Annuaire Desfossés (1907)

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

{BnF

gallica
BIBLIOTHÈQUE
NUMÉRIQUE

Annuaire Desfossés (1907). 1907-1949.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF.Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :
*La réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source.
*La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

Cliquer ici pour accéder aux tarifs et à la licence

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

*des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
*des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter reutilisation@bnf.fr.

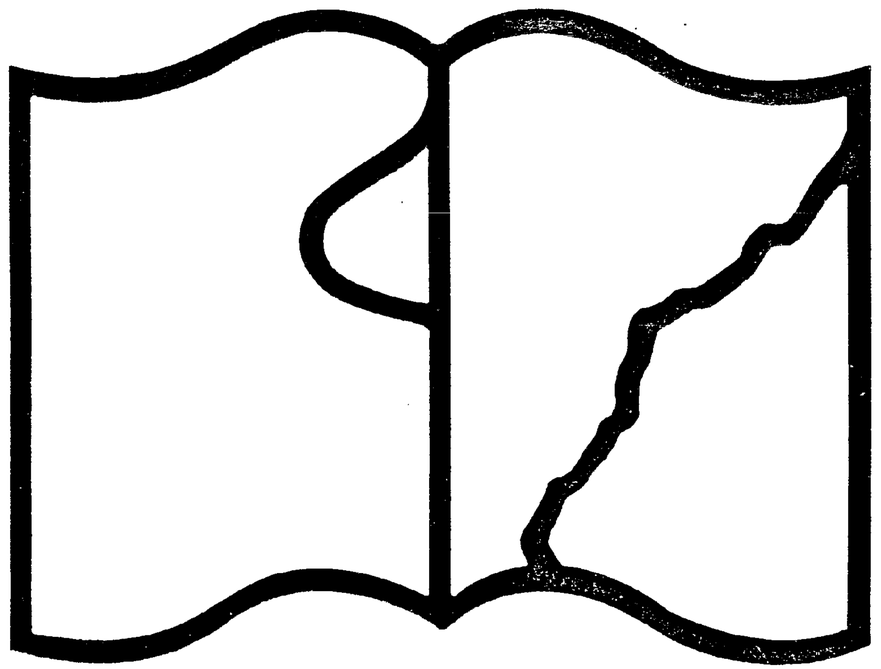

Texte détérioré — reliure défectueuse

NF Z 43-120-11

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

1765

ANNUAIRE DESFOSSÉS

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE IMPRIMÉS R.F.

VALEURS COTÉES EN BANQUE

à la Bourse de Paris

8° V
6555

5703

ANNUAIRE DESFOSSÉS

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE R.F. IMPRIMÉS

VALEURS COTÉES EN BANQUE

à la Bourse de Paris

ÉDITION 1909

PUBLIÉ PAR

E. DESFOSSÉS & FABRE FRÈRES

42, Rue Notre-Dame-des-Victoires

(PLACE DE LA BOURSE)

PARIS

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE
DE PARIS

CAPITAL : 150 millions de francs

ENTIÈREMENT VERSÉS

SIÈGE SOCIAL : **Rue Bergère**

SUCCURSALE : 2, place de l'Opéra, Paris

Président du Conseil d'Administration : M. ALEXIS ROSTAND, O. ✻
Vice-Président, Directeur : M. E. ULLMANN ✻.

OPÉRATIONS DU COMPTOIR :

Bons à échéance fixe, Escompte et Recouvrements, Comptes de chèques, Achat et Vente de Monnaies étrangères, Lettres de Crédit, Mandats de voyage, Ordres de Bourse, Avances sur Titres, Chèques, Traites, Envois de fonds en Province et à l'Etranger, Souscriptions, Garde de Titres, Prêts hypothécaires maritimes, Garantie contre les risques de remboursement au pair, Paiement de Coupons, etc.

AGENCES
33 BUREAUX DE QUARTIER DANS PARIS
13 Bureaux de Banlieue — 150 Agences en Province
Agences dans les Colonies et Pays de Protectorat :

Tunis, Bizerte, Sfax, Sousse, Tananarive, Majunga, Tamatave, Diégo-Suarez, Nossibé, Mananjary, Tuléar.

Agences à l'Etranger :

Londres, Liverpool, Manchester, Bruxelles, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Egypte), Bombay, Sydney, Melbourne.

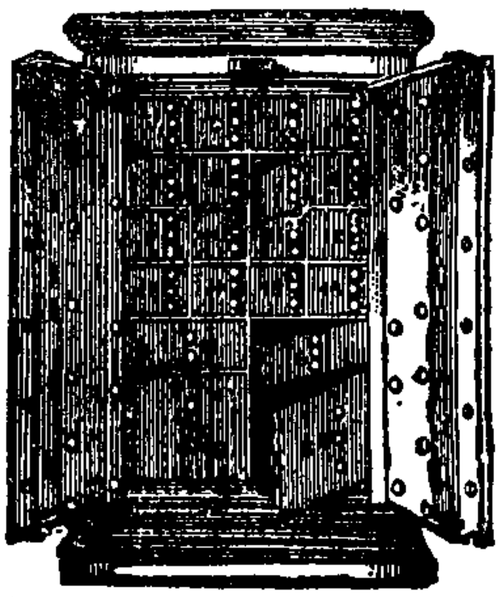

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le Comptoir tient un service de coffres-forts a la disposition du public *14, rue Bergère, 2, place de l'Opéra, 147, boulevard Saint-Germain, 49, avenue des Champs-Elysées* et dans les principales Agences.

Garantie et sécurité absolue
Compartiments
depuis 5 francs par mois

Une clef spéciale unique est remise à chaque locataire. — La combinaison est faite et changée par le locataire, à son gré. — Le locataire peut seul ouvrir son coffre.

BONS A ÉCHÉANCE FIXE

Intérêts payés sur les sommes déposées :

De 6 mois à 11 mois . . . . . 2 % | De 1 an à 3 ans . . . . . 3 %

Les Bons, délivrés par le **Comptoir National** au taux d'intérêts ci-dessus, sont à ordre ou au porteur, au choix du Déposant. Les intérêts sont représentés par des *Bons d'intérêts* également à ordre ou au porteur, payables semestriellement ou annuellement suivant les convenances du Déposant. *Les Bons de capital et d'intérêts* peuvent être endossés et sont par conséquent négociables.

VILLES D'EAUX, STATIONS ESTIVALES ET HIVERNALES

Le **Comptoir National** a des agences dans les principales *Villes d'Eaux :* Aix-en-Provence, Bagnères-de-Luchon, Bayonne, Biarritz, La Bourboule, Calais, Cannes, Châtel-Guyon, Cherbourg, Dax, Dieppe, Dunkerque, Enghien, Fontainebleau, Le Havre, Le Mont-Dore, Nice, Pau, Saint-Germain-en-Laye, Trouville-Deauville, Vichy, Tunis, Ostende, Saint-Sébastien, Monte-Carlo, Le Caire, Alexandrie (Egypte), etc.; ces agences traitent toutes les opérations comme le siège social et les autres agences, de sorte que les Etrangers, les Touristes, les Baigneurs peuvent continuer à s'occuper d'affaires pendant leur villégiature.

LETTRES DE CRÉDIT POUR VOYAGES

Le **Comptoir National d'Escompte** délivre des *Lettres de Crédit* circulaires payables dans le monde entier auprès de ses agences et correspondants; ces Lettres de Crédit sont accompagnées d'un carnet d'identité et d'indications et offrent aux voyageurs les plus grandes commodités, en même temps qu'une sécurité incontestable.

PAIEMENT DES COUPONS

Le *Comptoir National d'Escompte de Paris* est seul chargé de payer les coupons des valeurs ci-après :

FONDS D'ÉTAT

Berne ..... 3 1/2 0/0 1907.
Transcaucasien ..... 3 et 4 0/0 (Chemin de fer).
Hellénique ..... 5 0/0 1881.
Hollandais ..... 2 1/2 0/0 Certificats français (Rente).
Norvégien ..... 3 1/2 0/0 1894 et 3 0/0 1903.
Roumain ..... 4 0/0 1896 et 4 0/0 1898.
Russe ..... 4 0/0 1880.
— 5 0/0 1906.
Siamois ..... 4 1/2 0/0 1905.
Suédois ..... 3 1/2 0/0 1906.

EMPRUNTS DE VILLES

Ville de Shang-Haï (Concession française).

SOCIÉTÉS CIVILES

Annuités Nord.
— Lérouville-Sedan.
— Orléans-Châlons.
Canal de Panama. (Obligations nouvelles, émission mars 1888.)
— (Obligations et Bons à lots, émission juin 1888.)
Suez. (Parts et cinquièmes de parts.)
Société civile de Participation Edison.

CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Chemins de fer Régionaux des Bouches-du-Rhône. (Actions et Obligations.)
— et Port de la Réunion. (Obligations.)

CHEMINS DE FER ÉTRANGERS

Chemins de fer Beira-Alta.
— Beira-Baixa. (Obligat. 3 0/0 et 4-1/2 0/0).
Chemins de fer Italiens : de la Méditerranée. Méridionaux (Réseau Adriatique A. B. C. de la Sicile. D. E.).
— Méridionaux de Portugal. (Obligations 4 1/2 0/0.)
— Pirée-Athènes-Péloponèse. (Actions).

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES FRANÇAISES

Comptoir National d'Escompte de Paris. (Actions et Parts de fondateur.)
Banque de l'Algérie. (Actions.)

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES ÉTRANGÈRES

Banque Commerciale Hongroise de Pest.
Banque d'Orient. (Actions).

SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES FRANÇAISES

Accumulateurs électriques *Union* (Cie des). (Actions.)
Annuaire Didot-Bottin. (Actions et Parts de fondateur.)
Apprêts et d'Impressions (Cie Roannaise d'). (Actions.)
Automobiles Brasier. (Actions et Parts.)
Bateaux à Vapeur du Nord. (Actions et Obligations.)
Biscuits Germain (Manufacture Lyonnaise). (Actions.)
Brasserie Georges. (Actions.)
Café Restaurant Américain. (Actions.)
Carrières de l'Ouest. (Actions et Obligations.)
Cartonnages Lourdelet-Maricot (Société Anonyme des). (Actions.)
Cercle International de Vichy. (Actions.)
Ciment Portland Artificiel de l'Indo-Chine. (Actions.)
Compagnie des Charbons et Briquettes de Blanzy et de l'Ouest. (Actions et Obligations.)
Cotonnières de l'Est 4 0/0. (Obligations.)
Cotonnière Russo-Française (Société). (Actions et Obligations.)
Cotonnière du Tonkin (Société). (Oblig. et Oblig. hypot.)
Dijonnaise d'Electricité (Société). (Actions et Oblig.)
Distillerie de l'Indo-Chine. (Actions.)
Energie Electrique du Littoral Méditerranéen. (Actions et Obligations 5 0/0 et 4 0/0.)
Extraits Tinctoriaux et Tannants. (Actions et Oblig.)
Fonderie Artistique. (Obligations.)
Forges, Tréfileries et Pointeries de Creil (Société des). (Actions et Obligations.)
Gavioli (Société des anciens Etablissements). (Actions, Parts.)
Gaz de Beauvais. (Actions et Obligations 4 0/0.)
Glaces et Verres spéciaux de France, à Boussois (Nord). (Obligations.)
Grandes Brasseries de Maxéville. (Actions et Obligations.)
Grand-Hôtel. (Actions et Obligations 4 0/0.)
Hydro-Electrique de Fure et Morge et Vizille. (Actions et Obligations 5 0/0.)
Hydro-Electrique de Vizille. (Obligations 4 0/0.)
Immobilière de Ferryville. (Actions et Actions privilég.)
Société Industrielle Foncière. (Obligations 4 1/2 0/0).
Industrielle des Pétroles. (Obligations.)
Lièges fusionnés des Hamendas et de la Petite-Kabylie (Société des). (Actions et Obligations.)
Logements Hygiéniques à Bon Marché. (Actions.)
Maison Bréguet. (Actions et Obligations 4 1/2 0/0.)
Matières Colorantes et Produits Chimiques de Saint-Denis (Société des). (Actions.)
Michelin et Cie (Société). (Obligations 4 0/0 et 4 1/2 0/0.)
Mines de Charbonnier. (Actions et Obligations.)
Mines de Camarnac. (Actions et Obligations 5 0/0.)
Mines de Djebel-Ressas. (Actions.)
Mines de la Lucette. (Actions.)
Mines du Sunium. (Actions.)
Mines de zinc de Montolieu. (Obligations.)
Nantaise de Navigation à vapeur (Compagnie). (Actions et Obligations 5 0/0.)
Navigation mixte (Compagnie de). (Actions.)
Passage Jouffroy. (Actions.)
Plâtrières de Savoie (Société Anonyme des). (Actions et Obligations.)
Préchacq-les-Bains (Société Anonyme de). (Actions et Obligations.)
Produits Chimiques de la Seine. (Obligations.)
Pyrites de Huelva. (Actions.)
Sels gemmes et Houilles de la Russie méridionale (Société des). (Obligations.)
Société Immobilière de la Région Parisienne. (Actions.)
Société Industrielle Foncière (Obligations 4 1/2.)
Sucreries et Distilleries de Francières par Estrées-Saint-Denis (Société des). (Actions.)
Thomson-Houston (Compagnie Française). (Obligations 5 0/0 et 4 0/0 et Actions.)
Tramways Algériens (Compagnie des). (Actions et Obligations.)
Tramways d'Amiens. (Actions et Obligations.)
Tramways de Nice et du Littoral. (Actions et Obligations.)
Tramways de Rouen. (Actions et Obligations.)
Tramways du Var et du Gard (Société des Chemins de fer et). (Actions et Obligations.)
Tramways de Cambrai. (Obligations.)
Usines du Castelet. (Actions.)
Verreries de la Mulatière (Société anonyme des). (Act.)
Wagons-Foudres 5 0/0. (Obligations, Actions et dixièmes de parts.)

SOCIÉTÉS INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES ÉTRANGÈRES

The Queensland Copper Cy Limited. (Actions.)
British South African Explosives Co Limited.
Eclairage par le Gaz de la Ville de Turin (Société d'). (Actions.)
Golden Horse Shoe. (Actions.)
Industrie Houillère de la Russie Méridionale. (Actions et et Obligations.)
Mines de Montecatini. (Actions.)
Minière de la Estrella (Société). (Actions.)
Nicopol Marioupol (Société minière et métallurgique). (Actions.)
Thomson-Houston de la Méditerranée (Compagnie d'Electricité). (Actions.)

PRÉFACE

Le succès rencontré les années précédentes par l'*Annuaire Desfossés* nous a montré qu'on avait apprécié l'ordre et le plan qui ont présidé à sa confection. C'est pourquoi, cette année, nous n'avons absolument rien modifié à sa contexture, nous contentant de le compléter par les notices concernant les nombreuses valeurs qui ont fait, en 1908, leur apparition à la Cote du Marché en Banque.

Comme précédemment, donc, la présente édition donne, sur toutes les entreprises dont les actions se négocient en coulisse, les renseignements essentiels que la plupart des Sociétés ont eu l'obligeance de nous communiquer. Seules quelques-unes d'entre elles ont cru devoir opposer, à nos demandes réitérées d'insertion *gratuite* de leurs comptes, de systématiques fins de non-recevoir.

Force nous a été, dans ce dernier cas, d'en faire mention à la fin des notices les concernant, à l'effet de bien spécifier qu'il n'y a pas là omission volontaire de notre part.

La présente édition n'a pas la prétention d'être absolument parfaite : telle qu'elle est, cependant, nous osons espérer qu'elle rendra des services, et qu'à ce titre, le monde des affaires voudra bien, comme à ses devancières, lui réserver un favorable accueil.

E. DESFOSSÉS ET FABRE FRÈRES.

Éditeurs du *Cours de la Banque et de la Bourse*,
Cote Desfossés.

Cours de la Banque et de la Bourse

★

COTE DESFOSSÉS

JOURNAL QUOTIDIEN. ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

ADMINISTRATION - RÉDACTION :

42, rue Notre-Dame-des-Victoires, 42

PLACE DE LA BOURSE) (PLACE DE LA BOURSE)

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS COMPLET DES JOURNAUX FINANCIERS

82e ANNÉE **82e ANNÉE**

Paraît tous les jours sur *12 PAGES* et publie :

La reproduction complète de la Cote Officielle de la Bourse du jour.
Les Cours du Marché à Terme des Valeurs en Banque.
Les Cours du Marché à Terme de la Bourse de Bruxelles.
Les Cours du Marché à Terme de la Rente française en Coulisse.
Les Cours du Marché au Comptant des Valeurs en Banque.
Les Cours du Change sur les places principales.
Les Cours des Bourses de Londres, Berlin, Bruxelles, Genève, Lille, Lyon et Marseille.
Une Étude quotidienne sur une Valeur d'actualité.
Un Bulletin retraçant la physionomie de la Bourse du jour.
Les Informations de toute nature, Convocations d'Assemblées générales, Paiements de Dividendes, Comptes rendus d'Assemblées générales, Tirages, etc.

Les Abonnés et Lecteurs au numéro reçoivent *GRATUITEMENT* le SUPPLÉMENT MENSUEL indiquant le Prix et la Date du détachement des Coupons, le Calendrier mensuel des Tirages et la Liste des Lots non réclamés des Tirages précédemment effectués.

En 1908, la Cote Desfossés a régulièrement publié, la première dans la presse financière quotidienne, les comptes des principales Sociétés

Tout ce qui se dit...
Tout ce qui se fait...
Tout ce qui se passe

SE TROUVE DANS LA

COTE DESFOSSÉS

TABLE DES MATIÈRES

Emprunts d'États.

	Pages
Alagoas (Etat d')	7
Amazone (Etat de l')	8
Argentine (République). Emprunt 4 % or, 1897-1900	3
Argentine (République). Dette intérieure consolidée 6 % de la Province de Buenos-Ayres	3
Argentine (République). Emprunt Province de Buenos-Ayres 3 et 3 1/2 % or 1907	4
Brésil (République des Etats-Unis du). Emprunt 5 % 1895	5
Brésil (République des Etats-Unis du). Emprunt 4 % Rescision	6
Brésil (République des Etats-Unis du). Emprunt 5 % 1903	6
Buenos-Ayres (Province). Dette intérieure consolidée 6 %	3
Buenos-Yyres (Province). Emprunt 3 et 3 1/2 % or 1907	4
Chili (République). 4 1/2 % or 1906	11
Colombie (République de). Emprunt 5 % or 1906	12
Cuba (République de). Emprunt 5 % or 1904	13
Cuba (République de). Emprunt 5 % or 1905	14
Dominicaine (Républiquc). Emprunt 5 % or 1908	14
Espagne (Royaume d'). Rente intérieure 4 % perpétuelle 1882	15
Haïti (République d'). Emprunt 1875 (Bons de coupons)	16
Hongrie (Royaume de). Emprunt intérieur 3 1/2 % 1897	17
Hongrie (Royaume de). Emprunt 4 %, couronne	17
Italie (Royaume d'). Rente 3 1/2 %	18
Mexique (Etats-Unis du). Emprunt intérieur 5 %	19
Mexique (Etats-Unis du). Emprunt 3 % intérieur	20
Mexique (Etats-Unis du). Emprunt extérieur 5 % or 1899	21
Norvège (Royaume de). (Banque hypothécaire.) Emprunt 3 1/2 %	21
Para (Etat de). Emprunt 5 % 1902	9
Parana (Etat de). Emprunt 5 % 1905	9
Pernambuco (Etat de). Emprunt 5 % 1905	10
Roumanie (Royaume de). Emprunt 5 % amortissable 1903	22
Serbie (Royaume de). Lots serbes 3 %. (Intérêt réduit à 2 %)	23
Serbie (Royaume de). Société Serbe de la Croix-Rouge)	24
Suède (Royaume de). (Banque hypothécaire.) Emprunt 3 1/2 %	25
Transvaal (Gouvernement du). Emprunt 3 % 1903	26
Vénézuela (Etats-Unis du). Emprunt 3 % intérieur	27
Vénézuela (Etats-Unis du). Emprunt 6 % intérieur 1896	26
Vénézuela (Etats-Unis du) Dette diplomatique 3 % 1905	28

Emprunts de Villes.

Anvers. Emprunt de 1887	33
Copenhague. Emprunt 1902	34
Christiania	33
Florence. Emprunt 3 %	54
Fribourg (Canton de). Emprunt 1902	35
— — — 1861	36
Fribourg (Ville de). Emprunt 1878	37
Helsingfors. Emprunt 1902	38

Pages

Liège. Emprunt 1853 39
Liège. Emprunt 1897 39
Madrid. Emprunt 1868 40
Milan. Emprunt 1861 41
Milan. Emprunt 1866 42
Moscou. Emprunt 1908 42
Naples 43
Odessa. Emprunt 4 1/2 % 1903 43
Para (Ville de). Emprunt Municipalité de Para 5 % or 1906 44
Saint-Pétersbourg. Emprunt 4 1/2 % 1902 45
Saint-Pétersbourg. Emprunt 5 % 1906 45
Stockholm. Emprunt 1908 46
Varsovie. Emprunt 4 1/2 % 1903 46
Venise. Emprunt 1869 47
Vienne. Emprunt 4 % 1902 48
Zurich. Emprunt 3 1/2 % 1894 48

Assurances.

Assurance hypothécaire (Compagnie l') 53
Avenir National (L') 54
Fondiaria (Incendie) 56
Fondiaria (Vie) 57
Secours (Le) (Accidents) 59
Soleil-Sécurité Générale et Responsabilité civile Réunis (Le) (Accidents) 61

Banques et Sociétés de Crédit.

Banque de Commerce de l'Azoff-Don 67
Banque Centrale Française 68
Banque de Cochinchine 70
Banque d'Egypte 71
Banque Franco-Espagnole 72
Banque Générale Française 74
Banque de Grèce 75
Banque d'Haïti 76
Banque du Mexique 78
Banque du Pérou et de Londres 79
Banque de Salonique 81
Banque de Yucatan (Banco Yucateco) 82
Caisse hypothécaire d'Egypte 84
Comptoir Lyon-Alemand 85
Crédit Foncier Egyptien. Emprunt 3 % 1886 87
Crédit Foncier Egyptien. Emprunt 3 % 1903 87
Crédit Foncier du Royaume de Hongrie 88
Crédit Foncier Mexicain 90
Crédit Foncier Mutuel de Russie. Obligations 3,80 % 91
Crédit Foncier de Santa-Fé (Société du) 92
Crédit Mobilier Français 94

Chemins de fer.

American Railroad of Porto-Rico 101
Autrichiens locaux (Chemins de fer) 102
Auxiliaire de Chemins de fer et de Travaux publics (Cie) 102
Berck-Plage à Paris-Plage 104

Pages

Buenos-Ayres Midland Railway Cº (The)..... 105
Carolina et Extensions (Chemins de fer de la,..... 106
Colombian Central Railway Cº..... 107
Générale de Chemins de fer et de Travaux publics (Cie)..... 108
Espagne (Chemin de fer Nord-Est de)..... 110
Est-Meusien (Chemins de fer de l')..... 111
Guillaume-Luxembourg (Société anonyme royale Grand-Ducale des Chemins de fer)..... 112
Gulf and Chicago Railway Cº..... 112
Italienne des Chemins de fer Méridionaux (Société)..... 116
Italiens 3 % (Chemins) (Réseaux Adriatique-Méditerranée-Sicile). 113
Koslow-Voronèje-Rostow (Cie de Chemins de fer de)..... 114
Linarès à Almeria (Sud de l'Espagne)..... 142
Livournais (Chemins de fer)..... 114
Mashonaland Railway Company Ltd (The)..... 115
Méridionaux (Société Italienne des Chemins de fer)..... 116
Midi de la France (Chemins de fer et Tramways départementaux du)..... 117
Mobile, Jackson and Kansas City Railroad Cº..... 118
Nord du Brésil (Compagnie des Chemins de fer du)..... 119
Nord-Est de l'Espagne (Chemin de fer)..... 110
Nord-Ouest du Brésil (Cie des Chemins de fer du)..... 120
Nord du Parana (Compagnie du Chemin de fer du)..... 121
Ottomans (Chemins) (Lots Turcs). Chemins de fer de la Turquie d'Europe 141
Piréc-Athènes-Péloponèse (Cie des Chemins de fer)..... 122
Porto-Rico (Cie des Chemins de fer de)..... 125
Rjasan-Ouralsk (Cie du Chemin de fer)..... 129
Romains (Chemins de fer)..... 130
Rostow-Wladikawkas (Société du Chemin de fer de) (Vladicaucase) 131
Russes (Grande Société des Chemins de fer)..... 132
Saint-Louis and San-Francisco Railroad Cy..... 133
Salonique-Monastir (Société du Chemin de fer Ottoman)..... 134
San-Sébastian à Hernani (Compagnie du Chemin de fer de)..... 136
Séville-Xérès-Cadix Chemins de fer de)..... 137
Sud de l'Espagne (Cie des Chemins de fer du) (Linarès à Almeria) 142
Turquie d'Europe (Chemins de fer de la) (Lots Turcs)..... 141
Vénézuela Central Railway Cº Limited..... 144
Volga-Bougoulma (Chemin de fer de)..... 145

Tramways et Transports.

Atlantique (L') 159
Automobiles de Place (Cie Française des)..... 161
Automobiles-Taximètres (Cie Générale des)..... 162
L'Auto-Parisienne (Cie des Automobiles)..... 159
Central Electrique du Nord (Le)..... 164
Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing (L')..... 165
F. I. A. T. Motor Cab Cº Ltd (The)..... 166
General Motor Cab Company Limited..... 167
Intercontinental Railway Company Ltd (The)..... 169
Messageries Françaises de Madagascar..... 170
Motor Cab Company Limited (The General)..... 167
Rio de Janeiro Tramways Light and Power Cº..... 172
Taxi-Autos de Dion-Bouton (Société des)..... 174
Voitures Automobiles (Cie Générale des)..... 191
Tramways électriques de Brest (Cie des)..... 175
Tramways et Chemins de fer vicinaux en Espagne (Cie Générale de) 176
Tramways de Douai..... 179

Pages

Tramways électriques et Chemins de fer (Société Française de)... 180
Tramways électriques de Limoges (Cie des)..... 183
Tramways de Tiflis (Société anonyme des)..... 184
Tramways de Tunis..... 185
Tramway à vapeur de Versailles à Maulo (Cie Française du)..... 187
Tramways et Eclairage électrique de Vladicaucase..... 189
Union des Tramways..... 190

Industrie automobile et Industries annexes.

Brasier (Société des Automobiles)..... 197
Brouhot (Usines d'Automobiles G.)..... 199
Carrosserie Automobile (Société Parisienne de)..... 200
Charrue Automobile (La)..... 201
Chenard et Walcker (Société des Anciens Etablissements)..... 203
Delahaye and Co Limited..... 204
Falconnet-Pérodeaud (Société des Anciens Etablissements)..... 206
Fiacres Automobiles à Taximètres (Cei Commerciale des)..... 207
Garages Kriéger et Brasier (Société des)..... 209
Mestre et Blatgé (Anciens Etablissements)..... 210
Nilmelior (Société d'Electricité)..... 211
Palladium (Le) 213
Védrine and Co Ltd (A.)..... 214

Gaz, Eaux, Électricité.

Bec Auer pour l'Europe du Nord (Société anonyme du)..... 219
Buisson Hella (The Universal Gas Methane and)..... 221
Canalisation électrique (La)..... 222
Départementale d'Usines à Gaz (Société)..... 223
Centrale d'Eclairage et de Force par l'Electricité (Cie)..... 228
Eaux de Barcelone (Société Générale des)..... 235
Eaux minérales de la Bourboule (Cie des)..... 236
Eaux de Calais (Société Générale des), Susini et Cie..... 237
Eaux Minérales de Châtel-Guyon (Société des)..... 238
Eaux de Martigny-les-Bains (Vosges) (Société Nouvelle des)..... 240
Eaux Minérales de Pougues et autres (Cie des)..... 241
Eaux Minérales de Royat (Cie Générale des)..... 243
Eaux minérales de Thonon-les-Bains (Société des)..... 244
Eclairage et de Chauffage (Société Française d')..... 224
Electrique de la Loire (Cie)..... 229
Electricité de Limoges (Cie Centrale d'Eclairage et de Force par l'Electricité) 228
Electricité de Moscou (Cie Centrale d')..... 231
Est-Lumière (Cie d'électricité de l'Est-Parisien)..... 232
Etablissement thermal de Bagnoles-de-l'Orne..... 234
Forces Motrices et d'Eclairage de la Ville de Grenoble (Société Générale de) 245
Forces Motrices de la Haute-Durance (Société des)..... 247
Française Electrique (La)..... 249
Gaz de Beyrouth (Société anonyme ottomane du)..... 250
Gaz Franco-Belge R. Lesage et Cie..... 251
Gaz de Lisbonne (Cies réunies Gaz et Electricité)..... 253
Gaz de Maubeuge et extensions (Société du)..... 254
Gaz de Villerupt..... 262
Hellénique d'Electricité ,système Thomson-Houston (Cis)..... 256
Hudson River Electric Power Co..... 258

Pages

Manchons Farkas (Société Française des)..... 225
Manchons Hella (Société Française des)..... 226
Secteur de la Rive-Gauche de Paris (Cie Electrique du)..... 260

Charbonnages.

Albi (Société anonyme des Mines d')..... 269
Blanzy (Mines de Houille de)..... 270
Bruay (Mines de)..... 271
Canadian American Coal and Coke Co Ltd..... 272
Cawdor and Garnant Collieries Ltd..... 273
Champleix (Charbonnages de) 274
Charbonnages Belges à Frameries (Cie de)..... 275
Charbonnages (Cie Générale de)..... 276
Clarence (Cie des Mines de houille de la)..... 278
Czeladz (Société anonyme des Mines de)..... 280
Ekaterinovka (Société d'Industrie minière d')..... 281
Exploitations houillères (Société Française d')..... 284
Gelsenkirchen (Société anonyme des Mines de)..... 285
Générale de Charbonnages (Cie)..... 276
Harpen (Charbonnages de) (Harpener-Bergbau-Actien-Gesellschaft 286
Irmino (Donetz) (Société Houillère d')..... 287
Laviana (Charbonnages de)..... 289
Malonne-Floreffe à Charleroi (Société des Charbonnages et Agglomérés de) 290
Osani (Charbonnages d')..... 291
Pekin Syndicate Limited (The), Shansi..... 292
Pobedenko (Cie des Charbonnages de)..... 294
Prokhorow (Donetz) (Charbonnages)..... 296
Prokhorow (Cie fermière des Charbonnages de)..... 298
Saint-Etienne (Houillères de)..... 300
Saint-Micaud (Houillères de)..... 301
San Martino (Houillères de)..... 302
Shansi (The Pekin Syndicate Limited)..... 292
Ujo-Mières (Cie des Houillères de)..... 303
Urikany (Charbonnages Hongrois d')..... 305

Industrie des Métaux

Aciéries de Paris et d'Outreau (Société des)..... 313
Alliages Cothias 314
Alliages Vanadiés (Les) 316
Alpines (Société minière et métallurgique des Alpes autrichiennes) 316
Anzin (Société anonyme de Mécanique industrielle ..)..... 353
Anzin (Société anonyme de Galvanisation d')..... 338
Bertin frères (Etablissements)..... 336
Bi-Métal Cie Française du)..... 318
Bouhey (Usines) 320
Cartoucheries de Toula (Société des Laminoirs de cuivre et)..... 321
Chantiers navals, Ateliers et Fonderies de Nicolaïeff..... 323
Chaudronnerie de Nevers 325
Chili (Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries du)..... 326
Diétrich (Société Lorraine des Anciens Etablissements de)..... 328
Dniéprovienne du Midi de la Russie (Société)..... 330
Donetz (Société des Forges et Aciéries du)..... 332
Electrolytique (Société française)..... 333
Electrolytic Co (Spain and Portugal)..... 334

	Pages
Electro-Industrielle (Société)	335
Galvanisation d'Anzin (Société anonyme de)	339
Hartmann (Société Russe des Usines de construction de Machines)	340
Haut-Volga (Société de Matériel de Chemin de fer du)	342
Huta-Bankowa (Société anonyme des Forges et Aciéries de)	343
John Cockerill (Société anonyme)	345
Kama (Société anonyme des Forges et Aciéries de la)	346
Kertch (Société anonyme des Usines Métallurgiques et Mines de)	348
Lorraine Industrielle (Société)	349
Machines-Outils pour Automobiles et industries diverses (Société Française de)	350
Maltzof (Société des Usines)	352
Mécanique Industrielle d'Anzin (Société de)	354
Moteurs à gaz et d'Industrie Automobile (Société de) (Marques Otto)	355
Moteurs à gaz et des Constructions mécaniques (Cie Française des)	357
Nicolaïeff (Chantiers navals, Ateliers et Fonderies de)	323
Ougrée-Marihaye (Société anonyme d')	358
Périgord (Société métallurgique du)	360
Platine (Cie Industrielle du)	362
Providence (Société anonyme des Laminoirs, Hauts-Fourneaux, Forges, Fonderies et Usines de la)	364
Providence Russe à Marioupol	366
Russo-Belge (Société métallurgique)	368
Sabrou (Etablissements)	338
Sarrebrück (Société des Mines du Luxembourg et des Forges de)	370
Taganrog (Société métallurgique de)	371
Tôleries de Konstantinowka	373
Toula (Société des Laminoirs de cuivre et Cartoucheries de)	321
Tubes, à Louvroil (Société pour la fabrication des)	374
Usines Franco-Russes	376
Usines métallurgiques de Saint-Pétersbourg (Cie des)	377
Volga-Vichera (Société minière et métallurgique)	379

Mines d'or, Trusts et Compagnies d'exploration.

Bechuanaland Exploration Company Ltd (The)	385
British South Africa Company (Chartered) (The)	386
Cassinga Concessions (Ltd	388
Champ d'Or, French Gold Mining Company Ltd	389
Chartered (The British South Africa Company)	386
Charterland Goldfields Ltd	390
Comoë (Gisements aurifères du)	391
Consolidated Main Reef Mines and Estates Ltd	392
Consolidated Goldfields of South Africa, Ltd	413
Crown Deep Ltd	394
Crown Reef Gold Mining Company	395
Durban Roodepoort Deep, Limited	396
East Rand Proprietary Mines Limited	398
Ferreira Gold Mining Company, Limited	399
French Rand Gold Mining	400
Geduld Proprietary Mines, Limited	402
Geldenhuis Deep, Limited	404
Geldenhuis Estate and Gold Mining Company Limited	405
General Mining and Finance Corporation Limited	406
Geoh Gold Mining, Limited (New)	408
Goerz and Company, Limited (A.)	410
Golden Horse-Shoe Estates Company Ltd	412

	Pages
Goldfields of South Africa, Limited (Consolidated)	413
Gold Trust (South African) Ltd	461
Guinée (Cie minière de)	414
Guyane (Cie minière et de dragages de)	478
Haute-Guinée (Mines de la)	415
Horse-Shoe Estates Co (Golden)	412
Johannesburg Consolidated Investment Company Ltd	416
Kaffirs Consolidated Investment and Land Co	418
Kleinfontein Company Ltd (New)	419
Lancaster Gold Mining Ltd	421
Lancaster West Gold Mining Company Ltd	422
Langlaagte Deep Limited	423
Langlaagte Estate and Gold Mining Company Ltd	424
Madagascar (Cie Occidentale de)	435
Main Reef Consolidated Mines and Estates Ltd	392
May Consolidated Gold Mining Company Ltd	425
Meyer and Charlton Gold Mining Company Ltd	427
Minière de Guinée (Cie)	414
Monte-Rosa (New)	433
Mossamedès (Companhia de)	429
Mozambique (Cie de)	431
Nevada Goldfields Reduction Co	433
New Goch Gold Mining Co Ltd	408
New Kleinfontein Co Ltd	419
New Monte-Rosa	433
New Primrose Gold Mining Co Ltd	441
New Rip Gold Mining Co Ltd	447
New Steyn Estate Gold Mines Co Ltd	464
Occidentale de Madagascar (Cie)	435
Oceana Consolidated Company Ltd (The)	436
Ouest Africain français (Cie de l')	438
Placer Enfin (Guyane Française) (Société anonyme du)	439
Primrose Gold Mining Company Ltd (New)	441
Randfontein Estates Gold Mining Company (Witwatersrand) Ltd.	442
Rand Mines Ltd	444
Rhodesia Exploration and Development Cy Ltd	445
Rip Gold Mining Company Ltd (The New)	447
Robinson Central Deep	448
Robinson Deep Gold Mining Company Ltd	449
Robinson Gold Mining Company Ltd	451
Robinson Randfontein Gold Mining Company Ltd	452
Roodepoort Central Deep Ltd	453
Rose Deep Ltd	455
Saint-Elie (Gisements d'or de)	456
Sheba Gold Mining Company Ltd (The)	457
Siguiri (Cie des Mines de)	459
Simmer and Jack Proprietary Mines	460
South African Gold Trust Ltd (The)	461
Steyn Estate Gold Mines Ltd (New)	464
Tanganyika Concessions, Ltd	465
Taquah and Abosso (Gold Mining Company (1900) Ltd	467
Transvaal Consolidated Land and Exploration Company Ltd	468
Van Dyk Proprietary Mines	469
Village Main Reef Gold Mining Company Ltd (The)	470
Windsor Gold Mines Ltd	472
Witwatersrand Gold Mining Company (Knight's)	473
Zambèze (Cie du)	475
Zancudo (Cie unifiée du)	476

Mines diverses.

	Pages
Aïn-Arko (Mines de Zinc d')	487
Amiantes de Poschiavo	488
Anglo-French Ticapampa Silver Mining Company	609
Antimoine (Mines et Fonderies d')	490
Aosta Central Mining Cº Ltd	491
Ariège (Société Française des Mines de l')	492
Arnoya Mining Company, Ltd (The)	494
Asturienne des Mines (Cie royale)	494
Balia-Kraïdin (Société Ottomane des Mines de)	496
Barytes Françaises (Omnium général des Mines de)	497
Berlanga (Cie Française des Mines de)	499
Campanario (Mines de cuivre de)	500
Canadian General Mining	501
Canadian Metal Company Ltd	502
Cape Copper Company	503
Carballino Gold and Arsenic Mines Ltd	505
Carrières de Corbeil	506
Catémou (Société des Mines de cuivre de)	506
Caucase (Société industrielle et métallurgique du)	508
Cévennes (Société minière et métallurgique des)	510
Cevreni-Breg Mining Cº Ltd (The)	512
Chanaral (Mines et Usines de cuivre de)	513
Colombia (Société Romano-Française de Pétrole)	514
De Beers Consolidated Mines	516
Denek-Maden (Société de)	517
Djebel-Ressas (Société des Mines du)	519
Djendli (Cie Minière du)	520
Doubovaïa-Balka (Société anonyme des Mines de la)	522
El Magistral Copper	559
El Rey (Cie minière)	592
Estramadure (Mines métalliques d')	523
Estrellas (Cie minière Las dos)	524
Etains et Wolfram de Portugal (Société des)	526
Eyrieux (Mines de l')	527
Ferrol (Mines de cuivre du)	528
Fillols (Société des Mines de fer du)	530
Française de Pétroles (Cie)	579
Francardo (Société Française des Mines et Fonderies de)	531
Franco-Africaine (Société minière)	533
Franco-Rhénane de Plomb et de Zinc (Société minière)	534
Frank Smith Diamond Estates and Exploration Cy	535
General Phosphate Company Limited	536
Golconda Consolidated Company Ltd	537
Grosnyi (Pétroles de)	537
Guelma (Société des Mines de)	539
Hellénique de Mines (Société)	540
Hongroise de Mines (Cie)	542
Huanchaca de Bólivie (Cie)	543
Huelva Copper and Sulphur Mines Ltd	545
Jagersfontein Mining and Exploration Company (New)	546
Joltaïa-Rieka (Krivoi-Rog) (Société minière)	548
Karassou (Société des Mines de)	550
Kassandra (Société Ottomane des Mines de)	551
Kinta (Société des Etains de)	553
Kis-Banya Mining Cº, Ltd	554
La Lucette (Société nouvelle des Mines de)	557
Las dos Estrellas (Cie Minière)	524

	Pages
Laurium (Société des Usines du) (Laurium Grec)	555
Magistral Copper (El)	559
Minas Pedrazzini Gold and Silver (Mining Company)	577
Mines et Fonderies d'antimoine	490
Mines et Minerais (Cie des)	560
Mines métalliques (Société générale des)	561
Minière et Industrielle pour l'Espagne (Cie)	563
Minière et métallurgique des Cévennes (Société)	510
Montebras Ltd	564
Montecatini (Société des Mines de)	565
Montferrier (Société minière de)	567
Naversberg Falum Copper Mines and Work Limited	568
Nerva (Mines de cuivre de)	569
New Jagersfontein Mining and Exploration Co	546
Nickel de la Nouvelle-Calédonie (Société minière et métallurgique Le)	570
Ober-Rosbach Mining Company Ltd	571
Omnium Franco-Belge	572
Omnium général des Mines de Barytes Françaises	497
Ouasta et de Mesloula (Cie des Mines d')	574
Parey-Châtillon (Société des Mines de)	575
Pedrazzini Gold and Silver Mining Company (Minas)	577
Peña Copper Mines	578
Pétroles (Compagnie Française de)	579
Pétroles de Grosnyi (Russie)	537
Phosphates Tunisiens	581
Phosphates en Tunisie (Société Française d'études et d'exploitation des)	582
Pontgibaud (Société des Mines et Fonderies de)	583
Poschiavo (Amiantes de)	488
Portugal (Etains et Wolfram de)	526
Poullaouen (Mines de)	584
Prunelli (Mines de cuivre de)	585
Quercy (Société minière et métallurgique du)	587
Quintera Mining Company	588
Rakhmanovka-Krivoï-Rog (Compagnies des Mines de fer)	589
Redevances Minières et de participations (Société)	591
Rey (El)	592
Salines de Tunisie (Société des)	593
San Miguel Copper Mines Ltd	594
San Platon (Cie des Mines de cuivre de)	595
Serbie (Société d'exploitations minières en)	597
Serbie (Sociétés des Mines et Alluvions de)	598
Sierra Morena Copper Mines, Ltd	599
Silésie (Société des Mines de Zinc de)	600
Southern Cross Copper Mine Company Ltd	602
Spies Petroleum Company Ltd (The)	602
« Steana Romana » Etoile Roumaine (Société pour l'industrie du pétrole)	604
Syndicat Minier (Société du)	605
Telemarken Copper Mining and Smelting Co, Ltd	606
Tharsis Sulphur and Copper Co	607
Ticapampa (Anglo-French Co)	609
Tuco-Cheira (Société des Mines de)	610
Vallée d'Aoste (Société Générale des Mines de la)	612
Vallongo Antimony Co, Ltd	612
Vieille-Montagne (Société des Mines et Fonderies de Zinc de la)	614

Valeurs diverses.

	Pages
Agnès (Maison)	731
Agricole et Commerciale de Nouvelle-Calédonie (Cie)	744
Agricole du Nil (Cie)	623
Air liquide (L')	624
Alimaienne (L')	626
Anglo-Française Marocaine Ltd (Cie)	627
Annales Politiques et Littéraires (Société anonyme des)	628
Appareil contrôleur (L')	629
Arquisières de Pouancé	631
Atlixco (Cie Industrielle d')	631
Bambao (Société Coloniale de)	633
Belliguite (La)	634
Bernot Frères, Ch. Bernot et Cie (Maison)	636
Biscuits Olibet (Société des)	637
Bognier et Burnet (Etablissements)	685
Bois injectés (Cie Française des)	639
Bois, pâtes et papiers du Midi (Société des)	640
Bois et Cie des Chantiers du Nord réunis L. Savare et Cie (Société des)	641
Bozel (Cie d'Electro-Chimie de)	643
Brasseries et Tavernes Zimmer (Société des)	644
Breton et Cie (Etablissements P.)	686
British South African Explosives Company	646
Camphre (Le)	647
Caoutchouc par le Latex (Société du)	729
Casino Municipal de San-Remo	778
Castara Estates Ltd	648
Cellulose (Fabrique Rouennaise de)	649
Cercle International de Vichy (Cie propriétaire du)	650
Cercle de Monaco	740
Chalets de commodité pour la France et l'Etranger (Compagnie nouvelle des)	651
Chalets de nécessité (Société des)	653
Chardonnet Américaine (Soie de)	783
Chardonnet Hongroise (Soie de)	785
Château-d'Eau de Paris (Cie Foncière du)	655
Chaussures Françaises (Société Générale des)	656
Chaussures « Incroyable » (Société anonyme des)	658
Choteau (Société des manufactures)	659
Chéri (Etablissements)	687
Ciments de Domme (Société des)	660
Cinéma-Exploitation	661
Cinéma-Halls (Cie des)	664
Cinéma-Montmartre et Extensions (Omnia)	665
Cinématographes Eclipse (Société Générale des)	662
Cinématographes Théophile Pathé (Cie des)	667
Cliff, à St-Quentin (Société anonyme pour l'exploitation de l'Usine)	668
Columbian India Rubber Exploration Ce Ltd (The)	669
Commerciale et Industrielle (Cie)	670
Cote de la Bourse et de la Banque et le Messager de la Bourse Réunis	671
Cotonnière de l'Indo-Chine (Société)	672
Cotonnière Russo-Française (Société)	673
Cuben Land and Plantation Company	675
De Mello Brazillian Rubber Company Ltd	738

	Pages
Domme (Société des Ciments de)	660
Dynamite Française (Société Générale pour la fabrication de la Dynamite)	676
Editions Littéraires et Artistiques (Société d')	678
Egrot (Société des Etablissements)	689
Ekela-Kadeï-Sangha (Cie de l')	679
Electro-Chimie de Bozel (Cie d')	643
Electro-Chimiques et Métallurgiques des Pyrénées (Société de produits)	765
Elysée Palace Hôtel Company (The)	681
Engrais Organiques (Société Générale des)	683
Entreprises Industrielles (Société Générale d')	684
Etablissements Bognier et Burnet	685
Etablissements P. Breton et Cie	686
Etablissements Chéri	687
Etablissements Egrot (Société des)	689
Etablissements Farcy et Oppenheim	690
Etablissements Galicher (Société des)	692
Etablissements Gaumont	693
Etablissements Gavioli et Cie (Société des Anciens)	695
Etablissements Hutchinson (Compagnie Nationale du caoutchouc souple)	696
Etablissements Keller-Leleux pour les Alliages électro-thermiques	698
Etablissements Emile Muller et Cie	700
Etablissements Porcher (Société des)	701
Farcy et Oppenheim (Etablissements)	690
Fermes Françaises de Tunisie (Société des)	703
Film d'Art (Le)	704
Foncière du Château-d'Eau de Paris (Cie)	655
Foncière et Immobilière Suisse et Française (Cie)	705
Franco-Algérienne Industrielle et Commerciale	707
Freins Lipkowski (Société Générale des)	708
Galeries Lafayette (Société anonyme des)	709
Galeries (Grandes)	712
Galicher (Société des Etablissements)	692
Gaumont (Etablissements)	693
Gavioli et Cie (Société des Anciens Etablissements)	695
Générale Publicité (La)	712
Grévin (Société Anonyme du Musée)	714
Haut-Oubanghi (Sultanats du)	794
Hôtel Regina, Paris	715
Hôtels Réunis	717
Houillère et Industrielle (Cie)	719
Hutchinson (Etablissements) (Cie nationale du caoutchouc souple)	696
Hypothécaire de Pretoria (Société)	766
Imprimerie et Librairie administratives et des chemins de fer	720
« Incroyable » (Société anonyme des Chaussures)	658
Industrielle du Levant (Cie)	721
Industrie textile (Société française pour le Développement de l')	723
Industrielle et Commerciale de Salonique (Société Ottomane)	775
Internationale des Jumelles de Théâtre (Société)	725
Izieux (Soie artificielle d')	782
Jumelles de Théâtre (Société générale des)	724
Jumelles de Théâtre (Société internationale des)	725
Kaolins et Produits Céramiques de l'Indre	726
Keller-Leleux (Etablissements)	698
Kostroma (Société anonyme des Manufactures de Lin et de Coton de)	727
Latex (Société du Caoutchouc par le)	729
« Le Temps » (Société du Journal). A. Hébrard et Cie	800
Lipkowski (Société générale des Freins)	708

	Pages
Lithophone (Cie Française du)	730
Lumière et ses Fils (Société des Plaques et Papiers photographiques A.)	758
Maison Agnès	731
Maisons et Pavillons Economiques (Société générale de)	732
Maisons de Rapport (Société des)	734
Mame et Fils (Maison Alfred)	735
Manufactures Choteau (Société des)	659
Marseille-L'Estaque (Société des Produits chimiques de)	762
Maxim's Limited	737
Mello Brazilian Rubber, Company, Ltd (De)	738
Meubles en bois massif (Société Industrielle du)	739
Monaco (Société anonyme des Bains de mer et du Cercle des Etrangers à)	740
Moulin-Rouge attractions Ltd	741
Muller et Cie (Etablissements Emile)	700
Musée Grévin (Société du)	714
Nantes Butter and Refrigerating Co, Ltd	742
New Egyptian Company	743
Nil (Cie agricole du)	623
Nouvelle Calédonie (Cie Agricole et Commerciale de la)	744
Olibet (Société des Biscuits)	637
Omnia (Société anonyme) (Cinéma-Montmartre et Extensions)	665
Palais de Glace des Champs-Elysées	745
Papeteries du Limousin	747
Petitcollin (Société)	748
Phonographes, Cinématographes et Appareils de précision (Cie générale des)	750
Phonographes et Cinématographes « Lux »	752
Photographie (Société Industrielle de)	753
Pianos Guillot (Manufacture des)	755
Plages Françaises (Société Immobilière des)	756
Plaques Jougla	757
Plaques et Papiers photographiques A. Lumière et ses Fils (Société des)	758
Plâtrières réunies du Bassin de Paris (Société des)	759
Porcher (Société des Etablissements)	701
Port de Bahia (Cie du)	761
Port de Para	767
Porto-Rico (Cie des Sucreries de)	789
Prétoria (Société Hypothécaire de)	766
Produits Chimiques de Marseille-L'Estaque (Société des)	762
Produits Chimiques et Huileries d'Odessa	763
Produits Electro-Chimiques et Métallurgiques des Pyrénées (Société de)	765
Prowodnik (Société des Fabriques Russes-Françaises pour la production des articles de caoutchouc, de gutta-percha et de télégraphie sous la raison)	768
Publicité des Produits alimentaires, pharmaceutiques et hygiéniques (Société de)	769
Raffinerie François	770
Raisins de Corinthe (Société privilégiée pour favoriser la production et le commerce du)	772
Rouennaise de Cellulose (Fabrique)	649
Russo-Française (Société cotonnière)	673
Saint-Raphaël-Quinquina (Société du)	774
Salonique (Société anonyme Ottomane, Industrielle et Commerciale de)	775
Sambirano (Société Agricole du)	777
San-Remo (Casino Municipal de)	778

	Pages
Savare et Cie (Société des Bois et Compagnie des Chantiers du Nord réunis. — L.)	641
Société Générale d'Etudes et d'Organisations industrielles, commerciales et financières)	779
Société Hypothécaire de Prétoria (Pretoria Hypotheck Maatschappy)	766
Soie artificielle (La)	780
Soie artificielle d'après les procédés de Chardonnet pour les Etats-Unis et l'Amérique du Nord (Société Lyonnaise de la) (Chardonnet Américaine)	783
Soie artificielle d'Izieux	782
Soie artificielle de Tubize	786
Soie de Chardonnet (Société Hongroise pour la fabrication de la) (Magyar, Chardonnet, Selyemgyar. R. T.)	785
Spécialités industrielles (Société Française des)	788
Sucreries de Porto-Rico (Cie des)	789
Sucreries et Raffineries en Roumanie (Société Générale des)	791
Sud-Russe pour la fabrication et la vente de la Soude et d'autres Produits chimiques (Société)	793
Sultanats du Haut-Oubanghi	794
Tapanoelie (Société des plantations de caoutchouc de)	796
Tavernes Pousset et Royale Réunies (Société des)	797
Temps (Société du Journal Le)	800
Thizy (Société anonyme de teinture, impression et apprêts de)	798
Tuileries mécaniques du Berry et de Bordeaux (Société des)	801
Tuilerie d'Ivry (Grande) Etablissements Emile Muller et Cie	700
Unione Italiana Concini et Prodotti Chimici	802
Usines réunies d'Origny-Sainte-Benoite	804
Usine Cliff, à Saint-Quentin (Société anonyme pour l'exploitation de l')	668
Verreries de Dijon (Société des)	804
Verre-Soleil (Société continentale du)	805
Vichy (Cie propriétaire du Cercle international de)	650
Zimmer (Société des Brasseries et Tavernes)	644

BANQUE DE FRANCE

CRÉÉE EN 1800

SIÈGE SOCIAL : à Paris, 1, rue de la Vrillière, 1

Service des Dépôts de Titres : Place Ventadour

GOUVERNEUR

MM.
PALLAIN (Georges), à la Banque.

SOUS-GOUVERNEURS

GUERNAUT, à la Banque.

CHOMEREAU-LAMOTTE, à la Banque.

RÉGENTS

HOTTINGUER (baron Rodolphe), rue de Provence 38.
AYNARD, boulevard de Courcelles, 50.
BALSAN, rue des Bons-Enfants, 21
RICHEMOND, boulevard Malesherbes, 88.
SEYDOUX (Alfred), rue de Paradis, 23.
LOREAU, boulevard Saint-Germain, 243.
NEUFLIZE (baron de), rue Lafayette, 31.
JOUCLA-PELOUS, Mézières (Ardennes).
DAVILLIER, rue Saint-Georges, 26.
MALLET, rue d'Anjou, 37.
ROTHSCHILD (baron Edouard de), rue Laffitte, 21.
DE GRÉTRY, Saint-Etienne (Loire).
BOUDIER, Besançon (Doubs).

CENSEURS

DELAUNAY - BELLEVILLE, boulevard de Courcelles, 82.
DERVILLÉ (Stéphane), rue Fortuny, 37.
DERODE, quai Debilly, 4.

CONSEIL D'ESCOMPTE

BAILLIERE, boulevard St-Germain, 106.
WAŸ, avenue Henri-Martin, 84.
MARCHAND quai de la Rapée, 100.
MAËS, rue de Courcelles, 45.
HUSSENOT, rue du Fg-Poissonnière, 37.
FOUINAT, rue de Naples, 36.
LEGRAND, rue de Cléry, 42.
KESTER, avenue de l'Opéra, 9.
MATHIEU, route de Flandre, 25, à Aubervilliers.
ESNAULT-PELTERIE, rue de Milan, 11.
PELTEREAU, rue du Général-Foy, 17.
LEFEBVRE, rue de La Rochefoucauld, 27.

CHEFS PRINCIPAUX

ESNEST-PICARD, secrétaire général, à la Banque.
FRACHON, contrôleur général, à la Banque.
JULIEN-LAFERRIÈRE, caissier principal à la Banque.
CONRAD (Olivier), secrétaire du Conseil général, à la Banque.

NOTICE

Société par actions constituée le 24 pluviôse an VIII (13 février 1800), modifiée les 24 germinal an XI (14 avril 1803), 22 avril 1806, 16 janvier 1808, 18 mai et 3 septembre 1808, 17 mai 1834, 15 juin 1834, 25 mars 1841, 26 mars 1848, 28 mars 1852, 20 juillet 1857, 13 janvier 1869 et 17 novembre 1897.

Capital social **182,500.000** francs, divisé en **182,500** actions de **1,000** francs, nominatives. Coupons payables les 1er juillet (acompte), et 1er janvier (solde).

BUREAUX AUXILIAIRES DE RECETTES DANS PARIS

Bureau A, rue Gounod, 2 et 4 (17e arrondissement).
Bureau B, rue Violet, 16 (15e arrondissement).
Bureau C, rue de la Glacière, 23 (13e arrondissement).
Bureau D, rue de Lyon, 24-26 (12e arrondissement).
Bureau E, rue des Pyrénées, 340 (20e arrondissement).
Bureau F, rue Saint-Luc, 13 (18e arrondissement).
Bureau G, rue Jacquemont, 11 (17e arrondissement).
Bureau H, rue Mozart, 13 (16e arrondissement).

Succursales de la Banque de France

Agen.
Aix.
Ajaccio.
Albi.
Alençon.
Amiens.
Angers.
Angoulême.
Annecy.
Annonay.
Arras.
Aubusson.
Auch.
Aurillac.
Auxerre.
Avignon.
Bar-le-Duc.
Bastia.
Bayonne.
Beauvais.
Belfort.
Besançon.
Béziers.
Blois.
Bordeaux.
Boulogne-sur-Mer.
Bourg.
Bourges.
Brest.
Caen.
Cahors.
Cambrai.
Carcassonne.
Castres.
Cette.
Chalon-sur-Saône.
Châlons-sur-Marne.
Chambéry.
Chartres.
Châteauroux.
Chaumont.
Cherbourg.
Clermont-Ferrand.
Cognac.
Compiègne.
Digne.
Dijon.
Douai.
Draguignan.
Dunkerque.
Elbeuf.
Epinal.
Evreux.
Flers.
Foix.
Fougères.
Gap.
Grenoble.
Guéret.
Havre (Le).
Laon.
Laval.
Libourne.
Lille.
Limoges.
Lisieux.
Lons-le-Saulnier.
Lorient.
Lyon.
Mâcon.
Mans (Le).
Marseille.
Maubeuge.
Mazamet.
Meaux.
Melun.
Mende.
Mézières-Charleville.
Millau.
Montauban.
Mont-de-Marsan.
Montluçon.
Montpellier.
Moulins.
Nancy.
Nantes.
Narbonne.
Nevers.
Nice.
Nîmes.
Niort.
Orléans.
Pau.
Périgueux.
Perpignan.
Poitiers.
Privas.
Puy (Le).
Quimper.
Reims.
Rennes.
Roanne.
Rochelle (La).
Roche-sur-Yon (La)
Rodez.
Roubaix-Tourcoing.
Rouen.
Saint-Brieuc.
Saint-Denis.
Saint-Etienne.
Saint-Lô.
Saint-Omer.
Saint-Quentin.
Sedan.
Sens.
Tarbes.
Toulon.
Toulouse.
Tours.
Troyes.
Tulle.
Valence.
Valenciennes
Vannes.
Verdun.
Versailles.
Vesoul.

Bureaux auxiliaires de la Banque de France

Abbeville.
Alais.
Autun.
Beaune.
Bergerac.
Béthune.
Boulogne-s.-Seine.
Brive.
Calais-St-Pierre.
Cannes.
Cateau (Le).
Charenton.
Châtellerault.
Cholet.
Dax.
Dieppe.
Dôle.
Dreux.
Epernay.
Fécamp.
Fourmies.
Granville.
Grasse.
Gray.
Honfleur.
Ivry-sur-Seine.
Levallois-Perret.
Longwy.
Lunéville.
Montargis.
Montélimar.
Montrouge.
Morlaix.
Neuilly-sur-Seine.
Pantin.
Péronne.
Pontarlier.
Pont-Audemer.
Pontoise.
Rochefort-sur-Mer.
Romans - Bourg-de-Péage.
Saint-Claude.
Saint-Dié.
Saint-Junien.
St-Malo-St-Servan.
Saint-Nazaire.
Saintes.
Salon.
Saumur.
Soissons.
Thiers.
Thonon.
Tourcoing.
Vichy.
Vienne.
Vierzon.
Vincennes.
Voiron.

Villes rattachées aux succursales et aux bureaux auxiliaires

Agde.
Aire-sur-l'Adour.
Aire-sur-la-Lys.
Aix-les-Bains.
Albert.
Albertville.
Ambert.
Amboise.
Amplepuis.
Antibes.
Anzin.
Arcachon.
Arc-lès-Gray.
Arcis-sur-Aube.
Argentan.
Argenteuil.
Argenton.
Arles.
Armentières.
Aubervilliers.
Ault.
Aumale.
Auxonne.
Avesnelles.
Avesnes.
Avesnes-les-Aubert.
Avranches.
Ay.
Baccarat.
Bagnères-de-Bigorre.
Bailleul.
Bar-sur-Aube.
Bar-sur-Seine.
Bayeux.
Beaucaire.
Beaumont.
Berck-sur-Mer.
Bergues.
Bernay.
Bessèges.
Biarritz.
Blangy-sur-Bresle.
Bléville.
Bolbec.
Bourg-de-Péage.
Bourg-lès-Valence.
Bourgoin.
Bruay.
Calvin (Comm. de Plœmeur) (P. R.)
Canteleu.
Carpentras.
Castelnaudary.
Castelsarrasin.
Caudebec.

Caudry.
Cavaillon.
Chamalières.
Chambon (Le).
Champfleuri.
Chantenay.
Charité-sur-Loire (La).
Charleville.
Châteaudun.
Château-Renault.
Château-Thierry.
Châtillon-s.-Seine.
Chauny.
Clamecy.
Clichy-la-Garenne
Commentry.
Condé-sur-Noireau.
Corbeil-Essonnes.
Corbie.
Coteau (Le).
Coudekerque-Branche.
Coupée (La).
Courbevoie.
Creil.
Croix.
Cusset.
Deauville.
Decize.
Denain.
Déols.
Dieulefit.
Dinan.
Doulon (P. R.).
Dourdan.
Echenoz-la-Méline
Envermeu.
Eppeville.
Equeurdreville.
Escaudœuvres (P.R.)
Estaires.
Etampes.
Etaples.
Eu.
Falaise.
Fauquenbergues.
Ferté-Bernard (La)
Ferté-Macé (La).
Firminy.
Fives.
Flèche (La).
Fontainebleau.
Fontenay-le-Comte.
Fouilloy.
Fresseneville.
Friville-Escarbotin.
Fruges.
Gamaches.
Gannat.
Gaillac.
Gisors.
Givors.
Gorgue (La).
Gournay-en-Bray.
Graulhet.
Graville.
Guingamp.
Guise.
Halluin.
Ham.
Harfleur.
Haubourdin.
Hellemmes.
Héricourt.
Hesdin.
Hirson.
Houplines.
Hyères.
Issoire.
Issoudun.
Jallieu.
Jarnac (Charente).
Joigny.
Jurançon.
Kerinou-Lambezellec.
Keryado (P. R.).
Lagny.
Landerneau.
Langres
Lannoy.
Lens.
Le Portel (P.R.).
Lezignan.
Lomme.
Loos.
Lourdes.
Louviers.
Louvroil.
Luçon.
Lunel.
Lure.
Luxeuil.
Lys-les-Lannoy.
Madeleine (La).
Magenta (P. R.).
Malo-les-Bains.
Malzéville.
Mamers.
Marmande.
Marissel.
Marcq-en-Barœul (P. R.)
Marly (Nord).
Marseillan.
Mayenne.
Menton.
Mers-les-Bains.
Méru.
Merville (Nord).
Merville (P. R.), (Morbihan).
Mèze.
Mohon (P.R.).
Moissac.
Monclar.
Montataire.
Montbéliard.
Montceau-les-Mines
Montereau.
Montferrand.
Montivilliers.
Montreuil-s.-Bois.
Montreuil-sur-Mer.
Moreuil.
Morteau.
Mouy-Bury.
Muille-Villette.
Nesle.
Neufchâtel-en-Bray
Neuville (La).
Nogent-le-Rotrou.
Nogent-sur-Seine.
Notre-Dame-du-Thil (P.R.).
Noyon.
Nuits.
Oloron.
Orange.
Orbec.
Orthez.
Outreau (P.R.).
Pamiers.
Paris-Plage.
Parthenay.
Persan.
Petit-Quévilly.
Pézenas.
Pithiviers.
Ploujean.
Pomponne.
Pont-à-Mousson.
Pont-l'Evêque.
Pont-Rousseau.
Puteaux.
Raismes.
Remiremont.
Rethel.
Ricamarie (La).
Riom.
Rive-de-Gier.
Rivesaltes.
Romilly.
Rosendael.
Rotondes (Les).
Roye.
Ruffec.
Saint-Amand-Montrond (Cher).
Saint-Amand-les-Eaux (Nord).
Saint-Calais.
Saint-Chamond.
Saint-Dizier.
St-Florent (P. R.
Saint-Germain-en-Laye.
Saint-Jean-d'Angély.
St-Just-des-Marais (P.R.).
Saint-Laurent-lès-Mâcon.
Saint-Léger-des-Vignes.
Saint-Mandé.
St-Martin-Boulogne (P.R.).
Saint-Martin-des-Champs.
Saint-Maurice (Seine).
St-Ouen.
St-Ouen-l'Aumône.
Saint-Pierre-Quilbignon.
Saint-Pol-sur-Mer.
St-Python.
Saint-Ruf.
Saint-Sauveur.
Saint-Servan.
Saint-Sulpice.
Sainte-Adresse.
Sainte-Savine.
Sanvic.
Sault-lès-Rethel.
Senlis.
Seyne (La).
Solesmes.
Sotteville.
Sous-le-Bois.
Tain.
Tarare.
Tarascon.
Thorigny.
Tonneins.
Toul.
Tournon.
Tréport (Le).
Trouville-sur-Mer.
Unieux.
Vendôme.
Vierzon-Bourgneuf (P. R.).
Vierzon-Village (P. R.).
Villefranche (Rhône).
Villeneuve-sur-Lot.
Villeneuve-sur-Yonne.
Villers-Bretonneux.
Villeurbanne.
Vire.
Vitré.
Vitry-le-François.
Voisinlieu (P.R.).
Wasquehall.
Wattrelos.
Wignehies.
Wimereux (P.R.)
Woincourt.
Yvetot.

EMPRUNTS D'ÉTATS

République Argentine

EMPRUNT 4 0/0 OR 1897-1900

Emission, en 1897, de £ 6.746.031; en 1898, de £ 1.527.778; en 1899, de £ 3.035.736; en 1900, de £ 2.828.515 et, la même année, de £. 2.649.662 de titres 4 %, de £. 20, £. 100, £. 500, et £. 1.000. Le tout en échange et pour rachat d'emprunts de la province de Buenos-Ayres, de la Ville de Buenos-Ayres, des provinces de Santa-Fé, Cordoba et de la Ville de Parana.

Coupons payables les 1er avril et 1er octobre.

Amortissement : depuis janvier 1901 pour les 3 premiers emprunts et janvier 1905 pour les autres, au moyen d'un fonds d'amortissement cumulatif de 1/2 % par an, par rachats si les titres sont cotés au-dessous du pair ou au pair et par tirages dans le cas contraire. Ces derniers devront être opérés en mars s'il y a lieu. Le gouvernement s'est réservé le droit d'accroître les remboursements moyennant un préavis de six mois.

Service des coupons : à Londres, libres de tout impôt argentin, chez MM. Baring Brothers and C°, et à Paris à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £ 10, £ 20, £ 50, £ 100, £ 500. Les négociations se font au change fixe de 25 francs.

Les titres de ces emprunts sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 16 novembre 1903.

1903	plus haut,	80 »	plus bas,	78 30
1904	—	87 70	—	73 65
1905	—	94 40	—	87 »
1906	—	96 »	—	86 50
1907	—	92 10	—	82 25

République Argentine

DETTE INTÉRIEURE CONSOLIDÉE 6 °/₀ DE LA PROVINCE DE BUENOS-AYRES 1re ET 2me SÉRIES

Emission en deux séries d'un emprunt de 29.294.000 piastres argentines, créé en vertu des lois des 14 décembre 1900, 19 juin et 28 décembre 1905.

Intérêt annuel : 6 % payable en piastres trimestriellement les 15 janvier, 15 avril, 15 juillet et 15 octobre de chaque année.

Amortissement : constitué par une allocation annuelle de 1 % du montant initial des emprunts. Cette allocation s'accroit chaque année des intérêts des obligations amorties, de sorte que les emprunts seront complètement amortis au plus tard en 1940.

Quand les titres sont au-dessous du pair, l'amortissement doit s'effectuer par voie de rachat en Bourse.

Garantie : à la garantie de ces emprunts, il a été affecté, comme gage spécial, en outre de l'ensemble des ressources de la Province de Buenos-Ayres, les recettes budgétaires affectées à leur service par les lois qui ont autorisé leur émission: 15 % de l'impôt du Timbre, et l'impôt sur le bétail.

Service financier : Banque de l'Union Parisienne, à Paris; Bankverein Suisse à Bâle, Zurich et Genève, Crédit Anversois à Anvers, Nordeutsche Bank in Hamburg à Hambourg, Banque Labouchère Oyem et C° à Amsterdam.

Coupures : les titres existent en coupures de 50, 100, 500, 1.000 et 5.000 pesos de capital.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 avril 1907 et à terme depuis le 18 mai 1908.

1907 plus haut, 96 50 plus bas, 86 »

République Argentine

EMPRUNT DE LA PROVINCE DE BUENOS-AYRES 3 ET 3 1/2 0/0 OR 1907

Emission par le Gouvernement de la Province de Buenos-Ayres, en vertu d'un engagement en date du 11 décembre 1906, d'un emprunt estimé à environ £ 10.000.000 en obligations de la Dette Publique Provinciale, destiné à annuler par voie d'échange ou de conversion, les cédules, coupons, bons et certificats émis par la Banque Hypothécaire de la Province de Buenos-Ayres.

Intérêt annuel : 3 % pendant les cinq premières années et 3 1/2 % pendant les années suivantes, payable par coupons semestriels les 1er juillet et 2 janvier de chaque année.

Amortissement : l'amortissement n'a pas été fixé pour les dix premières années à dater de l'émission, ensuite amortissement annuel de 1/2 % par voie de rachat ou soumissions si les obligations sont au-dessous du pair, et par tirage au-dessus du pair, avec faculté d'augmenter en tout temps l'amortissement.

Les fonds que la Banque Hypothécaire de la Province a dès maintenant, à sa disposition et ceux qu'elle encaissera, dans l'avenir, de ses débiteurs privés et après déduction des frais d'administration gouvernementale, seront employés pour l'amortissement extraordinaire des obligations, lorsque la circulation de ces dernières atteindra £ 4.400.000.

Garantie : ces obligations sont garanties par les taxes dites *contribution territoriale* et *impôt sur la production* jusqu'à concur-

rence des sommes nécessaires à leur service et resteront exemptes de tous impôts argentins présents ou futurs.

Service financier : chez MM. Baring Brothers and C° Ld à Londres.

Coupures : £ 20, £ 100, £ 500 et £ 1.000 ; les négociations se font au change fixe de 25 francs par £.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme depuis le 17 mai 1907.

1907	plus haut,	64 80	plus bas,	56 80

République des États-Unis du Brésil

EMPRUNT 5 0/0 1895

Emprunt de 7.442.000 livres sterling, autorisé par décret du président de la République du 15 juillet 1895, conformément à la loi du 24 décembre 1894, destiné, à concurrence de 2 millions de livres sterling au remboursement des bons du Trésor datés du 1er janvier 1895.

Emission le 23 juillet 1895, à Bruxelles, au cours de 85 %.

Intérêts : payables semestriellement, au moyen de coupons échéant les 1er février et 1er août, au cours du change de Londres.

Amortissement : au moyen d'un fonds accumulatif de 1 % par an, à employer semestriellement à l'achat d'obligations lorsque le cours sera au-dessous du pair et par tirages au sort lorsque le cours dépassera le pair ; au 1er août 1898 il existait encore £. 7.331.600 en circulation ; le service du remboursement a été suspendu pour 13 ans à partir de cette date.

Le gouvernement s'est réservé le droit de rembourser l'emprunt totalement ou partiellement, à toute époque, moyennant préavis de six mois.

Service des coupons : à Paris, chez MM. de Rothschild, 23, rue Laffitte.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £. 100, £. 500, £. 1.000. Les négociations se font au change fixe de 25,20.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés*, à terme seulement, depuis le 12 février 1896; à terme et au comptant depuis le 3 juin 1898.

1901	plus haut,	86 »	plus bas,	74 »
1902	—	91 »	—	81 40
1903	—	93 50	—	88 35
1904	—	98 05	—	85 »
1905	—	101 95	—	97 62
1906	—	102 80	—	95 »
1907	—	101 30	—	92 10

République des États-Unis du Brésil

EMPRUNT 4 0/0 RESCISION

Emission à diverses dates de 1901 à 1905 d'un capital de 14.605.680 livres 4 % en titres au porteur, en payement du prix de rachat de lignes de chemins de fer.

Coupons payables les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Amortissement : au moyen d'un fonds d'amortissement cumulatif de 1/2 % par an à partir du 1er juillet 1906 par tirages en mars, juin, septembre et décembre de chaque année, si le cours du titre atteint le pair ou le dépasse, par rachats en Bourse dans le cas contraire.

L'emprunt doit être intégralement remboursé le 1er juillet 1962.

Le gouvernement s'est réservé le droit d'accroître les remboursements, après avis donné six mois à l'avance.

Il a été stipulé que la différence entre le montant des garanties accordées aux lignes rachetées et celui du service annuel de l'emprunt, comme les intérêts du fonds d'amortissement de 1/2 %, devront être déposés, par le Gouvernement, en espèces ou en titres, pour le tout être appliqué au rachat ou à l'amortissement selon le mode indiqué plus haut.

Le fonds d'amortissement est placé sous le contrôle d'un délégué du Trésor, de MM. de Rothschild et d'un administrateur d'une banque ayant une succursale au Brésil.

Service des coupons : à Paris, chez MM. de Rothschild, 23, rue Laffitte.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £. 20, £. 100, £. 500, £. 1.000. Les négociations se font au change fixe de 25,20.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 juillet 1903, au comptant et à terme, depuis le 21 septembre 1903.

1903	plus haut,	79	30	plus bas,	75 05
1904	—	85	15	—	70 20
1905	—	92	»	—	83 22
1906	—	93	80	—	83 50
1907	—	86	»	—	79 50

République des États-Unis du Brésil

EMPRUNT 5 0/0 1903

Emission en 1903 et 1905 de £ 8.500.000 5 %.

Amortissement : au moyen d'un fonds d'amortissement cumulatif de **1 1/2** % par an, applicable, par semestre, à des rachats si les titres sont cotés au-dessous du pair et à des tirages dans le cas contraire. Le remboursement doit commencer quand les travaux

de quais de Rio-de-Janeiro seront terminés, mais le gouvernement s'est réservé le droit de rachat total ou partiel, moyennant un préavis de six mois.

Intérêts : payables les 1er mai et novembre à Londres, Amsterdam, Bruxelles, Hambourg et Paris.

Garantie : Cet emprunt est spécialement garanti par le revenu net du port de Rio-de-Janeiro.

Service des coupons : à Paris, chez MM. de Rothschild, 23, rue Laffitte.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £ 100, £ 500, £ 1.000. Les négociations se font au change fixe de 25,20.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, à terme depuis le 21 septembre 1903 et au comptant depuis le 20 avril 1904.

1903	plus haut,	92	60	plus bas	89 65
1904	—	97	80	—	85 »
1905	—	101	60	—	96 90
1906	—	102	90	—	95 40
1907	—	100	»	—	94 »

République des États-Unis du Brésil

(Etat d'Alagoas)

Création, en vertu de la loi du Congrès du 27 octobre 1905, d'un emprunt de 12.500.000 francs, représenté par 25.000 obligations de 500 francs.

Intérêt annuel : 25 francs, payables par coupons semestriels de 12 fr. 50 les 1er janvier et 1er juillet.

Amortissement : au pair en 50 années, au moyen d'un fonds d'amortissement auquel il sera attribué annuellement 1/2 % du montant de l'emprunt. Cet amortissement s'effectue soit par voie de rachat en Bourse, soit par tirage au sort le 5 avril de chaque année à partir du 5 avril 1909, la date du remboursement des titres sortis étant fixée au 1er juillet suivant.

Garantie : Cet emprunt constitue un engagement direct de l'Etat d'Alagoas sur l'ensemble de ses revenus ; en outre, le dit Etat affecte, à titre de garantie réelle et spéciale et par délégation irrévocable, à la sûreté de cette dette, intérêts et amortissement, le produit intégral des recettes provenant des droits d'exportation de l'Etat, et ce, conformément à la loi, par antériorité à tous autres, jusqu'à extinction complète de l'emprunt

Nota. — L'emprunt est libre de tous impôts, charges ou contributions quels qu'ils soient dans l'Etat d'Alagoas, et celui-ci prend à sa charge tous impôts ou taxes, de quelque nature qu'ils soient,

dont les obligations pourraient être ultérieurement grevées par le fait du Gouvernement fédéral des Etats-Unis du Brésil.

Service financier : à Paris, à la Banque Impériale Royale Privilégiée des Pays-Autrichiens, 12, rue du 4-Septembre.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 octobre 1906.

1906	plus haut,	455	»	plus bas,	445 »
1907	—	425	»	—	365 »

République des États-Unis du Brésil

(Etat de l'Amazone)

Création, en vertu de la loi du Congrès du 27 avril 1905, d'un emprunt de 84 millions de francs, représenté par 168.000 obligations de 500 francs chàcune, émises le 10 juillet 1906, à 91 %, soit 455 fr. en France, à Paris et à Marseille, et à l'étranger, en Belgique et en Hollande.

Intérêt annuel : 25 francs, payables par coupons semestriels de 12 fr. 50, les 1er mai et 1er novembre de chaque année.

Amortissement : au pair en cinquante ans, à dater du 1er novembre 1907,. au moyen d'un fond d'amortissement auquel il sera annuellement attribué 1/2 % du montant de l'emprunt.

L'amortissement se fait soit par rachat en Bourse, soit par tirage au sort le 1er juillet de chaque année, depuis le 1er juillet 1907, le remboursement des titres s'effectuant le 1er novembre suivant.

Le gouvernement de l'Amazone s'est interdit pendant dix ans la conversion ou le remboursement anticipé des obligations de cet emprunt.

Garantie : cet emprunt constitue un engagement direct de l'Etat de l'Amazone et est garanti par toutes ses ressources ; le service de l'emprunt est en outre garanti par une délégation sur : 1° le produit de l'impôt des patentes ; 2° le produit de l'impôt sur le caoutchouc, et 3° le produit de l'affermage ou de l'exploitation des tramways et de la lumière électrique de la Ville de Manaos.

NOTA. — L'emprunt est libre de tous impôts, charges ou contributions, quels qu'ils soient, dans l'Etat de l'Amazone. L'Etat prend en outre à sa charge tous impôts ou taxes de quelque nature que ce soit dont les obligations pourraient être grevées ultérieurement en vertu de décisions émanant du Gouvernement fédéral.

Service financier : Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 octobre 1906.

1906	plus haut,	455	»	plus bas,	430 »
1907	—	442	»	—	400 »

République des États-Unis du Brésil

(Etat de Para)

EMPRUNT 5 0/0 1902

Emission, en janvier 1902, par MM. Seligman Brothers, à Londres, au taux de 88 %, d'un emprunt 5 % au capital nominal de 1.450.000 livres.

Coupons payables les 1er janvier et 1er juillet,

Amortissement : en 50 ans, depuis 1903, par tirages annuels ou par rachats en Bourse, en cas de cote au-dessous du pair.

L'Etat de Para peut toujours rembourser, par anticipation, après le 1er janvier 1922.

L'emprunt est garanti par une hypothèque sur les droits de sortie ; il constitue une charge générale sur les revenus de l'Etat, y compris les produits des chemins de fer et des travaux d'amenée d'eau ; il est affranchi de tous impôts de l'Etat de Para présents et à venir.

Service financier : à Paris, Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

Les titres doivent se livrer timbrés,

Coupures : £. 20, £. 50, £. 100, £. 500 et £. 1.000.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 décembre 1903.

1903	plus haut,	435	»	plus bas,	416	»
1904	—	466	»	—	410	»
1905	—	487	»	—	446	»
1906	—	486	»	—	454	»
1907	—	472	»	—	410	»

République des États-Unis du Brésil

(Etat de Parana)

EMPRUNT 5 0/0 OR 1905

Cet emprunt, autorisé par une loi de l'Etat de Parana du 6 avril 1905, est au capital de £. 800.000 ou 20.000.000 de francs ; il est divisé en 37.500 obligations de £. 20 ou 500 francs et 500 obligations de £. 100 ou 2.500 francs chacune.

Coupons payables les 1er avril et 1er octobre.

Amortissement : en cinquante années au moyen d'un fonds d'a-

mortissement cumulatif d'environ 1/2 % du capital nominal, par rachats en Bourse si le cours est au-dessous du pair, par tirages au sort dans le cas contraire. Remboursements de capital et payements d'intérêts exempts de toutes taxes au Brésil.

A toute époque, après le 3 août 1915, le gouvernement s'est réservé le droit de remboursement total ou partiel, moyennant préavis de six mois.

A titre de garantie des intérêts et du capital, le gouvernement a hypothéqué la totalité des droits d'exportation levés, imposés ou recevables par l'Etat de Parana.

Service des coupons : à la Banque Privée Lyon-Marseille et au Comptoir National d'Escompte de Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les obligations de cet emprunt sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 février 1906.

1906	plus haut,	472	»	plus bas,	420 »
1907	—	450	»	—	370 »

République des États-Unis du Brésil

(Etat de Pernambuco)

EMPRUNT 5 0/0 1905

Création par une loi de l'Etat de Pernambuco, du 7 juin 1904, d'un emprunt d'un million de livres sterling ou 25 millions de francs au taux de 5 %. Ledit emprunt émis à Bruxelles et à Anvers les 4 et 5 avril 1905 au taux de 92 % ou 460 francs par obligation de £. 20 ou 500 francs.

Le gouvernement de l'Etat affecte à la garantie de l'emprunt et à son amortissement par premier privilège sur la totalité des recettes provenant des droits d'exportation de l'Etat, et ce, jusqu'à complète extinction du capital nominal de l'emprunt, une annuité de £. 60.000.

Intérêts : payables les 1er janvier et 1er juillet.

Amortissement : en 37 ans par tirages au sort ou par voie de rachat en Bourse si l'obligation est au-dessous du pair ; dans le cas contraire, le tirage annuel aura lieu le 1er décembre et les remboursements s'opéreront le 1er janvier suivant.

Le gouvernement s'est réservé la faculté de rembourser, au pair et par anticipation, tout ou partie de l'emprunt, moyennant un préavis de six mois.

Service des coupons : à Paris ; à la Société Marseillaise.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 avril 1905.

1905	plus haut,	475 50	plus bas,	441	»
1906	—	469 50	—	440	»
1907	—	442 »	—	384	»

République du Chili

EMPRUNT 4 1/2 % OR 1906

Emission par la République du Chili, en vertu des lois des 14 et 21 février 1906 et du décret du 27 mars 1906, d'un emprunt de £ 3.700.000 ou 93.055.000 francs, destinés jusqu'à concurrence de £ 2.200.000 à la construction d'un chemin de fer d'Arica à Alto de la Paz. Le reste doit servir à la construction de digues pour protéger Valparaiso contre les inondations et de canalisations et conduites d'eau pour diverses autres villes.

Intérêt annuel : 4 1/2 % payables par semestre, les 1er avril et 1er octobre de chaque année. L'intérêt et le capital sont exempts de tout impôt présent ou futur pendant toute la durée de l'emprunt.

Amortissement : en 27 ans, par annuités de 2 % du capital nominal primitif, plus les intérêts épargnés. L'amortissement aura lieu par rachats si le cours est au-dessous du pair ; par tirages semestriels en janvier et juillet de chaque année, dans le cas contraire. Le remboursement des titres sortis s'effectue le 1er avril et 1er octobre.

Le Gouvernement chilien s'est réservé le droit d'augmenter l'amortissement à partir du 1er avril 1911 ou de rembourser intégralement en une seule fois le montant des obligations existant encore à cette époque.

Garantie : cet emprunt ne jouit d'aucun gage spécial, il est garanti par les ressources générales de la République du Chili.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas. Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £ 20, £ 100, £ 200 et £ 500. Les négociations se font au change fixe de 25 fr. 15.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme depuis le 10 décembre 1906.

1906	Plus haut,	94,80	Plus bas,	94,40	
1907	—	95,20	—	84,50	

République de Colombie

EMPRUNT 5 0/0 1906

Emission, en vertu de la loi N° 19 en date du 12 avril 1905, d'un emprunt 5 % au capital de £ 300.000, divisé en 15.000 obligations de £ 20 chacune, garanti par une hypothèque sur le *Bogota-Gabana-Railway* et par le Gouvernement de Colombie.

Coupons : payables les 1er juin et 1er décembre de chaque année.

Amortissement : au pair, au moyen d'un fonds formé d'une somme de £ 18.000 par an, c'est-à-dire d'une somme égale à 6 % par an du montant nominal des obligations et sur laquelle sera payé l'intérêt annuel dû sur toutes les obligations en circulation.

Après le premier tirage, le rachat aura lieu semestriellement le 1er février et le 1er août ou les premiers mois suivants, et les obligations à rembourser seront désignées par voie de tirage au sort à faire dans ce mois, le premier devant avoir lieu le 1er août 1907.

Les tirages se feront à Londres dans la maison de banque *London Bank of Mexico and South America, Limited* ou chez l'agent dudit Gouvernement, ayant, à l'époque, la charge du service de l'emprunt, en présence d'un représentant du Gouvernement, d'un notaire public et d'une personne nommée par sir William James Bell Knight et Daniel Breay Ledsam, ou autrement les Trustees en fonctions à l'époque, pour l'exécution du Trust Deed of Poll qui va être immédiatement créé pour compléter la garantie des porteurs des dites obligations. Les numéros des obligations sorties aux tirages seront publiés immédiatement dans deux journaux quotidiens de Londres.

Le dit Gouvernement se réserve le droit, avec l'assentiment des dits Trustees, d'ajourner tout tirage semestriel précité, jusqu'à ce que la somme à tirer de la sorte atteigne le chiffre de £ 10.000, et le droit de racheter des titres sur le marché et aussi celui de rembourser au pair un nombre plus grand ou la totalité des obligations en circulation et ce, à l'une des dates fixées par les présentes pour le remboursement, en accroissant à toute époque le fonds d'amortissement.

L'intérêt des obligations sorties aux tirages cessera de courir le 15 mai ou le 15 novembre, après chaque tirage.

Le Gouvernement ne devra jamais établir aucune taxe ou contribution sur les obligations ou les coupons y annexés.

Service financier : l'intérêt et le remboursement des obligations seront effectués à Londres à la London Bank of Mexico and South America Limited ou chez l'agent du Gouvernement chargé du service de l'emprunt à ce moment.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 30 juin 1906.

1906	plus haut,	455	»	plus bas,	430	»
1907	—	437	»	—	395	»

République de Cuba

EMPRUNT 5 0/0 OR 1904

Emission, en vertu des lois du 27 février 1903 et du 25 janvier 1904, d'un emprunt 5 % or de 35.000.000 de dollars affranchi de tout impôt cubain.

Coupons : payables les 1er mars et septembre de chaque année à New-York, Londres et Francfort.

Amortissement : au pair en 34 ans, à partir de 1910, par voie de tirages annuels ou par voie de rachat si les titres sont cotés au-dessous du pair.

L'Emprunt constitue une dette directe de la République de Cuba ; le payement des intérêts et le remboursement du Capital sont en outre garantis par le prélèvement de 15 % sur les recettes des douanes; ce prélèvement jouit d'un privilège sur toute autre attribution éventuelle des recettes douanières. Le Gouvernement Cubain, qui seul est autorisé à percevoir les droits de douane, s'est engagé à remettre hebdomadairement à Messieurs Speyer et Co à New-York — ou, si ceux-ci le désirent, à la maison désignée comme leur représentant à la Havane (actuellement Messieurs H. Upmann et Co) — les sommes correspondantes jusqu'à concurrence du montant nécessaire au service des intérêts et de l'amortissement ainsi qu'aux frais de l'Emprunt pour l'année en cours ; en outre cette somme devra comprendre les payements mensuels de $ 85.000 mentionnés ci-dessous. Pour le cas où, à n'importe quelle époque, la quote-part de 15 % sur les recettes des douanes, plus les versements mensuels de Dollars or 85.000, ne suffiraient pas au service de l'Emprunt, le Gouvernement Cubain s'est engagé à augmenter cette quote-part de manière que les recettes de onze mois couvrent les besoins de l'année.

Service des coupons : Crédit Lyonnais, Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : $ 500 et $ 1.000. Les négociations se font au change fixe de 5,18 le dollar.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 3 octobre 1904.

1904	plus haut,	104	60	plus bas,	103 05
1905	—	110	»	—	105 05
1906	—	107	50	—	103 50
1907	—	106	»	—	101 »

République de Cuba

EMPRUNT INTÉRIEUR 5 0/0 OR 1905

Emission de 115.000 obligations d'un emprunt de $ 12.000.000, autorisé par la loi du 29 août 1905 de la République de Cuba, représenté par 120.000 obligations 5 % or, de $ 100 chacune, de la monnaie or des Etats-Unis d'Amérique ; devant être remises aux porteurs des « Certificats de l'Armée de libération » en règlement de leur créance.

Intérêt annuel : $ 5 en monnaie or des Etats-Unis d'Amérique, payable par coupons semestriels de $ 2,50, les 28 mai et 28 novembre de chaque année.

Amortissement : fixé chaque année par le Congrès, lors de l'établissement du budget ordinaire, opéré par tirages et destruction des titres amortis.

Négociations : change fixe de 5,18 le $.

Service financier : Banque A. Gans et Cie, 26, rue Laffitte, Paris.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 juillet 1908.

République Dominicaine

EMPRUNT 5 0/0 OR 1908

Emission d'un emprunt de $ 20 millions, garanti par un droit de priorité sur toutes les recettes douanières de la République Dominicaine, sous le contrôle des Etats-Unis d'Amérique.

Amortissement : Cet emprunt devra être amorti le 1er février 1958.

Intérêt annuel : 5 % payable par coupons semestriels les 1er février et 1er août de chaque année, au change fixe de francs 5,175 le $.

Coupures : 1.000, 500, 100 et 50 $.

Les négociations se font par $ 10.000 de capital et multiples au change fixe de 5,175 le $.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés* à terme, depuis le 9 juin 1908.

Royaume d'Espagne

RENTE INTÉRIEURE 4 0/0 PERPÉTUELLE 1882

La loi espagnole du 29 mai 1882 a édicté la conversion de la *Dette* 3 % *consolidée Intérieure* et des obligations de l'Etat pour chemins de fer, en une *Rente perpétuelle* portant, à partir du 1er juillet 1883, un intérêt annuel de 4 % payable par trimestre.

La conversion a été faite dans la proportion nécessaire pour obtenir que l'intérêt à 4 % annuel de la nouvelle Dette représentât 1 75 % de la Dette 3 %, à remettre en équivalence, soit en donnant un capital de 43 75 du 4 % contre 100 de la Dette 3 %.

La Rente Intérieure 4 % Perpétuelle 1882 provient en outre de la conversion de la Dette intérieure 4 % amortissable, à raison de 113 pes. de 4 % perpétuelle contre 100 pes. de 4 % amortissable (lois du 2 août 1899, du 27 mars 1900 et du 28 novembre 1901) ; des obligations hypothécaires de Cuba 6 % 1886, à raison de 120 pes. de 4 % perpétuel contre 100 pes. d'obligations de Cuba (lois du 2 août 1899 et du 27 mars 1900) ; des obligations hypothécaires de Cuba 5 % 1890, à raison de 100 pes. de 4 % perpétuel contre 100 pes. d'obligations de Cuba (lois du 2 août 1899 et du 27 mars 1900) ; des obligations hypothécaires des Philippines, à raison de 127 pes. 50 de 4 % perpétuel contre 100 pes. d'obligations des Philippines Série A (lois du 2 août 1899 et du 27 mars 1900), et de : 83 pes. 25 de 4 % perpétuel contre 100 pes. d'obligations des Philippines Série B (lois du 2 août 1899 et du 27 mars 1900) ; de la Dette extérieure 4 % perpétuelle *non estampillée* (loi du 28 novembre 1901), à raison de 110 pes. de 4 % perpétuelle intérieure contre 100 pes. de Dette 4 % perpétuelle extérieure.

La Dette d'Espagne 4 % perpétuelle se divise en *Dette Intérieure* et *Extérieure*, différant entre elles en ce point important que les coupons de la *Dette Intérieure* n'étant payables qu'à Madrid, le payement s'en fait à Paris, au change du jour sur Madrid, en un mandat à 30 jours de vue sur la Banque d'Espagne à Madrid, délivré par les soins de la Délégation des Finances d'Espagne à Paris et sur présentation des titres, tandis que les coupons de la *Dette Extérieure* sont payés à Paris, par la dite Délégation, au change fixe de 1 franc la peseta.

Le service du payement des intérêts est confié à la Banque d'Espagne, laquelle doit retenir sur les contributions directes la somme nécessaire pour faire face à ce payement.

La cinquième partie au moins des excédents que les budgets successifs pourraient offrir à partir de celui de 1883-1884 doit être affectée nécessairement, une fois leur liquidation faite, à amortir la Dette perpétuelle 4 %.

— *La Dette 4 % perpétuelle Intérieure* est représentée par des titres entièrement libérés et au porteur, divisés comme suit :

Titres de	100	pesetas de capital ou	4	pesetas de rente,	série G
—	200	—	8	—	H
—	500	—	20	—	A
—	2.500	—	100	—	B
—	5.000	—	200	—	C
—	12.500	—	500	—	D
—	25.000	—	1.000	—	E
—	50.000	—	2.000	—	F

Intérêt annuel : 4 %, payables par trimestres, les 1er janvier, avril, juillet et octobre, sous déduction des impôts.

Coupons payables à Paris au cours du change et sous déduction de l'impôt de 20 %, dans les principaux établissements de crédit et à la Délégation des Finances d'Espagne, 20, rue de l'Arcade.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 10 avril 1906.

1906	plus haut,	78,40	plus bas,	71	»
1907	—	76,60	—	69,70	

République d'Haïti

EMPRUNT 1875

Bons de Coupons

Création, en 1880, de 72.353 bons au capital de 100 francs 5 %, mais réduit à 60 francs 5 % destinés à être remis, aux porteurs des obligations de l'Emprunt Domingue contracté en 1875, en échange des coupons échus et impayés du 30 juin 1876 au 31 décembre 1878.

Intérêt annuel : 5 fr. payables par coupons semestriels les 1er janvier et 1er juillet.

Amortissement : à 60 francs par tirages au sort annuels en 37 ans, de 1886 à 1922.

Ces titres ne sont négociables qu'autant qu'ils sont munis de l'estampille : « Convention du 2 septembre 1885, capital converti à 60 francs 5 % ».

Service des coupons : à Paris, au Crédit Industriel et Commercial.

Les bons doivent se livrer timbrés.

Ces bons sont inscrits à la *Cote Desfossés* au comptant.

1901	plus haut,	53 »	plus bas,	43	»
1902	—	54 50	—	44	50
1903	—	48 25	—	25	»
1904	—	46 50	—	35	»
1905	—	56 »	—	41	»
1906	—	48 »	—	35	50
1907	—	42 »	—	37	»

Royaume de Hongrie

EMPRUNT INTÉRIEUR 3 1/2 0/0 1897

Emission de 60 millions de couronnes en titres de 100, 200, 500, 1.000 et 10.000 couronnes, à valoir sur un capital de 86.817.792 couronnes destiné à couvrir des dépenses faites pour les chemins de fer royaux hongrois et à amortir des dettes flottantes.

Emis à Bruxelles le 7 mars 1898 à 98 fr. 20 % intérêt couru compris, pour 100 couronnes, chez M. L. Lambert et à la Banque de Bruxelles. Les obligations délivrées à Bruxelles ont été munies du timbre allemand.

Intérêts : payables les 1er janvier et juillet, exempts de tous droits de timbre, taxes et impôts hongrois présents ou futurs.

Amortissement : en tout temps au pair, sauf préavis de trois mois.

Service des coupons : à Paris, chez MM. de Rothschild frères, 23, rue Laffitte.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : 100, 200, 500, 1.000 et 10.000 couronnes.

Les négociations s'opèrent par 1.750 couronnes de rente ou multiples, au change fixe de 1.05 la couronne.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 12 mars 1900.

1901	plus	haut,	85	50	plus bas,	83	75
1902		—	91	75	—	90	»
1903		—	90	20	seul cours.		
1904		—	95	»	—		
1905		—	90	20	—	87	30
1906		—	88	»	—	83	75
1907		—	85	»	—	79	»

Royaume de Hongrie

EMPRUNT 4 0/0 COURONNE

Sous cette rubrique se négocient indifféremment les titres des emprunts hongrois suivants :

Emprunt 4 % couronnes 1892 d'un montant nominal de 1 milliard 062.000.000 couronnes, destiné à la conversion et au remboursement d'emprunts 5 % argent du royaume de Hongrie et des titres énumérés dans la loi XXI de 1892, sanctionnant le règlement de la Valuta.

Emprunt 4 % couronnes 1900 d'un montant nominal de 120 mil-

lions de couronnes sur lesquels 70 millions de couronnes seulement ont été émis le 23 mai 1900, à 90 20 %.

Emprunt 4 % couronnes 1902 d'un montant nominal de 1 milliard 87.470.000 couronnes destiné au remboursement et à la conversion d'anciens emprunts.

Emprunt 4 % couronnes 1904 d'un montant nominal de 106.384.200 couronnes, faisant suite aux précédentes émissions.

Amortissement : aucune stipulation d'amortissement n'a été faite. Pour les emprunts 1900 et 1902, le ministère des finances s'est réservé le droit de les rembourser en tout ou en partie, au pair, moyennant un préavis de trois mois.

Intérêt annuel : 4 % payables par moitié les 1er juin et 1er décembre, coupons libres de tout impôt hongrois.

Service financier : à Paris, chez MM. de Rothschild frères, 23, rue Laffitte, à Budapest, Vienne, Berlin, Francfort, Hambourg, Amsterdam et Bruxelles.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : kr. 100, kr. 200, kr. 500, kr. 1.000, kr. 2.000, kr. 5.000, kr. 10.000. Les négociations se font au change fixe de 1 fr. 05 la couronne.

Les titres de ces emprunts sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 décembre 1902, et à terme, depuis le 25 mars 1908.

1902	plus	haut,	99 50	plus	bas,	99 35
1903		—	102 50		—	97 50
1904		—	100 70		—	96 »
1905		—	100 »		—	94 35
1906		—	97 90		—	94 »
1907		—	97 »		—	91 30

Royaume d'Italie

RENTE 3 1/2 0/0

La rente consolidée 3 1/2 %, nette d'impôt, a été créée en exécution de la loi du 12 juin 1902 ; elle est destinée principalement à la conversion des obligations 3 % des Chemins Italiens, Victor-Emmanuel, Savone-Acqui, Livournaises (séries C, D' et D²), Lucques-Pistoil 1856-58 et Cavallermaggiore Alexandrie.

Intérêt annuel : 3 1/2 % payable net de tout impôt italien semestriellement (1er janvier, 1er juillet) pour les titres au porteur et les titres mixtes et trimestriellement (1er janvier, 1er avril, 1er juillet, 1er octobre) pour les titres nominatifs.

Conformément aux stipulations inscrites sur les titres ; le paiement des coupons doit être effectué : 1° En Italie par les trésoreries

provinciales ; 2° A l'étranger par les correspondants du Trésor italien, à Berlin, Londres, Paris, Vienne, respectivement en marks, livres sterling, francs et couronnes d'or, au cours du change, avec la monnaie italienne d'or, fixé par décret du ministre du Trésor.

La rente 3 1/2 % est perpétuelle ; elle a été stipulée inconvertible jusqu'au 30 juin 1916.

Service des coupons : chez MM. de Rothschild frères, à la Société générale, etc.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : 100, 200, 500, 1.000, 2.000, 4.000, 10.000 et 20.000 lires de capital pour les inscriptions au porteur et les inscriptions mixtes ; les inscriptions nominatives peuvent être d'un multiple quelconque de 3 lires 50 de rente.

Cette rente est inscrite à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 novembre 1902.

1902	plus haut,	101	20	plus bas,	99	25
1903	—	104	»	—	98	50
1904	—	104	75	—	96	»
1905	—	105	30	—	102	»
1906	—	104	80	—	101	»
1907	—	104	40	—	99	25

États-Unis du Mexique

EMPRUNT INTÉRIEUR 5 0/0

Création, en vertu de la loi du 29 mai 1893 et des décrets des 6 septembre 1894, 10 décembre 1895 et 3 janvier 1898, de cinq séries de 20 millions de pesos mexicains chacune, de l'emprunt amortissable 5 % des Etats-Unis du Mexique.

Coupons payables par semestre, francs d'impôt mexicain, les 1er avril et 1er octobre.

Amortissement : au moyen d'un fonds cumulatif de 1/4 % par tirages semestriels en mars et septembre depuis septembre 1896.

Depuis le 1er janvier 1900, le gouvernement peut, soit augmenter l'amortissement, soit rembourser le montant intégral de l'emprunt. Dans ce dernier cas, la décision doit être publiée trois mois à l'avance.

La première série comprend seulement des titres de 5.000 piastres. Les quatre séries suivantes sont divisées en obligations d'un capital de 100, 500 et 1.000 piastres.

Les livraisons s'opèrent indifféremment, à Paris, en titres de l'une ou l'autre des séries. Les négociations à terme se font sur un capital

de 10.000 piastres ou 2.000 livres, soit au change de 5 francs la piastre.

Service des coupons : à Paris, au Crédit Lyonnais, à la Société Générale, etc. Les coupons se payent au change fixé par le Ministre des Finances du Mexique, dans l'intervalle des quinze premiers jours d'avril et octobre de leur échéance.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £ 20, £ 100, £ 200, £ 1.000. Les négociations se font au change fixe de 25 francs.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 24 janvier 1899, à terme et au comptant depuis le 29 mars 1899.

1901	plus haut,	44 80	plus bas,	41 50
1902	—	43 80	—	37 60
1903	—	44 20	—	37 90
1904	—	51 80	—	41 50
1905	—	54 20	—	50 35
1906	—	55 75	—	51 20
1907	—	54 60	—	49 50

Etats-Unis du Mexique

EMPRUNT 3 0/0 INTÉRIEUR

Emission, à diverses dates, d'un capital de 48.476.975 piastres.

Intérêt annuel : 3 % payable, sans déduction d'impôts mexicains, à Mexico, Londres, Paris et Francfort les 30 juin et 31 décembre de chaque année, en argent.

Il n'est point indiqué de conditions d'amortissement pour cet emprunt, mais les titres en sont stipulés susceptibles d'être donnés en paiement au gouvernement, pour prix de concessions, de terres domaniales etc...

Service financier : à Paris, au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : £ 20, £ 100, £ 150, £ 200, £ 250, £ 500, £ 1.000. Les négociations se font au change fixe de 25 francs.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 24 novembre 1904.

1904	plus haut,	37 »	plus bas,	33 45
1905	—	37 10	—	32 95
1906	—	44 »	—	35 »
1907	—	39 60	—	31 60

Etats-Unis du Mexique

EMPRUNT EXTÉRIEUR 5 0/0 OR 1899

Création en 1899, d'un emprunt extérieur consolidé or, 5 %, au capital de 22.700.000 livres sterling.

Coupons payables en or, les 1er janvier, avril, juillet et octobre de chaque année, à Londres, Berlin, Francfort, Amsterdam et New-York.

Amortissement : au moyen d'un fonds d'amortissement de 62 centièmes pour cent du capital, dans un délai qui expirera le 1er janvier 1945. Cet amortissement est appliqué à des rachats en juin et décembre, si le cours est au-dessous du pair; à des tirages aux mêmes dates, pour remboursement en janvier et juillet suivant, si le cours dépasse le pair. A partir de juillet 1909, le montant des rachats ou tirages peut être augmenté et la totalité de l'emprunt appelée au remboursement, sur avis donné trois mois à l'avance.

A la garantie de l'emprunt, sont affectés 62 % des droits d'entrée et de sortie de Mexico ; ces droits sont recouvrés au moyen de la vente de certificats de douane par la Banque Nationale du Mexique et transmis directement à M. Bleichröder, à Berlin. Le gouvernement mexicain s'est engagé à maintenir un écart de 10 % au delà du montant de chaque paiement trimestriel. En cas d'insuffisance, il doit la couvrir quinze jours avant l'échéance.

Les titres de cet emprunt doivent se livrer timbrés.

Coupures : £ 20, £ 100, £ 200, £ 500 et £ 1.000. Les négociations se font au change fixe de 25 20.

Ces titres sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 avril 1904.

1904	plus haut,	105 50	plus bas,	100 »
1905	—	106 30	—	104 25
1906	—	105 40	—	100 25
1907	—	104 80	—	99 25

Royaume de Norvège

(Banque hypothécaire)

EMPRUNT 3 1/2 0/0

Obligations 3 1/2 % créées d'après la loi du 18 septembre 1851, formant un montant de kr. 107.598.400 remboursables au pair en 60 ans au moyen de tirages semestriels ayant lieu les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Elles ont été émises par la Banque hypothécaire pour le Royaume de Norvège, société anonyme Norvégienne autorisée par res-

crit royal du 9 septembre 1851, au capital de 17.500.000 couronnes, ayant le privilège d'émettre en Norvège des obligations ou lettres de gages.

Siège social : à Christiania.

Obligations — Les obligations 3 1/2 % ci-après sont admises aux négociations en coulisse, au comptant.

Série II, de 1885, de 300.000.000 couronnes, extinction en 1946.
Série III, de 1886, de 27.998.400 couronnes, extinction en 1947.
Série IV, de 1887, de 12.000.000 de couronnes, extinction en 1948.
Série V, de 1889, de 5.200.000 couronnes, extinction en 1949.
Série VI, de 1891, de 6.000.000 de couronnes, extinction en 1952.
Emission de 1892 de 4.400.000 couronnes, extinction en 1953.
Emission de 1895 de 12.000.000 de couronnes, extinction en 1956.
Emission de 1898 de 10.000.000 de couronnes, extinction en 1859. Cette émission est inconvertible avant 1908.

Coupons payables les 1er janvier et 1er juillet.

Service des coupons : à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas et au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : kr. 4.000, kr. 2.000, kr. 400. Les négociations se font en % sur le prix de 360 couronnes pour 500 francs ou 72 couronnes pour 100 francs, soit au change fixe de 1 fr. 40 la couronne.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 juillet 1903.

1903	plus	haut, 95 »	plus	bas, 91	50
1904	—	97 30	—	88	»
1905	—	95 60	—	91	»
1906	—	93 85	—	90	»
1907	—	92 50	—	85	»

Royaume de Roumanie

EMPRUNT 5 0/0 AMORTISSABLE 1903

Emission en vertu de la loi du 9/22 janvier 1903, pour le remboursement et la conversion des Bons du Trésor de 1899, d'un emprunt 5 % amortissable, au capital de 185 millions de lei ou francs.

Amortissement : en 40 ans, par tirages semestriels à opérer les 1er mars et 1er septembre de chaque année, dont le premier a été effectué le 1er septembre 1903. Remboursement trois mois après la date du tirage, l'emprunt ne peut pas être appelé à un remboursement anticipé avant le 1er mars 1913.

Coupons payables les 1er juin et 1er décembre de chaque année, à Berlin, Hambourg, Bruxelles et Paris.

Service financier : à Paris, au Comptoir d'Escompte, à la Banque de Paris et des Pays-Bas et à la Société Générale.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : Unités, 2, 5 et 10.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 juin 1903:

1903	plus haut,	101 70	plus bas,	98 50
1904	—	101 75	—	91 25
1905	—	105 80	—	99 50
1096	—	104 80	—	100 40
1907	—	103 50	—	98 »

Royaume de Serbie

LOTS SERBES 3 0/0

(Intérêt réduit à 2 0/0)

Emprunt de 33 millions de francs émis et daté du 1er juillet 1881, divisé en 330.000 obligations de 100 fr. chacune, à l'intérêt de 5 % payable le 1/13 janvier de chaque année ; cet intérêt a été réduit à 2 % à partir du coupon de janvier 1896, ensuite, les coupons, y compris celui au 14 janvier 1901, ont été payés par 2 francs.

Amortissement : en 50 ans, finissant en 1931. Les remboursements à 100 fr. ou au-dessus ont lieu un mois après chaque tirage.

Divisé en 6.600 séries de 50 numéros chacune.

Les tirages s'opèrent dans les conditions suivantes pour la période non encore courue :

De 1901 à mai 1911, trois tirages par an, janvier, mai et septembre, comportant chacun 1 remboursement à 80.000, 1 à 8.000, 1 à 4.500, 2 à 1.000, 3 à 500 et 2 à 275 fr.

De septembre 1911 à janvier 1921, un tirage en septembre 1911, ensuite deux par an, en janvier et juillet, comportant chacun 1 remboursement à 65.000, 1 à 10.000, 1 à 4.500, 1 à 1.250, 43 à 350 fr.

De janvier 1922 à janvier 1931, un tirage en janvier comportant 1 remboursement à 50.000 fr., 1 à 10.000, 1 à 5.000, 1 à 2.500, 3 à 2.000 et 3 à 350 fr.

De plus, chacun des tirages comprend un nombre progressif de remboursements à 100 fr. Tous les remboursements sont opérés un mois après chaque tirage.

Service financier : officieux à Paris, à la succursale de la Banque des Pays autrichiens.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	87	»	plus bas,	75	»
1902	—	93	»	—	78	»
1903	—	93	»	—	85	»
1904	—	101	50	—	80	»
1905	—	110	»	—	93	50
1906	—	110	»	—	96	25
1907	—	106	»	—	94	»

Royaume de Serbie

(Société serbe de la Croix-Rouge)

Emprunt de 20 millions de francs or, autorisé par décret du Gouvernement Royal de Serbie en date du 7/20 janvier 1907. Cet emprunt divisé en 1 million d'obligations à primes d'une valeur nominale de 20 francs or, a été émis par la Société serbe de la Croix-Rouge.

Amortissement : ces obligations ne portent pas intérêt mais sont remboursables par tirages, en 75 années, du 1er/14 juillet 1907 au 1er/14 septembre 1981, à un prix variant de 22 francs au minimum, à 50 francs au maximum. En outre, pendant la période d'amortissement, il est remboursé chaque année un certain nombre d'obligations avec des lots variant de 1.000 francs à 200.000 fr.

Chaque obligation est munie d'un talon portant le même numéro que l'obligation ; ce talon, donnant droit à tous les tirages de primes, sera conservé par le porteur, même en cas d'amortissement de l'obligation, mais sera retiré contre la remise du lot gagné. Inversement, les obligations dont les numéros seront sortis au tirage des primes resteront la propriété du porteur jusqu'à leur amortissement.

Voici la liste complète des tirages de primes avec les lots qui sont affectés à chacun d'eux.

1909. — 2/15 janvier : 1 à 100.000, 1 à 10.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.
1er/14 avril : 1 à 150.000, 1 à 15.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.
1er/14 juillet : 1 à 100.000, 1 à 10.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.
1er/14 octobre : 1 à 150.000, 1 à 15.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.

1910. — 2/15 janvier : 1 à 100.000, 1 à 10.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.
1er/14 avril : 1 à 120.000, 1 à 10.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.
1er/14 juillet : 1 à 100.000, 1 à 10.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.
1er/14 octobre : 1 à 100.000, 1 à 10.000, 10 à 1.000, 20 à 200, 100 à 50.

1911-1918. — 2/15 janvier : 1 à 40.000, 1 à 1.000, 2 à 500, 5 à 200, 20 à 50.
1er/14 mai : 1 à 100.000, 1 à 1.000, 2 à 500, 5 à 200, 20 à 50.
1er/14 septembre : 1 à 30.000, 1 à 1.000, 2 à 500, 5 à 200, 20 à 50.

1919-1981. — 2/15 janvier : 1 à 25.000, 1 à 1.000, 2 à 500, 5 à 200, 20 à 50.
1er/14 mai : 1 à 100.000, 1 à 1.000, 2 à 500, 5 à 200, 20 à 50.
1er/14 septembre : 1 à 25.000, 1 à 1.000, 2 à 500, 5 à 200, 20 à 50.

Garantie : l'emprunt est garanti par un fonds d'amortissement et un fonds de réserve en Rente serbe 4 % 1895.

Service financier : à la Banque Fédérale de Genève.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 août 1907.

1907 plus haut, 25 25 plus bas, 23 »

Royaume de Suède (Banque hypothécaire)

EMPRUNT 3 1/2 0/0

Emission en avril 1886 d'un emprunt de 72 millions de marks allemands ou 64 millions de couronnes, en obligations 3 1/2 0/0 de 300 marks.

Garanties : à la garantie de cet emprunt sont affectés les biens hypothéqués, le capital de la Banque et ses réserves.

Amortissement : au pair, en 75 ans, à partir de 1888 par tirages au sort annuels ayant lieu en août, pour le remboursement s'effectuer le 1er novembre suivant. La Banque s'est réservé le droit, à partir de 1900, d'augmenter les tirages annuels ou d'anticiper le remboursement total à condition de prévenir 6 mois à l'avance.

Intérêt : 3 1/2 % payable par coupons semestriels les 1er mai et 1er novembre de chaque année.

Service Financier : chez MM. Erlanger et Lohuc, banquiers à Francfort-sur-Mein et MM. Bethmann frères, banquiers, à la Nordeutsche Bank, à Hambourg, à la Berliner Handels Gesellschaft et chez MM. Mendelsohn et Cie, à Berlin.

Coupures : 300, 600, 1.500, 3.000 et 4.500 marks. Les négociations se font au change fixe de 1 fr. 25 le mark.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Gouvernement du Transvaal

EMPRUNT 3 0/0 1903

Emission au pair, en mai 1903, d'un capital de 30 millions de livres sterling, sur un montant autorisé de 35 millions de livres sterling, garanti par la Grande Bretagne. Le service de cet emprunt constitue la première charge à prélever sur les revenus du Transvaal.

Coupons payables les 1er mai et novembre.

Amortissement : en 50 ans, au moyen d'un fonds d'amortissement cumulatif de 1 % par an applicable à des rachats si le titre est au-dessous du pair et, dans le cas contraire, employé à des placements sous la direction de trustees. Le gouvernement s'est réservé le droit de remboursement anticipé à toute date après le 1er mai 1923, moyennant un préavis de six mois.

Coupures : £ 100, £ 200, £ 500 et £ 1.000. Les négociations se font au change fixe de 25 fr. 20.

Service financier : à Londres, à la Banque d'Angleterre.
Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 11 mai 1903.

1903	plus haut,	102	50	plus bas,	97 85
1904	—	99	80	—	95 »
1905	—	100	40	—	87 30
1906	—	102	50	—	99 »
1907	—	98	95	—	92 45

Etats-Unis du Vénézuela

EMPRUNT 6 0/0 INTÉRIEUR 1896

Création, en vertu d'une loi du 13 avril 1896, d'un emprunt de 65 millions de bolivars dénommé : Dette nationale intérieure consolidée.

A cette dette est attribué un intérêt annuel de 6 % et un amortissement annuel de 1 %.

L'intérêt se paye au moyen de coupons mensuels de 1/2 % l'un, dont le dernier détaché est celui de juin 1898.

Amortissement : par enchères mensuelles de rachat, effectuées à Caracas, devant le Conseil de la Dette publique : ce service est suspendu depuis le mois de juin 1898.

Par décret du 1er janvier 1906, les porteurs de cet emprunt ont la faculté d'échanger leurs titres contre des titres de la nouvelle *Dette nationale intérieure consolidée* 3 % (Voir ci-après, la notice concernant cet emprunt.)

Coupures : 500, 1.000, 1.500, 2.000, 2.500, 5.000, 10.000, 15.000, 20.000 et 25.000 bolivars. Les négociations se font au change fixe de 1 fr. le bolivar.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés*, au comptant.

1901	plus	haut,	31	»	plus	bas,	16 »
1902		—	26	50	—		18 50
1903		—	31	»	—		20 »
1904		—	30	»	—		20 »
1905		—	38	»	—		26 »
1906		—	33	»	—		24 »
1907		—	31	»	—		25 »

États-Unis du Vénézuéla

EMPRUNT INTÉRIEUR 3 %

Les titres de cet emprunt proviennent de la conversion de l'ancienne Dette Intérieure Consolidée 6 % (voir la notice précédente concernant cet emprunt), suivant décret du Président de la République des Etats-Unis du Vénézuéla, en date du 1er janvier 1906

Au paiement de cette nouvelle Dette Nationale Intérieure Consolidée 3 % est affecté intégralement le produit du revenu des liqueurs, réservé exclusivement à ce service.

Un pour cent du montant de cette Dette est affecté à son amortissement qui s'effectuera par rachats semestriels ayant lieu la première quinzaine de janvier et de juillet.

La Junta de Crédit Public ne payant, à Caracas, les coupons de cette dette que du 1er au 8 de chaque mois, il est nécessaire de les détacher un mois d'avance.

En conséquence, les livraisons doivent se faire avec le coupon suivant le mois échu détaché, qui appartient au vendeur.

Coupures : 500, 1.000, 1.500, 2.000, 2.500, 5.000, 10.000, 15.000, 20.000 et 25.000 bolivars. Les négociations se font au change fixe de 1 fr. le bolivar.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 avril 1907.

1907 plus haut, 31 » plus bas, 20 50

Etats-Unis du Vénézuéla

DETTE DIPLOMATIQUE 3 0/0 1905

Suivant accord intervenu le 7 juin 1905 entre le Comité des Porteurs anglais, la Disconto Gesellschaft et l'Agent financier du Gouvernement vénézuélien, ratifié ensuite par le Congrès vénézuélien le 10 juillet 1905, les dettes 3 % extérieure 1881 et 5 % Disconto 1896 ont été converties en une nouvelle Dette diplomatique 3 % 1905 et les intérêts arriérés de ces dettes ont été payés en titres de la nouvelle dette.

Le Comptoir d'Escompte et la Banque de Paris et des Pays-Bas ont été chargés d'effectuer cette conversion à Paris.

L'échange peut se faire depuis le 27 juillet 1905 et s'effectuer pendant 23 ans pour les titres et pendant 8 ans pour les intérêts arriérés des dettes 3 % 1881 et 5 % 1896.

Capital nominal primitif de la nouvelle Dette : 132.049.925 bolivars ou 5.229.700 liv. st.

Coupons payables en or, sans retenue, les 1er janvier et juillet de chaque année : en livres st. à Londres, en marks à Berlin, au cours du change sur Londres, en bolivars or au Vénézuéla.

Amortissement devant s'effectuer en 47 annuités égales de 209.188 liv. st. ou 5.281.997 bolivars or, pour le service des intérêts et de l'amortissement, par voie de tirages, rachats ou soumissions, suivant que les cours seront au-dessus ou au-dessous du pair.

Les tirages seront effectués à Londres les 1er juin et décembre de chaque année, les titres sortis seront remboursés les 1er juillet et janvier suivants. Les listes de tirages seront publiées dans les journaux anglais et allemands.

La prescription est de 5 ans pour le paiement des intérêts et de 20 ans pour le remboursement des titres amortis.

D'après l'article 21 du contrat du 7 juin 1905, en dehors des ressources générales de l'Etat, « la Dette Diplomatique, émission 1905 », sera en outre garantie par une attribution irrévocable et préférentielle de 25 % sur les droits de douanes ordinaires.

Il est néanmoins entendu que, jusqu'au paiement total des engagements, auxquels 30 % des revenus des Douanes, de la Guayra et Puerto-Cabello, sont réservés, en vertu des protocoles signés à Washington, le 13 février 1903, il sera attribué à la Dette Diplomatique de 1905, comme substitution temporaire aux 25 % des droits de douanes ordinaires, 60 % des droits de douanes ordinaires de tous les autres ports du Vénézuéla.

Coupures : 20, 100, 500 liv. st. ou 505, 2.525, 12.625 bolivars or. Les négociations se font au change fixe de 25 20.

Service des coupons : chez MM. Merzbach, 68, rue de la Chaussée-d'Antin.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 6 septembre 1905.

1905	plus haut,	55	»	plus bas,	52	»
1906	—	56	»	—	48	»
1907	—	49	10	—	44	60

BANQUE DE L'UNION PARISIENNE

Société Anonyme

CAPITAL : 60 MILLIONS DE FRANCS

5-7, rue Chauchat et 14, rue Le Peletier

PARIS

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM.

L. VILLARS, *président*, 5, avenue de l'Alma.
E. DREUX, *vice-président*, 16, avenue Friedland.
Frédéric MALLET, *vice-président*, 33, rue de Miromesnil.
Baron BAEYENS, *gouverneur de la Société générale de Belgique, administrateur*, 139, avenue Louise, à *Bruxelles*.
Marquis de FRONDEVILLE, *administrateur*, 13, rue Daru.
Georges HEINE, *administrateur*, 21, avenue Hoche.
Maurice HOTTINGUER, *administrateur*, 11, rue Murillo.
Gustave MIRABAUD, *administrateur*, 44, avenue de Villers.

MM.

Théodore MORIN, *administrateur*, 50, avenue du Trocadéro.
André de NEUFLIZE, *administrateur*, 11*bis*, rue Dumont-d'Urville.
Marquis de REVERSEAUX, 14 *bis*, avenue du Trocadéro.
Philippe VERNES, *administrateur*, 30, avenue de Messine.
P. BARBÉ, *directeur*, 5, rue Magdebourg.
J. COURCELLE, *sous-directeur*, 164, boulevard Haussmann.
E. DERRUA, *sous-directeur*, 56, rue Maubeuge.
O. LUSTGARTEN, *sous-directeur*, 71, boulevard Malesherbes.

LA BANQUE DE L'UNION PARISIENNE

reçoit les dépôts d'argent, à vue, à 3 mois, à 6 mois et au delà

Prêts sur Titres. — Ordres de Bourse.

Souscriptions.

Paiement de Coupons. — Garde de Titres.

Production et Représentation aux Faillites.

Garantie contre les Risques

du Remboursement des Titres cotés au-dessus du pair

(*Demander la Notice explicative*).

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Mis à la disposition du public de 9 h. du matin á 5 h. 1/2 du soir, au tarif suivant :

	Par mois	Par année		Par mois	Par année
1re dimension . . .	»	20 fr.	5e dimension	5 fr.	50 fr.
2e dimension, Haut.	»	25 fr.	6e dimension	6 fr.	60 fr.
2e dimension, Bas. .	»	30 fr.	7e dimension	15 fr.	150 fr.
3e dimension	»	30 fr.	8e dimension	30 fr.	300 fr.
4e dimension	4 fr.	40 fr.			

EMPRUNTS DE VILLES

Ville d'Anvers

EMPRUNT DE 1887

Emprunt de 183.440.000 francs divisé en 1.834.400 obligations de 100 francs au porteur, productives d'un intérêt annuel de 2 fr. 50 payable le 2 janvier de chaque année, et dont le remboursement anticipatif peut être imposé par la Ville depuis le 1er janvier 1908.

Ces obligations, datées du 15 juillet 1887, sont, pour le numérotage, divisées en séries de 25 titres chacune.

Amortissement : en 90 ans depuis le 1er juillet 1887, à 110 francs au minimum. Le payement des obligations sorties a lieu le 1er juillet qui suit le tirage, sans fraction de coupons.

En outre des remboursements à 110 francs six tirages, opérés les 10 juillet, septembre, novembre, janvier, mars et mai, pendant les 24 premières années, et 4 tirages les 10 juillet, octobre, janvier et avril pendant les 66 dernières années, doivent servir à des remboursements au-dessus de cette somme, savoir :

De 1903 à 1911 : le 10 juillet 1 à 150.000 francs, 1 à 2.500 francs, 1 à 1.000 francs, 2 à 500 francs et 20 à 150 francs ; en septembre, novembre, mars et mai 1 à 10.000 francs; en janvier 1 à 25.000 francs plus, à chacun de ces tirages : 1 à 1.000 francs, 1 à 500 francs, 2 à 250 francs et 20 à 150 francs.

De 1911 à 1976 : en juillet 1 à 150.000 francs, en octobre, janvier et avril 1 à 10.000 francs, plus à chacun de ces quatre tirages : 1 à 1.000 francs, 1 à 500 francs, 2 à 250 francs et 20 à 150 francs.

Service des coupons à Anvers et Bruxelles.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	115	plus bas,	104
1902	—	114	—	106
1903	—	112	—	105
1904	—	112	—	104
1905	—	113	—	105
1906	—	111	—	103
1907	—	105 50	—	100

Ville de Christiania

Emission, le 9 septembre 1897, de 55.000 obligations libérées et au porteur, remboursables à 360 couronnes, soit 500 francs en trente-huit ans (1899-1937) par voie de tirages au sort semestriels avec faculté de racheter des titres au-dessous du pair.

Intérêt annuel : 3 %, soit 15 fr. payables par coupons semestriels

de conversion par la suite, la Ville s'est engagée à avertir ses créanciers trois mois auparavant.

Service des coupons et remboursement à Stockholm, Copenhague, et Paris, au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 29 décembre 1897.

1901	plus haut,	446	plus bas,	403	50
1902	—	462	—	427	50
1903	—	460	—	430	
1904	—	449	—	405	
1905	—	455	—	425	
1906	—	445 50	—	421	
1907	—	433	—	418	

Ville de Copenhague

EMPRUNT 1902

Emission en 1902 par la Ville de Copenhague, d'un emprunt de Kr. 20.023.200 ou 27.810.000 francs, divisé en 55.620 obligations de Kr. 360 ou 500 francs chacune.

Intérêt : 3 1/2 % payable par coupons semestriels les 15 mai et 15 novembre.

Amortissement : en 50 ans par voie de tirage au sort à dater du 15 mai 1904. La Ville de Copenhague se réserve le droit d'augmenter, à partir de 1912, la quotité des titres à amortir ou d'appeler le solde de l'emprunt au remboursement, moyennant préavis de trois mois avant un terme d'échéance.

Service Financier : Crédit Lyonnais et Banque de Paris et des Pays-Bas.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Ville de Florence

EMPRUNT 3 0/0

Création, en vertu d'un décret royal du 10 avril 1880, d'un capital de 54 millions de lires en rente 3 %, destiné à la liquidation de la dette de la ville de Florence.

Cette rente est amortissable en 118 semestres, du 1er semestre de 1880 jusqu'au 1er semestre de 1930.

Les tirages ont lieu les 1er février et 1er août et les remboursements les 1er avril et 1er octobre.

Coupons : payables, à raison de 1 1/2 % par semestre, les 1er avril et 1er octobre de chaque année, sous déduction de l'impôt sur la richesse mobilière (20 %), à la Caisse Communale de Florence.

Coupures : 100, 200, 500, 1.000, 2.000, 3.000, 5.000, 10.000 et 30.000 lires de capital.

Service des coupons : à Paris, au cours, chez MM. A. Propper et Cie, 5, rue Saint-Georges.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés* au comptant :

1901 plus haut, 66 » plus bas, 60 »
1902 pas de cours.
1903 70 » seul cours.
1904 pas de cours.
1905 plus haut, 79 » plus bas 70 »
1906 — 75 50 — 75 »
1907 pas de cours.

Canton de Fribourg

EMPRUNT DE 1902

Création, en vertu d'un décret du Grand Conseil du 29 novembre 1902, de 500.000 obligations de quinze francs chacune.

Remboursement trois mois après chaque tirage des numéros; tirage des numéros un mois après chaque tirage de séries.

Les remboursements minimum s'opèreront : par 17 fr. de 1903 à 1912 inclus, par 18 fr. de 1913 à 1922, par 19 fr. de 1923 à 1932, par 20 fr. de 1933 à 1942, par 21 fr. de 1943 à 1952, par 22 fr. de 1953 à 1957, par 23 fr. de 1958 à 1962; par 24 fr. de 1963 à 1965, par 25 fr. en 1966, par 26 fr. en 1967.

De 1908 à 1912, tirage du 15 mai : 1 à 40.000, 1 à 3.000, 1 à 1.000, 10 à 100, 50 à 50, 937 à 17; tirage du 15 novembre: 1 à 20.000, 1 à 2.500, 1 à 1.500, 10 à 100, 50 à 50, 937 à 17.

De 1913 à 1922, tirage du 15 mai : 1 à 25.000, 1 à 2.500, 1 à 500, 10 à 50, 52 à 40, 935 à 18; tirage du 15 novembre : 1 à 18.000, 1 à 2.500, 1 à 500, 10 à 50, 52 à 40, 1935 à 18.

De 1923 à 1932, tirage du 15 mai : 1 à 20.000, 1 à 2.000, 4 à 250, 51 à 25, 1943 à 29 ; tirage du 15 novembre : 1 à 15.000, 1 à 1.500, 4 à 250, 51 à 30, 1943 à 19.

De 1933 à 1942 : tirage du 15 mai : 1 à 20.000, 1 à 2.000, 4 à 250, 51 à 50, 1.943 à 20; tirage du 15 novembre : 1 à 15.000, 1 à 1.500, 4 à 250, 51 à 30, 2.943 à 20.

De 1943 à 1952 : 1 à 20.000, 1 à 2.000, 4 à 250, 51 à 50, 2.943 à 21 ; tirage du 15 novembre : 1 à 15.000, 1 à 1.500, 4 à 250; 51 à 50, 2.943 à 21.

De 1953 à 1957, tirage du 15 mai : 1 à 20.000, 1 à 2.500, 10 à 500, 10 à 250, 10 à 100, 7.468 à 22; tirage du 15 novembre : 1 à 18.000, 1 à 2.000, 6 à 250, 10 à 100, 14 à 50, 7.468 à 22.

De 1958 à 1962, tirage du 15 mai : 1 à 20.000, 1 à 2.500, 10 à 500, 10 à 250, 10 à 100, 9.968 à 23; tirage du 15 novembre : 1 à 18.000, 1 à 2.000, 6 à 250, 10 à 100, 14 à 50, 9.968 à 23.

De 1963 à 1965, tirage du 15 mai : 1 à 20.000, 1 à 2.500, 10 à 500, 10 à 250, 10 à 100, 12.468 à 24; tirage du 15 novembre : 1 à 18.000, 1 à 2.000, 6 à 250, 10 à 100, 14 à 50, 12.468 à 24.

En 1966, tirage du 15 mai : 1 à 80.000, 1 à 30.000, 10 à 500, 10 à 250, 10 à 100, 12.468 à 25 ; tirage du 15 novembre : 1 à 60.000, 1 à 23.000, 6 à 250, 10 à 100, 14 à 50, 12.468 à 25.

En 1967, tirage du 15 mai : 1 à 200.000, 1 à 25.000, 10 à 500, 10 à 250, 10 à 100,, 12.468 à 26; tirage du 15 novembre : 1 à 50.000, 1 à 20.000 6 à 250, 10 à 100, 14 à 50, 12.468 à 26.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 1er mars 1904.

1904	plus haut,	17	50	plus bas, 14	»
1905	—	20	»	— 14	50
1906	—	21	»	— 13	»
1907	—	19	»	— 16	»

Canton de Fribourg

EMPRUNT 1861

Emprunt autorisé par le Grand Conseil en date du 18 juin 1860 représenté par 400.000 obligations libérées, au porteur, de 15 francs chacune, émises en avril 1861 à 12 fr. 50 réparties en 8.000 séries de 50 titres, remboursables en 53 ans (1862-1914) par voie de tirages au sort, ayant lieu, pour les séries, les 15 avril et 15 octobre et, pour les numéros, les 15 mai et 15 novembre.

Remboursements des obligations sorties les 15 août et 15 février.

Ces titres ne rapportent aucun intérêt, mais ils ont droit à des remboursements par tirages, lesquels se comportent comme suit jusqu'à l'extinction de l'emprunt, en 1914:

Le 15 novembre : 1 à 32.000 fr., 1 à 4.000 fr., 1 à 1.000 fr., 5 à 250 fr., 16 à 125 fr., 30 à 75 fr., 45 à 50 fr., et 2.300 à 24 fr. Le 15 mai : 1 à 16.000 fr., 1 à 2.000 fr., 1 à 1.000 fr., 6 à 250 fr., 16 à 125 fr., 30 à 75 fr., 45 à 50 fr., et 3.050 à 24 francs.

Les obligations sorties au-dessous de 50 francs sont remboursables :

Jusqu'au 15 mai 1909 par 26 francs
Jusqu'au 15 mai 1911 par 27 francs
Jusqu'au 15 mai 1912 par 28 francs
Jusqu'au 15 mai 1913 par 29 francs
Jusqu'au 15 mai 1914 par 30 francs

Service des remboursements : à Paris, au Comptoir national d'Escompte.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	36	plus bas,	25
1902	—	47	—	30
1903	—	45	—	36
1904	—	47 50	—	40
1905	—	43	—	38
1906	—	45	—	35 50
1907	—	39	seul cours	

Ville de Fribourg

EMPRUNT 1878

Emission en 1879, au prix de 12 francs, de 270.000 obligations dites hypothécaires, libérées et au porteur, de 10 francs chacune, ne jouissant d'aucun intérêt, remboursables en 60 années (de 1879 à 1938) au minimum de 13 à 21 francs, au maximum de 1.800 à 45.000 francs par voie de tirages ayant lieu, pour les séries les 15 février et août, et pour les numéros les 15 mars et septembre de chaque année.

Remboursement des titres sortis quatre mois après chaque tirage.

Les tirages encore à opérer se comportent comme suit :

1908 à 1913, mars : 1 à 10.000, 4 à 50, 6 à 40, 10 à 35, 1.429 à 16 fr.; septembre : 1 à 15.000, 6 à 100, 3 à 50, 5 à 40, 1.485 à 16 fr.

1914 à 1917, mars : 1 à 10.000, 1 à 1.000, 4 à 200, 10 à 80, 24 à 50, 2.060 à 17 fr. ; septembre : 1 à 14.000, 3 à 500, 30 à 50, 10 à 40, 2.356 à 17 fr.

1918, mars : 1 à 20.000, 1 à 1.500, 20 à 40, 50 à 30, 1.828 à 17 fr. ; septembre, 2 à 5.000, 1 à 1.000, 2 à 500, 5 à 50, 10 à 30, 1.580 à 17 fr.

1919 à 1921, mars : 1 à 12.000, 1 à 1.000, 3 à 400, 5 à 200, 10 à 80, 5 à 40, 1975 à 17 fr.; septembre, 1 à 6.000, 2 à 1.000, 2 à 500, 5 à 200, 10 à 60, 5 à 40, 2.475 à 17 fr.

1922, mars : 2 à 15.000, 10 à 400, 5 à 200, 3 à 100, 2.980 à 18 fr.; septembre : 1 à 12.000, 2 à 1.000, 1 à 500, 6 à 100, 5 à 50, 5 à 40, 3.180 à 18 fr.

1923, mars : 1 à 8.000, 4 à 350, 10 à 200, 5 à 100, 5 à 50, 25 à 40. 3.000 à 18 fr.

1924, mars : 10 à 1.200, 40 à 100, 50 à 50, 100 à 40, 50 à 30, 3.000 à 18 fr.; septembre : 10 à 1.000, 2 à 800, 5 à 400, 3 à 300, 10 à 100, 10 à 50, 3.260 à 18 fr.

1925 à 1928, mars : 1 à 13.000, 8 à 500, 6 à 300, 5 à 200, 5 à 100, 25 à 50, 3.250 à 19 fr.; septembre, 1 à 15.000, 4 à 1.000, 5 à 400, 4 à 300, 2 à 200, 4 à 100, 5 à 50, 3.475 à 19 fr.

1929, 1930, mars : 5 à 1.400, 1 à 1.200, 4 à 400, 5 à 100, 5 à 50, 3.980 à 19 fr. ; septembre : 1 à 30.000, 1 à 1.000, 3 à 500, 4 à 400, 6 à 300, 10 à 100, 5 à 50, 3.570 à 19 fr.

1931, 1932, mars : 1 à 16.000, 1 à 1.000, 6 à 250, 7 à 100, 5 à 60,

4.880 à 19 fr. ; septembre : 1 à 20.000, 1 à 1.000, 4 à 200, 9 à 100, 5 à 50, 4.980 à 19 fr.

1933, 1934, mars : 10 à 16.000, 1 à 1.000, 2 à 500, 17 à 50, 5.970 à 19 fr ; septembre : 1 à 15.000, 1 à 2.000, 3 à 400, 5 à 300, 5 à 200, 5 à 100, 5 à 50, 6.175 à 19 fr.

1935, mars : 1 à 25.000, 1 à 2.000, 11 à 200, 10 à 150, 10 à 100, 10 à 50, 4.057 à 20 fr. ; septembre : 1 à 16.000, 3 à 400, 4 à 200, 20 à 80, 2 à 50, 4.470 à 20 fr.

1936, mars : 1 à 20.000, 2 à 700, 2 à 500, 5 à 300, 10 à 100, 4.780 à 20 fr. ; septembre : 2 à 6.000, 3 à 1.000, 5 à 300, 5 à 60, 10 à 50, 4.975 à 20 fr.

1937, mars : 1 à 18.000, 2 à 600, 2 à 500, 5 à 400, 10 à 300, 30 à 100, 5.950 à 21 fr ; septembre : 1 à 19.000, 1 à 1.000, 3 à 400, 5 à 100, 6.690 à 21 fr.

1938, mars : 1 à 45.000, 2 à 2.000, 4 à 600, 3 à 400, 20 à 100, 10 à 50, 8.160 à 21 fr. ; septembre: 1 à 40.000, 2 à 1.000, 4 à 300, 3 à 100, 5 à 80, 10 à 50, 11.525 à 21 fr.

Service des remboursements : à la Caisse Communale, à Fribourg.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	18	»	plus bas,	13 50
1902	—	19	»	—	14 50
1903	—	18	»	—	13 50
1904	—	21	»	—	14 »
1905	—	16	50	—	13 50
1906	—	22	»	—	13 »
1907	—	21	»	—	15 »

Ville de Helsingfors

EMPRUNT 1902

Emission le 1er décembre 1902 d'un emprunt de 8 millions de marks finlandais ou 8 millions de francs, divisé en 16.000 obligations de 500 marks finlandais ou 500 francs.

Intérêt annuel : 4 % payable par coupons semestriels de 10 francs chacun, les 1er juin et 1er décembre de chaque année.

Amortissement : au pair, en 56 ans par tirages au sort annuels effectués en juin à partir de 1903 ; pour le remboursement avoir lieu le 1er décembre suivant. La ville de Helsingfors s'interdit de rembourser ou de convertir ledit emprunt avant le 1er décembre 1912 et prend à sa charge tous les impôts finlandais qui pourraient frapper les coupons ou les obligations.

Service Financier : Banque Privée à Lyon.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Ville de Liège

EMPRUNT 1853

Création de 90.000 obligations libérées, au porteur, émises en 1853 à 80 francs, jouissance du 1er mai 1853, rapportant un intérêt annuel de 2 francs, payable en une seule fois le 1er mai de chaque année, amortissables à 100 francs par voie de tirages au sort ayant lieu le 31 août, de 1853 à 1918. Remboursement le 1er décembre suivant.

L'intérêt cesse de courir à partir du 1er mai qui précède le tirage.

Le premier numéro sorti à chaque tirage a droit à la somme suivante : les années impaires pour finir en 1913, 60.000 francs, et les années paires, pour finir en 1914, 50.000 francs ; en 1915, le 1er numéro sorti aura droit à 50.000 francs ; aux tirages de 1916, 1917 et 1918, toutes les obligations sorties seront remboursables à 100 fr.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant :

1901	plus haut,	100 »	seul cours.		
1902	—	107 »	plus bas,	94	»
1903	—	105 »	—	93	»
1904	—	108 50	—	96	»
1905	—	110 »	—	98	»
1906	—	107 50	—	100	»
1907	—	105 »	—	98	»

Ville de Liège

EMPRUNT 1897

Emprunt voté par le Conseil communal le 11 octobre 1897 et approuvé par arrêté royal du 30 octobre 1897.

Création, en décembre 1897, de 842.225 obligations entièrement libérées le 15 juillet 1898, remboursables à 100 fr. ou au-dessus en quatre-vingt-dix ans au moyen de tirages au sort conformément au tableau d'amortissement, jouissant d'un intérêt annuel de 2 fr. payable le 1er mars de chaque année.

D'octobre 1905 à août 1913, quatre tirages par an.

20 octobre		20 janvier et 20 juillet		20 avril	
1 à	150.000 fr.	1 à	10.000 fr.	1 à	50.000 fr.
1 —	1.000	1 —	1.000	1 —	1.000
1 —	500	1 —	500	1 —	500
2 —	250	2 —	250	2 —	250
20 —	150	2 —	150	20 —	150

D'octobre 1913 à août 1987, quatre tirages par an.

20 octobre		20 janv., 20 avril, 20 juil.	
1 à	100.000 fr.	1 à	10.000 fr.
4 —	200	4 —	200
5 —	150	5 —	150
15 —	125	15 —	125

Remboursement des obligations sorties le 1er septembre qui suit le tirage : les coupons non échus seront attachés, les manquants seront déduits lors du remboursement ; il ne sera pas bonifié de fraction de coupon.

La Ville s'interdit pendant vingt ans de procéder à un remboursement anticipatif des obligations.

Service des coupons et amortissement : à la Caisse Municipale, à Liège.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 janvier 1898.

1901	plus haut,	98	»	plus bas,	80	»
1902	—	99	»	—	82	»
1903	—	101	»	—	90	»
1904	—	100	»	—	90	»
1905	—	100	»	—	90	»
1906	—	96	50	—	84	»
1907	—	90	»	—	67	»

Ville de Madrid

EMPRUNT 1868

Emission en janvier 1869, à 60 francs l'une, de 425.000 obligations actuellement libérées et au porteur, productives d'un intérêt de 3 pesetas-papier par an, payable en une seule fois, en janvier de chaque année.

Les intérêts sur les obligations sorties aux tirages sont payés jusqu'à l'échéance précédant le tirage.

Les obligations sorties au pair sont exemptes d'impôt, celles remboursées avec primes sont frappées d'un impôt de 1 %. Les coupons sont grevés d'un impôt de 4 %.

Le paiement régulier des 78 annuités est garanti par la Ville sur tous ses revenus directs ou indirects, propriétés, terrains et autres valeurs mobilières ou immobilières.

Lesdites obligations, amortissables de 1869 à 1938 au moyen de tirages semestriels, 1er janvier et juillet, pour remboursement aux mêmes dates.

Tirages de 1894 à 1913, le 1er janvier : 1 obligation à 40.000 pesetas, 2 à 1.000, 5 à 500, 10 à 300 et 22 à 200. Le 1er juillet : 1 à 20.000 pesetas, 2 à 1.000, 5 à 500, 10 à 250 et 22 à 150.

De 1914 à 1923, le 1er janvier : 1 obligation à 70.000 pesetas, 3 à 1.000, 6 à 500, 10 à 300 et 20 à 200. Le 1er juillet : 1 à 20.000 pesetas, 3 à 1.000, 5 à 500, 10 à 300 et 21 à 200.

De 1924 à 1933, le 1er janvier : 1 obligation à 100.000 pesetas, 2 à 1.000, 5 à 500, 10 à 300 et 22 à 200. Le 1er juillet : 1 à 24.000 pesetas et les autres comme en janvier.

De 1934 à 1936, le 1er janvier : 1 obligation à 100.000 pesetas, 2 à 2.000, 5 à 1.000, 10 à 500, et 24 à 200. Le 1er juillet : La 1re obligation à 50.000 pesetas et les autres lots comme en janvier.

De 1937 à 1938, le 1er janvier : 1 obligation à 250.000 pesetas, 2 à 2.000, 3 à 1.000, 10 à 300 et 24 à 200. Le 1er juillet : la 1re obligation à 50.000 pesetas et les autres comme en janvier.

NOTA. — Les tirages s'opèrent à leurs dates et les coupons se détachent à leur échéance, mais les payements, sans être virtuellement suspendus, n'ont lieu que fort irrégulièrement, pendant un court délai, et avec un très long retard sur les échéances convenues.

Service financier : à la Caisse Municipale, à Madrid.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant et à terme.

1901	plus haut,	45	plus bas,	35	50
1902	—	54	—	41	75
1903	—	51	—	45	50
1904	—	55	—	49	75
1905	—	58	—	53	»
1906	—	67	—	54	50
1907	—	67	—	57	»

Ville de Milan

EMPRUNT DE 1861

Emission à 36 francs en septembre 1861, de 400.000 obligations, libérées, au porteur, de 45 lire chacune, divisées en 8.000 séries de 50 titres ne donnant droit à aucun intérêt, mais remboursables en 55 années (1862-1916) par voie de tirages au sort.

Il y a deux tirages par an, les 1er juillet et 1er janvier, donnant lieu à remboursement les 2 janvier et 2 juillet suivants.

De 1907 à 1911, le 1er janvier : 1 obligation à 50.000 lire, 2 à 1.000 3 à 500, 5 à 250, 8 à 200, 10 à 100, 45 à 60 et 3.726 à 50. Le 1er juillet: 20 à 1.000, 2 à 500, 3 à 400, 4 à 300, 7 à 150, 11 à 100, 45 à 60 et 4.308 à 50.

Aux tirages de janvier 76 séries, à ceux de juillet 88 séries.

De 1912 à 1916, le 1er janvier : 1 obligation à 100.000 lire, 1 à 4.000, 2 à 1.000, 4 à 400, 6 à 200, 8 à 150, 12 à 100 et 2.316 à 60. Le 1er juillet : 25 à 1.000, 3 à 500, 4 à 400, 5 à 300, 8 à 200, 10 à 150, 11 à 100 et 3.434 à 60.

Aux tirages de janvier 47 séries, à ceux de juillet 70 séries.

Tous les payements se font en papier-monnaie italien.

Service des remboursements : à la Caisse Municipale, à Milan.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	49	plus bas,	37	
1902	—	53	—	45	
1903	—	61	—	45	50
1904	—	55	—	43	
1905	—	66	—	48	50
1906	—	70	—	57	
1907	—	67	—	56	

Ville de Milan

EMPRUNT DE 1866

Emission, à divers prix, de 750.000 obligations libérées au porteur de 10 lire chacune, divisées en 7.500 séries de 100 titres, ne donnant droit à aucun intérêt, mais remboursables en 55 années (1866-1921) les 15 juin et décembre, par tirages au sort ayant lieu avant ces dates.

Jusqu'en 1921 les tirages sont semestriels, les 16 mars et 16 septembre, pour les remboursements avoir lieu les 15 juin et 15 décembre qui suivent chaque tirage.

L'amortissement devant être complet en 1921, chaque tirage donne un nombre suffisant d'obligations. Le minimum de remboursement de chacune d'elles est de 10 lire et le maximum varie de 10.000 à 100.000 lire.

Les tirages donnent lieu aux remboursements suivants : le 16 mars : 1 à 50.000 lire, 1 à 1.000, 1 à 500, 5 à 100, 8 à 50, 26 à 20 et 4.458 à 10. — Le 16 septembre, 1 à 10.000, les autres lots comme en mars, sauf qu'il est remboursé 14.958 obligations à 10 lire.

Service des remboursements : à la Caisse Municipale, à Milan, en papier-monnaie italien.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	14		plus bas,	9	
1902	—	14		—	10	
1903	—	16	50	—	11	50
1904	—	16	50	—	12	25
1905	—	17		—	13	
1906	—	16	50	—	12	
1907	—	17	»	—	10	

Ville de Moscou 1908

Emprunt de 12.199.875 roubles ou 32.533.000 francs ou £ 1 million 290.992, autorisé par décisions du Conseil des Ministres, sanctionnées par l'Empereur de Russie les 11 avril et 1er juillet 1908, et divisé en 65.066 obligations 5 % de 187 R. 50 ou 500 francs, émises à 94.25 %

Intérêt annuel : 25 fr. nets, payable par coupons semestriels de R. 4.68 3/4, ou Fr. 12.50 ou £ 0.9.11, aux échéances des 1/14 mars et 1/14 septembre de chaque année, le coupon n° 1 à l'échéance du 1/14 mars 1909.

Amortissement : en 49 années par tirages au sort annuels ayant lieu le 1/14 juin de chaque année, à Moscou, conformément au

tableau d'amortissement, le premier tirage devant s'effectuer le 1/14 juin 1909. La ville se réserve le droit, à partir du 1/14 septembre 1918, d'augmenter les amortissements annuels ou de rembourser tout ou partie des titres restant en circulation.

Service financier : à Paris, au Crédit Lyonnais.

Les titres existent en unités.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 septembre 1908.

Ville de Naples

Création, en vertu de la loi du 17 mai 1881 et du décret royal du 14 septembre même année, d'un emprunt de 86.953.310 lire italiennes, portant intérêt à 5 % l'an, garanti par le gouvernement royal italien, les intérêts payables dans le royaume et à l'étranger aux mêmes conditions que ceux de la rente italienne.

Titres de 100, 200, 500 ou 1.000 lire de capital, produisant 5, 10, 25 ou 50 lire de rente, payables au moyen de coupons semestriels à l'échéance des 1er janvier et juillet de chaque année.

Amortissement : en 99 ans, à partir de 1881, au moyen de tirages semestriels qui ont lieu les 1er juin et 1er décembre, pour le remboursement s'opérer les 1er juillet et janvier suivants.

Service des coupons et remboursements : à Paris, au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les titres de cette rente sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	91	50	plus bas,	78
1902	—	90		seul cours.	
1903	—	102		plus bas,	97 50
1904	—	102	50	—	94 50
1905	—	102	50	—	99
1906	—	103	»	—	98
1907	—	101	»	—	98 25

Ville d'Odessa

EMPRUNT 4 1/2 1903

Emission, en vertu du décret rendu en Comité des ministres, le 28 novembre/11 décembre 1902, d'un emprunt 4 1/2 % de 10 millions de roubles, divisé en obligations de 100, 500, 1.000 et 5.000 roubles.

Coupons payables par semestres les 1/14 mars et 1/14 septembre de chaque année sous déduction de l'impôt russe sur les valeurs mobilières.

Amortissement : en 52 ans, à partir du 1/14 septembre 1903, par tirages effectués les 1/14 juin et 1/14 décembre de chaque année, le 1er tirage ayant eu lieu le 1/14 juin 1903, pour remboursement au pair les 1/14 septembre et 1/14 mars suivant le tirage.

Sous réserve d'un préavis de six mois, la municipalité a toujours le droit de comprendre, dans un tirage, un nombre d'obligations supérieur à celui stipulé ou d'appeler au remboursement la totalité de l'emprunt.

Service des coupons et remboursements : officieusement à Paris, au Crédit Lyonnais et Banque Russe pour le commerce étranger, 7, rue du Helder.

Les obligations de cet emprunt sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 mai 1905.

1905	plus haut,	260		plus bas,	182
1906	—	220		—	176
1907	—	216	50	—	188

Ville de Para

EMPRUNT DE LA MUNICIPALITÉ DE PARA (BELEM) 5 % OR 1906

Emission, en vertu d'une décision du Conseil Municipal de la Ville de Para, en date du 16 août 1906, d'un emprunt de £ 600.000 ou Frcs. 15.000.000 divisé en obligations de £ 100 et £ 20, destiné à des travaux d'utilité publique.

Intérêt : 5 % payables en or au change fixe de 25 francs la livre sterling, en deux coupons semestriels les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Amortissement : en 50 années, au moyen d'un fonds constitué à raison d'environ 1/2 % par an sur le capital nominal total, par voie de tirage au sort ou de rachats en Bourse si les obligations sont au-dessous du pair. Les tirages ont lieu à Londres, en octobre de chaque année, depuis 1908, pour le remboursement avoir lieu le 1er janvier suivant.

La Municipalité de Para s'est réservé le droit de rembourser anticipativement tout ou partie de l'emprunt, au pair, après préavis de six mois.

Les coupons et le remboursement des titres amortis sont exempts de tout impôt au Brésil.

Garantie : à la garantie de cet emprunt, la Municipalité de Para a affecté, par hypothéque spéciale, le solde de ses revenus après service de son emprunt de £ 1.000.000, 1905.

Service financier : à Londres, à la London and Brazilian Bank ; à Bruxelles, à la succursale de la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les titres de cet emprunt sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant. depuis le 29 décembre 1906.

1907	plus haut,	470		plus bas,	360

Ville de Saint-Pétersbourg

EMPRUNT 4 1/2 0/0 1902

Création d'obligations d'un capital nominal d'ensemble 30 millions de roubles, ou 80 millions de francs, emprunt destiné à l'exécution de travaux publics.

Intérêt annuel : 4 1/2 % ou 22 francs 50 par obligation, payable semestriellement les 2/15 avril et 2/15 octobre, sous déduction de l'impôt russe de 5 %.

Amortissement : en 67 ans, par tirages annuels à opérer le 2/15 juillet de chaque année, à partir de 1903, pour remboursement le 2/15 octobre suivant.

Coupures : d'un capital nominal de 500, 1.000 et 5.000 francs, soit de 1, 2 et 10 obligations.

Service des coupons et remboursements : à Paris, au Crédit Lyonnais, et à la Banque Russe pour le Commerce Etranger.

Cet emprunt est inscrit à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 octobre 1903.

1903	plus haut,	515	plus bas,	505
1904	—	512	—	445
1905	—	492	—	395
1906	—	460	—	350
1907	—	428	—	378

Ville de Saint-Pétersbourg

EMPRUNT 5 0/0 1906

Emprunt de 39.000.000 roubles, soit 104.000.000 francs divisé en 208.000 obligations de roubles 187.50 ou francs 500, autorisé par décisions du Comité des Ministres, sanctionnées par l'Empereur le 30 mai 1903 et le 3 juillet 1903, et émises à 435 francs par titre.

Intérêt annuel : 25 francs payables, sous déduction des taxes russes sur le revenu des valeurs mobilières, par coupons semestriels échéant le 15 mai et le 15 novembre de chaque année.

Amortissement : au pair, en 62 ans, par annuités égales au moyen de tirages au sort, effectués le 2/15 août de chaque année à Saint-Pétersbourg. La Ville s'est réservée le droit d'augmenter, à partir du 15 mai 1923, les amortissements annuels ou de rembourser la totalité des titres de l'emprunt restant en circulation.

Le premier tirage doit s'effectuer le 15 août 1909 et le premier remboursement le 15 novembre de la même année.

Service financier : Crédit Lyonnais.

Les obligations de cet emprunt sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 29 avril 1908.

Ville de Stockholm (1908)

Création, en vertu des autorisations des 22 avril 1907 et 7 janvier 1908, sanctionnées par S. M. le Roi de Suède, les 28 juin 1907 et 31 janvier 1908, d'un emprunt de 61.944.500 fr., représenté par 123.889 obligations de 500 fr. 4 %, émises à 495 francs.

Intérêt : annuel, 20 francs, payable par coupons semestriels de 10 francs, les 15 février et 15 août de chaque année.

Amortissement : en 40 ans, du 15 février 1908 au 15 février 1948, par tirages au sort annuels, sous réserve pour la ville de Stockholm de procéder à l'amortissement par rachats au-dessous du pair. L'emprunt est inconvertible pendant les dix premières années, soit jusqu'au 15 février 1918.

La ville de Stockholm prend à sa charge tous les impôts présents et futurs en Suède, et s'engage à payer pendant la durée de l'emprunt les taxes fiscales françaises.

La prescription des coupons non présentés à leur échéance sera de dix ans, et, celle des obligations sorties au tirage, de trente ans.

Service financier : Crédit Lyonnais.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 mars 1908.

Ville de Varsovie

EMPRUNT 4 1/2 1903

Emission, en vertu d'un décret rendu en Conseil des ministres le 1/13 juin 1903, d'un emprunt de 33 millions de roubles, 4 1/2 %, divisé en obligations de 100, 300, 500 et 1.000 roubles.

Coupons payables par semestres les 1/14 avril et 1/14 octobre de chaque année, sous déduction de l'impôt russe sur les valeurs mobilières.

Amortissement : en 67 ans. Toutefois, pendant les cinq premières années, à compter du 1/14 janvier 1904, il n'y aura pas d'amortissement. A partir du 2/15 janvier 1909 (premier tirage) il sera effectué un tirage d'amortissement chaque semestre, pour remboursement trois mois après la date du dit tirage.

Sous réserve d'un préavis de six mois, mais non avant le 1/14 octobre 1915, la municipalité a toujours le droit de comprendre, dans un tirage, un nombre d'obligations supérieur à celui stipulé ou d'appeler au remboursement la totalité de l'emprunt.

Service des coupons et remboursements : à la Caisse Municipale de la ville de Varsovie ; en Russie, dans les Agences du Crédit Lyonnais et dans les succursales de la Banque du Commerce de Varso-

vie ; aux Agences du Crédit Lyonnais en France, à Genève et à Bruxelles ; à Berlin, à la Deutsche Bank.

Coupures : 100, 300, 500 et 1.000 roubles.

Les obligations de cet emprunt sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 20 mai 1905.

1905	plus haut,	255	plus bas,	184
1906	—	220	—	178
1907	—	210	—	189

Ville de Venise

EMPRUNT 1869

Emission, à divers prix, de 390.000 obligations libérées et au porteur de 30 lires chacune, divisées en 15.600 séries de 25 titres, ne donnant droit à aucun intérêt, mais remboursables en 50 années (de 1869 à 1919) par voie de tirages au sort.

Deux tirages par an, les 30 juin et 31 décembre, donnant lieu à remboursement les 1er novembre et 1er mai. A chacun de ces tirages, il sort un tel nombre d'obligations, que toutes devront être amorties en 1919 ; le minimum pour chacune d'elles est de 30 lire tandis que le maximum oscille de 10.000 lire à 100.000 lire.

Du 31 décembre 1907 au 30 juin 1918 : en décembre, 1 obligation à 20.000 lires, 1 à 500, 3 à 250, 12 à 100, 28 à 50 et 4.705 à 30. — En juin : 1 à 10.000, 1 à 500, 3 à 150, 8 à 100, 32 à 50 et 5.055 à 30.

Pour les 2 tirages ; 394 séries, 9.850 obligations.

Le 31 décembre 1918 : 1 obligation à 100.000 lires, 1 à 2.000, 3 à 250, 20 à 100, 55 à 50 et 1.925 à 30.

Le 30 juin 1919, 1 obligation à 32.000 lires, 1 à 2.000, 3 à 1.000, 15 à 100, 55 à 50 et 4.125 à 30.

Pour les 2 tirages : 248 séries, 6.200 obligations.

Service des remboursements : sous déduction de l'impôt et d'une commission, et au change du papier-monnaie italien, officieusement chez M. S. Propper, 5, rue Saint-Georges.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	35	plus bas,	21
1902	—	38 50	—	12
1903	—	36	—	30
1904	—	39	—	30
1905	—	36	—	30
1906	—	35	—	29
1907	—	35	—	30

Ville de Vienne

EMPRUNT 4 0/0 1902

Emission, en vertu de la résolution du Conseil municipal du 27 décembre 1901 et de la loi du pays de la Basse-Autriche du 20 février 1902, d'un emprunt de 285 millions de couronnes, soit 299.250.000 fr.

Le dit emprunt est productif d'un intérêt de 4 % payable par semestres, les 2 janvier et 1er juillet de chaque année. Il est divisé en 300.000 obligations d'une valeur nominale de 400 couronnes ou 420 francs chacune.

Amortissement : en 90 années au plus, au moyen de tirages effectués six mois avant la date de remboursement indiquée au tableau d'amortissement imprimé au dos du titre. A partir du 1er janvier 1912, la Ville a le droit d'accroître le nombre des obligations à amortir d'après le tableau, comme d'appeler au remboursement la totalité de l'emprunt, sous préavis de trois mois avant une échéance semestrielle de coupons.

Le capital et les intérêts sont payables sans aucune retenue d'impôts autrichiens présents ou futurs, sur le pied de 105 francs pour 100 couronnes à Vienne, Berlin, Francfort, Paris, Lyon, Amsterdam, Bruxelles, Zurich, Bâle, Genève, Londres et New-York.

Service des coupons et remboursements : à Paris, au Crédit Lyonnais et à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les obligations de cet emprunt sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 juin 1905.

1905	plus haut,	426	plus bas,	420
1906	—	428 50	—	417
1907	—	421	—	408

Ville de Zurich

EMPRUNT 3 1/2 0/0 1894

Création, le 7 avril 1894, d'un emprunt de 15 millions de francs divisé en 200 séries de 100 obligations de 500 francs et 50 séries de 100 obligations de 1.000 francs l'une.

Intérêt annuel : 3 1/2 % payable par semestres échéant les 31 mai et 30 novembre de chaque année.

Amortissement : en 39 ans, à partir de 1895, par tirages de séries

en mai pour remboursement le 30 novembre suivant. Droit de remboursement anticipé de tout ou partie de l'emprunt, depuis 1901.

Service des coupons : à Paris, à la Banque Suisse et Française. Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces titres sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 octobre 1894.

1901	plus	haut,	505	plus	bas,	470
1902		—	520		—	485
1903		—	518 50		—	485
1904		—	510		—	485
1905		—	510		—	489
1906		—	510		—	470
1907		—	510		—	465

LE

MOUVEMENT FINANCIER

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Paraissant le Samedi

G. ROBINSON, banquier

Directeur

ABONNEMENTS :

	UN AN	SIX MOIS		UN AN	SIX MOIS
FRANCE. . .	**4** fr.	**2** fr. **50**	ETRANGER. .	**6** fr.	**3** fr. **50**

Les Abonnements partent du 1er de chaque mois

ON S'ABONNE :

1° Sans frais dans tous les bureaux de poste ;

2° En adressant à l'Administration du Journal le montant en mandats-poste ou en bons de poste.

Adresse télégraphique : NOSNIBOR-PARIS

TÉLÉPHONE 116-92

Bureaux : 9, Rue Le Peletier, PARIS

ASSURANCES

Compagnie l'Assurance Hypothécaire

Société anonyme française d'assurances à primes fixes, définitivement constituée le 15 novembre 1900.

Objet : garantir le remboursement intégral ou partiel des prêts hypothécaires, suivant que ces prêts auront été assurés en totalité ou en partie.

Siège social : 8, boulevard Montmartre, Paris.

Durée : 99 ans, du 15 novembre 1900.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 fr. chacune. Le capital peut être porté à 15 millions. Il existe en outre 5.000 parts de fondateurs, lesquelles ont été attribuées à MM. Mariette et Bioche en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, possédant chacun 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : au plus tard en juin. Une voix par 5 actions, maximum 10 voix. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 20 % pour constitution d'un fonds de réserve ; 5 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil ; 50 % aux actionnaires ; 40 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. d'Allemagne, Chavot, de Bonardi du Menil, P.-L. Mariette, P. Bioche.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 août 1906.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	33.000	5
1902	»	»	165.000	5
1903	»	»	215.000	5
1904	»	»	49.000	5
1905	»	»	94.000	5
1906	108	100	78.000	5
1907	110	105	63.000	5

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr,	c.
Caisse espèces, titres et valeurs en dépôt	285.186	67	Capital	1.000.000	»
Actionnaires (capital non versé)	542.250	»	Créditeurs divers	106.709	64
Mobilier	14.452	25	Profits et pertes	63.264	39
Loyer d'avance et Cie Edison	5.280	»	Primes à recevoir en 1908 et années suivantes	682.761	43
Débiteurs divers	177.659	11			
Frais de 1er établissement	145.146	»			
Primes à recevoir en 1908 et années suivantes	682.761	43			
	1.852.735	46		1.852.735	46

L'Avenir National

COMPAGNIE ANONYME

D'ASSURANCES ET DE RÉASSURANCES A PRIMES FIXES

Société anonyme française, définitivement constituée le 17 juin 1900, modifiée le 31 juillet 1901, 24 juillet 1902, 25 octobre 1905, 25 octobre 1906 et 10 juin 1907.

Objet : Les opérations d'assurances, de réassurances, et de co-assurances contre l'incendie, la mortalité des animaux, les accidents individuels, le bris des glaces, les accidents de chevaux et voitures et la grêle. La Société pourra aussi : 1° se substituer par voie d'achat ou autrement dans les profits et risques de toutes polices, contrats ou engagements de toutes sociétés d'assurances ou d'épargne, existantes ou en liquidation, qui consentiraient à céder tout ou partie de leur portefeuille et même de leur actif ; 2° se charger par traité à forfait, des frais et dépenses d'administration de toutes sociétés d'assurances mutuelles ou à primes ; 3° reprendre et gérer le portefeuille de toutes autres sociétés mutuelles et à primes ; 4° enfin, faire toutes opérations se rattachant aux assurances, réassurances et co-assurances.

Siège social : 25, rue Vital-Carles, à Bordeaux (Gironde).

Durée : 99 ans, du 27 juin 1900.

Capital social : à l'origine 100.000 francs, divisé en mille actions de cent francs, porté, par décisions d'Assemblées extraordinaires du 31 juillet 1901, à 500.000 francs, du 24 juillet 1902, à 1.000.000 fr.; du 25 octobre 1905, à 1.200.000 fr.; du 25 octobre 1906, à 1.400.000 fr. et du 10 juin 1907, à 1.600.000 fr., son chiffre actuel, représenté par 16.000 actions de 100 francs.

Il a été créé, en outre des actions, 2.500 parts de fondateur ; chaque souscripteur d'une action pour le capital initial a reçu une part de fondateur ; les 1.500 autres parts, ont été mises à la disposition du fondateur, M. Auger, pour rémunérer les auxiliaires qui ont prêté leur concours à la constitution de la Société.

Conseil d'administration : trois à douze membres, **propriétaires** de 10 actions chacun, et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix pour dix actions, maximum des voix comme actionnaire dix voix, comme mandataire cinq voix. Dépôt des actions au porteur dix jours à l'avance, les actionnaires nominatifs doivent être inscrits sur les registres de la Société, trente jours au moins à l'avance.

Répartition des bénéfices : A titre d'intérêt il sera servi aux actionnaires, chaque année, 5 % du capital versé. Les intérêts en cas d'augmentation du capital social et durant la période des nouvelles émissions, seront compris dans les frais généraux annuels.

Sur les produits nets, après déduction de l'intérêt aux actions, il est prélevé : 1° 20 % pour la réserve légale ; 2° une somme à déterminer par le Conseil d'administration, qui servira à indemniser ledit Conseil et la direction ; elle ne pourra excéder 15 % des bénéfices nets. Sur le surplus 80 % aux actionnaires et 20 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Pellefigue, de Soubiran de Campaigno, Bertin, Laurans, P. Barrière, A. Auger, L. Presseq.

RÉPARTITIONS

5 % du montant libéré sur chaque action, intérêts payés en juillet.

Les actions libérées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 juillet 1900.

1901	plus haut,	110 »	plus bas,	100 »
1902	—	111 50	seul cours.	
1903	—	pas de cours.		
1904	—	pas de cours.		
1905	—	104 50	plus bas,	104 25
1906	—	105 »	—	100 »
1907	—	100	seul cours.	

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
En caisse et en banque. . . .	11.852 60	Capital.	1.600.000 »
Agences générales, organisation, commissions escomptées.	198.977 55	Créditeurs divers	140.000 »
Immeuble, mobilier, matériel.	248.483 05	Intérêts non réclamés.	39.511 35
Obligations diverses.	16.092 30	Sinistres à régler	30.681 85
Commissions escomptées . . .	126 432 30	Portefeuille général des primes	3.262.086 55
Primes à recevoir.	91.927 25		
Portefeuille général des primes	3.262.086 55		
Solde de 1er établissement. . .	1.116.428 15		
	5.072.279 75		5.072.279 75

La Fondiaria

COMPAGNIA ITALIANA DI ASSICURAZIONI A PREMIO FISSO CONTRO L'INCENDIO

(FONDIARIA-INCENDIE)

Société anonyme italienne autorisée par décret royal du 6 avril 1879.

Objet : assurer et réassurer contre l'incendie toutes les propriétés mobilières ou immobilières que le feu peut détruire ou endommager ; assurer et réassurer également les dommages résultant des effets de la foudre, de l'explosion du gaz ou des appareils à vapeur, qu'il y ait ou non incendie ; assurer et réassurer contre les risques dépendant des locations spécifiées dans les articles 1589 et 1590 du code civil, contre les réclamations dérivant des articles 1151, 1152, 1155, 1577 du même code.

Siège social : Florence, 6, place Victor-Emmanuel.

Durée : 60 années, du 6 avril 1879.

Capital social : 8 millions de lire entièrement versé, divisé en 80.000 actions de 100 lire libérées et au porteur.

Conseil d'administration : 14 membres propriétaires de 500 actions, nommés pour deux ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant de mai.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent : 10 % aux administrateurs; 75 % aux actionnaires et 15 % à la réserve pour compléter éventuellement les dividendes futurs.

Service financier : Banque Commerciale Italienne; Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. T. Corsini, J. Balduino, J. Bastogi, A. Borgheri, E. Cora, J. Digerini-Nuti, E. Franchetti, J. Franco, C. Mangili, L. Strozzi, J. Tanari, L. Torlonia, C. Trèves, J. Zabban, M. I. Grossmann.

Les actions de cette compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

Années	cours plus haut	cours plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	115	100	608.000	6 50
1902	125	115	544.000	6 50
1903	pas de cours		608.000	6 75
1904	125	110	615.000	7 »
1905	165	140	774.000	8 50
1906	180	175	773.000	8 50
1907	199	180	778.000	8 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	Lire	PASSIF	Lire
Prêts hypothécaires sur immeubles	686.781 84	Capital social (80.000 actions de 100 lire chacune) entièrement versé	8.000.000 »
Immeubles situés dans le royaume	5.575.402 03	Réserve statutaire	1.600 000 »
Valeurs diverses	6.931.751 10	Fonds spécial de prévoyance (art. 58 des Statuts)	568.933 33
Valeurs du fonds spécial de prévoyance	568.898 60	Réserve pour compléter éventuellement les dividendes futurs	117.308 05
Caisse	149.156 28	Réserve pour créances douteuses	30.000 »
Mobilier	14.414 44	Réserve de primes pour risques en cours au 31 décembre 1907	1 647.995 28
Débiteurs divers	1.145.830 11	Réserve pour sinistres à régler au 31 décembre 1907	1.729.973 35
		Dividendes antérieurs restant à payer	28.146 95
		Créditeurs divers	549.463 95
		Solde (bénéfice de l'exercice)	800.414 19
	15.072.234 40		15.072.234 40

La Fondiaria

COMPAGNIA ITALIANA DI ASSICURAZIONI SULLA VITA

A PREMIO FISSO

(FONDIARIA-VIE)

Société anonyme italienne autorisée par décret royal du 10 mai 1880.

Objet : les assurances sur la vie humaine à primes fixes et les constitutions de rentes viagères, simples, différées, temporaires, sur une ou plusieurs têtes, réunies ou séparées, ou dépendant d'un ordre quelconque de survivance ;

Les achats de rentes viagères, d'usufruits, de nues propriétés ;

Les prêts viagers sur garanties hypothécaires ou autres ;
Les réassurances ou coassurances.

Siège social : Florence, 6, place Victor-Emmanuel.

Durée : 99 ans, du 10 mai 1880.

Capital social : 25 millions de lire divisé en 100.000 actions au porteur de 250 lire, libérées de 125 lire.

Conseil d'administration : 12 membres nommés pour deux ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant de mai. Une voix par chaque action, maximum 2.000 voix.

Répartition des bénéfices : sur les bénéfices nets, il est fait un prélèvement de 0,10 % du capital des immeubles pour fonds de prévoyance pour moins-value des dits immeubles. Sur le surplus des bénéfices il est fait un autre prélèvement de 5 % pour la réserve.

Après, il est attribué aux actionnaires une somme représentant 5 % des sommes versées sur les actions.

L'excédent des bénéfices est réparti après un prélèvement de 25.000 lire pour réserve spéciale de prévoyance pour éventualités diverses, savoir : 10 % aux administrateurs et 90 % aux actionnaires à titre de dividende. Mais sur les bénéfices à répartir, il peut être créé, par décision de l'Assemblée générale et sur la proposition du Conseil, des réserves spéciales et supplémentaires.

Service financier : Banque Commerciale Italienne; Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Grocco, J. Balduino, P. Baragiola, J. Bastogi, M. Da Passano, A. Richard, H. Scalini, P. Stromboli, L. Torlonia, G. Trèves, C. Mangili, J. Tanari.

Les actions de cette compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

Années	cours plus haut	cours plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1901	105	100	738.000	6 50
1902	115	110	703.000	6 50
1903	180	110	753.000	6 75
1904	170	130	773.000	7 »
1905	155	150	890.000	8 »
1906	175	165	948.000	8 50
1907	190	175	949.000	8 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	lire	PASSIF	lire
Actionnaires (moitié du capital à verser)	12.500.000 »	Capital social (100.000 actions de 250 lire chacune, dont moitié versé)	25.000.000 »
Prêts hypothécaires sur immeubles	3.498.363 10	Réserve statutaire	907.111 72
Immeubles situés dans le royaume	16.564.599 48	Réserves de prévoyance (art. 70 des Statuts) et diverses	577.512 51
Rente italienne et valeurs diverses	29.638.204 44	Réserves d'assurances	39.332.871 »
Nues propriétés et usufruits	770.161 53	Sinistres et polices arrivées à terme, à régler	570.012 21
Prêts sur polices	3.859.696 77	Participation des Assurés	506.002 18
Caisse et Banquiers	618.275 18	Dividendes antérieurs restant à payer	16.848 50
Agences générales de la Compagnie	260.070 38	Réassureurs	17.165 60
Primes échues et non recouvrées	440.127 75	Créditeurs divers	818.606 12
Intérêts échus sur valeurs	401.871 31	Solde (bénéfices de l'exercice)	973.215 74
Mobilier	14.512 20		
Débiteurs divers	153.463 44		
	68.719.345 58		68.719.345 58

Le Secours

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE LES ACCIDENTS

Société anonyme française, définitivement constituée le 8 mars 1880, modifiée les 28 avril 1882, 9 juin 1894, 15 mai 1899 et 9 mai 1903.

Objet : L'assurance spéciale contre les accidents de chemins de fer et ceux de voyage par mer pouvant atteindre les personnes ;

2° L'assurance individuelle ou collective contre les accidents de toute nature pouvant atteindre les personnes et provenant de causes extérieures involontaires ;

3° L'assurance contre les accidents matériels de toute nature pouvant atteindre les objets ou les valeurs ;

4° L'assurance contre la perte des objets ou des valeurs pendant leur transport d'un lieu à un autre, et contre toutes les avaries que peut occasionner le transport ;

5° L'assurance contre les pertes de toute nature pouvant résulter de chômage par suite d'incendie, d'explosion ou de tous autres accidents ;

6° L'assurance de la responsabilité civile pouvant résulter de tous les accidents corporels et matériels ;

7° La réassurance des mêmes risques par voie de cession ou d'acceptation.

8° L'assurance de toutes les conséquences pécuniaires des accidents du travail, prévues par la loi du 9 avril 1898 ou toutes autres lois sur la matière.

Siège social : 15, rue des Pyramides.

Durée : 90 ans, du 8 mars 1880.

Capital social : à l'origine, 10 millions, divisé en 20.000 actions de

500 francs libérées du quart; par décision de l'Assemblée générale du 9 mai 1903, ce capital a été réduit à 6 millions, divisé en 20.000 actions de 300 francs, libérées du quart.

Les actions sont nominatives, leur transfert s'opère en vertu d'une inscription sur les registres de la Compagnie et par la remise de titres nouveaux extraits du registre à souche, lesquels sont signés par le directeur et un administrateur.

Conseil d'administration : neuf membres au plus et sept au moins, nommés pour six années et propriétaires de 25 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : Les actionnaires possédant au moins 5 actions depuis trois mois révolus font seuls partie de l'Assemblée, qui est tenue chaque année avant fin décembre.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, prélèvements en faveur des réserves spéciales et fonds de prévoyance, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil, 90 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. D. Gand, E. Manœuvrier, V. de Sainte-Marie, Ed. Troplong, H. Gaillochet, A. Béchu, J. Wallut.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 1er juillet 1898.

Années	cours plus haut	cours plus bas	Bénéfices	Dividendes
1902	180	165	163.000	5 »
1903	190	170	202.000	6 51
1904	170	142	199.000	6 51
1905	170	135	222.000	7 03
1906	190	180	198.000	7 29
1907	180	170	205.000	7 81

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actionnaires	4.500.000 »	Capital	6.000.000 »
Portefeuille	6.868.545 35	Assurances : montant des contrats souscrits	42.217.045 »
Valeurs en nantissement d'agents	102.660 »	Cautionnements d'agents	324.260 »
Caisse, Dépôts, Avances sur sinistres, etc	1.228.245 30	Réserves	7.351.546 87
Primes à recouvrer	863.982 40	Créanciers divers	23.358 16
Avances sur commissions	150.000 »	Dividende	156.250 »
Commissions sur primes loi, payées d'avance	65.539 23	Prélèvements statutaires	3.472 20
Premier établissement	1.000 »	A reporter	2.085 50
Mobilier, matériel	1.000 »		
Portefeuille « Confiance » et « Secours »	4.297.045 »		
	56.078.017 28		56.078.017 28

Le Soleil-Sécurité Générale et Responsabilité Civile Réunis

COMPAGNIE D'ASSURANCES

A PRIMES FIXES CONTRE LES ACCIDENTS

Société anonyme autorisée par décret du 11 novembre 1865, transformée les 11 avril et 18 mai 1876, modifiée les 3 juillet 1880 et 16 mai 1899.

Objet : 1° L'assurance contre les accidents corporels de toute nature, provenant d'une cause violente extérieure et involontaire ;

2° L'assurance de la responsabilité civile pouvant résulter d'accidents professionnels, causés à des ouvriers et employés ou à des tiers ;

3° L'assurance contre les accidents de chevaux et voitures ;

4° L'assurance contre les accidents et dégâts causés par les véhicules à traction mécanique ;

5° L'assurance des marchandises transportées par les véhicules assurés ;

6° La réassurance des mêmes risques par voie de cession ou d'acceptation.

Siège social : 23, rue Mogador, Paris.

Durée : 30 années du 18 mai 1876, prorogée de cinquante années jusqu'au 18 mai 1926.

Capital social : 10 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 500 francs libérées de 125 francs nominatives ; la négociation s'en opère par voie de transfert, et chaque mutation donne lieu à la délivrance d'un certificat nouveau.

Le cessionnaire doit être agréé par le Conseil d'administration.

Conseil d'administration : neuf membres nommés pour quatre ans, et propriétaires de 50 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mai. Une voix pour cinq actions, maximum dix voix.

Répartition des bénéfices : sur le bénéfice net, il est fait un prélèvement de 20 % pour former le fonds de réserve limité à 2 millions.

Sur le surplus, il est alloué aux actionnaires une somme représentant l'intérêt à 5 % l'an du capital versé.

L'excédent est réparti de la manière suivante : 1° 10 % au Conseil d'administration ; 2° 5 % au directeur ; 3° 5 % au personnel des employés ; 4° 80 % à la distribution d'un dividende aux actionnaires.

Service des coupons : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Ernest Caron, Léon Labbé, Albert Labouret, Léon Lefébure, Marcilhacy, Sohier, de Villiers, P. de Lamberterie, H. de Lestrange.

Les actions de cette compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	Cours plus haut	Cours plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1902	565	510	767.000	27 »
1903	600	525	809.000	28 »
1904	575	530	822.000	29 »
1905	560	530	765.000	29 »
1906	660	630	815.000	30 »
1907	600	550	708.000	28 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Actions : Capital non appelé	7.500.000	»	Actions : Capital social	10.000.000	»
Immeubles :			Réserve statutaire	2.000.000	»
7, cité d'Antin	247.255	85	Fonds de prévoyance	125.139	70
23, rue Mogador	657.421	60	Réserve pour éventualités	970.000	»
Rentes françaises 3 % (160.446)	5.612.406	75	Capitaux des rentes viagères et temporaires	125.080	68
Obligations de Chemins de fer français (7.450)	3.157.600	51	Réserve de révision	169.424	75
Rente Belge 3 % (4.500)	149.739	80	Fonds de prévoyance du personnel	242.955	31
Nues propriétés de 826 francs de rente 3 %	8.772	40	Intérêts et dividendes arriérés	45.585	50
Espèces en caisse, Banque de France et banquiers	180.779	24	Cautionnements des Agents	306.150	»
Effets à recevoir	1.158	15	Rentiers (arrérages de rentes échues)	8.768	05
Quittances à encaisser	19.622	20	Primes précomptées	651.681	»
Compte général des Agences	113.608	70	Provisions des assurés	773.903	40
Intérêts acquis au 31 décembre 1907	79.979	»	Comptes courants divers	299.589	62
Avances à l'Etat (Impôt sur dividende 1907)	14.400	»	Sinistres restant à régler	1.316.269	10
			Prélèvement statutaire	109.829	36
			Intérêts et dividendes 1907	560.000	»
			Solde du compte de Profits et Pertes	38.367	73
	17.742.744	20		17.742.744	20

DEUTSCHE BANK

Capital : **200** millions de Mark — Réserves : **101,8** millions de Mark

Dividendes distribués 1898-1907 : 10 1/2, 11, 11, 11, 11, 11, 12, 12, 12, 12 %

SIÈGE SOCIAL :

BERLIN, W. Behrenstrasse, 9-13

SUCCURSALES :

Augsbourg, Brême, Dresde, Francfort-s/-Mein, Hambourg Leipzig, Meissen, Munich, Nuremberg, Wiesbade, Londres.

COMPTES COURANTS-DÉPÔTS D'ARGENT A VUE OU A TERME.

Ordres de Bourse sur les Marchés allemands et étrangers.

AVANCES SUR TITRES.

Garantie contre les risques de remboursement.

DÉPÔTS DE TITRES.

ACHAT & VENTE DE LETTRES DE CHANGE & DE CHÈQUES

Paiements et émission
de lettres de crédit sur tous les pays.

LOCATION DE COFFRES-FORTS.

Tous les détails relatifs aux conditions d'ouverture de comptes, etc., seront communiqués sur demande.

Pour faciliter
les recherches
de ses Lecteurs
et Abonnés :: ::

Mensuellement

LA COTE DESFOSSÉS

Édite la

TABLE DES MATIÈRES

publiées par elle
pendant le mois
écoulé.

BANQUES

ET

SOCIÉTÉS DE CRÉDIT

Banque de Commerce de l'Azoff-Don

Société anonyme russe constituée suivant statuts approuvés par l'Empereur de Russie, le 12/24 juin 1871, modifié les 24 août 1884, 17 mai 1885, 12 juin 1889, 24 novembre 1898, 4 mai 1899, 9 juin 1900, 12 juin 1903, 16 août 1903, 5 décembre 1905 et 26 mai 1906.

Objet : escompte de tous effets de commerce ; avances sur titres, sur métaux précieux, marchandises, warrants, connaissements, etc. ; toutes opérations courantes de banque et de change en Russie et à l'étranger ; achats et ventes de titres pour comptes de la Banque ou de tiers ; ventes de marchandises à commission ; participations à tous emprunts de l'Etat, de villes ou de sociétés ; dépôts à terme ou à vue, dépôts en comptes courants, etc.

Durée : illimitée.

Siège social : à St-Pétersbourg.

Capital social : à l'origine, 3.000.000 de roubles, divisé en 12.000 actions de 250 roubles chacune, réduit aux termes de l'arrêté émis par le Conseil de l'Empire et sanctionné par l'Empereur en date du 13 juin 1883, à 2.000.000 de roubles, par l'amortissement de 4.000 actions au moyen de l'échange de 12.000 actions contre 8.000 actions émises au même prix nominal de 250 roubles, et porté, par de nouvelles émissions, à 20.000.000 de roubles, représenté par 80.000 actions de 250 roubles chacune.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril. Une voix par 25 actions, deux voix par 75 actions, trois voix par 150 actions, quatre voix par 250 actions, cinq voix par 400 actions et au-dessus.

Répartition des bénéfices : 10 % à la réserve. L'excédent, lorsqu'il ne dépasse pas 8 % du capital de fondation, est réparti entièrement aux actions à titre de dividende ; lorsque l'excédent dépasse 8 %, 12 % du surplus sont répartis comme gratification entre les employés. L'assemblée générale décide de la répartition des 88 % restant.

Service financier : Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts.

ADMINISTRATEURS

MM. B. Wedensky, J.-J. Djamgarow, E.-N. Alafouzow, P. Chessin, M. Fedoroff, A. Kaminka, A. Mantacheff, P. Obolonsky, S. Pollack, P. Solodovnikoff.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 8 novembre 1906.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets		Dividendes
			roubles	%	roubles
1902	»	»	1.274.000	16	40
1903	»	»	1.371.000	16	40
1904	»	»	1.698.000	16	40
1905	»	»	1.773.000	16	40
1906	1570	1480	2.198.000	16	40
1907	1570	1268	2.942.000	16	40

BILAN AU 1er JANVIER 1908

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Caisse et Banques	8.574.845 03	Capital social 60.000 actions	15.000.000 »
Escompte d'effets, de coupons et de titres amortis	47.120.783 50	Capital de réserve ordinaire	7.500.000 »
Avances contre nantissements de fonds publics	2.398.082 43	— — spécial	1.450.000
Avances contre nantissements de marchandises, connaissements, lettres de voiture et effets garantis par des biens ruraux	6.437.336 49	Fonds d'amortissement des immeubles	447.382 48
Comptes spéciaux nantis	36.583.691 68	Comptes courants avec service de chèques	60.598.552 54
Fonds publics appartenant à la Banque	9.883.166 02	Dépôts à vue et à termes fixes	12.441.106 19
Traites sur l'Etranger et monnaies étrangères	189.666 53	Réescompte et comptes spéciaux à la Banque de l'Etat	3.684.865 64
Correspondants	20.316.796 49	Correspondants	23.574.607 21
Effets remis à l'encaissement	5.252.478 53	Effets reçus à l'encaissement	21.314.731 32
Compte du Siège social avec les Succursales	12.671.830 12	Comptes des Succursales avec le Siège social	12.671.830 12
Effets en souffrance évalués à 1 rouble chacun	2.598 »	Impôt sur comptes courants et spéciaux	152.415 76
Immeubles et installation	3.407.909 33	Intérêts à payer sur dépôts	267.876 94
Portefeuille d'effets en commission	16.062.252 79	Intérêts perçus en faveur de l'exercice 1908	1.002.289 76
Sommes transitoires	1.364.239 15	Sommes transitoires	6.941.882 65
		Dividende non prélevé	7.980 »
		Reliquat des bénéfices des années précédentes	268.253 40
		Bénéfice net de l'exercice 1907	2.941.902 08
	170.265.676 09		170.265.676 09

Banque Centrale Française

Société anonyme française, définitivement constituée le 16 décembre 1905.

Objet : faire pour elle-même, pour le compte de tiers ou en participation, en France et à l'étranger, toutes opérations de banque, d'escomptes, d'avances, de crédit et de commissions, toutes souscriptions, soumissions et émissions et généralement toutes les opé-

rations, sans exception, financières, industrielles, commerciales, mobilières et immobilières, des maisons de banque et des établissements de crédit ; et de faire également, notamment sous forme de fondation de Sociétés, toutes opérations et entreprises pouvant intéresser l'industrie, le commerce ou la banque, ou s'y rattachant directement ou indirectement.

Siège social : 15, rue du Helder, Paris.

Durée : 30 ans, à compter du 16 décembre 1905.

Capital social : 3 millions de francs, divisé en 12.000 actions de 250 francs chacune.

Il existe également 3.000 parts de fondateur, sans désignation de valeur nominale, remises aux souscripteurs primitifs, à raison d'une part pour quatre actions souscrites.

Conseil d'administration : 2 à 7 membres nommés pour 6 ans et propriétaires chacun d'au moins 100 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 20 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres sept jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % d'intérêt aux actions sur leur montant versé. Sur le surplus, et sauf prélèvements pour réserves spéciales, 70 % à toutes les actions, 10 % au Conseil et 20 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Voirin, B. Van Veerssen, L. de Montreuil, E. Henry.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 janvier 1907.

Années	COURS DES ACTIONS plus haut	plus bas	COURS DES PARTS plus haut	plus bas	Bénéfices	DIVIDENDES par action	par part
1906	»	»	»	»	620.000	25	25
1907	474	360	515	225	627.000	25	25

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Espèces en caisse et dans les banques	2.424.983 80	Capital	3.000.000 »
Portefeuille	1.796.200 40	Réserve légale	30.939 78
Comptes courants débiteurs	20.791 »	— spéciale	64.062 50
Participations	251.178 40	Comptes courants créditeurs	1.277.021 45
		Solde reporté	68.718 46
		Bénéfices nets	627.377 41
	5.068.169 60		5.068.169 60

Banque de Cochinchine

Société anonyme française définitivement constituée le 17 décembre 1907.

Objet : La Société se propose d'associer les capitaux français, annamites et chinois, à l'œuvre commune du développement agricole, industriel et commercial de l'Indo-Chine ; d'étendre ses opérations à la Chine, en participation avec ses co-intéressés chinois. Elle a plus spécialement en vue l'escompte des billets ou effets ; les prêts hypothécaires ; les prêts et avances sur titres et valeurs ; la création de magasins généraux ; la formation ou participation à la formation de sociétés de toutes sortes ; la réception de dépôts à intérêts.

En général toutes entreprises pouvant intéresser l'industrie et le commerce en France, aux colonies et à l'étranger et principalement en Indo-Chine.

Siège social : 5, rue d'Athènes, à Paris.

Durée : 75 ans, du 17 décembre 1907.

Capital social : 5 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 250 francs chacune.

Il a été créé en outre 40.000 parts bénéficiaires attribuées à la *Banque Coloniale et de Travaux Publics* et à M. Noël Pardon, en représentation de leurs apports.

Conseil d'administration : 5 à 12 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun de 50 actions. Le nombre des administrateurs pourra être porté à 15 si trois membres au moins résident en Indo-Chine.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : le troisième lundi d'octobre, sans convocation ; 1 voix par 25 actions, sans qu'un actionnaire puisse avoir un total de voix supérieur au tiers du nombre de voix correspondant à la totalité du capital social. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion, ce délai pourra être réduit par le Conseil.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 10 % (prélèvement facultatif) pour constituer une réserve de prévoyance, le montant de cette réserve ne pouvant dépasser le quart du capital social ; 7 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil et, sur le solde : 60 % aux actions et 40 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Dubard, V. Begerem, N. Pardon, Th. Léthel, G. Collart, Tjia-Mah-Yan, L. Francq, Schneegans, F. de Romena.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 mars 1908.

Banque Nationale d'Egypte

Société anonyme égyptienne, définitivement constituée le 25 juin 1898, modifiée les 8 avril 1899, 21 avril 1903, 20 juin 1904, 24 mai 1905 et 14 avril 1906.

Objet : Emettre des billets remboursables au porteur et à vue, faire des avances aux cultivateurs pour les frais de semence et de culture nécessaires aux récoltes de l'année, avec ou sans gage ; faire des prêts et avances au Gouvernement, aux municipalités ou aux établissements publics, aux clauses et conditions des contrats à intervenir, escompter des traites, billets à ordre, et plus généralement tous documents ou titres de crédit payables en Egypte dont l'échéance ne dépassera pas un an ; la Banque ne négociera ni n'escomptera de traites ou mandats sur l'étranger à plus de 90 jours de vue ou de 120 jours de date.

Siège social : au Caire.

Durée : 50 ans, du 25 juin 1898.

Capital social : à l'origine £ 1.000.000 divisé en 100.000 actions de £ 10 chacune, porté par émissions successives à £ 3.000.000 et divisé en 300.000 actions de £ 10 chacune.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : du 15 février au 15 avril. Une voix par vingt actions, dépôt 5 jours avant la réunion.

Conseil d'administration : de 12 à 22 membres, nommés pour 5 ans et propriétaires de 100 actions.

Répartition des bénéfices : 4 % du montant libéré des actions, 10 % à la réserve ordinaire. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'Administration, 90 % aux actions.

Service financier : à l'agence de la Banque à Londres, 4-5, King William Street, et au siège social en Egypte.
Les titres doivent se livrés timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. F.-T. Rowlatt, J.-I. Aghion, E.-A. Benachi, C. Beyerlé, M. Cattaui Bey, E.-W. Percival Foster, Harari Pacha, J. de Ménasce, H. Milton, Boghos Pacha Nubar, W. Pelizaeus, A. Ralli, J. Rolo, M. Salvago, R. Suares, C. de Tschudi, A. Zervudachi.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 janvier 1908.

	cours		Bénéfices	
Années	Plus haut	Plus bas	nets	Dividendes
1907	»	»	L. 296.164	18 Sh.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres.		PASSIF	livres.	
Titres d'Etat et titres garantis par le gouvernement égyptien	1.111.813	2	Capital : 300.000 actions de £ 10	3.000.000	»
Titres divers	69.562	6	Réserve :		
Comptes courants	284.871	2	Ordinaire	148.822	7
Avances sur marchandises	855.114	12	Extraordinaire	1.142.859	5
Avances sur titres locaux et étrangers	2.207.034	3	Spéciale 229.761.797		
Avances sur d'autres garanties	660.559	18	Intérêt 3 1/2 0/0 8.041.662	243.900	19
Effets sur l'étranger	1.208.734	19	Comptes courants dépôts et autres	2.867.775	8
Effets sur l'Egypte	375.877	7	Tribunaux mixtes	427.283	19
Effets à l'encaissement	34.398	9	Ministère des finances	1.283.889	7
Immeubles, mobilier, etc	233.939	16	Ministère compte spécial	90.129	5
Placements à courte échéance	1.603.419	1	Gouvernement du Soudan	473.290	7
Comptes banquiers	184.350	15	Administration des chemins de fer et télégraphes	148.844	2
En caisse :			Armée égyptienne	12.067	19
Billets de banque L. E. 469.053			Comptes banquiers	271.518	11
Espèces 1.700.827.518	2.226.133	17	Chèques et effets à payer	581.211	18
			Réescompte du Portefeuille	15.140	16
			Caisse de prévoyance du personnel	23.245	19
			Dividendes non payés	693	14
			Solde du compte de Profits et Pertes	325.125	7
	11.055.799	12		11.055.799	12

Banque Franco-Espagnole

(El Banco Franco-Español)

Société anonyme espagnole, constituée le 10 juillet 1906.

Objet : la réalisation de toutes opérations propres aux banques de placements de fonds et valeurs mobilières, par émission publique ou autrement ; celles des banques de crédit, de reports et d'escompte, ainsi que la promotion et l'organisation de toutes sortes d'entreprises commerciales, industrielles, agricoles, de travaux publics, mobilières, financières et autres d'une nature analogue. La Banque, en un mot, pourra faire toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Siège social : Carrera de San Geronimo, 45 et 47, à Madrid.
Succursale à Paris, 1, rue Saint-Georges.

Durée : 99 ans.

Capital social : 20 millions de pesetas, payables et remboursables en or. Il est représenté par 80.000 actions de 250 pesetas-or chacune, sur lesquelles 60.000 ont été émises et entièrement libérées. Les 20.000 actions restantes demeurent à la souche et seront émises au fur et à mesure des besoins de la Société.

Il a été créé, en outre, 800 parts de fondateur, sans désignation de valeur nominale, remises au groupe financier qui a souscrit le premier capital émis par la Société.

Conseil d'administration : 5 à 20 membres, propriétaires de 100 actions ou de 4 parts de fondateur.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant le 1er novembre ; une voix par 50 actions. Dépôt des titres, 8 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % d'intérêt aux actions. Sur l'excédent, 10 % au Conseil d'administration, 25 % aux parts et le reste aux actions.

Service financier : à Paris, à la Succursale et à la Société Générale de Crédit Minier et Industriel, 1, rue Saint-Georges.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Mellado, A. Charet de la Frémoire, R. Gasset, Ugarte y Pagès, de Nerva, Rozpide Beriz.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 novembre 1906.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Dividendes
1906	267	255	»
1907	330	266	25

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	Pesetas		PASSIF	Pesetas	
Actions en portefeuille :			Capital :		
60.000 actions de 250 pesetas-or	16.837.500	»	Première émission	5.562.500	»
			En portefeuille	16.837.500	»
Caisses et Banques (compte des espèces) :			Comptes courants	1.290.616	71
Domicile social	145.718	60	Créditeurs divers	119.052	12
Succursale de Paris	103.180	37	Effets à payer	113.212	36
Banque d'Espagne (c/c vue)	323 059	80	Profits et Pertes	1.325.777	20
Banque de France (c/c vue)	647.250	84			
Banques et Banquiers (c/c avec intérêts)	1.399.684	38			
Correspondants et Agents	33 149	60			
Débiteurs divers	163.096	18			
Portefeuille :					
Valeurs mobilières	2.239.291	22			
Effets à recevoir	15 305	86			
Coupons	3.603	69			
Reports sur valeurs	2.205.712	50			
Prêts et Escomptes	235.000	»			
Frais de premier établissement	689.737	10			
Mobilier	61.414	70			
Coupon n° 1 (Actions)	151 953	55			
	25 254.658	39		25.254.658	39
NOMINALES			NOMINALES		
Valeurs mobilières en dépôt :			Déposants de valeurs mobilières :		
Pour garantie de prêts et d'opérations de reports	3.041.250	»	Pour garantie de prêts et d'opérations de reports	3.041.250	»
Dépôts volontaires	13.000	»	Dépôts volontaires	13.000	»
	3.054.250	»		3 054.250	»
	28.308 908	39		28.308.908	39

Banque Générale Française

Société anonyme française définitivement constituée le 28 décembre 1904, modifiée les 21 mai 1906 et 29 avril 1907.

Objet : Toutes opérations de banque, de crédit, de commission avec toutes personnes, sociétés, administrations publiques, villes, administrateurs, Etats, et toutes autres personnes ; toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières ou mobilières; toutes entreprises de travaux publics de transports ; toutes recherches, applications et exploitations des forces naturelles et de l'énergie électrique, ainsi que tous produits miniers agricoles et forestiers; la publication du journal « Le Moniteur des Capitalistes et des Rentiers », la création, l'acquisition, l'exploitation, la location et la vente de tous organes de la presse financière ou politique, la prise à ferme de la publicité de tous journaux, toutes entreprises de publicité financière.

Siège social : 9, rue Pillet-Will, Paris.

Capital social : à l'origine, 2 millions de francs, divisé en 8.000 actions de 250 francs chacune ; sur ce nombre 4.000, entièrement libérées, ont été attribuées au liquidateur de la Banque Générale Française, en raison de ses apports.

Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 21 mai 1906, le capital a été porté à 4 millions en août 1906 par l'émission de 8.000 actions nouvelles de 250 francs.

L'Assemblée générale extraordinaire du 29 avril 1907 a autorisé le Conseil à augmenter le capital social jusqu'à concurrence de 8 millions de francs pour le porter à 12 millions. En mai 1907, le capital a été porté à 10 millions de francs par l'émission de 24.000 actions nouvelles de 250 francs, souscrites à 260 francs.

Nota. — L'Assemblée Générale Extraordinaire du 15 juin 1908 a autorisé le Conseil d'Administration à céder tout ou partie de l'actif social.

Conseil d'administration : trois à neuf membres, propriétaires chacun de 100 actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril ; une voix pour 10 actions, maximum 200 voix ; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % du montant versé sur les actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration ; 10 % au personnel ; 80 % aux actionnaires. Toutefois, sur ces 80 %, l'Assemblée générale pourra sur la proposition du Conseil d'administration, décider un certain prélèvement, destiné à la création d'un fonds de prévoyance ou d'une réserve extraordinaire.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. de Ferré de Perroux, Léon Germot, F Colombet, E. Annez.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 février 1906.

Années	cours plus haut	cours plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	»	»	314.000	21 50
1906	295	260	511.000	22 50
1907	297	266	215.000	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr,	c.
Apports (reprise de la clientèle et du journal)	800.000	»	Capital	10 000.000	»
Actionnaires	2.976.900	»	Réserve légale	27.969	91
Immeubles	1.513.478	13	Loyers d'avance des locataires.	29.160	80
Fonds de commerce	474.118	05	Agents	457.692	80
Caisses	81.036	11	Comptes syndicataires	3.281.105	»
Dépôts dans les banques	152.204	37	Créditeurs divers	4.011.103	12
Coupons à encaisser	44.701	1⁻	Crédit Foncier de France	725.073	68
Portefeuille	6.727.234	16	Réserve spéciale	280.000	»
Effets à recevoir	14.902	10	Dividende 1906	8.869	35
Prêts sur titres	217.200	»	Profits et pertes	215.005	17
Participations	3.078.752	30			
Agents	118.282	50			
Débiteurs divers	2.658.416	09			
Loyers d'avance	38.580	»			
Mobilier et matériel	1.403	80			
Frais de 1er établissement	67.821	17			
Frais d'augmentation de capital	22.205	05			
Frais d'études	41.344	05			
Impôt sur le revenu	7.310	88			
	19.035.979	93		19.035.979	93

Banque Nationale de Grèce

OBLIGATIONS 4 0/0

INTÉRÊT RÉDUIT A 3 0/0

Emprunt de 72.716.400 francs, divisé en 181.791 obligations de 400 francs 4 %, émises le 1/13 juillet 1880.

Intérêt : 12 francs par an payables par moitié, soit 6 francs le 1/13 janvier et le 1/13 juillet de chaque année.

Amortissement : en 40 années, par voie de tirage au sort.

Trois tirages par an, les 1er janvier, avril et juillet.

En janvier, 1 obligation à 100.000, 1 à 10.000, 2 à 2.500, et 5 à 1.000 francs.

En avril et juillet, 1 obligation à 70.000, 1 à 10.000, 2 à 2.500 et 5 à 1.000 francs.

En outre il est remboursé, en avril et juillet, un certain nombre, croissant d'année en année, d'obligations à 400 francs.

Depuis 1900, un quatrième tirage se fait le 1er octobre de chaque année et cela pendant une période de 10 années consécutives. Dans ce tirage, les neuf premiers numéros sortants gagnent ensemble pour cent mille francs de lots. Ce tirage a été ajouté pour dédommager les obligataires de la diminution de l'intérêt.

Les titres sortis aux tirages de janvier et avril sont remboursables le 15 juin, et ceux sortis au tirage de juillet le 15 décembre.

NOTA. — Le montant de cet emprunt doit être exclusivement employé à des prêts hypothécaires en Grèce.

Service des coupons : à Athènes. Service officieux, à Paris : Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

Les titres doivent être livrés timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	400 »	plus bas,	380 »
1902	—	430 »	—	395 »
1903	—	441 »	—	415 »
1904	—	455 »	—	425 »
1905	—	450 »	—	422 50
1906	—	450 »	—	420 »
1907	—	447 »	—	410 »

Banque Nationale d'Haïti

Société anonyme française constituée le 12 mai 1881, modifiée par délibération du 9 août 1894.

Capital : dix millions de francs.

Siège social : à Paris, 66, rue de la Chaussée-d'Antin.

Durée : expirant le 12 mai 1931, en même temps que la concession accordée par le gouvernement d'Haïti.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin.

Pour plus de détails voir l'*Annuaire des valeurs admises à la cote officielle de la Bourse de Paris*, les actions de cette Société étant inscrites à la cote officielle.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Ewald, M. Kahn, Weber de Truenfels, E.-P. Simmonds, C. de Montferrand, R. Lehideux, F.-A. Hermann, G. de la Fontaine, G. Avice, de Bézaure.

PARTS BÉNÉFICIAIRES

Création lors de la constitution, de 6.000 parts bénéficiaires dont le nombre ne pourra jamais être augmenté, remises à la Société de

Crédit Industriel et Commercial en représentation de l'apport de la concession du privilège de la Banque d'Etat résultant de la loi haïtienne du 10 septembre 1880.

Ces parts ont seulement droit à un prélèvement dans les bénéfices, selon les termes de répartition ci-après: 5 % à la réserve légale jusqu'à concurrence du dixième du capital ; au maximum 6 % du montant versé sur les actions; sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration. Sur le solde restant : 25 % aux parts bénéficiaires et 75 % aux actionnaires.

Toutefois, avant ces deux dernières répartitions, l'Assemblée pourra prélever, pour la création d'un fonds de prévoyance, une somme ne pouvant dépasser, dans aucun cas, le cinquième des bénéfices restant disponibles. Les titres doivent se livrer timbrés.

Service des coupons : au Crédit Industriel et Commercial.

Les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 mars 1899.

Années	COURS DES PARTS plus haut	plus bas	Bénéfices nets	Répartitions aux parts
1901	238	190	941.000	16 50
1902	240	155	914.000	16 50
1903	275	100	663.000	10 »
1904	160	125	619.000	8 50
1905	250	120	187.000	»
1906	132	65	315.000	»
1907	82 50	39	322.000	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Actionnaires	5.000.000	»	Capital social	10.000.000	»
Caisse et Banques :			Réserve statutaire	1.000.000	»
Paris	504.842	91	Réserve spéciale	65.439	74
Port-au-Prince, Succursale et Agences	1.851.158	85	Fonds de prévoyance	2.248.532	71
Portefeuille :			Réescompte et Provision sur opérations en cours	220.000	»
Paris	3.493.712	17	Immeubles. — Valeur amortie	425.000	»
Port-au-Prince	102.190	20	Effets à payer	160.373	25
Valeurs mobilières	1.571.340	80	Gouvernement d'Haïti	32.566	17
Reports sur titres	1.521.525	»	Créditeurs :		
Avances sur garanties	2.426.997	89	Paris	862.365	72
Immeubles à Port-au-Prince	530.078	»	Port-au-Prince, Succursale et Agences	2.379.472	26
Gouvernement d'Haïti :			Compte de change	1.482 932	60
Avance statutaire	1.500.000	»	Profits et pertes	321.593	27
Intérêts sur avance statutaire	440.625	»			
Compte « recettes et paiements»	24.523	77			
Débiteurs :					
Paris	45,341	58			
Port-au-Prince	164.627	76			
Avance pour impôt sur le revenu et droits de transmission	21.311	79			
	19.198.275	72		19.198.275	72

Banque Nationale du Mexique

Société anonyme mexicaine autorisée par la loi du 16 novembre 1881, constituée en janvier 1882, modifiée les 19 mai 1884, 27 juin 1903 et 6 octobre 1905.

Objet : L'exploitation des droits accordés à la Société par le contrat de concession, pour une période de 50 ans, du 31 mai 1884 au 31 mai 1934, et en général l'exécution soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, soit en association, de toutes opérations commerciales et financières.

Durée : 50 ans, du 31 mai 1884.

Siège social : à Mexico ; bureau à Paris, 73, boulevard Haussmann.

Capital social : à l'origine, 8 millions de piastres, divisé en 80.000 actions de 100 piastres; porté le 19 mai 1884 à 20 millions de piastres par la création de 120.000 actions nouvelles; puis à 26 millions de piastres, par la création de 60.000 actions nouvelles; enfin à 32 millions de piastres, en octobre 1905, par la création de 60.000 actions nouvelles de 100 piastres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai. Une voix par 20 actions; dépôt à Paris 10 jours avant la réunion.

Conseil d'administration : 15 membres, siégeant à Mexico; 5 membres résidant à Paris. Les uns et les autres nommés pour 3 ans, et propriétaires de 200 actions.

Répartition des bénéfices : 6 % du montant libéré des actions ; 10 % à la réserve. Après prélèvement en faveur des fonds de prévoyance, sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration; 15 % aux parts de fondateur, 75 % aux actions.

Il est à noter que, par suite du retrait des trois quarts environ des parts de fondateur, la répartition des bénéfices se fait sur de nouvelles bases proportionnelles.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les titres doivent se livrer timbrés.

PARTS DE FONDATEUR

Il a été créé 30.000 parts de fondateur, aux porteurs desquelles a été accordée, jusqu'au 30 juin 1905, la faculté de les échanger à raison de 4 parts contre 3 actions nouvelles, créées en 1903. Cette faculté a été prorogée provisoirement.

Ces parts de fondateur sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 novembre 1890.

Années	Cours des parts plus haut	Cours des parts plus bas	Bénéfices nets	Dividendes aux parts
1901	472 50	410 »	$ 4.562.000	$ 13.33
1902	490 »	365 »	4.653.000	13.33
1903	537 50	390 »	5.836.000	21.12
1904	950 »	515 »	5.499.000	13. »
1905	940 »	637 50	5.885.000	13. »
1906	810 »	697 »	8.014.000	15. »
1907	789 »	694 »	8.353.000	15. »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF		PASSIF	
Immeubles . . . . . $	2.041.561 36	Capital . . . . . $	32 000.000 »
Encaisse	37.234.253 86	Billets en circulation . . .	34.256.817 »
Portefeuille	52.393 017 25	Fonds de réserve et prévision.	26.746.287 27
Prêts sur nantissements . . .	65.868.362 58	Dépôts judiciaires	811.863 13
Frais d'installation	219 647 87	Effets à payer	10.956.920 46
Mobilier	295.215 90	Réescompte	958.353 45
Débiteurs (comptes)	150 105.175 40	Retenues sur créances douteuses	978.509 42
Actions à émettre	1.153.152 »	Coupons impayés	65.152 91
		Fonds de secours pour les employés	41.496 15
		Créditeurs (comptes)	194.196.517 25
		Profits et Pertes	$ 353.449 33
$	309.365.356 37	$	309.365.356 37

Banco del Peru y Londres

(Banque du Pérou et de Londres)

Société anonyme péruvienne, définitivement constituée le 1er juillet 1897 et modifiée les 11 février 1899, 26 décembre 1906 et 18 mars 1907.

Cette Société provient de la fusion de la « London Bank of Mexico et South America Limited », fondée en 1863, et du « Banco del Callao », fondée en 1877.

Objet : recevoir des fonds à vue et à échéance fixe, avec ou sans intérêts ; escompter traites, mandats et autres valeurs analogues ; ouvrir des comptes courants et leur faire des avances ; consentir prêts ou avances sur gages commerciaux ; se charger de tous recouvrements et paiements pour le compte de tiers ; acheter et vendre pour son compte ou pour le compte de tiers des espèces métalliques, effets publics, particuliers et commerciaux, etc.

Siège social : Lima (Pérou).

Durée : 99 ans, du 1er juin 1897.

Capital social : fixé primitivement à £p. 200.000 divisé en 20.000

actions de £p. 10 chacune (ou 250 francs), porté, suivant décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 26 décembre 1906, à 500.000 livres péruviennes or, ou 12 millions 500.000 francs, divisé en 50.000 actions de £p. 10 chacune, nos 1 à 50.000.

Conseil d'administration : 9 membres propriétaires de 50 actions et nommés pour 3 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en février et en août : une voix par action.

Répartition des bénéfices : 5 % au Conseil d'administration et 95 % aux actionnaires.

Pour compléter le fonds de réserve dans le cas où il subirait une diminution, ou pour l'augmenter, dans le cas où les actionnaires en décideraient ainsi, il sera fait semestriellement dans ce but un prélèvement qui ne sera pas moindre de 5 % des bénéfices.

Service financier : Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, 9, rue Boudreau, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Arenas, R. Angus Clay, L. Delaude, O. Besançon, E. F. Ayulo, R. de Saint-Seine, F. G. Piaggio, A. Falcon.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 juillet 1907, et à terme, depuis le 6 juillet 1908.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	£ p. 46.018	fr. 35 »
1902	»	»	57.423	35 »
1903	»	»	67.853	37 50
1904	»	»	57 918	37 50
1905	»	»	49.315	37 50
1906	»	»	54.465	42 50
1907	526	503	71.017	35 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	Livres Péruv.	PASSIF	Livres Péruv.
Espèces	379.411 220	Comptes courants et Dépôts à vue	914 490 812
Portefeuille	757.259 399	Dépôts à terme	751.741 693
Effets escomptés	648.219 015	Effets à payer	73.967 215
Comptes courants	647.209 557	Succursales	4.297 965
Actionnaires	3 567 »	Capital payé	500 000 »
Département des hypothèques	346 929	Fonds général de réserve	250.000 »
Propriété foncière payable par acomptes	39.894 421	Réserve pour hypothèques	25.000 »
Succursales, montant dû au Siège central	61.540 867	Dividendes non payés	107 574
Locaux de banque à Lima, Callao, Piura, Pacasmayo, etc. et fournitures de bureau	75.514 916	Effets réescomptés	8.680 483
Valeurs à recouvrer	488.431 406	Profits et Pertes	84 677 582
		Valeurs à recouvrer	488.431 406
	3.101.394 730		3.101.394 730

Banque de Salonique

Société anonyme ottomane, formée en 1888.

Objet : souscrire ou contracter avec le Gouvernement Impérial ou toute autre administration officielle de l'Empire Ottoman, Corporations des provinces, Administrations municipales, Sociétés diverses et autres personnes, des emprunts temporaires ou autres, intérieurs ou extérieurs.

Emettre ou escompter des lettres de change et chèques, faire et entreprendre toute affaire de Banque, de commerce, d'industrie, de commission, faire des ventes et achats effectifs de fonds publics, vendre et acheter des marchandises et généralement faire toutes les opérations qui rentrent dans les attributions d'une Société de Banque, de Crédit ou de Commerce, à l'exception de celles qui, comme l'émission de banknotes, sont accordées et attribuées par des concessions spéciales.

Créer, participer ou commanditer tous établissements industriels, commerciaux et financiers, ou toute sorte d'entreprises de chemins de fer, de navigation, routes, canaux, fabriques, mines, docks, et généralement toute autre entreprise industrielle, commerciale ou d'utilité publique.

Régir ou affermer toutes espèces de contributions, telles que dîmes ou autres et toutes entreprises de travaux publics.

Siège social : à Salonique. Succursales à Constantinople, Smyrne, Cavalla, Monastir, Alexandrie, Caire.

Capital social : originairement de 2.000.000 de francs, successivement porté à 4.000.000, à 5.000.000, à 6.000.000, puis en février 1906 à 8.000.000 et enfin en mars 1907 à 10.000.000 de francs, divisé en 100.000 cinquièmes d'actions d'un capital nominal de 100 fr. l'un.

Conseil d'administration : de douze membres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin.

Répartition des bénéfices : d'abord l'intérêt au taux de 5 % l'an sur le capital versé. Ensuite, sur le surplus, 10 % au fonds de réserve, 10 % au Conseil d'administration, 5 % au personnel, 10 % aux fondateurs. Le solde est attribué aux actionnaires, sauf déduction de la somme à porter à un fonds de réserve spécial et du solde à reporter à l'année suivante.

Service financier : à Paris, à la Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. le baron de Bourgoing, E. Allatini, Hans Schuschny, M. Koritschoner, J. Misrachi, L. Allatini, Periclès Hadji Lazzaro, J. Stadnicki, Is. Fernandez, E. Salem, A. Misrachi, J. Bourget.

Les actions de cette Société (cinquièmes) sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 juillet 1904, et, à terme, depuis le 12 novembre 1904.

Exercices	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes par cinquième d'action
1901	»	»	472.000	8
1902	»	»	506.000	9
1903	»	»	536.000	9
1904	185 »	160	580.000	10
1905	203 50	165	693.000	10
1906	196 »	170	951.000	10
1907	186 »	130	1.420.000	8

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse	4.617.872 50	Capital	10.000 000 »
Portefeuille	2.303 696 85	Fonds de réserve ordinaire	1.600.000 »
Immeubles	540.680 70	Fonds de réserve extraordinaire	2.100.000 »
Actions et Fonds publics	871.368 40	Compte de dépôts	10 395.092 75
Mobilier	97.733 40	Créditeurs en comptes courants	23.760.960 80
Avances sur titres, effets de commerce et garanties diverses	6.802 506 40	Caisse de pensions et de retraites	580.457 20
Avances sur marchandises	4.946.312 75	Effets à payer	421.551 50
Débiteurs en comptes courants	18 424.431 »	Bénéfices nets	1.572.516 50
Comptes de banque à l'étranger	3.133.285 30		
Succursales Egypte	8.076.869 65		
Comptes d'ordre	616.821 80		
	50.430.578 75		50.430.578 75

Banque de Yucatan

(Banco Yucateco)

Société mexicaine, fondée en 1889, modifiée en 1897.

Objet : Emettre des billets payables en espèces, au pair, à vue ou au porteur ; tirer des lettres de change, quittances, chèques ou mandats à ordre, payables dans la République ou à l'étranger, etc.

Siège social : à Mérida, province de Yucatan (Mexique).

Durée : 30 ans, du 19 mars 1897.

Capital social : à l'origine, de 700.000 piastres ; actuellement de 12 millions de piastres, divisé en 120.000 actions de 100 piastres chacune.

Il existe en outre 700 parts de fondateur.

Conseil d'administration : composé d'un président, d'un secrétaire et de trois membres, possédant chacun 200 actions au moins. Cinq administrateurs suppléants sont également élus.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en février ; 1 voix par action, maximum le quart du total des actions représentées. Dépôt des titres trois jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 10 % à la réserve ; 6 % d'intérêt aux actions ; 6 % au Conseil et aux Commissaires. Sur le surplus, on prélèvera ce qui revient comme bénéfice au capital primitif de 700.000 piastres et, de cette somme, on défalque 30 % pour les appliquer aux parts de fondateur. Le solde est ensuite réparti aux actions.

Service financier : à Paris, à la Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. R.-G. Canton, J. Bernunza, L.-S. Carranza, N. Escalante Péon, R. Suarez.

Suppléants : MM. R. Péon, E. Péon, A. Portuondo, D. Evia, J.-V. Castillo, P. Contreras.

NOTA. — L'assemblée extraordinaire du 28 février 1908 a décidé la fusion de la *Banque de Yucatan* avec la *Banque Commerciale de Yucatan* sous la dénomination de *Banque Péninsulaire Mexicaine.*

Les actions de la Banque Péninsulaire Mexicaine, qui a son siège social à Mérida (Etat de Yucatan), et est au capital entièrement versé de 16 1/2 millions de piastres mexicaines, seront échangées titre pour titre avec celles de la Banque de Yucatan.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 6 août 1906 et au comptant depuis le 10 septembre 1906.

	COURS			
Années	plus haut	plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1901	»	»	$ 530.524	12 ½ %
1902	»	»	873.498	13
1903	»	»	1.216.697	13 ½
1904	»	»	1.126.815	12
1905	»	»	1.325.972	14
1906	525	478	1.415.494	12
1907	509	210	»	»

BILAN DE LA BANQUE PÉNINSULAIRE MEXICAINE AU 31 MAI 1908

ACTIF	Piastres	PASSIF	Piastres
En caisse :		Capital social	16.500.000 »
Or	2.846.325 »	Circulation	5 642.795 »
Piastres	128.550 »	Comptes créanciers	22.143.236 75
Monnaie divisionnaire	4.482 76	Remboursements à vue	145. 495 78
Billets d'autres banques	9.925 »		
Portefeuille :			
Effets à recevoir	9.676.996 24		
Prêts sur gages	2.058.234 75		
Prêts hypothécaires	4 799.382 01		
Comptes débiteurs	20.029.281 77		
Edifices	202.500 »		
Valeurs de réalisation immédiate	4.675.850 »		
	44.431.527 53		44.431.527 53

Caisse Hypothécaire d'Egypte

Société anonyme belge, constituée à Anvers le 30 avril 1903.

Objet : Les prêts sur hypothèques et sur gage en Egypte.

Siège social : 3, rue de la Chancellerie, Bruxelles.

Capital social : 10 millions de francs en 20.000 actions de 500 francs. Le Conseil a été, en outre, autorisé à créer pour cinq millions d'actions privilégiées.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Première série de 20.000 obligations de 500 francs 4 %, nets d'impôts, et remboursables en 1932 au plus tard (Nos 1 à 20.000) ;

Deuxième série de 40.000 obligations semblables aux précédentes avec intérêts payables par semestre, les 15 juin et 15 décembre; émission autorisée par délibération du Conseil d'Administration du 23 septembre 1904 (Nos 20.001 à 60.000).

Les séries ont été unifiées par une estampille indiquant la date du remboursement : toutefois leurs coupons ne portent pas les mêmes numéros.

Service des coupons : Banque de l'Union Parisienne, et chez MM. Ph. Von Hemert et Cie 3, square de l'Opéra, Paris.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 octobre 1904.

1904	plus haut,	480 50	plus bas,	478	»
1905	—	482 »	—	465	»
1906	—	485 »	—	468	»
1907	—	477 »	—	405	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actionnaires	7.125.250 »	Capital — Actions : 20.000 actions à 500 francs	10.000.000 »
Obligations non émises	3.991.000 »	Obligations : 70.000 obligations à 500 francs	35.000.000 »
Caisses et banques	2.559.823 02	Réserve statutaire	21.211 37
Immeuble au Caire	608.388 20	Compte spécial d'amortissement	750 000 »
Mobilier et coffres-forts	27.216 30	Créditeurs divers	620.838 14
Prêts hypothécaires	26.045.511 78	Créanciers pour prêts hypothécaires	7.818.216 15
Prêts hypothécaires pour compte de tiers	7.818.216 15	Dividendes non encore réclamés	2.646 65
Débiteurs divers	2.992.822 55	Coupons d'obligations non payés	264.104 75
Compte titres	179.040 »	Compte d'ordre et déposants	1.110.618 87
Courtages sur prêts	49.055 53	Profits et Pertes	442.397 04
Primes de placement d'obligations	3.473.090 57		
Déposants et Compte d'ordre	1.110.618 87		
	56.030.032 97		56.030.032 97

Comptoir Lyon-Alemand

Société anonyme définitivement constituée le 29 octobre 1880.

Objet : L'exploitation du fonds de commerce connu d'abord sous le nom de Veuve Lyon-Alemand et Fils, ensuite Comptoir Vve Lyon-Alemand, et actuellement sous la désignation de : « Comptoir Lyon-Alemand » et de l'usine d'affinage et autres, avec droit de se servir du nom : ***Lyon-Alemand***; la continuation des opérations commerciales du dit Comptoir Veuve Lyon-Alemand, établi suivant acte reçu par Me Barre, notaire à Paris, le 5 août 1871, et autres actes modificatifs reçus par le même notaire ; l'achat, la vente et la fabrication des matières d'or et d'argent et autres métaux sous toutes les formes, l'affinage des métaux, et toutes les opérations de Banque et d'Escompte.

Siège social : 13, rue de Montmorency, Paris.

Durée : expirant le 31 décembre 1925.

Capital social : par décision d'Assemblée générale extraordinaire, du 24 novembre 1905, le capital de 12 millions a été réduit à 6 millions de francs par la diminution de la valeur nominale des actions de 500 à 250 francs l'une. Le capital ainsi réduit a été porté à 8 millions par décision de la même Assemblée.

L'Assemblée extraordinaire du 24 mai 1907 a autorisé le Conseil à porter le capital à 12 millions de francs en une ou plusieurs fois dans un délai de cinq ans.

En vertu de cette autorisation, le capital a été porté à 10 millions de francs, représenté par 50.000 actions de 250 francs.

Conseil d'administration : 5 à 7 membres, propriétaires chacun de 20 actions au moins, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre. Une voix par 20 actions. Dépôt des titres non indiqué.

Répartition des bénéfices ; sur les bénéfices nets, 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant des actions. Sur le solde, 10 % au Conseil d'Administration, le reste à la disposition de l'Assemblée.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Schweitzer, A. Camille, A. Canet, L. Delatre, E. Flocon, C. Mottier.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 février 1906.

	COURS			
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1906	300 »	240 »	509.000	12 50
1907	298 »	257 »	702.000	12 50

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse et Banque de France. .	1.514.440 01	Capital.	8.000.000 »
Portefeuille sur France et étranger	2.176.881 »	Augmentation de capital, premiers versements.	626.187 50
Marchandises (or, argent, platine)	5.616.617 05	Réserve légale	17.963 93
— (sous-produits).	258.858 60	Réserve spéciale	150.000 »
Débiteurs :		Obligations de capital	742.500 »
Correspondants.	1.166.527 35	Obligations nouvelles hypothécaires	2.700.000 »
Comptes-courants	4.649.552 98	Créditeurs :	
Succursales, comptes-courants	520.477 77	Correspondants.	36.884 11
Usines, comptes-courants. . .	41.466 14	Comptes courants	4.990.500 65
Usines, terrains et constructions.	1.239.551 33	Comptes de dépôts. . . .	1.134.500 »
Immeubles sociaux.	510.000 »	Coupons échus (actions et obligations)	19.457 31
Matériel des divers ateliers. .	1.151.791 70	Intérêts en cours sur obligations	43.031 25
Installation des coffres-forts. .	50.000 »	Obligations amorties à rembourser	6.477 »
Récoltes de Chateau Pernaud.	57.499 50	Divers et comptes d'ordre. . .	63.828 28
Valeurs diverses	234.752 90	Profits et Pertes :	
Propriétés diverses	78.781 82	Bénéfices de l'exercice. . . .	701.998 45
Fonds de commerce	1 »	Report de l'exercice précédent.	33.871 27
	19.267.199 15		19.267.199 15

Crédit Foncier Egyptien

EMPRUNT 3 0/0 1886

Création, le 1er mai 1886, de 400.000 obligations numérotées de 1 à 400.000, de 250 fr. 3 %, productives d'un intérêt de 7 fr. 50 par an, payable le 1er mai ; remboursables au pair par voie de tirages au sort annuels, au plus tard en 50 années à partir du 1er mai 1886.

De plus il est opéré des remboursements au-dessus du pair au moyen de tirages effectués chaque mois, savoir :

De mai 1906 à avril 1936, 1 obligation à 100.000 fr. en mai, octobre, et avril; à 50.000 fr. dans chacun des autres mois; plus 25 obligations à 1.000 fr. chaque mois.

Les tirages ont lieu le 15 de chaque mois et le payement 15 jours après ; les remboursements au-dessus du pair sont opérés sans tenir compte des intérêts courus depuis le dernier coupon échu.

Le tirage pour remboursement au pair a lieu le 1er mars de chaque année ; payement le 1er mai.

Service des coupons et remboursements : à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas, à la Société Générale, au Crédit Industriel.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	276	»	plus bas,	262 »
1902	—	272	»	—	263 50
1903	—	278	»	—	268 50
1904	—	295	»	—	271 »
1905	—	340	»	—	289 »
1906	—	345	»	—	305 »
1907	—	348	»	—	280 »

Crédit Foncier Egyptien

EMPRUNT 3 0/0 1903

Création, le 1er mai 1903, de 400.000 obligations de 250 fr. 3 %, numérotées de 400.001 à 800.000, productives d'un intérêt de 7.50 par an payable le 1er mai, remboursables au pair par voie de tirages au sort annuels, au plus tard en 50 années, à partir du 1er mai 1903.

De plus il est opéré des remboursements au-dessus du pair au moyen de tirages effectués chaque mois, savoir :

De mai 1906 à avril 1953 : 1 obligation à 100.000 fr. en octobre et avril, à 50.000 fr. dans chacun des autres mois; plus 25 obligations à 1.000 fr. chaque mois.

Les tirages des lots ont lieu le 15 de chaque mois et le payement 15 jours après; les remboursements au-dessus du pair sont opérés sans tenir compte des intérêts courus depuis le dernier coupon échu.

Le tirage pour remboursement au pair a lieu le 1er mars de chaque année; payement le 1er mai.

Service des coupons et remboursements : à Paris, à la Banque de

Paris et des Pays-Bas, à la Société Générale, au Crédit Industriel.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 avril 1904.

1904	plus haut,	285	»	plus bas,	270	»
1905	—	288	»	—	275	»
1906	—	284	»	—	262	»
1907	—	281	»	—	238	»

Crédit Foncier du Royaume de Hongrie

Société anonyme, constituée le 7 juillet 1869.

Objet : Accorder des prêts couverts par hypothèque, à longue ou à courte échéance, aux propriétaires de biens-fonds ou de maisons. Acheter des créances hypothécaires. Prêter de l'argent aux municipalités, villes, communes ou autres personnes légales Accorder des prêts sur des propriétés colonisées. Acquérir des obligations à longue ou à courte échéance, possédant une garantie totale de l'Etat ou d'autre nature. Emettre jusqu'à concurrence des sommes dues par les emprunteurs, des lettres de gage ou des obligations communales à remboursement fixe ou à tirage par lots, etc...

Siège social : A Budapest.

Durée : 99 ans, du 7 juillet 1869.

Capital social : 50 millions de francs en 200.000 actions de 100 florins or, ou 250 francs.

Conseil d'administration : 9 à 15 membres, élus par l'assemblée générale ; le gouverneur est nommé pour dix et les autres membres pour cinq exercices. Chaque administrateur doit déposer cinq actions complètement libérées dans la caisse sociale.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par action.

Répartition des bénéfices : 5 % aux actions sur le capital versé. Sur l'excédent disponible ; 5 % au moins et 20 % au plus au fonds de réserve ; 10 % au Conseil d'administration ; 10 % au plus à la réserve spéciale d'agio. Le reste demeure à la disposition des actionnaires, en tant qu'il n'aura pas été consacré par l'Assemblée générale à créer ou à alimenter une deuxième réserve spéciale, sur la proposition du Conseil d'Administration.

ADMINISTRATEURS

MM. F. de Beck-Madarassy, J. de Bernrieder, J. de Beck-Madarassy, L. Dorizon, A. Dubsky, Arpad de Kubinyi, E. Minkus F. Nadasky, H. Thors.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en octobre 1906, de 10.000 obligations de 100 couronnes dites obligations à lots converties, faisant partie d'un em-

prunt émis pour la conversion des 68.320.000 couronnes non encore amorties des obligations 3 % à primes de la Société, émises en 1894.

Amortissement : Ces titres ne portent pas intérêt, mais ils sont remboursables en 53 années avec une prime de 40 %, soit à 140 couronnes. Les tirages d'amortissements ont lieu chaque année le 25 octobre (de 1907 à 1859) et le remboursement des titres sortis s'opère trois mois après le tirage.

En outre, un certain nombre de titres sont remboursés annuellement avec des lots, dont la désignation est imprimée au dos des titres.

Garanties : les obligations sont garanties par les prêts faits par la Société aux termes de la loi de 1897 et conformément à ses statuts, aux municipes, villes, communes et autres personnes civiles aptes à contracter un emprunt.

Service financier : au siège social, à Budapest.

Les obligations à lots converties sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 août 1907.

1907 plus haut, 148 plus bas, 143

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	couronnes	PASSIF	couronnes
Valeurs du fonds de garantie spécial des lettres de gage.	11.326.308 82	Capital social.	40.000.000 »
Valeurs du fonds de garantie spécial des obligations communales	13.387.128 82	Fonds d'agio et Réserve spéciale d'agio.	9.500.000 »
Caisse	1.143.860 96	Réserve statutaire	11.800.000 »
Comptes de banque	7.020.364 35	Réserve spéciale 1 et 2	6.500.000 »
Avances sur garanties . . .	6.386.600 33	Réserve pour différence du cours des valeurs.	2.000.000 »
Rentes, obligations, valeurs diverses et lettres de gage . .	19.339.809 50	Réserve d'immeubles.	2.100.000 »
Maisons	2.400.000 »	Réserve de dividendes.	500.000 »
Immeubles acquis par autorité de justice.	2.687.690 20	Caisse de retraite des employés	1.562.528 59
Annuités échues	1.801.287 45	Fonds de secours des employés malades « Coloman de Széll »	100.000 »
Débiteurs.	12.542.019 29	Fonds de garantie des emprunteurs.	3.374.743 24
Participations financières. . .	10.618.245 18	Lettres de gage.	205.916.600 »
Prêts hypothécaires en lettres de gage	204.739.298 74	Obligations communales . . .	140.857.000 »
Prêts hypothécaires en espèces.	3.091.681 78	Obligations avec intérêts à lots et obligations ne portant pas intérêts.	117.740.000 »
Prêts communaux	260.977.834 41	Annuités de prêts hypothécaires et communaux payées par anticipations.	5.172.708 47
Valeurs du fonds de garantie des emprunteurs.	3.331.910 42	Versements différés sur prêts hypothécaires et communaux.	1.232.364 03
Valeurs de la caisse des retraites des employés	1.559.533 32	Créditeurs	29.108.795 50
Valeurs du fonds de secours des employés malades « Coloman de Széll »	100.000 »	Coupons échus d'actions, de lettres de gage d'obligations, etc.	5.877.843 88
Comptes transitoires	8.883.641 45	Lettres de gage, obligations communales et à lots à rembourser.	4.017.905 »
		Comptes transitoires	2.519.043 91
		Profits et Pertes	3.486.870 83
593.366.403 45			593.366.403 45

Crédit Foncier Mexicain

Société anonyme mexicaine constituée sous le nom de ***Banco Agricola é Hipotecario de Mexico***, suivant acte du 25 août 1900. Statuts modifiés par les Assemblées des 11 avril 1902, 5 mars 1904, 26 mai 1905, 2 mars 1906, 15 mars 1907, et par celle du 20 janvier 1908 qui a voté la dénomination actuelle.

Objet : exploitation d'une concession pour l'établissement d'une banque hypothécaire au Mexique, ainsi que toutes les opérations autorisées par la loi mexicaine sur les établissements de crédit.

Siège social : à Mexico (Mexique), calle Tiburcio, nº 18.

Durée : 50 années, à compter du 19 mars 1897.

Capital social : à l'origine $ 2 millions, et porté en 1907 à $ 5 millions, divisé en 50.000 actions de $ 100 chacune, souscrites et entièrement libérées.

Conseil d'administration : 7 membres titulaires et 7 suppléants, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : chaque année, à Mexico, entre le 1er mars et le 31 mai. Une voix par action ; dépôt des titres 3 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 10 % au fonds de réserve ; 6 % aux actions sur leur montant versé ; 15 % du surplus au Conseil étant entendu que la somme ainsi prélevée devra être de 7.000 piastres au minimum.

Le solde est ainsi réparti : 40 % seront considérés comme bénéfices revenant aux deux premiers millions du capital versé, et le reste comme bénéfices revenant aux trois autres millions de capital. Sur les 40 %, il sera appliqué à chaque part de fondateur, de celles non encore amorties parce que leurs détenteurs n'en auraient pas accepté le rachat, un seize millième ; le reliquat, une fois payés les bénéfices des parts de fondateur, s'ajoutera aux 6 % revenant comme bénéfices aux trois millions restant du nouveau capital, et cette nouvelle somme sera employée de la manière énoncée dans les clauses suivantes : la somme que l'Assemblée générale des actionnaires déciderait pour constituer un ou plusieurs fonds de prévoyance.

Le reste, le fonds de prévoyance étant prélevé ou non, sera employé à donner un dividende supplémentaire sur le montant du capital versé.

Service financier : Société Marseillaise et Banque de Bordeaux.

Coupures : les 50.000 actions existent en unités et coupures de 5.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Pimentel, J. Signoret, A. Michel, H. Scherer, J. Castellot, R. Alcazar, J. Gonzalez Misa.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission en janvier 1908 de 60.000 obligations hypothécaires 5 % or de 100 piastres mexicaines ou 257 francs ; dont le produit doit être employé en prêts en première hypothèque sur les biens fonds jusqu'à concurrence de 50 %.

Amortissement : au pair de 257 francs, en 25 ans, par tirages au sort.

Intérêt annuel : 5 % soit, au change fixe de 2 fr. 57 la piastre mexicaine, 12 fr. 85 payables par coupons semestriels les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 février 1908 et les obligations depuis le 12 juin 1908.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	Piastres	PASSIF	Piastres
Comptes courants débiteurs. .	410.619 75	Capital.	5.000 000 »
Meubles et ustensiles.	1.000 »	Comptes courants créditeurs. .	930.624 58
Edifice.	300.000 »	Profits et pertes.	325.826 50
Avances sur titres.	344.831 26	Fonds de réserve	47.973 34
Prêts hypothécaires.	8.724.162 88	Dividendes des actions	3.676 71
Frais d'installation et d'émission d'obligations.	120.000 »	Dividendes des parts de fondateur	357 21
Caisse.	160.378 30	Réescompte.	28.849 50
Actions et valeurs réalisables immédiatement.	416.938 65	Bons hypothécaires en circulation.	3.873.800 »
		Fonds spécial de garantie. .	116.500 »
		Intérêts sur bons hypothécaires	119.324 »
		Bons amortis.	31.000 »
	10.477.930 84		10.477.930 84

Crédit Foncier Mutuel de Russie

OBLIGATIONS 3.80 0/0

Création, en vertu d'un oukase du 6 mars 1898, de titres de fonds d'Etat russes, dits : obligations de conversion de 3 80 % créées par l'Etat en échange des titres 4 1/2 % de l'ex-société du Crédit foncier mutuel.

Ces titres, d'un capital total de 85.412.400 roubles nouveaux, sont

en coupures de 150, 750 et 1.500 roubles nouveaux, au change de 150 roubles pour 400 francs, 324 marks allemands, 15 livres, 17 schillings ou 192 florins des Pays-Bas.

Ils sont affranchis de tout impôt russe ; depuis le 1/14 janvier 1906, l'amortissement peut être augmenté.

Amortissement : au pair en 81 ans, par tirages semestriels opérés les 19/31 mars et 19 septembre/1er octobre de chaque année, pour remboursement au pair les 1/13 juillet et 2/14 janvier immédiatement suivants.

Intérêt annuel : de 3 80 % ou 15 fr. 20 par obligation de 400 francs ou 150 roubles payable par semestre, à raison de 7 fr. 60 l'un, les 2/14 janvier et 1/13 juillet.

Service des coupons et remboursement : à Paris, chez MM. de Rothschild frères et à la Banque de Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligatons sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme et au comptant, depuis le 13 juillet 1898.

1901	plus haut,	390 »	plus bas,	372	50
1902	—	395 »	—	380	»
1903	—	403 »	—	384	»
1904	—	394 »	—	336	»
1905	—	356 »	—	285	»
1906	—	320 »	—	239	»
1907	—	374 »	—	271	»

Société du Crédit Foncier de Santa-Fé

Société anonyme argentine constituée le 1er juin 1896, modifiée en août 1904.

Objet : Acquérir la charte organique de la Banque de Crédit Foncier et Agricole de Santa-Fé, ainsi que l'actif et le passif résultant du concordat passé en France avec ses créanciers ; poursuivre l'exécution des lois de la province de Santa-Fé des 11 octobre 1886 et 21 septembre 1895 et jouir des droits et avantages qu'elles accordent ; la fondation de colonies, d'établissements d'élevage, de scieries et de chantiers pour l'exploitation des forêts et autres établissements industriels ; l'achat, la vente, la location, l'administration et l'exploitation de propriétés urbaines et rurales et toutes opérations immobilières et mobilières, de commerce ou de banque s'y rattachant directement ou indirectement.

Siège social : à Santa-Fé (République Argentine). Bureau à Paris : 5, rue Chauchat.

Durée : quarante ans, du 1er juin 1896.

Capital social : à l'origine vingt millions de piastres, divisé en

200.000 actions de 100 piastres chacune, entièrement libérées et au porteur, ramené, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 12 août 1904, à 6.800.000 piastres, divisé en 68.000 actions de 100 piastres.

Conseil d'administration : quatre membres au moins et sept au plus.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril ; une voix par 20 actions déposées avant la réunion, suivant délai fixé par l'avis de convocation.

Répartition des bénéfices : 93 % aux actionnaires ; 5 % aux administrateurs ; 2 % au fonds de réserve.

Service financier : à Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Bouteillier, E. Bétemps, G. Catelin, C. Broquin, J. Péro, H. Chanourdie.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Par délibération de l'Assemblée générale du 26 juin 1899 a été autorisée la création de 100.000 obligations de 100 francs 5 %, dont le produit ne peut être employé qu'en prêts hypothécaires de premier rang, faits en or, avec annuités d'intérêt et d'amortissement payables en or.

Amortissement : au pair, en 20 ans, suivant tableau, par tirage au sort ou rachat en bourse. Sur autorisation de l'Assemblée générale faculté d'amortir un plus grand nombre d'obligations que celui prévu pour l'année.

Intérêt annuel : 5 francs, payables par semestre les 1er avril et 1er octobre.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 octobre 1896, et les obligations depuis le 28 février 1901.

Exercices	COURS DES ACTIONS plus haut	COURS DES ACTIONS plus bas	COURS DES OBLIGATIONS plus haut	COURS DES OBLIGATIONS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
					piastres	piastres
1901	44 50	30 50	77 »	59 »	205.725	» »
1902	41 »	26 »	77 »	65 »	99.766	» »
1903	56 75	30 »	95 »	70 50	— 494.716(1)	» »
1904	73 75	48 »	103 »	89 »	200.659	2 50
1905*	158 »	73 »	107 »	95 »	452.828	5 »
1906	346 »	285 »	107 »	98 50	262.002	3 »
1907	309 »	150 »	105 »	92 »	308.895	4 »

* Emission 1904. — 363 plus haut; 275 plus bas.

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF Soldes en monnaie de cours légal.	$ m/n	PASSIF Soldes en monnaie de cours légal.	$ m/n
Disponible : en caisse et en banques	208.852, »	Capital : 68.000 actions de $ m/n 100 chacune.	6.800.000, »
Propriétés	10.534.008, »	Fonds de réserve légale	16.698, »
Prêts hypothécaires moins amortissement	3.387.615, »	Réserves extraordinaires	7.396.185, »
Annuités à recouvrer	53.316, »	Réserves supplémentaires	665.124, »
Comptes courants avec garantie	194.526, »	Annuités reçues d'avance	161, »
Comptes courants sans garantie (soldes débiteurs)	17.824, »	Intérêts des prêts	71.428, »
Provision pour paiement de coupons de nos actions	23.143, »	Commission des prêts	» »
Comptes transitoires (soldes débiteurs)	69.933, »	Intérêts pénaux	» »
Estancia Santa Lucia	913.491,	Intérêts et escomptes	» »
Comptes d'exploitation en liquidation	1.292, »	Comptes courants (soldes créditeurs)	24.517, »
Effets à recevoir	65.254, »	Coupons de nos actions à payer	35.557, »
Titres divers	2.715, »	Comptes transitoires (soldes créditeurs)	118.384, »
Recours personnels	1, »	Dépôts à terme fixe	20.708, »
Créances douteuses	798, »	Caisse d'épargne	269, »
Mobilier	» »	Exécution de gages (soldes créditeurs)	204, »
Frais relatifs aux propriétés	» »	Produits des propriétés	» »
Frais généraux	» »	Profits et Pertes	308.895, »
Conversion	» »	Conversion	14.638, »
	15.472.775, »		15.472.775, »

Soldes en or.	$ or	Soldes en or.	$ or
Disponible	15.314, »	Obligations émises	700.000, »
Obligations amorties	124.040, »	Coupons d'obligations et titres sortis aux tirages à payer	18.402, »
Provision pour coupons et titres amortis de nos obligations	18.402, »	Intérêts des prêts	13.252, »
Prêts hypothécaires en or, moins amortissements	565.745, »	Intérêts pénaux	» »
Annuités à recouvrer	3.557, »	Comptes courants	9.748, »
Comptes courants sans garantie (soldes débiteurs)	19.302, »	Comptes transitoires (soldes créditeurs)	19.999, »
Titres divers	7.600, »	Conversion	» »
Exécution de gages	1.048, »		
Intérêts des obligations	» »		
Frais généraux	» »		
Conversion	6.441, »		
	761.452, »		761.452, »

Crédit Mobilier Français

Société anonyme française définitivement constituée le 12 avril 1902, modifiée par délibérations d'Assemblées générales des 12 janvier et 30 novembre 1905.

Objet : toutes opérations de crédit, de banque, de bourse et de commissions sur valeurs mobilières, soit en son nom et pour son

compte, soit pour le compte de tiers, soit en participation, soit de toute autre manière, etc.

Durée : finissant le 12 avril 1952.

Siège social : rue Saint-Georges, 3 et 5, Paris.

Capital social : à l'origine 7.525.000 francs, divisé en 75.250 actions de 100 francs chacune, dont 250 souscrites en espèces, 60.000 attribuées au Crédit Mobilier et 15.000 à l'Office des Rentiers. Il a été créé, en outre, 15.000 parts de Fondateur. Par Assemblée générale du 12 janvier 1905, le capital a été porté à 10 millions de francs ; puis à 25 millions, chiffre actuel, par délibération d'Assemblée générale du 30 novembre même année.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 75 % aux actions, 10 % au Conseil d'administration, 15 % aux parts bénéficiaires. Sur les 75 % de bénéfices attribués aux actionnaires, l'Assemblée générale peut prélever une somme destinée à la création d'une fonds de prévoyance, dont elle détermine le montant et qui appartient aux seuls actionnaires.

PARTS BÉNÉFICIAIRES

Les 15.000 parts bénéficiaires ont droit, dans les bénéfices, à l'attribution mentionnée plus haut.

Dans toute augmentation de capital, par voie d'émission de nouvelles actions contre espèces, il est réservé un droit de préférence à la souscription des actions nouvelles : pour moitié aux propriétaires des actions anciennes et pour moitié aux porteurs des parts bénéficiaires.

Ces parts sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 novembre 1905.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes des parts
1903	»	»	485.000	»
1904	»	»	557.000	»
1905	266	152	1.300.000	5 06
1906	151	125	1.932.000	4 38
1907	149 50	115	2.060.000	5 59
1908	»	»	1.942.000	4 37

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Premier établissement :			Capital	25.000.000	»
Apports	1.500.000	»	Réserve légale	276.631	63
Constitution et installations : solde	58.785	98	— d'amortissement	300.000	»
Espèces en Caisse et dans les Banques	3.016.023	26	— diverses	2.272.570	70
Reports	10.909.245	»	Comptes courants créditeurs	9.641.336	32
Comptes courants débiteurs	5.796.887	42	Comptes de dépôts	1.101.098	66
Portefeuille : rentes, actions, obligations	17.034.661	45	Agents de change : titres à recevoir	198.808	50
Participations financières	478.871	65	Comptes d'ordre	50.612	83
Agents de change : titres à livrer	197.498	15	Dividendes restant à payer	50.074	32
Impôts et droits de transmission à recouvrer	118.501	85	Solde reporté de l'exercice 1905-1906 appartenant aux actionnaires	123.062	49
Effets en portefeuille	1.246.121	90	Profits et Pertes : bénéfice de l'exercice 1906-1907	1.942.491	21
	40.356.596	66		40.356.596	66

BANQUE FRANÇAISE

POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE

Société Anonyme au Capital de 60.000.000 de fr.

ENTIÈREMENT VERSÉS

***Siège social : 9, rue Boudreau** (près l'Opéra), IX^e^*

Téléphone : 151-71, 151-72, 151-84 et 148-92

Adresse télégraphique : **FRANCOMIN, Paris**

PRÉSIDENT :

M. MAURICE ROUVIER

OPÉRATIONS DE LA BANQUE

La Banque Française pour le Commerce et l'Industrie *traite toutes les opérations de banque et de bourse*, notamment :

Ouverture de comptes courants pour toutes opérations de banque.

Ouverture de comptes de chèques, à un taux d'intérêt correspondant au loyer de l'argent.

Ouverture de comptes de dépôts à préavis de quinzaine ou de mois.

Délivrance de Bons à échéance fixe.

Escompte et encaissement des effets sur la France et l'Étranger, aux conditions les plus réduites.

Change de monnaies, délivrance aux meilleurs cours du jour de chèques et tirages sur les principales places de l'Etranger.

Délivrance de lettres de crédit sur tous pays.

Paiement, sans aucuns frais, des coupons de fonds d'État et des Sociétés dont elle fait le service.

Achat aux meilleures conditions de tous coupons payables à l'Étranger.

Exécution de tous ordres de Bourse en France et à l'Étranger.

Réception et transmission des souscriptions.

Toutes opérations pour titres : transferts, conversions, échanges, renouvellements de feuilles de coupons, versements, etc.

Prise en garde, moyennant un droit semestriel, de valeurs de toute nature. Les coupons des titres en dépôt sont encaissés sans autres frais que ceux éventuellement déboursés.

Récépissé de dépôts non cessible par endossement est délivré à chaque déposant; les listes des tirages des titres en dépôt sont vérifiées sans garantie.

Avances sur titres français et étrangers.

Renseignements financiers sur toutes les valeurs se négociant en France et à l'Etranger.

Remboursement de l'impôt sur le revenu des valeurs anglaises (*income tax*).

Pour toute information concernant les conditions, s'adresser à la Direction

ÉDOUARD DESFOSSÉS

Agent de Change

21, Rue Grétry, 21

BRUXELLES

Téléphone 37.25 — *Adresse télégraphique : DESFOSSÉS-BOURSE-BRUXELLES*

OPÉRATIONS DE BOURSE

Au comptant et à terme

RENSEIGNEMENTS SUR TOUTES VALEURS

Belges et Étrangères

Encaissement de coupons, échanges de titres, souscriptions, remboursement de titres amortis, etc., etc., effectués gratuitement pour la clientèle.

LA MAISON SE CHARGE SPÉCIALEMENT DE LA GARDE DES TITRES

Correspondants à Paris :

MM. E. DESFOSSÉS & FABRE FRÈRES

42, Rue Notre-Dame-des-Victoires *(Place de la Bourse)*

PARIS

CHEMINS DE FER

American Railroad of Porto-Rico

Société anonyme américaine constituée le 10 mai 1902.

Objet : reprendre l'exploitation sous forme de régie intéressée, les 205 kilomètres de lignes construites des chemins de fer de Porto-Rico.

Capital social : 1 million de dollars.

Siège social : 22, William Street, à New-York (Etats-Unis).

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en vertu d'une décision du Conseil d'Administration en date du 4 octobre 1906, d'un emprunt de $ 775.000 ou 3.875.000 francs, divisé en 7.750 obligations de $ 100, ou 500 francs.

Intérêt annuel : 4 % par an, payable à Paris, les 1er juin et 1er décembre de chaque année, en francs, au change fixe de cinq francs par dollar, sous déduction de tous impôts que la Compagnie peut être obligée de payer et retenir.

Amortissement : au pair, au moyen d'un fonds d'amortisement et par des tirages annuels faits par la Compagnie, à Paris, conformément au tableau d'amortissement imprimé au dos des titres.

Service Financier : Crédit Mobilier Français, 3 et 5, rue Saint-Georges, à Paris.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 décembre 1906.

1906	plus haut,	437 50	plus bas,	435
1907	—	450 »	—	431

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	Dollars	PASSIF	Dollars
Capital non émis.	800.000 »	Capital-Actions.	1.000.000 »
Obligations, prime de remboursement.	173.865 80	Capital-Obligations.	770.000 »
Compagnie des chemins de fer de Porto-Rico	755.773 97	Créditeurs divers.	200.651 23
Caisses et banques.	45.949 83	Amortissement du compte Travaux.	2.278 16
Valeurs en portefeuille. . . .	7.500 »	Provision pour amortissement.	1.393 48
Frais de constitution.	841 03	Profits et Pertes	
Débiteurs divers.	23.118 20	Solde reporté de l'exercice 1906	32.127 12
Dépôts divers et change . . .	23.495 17	Solde bénéficiaire pour 1907. .	27.838 05
Mobilier à Porto-Rico	2.959 53		
Matériel divers approvisionné dans l'île.	200.784 51		
	2.034 288 04		2.034 288 04

Chemins de fer Autrichiens locaux

L'Etat autrichien exploite directement quatre petites lignes, appartenant à autant de compagnies : 1° Deutschbrod-Saâr; 2° Furstenfeld-Hartberg ; 3° Ibbsthalbahn ; 4° Zeltweg-Wolfsberg, auxquelles il a conféré une garantie qui couvre le service de leurs obligations.

Ces obligations sont uniformément de 400 couronnes, avec intérêt de 4 % ou 16 couronnes, payable par semestre, au moyen de coupons de 8 couronnes l'un, aux échéances des 1er février et 1 août de chaque année.

Amortissement : en un laps de temps variant de 76 à 90 ans, selon les compagnies, à partir de la date de concession.

Les titres des quatre compagnies se livrent indifféremment.

Service financier : à la Banque Privée.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 décembre 1902.

1902	plus haut,	422	»	plus bas,	415 »
1903	—	432	»	—	412 »
1904	—	432	»	—	395 »
1905	—	425	»	—	408 »
1906	—	423	»	—	400 »
1907	—	418	»	—	370 »

Compagnie auxiliaire des Chemins de fer et Travaux publics

Société anonyme française constituée le 9 avril 1881, modifiée par délibérations d'Assemblées générales des 16 août 1882, 31 octobre 1885, 23 octobre 1886, 12 août 1889 et 4 mars 1891.

Objet : Construction, achat et location, tant en France qu'à l'étranger, de tout matériel pouvant servir aux entreprises de travaux publics, comme de tout matériel, fixe ou roulant et de traction, pouvant servir aux transports, et notamment à l'exploitation de chemins de fer, tramways ; exploitation de toute voie ferrée ; toute entreprise de travaux publics ; toutes acquisitions de terrains, etc.

Siège social : 23, rue Lavoisier, Paris.

Durée : 99 ans, du 8 mars 1881.

Capital social : primitivement de 12 millions, réduit à 10.875.000 fr., puis enfin à 3.625.000 francs, divisé en 7.250 actions de 500 francs libérées, au porteur ou nominatives.

Conseil d'administration : de deux à cinq membres, propriétaires de 20 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix pour 5 actions, maximum 300 voix. Dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve qui pourra se limiter au dixième du capital social ; le surplus est distribué conformément aux propositions du Conseil d'administration, approuvées par l'Assemblée générale. Il peut être créé un fonds d'amortissement destiné soit au rachat, soit à l'amortissement des actions.

ADMINISTRATEURS

MM. Louis Flamment, Alfred de Morgan, G. de Montfumat, R. Cavard.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Par concordat après liquidation judiciaire, voté le 10 mai 1889 et homologué le 4 juin suivant, il a été créé, pour échange contre obligations anciennes, et sans préjudice de celles à délivrer pour créances chirographaires ordinaires, 35.693 obligations de 200 francs 5 0/0 remboursables les 1er mai et novembre, au moyen de tirages semestriels en juin et décembre, du 1er juin 1890 au 1er décembre 1974, productives de 10 francs par an payables par moitié les 1er mai et novembre de chaque année.

Service des titres et coupons : au siège social.

Les actions et les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS			
Années	plus haut	plus bas	plus haut	plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	150	109 50	154 »	134	— 26.000	»
1902	119	60 »	160 »	130	— 98.000 (1)	»
1903	80	30 »	159 50	94	— 166.008 (1)	»
1904	45	20 »	110 »	110	— 41.000 (1)	»
1905	60	21 50	150 »	90	23.000	»
1906	108	30 »	155 »	115	405.000	»
1907	108	45 »	154 »	130	1.007.000	15

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Premier établissement et valeur industrielle	439.216	40	Capital	3.625.000	»
Parcs à wagons du Bourget et de Saint-Loup	576.409	79	Obligations	5.243.009	58
Frais d'établissement du parc du Bourget	142.595	06	Fonds de réserve et d'amortissement	209.387	24
Matériel roulant	7.453.405	»	Réserve spéciale	383.987	85
Outillage et matériel des parcs	37.077	56	Réserve statutaire	20.162	25
Marchandises	47 683	68	Exercice 1908	60.187	40
Pièces de rechange	401.761	32	Réserve pour amortissement du parc du Bourget	63.000	55
Mobilier	11.603	05	Réserve pour amortissement du matériel roulant	234.191	66
Valeurs diverses, caisses et banques	1.344.055	44	Créanciers divers	41.581	87
Comptes d'ordre	58.890	29	Coupons arriérés et obligations à rembourser	41.760	07
Débiteurs divers	32.992	44	Profits et Pertes	1.007.399	50
Rente française	383 987	85			
	10.929.667	97		10.929.667	97

Compagnie du Chemin de fer de Berck-Plage à Paris-Plage

Société anonyme française, définitivement constituée le 5 janvier 1907.

Objet : la construction et la mise en exploitation du Chemin de fer de Berck-Plage à Paris-Plage, et toutes opérations commerciales, industrielles, financières ou autres, ayant un intérêt quelconque, direct ou indirect, avec l'objet de la Société.

Siège social : 5, rue Laffitte, Paris.

Durée : expirant le 12 décembre 1988.

Capital social : 660.000 francs, divisé en 6.600 actions de 100 francs chacune, entièrement libérées.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun de 50 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, 1 voix par 5 actions, maximum 10 voix. Dépôt des titres, 5 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; somme nécessaire pour servir aux actionnaires un intérêt de 4 fr. 40 pour 100 francs, sur le montant dont les actions sont libérées ; somme nécessaire à l'amortissement du fonds social, calculée de telle façon qce le capital soit complètement amorti à l'expiration de la Société. Sur le surplus : 20 % au Conseil et, sauf prélèvement pour réserve supplémentaire ou fonds de prévoyance, 80 % aux actionnaires.

Service financier : à Paris, chez MM. Harcourt et Marquézy, 5, rue Laffitte.

ADMINISTRATEURS

MM. Harcourt, Marquézy, d'Allemagne, P. Bioche.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 mars 1907.

1907 plus haut, 182 plus bas, 140

The Buenos-Ayres Midland Railway Company Ltd

(Cie DU CHEMIN DE FER BUENOS-AYRES-MIDLAND)

Société anonyme anglaise, enregistrée le 10 février 1906.

Objet : acquisition et exploitation d'une concession accordée à E. Lavalle et Co par le gouvernement de la province de Buenos-Ayres (république Argentine), pour la construction et l'exploitation d'une ligne de chemin de fer de 533 kilomètres partant de Buenos-Ayres (Barracas al Sud) par Nuevo de Julio jusqu'à Adolfo Asina, et généralement tous travaux, constructions et actes relatifs à l'exploitation des chemins de fer dans la république Argentine.

Siège social : à Londres, 81-84, Dashwood House, New Broad Street E. C.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 500.000 divisé en 50.000 actions de £ 10 chacune, entièrement libérées.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun de titres de la Compagnie d'un montant total nominal de £ 500.

ADMINISTRATEURS

MM. C. S. Cockburn, T. E. Preston, lord Garioch, O. Budge, F. L. O'Callaghan, G. Mure Ritchie.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en 1907, de 15.000 obligations de 1er rang de 500 francs 5 % (première série française).

Intérêt : 25 francs par an, payable par coupons semestriels, les 1er octobre et 1er avril. La Compagnie prend à sa charge les impôts français existants.

Amortissement : les obligations doivent être remboursées à partir du 1er janvier 1910 et avant le 1er janvier 1956. Elles sont remboursables à 110 %, soit à 550 fr. Le remboursement sera assuré au moyen de versements de 7.300 livres sterling faite chaque année par la Société à un fonds d'amortissement géré par les fidéicommis-

saires désignés conformément à l'acte de fidéicommis (trust deed) conclu le 14 février 1907, entre la Société, d'une part, et lord Balfour of Burleigh et M. Harmmod Banner M. P. d'autre part.

Aux termes dudit contrat, les remboursements seront effectués chaque année par tirages au sort publiés un mois d'avance. Le fonds d'amortissement peut être aussi employé au rachat des obligations par adjudication ou sur le marché, mais seulement à un prix inférieur au taux de 110 %.

Garanties : ces obligations sont garanties par un privilège de premier rang sur le chemin de fer, les terrains, le matériel roulant et tout l'actif présent et futur de la Société. Elles ont en outre, jusqu'au 1er janvier 1910, la garantie de la *South American Railway Construction Company*.

Service financier : à Paris, Banque I. R. P. des Pays-Autrichiens, 12, rue du Quatre-Septembre, et Société Marseillaise, 4, rue Auber.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 janvier 1908.

Nota. — L'Assemblée des obligataires, tenue à Londres, le 29 juin 1908, a voté une résolution imposant aux porteurs l'échange de leurs obligations contre des actions de préférence 5 % de £ 1 non cumulatives de la Compagnie.

Compagnie de Chemins de fer de la Carolina et Extensions

Société anonyme belge, constituée le 5 octobre 1907.

Objet : la construction et l'exploitation de chemins de fer ou tramways dans le district minier de La Carolina, province de Jaen (Espagne), ainsi que dans les régions limitrophes ou avoisinantes. La Société peut y étendre ses opérations soit en poursuivant des concessions d'extension, de prolongement ou de raccordement, soit en construisant des lignes indépendantes, soit en acquérant des réseaux déjà construits, ou encore en acquérant sous forme d'achat de titres ou de participation des droits dans des entreprises ou sociétés concessionnaires de lignes de chemins de fer ou de tramways dans lesdites régions, soit en fusionnant avec des sociétés similaires, soit en leur affermant les lignes qu'elle possède. Elle peut utiliser pour d'autres usages les forces qu'elle emploie pour la traction et pratiquer toutes opérations susceptibles de faciliter la réalisation de son objet.

Siège social : 59, rue de Namur, à Bruxelles. Siège administratif, à Linarès (Espagne).

Durée : la plus longue que permette la loi.

Capital social : 4 millions de francs, divisé en 8.000 actions de 500 francs

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, propriétaires chacun de 40 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le deuxième mercredi d'avril ; dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil et au collège des Commissaires. Le solde, sauf prélèvement total ou partiel pour fonds de prévision ou de réserve extraordinaire, aux actions.

ADMINISTRATEURS

MM. de Mejorada del Campo, de Romanones, Del Prado, A. Conéjero, de La Fontaine, L. Germot, A. F. Beauvois-Devaux, F. Guillon.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission en 1907, de 8.000 obligations de 500 francs 5 % or, créées par décision du Conseil d'administration en date du 5 octobre 1907, conformément à l'article 17 des statuts de la Société.

Intérêt annuel : 25 francs net d'impôt, payable par semestre, les 1er mai et 1er novembre de chaque année.

Amortissement : en 60 ans, à partir de 1909, suivant tableau d'amortissement. Les titres sont remboursables à 600 francs, soit avec une prime de 100 francs sur leur valeur nominale.

Garanties : pour assurer la prise légale d'une hypothèque en faveur des obligataires, il a été constitué par les statuts une Société Civile au nom de laquelle sera prise l'hypothèque en premier rang sur tout l'actif social et sur tous les biens de la Société.

Service financier : à la Banque Générale Française, 9, rue Pillet-Will, Paris.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 décembre 1907.

1907 plus haut, 478 plus bas, 475

The Colombian Central Railway Company, Ltd

Société anglaise, enregistrée à Londres, le 15 décembre 1905.

Objet : l'acquisition et l'exploitation d'une concession de chemin de fer de Zipaquira à Chiquinquira, dans la République de Colombie.

Siège social : à Londres, 120, Bishopsgate Street Within, E. C.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 300.000 divisé en 30.000 actions de £ 10 chacune, 8.000 ont été attribuées par la Compagnie au gouvernement Colombien et 12.000 à la *Colombian Northern Railway Company* en paye-

ment de la concession avec la subvention et autres droits et privilèges y attachés, et 10.000 aux promoteurs.

ADMINISTRATEURS

MM. H. Lovegrove, Percy C. Matts,. A. Holliger, G. Wentworth Forbes.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt autorisé jusqu'à concurrence de £ 750.000, en obligations constituant une charge de premier rang pour la Compagnie et à émettre au fur et à mesure de ses besoins.

Les titres introduits et placés sur le marché français existent sous la forme d'obligations au porteur de £ 20 chacune.

Intérêt : annuel 6 % or, payable semestriellement les 1er mars et 1er septembre de chaque année.

Amortissement : la Compagnie pourra, à toute époque, après le 1er mars 1959, en donnant aux porteurs six mois au moins de préavis, rembourser toutes ou une partie quelconque des obligations au taux de 110 %. Toutes les obligations non remboursées auparavant seront remboursées le 31 décembre 1996, à 110 %.

Garanties : 1° première hypothèque sur l'actif présent et futur de la Compagnie ; 2° la *Colombian Northern Railway Company* garantit le payement des coupons de ces obligations pendant une période de 5 années à partir du 1er septembre 1906 ; 3° le gouvernement Colombien accorde à la Compagnie une subvention de 9.900 dollars or, par kilomètre livré au trafic. Cette subvention est payable en bons de douane.

Service financier : *Banco di Roma*, 4, rue Le Peletier, Paris.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 février 1908.

Compagnie Générale de Chemins de fer et de Travaux Publics

Société anonyme belge constituée le 20 mai 1902.

Objet : étudier et prendre toutes concessions, entreprises de construction et d'exploitation de chemins de fer, tramways et autres moyens de communication, par terre ou par eau, de ports et travaux publics en général, entreprises de fourniture de matériel fixe et roulant, et, en général, faire, sous quelque forme que ce soit, pour son compte, en participation ou pour compte de tiers, toutes entreprises de travaux publics généralement quelconques et toutes exploitations, etc.

Siège social : 17, rue du Nord, Bruxelles.

Durée : indéfinie.

Capital social : 4 millions de francs divisé en 8.000 actions de 500 francs chacune. Sur ce nombre 2.000 actions libérées ont été attribuées à M. Henri Bonnet en raison de ses apports.

Conseil d'administration : de trois à sept membres, propriétaires de 25 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le 3e jeudi de mai.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré sur les actions. Sur le surplus 1 % à chaque membre du Conseil d'administration et 1/3 % à chaque commissaire. Le solde est réparti entre toutes les actions, sauf affectation de tout ou partie à la dotation d'un fonds de prévision ou de réserve extraordinaire. Les propositions du Conseil dans ce sens sont réputées approuvées si elles ne sont repoussées par une majorité des trois quarts des voix prenant part au vote.

Service financier : Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

ADMINISTRATEURS

MM. P.-A Herelle, Em. Maillard, F. Van den Eeckhoudt, L. Portereau, Duchon-Dorris.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 novembre 1905.

Années	Cours plus haut	Cours plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1903	»	»	157.000	»
1904	»	»	195.000	25 »
1905	610	594	285.000	25 »
1906	590	450	340.000	25 »
1907	565	550	360.000	» »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Participations, contrats en cours.	872.928 75	Capital.	4.000.000 »
Immeuble et mobilier au Brésil.	40.105 40	Réserve statutaire	43.344 32
Entreprise de Chemin de fer en Italie	2.653.655 53	Réserve extraordinaire	155.000 »
Cautionnements divers	522 546 10	Cautionnement du Conseil . .	77.500 »
Participations diverses	501.094 65	Créditeurs divers.	4.022.038 87
Frais de premier établissement.	7.428 »	Coupons non présentés	33.300 »
Mobilier	1.505 »	Compte général de construction	24.082.416 65
Caisse et Banquiers.	543.284 95	Compte d'ordre.	2.759.841 17
Portefeuille.	4.160.000 »	Profits et pertes	359.481 17
Débiteurs divers	1.202.164 17		
Entreprise Chemin de fer Nord-Ouest du Brésil.	22.248.368 84		
Compte d'ordre.	2.759.841 17		
	35.512.922 56		35.512.922 56

Chemin de fer Nord-Est de l'Espagne

Société anonyme belge, constituée le 10 octobre 1907.

Objet : la construction et l'exploitation, dans la région nord-est de l'Espagne, de toutes lignes de chemins de fer et d'entreprises de transport, quel que soit leur mode de traction. La Société peut rechercher, obtenir, acquérir et se faire transférer toutes concessions de cette nature ; elle peut donner ou prendre en affermage tous chemins de fer ou entreprises de transport établis en cette région, utiliser pour d'autres usages les forces qu'elle emploie, s'intéresser dans toutes entreprises ayant en tout ou en partie le même objet, fusionner avec d'autres sociétés et, d'une manière générale, faire toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qui soient directement ou indirectement susceptibles de favoriser ou de développer son activité.

Siège social : à Bruxelles, 27, rue des Minimes.

Durée : la plus longue permise par la loi.

Capital social : 6 millions de francs, divisé en 24.000 actions privilégiées de 250 francs chacune, toutes souscrites et libérées d'un dixième au moment de la constitution. Il a été créé, en outre, 60.000 actions ordinaires, remises à la Société *L'Union des Tramways* en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 membres au moins, propriétaires chacun de 50 actions privilégiées. Ce cautionnement, toutefois, peut être, en tout ou en partie, constitué en actions ordinaires, en considérant 2 de celles-ci comme l'équivalent d'une action privilégiée.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le troisième mardi du mois de mai, à 2 heures et demie. Une voix par action privilégiée ou par 3 actions ordinaires. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 6 % aux actions privilégiées. Sur le surplus 1 1/2 % à chaque administrateur et 1 1/2 % à chaque commissaire. Sur l'excédent : premier dividende de 4 francs par titre aux actions ordinaires; sur le solde 50 % aux actions privilégiées, 50 % aux actions ordinaires.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Descubes, S. Schœnbrunn, M. Ryndzunsky, J. Lalieux, J. Rozpide.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt de 15 millions de francs, représenté par 30.000 obligations 5 %, de 500 francs chacune.

Intérêt annuel : 25 francs, payables les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Remboursement : en 54 ans, le premier remboursement devant avoir lieu le 1er juillet 1913.

La Société s'est réservé le droit de rembourser anticipativement l'emprunt à tout moment, en totalité ou en partie.

Garantie : ces obligations jouissent d'une première hypothèque sur la ligne Manresa-Barcelone.

Service financier : *Banque Franco-Américaine*, 22, place Vendôme, Paris.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 mai 1908.

Compagnie des Chemins de fer de l'Est-Meusien

Société anonyme française définitivement constituée le 16 novembre 1907.

Objet : la construction (superstructure) et l'exploitation du réseau de chemin de fer d'intérêt local déclaré d'utilité publique en date du 7 juin 1907, comprenant les lignes ci-après avec les modifications et prolongements qui pourront y être apportés. Ligne de Verdun à Montmédy; ligne de Commercy à la ligne de Verdun à Montmédy.

Elle pourra également acquérir la concession, construire, exploiter, vendre tous chemins de fer et tramways en France, et généralement faire toutes opérations se rapportant à l'industrie des chemins de fer et des transports, ou de nature à favoriser le développement des affaires sociales.

Siège social : 4, cité d'Antin, Paris.

Durée : 99 ans, du 16 novembre 1907

Capital social : 500.000 francs, divisé en 2.000 actions de 250 francs chacune, toutes souscrites en numéraire.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun de 20 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, 1 voix par 10 actions, sans limite maximum. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 4 1/2 % de leur montant libéré aux actions. Sur le surplus 10 % au Conseil et 90 % aux actions.

Pendant les quatre premiers exercices, il sera payé aux actionnaires, nonobstant l'absence de tout bénéfice, un intérêt de 4 1/2 % l'an sur les sommes par eux versées pour la libération de leurs actions. Ce prélèvement sera porté au compte de premier établissement.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Descubes, H. Picquet, L. Francq, Thiriaux, A. Laporte, M. Picquet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 décembre 1907.

1907 plus haut, 252 plus bas, 250

Société anonyme royale Grand-Ducale des Chemins de fer Guillaume-Luxembourg

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en diverses séries, de 152.550 obligations de 500 francs 3 % remboursables par tirages annuels, opérés en octobre, dans un délai qui expirera en 1950.

Intérêt annuel : 15 francs, sauf impôt, payable au moyen de deux coupons de 7 fr. 50 l'un, les 1er mai et 1er novembre de chaque année ; remboursement des obligations sorties le 1er novembre.

Service des coupons : Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	470	»	plus bas,	435	»
1902	—	485	»	—	450	»
1903	—	490	»	—	465	»
1904	—	475	»	—	450	»
1905	—	480	»	—	457	50
1906	—	485	»	—	450	»
1907	—	480	»	—	434	»

Gulf and Chicago Railway C°

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Le *Gulf and Chicago Railway* est un réseau de 325 kilomètres affermé pour 99 ans au *Mobile, Jackson and Kansas City Railroad* (voir la notice concernant ce dernier).

Création pour un montant total de 4.060.000 dollars d'obligations 5 % or, 1re hypothèque de 100 dollars (516 francs).

Ces obligations jouissent d'une première hypothèque sur 203 milles (325 kilomètres) de voie principale. En outre, par suite du contrat d'affermage de ses lignes, le *Gulf and Chicago Railway* jouit, pour ses obligations, de la garantie, capital et intérêts,

du Mobile, Jackson and Kansas City Railroad, garantie formulée au dos de chaque obligation.

7.500 titres seulement de cet emprunt (Nos 1 à 7.500) sont négociables sur le Marché de Paris.

Intérêt annuel : 5 % nets de tous impôts, payables les 1er janvier et 1er juillet, au change moyen de 5,16, soit 25 fr. 80 par an.

Amortissement : au pair de 100 dollars (516 francs) le 1er janvier 1953 ou, par anticipation, au gré de la Compagnie, à 110 dollars (567 fr. 60).

Service des coupons : Banque Privée, à Lyon, ou ses agences en France.

Nota : voir la notice de la *Mobile Jackson and Kansas City Railroad C°*, au sujet de la fusion et de l'échange des obligations avec la *New Orléans Mobile and Chicago Railroad C°*.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 février 1906.

1906	plus haut,	500	»	plus bas,	479	»
1907	—	482	»	»	430	»

Chemins Italiens 3 0/0

(Réseaux Adriatique-Méditerranée-Sicile)

Ces obligations de 500 francs sont remboursables au pair par voie de tirages. Leur revenu brut est de 15 francs par an, net 11 fr. 64, payable par semestre.

Les obligations en circulation appartiennent à trois Compagnies :

La Société italienne pour les Chemins de fer Méridionaux (réseau de l'Adriatique) pour 1.033.000 obligations émises.

La Société italienne pour les Chemins de fer de la Méditerranée pour 1.083.000 obligations émises.

La Société italienne pour les Chemins de fer de la Sicile pour 166.000 obligations émises.

Toutes ces obligations se livrent indifféremment et se traitent sous la dénomination de Chemins de fer Italiens 3 %. Elles sont amortissables depuis 1896 et ont été émises par les Sociétés pour le compte de l'Etat qui s'est engagé à fournir à ces dernières les fonds nécessaires au service des dites obligations quinze jours avant l'échéance de chaque semestre (janvier-juillet).

Service des coupons : au Crédit Lyonnais, au Comptoir d'Escompte et à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 6 juillet 1898.

1901	plus haut,	326 »	plus bas,	280 »
1902	—	343 50	—	317 »
1903	—	370 »	—	342 50
1904	—	367 50	—	342 »
1905	—	374 »	—	350 »
1906	—	362 »	—	342 »
1907	—	355 »	—	340 »

Compagnie de Chemins de fer de Koslow-Voronège-Rostow

Société anonyme russe ayant pour objet l'exploitation de 540 kilomètres de lignes du chemin de fer ci-dessus nommé.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en 1889, d'un emprunt de 15.128.000 reichsmarks (18.683.080 francs) représenté par 12.050 obligations de 500 marks ou 617 fr. 50; 7.477 coupures de 1.000 marks ou 1.235 francs, 813 coupures de 2.000 marks ou 2.470 francs. — Obligations 4 % de 500 marks rapportant 20 marks ou 24 fr. 70 d'intérêt par an, payable les 19 septembre-1er octobre et 20 mars-1er avril, remboursables en 63 ans du 1er juin 1890, par tirages au sort en juin et décembre, à raison de 617 fr. 50 par obligation de 500 marks.

Cet emprunt est gagé sur les revenus et l'avoir de la Compagnie du chemin de fer Koslow-Voronège-Rostow ; il est absolument garanti par le gouvernement russe, et forme la série B des emprunts de la Compagnie.

Service des coupons : à Paris, à la Banque Russe pour le commerce étranger, 7, rue du Helder.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

1901	plus haut,	628 »	plus bas,	590 »
1902	—	631 »	—	605 »
1903	—	633 »	—	600 »
1904	—	605 »	—	550 »
1905	—	574 »	—	484 »
1906	—	525 »	—	430 »
1907	—	495 »	—	435 »

Chemins de fer Livournais

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, à diverses dates, de 327.900 obligations de 500 francs 3 %, jouissance janvier et juillet, divisées en séries, savoir :

20.800 obligations, série A ; 7.100 obligations, série B ; 70.000 obligations, série C ; 100.000 obligations, série D^1 ; 130.000 obligations, série D^2.

Amortissement : au pair dans une période finissant en 1953 par tirages annuels opérés en septembre, pour remboursement le 1er janvier suivant.

Service des coupons : à Paris, chez MM. de Rothschild frères.

Par suite du rachat des Chemins Romains, qui avaient absorbé les Chemins Livournais, ces obligations sont à la charge du gouvernement italien.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les obligations des séries C et D sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

1901	plus	haut,	330	»	plus bas,	300	»
1902		—	360	»	—	325	»
1903		—	355	»	—	345	»
1904		—	385	»	—	375	»
1905		—	380	»	—	377	»
1906		—	380	»	—	357	50
1907		—	377	»	—	337	»

The Mashonaland Railway Company Ltd

Société anglaise à responsabilité limitée.

Siège social : à Londres, 2, London Wall Buildings.

Capital social : 450.000 livres sterling, en pareil nombre d'actions d'une livre chacune, entièrement libérées.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, suivant décision du Conseil d'administration, approuvée par délibération de l'Assemblée extraordinaire du 8 mars 1905, d'un emprunt de 2.560.000 livres, en obligations hypothécaires 5 % émises à 96 %, et représenté par 20.000 obligations d'un capital de 100 livres chacune, numérotées de 1 à 20.000, et 28.000 obligations de 20 livres l'une, numérotées de 20.001 à 48.000.

Cet emprunt est garanti par :

1° Une première hypothèque sur la ligne principale de Kalomo à la mine Rhodésia Broken Hill (environ 250 milles) et sur le tronçon de Salysbury aux mines Ayrshire et Eldorado (environ 98 milles) ;

2° Sous réserve d'une première hypothèque de 2.500.000 livres, par une hypothèque en second rang sur le chemin de fer de la Mashonaland Railway Company, de Umtali à Salysbury (171 milles), sur le loyer de 42.500 livres payable par les Compagnies Beïra Railway et Beïra Junction Railway, et sur les 105.000 livres d'obligations 4 1/2 % et les 71.250 livres d' « income debentures » 6 % de la Beïra Railway faisant partie du Trust, au moment de l'émission.

Le dit emprunt aura, de plus, une première hypothèque sur une

concession de terrain d'environ 250 milles carrés, comportant certains droits miniers, en des blocs alternés de un mille carré chacun, le long de la ligne de Kalomo, concession accordée par la British South Africa Company (Chartered).

Le paiement du capital, de l'intérêt et de la prime de remboursement de l'emprunt sont garantis, sans conditions, par la British South Africa. Chaque obligation porte un endos à cet effet.

Intérêt annuel : 5 %, payable par semestres, les 1er janvier et juillet de chaque année.

Amortissement : au pair le 1er janvier 1955, mais la Compagnie s'est réservé le droit de rembourser à toute époque, avant cette date, par voie de tirage au sort, moyennant six mois de préavis, et ce, au taux de 105 %.

Service des coupons : à Paris, à la Compagnie Française de Mines d'Or et de l'Afrique du Sud, 20, rue Taitbout, et au Crédit Mobilier Français.

Coupures : £ 20 et £ 100.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 mai 1905 et à terme depuis le 18 juin 1906.

1905	plus haut,	495	»	plus bas,	469	»
1906	—	481	»	—	453	»
1907	—	458	»	—	436	»

Société Italienne des Chemins de fer Méridionaux

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, de 1863 à 1885, de 1.655.441 obligations de 500 francs 3 %, divisées en séries portant les lettres A à H. ; titres de une et cinq obligations, jouissance 1er avril et 1er octobre, savoir : 250.000 obligations, série A ; 252.300 obligations série B ; 246.955 obligations, série C ; 242.115 obligations, série D ; 28.115 obligations série E ; 232.290 obligations, série F; 300.000 obligations, série G et 103.676 obligations, série H.

Amortissement : au pair, se terminant en 1953, par tirages annuels en mai pour remboursement le 1er octobre.

Service financier : à Paris, à la Société Générale, à la Banque de Paris et au Crédit Industriel.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant :

1901	plus	haut,	338	»	plus bas,	306	50
1902		—	348	»	—	326	»
1903		—	363	»	—	325	»
1904		—	365	»	—	342	»
1905		—	371	50	—	350	»
1906		—	370	»	—	343	»
1907		—	360	»	—	327	»

Compagnie des Chemins de fer et Tramways départementaux du Midi de la France

Société anonyme française, définitivement constituée le 23 avril 1908.

Objet : la construction et l'exploitation d'un réseau de tramways départementaux dans le département du Lot-et-Garonne, de tous prolongements, embranchements ou lignes nouvelles de chemins de fer et tramways qui pourraient y être ajoutés, soit dans le Lot-et-Garonne, soit dans les départements limitrophes, et généralement toutes opérations se rapprochant directement et indirectement à l'objet social.

Siège social : à Paris, 5, place Saint-Michel.

Durée : 65 années, du 23 avril 1908.

Capital social : 3.500.000 francs divisé en 7.000 actions de 500 fr. chacune.

Conseil d'administration : 7 à 9 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun de 30 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, 1 voix par 10 actions, maximum 50 voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % d'intérêt au capital versé. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration; 10 % à la disposition du Conseil pour être attribués à la Direction, au personnel et au fonds de prévoyance qui pourra être créé, le solde aux actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Josseran de Brancion, A. Delattre, L. Dollfus. A. Arnaud de Foïard, H. Paindavoine, F. de Puivert, L. Thomières.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 juin 1908.

Mobile, Jackson and Kansas City Railroad C°

Société américaine à responsabilité limitée, au capital de 4 millions de dollars en 40.000 actions de 100 dollars.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création d'un emprunt de $ 4 millions or, représenté par une série de 2.500 obligations de $ 1.000 chacune, cotées au marché officiel de New-York, et par une série de 15.000 obligations de $ 100 chacune. Cette dernière, seule, se négocie à Paris.

Ces obligations, émises à 99 %, sont garanties sans préférence, priorité ou distinction entre elles, par l'acte de première hypothèque consolidée, du 1er janvier 1903, exécuté par la présente Société de Chemins de fer en faveur de la Central Trust Company, de New-York en qualité de trustee ; elles jouissent d'une première hypothèque sur un réseau en pleine exploitation de 200 milles (320 kilomètres) de voie principale : le gage comprend en outre le port terminus, les quais et entrepôts situés à Mobile et appartenant en propre au Mobile, Jackson and Kansas City Railroad.

Remboursement : au pair de $ 100, soit 518 francs environ, le 1er janvier 1953 au plus tard, ou, par anticipation au gré de la Compagnie, au taux de 110 %, moyennant un préavis de six mois.

Coupons payables à raison de 2 dollars 1/2 par coupon, soit 12 fr. 95 environ, les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Service des coupons : Banque Privée, à Lyon ou ses agences en France, et chez MM. Roumagnac et Cie, à Paris.

NOTA. — Depuis le début de 1908, il est proposé aux porteurs d'échanger leurs obligations, titre pour titre, contre des obligations 5 %, de même valeur nominale, de la *New Orléans Mobile and Chicago Railroad Company*. Pour chaque lot de 10 obligations échangées, il sera remis, en outre, 1 action privilégiée 6 % de la *New Orléans Mobile and Chicago Railroad Company*.

Voici, d'après les documents fournis par la *French Finance Corporation of America*, chargée de l'échange des titres en France, quelques renseignements sur la nouvelle Société.

« Une nouvelle Compagnie sera constituée appelée la *New Orléans, Mobile and Chicago Railroad Company*, dans le but 1° d'absorber les lignes du *Mobile, Jackson and Kansas City Railroad Company* et celles du *Gulf and Chicago Railway Company*, en acquérant, par voie d'échange, en tous cas la majeure partie et si possible la totalité des actions et des obligations de ces deux Compagnies ; 2° d'être en mesure de prolonger éventuellement, si nécessaire, le réseau ainsi constitué jusqu'au territoire central au Nord, et la Nouvelle Orléans au Sud.

Capitalisation de la « New Orléans, Mobile and Chicago Railroad Cº »

(a) Actions ordinaires, à raison de $ 25.000 maximum par mille de voie complétée.....	$ 25.000.000
(b) Actions privilégiées 6 %, à raison de $ 5.000 maximum par mille de voie complétée	5.000.000
(c) Obligations 5 % Or Première Hypothèque, à raison de $ 30.000 maximum par mille de voie complétée, y compris les gares, terminus, etc.....	30.000.000

Les obligations de la nouvelle Compagnie jouiront d'une première hypothèque sur les lignes quelconques acquises ou construites en dehors de celles des deux Compagnies actuelles, et auront par contre comme gage toutes les obligations de première hypothèque tant du *Mobile, Jackson and Kansas City Railroad Company* que du *Gulf and Chicago Railway Company*, dont la nouvelle Compagnie se sera rendue ou se rendrait ultérieurement acquéreur ; la première hypothèque dont jouissent ces dernières obligations (M. J. et K. C. RR. et G. and C. Ry.) demeurant intacte et en pleine vigueur tant qu'une *portion quelconque* desdites obligations n'aura pas été convertie en obligations de la nouvelle Compagnie.

La *New Orléans, Mobile and Chicago Railroad Company* s'engage à prendre à sa charge l'abonnement du Timbre Français pour toutes ses obligations circulant en France. »

Les obligations de 100 dollars de cet emprunt sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 août 1905.

1905	plus haut,	519 »	plus bas,	500 »
1906	—	506 »	—	460 »
1907	—	484	—	400 »

Compagnie des Chemins de fer du Nord du Brésil

Société anonyme brésilienne constituée au capital de 12.500.000 contos de reis, libéré de 40 % environ.

Siège social : à Belem de Para, siège administratif à Paris.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission de 25.000 obligations 5 %, de 500 francs, faisant partie de l'emprunt de 25 millions autorisé par décision de l'Assemblée générale du 3 mars 1905.

Ces obligations sont gagées par une hypothèque sur la garantie

du Gouvernement fédéral brésilien et du Gouvernement de l'Etat de Para, ainsi que sur le chemin de fer, matériel fixe et roulant, et tous ses attenants.

La Compagnie ne peut émettre des obligations que jusqu'à concurrence d'un nombre dont le total en intérêts et amortissement ne dépasse pas annuellement la garantie des Etats précités.

En dehors de ce gage hypothécaire, tout l'actif et tous les biens de la Société, conformément au décret du 15 septembre 1903, s'appliquent aux obligations, par privilège sur toutes autres créances.

Amortissement : Ces titres sont amortissables en 90 ans au maximum, soit par tirage annuel ayant lieu en avril, soit par rachat si le cours est au-dessous du pair. Le remboursement des titres sortis s'opère le 1er mai suivant le tirage.

Intérêt annuel : 25 francs, payables par coupons semestriels, sous déduction de l'impôt, les 1er mai et 1er novembre.

Service des coupons : Banque Etienne Muller, 366, rue Saint-Honoré.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 juillet 1905.

1905	plus haut,	449 50	plus bas,	425	»
1906	—	455 »	—	415	»
1907	—	442 »	—	375	»

Compagnie de Chemins de fer Nord-Ouest du Brésil

Société anonyme brésilienne, constituée le 21 juin 1904 au capital de 10.000 contos de reis en 50.000 actions de 200.000 reis, entièrement libérées.

Siège social à Rio-de-Janeiro.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission de 40.000 obligations 5 %, de 500 fr. chacune, au prix de 385, à Bruxelles et à Anvers (Belgique), le 18 octobre 1904, et faisant partie des 200.000 obligations du même type, dont la création a été décidée par les Assemblées générales des actionnaires des 10 août et 27 octobre 1904.

Ces obligations ont, conformément au décret nº 177A du 15 septembre 1903, privilège, avant toute autre créance, sur tout l'actif et tous les biens de la Société situés au Brésil, et sur la garantie trentenaire or accordée par le Gouvernement fédéral Brésilien aux conditions des décrets nº 862 du 16 octobre 1890 et nº 5266 du 30 juillet 1904.

Amortissement : au pair en 90 ans par tirages au sort qui ont lieu en mai de chaque année, conformément au tableau d'amortissement figurant au dos des titres ; le remboursement a lieu le 15 novembre suivant.

Intérêt annuel : 25 francs, sous déduction des impôts français, et à Bruxelles et Anvers sur production d'un affidavit, à raison de 12 fr. 50, payables les 15 mai et 15 novembre de chaque année.

Service des coupons : à Paris, à la Banque Française pour le commerce et l'industrie, 9, rue Boudreau.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 janvier 1905.

1905	plus haut,	485	»	plus bas,	413	50
1906	—	462	»	—	432	»
1907	—	442	»	—	380	»

Compagnie du Chemin de fer du Nord du Parana

Société anonyme brésilienne, constituée le 19 septembre 1906.

Objet : l'exploitation de la concession accordée par le gouvernement de l'Etat de Parana, à la date du 29 juillet 1906 pour la construction, l'usage et la jouissance du chemin de fer d'Assunghi, entre Curityba et Rocinha, jouissant de la garantie d'intérêt de 6 % l'an, pendant 30 ans, sur le capital de £ 3.374-19-2 par kilomètre.

Siège social : à Rio-de-Janeiro.

Durée : 90 ans, du 19 septembre 1906.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 fr. chacune.

Conseil d'administration : 3 membres nommés pour cinq ans et propriétaires chacun d'au moins 50 actions. D'après les statuts, la Compagnie doit également avoir un Conseil de surveillance composé de trois membres et de trois suppléants.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars. Les délibérations sont prises à la majorité des actionnaires présents à la réunion ; elles pourront l'être à la majorité des actions si un actionnaire quelconque en faisait la demande.

Répartition des bénéfices : 10 % à répartir à raison de 6 % au Conseil d'administration et 4 % au Conseil de surveillance. Somme

à déterminer par l'assemblée pour être affectée au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il atteigne 10 % du capital social. Le solde aux actionnaires.

ADMINISTRATEURS

MM. Joao Teixeira Soraes, P. Nolasco, Pereira da Cunka, A. Sienkiewicz.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu d'une décision de l'Assemblée extraordinaire du 25 septembre 1906, de 8.700 obligations de 500 francs 5 %.

Intérêt annuel : 5 % ou 25 francs, payables par coupons semestriels, aux échéances des 1er janvier et 1er juillet.

Amortissement : au pair, devant prendre fin le 1er janvier 1997, au moyen d'un fonds d'amortissement de 1/2 % par an, commençant le 1er janvier 1916, par tirages annuels ou par achats en Bourse si les obligations sont obtenables au-dessous du pair.

Avant 1916, aucune conversion ou remboursement anticipé ne pourra être effectué, sauf en cas de rachat de la ligne par le gouvernement fédéral brésilien.

Service financier : à Paris et à Londres, à la Banque I. R. P. des Pays Autrichiens ; à Amsterdam, chez MM. Labouchère, Oyens et Cie.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 5 février 1907.

1907 plus haut, 430 plus bas, 415

Compagnie des Chemins de Fer Pirée-Athènes-Péloponèse

Société anonyme hellénique constituée définitivement le 10 décembre 1882.

Objet : La jouissance et l'exercice de tous les droits sur les lignes de chemin de fer qui seront construites, du Pirée par Athènes à Corinthe, de Corinthe à Argos, Nauplie et Myli, de Corinthe à Ægion et Patras, et de Patras à Pyrgos ou Catacolo, que la Banque

Hellénique de Crédit Général et son groupe ont cédés à la Compagnie, ainsi que l'exécution des obligations à leur charge.

Siège social : rue Charles-X, à Athènes.

Durée : 99 ans du 24 juillet 1882.

Capital social : 12 millions de drachmes divisé en 120.000 actions de 100 drachmes chacune, porté en 1906 à 15 millions de drachmes par l'émission de 30.000 actions nouvelles.

Conseil d'administration : de 9 à 11 membres, propriétaires de 100 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars, une voix par trente actions ; dépôt 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 3 % à la réserve, 3 % pour l'amortissement des actions, 1 1/2 % au Conseil d'administration, 1 1/2 % au personnel, 1 % pour la formation d'une caisse de secours en faveur des employés de la Compagnie, 90 % aux actionnaires.

Service financier : Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Skouses, F. Serpièri, N. Calogeropoulos, M. Kamaras, A. Kambas, A. Simopoulos, G. Streït, E. Franghiadès, M. Negropontes.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme depuis le 18 avril 1904 et au comptant depuis le 9 juillet 1907.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1903	»	»	Dr. 439.000	Dr. 3 »
1904	63 »	52 »	498.000	3 »
1905	87 »	54 »	498.000	3 50
1906	99 »	67 »	800.000	5 »
1907	88 »	79 »	988.000	6 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	drachmes	
Valeur du chemin de fer . . .	35.195.031	69
Actions P. A. P. appartenant à la Compagnie.	2.881.700	»
Frais d'installation de la ligne Myli-Kalamata	118.774	31
Frais d'installation de la ligne Diacofto-Kalavryta	24.393	10
Frais d'installation de la ligne Pyrgos-Kyparissia-Méligala.	16.160	45
Construction du bâtiment des bureaux de la Compagnie. .	292.243	08
Dernier versement non encore effectué sur les actions. . .	31.086	15
Créances de la Banque Hellénique de crédit général cédées à la Compagnie.	167.283	85
Obligations de la Compagnie Hellénique des marbres. . .	188.800	»
Effets à recevoir	16.775	»
Obligations de Cyllène non émises	1.500.000	»
Valeur de l'Etablissement thermal de Cyllène.	1.514.650	05
Valeur de l'Hôtel d'Olympie. .	73.445	99
Travaux complém. et d'achèv. de la ligne Myli-Kalamata.	5.520.825	59
Banque G. P. Skousès. Solde au 31 Décembre 1906. . . .	565.922	»
Capital de roulement P. A. P. chez G. P. Skousès. . . .	300.000	»
Magasins d'approvisionnement.	1.186.883	19
Dépôt d'imprimés, objets de bureau et billets	35.974	16
Débiteurs divers et solde. Ctes débiteurs.	304.547	57
Caisse centrale : espèces . . .	44.964	85
Caisse des stations.	46.070	20
	50.025.531	23

PASSIF	drachmes	
Capital social.	14.910.000	»
Actions amorties pour lesquelles ont été délivrées des actions de jouissance. . . .	90.000	»
Capital de réserve	148.435	35
Capital de réserve pour amortissement d'actions.	26.935	35
Capital de réserve pour amortissement et conversion d'emprunts.	3.360.189	58
Capital de réserve formé par les amortissements des emprunts destiné à amortir le matériel roulant et rails,	503.754	80
Capital pour renouvellement du matériel roulant et travaux extraordin. de la voie.	529.203	11
Retenue pour renouvellement du matériel roulant sur bénéfices 1907.	75.000	»
Amortissement des dépenses faites pour travaux supplémentaires de la ligne Pyrgos-Kyp-Meligala pendant l'année 1907	1.616	30
Emprunt R. Raphaël et Sons : £ 286.000 solde £ 255.000 au 31 Décembre 1907.	6.375.000	»
£ 240.000 solde au 31 Décembre 1907.	6.022.043	97
£ 120.000 solde £ 116.600 au 31 Décembre 1907.	2.915.000	»
par obligations, Dr. 6.000.000	5.654.000	»
par obligations, Dr. 2.600.000	2.532.400	»
Emprunt de la Banque d'Orient	1.535.000	»
Emprunt de la Banque nationale de Grèce.	100.000	»
Emprunt sur hypothèques des bureaux de l'Administration.	185.000	»
Oblig. de Cyllène non émises.	1.500.000	»
Fournisseurs à l'étranger. . .	13.675	85
Différence de change sur l'emprunt de £ 120 000	1.076.904	25
Créanciers divers et solde des comptes créditeurs.	890.372	35
Effets à payer	290.410	65
Caisse de secours.	57.980	35
Caisse des retraites du personnel	111.241	20
Comptes en suspens (Frais du mois de Décembre et service des emprunts au 31 Déc. 1907).	277.996	88
Dividende de l'année 1907 . .	731.454	»
Profits et Pertes :		
Solde de l'exercice 1907 . . .	115.149	84
	50.025.531	23

Compagnie des Chemins de fer de Porto-Rico

Société anonyme espagnole constituée le 17 mai 1888.

Objet : la construction et l'exploitation, dans l'île de Porto-Rico, de chemins de fer et spécialement des lignes de Saint-Jean de Porto-Rico à Mayaguez, de Rio-Peidras à Humacao, de Ponce à Mayaguez, de Ponce à Humacao et de Caguas à Humacao.

Lesdits chemins de fer, d'une longueur de 546 kilomètres, concédés par le gouvernement espagnol, suivant acte du 15 mai 1888, à M. Yvo Bosch y Puig ont été apportés par lui à la Société, laquelle en est devenue définitivement titulaire par le transfert qui lui en a été effectué par décret royal du 8 juin 1888.

La concession des lignes, régies par décret royal du 7 décembre 1886, comportait une durée de 99 années. Le trésor garantissait un intérêt de 8 % du capital de premier établissement.

A la suite de la guerre Hispano-Américaine et de l'annexion de Porto-Rico aux Etats-Unis, cette concession a été remplacée par une nouvelle du gouvernement américain d'une durée de 150 ans, sans garantie d'intérêt, mais elle comporte des exemptions d'impôts et divers autres avantages ; les lignes de la Compagnie se divisent actuellement en deux parties : celle du nord de 117 kilomètres ; celle du sud-ouest de 160 kilomètres. Un tronçon de jonction (23 kil.) est en construction.

Siège social : à Madrid, Zorilla, 4, dup°. — Bureau à Paris, 3, rue Saint-Georges.

Durée : 99 ans, du 17 mai 1888.

Capital social : 16 millions de piécettes divisé en 32.000 actions de 500 piécettes libérées de moitié.

En exécution du *convenio* intervenu en 1895 ce capital a été réduit à 3 millions de piécettes, divisé en 12.000 actions de 250 piécettes.

Conseil d'administration : de sept membres propriétaires chacun de 50 actions dont deux choisis sur une liste de présentation arrêtée par une Assemblée générale des porteurs d'obligations 3e hypothèque.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : au plus tard en juin ; une voix par 50 actions sans limite maximum.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il ait atteint le dixième du capital ; ensuite un dividende de 5 % sur le capital versé ; sur le surplus 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires.

ADMINISTRATEURS

MM. de Lapisse, président ; Dubois, de la Fressange, de Moras, Lévêque, Bory d'Arnex, Lachèvre. Ces deux derniers représentent les porteurs d'obligations 3e hypothèque.

RÉPARTITIONS

Aucun dividende n'a été payé depuis la création de la Société.

EMPRUNTS PAR OBLIGATIONS

Les obligations émises par la Compagnie sont de 3 catégories :

1° 32.000 obligations de 500 francs 3 % 1re hypothèque, toutes émises.

2° 15.000 obligations de 500 fr. 5 % 2e hypothèque, toutes émises.

3° 107.809 obligations de 500 fr. 3 % à revenu variable, dites « obligations 3e hypothèque estampillées ».

La Compagnie a émis de plus 17.000 bons de coupons arriérés d'obligations 2e hypothèque. Ces bons, d'une valeur nominale de 100 francs ne portent pas d'intérêts.

Obligations et bons de coupons n'existent que sous la forme au porteur.

A. — Obligations 3e hypothèque à revenu variable. (dites 3e hypothèque estampillées).

Les 107.809 obligations comprises dans cette catégorie représentent les titres en circulation des anciennes obligations 3 % 1re hypothèque, série Mayagüez et série Humacao ; la mention de 1re hypothèque ainsi que l'indication de la série n'ont plus de raison d'être depuis le *convenio* homologué le 10 juin 1895.

Les bases principales de ce convenio étaient les suivantes :

1° Réduction du capital de 16 millions de pesetas ou de francs divisé en 32.000 actions de 500 pesetas à 3 millions par l'annulation de 20.000 actions et l'échange de 12.000 actions de 500 pesetas contre 12.000 actions de 250 pesetas;

2° Cession d'antériorité de leur hypothèque consentie par les porteurs d'obligations, séries Mayagüez et Humacao, en faveur des obligations 1re et 2e hypothèque à créer en conformité du convenio, ces obligations devenant par suite de 3e hypothèque;

3° Suppression de l'intérêt fixe et de l'amortissement des obligations, remplacés par une participation dans les bénéfices.

4° Nomination de deux administrateurs chargés de représenter au Conseil les porteurs d'obligations 3e hypothèque.

L'article 3 du convenio, dont les dispositions ont pris place dans l'article 53 modifié des statuts concède annuellement aux obligations 3e hypothèque, 90 % des produits nets, déduction faite des frais généraux et du service des obligations 1re et 2e hypothèques. Si les 90 % attribués aux obligations 3e hypothèque dépassent 15 fr. par titre, l'excédent sera affecté à l'amortissement de ces titres.

Les 107.809 obligations à revenu variable comprennent 101.027 obligations de la série Mayagüez et 6.782 obligations de la série Humacao, y compris les titres amortis mais non remboursés au moment du convenio.

Série Mayagüez. — Titres datés de Madrid, 17 mai 1888, et por-

tant la signature de deux administrateurs. Ils peuvent être numérotés de 1 à 101.750.

Série Humacao. — Titres datés de Madrid, 8 mars 1899, portant la signature de deux administrateurs et d'un Délégué du Conseil d'administration. Ils peuvent être numérotés de 10.001 à 21.865.

Le tableau d'amortissement qui figure au verso des titres de ces deux séries a été annulé par une estampille. La feuille de coupons a été remplacée par une nouvelle feuille de 50 coupons ne portant pas indication d'échéance mais numérotés de 1 à 50.

Le coupon N° 1 a été payé en avril 1898 à raison de 1 fr. 50.

Par suite du *convenio* les obligations série Mayaguez et série Humacao sont maintenant inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, sous une seule rubrique, coupon 1 détaché. Elles ne sont acceptées en livraison que si elles portent l'estampille d'adhésion au *convenio*.

B. — Obligations 5 % 2e hypothèque.

Création, en vertu du *convenio*, de 15.000 obligations de 500 francs 5 % rapportant 25 fr. par an payables par moitié les premier avril et octobre de chaque année à Madrid, Barcelone et Paris.

Leur amortissement doit s'effectuer à partir de l'achèvement des lignes de Mayaguez (Ouest) et s'échelonner sur la durée de la concession.

Elles jouissent d'une deuxième hypothèque sur les propriétés et les produits des lignes de chemin de fer de Saint-Jean-de-Porto-Rico à Ponce par Mayaguez et de Martin Peña à Carolina; elles avaient également un droit de préférence, en second rang, sur les sommes que le Gouvernement espagnol avait garanti par la concession de ces lignes, conformément au décret royal du 17 décembre 1886.

Ces obligations au porteur, sont datées de Madrid, 1er octobre 1895, et sont signées par deux administrateurs.

La Compagnie s'est trouvée dans l'impossibilité de payer les coupons semestriels N° 8 à 15 (octobre 1899 à avril 1903).

Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 11 mars 1903 et délibération du Conseil d'administration du 25 avril 1903, les porteurs ont été autorisés à échanger les huit coupons en suspens, représentant 100 fr., contre des bons de coupons arriérés d'une valeur nominale de 100 fr., et il a été entendu que la Compagnie pourrait effectuer de même façon le paiement des coupons N° 16 à 22 inclus (1er octobre 1903 au 1er octobre 1906) mais seulement, pour autant que les résultats de l'exploitation ne permettraient pas d'en faire le service en espèces dans les conditions prescrites par le *convenio* de 1895; à condition d'affecter au paiement partiel ou intégral de ces coupons l'excédent du produit net, après prélèvement des sommes nécessaires au service des obligations 1re hypothèque et des frais généraux.

Depuis le 1er avril 1907, la Compagnie a repris le paiement intégral des coupons en espèces et affectera le surplus des produits nets à l'amortissement des bons de coupons avant toute répartition aux obligations 3e hypothèque et aux actions.

Les coupons Nos 16 à 19 inclus (octobre 1903 à avril 1905) ont été payés moitié en espèces et moitié en vales ; les coupons 20 et 21 (octobre 1905 et avril 1906) ont reçu 8 p. 75 en espèces et 3 p. 75 en vales, ces valés pouvant être groupés et échangés au gré des porteurs, contre des bons de coupons.

Ces obligations doivent porter l'estampille suivante (en français et en espagnol) :

Les coupons de la présente obligation portant les numéros 16 à 22 inclus, soit jusqu'à l'échéance du 1er octobre 1906, seront payables suivant les résultats de l'exploitation, partie en espèces, partie en bons remboursables.

(Décision de l'Assemblée générale du 11 mars 1903 et du Conseil d'administration du 25 avril 1903.)

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 27 juillet 1903.

C. — Obligations 3 % 1re hypothèque.

Emission de 32.000 obligations de 500 fr. 3 %, autorisées par le *convenio*, rapportant 15 fr. par an payables en or les 1er avril et 1er octobre à Paris et à Madrid. Jusqu'ici ces coupons ont été payés sans impôt.

Ces titres jouissent d'une première hypothèque sur les propriétés et les produits des lignes de chemins de fer de Saint-Jean-de-Porto-Rico à Arecibo et Camuy, d'Aguadilla à Mayaguez et à Ponce, de Martin Peña à Carolina, etc.

Le service des intérêts et de l'amortissement est effectué au moyen d'un prélèvement effectué sur les produits nets par la Société Américaine *The American Railroad Company of Porto-Rico*, chargée de la construction des nouvelles lignes et de l'exploitation de tout le réseau.

L'amortissement s'effectue, depuis 1906, par tirages au sort annuels avec remboursement à 500 francs au moyen d'une annuité fixe comprenant l'intérêt et l'amortissement.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 juin 1902.

D. — Bons de coupons arriérés d'obligations 2e hypothèque.

En raison de la suspension, par la Compagnie, du service des intérêts d'octobre 1899 à avril 1903, des obligations 2e hypothèque, une décision du Conseil d'administration en date du 25 avril 1903, en conformité de la résolution votée par les actionnaires à l'Assemblée générale extraordinaire du 11 mars 1903, a autorisé les porteurs à échanger les 8 coupons impayés, représentant 100 fr., contre les bons de coupons arriérés d'une valeur de 100 francs, le réglement devant en être effectué avant toute répartition aux obligations 3e hypothèque.

Ces bons sont inscrits au comptant, à la *Cote Desfossés*, depuis le 9 décembre 1905.

Années	COURS DES *A.* Obligations 3e hypothèque estampillées — Plus haut	Plus bas	*B.* Obligations 5 0/0 2e hypothèque — Plus haut	Plus bas	*C.* Obligations 3 0/0 1re hypothèque — Plus haut	Plus bas	*D.* Bons de coupons arriérés 2e hypothèque — Plus haut	Plus bas
1901	64 »	38 »	»	»	»	»	»	»
1902	47 »	30 »	»	»	340 »	297 50	»	»
1903	70 50	67 »	397 50	348 »	353 »	328 50	»	»
1904	155 »	68 »	475 »	387 »	378 50	339 »	»	»
1905	160 »	119 »	491 »	420 »	402 »	375 »	72 50	seul cours
1906	206 »	188 »	508 »	476 »	410 »	370 »	84 50	68
1907	194 »	101 »	506 »	465 »	385 »	352 »	82 »	60

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse : espèces et banques.	60.830 07	Capital social	3.000.000 »
Dépenses de premier établissement	52.095.030 78	Obligations de 1re hypothèque	9.125.814 20
Comptes d'ordre	310.664 55	— 2e —	6.001.402 50
		— 3e —	28.023.800 »
		American Railroad Co of Porto-Rico	3.866.589 17
		Bons de coupons d'obligations 2e hypothèque.	2.040.250 »
		Intérêts restant à payer. . . .	33.490 40
		Réserve statutaire	2.921 09
		Créditeurs divers	33.792 34
		Comptes d'ordre	310.664 55
		Soldes bénéficiaires de l'exercice 1906	22.395 99
		Solde bénéficiaire de l'exercice 1907	5.404 26
	52.466.525 40		52.466.525 40

Compagnie du Chemin de fer Rjasan-Ouralsk

Société anonyme russe constituée en 1885 sous le titre de Compagnie du chemin de fer de Rjasan Tambow, remplacé par celui actuel, le 11 janvier 1892.

Objet : la construction et l'exploitation des lignes Rjasan-Tambow, Koslow-Tambow et Tambow-Saratow.

Durée : du 4 septembre 1866 au 4 septembre 1947.

Siège social : à Saint-Pétersbourg.

Capital social : 782.500 livres sterling en 7.825 actions de 100 livres sterling ou 628 roubles 64 kopecks, jouissant d'une garantie d'Etat de 5 % et 1/10 % pour amortissement.

EMPRUNT 4 % 1894

Création, le 16/28 juin 1894, d'un emprunt de 18.750.000 roubles or, 2.966.250 livres sterling, 75 millions de francs, 60.600.000 marks allemands ou 35.850.000 florins hollandais. Emis le 14 septembre 1894 à 98 % à Berlin et à Francfort.

Cet emprunt est divisé en obligations de 125 roubles or, 19 livres 15 shillings 6 pence, 500 francs, 400 marks ou 239 florins hollandais ; titres d'une et cinq obligations.

Intérêt annuel : 4 % payable par semestre au moyen de coupons échéant les 1er mars et 1er septembre de chaque année, à Saint-Pétersbourg, Londres, Paris, Bruxelles, Berlin, Francfort et Amsterdam.

Amortissement : en 52 ans 1/2 à partir du 1er janvier 1895, par tirages annuels. Cet emprunt peut maintenant être remboursé par anticipation ou converti.

Garantie directe du gouvernement russe, tant pour l'intérêt que pour l'amortissement, constatée sur chaque titre par un timbre d'Etat.

Service des coupons : à Paris, à la Banque Russe pour le commerce étranger et au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 octobre 1894.

1901	plus haut,	510	»	plus bas,	492 »
1902	pas de cours.				
1903	—				
1904	plus haut,	487	50	plus bas,	435 »
1905	—	450	»	—	380 »
1906	—	430	»	—	333 »
1907	—	399	»	—	356 »

Chemins de fer Romains

Société anonyme romaine constituée en 1856, dont les lignes ont été rachetées par le gouvernement italien.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS 3 %

Emission, à diverses dates, de 762.921 obligations de 500 francs 3 %, remboursables au pair dans un délai finissant en 1955 ; coupons en janvier et juillet, tirage d'amortissement en décembre.

Sur cette quantité, 626.553 obligations ont été volontairement converties en rente italienne ; le service de celles restant en circulation est, par suite du rachat, à la charge du gouvernement italien.

Service des coupons : Crédit Industriel, 66, rue de la Victoire, Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

1901	plus haut,	325	»	plus bas,	280	»
1902	—	360	»	—	315	»
1903	—	355	»	—	340	»
1904	—	363	»	—	345	»
1905	—	392	»	—	356	»
1906	—	356	»	—	335	»
1907	—	350	»	—	328	»

Société du Chemin de fer de Rostow-Wladikawkas

(VLADICAUCASE)

Société anonyme russe constituée le 2 juillet 1872, modifiée les 12 avril 1875 et 19 novembre 1877 et par ukase du 25 décembre 1884/6 janvier 1885.

Objet : la construction de la ligne Rostow-Wladikawkas de 652 verstes, ouverte le 12 août 1875, des embranchements de Noworossyisk, de Tichorezkaya à Ekaterinoslaw, et d'Ekaterinoslaw à Noworossyisk, ensemble 254 verstes ouverts le 25 juin 1888; enfin des embranchements de Petrowsk et du Transcaucase, ensemble 315 verstes. La concession expire le 2 juillet 1956.

Siège social : à Saint-Pétersbourg, Grande Morskaya, 34.

Durée : égale à celle de la concession.

Capital-actions : 8.642.500 roubles papier divisé en 17.285 actions de 500 roubles.

EMPRUNT 4 % 1894

Emission en juin 1894 à Amsterdam, au cours de 93 1/4 % (usance d'Amsterdam, soit au change de deux florins pour un rouble-or), d'un emprunt de 12.500.000 roubles-or, ou 50 millions de francs divisé en 100.000 obligations au porteur de 125 roubles-or ou 500 francs.

Sur les 100.000 obligations, 25.000 ont été créées en titres d'unité et 75.000 en titres de cinq obligations; intérêt 4 % ou 20 francs paya-

bles par semestre le 20 mars/1er avril et le 19 septembre/1er octobre de chaque année.

Amortissement : au pair en 62 ans à partir de juillet 1894 par tirages semestriels en juin et décembre de chaque année.

Remboursement le 1er octobre pour le tirage de juin et le 1er avril pour le tirage de décembre.

Cet emprunt est garanti par tout l'actif et les recettes de la Société, à la suite des emprunts par obligations précédemment émis, savoir : 20.531.500 roubles-or en obligations 4 % de 1885, 23.605.450 roubles-or et 20 millions d'obligations roubles-crédit, compris dans les emprunts consolidés émis directement par l'Etat.

L'emprunt dont il s'agit, jouit de la garantie absolue du gouvernement impérial pour le service des intérêts et de l'amortissement, qui ne pourra être accru avant le 1er janvier 1905.

Revenu exempt de tout impôt russe présent ou à venir.

Service financier : à Paris, chez MM. de Rothschild frères.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 juin 1894.

1901	plus haut,	104	50	plus bas,	98 »
1902	pas de cours.				
1903		98	50	seul cours.	
1904	—	98	»	plus bas,	88 50
1905	—	90	»	—	79 »
1906	—	85	50	—	71 »
1907	—	82	»	—	73 »

Grande Société des Chemins de fer Russes

Société anonyme russe constituée par ukase du 26 janvier-1er février 1857.

Le réseau de cette Compagnie a été racheté par le gouvernement russe à partir du 1/13 janvier 1894.

Par suite de ce rachat, le gouvernement russe est resté seul responsable du service des obligations de la Compagnie.

EMPRUNTS PAR OBLIGATIONS

Obligations 4 0/0 *(Nicolas)* 1888. — Emission, en février 1888, au taux de 75 0/0 d'un emprunt de 1.188.000 livres sterling, divisé en 11.880 obligations de 625 roubles ou 100 livres sterling, produisant un intérêt de 4 liv. st. payable par moitié, les 1er février et 1er août, sous déduction de 5 0/0 d'impôts russes ; soit 1 livre 18 shillings net

par coupon. Remboursables en une période finissant le 1er février 1952. Tirage le 1/13 mai, remboursement des titres sortis le 20 juillet/1er août.

Calcul à 25.20 la liv. st. ou 2.520 francs par titre.

Obligations 4 0/0 1890. — Emission à 90 0/0, en juillet 1890, d'un emprunt de 15.625.000 roubles métalliques ou 2.500.000 livres sterling, divisé en 25.000 obligations de 625 roubles ou 100 livres sterling 4 0/0 avec intérêt susceptible de l'impôt russe de 5 0/0 sur le revenu. Ces obligations sont productives de 4 livres par an, sauf impôt, payables par moitié les 1er janvier et 1er juillet à raison de 1 livre 18 shillings net.

Tirages en mars pour remboursement en juillet, en une période finissant le 1er juillet 1952.

Calcul à 25,20 par livre sterling ou 2.520 francs par titre.

Service des coupons : à Paris, à la succursale de la Banque Russe pour le commerce étranger et aux caisses de la Société Générale, de la Banque de Paris, du Crédit Lyonnais, du Comptoir d'Escompte, etc.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les obligations de ces deux emprunts sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

	4 0/0 1888		4 0/0 1890	
Années	plus haut	plus bas	plus haut	plus bas
—	—	—	—	—
1901	97 »	95 »	98 50	95 »
1902	pas de cours		96 50	95 »
1903	99 50	seul cours	pas de cours	
1904	88 »	82 »	88 60	82 20
1905	85 »	80 50	86 25	60 »
1906	88 »	74 »	80 50	63 50
1907	69 »	67 »	73 »	64 »

Saint-Louis and San-Francisco Railroad Company

Société américaine, reconstituée le 30 juin 1896 avec siège social à New-York. Son capital est de 29.000.000 dollars en actions ordinaires, 5.000.000 de dollars en actions de première préférence, 4 %, non cumulatifs ; enfin 16.000.000 de dollars d'actions de seconde préférence, 4 %, non cumulatifs.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, le 1er décembre 1903, de 21.000 titres de 100 dollars, en obligations or 4 1/2 %, remboursables en cinq ans, au pair de 100 dollars et, au plus tard, le 1er décembre 1908.

Ces titres font partie d'une série de 9.160 obligations de 1.000 dollars émises aux termes d'une convention de trust passée entre la Compagnie et la North American Trust Company en qualité de trustee.

La Compagnie se réserve le droit de rembourser ces obligations au pair avec les intérêts courus, à toute époque avant l'échéance, sur un avis de trente jours de date.

Intérêt annuel : 4 1/2 % payable semestriellement les 1er juin et 1er décembre de chaque année.

Ces obligations ont une première hypothèque sur le réseau du Saint-Louis et San-Francisco et New-Orléans Railroad, l'émission ayant pour gage hypothécaire spécial la totalité du capital-actions et du capital-obligations de ce réseau.

Service des coupons : en France, à la Banque Privée à Lyon et dans ses agences et chez MM. Roumagnac et Cie.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 janvier 1905.

1905	plus haut,	525	»	plus bas,	500	»
1906	—	515	»	—	486	»
1907	—	510	»	—	462	»

Société du Chemin de fer Ottoman Salonique-Monastir

Société anonyme ottomane constituée le 5 février 1891.

Objet : La construction et l'exploitation de la ligne de Salonique à Monastir, d'une longueur de 219 kilomètres, concédée pour 99 ans par firman du 27 octobre 1890, à M. Alfred Kaulla, agissant pour le compte de la Deutsche-Bank de Berlin.

Durée : 99 ans du 5 février 1891.

Siège social : à Constantinople.

Capital social : 20 millions de francs représenté par 10 millions d'actions de préférence et 10 millions d'actions ordinaires, libérées de 50 %.

D'après les documents publiés lors de l'émission des obligations dont il sera ci-après parlé, le gouvernement ottoman, par convention du 28 octobre 1890 (articles 29, 30 et 31), a garanti au concessionnaire, pendant la durée de la concession, un revenu brut annuel de 14.300 francs par kilomètre exploité.

A cette garantie, le gouvernement a affecté spécialement et en premier rang les revenus des dîmes des arrondissements de Salonique et de Monastir.

Le Conseil d'administration de la Dette publique ottomane est chargé de la gestion et de l'encaissement de ces dîmes. Sur cet encaissement, il doit verser tous les ans, à la Société, la somme nécessaire pour compléter le revenu brut de 14.300 francs par kilomètre qui a été garanti à celle-ci.

A l'expiration de la concession, la ligne et ses dépendances feront retour à l'Etat ottoman; mais le matériel roulant et les approvisionnements de toute sorte ainsi que les objets mobiliers servant à l'exploitation seront achetés à dire d'experts par le gouvernement ottoman.

Toutefois, après 30 ans à dater du jour de la concession, le gouvernement impérial ottoman pourra racheter à quelque époque que ce soit, jusqu'à la fin de la concession, la ligne moyennant le paiement d'une somme annuelle équivalente aux 50 % des recettes brutes moyennes des cinq dernières années, cette somme ne pouvant être inférieure à 10.000 francs par kilomètre.

Même dans ce cas, le matériel roulant, les approvisionnements de toute sorte seront achetés à dire d'experts par le gouvernement impérial ottoman conformément à l'article 17 de la convention et à l'article 10 du cahier des charges.

Le gouvernement devra assurer à la Société le payement régulier de son prix de rachat, qui fera l'objet d'une convention spéciale.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Suivant autorisation donnée par assemblée générale du 8 février 1893, il a été créé, à cette date, pour un capital de 60 millions de francs (48.480.000 marks) d'obligations divisées comme suit :

12.000 obligations série A de 500 francs, ou 404 marks, numérotées de 1 à 12.000;

15.000 obligations série B de 2.500 francs ou 2.020 marks, numérotées de 12.001 à 27.000 ;

3.300 obligations série C de 5.000 francs ou 4.040 marks, numérotées de 27.001 à 30.300.

Intérêt annuel : 3 % payable en or par moitié, les 2 janvier et 1er juillet, à raison de 7 fr. 50 ou 6 marks 06, série A ; 37 fr. 50 ou 30 marks 30, série B ; 75 francs ou 60 marks 60, série C.

Amortissement : au pair en 96 ans du 2 janvier 1894 au 2 janvier 1989 par tirages annuels le 1er octobre, pour remboursement 2 janvier suivant.

Le payement des coupons et le remboursement des titres sortis ont lieu à Constantinople, Berlin, Francfort, Paris et Bruxelles.

Conformément à l'art. 8 de la convention du 28 octobre 1890, ces obligations sont exemptes de tout impôt du gouvernement ottoman.

Service des coupons et remboursements : à Paris, au Crédit Lyonnais, sous déduction des impôts (7 fr. 20 net) ; à Bruxelles, sans impôt, chez MM. Cassel et C^ie^.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 mars 1894.

1901	plus haut,	310 »	plus bas,	270	»
1902	—	290 »	—	277	50
1903	pas de cours.				
1904	plus haut,	335 »	plus bas,	301	»
1905	—	320 »	—	310	»
1906	—	370 »	—	310	»
1907	—	370 »	—	310	»

Compagnie du Chemin de fer de San-Sébastian à Hernani

(Compañia del Ferro-Carril de San-Sebastian à Hernani)

Société anonyme espagnole, constituée par acte du 11 février 1901.

Objet : l'exploitation d'une ligne ferrée à voie d'un mètre, d'une longueur de 12 kilomètres, entre Saint-Sébastien et Hernani, et d'une usine électrique de 400 chevaux, laquelle fournirait la force nécessaire au chemin de fer électrique et la lumière à Saint-Sébastien.

Capital social : 2.500.000 pesetas.

Siège social : à Bilbao.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, le 17 octobre 1905, de 4.000 obligations de 500 francs 5 %.

Intérêt annuel : 25 francs, payable par semestre, les 1^er^ avril et octobre de chaque année.

Le payement des intérêts, comme du capital des obligations, se fera en or, franc et libre de tous impôts et contributions, établis ou à établir par l'Etat espagnol et sans déduction aucune pour raison de change.

Les obligations sont garanties par une hypothèque de premier rang.

Amortissement : en 90 ans, de 1906 à 1995, par tirage annuel, suivant tableau imprimé au dos du titre. La Compagnie s'est réservé le droit, à partir du 28 octobre 1910, d'augmenter le nombre des obligations à amortir, comme de les amortir toutes en une seule fois.

Service financier : à Paris, à la Banque Générale Française, 9, rue Pillet-Will.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 décembre 1905.

1905	plus haut,	475	»	plus bas,	472 50
1906	—	481	»	—	458 »
1907	—	478	»	—	450 »

Chemins de fer de Séville-Xérès-Cadix

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Obligations, titres roses. — 12.835 obligations de 300 francs libérées au porteur, remboursables au pair en 37 ans (de 1875 à 1911) par voie de tirages au sort ayant lieu en novembre, pour le remboursement des obligations sorties, s'effectuer le 1er janvier suivant, et jouissant d'un intérêt annuel de 10 francs (net d'impôt, 9 fr. 10), payable par moitié, les 1er janvier et juillet de chaque année.

Obligations, titres jaunes. — 80.000 obligations de 300 francs libérées au porteur, remboursables au pair en 84 années (de 1876 à 1959) par voie de tirages au sort ayant lieu en novembre. Remboursement des titres sortis le 1er décembre suivant. Intérêt annuel, 10 francs (net d'impôt, 9 fr. 10), payable par moitié les 1er juin et 1er décembre.

Obligations, titres gris. — 87.165 obligations de 300 francs libérées, au porteur, remboursables au pair en 85 années (de 1875 à 1959) par voie de tirages au sort opérées en novembre. Remboursement le 1er janvier suivant. Intérêt annuel, 10 francs (net d'impôt, 9 fr. 10), payable par moitié les 1er janvier et 1er juillet.

Nota. — En 1897, la hausse persistante du change imposant à la Cie des Chemins de fer Andalous des charges hors de proportion avec ses ressources, un projet de *convenio* fut présenté aux obligataires. Il réunit l'adhésion de ces derniers, en grand nombre, puis fut annulé par arrêt de la Cour de Cassation de Madrid, au commencement de l'année 1899.

La Compagnie contracta alors avec ses obligataires divers *modus vivendi* successifs de six en six mois. C'est ainsi que du 1er février 1897 au 30 juin 1900 tous les coupons furent payés en pesetas avec remise de vales. Puis, le change s'étant amélioré, le

service fut repris en francs durant un intervalle qui va du 1er juillet 1900 au 31 décembre 1901. Une nouvelle tension du change obligea la Compagnie à reprendre le paiement en pesetas avec remise de vales, dès le 1er janvier 1902.

En outre des modifications faites dans le service des intérêts, les amortissements avaient été suspendus depuis le 1er décembre 1896. Le 30 juin 1904, la Compagnie soumit aux actionnaires un nouveau projet de *convenio*. Ce projet a été proposé dès la fin de la même année à l'adhésion des obligataires. Il fut homologué le 1er décembre 1906.

Les principales dispositions de ce *convenio* sont les suivantes :

I. — Les obligations Séville-Xérès jaunes et grises et les obligations Andalouses 1re et 2e séries, seront divisées en obligations à revenu fixe et en obligations à revenu variable, tout porteur d'un groupe de trois obligations devant recevoir deux obligations à revenu fixe et une à revenu variable.

Les obligations à revenu fixe toucheront le plein de leurs coupons, soit 10 francs les Séville-Xérès, et 15 francs les Andalouses; le solde disponible de chaque exercice sera distribué entre les obligations à revenu variable jusqu'à concurrence de leur entier coupon.

Pour cette distribution, le service des variables Andalouses ne viendra qu'après celui des variables Séville-Xérès.

II. — L'amortissement sera repris à partir du 1er janvier 1905 ; dans ce but, les tableaux seront remaniés, de manière à assurer l'extinction régulière des obligations Séville-Xérès en 1955 et celle des Andalouses aux dates prévues par les tableaux actuellement en vigueur.

Il s'opérera par tirage au sort et au pair (300 francs pour les Séville-Xérès et 500 francs pour les Andalouses), dès que les recettes nettes d'un exercice permettront de faire face à cette charge; jusque-là l'amortissement se fera par rachat en Bourse et portera sur les obligations variables.

III. — Les obligations Séville-Xérès roses resteront à revenu fixe, ainsi que les obligations Cordoue-Malaga payables en pesetas.

L'amortissement sera repris pour ces deux séries par tirage au sort, savoir: pour les Séville-Xérès roses, en amortissant, en 1905, le nombre prévu aux tableaux actuels pour 1897 et ainsi de suite, et pour les Cordoue-Malaga, en doublant le nombre d'obligations à amortir chaque année, jusqu'à ce que le nombre d'obligations restant à amortir soit celui prévu aux tableaux actuels.

IV. — Une réserve de 3.000.000 de pesetas sera constituée et affectée à la garantie du service des obligations à revenu fixe.

Une autre réserve sera constituée en vue du maintien de l'amortissement au pair, après sa reprise, et recevra les excédents libres des exercices au cours desquels l'amortissement aura été opéré par rachat en Bourse, et ce jusqu'au moment où les recettes d'un exercice auront été suffisantes pour permettre la reprise de l'amortissement au pair.

V. — Une Société civile d'obligataires sera constituée pour représenter ces derniers dans leurs rapports avec la Compagnie et exercer les droits de contrôle qui leur sont reconnus. Les ad-

ministrateurs de la Société civile prendront connaissance des procès-verbaux du Conseil de direction et des actes de gestion de la Compagnie ; ils dresseront un rapport annuel pour tenir les obligataires au courant de la situation. La Compagnie s'interdit, sans le consentement préalable des obligataires, d'émettre de nouvelles obligations, d'acquérir de nouvelles lignes ou d'en demander la concession, d'aliéner tout ou partie du réseau actuel, de fusionner la Compagnie avec toutes autres entreprises.

VI. — Si des emprunts nouveaux sont justifiés, notamment pour faire face aux travaux de parachèvement, de premier établissement ou d'achat de matériel roulant, ils devront être émis d'accord avec la Société civile des obligataires : les obligations émises seront servies, comme coupons et amortissement, en concours avec les obligations à revenu fixe.

VII. — L'exigibilité de la dette flottante actuelle sera reculée de 5 ans; toutefois, au cas d'émission d'obligations nouvelles, elle sera consolidée en obligations d'un type à émettre et dont le prix sera fixé d'après des bases convenues, à moins que la Compagnie ne trouve plus avantageux de se libérer en espèces.

VIII. — Sur les sommes restées libres après: — 1° le service des coupons des obligations à revenu fixe, de l'amortissement et des intérêts de la dette flottante ; 2° le paiement intégral des coupons à revenu variable Séville-Xérès ; 3° le paiement de 7 fr. 50 aux obligations à revenu variable Andalouses: — deux tiers seront distribués aux variables Andalouses, l'autre tiers étant laissé à la disposition de la Compagnie à titre de prime de gestion.

La Compagnie ne reprendra la liberté de ses dividendes que lorsqu'elle aura pu faire face à l'intégralité de ses charges, y compris l'amortissement au pair, pendant deux ans consécutifs, à l'aide de ses revenus annuels et sans puiser dans les réserves spéciales prévues sous l'article 4 ; en aucun cas, avant cette époque, la prime de gestion ne pourra excéder une somme représentant plus de 15 pesetas par action.

IX. — Tous les vales délivrés ou à délivrer pour coupons échus antérieurement à la mise à exécution du présent convenio seront échangeables contre des actions, comme il a été fait jusqu'à présent.

Pour la période s'étendant du 1er février 1905 au 1er décembre 1906 inclus (date de l'homologation du Convenio), les coupons ont été payés en francs pour les deux tiers de leur valeur nominale. Ce paiement a été effectué sans déduction d'impôts, la retenue complète des impôts devant porter sur le montant du troisième tiers. Le solde à régler représente, pour les Séville-Xérès jaunes, 4 fr. 78 net au lieu de 6 fr. 68, déduction faite des impôts ; et 3 fr. 56 net au lieu de 5 fr. 10 pour les Séville-Xérès grises et roses, ces dernières ayant subi la réduction provisoire d'un tiers sur trois échéances seulement au lieu de quatre. La Compagnie usant de la faculté qui lui est accordée par l'article premier du convenio se propose d'effectuer le règlement en obligations.

Les produits de l'exercice 1906 qui, en conformité du Convenio, doivent servir de base au calcul des intérêts des obligations à revenu variable pour l'année 1907, ont permis le paiement intégral des coupons des obligations de la série grise et de la série jaune, à échoir en 1907, sans distinction entre les obligations à revenu fixe et les obligations à revenu variable.

D'autre part, d'après les termes du Convenio, les obligations de la série rose ne subissent aucun changement et restent toutes à revenu fixe.

En conséquence, le paiement du coupon échéant le 1er juillet 1907, sur les obligations Séville-Xérès-Cadix, séries grise, jaune et rose, a été, à présentation, payé à un taux uniforme pour toutes les obligations de ces deux séries, savoir :

A raison de 5 fr., sous déduction des impôts français et espagnols, soit par 4 fr. 50 net, à Paris, et de 5 pes., sous déduction des impôts espagnols, soit 4 p. 70 net, en Espagne.

Suivant la faculté qui lui a été laissée par l'article 2 du Convenio, la Compagnie procède à l'échéance des titres actuellement en circulation Séville-Xérès-Cadix, série grise et série jaune, dans les conditions suivantes :

Tout porteur d'un groupe de trois obligations de la dite série reçoit en échange de ses titres :

1° Deux obligations maintenues en ce qui concerne les intérêts dans leurs conditions et avec leurs droits anciens. Ces obligations portent la mention : A revenu fixe.

2° Une obligation donnant droit à la distribution d'un intérêt annuel variable suivant les résultats du dernier exercice clos jusqu'à concurrence d'un maximum de dix francs. Cette obligation porte la mention : A revenu variable.

Ils sont munis d'un « Bon » supplémentaire, sans indication d'échéance, d'un montant de 3 fr. 56 nets d'impôts, représentant le complément des coupons échus et partiellement payés pendant la période comprise entre le 1er février 1905 et le 1er décembre 1906 inclus. Le règlement de ce complément sera fait ultérieurement en obligations nouvelles, conformément aux dispositions de l'article 1er § B du Convenio. Pour les négociations, ce Bon ne doit pas être détaché de la feuille des coupons.

NOTA. — Les obligations Séville-Xérès-Cadix, série rose, étant maintenues dans leurs conditions et avec leurs droits actuels, sauf en ce qui concerne l'amortissement, ne sont pas échangées. Le complément des coupons échus et partiellement payés pendant la période comprise entre le 1er février 1905 et le 1er décembre 1906 inclus, soit 3 fr. 56 nets par titre, sera ultérieurement réglé en obligations nouvelles, conformément aux dispositions de l'article 1er § B du Convenio, et contre présentation du titre qui sera frappé d'une estampille libératoire de la dite somme.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les trois séries sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

	SÉRIE ROSE		SÉRIE JAUNE		SÉRIE GRISE	
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1901	pas de cours		203 »	174 »	202 »	175 »
1902	—		197 »	157 »	200 »	160 »
1903	330 »	303 »	200 »	175 »	200 »	175 »
1904	277 50	225 »	220 »	171 »	219 50	172 »
1905	275 »	240 »	225 »	202 »	228 »	201 »
1906	266 »	254 50	242 »	210 »	242 50	211 50
1907	280 »	250 »	238 »	195 »	238 »	190 »

Chemins de fer de la Turquie d'Europe

(*Lots Turcs*)

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, à diverses époques et à divers prix, de 1.980.000 obligations de 400 francs 3 %, remboursables au pair en 105 ans, de 1870 à 1974, par voie de tirages au sort à opérer les 1er février, avril, juin, août, octobre et décembre de chaque année. Service total garanti directement par la Turquie.

En outre des remboursements au pair, ceux suivants étaient stipulés, savoir : première période, du 30 avril 1870 au 1er février 1910:

Aux tirages des 1er avril, août et décembre : 1 titre remboursé par 600.000 francs; 1 par 60.000 francs; 2 par 20.000 francs ; 6 par 6.000 francs; 12 par 3.000 francs et 28 par 1.000 francs.

Aux tirages des 1er février, juin et octobre : 1 par 300.000 francs: 1 par 25.000 francs ; 2 par 10.000 francs; 6 par 2.000 francs ; 12 par 1.250 francs et 28 par 1.000 francs.

Seconde période du 1er avril 1910 au 1er décembre 1974 :

Aux tirages des 1er avril, août et décembre : 1 titre par 400.000 fr., 1 par 30.000 francs; 2 par 10.000 francs ; 6 par 2.500 francs ; 12 par 2.000 francs et 28 par 1.000 francs, sauf en décembre 1974, où 8 titres seulement au lieu de 28 seront remboursés par 1.000 francs.

Aux tirages des 1er février, juin et octobre : 1 titre par 200.000 fr ; 2 par 4.000 francs; 14 par 1.250 francs et 35 par 1.000 francs.

Le service des coupons est suspendu depuis avril 1876. L'intérêt a été aboli en 1903 ; les feuilles de coupons furent retirées et une bonification de 2 francs accordée aux porteurs. Jusqu'en avril 1875 les lots furent payés intégralement ; ceux sortis en juin et août 1875 furent payés par moitié, en bons. De septembre 1875 à décembre 1881 les primes furent payées par 20 % ; en 1882, par 25 % ; depuis 1883 par 58 %, et enfin, depuis 1903 au pair. Les titres sans primes sont actuellement remboursés par 240 francs.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme :

1901	plus	haut,	121	»	plus bas,	96	»
1902		—	129	»	—	108	25
1903		—	145	»	—	119	50
1904		—	132	25	—	108	»
1905		—	139	50	—	126	50
1906		—	155	»	—	138	50
1907		—	173	»	—	147	»

Compagnie des Chemins de fer du Sud de l'Espagne

(Linarès à Almeria)

Société anonyme espagnole constituée le 26 juin 1889.

Objet : La construction et l'exploitation de chemins de fer dans le Sud de l'Espagne et spécialement de la ligne de Linarès à Alméria.

Siège social : à Madrid ; agence à Paris, 78, rue de Provence.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, le 29 octobre 1889, au prix de 290 fr., de 96.000 obligations de 500 piécettes 3 %, remboursables à 500 piécettes en 95 ans, de 1892 à 1987 par tirages annuels en décembre, pour remboursement le 1er avril suivant. Elles sont stipulées productives d'un intérêt annuel de 15 piécettes, payables par moitié les 1er avril et 1er octobre.

En vertu d'un *convenio* passé avec les créanciers en date du 24 mars 1895 et homologué le 4 avril 1896, le payement des coupons 10 à 16, à échoir du 1er octobre 1894 jusqu'au 1er octobre 1897, s'est opéré en *vales* remboursables dans les conditions stipulées audit *convenio*.

Le coupon d'avril 1898 a été payé. Mais, le 16 septembre 1898, l'assemblée des actionnaires a voté un second arrangement, en vertu duquel les 95.816 obligations alors en circulation seraient à échanger, par groupe de deux, contre une obligation à revenu fixe de 15 piécettes et une obligation à revenu variable, avec maximum de 15 piécettes. De plus les *vales* en circulation, d'un montant de 5.030.340 piécettes, seraient échangés contre 10.000 actions nouvelles de 500 piécettes. L'amortissement serait établi à partir de 1899 ; il se pratiquerait par adjudications au rabais et, à défaut d'offres au-dessous de 500 piécettes, par tirage au sort.

Des oppositions ont empêché l'adoption légale de ce *convenio* qui est soumis aux tribunaux espagnols pour homologation.

Les obligations qui ont effectué l'échange proposé sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 décembre 1899 sous deux rubriques : *obligations à revenu fixe* et *obligations à revenu variable*, avec la mention, pour les unes et les autres : sujettes au *convenio*.

Années	Cours des obligations à revenu fixe — Plus haut	Plus bas	Cours des obligations à revenu variable — Plus haut	Plus bas
1901	200	157	166	98
1902	182	140	135	89
1903	226	160	167	112 50
1904	222	160	170	125
1905	250	198	189	145
1906	380	230	264	160
1907	348	220	252	151

Nota : Depuis le 27 février 1905, la *Cote Desfossés* inscrit sous une rubrique spéciale, au comptant, intitulée. *Linarès-Alméria non estampillées 3* %, les obligations du Sud de l'Espagne qui n'ont point opéré l'échange contre obligations à revenu fixe et variable. Ces obligations étaient précédemment cotées au parquet.

Les titres doivent se livrer timbrés.

1905 plus haut, 245 » plus bas, 180 »
1906 — 349 » — 210 »
1907 — 318 » — 220 »

OBLIGATIONS MOREDA-GRENADE

Création, le 25 novembre 1898, de 12.000 obligations de 500 piécettes 6 % productives d'un intérêt annuel de 30 piécettes, payable au moyen de coupons trimestriels de 7 piécettes et demie aux échéances des 1er janvier, avril, juillet et octobre.

Titres d'une et de cinq obligations remboursables en 99 ans, de 1899 à 1984. Toutes portant la mention suivante : « Ces 12.000 obligations ont comme garantie une première hypothèque sur les propriétés et les produits de la ligne du chemin de fer de Moreda à Grenade ».

Service financier : à Paris, 78, rue de Provence.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 avril 1900.

1901 plus haut, 327 » plus bas, 182 50
1902 — 310 » — 240 »
1903 — 365 » — 290 50
1904 — 348 » — 290 »
1905 — 399 » — 341 »
1906 — 475 » — 375 »
1907 — 500 » — 400 »

Venezuela Central Railway Company, Limited

Société anglaise, incorporée à Londres, le 7 juillet 1905.

Objet : l'exécution d'un contrat passé avec « The Electric Equipment et Securities, Limited » ; l'acquisition ou la construction d'une ligne de chemin de fer de Caracas à Saint-Lucia et à Cua, l'exploitation et l'entretien de cette ligne ainsi que l'exploitation, la construction et l'amélioration de toutes autres lignes de chemins de fer et embranchements ; la fabrication des machines et wagons ; la fourniture de la lumière électrique et de la force motrice dans la République du Venezuela.

Siège social : 130, Dashwood House, Londres E. C.

Capital social : 200.000 livres sterling, divisé en 200.000 actions d'une livre chacune.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun d'actions pour un montant nominal de £ 250.

ADMINISTRATEURS

MM. James Parker, Herbert L. Reed, A. de Chimay.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création en date du 16 août 1905, par décision du Conseil d'administration, de 1.000 obligations 6 %, d'une valeur nominale de £ 100. Conformément à une nouvelle décision du Conseil, chacune de ces obligations a été divisée en 5 obligations d'une valeur nominale de £ 20.

Ces obligations sont donc au nombre de 5.000, d'une valeur nominale de £ 20 ou 500 francs.

Intérêt annuel : 6 %, soit 30 francs payables par semestre, les 1er avril et 1er octobre.

Garantie : ces obligations jouissent d'une première hypothèque sur le réseau de la Compagnie. D'autre part, la Compagnie ne peut créer de nouvelles obligations jouissant de droits de priorité ou même de droits égaux à ceux accordés aux titres de l'émission désignée ci-dessus.

Amortissement : Au pair, en 33 ans, de 1910 à 1942, par voie de tirage au sort ; les remboursements des titres sortis, s'effectuent le 1er octobre suivant le tirage.

Service financier : à Paris, Banque Hottinguer, 38, rue de Provence.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 janvier 1907.

1907	plus haut,	497	plus bas,	455

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF		livres	PASSIF		livres
Coût du Railway et Propriété .	£ 220.777 14 11		Capital autorisé : 200.000 actions ordinaires de £ 1		200.000 0 0
Dépenses de construction du 1er juillet 1905 à cette date .	28.602 13 10	249.380 8 9	Obligations 6 % autorisées : £ 100.000.		
Marchandises à Caracas. . . .		5.397 18 9	Obligations 6 % émises. . . .		87.280 0 0
Espèces en banque et en caisse.		364 18 3	Créanciers divers :		
Débiteurs divers.	£ 537 15 11		à Londres. . . .	£ 5.348 5 4	
Effets à recevoir.	1.780 0 0	2.317 15 11	à Caracas. . . .	418 10 0	5.766 15 4
Intérêt des obligations		12.000 0 0	Prêts.		1.700 0 0
Intérêt sur prêts		452 3 0			
Emission d'obligations et frais.		20.541 3 8			
Dépenses préliminaires		965 5 0			
Dépenses d'administration et frais généraux		3.327 2 0			
		294.746 15 4			294.746 15 4

Société du Chemin de fer de Volga-Bougoulma

Société anonyme russe, constituée le 29 juin 1907.

Objet : Construire, en conformité aux études faites sous la surveillance du ministère des voies et communications, une ligne de chemin de fer à voie normale, du bourg de Mélékès jusqu'à la ville Bougoulma; exploiter la ligne ci-dessus de même que la ligne ferrée existant actuellement Schassovnia-Mélékès.

Siège social : à Saint-Pétersbourg.

Durée : jusqu'au 12 juin 1987.

Capital social : 3.983.000 roubles entièrement versés, divisé en 16.770 actions ordinaires et 23.060 actions privilégiées de 100 roubles chacune.

Conseil d'administration : composé de trois directeurs et de trois candidats.

Assemblée générale : en mai, 1 voix par 10 actions, sans limite maximum.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission le 5 mars 1908 en France, d'un emprunt de 34.920.000 fr., ou 13.095.000 roubles, représenté par 69.840 obligations 4 1/2 % de 500 fr., ou 187 roubles 50 chacune.

Intérêt annuel : 22 fr. 50, net d'impôts russes et français, payable par coupons semestriels les 1er mars et 1er septembre (nouveau style) de chaque année.

Remboursement : au pair, à dater de 1911, jusqu'au 12 juin 1987, par voie de tirage au sort.

Garanties : le service de l'intérêt et de l'amortissement des obligations de cette série est garanti d'une manière directe et absolue par le Gouvernement Impérial de Russie.

Service des coupons : Banque Privée Lyon-Marseille, MM. Adam et C^ie^, Banque de Bordeaux, Crédit du Nord, Société Marseillaise.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote* ***Desfossés***, au comptant, depuis le 27 mars 1908.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

POUR FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

SOCIÉTÉ ANONYME FONDÉE EN 1864

CAPITAL : 300 MILLIONS

Siège social : 54 et 56, rue de Provence, à Paris.

SUCCURSALES ET AGENCES DANS PARIS :

Succursale : (OPÉRA), 1, rue Halévy.

*A. (*Succ.*), *R. Réaumur, 134 (pl. de la Bourse).*
*B. *Boul. Malesherbes, 11.*
*C. *Rue de Turbigo, 38.*
*D. *Rue du Bac, 13.*
*E. *Avenue de l'Opéra, 3.*
*F. *Rue des Archives, 19.*
*G. *Boul. St-Michel, 30.*
*H. *Boulevard Voltaire, 21.*
*I. *Boul. Saint-Germain, 23.*
*J. *Rue du Pont-Neuf, 16.*
*K. *Rue de Passy, 56.*
L. *Rue de Clichy, 72.*
*M. *Boul. de Strasbourg, 68 (angle du boul. Magenta).*
*N. *Faubourg St-Honoré, 95.*
*O. *Rue Saint-Antoine, 5.*
P. *Place de l'Opéra, 4.*
*R. *Rue du Louvre, 40.*
S. *Faub. Poissonnière, 11.*
T. *Avenue de Villiers, 72.*
*U *Rue de Sèvres, 6.*
*V. *Boul. de Sébastopol, 114.*
*W. *Rue de Flandre, 105.*
X. *R Parrot, 1 (gare de Lyon)*
Y. *R. Vlle-du-Temple, 124.*
Z. *Boulevard Barbès, 26.*
AB. *Rue Ordener, 146.*
*AC. *Rue Lecourbe, 61.*
*AD. *Aven. des Ternes, 40.*
*AE. *Avenue d'Orléans, 5.*
*AF *R. St-Dominique, 106.*
AG. *Avenue Kléber, 45.*
*AH. *Boulev. Voltaire, 166.*
*AI. *Rue Lafayette, 107.*
*AJ. *Av. des Ch.-Elysées, 91.*
*AK. *Rue de Rennes, 148.*
*AL. *Avenue des Gobelins, 9.*
*AM. *Boul. Haussmann, 113.*
AN. *Rue de Belleville, 12.*
*AO *Rue Donizetti, 4* (Auteuil).
AP. *Rue du Havre, 1 bis.*
*AR. *Boul. Montmartre. 15.*
*AS. *R. de Constantinople, 45.*
*AT. *Place Victor-Hugo, 10.*
AU. *Rue des Pyrénées, 279.*
AV. *Rue Saint-Honoré, 370.*
*AW. *Rue des Martyrs, 57.*
AX. *Rue de Chabrol, 51.*
*AZ. *Avenue Friedland, 1.*
*BF. *Avenue Daumesnil, 197 (pl. Daumesnil).*
*BK. *R. du Temple, 205 (pl. de la République).*
*BL. *Rue du Commerce, 39.*
BM. *Rue du Faubourg Saint-Martin, 223.*

English and American Office, place de l'Opéra, 4.
Bureau Central des Changes Etrangers : rue Halévy, 1 (près l'Opéra).

Agences et Bureaux dans la Banlieue de Paris :

***Argenteuil. — Asnières. — Aubervilliers. — Billancourt. — Boulogne-sur-Seine. — Bourg-la-Reine. — Charenton** (Saint-Maurice). **—*Choisy le-Roi. — Clichy. — Colombes. — Courbevoie. — Enghien-Montmorency. — Gentilly. — Issy-les-Moulineaux. — Ivry-sur-Seine. — Levallois-Perret. — Montreuil-sous-Bois. — Montrouge. — *Neuilly-sur-Seine. —Nogent-sur-Marne. — Pantin. — Parc Saint-Maur** (Le) **— Plaine-Saint-Denis** (La). **— Puteaux. — *Raincy** (Le). **— *Rueil. — Saint-Cloud. — Saint-Denis. — Saint-Leu-Taverny. — *Saint-Mandé — Saint-Ouen. — Sceaux. — Sèvres. — Suresnes. — Vincennes. — Vitry-sur-Seine.**

---

623 agences et bureaux en Province, 2 agences à l'Etranger (Londres, 53, Old Broad street, et St-Sébastien (Espagne), 37, avenida de la Libertad. Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger.

CORRESPONDANT EN BELGIQUE :
Société Française de Banque et de Dépôts, BRUXELLES, 70, Rue Royale ; — ANVERS, 22, Place de Meir.

PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ :

Dépôts de fonds à intérêts en compte ou à échéance fixe (taux des dépôts de 1 an à 23 mois : 2 0/0; de 2 ans à 35 mois : 2 1/2 0/0; de 3 à 5 ans : 3 1/2 0/0, net d'impôt et de timbre) ; — **Ordres de Bourse** (France et Etranger); — **Souscriptions sans frais; — Vente aux guichets de valeurs livrées immédiatement** (Oblig. de Chemins de fer, Obligations et Bons à lots, etc.); — Escompte et Encaissement de **Coupons** français et étrangers; — **Mise en règle de titres ; — Avances sur titres ; — Escompte et Encaissement d'Effets de commerce ; — Garde de Titres ; — Garantie contre le remboursement au pair** et les risques de non-vérification des tirages; — **Virements et Chèques** sur la France et l'Etranger ; — **Lettres de crédit** et **Billets de crédit circulaires ; — Change de Monnaies étrangères ; — Assurances** (vie, incendie, accidents, etc.).

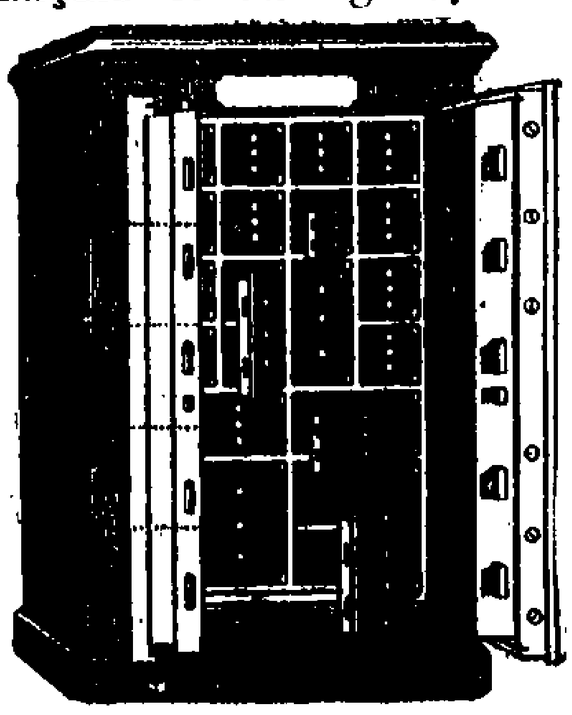

SERVICE DE COFFRES-FORTS
et de Compartiments de Coffres-forts

dans les succursales, dans plusieurs bureaux et dans un très grand nombre d'agences, *depuis* **5 francs** *par mois ;* tarif décroissant en proportion de la durée et de la dimension.

(*) Les guichets marqués d'un astérisque sont pourvus d'un service de coffres-forts.

LISTE

des Coupons payables sans frais à la Société Générale

La **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE** paie tous autres Coupons et Titres amortis Français, sous déduction de la Commission d'usage, et négocie les Coupons Etrangers au change le plus avantageux.

DÉSIGNATION DES VALEURS	DATES DES REMBOURSEMENTS	
FONDS D'ÉTAT DÉPARTEMENTS ET VILLES		
Argentin 4 1/2 0/0 1888	1 mars	1 septembre
— 4 0/0 1900	15 juin	15 décembre
— 1907		
Bulgarie 5 0/0 1896	14 mars	14 septembre
— 5 0/0 1902	14 mai	14 novembre
— 5 0/0 1904	1 février	1 août
— 4 1/2 0/0 1907	15 octobre	
Canton de Fribourg 3 0/0 1892	1 juillet	
Chine 4 0/0 1895	1er tirage en 1909	
— 5 0/0 1898	1er tirage en 1913	
— 5 0/0 1902	1er tirage en 1909	
— 5 0/0 1905	1 janvier	1 juillet
Département de l'Aude 3.44 0/0 1898	25 janvier	
— **la Haute-Marne** 4 0/0 1889		
Département de la Meuse 3,25 0/0 1904		
Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale Française 1905 et 1907	1 avril	1 octobre
Gouvernement Général de l'Algérie	15 janvier	15 juillet
Gouvernement Général de l'Indo-Chine 3 1/2 0/0 1898	1 mai	1 novembre
Gouvernement Général de l'Indo-Chine 3 0/0 1902	1 mai	1 novembre
Gouvernement Général de l'Indo-Chine 3 1/2 0/0 1905	1 mai	1 novembre
Haïti 6 0/0 1896	1 mai	1 novembre
Madagascar 2 1/2 0/0 1897	1 mars	1 septembre
— 3 0/0 1903 et 1906	1 janvier	1 juillet
Maroc 5 0/0 1904	1 avril	1 octobre
Pontifical 1866 (Emprunt Blount)	1 mai	1 novembre
Roumanie 4 0/0 1898	1 juin	1 décembre
— 5 0/0 1903	1 avril	octobre
— 4 0/0 1905 amortissable et converti	Remboursement 14 mai 1909	
Russie, Bons du Trésor 5 0/0 1904	1 juin	1 décembre
— 4 0/0 **or** 1889	1 juin	1 décembre
— — 2e émission 1890		
— intérieur unifié 4 0/0 1894. (Titres localisés à la S. G).	1 janvier	1 juillet
— 3 0/0 **or** 1891	1er tirage en 1917	
— 5 0/0 1906 Titres définitifs	à partir de juillet 1912	
Sao Paulo (Etat de) Obligations	1 janvier	1 juillet
Serbie 4 0/0 amortissable 1895	Rachat en bourse	
— 5 0/0 **or** 1902 (Monopoles)		Rachat en bourse
— 4 1/2 0/0 1906	1er tirage en 1911	
Siam 4 1/2 0/0 1905 et 1907	L'amortissement commence en 1914	
Suédois 3 1/2 0/0 1904 et 1906	1 février	1 août
Tunisie 3 0/0 1902		
Ville d'Albi Obligations	31 décembre	30 juin
— de **Beauvais** 3 1/2 0/0 1895 —		
— **Boulogne-sur-Mer** 1901 —	1 janvier	
— **Château-Thierry** —	1 juin	1 décembre
— **Châtellerault** 3 0/0 —	25 octobre	
— **Chaumont** 1898 Obligations 3 0/0	25 novembre	
— — 1902 Oblig. 3 1/2 0/0	1 février	1 août
Ville de Paris 4 0/0 1865	31 janvier-30 avril	31 juillet-31 octobre
— 3 0/0 1869	5 février-5 mai	5 août-5 novembre
— 3 0/0 1871	25 février-25 mai	25 août-25 novembre
— 4 0/0 1875	25 février-25 mai	25 août-25 novembre
— 4 0/0 1876	15 février-15 mai	15 août-15 novembre
— 2 1/2 0/0 1892	1 février-1 mai	1 août-1 novembre
— 2 1/2 0/0 1894-1896	25 mars-25 juin	25 sept.-25 déc.
— 2 0/0 1898	10 avril-10 juillet	10 octobre-10 janvier
— 2 0/0 1899 (Métropolitain)	1 avril-1 juillet	1 octobre-1 janvier
— 2 1/2 0/0 1904 (Métropolitain ... Obligations	1 mars	1 septembre
— 2 3/4 0/0 1905 ... Obligations	15 novembre	A partir de 1909
Ville de Saint-Pétersbourg 1907 Obligations		
Emprunt Uruguay 5 0/0 1905 Obligations		

DÉSIGNATION DES VALEURS		DATES DES REMBOURSEMENTS	
CHEMINS DE FER FRANÇAIS			
Bayonne à Biarritz	Actions		
	Obligations	1 avril	
Banlieue de Reims	Actions		
	Obligations	1 juillet	
Calvados			
Camargue	Actions		
	Obligations	15 avril	
Compagnie Meusienne de Chemins de fer	Actions de capital	1 janvier	
	Actions de jouissance		
	Obligations	1 janvier	
Départementaux	Actions		
	Obligations	1 octobre	
Drôme	Actions		
	Obligations	1 mai	
Économiques (Société Générale)	Actions		
	Obligations	1 juillet	
Économiques du Nord	Actions nouvelles	15 décembre	
	Obligations 4 0/0	15 octobre	
	— 3 1/2 0/0		
Électrique Souterrain Nord-Sud de Paris.	Actions		
Épernay à Romilly	Actions		
	Obligations	1 septembre	
Est	Actions de capital	1 janvier	
	— jouissance		
	Obligations 5 0/0	1 juin	
	— 3 0/0 anc.	1 juin	
	— 3 0/0 nouv.	1 mars	1 septembre
	— 2 1/2 0/0	1 janvier	
	(**Moselotte**) Obligations	1 mai	
	et toutes autres lignes		
Grande-Ceinture	Obligations 3 0/0	1 octobre	
Hérault	Titres privilégiés.		
Indo-Chine et du Yunnan	Obligations.	1 avril	1 octobre
Métropolitain de Paris	Actions de capital	1 juillet	
	Actions de jouissance		
	Obligations 3 1/2 0/0	1 janvier	
	Obligations 4 0/0	1 janvier	
Midi	Actions de capital	1 juillet	
	Actions de jouissance		
	Oblig. 3 0/0 anciennes	1 juillet	1 novembre
	— nouvelles	1 octobre	
	Obligations 2 1/2 0/0	1 mai	
Morbihan (intérêt local)	Actions		
Nogentais	Actions de capital	15 mai	
	Actions de jouissance		
	Obligations 250 fr. 5 0/0	1 novembre	
	— 500 fr. 3 0/0	1 novembre	
	— 500 fr. 4 0/0	1 septembre	
	— 500 fr. 5 0/0	1 septembre	
Ouest	Actions de capital	1 janvier	
	Actions de jouissance		
	Oblig. 3 0/0 1re série	1 juillet	
	— 2e série	1 octobre	
	Oblig. 2 1/2 0/0 3e série	1 octobre	
	Havre 1845-1847 Oblig.	1 juillet	
	Rouen 1845 Oblig. 4 0/0	6 juillet	
	— 1847 —	1 décembre	
	St-Germain —		1 juillet
	et toutes autres lignes		
Ouest-Algérien	Actions	1 juillet	
	Obligations	1 mars	1 septembre
Paris-Arpajon	Obligations	1 juillet	
Paris à Lyon et à la Méditerranée	Actions de capital	1 janvier	
	Actions de jouissance		
	Obligations 5 0/0	1 octobre	
	— 3 0/0 anc.	1 janvier	
	— 3 0/0 nouv.	1 octobre	
	— 2 1/2 0/0	1 mai	1 novembre
	et toutes autres lignes		
Paris à Orléans	Actions de capital	1 janvier	
	Actions de jouissance		
	Oblig. 3 0/0 anciennes	1 janvier	
	— nouvelles	1 octobre	
	Obligations 2 1/2 0/0	1 avril	1 octobre
	4 0/0 1848	1 janvier	
	Grand Central 3 0/0 1855	1 janvier	
Pierrefitte, Cauterets et Luz	Obligations.	1 avril	
Saint-Etienne, Firminy, Rive-de-Gier (voie étroite)	Obligations.		

DÉSIGNATION DES VALEURS		DATES DES REMBOURSEMENTS	
Sud de la France	Actions	15 avril	
	Obligations		
Chemins de Fer et Tramways Electriques (Société Parisienne pour l'Industrie des)	Actions et Parts.		
Var et du Gard	Actions	1 janvier	1 juillet
	Obligations		
Vicinaux	Actions	15 juillet	
	Obligations 3 1/2 0/0	1 juillet	
	Obligations 4 0/0		
Voiron à Saint-Béron	Actions	1 janvier	
	Obligations		
CHEMINS DE FER ÉTRANGERS			
Andalous	Obligations 1re série		
Damas-Hamah	Obligations. 4 0/0 privilégiées	1 décembre	
	Obligations. Jonction Bagdad	15 février	
Jaffa à Jérusalem	Actions	1 avril	
	Obligations		
	Annuités		
Madrid-Cacérès et au Portugal	Obligations.		
Moscou-Kiew-Voronège	Obligations 4 0/0.		
Moscou-Windau-Rybinsk	Obligations 4 0/0.		
New-York New Haven and Hartford Railroad Cy	Obligations		
Pennsylvania Company Limited	Obligations 3 3/4.		
Portugais	Oblig. 3 0/0 1er rang		
	— 4 0/0		
	Oblig. 3 0/0 2e rang		
	— 4 0/0		
Province de Buenos-Aires (Chemin de fer dans la)	Obligations 4 1/2 0/0.	1 octobre	
Riazan-Ouralsk	Obligations 4 0/0.		
Rosario a Puerto Belgrano	Obligations 5 0/0.		
Sao Paulo et Rio-Grande.	Obligations San-Francisco.	1 octobre	
	Obligations anc. Itavéré	1 mai	
	Obligat. nouv. de 2e série.	1 octobre	
Szent Lorinez Slatina (Chemin de Fer Vicinal de)	Actions de préférence.		
Victoria a Minas	Oblig. 40001 à 80000	15 avril	
	— 80001 à 140000		
SOCIÉTÉS DE CRÉDIT			
Banque de Crédit Foncier Central d'Autriche	Actions.		
Banque Hypothécaire de France	Obligations 3 0/0 1880	10 fév., 10 av., 10 juin, 10 août, 10 oct., 10 déc	
	— 1881	1 avril	
Banque du Nord	Actions.		
Banque des Pays-Autrichiens	Actions.		
Compagnie Française de Mines d'Or et de l'Afrique du Sud	Actions.		
Crédit Foncier Argentin	Actions		
	Obligations 4 0/0		
Crédit Foncier Egyptien	Actions	1 janvier	1 juillet
	Obligations 3 0/0	1 avril	1 octobre
	— 3 1/2 0/0	1 juin	1 décembre
	— 4 0/0		
Crédit Foncier de France	Actions	1 fév.-1 avr.-1 juin-1 août-1 oct.-1 déc.	
	Obligat. foncières 1879	1 mars-1 mai-1 juill.-1 sept.-1 nov.-1 janv.	
	— communales 1879	1 mars-1 mai-1 juill.-1 sept.-1 nov.-1 janv.	
	— — 1880	1 janvier	
	— foncières 1883	1 févr.-1 avril-1 juin-1 août-1 oct.-1 déc.	
	— — 1885	1 mars-1 mai-1 juill.-1 sept.-1 nov.-1 janv.	
	— communales 1891	15 avril-15 juil et-15 octobre-15 janvier	
	— — 1892	15 avril-15 juillet-15 octobre-15 janvier	
	— foncières 1895	1 mars-1 mai-1 juill.-1 sept.-1 nov.-1 janv.	
	— communales 1899	1 février-1 mai-1 août-1 novembre	
	— foncières 1903	15 mars-15 mai-15 juil.-15 sep.-15 nov.-15 jan.	
	— communales 1906	1 juin	
Crédit Foncier Franco-Canadien	Obligations 3 0/0.		
Crédit Foncier de Hongrie	Actions	1 janvier	
	Obligations 3 1/2 0/0		
Régie Financière	Actions.		
Société Française de Banque et de Dépôts.	Actions.		
Société Générale	Actions.		
Société Générale Alsacienne de Banque	Actions.		
Société Hypothécaire de Prétoria	Lettre de gage.		

DÉSIGNATION DES VALEURS		DATES DES REMBOURSEMEMTS	
TRANSPORTS			
Armateurs Nantais	Actions.		
Automobiles de la Buire	Actions.		
Chargeurs Réunis	Actions		
	Parts		
	Obligations	1 mai	
Compagnie Générale Transatlantique	Actions ordinaires		
	— privilégiées	1 avril	1 octobre
	Obligations		
Est-Asiatique Français	Actions.		
Force, Lumière et Tramways de Rio de Janeiro	Obligations 5 0[0 1908.	1 juin	
Funiculaire de Montmartre	Actions.		
Messageries Fluviales du Congo.	Actions		
	Parts		
Messageries Maritimes	Actions ord. et privilég.		
	Obligations		
	Bons		
Navigation à vapeur d'Orbigny-Faustin	Actions.		
Omnibus et Tramways de Lyon.	Actions		
	Obligations 3 1[2	1 octobre	
	— 4 0[0	1 octobre	
Omnium Lyonnais de Chemins de fer et Tramways	Actions.		
Thomson-Houston (Société pour l'exploitation des procédés).	Actions		
	Obligations	1 janvier	1 juillet
Tramways (Compagnie générale française)	Actions		
	Obligations 4 0[0 nouv.	1 janvier	1 juillet
	— 3 0[0	1 mars	1 septembre
Tramways de Bordeaux-Bouscat.	Actions de capital	1 mai	
	Actions de jouissance		
	Obligations	1 mai	
Tramways de Cambrai	Obligations.	1 avril	1 octobre
Tramways électriques (Compagnie Centrale)	Actions.		
Tramways électriques (Société Grenobloise)	Actions		
	Obligations	1 janvier	
Tramways (Compagnie Générale Parisienne de).	Actions	1 juin	
	Actions de jouissance		
Tramways Electriques Nord-Parisien	Actions.		
Tramways de l'Est-Parisien	Actions de prior.		
Tramways de Lille et de sa banlieue	Actions.		
Tramways de Paris et du Département de la Seine	Actions.		
Tramways de Rouen	Actions de capital	15 avril	
	Actions de jouissance		
	Obligations 4 1[2 0[0	1 mai	1 novembre
Tramways du Tarn	Actions		
	Obligations		
Tramways des Vosges	Actions de priorité	novembre	
	Actions de jouissance		
	Obligations	1 décembre	
Transports Maritimes à Vapeur.	Actions		
	Obligations	10 novembre	
Transports Réunis de Saint-Denis et d'Aubervilliers	Obligations 5 0[0.		
Transports de force à Carcassonne.	Obligations	31 décembre	
	Actions		
Voies ferrées du Dauphiné	Actions		
	Obligations		
Wagons-Foudres de Béziers	Actions		
	Parts		
	Obligations	Remboursement facultatif offert aux obligataires depuis le 1er Novembre 1907	
Wagons-Foudres de Narbonne.	Actions		
	Obligations	1 juillet	
Wagons-Lits	Actions. ordinaires		
	Actions privilégiées		
	Obligations 4 0[0 anc.	15 avril	
	— 4 0[0 série B	1 juillet	
	— 3 1[2 0[0	1 avril	
	— 4 0[0 série C	1 juillet	
ACIÉRIES, FORGES, HAUTS-FOURNEAUX, USINES, ETC.			
Aciéries de Firminy	Actions.		
Aciéries de France	Actions		
	Parts		
	Obligations	1 janvier	1 juillet

DÉSIGNATION DES VALEURS		DATES DES REMBOURSEMENTS	
Aciéries du Saut-du-Tarn	Actions	A partir de 1909	
	Obligations		
Aciéries de Trignac	Actions	1 juillet	
	Obligations		
Aluminium du Sud-Ouest	Actions		
Ardoisières du Plessis	Actions	1 juillet	
	Obligations		
Compagnie générale de Construction	Actions	1 mars	
	Obligations		
Construction électrique (Société de)	Actions		
Compagnie générale de Traction	Actions		
	Obligations		
Cornues à gaz	Obligations anciennes	15 janvier en 1909	15 juillet
	— nouvelles		
Etablissements J. J. Carnaud et Forges de Basse-Indre	Actions		
Fabrication des Tubes à Louvroil	Actions		
	Obligations 4 1/2 0/0		
Filature de Bourre de Soie à Mélisey	Actions		
	Obligations	15 décembre	
Filature de Bourrette et de Cordonnet Schappe	Actions		
	Obligations	25 juin	
Fonderies et Ateliers de constr. de Fourchambault-La-Pique	Obligations 5 0/0	1 juillet	
	— 4 1/2 0/0	1 juillet	
Fonderies de Cuivre de Lyon et de Mâcon	Actions		
	Obligations		
Forages à Tours (Société anonyme de) **Usines à Bakou**	Actions		
Forces et Lumière (Société Grenobloise)	Actions		
	Obligations 4 1/2 0/0		
	Obligations 5 0/0		
Forces motrices d'Auvergne	Obligations	1 mai	
Forces motrices de la Montagne Noire (Société des)	Actions		
	Obligations	1 janvier	1 avril
Forces Motrices du Rhône	Actions		
Forges et Aciér. du Chambon-Feugerolles	Actions		
Forges et Aciéries de la Marine et d'Homécourt	Actions		
	Obligations	1 mars	
Forges et Ateliers de la Chaléassière	Actions		
	Obligations		
Forges de Commentry-Fourchambault	Actions de Jouissance		
	Actions	15 octobre	
Forges de Douai	Actions		
	Obligations	1 juillet	
Forges, Tréfileries et Pointeries de Creil	Actions		
	Obligations	1 juillet	
Fours à Chaux de Lormandière et de La Chaussairie	Actions		
Hauts-Fourneaux, Forges et Aciéries de Denain et d'Anzin	Actions		
	Obligations	1 février	
Hauts-Fourneaux de Chasse	Actions		
Hauts-Fourneaux de Pauillac	Obligations	15 janvier	
Hauts-Fourneaux de Pompey	Actions		
	Obligations	1 février	1 août
Hauts-Fourneaux en Russie (Aciéries Makeevka)	Obligations	1 mai	1 novembre
Société Fse Métallurgique (Procédé Griffin)	Actions		
Société du Temple	Actions		
	Obligations		
Tréfileries et Laminoirs du Havre (Anciens établissements Lazare Weiller)	Actions		
	Obligations anciennes	1 janvier	
	— nouvelles	1 avril	1 octobre
Usines Bouhey	Actions		
Usines de Briansk	Actions ordinaires		
	Actions privilégiées		
Usines du Castelet	Actions		
	Obligations	1 mars	
Usines Charles Vermot	Obligations 4 1/2 0/0	15 janvier	15 juillet
Usines Franco-Russes	Actions		
	Obligations	15 juin	
Usines de Champlan	Actions		
Usines Métallurgiques de St-Pétersbourg	Actions		
Usines du Rhône (Société chimique des)	Actions ordinaires		
	Actions privilégiées		

DÉSIGNATION DES VALEURS		DATES DES REMBOURSEMENTS	
CHARBONNAGES, HOUILLÈRES, MINES.			
Capillitas Copper	Actions.		
Charbonnages des Bouches-du-Rhône. (Société nouvelle).	Actions privilégiées		
	— ordinaires		
	Obligations	1 août	
Charbonnages de Pobedenko	Actions		
	Parts		
Ekaterinovka (Société Minière)	Obligations	1 janvier	
Houillères de Bessèges	Actions.		
Houillères de Flines-lez-Raches.	Actions		
	Obligations		
Houillères de Liévin	Actions		
	Obligations	A partir de 1913	
Industrie Houillère et Métallurgique dans le Donetz (Makeewka).	Actions privilégiées		
	Obligations	14 mai	14 novembre
Industrie Minière et Métallurgique en Russie (Omnium)	Actions privilégiées		
	— ordinaires		
	Obligations	1 octobre	
Mines d'Aïn-Barbar	Actions		
	Obligations		
	Obligations		
Minerais de Fer Magnétique de Mokta-el-Hadid	Actions		
Mines d'Algérie-Tunisie	Actions		
	Parts		
	Obligations	15 avril	
Mines d'Aniche	Obligations	31 janvier	
Mines de Béthune	Parts		
	Obligat. anciennes 3 0/0	30 avril	
	— nouvelles 4 0/0	15 décembre	
	Obligat. 3 3/4 0/0 1905	à partir de 1916	
Mines du Bou-Thaleb	Actions.		
Mines de Douchy	Actions.		
Mines de la Haute Cappe	Actions.		
Mines de la Loire	Obligations 4 0/0	1 juin	
Mines et Usines d'Escombrera-Bleyberg	Actions		
Mines du Laurium	Actions		
	Parts		
Mines de Lens	Actions		
Mines de Manosque	Actions		
Mines de Meurchin	Actions		
Mines d'Ostricourt	Obligations 4 4/0 1897	30 juin	à partir de 1930
	— 4 0/0 1905	31 décembre	à partir de 1910
Mines de Perrecy	Actions		
Mines de Puertollano	Actions		
Mines de Roche La Molière et Firminy	Actions		
Mines de Ticapampa	Actions		
Nickel (Société Lo)	Actions		
	Obligations	1 juin	1er décembre
New Jagersfontein Mining and Explorat. Company, Limited.	Actions ordinaires		
	Actions de préférence.		
Pena Copper	Actions		
Rio Tinto (Compagnie de)	Actions privilégiées		
	— ordinaires		
Salines de Dombasles (Octobon et Cie)	Actions.		
Société des 30 0/0 Mines de Marles	Actions		
Société Minière et Industrielle de Routchenko	Actions		
	Obligations	1 janvier	
Soufres (Société générale)	Actions		
CANAUX, EAUX, GAZ ET ÉLECTRICITÉ.			
Avignonnaise d'Electricité (Société)	Actions	30 octobre	
	Obligations		
Canal de Suez	Actions	1 janvier	
	— de jouissance		
	Parts de fondateur	15 novembre	
	Bons de coupons	1 janvier - 1 avril	1 juillet-1 octobre
	Obligations 5 0/0	1 septembre	
	— 3 0/0		
Compagnie générale d'Electricité.	Actions		
	Obligations 1re série	1 juillet	
	— 2e —	1 octobre	
	— 3e —	1 novembre	
Eaux et Electricité de Madagascar	Actions.		
Eaux de Picardie	Actions.		

DÉSIGNATION DES VALEURS		DATES DES REMBOURSEMENTS	
Eaux Gazeuses et Minérales (Société Parisienne).	Actions.		
	Obligations 5 0/0.		
	Obligations 3 0/0.	1 août	
Eaux Minérales et Bains de Mer.	Actions.		
	Obligations.	1 janvier	1 juillet
Eaux Minérales de Couzan.	Actions		
	Obligations	1 juillet	
Eaux Minérales Jacquet (Société Lyonnaise)	Actions.		
Eaux Thermales de St-Honoré-les-Bains	Actions.		
Electricité, Gaz et Eau de Moissac	Actions.		
	Obligations	1 janvier	1 juillet
Eclairage et Chauffage de Cauterets.	Actions		
	Obligations	1 janvier	
Electricité Méridionale	Actions		
	Obligations 5 0/0	1 avril	
	— 4 1/2 0/0	31 décembre	
Électricité Madrilène	Obligations.	1 juillet	
Electricité de la Nartuby	Obligations.	à partir du 15 juillet 1910	
Électricité (Compagnie Centrale)	Obligations.	1 février	1 août
Electricite de Paris (Société d')	Actions.		
Electro Chimique du Giffre	Actions.		
Electro-Métallurgique à Froges (Société Française).	Actions		
	Parts		
Electro Métallurgique du Sud Est.	Actions.		
	Obligations	1 janvier	
Energie Electrique (Compagnie Générale)	Actions.		
Énergie Électrique Havraise	Actions	1 juillet	
	Obligations	1 janvier	
Est-Lumière, Compagnie d'Électricité de l'Est-Parisien	Actions		
	Obligations		1 juillet
Etablissements des Baignots.	Actions.		
	Obligations.		
Etablissement Thermal de Bourbon-Lancy	Actions		
	Obligations 4 0/0 1re série		
	Obligations 4 0/0 2e série		
Établissement Thermal de Vichy	Actions.		
Gaz de Bordeaux. (Compagnie Nouvelle du)	Actions.		
	Obligations.	1 avril	1 octobre
Gaz de Firminy et du Chambon.	Actions.		
	Obligations.	Remb. d'office 15 avril 1908	
Gaz pour la France et l'Etranger.	Obligations.	1 octobre	
	— 4 0/0 2e série.		
Gaz de Madrid	Actions.		
	Obligations.		
Gaz de Maubeuge	Actions		
	Obligations.	1 mars	
	Parts bénéficiaires.		
	Bons de liquidation.		
Ouest-Lumière. Électricité de l'Ouest-Parisien.	Actions.		
	Obligations.	1 mars	
Société Générale Electrique et Industrielle	Actions.		
Sud-Lumière	Actions de priorité.		

VALEURS DIVERSES

Agence Havas	Actions.		
Amidonnerie et Rizerie de France	Obligations.		
Assurance la Foncière-Incendie.	Actions.		
— — **Vie.**	Actions.		
— **l'Urbaine et la Seine.**	Actions		
Bec Auer pour l'Europe du Nord	Actions.		
Bi-Métaux de Courbevoie.	Obligations 1re répartition.		
Biscuits Germain (Manufacture Lyonnaise)	Actions.		
Brasseries réunies de Maxéville (Grandes)	Actions.		
	Obligations.	1 Octobre	
Brasseries et Tavernes Zimmer	Actions.		
Brasseries Schneider	Actions.		
Brevets Naudet	Actions.		
Câbles Télégraphiques. (Compagnie Française)	Obligations 4 0/0 1894	1 mai	1 novembre
	— — 1896	1 février	1 août
	— — 3 1/2 0/0		
Carrières du Carteyral	Actions.		
	Parts.		
Caves de Roquefort	Actions.		
Chantiers Navals, Ateliers et Fonderies de Nicolaieff	Actions ordinaires.		
	— privilégiées.		
Chaux et Ciments Lafarge du Teil	Actions.		

DÉSIGNATION DES VALEURS		DATES DES REMBOURSEMENTS	
Ciments Français et Portland de Boulogne-sur-Mer	Actions.		
Ciments de la Touraine	Actions.		
Communauté civile (La)	Actions.		
Cuivres de France	Obligations.	15 octobre	
Distillerie de la Liqueur Bénédictine de l'Abbaye de Fécamp	Actions.		
Distilleries de l'Indo-Chine (Société Française)	Actions	1 janvier	
	Obligations 5 0/0		
Distillerie La Rhodine			
Domaine de Cheikh-Fadl	Actions.		
Ecoles Berlitz	Actions.		
Ecole libre de St-Joseph de Reims.	Actions	1 janvier	
	Obligations		
Ecole Nouvelle	Actions		
	Obligations		
Entreprises en Egypte (Société française)	Actions.		
Etablissements Frainier	Actions.		
Etablissements Herson	Actions.		
Etablissements Lombard	Actions.		
Etablissements Poliet et Chausson.	Obligations 5 0/0.	15 août	
Etablissement Reichembach	Actions.		
Etablissements de la Risle	Obligations.		
Grands Cafés de Toulouse	Actions		
	Obligations		
Hôtel du Cercle de la Librairie	Actions.		
Hôtel de l'Univers à Tours	Actions.		
Hôtels Réunis (Société Rennaise)	Actions.		
Ibrahim. Ploughing Cy Ld, en liquidation.	Act. 2e répartit.		
Imprimerie Chaix	Actions.		
Industries textiles, Allart et Cie	Actions.		
Journal " Le Petit Marseillais "	Actions.		
Laffetay, Haraug et Cie	Parts d'intérêts.		
Laiterie de Bayeux	Obligations.		
La Mélina (Masse D. et Cie)	Obligations.		
La Protection	Actions.		
L'Epargne (Société)	Actions		
	Obligations		
Logements Economiques	Actions.		
Logements Economiques pour familles nombreuses.	Act.		
Magasins généraux de Gray	Actions.		
Maison Vannier (Renard et Cie)	Actions.		
Madagaskara	Actions		
	Parts		
Manufacture de Caoutchouc Michelin.	Obligations 4 1/2 0/0	1 janvier	1 juillet
	— 4 0/0	1 janvier	1 juillet
Manufactures réunies de Tresses et Lacets, à Saint-Chamond	Obligations.	1 avril	1 octobre
Manufacture de Chaussures à Fère-en-Tardenois	Actions		
	Obligations	31 décembre	
Marché de la Pte-St-Martin.	Actions	25 janvier	
	Obligations	1 août	
Matériel agricole et indust.	Actions		
	Obligations	1 janvier	
Moulins de Corbeil (Grands).	Actions priv. et anc		
	Obligations 4 1/2 0/0	1 janvier	
	— 4 0/0	1 mai	
Nantes Butter Refrigerating	Actions.		
Ocres de France	Actions.		
Odelin frères (ancienne maison)	Actions		
	Obligations		
Panification monégasque modèle Franco-Viennois	Parts		
	Actions		
Papeteries de Champagne	Actions et parts		
	Obligations 5 0/0		
	Obligations 4 1/2 0/0	1 octobre	
Papeteries Gouraud	Actions		
	Obligations 4 0/0		1 juin
Papeteries du Limousin	Actions		
	Obligations	1 février	
Papeteries de Raon-l'Etape.	Actions		
	Obligations		
Paris-France	Actions		
	Obligations 5 0/0	15 Septembre	
Pêcheries à vapeur (Sté Nouvelle)	Actions		
	Parts		
	Obligations		
Pêcheries du Golfe de Gascogne.	Actions		
	Parts		
	Obligations	1 avril	

DÉSIGNATION DES VALEURS		DATES DES REMBOURSEMENTS	
Peignage et Filature de Bourre de Soie.	Actions		
	Obligations		
Phosphates de Constantine	Actions.		
Phosphates Tunisiens	Actions.		
Plaques et Papiers Photographiques Lumière et ses Fils	Actions de Capital		
	— jouissance		
Polders de l'Ouest	Actions.		
Pompes Funèbres du Littoral	Actions.		
Port, Quais et Entrepots de Beyrouth.	Obligations.		
Publicité (Société Lyonnaise)	Actions.		
Raffinerie de Grammont	Actions.		
Raffinerie et Sucrerie Say	Actions anciennes	1 janvier	1 juillet
	— privilégiées		
	Obligations		
Saint-Raphael Quinquina	Actions	15 janvier	15 juillet
	Parts		
Sels de Besançon	Actions		
	Obligations		
Sels Gemmes et Salines de Saint-Laurent à Einville	Actions.		
Silos Nantais	Actions.		
Sirven (Société B.)	Actions	1 janvier	
	Obligations		
Société Agricole Lyonnaise du Nord de l'Afrique	Actions.		
Société Caudrésienne de Blanchiment, Teintures et Apprêts	Actions.		
Société concessionnaire de l'Appontement Public de Pauillac	Obligations.	15 octobre	
Société coopérative de Montreuil-s-Ille	Actions.		
Société Cotonnière de l'Indo-Chine	Actions.		
Société Félix Fournier et Cie	Obligations.	1 janvier	1 juillet
Société Française des Munitions de Chasse, de Tir et de Guerre	Actions.		
Société Immobilière l'Avenir	Obligations.		
Société Immobilière du Moulleau et des Pêcheries de l'Océan.	Actions	1 octobre à partir de 1912	
	Parts		
	Obligations 4 0/0		
	— 5 0/0		
Société Immobilière de Pellevoisin	Obligations.		
Société Industrielle de photographie	Actions.		
Société Lyonnaise de Caout. Souple et Durci	Actions		
Société Textile de Roanne et de Thizy	Actions.		
Soie de Chardonnet	Actions.		
Sucrerie Agricole de Bolbec-Nointot	Actions.		
Sucreries et Raffineries d'Egypte.	Obligations à revenu variable ; coupons revêtus de la griffe concordataire.		
	Obligations hypothécaires 5 0/0 de £ 20 au porteur.	1 juin 1910	
Sucrerie et Raffinerie de Ripiceni	Obligations.	1 août	
Talcs de Luzenac	Actions et Parts.		
Téléphones (Société Indust.)	Actions	1 janvier	1 juillet
	Obligations		
Union Commerciale Indo-Chinoise	Actions.		
Verreries de Carmaux	Actions	15 décembre	
	Obligations		
Vidanges et Engrais (Compagnie nouvelle)	Actions.		

TRAMWAYS ET TRANSPORTS

" L'Atlantique "

Société Anonyme Française de Renflouage et de Remorquage de Haute Mer

Société anonyme française, définitivement constituée le 4 janvier 1908.

Objet : Le renflouage des navires échoués ou coulés ; le remorquage des navires en haute mer ; le remorquage fluvial et dans les ports et tous les autres remorquages ; le transport par chalands de mer ; le dragage des fleuves, cours d'eau et ports ; l'exploitation dans tous pays, de tous procédés de renflouage des navires, ainsi que tous brevets d'invention, certificats d'addition et de perfectionnement et de toutes licences se rapportant au renflouage des navires.

Siège social : 28, rue Grange-Batelière, Paris.

Durée : 50 ans, du 4 janvier 1908.

Capital social : 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de 100 fr. chacune sur lesquelles 1.000 ont été remises, en sus d'une somme de 200.000 francs espèces et de 12.500 parts de fondateur à M. Henri Jomat, en représentation de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions maximum, 10 voix comme propriétaire et 10 voix comme mandataire. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % aux actions. Sur le surplus, sauf prélèvement facultatif pour fonds de prévoyance ou de réserve extraordinaire : 10 % au Conseil, 60 % aux actions et 30 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Bayle, Bretel de Lanquetot, M. Loir, E. Fontaine, H. Jomat.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 janvier 1908.

Compagnie des Automobiles « l'Auto-Parisienne »

Société anonyme française, définitivement constituée le 23 janvier 1907.

Objet : l'exploitation en France et à l'étranger, et notamment à Paris, de tous services de voitures de place, de régie, de remise ou de tous autres genres, et spécialement de voitures automobiles

pour transports particuliers et en commun, ainsi que pour le transport de marchandises ; la fabrication, l'achat, la vente et la location de toutes voitures automobiles ou autres, ainsi que de tous moteurs, appareils vérificateurs ou enregistreurs, carrosseries, pièces détachées, et objets accessoires pouvant concerner les voitures et véhicules automobiles ou autres ; la prise, la vente et l'exploitation de tous procédés de fabrication ou dispositifs nouveaux relatifs à ces industries, et généralement toutes opérations commerciales, industrielles et financières pouvant se rattacher aux objets ci-dessus.

Siège social : 94, rue Saint-Lazare.

Durée : 50 ans, du 23 janvier 1907.

Capital social : 400.000 francs, divisé en 4.000 actions de 100 francs. Il a été créé, en outre, 4.000 parts de fondateur qui ont été remises à M. J. Schutzenberger, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : de 4 à 9 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par 25 actions, sans qu'un membre de l'assemblée puisse disposer d'un nombre de voix supérieur à celui correspondant au dixième du capital social.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration, prélèvement en faveur des réserves ou amortissements. Sur l'excédent : 60 % aux actions, 40 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. D. Bloch, R.-J. Bloch, H. Caïn, J.-P.-E. Schutzenberger.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 août 1907.

1907 plus haut, 104 plus bas, 40

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr,	c.
Matériel et Mobilier.	4.724	40	Capital.	400.000	»
Immeuble.	47.946	»	Amortissement Matériel roulant	21.615	45
Dépôts d'avance.	1.600	»	— Carrosserie. . .	2.306	»
Frais de premier établissement	14.190	30	— Pneumatiques .	6.789	»
Actions de garantie.	40.000	»	— Accessoires. . .	207	»
Matériel roulant	839.969	80	Administrateurs	40.000	»
Carrosserie	52.347	50	Roger Bloch	955	»
Pneumatiques.	20.124	25			
Accessoires.	4.507	20			
Caisse	1.188	25			
Antidérapant Jaugey	41.629	30			
	471.872	40		471.872	40

Compagnie Française des Automobiles de Place

Société anonyme française, définitivement constituée en mars 1905, modifiée les 12 juin et 20 novembre 1906.

Objet : l'exploitation en France et à l'étranger de tous services de voitures de place, de régie, de remise ou de tous autres genres et plus particulièrement de voitures automobiles, de quelque type que ce soit, pour transports particuliers et pour transports en commun, ainsi que pour le transport des marchandises ;

La fabrication, l'achat, la vente et la location de toutes voitures et de tous véhicules automobiles ou autres, ainsi que de tous moteurs, appareils vérificateurs ou enregistreurs, carrosseries, pièces détachées et objets accessoires, pouvant concerner les voitures et véhicules automobiles ou autres ;

La prise, la vente et l'exploitation de tous brevets et licences concernant les voitures et véhicules automobiles ou autres et l'industrie des transports ;

La recherche et l'exploitation de tous procédés de fabrication ou dispositifs nouveaux relatifs à ces industries ;

Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles et financières pouvant se rattacher aux objets ci-dessus.

Siège social : 2, place Collange, Levallois-Perret.

Durée : 50 ans, de mars 1905.

Capital social : à l'origine, 2.250.000 francs, porté à 5 millions de francs, par décision de l'Assemblée générale du 12 juin 1906, puis par décision de l'Assemblée générale du 20 novembre 1906, à 10 millions, son chiffre actuel, représenté par 100.000 actions de 100 francs chacune.

Il a été créé, en outre, 7.500 parts de fondateur sur lesquelles 5.500 furent remises à MM. Champin, Douine et Walewski, en rémunération de leurs apports, en sus d'une somme espèces de 12.500 francs, et les 2.000 de surplus attribuées aux souscripteurs du capital originaire, à raison de 4 parts pour 45 actions.

Conseil d'administration : de 5 à 11 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 100 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par 50 actions, maximum 100 voix ; dépôt 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : pour l'amortissement du matériel industriel, prélèvement ne pouvant être inférieur à 10 % de la valeur dudit matériel. Sur l'excédent : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration, prélèvement en faveur des réserves ou amortissement. Sur le solde : 65 % aux actions, 35 % aux parts de fondateur.

Service financier : Banque Mirabaud, 56, rue de Provence.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Laurans, Champin, A. Waleswski, Chavanes, de Douville-Maillefeu, R. Douine, de la Ville Le Roux, C. Mascart, Tchamitsch de Bretteville, L. Weiller, A. d'Eichtal.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 octobre 1906.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS			DIVIDENDES	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	actions	parts
1906	185	138	560	360	263.000	5 »	»
1907	159	85	507	170	706.000	5 »	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actionnaires	3.750.000 »	Capital	10.000.000 »
Frais de 1er établissement	22.362 50	Réserve légale	13.156 05
Immobilisations	6.607.307 41	Réserve spéciale	1.025.000 »
Magasins	384.537 77	Créditeurs divers	644.340 02
Débiteurs divers	449.707 50	Profits et pertes	780.058 45
Caisse et Banquiers	1.248.439 25		
	12.462.554 52		12.462.554 52

Compagnie Générale des Automobiles-Taximètres

Société anonyme française définitivement constituée le 17 août 1905, modifiée les 16 mai et 19 décembre 1906.

Objet : l'exploitation, tant en France qu'à l'étranger, de voitures automobiles munies de taximètres, pour tous services de transports particuliers et en commun, ainsi que pour le transport de marchandises. La fabrication, l'achat, la vente et la location de toutes voitures automobiles, ainsi que de tous moteurs, appareils vérificateurs ou enregistreurs, carrosseries, pièces détachées et accessoires pouvant concerner les voitures et véhicules automobiles. Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles et financières pouvant se rattacher aux objets ci-dessus.

Siège social : 24, rue Saint-Augustin.

Durée : 20 ans du 17 août 1905.

Capital social : à l'origine 200.000 francs, divisé en 2.000 actions

de 100 francs, porté par décision de l'Assemblée générale du 16 mai 1906 à 700.000 francs, puis, par décision de l'Assemblée générale du 19 décembre 1906, à 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs. Il a été créé en outre 5.000 parts de fondateurs, sur lesquelles 4.000 ont été remises à M. Marx en rémunération de ses apports et 1.000 aux souscripteurs du capital originaire.

Conseil d'administration : trois à neuf membres, propriétaires de 20 actions et nommés pour cinq ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par cinq actions, maximum cinquante voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % du montant libéré des actions, prélèvement en faveur des réserves. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration, 45 % aux actions, 45 % aux parts de fondateurs.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Vergne, J. Lebègue, L. Hottot, L. Husson, M. Decot, H. Bertauld.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 septembre 1906.

Années	COURS DES ACTIONS Pl. haut	Pl. bas	COURS DES PARTS Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	DIVIDENDES actions	parts
1906	138	110	190	89	29.000	8 »	0,80
1907	130	75	145	60	» (1)	»	»

(1) Rectifié d'après le rapport de M. Doyen, expert chargé par le Conseil d'Administration d'examiner et de redresser les comptes soumis à l'Assemblée générale du 18 Mai 1908, reconnus erronés. Ce bilan a été présenté à l'Assemblée extraordinaire du 17 Septembre 1908.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actionnaires débiteurs	82.892 55	Capital.	1.000.000 »
Frais de constitution et de premier établissement	39.618 75	Cautionnement	16.755 »
Caisses et banques..	5.736 08	Réserve de l'exercice 1906. . .	13.196 52
Exploitation Côte d'azur . . .	13.516 60	Dividendes à payer sur l'exercice 1906	3.757 55
Mobilier	3.822 50	Fournisseurs divers.	61.625 25
Assurances d'avance	11.018 55		
Matériel voitures amorti. . .	671.143 »		
Matériel de remplacement amorti	59.110 75		
Approvisionnements divers et outillages amortis	25.209 95		1.095.324 32
	903.068 »	Excédent du passif. . . .	192.255 59

Le Central Electrique du Nord

Société anonyme belge, constituée le 20 avril 1905, modifiée le 19 mai 1905.

Objet : toutes entreprises de transports en commun par voies ferrées, routes ou canaux ; la Société peut les prendre ou les donner en affermage ou exploitation, s'y intéresser par voie d'intervention financière, d'apport, de fusion ou autrement ; faire toutes opérations financièrees sur les titres de Sociétés qui ont ces entreprises pour objet.

Elle peut exploiter toutes usines destinées soit à fournir la force pour la traction, notamment l'énergie électrique, soit à construire tout matériel utilisé dans les entreprises de transport.

Elle peut étendre ses opérations à d'autres emplois, tels que l'éclairage et la distribution de la force.

Cette énumération des branches de son activité n'est qu'énonciative, la Société devant avoir dans son domaine la puissance de pratiquer toutes les opérations, quelle qu'en soit la nature, qui soient susceptibles de favoriser son développement ou de lui créer des débouchés.

La Société peut pratiquer ses opérations soit seule, soit en participation, pour son compte ou pour compte de tiers.

Elle peut mettre en œuvre et appliquer toutes autres forces que l'énergie électrique.

Siège social : Bruxelles, 47, rue des Minimes.

Durée : 30 ans, du 20 avril 1905.

Capital social : 5.000.000 de francs, divisé en 50.000 actions de 100 francs chacune, entièrement libérées.

Il existe, en outre, 50.000 parts de fondateur, sans désignation de valeur nominale, qui ont été attribuées à l'Union des Tramways, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 membres au moins, nommés pour 6 ans et propriétaires de 250 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : le deuxième samedi de novembre. Une voix par action ou par part de fondateur, maximum la cinquième partie du nombre des actions émises ou les deux cinquièmes des actions pour lesquelles il est pris part au vote. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 4 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 1/2 % par administrateur et 1/2 % par commissaire ; sur l'excédent : 50 % aux actions et 50 % aux parts.

Service financier : Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Descubes, M. Ryndzunsky, L. Francq, R. Kervyn de Meerendré, J. Ryex, S. Schoenbrunn.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 janvier 1907.

Années	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS		Bénéfices nets
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	
1907	127	55	61	15	302,000

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Caisse et banquiers.	1.144.593	88	Capital.	5.000.000	»
Portefeuille.	8.688.920	»	Obligations 4 1/2 0/0.	3.272.000	»
Premier établissement	465.064	04	Versements à effectuer sur titres	2.484.937	50
Participation Zircon-Wolfram.	30.000	»	Intérêts aux obligations. . . .	29.970	»
Effets à recevoir	500.000	»	Créditeurs divers.	7.967	57
Mobilier	1	»	Fonds d'amortissement	17.000	»
Débiteurs divers	284.839	69	Déposants de garantie de gestion (compte d'ordre) . .	1.700	»
Dépôts de garantie (compte d'ordre).	1.700	»	Solde du compte de profits et pertes	301.543	54
	11.115.118	61		11.115.118	61

L'Électrique Lille-Roubaix-Tourcoing

Société anonyme française, constituée le 15 avril 1905.

Objet : l'établissement et l'exploitation du réseau des Tramways à traction mécanique, dont la concession a été accordée à M. Mongy par décret présidentiel du 22 février 1904 ; l'établissement et l'exploitation de toutes autres lignes dont la concession pourrait être acquise ou obtenue ultérieurement dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais et les régions limitrophes ; toutes les opérations mobilières et immobilières se rapportant au but de la présente Société, notamment la fourniture de l'énergie électrique, l'acquisition de toutes valeurs, de tous biens meubles et immeubles ayant trait à l'objet social.

La Société pourra, en outre, s'occuper de tout ce qui touche à l'industrie des transports en tant que cela intéressera les lignes dont elle aura la concession ou l'exploitation, et faire généralement toutes opérations commerciales, industrielles et financières se rattachant à l'objet de la Société.

Siège social : à Lille, 4, rue de la Chambre-des-Comptes. Bureau à Paris : 10, rue de la Pépinière.

Durée : jusqu'au 1er octobre 1968.

Capital : 12 millions de francs, divisé en 48.000 actions de 250 fr. chacune.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et neuf au plus, nommés pour six ans et propriétaires de cent actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre de chaque année.

Assemblée générale : tenue chaque année à la date fixée par le

Conseil d'administration ; autant de voix que d'actions, dépôt quinze jours au moins avant la date de la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration, 90 % aux actions après prélèvement des sommes affectées aux réserves et aux amortissements.

Pendant la construction et jusqu'à l'achèvement complet du réseau prévu sous le paragraphe 1er de l'article 2 des Statuts, et seulement pour le terme imparti par le décret y rappelé pour l'achèvement des travaux, les intérêts à 4 % du montant versé sur les actions émises pour la mise en exploitation de ce réseau, seront payés au moyen des produits des lignes ou sections de lignes qui seront mises successivement en exploitation.

En cas d'insuffisance, ces intérêts seront portés pour la partie complémentaire, au compte des frais de premier établissement.

Service financier : Crédit du Nord, à Lille et à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Descubes, L. Francq, M. Ryndzunsky, S. Schœnbrunn, J. Chalon.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 octobre 1905.

1905	plus haut	324	»	plus bas	300 »
1906	—	314	»	—	287 50
1907	—	308	»	—	250 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actionnaires	3.179.062 50	Capital : 48.000 actions de 250 francs	12.000.000 »
Premier établissement : subvention au département, avances sur travaux en cours, frais généraux, intérêts intercalaires.	5.980.780 74	Intérêts intercalaires restant dus aux actionnaires. . . .	359.922 »
Caisse et banquiers.	3.351.285 45	Compte garantie	118.136 80
Titres en dépôt pour garantie de gestion (compte d'ordre).	125.000 »	Créditeurs divers	33.069 89
		Dépôts en garantie de gestion (compte d'ordre)	125.000 »
	12.636.128 69		12.636.128 69

The F. I. A. T. Motor Cab Company Limited

Société anglaise, constituée le 1er août 1907.

Objet : Exercer, à Londres, le commerce de propriétaires et de loueurs d'automobiles taximètres.

Siège social : à Londres, 62, London Wall, E. C.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 203.000, divisé en 200.000 actions cumulatives privilégiées participantes ordinaires de £ 1 chacune, et 60.000 actions différées de un shilling chacune.

Conseil d'administration : 2 à 10 membres, propriétaires chacun de 250 actions de la Société, de l'une ou l'autre catégorie.

Assemblée générale : aux lieu et date à fixer soit par les actionnaires réunis en Assemblée, soit par le Conseil.

Répartition des bénéfices : dividende préférentiel cumulatif de 7 % par an, aux actions cumulatives privilégiées participantes ordinaires ; sur le solde, 10 % à un fonds de réserve et, sur le reliquat, 60 % aux actions privilégiées participantes ordinaires, et 40 % aux actions différées.

Service financier : à Londres, à la Parr's Bank, Limited, Bartholomew Lane. E. C.

Coupures : 5 et 20, pour les actions différées.

ADMINISTRATEURS

MM. Grimthorpe, W.-J. Bell, W.-J. Bosworth, T. Wilks, A. du Cros, J. Orr-Ewing, d'Arcy, R. Baker.

Les actions différées sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 décembre 1907.

1907 plus haut, 40 plus bas, 14

The General Motor Cab Company Limited

Société anonyme anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée le 14 mai 1906.

Objet : passer un contrat, avec telles modifications qui pourraient y être apportées (s'il y en a) avec la United Investment Corporation limited ; l'exploitation de tous services de voitures de place, omnibus, de régie, de remise ou de tous autres genres, de quelque type que ce soit, pour transports particuliers et en commun, ainsi que pour le transport de marchandises, soit par le pétrole, vapeur, gaz, traction animale ou autres ; fabriquer, vendre, acheter, louer des voitures automobiles, omnibus, voitures de livraison, bicyclettes, canots et autres bateaux de quelque type que ce soit, pour transport particulier ou transports en commun, soit par le pétrole, vapeur, électricité, traction animale ou autres ; fabriquer, vendre, acheter ou louer tous appareils et accessoires, pièces détachées et tous articles pouvant concerner les voitures ci-dessus mentionnées ; exploiter des garages, fournir du pétrole, de l'électricité et autres éléments de puissance aux véhicules de tous genres ; exploiter et fabriquer toutes choses se rapportant aux voitures ; être à la fois fabricants de pneumatiques, ingénieurs, électriciens, fabricants de machines de meunerie, fondeurs, galvaniseurs, vernisseurs, laqueurs, émailleurs, argenteurs, recuiseurs ; recueillir, accumuler, distribuer

et fournir l'électricité pour la force motrice, la lumière, le chauffage, et fabriquer ou exploiter tous genres d'appareils s'y rapportant ; construire, maintenir, diriger, contrôler toutes routes, chemins tramways, ponts, réservoirs, cours d'eau, manufactures, magasins, dépôts et autres pouvant directement ou indirectement servir aux intérêts de la Compagnie, continuer ou aider à leur contrôle ou à leur établissement ; exploiter toutes autres affaires qui pourraient paraître à la Compagnie susceptibles d'être exploitées en connexion avec ses intérêts et être pour elle, directement ou indirectement, une source de bénéfices, etc., etc.

Nota. — En fait, l'objectif de la Société a été de doter le public de Londres d'un service de Fiacres automobiles, en bénéficiant d'un contrat passé par la Société Générale des Compteurs de Voitures de Paris, avec la Compagnie des Automobiles de Place. En juillet 1908, elle a absorbé l'United Motor Cab.

Siège social : 32, Old Jewry, London E. C.

Capital social : à l'origine, 260.000 livres, divisé en 257.000 actions ordinaires de préférence d'une livre, et 60.000 actions deferred d'un shilling ; porté, par décision de l'Assemblée générale du 3 décembre 1906, à 500.000 livres, par la création de 240.000 actions, de préférence d'une livre ; puis, par l'assemblée du 10 juillet 1908 à £ 1.006.000, par la création de 503.000 actions ordinaires preferred de £ 1 chacune et 60.000 actions deferred nouvelles de 1 sh.

Assemblée générale : Une fois l'an, au jour et à l'endroit fixés par l'assemblée précédente ou sinon par le Conseil. Une voix par action, sauf pour les actions émises dans des conditions spéciales.

Répartition des bénéfices : sur les bénéfices nets de chaque année les actions preferred ordinary ont droit, tout d'abord, à un dividende privilégié (non cumulatif) de 7 %. Le restant des bénéfices, déduction faite de 10 % pour le fonds de réserve, est partagé par moitié entre les actions preferred et deferred.

Service financier : Compagnie française de Mines d'Or et de l'Afrique du Sud, à Paris, et MM. Barclay et Cie Limited, 54, Lombard Street, Londres E. C.

Coupures : actions prefered et deferred, 1, 5 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. Amiral Sir Charles Fane, E. Cohen, M. Heckstall-Smith, L. Weiller, C. Mascart, N. T. de Bretteville.

Les actions prefered et deferred de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 septembre 1906, et à terme, depuis le 11 juin 1907.

	ACTIONS PREFERRED		ACTIONS DEFERRED		DIVIDENDES	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Actions deferred	Actions prefered
1906	32	23	172	51		
1907	31	21	172	105		
1908	»	»	»	»	10 sh. 7	13 %

BILAN AU 31 JUILLET 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Terrains et bâtiments.	114.897	Capital-Actions, émis.	499.486
Matériel roulant	454.855	Prêt des banquiers	20.161
Installations, machines, mobilier.	9.156	Créanciers divers	90.113
Marchandises en magasin. . .	16.096	Réserve spéciale pour le matériel roulant.	36.150
Portefeuille.	39.333	Dividendes non réclamés . . .	11.590
Compte d'ordre d'instruction des cochers.	4.570	Profits et pertes : Solde. . . .	70.801
Débiteurs divers	4.904		
Licences, assurances, loyers. .	17.399		
Frais d'émission et de constitution	38.062		
Espèces en caisse et en banque.	29.029		
	728.301		728.301

The Intercontinental Railway Company Ltd

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 23 décembre 1902.

Objet : faire construire des bateaux à vapeur dits « ferry-boats » établis de façon à pouvoir transporter des wagons de chemins de fer, wagons à voyageurs ou à marchandises, exercer les industries d'armateurs, constructeurs, entreprises de transports par terre ou par eau, etc.

Siège social : à Londres, 110, Cannon street E. C. Bureau à Paris, 64, rue Caumartin.

Capital social : 100.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre.

Nota. — Cette Société a repris l'actif de The Channel Bridge and Railway Co Ld (Pont sur la Manche) moyennant 50.000 actions de £ 1 entièrement libérées.

Conseil d'administration : de cinq à quinze membres, propriétaires de 200 actions chacun. Rémunération annuelle à fixer par l'Assemblée générale. Le Conseil a droit, en plus, à un dixième des recettes de la Compagnie sur la vente de tout ou partie de son actif ou en considération de services rendus par elle à d'autres compagnies, par l'appui qu'elle leur aura donné ou autrement.

Année sociale : close le 10 décembre.

Assemblée générale : date non indiquée.

Service des titres : à Paris, 64, rue Caumartin.
Les titres existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. Brown de Colstoun, Weardale, E. Bodington, H.-V. Rudston-Read, Georges Hersent, G. Fliche, V. Krafft, Montebello, Charles Waterneau, L. Béguin, Baguenault de Puchesse, D.-V. Pirie.

RÉPARTITIONS

Il n'a été distribué aucun dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 septembre 1903.

1903	plus	haut	31 »	plus bas	13
1904	—		28 »	—	8
1905	—		47 50	—	14
1906	—		40 »	—	24.50
1907	—		32 »	—	10

BILAN AU 30 NOVEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Capital non souscrit.	68.650 »	Capital.	2.500.000 »
Achat des droits et Actif de The Channel Bridge and Railway C°.	1.264.398 65	Créditeurs divers.	41.930 85
Achat de The European Car Transport and Express C°. .	19.120 15	Commissions.	33.600 »
Fusion avec la participation Giros, Loucheur, Ravier et C^ie^.	15.000 »	Amortissements.	970.000 »
Frais d'Études et de fonctionnement.	1.121.032 30		
Espèces en caisse ou en compte.	29.178 65		
Débiteurs divers	7.651 10		
Portefeuille (1.041 actions de la Société Française des Wagons aérothermiques et 4.000 actions de 5 liv. de la Channel Ferry (Dover) Company). . .	1.020.500 »		
	3.545.530 85		3.545.530 85

Messageries Françaises de Madagascar

Société anonyme française définitivement constituée le 22 décembre 1898; modifiée par délibération d'assemblée générale extraordinaire du 2 février 1901.

Objet : la construction et l'exploitation d'une voie navigable dite : « Canal des Pangalanes » à établir le long de la côte Est de Madagascar, entre Tamatave et Andevoranto; toutes autres entreprises de transport par terre ou par eau à Madagascar; l'exploitation de tous terrains, boisés ou non boisés, dans ladite île, dont la concession serait apportée ou accordée à la Société; l'établissement et l'exploitation de tous restaurants, buffets et hôtels dans l'île de Madagascar; l'établissement et l'exploitation de magasins généraux, docks et warrants, à Madagascar; et généralement toutes opérations industrielles et commerciales pouvant se rattacher aux objets ci-dessus spécifiés.

Siège social : 14, rue de Milan, à Paris.

Durée : 50 ans, du 22 décembre 1898.

Capital social : 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de 100 fr. dont 12.500 attribuées à la Compagnie française de Madagascar, en échange de ses apports. Ladite Compagnie a reçu, de plus, en espèces, une somme d'un million de francs. Par décision d'assemblée générale extraordinaire du 2 février 1901, le capital a élé augmenté d'un million et porté à 3.250.000 fr. divisé en 32.500 actions de 100 fr. chacune.

Conseil d'administration : de trois à onze membres, propriétaires de 150 actions chacun, français ou naturalisés français, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin octobre ; une voix par 25 actions, maximum cinquante voix; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve ; 6 % du montant versé sur les actions; sur le surplus : 15 % au Conseil d'Administration, 75 % à toutes les actions sans distinction et 10 % aux souscripteurs des 12.500 actions de représentation du capital en numéraire. Ces 10 % sont représentés par 12.500 parts de fondateur. Sur le dividende revenant aux actionnaires et aux parts de fondateurs, l'assemblée générale a le droit de décider le prélèvement d'une somme destinée à la création d'un fonds de prévoyance ou de réserve extraordinaire, ou d'un fonds d'amortissement du capital des actions, ou d'un fonds de rachat volontaire des parts des fondateurs.

Service financier : à Paris, Crédit Foncier et Agricole d'Algérie.

ADMINISTRATEURS

MM. Geugnier, Mirio, Gibus, Vincent, Angelby, Chasles, Williams.

EMPRUNTS PAR OBLIGATIONS

Création, par délibération du Conseil d'administration en date du 10 janvier 1899, de 2.500 obligations de 500 francs 5 % avec coupons payables les 1er février et 1er août de chaque année. Lesdites obligations remboursables au taux de 500 fr. par tirages au sort, dans une période de vingt-cinq ans, de 1904 à 1928. Tirage en assemblée annuelle, remboursement le 1er février suivant.

Suivant délibérations ultérieures une deuxième série de 1.000 obligations a été créée dans les conditions applicables à la première série. Les première et seconde séries peuvent être appelées au remboursement anticipé à partir de 1909.

Enfin, par délibération d'assemblée générale du 28 novembre 1903, la création d'une troisième série d'obligations du même type que les précédentes, a été autorisée; le remboursement par tirage est échelonné de 1912 à 1948 et la faculté de remboursement par anticipation stipulée à partir de 1912.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 mars 1899 et les obligations depuis le 10 mai même année.

Années	ACTIONS Plus haut	ACTIONS Plus bas	OBLIGATIONS Plus haut	OBLIGATIONS Plus bas
1901	88	35	475 »	325
1902	70	50	468 50	410
1903	96	54	497 »	420
1904	81	50	479 »	375
1905	88	38	475 »	390
1906	57	24	440 »	398
1907	39	15	400 »	296

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports	1.250.000 »	Capital-actions	3.250.000 »
Construction V. N.	3.023.490 22	Capital-obligations	3.018.000 »
— V. F.	419.264 37	Fonds d'assurance	80.000 »
Bâtiments et matériel fixe.	463.047 38	Réserve légale	10.065 04
Matériel de construction	135.130 12	Effets à payer Paris.	71.125 »
Matériel d'exploitation	602.331 31	Créanciers divers	296.780 10
Mobilier Paris	1 »	Profits et pertes	52.759 58
Immeubles particuliers	74.221 06		
Frais de premier établissement.	3.224 74		
Prime de remboursement	394.171 75		
Disponibilités caisse et banques	23.299 62		
Débiteurs divers	117.328 27		
Effets à recevoir	30.000 »		
Magasin général	241.069 28		
	6.779.229 72		6.779.229 72

The Rio-de-Janeiro Tramway, Light and Power Company, Limited

Société anonyme canadienne, incorporée le 9 juin 1904 sous le régime des lois du Canada.

Objet : l'exploitation, sous toutes ses formes, de concessions de tramways, d'éclairage et de force motrice; la demande, l'achat ou l'acquisition de toute autre manière de tous brevets, concessions de nature à profiter directement ou indirectement à la Compagnie, et en général toutes opérations qui peuvent être utiles pour son développement.

Siège social : à Toronto (Canada); bureaux à Londres, 46, Threadneedle Street, et à Paris, 11, rue Louis-le-Grand.

Durée : illimitée.

Capital social : 25 millions de dollars, divisé en 250.000 actions de 100 dollars chacune, entièrement libérées.

Conseil d'administration : 15 membres, propriétaires de 10 actions au moins et nommés pour 1 an.

Année sociale : close le 30 novembre.

Assemblée générale : chaque année, aux lieu et date fixés par le Conseil.

ADMINISTRATEURS

MM. F. S. Pearson, W. Mackensie, A. Mackensie, W. C. Van Horne, A. Maia, Z.-A. Lash, W. L. Bull, P. Farquhar, G. Flett, R. M. Horne Payne, E. E. Wood, W. Gow, E. Quellenec, J. Javal, Th. Verstraeten.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en mai 1908, à Paris, Bruxelles et Anvers, de 22.500.000 francs d'obligations 5 % or en 45.000 titres de 500 francs chacun. Ces obligations, émises à 410 fr., font partie d'un emprunt de £ 3.500.000 ou 88.060.000 francs autorisé par décision du Conseil d'administration, en date du 28 mars 1908, en conformité des statuts.

Intérêt annuel : 25 francs, payables par semestre les 1er avril et 1er octobre.

Amortissement : en 40 ans, à compter du 1er avril 1918, soit par tirage au sort suivant le tableau d'amortissement figurant au dos des titres, soit par rachat si les titres sont cotés au-dessous du pair. La Compagnie s'est réservé le droit de rembourser en tous temps la totalité ou partie des obligations, au taux de 105 %, plus intérêts courus, après en avoir avisé les porteurs trois mois à l'avance.

Garanties : Ces obligations sont garanties hypothécairement par l'ensemble des biens, meubles et immeubles de la Compagnie, à charge par elle de faire face d'abord à l'emprunt hypothécaire 5 % or de 25 millions de dollars précédemment émis.

Service financier : à Paris, à la Banque Transatlantique, au Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, à la Société Générale.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 juin 1908.

NOTA. — Il a été créé, en dehors des obligations de l'émission ci-dessus mentionnée, $ 25.000.000 d'obligations 5 %, première hypothèque sur toutes les concessions, propriétés immobilières, présentes et futures de la Société, amortissables en 1935.

BILAN AU 30 NOVEMBRE 1907

ACTIF	dollars	PASSIF	dollars
Coût des propriétés, franchises et concessions comprenant les installations hydrauliques, lignes de transmission, canalisations pour l'éclairage et la force motrice à Rio-de-Janeiro	37.307.901 15	Capital actions	25.000.000 »
		Obligations 5 % première hypothèque, amortissables au 1er janvier 1935 :	
		Autorisé $ 25.000.000 »	
		Non émis 959.100 »	24.040.900 »
Actions et obligations des Compagnies subsidiaires	15 240.075 44	Banquiers créditeurs	1.477.564 97
Comptes débiteurs	735.768 66	Effets à payer	1.370.857 15
Caisse et banque	515.523 54	Comptes courants	1.348 632 87
		Intérêts courus et non échus sur obligations et emprunts dus au 1er janvier 1908	621.313 80
	53.850 268 79		53.850.268 79

Société des Taxi-Autos de Dion-Bouton

Société anonyme française, définitivement constituée le 30 mars 1908.

Objet : La création, l'organisation et l'exploitation en France, et à l'Etranger, de tous services de voitures de place, de régie, de remise ou de tous autres genres de voitures automobiles de quelque type que ce soit, pour transports particuliers et pour transports en commun, ainsi que pour les transports de marchandises ; l'entretien et la réparation de ces voitures ; et généralement toutes opérations commerciales, industrielles et financières pouvant se rattacher aux objets ci-dessus.

Toutefois, la présente Société, en compensation et comme conséquence de l'emploi du nom de Dion-Bouton, s'interdit toute fabrication, l'achat et la vente de tous véhicules automobiles ainsi que de tous moteurs qui ne sortiraient pas des ateliers de construction de la Société de Dion-Bouton et Cie, sans l'autorisation expresse de la susdite Société de Dion-Bouton et Cie.

Elle s'interdit également toutes opérations commerciales, industrielles et financières qui s'écarteraient de l'objet de la Société.

La permission d'emploi du nom de Dion-Bouton au titre de la Société, et même de l'usage de la mention : Ancienne Société des Taxi-Autos de Dion-Bouton ne pourra suivre aucune modification à l'objet de la Société ni être transférée ou suivre aucune transformation, modification des statuts, fusion, cession, vente à un tiers ou à une Société existante ou nouvelle, sans l'autorisation expresse de MM. de Dion-Bouton ou de leurs successeurs éventuels.

Siège social : à Paris, 9, rue de Châteaudun.

Durée : 50 années, du 30 mars 1908.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 fr. Il a été créé, en outre, 15.000 parts de fondateurs, remises à M. A. Génu de Régiol en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 5 à 9 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions. Dépôts des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions ; 10 % du reliquat au Conseil d'administration. Sur le surplus : 70 % aux actions et 30 % aux parts de fondateurs.

Service financier : Banque Industrielle et Minière, 9, rue de Châteaudun, Paris .

ADMINISTRATEURS

MM. J Roche, M.. Loir, E. Gautier, M. Villedary, A. Génu de Régiol.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 1er juillet 1908.

Compagnie des Tramways Electriques de Brest

Société anonyme française, définitivement constituée le 23 mars 1897, modifiée par assemblées générales du 30 octobre même année et du 1er février 1900.

Objet : La construction et l'exploitation d'un réseau de tramways, dans la ville de Brest (Finistère), et dans les communes suburbaines, pour le transport des voyageurs et des marchandises.

La Société pourra, en outre, par décision de l'Assemblée générale ordinaire, poursuivre et solliciter l'obtention de concessions ou de rétrocessions, pour la construction et l'exploitation de toutes autres lignes nouvelles de tramways, en prolongement ou extension du réseau concédé, et même comme réseau absolument indépendant, et ce, pour le transport des voyageurs et des marchandises, par toutes espèces de moyens de traction.

Enfin, la Société a pour objet, d'exécuter ou de faire exécuter les travaux nécessaires imposés par les concessions obtenues ou à obtenir; de construire ou faire construire les voies, machines, voitures et installations de toutes sortes, pour ladite entreprise, et d'exploiter les réseaux concédés.

Elle aura pour objet la vente ou la location de l'énergie électrique, soit pour la force motrice, soit pour l'éclairage, si elle en obtenait l'autorisation des pouvoirs compétents.

Siège social : à Brest ; siège administratif, à Paris, 19, rue Louis-le-Grand.

Durée : 51 ans, du 23 mars 1897.

Capital social : à l'origine, 1 million de francs, porté à 2.800.000 francs, divisé en 5.600 actions de 500 francs, toutes souscrites en espèces, puis enfin à 3 millions en 6.000 actions de 500 fr., libérées au porteur.

Conseil d'administration : trois à neuf membres, propriétaires chacun de 20 actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril, une voix pour dix actions, maximum 200 voix, dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 %, à la réserve, la somme nécessaire pour servir aux actions non amorties un intérêt de 4 % des capitaux non encore remboursés. Sur le surplus et sur la proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale pourra, si elle le juge convenable, voter tous prélèvements pour créer un compte d'amortissement du capital actions et pour constituer une réserve facultative. L'excédent sera réparti, à concurrence de 10 %, au Conseil d'administration et le surplus, soit 90 %, entre les actions de capital ou de jouissance, à titre de dividende.

Service des coupons : à Paris, à la Cie d'exploitation de tramways et chemins de fer, 19, rue Louis-le-Grand ; à Lyon, 8, rue de la Charité et à la Société générale.

ADMINISTRATEURS

MM. Genty, P. Durand, B. Durand, Génébrias de Frédaigues, Jouanneau, Carof, Kerneis.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 janvier 1899.

Années	cours plus haut	cours plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	450	235	116.000	12 50
1902	260	200	131.000	»
1903	270	192	159.000	»
1904	300	210	145.000	10 »
1905	315	270	150.000	15 »
1906	312 50	240	139.000	15 »
1907	284	185	118.000	10 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Caisse et Banques.	19.151	30	Capital.	3.000.000	»
Marchandises en magasin. . .	68.627	76	Créanciers divers.	74.499	13
Portefeuille.	87.976	35	Réserves	287.284	37
Avances aux Actionnaires. . .	2.320	37	Profits et Pertes	118.334	43
Dividende.	45.000	»			
Cautionnement	20.400	»			
Débiteurs	9.126	12			
Premier établissement	184.047	05			
Réseau et Matériel	2.457.585	25			
Installation et matériel nouveau	585.883	73			
	3.480.117	93		3.480.117	93

Compagnie Générale de Tramways et de Chemins de fer vicinaux en Espagne

Société anonyme belge constituée le 5 mai 1903, modifiée les 9 juin 1904, 15 octobre 1905, 28 juin et 15 octobre 1906.

Objet : la construction et l'exploitation, soit en Belgique, soit à l'étranger, et principalement en Espagne, de tous tramways à traction animale, électrique ou mécanique, ainsi que tous chemins de fer économiques ou autres.

La Société pourra prendre des concessions et les céder, donner ou prendre à ferme l'exploitation de tramways ou chemins de fer économiques et autres et organiser toutes entreprises de transports.

Elle pourra également obtenir, acquérir, aliéner, louer, affermer et exploiter toutes propriétés et concessions minières et entreprendre le traitement et le commerce de leurs produits.

La Société pourra s'intéresser dans toutes entreprises connexes aux divers buts sociaux, soit en participant à la fondation de sociétés soit en achetant des titres ou parts d'intérêt de sociétés existantes, soit en fusionnant avec elles, soit de toute autre manière.

Elle pourra ainsi acquérir et exploiter tous brevets ressortissant aux divers domaines de son activité et d'une manière générale elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales ou financières se rattachant directement ou indirectement en tout ou en partie à l'une ou l'autre branche de son objet ou qui auraient pour effet de favoriser les affaires possédées par elle et notamment toutes opérations de trésorerie comportant spécialement le service financier des sociétés dans lesquelles elle pourrait avoir des intérêts.

Siège social : à Bruxelles, 3, place Royale.

Durée : 30 ans, du 5 mai 1903.

Capital social : 3 millions de francs, représenté par 6.000 actions de priorité de 500 francs, dont 2.850 étaient entièrement libérées et 3.150 libérées de 10 % au 1er mai 1907. Il existe encore 4.000 actions ordinaires, représentant le capital social originaire, sans désignation de valeur nominale, sur lesquelles 3.000 ont servi à rémunérer les apports.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 20 actions de priorité ou ordinaires.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : le 29 décembre de chaque année ou le 28, si le 29 tombe un dimanche. Une voix par action de priorité ou ordinaire ; maximum le cinquième du nombre d'actions émises ou les deux cinquièmes des titres pour lesquels il est pris part au vote. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % du montant libéré des actions de priorité. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration, 90 % aux actions de priorité et ordinaires.

Service financier : au siège social et à la Banque générale française à Paris, 50, boulevard Haussmann ; à Lyon et à Lille.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Annez, H. Galesloot, X. Meeus.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en 1903, de 4000 obligations de 500 francs 5 %, productives d'un intérêt de 25 francs par an, payable par semestre, sans impôt, les 1er mars et 1er septembre de chaque année. Les dites obligations remboursables au pair en 45 ans, à partir du 1er septembre 1904.

Les obligations sont amortissables : 1° Soit au pair, par voie de tirage au sort effectué dans le courant d'août de chaque année ; 2° Soit par voie de rachat en Bourse ou autrement, au-dessous de leur taux nominal ; 3° Soit, enfin, par soumission au-dessous du pair, sous pli cacheté, soumission qui devra parvenir au siège de la Société, à Bruxelles, ou au siège administratif ou d'exploitation, en Espagne, au plus tard le 1er août de chaque année.

La Société peut, en tout temps, rembourser l'emprunt par anticipation.

Les obligations sorties au tirage au sort sont payables le 1er septembre suivant la date du tirage ; les numéros sortis seront publiés par le ***Moniteur Belge.***

L'Emprunt ci-dessus est garanti par une hypothèque établie sur les concessions appartenant à la Société, qui sont les lignes d'Alicante-Elche-Crevillente, Alicante à Muchamiel, Alicante à San Vincente, et prolongement de la concession Alicante-Muchamiel allant de la rue de Séville à la rue de Bilbao, en passant par Alicante.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 mai 1907 et les obligations depuis le 16 juillet 1903.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1903	»	»	497	482
1904	»	»	494	25
1905	»	»	495	425
1906	»	»	490	459
1907	505	499	484	450

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Apports, droits, concessions, frais d'établissement et de mise en train	948.007	41	6.000 actions de priorité d'une valeur nominale de 500 fr. chacune	3.000.000	»
Voies	1.115.129	96	4.000 actions ordinaires sans mention de valeur nominale	»	
Installations téléphoniques	26.619	13	Obligations 1re série	1.975.000	»
Terrains et bâtiments	255.082	37	— 2e —	500.000	»
Matériel roulant	492.296	10	Créance hypothécaire	22.795	»
Matériel-outillage	59.3?2	05	Créditeurs divers	31.779	24
Mobilier	9.173	12	Coupons d'obligations restant à payer et prorata d'intérêt couru sur titres	56.905	»
Cavalerie et harnachements	5.016	65	Cautionnements divers	2.640	77
Magasin	75.562	33	Profits et Pertes	116.977	78
Installations électriques	10.964	31			
Portefeuille à valeur d'achat	29.730	»			
Actionnaires	1.072.800	»			
Caisse et banquiers	162.367	92			
Débiteurs divers	135.974	20			
Comptes débiteurs à répartir ultérieurement sur divers postes de l'actif	75.377	87			
Dépenses à répartir	3.199	12			
Dépenses extraordinaires	1.127	65			
Masse d'habillements	338	70			
Commissions à rembourser par des tiers	80.000	»			
Cautionnements pour concessions	10.045	»			
Cautionnements divers	18.300	»			
Portefeuille participations	700.000	»			
Débiteurs — convention :	91.663	90			
	5.706.097	79		5.706.097	79

Tramways Electriques de Douai

Société anonyme française constituée le 19 octobre 1897.

Objet : la construction des réseaux de tramways destinés au transport des voyageurs et des marchandises dans la ville de Douai (Nord) et dans les communes suburbaines ; l'exploitation desdits réseaux par traction électrique. La Société pourra, en outre, poursuivre et solliciter l'obtention de concessions pour la construction et l'exploitation de toutes autres lignes nouvelles en prolongement ou extension du réseau concédé et même comme réseau absolument indépendant, et ce, pour le transport des voyageurs, des bagages, des messageries et des marchandises, soit par moteur mécanique, soit par traction électrique ou canalisation, en voie aérienne ou en voie funiculaire, soit par tous autres moyens de traction mécanique ou électrique, soit enfin par tous autres agents quelconques même ceux venant aider ou se joindre à l'électricité. La Société pourra exécuter ou faire exécuter tous les travaux quelconques nécessaires pour assurer la construction et l'exploitation des lignes dont les concessions sont ou seront obtenues ; elle pourra exploiter les réseaux concédés soit directement, soit même par la location ou cession ou par toutes autres formes, après avoir obtenu toutes les autorisations administratives; enfin elle pourra employer, pour l'exploitation de ces lignes, tous modes de traction autorisés par les conventions de concessions accordées et apporter, avec l'autorisation de pouvoirs compétents, toutes transformations aux modes de traction antérieurement employés.

Siège social : à Lyon, 8, rue de la Charité. Bureaux à Paris, 90, rue Saint-Lazare.

Durée : soixante-qüinze ans, du 19 octobre 1897.

Capital social : à l'origine 1.500.000 francs divisé en 3.000 actions de 500 francs chacune, toutes émises contre espèces ; porté en 1899 à 1.600.000 francs par l'émission de 200 actions nouvelles.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus, possédant chacun vingt-cinq actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai ; une voix par vingt actions dépôt des titres cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 4 % aux actions à titre d'intérêt. Sur le surplus, il poura être prélevé une somme soumise à l'approbation de l'assemblée générale, pour créer un compte d'amortissement et constituer une réserve facultative. Le solde sera réparti comme suit : 10 % au conseil d'administration et 90 % aux actionnaires.

Service financier : à Lyon, au Crédit Lyonnais, et à la Société Générale et, à Paris, 90, rue Saint-Lazare.

ADMINISTRATEURS

MM. Hamoir, A. Mathieu, Soulier, J. Brac de la Perrière, Parent.

Les actions de cette Société, sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 décembre 1897.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	pas de cours		40.000	
1902	pas de cours		37.000	7
1903	174	96	43.000	8
1904	205	170	51.000	9
1905	pas de cours		49.000	9
1906	pas de cours		52.000	9
1907	206	190	59.000	9

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations	2.038.173	65	Capital	1.600.000	»
Frais d'émission des actions	50.000	»	Obligations	1.341.000	»
Assurances	1.298	52	Obligations à rembourser	1.000	»
Cautionnement à l'État	15.000	»	Dividendes et Intérêts à payer	31.368	46
Droit de transmission et impôt sur revenu	3.445	41	Réserves	46.966	96
Caisses, Banques, Débiteurs	32.590	93	Créanciers divers	30.254	92
Magasin	45.931	10	Profits et Pertes	59.380	98
Outillage	1	»			
Portefeuille de la réserve	23.530	65			
	3.109.971	32		3.109.971	32

Société Française de Tramways Électriques et Chemins de Fer

Société anonyme française définitivement constituée le 10 août 1899 ; modifiée par délibérations d'assemblées générales extraordinaires des 29 avril et 14 mai 1901, 5 avril et 12 décembre 1902.

Cette dernière a remplacé l'ancienne dénomination sociale, qui était : Société Française de tramways électriques et de voies ferrées par celle de : Société Française de tramways électriques et de chemins de fer.

Objet : l'achat, la vente ou l'émission de toutes valeurs de che-

mins de fer ou de tramways. La Société peut s'intéresser dans toutes entreprises de ce genre, intervenir dans la constitution de toutes sociétés créées ou à créer pour leur mise en valeur, ainsi que dans leur organisation ou leur exploitation ; rechercher, acquérir, affermer, exploiter ou donner à bail toutes concessions accordées par les pouvoirs publics ou par des sociétés ou particuliers constituer des sociétés spéciales pour leur exécution ou leur exploitation ; leur faire tous apports ; souscrire, acquérir et vendre toutes actions, obligations ou autres valeurs ; prêter et emprunter sur ces titres.

Elle peut étendre ses opérations à tous pays et leur adjoindre toutes opérations et entreprises relatives aux distributions d'eau, de gaz et d'électricité pour tous usages industriels et privés ; ainsi que toutes opérations industrielles, minières, immobilières ou de transports terrestres, maritimes ou fluviaux ; acquérir, créer et installer des usines, les exploiter, les vendre, les affermer ou les donner à bail ; en un mot, elle peut faire toutes les opérations, quels qu'en soient le caractère et la nature qui, directement ou indirectement, sont susceptibles de favoriser le développement de l'une ou l'autre branche de son industrie et de son objet.

Elle peut pratiquer toutes et chacune de ces opérations soit pour son compte et sous son nom ou celui de tiers, soit pour compte de tiers ou en participation avec eux.

Elle peut se fusionner avec d'autres sociétés.

Siège social : à Paris, 47, boulevard Haussmann.

Durée : 50 ans, du 10 août 1899.

Capital social : à l'origine : 5 millions, représenté par 20.000 actions de 250 francs chacune. Par décision des Assemblées générales extraordinaires des 29 avril et 14 mai 1901, le capital a été porté à 6.000.000 de francs. Par délibération d'assemblée du 5 avril 1902, ce capital a été réduit à 4.000.000 par l'échange de trois actions anciennes de 250 francs contre cinq actions nouvelles de 100 francs ; puis, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 4 juin 1908, il a été, à nouveau, réduit à 2 millions, par l'échange des deux actions anciennes de 100 francs contre une nouvelle de 100 francs, et enfin reporté à 3 millions, par la création de 10.000 actions nouvelles de 100 francs. Le capital est donc actuellement représenté par 30.000 actions de 100 francs.

Conseil d'administration : 5 membres au moins et 9 au plus, propriétaires de 20 actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 20 actions, maximum 100 voix. Dépôt : 10 jours francs à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, jusqu'à concurrence du dixième du capital social ; la somme nécessaire pour servir un premier dividende de 6 francs par action ; sur le surplus 10 % aux membres du conseil ; le solde réparti à raison de 50 % entre toutes les actions et de 50 % entre les parts de fondateur. Sur les bénefices restant disponibles après les prélèvements pour la réserve légale, le premier dividende aux actions et les tantièmes administratifs, l'assemblée générale pourra encore prélever, avant toute autre distri-

bution, une somme qui ne pourra pas dépasser annuellement le cinquième desdits bénéfices restants ni le dixième du capital et qui sera destiné à la création d'un fonds de prévoyance, dont le Conseil d'administration déterminera le montant et les applications.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. de Ségur-Lamoignon, de Malaret, E. Arnault, Van den Berghe.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création en décembre 1901, en vertu d'une décision d'assemblée générale du 14 du même mois, de 8.000 obligations de 500 francs 4 1/2 %, avec coupons payables les 1er janvier et juillet, par 11 fr. 25 l'un, sauf impôt.

Amortissement : en 45 ans, avec faculté de remboursement anticipé ou de rachat en Bourse.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 mars 1900, et les obligations depuis le 30 janvier 1902.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS			
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividende
1901	180	100	»	»	6.000	»
1902	180	15	495	350	—175.000 (1)	»
1903	109 50	63	492 50	452 50	»	4
1904	100	40	483	250	158.000	»
1905	69	45	414	300	4.000	»
1906	66	44	375	275	33 000	»
1907	110	51	400	300	—1.986.000 (1)	»

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Obligations non émises	2.234 000 »	Capital, 40.000 act. de 100 frs	4.000.000 »
Prime de remboursement sur obligations émises et frais d'émission d'obligations. . .	235.800 »	Obligations 4 1/2 0/0	3.806.000 »
		Réserve	8.615 25
Chemins de fer de la Manche (compte de construction) . .	6.539.965 10	Libérations à effectuer sur portefeuille	460.950 »
Portefeuille.	5 301.832 »	Effets à payer.	560.520 65
Entreprises de travaux et comptes débiteurs	2.056.801 40	Provision pour travaux Chemins de fer de la Manche . .	7.157.623.90
Caisse et banques.	208.231 10	Entreprises de travaux et comptes courants créditeurs . . .	2.623.000 35
Mobilier	1 »	Obligations amorties non présentées au remboursement .	2.000 »
Dépôt de garantie de loyer . .	2.204 70	Provision du coupon 1er Janvier 1908 sur obligations . .	32.909 20
Solde débiteur du compte de profits et pertes.	1.985.531 80	Coupons échus non présentés .	2.738.75
	18.654.367 10		18.654.367 10

Compagnie des Tramways Électriques de Limoges

Société anonyme française définitivement constituée le 5 janvier 1897, modifiée le 4 novembre 1903.

Objet : l'établissement dans la ville de Limoges d'un réseau de tramways à traction électrique, destiné au transport des voyageurs et des marchandises et l'exploitation dudit réseau. La Société peut, en outre, poursuivre et solliciter l'obtention de concessions ou de rétrocessions de concessions pour la construction et l'exploitation de toutes autres lignes nouvelles de tramways.

Siège social : 8, rue de la Charité, Lyon. Bureau à Paris, 90, rue Saint-Lazare.

Durée : 60 ans, du 5 janvier 1897.

Capital social : à l'origine, 2.250.000 francs, divisé en 4.500 actoins de 500 francs, réduit le 8 septembre 1903 à 2.225.000 francs par l'annulation de 50 actions rachetées par la Société, puis porté à 2.400.000 francs le 4 novembre 1903 par la création de 350 actions nouvelles. Il est donc actuellement représenté par 4.800 actions de 500 francs.

Conseil d'administration : trois à sept membres, propriétaires de 50 actions chacun et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril. Une voix par dix actions, maximum cinquante voix ; dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle ait atteint le quart du capital ; 4 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, l'Assemblée peut voter tous prélèvements pour créer un compte d'amortissement du capital-actions et pour constituer une réserve facultative. L'excédent est attribué aux actionnaires.

Service financier : au siège social et à Paris, 90, rue Saint-Lazare.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Durand, Conclois, B. Durand, Grammont, A. Pechadre.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 janvier 1904.

	cours		Bénéfices	
Années	Plus haut	Plus bas	nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1902	»	»	152.000	16
1903	»	»	148.000	25
1904	476	420	150.000	25
1905	480	430	156.000	25
1906	480	425	167.000	27
1907	540	480	164.000	27

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisé	2.730.173	48	Capital	2.400.000	»
Cautionnement	10.000	»	Réserves et Amortissements	299.014	43
Caisse et Banques	124.206	62	Créditeurs	69.320	29
Débiteurs	50.708	39	Profits et pertes	167.954	17
Approvisionnements	21.200	40			
	2.936.288	89		2.936.288	89

Société Anonyme des Tramways de Tiflis

Société anonyme belge, constituée le 21 juin 1885, modifiée les 19 octobre 1885, 4 mars 1886, 24 avril 1889, 25 juin 1890, 24 juillet 1895, 14 mai 1900, 20 avril 1901, 11 novembre 1902, 13 janvier 1905 et 25 octobre 1907.

Objet : l'exploitation d'un réseau de tramways dans la ville de Tiflis (Russie).

Siège social : à Bruxelles, 27, rue des Minimes.

Capital social : représenté par 168.259 parts sociales sans désignation de valeur. Il existe, en outre, 6.709 parts de jouissance sans valeur nominale, émises en remplacement de pareil nombre d'actions amorties.

Conseil d'administration : trois membres au moins, propriétaires de 100 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin/13 juillet.

Assemblée générale : le deuxième mardi du mois de novembre, **à 11 heures** du matin.

Autant de voix que d'actions sans que ce nombre puisse dépasser un cinquième des actions émises ni deux cinquièmes des actions pour lesquelles il est pris part au vote. Dépôt 5 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, somme nécessaire pour payer aux parts sociales un premier dividende de 2 fr. 50 par part. Sur l'excédent, 10 % du bénéfice net total pour les parts bénéficiaires attachées aux obligations, annuité fixe nécessaire à l'amortissement des parts sociales à 50 francs pendant la durée de la concession. Sur le surplus : 1 % à chaque administrateur, 1/3 % à chaque commissaire, le solde aux parts sociales et aux parts de jouissance.

Service des coupons : à Bruxelles, Liège et Anvers.

ADMINISTRATEURS

MM. Carl Eltzbacher, S. Schöbrunn, A. Helaers-Burlhoul, J. Faïn, G. Poulet.

Les actions de capital de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 janvier 1904.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1904	70	46	3 »
1905	67	52	2 50
1906	56 50 seul cours		»
1907	56	14	»

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Premier établissement	18 583.854 73	Capital :	
Cautionnements déposés. . . .	175.479 41	168.259 actions de 50 francs . .	8.412.950 »
Approvisionnements	360.598 64	6.709 actions estampillées de jouissance	—
Caisses et Banquiers	32.991 31	Fonds d'amortissement du premier établissement	1.046.830 97
Avance à la Ville de Tiflis pour pavages.	1.546.652 55	Services des titres	447.221 66
Rente Russe 4 p. c.	931.500 »	Comptes créditeurs	3.773.759 51
Comptes débiteurs	642.748 60	Créditeurs à terme en Belgique.	10.056.000 »
Portefeuille.	754.253 10	Compte d'ordre.	1.820 »
Compte d'ordre.	1.820 »		
Solde.	708.682 80		
	23.738.682 14		23.738.582 14

N. B. Par jugement du 8 août 1907, le Tribunal a homologué le concordat préventif de la faillite obtenue par cette Société.

Tramways de Tunis

Société anonyme tunisienne, formée suivant statuts déposés le 13 janvier 1903 et modifiés par assemblée extraordinaire du 19 juillet 1905.

Objet : L'exploitation des lignes ferrées dites tramways ou chemins de fer sur routes, a établir dans la ville de Tunis et sa banlieue, concédées à la Compagnie Générale Française de Tramways et dont celle-ci a fait apport à la Société. La prise en concession, la construction et l'exploitation de tous réseaux de tramways ou chemins de fer sur routes qui pourraient être, dans la suite, concédés à la Société, achetés ou repris par elle, sous une forme quelconque, dans la Régence de Tunis, ainsi que de toutes autres entreprises de transport accessoires et toutes exploitations se rattachant d'une manière générale à l'industrie des tramways ou chemins de fer ; la distribution et la vente à des tiers du courant électrique ; la participation directe ou indirecte de la Société dans toute entreprise se rattachant aux objets précités.

Siège social : à Tunis (Tunisie). Bureau à Paris, 29, rue de Londres.
Durée : 75 ans.

Capital social : à l'origine, 3.750.000 francs divisé en 7.500 actions de 500 francs. Sur ce nombre, 4.500 entièrement libérées, furent remises à la Compagnie Générale Française de Tramways, en rémunération de ses apports. Par décision de l'Assemblée générale du 18 mai 1905, les actions furent divisées en cinquièmes et le capital, porté à 4.500.000 francs, par la création de 7.500 actions nouvelles de 100 francs. Par décision de l'Assemblée générale du 6 avril 1906, le capital fut porté à 6 millions de francs par la création de 15.000 actions nouvelles de 100 francs ; enfin, par décision de l'Assemblée générale du 4 avril 1907, il a été porté, par l'émission de 20.000 actions nouvelles de 100 francs, à 8 millions de francs, son chiffre actuel. Il est représenté par 80.000 actions de 100 francs ; 6 millions, en 60.000 actions de 100 francs ; 37.500 actions entièrement libérées correspondent au capital originaire et les actions de surplus représentent les augmentations de capital décidées depuis sa constitution.

Sur les 37.500 actions du capital originaire, 22.500 correspondent à une attribution faite lors de la constitution de la Société à la Compagnie Générale française de Tramways en représentation d'apports.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix par 10 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres huit jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 4 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration, 90 % aux actionnaires.

Service financier : à Tunis, au Comptoir d'Escompte ; à Bruxelles, au Comptoir d'Escompte et au Crédit Général Liégeois.

ADMINISTRATEURS

MM. O. Renaud, J. Baldauff, G. Pavie, Baron Ancion, L. Goury du Roslan, L. Guary, G. Schelle.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 février 1907.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1903	»	»	224,000	15 » (1)
1904	»	»	326.000	25 » (1)
1905	»	»	361.000	5 50
1906	»	»	404.000	6 »
1907	157	126	441.000	6 »

(1) Actions de 500 francs.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Concession de l'ancien réseau belge rétrocédée par la ville de Tunis, moyennant le paiement d'une annuité de 95.125 fr. 78, jusqu'au 31 décembre 1956.	Mémoire	Capital-actions.	6.000.000 »
Premier établissement : terrains, bâtiments, outillage et lignes aériennes.	2 261.015 26	Montant de l'annuité de l'ancien réseau.	Mémoire
Matériel roulant, mobilier, cavalerie.	1.062.841 87	Cautionnements déposés à la Compagnie	22.716 80
Voies, kiosques, travaux de protection des lignes télégraphiques et téléphoniques.	1.572.713 49	Fournisseurs divers et comptes d'ordre	158.104 04
Travaux en cours	1.867.541 10	Coupons restant à payer. . . .	8.403 »
Cautionnement déposé par la Compagnie	1.942 »	Réserve légale	46.322 27
En caisse et chez les banquiers.	697 535 68	Provision pour unification du dividende.	30.000 »
Approvisionnements.	614 231 63	Provision pour affaires diverses.	102.151 20
Frais judiciaires	55.422 18	Amortissement des frais judiciaires	127 48
Sommes dues par le gouvernement Tunisien	400.634 19	Report antérieur	55.823 16
Débiteurs divers et comptes d'ordre.	70.791 92	Bénéfices de l'exercice. . . .	441.021 37
Acompte de dividende.	200.000 »		
	8.864.669 32		8.864.669 32

Compagnie Française du Tramway à vapeur de Versailles à Maule et à Meulan

Société anonyme française définitivement constituée le 29 mars 1899.

Objet : 1° l'achèvement des travaux en cours d'exécution, pour l'établissement d'un tramway à traction mécanique de Versailles à Maule (Seine-et-Oise), déclaré d'utilité publique par décret en date du 13 mai 1896, et le raccordement, le cas échéant, de ce tramway avec la station de Maule-Ouest; 2° l'exploitation dudit tramway ; 3° La construction et l'exploitation de toutes autres lignes pouvant se raccorder au tramway de Versailles à Maule ; 4° Et généralement toutes les opérations industrielles et commerciales pouvant se rattacher à l'objet de la Société.

Siège social : 33, boulevard de la Reine, à Versailles.

Durée : 48 ans, du 29 mars 1899.

Capital social : à l'origine, 1.500.000 francs, divisé en 3.000 actions de 500 francs ; ramené, par décision de l'Assemblée du 23 mars 1907, à 750.000 francs divisé en 3.000 actions de 250 francs. Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 30 mars 1908, ces 3.000 actions ont été échangées, au prorata, contre 7.500 actions nouvelles de 100 francs.

Conseil d'administration : trois à sept membres, propriétaires de 75 actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; une voix par 10 actions, maximum 100 voix. Dépôt quinze jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve jusqu'au dixième du capital social ; somme nécessaire pour servir un intérêt de 3 fr. 50 % au capital libéré. Le surplus sera réparti comme suit : 7,50 % aux administrateurs et 92,50 % aux actionnaires. Toutefois, l'Assemblée générale des actionnaires pourra toujours sur la proposition du Conseil, décider un prélèvement sur ces 92,50 % destiné à l'amortissement des actions.

Service financier : au siège social, à Versailles, et chez M. Malingre et Cie, *4 bis*, cité Rougemont, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Alméras, G. Dulau, J. de Laugardière, P. Antonetti.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 novembre 1899.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	400	56	34.000	»
1902	pas de cours		47.000	12
1903	104	40	64.000	12
1904	245	100	65.000	12
1905	270	207	86.000	12
1906	270	240	85.000	»
1907	250	220	102.000	10

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
1er Établissement.	1.487.512 81	Capital	750.000 »
Avances à la construction de Maule à Meulan.	20.187 »	Amortissement par réduction du capital.	750.000 »
Mobilier de la Direction. . . .	1.859 50	Intérêts et dividendes. . . .	1.528 80
Approvisionnements et magasins	47.341 66	Réserve statutaire	3.779 48
Débiteurs divers et caisse. .	48.698 35	Compte d'ordre	191.928 »
Débiteurs divers (prolongement).	33.750 »	Créditeurs divers (exploitation).	11.532 75
Cautionnements.	6.000 »	Créditeurs divers (prolongement).	21.997 45
Excédents de recettes (Compte d'ordre).	191.928 »	Profits et Pertes	101.570 04
	1.832.336 52		1.832.336 52

Tramways et Eclairage Electriques de Vladicaucase

Société anonyme belge constituée le 17 mai 1900.

Objet : l'exploitation de l'énergie électrique dans la Ville de Vladicaucase pendant une période de 38 années. Cette concession a été apportée à la Société par les Tramways Réunis.

Siège social : à Bruxelles, 140, rue Royale. Siège administratif à Paris, 47, boulevard Haussmann.

Capital social : 1.600.000 francs, divisé en 16.000 actions privilégiées de 100 francs non compris 16.000 actions ordinaires sans valeur nominale.

ADMINISTRATEURS

MM. L. de Ségur-Lamoignon, C. Le Beuf, J. Faïn, E. Arnault, Ch. Van den Berghe.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création en novembre 1903 de 2.500 obligations de 500 francs 4 1/2 % ; coupon de 11.25 l'un payable les 15 janvier et 15 juillet de chaque année ; ces titres sont remboursables en 30 ans à partir de 1904, suivant tableau d'amortissement avec stipulation du droit de remboursement anticipé par la Société ou de rachat en Bourse.

Service financier : à Paris : Société Française de Tramways électriques et de Chemins de fer, 47, boulevard Haussmann. A Bruxelles : MM. Cassel et Cie, 56, rue du Marais.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 17 décembre 1903.

1903,	plus haut,	486 50	plus bas,	481
1904	—	492 50	—	345
1905	—	424 »	—	318
1906	—	452 »	—	320
1907	—	495 »	—	360

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Premier établissement	2.547.246 »	Capital.	1.600.000 »
Cautionnements.	80.752 35	Obligations.	1.162.000 »
Matériel chez les abonnés. . .	30.240 55	Coupons d'obligations échus.	607 50
Approvisionnements	126.653 15	Provision pour intérêt obligations.	26.662 50
Caisse	5.611 »	Créditeurs	28.819 25
Débiteurs	23.357 65	Cautionnement du personnel.	2.770 65
Effets à recevoir	2.081 05	Profits et Pertes	12.999 45
Equipements du personnel en magasin	1.510 25		
Banque d'Azoff-Don.	2.251 55		
Avances sur l'exercice 1908 . .	14.155 80		
	2.833.859 35		2.833.859 35

Union des Tramways

Société anonyme belge, constituée le 17 octobre 1895.

Objet : La construction et l'exploitation de tous tramways ainsi que de tous chemins de fer économiques et autres. La Société pourra aussi faire toutes opérations de trésorerie, notamment le service financier des Sociétés dans lesquelles elle possède des intérêts.

Siège social : à Bruxelles, 27, rue des Minimes.

Durée : expirant en 1934.

Capital social : à l'origine 6 millions de francs, en 60.000 actions de capital de 100 francs chacune, entièrement libérées, porté, par décision d'assemblée extraordinaire du 27 novembre 1897, à 7.500.000 francs, par l'émission de 15.000 actions nouvelles de 100 fr. chacune et, par décision d'assemblée extraordinaire du 14 avril 1900, à 12.500.000 francs par la création de 50.000 actions nouvelles de 100 francs.

Par suite de la réduction de 25 francs du montant nominal de 100 francs de chaque action, décidée par l'Assemblée extraordinaire du 9 décembre 1904, le capital actuel est de 9.375.000 francs, en 125.000 actions de capital de 75 francs chacune.

Il existe en outre, 30.000 actions de jouissance ; celles-ci ont été attribuées comme avantage particulier aux fondateurs ; il ne pourra plus en être créé de nouvelles.

Conseil d'administration : de trois à onze membres, propriétaires chacun de cent actions de capital, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : à Bruxelles le deuxième samedi d'avril à 2 heures. Dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % aux actions sur le montant dont elles sont libérées, comme premier dividende. Le surplus est réparti : 9 % au Conseil et 1 % au directeur, sans que ce prélèvement puisse dépasser 50.000 francs ; 30 % aux actions de jouissance et 60 % aux actions de capital.

Service financier : à Bruxelles : à la Caisse de Reports, au Crédit Général de Belgique, à la Banque Internationale. A Paris, à la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Descubes, M. Ryndzunsky, S. Schœnbrunn, R. Kervyn, de Meerendré, Desrousseaux, L. Germot, G. Vander Hofstadt.

Les actions de capital de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 avril 1905.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Bénéfices bruts	Dividendes
1904	»	»	569.000	4
1905	105	85	948.000	5
1906	100	82	947.000	»
1907	86	55	—52.000 (1)	»

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse et banquiers	721.267 93	Capital : 125.000 actions	9.375.000 »
Effets à recevoir	91.500 »	30.000 actions de jouissance	Mémoire
Portefeuille	18.413.746 67	Obligations 3 1/2 0/0	294.300 »
Chemins de fer Nord-Est de l'Espagne	298.009 90	Obligations 4 0/0 1re série	2.752.500 »
Comptes débiteurs	2.897.558 79	Obligations 4 0/0 2e série	3.144.500 »
Travaux en cours	1.359.461 56	Réserve légale	74.745 82
Participation	50.000 »	Réserve extraordinaire	150.000 »
Mobilier	1 »	Réserve spéciale	725.732 30
Frais d'émission obligations 4 0/0 et frais d'installation	532.570 66	Versements à effectuer sur titres	5.956.021 »
Dépôts et cautionnements (comptes d'ordre)	3.152.540 14	Intérêts, dividendes et obligations à rembourser	157.546 62
Profits et pertes	51.769 40	Comptes créditeurs	1.785.540 26
		Dépôts et cautionnements (comptes d'ordre)	3.152.540 14
	27.568.426 14		27.568.426 14

Compagnie Générale des Voitures Automobiles

Société anonyme française, définitivement constituée le 28 juillet 1906.

Objet : L'exploitation, tant en France qu'à l'étranger, de voitures automobiles, munies ou non de taximètres, pour tous services de transports particuliers et en commun, ainsi que pour le transport de marchandises ; la fabrication, l'achat, la vente et la location de toutes voitures automobiles ainsi que de tous moteurs, appareils vérificateurs ou enregistreurs, carrosserie, pièces détachées et accessoires pouvant concerner les voitures et véhicules automobiles ; et généralement toutes opérations commerciales, industrielles et financières pouvant se rattacher aux objets ci-dessus.

Siège social : 143, boulevard Ney, Paris.

Durée : 30 ans, du 28 juillet 1906.

Capital social : à l'origine : 300.000 francs, divisé en 3.000 actions de 100 francs, porté, par décision de l'Assemblée générale du 12 novembre, à 1 million par la création de 7.000 actions nouvelles de

100 francs, puis, par l'Assemblée générale du 25 mars 1907, à 2.500.000 francs, son chiffre actuel, par la création de 15.000 actions nouvelles de 100 francs. Le capital est donc représenté par 25.000 actions de 100 francs.

Il a été créé, en outre, 7.500 parts de fondateur, sur lesquelles 4.500 furent remises à MM. Fastout et Cie, en rémunération de leurs apports et 3.000 réparties aux souscripteurs du capital initial, à raison d'une part par action souscrite.

Conseil d'administration : de 4 à 9 membres, nommés pour six ans, et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; une voix par 10 actions, maximum 100 voix. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration, 50 % aux actions et 40 % aux parts de fondateur.

Service financier : Banque Fastout et Cie, 17, rue de Châteaudun.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Ardini, O. Aulanier, L. Bigard, P. Cloix, A. Fastout, A. Gay.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 novembre 1906.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1906	157	134	160	122
1907	147	26	185	24

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Caisse et banque	152.107	80	Capital	2.500.000	»
Actionnaires	694.285	60	Fournisseurs	51.705	60
Clients et débiteurs divers	3.817	45	Cautionnements des conducteurs	9.075	55
Compagnie « La Concorde »	10.550	»	Bénéfices nets	4.479	95
Intérêts de retard sur actions	19.996	40			
Loyers d'avance	30.137	75			
Approvisionnements en stock	75.079	85			
Matériel voitures en exploitation	697.321	60			
— en commande	425.000	»			
Machines et ateliers mécaniques	69.560	30			
Matériel divers	1.798	45			
Matériel de bureau	1.708	30			
Immeubles et installations, bâtiments, garage	210.793	55			
Frais de premier établissement	39.861	15			
Frais de constitution	7.479	85			
Frais d'augmentation de capital	125.763	05			
	2.565.261	10		2.565.261	10

CRÉDIT LYONNAIS

Fondé en 1863

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 250 MILLIONS entièrement versés

LYON (Siège social) : Palais du Commerce
PARIS : Boulevard des Italiens, 17-19

M. Adrien MAZERAT, O. ✻, Président honoraire,
128, Boulevard Haussmann, à Paris.

CONSEIL D'ADMINISTRATION :

MM. Emile BETHENOD, ✻, Président, 6, avenue de Messine, à Paris.
Henri BOUTHIER, ✻, Vice-Président, 9, rue des Archers, à Lyon.
Edmond FABRE-LUCE, Vice-Président, 56, avenue du Bois de Boulogne, à Paris.
Léon MASSON, ✻, 182. boulevard Haussmann, à Paris.
René BRICE, ✻, 9, quai Malaquais, à Paris.
Marius Bô, 7, rue de Berri, à Paris.
J. ROSSELLI, ✻, 15, avenue de Messine, à Paris.
Baron BRINCARD, 6, rue de Marignan, à Paris.
Joseph GILLET, ✻, 9, quai de Serin, à Lyon.
Gabriel CHANOVE, 71, rue Ampère, à Paris.
A. PICHAT, ✻, 40, rue de Berlin, à Paris.
A. MADINIER, ✻, 16, avenue de Noailles, à Lyon.

COMMISSAIRES :

MM. DES VALLIÈRES, ✻, 25, rue Marbeuf, à Paris.
LE MYRE DE VILERS, G. O. ✻, 3, rue Cambacérès, à Paris.
VAUTIER, 46, rue Centrale, à Lyon.
TRESCA, ✻, 8, rue du Griffon, à Lyon.

Le ***Crédit Lyonnais*** *fait toutes les opérations d'une maison de banque, dépôts d'argent remboursables à vue et à échéance ; dépôts de titres ; encaissement de coupons ; ordres de bourse ; souscriptions ; escompte de papier de commerce sur la France et l'étranger ; chèques et lettres de crédit sur tous pays ; prêts sur titres français et étrangers ; achat et vente de monnaies, matières et billets étrangers.*

Service spécial de location de coffres-forts dans les conditions présentant toute garantie contre les risques d'incendie et de vol (compartiments depuis 5 francs par mois).

A la fin de chaque mois

LA

COTE DESFOSSÉS

PARAIT SUR

16 PAGES

donnant gratuitement
à ses lecteurs et
abonnés la

LISTE DES COUPONS

payables dans le courant du mois suivant.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

ET

INDUSTRIES ANNEXES

Société des Automobiles Brasier

ANCIENNEMENT :

SOCIÉTÉ DES ANCIENS ÉTABLISSEMENTS GEORGES RICHARD

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION D'AUTOMOBILES

« LE TRÈFLE A QUATRE FEUILLES »

Société anonyme française, définitivement constituée le 9 juillet 1899, dont la dénomination a été modifiée par les Assemblées extraordinaires du 5 janvier 1906, du 21 février 1907 et du 15 février 1908.

Objet : l'acquisition par voie d'apport des établissements de construction de cycles et d'automobiles Georges Richard ; l'exploitation de ces établissements et de tous autres du même genre ; la construction et la vente des cycles et des automobiles, et généralement toutes opérations industrielles et commerciales relatives à la fabrication, à la vente et à l'emploi des cycles et des voitures automobiles ou s'y rattachant par un côté quelconque ; la construction de tous mécanismes, moteurs, machines-outils et pièces détachées ; et, par extension, toutes opérations relatives à l'industrie et au commerce des transports en général.

Siège social : à Paris, 2, rue Galilée, Ivry-Port (Seine).

Durée : 50 ans, du 9 juillet 1899.

Capital social : 3.000.000 de francs, divisé en 30.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 10.000 entièrement libérées ont été remises, en sus de 20.000 parts bénéficiaires, à la Société « La Marque Georges Richard » en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : cinq à dix membres, nommés pour six ans, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; une voix par cinquante actions, maximum cinquante voix. Dépôt des titres six jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale; 5 % d'intérêt aux actions. Sur l'excédent : 10 % au Conseil qui en fera la répartition comme il jugera convenable, et, facultativement, une somme destinée à constituer des réserves spéciales de prévoyance. Enfin, sur le surplus: 70 % aux actions, et 30 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Ormond, H. Brasier, J. Cuénod, E. Sautter, Tony-Laval, M. Bernard, G. Baugnies.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 juillet 1904.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS			DIVIDENDES	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Aux actions	Aux parts
1901	»	»	»	»	94.000	»	»
1902	»	»	»	»	156.000	»	»
1903	»	»	»	»	618.000	5	»
1904	226	130	97	34	981.000	7	1,30
1905	370	206	173	80	1.834.000	20	9,64
1906	366	300	90	60	1.838.000	22,50	11,25
1907	347	50	151	10	158.000	»	»

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Usine d'Ivry :			Capital-actions (30.000 actions de 100 francs)	3.000.000	»
Terrain	325.403	70	Réserve légale	177.856	85
Constructions	526.881	»	Réserve extraordinaire	1.000.000	»
Installations	108.387	26	Créanciers divers	2.177.856	85
Machines-outils et force motrice	769.683	55	Profits et pertes	157.894	75
Usine de Reims :					
Dépenses	379.496	06			
Avenue de la Grande-Armée :					
Machines-outils et force motrice	3.000	»			
Installations	1	»			
Magasin de la rue du Quatre-Septembre :					
Matériel et installation	1	»			
Comptes débiteurs	645.768	42			
Avances sur loyers et dépôts	18.332	45			
Avances pour impôts sur titres et revenu	41.550	30			
Marchandises et approvisionnements	3.494.053	56			
Espèces en caisse et dans les banques	61.387	68			
Effets à recevoir	31.680	»			
	6.405.625	98		6.405.625	98

Usines d'Automobiles G. Brouhot

Société anonyme française définitivement constituée le 9 juin 1906.

Objet : la fabrication, le commerce et l'exploitation de véhicules automobiles et de moteurs destinés à les actionner, et ce, soit d'après les procédés apportés à la Société par MM. G. Brouhot et A. Goffart, soit d'après tous autres procédés existants ou à découvrir par la suite; l'industrie de la carrosserie et de moteurs de toute nature et à toute destination; l'achat, la vente de tous brevets d'invention s'y rapportant, l'obtention et la concession de toutes licences; l'acquisition, l'exploitation et la vente de tous établissements industriels et de tous fonds de commerce relatifs à des opérations similaires; la participation directe ou indirecte à toutes opérations relatives à l'industrie et au commerce de l'automobile et de transports, soit par voie d'apport ou de fusion, soit par voie de création de sociétés nouvelles, soit de toute autre manière ; et généralement toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant à l'objet ci-dessus énuméré.

Siège social : 11, rue Lafayette, Paris.

Durée : 50 ans, du 9 juin 1906.

Capital social : 3.500.000 francs, divisé en 35.000 actions de 100 fr., sur lesquelles 13.000, entièrement libérées, ont été remises à MM. G. Brouhot et A. Goffart, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : six membres au moins et dix au plus, propriétaires de 100 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; une voix par 10 actions ; délai de dépôt fixé par le Conseil d'administration.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 90 % aux actions et 10 % au Conseil d'administration, sauf prélèvement en faveur des réserves extraordinaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Brouhot, A. Goffart, L. Forgeot, G. Leroy, M. Rémy, E. Thauvin, J. Schweitzer, L. de Pons, G. de Lapeyrouse, F. de Châteaufort, G Poitevin.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 octobre 1906.

Années	cours Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1906	108 50	70	»	»
1907	111 »	43	305.000	5

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Actionnaires	42 125	»	Capital	3.500.000	»
Fonds de commerce	1.447.502	60	Brouhot et Cie	113.842	»
Immeubles	265.406	05	Comptoir Privé	2.958	60
Matériel	500.416	80	Société Générale	46 251	89
Dessins, gabarits, modèles et études	273.000	»	Clients	106.707	70
Frais de premier établissement	251 920	05	Administrateurs	2.450	»
Marchandises en magasin et travaux en cours	1.209.045	30	Appointements et salaires de septembre	48.619	80
Agencement et mobilier	5.302	50	Fournisseurs	182.193	51
Loyers d'avance	7.650	»	Consignations	18.115	10
Dépôts de garantie	1.500	»	Solde du compte Profits et Pertes	304.713	35
Caisse	6.087	25			
Effets en recouvrements à la poste	5.006	70			
Effets à recevoir en portefeuille	183.982	20			
Dépôts de Paris (espèces en caisse)	3.546	»			
Installation magasin de Paris	10.557	75			
Brevets	2.625	»			
Frais généraux à liquider (assurances et impôts)	5.528	»			
Imprimés et catalogues en magasin	7.868	35			
Expositions (somme payée d'avance pour le Salon 1907)	4.952	40			
Clients	90.840	»			
	4.325.851	95		4.325.851	95

Société Parisienne de Carrosserie Automobile

Société anonyme française, définitivement constituée le 6 décembre 1906.

Objet : principalement l'industrie de la carrosserie et accessoirement tout ce qui concerne l'industrie de l'automobile, notamment la fabrication et la vente de tous appareils ou produits se rattachant à cette industrie ; l'acquisition, la mise en valeur ou la prise de tous brevets ou licences, ainsi que leur vente ou concession. En général, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus indiqués.

Siège social : 85 et 87, rue Borghèse, à Neuilly-sur-Seine.

Durée : 50 ans, à dater du 6 décembre 1906.

Capital social : 425.000 francs, divisé en 4.250 actions de 100 fr., sur lesquelles 1.350 ont été remises entièrement libérées en sus d'une somme espèces de 217.500 francs à la Société en nom collectif Bargin et Beckerick en rémunération de ses apports.

Le Conseil est autorisé statutairement à porter le capital à 1 million de francs, en une ou plusieurs fois.

Conseil d'administration : 2 à 7 membres, propriétaires chacun de 40 actions au moins, et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par 10 actions, maximum 100 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur le solde, et sauf affectation à un fonds de prévoyance spéciale : 5 % au Conseil ; 7 % à la Direction ; 88 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Casquard et G. Brégand.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 décembre 1906.

Années	cours Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1906	141	140	80.000	» »
1907	147	42	44.000	7 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF		fr.	c.
Immobilisations :						
Fonds de commerce	245.019	20	Capital		427.000	»
Frais de 1er établissement	46.932	90	Réserve légale		3.982	15
Matériel et outillage	29.694	95	Réserve d'amortissement		7.468	85
Mobilier	9.064	50	Créditeurs divers		65.781	80
Plans, devis et études	1.650	»	Profits et Pertes :			
Loyer d'avance	3.310	»	Bénéfice net de l'exercice 1907	43.517 »		
Provisions et dépôts	400	»	Reliquat de l'exercice 1906	75.660 45	119.177	45
Disponibilités :						
Caisse	8.31	170				
Effets à recevoir	3.350	»				
Marchandises en magasin	157.613	65				
Débiteurs divers	36.498	35				
Dividende à répartir	27.540	»				
	621.410	25			621.410	25

La Charrue Automobile

Société anonyme française, définitivement constituée le 28 décembre 1906.

Objet : la fabrication et le commerce de toutes machines agricoles automobiles ou autres et généralement de tous instruments et appareils pour l'agriculture ; la prise, l'achat, la vente et l'exploitation de tous brevets, procédés ou systèmes se rattachant à ces industries

et plus spécialement de brevets dont il est fait apport à la Société ; la concession de toutes licences. Et toutes opérations agricoles, commerciales, financières, mobilières et immobilières, se rapportant d'une manière quelconque aux objets ci-dessus.

Siège social : 25, rue Le Peletier, Paris.

Capital : 800.000 francs, divisé en 8.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 4.000 entièrement libérées ont été remises, en sus des 8.000 parts bénéficiaires créées à cet effet, à MM. Castelin et Gaujot, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires d'au moins 50 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 10 actions. Dépôt 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, prélèvement facultatif et maximum de 10 % pour réserves spéciales ou fonds de prévoyance. Sur l'excédent : 10 % au Conseil. Le reste sera réparti à raison de 50 % aux actions et 50 % aux parts. Sur les 50 % revenant aux actions, l'Assemblée générale pourra, sur la proposition du Conseil, prélever telle somme qu'elle avisera pour la formation d'un fonds d'amortissement des actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Castelin, H. Zemette, H. Guilmin.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 janvier 1907.

1907 plus haut 206 plus bas 116

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisé :			Capital.	800.000	»
Apports.	400.000	»	Envers les tiers.		
Frais de constitution	13.741	»	Dû aux administrateurs. . . .	1.562	85
— 1er établissement. . .	58.384	50	Créditeurs divers	9.197	90
Mobilier.	1.800	90			
Matériel-outillage.	4.922	85			
— de démonstration. . .	19.817	25			
Réalisable :					
Actionnaires	247.500	»			
Caisse.	390	65			
Société Marseillaise.	19.301	15			
Fournisseurs	97	15			
Dépôts divers de garantie. . .	608	80			
Marchandises.	14.196	50			
	810.760	75		810.760	75

Société des Anciens Établissements Chenard et Walcker

Société anonyme française définitivement constituée le 28 mars 1906.

Objet : l'acquisition par voie d'apport, des établissements de construction d'automobiles de la Société Chenard, Walcker et Cie ; l'exploitation de ces établissements et de tous autres du même genre qui pourraient être acquis ou créés par la Société tant en France qu'à l'étranger ; la construction et la vente des automobiles ; la création, la construction, ou l'acquisition de toutes usines pour la construction d'automobiles ; la prise à bail, avec ou sans promesse de vente de tous terrains, usines ou locaux nécessaires aux opérations de la Société ; l'achat de tous brevets ou licences de brevets dont la Société pourrait tirer profit pour l'exploitation de l'industrie de l'automobilisme.

Généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières relatives à la fabrication, à la vente et à l'emploi des voitures automobiles ou s'y rattachant par un côté quelconque ; la construction de tous mécanismes, moteurs, machines-outils et pièces détachées ; et, par extension, toutes opérations relatives ou non à l'industrie et au commerce des transports en général.

Siège social : rue du Moulin-de-la-Tour, à Gennevilliers (Seine).

Durée : 30 ans du 28 mars 1906.

Capital social : à l'origine 1.600.000 francs, divisé en 6.400 actions de 250 francs chacune, sur lesquelles 1.500, entièrement libérées, ont été remises à la Société Chenard, Walcker et Cie, en sus d'une somme espèces de 768.321 fr. 80 en rémunération de ses apports. En octobre 1906, le capital a été augmenté de 600.000 francs, par la création de 2.400 actions nouvelles de 250 francs. Il est donc actuellement de 2.200.000 francs, en 8.800 actions de 250 francs.

Conseil d'administration : deux membres au moins et sept au plus, propriétaires de 20 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin mars, une voix par 20 actions. Dépôt 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actions. Sur ces 90 % l'Assemblée pourra prélever en faveur des fonds de réserve extraordinaire ou de prévoyance, telle portion qu'elle jugera utile.

Service financier : Banque Centrale Française, 13, rue du Helder, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. B. G. J. Van Veerssen, R. Donnay, E. C. M. Chenard, H. E. Walcker, L. de Montreuil.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 mai 1906.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1906	549	350	170.000	12 50
1907	599	400	547.000	31 50

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse et Banquiers	389.613 75	Capital	2.200.000 »
Acompte dividende	110.000 »	Réserve légale	8.491 »
Impôts sur actions	4.525 41	Réserve spéciale	293.885 33
Approvisionnements, matières premières	914.302 69	Amortissements antérieurs	75.009 »
Immobilisations	1.120.462 68	Coupons à payer	4.812 84
Loyer d'avance et cautionnement	10.190 »	Loyer à payer	4.805 80
Matériel et outillage	718.589 62	Créditeurs divers et effets à payer	278.886 60
Débiteurs divers et effets à recevoir	225.984 11	Plus-value sur vente usine d'Asnières	12.000 »
		Profits et Pertes	616.287 69
	3.494.168 26		3.494.168 26

Delahaye and C°, Limited

Société anonyme anglaise incorporée à Londres, le 25 juin 1906.

Objet : acquérir et reprendre le fonds de commerce de la Société des Automobiles Delahaye, exploité par MM. Léon Desmarais et Morane ; ensemble la clientèle et l'achalandage de cette entreprise et, à cet effet, conclure les conventions dont il est fait mention aux statuts ; exercer l'industrie de construction de moteurs, voitures automobiles, canots et bateaux automobiles.

Exploiter tout ou partie des entreprises suivantes : carrossiers, constructeurs de voitures, moteurs et omnibus, électriciens, ingénieurs-mécaniciens, machinistes, ajusteurs, fabricants d'appareillage électrique ou autre, etc.

D'autres objets sont mentionnés aux statuts.

Siège social : 119, Balfour House, Finsbury Pavement, Londres E. C. Bureau à Paris, 10, rue du Banquier.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 165.000, divisé en 60.000 actions de préférence de £ 1 chaque et 105.000 actions ordinaires de £ 1, sur lesquelles 104.993 actions ordinaires ont été remises à MM. Desmarais et Morane, en sus d'une somme de £ 2.531 en espèces, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : 2 à 8 membres, propriétaires chacun d'actions de la Société pour une valeur nominale de £ 200 au moins.

Assemblée générale : aux lieu et date fixés en Assemblée générale ou par le Conseil d'administration.

Répartition des bénéfices : aux actions de préférence, dividende cumulatif de 7 % par an sur leur montant libéré, aux actions ordinaires, 7 % de leur montant libéré ; à nouveau aux actions de préférence, 3 % sur leur montant libéré.

La totalité du reliquat distribuable des bénéfices appartient aux actions ordinaires.

Avant la proposition de tout dividende, le Conseil d'administration pourra mettre en réserve, sur les bénéfices, telle somme qu'il jugera convenable comme fonds de réserve.

Service financier : MM. Orfila, Specht et Cie, 1, rue de Choiseul, Paris.

Coupures : unités et coupures de 5.

ADMINISTRATEURS

MM. A. A. Campbell Swinton, Reginald Parker, E. H. R. Trenow, Léon Desmarais, Georges Morane.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 avril 1907.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1907	42.75	15	L. 29.035	6 1/2 0/0

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

PASSIF	Livres	ACTIF	Livres
Capital émis :		Constructions et terrains . . .	16.057
Actions ordinaires	105.000	Matériel, fournitures	26.213
Actions de préférence.	60.000	Fonds de commerce.	35.438
Créanciers divers.	23.301	Dépenses d'établissement. . .	12.727
Compte Réserve Capital . . .	7.412	Débiteurs divers	32.643
Dividende non réclamé	218	Marchandises en magasin. . .	70.768
Bénéfice net	20.827	Caisse et banque.	22.910
	216.758		216.758

Société des Anciens Établissements Falconnet-Pérodeaud

Société anonyme française, définitivement constituée le 18 mai 1905, modifiée le 16 mars 1907.

Objet : la fabrication et le commerce du caoutchouc et de la gutta-percha, et de tous produits analogues, similaires ou dérivés ; l'exploitation de tous établissements traitant ces matières et notamment des Etablissements Falconnet-Pérodeaud, apportés à la Société ; la prise, l'acquisition, l'exploitation, la cession de tous brevets, licences et procédés de fabrication se rapportant à l'objet social ; toutes participations ou prises d'intérêt dans toutes sociétés ou entreprises de même nature ou pouvant s'y rattacher, par voie de fusion, apport, souscription, achats de titres ou droits sociaux ou de toute autre manière ; et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, immobilières et mobilières, se rattachant, drectement ou indirectement, aux objets ci-dessus spécifiés.

Siège social : 179, rue de la Pompe, Paris.

Durée : 50 ans du 18 mai 1905.

Capital social : 1.700.000 francs, divisé en 17.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 7.000, en sus des 10.000 parts bénéficiaires, ont été attribuées à la Société des Etablissements Falconnet-Pérodeaud, en raison de ses apports. Par décision de l'Assemblée générale du 16 mars 1907, le capital a été porté à 2.200.000 francs, par la création de 5.000 actions nouvelles de 100 francs, émises à 135 francs.

Conseil d'administration : cinq à douze membres, propriétaires de 50 actions chacun et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin mars. Une voix par 20 actions, maximum 200 voix ; dépôt six jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent : prélèvement à déterminer par l'Assemblée en faveur des réserves de prévoyance ou d'amortissement. Sur le surplus : 10 % au Conseil ; enfin sur le solde 75 % aux actions et 25 % aux parts bénéficiaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Badarous, Bodington, Falconnet, Pasteur, A. Primpred, M. Pérodeaud.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 juin 1905, et les parts de fondateurs depuis le **30 juillet 1906.**

Années	COURS DES ACTIONS Pl. haut	Pl. bas	COURS DES PARTS Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	DIVIDENDES Des actions	Des parts
1905	140	123	»	»	»	»	»
1906	167	118,50	80	50	295.000	8 »	1,70
1907	183	80	80	28	190.000	»	»

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Constructions, installation, machines et outillage. . . .	983.709 78	Capital-actions (17.000 actions de 100 francs).	2.200.000 »
Frais d'émission	30.381 1[illegible]	Réserve spéciale de liquidation.	41.015 15
Fabrications nouvelles	91.892 45	Réserve pour créances douteuses	6.589 »
Comptes débiteurs	629.024 36	Réserve légale	9.705 »
Avances sur loyers et dépôts.	17.468 60	Réserve extraordinaire	20.000 »
Marchandises et approvisionnements	1.181.224 »	Effets à payer	569.075 63
Espèces en caisse et dans les banques	369.042 07	Créanciers divers.	92.818 46
Effets à recevoir	4.527 »	Solde de l'exercice 1906-1907. .	368.066 17
	3.307.269 41		3.307.269 41

Compagnie Commerciale des Fiacres Automobiles à Taximètre

Société anonyme française, définitivement constituée le 6 février 1907, modifiée le 15 juin 1907 et le 11 juin 1908.

Objet : l'achat et la vente, en France et à l'étranger, de tous châssis automobiles, carrosseries, voitures, de quelque type que ce soit, pour fiacres automobiles de place, voitures de régie ou de remise.

La construction, l'achat, la vente et la location de toutes voitures et de tous véhicules automobiles, ainsi que tous moteurs, appareils, carrosseries, pièces détachées et accessoires, pouvant concerner ces véhicules automobiles.

La prise d'intérêt, sous une forme quelconque, dans toutes sociétés, syndicats, participations ou affaires s'occupant de ces opérations ; la constitution de toutes sociétés ayant le même objet.

La prise, la vente et l'exploitation de tous procédés de fabrication ou dispositifs nouveaux relatifs à cette industrie.

Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles et financières pouvant se rattacher aux objets ci-dessus.

Siège social : 30, avenue des Champs-Elysées, Paris.

Durée : 99 ans, du 6 février 1907.

Capital social : à l'origine 2.500.000 francs divisé en 25.000 actions de 100 fr. chacune, ramené, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 11 juin 1908 à 1.250.000 francs, divisé en 12.500 actions de 100 francs, par la remise à chaque actionnaire de cinquante

francs par action et l'échange de deux actions anciennes contre une nouvelle.

Il a été créé en outre 25.000 parts bénéficiaires, sur lesquelles 18.750 furent attribuées à MM. C. L. Charley et F. M. Richard, en rémunération de leurs apports, et 6.250 aux premiers souscripteurs du capital, à raison d'une part pour 4 actions souscrites.

Conseil d'administration : 5 à 12 membres, propriétaires chacun de 50 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 25 actions, maximum 100 voix. Dépôt 16 jours avant la réunion.

Service financier : MM. Chopy et Cie, 18, rue Saint-Marc, Paris.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil et sommes à déterminer pour constitution de réserves générales ou spéciales et amortissement des actions. Sur le solde : 50 % aux actions et 50 % aux parts.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Weiller, A. Darracq, Ch. Mascart, M. Richard, Gentil, R. Nagelmakers, d'Harnoncourt, de Lapeyrouse, de Castex, Dettelbach.

Les actions et les parts de fondateurs de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 avril 1907.

Années	Cours des actions Plus haut	Cours des actions Plus bas	Cours des parts Plus haut	Cours des parts Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes Actions	Dividendes Parts.
1907	132	88	85	80	327.000	5 66	2 25

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisation :					
Comptes complètement amortis par décision du Conseil et figurant au bilan pour 1 franc chaque :					
Frais de constitution		1 »	Capital	2.500.000	»
Mobilier et installation		1 »	Réescompte des effets à recevoir	18.831	35
Voiture d'essai		1 »	Effets à payer	245.600	»
Réalisable :			Fournisseurs	97.920	95
Effets à recevoir	372.808	20	Participation financière (versement non appelé)	6.250	»
Marchandises d'après inventaire	278.994	30	Arrhes	129.000	»
Actionnaires 3e et 4e quart	1.175.100	»	Loyer au 1er janvier 1908	1.659	40
Clients	654.403	65	Prévisions pour dépenses supplémentaires (exercice 1907)	13.000	»
Fournisseurs (arrhes)	280.286	65	Excédent de l'actif	283.900	75
Participation financière	25.000	»			
Transferts	1.781	50			
Dépôts et cautionnements	165	»			
Loyer d'avance	3.250	»			
Disponible :					
Crédit Lyonnais	190.187	85			
Actionnaires	298.763	50			
Caisse	6.412	80			
	3.296.162	45		3.296.162	45

Société des Garages Kriéger et Brasier

Société anonyme française, constituée le 11 décembre 1905.

Objet : L'achat, la vente, la location et le commerce de voitures automobiles de toutes sortes, notamment des voitures électriques Kriéger et des automobiles Richard-Brasier.

Siège social : 48, rue de la Boétie.

Durée : 50 ans du 11 décembre 1905.

Capital social : 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de 100 francs. Il a été créé, en outre, 15.000 parts bénéficiaires qui ont été remises à M. Audéoud, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et quinze au plus, propriétaires de 100 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par 10 actions. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent : 10 % au Conseil d'administration ; somme à déterminer par l'Assemblée pour un fonds de prévoyance. Sur le surplus, 60 % aux actions, 40 % aux parts bénéficiaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Clairouin, Levavasseur, Croix, Fabre, de Sivry, C. Bloch, Candlot, Ch. de Catheu.

Les actions et les parts bénéficiaires sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 avril 1906.

Année	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS	
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
—	—	—	—	—
1906	115	90	35	20
1907	100	15	27 75	2

Anciens Etablissements Mestre et Blatgé et Hénon et Mestre

Société anonyme française, définitivement constituée le 18 mars 1907.

Objet : La fabrication et le commerce des accessoires pour automobiles et cycles, et notamment des roulements à billes ; — des voitures automobiles, cycles et autres véhicules ; — de la machine-outil en général et particulièrement de l'outillage pour automobiles et cycles et généralement de tous articles de métallurgie et de quincaillerie ; l'acquisition, l'exploitation et la vente ou cession de tous brevets et licences, de tous droits d'exploitation de brevets se rapportant à l'objet de la Société ; l'achat, la construction, la prise à bail avec ou sans promesse de vente et l'aménagement de tous immeubles et de tout matériel pouvant servir à son commerce et à son industrie ; l'achat, par voie d'apport ou autrement, de tous établissements se rattachant à l'objet de la Société ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement ; la participation directe ou indirecte dans toutes les opérations pouvant se rattacher à l'un des objets précités par voie de création de Sociétés nouvelles, d'apport, de fusion ou autrement ; et généralement toutes opérations commerciales, industrielles et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la Société, le tout, en France, dans ses colonies et pays de protectorat et à l'étranger.

Siège social : à Paris, 5, rue Brunel.

Durée : 50 années, du 18 mars 1907.

Capital social : 2.000.000 francs, divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 10.000 actions, dites actions de priorité, ont été souscrites en espèces. Les 10.000 autres actions, dites ordinaires, ont été attribuées, en sus de 2.350 parts bénéficiaires, à MM. Mestre, Blatgé et Hénon, en représentation de leurs apports.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun de 1.500 actions au moins, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 octobre.

Assemblée générale : en mars ou avril, 1 voix par 25 actions, maximum 200 voix. Dépôt des titres 17 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions de priorité ; 5 % du montant libéré des actions ordinaires. Sur le surplus : 5 % au Conseil d'administration, 10 % à la Direction et 20 % aux parts. Le solde est réparti entre toutes les actions par parts égales, sauf le droit par l'assemblée générale, de décider un prélèvement ne pouvant excéder 10 % de ce solde pour rémunérer des concours et faire des dépenses et affecter le surplus à un fonds d'amortissement, de prévoyance ou de réserves extraordinaires.

Service financier : Société Générale.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Mestre, M. Blatgé, A. Hénon, E. Hénon.

Les actions de priorité de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 juin 1908.

BILAN AU 31 OCTOBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fonds de commerce.	1.000.000 »	Capital.	2.000.000 »
Matériel Paris.	21.188 45	Liquidation des anciens établissements Mestre et Blatgé et Hénon et Mestre.	531.921 30
Installations	34.422 30	Créditeurs divers.	792.004 10
Construction	60.186 25	Réserves d'amortissements. . .	139.242 85
Matériel et installation Bruxelles.	2.107 75	Résultats nets bénéficiaires de l'exercice 1906-1907 après amortissement.	427.551 85
Dépôt au gaz Paris.	97 40		
— Bruxelles. . . .	30 »		
Loyer d'avance Paris	7.850 »		
— Bruxelles . . .	1.000 »		
Actionnaires.	593.300 »		
Marchandises générales. . . .	1.464.429 30		
Espèces en caisse et en banque	108.458 80		
Effets à recevoir et débiteurs divers clients.	597.649 85		
	3.890.720 10		3.890.720 10

Société d'Électricité Nilmelior

(ANCIENS ÉTABLISSEMENTS BASSÉE ET MICHEL)

Société anonyme française définitivement constituée le 1er octobre 1902, modifiée le 18 avril 1907.

Objet : la reprise et l'exploitation de la fabrication et du commerce exploités par MM. Bassée et Michel, pour l'appareillage et les jouets électriques. La Société pourra s'occuper, en général, de tout ce qui touche à la fabrication et à la vente de tout matériel électrique.

Siège social : 47, rue Lacordaire.

Durée : 30 ans, du 1er octobre 1902.

Capital social : 1 million, divisé en 10.000 actions de 100 francs, sur lesquelles 7.000 furent remises aux apporteurs. Par décision de l'Assemblée générale du 18 avril 1907, le capital a été porté à 1.500.000 francs, par la création de 5.000 actions nouvelles de 100 francs émises à 225 francs.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus, propriétaires de 100 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin septembre; une voix par action;

maximum le quart des actions représentées. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Van Zuylen de Nyevelt de Haar, A. Michel, L. Galles, A. Flameng, A. Krebs, Goby, J. Lamaizières, A. Galicier.

Les actions de cette Société sont inscrites à la ***Cote Desfossés***, au comptant, depuis le 18 octobre 1906.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1903	»	»	532.000	8
1904	»	»	551.000	16
1905	»	»	240.000	12
1906	389	320	466.000	16
1907	360	180	532.000	20
1908	»	»	405.000	12

BILAN AU 31 MARS 1908

ACTIF		fr. c.	PASSIF	fr. c.
Espèces en caisse et dans les banques		213.199 65	Capital social	1.500.000 »
Sommes placées en reports		307.468 70	Comptes fournisseurs et autres comptes créditeurs	275.479 40
Effets à recevoir, comptes clients et autres comptes débiteurs		465.302 05	Réserve légale	73.129 40
Acompte et impôts payés sur dividende		92.006 85	Reserve spéciale de prévoyance	906.942 10
Marchandises en stock, selon inventaire		550.000 »	Profits et pertes : bénéfices de l'exercice social	408.542 25
Terrain à Puteaux		72.000 »		
Terrains, bâtiments et installation nouvelles usines 49-51, rue Lacordaire et 148, rue de Lourmel, à Paris		757.821 55		
Petit outillage		54.702 85		
Matériel industriel et agencement	487.705 55			
moins amortis.	131.114 05	356.591 50		
Fonds d'industrie et de commerce	700.000 »			
moins amortis.	315.000 »	385.000 »		
		3 254.093 15		3.254.093 15

Le Palladium

(Antidérapant imperforable.)

Société anonyme française, définitivement constituée le 31 janvier 1907.

Objet : La fabrication, la vente et le commerce de tous antidérapants et notamment de celui connu sous le nom de ***Palladium***, ainsi que de tous pneumatiques, bandages de roues, roues et tous accessoires se rattachant à l'industrie automobile, y compris la fabrication, la vente et le commerce de châssis ou voitures automobiles ou non ; l'acquisition, l'obtention, l'exploitation et la mise en valeur de tous brevets d'invention, de toutes licences se rattachant à ces industries ; l'achat et la vente de toutes matières premières servant à ces industries. D'une manière générale, la Société peut faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières se rattachant à son objet social.

Apports : MM. Faré et Suteau ont apporté à la Société : le fonds de commerce d'antidérapants qu'ils exploitent à Paris, 14 et 16, rue Duret, ensemble la clientèle, l'achalandage, le matériel, les machines, installations, etc. ; un brevet pris par eux en 1904, la licence de ce brevet, les brevets français et allemand en cours d'obtention et ayant trait aux chapes pour antidérapants ; la marque *Palladium*, etc.

M. Gaston Level a apporté ses études et travaux préparatoires, ainsi que les concours qu'il a obtenus pour arriver à la constitution de la Société.

La rémunération des apports a été fixée à 1.750 actions de 100 francs et 12.000 parts de fondateur.

Siège social : à Paris, 14 et 16, rue Duret.

Durée : 50 ans, du 31 janvier 1907.

Capital social : à l'origine 400.000 francs, divisé en 4.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 1.750, entièrement libérées, ont été remises, en sus des 12.000 parts bénéficiaires, à MM. Faré, Suteau et Level, en rémunération de leurs apports. Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 25 février 1908, le Conseil d'administration a été autorisé à porter en une ou plusieurs fois, le capital à 800.000 francs, divisé en 8.000 actions de 100 francs. En vertu de cette autorisation, le capital à été porté à 500.000 francs le 25 mars 1908 par l'émission de 1.000 actions nouvelles de 100 francs.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, propriétaires chacun de 50 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 30 juin ; une voix par 25 actions, maximum 15 voix. Dépôt des titres, 4 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt non cumulatif aux actions sur leur montant versé et non amorti. Sur le surplus : 5 % aux directeurs, 10 % au Conseil d'administra-

tion. Sur le solde et sauf prélèvements pour fonds de prévoyance, 50 % aux actions et 50 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Faré, Suteau, Gaston Levèl, Georges Level.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 février 1907.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS		Bénéfices nets	Dividendes	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas		Actions	Parts
1907	325	120	98	30	46.000	7.40	».80

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c	PASSIF	fr. c.
Fonds de commerce, sans importance	160.000 »	Fournisseurs, solde créditeur.	127.712 75
Loyer, gaz, air comprimé d'avance, dépôt de garantie..	4.533 90	Frais divers à payer, loyer, droits de timbre et dus au 31 décembre 1907	3.472 30
Brevets, annuités payées d'avance..	2.800 »	Escomptes et commissions à payer. Escomptes et commissions prévues sur le solde débiteur des clients	17.304 90
Frais de constitution, dépenses au 31 décembre 1907,	12 031 05	Amortissements, solde créditeur.	6 017 85
Matériel et outillage, sans valeur d'achat.	28.091 90	Comptes courants divers, solde créditeur.	30.473 60
Installation, sans valeur d'achat..	24.651 15	Capital, sans importance	400.000 »
Caisse, espèces en caisse.	3.003 90	Pertes et profits, bénéfice net de l'exercice.	45.986 90
Effets à recevoir, ceux en portefeuille..	3.684 45		
Société Générale, solde débiteur	60.137 25		
Badon, Pascal et Cie, solde débiteur..	10.703 20		
Marchandises, stock en magasin..	220.605 20		
Affiches et catalogues, stock en magasin.	3.500 »		
Clients, solde débiteur.	96.999 70		
Représentants, solde débiteur.	226 60		
	630.968 30		630.968 30

A. Védrine and C° L^td^

Société anonyme anglaise, constituée en avril 1905.

Objet : L'exploitation et l'extension de l'entreprise de carrosserie pour voitures automobiles exploitée à Courbevoie, près Paris, par la Société A. Védrine et C^ie^, et la création d'établissements similaires et de filiales en France et à l'étranger.

Siège social : 15, South Street Finsbury Londres, E. C.

Capital social : £ 130.000 (3.250.000 francs) divisé en 130.000 actions de £ 1 (25 francs) dont 65.000 ont été souscrites en espèces et 65.000 remises, entièrement libérées, en sus de £ 11.100 espèces, en rémunération des apports.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus, propriétaires de 100 actions de capital, renouvelables par tiers chaque année.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : à la date et à l'endroit fixés par le Conseil d'administration.

Service financier : à Paris, Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Védrine, A. Darracq, C. Jarrott, M. Ulcoq, C. Bloch, W. Kerr. Steedmann.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 juillet 1906.

	COURS			
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1907	27.50	7	4.963	1 sh.

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1907

ACTIF	Livres		PASSIF	Livres	
Fonds de commerce, usine, bail, etc.	82.770	»	Capital	160.000	»
Propriété de Rouen, aménagement	19.072	»	Effets à payer	23.200	»
Actes, commissions	1.198	»	Appointements à payer et créditeurs	9.205	»
Stocks, travaux en cours	56.924	»	Profits et pertes	11.940	»
Actions d'autres Sociétés	766	»			
Comptes débiteurs	30.848	»			
Effets à recevoir	4.038	»			
Caisse et banque	8.729	»			
	204.345	»		204.345	»

SOCIÉTÉ ANONYME

DE

JOURNAUX FINANCIERS RÉUNIS

Capital : 2.500.000 Francs

SIÈGE SOCIAL : **9, rue Pillet-Will, PARIS (IXe)**

TÉLÉPHONES : **271.58 — 273.36**

Achats et ventes de valeurs cotées et non cotées en France et à l'Etranger.

Encaissement et paiement de tous coupons échus.

Remboursement de tous les titres sortis aux tirages.

Ouvertures de comptes courants.

Renouvellement des feuilles de coupons épuisées.

Souscriptions sans frais, à toutes émissions.

Libération de titres, conversions, etc.

Surveillance des portefeuilles.

Le Moniteur des Capitalistes et des Rentiers

Revue complète et indépendante de la Finance et de l'Industrie, paraissant tous les Samedis

29e ANNÉE

Administration et Rédaction : 9, rue Pillet-Will, PARIS

TÉLÉPHONE ***273.36, 271.58***

EDITIONS { **Hebdomadaire** paraissant tous les samedis (40 pages de texte).
Mensuelle — tous les premiers samedis de chaque mois spécialement consacrée aux coupons et aux tirages (32 pages de texte).

ABONNEMENT DONNANT DROIT AUX DEUX ÉDITIONS :

Un franc la première année, à titre d'essai. — **Cinq francs** les années suivantes.

L'Administration du Moniteur des Capitalistes et des Rentiers :

Surveille les opérations de ses abonnés.

Répond, par dépêche ou par lettre, suivant l'urgence des cas, à toute demande de renseignements accompagnée d'un timbre de 0 fr. 10 pour la réponse par lettre.

Possédant un service d'informations des plus complets, elle s'occupe particulièrement de la constitution ou de la revision des portefeuilles, ainsi que de leur surveillance, elle indique les arbitrages avantageux, les opérations susceptibles d'augmenter le revenu de ses clients et d'assurer la sécurité de leurs placements.

Elle vérifie les listes authentiques de tous tirages français et étrangers parues jusqu'à ce jour. La vérification des tirages est soigneusement faite et sera renouvelée aussi souvent que les abonnés en feront la demande.

Elle répond par la voie de la Petite Correspondance du Journal, à tous ceux de ses abonnés qui ne désirent pas une réponse par lettre particulière.

Tous ces services sont gratuits pour les abonnés.

GAZ, EAUX, ÉLECTRICITÉ

Société anonyme du Bec Auer pour l'Europe du Nord

(RUSSIE, FINLANDE, SUÈDE, NORVÈGE ET DANEMARK)

Société anonyme belge constituée le 6 juillet 1895, modifiée par Assemblée générale du 9 avril 1902 et du 22 avril 1908.

Objet : L'acquisition et l'exploitation en Russie, Finlande, Suède et Norvège des brevets principaux, additionnels ou autres, constituant l'invention connue sous le nom de Bec Auer pour éclairage par incandescence ; l'acquisition et l'exploitation des marques de fabrique protégeant la même invention dans le Danemark ; l'exploitation de ces brevets et marques de fabrique même après leur extinction.

La Société a également pour objet : la fabrication, le montage, l'achat, la vente et la location de tous appareils et de tous systèmes d'éclairage brevetés ou non brevetés, ainsi que tous les accessoires; la fabrication, le montage, l'achat, la vente et la location de tous appareils à fabriquer le gaz d'éclairage ; la prise, l'achat, la vente et l'exploitation de tous brevets, licences, privilèges, monopoles ou marques de fabrique pour tous procédés industriels ayant trait à l'éclairage public ou privé.

La Société peut se rendre concessionnaire de toutes entreprises d'éclairage public ou privé.

Siège social : à Bruxelles ; direction commerciale, à Paris, 4, rue de la Michodière.

Durée : 30 années du 6 juillet 1895.

Capital social : à l'origine quatre millions de francs représenté par 40.000 actions de 100 francs chacune, réduit à un million, suivant décision d'Assemblée générale du 9 avril 1902 par estampille de réduction du montant de chaque action de 100 francs à 25 francs.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et sept au plus, possédant 100 actions chacun, se renouvelant par moitié tous les deux ans.

Année sociale : close le 30 avril.

Assemblée générale : le quatrième mercredi du mois d'octobre, à trois heures de relevée, à Bruxelles ou dans une commune de l'agglomération bruxelloise.

Une voix par action, maximum la cinquième partie du nombre des actions émises ou les deux cinquièmes des actions pour lesquelles il est pris part au vote. Dépôt cinq jours avant la date de la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve jusqu'à ce qu'elle

ait atteint le cinquième du capital ; 5 % à titre de premier dividende sur le montant des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration et aux commisaires, sans que chaque commissaire puisse recevoir plus du tiers de ce qui revient à un administrateur ; 90 % aux actionnaires, à moins que l'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'administration, ne décide d'appliquer tout ou partie de ces 90 % soit à la formation d'un fonds de prévision, soit à la constitution d'un fonds d'amortissement destiné au remboursement successif des actions par sommes égales.

Service des coupons :à la Banque de Bruxelles ; à Paris, à la Banque I. R. P. des Pays Autrichiens et à la Société générale.

ADMINISTRATEURS

MM. Leclanché, R. Prévost, P. de Thysebaert, A. Laurans, H. Laporte.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 juillet 1895.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	20 »	9	146.000	1 25
1902	22 »	10	91.000	1 25
1903	19 50	12	57.000	»
1904	17 50	9	54.000	1 25
1905	42 »	10	74.000	1 25
1906	29 »	19	81.000	1 25
1907	22 50	16	78.000	1 25

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports.	115.000 »	Capital.	1.000.000 »
Mobilier et matériel.	20.900 »	Réserve statutaire.	96.417 67
Espèces en caisse, banquiers et reports.	311.343 91	Coupons échus nos 6 à 11. . .	14.537 50
Marchandises en magasin. . .	310.953 21	Créanciers divers.	132.006 84
Débiteurs divers	407.350 70	Compte d'ordre.	18.500 »
Effets à recevoir	22.216 40	Compte transitoire Copenhague	3.614 »
Portefeuille.	104.417 40	Report à nouveau.	5.957 27
Compte d'ordre.	18.500 »	Bénéfices de l'exercice 1907. .	77.745 »
Compte transitoire Saint-Pétersbourg.	16.586 57		
Participation Scandinave Gaswork Co	12.510 »		
	1.348.778 28		1.348 778 28

The Universal Gas Methane and "Buisson Hella" Company, Limited

Société anglaise anonyme incorporée à Londres le 17 janvier 1908.

Objet : Acquérir l'invention relative à la fabrication de manchons à incandescence pour l'éclairage et le chauffage par un nouveau système connu sous le nom de « Buisson Hella », et aussi acquérir l'invention relative à divers procédés de fabrication d'un gaz connu sous le nom « de gaz méthane », ainsi que les lettres de patentes ou brevets relatifs aux inventions ci-dessus déjà obtenus ou à obtenir en Angleterre ou ailleurs, excepté dans la République française. A cet effet, réaliser, avec ou sans modifications, un contrat intervenu entre la Société et la Mining and Industrial Corporation, Limited.

En résumé, l'objet de la Société est l'exploitation de l'industrie de l'éclairage et du chauffage et de tous appareils pouvant être utilisés par cette industrie.

Siège social : à Londres, 70, Queen Victoria Street.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 600.000, divisé en 600.000 actions ordinaires de 10 shillings chacune et 300.000 actions de préférence de £ 1 chacune.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, propriétaires chacun d'actions de la Compagnie pour une valeur nominale de £ 100.

Assemblée générale : une fois par an, aux lieu et date à fixer par le Conseil d'administration.

Répartition des bénéfices : Prélèvement facultatif, à déterminer, pour fonds de réserve ; intérêt fixe et non cumulatif de 7 % par an sur le capital nominal des actions de préférence ; intérêt fixe et non cumulatif de 7 % par an sur le capital nominal des actions ordinaires. Sur le surplus : 20 % aux actions de préférence et 80 % aux actions ordinaires.

Lorsque les actions de préférence et les actions ordinaires auront reçu des dividendes atteignant 100 p. 100 soit correspondant à leur valeur nominale, l'intérêt de 7 % par an prévu ci-dessus en leur faveur cessera d'être prélevé et les actions de préférence n'auront plus droit qu'à une participation de 20 % dans les bénéfices distribuables, les actions ordinaires recevant les 80 % restant.

ADMINISTRATEURS

MM. Randall, H. Pye, de Cizancourt, L. Lecacheux, de Mayer, F. de Crevecœur, C.-F. Killar.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 février 1908 et les actions de préférence depuis le 28 mars 1908.

La Canalisation Électrique

(ANCIENS ÉTABLISSEMENTS G. ET HENRI B. DE LA MATHE)

Société anonyme, définitivement constituée le 1er août 1907.

Objet : La construction, l'installation, la vente et la location de tous les fils et câbles, nus ou isolés, avec tous les accessoires qui s'y rattachent, destinés à toutes les applications industrielles électriques ou autres; la construction et la vente d'appareils et machines électriques ou autres; la pose, l'entretien et l'exploitation de tous réseaux électriques; l'étude, l'acquisition, l'aménagement de tous réseaux électriques; la création et l'exploitation de toutes usines électriques ou à vapeur et toutes entreprises en vue de la production et de la distribution de l'énergie électrique, sous quelque forme et pour quelque usage que ce soit; toutes opérations ou entreprises et acquisitions d'établissements se rattachant à l'industrie électrique, et pouvant en faciliter la création, l'extension et le développement; l'obtention, l'achat, l'exploitation et la rétrocession de toutes concessions et autorisations relatives à la distribution de l'énergie électrique pour tous usages, etc.

Siège social : 1, rue des Usines, à Saint-Maurice (Seine).

Durée : 99 ans, du 1er août 1907.

Capital social : 4.000.000 francs, divisé en 40.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 12.000, entièrement libérées, ont été attribuées, en sus d'une somme espèce de 2.100.000 francs, en rémunération des apports.

Conseil d'administration : 3 à 12 membres, nommés pour six ans et propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre; 1 voix par 20 actions. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 15 % au Conseil d'administration et 85 % aux actions.

Service financier : au Comptoir National d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Mougeot, B. de la Mathe, M. B. de la Mathe, Hle B. de la Mathe, L. Loucheur.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 septembre 1907.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1907	126	118

Société Départementale d'Usines à Gaz

(CH. GEORGI ET Cie)

Société française, en commandite par actions, constituée en mars 1881.

Objet : L'établissement, l'acquisition, l'affermage ou la régie de toutes usines à gaz, à eau, à électricité, en France ou à l'Etranger, et accroissement de toutes exploitations municipales, leur exploitation pour l'éclairage, le chauffage et la force motrice. La création sous toutes formes légales, de toutes Sociétés locales ayant le même objet que la présente Société, et la prise de toutes participations dans toutes Sociétés, usines, régies et services communaux créés ou à créer.

Siège social : à Paris, 58, rue Laffitte.

Durée : 50 années, à compter de 1881.

Capital social : 1.200.000 francs divisé en 2.400 actions de 500 fr. chacune entièrement libérées.

Il a été remis à la constitution de la Société 20 parts aux fondateurs.

Conseil de surveillance : 5 à 10 membres, propriétaires chacun d'au moins 25 actions.

Année sociale : close fin mars.

Assemblée générale : en juillet, 1 voix par 10 actions, maximum 10 voix. Dépôt des titres, cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % à l'amortissement; 5 % intérêt au capital. Sur le surplus : 10 % au gérant, 20 % aux parts de fondateur et 70 % aux actions.

Service financier : au siège social.

Gérant : M. Ch. Georgi.

Conseil de surveillance : MM. G. Mauban, A. Boas, Rosset, A. Mauban, R. Boas.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt de 2 millions de francs, autorisé par décision de l'assemblée extraordinaire du 22 mai 1906. Cet emprunt, représenté par 4.000 obligations de 500 francs chacune, est destiné au remboursement des obligations 5 % de la Société jusqu'à due concurrence, et aux travaux d'extension des usines dont les concessions ont été prolongées.

Intérêt annuel : 20 francs payables par coupons semestriels aux échéances des 15 mai et 15 novembre de chaque année.

Amortissement : au pair, en 40 années, à partir de 1908, par tirages au sort annuels, suivant le tabelau imprimé au dos des titres. Les tirages ont lieu en juillet et le remboursement des titres sortis

s'effectue au mois de novembre suivant le tirage. La société s'est réservée le droit de remboursement anticipé à partir de 1917.

Les obligations 4 % de cette Société sont inscrites à la *Cote Des-fossés*, au comptant, depuis le 21 janvier 1908.

BILAN AU 31 MARS 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Premier établissement et matériel d'exploitation.	2.849.220	08	Capital :		
Terrains en dehors des usines.	3.117	60	Actions.	1.200.000	»
Mobilier des bureaux.	1	»	Obligations 5 0/0.	1.612.000	»
Titres et valeurs à la Société .	1	»	Obligations 4 0/0.	223.500	»
Marchandises en magasin. . .	67.081	55	Réserves :		
Charbons, cokes, goudrons.. .	44.230	21	Légale	84.310	24
Caisse et banque	30.608	17	D'amortissement.	59.935	19
Débiteurs.	89.151	29	Cautionnements divers à rembourser.	25.272	52
Loyer d'avance et cautionnements divers.	3.130	42	Coupons d'obligations à payer	14.385	90
Primes de remboursement des obligations 5 0/0.	226.533	»	Coupons d'actions à payer . .	1.108	20
Primes de remboursement des obligations 4 0/0.	35.760	»	Obligations amorties à rembourser.	12.500	»
Actions amorties.	24.000	»	Solde des annuités de l'installation électrique du Mont-Dore.	8.998	75
			Fournisseurs	36.015	37
			Effets à payer.	16.101	15
			Salaires et appointements. . .	9.740	12
			Profits et pertes :		
			Solde reporté de l'exercice précédent 8.964 69		
			Solde créditeur de l'exercice 1907-1908. . . . 91.942 19		
				100.906	88
			Moins amortissements du 1er établissement. . 55.940 »	44.966	88
			Actions de jouissance.	24.000	»
	3.372.834	31		3.372.834	32

Société française d'Éclairage et de Chauffage

(ANCIENS ÉTABLISSEMENTS J. FOUCHER ET SYSTÈMES HELLA)

Société anonyme française, définitivement constituée le 9 février 1908.

Objet : L'exploitation du système breveté d'éclairage et de chauffage par le gaz portatif Carmien, avec toutes modifications et adjonctions qui pourront y être apportées, la fabrication et la vente des appareils y relatifs ; la fabrication et la vente de tous appareils d'éclairage au gaz, pétrole et à l'électricité en général; l'éclairage

et le chauffage par le gaz et l'électricité ; la robinetterie pour l'eau et le gaz ; l'exploitation d'une fonderie de cuivre et de bronze ; la fabrication et la vente des verreries, cristaux et autres articles se rattachant à l'éclairage et au chauffage par le gaz et l'électricité. La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'un des objets précités, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusion, association en participation ou autrement. Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, immobilières, mobilières et financières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés.

Siège social : 5 et 7, rue des Hauts-Pavés, à Nantes.

Durée : 50 années, du 9 février 1908.

Capital social : 800.000 francs, divisé en 8.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 2.500 actions ont été remises, en sus d'une somme espèces de 250.000 fracns et des 50 parts de fondateur, à M. Jules Foucher, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin juillet ; 1 voix par 10 actions sans limite maximum. Dépôt des titres 5 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions ; 10 % au Conseil. Sur le solde, sauf prélèvements à déterminer pour reports à nouveau, amortissements supplémentaires et réserves extraordinaires ; 90 % aux actionnaires et 10 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Lecacheux, P. Lecacheux, J. Des Georges, J.-B. Rousseau, J. Foucher.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 juillet 1908.

Société Française des Manchons Farkas

Société anonyme française, définitivement constituée le 4 novembre 1907.

Objet : L'acquisition du docteur Thibold des procédés de fabrication d'un manchon à incandescence dénommé « Manchon Farkas » et des marques de fabrique, procédés, dérivés ou accessoires se rat-

tachant à cette fabrication. La fabrication et la vente desdits manchons, et toutes opérations annexes, connexes ou accessoires se rattachant à l'objet principal.

Siège social : à Paris, 27, rue Desrenaudes.

Durée : 30 ans, du 4 novembre 1907.

Capital social : 850.000 francs, divisé en 8.500 actions de 100 fr. chacune, toutes souscrites contre espèces et entièrement libérées. MM. Farkas et Thibold ont cédé à la Société, leur usine de fabrication de manchons à incandescence, ensemble : matériel, clientèle, bénéfice des contrats de vente en cours, et tout ce qui constituait l'actif de l'ancienne Société Farkas et Thibold, moyennant la somme de 550.000 francs payée comptant par la Société.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires d'au moins 50 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions, maximum 20 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt au capital. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actions. Sur la proposition du Conseil, l'assemblée pourra décider l'affectation totale ou partielle de ces derniers 90 % à l'amortissement du capital.

Service financier : Banque de l'Industrie Française, 92, rue de Richelieu, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Farkas, N. Kieffer, S. Thibold.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*. au comptant, depuis le 6 janvier 1908.

Société française des Manchons « Hella »

Société anonyme française définitivement constituée le 29 mars 1906, modifiée les 3 août, 18 et 30 septembre 1907.

Objet : La fabrication, l'installation et le commerce de tous appareils d'éclairage, de chauffage, de traction et de force motrice, ainsi que tous leurs accessoires ; la fabrication et la vente de manchons à incandescence, notamment des manchons « Hella » ; la prise ou l'acquisition de tous brevets, licences et procédés pour leur exploitation, leur cession ou leur apport, etc.

Siège social : 53, rue de Châteaudun, Paris.

Durée : 50 ans, à dater du 29 mars 1906.

Capital social : à l'origine, 800.000 francs, divisé en 8.000 actions de 100 francs, sur lesquelles 3.000, entièrement libérées, ont été remises, en sus des 800 parts bénéficiaires créées à cet effet et de 125.000 francs espèces, à MM. Wasmuth et Lecacheux, en rémunération de leurs apports.

Par décision des Assemblées extraordinaires des 3 août, 18 et 30 septembre 1907, le capital a été porté à 4.500.000 francs par la création de 37.000 actions nouvelles de 100 francs, sur lesquelles 9.000, entièrement libérées, ont été remises en représentation d'apports et 28.000 émises contre espèces.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus, propriétaires de 60 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 mai.

Assemblée générale : avant fin novembre, une voix par 30 actions. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions ; 10 % au Conseil. Sur l'excédent, 75 % aux actions et 25 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Boogaerts, M. Boullanger, L. Lecacheux.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 avril 1906.

1906	plus haut,	185	»	plus bas,	130 »
1907	—	285	»	—	85 »

BILAN AU 31 MAI 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Débiteurs divers	22.107 65	Créditeurs divers	73.534 95
Loyer d'avance	2.750 »	Apports	90.900 »
Espèces en caisse	1.003 85	Bénéfices	62.532 47
Banquier	62.000 »	Capital	800.000 »
Effets en portefeuille	250 »		
Marchandises en magasin	123.393 52		
Incassable	125.133 15		
Cautionnements	1.506 20		
Publicité (à amortir)	13.625 85		
Frais de constitution (à amortir)	10.000 »		
Frais de premier établissement	83.401 30		
Fonds de commerce	425.000 »		
Matériel Wasmuth	122.000 »		
Matériel supplémentaire	3.957 55		
Mobilier	3.201 70		
Installation	27.636 65		
	1.026.967 42		1.026.967 42

Compagnie centrale d'Éclairage et de Force par l'Électricité

(ÉLECTRICITÉ DE LIMOGES)

Société anonyme française définitivement constituée le 22 octobre 1896.

Objet : L'exploitation de la concession relative à la distribution de l'énergie électrique pour l'éclairage de la ville de Limoges ; le transport de la force hydraulique pour actionner l'outillage des usines, des tramways, etc ; l'obtention par l'Etat, les départements, les communes ou les particuliers de toutes concessions ou marchés pour l'application et l'exploitation de l'industrie électrique ; toutes participations et généralement toutes opérations industrielles ou commerciales, mobilières ou immobilières qui, directement ou indirectement, intéressent l'objet social.

Siège social : à Paris, 22, rue Rossini.

Capital social : à l'origine 1.500.000 francs, divisé en 3.000 actions de 500 francs chacune. Les 2.000 actions numéros 1 à 2.000 sont dites actions privilégiées (actions de 1re classe, série rose) et ont été souscrites en espèces. Les 1.000 actions numéros 2.001 à 3.000 sont dites actions ordinaires (actions de 2e classe, série verte). Ces dernières ont été attribuées à MM. Laroudio et Rougerie et à à la Compagnie départementale des eaux en rémunération de leurs apports. Suivant décisions des Assemblées générales des 14 mai et 4 juin 1901 et par suite de la fusion de la Compagnie avec la Société des Forces motrices et usines électriques de la Vézère, le capital a été porté à 2.850.000 divisé en 28.500 actions de cent francs dont : 23.500 de priorité ou privilégiées (série rose) et 5.000 ordinaires (série verte).

Les actions de 500 francs anciennes ont en conséquence été échangées à raison de 5 pour une contre des actions de 100 francs.

Conseil d'administration : quatre à sept membres, propriétaires de 10 actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juillet ; une voix par dix actions sans limite maximum. Pourront seuls faire partie de l'Assemblée, les actionnaires propriétaires de leurs titres depuis vingt jours au moins et qui les auront déposés dans le délai imparti par l'avis de convocation.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; une somme nécessaire pour servir un intérêt de 6 % aux actions privilégiées et aux actions ordinaires ; somme nécessaire pour l'amortissement du capital social avant l'expiration de la durée de la Société. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration et 90 % à distribuer entre toutes les actions amorties ou non.

Service des coupons : Crédit Mobilier Français, 3, rue Saint-Georges, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. de Lapisse, Breton, Duchemin, Jolly, Levêque, de Thézillat.

Les actions privilégiées de cette Société sont seules inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 février 1899.

Années	Cours plus haut	Cours plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
	ACTIONS DE 500 FRANCS			
1901	345	250	50.000	»
1902	500	310	89.000	»
	ACTIONS DE 100 FRANCS			
1903	101	93	209.000	5
1904	121	90	295.000	3
1905	155	118	284.000	6
1906	150	136	300.000	6
1907	139	123	351.000	6

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF		fr. c.
Apports suivant Statuts. . .	500.000 »	Capital.		2.850.000 »
Premier Établissement . .	6.549.317 60	Obligations 4 0/0.		1.456.500 »
Compteurs	91.360 »	— 3 0/0.		3.906.500 »
Mobilier.	8.462 65	Réserves		340.338 49
Marchandises en Magasin. . .	96.967 56	Créditeurs divers.		207.169 28
Débiteurs divers	246.168 60	Comptes d'ordre		12.592 72
Caisses et Banques	60.413 95	Profits et Pertes :		
Primes de Remboursement sur Obligations.	1.691.137 15	Bénéfices reportés.	134.133 75	
Impôts sur Titres.	14.480 45	— de l'exercice 1907. . . .	351.073 91	485.207 66
	9.258.308 15			9.258.308 15

Compagnie Electrique de la Loire

Société anonyme française, définitivement constituée le 14 janvier 1893.

Objet : l'exploitation des chutes hydrauliques du canal du Forez, du fleuve « la Loire » et de ses affluents, et de tous autres fleuves et cours d'eau, quels que soient leurs sources et leur parcours en France ; l'exploitation des machines à vapeur dont la puissance

pourrait venir en aide à ces forces naturelles ; la production et la distribution de l'énergie électrique ; et généralement toutes opérations se rattachant aux industries hydrauliques et électriques.

Siège social : 14, rue du Treuil, à Saint-Etienne. Bureaux à Paris, 69, rue de Miromesnil.

Durée : 99 ans, du 14 janvier 1893.

Capital social : fixé primitivement à 600.000 francs, et divisé en 1.200 actions de 500 francs chacune, souscrites en espèces et entièrement libérées, le capital a été porté ensuite à 1.000.000 de francs, puis à 3 millions et, enfin, par décision de l'assemblée extraordinaire du 6 mai 1907, à 3.750.000 francs.

Cette dernière Assemblée générale ayant décidé de dédoubler les actions de 500 francs en actions de 250 francs, le capital social se trouve être actuellement de 3.750.000 francs, divisé en 15.000 actions de 250 francs chacune.

Conseil d'administration : 5 à 15 membres, propriétaires chacun d'au moins 85 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; 1 voix par 5 actions, maximum 400. Dépôt des titres 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 4 % d'intérêt non cumulatif aux actions. Sur le surplus, 20 % au Conseil d'administration. Le reliquat est affecté, soit à des amortissements supplémentaires des divers éléments de l'actif social, soit à la constitution de réserves spéciales, soit, éventuellement et sur la proposition du Conseil d'administration, à la répartition d'un dividende supplémentaire aux actions, ou sera reporté au compte de profits et pertes de l'exercice suivant.

Service financier : à Paris, Banque Privée ; MM. Odier, Sautter et Cie ; Ed. Berthoud et Cie. A Lyon : Banque Privée ; Société Lyonnaise de Dépôts, de Comptes courants et de Crédit industriel. A Saint-Etienne : Banque Privée ; Crédit Lyonnais, MM. Ramel, Bréchignac et Cie.

ADMINISTRATEURS

MM. Ph. Fougerolle, Dubois, Moudon, Loucheur, Binachon, J. Fougerolle, Giros, Mangini, Michel, Prieur, Sautter, Tissot.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 octobre 1907.

Exercices	cours plus haut	cours plus bas	Bénéfices	Dividendes
1903	»	»	413.000	15 »
1904	»	»	353.000	15 »
1905	»	»	436.000	17.50
1906	»	»	528.000	25 »
1907 (1)	454	426	488.000	22.50

(1) Actions de 250 francs.

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Usines, canalisation, immeuble, installations, premier établissement, études, mobilier, outillage, chevaux, voitures, appareils en location. . . .	9.922.691 75	Capital.	3.750.000 »
		Obligations.	6.293.500 »
		Réserves	260.417 20
		Amortissements.	926.782 75
Caisse, banques, portefeuille, effets.	1.901.663 90	Coupons à payer	11.755 20
Débiteurs divers	1.127.847 50	Créanciers divers.	1.300.927 45
Magasin	211.014 45	Report de l'Exercice précédent.	132.200 95
		Profits et pertes	487.604 05
	13.163.187 60		13.163.187 60

Compagnie Centrale d'Electricité

(ANCIENNEMENT COMPAGNIE CENTRALE D'ÉLECTRICITÉ DE MOSCOU)

Société anonyme belge, constituée le 15 février 1896, modifiée le 16 mars 1899, modifiée le 11 juin 1906.

Objet : l'exercice industriel et commercial, dans les pays placés sous l'administration du gouvernement russe seulement, de toutes les branches de l'électrotechnique, spécialement l'obtention, l'exploitation, l'acquisition et la cession de tous brevets, l'établissement, l'achèvement et l'exploitation d'installations électriques, la fabrication, la vente et le commerce des machines, appareils, instruments et produits nécessaires.

Siège social : 23, quai de l'Industrie, à Liège (Belgique); siège administratif : 4, cité d'Antin, à Paris; siège central en Russie : 15, Liteiny, à Saint-Pétersbourg ; usines : Kamer Kollejsky Val, à Moscou.

Durée : expirant en 1934.

Capital social : à l'origine 10 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 500 francs. Par décision de l'Assemblée générale du 11 juin 1906, ces actions ont été transformées en actions ordinaires sans désignation de valeur, puis le capital a été porté à 8.700.000 fr., par la création de 17.400 actions nouvelles privilégiées de 500 francs.

ADMINISTRATEURS

MM. Dejardin-Verkinder, Léon Weil, J. Lamaizière, J. de Sessevalle, A. Pereire, H. E. Boyer, A. Spitzer, L. Lileinstern, M. Albert.

OBLIGATIONS

Création de 16.000 obligations de 500 francs 5 %, intérêts payables par semestre les 1er février et 1er août.

Amortissement : au pair en 30 ans à partir du 1er août 1903, par tirages semestriels, à opérer les 1er août et 1er février.

La Compagnie s'est réservé le droit de rembourser par anticipation, tout ou partie des obligations à partir de 1907.

Service financier : Société Générale, Paris.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 mai 1903.

1903	plus haut,	474	plus bas,	460
1904	—	464	—	442
1905	—	443	—	425
1906	—	430	—	415
1907	—	480	—	405

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907/13 JANVIER 1908

ACTIF	Roubles	PASSIF	Roubles
Frais de premier établissement	800.000 »	Capital social :	
Prime de remboursement des obligations	308 750 »	17.400 actions privilégiées	8.700.000 »
Terrains, bâtiments, installations, machines, outillage	5.270.279 90	20.000 actions ordinaires	Mémoire
Mobilier	74.536 20	Capital-obligations	5.734.000 »
Marchandises	973.907 40	Obligations amorties	585.000 »
Caisses et banques	132.464 60	Réserve légale	37.901 17
Effets à recevoir	2.905.915 80	Créditeurs	2.609.486 28
Valeurs	4.627.646 35	Effets à payer	250.782 60
Valeurs remises en cautionnements	43.989.32	Réserve pour amortissements	52.494 05
Cautionnements des stations	146.666 66		
Débiteurs	1.936.448 »		
Sommes à reporter	10.836 82		
Profits et Pertes	828.223 05		
	18.059.664 10		18.059.664 10

Est-Lumière

COMPAGNIE D'ÉLECTRICITÉ DE L'EST-PARISIEN

Société anonyme française constituée le 9 février 1900.

Objet : L'exploitation des applications de l'énergie électrique sous toutes ses formes, en France et à l'étranger, notamment à Paris et dans sa banlieue.

L'obtention, l'exploitation, l'achat et la vente de toutes concessions relatives à toutes applications de l'énergie électrique ; l'installation, l'achat et l'exploitation d'usines productives d'énergie électrique, la distribution à distance, la vente et la location du courant électrique pour l'éclairage et la force motrice et toutes autres applications de l'électricité ; la participation, sous toutes formes quelconques, à

toutes entreprises de même nature que celle de la Société ; et généralement toutes opérations commerciales et industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation des affaires de la Société.

Siège social : quai de Seine, à Alfortville (Seine).

Durée : 50 ans, du 9 février 1900.

Capital social : à l'origine deux millions de francs, porté ensuite à quatre millions de francs, puis à 6 millions de francs, divisé en 60.000 actions de 100 francs.

ADMINISTRATEURS

MM. Genty, Bernheim, Berthon, Boyer, Dreyfus-Brodsky, Maxime Duval, Salles, Sarasin, Tourneux, Minvielle, A. Hirsch.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission à différentes dates de 16.000 obligations de 500 francs 4 1/2 %.

Intérêt annuel : payable par semestre les 1er janvier et 1er juillet, par 11,25 l'un sauf l'impôt.

Amortissement : par tirages au sort semestriels, en mai et novembre, en 25 ans de 1905 à 1930, avec faculté de remboursement anticipé, à partir de 1910.

Service des coupons : à Paris, à la Société Générale.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 24 juin 1903.

1903	plus haut,	485	plus bas,	461
1904	—	476	—	465
1905	—	475	—	460
1906	—	496	—	460
1907	—	475	—	445

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Usine centrale	4.031.567 58	Capital-actions	6.000.000 »
Réseaux	6.141.283 57	Réserve légale	8.420 70
Feeders	2 164.416 99	Réserve générale pour amortissements	950.000 »
Frais de constitution	31.986 35	Obligations	7.539.000 »
Frais de 1er établissement	221.766 51	Dépôts de garantie des abonnés	86.795 65
Marchandises générales	287.745 89	Créditeurs divers	49.294 43
Cautionnements aux communes	62.250 »	Coupons à payer	170.956 88
Titres et Portefeuille	67.500 »	Obligations sorties à rembourser	116.941 »
Caisses et Banques	619.550 43	Profits et pertes	632.482 90
Débiteurs divers	284.057 04		
Frais d'émission	749.355 75		
Primes de remboursement	376.950 »		
Entrepreneurs et constructeurs	215.461 65		
	15.253.891 56		15.253.891 56

Etablissement thermal de Bagnoles-de-l'Orne

Société anonyme française, définitivement constituée le 14 avril 1896.

Objet : L'exploitation de l'établissement thermal de Bagnoles de l'Orne, du Casino, de l'hôtel et des sources se trouvant dans les propriétés apportées à la Société; l'exploitation de toutes autres industries et commerces se rattachant à l'objet principal. Ces opérations pourront être faites soit par la Société seule, soit par voie d'association avec des tiers, en général par tous les moyens ou voies utiles.

Siège social : rue Tronchet, 6, Paris.

Durée: 50 ans, du 14 avril 1896.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de 100 francs chacune, entièrement libérées, sur lesquelles 6.000 ont été attribuées aux apporteurs.

Conseil d'administration : trois à sept membres, nommés pour six ans, propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 10 actions. Dépôt des actions douze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale; 5 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus: 15 % au conseil; 85 % aux actions.

Service financier : au siège social

ADMINISTRATEURS

MM. Georges Hartog, Alp. Hartog, M. Allard du Chollet, E. Chatelaine, E. Guérin, P. Moulin.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 7 avril 1904.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1904	126 50	108	135.000	6
1905	125 »	105	140.000	6
1906	122 »	99	154.000	6
1907	112 »	100	194.000	6

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles	774.947 83	Capital	1.500.000 »
Fonds de commerce	550.000 »	Compte obligations	1.980.495 »
Frais de premier établissement	mémoire	Coupon obligations et actions	23.370 25
Caisse Paris	5.812 15	Réserve légale	39.714 76
Caisse Bagnoles	1.050 60	Appert, Cautionnement	2.000 »
Crédit Lyonnais	403 35	Pharmacie parisienne	142 50
Agent de change	93.627 45	Profits et pertes	196.213 72
Mobilier et Matériel	290.752 34		
Travaux neufs et Réparations	654.973 76		
Loyer d'avance	2.500 »		
Prime de remboursement sur obligations	98.900 »		
Compte émission de 2.400 obligations de 500 francs	1.020.000 »		
Prime de souscription sur obligations 2e émission	60.000 »		
Marchandises en magasin	12.615 65		
Divers débiteurs	176.353 10		
	3.741.936 23		3.741.936 23

Société générale des Eaux de Barcelone

Société anonyme française constituée en 1882 au capital de 15 millions de francs.

Siège social : à Paris, 73, boulevard Haussmann.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en octobre 1896, de 6.250 obligations de 500 francs 4 %.

Intérêt annuel : 20 francs, payable par coupons semestriels, le 1er janvier et le 1er juillet.

Amortissement : au pair de 500 francs, au plus tard en 50 ans ; tirages annuels ayant lieu dans le semestre qui précède la date du remboursement des titres sortis, payables le 1er juillet de chaque année.

La Société s'est réservé de rembourser au pair par anticipation, à partir du 1er juillet 1906, tout ou partie des obligations restant en circulation.

Service des coupons : à Paris, au Crédit Lyonnais.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 octobre 1896.

1901	plus haut,	462	plus bas,	439
1902	—	465	—	440
1903	—	460	—	435
1904	—	446	—	425
1905	—	462	—	425
1906	—	465	—	441
1907		452	—	425

NOTA. — Cette Société ne publie pas ses bilans.

Compagnie des Eaux minérales de la Bourboule

Société anonyme française, constituée le 19 décembre 1875, modifiée par assemblées générales des 27 mai 1876 et 24 mai 1879.

Objet : l'exploitation des eaux minérales de la Bourboule (Puy-de-Dôme) ; la construction d'un établissement thermal ; toutes opérations pouvant développer la station balnéaire de la Bourboule.

Siège social : 4, boulevard des Italiens, à Paris.

Durée : jusqu'au 1er janvier 1936, date de l'expiration de la concession.

Capital social : à l'origine, 1.500.000 francs, porté par Assemblée générale du 24 mai 1879 à 1.800.000 francs divisé en 3.600 actions nominatives ou au porteur de 500 francs entièrement libérées.

Conseil d'administration : de cinq à neuf membres, propriétaires de 20 actions chacun.

Année sociale ; close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai, une voix par dix actions ; maximum : dix voix ; dépôt huit jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : attribution au fonds d'amortissement, pour amortir le capital social pendant la durée de la concession ; 5 % du montant libéré des actions ; sur le surplus 20 % à la réserve ; 70 % aux actions et 10 % au Conseil d'administration.

Service financier : Crédit Industriel et Commercial.

ADMINISTRATEURS

MM. Monestier, Artonne, Planchard, Rabaté, C. Voillaume, M. Evaux.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Par autorisation de l'Assemblée générale du 16 mai 1896, émission de 1.000 obligations 3 % de 500 fr., au prix de 445 francs, rapportant un intérêt de 15 fr. par an, payable au moyen de deux coupons de 7 fr. 50 l'un, aux échéances des 1er octobre et 1er avril.

Amortissement : au pair de 500 francs, dans un délai expirant au plus tard en 1931.

Service des coupons : à Paris, Crédit Industriel et Commercial.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 mai 1899, et les obligations depuis le 1er février 1897.

Années	ACTIONS Plus haut	ACTIONS Plus bas	OBLIGATIONS Plus haut	OBLIGATIONS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	340	255 »	435	340	»	8
1902	400	327 50	420	405	58.000	8
1903	385	340 »	425	385	65.000	8
1904	340	seul cours	450	350	75.000	8
1905	370	300 »	400	335	70.000	8
1906	330	250 »	350	305	71.000	8
1907	280	105 »	405	300	41.000	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Comptes de premier établissement	4.564.441 69	3.600 actions	1.800.000 »
Emission des obligations 5 0/0 et 3 0/0	19.356 69	6.573 obligations 5 0/0	3.032.150 58
Frais d'emprunt au Crédit Foncier	16.553 05	275 — 3 0/0	165.588 20
Rachat d'obligations 5 0/0	61.802 31	Emprunt hypothécaire Crédit Foncier	500.000 »
Marchandises en magasin	21.654 18	Atténuation du fonds social par l'amortissement	1.109.911 63
Comptes débiteurs	50.800 40	Ce qui réduit le passif du chef du fonds social à	4.387.827 15
Caisse, Banques et Portefeuille	117.926 22	Réserve statutaire	50.054 02
Avances diverses	1.008 61	Fonds d'amortissement	183.273 02
		Comptes créditeurs	191.304 58
		Bénéfices	41.084 38
	4.853.543 15		4.853.543 15

Société générale des Eaux de Calais

(Susini et Cie)

Société française en commandite par actions, définitivement constituée le 7 février 1855, modifiée par délibération de diverses Assemblées générales extraordinaires.

Objet : la jouissance et l'exploitation temporaire des eaux de Lawalle, sises à Lawalle, et du terrain sis au Pilotis, le tout commune de Guines, arrondissement de Boulogne (Pas-de-Calais), dans la propriété de M. de Guizelin ; les eaux devront servir à l'alimentation et aux services journaliers des habitants de la ville, port et dépendances de Calais et de Saint-Pierre-lès-Calais et lieux circonvoisins ; enfin, la distribution des eaux dans la ville, port et dépendances de Calais, Saint-Pierre-lès-Calais, Coulogne et Guines.

Siège social : à Calais ; bureau à Paris, boulevard Magenta, 113.

Durée : 99 ans, à partir du 7 février 1855.

Capital social : à l'origine, 1.750.000 francs, réduit le 4 octobre

1871 à 900.000 francs, divisé en 9.000 actions de 100 francs libérées et au porteur.

Conseil de surveillance : cinq membres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix pour dix actions, maximum, six voix ; dépôt trois jours à l'avance au bureau de Paris.

Répartition des bénéfices : 5 % d'intérêt aux actions non amorties ; l'annuité nécessaire pour le remboursement des actions au pair, dans une période finissant en 1933 ; le surplus appartient pour 10 % au gérant et pour 9 % aux actions non amorties et aux actions de jouissance.

Directeur-gérant : M. A. Susini.

Service financier : à Paris, au Comptoir d'Escompte ; à Calais, au siège social.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

MM. Thirion, Noizeux, Degoix, Poumailloux, Ch. Perrissin.

Les actions de capital de cette Société, sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

	COURS		ACTIONS DE JOUISSANCE			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	315	230 »	»	»	177.000	14
1902	300	325 »	»	»	184.000	14
1903	310	270 »	»	»	190.000	14
1904	310	273 50	»	»	210.000	14
1905	315	280 »	»	»	228.000	15
1906	330	306 »	»	»	»	15
1907	340	325 »	340	200	»	17

NOTA. — Cette Société nous a refusé communication de son dernier bilan.

Société des Eaux Minérales de Chatel-Guyon

Société anonyme française, définitivement constituée en février 1893.

Objet : L'exploitation des eaux minérales, thermales ou autres, à Châtel-Guyon et aux environs, l'acquisition de tous immeubles. La recherche et l'acquisition de toutes sources, la mise en valeur des établissements et terrains de la Société, la revente ou l'échange de terrains propres à bâtir ou autres, en outre et généralement, toutes les opérations se rattachant directement ou indirectement au but principal de la Société.

Siège social : 1, rue Rossini.

Durée : jusqu'au 9 septembre 1998.

Capital social : à l'origine, 850.000 francs divisé en 1.700 actions de 500 francs, ramené à 340.000 francs le 30 mars 1901, par réduction de la valeur nominale des actions de 500 à 200 francs, puis, porté par décision de l'Assemblée extraordinaire du 29 mai 1907 à 2.040.000 francs, par la création de 10.200 actions nouvelles de 200 francs. Sur ce nombre, 6.800, libérées de 25 francs seulement, ont été remises en échange des 1.700 actions anciennes entièrement libérées. Les 3.400 autres, libérées de 50 francs, furent émises avec une prime de 200 francs.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, nommés pour six ans et propriétaires chacun de 200 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai ; une voix par 20 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres dans le délai fixé par le Conseil.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Le solde aux actions.

Service financier : Banque Générale Française et Cie, 9, rue Pillet-Will.

ADMINISTRATEURS

MM. Angelby, Chasles, P. de Mondésir, Charpentier.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en vertu d'une décision de l'Assemblée générale du 22 mai 1897, de 4.132 obligations 500 francs 4 % destinés à rembourser ou à convertir les obligations 5 % alors en circulation.

Intérêt annuel : 20 francs payable par semestre, les 1er mai et 1er novembre de chaque année.

Amortissement : au pair, en 50 années, par tirages au sort annuels.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 juillet 1907 et les obligations, depuis le 2 janvier 1907.

Année	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS		Bénéfices nets	Dividende
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas		
1907	410	400	445	360	248.000	20

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisé	4.210.488 57	Capital	2.040.000 »
Réalisable	1.520.900 »	Réserves et amortissement	764.762 77
Disponible	725.277 68	A long terme	4.307.000 »
Portefeuille	80.501 »	A court terme	124.120 52
Débiteurs divers	222.183 09	Profits et Pertes	248.107 10
Soldes divers	20.215 54		
Comptes d'ordre	704.424 51		
	7.483.990 39		7.483.990 39

Société nouvelle des Eaux de Martigny-les-Bains (Vosges)

Société anonyme française, définitivement constituée le 17 juillet 1905.

Objet : l'exploitation des eaux minérales de Martigny-les-Bains (Vosges), de leurs établissements, hôtels et terrains, ainsi que toutes opérations mobilières et immobilières, commerciales et industrielles se rattachant, directement ou indirectement, à l'industrie hydrominérale.

Siège social : 31, rue Le Peletier.

Durée : 30 ans, du 17 juillet 1905.

Capital social : 1.250.000 francs, divisé en 12.500 actions de 100 francs, sur lesquelles 2.500 ont été remises entièrement libérées, en sus de 20.000 parts de fondateur, à M. Lobstein, en rémunération de ses apports. Par décision de l'Assemblée générale du 30 janvier 1907, le capital a été porté à 1.750.000 francs, par la création de 5.000 actions nouvelles de 100 francs, sur lesquelles 2.500 seulement ont été émises.

Le capital effectif est donc de 1.500.000 francs divisé en 15.000 actions de 100 francs.

Conseil d'administration : trois membres au moins et neuf au plus, propriétaires de 100 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 octobre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par 10 actions, maximum la cinquième partie du nombre total des actions ou les deux cinquièmes de celles prenant part au vote. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 15 % à la réserve extraordinaire, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration, 60 % aux actionnaires, 30 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Dedet, G. d'Escures, A. Lachave, P.-J. Lobstein, E. Niermans, Césari.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 21 juillet 1906.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1907	101	99

BILAN AU 31 OCTOBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actionnaires	201.530 10	Capital	1.500.000 »
Rente 3 °/₀	11.518 90	Créditeurs divers	161.119 37
Valeurs immobilisées	1.242.182 04		
Valeurs disponibles	42.771 78		
Débiteurs divers	32.470 35		
Profits et pertes :			
Exercice 1905-06	38.615 90		
— 1906-07	92.030 30		
	1.661.119 37		1.661.119 37

Compagnie des Eaux minérales de Pougues et autres

Société anonyme, constituée le 9 avril 1879, modifiée par Assemblées générales des 24 avril 1894, 11 mars 1897, 7 mai et 10 juillet 1900.

Objet : Exploitation de l'établissement thermal de Pougues ; exploitation de toutes eaux minérales, thermales ou autres, tant en France qu'à l'Etranger.

Durée : 99 ans, du 9 avril 1879.

Siège social : 15 et 17, rue Auber, Paris.

Capital social : à l'origine, 1.300.000 francs, divisé en 2.600 actions de 500 francs; ramené à 433.000 francs en 1894, puis reporté, la même année, à 600.000 francs, par l'émission de 334 actions nouvelles, porté à 1 million en 1897 ; enfin, fixé à 1.200.000 francs, son chiffre actuel, en 1900. Il est représenté par 2.400 actions de 500 francs.

Conseil d'administration : trois membres au moins et neuf au plus, propriétaires de 20 actions, et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : une voix par 5 actions, maximum 20 voix. Dépôt des titres, huit jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 90 % aux actionnaires et 10 % au Conseil d'administration.

Service financier : à Paris, au Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire.

ADMINISTRATEURS

MM. Jéramec, Em. Pereire, Cloquemin fils, M. Pereire, de Montmorency-Morès, Félix Jac.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu d'une délibération du Conseil d'administration en date du 12 février 1898, de 1.300 obligations de 500 fr. 4 %.

Intérêt annuel : 20 francs, payables par semestres les 1er mars et septembre.

Amortissement : en 50 ans, par tirages annuels en février, dont le premier s'est opéré le 1er février 1899, remboursement le 1er mars suivant.

La Société s'est réservé la faculté de rembourser ces obligations à toute époque, à partir de 1904.

Par la délibération précitée la Société s'est interdit de consentir hypothèque sur les immeubles sociaux avant que les obligations dont il s'agit ne soient totalement remboursées.

Les actions et les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 mars 1898.

	ACTIONS		OBLIGATIONS		Bénéfices	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	nets	Dividendes
1901	500	325	490	450	145.000	20
1902	458	435	458	437	177.000	20
1903	355	255	450	435	201.000	20
1904	446	200	450	430	200.000	20
1905	330	250	455	435	189.000	20
1906	350	280	450	435	214.000	20
1907	305	275	450	370	219.000	20

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles et Sources	1.932.759 04	Capital	1.200.000 »
Mobilier et Matériel	164.184 06	Obligations	998.500 »
Matières premières, Economat	111.240 05	Créditeurs divers	159.004 67
Caisses et Banquiers	254.437 42	Réserve	100.364 20
Effets à recevoir	76.462 65	Profits et Pertes	218.511 73
Débiteurs divers	57.417 38		
Prime de remboursement	79.880 »		
	2.676.380 60		2.676.380 60

Compagnie Générale
des Eaux Minérales de Royat

(Puy-de-Dôme)

Société anonyme française, définitivement constituée le 5 septembre 1876.

Objet : L'exploitation de l'Etablissement thermal de Royat, et nécessairement la réalisation préalable de la promesse de cession de bail apportée à la Société ; l'exploitation de toutes eaux minérales, thermales ou autres, dans la commune de Royat et les environs ; et généralement toutes les opérations se rattachant à l'objet principal de la Société, telles que : acquisitions d'immeubles, constructions, recherches et acquisitions de sources ; acquisition, location ou exploitation à un titre quelconque de tous établissements thermaux dans le centre de la France. La Société, accessoirement et pour faciliter les communications avec ces établissements, pourra créer et exploiter tous tramways et moyens de transports. La Société pourra fusionner avec d'autres Compagnies du même genre.

Siège social : à Royat (Puy-de-Dôme).

Durée : expirant le 31 décembre 1937.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 4.000 actions de 500 francs, sur lesquelles 400 entièrement libérées ont été remises en sus d'une somme espèces de 100.000 francs à M. Brocard, en rémunération de ses apports. Par décision d'Assemblée générale du 5 août 1907, le capital a été ramené à 500.000 francs par réduction de la valeur nominale des actions de 500 à 125 francs.

Conseil d'administration : de 3 à 5 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 20 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : à la date fixée par le Conseil, une voix par 10 actions ; dépôt huit jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration ; 90 % aux actions.

Service financier : Banque Chalus frères, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).

ADMINISTRATEURS

MM. Daniac, Brissot, Le Lédier.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission en 1877 et 1889 de deux séries d'obligations 500 francs 5 %.

Intérêt annuel : 25 francs, payables par coupon semestriel les 1er mai et 1er novembre de chaque année.

Amortissement : au pair, par tirage au sort annuel, en 50 ans pour les obligations 1877 et 40 ans pour les obligations 1889.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 janvier 1907.

Année	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1907	350	200

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Valeurs immobilières, Apports. Frais de constitution	158.520 74	1° Compte du capital :	
Immeubles de la Compagnie et Concession communale, Matériel d'exploitation, Mobiliers et Divers	2.163.862 69	Capital	500.000 »
		Réserve légale	52.652 »
		Fonds d'amortissement	312.877 40
		Réserve spéciale	196.479 41
		Obligations en circulation . .	1.284.000 »
Valeurs disponibles, Caisses et Banquiers, Marchandises en magasin	31.830 69	Comptes des tiers créditeurs .	193.166 18
Comptes des tiers-débiteurs . .	32.059 01		
Prime de remboursement . . .	93.188 88		
Comptes de résultat, Profits et Pertes	59.712 98		
	2.539.174 99		2.539.174 99

Société des Eaux Minérales de Thonon-les-Bains

Société anonyme française, définitivement constituée le 26 décembre 1905.

Objet : L'exploitation et le commerce des eaux de Thonon-les-Bains ; la création, l'acquisition, la prise à bail, l'exploitation la location de tous hôtels, cafés, restaurants, casinos et en général de tous établissements commerciaux et industriels intéressant l'objet social ; l'exploitation de toutes concessions ; la prise de participations ou d'intérêts dans toutes sociétés ou entreprises de même nature que celles de la présente Société, ou pouvant s'y rattacher, par voie de fusion, apport, souscription, achat de titres ou droits sociaux ou de toute autre manière. Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés.

Siège social : 281, rue Saint-Honoré, Paris.

Durée : 75 ans à dater du 26 décembre 1905.

Capital social : 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de **100 francs** chacune, dont 10.000 actions ordinaires, entièrement libérées, attribuées à la Société des Eaux Minérales de Thonon-les-Bains, en liquidation, et 15.000 actions de priorité, souscrites en espèces.

Conseil d'administration : six membres au moins et douze au plus, nommés pour 6 ans, propriétaires de 100 actions ordinaires ou de priorité.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, composée de tous les actionnaires possédant depuis trois mois au moins soit 10 actions de priorité, soit 20 actions ordinaires déposées 5 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions de priorité, 5 % du montant libéré des actions ordinaires, 10 % de l'excédent au Conseil d'administration.

Le surplus, après prélèvement de la portion des bénéfices que l'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'administration jugera utile d'affecter à des amortissements, soit par voie de rachats d'actions, soit autrement, ou à des réserves supplémentaires, sera réparti indistinctement entre toutes les actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Cornélis de Witt, Brunel, P. de Navacelle, Dior, A. Hache, Monneron, G. Noblemaire, Sabatier, A. Girodon, Gilbert-Boucher.

Les actions de priorité de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 mai 1906.

1906	plus haut	118	plus bas	115
1907	—	95	—	40

NOTA. — Cette Société nous a refusé communication de son dernier bilan.

Société Générale de Forces Motrices et d'Éclairage de la Ville de Grenoble

(ANCIENNE SOCIÉTÉ ÉLECTRO-CHIMIQUE DE LA ROMANCHE)

Société anonyme française définitivement constituée sous le nom de *Société Electro-Chimique de la Romanche*, le 19 juin 1899 et modifiée les 23 juin, 11 septembre 1905, 30 avril 1906, 4 janvier et 1er mai 1907.

Objet : la création d'un canal industriel dérivé de la Romanche entre le pont de l'Aveynat et le pont neuf de Livet ; l'exploitation industrielle et commerciale de tous procédés chimiques et électrochimiques, la fabrication de tous produits ou appareils, la création de toutes usines et installations, leur vente ou location, etc., etc.

NOTA. — Les Assemblées extraordinaires du 4 janvier et 1er mai 1907 ont autorisé la vente de l'usine de Livet moyennant 2.500.000 fr. et le changement de dénomination sociale.

Siège social : 34 *bis*, boulevard Gambetta, Grenoble.

Durée : 60 ans, du 19 juin 1899.

Capital social : à l'origine 2.750.000 francs, divisé en 5.500 actions de 500 francs chacune ; ramené par décisions d'Assemblées générales des 23 juin et 11 septembre 1905 à 1.375.000 francs, par l'échange de deux actions anciennes contre une nouvelle, puis porté à 3.475.000 fr., son chiffre actuel, par la création de 4.200 actions de priorité. Il est donc actuellement représenté par 2.750 actions ordinaires et 4.200 actions de priorité, toutes de 500 francs.

Conseil d'administration : cinq à sept membres nommés pour six ans, propriétaires de 25 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril ; une voix par 10 actions, maximum cinquante voix. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 6 % du montant libéré des actions de priorité, 5 % du montant libéré des actions ordinaires. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires qui pourort être affectés en tout ou partie, selon décision de l'Assemblée générale, à un fonds de réserve de prévoyance.

Service financier : à Lyon, à la Banque Privée, chez MM. Jacquier, Falcouz et Cie, et chez MM. Cottet et Cie.

ADMINISTRATEURS

MM. Aug. Robin, L. Pradel, F. Jacquier, A. Bouchayer, L. Finaz, A. Giros, Ch. Lépine, L. Loucheur, P. Simon, F. Vial.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 octobre 1899.

Années	COURS		Bénéfices nets.	DIVIDENDES	
	Plus haut	Plus bas		Actions de priorité.	Actions ordinaires.
1901	300	155	»	»	»
1902	310	180	»	»	»
1903	370	275	»	»	»
1904	339	273	»	»	»
1905	279	112 50	36.000	6 %	»
1906	139	121 50	112.000	6 %	»
1907	pas de cours		138.000	6 %	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Entreprise d'éclairage de la ville de Grenoble	696.421 19	Capital :	
Caisse, Banque	116.417 87	Actions de priorité	2 100.000 »
Ville de Grenoble	2.227.382 22	Actions ordinaires	1.375.000 »
Chute de la Roizonne	251.294 »	Obligations	3.162.000 »
Mobilier, petit matériel, outillage	2.418 99	Créanciers divers	229.881 18
Travaux neufs	2.241.535 29	Obligations à rembourser	35.000 »
Abonnés	137.259 35	Coupons à payer	78.576 80
Frais de transformation et de premier établissement	1.347.555 89	Provision	43.346 92
Primes de remboursement des obligations	158.100 »	Réserve pour amortissement du matériel	10.608 »
Impôts sur Actions	6.396 58	Réserve légale	7.072.05
		Profits et Pertes	169.592 43
	7.211.077 38		7.211.077 38

Société des Forces Motrices de la Haute-Durance

Société anonyme française, définitivement constituée le 19 février 1907.

Objet : L'établissement et l'aménagement d'une chute d'eau, au moyen de la dérivation des eaux de la Durance, sur les territoires des communes de la Saulce, Lardier, Vitrolles, Monétier et Ventavon, arrondissement de Gap (Hautes-Alpes) ; la construction, l'installation et l'exploitation d'une usine destinée à utiliser la force motrice produite par la chute d'eau, ainsi créée ; la location, la vente et la distribution à distance de cette force motrice ; toutes opérations se rattachant aux industries hydrauliques et électriques.

Et, généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières et immobilères, pouvant être nécessaires ou utiles à la réalisation des affaires de la Société.

Siège social : à Paris, 8, rue Pillet-Will.

Durée : 60 ans, du 19 février 1906.

Capital social : 5.500.000 francs divisé en 22.000 actions de 250 fr. chacune, sur lesquelles 4.000 furent attribuées aux apporteurs.

Il a été créé, en outre, 4.500 parts de fondateur, dont 1.750 ont été attribuées aux fondateurs et les 2.750 autres réparties entre l'attributaire et les souscripteurs des 22.000 actions du capital social.

Conseil d'administration : 6 à 15 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, 1 voix par 10 actions. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % aux actions de leur montant libéré ; 10 % du surplus au Conseil. Sur l'excédent, 75 % aux actions et 25 % aux parts. Sur les 75 % affé-

rents aux actions il pourra être prélevé telles sommes à déterminer pour réserves extraordinaires ou spéciales.

ADMINISTRATEURS

MM. Ed. Jéramec, Cl. Aubert, M. Bouilloux-Lafont, Certonciny, Fisch, De Loménie, Loucheur, Molfard, Palaz, Pavie, Pellevoizin, Tissot.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt de 6.000.000 de francs représenté par 12.000 obligations 5 %, de 500 francs chacune, créées par décision du Conseil d'administration de la Société, en date du 15 juin 1907, émises à 490 fr., et faisant partie des 24.000 obligations dont l'émission a été autorisée par l'Assemblée générale extraordinaire du 15 juin 1907.

Intérêt annuel : 25 francs payable, sous déduction des impôts, par coupons semestriels de 12 fr. 50 les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Remboursement : Au pair, dans un délai maximum de 50 années, à compter du 1er janvier 1914, par tirages au sort annuels en décembre. Les remboursements s'effectuent le 1er janvier suivant ; le premier tirage doit avoir lieu en décembre 1913.

La Société ne pourra, jusqu'au 1er janvier 1915, opérer ni la conversion ni le remboursement anticipé des obligations non amorties, mais à partir de cette date, elle se réserve le droit de rembourser par anticipation les obligations, soit par voie de tirage au sort, au pair, soit par rachat en bourse.

Service financier : Paris : Banque Privée Lyon-Marseille ; Banque Suisse et Française ; Banque Transatlantique ; Société Marseilaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts ; à Gap, à la Banque Goudet et Chabrand.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 janvier 1908.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actionnaires	100.000 »	Capital	5.500.000 »
Apports.	1.000.000 »	Obligations 5 %	1.946.000 »
Terrains et Immeubles	1.115.550 45	Créditeurs divers	2.182.962 70
Dépenses de 1er établissement	403.893 01		
Etudes et projets divers. . . .	48.444 67		
Paiements sur travaux en cours	3.205.161 02		
Portefeuille.	2.531.250 »		
Mobilier, Agencement et Outillage	45.213 05		
Espèces en caisse ou en banques	227.919 25		
Débiteurs divers	767.955 07		
Impôt sur le revenu.	3.361 63		
Frais de constitution	32.264 55		
Frais d'émission et prime de remboursement d'obligations	147.950 »		
	9.628.962 70		9.628.962 70

La Française Électrique

COMPAGNIE DE CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE ET DE TRACTION

Société anonyme française, définitivement constituée le 7 janvier 1901.

Objet : Tout ce qui concerne la construction, l'achat, la vente et l'utilisation d'appareils électriques.

Siège social : 99, rue de Crimée, à Paris.

Durée : 51 ans, du 7 janvier 1901.

Capital social : à l'origine, 2.500.000 francs en 5.000 actions de 500 francs, toutes émises contre espèces. Le capital a été réduit à 1 million de francs, par la fixation à 200 francs du montant nominal des actions de 500 fr. Il a été ensuite augmenté de 400.000 francs par l'émission de 2.000 actions privilégiées 5 1/2 % de 500 francs. Il est donc actuellement de 1.400.000 francs, en 5.000 actions ordinaires de 200 francs et 1.000 actions privilégiées de 200 francs.

ADMINISTRATEURS

MM. S. Raworth ; D. Dewarin ; E. Pulsford ; G. Steverlinck L. Woussen ; G. Martine ; Benjamin Delgutte.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création en vertu de délibérations d'assemblées générales des 29 juin et 11 juillet 1903, de 2.400 obligations de 500 francs 5 %.

Intérêt annuel : 25 francs par an, payable par semestre les 1er février et 1er août.

Amortissement : en 35 années, par tirages au sort, droit d'anticipation réservé à la Société après avis donné trois mois à l'avance.

Aucun emprunt nouveau ne peut être contracté sans l'assentiment des administrateurs de la Société civile constituée le 16 juillet 1903 entre les porteurs d'obligations.

Service des titres et coupons : à la Banque Générale Française, 9, rue Pillet-Will.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 août 1903.

1903	plus haut,	492	plus bas,	485
1904	—	495	—	100
1905	—	463	—	416
1906	—	470	—	441
1907	—	468	—	390

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations	1.623.726	81	Capital	1.400.000	»
Disponibilités	69.208	91	Dettes :		
Valeurs à réaliser	636 216	65	Obligations en circulation	1.143.500	»
Créances	210.541	21	Créditeurs divers	235.007	67
Débiteurs litigieux	34.007	30	Clients créditeurs (acomptes reçus)	13.505	45
Pertes de l'exercice 1904	185 331	84	Pour ordre :		
Pertes de l'exercice 1905	149.936	86	Provisions créances douteuses	30.000	»
			Bénéfices de l'exercice 1906	67.999	50
			— — 1907	18.956	96
	2.908.969	58		2.908.969	58

Société Anonyme Ottomane du Gaz de Beyrouth

Société anonyme ottomane enregistrée le 20 avril 1887.

Objet : La construction, l'administration et l'exploitation de l'Usine à Gaz de Beyrouth, en vertu d'une concession accordée par le Sultan, en date du 29 décembre 1885.

Siège social : à Beyrouth (Syrie). Bureau, à Paris, 5, avenue de l'Opéra.

Durée : expirant en 2007.

Capital social : à l'origine, 800.000 francs ; porté, le 15 février 1907, à 1.200.000 francs divisé en 2.400 actions de 500 francs, et le 6 mai 1908, à 2.200.000 francs, divisé en 4.400 actions de 500 francs.

Conseil d'administration : 7 membres, nommés pour trois ans et propriétaires de 25 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 20 actions. Dépôt dix jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, somme nécessaire pour amortir le capital dans les délais de la concession. Sur le surplus : 6 % au Conseil d'administration, 94 % aux actionnaires.

Service financier : Crédit Lyonnais, Banque Ottomane, Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Loir, E. Sabbag, N. Misk, G. Sursock, L. Ritter, I. Sabbag, A. Achou.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission d'un emprunt de 2.750.000 francs en obligations 500 francs 5 %.

Intérêt annuel : 25 francs, payables par coupons semestriels les 1er janvier et juillet de chaque année.

Amortissement : au pair, de 1905 à 1954 par tirage au sort annuel ayant lieu le 15 mai de chaque année.

Les actions et les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 juillet 1907.

Années	ACTIONS		OBLIGATIONS	
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1907	567	544	499	482

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Premier établissement :		Capital-actions.	1.200.000 »
Concession et Usine.	3.373.386 53	Obligations 5 0/0.	2.709.500 »
Canalisations et Branchements	668.012 06	Amortissements et Réserve spéciale.	23.000 »
Matériel et outillage industriel	38.599 68	Comptes divers Créditeurs. . .	864.337 38
Magasins et Stocks.	273.313 56	Coupon du 2e semestre. . . .	67.737 50
Installations en location et en dépôt.	24.962 55	Profits et pertes solde Créditeur	107.527 34
Comptes divers débiteurs. . .	230.774 96		
Caisses et Banques.	363.052 88		
	4.972.102 22		4.972.102 22

Gaz Franco-Belge, R. Lesage et Cie

Société belge en commandite par actions, constituée le 28 juin 1880.

Objet : L'exploitation de l'éclairage par le gaz des villes suivantes :

En Belgique : Nivelles, Montigny-sur-Sambre, Luttre-Pont-à-Celles, Spa.

En France : Dinan (Côtes-du-Nord), Laigle (Orne), Le Vésinet (Seine-et-Oise), Joinville (Haute-Marne), Saint-Mihiel (Meuse), Pougues-les-Eaux (Nièvre), Marmande (Lot-et-Garonne), Casteljaloux (Lot-et-Garonne), Isles-sur-Sorgues (Vaucluse), Cavaillon (Vaucluse), Montdidier (Somme), Etretat (Seine-Inférieure), Harfleur (Seine-Inférieure), Montivilliers (Seine-Inférieure), Lillebonne (Seine-Inférieure), Caudebec (Seine-Inférieure), Juvisy-sur-Orge (Seine-et-Oise), Arles (Bouches-du-Rhône), Douarnenez (Finistère), Chevreuse (Seine-et-Oise).

En Espagne : Sanlucar de Barrameda.

Et toutes exploitations de concessions d'éclairage à obtenir.

Siège social : à Nivelles (Belgique). Direction générale, 113, avenue de Villiers, Paris.

Durée : expirant le 1er septembre 1956.

Capital social : à l'origine, 2.100.000 francs, porté à 2.400.000 fr. par Assemblée du 31 mai 1897, à 2.650.000 en 1898, à 3.050.000 en 1901, à 3.225.000 francs en 1902, à 3.325.000 francs en 1904 et enfin à 3.500.000 francs le 31 mai 1908 : il est représenté par 7.000 actions de 500 francs.

Conseil de surveillance : trois membres au moins et cinq au plus, nommés pour six ans.

Gérance : M. Robert Lesage a été nommé gérant pour toute la durée de la Société.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : le 31 mai, une voix par 10 actions, maximum 15 voix. Dépôt des titres dans la quinzaine précédant la réunion.

Répartition des bénéfices : 1° 5 % au fonds de réserve ; 2° la somme nécessaire à répartir un intérêt de 3 % aux actions ; 3° 11 fr. 25 % à la gérance ; 4° 3 fr. 75 % au Conseil de surveillance. Le surplus aux actions.

CONSEIL DE SURVEILLANCE

MM. G. Du Rastel, J. Sérulier, L. Raynaud.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en 1897 et 1898, de 4.000 obligations de 500 fr. 5 %. Depuis 1901, les émissions successives d'obligations du même type, auxquelles il a été procédé, en ont porté le nombre total à 8.400.

Intérêt annuel : 25 fr. payable au moyen de coupons de 12 fr. 50 l'un, net d'impôt, échéant les 1er juin et 1er décembre.

Amortissement : au pair en 34 ans au moyen de tirages au sort annuels le 31 mai de chaque année, pour remboursement le 1er décembre suivant.

Service financier : 113, avenue de Villiers, à Paris ; coupons payés nets de tout impôt.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 novembre 1891, et les obligations depuis le 11 février 1897.

	ACTIONS		OBLIGATIONS			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	410	375	513	492	149.000	25
1902	464	397	515	473	193.000	25
1903	440	495	518	490	225.000	25
1904	462	400	517	500	207.000	25
1905	510	425	520	438	246.000	25
1906	490	450	517	500	251.000	25
1907	472	440	517	503.50	232.000	25

BILAN AU 31 MARS 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations	7.210.328	90	Capital	3.325.000	»
Titres en portefeuille	345.000	»	Obligations	4.191.500	»
Espèces en caisse et en banque	184.390	43	Obligations amorties	408.500	»
Titres et espèces en dépôt pour cautionnements, fermages	79.517	15	Réserve statutaire,	163.128	20
Approvisionnements	355.296	61	Réserve, pour amortissement et change	100.000	»
Mobilier et Outillage	113.406	31	Cautionnements et garantie des abonnés	157.994	74
Abonnés	110.451	64	Créditeurs divers	118.872	34
Villes et établissements municipaux	128.146	81	Profits et Pertes	232.003	99
Débiteurs divers	120.676	42			
Dividende : Acompte payé en décembre	49.875	»			
	8.697.089	27		8.697.089	27

Compagnies réunies Gaz et Electricité

(Gaz de Lisbonne)

Société anonyme portugaise constituée le 12 juin 1891.

Objet : L'éclairage public de la ville de Lisbonne.

Siège social : à Lisbonne, 17, rua da Boa-Vista.

Capital social : 32 millions de francs représenté par 124.000 actions de 45.000 reis ou 250 fr. (au pair).

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, le 15 juillet 1896, de 24.000 obligations et le 9 décembre 1896 de 16.000 obligations, ensemble 40.000 obligations de 500 fr. 4 %.

Intérêt annuel : 20 francs payables par semestre, en mai et novembre, nets d'impôts, à raison de 10 francs l'un.

Amortissement : en 85 ans à partir du 1er mai 1897 par tirages annuels en mars pour remboursement le 1er mai suivant.

Service financier : à la Banque de Paris et des Pays-Bas et chez M. S. Propper, 5, rue Saint-Georges.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 août 1896.

1901	plus haut,	420	plus bas,	385
1902	—	440	—	398
1903	—	450	—	420
1904	—	475	—	426
1905	—	495	—	440
1906	—	493	—	460
1907	—	484 50	—	335

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	reis	PASSIF	reis
Comptes de premier établissement.	3.450:000,000	Capital actions	5.580.000,000
Terrains et installations . . .	1.419.833,616	Capital obligations.	3.532.500,000
Approvisionnements et magas.	224.164,848	Réserve pour amortissements d'obligations	67.410,000
Valeurs appartenant à la Société	1.136.735,000	Effets à payer et ordres de paiement.	43.654,005
Caisse et banques.	163.154,806	Coupons et obligations à payer.	23.548,704
Effets à recevoir	556.287,096	Dividendes à payer.	11.828,225
Valeurs en dépôts	302.634,500	Transactions à liquider. . . .	872.362,383
Municipalités et leurs établissements.	1.249.836,504	Cautionnements et dépôts. . .	14.822,126
Consommateurs de gaz	120.072,760	Déposants de valeurs.	302.634 500
Consommateurs d'électricité. .	28.092,010	Créditeurs divers.	849.154,119
Débiteurs divers	246.156,318	Réserves diverses.	157.199,472
Actions amorties par rachat .	48.150,000	Actions amorties	48.150,000
		Profits et Pertes.	436.463,924
	11.945.117,458		11.945.117,458

Société du Gaz de Maubeuge et extensions

Société anonyme, constituée le 8 avril 1878, modifiée par délibération d'Assemblée générale du 28 janvier 1895.

Objet : l'éclairage et le chauffage par le gaz, de : Maubeuge, Dreux, Longpré, Coutances, Caillon, Brionne, La Flèche, Barentin; la vente des appareils, la vente des résidus.

Siège social : 62, rue Saint-Lazare, Paris.

Durée : égale à celle de la concession la plus longue que la Société pourra obtenir dans les villes ou communes qu'elle pourra être appelée à éclairer.

Capital social : 1.350.000 francs, divisé en 2.700 actions de 500 fr. libérées, sur lesquelles 2.640 furent remises en rémunération des apports. Par suite du concordat intervenu en juillet 1894, la valeur de chaque action a été réduite à 100 francs, le capital actuel n'est donc plus que de 270.000 francs, suivant décision de l'Assemblée extraordinaire du 22 décembre 1898.

Conseil d'administration : quatre membres au moins et sept au plus, nommé pour six ans.

Année sociale : close le 31 mai.

Assemblée générale : en décembre au plus tard, une voix par cinq actions, maximum : cent voix. Dépôt des titres, trois jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 90 % aux actionnaires, 10 % au Conseil d'administration ; avant cette répartition, 1 % du capital sera prélevé pour l'amortissement des actions par voie de tirages au sort. Les actions amorties seront remplacées par des actions de jouissance.

ADMINISTRATEURS

MM. Gaulet, Paul Dubois, Cédié.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	COURS DES ACTIONS		Bénéfices d'exploitation	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1901	70	40	201.000	»
1902	80	45	246.000	2 »
1903	80	60	248.000	2 12
1904	92	58	293.000	2 50
1905	126	85	303.000	3 »
1906	160	115	382.000	3 50
1907	207	130	?	3 50

NOTA : Cette Société s'est énergiquement refusé à nous donner communication du montant de ses bénéfices d'exploitation pour l'exercice 1906-1907.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Par concordat après mise en liquidation judiciaire, homologué par jugement du Tribunal de commerce de la Seine du 24 juillet 1894, les anciennes obligations de la Compagnie et ses créances chirographaires ont été remplacées par 7.358 obligations nouvelles remboursables en 30 années, à 300 francs l'une.

Intérêt annuel : 15 francs, payable au moyen de coupons semestriels aux échéances des 1er mars et 1er septembre.

En outre, à concurrence d'un encaissement total de 190 francs par obligation, les obligations ont droit à la répartition de moitié des bénéfices annuels, après tous frais et charges déduits.

Service des coupons : à Paris, à la Société Générale, 54, rue de Provence.

Les obligations de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	COURS DES OBLIGATIONS		Répartitions supplémentaires aux obligations
	Plus haut	Plus bas	
1901	340	270	»
1902	315	285	0 90
1903	330	305	1 »
1904	328	308	1 45
1905	331	317	2 15
1906	348	320	3 »
1907	350	315	»

BILAN AU 31 MAI 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations	4.034.618 89	Actions.	270.000 »
Espèces en caisse et en banque	203.718 14	Obligations et bons.	3.144.312 61
Valeurs diverses en portefeuille	18.532 75	Obligations sorties à rembourser.	17.700 »
Débiteurs divers	93.611 66	Créditeurs divers	96.901 46
Cautionnements	1.670 »	Cautionnements créditeurs . .	25.139 19
Titres en dépôts	25.139 19	Intérêts dûs au 31 mai sur obligations et remboursements sur parts bénéficiaires	63.118 43
Outillage et mobilier des usines	13.486 84	Dividendes	2.379 61
Approvisionnements.	97.715 39	Réserve légale	9.547 54
Avance au Trésor (impôts) . .	650 22	Solde revenant aux parts bénéficiaires	54 48
		Réserve pour primes	6.889 79
		Montant des amortissements (dette hypothécaire et obligations remboursées). . . .	704.613 12
		Fonds de roulement	100.000 »
		Bénéfice de l'exercice.	48.486 85
	4.489.143 08		4.489.143 08

Compagnie hellénique d'électricité, système Thomson-Houston

Société anonyme grecque, constituée le 5 septembre 1899.

Objet: Exploiter tous appareils et machines du système Thomson-Houston et tous autres appareils et machines employés dans la production et l'utilisation de force électrique sous toutes ses formes; notamment pour la traction, l'éclairage, la transmission de force, etc..., exploiter toutes entreprises de transmission de force et d'éclairage, par l'électricité ou autrement ; acquérir des concessions de tramways, chemins de fer, etc... ainsi que les exploiter. Les opérations directes de la Société, en ce qui concerne spécialement la fabrication et la vente des appareils du système Thomson-Houston, devront être limitées absolument à la Grèce.

Siège social : à Athènes. Bureau à Paris, 10, rue de Londres.

Durée : 65 années, du 5 septembre 1899.

Capital social : 10.000.000 de drachmes, divisé en 100.000 actions de 100 drachmes chacune. 5.000 de ces actions, entièrement libérées, ont été remises à la Compagnie d'électricité Thomson-Houston de la Méditerranée et à M. Nicolaïdès, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : de sept à douze membres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; une voix par cinquante actions, sans limite maximum. Dépôt des titres cinq jours à l'avance.
Les titres au porteur existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale; 5 % aux actions; somme nécessaire pour indemnité aux commissaires. Sur le surplus, 15 % au Conseil, et 85 % à la disposition de l'Assemblée générale, qui statuera sur la répartition qui pourra en être proposée par le Conseil.

Service financier : Crédit Mobilier Français, Paris.

Coupures : unités et coupures de 5.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Streit, Ch. Burrell, Ch. Burton, C. Londo, V. Fris, R. Lagout, Z. Matsas, C.-D. Nicolaïdi, A. Simopoulo, E. Thurnauer, Th. Vlangalis.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 18/31 décembre 1904, de 12.000 obligations de 500 francs or, 4 %.

Intérêt annuel : 20 francs, nets de tous impôts, payables à raison de 10 francs par semestre, les 15 janvier et 15 juillet de chaque année.

Amortissement : au pair, en cinquante ans, à partir de 1905.
Les tirages ont lieu annuellement le 15 décembre.
La Compagnie s'est réservé le droit de rembourser par anticipation après six mois de préavis.

Service financier : au bureau de Paris.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 novembre 1904 et à terme depuis le 8 mai 1905, et les obligations depuis le 27 février 1905.

	ACTIONS		OBLIGATIONS			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	»	»	Dr. 289.000	Dr. »
1902	»	»	»	»	250.000	4
1903	»	»	»	»	284.000	4
1904	105 50	93 50	»	»	397.000	5 50
1905	115 »	84 »	466 50	430	715.000	5 50
1906	92 »	76 50	442 »	380	676.000	5 50
1907	92 »	76 »	463 »	360	722.000	5 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	Dr.	PASSIF	Dr.
Stations et Installations. . . .	18.299.064 74	Capital.	10.000.000 »
Réseau électrique.	1.100.000 »	Réserve statutaire	114.856 20
Entreprise des Tramways d'Athènes.	mémoire	Réserve de prévoyance	1.113 060 33
Portefeuille.	1.105.000 »	Réserve par amortissement d'obligations.	118.030 32
Magasins	1.247.838 70	Obligations en circulation . .	9.818.000 »
Débiteurs divers	513.571 34	Crédits remboursables par annuités à long terme. . . .	613.705 27
Cautionnements.	50.000 »	Créanciers	1 871.924 08
Installations amortissables . .	16.063 89	Comptes provisoires	14.821 12
Meubles et outils	70.000 »	Fournisseurs	216 968 53
Frais d'émission d'actions. . .	mémoire	Caisse de secours des ouvriers.	1.179 74
Frais d'émission d'obligations.	mémoire	Coupons échus sur actions . .	7.313 91
Prime de remboursement des obligations.	2.165.990 82	Coupons à payer et provision pour obligations à amortir.	309.868 »
Caisse	50.765 27	Profits et pertes	721.568 13
Banques	363.331 16		
	25.341.626 13		25.341 626 13

Hudson River Electric Power Company

Société anonyme créée suivant les lois de l'Etat de New-York et incorporée en décembre 1903.

Objet : La fabrication, la distribution et la vente de l'énergie électrique pour les besoins du commerce et de l'industrie, soit : l'éclairage, le chauffage et la force motrice dans l'Etat de New-York et les Etats adjacents, ainsi que l'achat et la vente de tous biens meubles et immeubles, droits, franchises, brevets et toutes opérations relatives à la fabrication et la distribution de l'énergie électrique. La construction et l'entretien, pour la production de l'énergie électrique, des digues à travers le fleuve de l'Hudson et autres cours d'eau dans l'Etat de New-York.

Siège social : à Albany, dans l'Etat de New-York (Etats-Unis).

Durée : 50 ans, à dater de décembre 1903.

Capital social : à l'origine, 1 million de dollars ; l'assemblée du 15 avril 1905, a autorisé le Conseil d'administration à le porter à $ 10.000.000 en 100.000 actions de 100 dollars chacune.

Assemblée générale : le premier mardi de février de chaque année, au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. E.-H. Gay, J.-S. Scully, C.-E. Smith, E.-L. Ashley, E.-J. West, C.-E. Parsons, Lindsay Hooper.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, par décision du Conseil d'administration en date du 8 janvier 1904, d'un emprunt obligataire de 5 millions de dollars.

Une décision du Conseil datée du 19 août 1907 a autorisé la vente en France et sur le continent européen de 2.500.000 dollars d'obligations, en 25.000 coupures de 100 dollars chacune.

Intérêt : 5 % or payable par coupons semestriels les 1er février et 1er août de chaque année.

Remboursement : les obligations sont remboursables au pair le 2 janvier 1944.

Garanties : ces titres sont garantis par une première hypothèque sur tous les biens de la Société, avec, en qualité de trustee (fidéicommis) la *New England Trust Company*. Le paiement du capital et des intérêts est garanti, en outre, par la *Hudson River Water Power Company*.

Service financier : Banque Franco-Américaine, 22, place Vendôme, et MM. Pichon, Durand et Cie, 19, rue Bergère.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 mars 1908.

BILAN AU 31 MAI 1907

ACTIF	dollars	PASSIF	dollars
Coût de la propriété	16.701.806 75	Capital-actions (stock)	6.010.000 »
Constructions et améliorations	413.284 82	Obligations	10.839.500 »
En caisse	411.247 50	Etats de paye (traitement, appointements, salaires) non payés	15.721 27
Soldes dûs par les consommateurs de lumière et de force	347.846 35	Paye non réclamée	913 26
Effets à recevoir	80.126 72	Effets à payer	659 983 38
Avance de prime d'assurance	2.468 81	Obligations collatérales Knickerbocker	175 000 »
Stock (titres) d'autres Compagnies	13.600 »	Intérêts des coupons acquis (réalisés)	109.749 71
Autres soldes	69.298 17	Impôts acquis réalisés (non échus)	3.159 43
Matériel en mains	199.246 51	Compte spécial E.-H. Gay e. Cie	125.000 »
Prêt Knickerbocker	175.000 »	Hypothèques à payer	153.365 »
		Comptes personnels	13 231 21
		Profits et pertes	169.706 17
	18.275.329 53		18.275.329 53

Compagnie Electrique

du Secteur de la Rive Gauche de Paris

Société anonyme française, définitivement constituée le 16 mai 1893, modifiée les 27 avril et 30 novembre 1896, 23 décembre 1897, 18 octobre 1898, 3 mai et 27 juillet 1899.

Objet : L'exploitation à Paris et dans sa banlieue de toutes les applications de l'électricité, principalement celles comprenant l'éclairage public et privé du Secteur de la Rive gauche de la Seine, dont la concession lui a été accordée pour une durée prenant fin le 11 décembre 1908.

Siège social : 124, boulevard Saint-Germain.

Durée : 50 ans, du 16 mai 1893.

Capital social : à l'origine, 3.000.000 de francs divisé en 6.000 actions de 500 francs, porté à 4.000.000 en 1896, 5.000.000 en 1897, 6.000.000 en 1898 et 9.000.000, chiffre actuel, en 1899. Il est représenté par 18.000 actions de 500 francs.

Il a été créé, en outre, 12.000 parts bénéficiaires qui furent attribuées à raison de 6.000 à M. Naze, en rémunération de ses apports, et 6.000 aux souscripteurs du capital primitif.

Conseil d'administration : de 7 à 11 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; une voix par 10 actions, maximum 20 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Bénéfices nets : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions, 20 % à l'amortissement des actions. Sur le surplus : 5 % au Conseil d'administration. Sur l'excédent : 50 % aux actions, 50 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Dujardin-Beaumetz, A. Bergaud, Piala, Brunet, de Carrère, E. Jéramec, J. de Lapisse, Sébert.

Les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 février 1907.

Année	Plus haut	Plus bas
—	—	—
1907	8	45

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr.
Actif disponible :		Passif exigible à court terme :	
Caisse	4.954 17	Coupons d'obligations restant à payer	17.165 08
Banquiers	3.160.865 23	Obligations restant à rembourser	11.495 20
Abonnés	945.184 37	Effets à payer	1.358 89
Actif réalisable :		Comité de l'Union des Secteurs	72.346 42
Portefeuille titres	5.000 »	Créanciers et fournisseurs divers	452.647 23
Compagnie parisienne de distribution d'électricité (canalisation)	92.610 89	Passif exigible à long terme :	
Comité de l'Union des secteurs (solde de l'indemnité de réduction)	202.030 »	Abonnés : avances sur consommation	547.360 20
Compagnie de l'Ouest Parisien (cession du réseau de banlieue)	70 019 65	Passif de la Société envers les tiers :	
Débiteurs divers	79.723 41	Obligations	8.936.500 »
Actif réalisable à long terme :		Passif de la Société envers elle :	
Cautionnements à la Ville	304.612 65	Actions	9.000.000 »
Actif en magasin :		Compte de réserve :	
Approvisionnements	436.718 15	Réserve légale	32.631 74
Actif immobilisé restant la propriété de la Compagnie :		Bénéfices réservés suivant la décision de l'assemblée générale :	
Mobilier des bureaux	46.357 95	Bénéfice au 31 décembre 1902	116.700 87
Terrains	497.555 19	Bénéfice de l'exercice 1903	931.727 70
Usine	7.595.412 18	Bénéfice de l'exercice 1904	1.184.353 88
Branchements et colonnes montantes	896.102 54	Bénéfice de l'exercice 1905	1.373.110 53
Transformateurs et compteurs	2.469.442 46	Bénéfice de l'exercice 1906	1.589.488 52
Installations et matériel divers	230.418 12	Compte de résultats :	
Canalisation (hors Paris)	304.623 »	Bénéfice de l'exercice 1907	2.522.324 30
— (voies privées)	79.959 60		
Concession de Berey	159.968 41		
Actif immobilisé devenu la propriété de la Ville :			
Canalisation	6.222.528 81		
Comptes d'ordre :			
Impôt sur coupons d'obligations 1908	8.274 85		
Loyers d'avance	9.000 »		
Assurance incendie	8.966 27		
Timbres des polices et quittances	1.934 20		
Comptes à amortir :			
Différence sur le prix des obligations	1.005.815 »		
Prime de remboursement des obligations	69.795 »		
Compte de premier établissement	1.791.338 46		
	26.789.210 56		26.789.210 56

Société Anonyme du Gaz de Villerupt

Société anonyme française, définitivement consituée le 23 août 1907.

Objet : L'industrie du gaz et de l'électricité et, notamment l'exploitation des concessions d'éclairage et de fourniture de force motrice par le gaz ou l'électricité obtenues dans la commune de Villerupt, ainsi que l'exploitation de toutes autres concessions du même genre qui pouront être obtenues ou acquises dans l'avenir en d'autres localités.

En général, toutes opérations se rattachant à l'industrie du gaz et de l'électricité.

Siège social : à Nancy, 51, rue Saint-Dizier.

Durée : 40 ans, du 23 août 1907.

Capital social : 300.000 francs, divisé en 600 actions de 500 francs chacune.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun de 5 actions au moins et nommés pour trois ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : 1 voix par 5 actions, maximum, 50 voix. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % aux actions ; sur l'excédent, 20 % au Conseil ; le surplus à la disposition de l'Assemblée générale.

Service financier : Banque Renauld et Cie, à Nancy.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Winkert, F.-A. Toubin, C.-F. Maurer, E. Bonjour, L. Heymonet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 5 décembre 1907.

1907	plus haut,	525	plus bas,	509

SOCIÉTÉ MARSEILLAISE

de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts

SOCIÉTÉ ANONYME, FONDÉE EN 1865

Capital : 50 MILLIONS — Réserves : 22 MILLIONS

Siège Social : 75, Rue Paradis, MARSEILLE

Succursale : 4, Rue Auber, PARIS

Adresse télégraphique : MASSILIA — Téléphone (226.98 — 226.99 — et 229.87

PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. **Augustin FÉRAUD**, O. ✻, Président honoraire de la Chambre de commerce, Administrateur de la Succursale de la Banque de France, Administrateur de la Cie des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée.

ADMINISTRATEUR A PARIS

M. Jules **CHARLES-ROUX**, O. Commandeur, Vice-Président de la Cie Universelle du Canal maritime de Suez, Président de la Cie Gle Transatlantique.

DIRECTEUR A PARIS

M. Jean BAZIN.

PRINCIPALES OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ MARSEILLAISE

Comptes Courants - Comptes de Chèques et de Dépôts
Envois de Fonds et délivrance de Chèques et de Lettres de Crédit sur la France et l'Etranger
Opérations sur Marchandises
Escompte et Recouvrement d'Effets sur la France et l'Etranger
Garde de Titres en dépôt
Encaissement de Coupons et Titres amortis
Garantie contre les risques de remboursement au pair
Avances sur Titres
Souscriptions à tous Emprunts ou Emissions
Emploi de Fonds en reports
Exécution des ordres de Bourse sur toutes les places de France et de l'Etranger
Renseignements financiers sur toutes Valeurs françaises ou étrangères
Dépôts de Bijoux, Argenterie, etc.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Les Coffres-forts, dont la construction a été confiée à la Maison FICHET, ont été munis de tous les perfectionnements et, en particulier, d'un mécanisme de sûreté qui empêche toute ouverture en l'absence du locataire, et tout oubli de la clé à son départ.

COUPONS PAYABLES SANS FRAIS

Aux Guichets de la Société

FONDS D'ÉTAT ET EMPRUNTS DE VILLES

Obligations	. . . . .	État de l'Amazone 5 % or 1906.
—	. . . . .	Emprunt Bulgare 5 0/0 1902 et 1904 et 4 1/2 1907.
—	. . . . .	— **Maroc 5 0/0.**
—	. . . . .	* **Etat de Pernambuco 5 0/0.**
—	. . . . .	* **Ville de Marseille 3 1/2 0/0 1890.**
—	. . . . .	— **d'Hyères 3 3/4 0/0 1892.**
—	. . . . .	* — **de Sétif 5 0/0 1878..**
—	. . . . .	* — **de Tunis 3 1/2 0/0 1891.**
—	. . . . .	* — — — **1897.**
—	. . . . .	**Ste des Grands Travaux de Marseille 3 1/2 0/0.** — **Annuités Ville de Fréjus.** — — **Saint-Raphaël.** — — **Marseille.**
—	. . . . .	État de Para 5 0/0 1907.

INSTITUTIONS DE CREDIT

Actions	. . . . .	* **Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts.**
—	. . . . .	**Société Lyonnaise de Dépôts et Comptes Courants et de Crédit Industriel.**
—	. . . . .	**Société Bordelaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts.**
—	. . . . .	**Société Nancéienne de Crédit Industriel et de Dépôts.**
—	. . . . .	**Banque Transatlantique.**
Obligations.	. . . . .	**Crédit Foncier de France.**
Actions	. . . . .	Banque de Salonique.
Actions et Obligations.	. .	The Land Bank of Egypt.
Actions	. . . . .	Union Foncière d'Egypte.
—	. . . . .	Banco Yucateco.
—	. . . . .	Banque de Commerce de l'Azoff-Don.
—	. . . . .	Banco Francès del Rio del Plata.
—	. . . . .	Crédit Foncier Mexicain.

CHEMINS DE FER, CANAUX ET TRANSPORTS

Actions et Obligations	. .	Chemins de fer du Sud de la France.
—	— . .	— **de l'Est Algérien.**
—	— . .	* **Ste Nelle des Chemins de fer des Bouches-du-Rhône.**
—	— . .	Canal maritime de Suez.
—	— . .	* **Cie Marseillaise de Navigation à vapeur (Fraissinet et Cie).**
—	— . .	**Cie des Messageries Maritimes.**
—	— . .	**Cie Gle Française de Tramways.**
Actions	. . . . .	* **Cie Française de Navigation à vapeur (Cyr. Fabre et Cie).**
—	. . . . .	* **Cie de Vapeurs de charge Français.**
—	. . . . .	* **Société Marseillaise de Voiliers.**
Obligations.	. . . . .	**Transports Maritimes 4 0/0.**
Actions	. . . . .	**Ch. Pirée-Athènes-Péloponèse**
—	. . . . .	* **Ch. de fer de Thessalie.**
—	. . . . .	* **Union des Tramways.**
Actions et Obligations	. .	**Cie Ch. de fer Paris-Lyon-Méditerranée.**
Actions	. . . . .	**Société du Chemin de fer Electrique souterrain Nord-Sud de Paris.**
—	. . . . .	**Privilégiée Est de Lyon.**
—	**et Obligations.** . .	**Compagnie Générale Transatlantique.**
Obligations.	. . . . .	**Ch. de fer Nord-Est de l'Espagne.**
—	. . . . .	— — **Volga Bougoulma 4 1/2 0/0.**

MÉTALLURGIE ET MINES

Actions et Obligations . .	Société des Forges et Chantiers de la Méditerranée.
— — . .	Aciéries, Hauts Fourneaux et Forges de Trignac.
— — . .	* Société des Mines des Bormettes.
Actions	* — des Ateliers et Chantiers de Provence.
—	Compagnie française des Mines du Laurium.
Actions et Obligations . .	* Société des Mines de Balia-Karaïdin.
Actions et Parts de Fond^{r}.	* Société des Fonderies et Ateliers du Sud-Est.
Obligations.	* — Minière du Gard.
Actions.	Société des Mines du Djebel Ressas.
—	Huelva Sulphur and Copper.

VALEURS DIVERSES

Actions et Obligations . .	Société des Raffinerie et Sucreries Say.
— — . .	* — Générale des Huileries du Sahel Tunisien.
— — . .	* — Immobilière Marseillaise.
— — . .	— des Produits Chimiques Marseille-Lestaque.
Actions	* Cie Française de l'Afrique occidentale.
—	* Société Immobilière et Agricole Franco-Africaine.
—	* — des Grands Travaux de Marseille.
Actions et Obligations . .	* — L. Félix Fournier et Cie.
Actions	* — des Huileries et Savonneries Méridionales.
—	* — — de Lurian.
—	* — des Docks libres et Magasins généraux de Marseille.
—	* Société anonyme des Rizeries Méridionales.
—	— Lyonnaise d'Applications électriques.
—	* — des Établissements H. Cauvet, Lambert et Cie.
—	* — des Habitations salubres et à bon marché de Marseille.
—	* Société Immobilière de la Calade Saint-Louis.
—	* Cartonneries et Imprimeries Saint-Charles.
Obligations.	* Société des Produits Chimiques du Midi 5 0/0.
—	* — Générale pour la fabrication de la Dynamite 4 0/0.
—	— des Ports de Tunis, Sousse et Sfax.
Parts	Journal "*Le Petit Marseillais*".
Actions et Parts.	* Société la Thonaire du Bordj Kadidja.
Actions et Obligations . .	Energie Electrique du Littoral Méditerranéen.
— — . .	* J. Michon et Cie.
Obligations.	* Cie des Thés de l'Annam.
Actions et Obligations. . .	* Société Industrielle et Commerciale de Salonique.
Obligations.	Société ottomane du Gaz de Beyrouth.
Actions	Société d'Editions littéraires et artistiques.
—	Embarcations de Servitudes.
Actions et Obligations . .	Société des Chaux et Ciments Romain Boyer.
— — . .	Société des Hôtels Réunis.
Actions	Cie Française Maritime et Coloniale de Télégraphie sans fil.
Actions.	Savonnerie de la vierge (Félix Eydoux et Cie).
—	Société des Fabriques Russes Françaises pour la production des articles de Caoutchouc, de Gutta-Percha et de Télégraphie "Prowodnik".
Obligations.	Cie Générale de distribution d'énergie électrique 5 %.

COUPONS ESCOMPTÉS

Aux Guichets de la Société

Actions et Obligations . .	Société des Usines du Laurium.
— — .	— des Quais de Smyrne.
Obligations.	Banque Nationale de Grèce.
Actions et Obligations. . .	Société anonyme du Béhéra.
Parts	Banque de Salonique.
—	The Land Bank of Egypt.

Cours de la Banque et de la Bourse

COTE DESFOSSÉS

42, Rue Notre-Dame-des-Victoires, 42

PARAIT TOUS LES JOURS SUR 12 PAGES

ABONNEMENTS :

	Trois mois	Six mois	Un an
Paris	**8.** »	**16.** »	**32.** »
Départements	**11.** »	**21.** »	**42.** »
Union Postale	**13.** »	**24.** »	**48.** »

Les abonnés et lecteurs au numéro reçoivent **GRATUITEMENT** *le Supplément mensuel indiquant le prix et la date du détachement des coupons, le calendrier mensuel des tirages et la liste des lots non réclamés des tirages précédemment effectués.*

La COTE DESFOSSÉS
est le mieux et le plus rapidement informé
des Journaux Financiers

PRIME GRATUITE aux Abonnés du *Cours de la Banque et de la Bourse.*

Annuaire des Valeurs cotées en Banque

Publié par E. DESFOSSÉS et FABRE Frères

donné en Prime gratuite à tout abonné d'un an ou de six mois au ***COURS DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE*** *(Cote Desfossés)*

CHARBONNAGES

Société Anonyme des Mines d'Albi

Société anonyme française définitivement constituée le 5 février 1890.

Objet : L'exploitation des mines des houille dans les communes de Taix, Garric, Lescure, Saint-Sernin-de-Mailhoc, Albi et Castelnau-de-Lévis, arrondissement d'Albi (Tarn).

Siège social : 14, rue de la Victoire, à Paris.

Durée : 99 ans du 6 février 1890.

Capital social : trois millions de francs en 6.000 actions de 500 fr. entièrement libérées et au porteur.

Conseil d'administration : sept membres au plus, renouvelables par cinquième, propriétaires de 30 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre de chaque année.

Assemblée générale : en mai, composée de propriétaires de dix actions au moins, une voix par dix actions, maximum 40 voix.

Répartition des bénéfices : 1° 5 % à la réserve légale ; 2° Dotation à la réserve extraordinaire votée par l'Assemblée ; 3° Somme nécessaire pour servir 5 % d'intérêt sur les sommes versées sur les actions. L'excédent est réparti comme suit : 15 % au Conseil ; 60 % aux actionnaires ; 25 % aux parts bénéficiaires.

ADMINISTRATEURS

MM. A. de Soubeyran, Paul Schneider, Gustave Petitjean, Raoul Duval, Johnston.

Service financier : au siège social et au Crédit Lyonnais.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 janvier 1899.

	cours			
Années	plus haut	plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1901	1.500	1.250	673.000	50
1902	1.270	1.175	192.000	»
1903	1.160	1.005	662.000	45
1904	1.265	1.151	553.000	25
1905	1.360	1.000	455.000	30
1906	1.225	925	601.000	40
1907	1.100	962	677.000	50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c	PASSIF	fr.	c.
Apports	1.000.000	»	Capital-actions	3.000.000	»
Frais de premier établissement.	3.077.402	83	Emprunt obligations	2.500.000	»
Immeubles, matériel et bâtiments industriels acquis depuis 1895	4.187.496	13	Réserves :		
			Statutaire	275.996	61
Approvisionnements et marchandises	677.313	30	Pour affaissements de terrains et achats d'immeubles	61.023	23
			Pour accidents de personnes	263.240	80
Caisse, titres, portefeuille, banquiers, agents de change, débiteurs divers	2.837.070	10	Pour maisons ouvrières	25.000	»
			Pour travaux d'avenir	100.000	
Obligations à la souche	500.000	»	Comptes créditeurs	923.154	04
Travaux neufs non amortis	215.713	23	Amortissements avant 1895	399.583	56
			— depuis 1895	4.267.996	13
			Profits et Pertes de l'année	676.840	71
			— (Solde de l'année précéd.	2.160	51
	12.494.995	59		12.494.995	59

Mines de Houille de Blanzy

Société en commandite créée en juillet 1838 sous le titre de « Compagnie des Mines de Houille de Blanzy », modifiée en 1840, 1841, 1843, 1850, 1853, 1855, 1856, 1868, 1886 et 1896. Par décision de l'Assemblée générale du 9 juin 1900 la Société a été transformée en Société anonyme. Les statuts ont été modifiés en juin 1903.

Objet : L'exploitation de mines de houille, la fabrication du coke, la vente des charbons étrangers.

L'exploitation s'étend sur les communes de Blanzy, Saint-Nizier, Sauvigne, Saint-Vallier, Saint-Berain-sous-Sauvigne, Montceau-les-Mines.

Durée : jusqu'au 31 juillet 1950.

Siège social : 55, rue de Châteaudun, Paris.

Capital social : 15.000.000 de francs, divisé en 30.000 actions de 500 francs chacune, entièrement libérées.

Conseil d'administration : de neuf à dix-sept membres, nommés pour six ans, renouvelables par tiers tous les deux ans, possédant 50 actions nominatives chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par 20 actions, maximum 15 voix. Dépôt des titres 5 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % au fonds de réserve spécial ; attribution de 12 % au capital, soit 1.800.000 fr.; 6 % au Conseil et le surplus aux actions.

Service financier : au Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS

MM. Darcy, de Borde, A. Chagot, F. Coste, E. Coste, Cornudet, Kolb-Bernard, de Gournay, Galicier, Perret du Cray, Perret, Régnier, Plichon, de Sainte-Croix.

Les actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 avril 1904.

Années	cours plus haut	cours plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	— 158.000 (1)	»
1902	»	»	793.000	25
1903	»	»	1.854.000	55
1904	1.310	1.150	1.466.000	50
1905	1.595	1.205	1.575.000	50
1906	1.544	1.315	1.898.000	60
1907	1.625	1.395	2.310.000	72

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles, immobilisations.	15.070.500 22	Capital.	15.000.000 »
Débiteurs	2.802.694 58	Réserves et amortissements. .	6.148.907 98
Portefeuille, banquiers, caisse.	7.342.561 35	Dépôts du personnel	451.898 25
Matières premières, marchandises.	2.757.276 85	Salaires, arrérages, coupons à payer.	1.432.848 01
		Fournisseurs et créanciers . .	2.629.041 18
		Profits et Pertes	2.310.337 58
	27.973.033 »		27.973.033 »

Mines de Bruay

Société civile constituée le 21 mai 1852.

Objet : L'exploitation d'une concession houillère de 4.901 hectares sur les communes de Bruay, Beugin, Divion, Gosnay, Haillicourt, Hesdigneul, Houdain, Labeuvrière, Labuissière, Lapugnoy, Marles, Maisnil, Ourton, Ruitz, etc., etc., dans l'arrondissement de Béthune.

Siège social : à Bruay (Pas-de-Calais).

Capital social : 3.000.000, divisé en 3.000 actions de 1.000 francs qui ont été définitivement libérées à 400 francs. Ces actions sont divisées en centièmes et, depuis le 11 octobre 1906, facultativement en millièmes.

Conseil d'administration : composé de cinq membres se recrutant eux-mêmes et nommés à vie, devant posséder chacun 500 centièmes d'actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : habituellement en octobre, mais le Conseil peut la convoquer pour la date qu'il lui plaît de fixer ; elle est com-

posée des propriétaires de 500 centièmes d'actions ; une voix par 500 centièmes avec maximum de 5 voix.

Répartition des bénéfices : La réserve de 300.000 francs étant complète, les bénéfices sont distribués aux actionnaires après les prélèvements nécessaires pour les travaux neufs et amortissements.

Service financier : au Crédit Lyonnais, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Marmottan, Dincq, Le Gentil, A. Soubeiran, M. Flayelle.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 avril 1904.

Années	cours plus haut	cours plus bas	Dividendes
1904	710	665	27 50
1905	925	695	27 50
1906	919	785	32 50
1907	905	830	40 »

Nota : La Compagnie publie ses bilans, mais n'indique pas le montant de ses bénéfices nets.

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fosses, chemin de fer, rivage et bassin, cités et terrains. . .	10 »	Capital.	3.000.000 »
Espèces en caisse.	86.048 92	Réserve statutaire.	300.000 »
Effets en portefeuille	6.847.629 25	Fonds de roulement.	1.000.000 »
Charbon en stock.	12.277 »	Fonds de prévoyance.	6.000.000 »
Marchandises, bois, fers et matériaux en magasins. . .	1.451.645 76	Capital de garantie des pensions en cours	3.373.395 78
Banquiers.	2.872.406.82	Réserve d'avenir	4.800.000 »
Débiteurs divers	4.681.477 69	Provision pour travaux d'avenir	4.000.000 »
Titres divers en portefeuille. .	13.629.022 34	Créditeurs divers	3.631.060 08
		Dividendes échus restant à payer	254.696 10
		Dividendes de l'exercice . . .	12.000.000 »
		Bénéfices à reporter à nouveau.	21.365 82
	29.580.517 78		29.580.517 78

Canadian American Coal and Coke Cy Ltd

(Mine de Frank)

Société anonyme canadienne enregistrée le 18 octobre 1901, à Regina, N. W. T. (Canada).

Objet : l'exploitation de mines de houille situées à Frank, district d'Alberta, territoire du Nord-Ouest, au Canada.

Siège social : à Frank, district d'Alberta, N. W. T. (Canada). Bureau administratif : 63, rue de Provence, Paris.

Capital social : 2.500.000 dollars, ou 12.500.000 francs, divisé en 500.000 actions de 5 dollards ou 25 francs, sur lesquelles 365.000 ont servi à rémunérer les apports.

Conseil d'administration : 5 membres, nommés pour un an.

Assemblée générale : en mars, une voix par action.

Coupures : cinq actions.

Service financier : Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS

MM. O.-L. Liégeart, Boland, S.-W. Gebo, M. Colomer, Berthier, G. Cahen et F. Leconte. Secrétaire du Comité français : Ad. Avon.

RÉPARTITION

Coupon 1, payé par 0 fr. 75 le 1er décembre 1903.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 juillet 1903.

1903	plus haut 50	plus bas 24
1904	pas de cours	
1905	pas de cours.	
1906	pas de cours.	
1907	plus haut 31	plus bas 9

BILAN AU 1er SEPTEMBRE 1907

ACTIF	Dollars	PASSIF	Dollars
Terrains, Ville, équipement. .	2.645.581 68	Capital.	2.500.000 »
Espèces en caisse.	59 41	Dû à la Banque.	111.171 17
Approvisionnements divers en magasin	33.920 24	Créanciers divers.	13.626 23
Terrains vendus par contrat .	6.751 09	Profits et pertes	108.205 99
Assurances en cours	1.698 65		
Dû par le Gouvernement du Canada.	1.300 »		
Comptes à recevoir et débiteurs divers	43.692 23		
	2.733.003 30		2.733.003 30

Cawdor and Garnant Collieries Ltd

Société anonyme anglaise, à responsabilité limitée, incorporée le 5 septembre 1905.

Objet : acquérir et prendre pour son compte, avec tout ou partie de l'actif et du passif, l'entreprise des charbonnages de Cawdor et Garnant, à Garnant dans le comté de Carmarthen (Angleterre).

Siège social : à Cheltenham (Angleterre) ; siège d'exploitation à Garnant, district de Cardiff (South Wales, Angleterre).

Capital social : 140.000 liv. st. ou 3.500.000 francs, divisé en 35.000 actions de 4 liv. st. ou 100 francs chacune.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus, propriétaires d'au moins 2.000 £ soit d'actions, soit d'obligations.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration ; autant de voix que d'actions.

Répartition des bénéfices : après prélèvement en faveur des réserves et des amortissements, les bénéfices sont intégralement répartis entre les actionnaires au prorata du montant libéré des actions.

Service financier : chez MM. Le Dru, Feuillas et Cie, 5, rue de la Bourse, Paris, et chez MM. Verley, Decroix et Cie, à Lille.

ADMINISTRATEURS

MM. R. Ley Wood, Th. Boittiaux, L. Lheureux, J. Moxon, T.-A. Trapneli, A. Faibie.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 octobre 1906.

1906	plus haut,	155	»	plus bas,	121 »
1907	—	145	»	—	105 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	Livres.	PASSIF	Livres.
Immobilisations	193.285	Capital.	140 000
Débiteurs divers	5.361	Obligations et intérêts échus..	48 599
Espèces en banque et en caisse.	1.266	Créanciers divers.	12 126
Profits et Pertes..	850		
	200.725		200.725

Charbonnages de Champleix

Société anonyme française, définitivement constituée le 19 décembre 1906.

Objet : l'exploitation des mines de houille situées sur les territoires des départements du Cantal et de la Corrèze et plus spécialement des mines de Champleix, sur le département du Cantal et de celles de Thynières, sur celui de la Corrèze ; la prise à bail, en affermage ou autrement, l'acquisition, l'adjonction et l'exploitation de tous gisements miniers ou autres ; la fabrication du coke, agglomérés ; l'achat et la vente tant des produits de la Société que ceux provenant d'autres origines, l'achat et la vente de tous

titres de Sociétés minières. En général, toutes exploitations des mines ou participations quelconques dans toutes affaires minières.

Siège social : 27, rue de Mogador.

Durée : 99 ans, du 19 décembre 1906.

Capital social : 1.280.000 francs, divisé en 12.800 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 4.800 ont été attribuées en sus d'une somme espèces de 575.000 francs à MM. Mauduit et Martinon, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : 5 à 10 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 mai.

Assemblée générale : avant fin novembre ; 1 voix par 20 actions, Délai de dépôt des titres fixé par l'avis de convocation.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 10 % au Conseil, 85 % aux actions.

Sur la portion de bénéfices réservée aux actions, l'Assemblée, sur la proposition du Conseil, pourra prélever telles sommes qu'elle jugera utiles pour être affectées notamment à des réserves de toute nature, à un fonds spécial d'amortissement du capital.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Honoré Martinon, G. d'Audiffred-Pasquier, H. de Lavèze, J. Bailly, S. Dupret, F. Mauduit, S. de Szepczynski, H. Fontan, A. Dalloz.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, depuis le 26 avril 1907.

1907	plus haut 176	plus bas 115

Compagnie de Charbonnages Belges à Frameries

Société belge constituée en avril 1846, dont les statuts ont été modifiés en mai 1895.

Objet : L'exploitation de concessions houillères d'une superficie totale de 2.915 hectares.

Siège social : Frameries, Belgique.

Capital social : 10.600.000 fr., divisé en 21.000 actions de 500 fr., dont 711 ont été amorties et remplacées par des actions de jouissance.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le quatrième lundi de mars.

Service financier : Société Générale, Bruxelles.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Jadot, J. Devolder, Armand Wasseige, J. Goffinet, A. de Laubespin.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 6 avril 1904.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	917.000	40
1902	»	»	669.000	30
1903	»	»	670.000	30
1904	520	455	546.000	25
1905	790	510	321.000	15
1906	930	651	689.000	30
1907	770	580	674.000	30

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c	PASSIF	fr. c
Compte de premier établissement.	10.897.000 »	Actions.	10.244.500 »
Charbons et coke en magasin.	122.045 55	Fonds de réserve	331.283 05
Objets de consommation aux magasins et aux ateliers . .	607.205 04	Obligations.	2.608.500 »
Débiteurs.	4.169.168 10	Créditeurs divers	2.726.087 17
Obligations non émises. . . .	819.500 »	Dividendes restant à payer . .	27.615 »
Cautionnements des Administrateurs et Commissaires . .	255.000 »	Cautionnements des Administrateurs et Commissaires . .	255.000 »
Caisse et portefeuille	106.904 63	Profits et Pertes	693.833 11
	16.976.823 32		16.976.823 32

Compagnie Générale de Charbonnages

Société anonyme belge constituée le 6 mars 1900.

Objet : L'acquisition et l'exploitation de charbonnages ou l'acquisition, en totalité ou en partie, de parts d'intérêt dans des Sociétés exploitant des charbonnages, ou la constitution de Sociétés spéciales pour l'exploitation de charbonnages.

La Société peut faire les mêmes opérations pour toutes affaires ; entreprises ou Sociétés métallurgiques ou minières ; elle peut faire toutes opérations de banques, de crédit, de finance et de trésorerie.

Elle peut construire tous chemins de fer, routes ou autres voies de circulation et de transport, tant pour le service public que pour celui des établissements dans lesquels elle a un intérêt.

Elle peut s'intéresser dans tous les établissements ayant en tout ou en partie un objet similaire ; se fusionner avec d'autres Sociétés,

céder ou affermer les établissements qu'elle possède. Elle peut aussi acquérir toutes concessions minières ou autres, les affermer ou les exploiter directement ; intervenir dans toutes les entreprises qui peuvent avoir pour effet de créer des débouchés à l'une ou l'autre branche de son objet ou à l'un ou l'autre des établissements qu'elle régit ou patronne.

Et, d'une manière générale, faire en tous pays, mais notamment en Russie, soit sous son nom, soit sous le nom de tiers et pour son compte ou en participation avec eux, toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, de nature à favoriser ou développer son activité ou celle des Sociétés dans lesquelles elle est intéressée.

Siège social : à Bruxelles, 20, rue du Nord ; siège administratif à Paris : 5, rue de la Boétie.

Durée : la plus longue permise par la loi.

Capital social : à l'origine un million de francs, représenté par 2.000 actions de 500 francs, porté à 10 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 500 francs, par Assemblée générale du 20 mars 1900. Il a été créé, en outre, 2.000 parts de fondateur, sans valeur nominale, attribuées aux comparants de l'acte constitutif.

L'Assemblée générale extraordinaire du 12 mai 1906 a décidé de porter le capital à 11 millions, par la création de 2.000 actions privilégiées de 500 francs chacune. Le fonds social est, par conséquent, représenté par 2.000 actions privilégiées et 20.000 actions ordinaires de 500 francs chacune.

Conseil d'administration : 3 membres au moins, propriétaires de 25 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le dernier mercredi d'avril. Deux voix par action, une voix pour une part de fondateur. Maximum, la cinquième partie des voix attribuées au nombre total des voix ou le cinquième des titres pour lesquels il sera pris part au vote.

Répartition des bénéfices : 5 % pour la réserve ; 6 % du montant libéré des actions privilégiées, 5 % du montant libéré des actions ordinaires. Ensuite, 10 % au Conseil d'administration et aux Commissaires ; sur le solde, 80 % indistinctement entre toutes les actions tant privilégiées qu'ordinaires et 20 % aux parts de fondateur.

L'Assemblée pourra, avant cette répartition, affecter une part de ce solde à la dotation d'une réserve extraordinaire, laquelle pourra être appliquée à l'amortissement des actions, soit par des tirages au sort et au pair, soit par des rachats au-dessous du pair.

ADMINISTRATEURS

MM. Ed. de Sinçay, E. Méeus, C. Périn, G. de Miramon, P.-Ch. Vincent, R. Demachy, H. Lartigue, P. Schneider.

Service des titres : Banque Demachy et F. Seillière, rue de Provence, Paris.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 juin 1900 et les actions privilégiées depuis le 6 novembre 1906.

Années	COURS DES ACTIONS ORDINAIRES plus haut	plus bas	COURS DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES plus haut	plus bas	DIVIDENDES Actions ordinaires	Actions privilégiées
1902	275	115	»	»	»	»
1903	197	147	»	»	»	»
1904	182	145	»	»	»	»
1905	280	125	»	»	»	»
1906	330	181	625	550	15	15
1907	315	240	530	500	15	30

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Représentation de l'apport des Charbonnages de Zolotoié et de Bokowsky	8.000.000 »	Capital : 20.000 actions ordinaires	10.000.000 »
Participation à la Société pour le Commerce des Combustibles du Bassin Houiller du Donetz	118.933 30	2.000 actions privilégiées	1.000.000 »
Espèces en Caisse et Banque	721.945 17	Réserve légale	29.700 28
Débiteurs divers	2.630.102 99	Coupons d'actions restant à payer	21.915 »
Cautionnements (Comptes d'ordre)	110.000 »	Cautionnements (Comptes d'ordre)	110.000 »
Mobilier Bruxelles	1 »	Profits et Pertes	499.827 73
Mobilier Paris	1.591 »		
Loyers d'avance	225 »		
Comptes transitoires	78.666 55		
	11.661.443 01		11.661.443 01

Compagnie des Mines de houille de la Clarence

Société anonyme française, définitivement constituée le 14 décembre 1895, modifiée le 10 mai 1905.

Objet : l'exploitation de la concession des mines de houille accordée sous le nom de concession de Camblain-Chatelain, suivant décret du 13 août 1895, la dite concession d'une contenance de 746 hectares et s'étendant sous les communes de Cauchy-la-Tour, Camblain-Châtelain, Divion, Ourton, arrondissement de Béthune, et de Floringhem, arrondissement de Saint-Pol ; l'exploitation de toutes concessions nouvelles ou extensions de concession que la Société pourrait obtenir ou acquérir ; tous les travaux de construction de fosses, ateliers, maisons, usines, voies ferrées, quais ou autres, généralement quelconques, souterrains ou à la surface du sol, jugés nécessaires ou utiles à ces exploitations ; la fabrication de cokes, agglomérés, briquettes, etc.

Siège social : Calonne-Ricouart (Pas-de-Calais).

Durée : expirant en même temps que l'épuisement des concessions.

Capital social : 5 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 500 francs l'une. Sur ce nombre, 2.500 actions libérées ont été attribuées à la Société de recherches, en représentation de ses apports. Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 10 mai 1905,

le capital a été réduit à 2.500.000 francs par réduction à 250 francs de la valeur nominale des actions, puis reporté à 5 millions de francs par la création de 10.000 actions nouvelles de 250 francs.

Conseil d'administration : 5 membres au moins et sept au plus, propriétaires de trente actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mai. Une voix par 10 actions déposées deux jours au moins avant la date de la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; la somme nécessaire pour former un fonds de roulement et une réserve de prévoyance, dont le Conseil fixera chaque année le montant, sauf approbation de l'Assemblée générale ; les intérêts à 5 % du capital social ; sur le surplus : 5 % au Conseil et 95 % aux actionnaires, à titre de dividende.

Service financier : au siège social et au Crédit du Nord, 45, rue Etienne-Marcel, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Coevoet-Renouard, H. Tesse, G. Stéverlynck, J. Hermary, J. Jardel, R. Salmon.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 4 décembre 1905.

1905	plus haut	380 »	plus bas	300	»
1906	—	380 »	—	295	»
1907	—	347,50	—	145	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Concession	1.250.000 »	Capital	5.000.000 »
Frais de constitution de Société.	1 »	Emprunt obligataire (2.500 obligations de 500 fr.)	1.250.000 »
Matériel de service et mobilier.	164.647 52	Créditeurs divers	23.332 01
Terrains et immeubles hors du carreau	149.164 47	Intérêts restant à payer aux obligataires	191 10
Raccordement à la gare (dépôt et criblage)	305.610 78	Provision pour paiement coupon n° 9 échéant le 1er janvier 1908	22.990 50
Siège d'extraction :		Salaires à payer (2e quinzaine de décembre)	24.773 24
Terrains du carreau	67.401 20	Saisies-arrêts	15.139 30
Constructions et machines	757.455 81	Caisse de retraites	5.776 83
Magasins et ateliers	27.941 69	Caisse d'accidents	38.788 97
Puits n° 1	1.108.103 10		
Puits n° 2	475.269 »		
Fournisseurs (avances sur contrats)	83.951 28		
Charbons en stock	1 740 »		
Approvisionnements	93.286 05		
Banquiers	1.834.655 67		
Caisses	9.895 68		
Portefeuille	25.012 »		
Débiteurs divers	26.865 70		
	6.380.991 95		6.380.991 95

Société Anonyme des Mines de Czeladz

Société anonyme française, constituée le 3 mai 1879.

Objet : Exploitation des deux concessions de mines de houille dites Ernest et Michel, situées dans la commune de Gzyhof, arrondissement de Bendin, gouvernement de Pétrokoff, près la ville de Czeladz (Pologne russe) ; l'achat ou l'obtention et l'exploitation d'autres concessions de mines de houille, s'il y a lieu ; la vente, le transport et le commerce de charbons, l'exploitation de tous établissements industriels et usines ayant pour objet le traitement et la manipulation des produits extraits des dites mines, et généralement toutes les opérations pouvant se rattacher aux dites exploitations.

Siège social : 74, rue de la Victoire, à Paris.

Durée : 80 années, du 3 mai 1879.

Capital social : à l'origine, trois millions de francs, réduit à 1.500.000 francs par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 4 mars 1893 ; puis porté à 3.000.000 de francs, par décision de l'Assemblée générale du 15 avril 1896 ; à 3.250.000 francs par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 30 avril 1896 ; et enfin à 9.750.000 francs par décision de l'Assemblée extraordinaire du 29 avril 1905. Il est donc actuellement représenté par 19.500 actions de 500 francs chacune.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par vingt actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve jusqu'à concurrence du cinquième du capital social ; les sommes que le Conseil d'administration jugerait à propos de mettre en réserve pour des besoins spéciaux ; le reste se partage entre les actionnaires.

Service des coupons : Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, 66, rue de la Victoire, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Besset, H. de Monplanet, J. Keiler, F. Monvoisin,, F. Paquin, L. de Warenghien, A. Collignon, P. de la Ville le Roulx, A. de Monplanet.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, le 1er décembre 1897, de 5.000 obligations de 500 francs 4 % productives d'un intérêt annuel de 20 francs, net d'impôts, payable par moitié les 1er avril et 1er octobre. Ces titres sont amortissables en 45 ans, par tirage annuel opéré en assemblée ordinaire, pour remboursement le 1er octobre suivant. Ces obligations ne peuvent être remboursées anticipativement avant le 1er octobre 1909. Cependant, la Compagnie a offert aux porteurs de ces titres, depuis le 20 juillet 1905 et jusqu'à concurrence de 1600 obligations, de leur racheter les dits titres, au prix de 520 fr., coupon du 1er octobre attaché.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 janvier 1899, et les obligations depuis le 31 janvier 1899.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	COURS DES OBLIGATIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	2.300	1.780	510 »	485	1.213.000	80
1902	2.620	2.110	520 »	492	1.553.000	100
1903	3.550	2.540	520 »	498	1.647.000	120
1904	3.480	3.000	520 »	480	1.483.000	120
1905	3.472	2.890	518 50	495	970.000	110
1906	1.900	1.400	513 »	491	1.714.000	65
1907	1.750	1.450	516 »	490	1.993.000	80

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Premier établissement	9.937.005 51	Capital-Actions.	9.750.000 »
Marchandises	261.157 63	Obligations.	700.500 »
Débiteurs divers	609.635 92	Créanciers	425.088 75
Disponible	4.789.759 22	Provision pour impôts	206.600 45
Droits avancés à l'Etat. . .	70.300 37	Dépenses ordonnancées	198.307 52
Dépôts et cautionnements. . .	157.603 93	Amortissement général. . . .	3.429.118 12
Concessions Angelus et Hercules	848.853 36	Réserve légale	307.900 84
Actionnaires	346.500 »	Profits et pertes reportés. . .	10.614 99
		Profits et pertes	1.992.685 27
	17.020.815 94		17.020.815 94

Société d'Industrie Minière d'Ekaterinovka

Société anonyme russe constituée le 8/20 mai 1896.

Objet : l'exploitation des gisements de houille situés dans les terres des paysans du bourg de Zelenoïe-Pole (dit Ekaterinovka), arrondissement de Taganrog (province du Don); l'exploitation de tous autres gisements du sud de la Russie, le traitement et la vente des produits de ces exploitations

Siège social : Ekaterinovka, province du Don, Russie ; bureaux à Paris, 11, rue Saint-Florentin.

Durée : illimitée.

Capital social : à l'origine 375.000 roubles or, ou 1.500.000 francs, divisé en 3.000 actions de 125 roubles or ou 500 francs chacune, entièrement libérées, porté à 3 millions de francs par la création de 3.000 actions nouvelles émises à la valeur nominale de 187 roubles 50 correspondant aux 125 r. or anciens et payées en espèces. Par décision de l'assemblée générale du 15/27 février 1898, approuvée

par décision impériale, le 29 mai suivant, le capital a été porté à 1.875.000 roubles ou 5 millions de francs, par la création de 4.000 actions (émises à 187 r. 50 (500 francs) plus une prime de 80 francs par titre qui a été portée au compte de réserve) dont la souscription a été réservée aux actionnaires des deux premières émissions à raison de deux actions nouvelles pour trois anciennes.

Par délibération d'assemblée du 26 octobre/8 novembre 1900, le capital a été porté à 2.812.500 roubles ou 7 1/2 millions de francs, par la création de 5.000 actions nouvelles. Enfin, l'Assemblée générale extraordinaire du 6/19 juin 1904 a porté le capital, pour réaliser l'absorption des Charbonnages de Rykowski, à 4.125.000 roubles ou 11 millions de francs, par la création de 7.000 actions, d'une valeur nominale de 187 r. 50, soit 500 francs chacune. Enfin, par décision de l'Assemblée extraordinaire des 11/24 février 1907, le capital a été porté à 5.625.000 roubles, soit 15 millions de francs, son chiffre actuel, par la création de 8.000 actions nouvelles de 187 r. 50, soit 500 francs, émises à 700 francs.

Conseil d'administration : de neuf membres nommés pour trois ans devant être propriétaires de 50 actions chacun, et de trois candidats pour remplacer les administrateurs cessant leurs fonctions avant l'expiration de leur mandat.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : au plus tard en octobre, une voix pour dix actions sans que le nombre de voix puisse dépasser le maximum que donne le dixième du capital social, comme propriétaire ou comme mandataire.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve jusqu'à concurrence du tiers du capital social ; 5 % au plus sur la valeur des constructions en pierre portées à leur prix de revient pour être portés à l'amortissement ; 10 % sur la valeur de tous autres meubles et immeubles jusqu'à l'amortissement total; si ces déductions faites, la somme disponible ne dépasse pas 6 % du capital effectivement versé sur les actions, elle sera répartie à titre de dividende aux actionnaires. Si cette somme dépasse 6 %, 15 % du surplus seront attribués au Conseil d'administration et les 85 % restant seront répartis aux actionnaires.

Service des titres et coupons : Société Générale de Crédit Industriel et Commercial, Banque Russe pour le commerce étranger, Comptoir d'Escompte.

ADMINISTRATEURS.

MM. R. Raoul-Duval, président ; P. Bayard, E. de Billy, Arthur Pernolet, M. Pierrone, de Fischer, Lauras, Marret.

Candidats : MM. A. Damour, Hély d'Oissel, A. Galicier.

EMPRUNTS PAR OBLIGATIONS

4 0/0 1898 et 1900

L'assemblée du 15/27 février 1898 a autorisé le Conseil d'administration à réaliser un emprunt de 750.000 roubles or, soit 2.000.000 de francs en obligations hypothécaires. Ces titres au nombre de 4.150

et au capital de 500 francs sont du type 4 % et ont été réservés aux actionnaires.

En 1900, le Conseil d'administration a été autorisé à réaliser un emprunt de 2 millions de roubles, soit 5.333.000 francs, représenté par 10.666 obligations de 500 francs, du type 4 %.

Intérêt annuel : 20 francs, coupons aux échéances des 1/13 avril et octobre.

4 1/2 0/0 Rykowski

Pour remplacer les obligations 4 1/2 % Rykoswki, la Société a été autorisée à émettre également 17.974 obligations de 500 francs 4 1/2 %.

Intérêt annuel : 22 fr. 50 ; coupons aux échéances des 1er janvier et 1er juillet.

Service financier : Crédit Industriel et Commercial, Comptoir National d'Escompte.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 mars 1899 et les obligations 4 %, depuis le 10 mai 1899 et les obligations 4 1/2 % depuis le 6 décembre 1907.

	Cours des Actions		Cours des Obligations 4 0/0		Cours des Obligations 4 1/2 0/0			
Années	Pl. haut	Pl. bas	P. haut	Pl. bas	Pl. haut.	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	1.049	700	470	449	»	»	357.000	25
1902	1.005	730	503	445	»	»	535.000	32
1903	980	800	499	480	»	»	1.3133000	32
1904	1.132	800	510	477	»	»	2.086.000	40
1905	1.350	775	500	425	»	»	2.061.000	40
1906	1.135	750	470	405	»	»	257.000 (*)	»
1907	930	680	460	415	480	470	867.000	»

(*) Perte.

BILAN AU 30 JUIN/13 JUILLET 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations	27.099.776	96	Capital-actions	15.000.000	»
Mobilier et matériel	1.385.438	03	Capital-obligations :		
Obligations 4 0/0, 2e émission, restant à la souche	201.000	»	Obligations 4 0/0, 1re émission.	1.433.000	»
Disponibilités	3.529.514	50	Obligations 4 0/0, 2e émission.	5.154.000	»
Débiteurs divers	5.670.029	09	Obligations 4 1/2 0/0	15.343.500	»
Marchandises	2.057.629	47	Capital de réserve	4.012.795	76
Dépenses et travaux préparatoires	1.699.579	49	Amortissements	4.158.562	85
			Créditeurs divers	1.380.785	68
			Dividende différé de l'exercice 1904-1905	880.000	»
			Profits et Pertes :		
			Bénéfices de l'exercice 1906-1.07 nets des intérêts sur obligations	867.323	25
	41.642.967	54		41.642.967	54

Société Française d'Exploitations Houillères

Société anonyme française, définitivement constituée le 15 mai 1907.

Objet : L'étude, la recherche, l'obtention de concessions, l'acquisition et la prise à bail de charbonnages en France, dans les colonies et à l'étranger, la mise en valeur, l'exploitation, la vente et la location desdits charbonnages.

La prise d'intérêts dans les affaires de charbonnages et dans toutes mines en général, notamment par l'achat et la souscription d'actions, obligations et autres titres de sociétés de cette nature.

La création, l'acquisition, la location et l'exploitation de routes, voies ferrées, moyens de transport et travaux utiles à l'exploitation des mines de la Société. Plus spécialement la prise d'intérêts dans la *Compagnie houillère de l'Hérault*, Société civile ayant son siège à Saint-Geniès de Varensal (Hérault), l'affermage des concessions et autres biens de ladite Compagnie et leur exploitation.

Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Siège social : à Paris, 8, rue de Greffulhe.

Durée : 90 années, du 15 mai 1907.

Capital social : 1.500.000 fr., divisé en 10.000 actions privilégiées de 100 fr. chacune, toutes souscrites en numéraire et 5.000 actions ordinaires de 100 fr. chacune, entièrement libérées, attribuées aux apporteurs. Ces derniers ont reçu, en outre, une somme espèces de 640.000 francs, et l'un d'eux, la *Société des Mines d'anthracite de Communay* a droit à 50 % des recouvrements qui seront opérés sur les créances apportées par elle, créances s'élevant à environ 250.000 francs.

Conseil d'administration : 5 à 11 membres, propriétaires chacun de 100 actions privilégiées ou ordinaires et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 20 actions. Dépôt des titres, 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 4 % du montant libéré des actions privilégiées. Sur l'excédent et sauf prélèvement à déterminer pour fonds d'amortissement, de réserves spéciales ou de prévoyance : 10 % au Conseil, 45 % aux actions privilégiées et 45 % aux actions ordinaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Taragonet, P. Garas, H. Fonteilles, A. Briand, M. Gallet.

Les actions privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 1er février 1908.

Société Anonyme des Mines de Gelsenkirchen

Société allemande constituée en 1873.

Objet : l'exploitation de mines de houille, l'achat et la vente des charbons.

Siège social : Rhein-Elbe, Allemagne.

Capital social : à l'origine, 13.500.000 marks, porté à 25.250.000 en 1882, à 22.500.000 en 1886, à 28.059.600 en 1887, à 36.000.000 en 1889, à 40.000.000 en 1896, à 44.000.000 en 1897, à 54 millions en 1899, à 60 millions en 1902, à 69 millions en 1904, à 119 millions en 1905 et enfin à 130 millions à la fin de l'année 1905, représenté par des actions de 600 et 1200 marks.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée : en mars, une voix par 600 marks d'actions, dépôt des titres 8 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il atteigne 10 % du capital, une somme non fixée au fonds de réserve spécial ; dividende de 4 % aux actions ; 5 % au Conseil ; le surplus est distribué comme second dividende aux actions, si l'Assemblée n'en décide pas autrement.

Service financier : à Berlin, Cologne, Francfort-sur-le-Mein, Hambourg et à la caisse sociale à Rhein-Elbe, près Gelsenkirchen.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Kirdorf, Paul Randebrock, F. Funcke, H. Dick, Hasslacher, Kleine, Burgers, Kinklé, Seidel, M. Kirdorf, Magery, Erdmann, Schruff, Schütze, Rasche.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 6 avril 1904.

	COURS		Bénéfices	
Années	plus haut	plus bas	nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1901	»	»	M. 8.407.000	12 %
1902	»	»	7.164.000	10 %
1903	»	»	8.346.000	11 %
1904	1.800	1.570	7.987.000	10 %
1905	1.850	1.720	13.744.000	11 %
1906	1.850	1.660	14.971.000	11 %
1907	1.780	1.405	17.272.000	12 %

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	mark	PASSIF	mark
Immeubles, machines, mobilier, charbon, installations aux sièges d'exploitation. .	191.185.135 16	Capital	130.000.000 »
Participations industrielles. .	23.605.472 88	Emprunts.	49.263.500 »
Effets	9.399.621 67	Obligations amorties.	374.640 »
Débiteurs divers	47.202.548 98	Réserve.	20.818.610 02
Caisse	692.811 11	— spéciale.	7.500.000 »
		Fonds d'assistance.	4.579.215 95
		Dividendes.	15.638.805 »
		Intérêts d'emprunts	871.738 12
		Créditeurs divers.	43.099.080 71
	272.145.589 80		272.145.589 80

Charbonnages de Harpen

(HARPENER-BERGBAU-ACTIEN-GESELLSCHAFT)

Société anonyme prussienne constituée le 16 décembre 1856.

Objet : la production et la vente des charbons, cokes et briquettes.

Siège social : Dortmund, Westphalie.

Durée : non indiquée :

Capital social : successivement porté à 40.800.000 marks, élevé à 52 millions de marks en 1899, à 60 millions de marks en 1902, à 70 millions de marks en 1904, et enfin à 72.200.000 marks le 27 octobre 1905. Ce capital est divisé en 12.500 actions de 600 marks, 30.200 de 1.000 marks et 28.750 de 1.200 marks.

Conseil d'administration : de sept à douze membres, propriétaires chacun d'un capital actions de 15.000 mark, renouvelable de façon à ce que tout membre arrive au terme de son mandat au plus tard à la quatrième assemblée postérieure à celle où il a été nommé.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin octobre ; une voix par 200 marks de capital-actions sans maximum limité ; dépôt huit jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 1° 5 % à la réserve légale ; 2° Facultativement, à toutes autres réserves, les sommes fixées par l'Assemblée générale sur la proposition du Conseil. Sur le surplus : 1° 4 % du montant libéré des actions, et au Conseil d'administration 6 % du montant resté disponible; le solde aux actionnaires à moins que l'Assemblée générale n'en décide autrement, notamment en ce qui concerne les reports à l'exercice suivant.

Service des coupons : à Berlin, Cologne, Francfort, Hambourg, Elberfeld et Dortmund.

Coupures : 600 et 1.200 marks.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. le baron von der Heyden-Rynsch, Louis Brügmann, le baron von der Borch, Carl Furstenberg, Gustav Hartmann, Karl Klœnne le baron von Oppenheim, Samuel, Schmieding, Hedderich, W. Oswald.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 4 novembre 1900.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
	—	—	—	—
1901	1.385	1.165	M. 6.812.000	12 %
1902	1.368	1.222	5.707.000	10 %
1903	1.595	1.282	6.589.000	10 %
1904	1.785	1.370	7.231.000	11 %
1905	1.785	1.547	6.851.000	9 %
1906	1.740	1.585	8.649.000	11 %
1907	1.696	1.430	9.450.000	12 %
1908	»	»	»	11 %

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	mark	PASSIF	mark
Immobilisations.	111.309.640 42	Capital.	72.200.000 »
Assurances.	113.243 08	Obligations.	25.238.000 »
Participations.	2.207.709 95	Comptes divers, réserves, amortissements.	36.388.099 32
Fonds publics.	2.319.271 14	Créditeurs	17.503 592 21
Caisse	202.926 90	Bénéfices nets	9.149.559 02
Débiteurs.	14.596.459 06		
	160.779.250 55		160.779.250 55

Société Houillère d'Irmino (Donetz)

Société anonyme belge, constituée le 25 octobre 1900.

Objet : l'acquisition, moyennant l'attribution de l'intégralité des actions constituant le capital social, du droit d'exploiter les mines de houille situées dans les domaines des héritiers Dolinsky, gouvernement d'Ekaterinoslaw, district des Slavianosserbsk.

Siège social : à Bruxelles, 43, rue Royale.

Capital social : à l'origine quatre millions de francs, divisé en 8.000 actions de 500 fr., toutes attribuées libérées aux apporteurs. En 1903, ce capital a été porté à 5 millions, divisé en 10.000 actions de 500 francs.

Durée : la plus longue permise par la loi.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus, propriétaires de quarante actions.

Année sociale : close le 31 décembre (style russe).

Assemblée générale : le premier samedi de juin, à Bruxelles ; chaque action donne droit à une voix ; maximum : le cinquième du nombre total d'actions ou les 2/5 des actions prenant part au vote. Dépôt : cinq jours avant l'Assemblée.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; le tantième établi par les lois de l'Empire Russe au profit de la Couronne ; 5 % du montant libéré des actions ; sur le surplus : 5 % au Conseil d'administration et au collège des Commissaires ; 95 % aux actions. Sur ces 95 %, une partie pourra être affectée à la dotation d'un fonds de prévision ou de reconstitution du capital.

Service des titres : à Paris, Banque I. R. P. des Pays-Autrichiens.

ADMINISTRATEURS.

MM. E. de Manziarly, président ; L. Rabinovitch, Ph. Schneider, W. Luther, E. Schneider.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en 1901, de 8.000 obligations de 500 fr. 4 %, productives d'un intérêt annuel de 20 fr., net des impôts français et russe actuellement existants, payable par semestre les 1er mai et 1er novembre, à Paris, Bruxelles, Lyon et Genève.

Amortissement : au pair en 30 ans, par tirages annuels opérés le 1er mai de chaque année à partir de 1901, pour remboursement le 1er novembre suivant.

Service des coupons et remboursements : à Paris à la Banque Impériale des Pays-Autrichiens.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 septembre 1905, et les obligations depuis le 17 novembre 1902.

	ACTIONS		OBLIGATIONS			
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices bruts	Dividendes
1901	»	»	»	»	472.000	»
1902	»	»	460	» seul cours	508.000	25
1903	»	»	467 50	405	538.000	25
1904	»	»	475 »	455	425.000	»
1905	550	420	467 50	360	294.000	»
1906	500	380	465 »	395	320.000	»
1907	400	390	435 »	420	353.000	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations	9.961.104	32	Capital actions	5.000.000	»
Matériaux divers	203.083	52	— obligations	3.437.000	»
Stocks de combustible	175.816	69	Créditeurs divers	2.343.328	77
Effets à recevoir	7.994	77	Coupons à payer	20.357	07
Débiteurs divers	1.242.149	26	Remises en garanties diverses	191.400	»
Cautionnements	69.996	32	Paiements divers dûs en 1908 pour 1907	8.884	80
Actions de la Société Prodongol	119.333	33	Réserve	23.788	54
Espèces en caisse et Banques	24.960	88	Amortissements divers	1.102.788	53
Remises en garanties diverses	191.400	»			
Travaux préparatoires	92.128	08			
Redevances de 1908 payées d'avance	13.333	33			
Paiements divers pour années prochaines	2.458	67			
	12.103.759	17		12.103.759	17

Charbonnages de Laviana

Société anonyme française définitivement constituée le 26 janvier 1905.

Objet : l'exploitation de mines de houille situées sur le territoire de la commune de Laviana, province de Oviedo (Espagne) ; la prise à bail, en affermage ou autrement, l'acquisition, l'adjonction et l'exploitation de tous gisements miniers de quelque nature qu'ils soient, situés dans la même région ou partout ailleurs ; la fabrication du coke, agglomérés ou autres combustibles et leur commerce. En général toutes exploitations de mines ou participations quelconques dans toutes affaires minières.

Siège social : 19, rue Théophile-Gautier, Paris.

Durée : 99 ans, du 26 janvier 1905.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 20.000 acuions de 100 francs chacune, sur lesquelles 8.500, entièrement libérées, ont été attribuées en sus d'une somme de 650.000 francs espèces à M. L. Borie, en rémunération de ses apports. Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 29 novembre 1906, le capital a été porté à 2.800.000 francs par la création de 8.000 actions nouvelles de 100 francs.

Conseil d'administration : 3 membres au moins nommés pour 6 ans et propriétaires de 100 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par 10 actions, maximum les deux cinquièmes des voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % d'intérêt aux actions sur leur montant libéré. Sur le surplus, 10 % au Conseil. Le reliquat appartient aux actions, sauf prélèvement en faveur de fonds de réserves, fonds d'amortissement du capital social ou de rachat d'actions de la Société.

ADMINISTRATEURS

MM. A.-J.-F. Charet de la Frémoire, A. Rotteleur, J.-J. Boulani, Manigne.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 décembre 1906.

1906	plus haut,	130	plus bas,	120
1907	—	130	—	115

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Propriétés minières	1.500.000	»	Capital	2.800.000	»
Propriétés nouvelles	104.830	25	Main-d'œuvre	8.770	75
Espèces en caisse et dans les banques	490.497	37	Caisse de secours	545	05
Frais de premier établissement	174.651	05	Profits et Pertes	858	32
Frais de premier établissement (Mines)	209.057	80			
Matériel et outillage	303.277	60			
Mobilier	4.620	50			
Fournitures diverses	5.196	55			
Charbons	10.512	05			
Débiteurs divers	7.520	95			
	2.810.164	12		2.810.164	12

Société des Charbonnages et Agglomérés de Malonne-Floreffe à Charleroi

Société anonyme belge, constituée le 1er mars 1905.

Objet : l'exploitation de tous charbonnages en Belgique et spécialement des concessions de Malonne et Floreffe réunies ; la fabrication d'agglomérés, du brai, du coke et autres dérivés de la houille ; toutes les opérations qui se lient au traitement et au transport du charbon et de ses dérivés, etc.

Siège social : à Malonne.

Durée : la plus longue permise par la loi.

Capital social : 1.200.000 fr., divisé en 4.800 actions de 250 francs chacune. Sur ce nombre, 2.800 actions, entièrement libérées, ont été attribuées à M. Scoyer, liquidateur de la Société anonyme des Charbonnages de Malonne et Floreffe réunis et Durant, liquidateur de la Société des Agglomérés de Tamines, en représentation de leurs apports.

Conseil d'administration : de trois à sept membres, propriétaires de 20 actions chacun.

Année sociale : close fin février.

Assemblée générale : le 4e lundi de mai ; dépôt des titres cinq jours avant la réunion

Capital : 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs,

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du capital, comme premier dividende aux actionnaires ; 1 % à chaque administrateur et 1/3 % à chaque commissaire ; 5 % au personnel ; le solde aux actionnaires, comme second dividende, sauf affectation d'une quotité à la constitution d'un fonds de prévision ou à des amortissements extraordinaires, sur proposition du Conseil. Si les tantièmes n'atteignent pas mille francs par administrateur et 300 fr. par commissaire, le complément sera payé et prélevé par frais généraux.

ADMINISTRATEURS

MM. Max Loriaux, Clément Scoyer, Léon Voirin, A. Moussoux, L. Morel.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 janvier 1906.

1906	plus haut,	485	»	plus bas,	337 50
1907	—	460	»	—	310 »

BILAN AU 29 FÉVRIER 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c
Concession et premier établissement	1.159.267 68	Capital	1.200.000 »
Approvisionnements	4.219 81	Salaires à payer	7.792 02
Marchandises générales	53.746 85	Créditeurs divers	24.225 58
Caisse	2.668 32	Réserve légale	2.232 21
Créances litigieuses	1.414 35	Profits et pertes	73.566 70
Banques, dépôts et débiteurs divers	86.499 50	Comptes d'ordre	27.500 »
Comptes d'ordre	27.500 »		
	1.335.316 51		1.335.316 51

Charbonnages d'Osani

Société anonyme française, définitivement constituée le 17 avril 1905.

Objet : La mise en valeur et l'exploitation des mines d'anthracite d'Osani, situées commune d'Osani, arrondissement d'Ajaccio (Corse); l'achat, l'obtention, la prise à bail de toutes extensions de concessions et permis de recherches de gisements de combustibles minéraux ou métallifères; l'achat et la vente, le traitement, la transformation de tous produits minéralogiques et de leurs dérivés. En un mot, toutes opérations de nature à favoriser la prospérité des affaires de la Société.

Siège social : à Paris, 46, rue de Londres.

Durée : 50 ans, du 17 avril 1905.

dont 2.000 ont été attribuées, entièrement libérées, aux apporteurs, en sus d'une somme de 375.000 francs espèces et de 4.000 parts bénéficiaires.

Conseil d'administration : de cinq à huit membres nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil; 60 % aux actionnaires; 30 % aux parts.

Service des titres : au Siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Arnal, E. Campenon, Pascal.

RÉPARTITIONS

Il n'a été distribué aucun dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 mai 1905.

1905	plus haut	139 »	plus bas	110 »
1906	—	85 »	—	65 »
1907	—	100 »	—	30 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations :		Passif non exigible :	
Apports	575 000 »	Capital social	1 000.000 »
Frais de premier établissement	427.368 87	Réserve légale	1.577 26
Valeurs disponibles :		Créditeurs divers	84.199 69
Charbons en stock	54.180 »		
Matériel outillage	7.012 03		
Approvisionnements	3.824 70		
Espèces en caisse et en banques	3.912 72		
Profits et pertes :			
Balance	13.478 63		
	1 085.776 95		1.085.776 95

The Pekin Syndicate Limited

(Shansi)

Société anonyme anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée le 17 mars 1897.

Objet : Demander, acheter ou acquérir toutes concessions, décrets ou traités pour la construction, la direction, l'administration, etc., de travaux publics ; construire, exécuter, etc., tous travaux publics, quelle qu'en soit la nature ; s'occuper d'affaires de

mines, métallurgie, culture, herbages, navigation, commerce, etc. ; créer, acquérir, exploiter, etc., tous moyens de transports et pourvoir aux dépenses de leur création, etc.; acheter, émettre, vendre, etc, des actions, stocks, obligations, reconnaissances et garanties de tout genre et donner toute garantie pour le paiement de leur dividende ou intérêt ; former, constituer et créer des compagnies, associations et entreprises de tout genre ; négocier des emprunts, prêter de l'argent, des garanties ou autres propriétés, escompter des billets, garantir tous projets et, en général, s'occuper d'affaires de finance, de banque et de commerce.

Siège social : 110 Cannon Street, à Londres.

Capital social : 1.540.000 liv. et divisé en 39.900 actions ordinaires de £ 1 chacune, 2.000 actions différées de 1 sh. chacune et 1.500.000 actions « Shansi » de £ 1 chacune.

Conseil d'administration : quatre membres détenteurs d'au moins 25.000 francs d'actions de capital.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : tenue au moins une fois par an, aux temps et lieu prescrits par la C^ie^ en Assemblée générale, ou, s'il n'en est pas désigné, aux temps et lieu désignés par les directeurs.

Ceux-ci peuvent convoquer une Assemblée extraordinaire quand ils le jugent convenable ou dans une demande écrite des actionnaires, du dixième des actions Shansi, du cinquième des actions ordinaires ou du cinquième des actions différées.

A un vote à mains levées, tout membre présent en personne et ayant droit au vote n'aura qu'une seule voix ; à un dépouillement, tout membre présent en personne ou par procuration aura : une voix par action « Shansi », quarante voix par action ordinaire ou trois cent trente-cinq voix par action différée qu'il détiendra.

Répartition des bénéfices : les actions « Shansi » confèrent respectivement à leurs détenteurs, proportionnellement aux sommes payées ou créditées comme telles, le droit : 1° à 10 % des bénéfices de la C^ie^ par année depuis la concession Shansi, datée du 21 mai 1898, jusqu'à ce que les sommes payées pour ce pourcentage se montent à £ 1 par action, sur les actions « Shansi » émises ; 2° à la moitié du surplus des bénéfices de la C^ie^ pour chaque année, depuis la dite concession Shansi, lequel droit subsistera après la prévision pour le paiement du dit pourcentage, tant qu'il sera payable, et après, à la moitié des dits bénéfices de la C^ie^ pour chaque année ; 3° en cas de liquidation, à 50 % du surplus des biens représentant la dite concession Shansi, lequel droit subsistera après le paiement du capital versé de la C^ie^.

Coupures : unités et coupures de 5, 25 et 100.

Service financier : Société Générale, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Meyer, G. Jamieson, R. Miller, Berthier de Sauvigny.

Les actions « Shansi » sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au

comptant, depuis le 12 septembre 1905, et à terme, depuis le 19 septembre 1905

1905	plus haut	32	50	plus bas 21	»
1906	—	25	»	— 15	50
1907	—	17	25	— 7	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
En caisse, à Londres et en Chine	3.428	Compte capital	1.242.822
Placements de fonds	23.135	Montant payé sur les actions Shansi, déclarées forfaites.	1.273
Actions d'autres Compagnies	122.240	Prime sur actions	106.023
Mobilier, agencement de bureaux	2.320	Créditeurs divers	2.750
Concessions, terrains, machines, etc., en Chine	524.340	Prolongement du Chemin de fer Paishana à Chinghua	9.000
Chemin de fer impérial chinois de Honan	747.536	Compte en suspens	35.299
Prolongement du Chemin de fer Paishana à Chinghua	6.763	Compte recettes et dépenses	55.023
Droits d'enregistrement	1.675		
Débiteurs divers	16 762		
	1.448.199		1.448.199

Compagnie des Charbonnages de Pobédenko

Société anonyme belge, définitivement constituée le 5 octobre 1898.

Objet : exploitation de terrains houillers, l'industrie du charbon de terre, la fabrication et l'utilisation du coke, des briquettes et autres dérivés du charbon, ainsi que le commerce des produits de son industrie, le tout en vue de mettre à fruit les concessions minières dont il s'agit aux statuts, ainsi que de toutes autres qu'elle viendrait à acquérir par la suite.

La Société réalise son objet par voie d'exploitation directe, soit par voie d'apport, de cession ou de fusion à une autre Société, soit par tout autre moyen ; elle pourra, en vue de développer son industrie, exploiter ou faire exploiter tous hauts-fourneaux et autres établissements industriels ; elle pourra solliciter ou acquérir toutes concessions perpétuelles ou temporaires ou permis d'exploitations de charbonnages, ainsi que des voies de transport et matériel pour son exploitation ; faire tous contrats de participation ou d'alliance avec d'autres exploitants ; créer tous sièges ou usines d'exploitation ; établir toutes voies de transport et acquérir, posséder ou prendre en location tous immeubles nécessaires ou utiles à ses services.

Elle peut faire toutes opérations financières, commerciales, industrielles ou autres, qui se rattachent directement ou indirectement à l'une ou l'autre branche de son objet.

Siège social : à Bruxelles, 110, avenue de la Toison-d'Or ; siège administratif, à Paris, 39, rue Joubert.

Durée : 30 ans, du 5 octobre 1898.

Capital social : 1.700.000 francs, divisé en 17.000 actions de cent francs chacune, toutes souscrites en espèces.

En outre, il a été créé 8.500 parts de fondateur, attribuées à la Société financière internationale, la Société financière russe et la Société Finance et Industrie, en représentation de l'apport de l'engagement, pris par elles, de fournir à la Société l'achat de la concession de Pobédenko et accessoires, définis aux statuts, moyennant une somme de 1.100.000 francs, que les Sociétés apporteuses auront le droit d'imputer sur les versements des actions souscrites par elles.

Outre les parts de fondateurs à elles attribuées, les Sociétés apporteuses ont été investies du droit, chaque fois que le capital sera augmenté, de souscrire la moitié de l'augmentation de capital, par préférence et au pair majoré de la part dans la réserve constatée au bilan de l'exercice précédant celui où le capital aura été augmenté.

Conseil d'administration : trois membres au moins, possesseurs chacun de quarante actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le dernier mercredi de mai, autant de voix que d'actions ou de parts de fondateurs ; maximum, le cinquième des titres émis ou les deux cinquièmes de ceux pour lesquels il est pris part au vote. Dépôt des titres au porteur ou inscriptions au nominatif cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale : somme nécessaire pour distribuer aux actions un premier dividende de 5 % sur leur montant libéré ; ensuite 10 % au Conseil d'administration et 2 % pour le comité de direction et le personnel. Sur le surplus, deux tiers aux actions et un tiers aux parts de fondateurs.

Service des coupons : à Paris, à la Société Générale.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Couriot, M. Biver, Ph. von Hemert, M. Hennet de Goutel.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 mai 1899, et les parts depuis le 29 novembre 1899.

	ACTIONS		PARTS			DIVIDENDES	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Actions	Parts
—	—	—	—	—	—	—	—
1901	106	60	40	seul cours	115.000	6	1
1902	100	46	24	7 »	66.000	»	»
1903	72	48	28	10 50	1.000	»	»
1904	80	50	26	15 »	50.000	»	»
1905	75	39	22	15 »	— 237.000(*)	»	»
1906	65	31	15	5 »	128.000	»	»
1907	98	67	26	10 »	250.000	»	»

(*) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Concessions, matériel d'exploitation et voie ferrée. . . .	1.431.195	80	Capital.	1.700.000	»
Constructions et immeubles, travaux d'avenir et de recherche	894.094	41	Obligations.	238.000	»
Frais de premier établissement.	17.147	17	Réserve pour amortissements.	mémoire	
Prime de remboursement des obligations	31.480	40	Réserve statutaire.	21.304	03
Mobilier	9.227	72	Coupons restant à payer . . .	8.403	75
Approvisionnements divers. .	80.954	50	Redevances.	74.282	95
Caisse, Banque et portefeuille.	95.749	73	Créditeurs divers.	640.868	06
Débiteurs divers	306.355	»	Fournisseurs	50.647	65
Cautionnement aux chemins de fer de l'Etat Russe. . . .	41.243	75	Salaires divers	40.559	90
Dépôt de garantie	18.000	»	Garantie du Conseil d'Administration et des Commissaires.	18.000	»
Charbon en stock.	7.233	35	Profits et pertes	140.615	49
	2.932.681	83		2.932.681	83

Charbonnages Prokhorow (Donetz)

Société anonyme belge, constituée le 14 mars 1895.

Objet : Toutes opérations relatives à l'industrie et au commerce du charbon.

Siège social : à Bruxelles, 7, rue des Plantes.

Capital social : à l'origine 5.500.000 francs, divisé en 11.000 actions de 500 francs, dont 2.100 furent remises à M. Schmatzer pour apport de l'option d'achat, à M. Prokhorow, des propriétés appartenant à ce dernier, situées dans la circonscription de Taganrog, territoire des Cosaques du Don, moyennant le prix de 1.770.000 roubles crédit.

L'assemblée du 8 août 1895 a décidé de porter le capital à 8 millions par la création de 5.000 actions nouvelles qui ont été émises à 1.000 francs, ce qui a procuré à la Société un bénéfice de 1.305.000 fr. (1.390 actions restant à la souche) qui a été appliqué à amortir tous les frais préliminaires de l'entreprise, et le solde, soit 800.000 francs, à constituer la réserve légale qui atteint ainsi le maximum statutaire.

En mars 1902 le capital fut transformé en 17.978 actions A et 14.610 actions B sans valeur nominale. Les obligations abandonnèrent l'amortissement jusqu'en 1906 ainsi que les coupons 13 à 20 et reçurent en échange toutes les actions A. Les 14.610 actions en circulation furent échangées titres pour titres contre une action B.

Conseil d'administration : composé de trois membres.

Année sociale : close le 30 juin/13 juillet.

Assemblée générale : le 4e mardi d'octobre à Bruxelles.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; le tantième d'impôt en Russie sur les Sociétés anonymes ; 1er dividende de 5 % aux actions. Sur le reste **10** % au Conseil ; 90 % aux actions.

Service financier : Caisse Générale de reports et de dépôts à Bruxelles.

Les titres doivent se livrer timbrés.

NOTA. — Par accord conclu en octobre 1905, la Société des Charbonnages de Prokhorow a affermé ses propriétés à la Compagnie fermière des Charbonnages de Prokhorow. (Voir la notice ci-après afférente à cette Société.)

ADMINISTRATEURS

MM. E. de Moerloose, Léon Jumentier, G. Goffin.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en 1889, de 10.000 obligations de 500 francs chacune, rapportant 4 1/2 % d'intérêt soit 22 fr. 50 par an, payables au moyen de coupons semestriels aux échéances des 15 septembre et 15 mars.

Amortissement : au pair par tirages au sort en trente années, à partir de 1900.

En 1902 chaque obligation de 500 fr. fut convertie en une obligation de 250 fr., amortissable en 30 ans à partir de 1905-1906.

Service des coupons : à Paris, au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 janvier 1899 et les obligations depuis le 25 novembre 1897.

	ACTIONS		OBLIGATIONS			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices bruts	Dividendes
1901	375	51	465	142 50	317.000	»
1902	156	38	156	38 »	362.000	»
1903	66 25	13	140	45 »	— 388.000 (1)	»
1904	31	10	74	31 »	— 276.000 (1)	»
1905	118	15	190	53 50	— 160.000 (1)	»
1906	75	18	128 50	67 »	— 2.270.000 (1)	»
1907	83	21	113	50 »	— 448.000 (1)	»

(1) Perte.

BILAN AU 30 JUIN/13 JUILLET 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Terrains, puits et constructions	7.403.695 63	Capital : 14.610 actions sans désignation de valeur. . . .	Mémoire
Fours à coke.	827.529 89	Obligations (amortissement suspendu).	8.989.000 »
Matériel et outillage.	533.024 46	Créances hypothécaires. . . .	922.863 87
Mobilier	1 »	Intérêts sur obligations. . . .	2.547.395 03
Raccordement Prokhorow-Tchoulkoff	100.000 »	Obligations sorties aux tirages et non remboursées.	32.500 »
Compagnie fermière, compt redevance	5.000 »	Créditeurs divers.	106.820 18
Créances douteuses.	96.321 92		
Cautionnements pour procès en cours.	85.312 »		
Caisses et banquiers.	1.734 90		
Portefeuille : 10.000 actions ordinaires de la Compagnie fermière sans désignation de valeur	Mémoire		
Profits et Pertes : Solde débiteur	3.545.959 88		
	12.598.579 68		12.598.579 68

Compagnie fermière des Charbonnages de Prokhorow

Société anonyme belge constituée le 28 octobre 1905.

Objet : L'exploitation à bail des concessions de la Société des Charbonnages de Prokhorow situées dans le bassin du Donetz en Russie et des richesses minérales que le domaine de Prokhorow peut contenir ; l'industrie du charbon de terre, la fabrication et l'utilisation du coke, des briquettes et autres dérivés de charbon, ainsi que le commerce des produits de son industrie.

Pendant toute la durée du bail, la Société ne pourra acquérir, vendre, prendre ou donner à bail, mettre en valeur, exploiter toutes concessions minières non contigües au domaine de Prokhorow que moyennant l'autorisation préalable de la Société des Charbonnages de Prokhorow.

En tout état de cause, le capital actuel de 3.500.000 francs devra être appliqué uniquement aux besoins de l'exploitation de Prokhorow.

Siège social : à Bruxelles.

Durée : la même que celle du bail, laquelle est fixée à 25 ans, pouvant être prolongé d'une nouvelle période de 25 années, moyennant une redevance à la tonne de 25 centimes avec un minimum de 60.000 francs pendant les 25 premières années et de 100.000 fr. pendant les 25 années suivantes.

Capital social : 3.500.000 francs divisé en 7.000 actions privilégiées de 500 francs chacune. Il a été, en outre, créé 24.000 actions ordinaires sans désignation de valeur, devant être remises à raison de 10.000 à la Société des Charbonnages de Prokhorow et de 14.000 au groupe financier qui fit apport de l'option de bail et s'entremit pour la constitution de la Compagnie fermière.

Conseil d'administration : sept membres.

Année sociale : close le 31 mai de chaque année.

Assemblée générale : à Bruxelles, le deuxième mardi du mois d'octobre, à dix heures du matin, et composée de tous les actionnaires ayant déposé leurs titres en Belgique et en France, cinq jours au moins et en Russie quinze jours au moins avant la date de la réunion.

Répartition des bénéfices : Sur les bénéfices nets annuels, il est prélevé : 5 % pour la réserve, le tantième établi par les lois de l'Empire russe au profit de la Couronne sur les bénéfices des Sociétés anonymes ; la somme nécessaire pour amortir chaque année un certain nombre d'actions privilégiées, de telle façon que ces actions puissent être amorties en vingt-cinq ans ; la somme nécessaire pour attribuer aux actions privilégiées non amorties un premier dividende de 6 % sur leur montant libéré.

Sur le surplus, il est attribué 10 % aux membres du Conseil d'administration et aux commissaires à répartir entre eux, sans que l'émolument d'un commissaire puisse dépasser le tiers de l'émolument d'un administrateur.

L'excédent sera réparti au prorata de tous les titres sans distinction de catégorie.

Toutefois, il sera loisible à l'Assemblée générale de décider le prélèvement sur le bénéfice des sommes qu'elle jugera nécessaires à la formation d'un fonds spécial de prévision.

Service financier : Banque Suisse et Française.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Hubert, G. de Wandre, L. Desailly, E. Hallez, E. de Moerloose, L. Jumentier, M. Bauwens.

Les actions privilégiées et ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* depuis le 3 février 1906.

	ACTIONS PRIVILÉGIÉES		ACTIONS ORDINAIRES			Dividendes aux
Années	plus haut	plus bas	plus haut	plus bas	Bénéfices nets	actions privilégiées
—	—	—	—	—	—	—
1906	610	500	191 50	110	»	»
1907	500	305	150	40	233.000	»
1908	»	»	»	»	396.000	25

BILAN AU 31 MAI/13 JUIN 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Frais de premier établissement	66.200	99	Capital social, 7.000 actions privilégiées.	3.500.000	
Recherches et études	51.483	96	Capital social, 24.000 actions ordinaires	Mémoire	
Matériel et outillage	169.434	30	Cautionnements divers	22.350	75
Ecuries et matériel de transport	46.756	28	Créditeurs divers	388.589	19
Mobilier	13.650	31	Fonds d'amortissement	100.000	»
Puits et préparation des travaux	373.689	38	Bénéfices nets.	395.886	18
Constructions et installations de surface	206.682	90			
Créance hypothécaire	906.194	71			
Versements dus par les actionnaires	279.749	24			
Banquiers en Belgique et Russie	733.226	95			
Caisse en Belgique et Russie .	15.604	88			
Débiteurs divers	1.077.291	49			
Cautionnement	192.526	05			
Magasins.	186.875	09			
Charbon en dépôt	94.099	99			
	4.413.466	52		4.413.466	52

Houillères de Saint-Étienne

Société anonyme formée en 1854 par suite de la division en quatre Sociétés distinctes de la Compagnie des Mines de la Loire (ancienne Compagnie Générale des Mines de Rive-de-Gier).

Objet : L'exploitation des concessions houillères de Terrenoire, de Reveux, du Treuil, du Grand Rouzy, de Chancy, de Berard, de Côte-Thiollière, de la Roche de Méons et de toutes autres concessions acquises ou à acquérir.

Durée : 99 ans du 17 octobre 1854.

Siège social : 25, place Carnot, Lyon.

Capital social : 8 millions de francs, divisé en 80.000 actions de 100 francs entièrement libérées.

Conseil d'administration : sept à neuf membres nommés pour 6 ans, possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril, une voix par 25 actions ; maximum, 25 voix. Dépôt cinq jours à l'avance .

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; le surplus aux actions.

Service financier : à Paris, Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS.

MM. R. Douvreleur, B. Collet, L. Souchon, J. Neyret, E. Neyrand, A. Colcombet, P. Testenoire.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 6 avril 1904.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	3.023.000	25
1902	»	»	1.476.000	20
1903	»	»	2.214.000	20
1904	445	395	2.050.000	20
1905	447	405	1.749.000	20
1906	460	400	1.815.000	21
1907	465	400	2.871.000	25

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations	6.124.173 93	Capital social	8.000.000 »
Marchandises	54.340 50	Réserve statutaire	800.000 »
Approvisionnements	1.522.420 28	Provisions	4.325.258 32
Débiteurs	1.532.953 31	Créditeurs	1.030.450 62
Portefeuille	7.551.454 33	Bénéfices de l'exercice 1907	2.871.410 55
Valeurs disponibles en caisse, en portefeuille et chez divers banquiers	1.704.074 39	Reliquat des bénéfices antérieurs	862.297 25
	18.489.416 74		18.489.416 74

Houillères de Saint-Micaud

(Saône-et-Loire)

Société anonyme française, définitivement constituée le 27 juillet 1906.

Objet : l'exploitation des mines de houille ou de minerai sises en France, et notamment de la concession des mines de houille de Forges, situées arrondissement de Chalon-sur-Saône, et dont l'étendue est d'environ 942 hectares.

Siège social : 45, rue Laffitte, à Paris.

Durée : 99 ans, du 27 juillet 1906.

Capital social : 1.700.000 francs divisé en 17.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 7.000 ont été attribuées à M. Bretin, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 5 actions, sans limite maximum. Dépôt 8 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, sauf prélèvement pour amortissement ou réserves supplémentaires : 15 % au Conseil d'administration et 85 % aux actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Caitucoli, de Gontaut-Biron, I. Chesse, E. Serand.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 mai 1907.

1907 plus haut 183 plus bas 15

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports	700.000 »	Capital	1.700.000 »
Banque	593.182 25	Fournisseurs	14.727 90
Caisse Saint-Micaud	115 85	Divers à payer	2.061 45
Bâtiments et machines	50.907 15		
Appareils de précision	1.378 70		
Mobilier de bureau	513 40		
Outillage	7.408 70		
Magasin	1.018 50		
Premier établissement	362.264 80		
	1.716 789 35		1.716.789 35

Houillères de San Martino

Société anonyme espagnole, constituée le 19 octobre 1906.

Objet : l'acquisition et l'exploitation de mines de charbon ou autres, et éventuellement la fabrication de fer et d'acier. Toutes opérations industrielles, administratives, commerciales et financières se rapportant directement ou indirectement à l'exploitation des mines ou à la métallurgie. La souscription, l'achat ou la vente de actions ou obligations de toute nature de Sociétés espagnoles ou étrangères, s'intéressant à des entreprises du genre de celles de la présente Société. La Société pourra entrer en participation, fusion, syndicat, ou dans toute autre combinaison quelconque avec d'autres personnes ou Sociétés ayant un objet similaire en vue.

Durée : 10 ans du 19 octobre 1906.

Siège social : à Pola-de-Lena (Espagne). Bureau à Paris, 8, rue de l'Échelle.

Capital social : 1.100.000 pesetas, représenté par : 3.500 actions de 100 pesetas et 1.500 actions de 500 pesetas, sur lesquelles il a

été remis pour 800.000 pesetas d'actions à M. H. Faure de Bouillane en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, nommés pour 5 ans et propriétaires de 5.000 pesetas d'actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin février ; une voix par 50 actions de 100 pesetas et une voix par 10 actions de 500 pesetas : maximum 10 voix. Dépôt des titres 8 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % d'intérêt aux actions sur leur montant libéré. Sur l'excédent : 10 % au Conseil. Le surplus aux actions, sauf prélèvements pour fonds de prévoyance.

Service financier : au bureau de Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Hambourg, H. Faure de Bouillane, A. Leroy, Fancis Laur, Rafael Elortegin, J. Poulain, Lers.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 janvier 1907.

1907 plus haut 140 plus bas 25

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	pesetas	PASSIF	pesetas
Caisse et banques	96.711 26	Capital :	
Débiteurs	14.365 28	3.500 actions de 100 pesetas.	350.000 »
Dépôt de charbon	16.197 90	1.500 actions de 500 pesetas.	750.000 »
Matériel, wagonnets	13.355 55	Compte de garantie des administrateurs	25.000 »
Biens mobiliers	2.236 55	Créditeurs divers	5.640 33
Mines et propriétés	851.255 06		
Travers-bancs et voies intérieures	48.234 79		
Installations extérieures	44.559 53		
Actions en dépôt	25.000 »		
Solde débiteur du compte de profits et pertes	18.724 41		
	1.130.640 33		1.130.640 33

Compagnie des Houillères de Ujo-Mieres

Société anonyme espagnole constituée le 3 décembre 1904.

Objet : l'exploitation des mines de charbon situées dans la province des Asturies, territoires municipaux de Mieres et Lena : l'acquisition, à bail ou à ferme, soit par voie d'apport, soit de toute autre manière, et l'exploitation de tous autres gisements miniers de quelque nature et en quelque endroit qu'ils soient

situés, en Espagne ou à l'étranger ; la cession et promesse de cession totale ou partielle ou sous-location des propriétés minières appartenant à la Société ou que cette dernière aura le droit de faire ; la création, pour le service de la Société, de toutes voies de communication et moyens de transports terrestres et fluviaux quelconques et leur utilisation pour usages publics ou privés ; toutes les opérations se rattachant à celles qui précèdent.

Durée : indéfinie.

Siège social : à Ujo-Mieres (Asturies) ; agence à Paris, 43, rue Caumartin.

Capital social : à l'origine 4.000.000 de pesetas or, divisé en 80.000 actions de 50 pesetas or chacune, dont 50.000 attribuées aux apporteurs et 30.000 souscrites en espèces ; porté par décision de l'Assemblée générale du 18 mai 1905, à 15.000.000 de pesetas or, divisé en 600.000 actions de 25 pesetas or chacune, sur lesquelles 100.000 attribuées aux apporteurs du premier et du deuxième groupe, 173.000 attribuées aux apporteurs du surplus et les 327.000 restantes à émettre contre espèces au fur et à mesure des besoins de la Société

Conseil d'administration : de neuf à quinze membres, propriétaires de 500 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril ; une voix par dix actions, maximum le cinquième des voix représentées à l'Assemblée.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 10 % au Conseil d'administration ; 5 % du montant libéré des actions ; la somme que l'Assemblée générale destinera à un fonds de réserve extraordinaire de prévision ou d'amortissement. Le surplus aux actions en proportion de leur valeur libérée.

Service financier : à Paris, chez MM. Bruneel et C^ie^, 63 bis, rue de la Victoire.

Coupures : Unités et coupures de 5.

ADMINISTRATEURS

MM. Blanchot, Fernandez, de Laveleye, de Lorme, Marret, Santos de Arana, Vigil Escalera.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 décembre 1905.

1905	plus haut,	31	»	plus bas,	30 »
1906	—	34	»	—	15 »
1907	—	28	»	—	3 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	Pesetas	PASSIF	Pesetas
Immobilisations	13.468.675 04	Capital-actions.	12.631.572 »
Actions à la souche.	2.092.762 »	Obligations.	3.183.419 30
Débiteurs divers	24.510 81	Créanciers divers.	977.026 27
Avances et dépôts	29 431 56		
Approvisionnements.	88.806 92		
Produits en stock.	67.131 »		
Caisse Paris	7.728 92		
Caisse et Banquiers.	993.253 01		
Prime de remboursement des obligations.	637.683 87		
Résultats de l'exercice 1907 . .	390.257 44		
	16.797.017 57		16.797.017 57

Charbonnages Hongrois d'Urikany

Société anonyme hongroise, constituée le 9 février 1891.

Objet : L'exploitation des mines de charbon situées dans le comté d'Hunyad, arrondissement de Zsil (Hongrie), dont les locataires à bail jusqu'au 1er mars 1980, MM. David Berl et Jules de Horvath, ont apporté la jouissance à la Société.

Cette concession d'une étendue de 1.287 hectares est connue sous le nom de concession d'Urikany; la Société a acquis en 1891 les mines de la Zsil d'une superficie de 1.445 hectares. Le chemin de fer de Lupeny à Petrozsény qui relie les concessions au chemin de fer hongrois, et qui comporte 19 kilomètres de développement, est la propriété de la Société qui en détient toutes les actions.

Siège social : Nador Uteza, 13, à Budapest ; Bureau, à Lyon, 7, rue Grolée.

Durée : jusqu'au 1er mars 1980.

Capital social : à l'origine, 3 millions de florins, divisé en 30.000 actions de 100 florins, dont 15.156 attribuées aux apporteurs en nature, et 14.844 émises contre espèces. Ce capital a été augmenté de 1 million de florins par l'Assemblée du 1er décembre 1891 et porté à 4 millions de florins.

Par Assemblée extraordinaire du 23 août 1896, chacune des 40.000 actions de 100 florins fut échangée contre une action de 40 florins, ce qui ramena le capital à 1.600.000 florins; il fut en même temps porté à 2 millions de florins par la création de 10.000 actions

de 40 florins. Par décision de l'assemblée du 10 mai 1899, le capital a été porté à 2.400.000 florins par la création de 10.000 actions de 40 florins, émises à 110 francs plus les intérêts à 4 % à partir du 1er janvier 1899, soit 111 fr. 35. Le capital fut porté en décembre 1903 à 3 millions de florins (6 millions de couronnes) par la création de 15.000 actions nouvelles de 40 florins. Cette augmentation fut décidée pour acquérir un charbonnage en commun avec la Société des Charbonnages de Salgo-Tarjan. Enfin, l'Assemblée générale du 26 janvier 1907 a voté l'augmentation du capital à 9 millions de couronnes par l'émission de 37.500 actions nouvelles de 80 couronnes. Il est donc, actuellement, de 9 millions de couronnes, divisé en 112.500 actions de 80 couronnes chacune.

Conseil d'administration : de cinq à neuf membres, renouvelables tous les trois ans, propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juillet ; une voix par dix actions, maximum cent voix. Dépôt huit jours avant la réunion, cinq jours sur seconde convocation.

Répartition des bénéfices : 10 % à la réserve ; la somme nécessaire pour payer 5 % de dividende. Ensuite 3 % à la Caisse de retraite et de secours, 5 % au directeur et employés, 10 % au Conseil et 82 % aux actions.

Service des coupons : Crédit Lyonnais et Banque Russe pour le Commerce étranger.

ADMINISTRATEURS

MM. F. de Bellescize, président ; Boussand, C. Bouvier, E. Lang, P. Morin-Pons, J. Neyret, Ullmann de Baranyavar, L. de Tolnay.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 28 mai 1892.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1901	135	89	C. 282.457	C. 3 35
1902	116	73	341.801	3 35
1903	120	80	480.981	4 40
1904	113	90	579.185	4 80
1905	139	110	610.000	4 80
1906	217	118	585.000	4 80
1907	180	115	1.044.000	5 60

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	couronnes		PASSIF	couronnes	
Propriétés minières et concessions		5.064.463 65	Capital-actions		9.000.000 »
Installations dans les mines		1.458.957 95	Obligations de priorité 4 %		4.472.800
Chemins de fer miniers		247.702 21	Obligations de priorité 5 % non encore présentées		98.810 63
Compte de colonisation		1.903.284 43	Coupons d'actions restant à payer		13.361 60
Machines, installations électriques et mobilier		1.383.069 87	Fonds de réserve		1.228.259 55
Installation de carbonisation		1.371.953 11	Compte d'amortissement		1.821.932 38
Propriétés forestières		129.832 89	Fonds de retraite pour les employés		144.215 44
Stocks de matériaux		490.259 54	Compte de réserve pour les accidents des ouvriers		114.642 33
Caisse		6.320 01	Créditeurs		720.933 28
Portefeuille :			Reste à payer sans intérêts sur le prix d'achat des participations de la Société du Zsil supérieur		577.500 »
Actions du chemin de fer Petrozsény-Livazény-Lupény	1.925.600	»	Compte de profits et pertes :		
Participations de la Société des Charbonnages du Zsil supérieur	1.295.312	50	Report du bénéfice de l'exercice 1906		15.529 90
Valeurs diverses	1.402.867	»	Bénéfice de l'exercice 1907		1.043.859 65
Débiteurs :					
Société Petroszény-Livazény-Lupény, emprunt d'amortissement		71.503 78			
Argent en banque		649.084 91			
Compte transitoire		671.106 98			
Particuliers		1.180.525 82			
		19.251.844 76			19.251.844 76

AGENCE FOURNIER

1, Rue de la Bourse, 1

PARIS

L'Agence Fournier, fondée en 1879, est la plus ancienne et la plus importante des agences financières.

Elle se charge d'envoyer les cours et de tenir ses abonnés au courant des nouvelles pouvant influencer les marchés financiers.

SERVICES SPÉCIAUX

pour les Banques et les Banquiers

Télégrammes et Téléphones de jour et de nuit

TÉLÉPHONES : **102-20, 108-46, 107-47, 101-35, 101-36, 102-43, 106-51, 107-55, 111-86, 108-41, 147-06.**

Adresse télégraphique : *FOURNIERUS-PARIS*

*Directeur général de l'***Agence Fournier :**

M. Armand MAYER, ✻.

TRANSPORT DE LETTRES AUX GARES

Dernier départ : 7 h. 45 soir.

5 centimes par lettre. — Abonnements mensuels à forfait.

BANQUE DE COMMERCE
DE
L'AZOFF-DON

Fondée en 1871

SIÈGE CENTRAL : **SAINT-PÉTERSBOURG**

Adresse téléphonique : **AZOWBANK**

Capital actions entièrement versé. . . R. 20.000.000
Réserves, plus de. . . . . R. 12.000.000

SUCCURSALES :

Alexandrowsk.
Armavir.
Bakhmout.
Berdiansk.
Ekaterinodar.
Ekaterinoslaw.
Elisavetpol.
Grozny.
Guénitchesk.
Géorguiewsk.
Jalta.
Jeisk.
Jouzofka.
Kamenskaja.
Kazan.
Kertch.
Kharkoff.
Koutaïs.
Krivoï-Rog.
Libau.
Lodz,
Lougansk.
Maikop.
Marioupol.
Melitopol.
Minsk.
Mohilew.
Nicopol.
Novorossisk.
Odessa.
Oremburg.
Piatigorsk.
Pinsk.
Poti.
Romny.
Rowno.
Rostoff s/ Don.
Samara.
Simphéropol.
Slaviansk.
Stavropol.
Soumy.
Taganrog.
Théodosie.
Tiflis.
Tsaritsyne.
Varsovie.
Vladicaucase.
Voronège.
Zhitomir.

PRINCIPALES OPÉRATIONS
DE LA
BANQUE DE COMMERCE DE L'AZOFF-DON

Escompte de papier de commerce sur la Russie et l'Etranger ;
Avances sur titres et marchandises ;
Virements, chèques et lettres de crédit sur tous les pays ;
Dépôts d'argent remboursables à vue et à échéance ;
Change de monnaies et billets étrangers ;
Garde de titres, encaissements de coupons, ordres de Bourse, souscriptions.

Cours de la Banque et de la Bourse

★

COTE DESFOSSÉS

JOURNAL QUOTIDIEN, ÉCONOMIQUE ET FINANCIER

ADMINISTRATION - RÉDACTION :

42, rue Notre-Dame-des-Victoires, 42

(PLACE DE LA BOURSE) (PLACE DE LA BOURSE)

LE PLUS ANCIEN ET LE PLUS COMPLET DES JOURNAUX FINANCIERS

82e ANNÉE **82e ANNÉE**

Paraît tous les jours sur *12 PAGES* et publie :

La reproduction complète de la Cote Officielle de la Bourse du jour.
Les Cours du Marché à Terme des Valeurs en Banque.
Les Cours du Marché à Terme de la Bourse de Bruxelles.
Les Cours du Marché à Terme de la Rente française en Coulisse.
Les Cours du Marché au Comptant des Valeurs en Banque.
Les Cours du Change sur les places principales.
Les Cours des Bourses de Londres, Berlin, Bruxelles, Genève, Lille, Lyon et Marseille.
Une Étude quotidienne sur une Valeur d'actualité.
Un Bulletin retraçant la physionomie de la Bourse du jour.
Les Informations de toute nature, Convocations d'Assemblées générales, Paiements de Dividendes, Comptes rendus d'Assemblées générales, Tirages, etc.

Les Abonnés et Lecteurs au numéro reçoivent *GRATUITEMENT* le SUPPLÉMENT MENSUEL indiquant le Prix et la Date du détachement des Coupons, le Calendrier mensuel des Tirages et la Liste des Lots non réclamés des Tirages précédemment effectués.

En 1907, la Cote Desfossés a régulièrement publié, la première dans la presse financière quotidienne, oo oo les comptes des principales Sociétés oo oo

Tout ce qui se dit...
Tout ce qui se fait...
Tout ce qui se passe

SE TROUVE DANS LA

COTE DESFOSSÉS

MÉTALLURGIE,

CONSTRUCTIONS MÉCANIQUES

Société des Aciéries de Paris et d'Outreau

Société anonyme française, définitivement constituée en décembre 1902, modifiée le 23 février 1906 et le 28 mars 1907.

Objet : l'acquisition et l'exploitation des hauts-fourneaux, fours à coke et aciéries d'Outreau, près Boulogne-sur-Mer, comprenant usines, immeubles par destination, fonds de commerce, matériel et marchandises ; et d'un fonds de commerce de constructions industrielles, exploité à Paris, rue Oberkampf, nos 149, 151 et 153, connu sous le nom de « Fers et Aciers Robert », comprenant clientèle et achalandage, droit aux baux, matériel fixe et volant, bénéfices des sous-locations, redevances et marques industrielles, brevets, etc. ; l'acquisition, la création, la prise en location avec ou sans promesse de vente et l'exploitation de toutes usines métallurgiques qui auront pour but le traitement du minerai de fer, la fabrication de la fonte, du fer, de l'acier, de tous autres métaux et leurs dérivés.

L'acquisition, l'obtention et l'exploitation de toutes mines de fer et charbon, ainsi que tous brevets et procédés relatifs au dit minerai ; et, généralement, toutes opérations quelconques ayant un rapport direct ou indirect avec l'objet sus-indiqué de la Société et qui seront considérées comme utiles ou nécessaires à son développement.

Siège social : 149, rue Oberkampf, à Paris.

Durée : 50 ans de décembre 1902.

Capital social : à l'origine, 1.250.000 francs, divisé en 2.500 actions de 500 francs, porté par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 23 février 1906 à 3 millions par la création de 3.500 actions nouvelles de 500 francs, sur lesquelles 300 furent remises entièrement libérées à la Société anonyme de l'Eclairage au Gaz et des Hauts-Fourneaux et Fonderies de Marseille et des Mines de Portes et Sénéchas (en liquidation) en rémunération de ses apports, tels qu'ils résultent du contrat intervenu entre cette Société et la Société des Aciéries de Paris et d'Outreau, le 23 janvier 1906 et ayant pour objet d'assurer la continuation à l'usine d'Outreau, de la fabrication du ferro-manganèse de l'usine Saint-Louis, près Marseille, avec le concours de la Société de l'Eclairage au Gaz et des Hauts-Fourneaux de Marseille. Par décision de l'assemblée générale du 28 mars 1907 le capital a été porté à 4.500.000 francs, par la création de 3.000 actions nouvelles de 500 francs émises à 707 fr. 50.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et neuf au plus, nommés pour 6 ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, composée des actionnaires propriétaires de 10 actions ; dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions ; sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration, 90 % aux actions ; toutefois, sur les 90 % revenant ainsi aux actionnaires, l'Assemblée générale a le droit, sur la proposition du Conseil d'administration, de décider le prélèvement d'une somme destinée à la création d'un fonds de prévoyance et de réserves spéciales.

Service financier : à Paris, à la Caisse sociale, 149, rue Oberkampf, à Boulogne-sur-Mer, chez MM. Adam Frères et Cie, banquiers.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Adam, A. Tissot, L. Laveissière, M. Lonquéty, Chaudoir, E. Cornuault, J. Laveissière.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission en vertu d'une délibération du Conseil d'administration, en date du 12 décembre 1902, au prix de 450 francs chaque, de 2.500 obligations de 500 francs 5 %.

Intérêt annuel : 25 francs payables par semestre, les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Amortissement : à 500 francs par tirages au sort annuels en 30 années, à partir de 1904, pour finir en 1933, suivant tableau d'amortissement figurant au verso des titres, avec faculté, pour la Société, d'anticiper les époques d'amortissement.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 mars 1906, et les obligations depuis le 27 mars 1906.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1906	805	555	510	495	770.000	40
1907	960	750	520	481	1.130.000	50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations	4.281.662 99	Capital	4.500.000 »
Marchandises en magasin	697.570 12	Obligations hyp. 5 %	595 000 »
Objets en cours de fabrication et objets fabriqués	348.760 15	d° à rembourser	15.438 »
Caisses, banquiers, dépôts divers	378 265 73	Réserves	695.192 08
Titres	210 752 85	Coupons d'obligations à payer	13.281 50
Portefeuille	520.702 59	Frais divers et main-d'œuvre à payer	76.615 39
Débiteurs	1.073.276 93	Effets à payer	8.880 05
		Créditeurs	472.754 33
		Profits et Pertes	1.130.613 16
	7.510.990 51		7.510.990 51

Alliages Cothias

Société anonyme française, définitivement constituée en février 1896.

Objet : la reprise de l'exploitation de l'établissement industriel de M. Cothias et des procédés de celui-ci, la fabrication des plombs à sceller, le traitement des alliages, les constructions mécaniques.

Et généralement toutes opérations industrielles et commerciales pouvant se rattacher à l'objet principal de la Société.

Siège social : à Ivry-Port, 9, rue Victor-Hugo.

Durée : jusqu'au 31 décembre 1945.

Capital social : à l'origine, 300.000 francs, porté successivement à 500.000, puis à 1.000.000 de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs.

Il a été remis à M. Cothias, en rémunération de ses apports, 1300 actions entièrement libérées, une somme de 100.000 francs en espèces, et 1200 parts de fondateur.

Conseil d'administration : trois à neuf membres, propriétaires chacun de 25 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 25 actions, maximum 10 voix. Dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % pour constituer un fonds de réserve. Il peut, en outre, être fait des réserves spéciales, sauf approbation de l'Assemblée générale, sans que les porteurs de parts de fondateur puissent élever aucune contestation à ce sujet. Sur le surplus, 5 % du montant libéré des actions ; sur l'excédent : 10 % au Conseil d'administration ; 45 % aux actionnaires ; 45 % aux parts de fondateur.

Service financier : Banque Ch. Noël et C^ie^, 27, rue de Mogador, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. J.-A. de la Fontaine, de Ferré de Péroux, F. Herard, Beauvois-Devaux, Hervé, A. Cothias.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 février 1906.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes aux actions
1901	»	»	92.000	»
1902	»	»	159.000	5
1903	»	»	151.000	6
1904	»	»	153.000	6
1905	»	»	258.000	6
1906	130.50	112	408.000	7
1907	168 »	105	320.000	7

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Apports de M. Cothias	100.000	»	Capital.	1.000.000	»
Actions Socté Deutsche Blei Plomben	41.810	»	Obligations.	111.500	»
Usine Belge	61.017	10	Réserves	115.306	25
Bâtiments, Matériel, Outillage.	856.117	21	Créditeurs	316.426	29
Dépôts divers	5.704	50	Obligations à rembourser . . .	13.500	»
Espèces en caisse et en banque.	23.143	77	Coupons échus non présentés .	8.109	62
Effets à recevoir	75.568	95	Solde dividende 1907	70.000	»
Marchandises en magasin . .	227.291	11	Parts de fondateurs.	20.000	»
Débiteurs	270.128	87	Conseil d'Administration . . .	4.444	45
			Solde à nouveau	1.494	90
	1.660.781	51		1.660.781	51

Société " Les Alliages Vanadiés "

Société anonyme française définitivement constituée le 30 mai 1908.

Objet : la vente et l'achat de minerais vanadifères, l'achat, la fabrication et la vente de l'acide vanadique, le traitement, la fabrication et la vente de tous alliages vanadiés ; en un mot, tout ce qui se rattache à la fabrication et à l'industrie de tous produits vanadiés. De plus, la Société pourra, lorsqu'elle le jugera utile, procéder à la fabrication de tous les alliages nécessaires à la métallurgie, alors même que ces alliages n'auraient pas le vanadium pour base.

Siège social : 10, rue Caumartin, Paris.

Durée : 30 années, du 30 mai 1908.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 5.000 ont été attribuées, entièrement libérées, à M. Courtot, en représentation de ses apports.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, nommés pour six ans et propriétaires chacun de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin octobre ; 1 voix par 5 actions, maximum 20 voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le solde, sauf prélèvement facultatif pour fonds de prévoyance : 10 % au Conseil ; 10 % à la Direction et 80 % aux actionnaires.

Service financier : MM. F. C. Lefèvre et P. Père, banquiers, 4, rue Blanche, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Legay, L. Maurel, P. Meyer.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 septembre 1908.

Société Minière et Métallurgique des Alpes autrichiennes

(ALPINES)

Société anonyme autrichienne, constituée en 1881, autorisée par décret impérial du 11 juillet 1881.

Objet : fusionner les forges et mines de fer suivantes : Société métallurgique de Huttenberg, Société minière Vodernberg-Kœflach, Société métallurgique de Styrie, Société métallurgique de Saint-

Egydy et Kindberg, Ateliers de construction de Gratz, Aciéries d'Eibiswald et Krumbach, Sociélé de Neuberg-Mariazell, Société des Usines d'Inneberg, Etablissements du Chevalier de Fridau, Fabrique de machines et Fonderie de fer d'Andritz-Gratz ; les exploiter dans toutes les branches d'industrie s'y rattachant.

Siège social : 2, Maximilianstrasse, Vienne (Autriche).

Durée : illimitée.

Capital social : à l'origine, 30 millions de florins (75 millions de francs), divisé en 300.000 actions de 100 florins (250 fr.), entièrement libérées, nominatives ou au porteur ; porté en 1902 à 36 millions de florins ou 72 millions de couronnes, divisé en 36.000 actions de 100 florins ou 200 couronnes.

Conseil d'administration : de cinq à vingt-quatre membres possédant au moins 50 actions chacun, nommés pour quatre ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril ou mai ; une voix par 25 actions. Dépôt des titres huit jours avant l'Assemblée.

Répartition des bénéfices : somme suffisante pour servir 5 % d'intérêt au capital. En cas d'insuffisance des produits, on pourra prélever à la réserve le complément de ces 5 %. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration ; 5 % aux directeurs ; 5 % au moins, 10 % au plus, au fonds de réserve, qui pourra atteindre 25 % du capital. Le reste aux actionnaires à titre de dividende

Service financier : à Paris, Banque des Pays-Autrichiens..

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Max Montecuccoli, Auguste Schuchart, Joseph Luggin, de Bourgoing, Max. de Burger, G. Bunzl, A. Drasche Lazar de Thorda, Dubsky de Trzebomyslitz, Max Feilchenfeld, C. Fürstenberg, Fr. Hardegg, A. Ritter de Kerpely, W. Kestraneck, P. Kupelwieser, Ed. Palmer, de Schreiner, Ed. de Staimberg, Trauttmansdorff-Weinsberg, Frédéric Wannieck, Otto. Wolfrum.

Ces actions, primitivement inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement, le sont, au comptant et à terme, depuis le 4 mars 1901.

	cours			
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1901	530	330	Cnes 4.909.000	Cnes 14
1902	430	340	5.763.000	14
1903	400	360	7.180.000	17
1904	520	400	8.539.000	20
1905	583	540	10.470.000	24
1906	700	451	13.370.000	30
1907	658	603	17.075.000	38

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	Couronnes	PASSIF	Couronnes
Immobilisations	88.101.873 65	Capital.	72.000.000 »
Magasins.	5.428.383 28	Réserves	14.939.440 02
Débiteurs divers	23.464.917 49	Obligations.	14.419.217 34
Disponibilités.	4.130 093 31	Créditeurs divers	2.691.549 01
Compte d'ordre.	2.588.610 94	Compte d'ordre	2.588.610 94
		Bénéfices	17.075.061 36
C.	123.713.878 67	C.	123.713.878 67

Compagnie Française du Bi-Métal

(Brevets Edouard Martin)

Société anonyme française définitivement constituée le 26 décembre 1892, modifiée les 5 décembre 1898 et 20 mars 1900.

Objet : La fabrication et la vente de toutes matières métalliques, fils, planches, ou sous quelque forme que ce soit, en cuivre, acier, laiton ou tous autres métaux, et notamment la fabrication et la vente des produits bi-métalliques obtenus au moyen des procédés brevetés Edouard Martin, sans en excepter la cheville ; l'exploitation des usines de Joinville-le-Pont et celle de tous établissements de fabrication et de vente que la Société jugera utile de fonder, par voie d'acquisition ou de prise à bail ; toutes autres exploitations se rattachant à l'industrie dont il s'agit et pouvant en faciliter l'extension ou la bonne marche ; l'achat, l'exploitation et la rétrocession totale ou partielle de tous brevets ou licences relatifs aux produits dont il est question ; la prise à bail, et au besoin l'achat d'une usine appartenant alors à la Société Ed. Martin, A. Ducamp et C^ie^, ladite usine sise à Gravelle-Saint-Maurice, commune de Joinville-le-Pont, canton de Charenton (Seine), ensemble du matériel et de toutes dépendances de cette usine ; la participation directe ou indirecte dans toute opération commerciale ou industrielle pouvant se rattacher à l'un des objets précités, par voie d'apports, de fusion, de compte à demi ou autrement ; et généralement enfin, toutes opérations de vente, achats ou autres nécessitées par l'exploitation de cette industrie métallique ou s'y rattachant.

Siège social : 38, quai de Jemmapes, Paris.

Durée : 30 ans, du 26 décembre 1892.

Capital social : à l'origine, 1.300.000 fr., divisé en 2.600 actions de 500 fr., sur lesquelles 1.000, entièrement libérées, furent attribuées à MM. Martin et Ducamp, en sus de 4.300 parts de fondateurs sur les 5.900 créées, en rémunération de leurs apports.

L'assemblée générale du 15 décembre 1898 décida la division des actions en cinquièmes, puis l'assemblée du 20 mars 1900 porta le capital à 2 millions de francs, son chiffre actuel, divisé en 20.000 actions de 100 francs.

Conseil d'administration : de 5 à 9 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 125 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par 40 actions, maximum, 24 voix. Dépôt, 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration, 5 % à la Direction, 30 % aux parts de fondateurs et 55 % aux actions

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Dambmann, de Seynes, Hubert, R. Fabry, Lantrac, Legendre, Beauvois-Devaux, Vacher, L. Heurtel.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 novembre 1906.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1902	»	»	374.000	6
1903	»	»	384.000	6
1904	»	»	389.000	6
1905	»	»	331.000	6
1906	191	181	642.000	9
1907	290	163	289.000	8

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Banquiers et caisse	105.685	72	Capital	2.000.000	»
Effets en portefeuille	223.114	45	Obligations	600.000	»
Caution loyer d'avance	137.382	68	Créditeurs divers	166.828	40
Titres en portefeuille	232.278	90	Effets à payer	706.960	15
Débiteurs divers	988.270	72	Reste dû sur Alfortville	81.657	15
Marchandises en magasin	1.538.416	75	Réserve statutaire	140.880	37
Usine :			Réserve générale	352.500	»
Au 31 Décembre 1906	829.077	48	Amortissement compte usine	140.854	91
Dépenses 1907	74.303	85	Amortissement compte mobilier et équipages	30.000	»
Mobilier et équipage	38.779	10	Sommes disponibles :		
Brevets et licences	1	»	Reliquat bénéfice 1906	3.742	82
Compte en participation	1	»	Bénéfice net de l'exercice	285.045	»
	4.808.468	80		4.808.468	80

Usines Bouhey

Société anonyme française, constituée le 29 avril 1894, modifiée par assemblées générales extraordinaires des 27 décembre 1894, 4 mai, 12 septembre, 1er décembre 1896 et 27 janvier 1906.

Objet : la construction de toutes les machines à travailler les métaux et le bois, et en général, les constructions mécaniques de tous genres ; la construction et l'installation complète de tout matériel d'usine, manufacture, moulins et autres, de toutes machines à vapeur et de tout matériel électrique ; la construction de tout matériel de guerre et de marine ; l'exploitation des usines et brevets apportés par MM. Bouhey ; l'exploitation de tous autres établissements ou usines dont la Société deviendrait ultérieurement propriétaire ou locataire ; l'obtention, l'acquisition et l'exploitation en France et à l'Etranger de tous brevets ayant trait aux constructions mécaniques ci-dessus énumérées ; et généralement toutes opérations se rapportant directement ou indirectemnt à l'industrie des machines.

Siège social : avenue Daumesnil, 43, Paris.

Durée : 60 années, du 29 avril 1894.

Capital social : à l'origine de 3 millions de francs, divisé en 30.000 actions de 100 francs chacune, entièrement libérées, nominatives ou au porteur. Il a été attribué 21.250 actions entièrement libérées à MM. Bouhey en raison de leurs apports mobiliers et immobiliers. Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 janvier 1906, le capital a été réduit à 1.600.000 francs en 16.000 actions de 100 francs. Sur ce nombre, 1.000 furent remises aux porteurs des 5.000 parts de fondateurs, en échange de leurs titres à raison de 1 action par 5 parts — les parts se trouvant, par suite, annulées — et les 15.000 actions de surplus ont été remises aux porteurs d'actions anciennes, à raison de 1 action nouvelle contre 2 anciennes.

Conseil d'administration : trois membres au moins et neuf au plus, possédant 125 actions, et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par cinquante actions ; maximum : vingt voix. Dépôt des titres cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus 10 % au Conseil d'administration ; 90 % aux actions.

Service financier : au siège social et au Comptoir national d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. Dreyfus-Brodsky, Jules Fisch, Jules Claudel, A. Labadens, Alphonse Muller, Kœrner,

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 mars 1897.

Années	Cours : Plus haut	Cours : Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	132	63 »	44.000	6
1902	100	38 50	240.000	»
1903	61	30 »	— 64.000 (1)	»
1904	54	31 25	— 127.000 (1)	»
1905	45	28 »	— 71.000 (1)	»
1906	114	35 »	143.000	5
1907	170	80 »	130.000	5
1908	»	»	136.000	5

(1) Perte.

BILAN AU 31 MARS 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fonds de commerce	mémoire	Capital social	1.600.000 »
Terrains et immeubles de Paris	830.000 »	Coupons échus	13.880 85
Terrains et immeubles de Montzeron	mémoire	Fournisseurs	33.805 65
Matériel Paris	195.734 55	Créanciers divers	59.075 55
Matériel Montzeron	134.419 85	Fonds de prévoyance	50.000 »
Modèles	36.421 70	Réserve légale	11.405 61
Débiteurs solvables	398.242 20	Effets à payer	596.738 75
Fonds disponibles, Caisses et Banques, Divers, Cautionnements	108.644 62	Provision pour frais de réduction du capital	1.076 25
Marchandises générales	804.846 55	Solde reporté	6.706 54
		Profits et Pertes, Bénéfices de l'exercice	135.620 27
	2.508.309 47		2.508.309 47

Société des Laminoirs de cuivre et des Cartoucheries de Toula

Société anonyme russe, autorisée par ukase du 3 [illegible]ril 1898, modifiée en 1899 et 1900.

Objet : L'acquisition et l'exploitaion des usines de cuivre de laiton, d'accessoires de chauffe et de capsules, appartenant à la maison de commerce « Guillenschmidt, Standerschel et Schekarazine » et se trouvant dans la ville de Toula, ainsi que l'organisation, l'acquisition et l'exploitation d'usines analogues dans d'autres localités de l'Empire russe.

Siège social : à Saint-Pétersbourg, Morskaïa, 34.

Durée : non indiquée.

Capital social : à l'origine 3.300.000 roubles en 17.600 actions de

187 roubles 1/2 ou 500 francs dont 16.000 actions privilégiées et 1.600 actions ordinaires.

En 1899, le capital a été porté à 3.585.750 roubles divisé en 17.524 actions de 187 roubles 1/2 ou 500 francs et 1.600 actions ordinaires de pareille valeur. Il a été attribué aux apporteurs 1.400 actions privilégiées et 1.600 actions ordinaires. Les apports comprenaient les usines dont il est fait mention à propos de l'objet de la Société. Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 3/16 mai 1905, les 1.600 actions ordinaires ont été annulées et remplacées par un même nombre d'actions privilégiées ; enfin par suite du vote de l'Assemblée extraordinaire du 8/21 décembre 1905, le capital a été porté à 6 millions de roubles par l'émission de 12,876 actions de 187 r. 50 (500 francs), le capital est donc maintenant de 6 millions de roubles, divisé en 32.000 actions de 187 r. 50.

Année sociale : du 1er/13 juillet au 30 juin/12 juillet.

Assemblée générale : en novembre; une voix par quarante actions, maximum le dixième du capital social. Dépôt des titres quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % du prix primitif des bâtiments en pierre; 10 % du surplus de la propriété mobilière et immobilière. Si le solde n'excède pas 6 % du capital versé des actions, il appartiendra aux dites actions. Si ce solde dépasse les 6 % susindiqués, l'excédent sera réparti comme suit : 10 % aux Directeur et employés, et les 90 % restant, suivant décision de l'Assemblée générale.

Service financier : à Paris, Banque française pour le commerce et l'industrie, Banque de Paris et des Pays-Bas, Banque Russo-Chinoise.

Coupures : unités, coupures de 5 et 10.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Bloch, N. Ponafidine, E. Schaikewitch, S. Khrouloff, P. Ristelhueber, D.-B. Wurgaft.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 octobre 1904, et à terme depuis le 12 juin 1906.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1902	»	»	R. 452.000	R. »
1903	»	»	633.000	6 »
1904	700	572	826.000	11 25
1905	879	600	1.371.000	18 75
1906	690	490	1.091.000	18 75
1907	540	380	763.000	12 »

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	Roubles	PASSIF	Roubles
Valeurs immobilières.	5.973.194 45	Capital social	6.000.000 »
Nouvelles constructions . . .	147.743 41	Capital de réserve	329.059 91
Magasins.	4.026.872 22	Capital d'amortissement . . .	1.834.000 »
Matériaux en route	89.044 52	Créditeurs divers.	238.277 26
Caisses et comptes courants .	637.240 70	Effets à payer.	4.923.132 28
Débiteurs divers	3.468.816 »	Avances reçues sur commandes.	765.884 79
Dépôts et cautionnements . .	537.874 10	Cautionnements reçus	95.062 50
Lettres de change en portefeuille	1.486 62	Dépenses non réglées pour l'exercice 1906-1907.	29.477 40
Valeurs en portefeuille	123.296 33	Dividendes non réclamés . . .	4.418 45
		Profits et pertes 1905-1906 . .	23.260 56
		— 1906-1907 . .	762.995 20
	15.006.568 35		15.005.568 35

Chantiers navals, Ateliers et Fonderies de Nicolaïeff (Russie)

Société anonyme belge constituée le 25 septembre 1895.

Objet : l'établissement, au port de Nicolaïeff, d'un chantier naval pour la construction et l'armement de navires à vapeur ou à voiles ; l'établissement et l'exploitation à Nicolaïeff et en d'autres lieux d'ateliers de constructions mécaniques, terrestres, maritimes ou fluviales, de chaudronneries et de fonderies de fer ou d'acier.

Siège social : Bouffioulx, près Chatelineau (Belgique) ; siège administratif à Bruxelles, 19, rue de Dublin.

Durée : 30 ans, du 25 septembre 1895.

Capital social : à l'origine 12 millions de francs, divisé en 12.000 actions de 1.000 francs au porteur et libérées ; sur ce nombre, 10.400 ont été souscrites en espèces et 1.600 ont été attribuées aux apporteurs. En 1898, le capital fut porté à 18 millions de francs, puis à 20 millions en 1899. Par décision de l'Assemblée générale du 22 décembre 1903, il a été ramené à 10 millions par la réduction de la valeur nominale des actions de 1.000 francs à 500 francs, et reporté à 20 millions, par la création de 20.000 actions privilégiées de 500 francs. Sur ce nombre, 15.200 actions privilégiées seulement ont été émises, de sorte que le capital n'est actuellement que de 17.600.000 francs, représenté par 15.200 actions privilégiées de 500 francs et 20.000 actions ordinaires de 500 francs. L'Assemblée du 28 octobre 1907 a voté la réduction de la valeur des actions privilé-

giées et ordinaires de 500 francs à 300 francs et la création de 49.500 actions privilégiées et de 3.000 actions ordinaires de 300 fr. afin d'absorber la Société des Constructions Mécaniques du Midi de la Russie.

Conseil d'administration : de 9 à 12 membres, propriétaires de 25 actions chacun, nommés pour six ans, sauf faculté à l'Assemblée générale d'en augmenter ou réduire le nombre.

Année sociale : close le 30 juin/13 juillet.

Assemblée générale : le troisième jeudi de décembre, dépôt cinq jours à l'avance, une voix pour chaque action, maximum le cinquième des actions émises ou les deux cinquièmes de celles pour lesquelles il est pris part au vote.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, le tantième établi par la loi russe au profit de la couronne ; 5 % du montant émis des actions privilégiées, 5 % aux actions ordinaires. Sur le surplus : 15 % au Conseil d'administration et aux commissaires ; 85 % aux actions.

Service financier : Crédit général de Belgique, à Bruxelles.

Les titres doivent se livrer timbrés et porter l'estampille constatant que la valeur de l'action a été ramenée de 1.000 à 500 francs.

ADMINISTRATEURS

MM. de Macar de Potesta, Emile Delloye-Orban, Franz Frischen, Robert Suermondt, Albert Lecointe, Léon Nauwelaerts, Boris A. Kamenka, L. Cousin, Genebrias de Fredaigues, A. Juge, T. Lombardo, J. Rouland.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 mai 1897.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	355	100	— 730.000 (1)	»
1902	160	68	11.000	»
1903	250	170	»	»
1904	267	130	621.000	»
1905	500	220	999.000	»
1906	350	170	398.000	»
1907	230	85	?	?

(1) Perte.

BILAN AU 31 OCTOBRE 1906

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisé :		Non exigible :	
Valeur actuelle de premier établissement	28.426.463 61	Capital : 15.200 actions privilégiées de 500 fr.	7.600.000 »
Mobilier de l'administration centrale	8.684 46	20.000 actions ordinaires de 500 fr.	10.000.000
Réalisable :		Obligations : 35.912 émises. 2.529 sorties aux tirages. Reste : 33.383 à 500 fr.	16.691.500
Travaux en cours et produits fabriqués	24.065 356 64	Réserve statutaire	26.538 5
Marchandises en magasins	3.226.041 42	Fonds d'assurance contre l'incendie	133.333 3
Caisse	31.777 91	Fonds d'assurance contre les accidents du travail	426.666 67
Titres en portefeuille	1.587.543 33	Fonds d'amortissement pour la dépréciation des fonds russes déposés en cautionnement d'entreprises et d'avances	998.511 13
Débiteurs divers	2.244.212 92	**Exigible à terme :**	
Effets à recevoir	19.267 89	Acomptes sur travaux en cours	21.758.721 65
Cautionnements d'entreprise et d'avances	6.609.769 53	**Exigible :**	
Compte d'ordre :		Créditeurs divers	5.522.693 27
Cautionnement des administrateurs et commissaires	142.500 »	Effets à payer	1 821.834 09
		Salaires	72.264 95
		Service des obligations (prorata et coupons non réclamés et obligations sorties)	406.502 »
		Provisions fiscales et autres	212.880 59
		Compte d'ordre :	
		Cautionnements des administrateurs et commissaires	142.500 »
		Bénéfices affectés à l'amortissement de la dépréciation des fonds russes déposés en cautionnements d'entreprises et d'avances	397.671 47
	66.361.617 71		66.361.617 71

Chaudronnerie et Constructions métalliques de Nevers

(ANCIENS ATELIERS LABBÉ ET VALLÉE)

Société anonyme française, définitivement constituée le 5 septembre 1907.

Objet : L'exploitation de l'usine sise à Nevers, 20, rue de Moüesse, et de toutes autres usines dont la Société deviendrait propriétaire ou locataire pour la fabrication et la vente de tous ustensiles, machines ou matières quelconques, et plus particulièrement la fabrication et la vente des chaudières à vapeur, appareils à cuire, châssis pour voitures automobiles, wagons, etc...

Et généralement toutes opérations industrielles, financières et

commerciales, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social.

Siège social : à Nevers (Nièvre), 20, rue de Moüesse.

Durée : 20 années, du 5 septembre 1907.

Capital social : 200.000 fr., divisé en 2.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 1.130 actions entièrement libérées ont été attribuées aux apporteurs.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, propriétaires chacun de 10 actions au moins et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; 1 voix par 5 actions, maximum 30 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % aux actions sur leur montant versé. Sur le surplus : 10 % au Conseil ; 15 % à la disposition de ce dernier et 75 % aux actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Labbé père, Labbé fils, Vallée.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 novembre 1907.

1907 plus haut, 132 plus bas, 110

Hauts-Fourneaux et Forges du Chili

Société anonyme française, définitivement constituée le 8 mars 1906.

Objet : La création et l'exploitation d'usines sidérurgiques au Chili ; l'amodiation, l'achat et l'exploitation de mines de toute nature ; la location, l'achat et l'exploitation de forêts de l'Etat et des particuliers ; la création, la location, l'acquisition et l'exploitation de tous moyens de transport par terre ou par eau utiles à l'exploitation des mines, des forêts et des établissements industriels de la Société ; le traitement et la vente des produits des dites mines, forêts et établissements ; l'exploitation de toutes les industries pouvant s'y rattacher.

Et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, agricoles et financières, mobilières et immobilières ou toutes prises d'intérêt se rapportant directement ou indirectement aux objets ci-dessus, ou susceptibles d'aider au développement de l'industrie métallurgique au Chili.

Siée social : 10, rue de la Pépinière, Paris.

Durée : 50 ans, du 8 mars 1906.

Capital social : 3 millions de francs, divisé en 30.000 actions de 100 fr. chacune.

Il a été créé, en outre, 56.000 parts de fondateur qui ont été remises en sus d'une somme espèces de 33.200 fr. à la Société d'études El Fierro Chileno, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : de 5 à 10 membres, propriétaires de 500 actions chacun et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 mai.

Assemblée générale : avant fin novembre ; une voix par 100 actions, sans limite maximum. Dépôt des titres 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5% du montant libéré des actions (pendant la période de construction et au maximum pendant les trois premiers exercices, la somme nécessaire pour le paiement de cet intérêt sera prélevée sur le capital en cas d'insuffisance ou d'absence des bénéfices) ; remboursements éventuels à effectuer au gouvernement chilien. Sur le solde : 10 % au conseil, 45 % aux parts et 45 % aux actions.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt de 7.000.000 de francs créé par décision du Conseil d'administration du 26 septembre 1907, conformément à l'article 20 des statuts, et représenté par 14.000 obligations 5 %, de 500 fr. chacune, émises par décision du Conseil d'administration en date des 26 septembre et 16 décembre 1907.

Intérêt : annuel 25 francs, net de tous impôts présents et à venir, tant en France qu'au Chili, payable par semestre les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Remboursement : au pair, en 30 années, par voie de tirages au sort, qui auront lieu chaque année le 1er décembre, et pour la première fois le 1er décembre 1908, conformément au tableau d'amortissement figurant au dos des titres.

La Société s'est toutefois réservé la faculté de procéder à l'amortissement par voie de rachat en Bourse, dans le cas où les obligations seraient cotées au-dessous du pair.

Les obligations sorties au tirage seront remboursables le 1er janvier suivant ; la Société pourra procéder, par anticipation, à partir du 1er janvier 1915, à l'amortissement partiel ou total des obligations restant en circulation, au moyen de tirages au sort supplémentaires.

Garanties : à la sûreté et garantie du remboursement des 14.000 obligations et du paiement des intérêts, la Société a délégué et transporté, à titre de garantie et par préférence et priorité à tous autres créanciers et aux actionnaires de la Société, ainsi qu'à tous futurs cessionnaires, et au profit des souscripteurs et porteurs des dites obligations, toutes les sommes à provenir de la garantie de 5 % que le Gouvernement du Chili a accordée en vertu de la loi du 31 octobre 1905 sur le capital actions et obligations versé, que

la Société justifiera avoir employé à l'introduction de l'industrie sidérurgique au Chili.

Service financier : Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

ADMINISTRATEURS

MM. A.-H.-C. Armand, M. Busquet, de Chasseloup-Laubat, A. Carbonel, A. Granjean, C. Renauld.

Les actions et les parts de cette Société sont incrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 novembre 1906 et les obligations depuis le 27 janvier 1908.

	Cours des actions		Cours des parts	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
—	—	—	—	—
1906	132	126	35.75	35
1907	134	105	34 »	23

BILAN AU 31 MAI 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Actionnaires	1.236.000	»	Capital-actions	3.000.000	»
Dépenses de premier établissement, y compris terrains, constructions, matériel et outillage	856.788	96	Divers	135.203	93
Divers	47 091	02	Comptes d'ordre	296.398	20
Caisses et Banques	995.323	95			
Comptes d'ordre	296.398	20			
	3.431 602	13		3.431.602	13

Société Lorraine des Anciens Établissements de Diétrich, de Lunéville

Société anonyme française constituée en vertu de la délibération en date du 4 mars 1905 des porteurs de parts de la Société en commandite par parts d'intérêts de Diétrich et C^ie^, formée le 30 décembre 1897, pour exploiter les établissements, situés en Lorraine française, de la Société en commandite simple de Diétrich et C^ie^.

Objet : exploitation à Lunéville d'un établissement industriel, métallurgique et de constructions mécaniques de toute espèce.

Construction, entretien, réparation de tous objets mécaniques et notamment du matériel de chemins de fer, voitures, camions, automobiles moteurs, etc.

Capital social : A l'origine, 3.027.000 francs, représenté par 6.054 actions de 500 francs entièrement libérées qui furent échangées contre les parts de la Société en commandite. Le 13 mars 1905, une Assemblée extraordinaire a porté le capital social à 5.000.000 de

francs par la création de 3.946 actions nouvelles de 500 francs qui ont été complètement libérées fin d'octobre 1905. Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 19 mai 1906, le capital a été fixé à 7.500.000 francs par la création de 5.000 actions de 500 francs, émises à 700 francs. Enfin, par décision de l'Assemblée générale du 5 mars 1907, le capital a été porté à 15 millions de francs par la création de 15.000 actions nouvelles de 500 francs, sur lesquelles 3.750, entièrement libérées, ont été remises a MM. Zafiropoulo et Cie, en représentation d'apports.

Siège social : 10, boulevard Malesherbes, Paris.

Durée : jusqu'au 31 mars 1940.

Conseil d'administration : trois membres au moins et treize au plus, nommés pour six ans, propriétaires chacun de 50 actions.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; une voix par 20 actions, maximum deux cents voix, dépôt 5 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 1 % à la Caisse de retraite des employés, 10 % au Conseil d'administration, 15 % à la disposition du Conseil, le solde à la disposition de l'Assemblée.

Service financier : Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Ed. de Turckheim, H. Estier, Eug. de Turckheim, A. de Turckheim, A. Lebon, L. Turcat, H. de Pourtalès, de Loys-Chandieu, L. Renouard.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 février 1906.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	»	»	1.313.000	26,52
1906	1.070	817	2.037.000	50 »
1907	895	620	2.931.000	50 »

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Usine de Lunéville, ateliers, machines, voies ferrées, outillage et maisons ouvrières ; Agence de Neuilly ; Argenteuil, immeubles, terrains, etc., etc. ; mobilier de bureau ; Mines de Laxou	9.998.299 37	Capital actions.	15.000.000 »
Portefeuille et disponibilités .	2.780.447 68	Obligations.	5.500.000 »
Débiteurs spéciaux	4.538.982 80	Réserve statutaire	220.593 60
Matières et approvisionnements divers, châssis, voitures automobiles et wagons en magasin ou en fabrication. . .	11.181.558 82	Réserve spéciale	4 000.000 »
Débiteurs divers	3.938.367 15	Amortissements sur immobilisations et sur approvisionnements	3.463.525 36
Comptes d'ordre	505.600 02	Créanciers divers.	3.619.217 70
		Comptes d'ordres et dividende aux actions.	1.107.591 11
		Profits et Pertes reportés. . .	32 328 07
	32.943.255 84		32.943.255 84

Société Métallurgique Dniéprovienne du Midi de la Russie

Société anonyme russe constituée le 18/30 décembre 1887.

Objet : Le développement, dans les gouvernements d'Ekaterinoslaw et de Kherson, de l'industrie métallurgique, mécanique et navale ; la construction et l'entretien des usines et des ateliers mécaniques ; l'exploitation des minières et la vente des produits de ces établissements dans l'empire ainsi qu'à l'étranger.

La Société a le droit d'acquérir, de construire ou d'affermer des usines, des dépôts, des établissements industriels et des immeubles de tout genre correspondant au but de la Société, tels que mines de fer, houillères, mines de manganèse, exploitation d'argile réfractaire, terrains et forêts.

Siège social : Saint-Pétersbourg, Garokovaïa, n° 1-8.

Durée : illimitée.

Capital social : à l'origine 5 millions de roubles papier, divisé en 10.000 actions de 500 roubles l'une, entièrement libérées, nominatives ou au porteur. En décembre 1898 chaque action de 500 roubles a été divisée en deux actions de 250 roubles. Le 19 novembre 1899 le capital a été porté à 7 millions et demi de roubles, puis le 2 novembre 1901 à 9 millions de roubles, et enfin, le 18 avril 1906 à 10.500.000 roubles son chiffre actuel, représenté par 42.000 actions de 250 roubles.

Conseil d'administration : de 7 à 9 membres propriétaires de 30 actions et nommés pour trois ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en octobre. Une voix par vingt actions : maximum dix voix. Dépôt des titres, quinze jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : d'abord prélèvement de 5 % au moins de la valeur des immeubles et de 10 % au moins de la valeur du mobilier, destinés à l'amortissement de l'avoir de la Société jusqu'à son entière extinction. Le reste est distribué comme suit : 5 % pour le fonds de réserve, jusqu'à ce qu'il ait atteint le tiers du capital social ; 6 % au capital ; l'excédent est distribué selon la décision de l'Assemblée générale des actionnaires.

Service financier : Crédit général de Belgique, à Bruxelles.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. F. de Macar, Pastor, Suermondt, Greiner, W. Tenicheff, Delloye-Orban, de Kislanski, Trasenster, Jasiukiwicz, Charlier.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 31 décembre 1896 ; depuis le 20 décembre 1898, la cote s'applique aux actions de 250 roubles ou demi-actions.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	3.030	1.860	R. 4.135.000	R. 75
1902	2.300	1.730	3.004.000	50
1903	2.100	1.635	1.960.000	30
1904	2.269	1.580	2.426.000	30
1905	2.300	1.650	1.805.000	30
1906	1,970	1.420	1.773.000	30
1907	1.500	1.250	1.796.000	25

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF		PASSIF	
Usines Dniéproviennes, à Kamenskoïe :		Capital social . . . . . R.	10.500.000 »
Terrains, bâtiments, fonderies de fer, d'acier, etc. . . . R.	13.720.715 38	Capital d'obligations non amorties	1.918.250 »
Machines.	7.085.837 71	Fonds de réserve	7.166.666 67
Outils, ustensiles, mobiliers. .	596.081 65	Fonds d'amortissement des meubles et immeubles . . .	13.248.142 47
Charbonnages Lidievski :		Fonds d'assurance contre l'incendie	400.000 »
Puits, bâtiments, maisons d'habitation, voies ferrées. . . .	915.643 39	Fonds de réserve spécial . . .	1.000.000 »
Machines, outils, ustensiles. .	230.643 05	Fonds de garantie des rails et bandages.	50.000 »
Charbonnage Annensky :		Fonds pour les bourses d'études	100.000 »
Terrains (3.674 déciatines), gisement.	1.350.000 »	Créance à terme de la Société Almaznaïa	1.322 184 41
Puits, bâtiments, voies ferrées.	438.273 56	Créditeurs divers	4.432.726 45
Machines, outils, ustensiles . .	107.142 33	Cautionnements.	328.430 »
Minières de fer de Krivoï-Rog.	390.427 77	Solde des bénéfices de l'exercice 1905-1906	167.459 41
Minières de manganèse, à Horodyszce.	231.030 85	Revenu net de l'exercice 1906-1907.	1.796.278 68
Charbonnage et usine de Kadiefka :			
Terrains, puits, bâtiments, hauts-fourneaux, voies ferrées	2.289.437 78		
Machines, outils, meubles. . .	543.934 95		
Matériaux, produits ébauchés et finis.	6.067.658 20		
Caisse : Usines, mines, agences	67.645 72		
Comptes courants aux banques	424.628 17		
Lettres de change.	821.833 09		
Débiteurs divers	5.909.047 32		
Fonds publics.	245.236 09		
Actions.	66.481 08		
Cautionnements.	328.430 »		
R.	42.430.138 09	R.	42.430.138 09

Société des Forges et Aciéries du Donetz

Société russe à responsabilité limitée constituée le 5 juillet 1891.

Objet : La construction, près de la station de Droujkowka du chemin de fer de Koursk-Karkow-Azow, d'une fonderie, de forges, d'aciéries, ainsi que d'une fabrique de machines. Acquérir et exploiter des mines de houille, de minerai de fer, de manganèse et autres minerais, des gisements de pierre calcaire, de dolomies et d'autres matières réfractaires.

Siège social : à Droujkowka, gouvernement d'Ekatérinoslaw (Russie) ; bureau de Paris, 5, rue de Surène.

Capital social : à l'origine 1.500.000 roubles-or, divisé en 12.000 actions de 125 roubles or, soit 500 fr., libérées de 250 fr. et nominatives ; porté par l'Assemblée du 7 mars 1894 à 2.500.000 roubles-or, par la création de 8.000 actions nouvelles et par l'Assemblée du 10/22 février 1895 à 3.000.000 roubles-or ou 4.500.000 roubles papier (monnaie actuelle), par la création de 4.000 nouvelles actions, en tout 24.000 actions de 125 roubles or ou 187,50 roubles-papier ou 500 francs entièrement libérées, au porteur ou nominatives au gré des actionnaires.

Conseil d'administration : sept membres nommés pour trois ans, et propriétaires de cinquante actions chacun.

L'assemblée élit également deux candidats pour deux ans, chargés de suppléer les directeurs en cas d'absence : ils doivent aussi posséder cinquante actions.

Année sociale : close le 31 mai.

Assemblée générale : avant fin octobre, une voix par vingt actions. Dépôt des titres, quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : d'abord 5 % de la valeur des bâtiments en pierre et 10 % de celle des bâtiments en bois, machines et constructions d'usine. Sur le surplus : 5 % pour le fonds de réserve jusqu'à ce qu'il ait atteint le tiers du capital social. L'excédent est réparti aux actionnaires après le prélèvement de la rémunération aux membres de la direction, conformément aux décisions de l'Assemblée générale des actionnaires.

Service financier : à Paris, au Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS

MM. Edouard Pasteur, Camille Astier, Jean Bonnardel, Gabriel Chanove, C. Mzichowski, Zwolinski, Eugène Verdié ; suppléants : Louis Besset, Benoit Oriol.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu d'une délibération de l'Assemblée générale du 25 juin 1895 et de l'autorisation du ministre des finances de Russie du 29 mai 1896, de 12.000 obligations de 500 fr. 4 1/2 % remboursables au pair, en 25 ans, à partir du 1/13 février 1898, productives d'un intérêt de 22 fr. 50 par an payable par semestre les 1/14 février et 1/14 août de chaque année.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 janvier 1895 et les obligations depuis le 23 décembre 1896.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	COURS DES OBLIGATIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	800	526	497 50	454	R. 579.000	»
1902	855	605	515 »	490	611.000	»
1903	1.190	785	525 »	500	815.000	»
1904	1.335	940	518 »	490	871.000	»
1905	1.450	900	515 »	450	813.000	»
1906	1.200	800	510 »	418	530.000	»
1907	899	600	505 »	430	— 148.000 (1)	»

(1) Perte.

BILAN AU 31 MAI 1907

ACTIF	Roubles	PASSIF	Roubles
Immobilisations	1.789.470 44	Capital	1.500.000 »
Mobilier et chevaux	37 252 12	Obligations	1.629.750 »
Valeurs en portefeuille	250 100 »	Réserve spéciale	725.100 »
Espèces en caisse	43 502 22	Réserve statutaire	25.470 43
Banquiers	43.043 34	Fonds de roulement supplémentaire	300.000 »
Effets à recevoir	314.676 47	Créanciers divers	1.485.259 73
Débiteurs	1.504.147 94	Fournisseurs	370.854 25
Approvisionnements	1.375.916 32	Main-d'œuvre à payer	119 945 09
Produits fabriqués ou en cours de fabrication	875.353 42	Compte d'ordre	125.113 30
Profits et Pertes	148.050 53		
	9.381.492 80		9.381.492 80

Société Française Electrolytique

Société anonyme française définitivement constituée le 22 avril 1907.

Objet : L'exploitation directe ou indirecte en France, dans ses colonies et pays de protectorat et à l'étranger, des systèmes, brevets et procédés L.-M. Lafontaine, pour l'extraction du cuivre par la voie électrolytique : 1° des différents minerais cuprifères ; 2° de tous les alliages dans lesquels le cuivre entre en combinaison avec d'autres métaux et pour son affinage ; la prise, l'obtention et l'acquisition de tous brevets ou licences et procédés relatifs au même objet ; En général tout ce qui concerne l'industrie et le commerce du cuivre et toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets principaux indiqués ci-dessus.

Siège social : 31, rue d'Amsterdam, Paris.

Durée : jusqu'au 31 décembre 1956.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de 100 francs.

Il a été créé en outre 10.000 parts bénéficiaires qui ont été remises en sus d'une somme espèces de **350.000 francs, à M. Lafontaine,** en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions, dépôt des titres, 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt aux actions sur le montant libéré. Sur le surplus et sauf prélèvement de 10 % au maximum de ce surplus pour réserves spéciales, fonds d'amortissements et de prévoyance : **10 % au Conseil** d'administration. Sur le solde : 60 % aux actions et 40 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. H. Richard. L.-M. Lafontaine, G.-A. Langier, G.-E.-A. Chevalme, A.-P.-M. Boutin, P.-B. Péquignot, A. Roques de Borda.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* depuis le 1er mai 1907.

1907	plus haut	158	plus bas	130

The Electrolytic Company (Spain and Portugal) Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, incorporée le 19 mars 1908.

Objet : Acheter, acquérir tous intérêts ou patentes, brevets d'invention, licences, etc. ; et notamment les brevets protégeant les procédés de L.-M. Lafontaine pour le traitement des métaux et minerais par l'électrolyse dans la péninsule ibérique et portant les numéros 37748 en Espagne et 5938 en Portugal ; utiliser, exercer, développer, accorder des licences à ce sujet, ou faire autrement valoir ces patentes, brevets d'invention, licences, concessions, etc., et lesdits renseignements ; acheter, louer ou autrement acquérir toutes mines, droits miniers et terrains en Espagne et en Portugal ou ailleurs, et tout intérêt dans ces mêmes, et explorer, exercer, développer et exploiter ces mêmes, etc.

Siège social : A Londres, 2, Church Court, Clements Lane, E. C.

Capital social : £ 255.000 se décomposant comme suit : 85.000 actions de £ 1 entièrement libérées remises aux apporteurs pour

prix de leur cession des brevets espagnol n° 37.748 et portugais n° 5.938 ; 30.007 actions de £ 1 souscrites espèces et entièrement libérées ; 134.993 actions de £ 1 restant à émettre ; et 100.000 actions de fondateur ou deferred de 1 shelling chacune, remises aux apporteurs.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, propriétaires chacun d'au moins 100 actions ordinaires ou deferred.

Assemblée générale : une fois par an, aux lieu et date à fixer ultérieurement ; 1 voix par action ordinaire et 1 voix par dizaine d'actions deferred ou de fondateur.

Répartition des bénéfices : après déduction pour réserve, dépréciation et renouvellement, des sommes déterminées par le Conseil d'administration : 60 % des bénéfices aux actions ordinaires, et 40 % aux actions deferred ou de fondateur.

Les actions deferred ou de fondateur existent en unités et coupures de 5 et de 20 actions.

Service financier : Banque pour les Valeurs Mobilières, 5, rue des Filles-Saint-Thomas, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Moreau, E. A. Chevalme, L. Billet.

Les actions deferred ou de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 juillet 1908.

Société Électro-Industrielle

Société anonyme française, définitivement constituée le 26 février 1906.

Objet : La construction et la vente de tous appareils mécaniques, électriques ou autres, l'exploitation de tous brevets. Elle peut prendre part à toutes entreprises industrielles ou commerciales.

Siège social : 40, rue du Chemin-Vert, à Paris.

Durée : 30 ans, du 26 février 1906.

Capital social : 400.000 francs, divisé en 4.000 actions de 100 fr. chacune sur lesquelles 3.000 ont été remises aux apporteurs.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 août.

Assemblée générale : avant fin novembre ; 1 voix par action sans limite maximum. Dépôts des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % aux actions sur leur montant libéré; sur le surplus : 10 % au Conseil et 90 % aux actions. Sur ces derniers 90 % il pourra être prélevé telle somme

à déterminer pour réserves extraordinaires, fonds d'amortissement, etc.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Boulanger, M. Bastard, P. Haussmann.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 mai 1908.

BILAN AU 31 AOUT 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Coupon n° 3	19.895	»	Capital	400.000	»
Coupon n° 4	37.250	»	Fournisseurs (Comptes courants créditeurs)	25.935	50
Banquiers	47.138	79	Divers	800	»
Espèces en caisse	578	56	Conseil d'administration (Répartition audit en vertu de l'art. 33 des statuts)	10.044	13
Clientèle (Comptes courants débiteurs)	37.989	05	Réserve légale	9.850	70
Marchandises (Stocks en magasins)	103.318	06	Réserve spéciale	12.000	»
Fonds de commerce	300.000	»	Compte amortissement	38.000	»
Matériel et outillage	30.133	25	Dividende à répartir	80.000	»
Cautionnements	3.885	40	Impôt sur dividende	3.328	»
Acompte sur impôt sur revenu	1 167	30	Profits et Pertes	497	17
	581.355	50		581.355	50

Etablissements Bertin Frères

Société anonoyme française définitivement constituée le 2 janvier 1907.

Objet : la fabrication et le commerce de tout le matériel des moyens de transport naval, fluvial et maritime et ce, d'après tous les procédés connus ou à venir ; toutes les parties d'industrie s'y rattachant, et notamment les réparations ;

L'achat, la vente de tous brevets d'invention s'y rapportant, l'obtention et la concession de toutes licences.

L'acquisition, l'exploitation et la vente de tous établissements industriels et de tous fonds de commerce relatifs à des opérations similaires ;

La fabrication, le commerce et les réparations de tout matériel de fer, cuivre, etc., se rattachant à la métallurgie, chaudronnerie, etc.

Siège social : 58, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.

Durée : 50 ans, du 2 janvier 1907.

Capital social : 1.600.000 francs, divisé en 16.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 8.200 entièrement libérées ont été remises en sus d'une somme espèces de 530.000 francs, à

MM. Jules et Félix Bertin, en rémunération de leurs apports. Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 23 mai 1908, le Conseil d'Administration a été autorisé à porter le capital à 2.500.000 fr., en une ou plusieurs fois, par la création de 9.000 actions nouvelles de 100 francs.

Conseil d'administration : 5 à 10 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril ; 1 voix par 10 actions, maximum 50 voix. Délai de dépôt des titres non indiqué.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % aux actions sur le montant versé. Sur le surplus, 90 % aux actions et 10 % au Conseil. Toutefois, sur la portion des bénéfices restant disponible après les prélèvements nécessaires pour la réserve légale, et les 10 % au Conseil, des sommes pourront être prélevées pour la formation de réserves extraordinaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Bertin, F. Bertin, L. Thomières, F. de Châteaufort, G. Poitevin, E. Mantout, L. Dollfus, L. Perreau.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 mars 1907.

1907	plus haut 128	plus bas 100

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Terrains et constructions . . .	509.415 20	Capital	1.600.000 »
Constructions nouvelles (bâtiments	80.455 80	Obligations.	400.000 »
Matériel et outillage	702.438 »	Bertin frères	212.510 25
Mobilier	11.679 50	Clients (versements en compte sur travaux)	311.031 83
Fonds de commerce	77.119 »	Fournisseurs	132.262 92
Modèles, dessins, études . . .	126.000 »	Créanciers divers	69.927 28
Marchandises en magasin. . .	162.794 92		
Travaux en cours (constructions navales)	449.159 80		
Frais de premier établissement.	144.084 46		
Frais sur obligations	36.408 »		
Actionnaires	106.525 »		
Obligations.	251.920 »		
Caisse	1.148 99		
Créances diverses.	6.581 25		
Loyer d'avance	1.250 »		
Frais généraux	57.852 36		
	2.725.732 28		2.725.732 28

Établissements Sabrou

Société anonyme française, définitivement constituée le 18 mai 1905 sous la dénomination de ***Société anonyme des Anciens Etablissements Mazeran et Sabrou.*** La raison sociale actuelle a été adoptée par décision de l'assemblée extraordinaire du 30 octobre 1906.

Objet : L'exploitation des ateliers de contructions mécaniques et de leurs dépendances formant les ***Etablissements Mazeran et Sabrou,*** ainsi que tous autres ateliers, entreprises ou usines que la Société pourrait acquérir ou affermer ; toutes les opérations qui se rattachent à la fabrication, au commerce et à la vente des produits des ateliers.

Siège social : 247 et 249, avenue de Paris, La Plaine Saint-Denis (Seine).

Durée : 50 ans, du 18 mai 1905.

Capital social : 1.300.000 francs, divisé en 1.480 actions de priorité de 250 francs et 3.720 actions ordinaires de 250 francs ; celles-ci ont servi à rémunérer les apports.

Conseil d'administration : 5 à 9 membres, propriétaires chacun de 50 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : avant le 1er novembre ; 1 voix par 10 actions, maximum 25 voix. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêts cumulatifs aux actions de priorité ; 4 % d'intérêt aux actions ordinaires ; sur le solde, 25 % à la disposition du Conseil et 75 % aux actions.

ADMINISTRATEURS

MM. Ladrière, R. Deleuze, E. Blanchard, G. Josier, G. Mennesson, E. Sabrou. A. Deleuze.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 12 juin 1907, d'un emprunt obligataire représenté par 1.000 obligations de 500 francs 5 %.

Intérêt : 25 francs par an, payables au moyen de coupons semestriels les 1er avril et 1er octobre de chaque année.

Amortissements : en 20 années, à partir du 1er octobre 1912, par tirages au sort ayant lieu en juin de chaque année, le premier devant s'effectuer en juin 1912. Les titres sortis sont remboursés le 1er octobre suivant le tirage. La Société se réserve la faculté de rembourser après un préavis de 3 mois, mais pas avant le 1er avril 1918, tout ou partie des titres du présent emprunt restant en circulation.

Service financier : au siège social.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 décembre 1907.

Années	COURS DES OBLIGATIONS Plus haut	Plus bas
1907	486	481

BILAN AU 31 MARS 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fonds industriel	100.000 »	Capital	1.300.000 »
Immeuble de Saint-Denis	251.077 »	Créditeurs divers	722.976 95
Mobilier industriel	14.500 »	Frais généraux	20.910 65
Matériel et outillage	484.769 35	Bénéfices de l'exercice	105.516 54
Etudes, brevets modèles	169.943 60		
Publicité, catalogues	6.000 »		
Espèces en caisse et effets à recevoir	26.621 91		
Compte courant débiteur	100.360 53		
Liquidation Mazeran et Sabrou	357.282 05		
Marchandises générales	632.124 70		
Avances diverses	6.725 »		
	2.149.404 14		2.149.404 14

Société Anonyme de Galvanisation d'Anzin

Société anonyme française constitutée le 1er septembre 1892.

Objet : La chaudronnerie en fer et en cuivre, la construction et la galvanisation, ainsi que toutes opérations connexes et, en général, tous travaux et opérations que le Conseil jugerait utile de joindre à l'exploitation actuelle.

Siège social : 53, rue de Saint-Amand, à Anzin (Nord).

Durée : 99 ans, à compter de l'année 1890.

Capital social : 1.000.000 francs, divisé en 10.000 actions de 100 fr. chacune, dont 150.000 formant le capital originaire, et 850.000 francs, montant des augmentations résultant des décisions d'assemblées des 8 mars et 30 juillet 1907.

Le capital originaire était de 150.000 francs, en 150 actions de 1.000 francs, sur lesquelles 119 furent remises entièrement libérées à M. Baurain, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions, maximum 100 voix. Dépôt 3 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt au capital-actions Sur le surplus, 10 % au Conseil. Le solde, sauf

prélèvements pour réserves spéciales d'amortissement ou de prévoyance, est réparti aux actionnaires.

Service financier : à Paris, à la Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, 9, rue Boudreau, et à la Caisse Commerciale et Industrielle de Paris, 20, rue de Londres.

ADMINISTRATEURS

MM. H. Maréchal, E. Coignet, P. Grosselin, M. Bouilloux-Lafont, de Boisguilbert, Sarazin, Morland.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 avril 1907.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	99.000	10
1902	»	»	135.000	10
1903	»	»	92.000	10
1904	»	»	63.000	7
1905	»	»	73.000	8
1906	»	»	134.000	14
1907	199	126	134.000	10

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisé :			Non exigible :		
Immeubles	275.660	46	Capital	1.000.000	»
Mobilier	16.397	76	Réserves	98.932	32
Chevaux et équipages	10.332	89	Exigible :		
Outillage	299.413	71	Créditeurs divers	72.087	30
Réalisable :			Versements sur travaux en cours	233.442	35
Marchandises en magasin	150.303	50	Profits et pertes, bénéfices de l'exercice	133.741	79
Travaux en cours d'exécution	269.984	12			
Caisse et effets en portefeuille	421.449	42			
Débiteurs divers	94.661	90			
	1.538.203	76		1.538.203	76

Société Russe des Usines de Construction de Machines Hartmann

Société anonyme russe, constituée le 3 mai 1896.

Objet: La construction de toutes machines à vapeur et principalement de locomotives. Tous autres objets d'industrie où les métaux trouvent emploi. Les usines sont situées à Loughansk (gouvernement d'Ekaterinoslaw, Russie).

Siège social à Loughansk (Russie).

Durée illimitée.

Capital social : à l'origine 4 millions de roubles or, porté, par As-

semblée du 25 novembre 1898, à 9 millions de roubles papier, en 60.000 actions de 150 roubles papier chacune ou 400 francs.

Conseil d'administration : de sept membres, propriétaires de 50 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : au plus tard en novembre. Chaque actionnaire a le droit d'y assister. Une voix par 25 actions ; maximum : le nombre de voix représentant la dixième partie du capital. Dépôt des titres quinze jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; 5 % au plus de la valeur première des constructions en pierre et 10 % des autres biens meubles et immeubles, jusqu'à amortissement complet. Si la somme restante ne représente pas plus de 6 % du capital-actions, elle est appliquée en dividende. Si elle dépasse 6 %, il est alloué 15 % aux membres de la Direction; 15 % sont mis à la disposition de la Direction pour gratifications aux employés et formation d'une caisse de subsides pour ces derniers. Les 70 % restants, dans le cas où il ne sera pas pris d'autre décision par l'Assemblée générale, sont ajoutés au dividende.

Service financier : à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

Coupures : unités, 5 et 10.

ADMINISTRATEURS

MM. Hartmann, F. Pfeiffer, de Danilewsky, R. de Janikowski, D. Schereschewsky, G. Bloch.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 18 février 1905.

	Cours			
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	R. 50.000	»
1902	»	»	1.313.000	R. 7
1903	»	»	1.709.000	11
1904	»	»	2.001.000	12
1905	1.050	569	2.813.000	20
1906	1.035	760	2.891.000	20.50
1907	865	588	1.405.000	12

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Immeubles	10.603.589 18	Capital	9.000.000 »
Nouvelles constructions	19.794 51	Réserve	1.649 230 60
Fonds de roulement	2.069.398 43	Capital amortissement	3.751.198 83
Caisse et comptes courants	2.064.492 51	Avances sur commandes	10.499 11
Valeurs et dépôts	193.423 80	Cautionnements reçus et dépôts	67.500 »
Effets en portefeuille	33.843 16	Créditeurs	770.614 22
Débiteurs	1.929.880 22	Frais impayés pour 1906-1907	183.465 43
		Profits et Pertes	1.474.413 62
	16.914.421 81		16.914.421 81

Société de Matériel de Chemins de fer du Haut-Volga

(ATELIERS DE TVER)

Société anonyme russe constituée le 11 avril 1897.

Objet : La construction et l'exploitation d'ateliers construisant des voitures à voyageurs ou des wagons à marchandises de types divers, toute espèce d'aménagements et d'objets, tant de matériel roulant que d'installations pour chemins de fer et tramways à vapeur, électriques et à traction par chevaux, ainsi que le travail de toute espèce de métaux, etc.

Siège social : A Saint-Pétersbourg, Novi Péréoulok, 2.

Durée : non indiquée.

Capital social : à l'origine, trois millions de roubles divisé en 16.000 actions de 187,50 roubles ou 500 francs. Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 1er/14 avril 1903 approuvée par l'Empereur en date des 3 juillet 1903 et 24 janvier 1904, le capital a d'abord été ramené à 1.500.000 roubles par l'échange des 16.000 actions de 187 r. 50 contre 8.000 actions de même valeur, puis porté à 6.499.875 roubles par la création de 26.666 actions privilégiées de 187 r. 50 ou 500 francs.

Nota : Les actions anciennes non échangées dans un délai de 10 ans et 3 mois à partir de juin 1904, perdront tous droits aux actions nouvelles.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et huit au plus, nommés pour cinq ans.

Année sociale : close le 31 mai.

Assemblée générale : avant fin septembre.

Répartition des bénéfices : 5 % au moins pour la réserve, 5 % au plus du prix primitif des constructions en pierre et 10 % de la valeur des autres biens meubles et immeubles, jusqu'à complet amortissement de ces sommes. Sur le solde, 5 % du capital nominal des actions privilégiées, à titre de premier dividende, puis 3 % de la valeur nominale des actions ordinaires. L'excédent est réparti comme suit : 20 % à la direction, 5 % pour le personnel, le reste distribué aux actions privilégiées et ordinaires.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS

MM. Khitrowo, Fontaine, Rey, Seyrig, Rambaud.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 février 1898 et les actions privilégiées, à terme et au comptant, depuis le 8 novembre 1904.

Années	ACTIONS PRIV. Pl. haut	Pl. bas	ACTIONS ORDIN. Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	DIVIDENDES Act. priv.	Act. ordin.
1901	»	»	120	32	R. — 196.000 (1)	»	»
1902	»	»	132	58	152.000	»	»
1903	»	»	170	107	238.000	»	»
1904	535	519	398	293	354.000	5 %	3 %
1905	571	372	440	290	508.000	5 %	3 %
1906	306	152	493	321	635.000	»	»
1907	370	171	200	90	146.000	»	»
1908	»	»	»	»	29.000	»	»

(1) Perte.

BILAN AU 31 MAI 1908

ACTIF	Roubles	PASSIF	Roubles
Premier établissement.	6.106.291 13	Actions ordinaires	1.500.000 »
Magasins de Twer.	1.000.186 32	— privilégiées	4.999.875 »
Travaux en cours.	571.838 35	Réserve statutaire	67.185 51
Matériel terminé à livrer. . .	1.021.050 »	Fonds d'amortissement. . . .	531.470 73
Caisses	22.980 21	Banquiers créditeurs	1.493.416 02
Débiteurs clients.	489.574 08	Fournisseurs créditeurs. . . .	161.022 36
Débiteurs divers	173.307 71	Comptes d'ordres et divers . .	30.045 20
Cautionnements.	7.156 83	Effets à payer	580.314 09
		Profits et pertes.	29.035 72
	9.392.384 63		9.392.384 63

Société anonyme des Forges et Aciéries de Huta-Bankowa

Société anonyme française constituée le 28 juillet 1877.

Objet : L'exploitation des forges et aciéries de Huta-Bankowa à Dombrowa (Pologne russe). Les usines actuelles de Huta-Bankowa et les mines de fer de Simonia et autres ont été cédées à la Société par M. Sterzelecki, agissant au nom de M. Plémiannikoff, pour une période de trente-six années. La Société en aura la jouissance pendant ces trente-six années, à l'expiration desquelles elles seront reprises par M. Plémiannikoff dans l'état où elles se trouveront.

Siège social : 5, rue de Surène, Paris.

Durée : jusqu'au 31 décembre 1899.

Capital social : 6.300.000 francs divisé en 12.600 actions nominatives ou au porteur, de 500 fr. l'une, entièrement libérées sur lesquelles 12.000 ont été attribuées à M. Sterzelecki, et 600 souscrites en espèces. Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 15 septembre 1908, le capital a été porté à 19.800.000 francs par l'émission de 27.000 actions nouvelles dont 600 ont été attribuées à M. de Riesenkampf en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : de neuf à douze membres, propriétaires de cinquante actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en octobre ou novembre, une voix par 10 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres vingt jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant nominal des actions. Sur le surplus : 10 % pour constituer un fonds d'amortissement ; 10 % au Conseil d'administration ; 80 % aux actions.

Service financier : au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Bonnardel, Pasteur, Astier, Besset, Chanove, Harting, Oriol, Paret, Verdié, A .de Riesenkampf, J. Chanove.

Les actions de capital de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 janvier 1895 et les actions de jouissance depuis le 22 mars 1897.

Années	ACT. DE CAPITAL Pl. haut	ACT. DE CAPITAL Pl. bas	ACT. DE JOUISSANCE Pl. haut	ACT. DE JOUISSANCE Pl. bas		Bénéfices nets	DIVIDENDES Actions de capital	DIVIDENDES Actions de jouissance
1901	4.000	3.000	3.550	2.425	R.	577.000	125	100
1902	3.905	3.015	3.370	2.500		554.000	125	100
1903	4.175	3.595	3.675	3.025		542.000	125	100
1904	4.249	3.575	3.005	3.025		585.000	125	100
1905	4.150	3.201	3.500	2.740		503.000	125	100
1906	3.873	3.030	3.300	2.460		467.000	125	100
1907	3.312	2.220	2.780	2.400		524.000	125	100

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Immeubles : apports Plemiannikoff et Cie	2 241.314 90	Fonds social : 7 200 act. de 500 fr. chacune. 5.400 actions amorties et remplacées par des actions de jouissance	2.353.380 65
Caisse de Dombrowa et Banquiers	376.159 77		
Rente russe or 4 0/0 et 3 1/2 0/0.	348.098 28		
Valeurs de portefeuille . . .	3.210.599 43	Réserve statutaire	620.008 88
Débiteurs pour marchandises et débiteurs divers	3.031.225 90	Réserve pour dividendes . . .	430.306 05
Approvisionnements	423.056 59	Amortissement du fonds social.	2.359.301 01
Produits fabriqués ou en cours de fabrication.	953.472 77	Fonds de roulement supplémentaire	223.932 85
		Provisions	750.000 »
		Réserve pour éventualités. . .	500.000 »
		Créanciers	2 823 056 47
		Bénéfices disponibles de l'exercice 1906-1907	523.941 73
	10.583.927 64		10.583.927 64

Société anonyme John Cockerill

Société anonyme belge constituée en 1842 et reconstituée en 1891.

Objet : L'exploitation des houillères, minières, hauts-fourneaux, laminoirs, forges, fonderies, ateliers de construction, chaudronnerie, chantiers de constructions navales et autres usines, tels qu'ils existent actuellement avec les extensions qu'ils pourront recevoir par la suite, etc.

Siège social : à Seraing-sur-Meuse (Belgique).

Durée : expirant le 1er juillet 1936.

Capital social : à l'origine 12.500.000 francs, porté, en 1872, après des remaniements successifs, à 15.000.000 de francs, divisé en 15.000 actions de 1.000 francs l'une, entièrement libérées, nominatives ou au porteur ; réduit, en 1894, à 7.500.000 francs par remboursement de 500 francs par action. En mars 1898 ce capital a été porté à 20.000 actions par la création de 5.000 actions nouvelles émises à 1.800 francs ; par décision de l'Assemblée extraordinaire du 15 novembre 1904 il a été élevé à 12.500.000 francs par la création de 5.000 actions nouvelles de 500 francs émises à 1.400 francs. Il est actuellement représenté par 25.000 actions de 500 francs.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et sept membres au plus, possédant 30 actions chacun, nommés pour cinq ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : à Seraing, le quatrième mercredi du mois d'octobre, à deux heures de relevée. Une voix par action. Dépôt des titres, dix jours avant l'Assemblée.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 1 % par administrateur, sans que la somme à prélever puisse excéder 15.000 francs pour chacun ; 1/3 % par commissaire, sans que la somme à prélever puisse être supérieure à 5.000 francs pour chacun ; le surplus aux actionnaires à titre de dividende.

Service financier : Au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. F. de Macar, P. Trasenster, G. Dodemont, L. Godin, J. Carlier, L. Chainaye, R. de Bauer.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 31 décembre 1896

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	2.300	1.790	2.090.000	100
1902	2.175	1.580	1.277.000	60
1903	1.865	1.600	1.277.000	60
1904	1.915	1.515	1.277.000	60
1905	2.114	1.576	1.590.000	60
1906	2.046	1.825	1.856.000	70
1907	2.066	1.540	2.240.000	85

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles et Concessions. . .	5.364 677 92	Capital	12.500.000 »
Outillages des divisions. . . .	14.586.098 59	Fonds de réserve et de prévision	9.812.564 63
Matériel naval	1.706.000 »	Obligations.	6.336.000 »
Approvisionnements.	520.988 63	Dividendes à payer	28.145
Matières et objets en fabrication	12.236.796 86	Coupons d'obligations échus. .	108.537
Produits fabriqués	3 547.483 64	Caisse d'épargne du personnel.	9.909 320 74
Caisse et portefeuille	1.531.700 21	Caisse de retraite des employés.	3.194.253 37
Actions de la « Mutualité Industrielle »	2.425.000 »	Créditeurs divers	8.141.913 59
Valeurs et participations diverses	1.653.781 »	Bénéfice à répartir	2.243.333 35
Débiteurs divers.	11.701 541 33		
	52.274.068 18		52.274.068 18

Société anonyme des Forges et Aciéries de la Kama

Société anonyme française définitivement constituée le 29 décembre 1883, modifiée les 6 août 1898 et 1er juin 1901.

Objet : la production et la vente des fontes, fers et aciers, matériels de chemins de fer, de navigation et d'artillerie, et, généralement, tout ce qui se rattache directement ou indirectement à ces industries et à ces genres de commerce; et, à cet effet, l'exploitation de toutes les usines et de tous les hauts-fourneaux, fonderies, forges et ateliers qui existent sur les terrains dont la jouissance a été concédée par le prince Galitzine à la Société Franco-Russe de l'Oural, pour une durée de trente-six ans, etc.

Siège social : 27, rue Gasparin, à Lyon.

Durée : 68 ans du 27 juin 1884.

Capital social : un million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 francs entièrement libérées dont 1.600 dites de capital ; 400 dites d'apport ont été attribuées au prince Galitzine. Depuis le 15 octobre 1901, toutes les actions de capital ont été remboursées et remplacées par des actions de jouissance.

Année sociale : close le 30 septembre/13 octobre.

PETITES PARTS

Titres de participation au nombre de 16.000, remis aux porteurs des 16.000 actions de la Société Franco-Russe de l'Oural, pour les intéresser à l'entreprise et leur donner une chance d'être indemnisés d'une partie de leurs pertes antérieures.

PARTS BÉNÉFICIAIRES

Au nombre de 18.000 remises aux porteurs des obligations de la Société Franco-Russe de l'Oural, en échange de 17.746 obligations.

Ces parts n'ont aucun droit sur le fonds social et ne participent aux bénéfices, ainsi que les titres de participation, que dans la proportion indiquée ci-après.

Répartition des bénéfices : les produits nets, déduction faite de toutes les charges reconnues nécessaires par le Conseil d'administration, de l'intérêt et de l'amortissement des emprunts, de l'amortissement des apports, et de la part de 1 1/2 % des produits nets attribués au prince Galitzine, seront employés dans l'ordre suivant :

25 % seront affectés à la formation du fonds de réserve, ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque la réserve atteindra un million de francs.

Le surplus des produits nets constituant les bénéfices sera réparti comme suit : 5 % aux administrateurs ; 10 % aux actions de capital, à titre de dividende ; 10 % de l'excédent, aux actions d'apport du prince Galitzine, sans que ces 10 % puissent dépasser 50.000 francs annuellement. 10 % autres, du même excédent, et sans limitation, seront alloués au prince Galitzine, en sus du bénéfice revenant à ses actions.

Tout le surplus, jusqu'à concurrence d'un million de francs, sera réparti aux parts bénéficiaires exclusivement. Au-dessus d'un million de francs, ce surplus appartiendra : moitié aux parts bénéficiaires, moitié aux titres de participation.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Bonnardel, L. Neyraud, C. Astier, A. Locard, J. Lamaizière, J. de Boissieu, L.-N. de Céligny, de la Mazelière.

Les petites parts et les parts bénéficiaires sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 janvier 1899.

	COURS DES PARTS		COURS DES PETITES PARTS			DIVIDENDES	
Années	P. haut	P. bas	P. haut	P. bas	Bénéfices nets	Parts	Pet. parts
—	—	—	—	—	—	—	—
1901	1.245	1.030	240	188	R. 746.000	62 91	8 27
1902	1.076	887	190	105	607.000	57 85	2 58
1903	999	800	135	55	495.000	50 61	»
1904	900	749	99	70	504.000	51 31	»
1905	993	720	120	60	378.000	40 08	»
1906	845	675	91	45	446.000	46 43	»
1907	840	750	100	60	417.000	48 93	»

BILAN AU 13 OCTOBRE 1907

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Usines, mines, forêts, etc., provenant de la Société franco-russe de l'Oural.	5.445.312 50	Capital.	375.000 »
Apports spéciaux de M. le prince Galitzine.	372.656 28	Parts bénéficiaires	3.375.000 »
Effets et valeurs	722.624 26	Titres de participation	3.000.000 »
Débiteurs à la foire de Nijni-Novgorod et aux comptoirs.	1.341.511 13	Réserve statutaire.	375.000 »
Espèces en caisse et dans les banques	983.223 36	— extraordinaire.	2.439.415 90
Matières et approvisionnements	2.746.620 59	Obligations non sorties aux tirages.	1.403.437 50
Marchandises.	851.726 94	— sorties aux tirages	209.062 50
Travaux neufs	1.367.613 89	Dividendes réservés.	200.000 »
Débiteurs divers	549.283 44	Provision pour reconstruction et remonte	250.000 »
Dépenses afférentes à l'exercice 1907-1908.	104.054 02	Créanciers divers.	1.534.123 14
		Travaux neufs	906.874 33
		Profits et pertes :	
		Résultat de l'exploitation . .	416.713 04
	14.484.626 41		14.484.626 41

Société anonyme des Usines Métallurgiques et Mines de Kertch

Société anonyme russe constituée en 1899.

Objet : L'organisation et l'exploitation au Gouvernement de la Tauride et autres endroits de l'empire, des usines métallurgiques, mécaniques, de construction des navires et autres manufactures fabriquant des produits de métaux et minéraux, ainsi que pour l'extraction et l'exploitation des mines, de la tourbe, de la houille et d'autres minéraux ; le commerce des produits de l'industrie minière et manufacturière.

Siège social : à Saint-Pétersbourg.

Capital social : 9.999.937 roubles divisé en 53.333 actions de 187,50 roubles (500 fr.), dont 26.666 attribuées à la Société de Briansk en représentation de ses apports. Ce capital a été ensuite porté à 14.999.812 roubles, soit 39.975.500 fr., divisé en 79.951 actions de 187,50 roubles de 500 fr.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Alexis de Glasenapp ; Georges de Goriaïnoff ; Théodore Motet, V. Maximoff.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Nota : La Société a été déclarée en faillite et ses usines ont été reprises par la Société de Briansk.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 septembre 1899 et à terme depuis le 9 mars 1900.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1901	530 »	142 »
1902	234 »	34 »
1903	64 50	28 25
1904	77 50	25 »
1905	74 »	29 »
1906	41 25	7 »
1907	20	7 »

Société Lorraine Industrielle

Société anonyme française définitivement constituée le 30 décembre 1880.

Objet : l'exploitation de gisements de sel gemme et sources diverses de sel, tant en France qu'à l'étranger ; la fabrication, la préparation et la vente du sel gemme ou du sel produit par évaporation de l'eau salée, en utilisant, sur la plus large échelle, les chaleurs perdues des forces et machines ; l'exploitation et la vente des minerais de fer ; la préparation, la fabrication et la vente des houilles brutes, classées et lavées, des briquettes, du coke et des produits accessoires, tels que goudron et ammoniaque ; la préparation, la fabrication et la vente de la fonte, du fer, de l'acier et produits intermédiaires, des briques réfractaires ordinaires, des briques en chaux et magnésie et de tous produits intermédiaires, directs ou indirects, en particulier des carbonates de soude et de potasse.

Siège social : 22, rue Stanislas, Nancy.

Durée : 99 ans, du 30 décembre 1880.

Capital social : à l'origine 3.500.000 francs, divisé en 7.000 actions de 500 francs, porté, par décision de l'Assemblée générale du 21 mars 1881, à 4.000.000 de francs, divisé en 8.000 actions de 500 francs. Il a été créé en outre 400 parts de fondateurs.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et douze au plus, propriétaires de 50 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai, à Nancy, une voix par 10 actions, maximum 20 voix. Dépôt 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % du montant libéré des actions, 5 % à la réserve légale. Sur le surplus : 70 % aux actionnaires, 10 % au Conseil d'administration, 10 % aux parts de fondateur, 10 % tant au personnel qu'à un amortissement extraordinaire.

Service financier : au siège social et à la banque H. Devilder et Cie, à Lille.

ADMINISTRATEURS

MM. Eug. Michel, Revémont, F. Féry, E. Thomas, F. d'Huart, C. Simons, G. Ferry, B. Michel.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 octobre 1906.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1902	»	»	223.000	25 »
1903	»	»	208.000	30 »
1904	»	»	296.000	32 50
1905	»	»	300.000	32 50
1906	868	780	337.000	35 »
1907	920	740	346.000	30 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations et Matériel.	2.781.600 28	Capital	4.000.000 »
Marchandises, Approvisionnements	240.583 35	Réserve légale.	147.834 37
Espèces en Caisse.	7.035 30	Comptes d'ordre.	54.169 59
Débiteurs divers	2.625.541 05	Fonds de prévoyance pour travaux	500:000 »
		Sondages.	11.910 80
		Dividende réservé.	100.000 »
		Provision pour crise	100.000 »
		Créditeurs divers.	388.411 05
		Bénéfices de l'exercice 1907. .	346.154 70
		Reliquat de l'exercice 1906 . .	6.279 17
	5.654.759 98		5.654.759.98

Société Française de Machines-Outils pour Automobiles et Industries diverses

Société anonyme française définitivement constituée le 4 mars 1907.

Objet : La fabrication, l'achat, la vente et le commerce de tout ce qui concerne les machines-outils, petit outillage et instruments destinés à la fabrication de la mécanique en général et, en parti-

culier, de celle se rattachant à l'industrie des automobiles, cycles, etc. ; l'achat, la vente et l'exploitation de tous brevets, licences et procédés quelconques, concernant l'outillage et les machines-outils, et la mécanique en général ; l'application à l'outillage mécanique de toutes les forces ou énergies généralement quelconques ; la construction et l'exploitation d'usines et ateliers pour la fabrication de l'outillage mécanique, son entretien et son remplacement ; et toutes opérations ou entreprises commerciales, industrielles, financières et même immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet principal sus indiqué de nature à perfectionner l'outillage des usines françaises de construction d'automobiles et de matériel généralement quelconque, etc.

Siège social : 3, rue Arsène Houssaye, Paris.

Durée : 50 ans, du 4 mars 1907.

Capital social : 6 millions de francs, divisé en 60.000 actions de 100 francs chacune.

Le Conseil est autorisé statutairement à porter le capital à 12 millions de francs.

Il a été créé 12.000 parts de fondateurs, sur lesquelles 6.000 ont été remises à tous les souscripteurs du capital originaire, à raison d'une part pour 10 actions, et 6.000 au *Crédit Mobilier Français*, l'un des fondateurs, pour en faire la répartition comme il avisera. Cette attribution est destinée à rémunérer les études, frais, peines et soins de projets divers apportés par les fondateurs.

Conseil d'administration : 7 à 15 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires de 200 actions.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin septembre ; 1 voix par 20 actions, maximum 200 voix. Dépôt 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, jusqu'à concurrence de 15 %, il pourra être prélevé des sommes pour constituer des fonds de réserve extraordinaire et d'amortissement. Sur l'excédent : 10 % au Conseil d'administration, 60 % aux actions et 30 % aux parts.

Service financier : *Crédit Mobilier Français.*

ADMINISTRATEURS

MM. de Dion, F. Dujardin-Beaumetz, G. Rives, J. de Lapisse, Martin du Gard, M. Martin, A. Monard, E. Mors, X. Reille. A. de Turckheim, Van Zuylen de Nyevelt, F. Chanas.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 mars 1907.

1907	plus	haut	123	plus	bas	100

BILAN AU 31 MARS 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations :			Capital social	6.000 000	»
Siège social : Aménagements et installations	18.630	15	Fournisseurs divers	187.266	25
Usine :					
Terrains	857.855	15			
Bâtiments	673.591	79			
Machines-outils	378.887	45			
Embranchement, force motrice, téléphone, éclairage, chauffage	53.087	42			
Matériel de manutention, mobilier, modèles	63.706	18			
Premier établissement :					
Frais généraux (siège social et usine)	183.714	30			
Frais de constitution	215.051	60			
Actif réalisable :					
Solde restant à appeler sur le capital social au 31 mars 1908	2.890.950	»			
Marchandises :					
En magasin	57.067	67			
En fabrication	130.543	85			
Cautionnements	575	»			
Loyer d'avance	6.500	»			
Avances au timbre	8.050	24			
Débiteurs divers	10.668	25			
Disponibilités :					
En caisse et en banque	568.964	25			
Profits et pertes	68.639	42			
	6.187.266	25		6.187.266	25

Société des Usines Maltzof

Société anoyme russe constituée en 1894.

Objet : l'acquisition, l'entretien et le développement des entreprises et établissements commerciaux et industriels de l'ancienne Compagnie Industrielle et Commerciale Maltzof.

La Société a le droit d'acquérir en toute propriété, de même que d'organiser ou de prendre à fermage, des entreprises commerciales et industrielles répondant à ses besoins en acquérant dans ce but des biens meubles et immeubles ; d'ouvrir dans tout l'Empire, là où cela sera jugé nécessaire, des entrepôts et des magasins pour la vente et l'écoulement de ses produits et pour l'entrepôt de ses matériaux, et, enfin, de construire et d'exploiter sur les terres par elle acquises, des voies ferrées servant tant à relier entre elles les usines de la Société qu'à les mettre en communication avec des cours d'eau et avec les stations des lignes ferrées avoisinantes ; d'établir entre elles des communications télégraphiques et téléphoniques, d'avoir son matériel roulant, des barques et bateaux à vapeur pour le transport des marchandises et des voyageurs.

Siège social : à Saint-Pétersbourg.

Capital social : à l'origine 4 millions de roubles en actions de 500 roubles, porté en 1896 à 6 millions de roubles, divisé en 24.000 actions de 250 roubles.

Durée : indéterminée.

Conseil d'administration : cinq membres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai ; une voix par 5 actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % au plus de la valeur originaire des constructions en pierre et 10 % au plus de la valeur des autres biens mobiliers et immobiliers, gratification au personnel, suivant décision de l'Assemblée, le reste à la disposition de l'Assemblée.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS

MM. S. Kerbedz, L. Chechminzeff, A. Mamontoff, E. Dymscha, A. Slabochewicz.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 12 avril 1906.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	R. »	R. »	R. 933.000	R. 24 »
1902	»	»	989.000	26 »
1903	»	»	1.107.000	40 »
1904	»	»	1.105.000	20 » (1)
1905	»	»	1.191.000	22 50
1906	1438	930	1.107.000	20 »
1907	1090	750	873.000	15 »

(1) Actions de 250 roubles au lieu de 500 roubles.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	Roubles	PASSIF	Roubles
Caisse, banquiers et valeurs. .	1.393.148 86	Capital (2.400 actions de 250 R.).	6.000.000 »
Débiteurs divers	3.907.748 95	Réserves diverses.	658.628 53
Nantissements	74.374 87	Fonds d'amortissement	1.715.400 35
Produits finis.	2.846.749 50	Dettes hypothécaires	3.855.165 73
Matériaux et approvisionnements	2.043.677 19	Créanciers divers.	3.757.702 48
Premier établissement.	9.276.049 80	Lettres de change de garantie.	458.960 70
Lettres de change	458.960 70	Cautionnements.	72.550 »
Dépenses à amortir.	84.709 54	Sommes transitoires	89.877 85
Sommes transitoires	96.819 88	Bénéfices disponibles	873.963 65
	20.182.249 29		20.182.249 29

Société anonyme de Mécanique Industrielle d'Anzin

Société anonyme française, définitivement constituée le 22 avril 1893, modifiée les 30 novembre 1903, 29 novembre 1905 et 22 juin 1907.

Objet : les constructions mécaniques en général à entreprendre, soit pour son compte, soit sur commande, pour les mines, les hauts fourneaux, les forges, les chemins de fer, la marine et les diverses industries ; l'exécution et l'exploitation de toutes entreprises de travaux publics ou privés ; l'exploitation de tous brevets ayant rapport à toutes constructions mécaniques et à toutes entreprises industrielles ; les opérations de la Société ont lieu tant en France qu'à l'étranger.

Siège social : 22, rue de Londres, Paris.

Durée : expirant le 31 décembre 1973.

Capital social : à l'origine, 422.000 francs, divisé en 844 actions de 500 francs chacune, sur lesquelles 44 furent attribuées aux apporteurs en sus des 1.500 parts bénéficiaires ; ramené, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 29 novembre 1905 à 21.100 francs représenté par 211 actions de 100 francs chacune, dont 11 remises aux porteurs des 44 actions d'apport originaires, et deux cents attribuées aux anciens actionnaires, à raison de 1 action nouvelle de 100 francs pour 4 actions anciennes de 500 francs par voie d'échange, puis porté par la même Assemblée à 1.500.000 francs par l'émission au pair de 14.789 actions nouvelles de 100 francs chacune. L'assemblée générale du 22 juin 1907 a autorisé le Conseil d'administration à porter le capital à 5 millions de francs en une ou plusieurs fois, par tranches de 500.000 francs au moins, soit par l'émission d'actions nouvelles, soit par voie de fusion avec toute Société.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et neuf au plus, propriétaires de 250 actions et nommés pour trois ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 100 actions, maximum 10 voix. Dépôt à la date fixée par le Conseil d'administration.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % au capital numéraire versé ; somme suffisante pour satisfaire aux amortissements décidés par le Conseil d'administration ; somme représentant 5 % du montant libéré des actions, à répartir à raison de 75 % aux actions, et de 25 % aux administrateurs; une somme de 11.000 francs à attribuer aux actions d'apport ; 25 % du reliquat, à répartir : 10 % aux administrateurs ; 15 % à la disposition du Conseil pour le personnel. Enfin, le surplus des bénéfices revient pour moitié au capital numéraire, et pour moitié aux parts bénéficiaires.

Service financier : au siège social et Caisse Commerciale, 20, rue de Londres, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. B. Artigue, Ch. Wehrlin, Ch. Beaume, de Boisguilbert, J. Morland, André.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividendes jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 mai 1906.

1906,	plus haut,	138 —	plus bas, 78
1907,	—	100 —	54

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Premier établissement :			Capital-Actions.	1.500.000	»
Immobilisations d'origine. . .	400.000	»	Obligations.	500.000	»
Immobilisations nouvelles . .	1.367.330	32	Réserve légale	4.035	78
Travaux en cours	509.006	»	Coupons d'obligations	12.537	50
Magasins.	224.086	74	Avances sur commandes . . .	145.358	33
Débiteurs divers	377.798	04	Créditeurs divers.	670.870	04
Disponibilités.	8.168	09	Provisions pour travaux en cours.	2.234	22
			Conseil d'administration . . .	25.783	65
			Profits et pertes	25.575	68
	2.886.395	19		2.886.395	19

Sté de Moteurs à Gaz et d'Industrie Automobile

(MARQUES OTTO)

Société anonyme française définitivement constituée le 28 juillet 1906, sous la dénomination de *Société nouvelle de Moteurs à gaz et à pétrole*, modifiée les 8 décembre 1906, 3 janvier et 17 mars 1907.

Objet : La fabrication et le commerce de tous objets, appareils ou machines brevetés ou non, applicables à toutes les industries, plus spécialement la fabrication et le commerce des moteurs à gaz, à pétrole, à alcool et à air, des machines à glace et à air froid, ainsi que de toutes autres concernant l'industrie mécanique ; l'achat, la vente, l'exploitation de tous brevets ; l'acquisition et la concession de licences de brevets moyennant des prix fermes, des rede-

vances, attribution d'actions, parts d'intérêts, remise de titres de toute nature soit de tous particuliers, soit de toutes Sociétés ; la création, l'acquisition et l'exploitation de tous établissements industriels, l'aliénation par vente, échange ou apport de l'ensemble ou de partie des biens de la Société ; l'affermage de la totalité ou d'une fraction quelconque de ces mêmes biens et valeurs ; toutes participations ou prises d'intérêts dans toutes Sociétés ou affaires de même nature ou pouvant s'y rattacher par voie de fusion, apport, souscription, achat de titres ou droits sociaux ou de toute autre manière ; et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, immobilières et mobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés.

Siège social : 135, rue de la Convention, Paris.

Durée : 99 ans, du 28 juillet 1906.

Capital social : à l'origine, 675.000 francs, divisé en 6.750 actions de 100 francs, porté le 8 décembre 1906 à 1.275.000 francs, puis à 3.525.000 francs le 3 janvier 1907 et enfin, le 17 mars 1907, à 4.800.000 francs, son chiffre actuel. Le capital est représenté par 48.000 actions de 100 francs, sur lesquelles 25.500, portant les numéros de 1 à 25.500, dites ordinaires, ont été attribuées en représentation des apports effectués par la Compagnie Française des Moteurs à gaz et des Constructions Mécaniques, et 22.500, dites privilégiées, portant les numéros 25.501 à 48.000, représentent les actions souscrites et payables en numéraire ainsi que les 3.000 attribuées à M. Firminhac en représentation de ses apports.

Conseil d'administration : de 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 100 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre, une voix par 50 actions, dépôt 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 6 % du montant libéré des actions privilégiées. Sur l'excédent : 25 % aux actions privilégiées. Sur le surplus : 6 % du montant libéré des actions ordinaires. Sur le solde, et sauf prélèvements en faveur des réserves ou amortissemnts, 20 % au Conseil d'administration, 80 % aux actions privilégiées et ordinaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Foulon de Vaulx, H. Zemette, L. Jumentier, C. Franck, E. Firminhac.

Les actions privilégiées nos 25.501 à 32.250 sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 mai 1907.

1907	plus haut 120	plus bas 26

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Terrain et immeubles.	2.150.000 »	Capital :	
Brevets et licences	300.000 »	Actions ordinaires	2.550.000 »
Frais de constitution de Société et dépenses de premier établissement	134.182 95	Actions privilégiées.	2.250.000 »
Matériel industriel.	653.265 59	Obligations.	1.209.500 »
Matières de fabrication et matières brutes en cours de fabrication et fabriquées . .	589.103 73	Provision pour règlement de créances de la Compagnie française des moteurs à gaz.	131 858 »
Portefeuille et consignations.	170.909 30	Créanciers divers	314.714 60
Effets à recevoir	102.024 55	Profits et pertes.	68.601 66
Caisse.	26 446 08		
Banquiers	492.452 70		
Actionnaires	258 500 »		
Débiteurs divers	456 889 36		
Fonds de commerce.	500.000 »		
	6.524.674 26		6.524.674 26

Compagnie française des Moteurs à Gaz et des Constructions Mécaniques

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création suivant délibération de l'Assemblée générale des actionnaires du 10 avril 1897 et du Conseil d'administration du 30 juin même année, de la Compagnie Française des Moteurs à Gaz et des Constructions mécaniques, de 2.900 obligations 5 % de 500 francs.

Par suite de la reprise de l'actif et du passif de cette Compagnie par la Société de Moteurs à Gaz et d'Industrie Automobile, cette dernière est tenue à l'amortissement de ces obligations ainsi qu'au service des intérêts dont elles sont productives.

Intérêt annuel : 25 francs payables par semestre les 1er janvier et 1er juillet.

Amortissement : en 30 années par tirage en juin et remboursement en janvier suivant.

La Société s'est réservée le droit de rembourser par anticipation et à toute époque, la totalité ou partie des obligations, soit par voie de tirage au sort lorsque les obligations seront au pair ou au-dessus, soit par voie de rachat, lorsque les obligations seront au-dessous du pair ; mais, dans ces divers cas, les amortissements anticipés n'empêcheront pas le tirage au sort obligatoire annuel régulier, tel qu'il est prévu.

Garanties : A la sûreté et garantie du remboursement au pair des 2.419 obligations hypothécaires restant en circulation, ainsi

que du paiement de tous intérêts, frais et accessoires, l'Assemblée générale du 22 juin 1907 a consenti une affectation hypothécaire sur les immeubles précédemment donnés en garantie, ainsi que tout transport de toute indemnité d'assurances.

Service des obligations : Crédit Industriel et Commercial.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 20 mars 1899.

Années	COURS DES OBLIGATIONS	
	Plus haut	Plus bas
—	—	—
1901	490	465
1902	502	485
1903	499	478
1904	476	437
1905	500	446
1906	472	450
1907	505	455

Société Anonyme d'Ougrée-Marihaye

Société anonyme belge constituée le 17 septembre 1835 sous le nom de Société de Charbonnages et Hauts-Fourneaux d'Ougrée, modifiée le 2 août 1892, 30 septembre 1895, 30 avril et 18 mai 1900, 27 juillet 1903, 30 avril 1904 et 1er mai 1905.

Objet : exploitation des mines de charbon et de fer, la production du coke, de la fonte, du fer, de l'acier et généralement tout ce qui se rattache à l'industrie et au commerce de la fonte, du charbon et des produits qui en dérivent. La Société peut prendre un intérêt par voie de fusion ou autrement dans les Sociétés belges ou étrangères, nouvelles ou déjà existantes, poursuivant ces buts, soit pour le tout, soit en partie avec un autre objet.

Siège social : à Ougrée-lez-Liège (Belgique).

Capital social : à l'origine, représenté par 11.250 actions sans valeur nominale ; porté le 19 décembre 1892 à 20.000 actions auxquelles il fut attribué, au bilan, une valeur de 400 francs, soit 8 millions, lors de la fusion avec la Société anonyme de la Fabrique de Fer d'Ougrée. Afin de prendre une participation dans la Société russe de Taganrog, la Société porta son capital, en 1895, à 10 millions, représenté par 25.000 actions de 400 francs ; puis, le 30 avril 1900, à 18.600.000 francs en 40.000 actions de 465 francs, afin de réaliser l'absorption des Charbonnages de Marihaye ; à 21.297.000 francs en 45.800 actions de 465 francs, le 27 juillet 1903, dans le but de détenir

des intérêts plus importants dans la Société des Hauts-Fourneaux de la Chiers et de Vireux-Molhain ; et enfin, le 29 mai 1905, à 25.297.000 francs, son chiffre actuel, en 52.600 actions sans valeur nominale au moment de la réunion avec la Société des Hauts-Fourneaux de Rodange.

Conseil d'administration : sept membres au moins et onze au plus, propriétaires de 50 actions et nommés pour six ans. Par disposition transitoire, le nombre des administrateurs a été porté à seize, mais doit être successivement ramené, par voix d'extinction, aux limites ci-dessus fixées en cas de décès, de démission ou de non réélection des seize administrateurs actuellement en fonctions ou nommés en vertu de la présente disposition.

Année sociale : close le 30 avril.

Assemblée générale : dernier lundi de juillet.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 1 % à chaque administrateur, sans que la somme à prélever de ce chef puisse excéder 10.000 francs par administrateur ; le tantième des Commisaires qui ne pourra excéder le quart de celui d'un administrateur ; le surplus aux actions.

Service financier : à Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, à Bruxelles, Liège, Verviers, Seraing, Francfort-sur-le-Mein, Anvers et Luxembourg.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Braconier, J. Kraft de la Saulx, A. Raze, A. Crémer, C. de Ponthière, E. Dupont, A. Osterrieth, P. Schmidt, M. Lemonnier, C. Collart, J. Fischer, A. München, P. Servais, A. Wurth.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 janvier 1899.

	COURS			
Années	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1901	1.260	890	7.450.000	70
1902	1.100	980	4.197.000	35
1903	1.490	1.100	6.424.000	60
1904	1.600	1.110	6.202.000	50
1905	1.860	1.545	5.263.000	50
1906	1.600	1.425	6.805.000	55
1907	1.575	1.120	9.357.000	70
1908	»	»	9.218.000	50

BILAN AU 30 AVRIL 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Concessions et Immeubles divers (Marihaye, Rodange, etc.)	35.154.184	26	Capital social (52.600 parts). .	25.297.000	»
Minières amortissables par toccage sur extraction	1.046.684	06	Obligations en circulation. . .	11.392.000	»
Annuités au Grand duché de Luxembourg	226.754	09	Obligations sorties et non remboursées	20.000	»
Outillage.	1 012.384	78	Fonds de réserve	3.129.700	»
Minerais, fontes, fers, aciers, charbon et approvisionnements divers	6.339.248	84	Fonds de prévision	2.795.034	86
Cautionnements en fonds publics	191.800	»	Fonds de garantie.	50.000	»
Fonds publics en portefeuille.	502.955	»	Fonds d'assurance contre l'incendie	200.000	»
Caisses	326.204	10	Salaires dus à l'arrêté du bilan.	541.057	53
Effets de commerce en portefeuille	8.900	»	Coupons d'obligations échus, restant à payer.	129.360	»
Banquiers débiteurs.	950.051	76	Coupons de dividende non payés	58.872	»
Débiteurs par comptes courants	7.573.472	44	Dividende de l'exercice	2.630.000	»
Avances aux Sociétés dans lesquelles nous avons des participations.	3.669.258	71	Tantième des administrateurs.	140 000	»
4.539 actions Sociétés Métallurgiques de « Taganrog » et « Ouspensk ».	1	»	Tantième des commissaires . .	22.500	»
Société Métallurgique d'Ouspensk (avances).	pr mémoire		Tantième à l'administrateur-délégué, au directeur général et gratifications au personnel des diverses divisions : Deux Ougrée, Marihaye et Rodange	494.832	15
Actions déposées (cautionnement des administrateurs et commissaires).	409.200	»	Créditeurs par comptes courants	5.858.862	79
Division à division (compte d'ordre).	6.682.976	04	Caisses d'épargne.	4.183.422	25
			Effets à payer.	59.257	46
			Déposants d'actions (administrateurs et commissaires) . .	409.200	»
			Division à division (compte d'ordre).	6.682.976	04
Ensemble.	64.094.075	08	Ensemble.	64 094.075	08

Société Métallurgique du Périgord

Société anonyme française constituée le 11 mai 1874, modifiée par Assemblées générales des 2 octobre 1878, 18 juillet 1879, 21 mars et 7 juillet 1881, 30 novembre 1882, 15 novembre 1883, 31 octobre 1885, 25 janvier 1887, 27 janvier 1899, 7 mai 1900, 28 novembre et 28 décembre 1903.

Objet : La prise à bail et même l'acquisition des hauts-fourneaux et fonderies de Fumel et de Duravel, les mines en faisant partie et autres dépendances, situés, les premiers, en la commune de Fumel, arrondissement de Villeneuve (Lot-et-Garonne), et les deuxièmes, en la commune de Duravel, canton de Puy-Lévêque, arrondissement de Cahors (Lot) ; la prise à bail et l'acquisition de toutes autres minières ; l'exploitation de ces hauts-fourneaux et minières ; l'établissement de chemins de fer se rattachant à ces minières, sous quelque forme et par quelque moyen que ce soit ; enfin la fabrication et le commerce des fontes, fers et aciers.

Siège social : 43, rue de Clichy, Paris

Durée : expirant le 31 mai 1936.

Capital social : à l'origine 2 millions de francs; porté à 3 millions en 1881; ramené en 1883 à 2 millions, puis à 500.000 francs en 1888; élevé à 800.000 francs en 1898 ; puis, en 1903, à 1.800.000 francs, représenté par 3.600 actions de 500 francs.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant le 1er décembre ; une voix par cinq actions, maximum 10 voix ; dépôt 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 6 % à titre d'intérêt du capital social ; sur le surplus : 20 % à la réserve, 71 % aux actionnaires et 9 % à M. le comte des Fayères et à M. Barthe.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Alexandre Debouchaud, Pageaut-Lavergne, Emile Barthe, Durandeau.

EMPRUNTS PAR OBLIGATIONS

OBLIGATIONS 5 %

Emission, en 1878, de 10.000 obligations hypothécaires de 300 francs 5 %, productives d'un intérêt annuel de 15 francs et remboursables en 50 ans par voie de tirages au sort. Par décision de l'Assemblée générale des obligataires du 18 mai 1887, elles furent échangées contre de nouvelles obligations 300 francs, productives d'un intérêt annuel de 5 francs. Enfin, en 1894, les porteurs de ces nouvelles obligations ont été invités à les échanger contre des obligations au nominal de 150 francs, mais rapportant 7 fr. 50 d'intérêt annuel, payables par coupons semestriels, les 1er avril et octobre.

Amortissement : en 50 ans, par voie de tirages au sort, à dater du 1er octobre 1879. La Société s'est réservé le droit de rembourser anticipativement à toute époque.

OBLIGATIONS 4 %

Création, le 28 janvier 1899, de 2.500 obligations de 250 francs 4 %.

Intérêt annuel : 10 francs payable par moitié les 1er juillet et 1er janvier.

Amortissement : en 30 ans au moyen de tirages annuels effectués en décembre de chaque année pour remboursement le 1er juillet suivant.

La Société s'est réservé le droit de rembourser à toute époque par anticipation.

Service financier : au siège social.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 février 1904 et les obligations 5 % et 4 % depuis le 31 mars 1899.

Années	COURS DES ACTIONS Pl. haut	Pl. bas	COURS OBLIGATIONS 5 0/0 Pl. haut	Pl. bas	COURS OBLIGATIONS 4 0/0 Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	152	135	230	205	432.000	80
1902	»	»	160	140	230	209	370.000	80
1903	»	»	165	140	225	200	349.000	80
1904	1.295	1.050	160	140	224	200	307.000	80
1905	1.472	701	165	140	250	210	181.000	30
1906	989	620	159	135	255	205	224.000	40
1907	750	575	160	135	224	210	365.000	50

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles Fumel	1.814.216 62	Actions	1.800.000 »
Matériel et Outillage Fumel	755.517 77	Obligations première série	668.248 73
Obligations de la Société en caisse	12.023 54	Obligations deuxième série	249.385 41
Valeurs mobilières	11.851 82	Créances sur immeubles	» »
Participation des Mines d'Algérie et Pyrénées	(Mémoire)	Réserve statutaire	250.000 »
Brevets		Réserve pour fonds de prévoyance	850.034 29
Matières premières et produits fabriqués	5.066 90 889.826 45	Provision pour travaux	28.719 54
Espèces en caisse et banque	215.869 51	Effets à payer	87.688 70
Effets à recevoir	49.489 55	Caisse de secours	10.400 30
Cautionnements	57.458 10	Créanciers divers	630.826 33
États, Villes et Chemins de fer	867.088 47	Primes sur obligations	6.676 33
Débiteurs divers	322.299 96	Coupons d'obligations	4.821 85
Créances litigieuses	35 »	Régie de Fumel	62.974 45
Dividende : acompte sur l'exercice	13.079 50	Profits et pertes	364.647 26
	5.014.423 19		5.014.423 19

Compagnie industrielle du Platine

Société anonyme française définitivement constituée le 30 avril 1899, statuts modifiés les 29 avril et 10 juillet 1899, 9 février 1901, 28 juin 1902, 24 juin 1903, 20 août 1904 et 27 mai 1908.

Objet : L'établissement et l'exploitation dans l'Oural (gouvernement de Perm et d'Orenbourg), dans toutes autres parties de la Russie ou en tous autres pays, d'usines pour le traitement des métaux précieux, tels que or, argent, platine et autres, et leur transformation en objets ouvrés ; l'achat, la vente et le commerce, en Russie ou en tous autres pays, desdits métaux ; l'exploitation, en Russie ou en tous autres pays, des gisements d'or, d'argent, de platine ou autres minerais précieux dont elle est ou pourra devenir propriétaire, etc.

Siège social : 1 *bis*, rue du Havre, Paris.

Durée : Trente ans, du 30 avril 1899.

Capital social : à l'origine 16 millions de francs divisé en 32.000 actions de 500 francs sur lesquelles 18.440 avaient été attribuées au vicomte de Proença Vieira en représentation de son apport, et 13.560 souscrites en numéraire. Par décisions des Assemblées générales des 29 avril et 10 juillet 1899, le capital social a été porté à 22 millions de francs par deux émissions successives de 6.000 actions de 500 francs chacune. Par suite de l'annulation de 1.560 actions d'apport (décision de l'Assemblée générale du 9 février 1901), le capital social a été réduit à 21.220.000 francs. L'Assemblée générale extraordinaire du 28 juin 1902 décida la réduction du capital à 10.610.000 francs en ramenant la valeur nominale des actions à 250 francs. Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 24 juin 1903, le fonds social a été porté à 16 millions, par la création de 21.560 actions de 250 francs, puis par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 mai 1908, à 20 millions de francs, son chiffre actuel, représenté par 80.000 actions de 250 francs chaque.

Conseil d'administration : sept membres au moins et vingt au plus, propriétaires de 50 actions, nommés pour 6 ans.

Année sociale : du 1/14 octobre au 30 septembre/13 octobre .

Assemblée générale : avant fin juin, une voix pour 10 actions, maximum cent voix, dépôt quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % pour la réserve légale ; le tantième établi par la loi de l'Empire de Russie au profit de la couronne sur les bénéfices des Sociétés anonymes ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 15 % au Conseil d'administration, 85 % aux actions. Toutefois, sur ces 85 %, l'Assemblée générale peut décider le prélèvement, avant toute distribution, d'une somme destinée, soit à l'amortissement des actions ou des obligations, soit à la création d'un fonds de prévoyance.

Service des coupons : à Paris, au Crédit Industriel et Commercial.

ADMINISTRATEURS

MM. Jean Bonnardel, J. de Barteneff, Drosso, G. Bert, Chanove, Collignon, de Gunzburg, L. Krohn, Lepersonne, Raphaël-Georges Lévy, P. Buffet, L. Morel, L. Pinaud, M. de Saint-Quentin, P. Van Hoegaerden, Lamaizière.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 21 décembre 1902.

Années	COURS Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	521.000	»
1902	215 »	190 »	461.000	»
1903	313 »	207 50	707.000	»
1904	369 »	328 »	816.000	»
1905	394 50	314 »	1.056.000	12 50
1906	810 »	315 »	1.897.000	15 »
1907	765 »	461 »	2.461.000	15 »

BILAN AU 13 OCTOBRE 1907

ACTIF	fr.	c	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations :			Capital actions, 64.000 actions de 250 francs chacune. . . .	16.000.000	»
Concession moins amortissements	12.376.093	66	Obligations en circulation . .	4.319.000	»
Constructions, matériel et mobilier.	591.598	20	Réserves :		
Valeurs disponibles :			Réserve légale	172.755	31
Caisses et espèces dans les Banques	1.261.627	25	Créditeurs divers :		
Platine et métaux précieux . .	5.875.511	85	Créanciers divers.	1.258.002	25
Valeurs engagées :			Comptes-courants de banques	786.053	45
Recherches et travaux préparatoires.	666.081	95	Retenues, cautions et dépôts de garantie	201.181	25
Approvisionnements.	748.226	55	Coupons d'obligations à payer.	49.802	95
Divers	249.142	80	Coupons d'actions à payer. .	426.148	25
Débiteurs divers :			Obligations amorties à payer.	6.000	»
Comptes courants.	700.152	65	Appointements et salaires à payer.	177 190	75
Avances diverses.	41.463	80	Profits et pertes :		
Cautionnements.	842.805	25	Report des exercices antérieurs	189.764	95
Achats d'obligations	2.685.541	05	Bénéfices de l'exercice 1906-1907.	2.461.345	85
	26.038.245	01		26.038.245	01

Société anonyme des Laminoirs, Hauts fourneaux, Forges, Fonderies et Usines de La Providence

Société anonyme belge, fondée le 21 février 1838, et autorisée par arrêtés royaux des 22 juin et 7 décembre même année, modifiée à différentes reprises avec autorisation royale. Suivant statuts arrêtés le 1er mars 1897 et modifiés les 27 octobre 1902 et 8 mai 1905, elle a adopté le régime des Sociétés anonymes libres.

Objet : La Société a pour objet l'exploitation des usines et minières qui lui appartiennent actuellement et de celles dont elle pourrait devenir propriétaire par la suite, à quelque titre que ce soit, le commerce de tous produits fabriqués et de toutes matières premières, l'exploitation des brevets obtenus, acquis, à obtenir ou à acquérir et généralement toutes opérations quelconques qui se rattachent directement ou indirectement à l'industrie de la Société.

Elle peut, en Belgique, comme en pays étrangers, établir des dépôts de ses produits, des succursales, des établissements similaires et des établissements propres à l'écoulement de ses produits, adjoindre de nouvelles usines à celles existantes, acquérir les minières qu'elle jugerait nécessaires pour les besoins de son exploitation, s'intéresser dans des sociétés charbonnières et s'occuper de l'extraction et de la vente du charbon, pour autant que les charbonnages soient destinés en partie à satisfaire les besoins d'usines de la Société.

Elle peut aussi s'intéresser en Belgique et à l'étranger, dans d'autres sociétés constituées ou à constituer ou se fusionnner avec elles, former tous Syndicats et, à ces effets, faire tous contrats de sociétés ou d'associations.

Siège social : à Marchienne-au-Pont (Belgique).

Durée : 30 ans à dater du 8 mai 1905.

Capital social : à l'origine 6.650.000 francs, porté à 8 millions de francs, représenté par 8.000 actions de 1.000 francs l'une, au porteur et entièrement libérées, par décision d'Assemblée générale du 1er mars 1897. En vertu des résolutions votées par l'Assemblée générale extraordinaire du 8 mai 1905, le capital a été porté à 12 millions par l'émission de 4.000 actions nouvelles de 1.000 francs émises à 2.050 francs.

Conseil d'administration : sept membres, propriétaires de 25 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : dernier lundi de septembre, à Marchienne-au-Pont, une voix par action, sous la réserve faite par l'article 61 *in fine* de la loi belge sur les sociétés commerciales ; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 10 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 1° 1 % à chacun des administrateurs ; 2° un tiers % à chacun des commissaires ; 3° 1 % mis à la disposition du Conseil d'administration pour rémunérer, quand et comme il le juge convenable, les services qui seraient rendus à la Société ; 4° 40 % aux actionnaires à titre de second dividende, et le reste au fonds de prévision.

Si les tantièmes alloués ci-dessus aux membres du Conseil d'administration et du Comité de surveillance n'atteignent pas 2.400 fr. pour chacun des administrateurs et 800 francs pour chacun des commissaires, le complément sera prélevé et payé par frais généraux.

Service des coupons : au siège social et à Charleroi, Bruxelles et Liège ; à Paris, officieusement, au Crédit Lyonnais.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Louis Biourge, Emile de Marcère, Jules Audent, Donat Hovine, Adelin Piret, Adolphe Ziane.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 janvier 1899.

Années	cours		Bénéfices	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1901	3.125	1.675	2.217.000	50
1902	2.350	1.680	2.148.000	50
1903	2.250	1.800	1.524.000	50
1904	2.700	1.750	1.525.000	50
1905	3.050	2.350	1.790.000	60
1906	2.750	2.550	2.798.000	75
1907	2.550	2.320	5.700.000	100
1908	»	»	4.060.000	80

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations.	21.818.311	09	Capital.	12.000.000	»
Minières de Lamadelaine. . . .	22.404	26	Obligations 5 0/0 et 4 0/0. . .	14.598.500	»
Fontes, fers, mines, etc. . . .	4.267 030	42	Fonds de réserve	1.996.545	83
Espèces en caisse aux usines.	8.518	50	Caisse pour faillites	105.658	62
Débiteurs en compte aux usines et au dépôt de Paris. . . .	4.720.688	81	Fonds de prévision.	1.339.785	11
Effets à recevoir et espèces. .	610 222	74	Coupons à payer et obligations remboursables	477.067	50
Débiteurs divers	3.554.477	23	Créditeurs divers.	4.262.112	58
Actions Providence Russe B. .	1.421.772	10	Bénéfices à répartir.	1.666.666	66
— — C. .	1	»			
Valeurs diverses en portefeuille	22.910	15			
	36.446.336	30		36.446.336	30

Providence Russe à Marioupol

Société anonyme belge constituée le 22 novembre 1897, modifiée les 24 juillet 1905, 5 novembre 1906 et 30 mai 1908.

Objet : L'établissement et l'exploitation d'usines métallurgiques à Marioupol, gouvernement d'Ekaterinoslaw (Russie méridionale), comprenant : hauts-fourneaux, aciéries, fabriques de fer, laminoirs de toutes espèces, fonderies de fer, acier et autres métaux, ateliers de construction, fours à coke, fours à chaux ; l'exploitation des mines, minières et carrières dont elle est ou pourra devenir propriétaire à quelque titre que ce soit ; l'installation et l'exploitation de toutes industries accessoires et notamment de la chaux, du ciment, des briques ordinaires, réfractaires et autres, des pavés, des engrais chimiques, des charbons, du gaz, de l'électricité, etc. ; toutes opérations industrielles, commerciales ou financières y compris toutes exploitations de brevets qui se rattachent directement ou indirectement à l'une ou l'autre branche ci-dessus. La Société peut aussi acquérir, établir et exploiter tous chantiers, usines, ateliers et charbonnages, dans toutes localités en Russie ou partout ailleurs, établir des dépôts de ces produits, des succursales et agences, s'intéresser dans d'autres Sociétés et établissements, créés ou à créer, qui sont similaires ou qui sont propres à faciliter, favoriser ou développer son industie et son commerce, ainsi que dans tous charbonnages ; enfin se fusionner avec eux, soit par voie d'apport, de cession, d'intervention financière, de souscription d'actions et obligations, soit par toute autre voie ; former tous syndicats, faire tous contrats de Société ou d'association.

Nota. — L'Assemblée extraordinaire du 30 mai 1908 a autorisé le Conseil d'Administration à faire apport à une société anonyme russe à constituer des établissements de la Providence Russe, avec toutes leurs dépendances ; le matériel fixe et mobile s'y trouvant ou servant à leur exploitation, les matières premières et marchandises qui les garnissent et les droits mobiliers et créances complétant son

actif. A charge, pour la société à constituer, de payer le passif de la société apportante, contre remise à celle-ci, à titre de rémunération, de 40.000 actions B de la nouvelle société russe dont s'agit, au taux nominal de R. 187.50 ou 500 francs, équivalant ainsi à une somme totale de 20.000.000 de francs. Les droits desdites actions B seront déterminés par les statuts de la société à constituer, dont une traduction en langue française pourra être placée à titre d'annexe à la suite des statuts de la Providence Russe, à Marioupol, si le conseil d'administration de celle-ci le juge utile.

Siège social : Marchienne-au-Pont (Belgique).

Capital social : à l'origine, 3.750.000 roubles or ou 15 millions de francs, divisé en 15.000 actions de 250 roubles or ou 1.000 francs chacune ; porté, par décision de l'assemblée générale du 24 juillet 1905, à 36 millions de francs, représenté par 30.000 actions privilégiées de 200 francs chacune (Série A) et 60.000 actions privilégiées de 500 francs chacune (Série B) ; porté par décision du Conseil d'administration, en date du 5 novembre 1906, à 38.993.000 francs, par la création de 5.986 actions privilégiées de 500 francs (Série B). Il existe, en outre, 30.000 actions de jouissance (Série C). L'Assemblée extraordinaire du 30 mai 1908 a décidé que le capital social fixé à 38.943.000 fr. représenté par 30.000.000 actions privilégiées de 200 fr. série A et par 65.986 actions privilégiées de 500 francs série B, serait réduit à 20.000.000 de francs.

Le capital, ainsi réduit, reste représenté dans la proportion respective de leur valeur nominale antérieure par les 30.000 actions privilégiées série A et les 65.986 actions privilégiées série B actuellement existantes, mais qui seront toutes désormais sans désignation de valeur.

Lors de la liquidation de la société, les actions privilégiées série A restent remboursables à 200 francs par préférence aux actions privilégiées série B, dont le taux de remboursement est maintenu à 500 francs.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : le deuxième lundi de décembre ; deux voix par action Série A ; une voix par action Séries B et C.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale. Somme nécessaire pour payer à chacune des actions privilégiées de la série A, un premier dividende de 12 francs cumulatif, c'est-à-dire que si les bénéfices d'une ou de plusieurs années n'en permettaient pas le paiement, le montant non payé serait ajouté aux dividendes postérieurs et prélevé sur les bénéfices des années subséquentes.

Sur le solde, 12 1/2 % seront distribués aux actions privilégiées de la série A, comme second dividende, et sur le surplus, il sera prélevé la somme nécessaire pour payer à chacune des actions privilégiées de la série B, comme premier dividende, une somme de 25 francs.

Si le dividende dû à ces actionnaires pour l'un des trois exercices qui suivront la date indiquée pour la jouissance des titres ne peut pas être payé, il sera reporté sur les exercices suivants.

Le reliquat sera réparti comme suit : 10 % au Conseil d'administration et au collège des commissaires ; 40 % aux actions privilé-

giées de la série B, comme second dividende ; 50 % aux actions de la série C.

Toutefois, lorsque, en suivant cette répartition, le dividende des actions C aura atteint au moins la somme de 30 francs, il est réservé à l'assemblée générale la faculté de créer tous fonds de prévision, dont elle déterminera l'importance et la destination.

Service financier : Banque de l'Union Parisienne.
Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Biourge, J. Audent, E. Deshayes de Marcère, L. de Terves, Donat Hovine, T. Lombardo, J. Courcelle, Henin, Raoul Duval.

Les actions privilégiées, Série A, de cette Société, sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 janvier 1907.

1907 plus haut 240 plus bas 100

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr c	PASSIF	fr. c.
Actif immobilisé :		Capitaux-actions :	
Minières..	895.707 23	Série A.	6 000.000 »
Charbonnages	533.333 33	Série B.	32.993.000 »
Usine de Sartana :		Série C.	Mémoire
Construction et machines. . .	30.726.565 71	Créanciers :	
Matériel et outillage.	1.761.997 20	Banques.	4.690.427 79
Actif réalisable :		Fournisseurs	1.467.896 61
Matières premières, approvisionnements, lingotières et cylindres.	2.737.409 65	Créanciers divers.	244.702 88
Produits et demi-produits. . .	3.306.995 73	Effets à payer.	2.562.873 44
Caisse et banques.	626.584 »	Sommes à payer se rapportant à l'exercice écoulé :	
Effets à recevoir..	806.542 37	Salaires.	184.897 12
Acheteurs.	5.719.900 27	Provisions diverses :	
Comptes divers débiteurs . . .	913.898 48	Pour commissions.	4.663 31
Comptes d'attente.	88.258 53	Pour transports.	187.109 87
Cautionnements.	131.315 01	Pour créances douteuses et litigieuses	434.662 77
Portefeuille de titres	68.933 33	Pour réclamations pour impôts..	301.717 60
Titres et numéraires appartenant au fonds d'assurance .	205.065 36	Pour timbres et impression des nouveaux titres.	14.886 34
Profits et pertes :		Cautionnements reçus.	2.933 33
Pertes de l'exercice.	772.330 22	Fonds d'assurance	205.065 36
	49.294.836 42		49.294.836 42

Société Métallurgique Russo-Belge

Société anonyme russe constituée suivant statuts sanctionnés par l'Empereur de Russie le 2 juin 1895.

Objet : Développer dans les limites de la Russie d'Europe, les industries métallurgique, mécanique et navale, la construction et l'entretien des usines métallurgiques et l'exploitation des mines et

houillères, de même que la vente des produits des susdites usines et houillères, tant en Russie qu'à l'étranger ; elle a le droit d'acquérir, de même que de construire et d'affermer des usines, dépôts, établissements industriels, mines de fer et de manganèse, mines de terre glaise réfractaire et de charbon, ainsi que toute espèce d'immeubles.

Siège social : à Saint-Pétersbourg.

Durée : indéterminée.

Capital social : à l'origine, 8 millions de roubles, divisé en 32.000 actions de 250 roubles ; porté, en 1898, à 10 millions de roubles par la création de 8.000 actions nouvelles de 250 roubles ; puis, en 1900, à 15 millions de roubles, son chiffre actuel, par la création de 20.000 actions nouvelles de 250 roubles. Il est représenté, au total, par 60.000 actions de 250 roubles, soit 666 fr. 66 chacune.

Conseil d'administration : sept membres, dont quatre au moins doivent être sujets russes, élus pour trois ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin novembre ; une voix par trente actions, maximum 200 voix ; dépôt 15 jours avant l'assemblée.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % de la valeur primitive des constructions en pierre et 10 % des autres biens meubles et immeubles ; 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 8 % à la direction, 8 % au personnel, 15 % au concours technique, 60 % aux actionnaires.

Service financier : Société Générale, à Bruxelles, Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, à Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Bunge, O. Bibet, Th. Enakieff, O. Neef-Orban, N. Soustchoff, B. Yalovetzki, Em. Meuffels, J. Jadot.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 6 avril 1904.

Années	cours — Plus haut	cours — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	R. 2.621.000	Fr. 60
1902	»	»	3.014.000	60
1903	»	»	2.544.000	60
1904	1.349	1.020	3.004.000	60
1905	1.517	1.021	3.102.000	60
1906	1.300	1.040	2.398.000	60
1907	1.120	860	1.556.000	45

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Immobilisations	14.916.861 75	Capital : 60.000 actions de 250 roubles.	15.000 000 »
Concessions minières	1.931.688 16	Obligations à amortir.	1.337.625 »
Magasins d'approvisionnements	1.912.309 99	Fonds de réserve.	2.936.805 47
Produits fabriqués et en cours de fabrication	2.594.724 21	Créditeurs	3.229.117 90
Espèces en caisse et banques.	351.569 »	Service des obligations, y compris l'impôt sur les coupons.	140.930 27
Valeurs en portefeuille	494.879 80	Dividendes non réclamés. . .	22.842 50
Débiteurs.	4.172.854 07	Cautionnements des administrateurs	150.000 »
Cautionnements des administrateurs	150.000 »	Solde du compte de Profits et Pertes	1.555.564 64
Comptes d'ordre	847.908 80		
	27.372.885 78		27.372.885 78

Société des Mines du Luxembourg et des Forges de Sarrebrück

Société belge constituée le 19 juillet 1862.

Objet : convertir en Société anonyme la Société des Forges de Sarrebruck, fondée le 22 juin 1856 et établie en Prusse pour y joindre l'exploitation des mines de fer du Luxembourg.

Extraction et vente du minerai de fer et accessoirement des autres minerais qui s'y trouveraient associés ; l'élaboration de la fonte ; transformation de la fonte en fer ; extraction et vente du charbon si les besoins des forges laissent un excédent.

Siège social : à Bruxelles. — Domicile : à l'usine de Burbach, près Sarrebrück (Allemagne).

Durée : Quatre-vingt-dix ans, du 19 juillet 1862.

Capital social : Six millions, représenté par 6.000 actions de 1.000 fr. l'une, sur lesquelles 4.400 ont été attribuées aux associés des forges de Sarrebrück.

Conseil d'administration : cinq membres, nommés pour 5 ans et propriétaires de 25 actions.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale : le troisième mardi de septembre; 1 voix par dix actions, maximum 5 voix. Dépôt 10 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % comme intérêt à chacune des actions. Sur le surplus : 20 % à la réserve, 7 % aux administrateurs et aux commissaires, 3 % comme gratifications, et le reste aux actions.

Service financier : la Société Générale à Bruxelles et au Siège social, Banque de l'Union Parisienne, à Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Hubert Müller Tesch, Dutreux, Numa Ensch, Léon Barbanson, N. Le Gallais.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 12 octobre 1897.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	10.100	4.900	2.315.000	150
1902	7.800	6.100	3.677.000	200
1903	8.775	7.150	4.524.000	250
1904	8.300	6.900	4.959.000	300
1905	11.198	8.992	5.743.000	400
1906	11.450	9.840	6.823.000	450
1907	11.150	8.160	8,400,000	500

BILAN AU 31 JUILLET 1907

ACTIF	marks	PASSIF	marks
Terrains et concessions de mines dans le Grand-Duché de Luxembourg, en Lorraine allemande et en France, installations et matériel	6.213.902 94	Capital	4.800.000 »
Etablissements de Burbach Sarrebruck (Prusse)	7.682.802 26	Réserve générale.	7.747.045 38
Établissements d'Ersch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg	546.575 69	Réserve spéciale pour garantie de marchés de rails, réserve pour le cas d'accident du travail, etc. . . .	2 439.027 15
Mines aux minières et aux usines, houille, coke, fonte, fer en magasin, caisse, débiteurs et valeurs diverses .	15.207.720 73	Réserve pour fonds de prévision.	1.000.000 »
		Prévision pour contributions.	320.000 »
		Chemins de fer créditeurs et créditeurs divers.	5.565.738 92
		Coupons non présentés	15.864 »
		Prime sur émission.	4.238.074 85
		Bénéfices à répartir.	3.525.251 32
M	29.651.001 62	M	29.651.001 62

Société métallurgique de Taganrog

Société anonyme russe fondée en 1896 suivant statuts approuvés par l'Empereur de Russie le 26 avril 1896.

Objet : la construction et l'entretien, dans la ville de Taganrog et dans les autres parties de l'Empire, d'usines métallurgiques, mécaniques et navales ainsi que l'exploitation des minières et de la vente de leurs produits dans l'Empire et à l'étranger. La Société a le droit d'acquérir, de construire ou d'affermer des usines, des dépôts, des établissements industriels et des immeubles de tous genres correspondant au but de la Société : mines de fer, houillères, mines de manganèse, exploitation d'argile réfractaire, terrains et forêts, en observant les règlements en vigueur et en respectant les droits des tiers.

Capital social : à l'origine 3 millions de roubles-or ou 12 millions de francs, ensuite élevé à 3.750.000 roubles-or, soit quinze millions de francs ; puis à 4.500.000 roubles-or, soit 18 millions de francs ; puis, en juin 1897, à 5.625.000 roubles; enfin, en 1899, à 7.500.000 roubles nouveaux. L'Assemblée extraordinaire du 1er/14 décembre 1905 a décidé de réduire le capital social de 7.500.000 à 750.000 roubles, par voie de remplacement des 20.000 actions existantes de 375 roubles par 5.000 actions de 150 roubles l'une, à raison d'une nouvelle contre quatre anciennes ; d'augmenter le capital ainsi réduit jusqu'à son import précédent de 7.500.000 roubles par la création de 45.000 actions nouvelles pour une somme de 6.750.000 roubles sur les bases suivantes : la valeur nominale de ces actions est de 150 roubles ; 42.500 actions du nombre total susindiqué sont réservées, en couverture des dettes de la Société, pour les obligataires de la 2e émission (du n° 18001 à 20.000 inclus) et autres créanciers. L'argent revenant des 2.500 actions restantes est versé intégralement au plus tard après un an du jour de publication de l'autorisation pour l'émission des actions complémentaires.

Le capital de la Société est donc fixé à 7.500.000 roubles et se compose : 1° de 750.000 roubles partagés en 5.000 actions entièrement libérées de 150 roubles chacune, et 2° de 6.750.000 roubles partagés en 45.000 actions de 150 roubles.

Siège social : à Saint-Pétersbourg.

Durée : indéterminée.

Conseil d'administration : neuf membres, propriétaires de quarante actions, nommés pour trois ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai ; 1 voix par 10 actions, maximum le dixième des voix que représente le capital social.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; prélèvement ne dépassant pas 5 % de la valeur primitive des constructions en maçonnerie et 10 % de la valeur des autres immeubles et du mobilier destiné à l'amortissement de la valeur de ces biens jusqu'à entier amortissement. Sur le surplus : 10 % au Conseil, 90 % aux actionnaires.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. L. de Gnoïnsky, H. Duquenne, Heymann, L. Ranscelot, A. Weisweiller, P. de Hemptinne, G. Trasenster, J. Nagelmackers ; suppléants : Peldmann, N. Sauer, A. Neve.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions nouvelles de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 octobre 1906.

Années	cours		Bénéfices nets
	Plus haut	Plus bas	
1906	440	380	666.000 r.
1907	410	160	298.000 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Immobilisations. . . . . R.	7.804.394 95	Capital social. . . . . R.	7.500.000 »
Marchandises en magasin. . .	2.098.606 13	Fonds de réserve	31.716 65
Espèces en caisse.	16.117 69	Fonds d'amortissement	602.090 96
Portefeuille	566.803 50	Fonds de prévision pour réfection	167.134 80
Débiteurs divers	1.439.933 94	Obligations en circulation . .	1.982.812 50
Dépenses et avances	55.854 86	Effets à payer	842 628 95
Litiges et créances douteuses.	32.595 22	Salaires, appointements dûs. .	67.648 95
Compte d'ordre : Valeur des actions déposées par le conseil	67.500 »	Créditeurs divers.	206.653 64
		Coupons d'obligations à payer.	42.701 31
		Obligations sorties au tirage.	47.250 01
		Provisions diverses.	225.217 01
		Compte d'ordre : actions des administrateurs.	67.500 »
		Solde du bénéfice de l'exercice 1905-1906.	525 67
		Bénéfices nets de l'exercice 1907.	297.935 74
R.	12.081 816 19	R.	12.081.816 19

Tôleries de Konstantinowka

Société anonyme belge, constituée le 17 octobre 1896.

Objet : tout ce qui se rattache à l'industrie métallurgique et notamment la fabrication de la fonte, de l'acier, des tôles et fers marchands et toutes les opérations industrielles et commerciales s'y rattachant, etc.

Siège social : à Bruxelles, 156, boulevard du Nord.

Durée : 30 ans, du 17 octobre 1896.

Capital social : à l'origine, 2.500.000 francs, divisé en 10.000 actions de capital de 250 francs et 2.500 actions de jouissance, ces dernières remises aux apporteurs ; porté, en mai 1898, à 3.250.000 francs ; puis, en février 1900, à 4 millions ; et enfin, en mars 1905, à 5 millions de francs, chiffre actuel, représenté par 20.000 actions de 250 francs chacune.

Conseil d'administration : cinq à sept membres, propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : le deuxième jeudi de janvier, à Bruxelles.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 1 1/2 % à chaque administrateur ; 1/2 % à chaque commissaire ; 6 % au personnel. Sur le reliquat : 70 % aux actions de capital et 30 % aux actions de jouissance. L'Assemblée peut toujours affecter une partie des bénéfices à la constitution d'un fonds de prévision.

Service financier : Crédit Général Liégeois, à Bruxelles, Banque Suisse et Française, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Ancion, L. Collinet, G. Tonnelier, J. Ciselet, F. Rosseels, F. Michel, Is. Alexis.

Les actions de capital de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 juin 1905.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes (Actions de capital)
1901	»	»	739.000	10
1902	»	»	693.000	15
1903	»	»	894.000	15
1904	»	»	1.084.000	15
1905	285	237	638.000	12 50
1906	252	234	929.000	15 »
1907	270	200	911.000	15 »

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Premier établissement (amortissements déduits)	4.320.924 86	Capital : 20.000 actions de 250 fr.	5.000.000 »
Mobilier de bureau	1 »	2.500 actions de jouissance	Mémoire
Prime de remboursement sur obligations	104.350 »	Obligations	4.182.790 05
Obligations non émises	1 315 500 »	Prévision pour amortissements	167.697 06
En caisse	78.942 48	Fonds de réserve	175.069 48
Dépôts en banque	444.466 89	Réserve pour assurance ouvrière	26.510 25
Effets à recevoir	1.366.523 89	Prévision pour créances douteuses	185.000 »
Débiteurs divers	2.264.420 36	Créditeurs divers	1.333.580 32
Marchandises en magasin	1.269.579 50	Compte d'ordre	205.000 »
Dépôts des administrateurs et commissaires	205.000 »	Profits et Pertes	911.431 03
	12.187.078 19		12.187.078 19

Société Française pour la Fabrication des Tubes

(à Louvroil)

Société anonyme française définitivement constituée le 22 février 1890.

Objet : La fabrication et le commerce des tubes, en général, et de tout ce qui se rapporte à cette industrie.

Siège social : A Louvroil-sous-le-Bois (Nord).

Durée : Trente ans, du 22 février 1890.

Capital social : à l'origine 600.000 francs, divisé en 1.200 actions

de 500 francs ; porté, le 17 septembre 1894, à 1.200.000 francs ; puis, le 17 septembre 1900, à 1.600.000 francs, divisé en 3.200 actions de 500 francs.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et sept au plus, élus pour six ans et propriétaires de 40 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : le troisième lundi de septembre ; une voix par action, dépôt 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 1° tantième du directeur (au maximum 10 %) ; 2° 5 % à l'administrateur délégué ; 3° 15 % aux cinq administrateurs (21 % dans le cas où ils sont au nombre de sept) ; 4° les émoluments des commissaires.

Le solde sera réparti entre les actions, à moins que l'Assemblée générale ne juge convenable de l'appliquer en tout ou partie, à la formation d'un fonds spécial.

Service des coupons : Paris, Société Générale.

ADMINISTRATEURS

MM. Paul de Hemptinne, Joseph de Hemptinne, de Sauvage-Vercour, de Macar, Louis Joubert, J. Grosset.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 novembre 1897.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	1.625	830	499.000	80
1902	1.200	800	471.000	50
1903	1.075	840	343.000	30
1904	1.100	850	527.000	50
1905	1.250	1.030	870.000	50
1906	1.470	1.125	459.000	50
1907	1.380	925	494.000	50
1908	»	»	899.000	50

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations :		Capital-actions	2.000.000 »
Premier établissement, usines.	4.795.483 37	— obligations	2.183.000 »
Actif réalisable :		Réserves et amortissements.	1.975.397 56
Matières premières et approvisionnements.	636.734 82	Effets à payer.	768.420 43
Produits fabriqués ou en cours de fabrication.	686.233 48	Salaires	52.145 43
Comptes particuliers débiteurs	1.385.153 20	Créditeurs divers	751.041 33
Portefeuille.	1.085 313 45	Profits et pertes	858.913 57
	8.583.918 32		8.588.918 32

Société anonyme des Usines Franco-Russes

(Anciens Etablissements Baird, à Saint-Pétersbourg)

Société anonyme française, définitivement constituée le 20 janvier 1881.

Objet : L'exploitation des usines Baird, à Saint-Pétersbourg ; l'acquisition, la location ou la construction de toutes usines ; la production et l'emploi du fer, de l'acier, du cuivre, et aussi la construction de coques de navires et de machines de toute nature ; toutes les opérations relatives à la production, au commerce, au transport et au traitement des houilles, fontes, fers, aciers, cuivres, bois, ainsi que de toutes matières qui s'y rattachent.

Siège social : 82, rue de la Victoire, Paris.

Durée : Cinquante ans, du 20 janvier 1881.

Capital social : 12 millions et demi de francs divisé en 25.000 actions de 500 francs, dont 7.000 ont été attribuées à M. Baird en représentation d'une partie de ses apports.

Conseil d'administration : dix membres au moins et douze au plus, nommés pour six ans, et possesseurs de cinquante actions chacun.

Année sociale : close le 30 avril.

Assemblée générale : en août ou septembre, une voix pour vingt actions, maximum vingt-cinq voix. Dépôt vingt jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve tant qu'il ne représente pas le dixième du fonds social ; ensuite une somme destinée à la formation d'une réserve spéciale. Sur le surplus, 88 % aux actionnaires et 12 % au Conseil d'administration.

Service financier : à Paris, au siège social et à la Société Générale.

ADMINISTRATEURS

MM. l'Amiral Martin, de Montgolfier, Guérin, de Matharel, H. Blount, J. Perrin, de Saint-Genys, Colonel Boutan, A. Petit, L. Marrel, J. Marrel, L. Baclé.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 août 1898.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	670	350	429.000	15
1902	455	291	286.000	10
1903	405	300	290.000	10
1904	528	300	290.000	10
1905	599	400	355.000	12 50
1906	510	380	428.000	15
1907	495	330	431.000	15
1908	»	»	428.000	15

BILAN AU 30 AVRIL 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Terrains	4.829.341 03	Capital :	
Constructions diverses	6.059.196 67	25,000 actions de 500 francs	12.500.000 »
Outillage fixe et mobile	6.773.359 06	Obligations 4 0/0 à 500 fr	3.488.500 »
Mobilier des usines de Saint-Pétersbourg	44.852 97	Fournisseurs	358.335 89
Mobilier du siège social	6.943 »	Ouvriers main-d'œuvre	104.101 24
Matières de fabrication et d'entretien	2.844.871 67	Créanciers divers	651.186 83
Produits fabriqués et en cours de fabrication	19.763.413 93	Impôts sur le capital	20 867 16
Acheteurs	1.277.475 16	Impôts sur les bénéfices de l'exploitation	23.032 95
Titres en dépôts, comptes divers, cautionnements	2.591.930 70	Avances sur titres au port de Saint-Pétersbourg	314.687 50
Caisses	161.033 23	Acomptes sur Bayan et Pallada	12.190.000 »
Banquiers	2.881.280 17	— sur Apôtre-St-André	7.950.000 »
Portefeuille	634.881 57	— sur Johann-Zlatoost	1.861.625
		Intérêts dus sur obligations	52.500 70
		Amortissements	7.713.438 48
		Réserve statutaire	199.139 52
		— spéciale	13.156 94
		Profits et Pertes, Bénéfices de l'exercice	427.866 95
	47.868.579 16		47.868.579 16

Compagnie des Usines Métallurgiques de Saint-Pétersbourg

Société anonyme **russe** fondée en 1857, à Saint-Pétersbourg. Statuts actuels **approuvés par** l'Empereur de Russie, le 28 juin 1902.

Objet : L'entretien **et le développement** de l'usine qui lui appartient à Saint-Pétersbourg **(quartier** Vybord, 1er district, rive droite de la Néva) pour **façonner les** métaux et pour fabriquer toute espèce de produits.

Siège social : à Saint-Pétersbourg, Wiborger Seite, Poljustrowo quai nº 19.

Capital social : par suite de la répartition sous forme d'actions d'une somme de **1.600.000 roubles** provenant des réserves, le capital

fixé à l'origine à 800.000 roubles, divisé en 8.000 actions de 100 roubles, fut porté en 1897 à 2.400.000 roubles ; puis la même année à 3.000.000 de roubles et enfin à 3.600.000 roubles, divisé en 36.000 actions de 100 roubles.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mai au plus tard, comprenant les porteurs d'au moins 30 actions.

Répartition des bénéfices : 5 % pour la réserve ; 5 % de la valeur primitive des constructions en pierre et 10 % de celle des autres biens mobiliers et immmobiliers, pour l'amortissement de ces immobilisations. Si la somme restant ensuite, après en avoir déduit 1 % pour chacun des directeurs du Conseil d'administration, ne dépasse pas 5 % du capital social, elle est délivrée comme dividende ; dans le cas où cette somme dépasserait 5 %, l'excédent en plus de ces 5 % est réparti par assemblée générale.

Service financier : à Paris, à la Société Générale.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Meyer, F. Enakieff, G. Lagenpusch et N. Lessenkô.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 décembre 1906.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1906	502	500	R. 401.000	R. 11
1907	490	380	218.000	6

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	roubles	PASSIF	rouble
Propriété foncière . . . . R.	235.045 94	Capital . . . . . R.	3.600.000 »
Immeubles	1.473.205 72	Réserve	1.200.000 »
Machines	2.332.229 42	Réserve spéciale	153.503 98
Outils et mobilier	95.926 87	Obligations	1.006.750 »
Modèles	3.000 »	Fonds d'amortissement	1.090.630 09
Produits et commandes non achevées	2.765.389 66	Capital légué par M. E.-M. Meyer	20.000 »
Matériaux de chauffage . . .	86.546 41	Compte de MM. les Directeurs (500 actions déposées) . . .	50.000
Marchandises diverses	232.416 08	Salaires des ouvriers (pour la deuxième quinzaine de décembre)	21.843 82
Métaux divers	266.845 »	Créanciers divers	580.870 85
Matériaux divers	12.966 31	Comptes des divers	371.904 »
Caisse	7.856 93	Dépôts : (Valeurs déposées en cautionnements)	689.639 »
Valeurs	1.510.282 »	Arrhes et avances (pour commandes en cours d'exécution) .	1.683.668 76
Effets prêtés	371.904 »	Dividendes non réclamés . . .	13.559 50
Débiteurs divers	884.806 53	Acceptations à payer	235.000 »
Dépôts dans diverses institutions gouvernementales . .	692.123 »	Sommes transitoires	123.069 54
Lettres de change	6.180 »	Impôt sur le bénéfice	12.500 »
Dépôts en portefeuille . . .	52.400 »	Bénéfices	218.108 68
Sommes transitoires	41.894 35		
R.	11.071.048 22	R.	11.071.048 22

Société minière et métallurgique Volga-Vichera

Société anonyme russe dont les statuts ont reçu l'approbation impériale, le 30 mai 1897.

Objet : 1° l'exploitation des gisements minéraux appartenant à M. Th. Kleist, fondateur, et de ceux possédés par la Société des Hauts-Fourneaux de Koutine et de Vichera, actuellement en liquidation qui lui ont été cédés avec toutes leurs dépendances et les biens se rattachant à l'entreprise : enfin, tous les autres gisements minéraux situés dans le gouvernement de Perm (Oural), district de Tcherdinde, sur la rivière de Vichera ; 2° la construction et l'exploitation, tant dans l'Oural qu'en tous autres points de l'Empire de hauts-fourneaux, d'usines métallurgiques et d'ateliers pour la construction de matériel mécanique et naval, etc. ; 3° l'acquisition en toute propriété, ou la location de toute autre usine, toutes mines, tous dépôts, biens meubles et immeubles qui correspondent au but de sa fondation, à charge d'observer les lois et les règlements en vigueur, et les droits des tiers.

Siège social : à Moscou. Agence à Paris, 58, rue de Provence.

Durée : non indiquée.

Capital social : 6.250.000 roubles-or, ou 25.000.000 de francs, divisé en 50.000 actions de 125 roubles-or chacune.

Conseil d'administration : dix membres possédant au moins cent actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin janvier, composée de tous les actionnaires, mais les propriétaires de 100 actions peuvent seuls prendre part au vote : une voix par 100 actions sans limitation. Dépôt quinze jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % au plus de la valeur première des bâtiments en briques et 10 % des autres biens, meubles et immeubles, à titre d'amortissement. Si l'excédent ne dépasse pas 6 % du dividende de fondation, il est versé en dividende aux actionnaires. Si cet excédent dépasse le 6 % ci-dessus indiqué, il sera prélevé sur lui 15 % au profit du Conseil d'administration et le surplus sera ajouté au dividende ou affecté à la formation d'une réserve spéciale.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Pernolet, J. Goujon, Ch. Demachy, E. Noetzlin, Th. Kleist, L. Spies, A. Rebotier.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 février 1898, au comptant et à terme depuis le 2 janvier 1899.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1901	105	30
1902	105	44
1903	122	64
1904	140	84
1905	123	70
1906	93 50	48
1907	88	26

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1907

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Frais de constitution	64 317 49	Capital	9.375.000 »
Concessions	1.403.208 43	Amortissements	166.374 81
Délimitation des forêts	251.589 26	Banque de Paris et des Pays-Bas	282.035 98
Hauts-fourneaux, approvisionnements	5.992.524 84	Créditeurs	94.754 11
Mobilier siège social	5.171 32	Chambre des finances	11.843 15
Souscripteurs d'actions	1.125 01		
Caisse et banques	112.956 84		
Effets à recevoir	93 580 75		
Valeurs en portefeuille	12.298 »		
Actions Société Paratoff	937.500 »		
Débiteurs	443.907 96		
Cautionnements	11.039 69		
Profits et Pertes	300.970 51		
Perte de l'exercice	299.817 95		
	9.930.008 05		9.930.008 05

DRESDNER BANK

Télégrammes :
"DRESDBANK" BERLIN

BERLIN

Capital actions : M 180.000.000
Réserves. . . . M 51.500.000

DRESDE - HAMBOURG - FRANCFORT-s/-M.

Brême, Cassel, Chemnitz, Hanôvre, Manheim, Munich, Nuremberg, Altona, Augsbourg, Bautzen, Buckebourg, Detmold, Emden, Fribourg (Brisgau), Furth, Greiz, Heidelberg, Leer, Lubeck, Meissen, Plauen-en/V., Wiesbaden, Zwickau.

SUCCURSALE A LONDRES : E. C. 65, OLD BROAD STREET
Adresse télégraphique : ***Dresdner-Londres***

Représentant à **PARIS** de la DRESNER BANK et de ses Succursales :
M. Hermann BLOCH, 86, boulevard Haussmann
Télégrammes : *"Ermbloc Bourse Paris"*. — Téléphone : *162-68*

Prise en garde, exempt de tout impôt, de Dépôts
A DÉCOUVERT OU CACHETÉS

GÉRANCE DE FORTUNES

DÉPOTS DE FONDS PRODUCTIFS D'INTÉRÊTS

Exécution d'ordres à toutes les Bourses

NÉGOCIATION DE VALEURS DE PLACEMENT DE PREMIER RANG
Allemandes et autres

Toutes les autres Opérations de Banque

RENSEIGNEMENTS ET ÉTUDES SUR VALEURS COTÉES OU NON COTÉES

CORRESPONDANCE FRANÇAISE

E. Desfossés et Fabre Fres

42, rue Notre-Dame des Victoires (PLACE DE LA BOURSE) **PARIS**

MAISON FONDÉE EN 1825

Éditeurs du " ***Cours de la Banque et de la Bourse*** *"*

Adresse Télégraphique : **DESFOSSÉS-BOURSE PARIS**

Téléphone : **126-04**

Exécution des Ordres de Bourse au comptant et à terme sur toutes les places françaises et étrangères.

Encaissement de Coupons et Titres amortis.

Souscriptions à tous Emprunts ou Emissions.

Renseignements financiers sur toutes valeurs françaises ou étrangères, cotées ou non cotées.

Garde de Titres en dépôt.

Abonnement gratuit au *Cours de la Banque et de la Bourse* (*Cote Desfossés*), pendant l'année, à tout client ayant payé cent francs de courtage pour ses opérations.

CORRESPONDANT A BRUXELLES :

Ed. DESFOSSES, *Agent de Change,* **Rue Grétry, 21**

MINES D'OR, TRUSTS

ET

COMPAGNIES D'EXPLORATION

The Bechuanaland Exploration Company Ltd and Reduced

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 25 avril 1888.

Objet : Acquérir la concession à perpétuité de droits miniers sur 400 milles carrés, concession accordée par Khama, chef des Bamangwatos, dont le territoire s'étend entre le Transvaal et le Zambèze sur une superficie de 80.000 milles carrés, dont un tiers environ se trouve dans la partie du Bechuanaland actuellement sous le protectorat de l'Angleterre. Ces droits sont concédés moyennant un loyer annuel d'une livre sterling par mille carré, ainsi que d'une redevance de 2 1/2 % sur la valeur brute de toutes les pierres précieuses ou métaux précieux trouvés ou exploités.

Nota. — Cette concession a été cédée à la Chartered moyennant 120.000 actions d'une livre de la United Concessions et des terres en Rhodésia. Fin juin 1907, la Bechuanaland Exploration possédait des fermes d'une superficie de 250.000 acres, 9 terrains à bâtir à Bulawayo, des droits miniers en Rhodesia et au Transvaal, dix milles carrés de terrains alluvionnaires sur la rivière Sanyati, des actions de la Northern Copper, de la Rhodesia Copper, de l'Alice Proprietary, de la Matabele Proprietary Mines, de la Bernheim (Mazoe) Gold Mines, etc.

Siège social : à Londres, 365, Salisbury House London Wall, E. C. Secrétaire, M. T. Donald.

Capital social : à l'origine 150.000 livres st., en 150.000 actions d'une livre sterling. Les apporteurs ont reçu 95.000 £ dont 79.000 £ en actions, et 16.000 £ en argent. Le capital a été porté de 150.000 £ à 200.000 £ en avril 1890, et à 400.000 £ en juillet 1895. Les Assemblées générales extraordinaires des 10 juillet et 25 juillet 1907 ont décidé de réduire le capital de £ 400.000 à £ 200.000 en 400.000 actions de 10 shillings.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close au 31 mars.

Assemblée générale : en juillet.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 50 actions.

Service financier : M. Georges Cahen, 16, cité d'Antin, Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Gifford ; Edmund Davis ; T.-J. Seel ; Georges Cahen.

Les actions de cette Société étaient inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement ; elles y sont inscrites au comptant et à terme depuis le 10 mai 1899.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
—	—	—	—
1901	37 75	20	1 sh.
1902	64 »	34	2 sh.
1903	49 »	29	»
1904	42 25	24	»
1905	37 50	22	»
1906	29 »	13	»
1907	35 »	6	»

BILAN AU 31 MARS 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Espèces en banques.	18.518	Capital.	400.000
— en reports	30.593	Créanciers divers.	6.003
Débiteurs divers	8.597	Traites à payer.	523
Matériel.	1.250	Dividendes non réclamés . . .	698
Portefeuille.	119.159		
Divers intérêts, droits miniers, etc., etc.	28.965		
Profits et pertes	200.142		
	407.224		407.224

The British South Africa Company

(CHARTERED)

Société anglaise incorporée par Charte royale du 29 octobre 1889.

Objet : L'acquisition de droits d'administration sur certains territoires sud-africains, principalement sur la région située au nord du Bechuanaland anglais, y compris le Mashonaland situé au nord et à l'ouest de la Colonie du Transvaal ainsi qu'à l'ouest des possessions portugaises. La Compagnie a également pour objet d'établir les relations commerciales dans les régions sus-indiquées, faciliter l'organisation de banques, associations, compagnies et entreprises de toutes sortes, développer les industries minières et autres ainsi que l'exploitation agricole, etc., etc.

Siège social : A Londres, 2 London Wall Buldings E. C. Secrétaire M. D. Brodie. Bureaux : à Capetown et Bulawayo.

Capital social : à l'origine, un million de livres sterling divisé en autant d'actions d'une livre chacune. Il a été porté à 2 millions en novembre 1893, à 2 millions 1/2 en juillet 1895, à 3 millions 1/2 en novembre 1896, à 5 millions de livres en avril 1898 et à 6 millions de livres en octobre 1904, en pareil nombre d'actions d'une livre entièrement libérées. Au début de 1908 le capital fut porté à £ 9.000.000, mais l'émission d'un million d'actions n'ayant pas réussi,

les souscriptions furent annulées. L'augmentation de capital fut remplacée par une émission d'obligations 2e hypothèque 5 1/2 %, d'un montant de £ 1.000.000. Ces obligations peuvent être converties au pair en actions ordinaires à quelque époque que ce soit avant le 1er juin 1910.

Conseil d'administration : composé de membres dont chacun doit posséder mille livres en actions ou obligations de la Société.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : convoquée par le Conseil d'administration aux dates qu'il juge convenables.

Les actions au porteur existent en titres de 1, 5, 10, 25, 50 et 100 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. d'Abercorn, Gifford, Rochfort Maguire, P. Lyttelton Gell, L. L. Michell, H. Birchenough, L. S. Jameson, de Winchester.

RÉPARTITIONS

Aucune distribution de dividende n'a encore été faite jusqu'ici.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 6 juillet 1895.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas
1901	94 »	57 »
1902	115 »	75 »
1903	97 »	54 50
1904	64 75	34 »
1905	60 50	44 25
1906	53 50	31 »
1907	51 »	20 »

BILAN AU 31 MARS 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
En caisse, en banque, en report.	657.909	Capital émis	6.000.000
Portefeuille.	729.958	Primes sur actions	4.250.787
Débiteurs divers	1.197.879	Obligations et emprunts . . .	1.252.861
Construction, routes, etc . . .	591.704	Créanciers divers.	156.653
Concessions.	1.329.252	Produits de ventes d'actions .	372.357
Dépenses de guerre	2.727.354		
Frais généraux	4.818.612		
	12.032.658		12.032.658

Cassinga Concessions, Limited

Société anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée le 16 novembre 1895.

Objet : l'acquisition de droits miniers sur un district d'environ 11.000 milles carrés dans les territoires de la Compagnie de Mossamédès, province d'Angola, Afrique du Sud.

Siège social : à Londres, 18, Walbrook E.C. ; secrétaire, R. W. Outram.

Capital social : à l'origine 300.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre. Sur ce nombre : 250.000 entièrement libérées ont été attribuées aux vendeurs (apporteurs). En avril 1903, le capital a été porté à 600.000 livres dont 300.002 émises au 31 décembre 1907. La Compagnie doit payer une rente mensuelle de 10 shillings, sur tout claim délimité, à la Compagnie de Mossamédès.

Conseil d'administration : composé de membres possédant chacun 250 actions.

Année sociale : close fin décembre.

Assemblée générale : en juillet.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

A Londres : MM. F.-J. Ricarde-Seaver, A. Angeli ; à Paris : H. Mendonça, G. Montfort, Dom Fernando de Serpa Pimentel.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme depuis le 11 juin 1900, au comptant et à terme, depuis le 4 juin 1903.

Années	cours — Plus haut	Plus bas
1901	24	20
1902	18	11
1903	63	18
1904	56	28
1905	35	25
1906	28 50	12
1907	15 50	9

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Apports	250.000	Capital émis sur un capital autorisé de £ 600.000 . . .	300.002
Caisse et banques	1.512	Créanciers divers.	1.529
Profits et Pertes	51.760	Appointements en suspens . .	1.741
	303.272		303.272

Le Champ-d'Or, French Gold Mining Cy, Ltd

Société anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée le 24 février 1890.

Objet : l'exploitation d'une mine d'or dite : King Salomon Mine. dans le district du Witwatersrand au Transvaal, d'une contenance de 49 claims. La batterie est de 60 pilons.

Siège social : Londres, 7, Union Court, Old Broald Street, E. C., M. R. Romeu, secrétaire ; agence à Paris, 1, place Boieldieu, M. Peragallo, secrétaire.

Capital social : à l'origine 100.000 livres sterl., en actions d'une livre, dont 96.999 émises. Par délibération de l'Assemblée générale du 25 novembre 1892, le capital a été porté à 135.000 livres; 20.000 des 35.000 actions nouvelles furent alors offertes aux actionnaires au prix de 2 livres l'une. En mars 1894 il a été délivré 9.269 actions en payement des dettes. Actuellement le nombre des actions en circulation est de 134.389.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 août.

Assemblée générale : en novembre ou décembre ; autant de voix que d'actions, sans limite maximum.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 10 actions.

Service financier : à Paris, au Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Monfort, Pisani, G. Ponselle, B. de la Salcette, M. Lacaussade.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 novembre 1891, au comptant et à terme depuis le 26 novembre 1894.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas
1901	39 50	25 »
1902	45 »	20 »
1903	25 »	17 50
1904	29 50	15 »
1905	24 50	7 75
1906	13 »	5 »
1907	18 »	6 »
1908	»	»

RÉPARTITIONS — Coupon n°			sh.
1	— Décembre	1891	2
2	— Janvier	1895	4
3	— Décembre	1895	3.2
4	— Janvier	1899	3
5	— Juin	1899	3
6	— Septembre	1907	5
7	— Février	1908	3
8	— Septembre	1908	3,2 1/4

BILAN AU 31 AOUT 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés minières, 49 claims.	53.008	Capital actions	134.389
Matériel et outillage	10.851	Salaires des ouvriers noirs . .	1.488
Développement	5.956	Créanciers divers	2.956
Mobilier, Bâtiments.	23.682	Profits et pertes : Balance . .	45 140
Divers, marchandises, etc. . .	2.788		
Or à réaliser	7.791		
Espèces en caisse ou en banques	13.272		
Débiteurs divers.	3.635		
	183.973		183.973

Charterland Goldfields, Limited

Société anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée le 15 janvier 1895.

Objet : acheter du Syndicat Torva Exploring et des fils Oulman et C°, de Paris, des propriétés minières dans l'Afrique du Sud.

A fin 1905, la propriété de la Compagnie comprenait notamment : 218 claims miniers en Rhodésie ; 37 fermes dans le Matabeleland, couvrant 236.000 acres ; 112.000 acres dans le Mashonaland ; un intérêt de moitié dans 27 fermes au Matabeleland, d'une superficie de 177.379 acres, etc..., ainsi que des actions diverses et d'autres éléments d'actif.

Siège social : Londres, 19, Saint-Swithin's Lane ; secrétaire, M. H. W. C. Dermer.

Agent à Paris : Compagnie française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout.

Capital social : 500.000 livres en 500.000 actions d'une livre dont 344.500 ont été émises et sont entièrement libérées ; 142.785 actions entièrement libérées ont été remises aux vendeurs.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en décembre.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 25 et 100 actions.

Service financier : à Paris, Compagnie Française de Mines d'Or.

ADMINISTRATEURS

MM. Gifford, G.-H.-M. Batten, Edmund Davis, F.-P. Lousada.

RÉPARTITIONS

Un dividende de 6 pence a été payé en 1895. Rien depuis.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 24 septembre 1895.

Années	Cours Plus haut	Cours Plus bas
—	—	—
1901	19	8 25
1902	23	11 »
1903	26	9 »
1904	16	8 »
1905	13	7 50
1906	7 50	5 25
1907	4 »	1 75

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Achat de concessions, propriétés, frais de développement	87.166	Capital : Autorisé : 500.000 act. de £ 1. Emis :	344.500
Titres d'autres compagnies	104.271	Créditeurs à Londres	44
En caisse et en banques	1.286	Créditeurs en Afrique du Sud	527
Avances sur gages	10.978		
Débiteurs	7.742		
Animaux, machines, fournitures	431		
Profits et Pertes	133.197		
	345.071		345.071

Compagnie Française des Gisements Aurifères du Comoe et Affluents (Ouest Africain Français)

Société anonyme française, définitivement constituée le 7 avril 1908.

Objet : Les études et travaux de recherches de tous gisements miniers, aurifères et autres ; la demande et l'obtention de toutes concessions de mines, permis d'exploitation, de recherches ou d'exploration, terrains, forêts, voies de communication et voies ferrées, en Afrique ou ailleurs, pour l'exploitation du tout.

La mise en valeur, l'utilisation et l'exploitation des concessions ou permis miniers, terrains, forêts, voies de communication ou tous autres éléments, demandés et obtenus, ainsi que toutes industries annexes, ou leur cession à des Sociétés, créées ou à créer

La formation de Sociétés dont l'objet sera la mise en valeur, l'utilisation et l'exploitation de ces concessions, minières ou autres, forêts, terrains, voies de communication, et éléments divers. Toutes industries ayant avec ces opérations un rapport direct ou indirect, ainsi que toutes participations dans d'autres Sociétés.

Siège social : 41, boulevard des Capucines, à Paris.

Durée : 50 ans, du 7 avril 1908.

Capital social : 800.000 francs, divisé en 8.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 3.000 ont été remises, en sus de 4.000 parts de fondateurs, à M. Armand Farkas, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun d'au moins 50 actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin décembre ; 1 voix par 10 actions, sans limite maximum. Dépôt des titres 30 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions ; 10 % du surplus au Conseil. Prélèvement facultatif ne pouvant excéder 10 % du reste des bénéfices, pour réserves diverses. Sur le solde : 60 % aux actions et 40 % aux parts de fondateurs ; sur ces 60 % à répartir aux actions, il pourra être fait un prélèvement pour la création d'un fonds d'amortissement du capital social.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Girod, A.-G. Maidon, G. de Chauny.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 mai 1908.

Consolidated Main Reef Mines and Estates Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée constituée en juillet 1896.

Objet : l'acquisition de l'actif de la Main Reef Gold Mining Company et de la Consolidated Angle-Tharsis Gold Mining Company.

En mai 1899, la Compagnie a constitué deux sociétés subsidiaires : 1° la Main Reef Deep, à laquelle elle a apporté 245 claims pour 245.000 actions ; 2° la Main Reef East à laquelle elle a apporté 243 claims pour 243.000 actions. Après ces apports la Consolidated possède encore 263 claims 1/2 dont 253 contenant le filon, plus sa propriété foncière. Elle a acquis aussi, en 1905, des liquidateurs de la Rand Central Ore Reduction, 18 claims, 66 bewaarplaatsen, 2 dépôts de machines et un droit d'eau, pour la somme nominale de £ 5. La batterie est de 120 pilons.

Siège social : à Johannesburg, Cullinan Building ; bureau à Londres, 241, Salisbury House, London Wall E. C., secrétaire M. A. H. Downes. Agents à Paris : Cie Française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout.

Capital social : 800.000 livres en actions d'une livre dont 788.054

émises, sur lesquelles 611.500 ont été remises en payement d'apports.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 200 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en août.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. C. S. Goldmann, R. G. Fricker, A. A. Auret, J. H. Ryan, W.-H. Dawe, A.-G. Gill, F.-J. Carpenter, H. O'K. Webber.

COMITÉ DE LONDRES

MM. d'Hautpoul, M. Devenish, H. Goldie, C. Rube.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme depuis le 16 juin 1899 ; au comptant et à terme depuis le 21 octobre 1899.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	59 »	40 »	»
1902	75 »	45 50	»
1903	50 »	42 »	»
1904	54 50	35 »	»
1905	47 50	29 50	»
1906	36 »	15 »	1 sh.
1907	32 »	10 »	1 sh. 1/2

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	302.882	Capital émis	788.054
Portefeuille Deep	303.041	Prime sur actions	120.326
Constructions	74.660	Fonds de réalisation de claims	300.695
Machines et matériel	325.654	Bénéfices réinvestis dans l'entreprise	158.112
Puits	109.206	Dividendes non réclamés	308
Développement de la mine	144.844	Dividende n° 2 impayé	50.104
Travaux de surface	15.052	Créanciers divers	11.535
Fournitures, cavalerie, voitures	831	Or en réserve	10.092
Actions Witwatersrand Native Labour et Chamber of Mines Importation	1.474	Profits et Pertes : solde	61.410
Dû par les actionnaires au porteu-	1.258		
Marchandises, approvisionnements	14.564		
Débiteurs divers	3.414		
Or en transit	13 783		
Espèces en caisse et en banque	109.533		
	1.500.726		1.500.726

Crown Deep, Limited

Société à responsabilité limitée, enregistrée au Transvaal, le 31 mars 1892, sous le nom de Rand Deep Level Gold Mining Company; le nom actuel a été pris en juin 1894.

Objet : L'exploitation de 169 claims sur le Deep Level de la Crown Reef, de la Bonanza et de la Robinson, 16 claims ayant été cédés en 1898 à la Robinson Central Deep.

Siège social : The Corner House, à Johannesburg ; secrétaire à Londres, M. Andrew Moir, 1, London Wall Buildings E. C. ; Correspondant à Paris, Compagnie française de Mines d'or et de l'Afrique du Sud, 20, rue Taitbout.

Capital social : à l'origine 250.000 livres, porté à 300.000 livres le 30 avril 1895, en pareil nombre d'actions d'une livre, toutes émises et libérées. Les 50.000 actions de l'augmentation du 30 avril 1895 ont été mises à la disposition des actionnaires, au prorata, en juin 1897, au prix de onze livres l'une.

Conseil d'administration : composé de membres dont chacun doit posséder 100 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril, à Johannesburg.
Les titres au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : à la Cie Française de Mines d'or et de l'Afrique du Sud, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Reyersbach, R.-W. Schumacher, Samuel Evans, F.-D.-P. Chaplin, H.-A. Rogers, H. O'K Webber, E.-A. Wallers.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 14 janvier 1905.

	COURS		
Années	Plus haut	Plus bas	Dividendes
—	—	—	—
1902	»	»	1 sh. 1/2
1903	»	»	10 sh.
1904	»	»	12 sh.
1905	425	315	14 sh.
1906	337	215	16 sh.
1907	327	286	15 sh. 1/2

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés minières et actions Robinson Central Deep . . .	200.137	Capital	300.000
Portefeuille.	76.440	Prime sur actions, Fonds transférés du compte appropriation	887.369
Machines, Matériel, Constructions	910.701	Créanciers divers, Dividende à payer.	251.782
Cavalerie, Marchandises, etc. .	21.335	Profits et Pertes : Balance. . .	168.479
En caisse et en banque	376.975		
Débiteurs divers, Paiements d'avance	47.102		
	1.632.780		1.632.780

Crown Reef Gold Mining Company

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 1er avril 1888.

Objet : l'acquisition de la jouissance d'un bail de 20 ans, à partir du 13 septembre 1886, moyennant un loyer de 200 livres par an pendant les cinq premières années, de 250 livres pour chacune des dix suivantes, et de 325 livres pour chacune des cinq dernières, d'un terrain d'environ 500 acres sur la portion est de la ferme Langlaagte à un mille environ de Johannesburg. Les apporteurs de ce bail ont reçu 56.000 actions d'une livre et 18.000 livres en espèces.

Un mynpacht n° 118, d'environ 100 acres, accordé par l'Etat, touche au terrain loué. La propriété de ce mynpacht a été acquise en novembre 1893, moyennant 26.000 livres ; elle reste chargée d'une servitude de droit d'eau au profit de la Langlaagte Estate Company. En 1894 huit claims sur la ferme Turffontein, près de la vieille batterie, ont été acquis pour 325 livres. Un autre bloc de 43 claims un quart, situé au sud de la Crown Reef et sur lequel a été érigée la batterie de 120 pilons, a été acquis moyennant 2.587 livres ; de plus un droit d'eau applicable à une superficie de 45 claims deep level a été acquis moyennant 3.000 livres. En 1903, les propriétés de la Johannesburg Pioneer et de la Tribute ont été acquises pour £ 18.500. Celles-ci comprennent un peu plus de neuf claims.

La propriété actuelle se compose donc d'environ 120 claims, de droits de surface sur 45 claims, des claims et des anciens tailings sur le carreau de la mine Johannesburg Pioneer et la surface minéralisée de la Tribute Company.

Siège social : Johannesburg, The Corner House ; bureau à Londres, 1, London Wall Buildings E. C. ; secrétaire, M. A. Moir.

Capital social : à l'origine 70 000 livres, porté en mars 1888, à 100.000 livres, les 30.000 actions ainsi créées ont été cédées, à deux livres l'une. Par contrat passé en novembre 1889 il a été porté au montant actuel de 120.000 livres en pareil nombre d'actions toutes émises par la création de 20.000 actions. Sur ce dernier nombre

6.000 titres ont été vendus à 6 liv. 1 sh. en **1890**, 4.000 à 4 liv 15 sh. en 1892, 5.000 à 5 liv. 5 sh. en août **1892.**

Conseil d'administration : composé **de membres** possédant 200 actions chacun.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : ordinairement **en mai.**

Les actions au porteur existent en **coupures de 1,** 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. H. P. Rogers, R. O. G. **Lys, S. Evans,** C. D. Rudd, H. Strakosch, H.-C. Boyd, W.-H. **Dawe.**

Service financier : officieusement **Banque de** Paris et des Pays-**Bas,** Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les actions de cette Société sont **inscrites à la** *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 mars 1901.

Années	cours Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	420	365	»
1902	475	425	10 sh.
1903	490	420	26
1904	469	360	38
1905	419	275	38
1906	330	175	44
1907	240	150	40

BILAN AU 31 MARS 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	110.060	Capital	120.000
Droits d'eau, réservoirs, machines	176.807	Prime sur actions	116.187
Constructions nouvelles	8.158	Réserves	223.128
Portefeuille (en Sociétés de main-d'œuvre), marchandises.	10.247	Créanciers divers	38.920
Débiteurs divers	9.707	Dividendes non réclamés	1.561
En caisse	176.026	Dividende n° 35	120.000
Portefeuille (placements)	168 223	Or en réserve	30.664
Or consigné	62.589	Profits et pertes	71.337
	721.797		721.797

Durban Roodepoort Deep, Limited

Société transvaalienne à responsabilité **limitée** constituée le 16 février 1895.

Objet : l'acquisition de 281 claims **comprenant** le deep-level (niveau profond) de la propriété de **la Compagnie** Durban Roodepoort, ferme Roodepoort dans l'Ouest **du Witwatersrand.** Par suite **de** ventes et d'achats, la **Compagnie possède** actuellement

233 claims. La batterie est de 60 pilons ; on doit prochainement installer 40 nouveaux pilons.

Siège social : The Corner House, à Johannesburg (Transvaal), bureaux à **Londres : 1, London** Wall Buildings, E. C. ; secrétaire, **M. A. Moir.**

Agents à Paris : **Compagnie** Française de Mines d'Or, 20, rue **Taitbout.**

Capital social : à l'origine 350.000 livres en actions d'une livre chacune, dont **180.000 remises** aux vendeurs, lesquels ont souscrit à 114.000 actions de **capital,** au pair, pour former le fonds de roulement. En septembre **1905,** le capital a été porté à £ 450.000, dont 440.000 émises au **31** décembre 1907.

Conseil d'administration : composé de membres possédant cent actions chacun.

Année sociale : close fin décembre

Assemblée générale : en mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : à Paris, à la Compagnie Française de Mines d'or, 20, rue **Taitbout.**

ADMINISTRATEURS

MM. J. G. **Currey,E. Jacobs,** Samuel Evans, W. Busch, H. O'K. Webber.

RÉPARTITIONS

Aucun dividende n'a été distribué jusqu'ici.
Les titres doivent se livrer timbrés.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme et au comptant, depuis le **24 avril 1895.**

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1901	102	75
1902	120	79
1903	92	64
1904	92	59
1905	90	45
1906	51	22
1907	34	23

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	204.703	Capital émis	440.000
Portefeuille	2.531	Prime sur actions	318.400
Développement minier, constructions, réservoirs	611.065	Obligations 6 0/0	59.900
Cavalerie, fournitures, etc.	15.440	Créanciers divers	23.834
En reports	91.609	Réserve d'or	8.303
En banque ou en caisse	817	Profits et pertes	94.398
Or en transit	9.871		
Débiteurs divers	8.799		
	944.835		944.835

The East Rand Proprietary Mines, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée au Transvaal en mai 1893.

Objet : L'acquisition de l'actif du Syndicat H. F. Limited, comprenant différents claims sur les fermes Driefontein, Vogelfontein et Leeuwpoort, ainsi qu'un intérêt dans les compagnies minières : Blue Sky, New Comet, Cinderella, Agnes Munro, Driefontein et Angelo. En outre, un intérêt dans le Syndicat Ramsay qui possédait 30 claims au sud de Driefontein.

Le H. F. Syndicate a reçu en échange de sa vente 420.000 actions de l'East Rand Proprietary Mines et un droit de 25 % dans les bénéfices nets (ou répartitions de l'actif) après le remboursement aux actionnaires de £ 650.000 du capital primitif, sous forme de répartition d'actif ou de boni. Ce droit appartient maintenant à la H. F. Company Limited et la somme à rembourser aux actionnaires avant son application se trouve portée à £ 920.000.

En octobre 1895, l'East Rand Proprietary Mines a absorbé la propriété et l'actif (comprenant 172 claims et £ 104.000 espèces) de l'East Rand Central Gold Mining Company, Limited, pour 76.325 de ses actions entièrement libérées.

L'Assemblée générale extraordinaire du 29 mai 1908 a voté le rachat des actions et du droit du H. F. Syndicate en même temps que l'absorption de toutes les filiales de la Société qui, dorénavant, possède 2.896 claims aurifères.

Siège social : à Johannesburg, Farrar Buildings, Simmonds Street. Agence de transferts à Londres : 4, London Wall Buildings, E. C.

Capital social : à l'origine, 650.000 livres, porté à 750.000 livres, le 28 octobre 1895, puis à 850.000 livres, en janvier 1898, pour permettre la conversion des obligations ; à 1 million de livres, en avril 1902 ; enfin, en mai 1908 à £ 2.500.000 dont £ 94.103 en réserve : il est représenté par 2.500.000 actions d'une livre.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en juin.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 20 et 25 actions.

Service financier : Cie Française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. W. Dalrymple, R. W. Schumacher, J. C. A. Henderson, G. W. Higgins, comte de Ferrières, sir George Farrar, W. H. Dawe, H. O'K. Webber et J. Jourdan.

COMITÉ EUROPÉEN.

MM. Sigismund Neumann, S.-H. Farrar,, J.-D. Jacquot, F. Eckstein, Henderson Clark et George Rouliot.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés ;* à terme depuis le 7 septembre 1895, à terme et au comptant depuis le 23 décembre 1896.

Années	cours Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	210	164	»
1902	264	191	»
1903	223	162	5 sh.
1904	237	145	4 sh.
1905	237	154	4 sh.
1906	180	87	»
1907	131	78	9 sh.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	201.307	Capital	1.000.000
Immeubles, Machines, Plantations	293.333	Obligations 6 0/0	48
Dépenses section Est	62.593	Prime sur actions	1 331.974
Participation en filiales	1.565.799	Réserves	11.630
Portefeuille en Compagnies autres que les filiales	8.378	Créanciers divers	241.205
Avances aux filiales	181.912	Profits et Pertes	125.942
En caisse et en banque	387.477		
	2.710.799		2.710.799

Ferreira Gold Mining Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 8 janvier 1888.

Objet : L'exploitation de neuf claims sur la ferme Turffontein n° 137 (Witwatersrand). En avril 1888, la Compagnie a acheté 4 claims au « Bijou Syndicate » ; en 1889 elle s'est agrandie de 7 claims, situés au sud de la propriété, puis ensuite de 3 claims de la South Ferreira. En août 1894 elle a acquis 31 claims ; 6 claims furent vendus par la suite à la Rand Mines, pour un claim deep level et 3.000 livres espèces. En octobre 1903, la Compagnie acquit la propriété de la Worcester comprenant 10 claims presque épuisés, des droits d'eau et 40 pilons ; le prix d'achat fut fixé à 90.000 livres. La Compagnie possède actuellement 65 claims 8 et 38 bewaarplaatsen. En 1905, la Compagnie a acquis le foncier de la ferme Turffontein pour £ 80.000, en même temps que le foncier des bewaarplaatsen sur les fermes Turffontein et Doornfontein.

La batterie est de 120 pilons.

Siège social : The Corner House, à Johannesburg ; secrétaire à Londres, M.-A. Moir, 1, London Wall Buildings E. C.

Capital social : à l'origine 12.000 livres ; porté à 28.000 en avril 1888 ; à 33.000 en mars 1889 ; à 45.000 en décembre 1890, à 90.000 en août 1894 et enfin à 95.000 montant actuel en octobre 1903.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 50 actions chacun.

Année sociale : close fin décembre.

Assemblée générale : en mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service des coupons : à Paris, au Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS

MM. H.-A. Rogers, H. O'K. Webber, W.-H. Dawe, H.-C. Boyd, F. von Hessert.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 13 novembre 1894.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	580	450	»
1902	646	561	20 sh.
1903	625	457	37 sh. 1/2
1904	609	458	50 sh.
1905	614	448	52 sh. 1/2
1906	520	442	60 sh.
1907	533	400	60 sh.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété.	216.025	Capital.	95.000
Equipement	177.657	Prime sur actions	206.663
Développement	35.853	Profits réinvestis.	92.019
Constructions et travaux permanents	7.156	Créanciers divers, dividende à payer	197.115
Portefeuille, mobilier	16.347	Réserve d'or.	21.000
En caisse, or en transit. . . .	374.863	Profits et pertes : balance. . .	219.514
Débiteurs divers, paiements d'avance	3.410		
	831.311		831.311

French Rand Gold Mining

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée le 11 juillet 1895, reconstituée en mars 1902 ; les actionnaires anciens ont reçu une action nouvelle pour deux anciennes.

Objet : la reprise et l'exploitation de la propriété de l'ancien Champ d'Or Deep level Gold Mining Cº Ltd, de la propriété de la Compagnie Générale des Mines d'Or, ainsi que le block Kitsey et d'autres groupes de claims connus sous les noms de Lockhart,

Albu, Bacon et Bedfort, le tout comprenant un block de 453 claims, sur les fermes Witpoortje et Luipaard Vlei, à l'ouest du Witwatersrand. D'autres claims ont été acquis depuis. La propriété comprend maintenant 506 claims, dont 424 minéralisés, 2 stands, 9 droits d'eau, 60 claims bewartplaatsen et 35 claims réservés pour réservoir d'eau.

La batterie est de 120 pilons.

Siège social : Johannesburg, The Corner House ; agence à Londres, 1, London Wall Buildings, E. C. ; Mr A. Moir, secrétaire. Agence à Paris, Compagnie française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout.

Capital social : à l'origine 560.000 livres ; ramené, en mars 1902, à 280.000 livres, par l'échange de deux actions contre une nouvelle, puis élevé immédiatement à 560.000 livres par la création de 280.000 actions nouvelles ; sur ce nombre, 168.000 ont été offertes à 35 shillings aux actionnaires, 46.000 mises en réserve et 66.000 données à option, à 3 livres l'une, pendant l'année qui suivra la reprise des broyages avec 60 pilons. Ce droit a été exercé.

Conseil d'administration : composé de membres possédant cent actions chacun.

Année sociale : close fin décembre.

Assemblée générale : en mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : à Paris, à la Compagnie Française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout.

ADMINISTRATEURS

M. R.W. Schumacher, H.-P. Rogers, F. von Hessert, P. Dreyfus, Abe Bailey, le comte de Ferrières, H. O'K. Webber.

Comité de Londres : MM. C. Rube, H. Zoeppritz, George Seymour Fort.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 23 novembre 1895.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
—	—	—	—
1901	57 50	32 50	»
1902	98 »	37 »	»
1903	93 »	61 50	»
1904	87 »	57 »	»
1905	84 25	31 »	»
1906	47 »	19 »	1 sh.
1907	38 75	13 »	1 sh. 1/2

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	457.133	Capital émis	514.000
Développement, Constructions, machines, usines	398.173	Prime sur actions	322.099
Réservoirs, railway	11.487	Obligations 6 0/0	59.980
Actions anciennes non réparties	574	Dividendes non réclamés	1.887
Portefeuille	3.330	Créanciers divers	18.915
Cavalerie, Véhicules, marchandises	9.806	Dividende aux actions	38.975
Encaisse, or en consignation	125.558	Or en Réserve	786
Débiteurs divers	4.330	Profits et Pertes : Solde	53.809
	1.010.451		1.010.451

Geduld Proprietary Mines, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée enregistrée à Prétoria en mars 1899.

Objet : l'exploitation ou l'apport à des Compagnies subsidiaires d'un bloc de 2.481 claims situé dans l'angle de la ferme Geduld et contigu à la ferme Modderfontein. Il a été accordé à la Société A. Goerz et Cie le droit de prendre en mains la direction technique des Compagnies subsidiaires moyennant dix pour cent des actions de vendeur attribuées à la Geduld Proprietary Mines, à l'occasion de la formation des Compagnies subsidiares. Les vendeurs reçurent 185.000 actions libérées, 140.000 actions furent émises au pair pour constituer le fonds de roulement ; 54.166 actions furent émises en février 1901 à 4 livres 1/4 et 20.834 actions en mars 1902 à 4 livres 1/2.

En tenant compte des propriétés acquises des Compagnies North Geduld, Central Geduld et Geduld A., la Compagnie possède actuellement :

La propriété foncière, d'une étendue de 4.004 morgen, de la plus grande portion de la ferme Geduld n°174 ;

Les droits miniers détenus à titre de mynpacht sur une superficie de 1.646 morgen et 110 claims, formant ensemble un territoire minier équivalent à 2.481 claims, situés sur la portion de la ferme Geduld n° 174 appartenant à la Compagnie.

Par ordonnance n° 47 du Gouvernement en date du 5 juin 1906, cette portion de la ferme Geduld n° 174 a été proclamée terrain minier public à compter du 23 juillet 1906.

Siège social : 150.158, Exploration-Buildings, Johannesburg ; bureau à Londres, M. H. Rogers, secrétaire, 120, Bishopsgate Street Within, E. C. ; Agent à Paris, M. P. Mairet, 34, rue de Châteaudun.

Capital social : 490.100 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre. L'Assemblée générale extraordinaire du 25 octobre 1907 a autorisé le Conseil à porter le capital à £ 750.000. Sur les 259.900

actions de £ 1 ainsi créées, le Conseil a offert en souscription 100.000 actions au pair à raison d'une action nouvelle pour cinq anciennes. Les garants, MM. Goerz and Cº, ont une option de 2 ans sur 100.000 actions nouvelles, dont 50.000 à 25 sh. et 50.000 à 30 sh., à compter du 1er novembre 1907. Au 31 décembre dernier, le capital enregistré était donc de £ 590.100.

Année sociale : close en décembre.

Assemblée générale : en mars à Johannesburg.

Les actions au porteur existent en coupures de : 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. Brakhan, H. Strakosch, R. Heymann, J. G. Hamilton, M.-G. Elkan, Clément Davies, S. Marks.

Comité de Londres : J. Friedlander, F. W. Green, H. Strakosch, E. Kennedy.

Comité de Berlin : Dr H. Schultz, Dr A. W. Kastan, Max Kaemmerer.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 27 avril 1900.

Années	cours Plus haut	Plus bas
1901	158 »	96
1902	250 »	149
1903	214 50	130
1904	196 50	121
1905	197 50	112
1906	144 »	53
1907	72 »	25

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés	712.612	Capital	540.100
Développement	78.165	Primes sur actions	350.321
Matériel, Animaux	12.157	Créanciers divers	3.155
Portefeuille	1.558	Rapatriement des Coolies	695
Avances	1.188		
Espèces	48.369		
Balance : Compte appropriation	10.222		
	894.271		894.271

Geldenhuis Deep, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 21 janvier 1893.

Objet : la mise en valeur de l'apport qui lui a été fait par la Consolidated Deep Level et par la Rand Mines de 211 claims 9 de deep levels situés au-dessous de la Geldenhuis Estate, de la Stanhope et de la Geldenhuis Main Reef. La Société a payé la valeur de ces derniers par 175.000 de ses propres actions. En septembre 1895, elle a échangé 26 de ses claims contre pareil nombre de claims de la Simmer and Jack. La batterie est de 200 pilons.

Siège social : Johannesburg, the Corner House ; agence à Londres, M. Andrew Moir, secrétaire, 1, London Wall Buildings, E. C. ; Agence à Paris, Compagnie française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout.

Capital social : 350.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre sur lesquelles 175.000 ont été délivrées aux vendeurs comme il est dit ci-dessus ; 90.000 ont été souscrites au pair et offertes au public, en février 1893, à 1 livre 1 shilling par l'Exploration Company ; en mars 1895 il fut offert aux actionnaires, à 7 livres l'une, 15.000 actions de réserve ; les actionnaires en demandèrent 8.899 et les garants prirent les 6.101 actions du solde à 6 livres 15 shillings. En juin 1897 il fut émis encore 20.000 actions de réserve, à 5 livres pour les actionnaires, à 4 livres 15 shillings pour les garants. Actuellement, 300.000 actions sont émises et il en reste 50.000 en réserve.

Conseil d'administration : composé de membres possédant cent actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril, à Johannesburg, une voix par action.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

Service financier : Compagnie Française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. R.-W. Schumacher, L. Reyersbach, S. Evans, R.-M. Connolly, H.-C. Boyd.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme et au comptant, depuis le 27 janvier 1899.

Années	cours		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1901	280	202	»
1902	309	266	8 sh.
1903	301	230	9
1904	301	231	13
1905	287	195	10
1906	216	105	8
1907	170	101	6 sh. 1/2

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	178.164	Capital émis	300.000
Portefeuille	4.881	Prime sur actions	172.582
Développement de la mine, machines, constructions	647.319	Fonds réinvestis dans l'entreprise	357.782
Cavalerie, marchandises	17.248	Or en réserve	16.770
En caisse et en banque	136.604	Créanciers divers	106.402
Débiteurs divers	9.680	Profits et Pertes : Solde	40.360
	993.896		993.896

Geldenhuis Estate and Gold Mining Company

(Elandsfontein n° 1), Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée enregistrée en octobre 1887.

Objet : l'acquisition d'une propriété de 4.698 acres, avec un mynpacht de 177 acres, sur la ferme Elandsfontein au Witwatersrand. En mars 1889, la Compagnie a vendu une portion de cette propriété pour 60.000 actions libérées de la Geldenhuis Main Reef. En janvier 1892, la Compagnie a acheté la propriété de la Stanhope Geldenhuis deep level, comprenant 26 claims touchant la Geldenhuis et 18 claims au sud de la Stanhope, moyennant 20.000 livres en espèces et 41.000 actions de la Geldenhuis Estate. En juin 1895, le Conseil a été autorisé à vendre 9 claims 1/2 à la Treasury pour 35.000 actions de cette Compagnie. Ces actions ont été ensuite vendues à 4 livres l'une. La Compagnie possède maintenant un mynpacht de 120 claims et 39 claims au sud du mynpacht ; également 235 claims au nord des séries du Reef et le foncier d'environ 4.500 acres.

La batterie est de 120 pilons.

Siège social : à Johannesburg, 150-158, Exploration Buildings ; agent à Londres, M. Andrew Moir, 1, London Wall Buildings E. C. ; correspondant à Paris, le Crédit Lyonnais.

Capital social : 200.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre, toutes émises et libérées.

Conseil d'administration : composé de membres possédant cent actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars ou avril à Johannesburg, une voix par action.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : Crédit Lyonnais, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. W.-F. Lance, M. Francke, P. Dreyfus, Gustav Sonn, F. von Hessert.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme et au comptant, depuis le 27 janvier 1899.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	185	130	»
1902	196	153	10 sh.
1903	180	145	12
1904	160	122	10
1905	147	96	15
1906	117	83	16
1907	99	45	15

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété.	108.395	Capital.	200.000
Réservoirs et Puits.	7.384	Créanciers divers.	6.710
Machines et Matériel	72.203	Dividende n° 27	70.000
Constructions.	10.234	Salaires indigènes en suspens.	2.368
Fournitures, hôpital, arbres, etc.	10.445	Taxe gouvernementale sur les bénéfices	11.366
Débiteurs divers	1.500	Dividendes non réclamés . . .	2.429
Licences	30	Profits et Pertes:	
Portefeuille.	2.228	Balance	37.512
Or en transit.	23.453		
Comptes en suspens.	74		
Dividendes à encaisser	2.468		
En caisse et en banque	91.971		
	330.385		330.385

General Mining and Finance Corporation, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 30 décembre 1895.

Objet : La reprise des affaires minières et financières de MM. G. et L. Albu, de Johannesburg et Londres.

La Compagnie possède des actions et contrôle le groupe de mines suivant :

Meyer et Charlton Gold Mining C° Limited ; Roodepoort United Main Reef Gold Mining C° Limited ; Van Ryn Gold Mines Estate, Limited ; New Goch Gold Mines, Limited ; Cinderella Deep, Limited ; Aurora West United Gold Mining C°, Limited ; New Steyn Estates Gold Mines, Limited ; West Rand Consolidated Mines, Limited ; Rand Collieries, Limited ; Sacke Estates and Mining Company, Limited. Elle détient, en outre, de gros intérêts dans d'autres Compagnies minières et possède des droits de prospection sur 13.500 acres houillers au Transvaal. La Compagnie a formé la General Mining Real Estate Company, Limited, trust foncier, dont elle détient toutes les actions.

Siège social : à Johannesburg, General Mining Buildings, Marshall Square P. O. Box 1242. Bureaux à Londres, à Berlin et à Paris : 29, rue Taitbout.

Capital social : 1.875.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre, toutes émises. Sur ce nombre, 1.000 actions sont des actions de fondateur qui ont ensemble droit à 25 % du bénéfice annuel, après paiement d'un dividende non cumulatif de 10 % par année à l'ensemble du capital. Le capital était autrefois dans les mains de quelques personnes, mais, en janvier 1902, 300.000 actions furent mises en souscription publique à £ 2.5 sh. chacune. En décembre 1903, 250.000 actions de réserve furent vendues à un Syndicat composé de MM. G. et L. Albu, de Johannesburg, la Dresdner Bank, la Disconto-Gesellschaft et S. Bleichrœder, de Berlin, à £ 2.15 sh. par action. En décembre 1906, le capital a été porté de £ 1.250.000 au montant actuel, les actions nouvelles ayant été prises à £ 1.5 sh. par le syndicat ci-dessus, auquel il convient d'ajouter la Schaafhausensche Bankverein.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin.

Service financier : à Paris, à la caisse de la Société, 29, rue Taitbout et à la Banque de l'Union parisienne.

Les titres au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. George Albu, Léopold Albu, E. Gutmann, Martin Luebeck, Jacob Freudenthal, Dr Arthur Salomonsohn, Albert Blaschke, Rigierungsrath, S. Samuel.

Comité de Londres: MM. Léopold Albu, Martin Luebeck, F. W. Lunau, Jacob Freudenthal.

Comité de Berlin : MM. Eugen Gutmann, Dr Arthur Salomonsohn, Alb. Blaschke, S. Samuel, Geh. Kommerzienrath.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 20 décembre 1904.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1904	98	95 75	4 sh.
1905	98	52 25	»
1906	67	38	»
1907	43	16	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Actions et obligations (à prix coûtant ou au-dessous) :		Capital autorisé et émis suivant bilan au 31 décembre 1906 :	
De Compagnies contrôlées par la Corporation.	1.106.235	1.874.000 actions de £ 1 . .	1.874.000
D'autres Compagnies	93.137	1.000 parts de fondateur de £1	1.000
Obligations de fonds publics	125.002	Dépôts	472.252
Propriétés minières, claims, terrains et immeubles à Johannesburg et autres actifs	273.386	Effets à payer	11.524
Mobilier de bureaux	3.712	Créditeurs pour titres achetés et non encore payés. .	5.743
Débiteurs divers	850.890	Créditeurs divers	228.355
Espèces en caisse et en banque	168 667	Dividendes non réclamés . .	91
		Amortissement sur immeubles et compte de réserve pour dépréciation :	
		Au 31 décembre 1906	20.000
		Solde reporté du compte de répartitions	8.064
	2.061.029		2.061.029

New Goch Gold Mining, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée au Transvaal le 23 janvier 1899, après absorption de l'ancienne Compagnie George Goch Amalgamated.

Objet : cette compagnie a d'abord été enregistrée en 1887, sous le nom de George Goch Gold Mining Company, Limited, avec un capital de 15.000 livres, afin d'exploiter 10 claims. La Compagnie a acheté depuis 20 claims aux Sociétés Border Union et Tarker Pioneer Gold Mining, ainsi que 78 claims situés sur la Eleazar Farm, Klersksdorp. Elle a été reconstituée en février 1889, sous le nom de George Goch Amalgamated Gold Mining Company Limited, avec un capital de 150.000 livres, en un nombre égal d'actions d'une livre. En 1892, la Compagnie a été de nouveau reconstituée et sa propriété consistait alors en 44 claims sur le Main Reef et le Mynpacht Eleazar. Elle a acheté en octobre 1895, de la Metropolitan Gold Mining Com-

pany Limited, une surface minière de 41 claims et un moulin de 60 pilons, pour 132.000 actions entièrement libérées. En 1899, la Compagnie a été de nouveau reconstituée et enregistrée sous son titre actuel. Elle possède 146,96 claims, dont 126,10 minéralisés ; les 20 claims restants sont situés au nord de l'affleurement des séries du Reef. La Compagnie possède, en outre, 2 droits d'eau, des bewaarplaatsen, des emplacements pour machines et divers autres terrains. La batterie est de 120 pilons.

Siège social : Johannesburg (Transvaal). M.-I.-V. Blinkhorn, General Mining Buildings (P. O. Box), 1173, Johannesburg. Agence de Paris : General Mining and Finance Corporation, Limited, 29, rue Taitbout, Secrétaire à Londres et Bureaux : T. Frederick Torne 201/5 Winchester House, Old Broad Street, E. C.

Capital social : 300.000 livres en pareil nombre d'actions de 1 livre, toutes émises. Le 10 août 1899, il a été créé, dans le but d'acquérir de la Rand Mines 60 claims Deep Level, 350.000 livres d'obligations 5 %.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars ou avril.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : à Paris, à la General Mining and Finance Corporation, 29, rue Taitbout.

ADMINISTRATEURS

MM. George Albu, J. Freudenthal, Léopold Albu, George Nathan.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 28 mai 1900.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1901	75 »	46 »
1902	122 »	75 »
1903	107 »	65 »
1904	93 50	63 »
1905	92 50	47 50
1906	57 »	26 »
1907	41 50	10 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres		PASSIF	livres	
Propriété		522.610	Capital : 300.000 actions de 1 livre		300.000
Travaux permanents		87.283	Obligations 5 0/0 :		
Développement de la mine		79.076	Au 31 décembre 1906	284.650	
Machines et matériel		326 844	Moins amortissement	18.275	
Bâtiments		19.515			266.376
Réservoirs et digues		3.813	Obligataires divers : Intérêt semestriel au 31 décembre 1907 (non payé)		6.659
Mobilier		507	General Mining and Finance Corporation, Limited (Compte d'avances)		442.987
Cavalerie, véhicules, etc		292	Créditeurs divers		9 836
Titres au porteur		590	Gouvernement du Transvaal, Taxe sur les bénéfices de 1907		6.870
Comptes titres		72	Solde du compte de répartition		29.590
Actions de la Witwatersrand Native Labour Association Ltd. de la Chamber of Mines Labour Importation Agency Ltd et de la Rand Mutual Assurance Company Ltd.			Passif éventuel au compte Titres :		
Approvisionnements		15.938	70 actions Rand Mutual Assurance Company, à raison de 9 livres par action		630
Débiteurs divers		534	318 actions Witwatersrand Native Labour Association, à raison de 8 sh. par action		127
Assurances et frais de recrutement (payés d'avance)		3.422	1590 actions de la Chamber of Mines Labour Importation Agency, à raison de 2 liv. 2 sh. par action		3.339
Espèces en caisse		1.823			
		1.062 319			1.062.319

A. Goerz and Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 30 décembre 1897 comme transformation de la Société allemande Ad. Goerz et Cie, elle-même continuation, par extension, d'un Syndicat, formé en 1889, dans le but de s'occuper, financièrement, des affaires des mines d'or au Sud-Afrique.

Objet : les opérations financières sur affaires de mines d'or ou actions aurifères transvaaliennes.

La Compagnie possède encore 383 claims pour la plupart à l'ouest du Witwatersrand et des options sur d'autres claims et 1507 morgen de terrains.

Le portefeuille est composé d'actions des Compagnies suivantes : Elandsfontein Estate ; Geduld Proprietary Mines ; Geldenhuis Estate ; Klerksdorp Exploration ; Lancaster Gold ; Lancaster West ; May Consolidated ; Modderfontien Deep Levels ; Ottavi Mines and Railway ; Princess Estate and Gold Mining ; Randfontein Deep ; Roodepoort Central Deep ; South Randfontein Deep ; South West Africa ; Tudor Gold Mining ; Withok Proprietary ; Van Dyk Proprietary Mines ; West Rand Consolidated Mines, etc., etc.

Siège social : à Johannesburg, 4 Fraser Street Within ; Bureaux à Londres, 20, Bishopsgate Street, Within ; à Berlin, 8/13 Behrenstrasse W. ; à Paris, 34, rue du Châteaudun.

Capital social : à l'origine 1.015.000 livres, divisé en 1.000.000 d'ac-

tions d'une livre et 15.000 parts de fondateur. En juin 1903 les 15.000 parts de fondateur furent remplacées par 100.000 actions et le capital fut de ce fait porté à 1.100.000 livres divisé en pareil nombre d'actions libérées et toutes émises. En 1904, le capital social a été porté à £ 1.500.000, dont 1.400.000 émises au 31 décembre 1907.

Conseil d'administration : composé de cinq à quinze membres possédant 1.000 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en juin.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 25 et 50 actions.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Amandus Brakhan, H. Strakosch, comte J. d'Ayguesvives, Otto Braunfelds, Arthur Gwinner, Paul Mankiewitz, Carl Meyer, Max Steinthal, James Zutrauen.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 8 avril 1899.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Dividendes
1901	70 »	50 »	»
1902	104 50	69 »	»
1903	93 »	66 »	2 sh. 1/2
1904	68 75	60 25	»
1905	85 »	49 50	3 »
1906	58 »	26 25	»
1907	40 »	13 »	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Actions et obligations dans d'autres Compagnies : portées au prix de revient ou au-dessous	811.136	Capital autorisé : £ 1.500.000 dont £ 1.400.000 enregistré.	
Emprunts municipaux, obligations de chemin de fer.	85.563	Capital émis : 1.400.000 actions de £ 1 chacune	1.400.000
Claims, Terrains, Participations et Intérêts divers : portés au prix de revient ou au-dessous	222.276	Réserve spéciale pour avances aux compagnies minières	130.000
Propriétés et Immeubles à Johannesburg.	20.700	Dividendes non réclamés sur actions ordinaires. . . .	834
Valeurs vendues mais non livrées	13.719	Créditeurs divers	247.240
Mobilier de bureaux et accessoires	2.700	Valeurs achetées non levées.	10.013
Débiteurs divers (comprenant les avances faites aux Compagnies)	377.940		
Avances temporaires contre garanties.	139.154		
Cautionnements.	806		
Espèces dans les banques et en caisse.	98.172		
Profits et Pertes.	15.831		
	1.788.087		1.788.087

The Golden Horse Shoe Estates Company Ltd

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 28 février 1899.

Objet : acquérir l'actif de la Golden Horse Shoe Gold Mining Company. La propriété minière comprenait 24 acres, situés à Kalgoorlie, ouest de l'Australie. En 1902, 62 acres furent acquis pour 15.025 livres, la propriété se compose donc actuellement de 86 acres. La batterie est de 150 pilons.

Siège social : Londres, Salisbury House, London Wall, E. C. ; M. E. P. Jones, secrétaire.

Capital social : 1.500.000 livres, divisé en 300.000 actions de 5 livres ou 125 francs chacune, toutes émises et libérées.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : Comptoir National d'Escompte, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Sir J. Purcell, W. St. V. Bucknall, A. H. Reitlinger, A. Reitlinger, C. Kaufman, Henri Bousquet, C.-L. Henrik Loeffler.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 avril 1901 ; au comptant et à terme depuis le 16 juillet 1901.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas	Dividendes
1901	352 »	251 »	17 sh.
1902	296 »	178 »	18
1903	297 50	182 50	18
1904	230 »	148 »	18
1905	208 50	160 »	18
1906	165	121 50	16
1907	215	132 »	17

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Achat de la propriété. . . .	1.500.000	Capital	1.500.000
Développement de la Mine . .	»	Dividendes non réclamés . . .	25.647
Usines, machines, bâtiments .	»	Créanciers divers	34.021
Approvisionnements	31.725	Profits et pertes : Balance. . .	54.754
Portefeuille.	1.975		
Débiteurs divers	692		
Mobilier, assurance	644		
En caisse et en banque, en transit	73.386		
	1.614.422		1.614.422

Consolidated Goldfields of South Africa, Limited

Sociélé anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 2 août 1892.

Objet : Acquérir les différentes parties de l'actif des Compagnies Goldfields of South Africa, South African Gold Trust and Agency, African Estates Agency et African Gold share Investment, ainsi que leurs entreprises diverses. Les opérations de la Compagnie consistent principalement dans l'achat et la vente de propriétés minières ainsi que des actions de compagnies dans l'Afrique du Sud.

Au 30 juin 1905, le portefeuille de la Consolidated Goldfields comprenait les titres suivants : 63.557 African Land and Investment, 17.107 Booysens Estate, 12.444 Boksburg Gold Mines, 38.148 Central Nigel Deep, 61.083 City Deep, 88.640 Consolidated Exploration and Development (Rhodesia), 49.926 Consolidated African Copper Trust, 18.464 Enterprise Gold Mining and Estates, 6.951 East Rietfontein Syndicate, 11.753 Elandsfontein Estate, 54.080 Gold Mines Investment (actions de £ 4), 17.316 Giant Mines of Rhodesia, 75.620 Glen Deep, 221.734 Jupiter Gold Mining, 40.171 Klip Deep, 12.168 Klipriversberg Estate and Gold Mining, 330.281 Knights Deep, 23,685 Kleinfontein Deep, 20.250 Nigel Deep, 63.651 New Gold Coast Agency, 48.736 New Vierfontein Mines, 146.600 Robinson Deep, 228.106 Rand Victoria Mines, 42,552 Rand Mines Deep, 287.610 Simmer and Jack East, 1.703.766 Simmer and Jack Proprietary, 143.946 Sub Nigel, 72.600 South Rand Gold Mining, 57.292 South Deep, 39.392 South City, 91.360 South Nourse, 87.254 South Wolhuter, 117.971 South Geldenhuis Deep, 156.149 South Rose Deep, 9.004 Turffontein Estate, 116.993 Turf Mines, 40.250 Village Deep, 61.234 Van Ryn, 58.933 Wolhuter Deep.

La Consolidated Goldfields possède, en outre, des actions et obligations de diverses autres Compagnies, évaluées au 30 juin 1905, à £ 230.000, plus £ 952.608 de fonds d'états anglais.

Les deux derniers rapports du Conseil d'Administration n'ont pas fourni depuis de détails sur le portefeuille.

Siège social : à Londres, 8, Old Jewry, E. C. Bureaux à Paris : 12, rue des Pyramides.

Capital social : 3.250.000 livres en 1.250.000 actions de préférence cumulatives 6 % d'une livre chacune et 2 millions d'actions ordinaires d'une livre chacune. Toutes les actions des deux catégories ont été émises et sont entièrement libérées.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en novembre.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 2, 3, 4, 5, 10, 25 et 50 actions.

Service financier : à Paris, 12, rue des Pyramides.

ADMINISTRATEURS

MM. Lord Harris, E. Birkenruth, S. Christopherson, H. W. H. Dunsmure, Col. Frewen, Leigh Hoskyns, Rochfort Maguire.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 17 octobre 1894.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Dividendes
1901	213 »	169 »	»
1902	256 »	190 »	5 sh.
1903	214 »	125 50	»
1904	215 50	131 50	2 sh. 6
1905	215 50	140 50	3 sh.
1906	160 »	80 50	»
1907	125 »	60 »	»

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Portefeuille	4.947.061	Capital :	
Prêts à brève échéance	1.350 789	Actions ordinaires	2.000.000
Débiteurs divers et dividendes déclarés	260.543	— de préférence	1.250.000
Hypothèques et Avances de fonds	235.429	Réserves	2.000.000
Propriétés et Immeubles	179.899	Obligations	350.000
Mobilier des Bureaux	8.347	Créanciers divers	1.208.252
Effets et Valeurs diverses	4.912	Effets à payer	4.000
Espèces en caisse et en banque	206.827	Dividendes et intérêts échus	46.388
		Profits et Pertes	335.167
	7.193.807		7.193.807

Compagnie minière de Guinée

Société anonyme française, définitivement constituée le 5 décembre 1906.

Objet : La recherche, en Guinée française, au Soudan et autres pays, des minerais aurifères, diamantifères, des pierres précieuses et de tous autres minerais ; la reconnaissance de tous permis de recherches, l'obtention de toutes concessions y relatives et, s'il y a lieu, leur mise en valeur, leur exploitation directe ou en participa- ou leur rétrocession ; la prise directe ou l'acquisition de tous permis de recherches et leur reconnaissance ; l'acquisition et l'exploitation ou la revente de tous permis ou concessions ; l'obtention de toutes options sur des permis accordés à des tiers, la réalisation de ces options ; la rétrocession de tous permis de recherches et concessions ; l'achat de terrains, l'édification de constructions industrielles ou de maisons d'habitation, leur exploitation ou leur vente ; l'exploitation des domaines agricoles ou forestiers acquis, ou obtenus par concession ; la vente, l'achat et le traitement de tous minerais, produits et denrées ; les opérations d'importation et d'exportation de tous minerais, produits, marchandises ou denrées ; la création de toutes Sociétés civiles ou commerciales ayant pour objet des opérations industrielles, financières, mobilières et immobilières.

Enfin, la Société pourra s'intéresser dans toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières ou de transport se rattachant directement ou indirectement en tout ou en partie, à l'une ou l'autre branche de son objet.

Siège social : 50, boulevard Haussmann, à Paris.

Durée : 50 ans, du 5 décembre 1906.

Capital social : 500.000 francs, divisé en 5.000 actions de 100 francs chacune, toutes souscrites en numéraire, porté à 750.000 francs, puis, en 1907, à 1.000.000 de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs chacune.

Il a été créé en outre 10.000 parts de fondateur, dont 7.500 remises à M. Villiaume, avec 115.000 francs espèces, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun d'au moins 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : dans le courant du deuxième semestre qui suit la clôture de l'exercice.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 6 % aux actions sur leur montant libéré ; 10 % du surplus au Conseil, toute somme fixée par l'assemblée générale, sur la proposition du Conseil, pour être affectée à la création de réserves extraordinaires, sans que cette somme puisse excéder annuellement 15 % des bénéfices restants après les prélèvements ci-dessus. Sur le surplus : 60 % aux actions et 40 % aux parts.

Aucune distribution de dividende n'a encore été opérée.

Service financier : Service des titres au siège social ; service des coupons au Crédit Industriel et Commercial.

ADMINISTRATEURS

MM. Marcel de Saint-Quentin, C. Drosso, P. Buffet, A. Collignon, A. Galicier, H. Gaillochet, L. Morel.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 février 1907.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1907	860	480	440	255

Société des Mines de la Haute-Guinée

Société anonyme française, définitivement constituée le 19 août 1907.

Objet : La recherche en Guinée française, au Soudan et autres pays, des minerais aurifères, diamantifères, des pierres précieuses et de tous autres minerais. La reconnaissance de tous permis d'exploration, de recherches, d'exploitation, l'obtention de toutes

concessions y relatives et, s'il y a lieu, leur mise en valeur, leur exploitation directe ou en participation ou leur rétrocession. La prise directe ou l'acquisition de tous permis d'exploration, de recherches et d'exploitation et leur reconnaissance. L'acquisition et l'exploitation ou la revente de tous permis ou concessions. L'obtention de toutes options sur des permis accordés à des tiers, la réalisation de ces options. La rétrocession de tous permis de recherches et concessions. L'achat de terrains, l'édification de constructions industrielles ou de maisons d'habitation, leur exploitaton ou leur vente. L'exploitation de domaines agricoles ou forestiers acquis ou obtenus par concession. La vente, l'achat et le traitement de tous minerais, produits et denrées. Les opérations d'importation et d'exportation de tous minerais, produits, marchandises ou denrées. La création de toutes sociétés civiles ou commerciales ayant pour objet des opérations industrielles, financières, mobilières et immobilères, etc...

Siège social : 64, Chaussée-d'Antin, Paris.

Durée : 50 ans, du 19 août 1907.

Capital social : 2.000.000 francs, divisé en 20.000 actions de 100 fr. chacune, toutes souscrites en espèces.

Il existe, en outre, 40.000 parts de fondateur, attribuées, en sus d'une somme espèces de 400.000 francs, aux apporteurs.

Conseil d'administration : 6 à 12 membres propriétaires chacun de 60 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 5 actions. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % aux actions sur leur montant libéré ; 10 % du surplus au Conseil ; toute somme à déterminer pour affectation à des réserves extraordinaires. Sur le solde, 50 % aux actions et 50 % aux parts.

Service financier : Banque Coloniale et de Travaux publics, 5, rue d'Athènes.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Collignon, B. Artigue, E. Aymonier, F. Drelon, C. Drosso, Famin, d'Iray, Th. Lethel, H. Mollet, J. Perquel.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société son inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 janvier 1908.

Johannesburg Consolidated Investment Cy Ltd

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée en septembre 1889.

Objet : toutes affaires de banque sur terrains ou sur mines.

Nota. — Cette Compagnie possède un portefeuille minier composé de plus d'un million d'actions parmi lesquelles des actions de la Ginsberg, la Glencairn, la New Primrose, la New Rietfontein, la

Roodepoort Kimberley, la New Jagersfontein, la De Beers, etc ; un portefeuille industriel de plus de 400.000 actions dont 140.000 South African Breweries et 180.000 Johannesburg Waterworks, des claims miniers et des immeubles.

En novembre 1905, la Compagnie a absorbé la Barnato Consolidated Mines, moyennant 1.200.000 actions entièrement libérées.

Siège social : à Johannesburg, Consolidated Buildings, Fox Street ; bureau à Londres, 10 et 11 Austin Friars E. C. Secrétaire, M. Thomas Honey.

Capital social : à l'origine £ 2.750.000 en pareil nombre d'actions d'une livre; porté en novembre 1905 à £ 4.500.000 dont 1.200.000 remises à la Barnato, 395.000 remises aux actionnaires et 155.000 tenues en réserve. Au 31 décembre 1907, il restait 550.000 actions à la souche.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 250 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 25, 50 et 100 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. S. B. Joel, J. Joel, H. Barnato, H. S. Caldecott, J. Friedlander, C. Marx, I. Lewis, H. A. Rogers, E. B. Gardiner, E. Evans, J. Munro et John Purcell.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 25 février 1902.

	COURS		
Années	Plus haut	Plus bas	Dividendes
—	—	—	—
1902	104 »	77 50	2 sh.
1903	94 75	64 »	2
1904	81 »	59 »	2
1905	77 50	39 25	»
1906	42 50	23 »	»
1907	40 »	19 »	»

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Espèces, caisse et banquiers .	80.758	Capital émis	3.950.000
Avances sur valeurs cotées . .	610.239	Fonds de réserve	1.000.000
Prêts sur garanties	92.974	Fonds spécial de réserve pour prêts miniers.	142.219
Dividendes à recevoir.	51.509	Fonds en dépôt et prêtés . . .	493.168
Effets à encaisser et débiteurs.	142.181	Créanciers divers	45.064
Avances aux Compagnies . . .	540.279	Profits et Pertes	45.938
Propriétés foncières.	785.756		
Terrains de rapport.	85.285		
Propriétés minières.	290.758		
Machines, etc.	549		
Portefeuille titres, ...	2.988.298		
Mobilier, agencement.	7.803		
	5.676.389		5.676.389

The Kaffirs Consolidated Investment and Land Company Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 25 juillet 1895.

Oobjet : Acquisition, revente de concessions, terrains, maisons, droits et privilèges miniers, commerciaux et autres, options, affaires et entreprises commerciales, ainsi que des biens de toute nature en Afrique du Sud et ailleurs, avec les droits, installations, machines et dépendances qui s'y trouvent et qui en dépendent et y appartiennent. D'autres objets sont énumérés aux statuts.

Siège social : 10, Walbrook, Londres, E. C.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 200.000 divisé en 200.000 actions de £ 1, toutes émises et entièrement libérées.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, propriétaires chacun d'actions pour un montant nominal de £ 50.

Année sociale : close fin septembre.

Assemblée générale : l'assemblée générale ordinaire se réunit une fois l'an, généralement dans les trois mois suivant la clôture de l'exercice, soit avant fin décembre.

Les titres existent en unités et coupures de 25, de 10 et de 5 actions.

Service financier : à Paris, à la London and Paris Exchange, 4, rue Meyerbeer.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 septembre 1908.

//

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1907

ACTIF		Livres.	PASSIF	Livres.
Capital autorisé : £ 200.000 £ 1 action		200.000 0 0	Engagements non encore libérés : £ 8.000.	
Capital émis en actions		105.571 0 0	Portefeuille et propriétés à Delagoa-Bay et en Angleterre	171.665 13 10
Créanciers divers		3 662 8 4	Prêts sur garantie	1.512 8 10
Obligations 5 0/0. — Remboursables en 1914		2.300 0 0	Appels de fonds impayés	21 15 0
Comptes en suspens		7.476 10 0	Débiteurs divers	537 6 5
Fonds de réserve		11.330 0 0	Espèces en banque et en caisse	3.986 9 7
Comptes de profits et pertes :				
Solde au 1er octobre 1906 £	12.967 14 2			
Profits de l'année	4.416 1 2	17.383 15 4		
		177.723 13 8		177.723 13 8

New Kleinfontein Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée au Transvaal en avril 1894.

Objet : reconstituer la Kleinfontein Estate and Gold Mining Company, qui avait été formée en 1890 dans le but d'exploiter 79 claims situés sur la propriété Kleinfontein dans le Witwatersrand au Transvaal. La propriété se compose actuellement de 294 claims.

La batterie de 140 pilons a été détruite pendant la guerre ; une nouvelle batterie de 200 pilons est maintenant en exploitation.

Siège social : à Johannesburg, National Bank Buildings, Post Office Box 1364.

Agents à Londres : Anglo-French Exploration, 208-24 Salisbury House Finsbury Circus, E. C. Agents à Paris : Compagnie Française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout.

Capital social : à l'origine 110.000 livres en 110.000 actions entièrement libérées dont 60.000 ont été remises aux actionnaires de la Kleinfontein Estate and Gold Mining Co.

En mars 1895, le capital a été porté à 185.000 livres ; sur les 75.000 actions nouvelles, 60.000 ont été données en payement de 92 claims deep levels et 15.000 offertes en souscription aux actionnaires à raison de 4 livres l'une. Le 16 septembre 1896, le capital a été augmenté de 65.000 livres et porté à 250.000 livres et 46.250 actions nouvelles ont été offertes aux actionnaires à 3 livres l'une. Le 23 mars 1898, le capital a été porté à 275.000 livres en vue de la conversion des obligations. En avril 1902, la Compagnie a porté son capital à 800.000 livres et a absorbé la Kleinfontein Central Gold Mines. Enfin, en mai 1905, le capital social a été porté au chiffre

actuel de 900.000 livres, au moyen de l'émission de 100.000 actions nouvelles, dont 49.103 souscrites par les actionnaires et le restant donné aux garants de l'émission.

Année sociale : close le 31 décembre de chaque année.

Assemblée générale : en mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 20 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

Sir George Farrar, W. Dalrymple, W. Ross, Abe Bailey, A. Epler, W. H. Dawe.

Les actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement, depuis le 26 avril 1895. Elles sont inscrites à terme et au comptant depuis le 10 mai 1899.

	COURS		
Années	Plus haut	Plus bas	Dividendes
—	—	—	—
1901	55 »	35 »	»
1902	75 »	44 50	»
1903	57 50	43 50	»
1904	68 50	38 »	»
1905	68 50	41 »	1 sh. 1/2
1906	50 »	33 »	3 sh.
1907	59 50	41 »	4 sh.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	267.116	Capital	900.000
Constructions, machines, matériel	610.927	Obligations en circulation	11.706
Développement de la mine, puits	154.430	Prime sur actions	32.709
Participation dans le groupe Kleinfontein C.A.	21.640	Montant transféré du compte appropriation	25.000
Approvisionnements, cavalerie, etc.	1.460	Coupons non réclamés	2.310
Railway	13.264	Dividende à payer n° 7 de 10 %	90.000
Plantation d'arbres	358	Compte d'amortissement du rapatriement des Chinois	5.545
Débiteurs divers	4.246	Créanciers divers	52.730
Assurances	545	Profits et Pertes, Solde	2.495
Compte en suspens	6.233		
Portefeuille	3.067		
Or en transit	29.134		
En caisse	89.775		
	1.122.495		1.122.495

Lancaster Gold Mining, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée constituée au mois de mai 1895.

Objet : L'acquisition de 274 claims situés à l'ouest du Mynpacht de Luipaard's Vlei, sur la ferme du même nom, dans le Witwatersrand Occidental. La propriété actuelle de la Compagnie est de 296 claims contenant tous le Botha Reef et sur lesquels 149 contiennent en outre le West Battery Reef. La Compagnie détient en outre des droits d'eau s'étendant sur une superficie de 23 morgen 315 roods carrés, ainsi que deux claims situés au nord de l'affleurement. La batterie est de 100 pilons.

Siège social : Johannesburg 150-158. Exploration Buildings. Agence de Londres : 120, Bishopsgate Street Within, E. C. Agence de Berlin : la Deutsche Treuhand Gesellschaft, 17-20, Kanonier Strasse, W. 8. A Paris, 34, rue de Châteaudun.

Capital social : à l'origine £ 400.000, en actions d'une livre ; porté à £ 500.000 en 1904 ; 100.000 actions restent à la souche.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close fin décembre.

Assemblée générale : en mars.

Service financier : officieusement Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 20, 25 et 100 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Brakhan, H. Strakosch, W. Dalrymple, H. O'K. Webber.

Comité de Londres : MM. R. Valentin, E. J. Hess, J. Kitchin.

Comité de Londres : MM. W. Dalrymple, R. Valentin, E. J. Hess, J. Kitchin.

Comité de Berlin : MM. Dr Kastan, Dr Hans Schultz, Max Kaemmerer.

Les actions de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 19 septembre 1898.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1901	75 »	54 »
1902	90 »	65 50
1903	75 »	52 75
1904	65 »	47 »
1905	61 75	18 25
1906	20 75	9 75
1907	18 »	4 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	550.905	Capital	400.000
Matériel, Animaux, Marchandises	10.635	Obligations 6 0/0 : 1re hypothèque	54.020
Portefeuille	3.162	Créanciers divers	10.323
Avances	2.801	Avances de A. Goerz et Co	123.642
Espèces et disponibilités	10.942	Rapatriement des Chinois	4.072
Compte Dépôt Rapatriement des coolies	10.943		
Profits et Pertes : Balance	9.098		
	592.057		592.057

Lancaster West Gold Mining Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 8 octobre 1897.

Objet : L'exploitation de 144 claims à l'ouest de la Lancaster ferme Luipaardsvlei N° 8, district Krugersdorf, dans l'ouest du Witwatersrand ; tous ces claims contiennent le Botha Reef et 93 1/2 contiennent en outre le Battery Reef. La Compagnie possède également un droit d'eau.

La batterie de 40 pilons doit être portée à 100 pilons.

Siège social : à Johannesburg, 150-158, Exploration Buildings, bureau à Londres, 120, Bishopsgate Street, Within, E. C. Correspondant à Paris : M. P. Mairet, 34, rue de Châteaudun.

Capital social : autorisé de 300.000 livres, enregistré de 220 000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre. Sur ce nombre, 120.000 actions ont été attribuées aux vendeurs et 75.000 actions vendues de gré à gré, dès la constitution, à 35 shillings l'une. Il reste à la souche 25.000 actions.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars, à Johannesburg.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : officieusement : Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Brakhan, R. B. Barsdorff, W. Adye, Clément Davies.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 17 février 1902.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1902	77 50	57 »	»
1903	64 50	49 »	2 sh.
1904	69 50	47 »	»
1905	64 »	28 25	»
1906	31 »	10 »	»
1907	17 »	4 »	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	387.070	Capital émis	195.000
Développement de la mine	37.663	Obligations 6 0/0 non remboursées	149.620
Matériel, animaux, etc.	3.713	Avances de A. Gœrz et Cie	79.522
Portefeuille	11.389	Créanciers divers; dividendes non réclamés	9.689
Avances	1.477	Profits et Pertes : Balance	10.809
Espèces et disponibilités	13.686		
	444.998		444.998

Langlaagte Deep, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée enregistrée le 9 septembre 1895.

Objet : L'exploitation minière de 184 claims deep level, situés au sud de la Langlaagte Estate et de la Langlaagte Royal.

La batterie est de 200 pilons.

Siège social : à Johannesburg, The Corner House ; secrétaire à Londres : M. Andrew Moir, 1, London Wall Buildings, E. C.

Agent à Paris : Compagnie française de mines d'or, 20, rue Taitbout.

Capital social : à l'origine 750.000 livres, en autant d'actions d'une livre, dont 600.000 délivrées à la Rand Mines pour prix des 184 claims mentionnés ci-dessus et 50.000 souscrites à 3 livres l'une, pour le capital d'exploitation, par la Rand Mines ; les 100.000 actions de réserve ont été ensuite vendues en août 1902, à 4 livres l'une. En septembre, les actionnaires ont autorisé le Conseil à porter le capital au chiffre actuel de £ 800.000. L'émission nouvelle, garantie par la Rand Mines, a eu lieu en mai 1905.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale : le 15 octobre.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Reyersbach, R. W. Scumacher, Ben Bradley, Samuel Evans, F. de Ferrières.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 avril 1899.

Années	cours Plus haut	Plus bas
1901	66	50
1902	120	75
1903	112	45
1904	95	45
1905	89	51
1906	seul cours 48	
1907	60	49

BILAN AU 31 JUILLET 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	602.491	Capital	800.000
Portefeuille	4.319	Prime sur actions	487.500
Développement, matériel, etc.	849.755	Fonds transférés du compte Appropriation	169.066
Débiteurs divers, en caisse	63.264	Créanciers divers	42.741
		Profits et Pertes : Solde	20.522
	1.519.829.		1.519.829

The Langlaagte Estate and Gold Mining Company Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée constituée le 13 janvier 1888.

Objet : L'acquisition de trois portions de la ferme Langlaagte : Restante, Block A et Block B, ainsi que la ferme voisine Middelfontein dans le district du Witwatersrand.

Certaines parties de cet actif ont été vendues :

En janvier 1889 à la Compagnie Block B Langlaagte Estate Gold Mining.

En août 1893 à la Compagnie Crown Reef ;

En 1894 à la Compagnie Langlaagte Star ;

En 1895 à la Compagnie Langlaagte Exploration and Building.

Actuellement la propriété se compose d'environ 144 claims.

La batterie est de 200 pilons.

Siège social : à Johannesburg, Mayfair, P. O. Box 98. Agence à Londres : MM. Carrington and Hutton, 30 et 31, St-Swithin's Lane E. C. Correspondants à Paris : MM. Clark et Hattensaur, 46, rue de Provence.

Capital social : à l'origine 450.000 livres ; porté en 1893 à 470.000 livres, divisé en autant d'actions d'une livre sterling, toutes émises.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant mai, à Johannesburg. Une voix par action sans limite maximum.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : 46, rue de Provence, Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. J.-B. Robinson, J.-W.-S. Langerman, J.-H. Butt, N.-J. Scholtz, J.-W.-H. Stubbs, F.-S. Tudhope, A. Wight.

Les actions de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 14 juin 1894.

Années	COURS		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1901	99 »	72	»
1902	126 »	87	»
1903	113 50	83	4 sh.
1904	108 »	78	4 »
1905	101 »	69	4 »
1906	78 »	53	4 »
1907	75 »	47	4 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	366.000	Capital	470.000
Travaux permanents, Machines, etc	450.542	Prime sur actions	72.000
Approvisionnements, Cavalerie, etc	17.128	Dividende déclaré le 31 décembre 1907	47.000
Portefeuille	476.977	Dividendes non réclamés	805
Débiteurs divers	24.306	Créanciers divers	40.225
Espèces	36.954	Profits et Pertes: Balance	922.765
Compte Block B (Frais suivant bail)	230.888	Emprunt spécial (Développement Block B)	50.000
	1.602.795		1.602.795

May Consolidated Gold Mining Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée enregistrée en février 1889.

Objet : reprendre la suite des affaires de la May Gold Mining, constituée le 11 mai 1887 dans la colonie du Natal, au capital de 22.000 livres, porté ensuite à 40.000 livres, propriétaire de 12

claims joignant la Knights ; la Compagnie nouvelle y joignit le Block Annie comprenant 12 claims et un droit d'eau. Le vendeur de l'Annie Block reçut en échange de sa propriété et de 50.000 livres en espèces, 250.000 actions de la May Consolidated, 180.000 actions libérées furent attribuées aux actionnaires de la May Gold Mining.

La propriété comprend 1° dans la partie située sur la ferme Elandsfontein, n° 147, district de Johannesburg, le bloc May de 11 claims 504, 2° dans la partie située sur la ferme Driefontein, n° 148, district de Boksburg, 49 morgen 409 pieds carrés en toute propriété et un mynpacht n° 326, équivalant à 71 claims 512 ; 38 claims 049 de prospecteur au nord de l'affleurement du Main Reef et 47 Bewaarplaatsen.

La batterie est de 100 pilons.

Siège social : à Johannesburg, 150-158 Exploration Buildings ; adresse postale : P. O. Box 166 ; agence à Londres, 120, Bishopsgate Street Within, E. C. ; secrétaire, M. H. Rogers ; agence à Berlin à la Deutsche Treuhand Gesellschaft, 17-20, Kanonier Strasse, W. 8 ; correspondant à Paris, 34, rue de Châteaudun.

Capital social : à l'origine 450.000 livres sur lesquelles 430.000 actions avaient été émises. En juillet 1894 le capital fut réduit au chiffre de 275.000 livres. A cette date, pour vingt actions anciennes, il en fut attribué neuf nouvelles, ce qui, au total, a absorbé 193.500 actions ; 43.000 furent émises pour constituer le capital de travail (working capital). En raison de la garantie donnée à l'émission de ces 48.000 actions, une option fut accordée et exercée sur 28.500 actions au pair; enfin, en juin 1895, il a été procédé à la vente de 10.000 actions de réserve au prix de 3 livres 15 shillings chacune ; par suite le capital s'est trouvé être de 275.000 actions d'une livre libérées et toutes émises. Il a été élevé à 290.000 livres en juin 1899, mais 1.250 actions sont encore à la souche.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars, à Johannesburg, autant de voix que d'actions, sans limite indiquée.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : à Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, 3, rue d'Antin.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Brakhan, H. Strakosch, S.-B. Joel, J. Friedlander, W. Dalrymple, W. Ross, M. Francke.

Comité de Londres : MM. George H. Raw, H. Kimber, H. Strakosch.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme et au comptant, depuis le 12 décembre 1898.

Années	cours Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	125 »	85 50	3 sh.
1902	140 »	106 »	6
1903	122 »	95 »	6 1/2
1904	109 50	93 »	7
1905	109 »	74 75	8
1906	85 »	60	9
1907	75 »	43	9

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	311.046	Capital émis	288.750
Matériel, animaux, voitures	6.320	Prime sur actions	51.562
Portefeuille	1.963	Créanciers divers	18.101
Avances	2.072	Dividende n° 19 non payé	64.969
Espèces et autre actif disponible	131.722	Coupons non réclamés	3.077
		Profits et Pertes : Balance	26.664
	453.123		453.123

Meyer and Charlton Gold Mining Company Ltd

Société transvaalienne, à responsabilité limitée constituée le 16 octobre 1888.

Objet : l'acquisition de 17 claims sur le Main Reef, sur la ferme Doornfontein au Witwatersrand. Il y a été adjoint : en juillet 1892 la propriété voisine de la Wolsingham Company, d'une étendue de 13 acres et demi ; en novembre 1892 quatre claims acquis de la Wolhuter, plus les droits sur le mynpacht de la ferme Doornfontein, comprenant les baux de mynpacht de la Meyer and Charton, de la Wolsingham, de la Wolhuter et de la Spes Bona. En avril 1899, huit claims nouveaux, connus sous le nom de block Perkins, ont été achetés à nouveau à la Wolhuter.

La propriété comprend donc actuellement 39 claims 3/4, plus 9 claims de droits d'eau et de Bewaarplaatsen. La batterie est de 80 pilons.

Siège social : à Johannesburg, General Mining Buildings P. O. Box 1173 ; agence à Londres, 201-5, Winchester House, Old Broad Street, E. C. ; agence à Paris, General Mining and Finance Corpo-

ration, Limited, 29, rue Taitbout ; agence à Berlin, 51, Markgrafenstrasse.

Capital social : 100.000 livres sterling, en pareil nombre d'actions d'une livre, toutes émises.

Année sociale : close fin décembre.

Assemblée générale : en février.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : 29, rue Taitbout et au Crédit Lyonnais, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. George Albu, Leopold Albu, Adolph Epler, George Nathan et A. French.

Comité de Londres : MM. P. G. Hamilton Carvill, Jacob Freudenthal et George Rolfes.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 juin 1899.

Années	COURS		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1901	165	140	3 sh.
1902	167	133	6
1903	160	130	8
1904	160	102	10
1905	154	115	11
1906	114	101	12
1907	107	78	20

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété de la mine	174.093	Capital.	100.000
Mynpacht, en toute propriété .	4.284	Réserve spéciale	179.393
Travaux permanents, machines, matériel, constructions.	101.016	Réserve d'entretien.	19.319
Mobilier, cavalerie	281	Développement de la Mine : Amortissement en excès du prix de révient.	18.730
Titres au porteur.	89	Créanciers divers.	6.297
Portefeuille.	68	Dividendes non réclamés . . .	498
Approvisionnements	4.616	Dividende nº 36 et bonus . . .	50.000
Débiteurs divers	590	Gouvernement du Transvaal .	9.598
Primes d'assurance et de recrutement payées d'avance .	1.800	Profits et Pertes : Solde non réparti	67.985
Natal Bank : Compte de dividendes.	498		
Espèces.	142.244		
Compte consignation or. . . .	22.211		
	451.820		451.820

Companhia de Mossamédés

Société anonyme portugaise constituée le 28 février 1894.

Objet : L'exploitation agricole, minière, forestière, commerciale et industrielle des terrains incultes, d'une étendue d'environ 23 millions d'hectares, situés dans le district de Mossamédès, province d'Angola.

La Compagnie a la propriété des mines situées dans les limites de sa concession et le monopole exclusif de leur exploitation pendant vingt-cinq ans, à l'expiration desquels ses droits seront limités aux mines exploitées qui, aux termes de la législation spéciale, devront lui appartenir pour un temps illimité.

Les travaux d'exploitation agricole devront commencer dix-huit mois après la constitution de la Compagnie.

La Compagnie est tenue à une redevance de 10 reis par hectare ; la Compagnie sera toujours considérée, pour chaque année écoulée à partir du délai indiqué, comme assujettie à la redevance correspondante à une superficie de 40.000 hectares ; à la fin de la quinzième année la redevance de 6 millions de reis, relative à cette année, deviendra permanente.

Si, à l'expiration de la troisième période quinquennale, la Compagnie n'avait pas en exploitation ou n'avait pas tiré parti d'une étendue de 100.000 hectares, toute la concession relative aux terrains deviendra caduque, sans que la Compagnie ait droit à aucune indemnité.

Si, à la fin de ladite période quinquennale, la Compagnie avait en exploitation ou avait tiré parti d'une étendue de terrains supérieure à 50.000 hectares, ces terrains ne feront pas retour à l'Etat, mais la Compagnie demeurera tenue au payement d'une redevance de 90 reis par hectare.

L'Etat participera aux bénéfices de la Compagnie ; cette partie des bénéfices étant réglée par la remise au gouvernement de 10 % du capital de la Compagnie concessionnaire, représenté, dans toutes les émissions, par le nombre correspondant d'actions libérées.

Passé quarante ans, à compter de la date du contrat définitif de la concession, le gouvernement aura la faculté de réacquérir tout ce qui, en vertu du présent décret, est concédé à la Compagnie, à condition de payer à la Compagnie concessionnaire, à titre d'indemnité, la somme qui, sur le pied de 5 % par an, donnera un revenu égal à la moitié des bénéfices nets de ladite Compagnie pendant les cinq dernières années. Dans le cas où les bases établies par cet article pour le calcul de l'indemnité de rachat ne conviendraient pas au gouvernement, cette indemnité sera fixée au moyen d'arbitres, le tribunal constitué aux termes de l'article 8 du décret en faisant fonctions.

Durée : La durée de la Compagnie est limitée, mais demeure soumise aux dispositions du décret de concession qui pourraient réduire cette durée en tout ou en partie.

Siège social : à Lisbonne. Comité de direction à Paris, 26, rue Le Peletier ; agence à Londres, 3, Laurence Pountney Hill E. C.

Capital social : à l'origine 2.475 millions ou contos de reis, porté en 1901 à 4.995 contos de reis soit 27.750.000 francs, ou

1.110.000 livres sterling, divisé en pareil nombre d'actions d'une livre, dont 610.500 étaient émises libérées fin décembre 1906.

Conseil d'administration : de neuf membres au moins et de quinze au plus, mais dont la majorité devra toujours être composée de citoyens portugais domiciliés en Portugal, propriétaires de 500 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 1er juillet, une voix par cent actions, maximum, vingt voix ; dépôt quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il représente une somme égale au capital émis en actions, ensuite 5 % aux actions ; sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. J. M. d'Alpoim, Comte do Paço Vieira, A. J. Machado, Ayres de Mascarenhas Valdez, Joaquim do Espirito-Santo Lima, Hygino de Mendonça, Visconde de Idanha, Manuel de Menezes. — Comité de Paris : Vicomte A. de Westheimer, Georges Montfort, J. Hendricks.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 28 juin 1894.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1901	25 »	13 25
1902	27 »	16 25
1903	21 50	15 50
1904	23 25	11 25
1905	20 25	10 »
1906	13 »	6 50
1907	11 »	4 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF		fr. c.	PASSIF	fr. c.
Concession et 1er établissement		10.267.020 »	Capital :	
Route de Humbe : frais de construction		52.936 »	Actions créées 1.110.000 à 25 fr.	27.750.000 »
Mobilier : A Lisbonne et à Paris		4.339 »	A la souche. . 499.500. . . .	12.487.500 »
Caisse : A Lisbonne et à Paris.		46.264 »	Actions émises 610.500. . . .	15.262.500 »
Banquiers et reports.		226.081 »	Effets à payer.	2.583 »
Valeurs en portefeuille. . . .		2.308.540 »	Créanciers divers	31.632 »
Effets à recevoir		407 158 »		
Marchandises en route		2.334 »		
Compte général de Mossamedes : suivant inventaires . .		916.361 »		
Dépôts de garantie divers : Bail, Foro, etc		30.898 »		
Débiteurs divers : en Europe et en Afrique. . .		38.099 »		
Profits et pertes :				
Solde de l'exercice précédent	899.084 83			
Solde du présent exercice.	97.600 45	996.685 »		
		15.296.715 »		15.296.715 »

Compagnie de Mozambique

Société anonyme portugaise, constituée et modifiée suivant décrets royaux portugais en date des 11 février, 30 juillet 1891 et 17 mai 1897 et suivant statuts arrêtés par ordonnance du ministre de la Marine portugaise le 4 juin 1902.

Objet : l'administration et l'exploitation, aux termes des décrets précités, des territoires de la province de Mozambique, limités au nord par le cours du Zambèze, depuis son embouchure la plus méridionale jusqu'au confluent du Luenha ; au nord-ouest, par le Luenha ; à l'ouest par la frontière de la province de Mozambique, dans la partie comprise entre les fleuves Luenha et Limpopo et, par ce dernier, au point où il est traversé par le trente-deuxième méridien ; au sud, par une ligne allant de ce dernier point jusqu'à l'intersection du trente-troisième méridien avec le parallèle vingt-deuxième et, ensuite, par ledit parallèle jusqu'à la côte ; à l'est, par l'Océan.

Siège social : 45, rue Alecrim, à Lisbonne (Portugal) ; Comité à Londres: 13, Austin Friars E. C. Mortan Lambert, secrétaire; Comité à Paris, 17, boulevard Haussmann.

Durée : illimitée.

Capital social : 4.500 contos de reis (25 millions de francs), divisé en un million d'actions de 4.500 reis (25 fr.) nominatives ou au porteur.

Conseil d'administration : quinze membres au moins et dix-neuf au plus, dont la majorité sera composée de sujets portugais domiciliés en Portugal ; dans ce nombre seront compris les trois membres nommés par le Gouvernement.

La Compagnie pourra créer, dans les pays étrangers, des Comités composés d'administrateurs résidant hors du Portugal, quand l'importance du capital souscrit dans ces pays justifiera cette délégation Les rapports de ces Comités avec le Conseil d'administration à Lisbonne seront établis d'après les termes du règlement approuvé par

Conseil de surveillance : cinq membres, propriétaires de 250 actative et sera rétribué comme les membres du Conseil.
arrêté du 14 mars 1894.

Un commissaire nommé par le Gouvernement aura voix consultions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 1er novembre, composée des actionnaires possédant 250 actions au moins. Les actionnaires possédant au moins 25 actions peuvent se faire représenter par mandat. Une voix par 25 actions, sans que le nombre d'actions de chacun puisse excéder la dixième partie du capital émis ou la cinquième partie du capital représenté à l'Assemblée. Dépôt des titres vingt jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : constitution du fonds de réserve, paiement du partage qu'il pourrait y avoir à effectuer en vertu d'obligations prises avec le Gouvernement, les Compagnies ou des particu-

liers ; 5 % pour la rémunération des Conseils d'administration et de surveillance ; le solde aux actions.

A l'expiration des vingt-cinq premières années de la concession, le Gouvernement recevra 2 1/2 % des bénéfices nets totaux de la Compagnie, et quand ceux-ci atteindront 10 %, ledit pourcentage sera élevé à 5 %.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Ferreira dos Santos Silva, A. Villaça, Nuno de Freitas, Queriol de Carnaxide, Roma du Bacage, A.-J. da Cunha, J. Mascarenhas Manoel de Mendoca Gaivao, L. Monteiro, Madeira Pinto.

Comité de Paris : MM. de la Chevrelière, de Mieulle, A. Ponsignon, J.-A. White.

Comité de Londres : MM. Hungerford Holdich, A.-L. Ochs H. Pasteur, T.-L. Gilmour.

RÉPARTITIONS

Coupon 1 payé par 1 fr. 875 en janvier 1898.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 23 juin 1892.

Années	cours plus haut	cours plus bas
1901	54 50	30 75
1902	59 »	38 »
1903	48 »	32 25
1904	40 50	27 25
1905	36 25	25 25
1906	27 50	19 »
1907	29 »	10 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés et droits acquis . .	267.660	Capital émis	906.602
Portefeuille.	155.037	Fonds de réserve	10.650
Espèces en banque	1.051	Fonds spécial de réserve (solde).	376
En caisse.	576	Comptes en suspens	192.361
Comités.	10.080	Créanciers pour valeurs déposées.	41.070
Valeurs déposées : cautionnements	29.812	Créanciers divers.	9.067
Prêts sur titres déposés. . . .	92.167	Dividendes en suspens, 1897. .	548
Débiteurs divers.	23.001	Effets à payer.	9
Frais d'établissement.	47.545	Obligations non réalisées. . .	12
Frais de bureau.	1.460		
Effets à recevoir	22.685		
Reste en Afrique (solde). . . .	495.817		
Comptes à liquider.	379		
Profits et Pertes (déficit) . . .	13.425		
	1.160.695		1.160.695

Nevada Goldfields Reduction Company of Nevada

Société anonyme américaine enregistrée le 13 février 1906, sous les lois de l'Etat de Nevada (Etats-Unis d'Amérique).

Objet : Principalement, l'acquisition, la construction, la mise en œuvre de moulins, usines de concentration et de réduction, et tous travaux de métallurgie pour le traitement des minerais, métaux et minéraux.

Siège social : à Goldfields (Nevada). Siège administratif à Paris, 2, rue du Quatre-Septembre.

Durée : illimitée.

Capital social : 1 million de dollars, en 100.000 actions de 10 $ chacune, sur lesquelles 75.000 actions furent remises en payement des terrains, usines, matériel, immeubles, etc.

Assemblée générale : de février à mai de chaque année, aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration.

Service financier : à Paris, 2, rue du Quatre-Septembre.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Riondel, E. Walton Dowlen, O. Liégeart, E. Hourdeau, J. Edward Harrington.

RÉPARTITIONS

En 1907, 2 $ ou 10 francs par action.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 mai 1908.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	Dollars.	PASSIF	Dollars.
Immeubles, terrains, etc.,	1.000.000 »	Capital.	1.000.000 »
Or en amalgame, minerai en stock, approvisionnements en magasin.	101.102 64	Créditeurs divers.	67.973 83
En banque.	22.859 52	Dividende de 1907 restant à payer.	50.000 »
Débiteurs divers.	25 65	Profits et pertes de 1907 . . .	94.547 89
Dû par la fonderie.	22.859 52		
	1.212.521 72		1.212.521 72

The New Monte Rosa Gold Mining Cy Ld

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 28 avril 1905.

Objet : l'exploitation du bail, consenti pour une durée de 30 années par l'ancienne Compagnie de Monte-Rosa, avec faculté, pour le preneur, de renouveler indéfiniment, par périodes d'égale durée;

le dit bail accordant le droit exclusif d'exploiter toutes les mines que l'ancienne Compagnie de Monte-Rosa possède ou possédera en Italie, en y comprenant la faculté d'en disposer comme elle l'entendra, des études, rapports, projets d'exploitation, bâtiments, installations, matériel, travaux exécutés et en cours d'exécution, ainsi que de tout le minerai existant sur les mines, le tout dans l'état où cela se trouvait lors de l'entrée en possession; étant bien entendu que la nouvelle Compagnie pourra disposer du tout à sa convenance, démolir, construire, transformer, déplacer l'usine, les installations, le matériel, la force motrice, en un mot, rénover tout ce qui lui conviendra.

Comme conditions, avant tout partage, la Compagnie New Monte-Rosa prélèvera la somme suffisante pour servir un intérêt de 6 % à son propre capital de 25.000 livres. Le surplus des bénéfices sera ensuite réparti par moitié : 50 % à la Compagnie New Monte-Rosa, 50 % à l'ancienne Compagnie Monte-Rosa.

Siège social : à Londres, 30, Moorgate Street, E. C. M. J. Samuelson, secrétaire. Siège administratif à Paris, 9, rue Le Peletier. Siège d'exploitation à Alagna-Sesia (Italie).

Capital social : 25.000 livres, divisé en pareil nombre d'actions d'une livre.

Conseil d'administration : de trois à sept membres, propriétaires de 20 actions chacun.

Année sociale : close à une date à déterminer par le Conseil d'administration.

Assemblée générale : dans les trois mois de la clôture de l'exercice.

Service financier : à Paris, au siège administratif, 9, rue Le Peletier.

ADMINISTRATEURS

MM. J. T. Westcott, Herbert J. Ware, G. Robinson.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 janvier 1906.

Années	cours	
	Plus haut	Plus bas
1906	49	27 50
1907	56	48 50

BILAN AU 30 AVRIL 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Bail de la Propriété.	16.000	Capital émis	25.000
Frais de Constitution.	2.730	Créanciers divers	4.660
Développement, Salaires. . . .	6.103		
Dépenses à Paris et Londres .	996		
Débiteurs divers	806		
En caisse.	3.025		
	29.660		29.660

Compagnie Occidentale de Madagascar

Société française constituée le 1er juillet 1895 sous le nom de « Compagnie coloniale et des mines d'or de Suberbieville et de la Côte Ouest de Madagascar », en commandite par actions ; transformée en Société anonyme, sous son titre actuel, par délibération d'assemblée de septembre 1898.

Objet : 1° La continuation des travaux entrepris par M. Suberbie dans les territoires de Ampassirihy, Mevatanana, et leurs dépendances, se trouvant dans la province du Boëni (île de Madagascar) pour la recherche et la récolte de l'or, pour l'exploitation des terrains aurifères et des terrains d'alluvion et pour tous autres travaux miniers; 2° L'extension de cette exploitation, la mise en valeur ou la création de toutes nouvelles exploitations, soit qu'elles concernent les concessions accordées à M. Suberbie, soit qu'elles concernent celles dont la Société pourra devenir propriétaire dans l'île de Madagascar, relativement à toutes mines, gisements ou droits miniers et terrains d'alluvion quels qu'en soient la nature et l'objet, mines d'or ou d'autres métaux, de houille ou toutes autres; 3° L'extraction, le traitement et la vente de tous les produits de l'exploitation; 4° La cession ferme ou à titre temporaire, la location ou les sous-concessions à toute personne ou société de ce qui ne serait pas exploité par la Société, des concessions et exploitations lui appartenant; 5° Les exploitations d'élevages, agricoles, industrielles et commerciales de tous genres, et en général l'exploitation de toutes entreprises à Madagascar.

Siège social : à Paris, 63 *bis*, rue de la Victoire.

Capital social : à l'origine 15 millions de francs en 60.000 actions de 250 fr. libérées. Sur ce nombre 32.000 actions, plus 1.250.000 fr. en espèces, plus la totalité des 60.000 parts de fondateur, ont été attribués à M. Suberbie en représentation de ses apports. Par délibération du 30 mars 1899 le capital a été porté à 16 millions de francs en 64.000 actions de 250 fr. Enfin, par délibération d'assemblée du 20 décembre 1900, le capital a été ramené à 6.400.000 par abaissement, de 250 fr. à 100 fr., du montant de chaque action.

Durée : 99 ans du 1er juillet 1895.

Conseil d'administration : de cinq à quinze membres, propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix pour dix actions, maximum 250 voix, délai de dépôt non indiqué.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % d'intérêts aux actions ; 8 % du solde au Conseil d'administration. Sur le surplus : 30 % aux parts de fondateurs, 70 % aux actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Aymé de la Chevrelière. Duros, G. de Cocquiel, Thibault, Foyot, G.-L. Acat, de Choisy, Favaron et Girard.

RÉPARTITIONS

Il n'y a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 avril 1902.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	COURS DES PARTS Plus haut	Plus bas
1902	80	50	17 »	10 »
1903	80	25	16 75	2 »
1904	61	30	12 »	3 25
1905	87	37	16 50	8 »
1906	70	40	9 75	5 50
1907	65 50	30	10 »	3 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	
Concessions	5.300.000 »	Capital	6.400.000 »
Immeubles, constructions canaux, voies et terrains	887.025 »	Obligations	2.000.000 »
Matériel d'exploitation Messageries fluviales	699.060 »	Créanciers divers	262.566 »
Matériel	547.548 »	Réserve légale	17.271 »
Matériel service technique	7.500 »	Réserve immobilière	12.478 »
Consignations, Bétail, Mobilier, Divers	810.060 »	Amortissements magasins	74.436 »
Caisse et banquiers	31.368 »		
Débiteurs divers	80.018 »		
Obligations à émettre	367.500 »		
Primes de remboursement	123.920 »		
Magasins	322.179 »		
Profits et pertes solde débiteur	166.712 »		
	8.796.751 »		8.796.751 »

The Oceana Consolidated Company, Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 18 novembre 1886, sous le nom de Oceana Transvaal Land.

L'Assemblée générale du 25 mai 1894 adopta le nom de Oceana Company. Le titre actuel d'Oceana Consolidated fut choisi à la suite de la fusion avec les Compagnies Africana et Austral African, le 16 juillet 1896.

Objet : A sa création, la Compagnie avait pour objet l'acquisition d'environ 1.500.000 acres de terrains au Transvaal, comprenant 299 fermes ou portions de fermes dans différents districts. D'autres acquisitions eurent lieu depuis; de même des ventes, effectuées à diverses reprises, ont donné à la Compagnie un intérêt dans l'exploitation de plusieurs entreprises. En mai 1905, la Société a absorbé l'Oceana Minerals, le prix d'achat étant de 83.917 actions entièrement libérées de l'Oceana Consolidated.

Au 30 juin 1907, la Compagnie possédait 225 fermes couvrant 1.038.000 acres, au Transvaal ; des intérêts dans nombre de compagnies minières, de terrains, de chemins de fer, telles que la Welgedacht Exploration, la Van Ryn, la Douglas Colliery, le Petersburg Railway, la Mozambique, la Katanga, l'International Ethiopian Railway Trust and Construction Cº, la Taquah and Abossó, l'Abosso Gold Mining, l'Ankobra, la West Egyptian Soudan Development and Exploration, etc.

Siège social : à Londres, 13, Austin Friars, E. C. ; M. Lambert, secrétaire ; bureaux à Paris, 19, rue Lafayette, M. J. F. Bowden, agent.

Capital social : à l'origine 150.000 livres ; élevé, par augmentations successives, jusqu'à 500.000 livres; lors de la fusion avec l'Africana et l'Austral African le capital a été fixé à 1.500.000 livres ; en décembre 1902 il a été porté à 2 millions de livres, en autant d'actions dont 1:650.000 émises au 30 juin 1905.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en décembre.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : 19, rue Lafayette, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Henry Pasteur, président ; J.-R. Murray, Albert L. Ochs, de Chesterfield, T.-F. Dalglish, J. Secar, Sir C. Euan-Smith.

Les actions de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 6 août 1895 et au comptant, depuis le 6 avril 1897.

Années	cours — Plus haut	cours — Plus bas	Dividendes
1901	60 »	42 50	»
1902	75 »	47 50	»
1903	59 50	37 25	»
1904	50 »	32 »	1 sh.
1905	49 »	29 25	1/2 sh.
1906	32 »	17 50	»
1907	34 »	12 »	»

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Espèces à Londres et en Afrique	8.500	Capital autorisé £2.000.000	
Fonds d'État anglais au prix d'achat.	88.541	Emis, 1.733.917 actions de £ 1 entièrement libérées. . . .	1.733.917
Reports au Stock Exchange.	57.020	Réserve pour dépréciation de l'actif.	100.000
Prêts sur titres à diverses Compagnies	96.727	Effets à payer	2.960
Débiteurs divers à Londres et en Afrique.	37.480	Dividendes non réclamés . .	1.351
Placements au prix de revient	1.311.375	Divers créanciers à Londres et en Afrique.	11.554
Propriétés foncières au Transvaal (1.038.000 acres) au prix de revient.	224.236	Emprunts sur titres.	145.096
Emplacements urbains, immeubles et divers à Beïra et aux environs, prix de revient moins dépréciation.	51.027		
Immeubles et divers	33.237		
Mobilier et installation. . .	2.071		
Plantation de coton à Chiromo, Bateaux à vapeur. .	84.664		
	1.994.878		1.994.878

Compagnie de l'Ouest Africain Français

Société anonyme française définitivement constituée le 9 octobre 1907.

Objet : Notamment la recherche, l'étude et l'exploitation, principalement à la Côte-d'Ivoire et dans les autres régions de l'Ouest-Africain, et aussi dans tous autres pays, généralement quelconques, des minerais aurifères et des minerais de toute autre nature ; la mise en valeur de tous domaines agricoles ou forestiers et, en général, l'exploitation des produits du sol ; la création de tous établissements, comptoirs et usines pour le commerce et l'industrie, ainsi que les opérations d'importation et d'exportation de tous minerais, marchandises ou denrées ; l'exécution de tous travaux publics, tels que canaux, ports, routes ou chemins de fer, et l'installation de tous moyens de transport destinés à faciliter le développement des affaires sociales ;

Et, généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, immobilères, ou de transports se rattachant directement ou indirectement à l'une ou l'autre branche de l'objet social.

Dans ce but, la Société acquiert ou recherche tous permis d'exploration, de recherches ou d'exploitation, et poursuit l'obtention de toutes concessions ; elle peut exploiter, seule ou en participation avec des tiers, les biens par elle acquis ; elle peut aussi les affermer ou les rétrocéder, et constituer à cet effet, s'il y a lieu, toutes sociétés civiles ou commerciales ; elle peut enfin s'intéresser

sous une forme quelconque, telle que souscription d'actions, commandite ou prêt, dans toutes opérations commerciales, industrielles, financières, immobilières ou de transport, qui seraient entreprises par des tiers ou d'autres sociétés et se rattacheraient directement ou indirectement à l'une ou l'autre branche de son objet.

Siège social : à Paris, 61, boulevard Malesherbes.

Durée : 50 ans, du 9 octobre 1907.

Capital social : à l'origine 3.000.000 francs, divisé en 30.000 actions de 100 francs chacune, porté le 23 juillet 1908 à 5 millions de francs, par la création de 20.000 actions nouvelles de 100 fr.

Il existe, en outre, 40.000 parts de fondateurs, sur lesquelles 25.000 ont été attribuées, en sus d'une somme de 750.000 francs en espèces, aux apporteurs, et les 15.000 autres réparties entre les souscripteurs des 30.000 actions de numéraire, à raison de une part pour deux actions souscrites.

Conseil d'administration : 4 à 11 membres, propriétaires chacun de 200 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 20 actions. Dépôts des titres 30 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % au montant libéré des actions ; 10 % du surplus au Conseil. Toute somme fixée par l'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil d'administration, pour être affectée à la création de réserves extraordinaires, générales ou spéciales, sous quelque dénomination que ce soit, sans que cette somme puisse excéder annuellement 10 % des bénéfices restant après déduction des prélèvements spécifiés aux trois paragraphes qui précèdent. Sur l'excédent, 60 % aux actions et 40 % aux parts de fondateur. Toutefois, sur les 60 % à répartir aux actions, il pourra être prélevé une somme à déterminer pour la création d'un fonds d'amortissement du capital social.

Service financier : Banque Centrale Française, 13, rue du Helder.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Binger, G. Ardillier, E. Henry, J.-B. Richard, L. Voirin.

Les actions et les parts de fondateurs de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 décembre 1907.

Société anonyme du Placer Enfin

(GUYANE FRANÇAISE)

Société française constituée sous la forme civile en 1878, puis transformée en société anonyme le 12 juin 1880, modifiée par délibération des Assemblées générales des 31 mai 1887, 8 et 21 décembre 1891.

Objet : L'exploitation du placer Enfin, situé sur la rive gauche

de la Mana ; toutes autres recherches, exploitations, acquisitions, concessions aurifères dans la Guyane française, hollandaise et anglaise.

Siège social : 24, rue de Saint-Pétersbourg, Paris.

Durée : 99 ans, du 12 juin 1880.

Capital social : à l'origine 8 millions de francs, divisé en 16.000 actions de 500 fr., entièrement libérées, et attribuées aux apporteurs ; réduit à 3.750.000 fr. par délibération d'Assemblée du 31 mai 1887, puis porté à 5 millions divisé en 10.000 actions au porteur, par délibération d'Assemblées des 8 et 21 décembre 1891.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus, nommés pour trois ans et renouvelables par tiers chaque année.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juillet.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve. Il peut aussi être fait un prélèvement pour la création d'une réserve spéciale garantissant la reconstitution du capital social. Le surplus est distribué comme suit : 8 % aux administrateurs ; 2 % à la disposition du Conseil ; 90 % aux actionnaires.

Service financier : Comptoir Industriel et Colonial, 23, rue Taitbout, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Chaumier, L. Brocheton, L. Fleuriot, F. Hérard.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas	Dividendes
1901	95	50	»
1902	67	15	»
1903	38	10	»
1904	64	12	10 fr.
1905	125	45	»
1906	135	62	»
1907	97	30	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Concessions, Mines, Immeubles	5.132.671 »	Fonds social	5.000.000 »
Caisses, banques et or	284.605 »	Passif exigible	304.644 »
Existences diverses	69.238 »	Réserves	255.414 »
Débiteurs divers	1.700 »		
Profits et pertes	71.844 »		
	5.560.058 »		5.560.058 »

New Primrose Gold Mining Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée en 1887.

Objet : Acquérir une propriété comprenant 12 claims situés sur le Main Reef, Elandsfontein nº 1, à environ 6 milles 1/4 à l'Est de Johannesburg, ainsi que les claims voisins sur l'inclinaison. En 1889 la Compagnie fut reconstituée et les actionnaires reçurent cinq actions nouvelles pour chaque action ancienne. Par accroissements successifs, la Société se trouve en possession d'environ 156 claims, dont 100 sur l'affleurement et l'inclinaison du Main Reef et 56 au Nord de l'affleurement. La Compagnie possède encore 8 terrains-dépôts de machines, deux droits d'eau, ainsi qu'un bloc de 8 claims deep level au centre de la propriété de la Simmer and Jack East.
La batterie est de 160 pilons.

Siège social : à Johannesburg (Transvaal), au siège de la Johannesburg Consolidated Investment. Agent à Londres : Johannesburg Consolidated Investment, 10 et 11 Austin Friars, E. C.

Capital social : 325.000 livres en 325.000 actions d'une livre chacune, entièrement libérées, toutes émises. L'émission des 25.000 dernières actions a été autorisée en octobre 1902.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 200 actions chacun.

Année sociale : close en décembre.

Assemblée générale : en avril.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 25, 50 et 100 actions.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. S. B. Joel, H. F. Strange, C. Marx, E. Brayshaw, J. Munro.
Comité de Londres : MM. A. B. Randall, T. Honey, W. Bailey.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement, depuis le 21 mai 1895, à terme et au comptant depuis le 20 mars 1899.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas	Dividendes
1901	119 »	85 »	»
1902	143 »	95 »	»
1903	114 »	90 »	8 sh.
1904	104 50	86 50	6
1905	91 50	61 »	7
1906	87 »	70 »	14
1907	100 »	67 »	9

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Outillage, réservoirs, puits, bâtiments, mobilier, etc. . .	127.994	Capital.	325.000
Propriété.	209.384	Créanciers divers.	9.803
Approvisionnements	5.042	Dividendes non réclamés. . .	391
Débiteurs divers.	576	Dividende nº 29	65.000
Portefeuille.	2.664	Taxe sur l'or en 1907.	11.176
Compte Recrutement main-d'œuvre indigène.	1.427	Profits et Pertes : balance . .	80.197
En caisse, or en transit. . . .	144.480		
	491.567		491.567

The Randfontein Estates Gold Mining Company (Witwatersrand) Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée constituée en avril 1889.

Objet : L'acquisition, la revente et l'exploitation de terrains ou droits miniers, dans la République Sud-Africaine ou ailleurs, notamment de ceux situés dans les fermes de Randfontein et autres, au Witwatersrand, désignés sur les cartes sous le nom de Syndicat Robinson. Trois fermes, d'une contenance de 15.011 acres, sont proclamées aurifères : Randfontein, Uitvalfontein et Waterval. Les cinq autres, soit Rietfontein, Droogeheuvel, Middelvlei, Gemsbokfontein et Planvlakte, d'une superficie totale de 16.715 acres, ne sont pas encore proclamées. Une grande partie des propriétés a été plantée d'arbres et la ville de « Randfontein » a été construite.

Le portefeuille de la Compagnie se compose d'actions des filiales actuellement formées : Porges Randfontein, Robinson Randfontein, Mynpacht Randfontein, Block A. Randfontein, South Randfontein, North Randfontein, Stubbs Randfontein, East Randfontein, West Randfontein, Ferguston Randfontein, Johnstone Randfontein et Van Hulsteyn Randfontein. Tout dernièrement la Block A Randfontein, le Mynpacht Randfontein et la West Randfontein ont fusionné pour former la Randfontein Central Gold Mining Company, Limited.

Siège social : à Johannesburg, Mayfair, P. O. Box 98. Bureau des transferts à Londres : MM. Carrington and Hutton, 30 et 31, St-Swithin's Lane, E. C. ; correspondants à Paris : MM. Clark et Hattensaur, 46, rue de Provence.

Capital social : à l'origine 2 millions de livres sterling, porté

à 3 millions de livres en mars 1899, divisé en pareil nombre d'actions d'une livre sterling, toutes émises et libérées.

Conseil d'administration : de trois à sept membres, possédant 500 actions chacun

Année sociale : close fin décembre.

Assemblée générale : en avril.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Les titres se livrent timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. J. B. Robinson, J.-W.-S. Langerman, N. J. Scholtz, J. W. H. Stubbs, F.-S. Tudope, A. Wight, J.-H. Butt.

RÉPARTITIONS

Aucun dividende n'a été distribué jusqu'ici, mais, en juin 1896, une action Porges Randfontein a été délivrée sur chaque groupe de cinq actions Randfontein. De même, en février 1907, il a été réparti une action du Randfontein Estates Trust, Limited, pour dix actions Randfontein.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 avril 1893, au comptant et à terme depuis le 19 mars 1894.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas
1901	87 50	65 »
1902	104 50	74 50
1903	91 50	55 »
1904	89 »	56 50
1905	85 50	50 »
1906	61 »	34 »
1907	52 »	30 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	1.850.452	Capital	3.000.000
Machines, outillage, bâtiments, etc.	102.164	Prime sur actions	2.255.957
Approvisionnements	10.833	Créanciers divers	488.088
Portefeuille actions	4.442.958	Profits et Pertes : Solde	2.465.120
— obligations	975.000		
Débiteurs divers, dividendes encaissés, etc.	534.448		
Espèces	293.310		
	8.209.165		8.209.165

Rand Mines Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 22 février 1893.

Objet : L'acquisition de divers blocs de claims deep-levels dans le district du Witwatersrand, et de la ferme Mooifontein, de 1294 acres au sud de la Langlaagte, Transvaal.

Actuellement les propriétés comprennent 105 claims miniers et droits d'eau ; 611 morgen en toute propriété sur la ferme non proclamée Mooifontein comprenant un mynpacht égal à 217 claims; le foncier de 306 claims sur la ferme Langlaagte et deux grands réservoirs.

Au 31 décembre 1907, le portefeuille de la Rand Mines comprenait :

252.470 Glen Deep, 154.232 Rose Deep, 122.558, Geldenhuis Deep, 7.050 Jupiter, 301.980 Jumpers Deep, 287.551 Nourse Mines, 188,419 South Nourse, 25.330 Wolhuter, 189.109 Wolhuter Deep, 30.229 City Deep, 52.447 Village Main Reef, 68.391 Village Deep,454.283 Ferreira Deep, 65.126 Robinson Central Deep, 193.325 Crown Deep, 657.417 Langlaagte Deep, 180.150 South Rand, 159.884 Paarl Central, 93.949 Durban Roodepoort Deep, pour £ 38.882 d'actions diverses et £ 46.650 d'obligations Village Main Reef.

Siège social : à Johannesburg, The Corner House. Agence à Londres : 1, London Wall Buildings, E.-C. ; Andrew Moir, secrétaire. Agent à Paris : la Compagnie Française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout.

Capital social : à l'origine 400.000 livres sterling, en pareil nombre d'actions d'une livre, dont 337.136 émises, intégralement libérées. L'Assemblée du 17 août 1899 a résolu de racheter les parts de fondateur contre 110.903 actions et de porter à 490.000 livres le capital nominal de la Compagnie. Une seconde Assemblée tenue le 21 du même mois, a décidé que chaque action d'une livre serait divisée en quatre actions de 5 shillings l'une. Ainsi le capital se trouve représenté par 1.960.000 actions de 5 shillings l'une, dont 164.044 à la souche.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : officieusement, Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Reyersbach, Lionel Phillipps, J. C. Wernher, S. Neumann, H. Mosenthal, F. Eckstein et H. O'K. Webber.

COMITÉ DE LONDRES

MM. S. Neumann, F. Eckstein, J. C. Wernher.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 17 septembre 1898.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	282	248	»
1902	336	260	4 sh.
1903	296	212	»
1904	296	177	5
1905	296	212	5
1906	200	137	9
1907	189	103	6 1/2

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Claims, droits miniers, réservoirs, etc.	212.120	Capital émis	448.989
Portefeuille	3.246.616	Prime sur actions, Fonds transférés du compte appropriation	2.660.897
Machines, matériel, cavalerie	22.010	Obligations 5 0/0	378.850
Espèces en banque	733.541	Dividendes et coupons non réclamés, créanciers divers	390.074
Débiteurs divers	311.720	Profits et pertes : Balance	677.197
	4.556.007		4.556.007

The Rhodesia Exploration and Development Company, Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 12 janvier 1895.

Objet : L'acquisition de l'actif de la Rhodesia Development and Exploration Syndicate, Limited, y compris différentes propriétés dans le Matabeleland et le Mashonaland, en Rhodésie. En 1897, la compagnie a acquis l'actif du South African Investor's Syndicate moyennant 6.000 actions libérées, et, en 1903, l'actif de la Filabusi (Charterland) Goldfields, Limited, moyennant 1.000 actions.

Au 30 juin 1907 la Compagnie était intéressée principalement dans les compagnies suivantes : Rhodesian Banket Company, Ayrshire Gold Mine and Lomagunda Railway Co, Consolidated African

Copper Trust, Revue (Manicaland) Gold Mining Co, Grand Champion (Manicaland), Selukwe Columbia Gold Mine, Bulawayo Market and Offices Co, Gaika Gold Mining Co, Chicago Gaika Development Co, Rhodesia Matabeleland Development Co, Davies Selukwe Development Co, Scottish Mashonaland Gold Mining Co, Crewe's Rhodesia Development Co, Etna Development Co, Mines and Land of Rhodesia Development.

La liste des propriétés comprend : 370 claims possédés en toute propriété, 280 claims possédés en commun avec d'autres compagnies ; et des intérêts dans 50 fermes, comprenant 314.750 acres, plus 9 stands dans Bulawayo, Salisbury et Tati.

Les claims sont situés dans les districts de Bulawayo, d'Umtali, de Gwanda, de Malungwane, de Belingwe, de Lomagunda, de Gwelo, d'Abercorn et de Mazoe.

Siège social : à Londres, 412-23 Salisbury House, London Wall, E. C. ; secrétaire : M. J. Clark.

Capital social : 257.000 livres, divisé en pareil nombre d'actions d'une livre, sur lesquelles 254.231 actions libérées sont émises. Le capital était autrefois de 100.000 livres; il fut porté à 150.000 livres en 1899, à 175.000 livres en août 1901, à 225.000 livres en janvier 1903 et à son montant actuel en juin 1903.

Conseil d'administration : composé de membres propriétaires de 500 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre.

Les titres au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier à Paris : à la Compagnie Française de Mines d'or et de l'Afrique du Sud.

ADMINISTRATEURS

MM. John Sauer, T.-M. Thackthwaite, A.-G. Brand, Hans Sauer.

RÉPARTITIONS

Exercice 1899-1900, 10 % en espèces et 40 % en actions libérées de la Bulawayo Market and Offices Company; exercice 1901-02, 15 % en espèces et 25 % en actions libérées de la Gatling Hill Gold Mining Company; exercice 1902-03, 20 % en espèces et 25 % en actions libérées de la Bulawayo Market and Offices Company, dividende déclaré le 4 décembre 1902. Rien depuis.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 5 janvier 1905.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1905	118 »	20 »
1906	72 »	64 »
1907	64 »	seul cours.

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés	34.362	Capital émis	254.231
Portefeuille.	303.401	Fonds de réserve	200.000
Matériel, cavalerie	4.188	Créanciers divers.	2.971
Terrains à bâtir, constructions	3.808	Somme reçue sur 8 actions perdues.	14
Obligations au porteur	370	Dividende non réclamé	77
Débiteurs divers	59.682	Profits et pertes : Balance. . .	14.647
En caisse, fonds d'Etats en reports.	69.129		
	471.940		471.940

The New Rip Gold Mining Company, Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 11 juillet 1902 ; transformation de la Rip Gold Mining Company, enregistrée le 18 janvier 1895.

Objet : L'exploitation de 295 claims sur les fermes Witporje et Luipard's Vlei (Transvaal) en deep-levels, au sud du Champ d'Or et de la French Rand.

Siège social : à Londres, 9, New Broad Street, E. C. M. R. Romeu, secrétaire.

Capital social : 400.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre, sur lesquelles 155.665 actions ont été émises, 2.048 restent à émettre aux actionnaires de la Rip Gold.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun et ayant droit à une rémunération de 100 livres par an et par membre, susceptible d'être accrue en proportion des profits.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : vers juillet.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Friedlander, G. Montfort, A. Friedlander, W. H. Linch, F. H. Barker.

RÉPARTITIONS

Aucune distribution de dividende n'a encore été opérée.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 mars 1895; au comptant et à terme depuis le 2 avril 1901.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1901	54 50	41 »
1902	70 »	30 50
1903	47 »	25 »
1904	34 »	22 50
1905	31 »	8 »
1906	14 »	5 »
1907	9 »	3 »

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	100.167	Capital émis	157.713
Matériel, Outillage, Bâtiments	3.482	Aux actionnaires du Rip Gold (565 actions Tudor)	845
Espèces	17.308	Créanciers divers	237
Portefeuille actions	3 502		
Mobilier et marchandises, développement	14.295		
Licences, frais préliminaires et de conversion	16.212		
Frais généraux	3.822		
Débiteurs divers	7		
	158.795		158.795

Robinson Central Deep

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée en mai 1898.

Objet : l'acquisition de 45 claims 1/2 sur l'inclinaison de la mine Robinson, Vitwatersrand. Les vendeurs, en l'occurrence la Crown Deep, la Rand Mines, la Robinson Gold, etc., ont reçu £ 300.000 en actions entièrement libérées de la Société nouvelle.

La batterie est de 100 pilons.

Siège social : à Johannesburg « The Corner House » ; M. S.-C. Steil, secrétaire. Agence à Londres : 1, London Wall Buildings, E. C. ; Secrétaire de l'agence, M. A. Moir. Agence à Paris : Compagnie Française de Mines d'Or et de l'Afrique du Sud, 20, rue Taitbout.

Capital social : £ 500.000, en pareil nombre d'actions de £ 1, dont 440.000 émises au 31 décembre 1907.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : Compagnie Française de Mines d'Or et de l'Afrique du Sud, 20, rue Taitbout.

ADMINISTRATEURS

MM. R.-W. Schumacher, H.-C. Boyd, Richemond, R. Hollins, F.-D.-P. Chaplin, W. E. Park.

Comité de Londres : Chas. Rube, Richemond, R. Hollins, Claude Magniac.

RÉPARTITIONS

Pour l'exercice 1907, il a été réparti un dividende de 15 shillings 1/2 ou 77 1/2 %.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant seulement, depuis le 8 août 1908.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	Livres		PASSIF	Livres	
Propriété	308.457	»	Capital émis	440.000	»
Développement de la mine, machines, constructions, plantations d'arbres	444.659	»	Prime sur actions	230.000	»
Portefeuille en sociétés de main-d'œuvre	2.281	»	Bénéfices réinvestis dans l'entreprise	83.116	»
Marchandises, cavalerie, véhicules	7.220	»	Dividendes à payer ou non réclamés	176.642	»
Débiteurs divers et paiements d'avance	1.628	»	Créanciers divers	51.112	»
Espèces en caisse	204.968	»	Or en réserve	33.600	»
Or en transit	28.055	»	Profits et pertes (solde)	72.798	»
	1.087.268	»		1.087.268	»

Robinson Deep Gold Mining Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée enregistrée le 19 septembre 1894.

Objet : L'acquisition de la Goldfields Deep d'environ 148 claims deep level situés au sud de la Robinson.

Le prix d'achat était de 100.000 livres en actions libérées; 86 autres claims, deep level de la Worcester et de la Ferreira, furent ensuite acquis de la Paarl Ophir Company pour 10.000 livres en espèces et 25.000 livres en actions libérées. La propriété se compose actuellement de 209 claims. La batterie est de 300 pilons et de 2 tube Mills.

La Compagnie a été reconstituée en juillet 1899 ; les actionnaires reçurent deux actions nouvelles pour une ancienne.

Siège social : A. Johannesburg, Consolidated Goldfields Buildings, Simmonds Street, bureau à Londres, 8, Old Jewry E.C. Secrétaire : J.-T. Bedborough. Agent à Paris : Consolidated Goldfields of South Africa, 12 rue des Pyramides.

Capital social : 980.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre toutes émises et entièrement libérées.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : en avril ou en mai.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : 12, rue des Pyramides.

ADMINISTRATEURS

MM. R. J. Fricker, F. D. P. Chaplin, C. Davies, W. Hume, W. Smits. Comité de Londres : MM. H. D. Boyle, L. Hoskyns, Capt, E. H. R. Hibbert, H. Knatchbull-Hugessen.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 février 1899 ; au comptant et à terme depuis le 13 juin 1899.

	COURS		
Années	Plus haut	Plus bas	Dividendes
—	—	—	—
1902	169	120	»
1903	146	110	»
1904	161	116	5 sh.
1905	164	127	5 sh.
1906	142	110	7 sh.
1907	144	94	7 sh.

BILAN AU 31 MARS 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	560.395	Capital	980.000
Puits et développement	322.024	Prime sur actions	707.214
Dépenses d'équipement	958.100	Créanciers divers	66.919
Machines en transit	3.578	Fonds de réserve	148.906
Véhicules, cavalerie, fournitures, etc.	18.206	Profits et pertes : Solde	136.518
Portefeuille	217	Dividendes non réclamés	4.814
Débiteurs divers	12.467		
Or en transit	52.144		
En reports	27.500		
En caisse	84.926		
African Banking Corporation	4.814		
	2.044.371		2.044.371

Robinson Gold Mining Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée constituée en 1887.

Objet : L'achat et l'exploitation de propriétés minières au Transvaal, notamment de la mine Robinson, située sur la ferme Turffontein, près Johannesburg. La superficie de la propriété entre la Ferreira et la Crown Reef, était de 144 claims de mynpacht sur lesquels 104 environ contenant le reef et 29 claims sous le mynpacht contenant le reef. Sur ces 133 claims minéralisés, 6 furent vendus en 1898 à la Robinson Central Deep, ce qui laisse actuellement environ 127 claims minéralisés.

La batterie est de 210 pilons ; trois tube mills doivent être actuellement en exploitation.

Siège social : Johannesburg (Transvaal), The Corner House ; agence à Londres, 1, London Wall Buildings, E. C. M. A. Moir, secrétaire. Agence à Paris : Banque de Paris et des Pays-Bas.

Capital social : Originairement de 50.000 livres en 50.000 actions d'une livre, dont 45.000 avaient été remises aux vendeurs. En 1889 le capital fut porté à 53.375 livres, les 3.375 actions nouvelles furent remises au Kambula Syndicate pour achat de claims. Peu de jours après le capital fut porté à 2.750.000 livres, divisé en actions de 5 livres ; les actionnaires reçurent dix actions de 5 livres libérées en échange d'une action ancienne ; 10.000 actions ont été vendues au pair en août 1889 et les 6.250 restantes, également au pair, en février 1894.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en février ou mars à Johannesburg ; une voix pour chaque action.

Répartition des bénéfices : selon le vote de l'Assemblée générale.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : à la Banque de Paris et des Pays-Bas.
Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. H. A. Rogers, R. W. Schumacher, L. Reyersbach, S. Evans, H.-C. Boyd, H. O'K Webber.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme.

Années	cours		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1901	258	191 »	5 sh.
1902	300	260 »	13 1/2
1903	293	232 50	11
1904	266	226 »	14
1905	264	206 50	17
1906	230	182 »	20
1907	245	185 »	24

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	2.791.290	Capital	2.750.000
Développement de la mine, machines	459.298	Bénéfices réinvestis dans l'entreprise	500.588
Approvisionnement et outillage	13.244	Dividendes non payés	394.108
Portefeuille	23.357	Créanciers divers et Taxe	106.392
Débiteurs divers	7.363	Réserve or au 31 décembre 1907	42.000
Espèces, or consigné	742.376	Solde du compte Profits et Pertes	243.840
	4.036.928		4.036.928

The Robinson Randfontein Gold Mining Company Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée en 1895.

Objet : Acquérir de la Randfontein Estate Gold Mining Company et d'autres, un bloc de 277 claims sur la ferme Uitvalfontein, dans l'ouest du Witwatersrand. Une partie de la propriété a été rétrocédée à la Block-A. Randfontein, moyennant 400.000 actions de la Block A, lesquelles ont été distribuées comme boni, en mars 1896, à raison de 2 actions Block A à chaque porteur de Robinson Randfontein. La Compagnie possède maintenant 191 claims sur les fermes Randfontein et Uitvalfontein.

La batterie est de 100 pilons.

Siège social : à Johannesburg, Mayfair, P. O. Box, 98. Agents des transferts à Londres : MM. Carrington and Hutton, 30 et 31, St-Swithin's Lane, E. C.

Correspondants à Paris : MM. Clark et Hattensaur, 46, rue de Provence.

Capital social : 600.000 livres, en 600.000 actions d'une livre entièrement libérées, dont 450.000 remises aux vendeurs comme payement de la propriété et 124.500 vendues à prime contre 133.875 livres ; le surplus, soit 25.550 actions, a été émis depuis.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en août.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. J. B. Robinson, J. W. S. Langerman, N. J. Scholtz, J. W. H. Stubbs. F.-S. Tudhope, J.-H. Butt, A. Wight.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme et au comptant, depuis le 8 avril 1896.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	39 75	28	»
1902	55 »	30	»
1903	44 »	28	»
1904	55 »	36	»
1905	49 50	26	2 sh.
1906	38 »	25	2 sh.
1907	26 »	21	2 sh.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	454.790	Capital	600.000
Développement, Puits, Bâtiments	520.687	Obligations	300.000
Véhicules, Cavalerie, Provisions	575	Prime sur actions	18.269
Débiteurs divers	724	Dividende n° 2, déclaré en décembre 1906	60.000
Espèces en mains	62.990	Créanciers divers	51.964
Recrutement de main-d'œuvre indigène	2.635	Profits et Pertes : Solde	12.168
	1.042.401		1.042.401

Roodepoort Central Deep, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 15 juin 1895.

Objet : L'exploitation de 186 claims sur le Main Reef sur la ferme Roodepoort, N° 43, à neuf milles à l'Ouest de Johannesburg touchant la Durban Roodepoort Deep ; la Société possède en outre un droit d'eau équivalant à 16 claims en superficie.

La batterie est de 50 pilons.

Siège social : Johannesburg, 150-158, Exploration Building ; bureau à Londres, 120, Bishopsgate Street Within, E. C. Secrétaire, M. H. Rogers. Agence à Paris : M. P. Mairet, 34, rue de Châteaudun.

Capital social : à l'origine 220.000 livres porté d'abord à 250.000 livres puis à 325.000 livres en novembre 1898 ; le dit capital représenté par 325.000 actions d'une livre, dont 309.390 actuellement émises.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars à Johannesburg.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 20, 25 et 100 actions.

Service financier : officieusement, Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Brakhan, J. G. Currey, H. Strakosch, Clément Davies.
Comité de Londres : MM. J. Kitchin, E. J. Hess, A. F. Nicol.
Comité de Berlin : MM. A. W. Kastan, Hans Schultz, Max Kaemmerer.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 23 janvier 1902.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1902	83	56 50
1903	66	41 75
1904	59	38 »
1905	55	24 »
1906	24	15 »
1907	22	14 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés	386.957	Capital émis	309.390
Développement minier	30.129	Obligations 6 0/0 1re hypothèque	58.520
Matériel, cavalerie, véhicules	3.341	Coupons non réclamés	1.759
Portefeuille	2.229	Avances de la Maison Goerz	36.258
Paiements d'avance	3.510	Créanciers divers	9.090
Espèces et autres biens liquides	13.717	Profits et Pertes : Balance	24.866
	439.883		439.883

Rose Deep, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée en avril 1894.

Objet : L'exploitation de 133 claims constituant le deep-level de la Primrose, sur le Main-reef au Witwatersrand. Par suite de l'acquisition de 48 claims en 1895, la Compagnie possède actuellement 181 claims.

La batterie est de 200 pilons.

Siège social : à Johannesburg, The Corner House ; bureau à Londres, 1, London Wall Buildings E. C. Secrétaire, M. A. Moir ; agent à Paris : Compagnie Française des Mines d'or, 20, rue Taitbout.

Capital social : à l'origine 400.000 livres, porté à 425.000 livres en août 1898, divisé en autant d'actions d'une livre. Sur ce nombre 200.000 actions ont été délivrées, libérées, aux vendeurs ; 100.000 ont été souscrites par les vendeurs ; 25.000 offertes aux actionnaires, en mars 1895, à 4 livres un quart ; 45.000 en août 1897, à 4 livres et demie et 25.000, en août 1898, à 6 livres un quart. Actuellement la totalité des actions se trouve émise.

Conseil d'administration : composé de membres propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars, à Johannesburg.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : Compagnie Française de Mines d'Or, 20, rue Taitbout, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. R. W. Schumacher, F. D. P. Chaplin, Michael Dodd, Samuel Evans, H. O'K. Webber, H.-C. Boyd.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 13 décembre 1901.

Années	cours — Plus haut	cours — Plus bas	Dividendes
1901	254 »	238 »	»
1902	275 »	219 »	2 sh.
1903	245 50	177 »	4 1/2
1904	229 50	176 50	6
1905	229 »	110 »	5
1906	138 »	75 »	4
1907	124 »	66 »	5 1/2

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	233.735	Capital	425.000
Portefeuille	4.740	Prime sur actions	360.510
Développement, Machines et Matériel	814.967	Fonds transférés du compte Appropriation	267.932
En caisse et en banque	148.519	Dividendes non réclamés, créanciers divers	114.744
Débiteurs divers et paiements d'avance	9.914	Réserve d'or	7.899
Cavalerie, approvisionnements	11.306	Profits et Pertes : Balance	47.096
	1.223.181		1.223.181

Gisements d'Or de Saint-Elie

Société anonyme française, définitivement constituée le 27 avril 1878, modifiée par Assemblées générales des 10 février 1879 et 15 mars 1888.

Siège social : 11, rue Godot-de-Mauroi, à Paris.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en décembre.

Objet : l'exploitation du groupe Saint-Elie-Dieu-Merci, d'une étendue de 20.140 hectares, dans la Guyane française ; l'obtention de concessions ou de tous permis de recherches dans la même colonie.

Pour les autres détails voir l'*Annuaire des valeurs admises à la cote officielle*, les actions de cette Société se négociant au Marché officiel.

PARTS DE FONDATEURS

Par les statuts constitutifs il a été attribué aux apporteurs, MM. Dhormoys et Ceïde, outre 1.200 actions sur 8.000, les 8.000 parts de fondateurs créées.

Ces parts de fondateurs n'avaient aucun droit aux bénéfices tant que les actions n'auraient pas touché de dividendes s'élevant ensemble à 500 francs par action. Ensuite seulement, après prélèvement de 5 % pour la réserve, les bénéfices devaient être répartis comme suit : 9 % aux administrateurs, 1 % à la caisse de bienfaisance, 45 % aux actionnaires, 45 % aux parts de fondateurs.

Le payement de dividendes s'élevant ensemble à 500 francs par action a été complété par la distribution de 33,45 par action pour l'exercice 1884-1885. Par suite, depuis l'exercice 1885-1886, la part et l'action reçoivent un dividende égal.

Service financier : à Paris, au Crédit Mobilier.

ADMINISTRATEURS

MM. Chopy, F. Dujardin-Beaumetz, Hebert, Le Canu, Tillier, Troplong, Vincent.

RÉPARTITIONS

Il n'a été distribué aucun dividende depuis l'exercice 1899-1900.

Les parts de fondateurs de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 mai 1899.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1901	105 »	70 »
1902	75 »	45 »
1903	200 »	85 »
1904	110 »	35 »
1905	80 »	42 »
1906	79 »	36 50
1907	40 »	20 »

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports des fondateurs :		**Fonds social :**	
Rémunérés par 8,000 titres dits « parts de fondateur ». . . .	8.000 »	Fixé par les statuts à 8,000 actions de 500 francs.	4.000.000 »
Immobilisations diverses :		**Titres et parts de fondateur :**	
Placer Saint-Elie.	2.866.505 76	Nombre de titres, sans valeur nominale attribués aux fondateurs.	8.000 »
Chemins de fer dit « du Sinnamary » ou de la « Crique Tigre ».	115 064 83	Solde créditeur des divers comptes de réserves et amortissements	2.391.165 55
Placers et mines de Dieu-Merci, la Victoire et Renaissance (Eldorado)	121.539 22	**Réserve légale :**	
Inventaires généraux :		Solde créditeur de ce compte	293.010 30
Matériel d'exploitation	26.924 78	Effets à payer en circulation. .	95.952 60
Mobilier de la Guyane.	1.977 25	Créditeurs divers.	103.961 59
Vivres et approvisionnements.	26.357 82		
Navigation fluviale.	69.918 89		
Mobilier de Paris.	3.854 75		
Portefeuille :			
Actions d'apport à recevoir, le 18 juillet 1906, de la Société des Mines d'or d'Adieu-Vat et de Bonne-Aventure, en représentation des placers et mines apportés à la dite Société : 35,300 actions de 100 francs chacune entièrement libérées	3.530.000 »		
Caisses et or :			
Banquiers et acheteurs d'or . .	237.007 90		
Caisse et or natif.	1.025 13		
Débiteurs divers :			
Agence centrale de Cayenne. .	14.132 67		
Solde de divers comptes à Paris.	6.457 82		
Solde de divers comptes à Cayenne	4.900 96		
Impôts recouvrables en payant un dividende.	20.225 60		
	7.054.973 38		7.054.973 38

The Sheba Gold Mining Company, Limited

Société à responsabilité limitée, enregistrée au Transvaal en 1904.

Objet : L'exploitation de 459 claims miniers situés dans le district de Barberton au Sud-Afrique.

La batterie est de 200 pilons.

Siège social : à Johannesburg, Lewis and Marks Building, Box bureaux à Londres, 5, St-Helen's, Place E. C. ; M. J. E. Booth, secrétaire. Agence à Paris, 15, rue du Helder.

Capital social : 1.200.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre. Aux termes d'une délibération d'Assemblée générale tenue à Londres le 2 juillet 1904, il n'a été émis que 1.079.300 actions, libérées seulement de 14 sh. et offertes aux actionnaires de l'ancienne Compagnie, titre pour titre. Les six shillings qui restaient à verser ont été depuis appelés de sorte que la Compagnie a aujourd'hui en circulation 1.079.300 actions entièrement libérées et 120.700 actions à la souche.

Conseil d'administration : dont chaque membre doit posséder 500 actions depuis trois mois au moins.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : en décembre, à Johannesburg.

Les titres existent en coupures de 1, 5, 10, 25, 50 et 100 actions.

Service financier : à Paris, 15, rue du Helder.

ADMINISTRATEURS

Comité de Londres : Thomas Smith, R.-M. Jones, W.-N. Lister, C.-F. Rowsell, J.-N. de Jongh, J.-E. Evans.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 10 avril 1905.

Année	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1905	18 »	10 75
1906	14 »	7 »
1907	11 50	3 »

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	livres	PASSIF		livres
Propriété, Matériel et Mobilier	1.032.850	Capital émis . . £	1.079.300	
Approvisionnements divers, stocks	15.068	Moins appels non versés.	346	
				1.078.954
Or en transit, débiteurs divers espèces.	115 057	Actions déchues		304
		Créanciers divers.		11.647
		Profits et Pertes : Solde . . .		39.063
	1.162.968			1.162.968

Compagnie des Mines de Siguiri

Société anonyme française, définitivement constituée le 27 juillet 1907.

Objet : La recherche, en Guinée française, au Soudan et autres pays, des minerais aurifères, diamantifères, des pierres précieuses et de tous autres minerais ; la reconnaissance de tous permis de recherches, l'obtention de toutes concessions y relatives et s'il y a lieu, leur mise en valeur, leur exploitation directe ou en participation ou leur rétrocession, etc. La Société pourra s'intéresser dans toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet social.

Siège social : 50, boulevard Haussmann, Paris.

Durée : 50 ans, du 27 juillet 1907.

Capital social : 750.000 francs, divisé en 7.500 actions de 100 fr. chacune, toutes souscrites contre espèces ; porté à 1.250.000 fr. par décision de l'Assemblée extraordinaire du 24 juin 1908.

Il a été créé, en outre 10.000 parts de fondateurs sur lesquelles 4.000 ont été attribuées, en plus d'une somme de 250.000 fr. aux apporteurs. Les 6.000 parts restantes ont été réparties entre les actionnaires à raison de 4 parts pour 5 actions.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, propriétaires chacun d'au moins 50 actions, et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : entre juin et décembre ; 1 voix par 5 actions sans limite maximum. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % aux actions sur leur montant libéré ; 10 % du surplus au Conseil d'administration. Ensuite prélèvement, ne pouvant excéder 15 % du reste des bénéfices, en faveur de réserves extraordinaires. Sur le solde : 60 % aux actions et 40 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Famin. C. Drosso, P. Buffet, G. Cawston, E. Clarke, J. Perquel, A. Collignon, M. Villiaume, J. Hunebelle.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 novembre 1907.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1907	315	250	150	100

The Simmer and Jack Proprietary Mines

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée en 1887 sous le nom de Simmer and Jack Gold Mining Company. Le 9 octobre 1895, elle a pris, lors d'une reconstitution, sa dénomination actuelle.

Objet : Acquérir 36 claims sur la ferme Elandsfontein. La Compagnie a effectué ensuite de nouvelles acquisitions à différentes reprises qui portèrent à 868 le nombre de claims qu'elle possédait; en 1895, au moment où elle fut reconstituée après avoir disposé de certaines portions de sa propriété en faveur des compagnies Simmer and Jack East, Simmer and Jack West, Rand Victoria et Rose Deep, il lui est resté les 624 claims qu'elle possède maintenant, dont 204 situés au nord de l'affleurement du Reef. La Compagnie détient en outre 6 concessions d'eau, un terrain en freehold, d'une superficie dépassant 1283 morgen, sur la ferme d'Elandsfontein nº 147 district du Witwatersrand, 7 stands pour machines et 4 stands de « diggers » qui sont loués pour des usages commerciaux.

Ajoutons que la Compagnie a droit, en vertu d'un bail à perpétuité passé avec la Rand Mines Deep, Limited, à l'eau de la concession connue sous le nom de « Simmer » ou « Rand Victoria » Pan et située sur la ferme Elandsfontein nº 142.

La batterie est de 320 pilons.

Siège social : A Johannesburg, Consolidated Goldfields Buildings, Simmonds Street. Agence à Londres : Consolidated Goldfields of South Africa, 8, Old Jewry, E. C. Agence à Paris : Consolidated Goldfields, 12, rue des Pyramides.

Capital social : à l'origine 75.000 livres en 75.000 actions d'une livre chacune dont les 2.000 dernières ont été vendues à 70 shillings en octobre 1892. Le 14 août 1894 le capital a été porté à 250.000 livres en actions d'une livre par la création de 165.000 actions nouvelles sur lesquelles : 98.000 ont été attribuées à la Consolidated Goldfields, 22.000 distribuées aux actionnaires de la Simmer and Jack, et 22.000 offertes aux mêmes à 6 livres l'une. En décembre 1895 la Compagnie fut transformée et le capital porté à 5 millions de livres en 1.000.000 d'actions de 5 livres. Chaque action ancienne d'une livre fut alors échangée contre 3 actions nouvelles et demie et 65.000 actions nouvelles furent vendues à 7 livres 10 shillings. Le 25 février 1902 le capital fut réduit à 3.000.000 de livres, montant actuel, chaque action de 5 livres fut échangée contre 3 actions libérées d'une livre et donna droit en outre à une répartition égale à 1/4 d'action South Rose Deep, à 1/4 d'action South Geldenhuis Deep, ainsi qu'à la faculté de souscrire au prix de deux livres à une action nouvelle pour 10 actions nouvelles possédées à ce moment.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en septembre.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 20 et 25 actions.

Service financier : Consolidated Golfields, 12, rue des Pyramides,

ADMINISTRATEURS

MM. R. G. Fricker, W. S. Smith, F. D. P. Chaplin, W. Hume, Major H. L. Sapte.

Comité de Londres : MM. de Chesterfield, C. D. Rudd, H. D. Boyle, E. H. R. Hibbert.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement depuis le 26 décembre 1894, puis au comptant et à terme depuis le 17 mars 1898.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Dividendes
	ACTIONS ANCIENNES		
1901	191 »	138 »	»
1902	219 »	186 »	»
	ACTIONS NOUVELLES		
1902	61 50	45 »	»
1903	51 »	30 50	1 sh.
1904	64 »	33 50	1/2 sh.
1905	59 50	3 50	2 sh.
1906	43 »	30 »	2 sh.
1907	40 »	25 »	2 sh.

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	2.583.237	Capital	3.000.000
Dépenses d'équipement	1.460.108	Réserve	809.279
Cavalerie, Véhicules, Approvisionnements	90.974	Sommes transférées du Compte Appropriation	217.988
Paiements d'avance	15.745	Fonds pour Renouvellement du matériel	52.590
Portefeuille	50.364	Fonds de rapatriement des Chinois	22.587
Débiteurs divers	14.688	Créanciers divers	233.847
Or en transit	57.206	Dividendes non réclamés	3.926
En caisse et en banque	311.284	Profits et Pertes	243.389
	4.583.606		4.583.606

The South African Gold Trust, Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 28 mai 1894.

Objet : Reprendre la suite des affaires de la South African Gold Trust and Agency Company.

En juin 1894 la Compagnie acquit l'actif de la Mine Trust. En juillet 1900 elle acheta le Trust Français. Elle possède des intérêts importants dans des Sociétés deep level au Witwatersrand et dans des mines d'Or de l'Ouest Africain.

Au 31 décembre 1905, le portefeuille de la South African Gold Trust comprenait :

African City Properties Trust, Limited (act. ord.) 36.825, African

Land and Investment Company, Limited 47.025 ; Angelo Gold Mines, Limited 2.500 ; British Cyanydes Company, Limited (actions de préférence 6 %) 11.666 ; Camp Bird, Limited 27.500 ; Cape Town Consolidated Tramways and Land Company, Limited 25.000 ; City Deep, Limited . ; Consolidated African Copper Trust, Limited 23.652 ; Consolidated Golfields of South Africa, Limited (actions ordinaires) 92.564 ; Consolidated Mexican Syndicate, Limited 7.500 ; Driefontein Consolidated Mines, Limited 2.500 ; Durban Navigation Collieries, Limited 19.387 ; Durban Navigation Collieries Limited (oblig. 7 %) £ 3.000 ; East India Construction Syndicate Limited (actions de £ 100) 150 ; Entreprise Gold Mining and Estates Company, Limited, 17.311 ! Falcon (Rhodésia) Development Company, Limited 11.558 ; Giant Mines of Rhodesia, Limited 16.443 ; I. R. Syndicate, Limited 10.000 ; Jupiter Gold Mining Company, Limited 10.359 ; Knights Deep, Limited 47.669 ; Lace Diamond Mining Company, Limited 3.000 ; Lomagunda Development Company, Limited 5.720 ; Mayo (Rhodesia) Development Company, Limited 9.893 ; New Gold Coast Agency, Limited 120.482 ; Nigel Deep, Limited 10.750 ; North American Transportation and Trading Company, Limited (actions, $ 100) 735 ; Northern Copper (B. S. A.) Company, Ltd (obligations 6 %) £ 7.000 ; Oroville Dredging, Limited 10.000 ; Rand Mines Deep, Limited 22.115 ; Rand Victoria Mines, Limited 72.325 ; Robinson Deep Gold Mining Company, Limited 55.563 ; Simmer and Jack East, Limited 24.555 ; Simmer and Jack East, Limited (oblig. de second rang 5 1/2 %) £ 43.000 ; Simmer and Jack Proprietary Mines, Limited 202.963 ; South Rose Deep, Limited 21.476 ; South Rose Deep, Limited (oblig. 6 %) £ 32.000 ; United Electric Tramways of Monte Video, Limited actions ordinaires, £ 10) 3.950 ; United Electric Tramways of Monte Video, Limited (actions de préférence, £ 10) 220 ; United Rhodesia Goldfields, Limited (obl. 5 1/2 %) £ 11.800 ; Wassau (Gold Coast) Mining Company, Limited 12.743.

En outre, la Gold Trust possédait des fonds d'Etat anglais pour une valeur de £ 246.562, et diverses valeurs sud-africaines et autres pour une valeur de £ 42.829 pour la partie cotée, le solde représentant des titres non cotés. La Compagnie détient également un petit intérêt dans deux propriétés sud-africaines qui n'ont pas encore fait l'objet de formations de Sociétés filiales.

Le dernier rapport du Conseil d'Administration n'a pas fourni de détails sur le portefeuille au 30 juin 1907.

Siège social : à Londres, 8, Old Jewry E. C.; M. W. Andrewes, secrétaire.

Capital social : à l'origine 250.000 livres, porté à 500.000 livres en janvier 1895, puis à 1 million de livres en juillet 1900.

Ce capital est représenté par 500.000 actions cumulatives 6 % et 500.000 actions ordinaires, toutes émises.

Sur les 250.000 actions ordinaires 170.000 ont été attribuées, libérées, aux actionnaires de l'ancienne société à raison de une action et un tiers pour deux actions anciennes libérées de dix shillings et trois actions pour chaque action de fondateur libérée.

D'autre part 42.637 actions ordinaires ont été attribuées au Mines Trust lors de la reprise de l'actif de cette dernière Compagnie.

Les actionnaires du Trust Français reçurent 250.000 actions de préférence et 150.000 actions ordinaires, les 100.000 autres nouvelles actions créées à ce moment furent offertes au prorata aux actionnaires anciens au prix de 5 livres.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 250 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en février ou mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 2, 4, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : à Paris, à la Consolidated Goldfields, 12, rue des Pyramides.

ADMINISTRATEURS

Lord Harris, C.-D.Rudd, lord Gifford, S. Christopherson, de Verulam, E. Birkenruth, de Chesterfield, Leigh Hoskyns.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 4 février 1901, et au comptant depuis le 17 mai 1901.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas	Dividendes
1901	**197**	**69 »**	**10 sh.**
1902	**235**	**171 »**	**10**
1903	**205**	**117 50**	**2 1/2**
1904	**182**	**98 »**	**3**
1905	184	88 50	»
1906	112	52 50	»
1907	85	42 »	2

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Placements au prix d'achat ou au-dessous	1.346.257	Capital : 500.000 actions ordinaires de £ 1 chacune	500.000
Avances et hypothèques	54.500	500.000 actions de préférence 6 0/0 de £ 1 chacune. . . .	500.000
Débiteurs divers (y compris les valeurs vendues et non encore livrées, et dividendes déclarés non encore payés) .	54.465	Obligations 5 1/2 0/0, remboursables au pair par tirages annuels, le 11e tirage étant à l'échéance du 1er janvier 1908.	150.000
Prêts à court terme.	77.620	Réserve.	250.000
Espèces en banque et en caisse	39.215	Créanciers divers (compris les valeurs acquises et non encore reçues)	16.162
		Dividende de préférence (six mois).	14.250
		Intérêt des obligations (6 mois)	3.919
		Coupons non présentés. . . .	734
		Compte Profits et Pertes : Solde créditeur.	136.992
	1.572.057		1.572.057

New Steyn Estate Gold Mines, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée en avril 1888, et reconstituée sous son titre actuel en mai 1893.

Objet : acquérir les portions des fermes Doornkop et Vlakfontein, connues sous le nom de Steyn's Estate, Witwatersrand, et ce pour 88.000 livres en actions entièrement libérées et 20.000 d'espèces. En mai 1895, la Compagnie a acheté environ 400 claims voisins pour 10.000 actions libérées et en juin 1895 elle a acquis le Dilks Block moyennant 3.000 livres espèces. En résumé la propriété comprend 751 claims sur les fermes Vlakfontein et Roodepoort au Sud du groupe Roodepoort et 808 claims 1/2 sur la ferme Doornkop, Witwatersrand.

Siège social : à Johannesburg (P. O. Box, 1173) ; General Mining Buildings; secrétaire, M. J.-V. Blinkhorn; Agence de Paris : General Mining and Finance Corporation Limited, 29, rue Taitbout. Secrétaire à Londres et bureaux : T. Frederick Thorne, 201-205, Winchester House, Old Broad Street E. C. Agence de Berlin : General Mining and Finance Corporation Limited, 51, Markgrafenstrasse.

Capital social : à l'origine, 140.000 actions d'une livre; à la reconstitution, les actionnaires ont reçu une action nouvelle pour six anciennes. Les promoteurs de la reconstitution ont reçu 100.000 actions en échange de 24.000 livres espèces. En mai 1895, le capital a été porté à 200.000 livres et, en octobre 1895, à 300.000 livres, en actions d'une livre entièrement libérées.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 200 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Albu, L. Albu, J. Freudethal, George Nathan et A. French.

COMITÉ DE LONDRES

MM. P.-G. Hamilton-Carvill, Jacob Freudenthal, Robert Whyte.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 19 juin 1900.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1901	69 »	48 50
1902	129 »	69 »
1903	104 »	63 »
1904	110 50	57 »
1905	108 »	46 50
1906	52 »	32 »
1907	46 »	20 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété.	130.356	Capital (300.000 actions de £ 1 chacune	300.000
Portefeuille	75.768	Réserve	54.473
Débiteurs divers	466	Créditeurs divers.	76
Paiements d'avance (Licences de Mynpacht)	77	Compte de Profits et Pertes. .	56.250
Espèces en caisse et en banque.	204.132		
	410.799		410.799

Tanganyika Concessions, Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 20 janvier 1899.

Objet : Acheter, prendre à bail ou acquérir à tél autre titre des concessions, des autorisations, des baux, des claims, des tenures franches et autres droits fonciers, des propriétés, des mines et propriétés minières ainsi que des licences, servitudes ou pouvoir de ou sur des mines, des terrains, des propriétés minières, des exploitations minières, de l'eau et autres droits en Afrique du Sud ou ailleurs, et cela de manière soit absolue, soit facultative ou conditionnelle et soit isolément, soit conjointement avec d'autres ; en particulier, conclure un accord entre M. Tyndale White et la *Zambezia Exploring C°*, d'une part, et la Compagnie, d'autre part. Rechercher, ouvrir, exploiter, explorer, développer et entretenir des mines de diamant, d'argent, de cuivre, de charbon, de fer et autres, etc. D'autres objets sont énumérés au memorandum d'association.

Siège social : 30 et 31, Clements Lane, Londres, E. C.

Capital social : £ 1.000.000, en autant d'actions de £ 1 chacune. Le capital a été augmenté plusieurs fois ; la dernière augmentation l'a porté de £ 525.000 à son chiffre actuel de £ 1 million. Les

475.000 actions nouvelles provenant de cette dernière augmentation ont la destination suivante : 250.000 sont réservées pour l'échange, au cours de £ 8, contre les 250.000 obligations émises ; 100.000 ont été données à option au syndicat de garantie desdites obligations ; 125.000 à émettre pour faire face à d'autres engagements éventuels de la Société.

Il existe 250.000 obligations 5 %, de £ 8 chacune, convertibles, titre pour titre, au gré des personnes, en actions de la Société, dans un délai de 5 années, à partir de 1906. Ces obligations ont été créées par résolutions de l'assemblée extraordinaire du 31 octobre 1906.

Conseil d'administration : 4 à 9 membres propriétaires chacun de titres de la Société pour une valeur nominale de £ 250 au moins. Cette qualification, toutefois, ne sera pas exigée d'un administrateur qui sera déjà administrateur de la *Zambezia Exploring Company*.

Assemblée générale : aux lieu et date fixés par les administrateurs.

Répartition des bénéfices : Les administrateurs pourront, avant de recommander un dividende, déduire telles sommes qu'ils jugeront convenable à titre de dépréciation et pourront mettre de côté, sur les bénéfices, telles sommes qu'ils jugeront convenable à titre de fonds de réserve.

Service financier : à Paris, Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial.

ADMINISTRATEURS

MM. Tyndale White, Sheffield Neave, J.-W. Broomhead, C.-F. Rowsell, Thomas Honey, lord Arthur Butler.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 février 1907.

1907 plus haut 105 plus bas 100

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	Livres		PASSIF	Livres	
Capital émis	537.994	»	Espèces en caisse et en banque	308.924	»
Obligations	759.621	»	Débiteurs divers	177.480	»
Prime sur actions	588.166	»	Portefeuille	1.376 467	»
Créanciers divers	214.310	»	Propriétés dans le Nord de la Rhodésie	161.560	»
			Concession dans l'Etat libre du Congo	3.683	»
			Dépenses de 1er établissement	71.977	»
	2.100.091	»		2.100.091	»

The Taquah and Abosso Gold Mining Company (1900) Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 2 décembre 1900, comme reconstitution d'une Compagnie enregistrée en janvier 1899, elle-même reconstitution d'une Compagnie enregistrée en mai 1888.

Objet : l'exploitation de concessions aurifères dans la colonie anglaise de la Côte d'Or, y compris des claims sur le Banket Reef et le droit d'exploiter le lit de la rivière Ankobra sur une longueur de 26 milles. Deux filiales ont été constituées : l'Ankobra (Taquah and Abosso) Development Syndicate Limited et l'Abosso Gold Mining Company Limited.

Siège social : à Londres, 13, Austin Friars, E. C. Secrétaire M. T. J. Foster ; Agent à Paris, M. J. F. D. Bowden, 19, rue Lafayette.

Capital social : 350.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre, dont 349.973 sont actuellement émises. Il reste ainsi à la souche 27 actions. Il a été remis à la Compagnie venderesse 101.826 actions.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en novembre ou décembre.

ADMINISTRATEURS

MM. Chas, Euan-Smith, James Hay, Mark Attenborough, T.-F. Dalglish, D.-H. Bayldon, J.-F.-D. Bowden.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été payé de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 février 1902.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1902	76	50
1903	71	23
1904	45	14
1905	57	28
1906	66	45
1907	66	48

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	120.085	Capital émis	349.973
Développement de la mine Taquah	95.749	Certificats de fractions non converties	27
Machines, matériel, etc	153.376	Prime sur actions	19.413
Portefeuille-titres	122.250	Créanciers divers	15.758
Approvisionnements	16 727	Billets à payer	3.936
En caisse et en banque	2.023	Réserve pour réalisations d'actions	83.736
Débiteurs divers	525	Emprunts sur titres déposés	39.903
Or en transit	5.021		
	515.756		515.756

Transvaal Consolidated Land and Exploration Company, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée à Prétoria le 18 mars 1892.

Objet : acquérir les propriétés de huit syndicats comprenant environ 440 fermes d'une superficie totale de 2.357.550 acres de terrain, dans les districts de Prétoria, Heidelberg, Rustenberg, Waterberg, Middelburg, Lydenburg, etc. ; par suite d'acquisitions ultérieures, la contenance actuelle surpasse 3.301.991 acres.

Siège social : Johannesburg, The Corner House. Bureaux à Londres, 1, London Wall Buildings, E. C., M. A. Moir, secrétaire.

Capital social : autorisé £ 1.000.000, en pareil nombre d'actions d'une livre, dont 28.786 sont en réserve. Le capital a été porté de £ 800.000 au chiffre actuel afin d'acquérir 47.793 actions Braamfontein pour 189.168 actions Transvaal.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 250 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en février.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. S. Evans, H.-C. Boyd, W.-H. Dawe, B.-T. Bourke, S. Marks, J. A. Van Der Byl et J. Jeppe.

RÉPARTITIONS

Aucun dividende n'a été distribué jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 5 janvier 1895.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
—	—	—
1901	101	95 75
1902	167	101 »
1903	157	86 50
1904	123	82 »
1905	111	53 50
1906	76	45 25
1907	85	38 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Compte propriété.	699,381	Capital émis	971.214
Mine Mount Morgan	7.525	Prime sur actions émises. . .	137.421
Constructions, Réservoirs. . .	22.161	Créanciers divers.	6.066
Récoltes, Culture.	27.077	Fonds de Réserve pour amortir les pertes à survenir	70.000
Portefeuille Braamfontein . .	191.572	Profits et Pertes	100.084
Cavalerie, voitures, etc. . . .	835		
En caisse, en banque, débiteurs.	336.224		
	1.284.775		1.284.775

Van Dyk Proprietary Mines

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée au Transvaal le 20 octobre 1904.

Objet : L'exploitation de 972 claims compris dans 2.701 morgen, apportés par MM. A. Goerz and Co.

La propriété comprend la moitié occidentale de la ferme Witpoortje qui se trouve dans la section Est du district du Witwatersrand, au sud de la ferme Rietfontein (appartenant à l'Apex Mines), à l'ouest de la partie de la ferme Witpoort appartenant à la Rand Collieries et au sud-est des fermes Finaalspan et Leeuwpoort.

Siège social : à Johannesburg, 150-158, Exploration Building, P. O. Box 1125. Agent à Paris, P. Mairet, 34, rue de Châteaudun.

Capital social : 650.000 livres divisé en pareil nombre d'actions d'une livre, sur lesquelles 325.000 ont été délivrées à MM. A. Goerz and C°, en raison de leurs apports, et 175.000 ont été souscrites par les mêmes au prix de 35 sh. Sur ce nombre, 132.500 ont été offertes le 7 novembre 1904 aux actionnaires A. Goerz et C° au même prix. Il reste 150.000 actions en réserve.

Les actions au porteur existent en coupures de 1. 5. 10 et 25 actions.

Service financier : à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS

MM. Amandus Brakhan, Max Francke, William Adye, Clément Davies, J. Friedlander.

RÉPARTITIONS

Il n'a été distribué aucun dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 10 décembre 1904.

Années	cours	
	Plus haut	Plus bas
1904	77 »	72 »
1905	74 50	36 25
1906	47 »	22 »
1907	48 »	23 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	540.118	Capital émis	500.000
Matériel, animaux, voitures, etc.	6.035	Prime sur actions	131.250
Portefeuille.	537	Compte : Rapatriement des coolies	394
Sommes versées par anticipation	897	Créanciers divers.	2.480
En caisse et en banque	88.031	Balance du compte recettes et dépenses	1.494
	635.618		635.618

The Village Main Reef Gold Mining Company Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, enregistrée le 28 novembre 1890.

Objet : Reprendre la propriété d'une Compagnie du même nom constituée en décembre 1888, ladite propriété comprenant 20 claims deep level sur le Main Reef dans la ferme Turffontein, constituant les claims deep de la Jubilee et de la City and Suburban. En octobre 1892 la Compagnie a acquis un bloc de 72 claims qui la bornaient au sud et à l'ouest, moyennant 37.000 de ses actions libérées. En 1896 elle a vendu un bloc de 11 claims et demi à la Wemmer contre 25.000 actions libérées de cette dernière et 6.500 livres en espèces. Le 15 septembre 1898 la Compagnie acquit de la Rand-

Mines, de la Salisbury et de la Jubilee, un block de 61 claims moyennant 116.816 actions libérées. En mars 1906, la Village a repris l'actif de la Wemmer, y compris 34.926 actions, entièrement libérées, de la Village Deep que possédait la Wemmer en portefeuille. Le capital de la Village a été augmenté de £ 72.000, à remettre aux actionnaires de la Wemmer. L'échange s'est fait dans la proportion de 6 Village pour 5 Wemmer.

Siège social : à Londres, 8, Old Jewry E. C., M. H. G. Sidgreaves, secrétaire.

Capital social : à l'origine 100.000 livres, porté : à 110.000 livres en mai 1891 ; à 132.000 livres le 10 octobre 1892 à l'occasion de l'achat de 72 claims ; à 180.000 livres le 23 janvier 1894 ; à ce moment 20.000 des actions nouvelles furent prises par la Consolidated Goldfields à 3 livres l'une, ensuite 3.000 furent vendues à 6 livres et demie en 1895 ; à 230.000 livres en juin 1896, date à laquelle 40.000 actions furent mises en souscription, entre les actionnaires, à 5 livres et demie ; à 270.000 livres en juin 1897, date à laquelle 30.000 actions furent offertes aux actionnaires à £ 3 1/2 l'une ; à 400.000 livres par l'Assemblée du 15 septembre 1898, et enfin à 472.000 livres, chiffre actuel, par l'Assemblée du 29 mars 1906.

Toutes les actions ci-dessus ont comme valeur nominale £ 1.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 200 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : à Johannesburg en juin ; une voix par action sans limite maximum.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : au Crédit Lyonnais, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Lionel Phillips, C.-S.-C. Watkins, M.-A. Braunstein, P. Buisson, B. C. Hinman, H. F. Marriott.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 3 décembre 1898.

Années	cours		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1901	233 »	170 »	»
1902	250 »	208 »	5 sh.
1903	235 »	178 »	7
1904	194 50	150 50	8
1905	183 »	101 50	8
1906	122 »	90 »	8
1907	114 »	77 »	9

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	202.430	Capital	472.000
Développement, Travaux permanents, Machines, Constructions	478.427	Obligations 5 0/0	130.900
Véhicules, Approvisionnements	11.573	Réserve	181.176
Portefeuille	33.667	Créanciers divers	44.318
Espèces, Actif disponible	270.659	Taxe du Gouvernement sur les bénéfices	23.086
		Dividendes non réclamés	3.419
		Dividende déclaré n° 14	118.000
		Réserve d'or	19.540
		Intérêt semestriel dû sur les obligations	3.109
		Profits et Pertes : Balance	91.208
	1.086.756		1.086.756

Windsor Gold Mines, Limited

Société transvaalienne à responsabilité limitée, constituée au mois d'octobre 1895 sous le nom de Windsor Gold Mining Company.

Objet : l'exploitation de 84 claims sur la ferme Luipaard's Vlei dans l'Ouest du Witwatersrand, entre la French Rand et la Luipaard's Vlei.

Lors de la reconstitution en 1902, la Compagnie fusionna avec le Eton Gold Mining. La propriété comprend actuellement 285 claims et deux droits d'eau. La batterie est de 50 pilons.

Siège social : à Johannesburg, avec bureaux à Londres, 1, London Wall Buildings E. C. ; M. A. Moir, secrétaire. Agents à Paris : Compagnie française de Mines d'Or et de l'Afrique du Sud.

Capital social : à l'origine 100.000 livres, en 100.000 actions d'une livre chacune.

Lors de la fusion avec la Eton Gold Mining le capital fut porté à 450.000 livres. Les actionnaires reçurent 16 actions nouvelles contre 10 actions anciennes ce qui absorba 160.000 actions, 15.000 servirent à éteindre différentes dettes et 201.858 furent remises dans la proportion d'une pour une aux actionnaires de la Eton Gold. Il n'y a donc actuellement que 376.858 actions émises.

Conseil d'administration : composé de membres possédant 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mai.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. S.-C. Black, C.-H. Barclay, D. Christopherson, B. Moses, E.-A. Wallers.

Comité de Londres : MM. W. Dettelbach, Alex. Davidson, H. D. Boyle, Chas. Rube.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été payé de dividende jusqu'ici.

Ces actions sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 octobre 1898.

Années	cours Plus haut	Plus bas
1901	50 »	25
1902	86 »	42
1903	52 75	29
1904	40 »	20
1905	31 »	7
1906	10 »	3
1907	6 »	1

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	195.196	Capital émis	376.858
Machines et matériel	53.214	Créanciers divers	40.200
Travaux permanents	33.597	Bank of Africa	13.087
Embranchement de chemin de fer	472	Compte en suspens	2.896
Constructions, développement de la mine	36.926		
Cavalerie, véhicules, marchandises	3.273		
Portefeuille	869		
Certificats d'actions au porteur	451		
Assurances et licences, payées d'avance	215		
Débiteurs divers	545		
Or en transit, espèces	14.323		
Profits et pertes : balance	93.060		
	433.041		433.041

Witwatersrand Gold Mining Company

(KNIGHT'S)

Société à responsabilité limitée, enregistrée au Transvaal le 29 novembre 1886.

Objet : l'acquisition de la ferme Driefontein, à l'est du Witwatersrand, d'une étendue de 10.355 acres, comprenant un mynpacht d'environ 300 claims ; les vendeurs ont reçu alors 45.000 livres en espèces et 150.000 livres en actions. En janvier 1889, il a été vendu 36 claims pour 210.000 livres en espèces et 15.000 livres en actions de la Balmoral Main Reef Gold Mining Company; en mai 1893,

12 claims touchant la Glencairn avec leurs 48 claims sur l'inclinaison, au total 60 claims, ont été vendus à MM. Barnato frères pour 60.000 livres. La Compagnie reste posséder 443 claims dont 250 claims sur l'affleurement et 193 claims deep-levels. Elle obtient un revenu annuel d'environ 11.000 livres sur un terrain de 4.892 acres, situé sur la ferme Driefontein, au nord des séries du Main-Reef.

Siège social : à Johannesburg, Consolidated Building, Post Office Box 590 ; agent à Londres : la Johannesburg Consolidated Investment Cy, 10 and 11, Austin Friars E. C.

Capital social : à l'origine 210.000 livres, porté, en avril 1888, à 250.000 livres, en mars 1896 à 325.000 livres, en avril 1899 à 375.000 livres et, en juin 1904, à son chiffre actuel de 425.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre, toutes émises.

Conseil d'administration : composé de membres possédant chacun 200 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril, à Johannesburg.
Les titres au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : Crédit Algérien, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. S.-B. Joel, Ch. Marx, Sir Geo Farrar, Henry Nourse, J. Dale, Lace, W. Ross, John Munro.

Comité de Londres : MM. Ch. Rube, G. H. Raw, R. Whyte, S. B. Joël.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement, depuis le 26 octobre 1904.

Années	cours : Plus haut	cours : Plus bas	Dividendes
1904	181	157 50	»
1905	173	92 50	3 sh.
1906	116	66 »	5 sh.
1907	98	63 »	6 sh.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété et droits d'eau . . .	128.690	Capital.	425.000
Travaux permanents.	65 060	Prime sur actions.	94.111
Machines, constructions, usines	296.080	Dividende nº 7.	63.750
Hôpital, réservoirs, plantation.	16.613	Dividendes non réclamés . . .	966
Cavalerie, approvisionnements.	16.237	Salaires en suspens.	6.731
Débiteurs divers	3.012	Créanciers divers.	11.427
Compte recrutement main-d'œuvre chinoise.	140	Compte de rapatriement des coolies.	6.026
Or en transit.	19.884	Gouvernement du Transvaal (taxe sur les bénéfices de 1907)	11.325
Portefeuille : Sociétés de Main-d œuvre	4.543	Profits et pertes : balance. . .	91.233
En caisse et en banque	161.210		
	711.469		711.469

Compagnie du Zambèze

(COMPANHIA DA ZAMBEZIA)

Société anonyme portugaise constituée le 20 mai 1892.

Objet : Acquérir au Zambèze et sur les territoires voisins, portugais ou étrangers, soit de l'Etat, soit de Compagnies ou de particuliers, toutes concessions de quelque ordre que ce soit, toutes propriétés agricoles, urbaines, minières ou autres quelconques ; d'entreprendre tous travaux publics, comme routes, chemins de fer, ponts, canaux, télégraphes, ports fluviaux et maritimes ; d'organiser tous services de navigation maritime ou fluviale, des transports de toute nature par voie d'eau ou par voie de terre ; d'organiser et de diriger la colonisation des terres appartenant à l'entreprise ou de toutes autres se trouvant dans le rayon de son action; d'entreprendre toutes exploitations et toutes opérations minières, agricoles, industrielles, commerciales et financières, et en général tout ce qui, directement ou indirectement, conduira aux fins indiquées, et dans ce but, la Compagnie pourra créer toutes entreprises partielles qui se soumettront complètement et exclusivement aux lois portugaises pour toutes les opérations sur les territoires portugais, opérations dans lesquelles la Compagnie pourra prendre telle part qui lui conviendra ou s'associer de quelque façon que ce soit avec tous particuliers, maisons de commerce ou entreprises déjà existantes ; elle pourra également acquérir et vendre des actions et obligations de sa propre Compagnie.

Par décrets royaux portugais, la Compagnie a reçu la concession, jusqu'en 1924 et sous certaines charges, d'un territoire limité par celui de la British South Africa (Chartered), celui de la Mozambique et la mer. L'une des charges consiste dans l'obligation, pour la Compagnie, de remettre gratuitement au gouvernement portugais le dixième de ses créations d'actions, même de son capital de début.

La Compagnie a transféré ses droits aux mines de charbons à la Société portugaise dite : Companhia Hulheira da Zambezia et partie de ses droits sur mines d'or à une Société anglaise dite : Goldfields of Zambezia.

Siège social : 53, rua do Alecrim, à Lisbonne ; Comité de Paris, 10, rue Lafayette.

Capital social : 2.700 contos de reis ou 15.000.000 de francs, divisé en 600.000 actions de 4.500 reis ou 25 francs sur lequel 450.000 actions ont été émises, pour un capital de 450.000 livres ou 11 millions 250.000 francs ; 50.000 actions ont été émises en 1906, portant le capital émis à 12.500.000 francs.

Service financier : à Paris, à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS

MM. J. V. Barboza du Bocage, A. de Moraes Sarmento, dos Santos Crespo, C. Marianno de Carvalho, C. Roma du Bocage, H. de

Brito Capello, dos Santos Couvreur, Joao de Rezende, Paiva d'Andrada, L. Diogo da Silva.

Comité de Paris : MM. Ed. Bartissol, H. Ehrmann, E. Horn, Barattier, Ed. Thys.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 27 avril 1900.

Années	cours — Plus haut	Plus bas	Dividendes
1901	35 »	14 »	»
1902	26 »	16 »	»
1903	22 50	15 »	»
1904	23 »	11 50	»
1905	23 »	17 25	»
1906	26 »	16 50	»
1907	20 »	10 »	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	reis	PASSIF	reis
Titres en portefeuille	373.470,000	Capital-actions	2.250.000,000
Obligations Zambèze	142.200,000	— obligations	243.000,000
Contrat avec le Gouvernement portugais	246.823,353	Réserve du capital circulant	71.675,159
Concessions, Privilèges	475.199,089	Fonds de réserve statutaire	12.960,586
Titres en caution	26.100,000	Créanciers pour titres en caution	26.100,000
Caisse, traites, débiteurs, dépôts en banque	342.201,174	Valeurs déposées au Banco Nacional Ultramarino	
Administration en Afrique :		Dividendes à payer	2.867,000
Immeubles et meubles	1.078.141,067	Comptes en suspens (titres en portefeuille non cotés)	130.375,000
Mobilier et ustensiles	1.119,268	Marchandises générales	116,241
Coupons de la Compagnie du Boror	1.502,670	Créances à payer	7.068,125
Dépenses à amortir	56.751,598	Profits et Pertes	12.158,528
Débiteurs et créanciers	12.813,360		
	2.756.411,579		2.756.411,579

Compagnie Unifiée du Zancudo

Société anonyme colombienne constituée le 16 mars 1898.

Objet : Faire valoir les quatorze actions de la « Société du Zancudo », et, en général, toutes les mines ou actions de mines qu'elle pourra acquérir à l'avenir ; exploiter, comme elle le jugera nécessaire, les minerais à extraire à l'avenir des mines que la Compagnie pourra acquérir, ou les minerais qui, pour n'importe quelle raison, peuvent lui appartenir, réaliser les produits des mines soit en vendant les minerais ou les métaux précieux qu'ils contiennent, à l'intérieur ou à l'extérieur de la République ; exécuter toute autre affaire que l'Assemblée générale des actionnaires décidera d'entreprendre.

Siège social : à Medellin (Colombie).

Agence locale de Paris : MM. Ribon et Cie, 16, rue Bleue.

Capital social : 4 millions de francs, divisé en 8.000 actions de 500 francs l'une. Lors de la constitution, 5.600 actions ont été attribuées à M. Amador (pour l'apport de quatorze des vingt-huit actions composant le capital de la Société de Zancudo) et 96 actions ont été attribuées à des souscripteurs en espèces.

Conseil d'administration : cinq membres, propriétaires de vingt actions chacun, nommés pour deux ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblées générales : le premier samedi de janvier et le premier samedi de juillet, à Medellin ; une voix pour cinq actions, sans limite maximum : dépôt quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : non mentionnée dans les statuts, sauf indication d'une réserve de 5 % du produit net.

Service financier : à Paris, chez MM. Lazard frères et Cie, 17, boulevard Poissonnière.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Velez, Carlos Amador, Apolinar Villa, Carlos Martinez.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 juin 1899.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas	Dividendes
1901	1.150	995	100 »
1902	850	700	27 »
1903	747	650	87 »
1904	820	650	52 50
1905	470	450	29 »
1906	465	460	25 »
1907	410	385	10 »

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	$	PASSIF	$
Propriétés	700 500	Capital	800.000
Frais d'installation	24.912	Fonds de réserve	32.089
Immeubles mobilier	8.959	Dividendes	992
Société du Zancudo (prêt)	6.177	Réserve spéciale	48.900
Divers	1.250	Emprunts	33.146
Ribon et Cie	36.600	Profits et pertes	13.910
Actions non émises	129.800		
Actions rachetées	20.744		
Caisse	5		
$	929.037	$	929.037

Compagnie Minière et de Dragage de la Guyane

Société anonyme française, définitivement constituée le 15 octobre 1907, modifiée les 11 et 29 novembre 1907.

Objet : l'exploration et l'exploitation de tous gisements métalliques ou autres et leur organisation, notamment à la Guyane française, et généralement toutes opérations commerciales, industrielles, financières, immobilières ou forestières se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus et notamment l'absorption, par voie de fusion ou d'englobement, de la *South American Goldfields Limited* dont le siège est à Londres, 792, Salisbury House, London Wall.

Siège social : 10, rue de Rome, Paris.

Durée : 30 ans, du 15 octobre 1907.

Capital social : à l'origine 50.000 francs, divisé en 500 actions de 100 francs, porté par décision des Assemblées générales extraordinaires des 11 et 29 novembre 1907, à 4.600.000 francs par la création de 45.500 actions de 100 francs chacune, attribuées à *The South American Goldfields Limited* en rémunération de l'apport fait par elle de tout son actif mobilier et immobilier.

Conseil d'administration : de 3 à 10 membres, propriétaires de 200 actions et nommés pour cinq ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; une voix par 10 actions, maximum 100 voix, dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % du montant libéré des actions ; sur le solde : 10 % au Conseil d'administration, 5 % au personnel, 85 % aux actions.

Service financier : chez MM. Henrotte et Muller, 20, rue Chauchat, et H. Lippens et Cie, 3, rue Pillet-Will.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Muller, M. Dubard, G. de Breuilpont, L. Muller, P. Pennel, A. Villars.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, depuis le 29 février 1908.

Société Générale de Belgique

SOCIÉTÉ ANONYME ÉTABLIE A BRUXELLES, PAR ARRÊTÉ ROYAL
DU 28 AOUT 1822, SOUS LA DÉNOMINATION DE

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DES PAYS-BAS
POUR FAVORISER L'INDUSTRIE NATIONALE

BRUXELLES - Montagne du Parc, 3 - BRUXELLES

TÉLÉPHONES **1449 — 792 — 5301**

Capital : Fr. 32.804.232 80 — *Fonds de Réserve : Fr.* 61.565.098 90

CONSEIL DE LA DIRECTION :

MM.

Le Baron BAEYENS, *Gouverneur.*
Joseph DEVOLDER, *Vice-Gouverneur.*
Léon BARBANSON, *Directeur.*
Auguste SERRUYS, *Directeur-Trésorier.*
Léon JANSSEN, *Directeur.*
J. JADOT, —
Comte DE SMET DE NAEYER, *Directeur.*
Edouard DE BRABANDER, *Secrétaire.*

COLLÈGE DES COMMISSAIRES :

MM.

Le Comte A. DE RIBAUCOURT.
Le Baron A. D'HUART.
Pierre CAPOUILLET.
Le Comte Fd. DE BAILLET-LATOUR.
Ed. VANDERLINDEN.
Le Comte John D'OULTREMONT.
Léon HAMOIR.
Le Comte A T'KINT DE ROODENBEKE.
Le Baron C. GOFFINET.

COMPTES DE DÉPÔT

La Société Générale reçoit actuellement des fonds en dépôt :

En comptes chèques, remboursables à vue à **2** 0/0.

En comptes à terme, remboursables moyennant un préavis de 15 jours, à **3** 0/0.

En comptes à 4 ans au plus au taux fixe de 3 1/2 0/0.

Aucune Commission n'est perçue sur ces comptes

DÉPÔTS DE TITRES

La Société Générale accepte en dépôt :

A découvert :

les fonds publics nationaux et étrangers, les actions et obligations au porteur ou nominatives de toutes espèces.

Sous cachets :

les lingots, monnaies, objets d'or et d'argent, diamants et pierreries ainsi que toutes valeurs quelconques et documents.

Elle se charge de la gestion complète du portefeuille de ses déposants, *sans aucune commission*, moyennant un droit de garde *annuel* calculé sur la valeur effective des titres, de 20 centimes par 1.000 francs pour les titres nominatifs et pour certaines catégories de valeurs, et de 50 centimes par 1.000 francs pour tous autres titres.

VENTE AUX GUICHETS D'OBLIGATIONS A ÉCHÉANCE FIXE
ORDRES DE BOURSE (BELGIQUE ET ÉTRANGER) - ENCAISSEMENT ET ESCOMPTE DE COUPONS
ÉMISSIONS DE CHÈQUES ET DE LETTRES DE CRÉDIT SUR TOUS PAYS
PRÊTS SUR TITRES - SOUSCRIPTIONS SANS FRAIS
RÉGULARISATION DE TITRES

LOCATION DE COFFRES-FORTS

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Liste générale des coupons et titres remboursables, payables à ses guichets, après avis.

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS	
	D'OBLIGATIONS	D'ACTIONS
EMPRUNTS D'ÉTATS		
Argentin 4 p. c, 1900	1er Avril-1er Octobre	—
Bulgare	—	—
— 6 p. c., or, 1892	14 Janvier-14 Juillet	—
Chinois 5 p. c., or, 1898 et 1905	1er Mars-1er Septemb.	—
Congo (lots sans intér.)	15 Avril	—
Norwégien 3 1/2 p. c. 1894	15 Avril-15 Octobre	—
Ottoman 4 p. c. 1905	1er Mars-1er Septemb.	—
Pays-Bas 3 p. c. 1871	15 Février-15 Août	—
Rheinprovinz 3 1/2 p. c.	1er Janvier-1er Juill.	—
Suédois 3 1/2 p. c. 1904 et 1906 (rentes perpét.)	1er Février-1er Août	—
EMPRUNTS DE VILLES ET DE COMMUNES		
Anvers 1887, 2 1/2 p. c.	1er Janvier	—
Id. 1903, 2 p. c.	1er Juin	—
Bruxelles 1902, 2 1/2 p. c.	1er Août	—
Id. 1905, 2 p. c.	1er Juillet	—
Courtrai 1895, 1905, 3 p. c.	1er Mai-1er Novembre	—
Gand 1896, 2 p. c.	1er Janvier	—
Id. 1902, 3 p. c. (bons de caisse)	1er Mars-1er Septemb.	—
Liége 1897, 2 p. c.	1er Mars	—
Id. 1905, 2 p. c.	1er Juillet	—
Ostende 1858 (lots sans int.)	1er Janvier-1er Juillet	—
Id. 1898, 2 p. c.	1er Mai	—
Milan 4 p. c.	1er Janv.-Avr.-Juill.-Octob.	—
Moscou 4 p. c., oblig. 25e série	14 Mars-14 Septemb.	—
Id. 27e et 28e séries	14 Avril-15 Octobre	—
Rotterdam 1868, 3 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	—
Stockholm 1905, 3 1/2 p. c.	15 Mars-15 Septemb.	—
Venise 1869	1er Mai-1er Novembre	—
Vienne 1902, 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	—
Ixelles 1894, 3 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	—
Saint-Gilles 1894, 3 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	—
Saint-Josse-ten-Noode, 1894, 3 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	—
Schaerbeck 1894, 3 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	—
Id. 1897, 2 p. c.	1er Avril	—
BANQUES		
Banque d'Anvers (Actions)	—	1er Mars
Id. **de la Flandre Occidentale**	—	1er Janvier-Mars
Id. **Centrale de la Meuse**	—	—
Id. **Centrale de la Sambre**	—	1er Avril
Id. **de Gand**	—	1er Janvier-1er Avril
Id. **du Limbourg**	—	1er Mars
Id. **du Hainaut**	—	1er Janv.-1er Mars-1er Juil.
Id. **Générale du Centre**	—	1er Janv.-1er Avr.-1er Juil.
Id. **Centrale Tournaisienne**	—	1er Janvier-Mars-1er Juillet
Id. **de Verviers**	—	Courant de Mars
Id. **de l'Union Parisienne**	—	2 Janvier-1er Juillet
Id. **Centrale de Maubeuge**	—	Courant d'Octobre
Id. **de Bordeaux**	—	15 Avril-15 Octobre
Id. **Roulers-Thielt**	—	—
Id. **Sino-Belge**	—	1er Décembre
Id. **Hypothécaire Franco-Argentine**	2 Janvier-1er Juillet	2 Janvier

N. B. — *Achat de Billets de Banque et de Coupons étrangers au cours du change le plus avantageux.*

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Liste générale des coupons et titres remboursables, payables à ses guichets, après avis.

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS	
	D'OBLIGATIONS	D'ACTIONS
CHEMINS DE FER		
Compagnie auxiliaire internationale de Chemins de fer, oblig. 4 p. c.	1er Juin-1er Décemb.	1er Avril
Compagnie auxiliaire de Chemins de fer au Brésil	Obl. 4 1/2 %, 1er Mai-1er Nov. Obl. 4 %, 1er Janv.-1er Juill.	15 Juillet
Compagnie belge des Chemins de fer Réunis. obl. 3.60 p. c.	1er Mars-Juin-Sept.-Décemb.	1er Avril
Id. obl. 3.60 p. c.	1er Février-1er Août	—
Compagnie générale de chemins de fer dans la province de Buenos-Ayres, obl. 4 1/2 p. c.	1er Avril-1er Octobre	—
Compagnie générale de Railways et d'Electricité, obl. 4 p. c.	15 Mars-15 Septemb.	1er Avril.
Central-Aragon, oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	—
Congo, oblig. 4 1/2 p. c.	1er Juin-1er Décemb	—
Départementaux, oblig. 3 p. c.	1er Avril 1er Octobre	15 Avril-15 Octobre
Epernay à Romilly, oblig. 3 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	1er Juillet
Est de Lyon, oblig. 3 p. c.	1er Mai-1er Novembre	—
Fédéraux suisses, oblig. 3 1/2 p. c.	30 Juin-31 Décembre	—
Du Haut et du Bas-Flénu	—	1er Janvier-1er Juillet
Liégeois-Namurois, oblig. 3 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	Courant de Juillet
Mons à Hautmont et St-Ghislain, obl. 3 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Janvier-1er Juillet
Nord-Milan, oblig. 4 1/2 et 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Février-1er Mai-1er Août
Paris, Lyon, Méditerranée	1er Janv.-Avr.-Juillet-Octob.	1er Mai-1er Novembre
Salonique, Monastir, oblig. 3 p. c.	Janvier-Juillet	—
Compagnie Ottomane du chemin de fer Smyrne-Cassaba, obl. 4 p. c.	1er Février-1er Août	1er Juillet
Tessin, 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	—
Vienne-Aspang, oblig. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Juillet
Wagons-lits et Grands Express Européens, oblig. 4 p. c.	15 Avril-15 Octobre	1er Mai
oblig. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	—
oblig. 3 1/2 p. c.	1er Avril-1er Octobre	—
TRAMWAYS ET CANAUX		
Tramways Bruxellois, oblig. 3.60 p. c.	15 Mars-15 Septemb.	1er Avril-1er Octobre
Id. oblig. 3 p. c.	1er Mai-1er Novembre	—
Id. oblig. 4 p. c.	1er Mai-1er Novembre	—
Tramways Bruxellois (ancienne obl. Ixelles-Boendael), 4 p. c. Série A.	15 Mars-Juin-Sept.-Décemb.	—
Id. Id. Série B.	Mai-Novembre	—
Trust franco-belge de Tramways, obl. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Novembre
Canal de jonction de la Sambre à l'Oise.	—	15 Janvier-15 Juillet
Compagnie de Halage du Nord-Est.	—	16 Juillet
Suez, oblig. 5 p. c.	1er Avril-1er Octobre	1er Janvier-1er Juillet
— oblig. 3 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	—
Tramways électriques de Sofia	1er Janvier-1er Juillet	1er Mai
Id. **d'Athènes et du Pirée**	1er Avril-1er Octobre	2 Septembre
CHARBONNAGES		
Abhooz et Bonne Foi Hareng	—	1er Mai
Agglomérés réunis (Charleroi), obl. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	Courant Décembre
Aiseau-Presles	—	15 Octobre
Amercœur	—	1er Mars-1er Novemb.
Baudour	—	Courant d'Avril
Belges, oblig. 3 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	15 Avril
Bornissart, oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	—
Bois d'Avroy	—	1er Avril
Bois de Mécheroux	—	Courant Avril
Bonne-Espérance et Batterie	—	Courant d'Avril
Bonne-Fin	—	1er Avril

N. B. — *Achat de Billets de Banque et de Coupons étrangers au cours du change le plus avantageux.*

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Liste générale des coupons et titres remboursables, payables à ses guichets, après avis.

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS	
	D'OBLIGATIONS	D'ACTIONS
CHARBONNAGES (*suite*)		
Carabinier, oblig. 4 p. c.	1er Juin-1er Décemb.	15 Avril
Centre de Jumet	—	15 Septembre
Corbeau au Berleur	—	Courant de Mai
Courcelles-Nord.	—	1er Mai
Espérance et Bonne-Fortune	—	Courant d'Août
Fontaine-l'Evêque, oblig. 4 p c.	1er Janvier	1er Mai
Gives	—	Courant d'Avril
Gouffre	—	15 Avril
Grand-Buisson	—	15 Novembre
Grand-Mambourg-Sablonnière.	—	15 Mars
Haine-St-Pierre, Houssu et La Hestre, obl. 4, 4 1/2, 5 p. c.	—	Courant d'Octobre
Hattinghen-s/Ruhr	—	1er Juillet
Hornu et Wasmes	—	31 Mars
Kessales	—	Id.
La Haye	—	1er Octobre
La Louvière et Sars-Longchamps, obl. 4 p. c. 1890	1er Mai-1er Novemb.	10 Avril
Levant du Flénu	—	1er Janvier-31 Mars
Mercinelle-Nord	—	1er Avril
Masses-Diarbois	—	Courant d'Octobre
Mines de Drocourt	—	1er Octobre
Mines du Levhau	—	10 Mars
Monceau-Bayemont.	—	1er Mars
Monceau-Fontaine	—	1er Juin
Noël-Sart-Culpart.	—	1er Novembre
Nord de Charleroi	—	1er Juin
Nord de Gilly	—	1er Avril
Nord du Rieu de Cœur, obl. 4 1/2 p. c.	1er Février-1er Août	1er Décembre
Ouest de Mons.	—	1er Avril
Patience et Beaujonc, obl. 4 p. c.	1er Mai-1er Novemb.	1er Août
Petit Try	—	Courant d'Octobre
Poirier, oblig. 4 1/2 p. c.	1er Juin-1er Décemb.	1er Avril
Produits, oblig. 5 p c.	1er Janvier	1er Janvier-1er Mars
Réunis de Charleroi	—	Courant de Juin
Rieu du Cœur.	—	1er Janvier-1er Juillet
Sacré-Madame	—	1er Mai
Strépy-Bracquegnies.	—	1er Mai-2 Novembre
Tamines	—	15 Juin
Trieu-Kaisin	—	Courant de Septemb.
Werister	—	10 Octobre
Willem-Sophia	—	2 Novembre
MÉTALLURGIE		
Aciéries d'Angleur, obl. 5 p. c.	15 Juin-15 Décembre	20 Décembre
Id. oblig. 4 1/2 p. c.	1er Février-1er Août	—
Id. oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	—
Aciéries de France, obl. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	15 Novembre
Aubrives et Villerupt, oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	1er Mars
Baume et Marpent	—	1er Novembre
Bonehill, oblig. 4 1/2 p. c.	1er Février-1er Août	31 Décembre
Bou Médran.	—	15 Mai
Boussu.	—	30 Novembre
Châtelet, oblig. 4 1/2 p. c.	31 Décembre	15 Novembre
Châtelineau, oblig. 3 p. c.	31 Mars-30 Septemb.	—
Clouterie des Flandres, obl. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Octobre
Clouteries Ad. Otlet, oblig. 5 p. c.	30 Juin-30 Décembre	2 Novembre
Constructions électriques de Charleroi, oblig. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Mai
Couillet, oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	Courant de Novemb.
Dudelange, oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	31 Août
Eich	—	31 Décembre
Espérance à Louvroil	—	1er Juillet

N. B. — *Achat de Billets de Banque et de Coupons étrangers au cours du change le plus avantageux.*

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Liste générale des coupons et titres remboursables, payables à ses guichets, après avis.

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS	
	D'OBLIGATIONS	D'ACTIONS
MÉTALLURGIE (*suite*)		
Fabrique de fer de Charleroi	—	Courant d'Octobre
Tôleries de Louvroil, oblig. 4 1/2 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	1er Octobre
Franco-Belge, oblig. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Novembre
Griffin	—	2 Novembre
Grivegnée	—	1er Septembre
Haine Saint-Pierre (Forges et Fonderies)	—	15 Décembre
Halanzy, oblig. 4 p. c.	1er Mars-1er Septemb.	1er Août
La Louvière (Usines Boulonneries)	—	1er Novembre
Les Ateliers Métallurgiques	—	15 Novembre
L'Industrie, à Wilsele	—	15 janvier
Marais, oblig. 4 1/2 p. c.	2 Novembre	2 Janvier
Nicaise et Delcuve	—	10 Décembre
Ougrée-Marihaye, oblig. 4 p. c.	1er Février	1er Août
Ouspensk, oblig. 4 p. c.	1er Mai-1er Novembre	—
Joseph Pâris	—	Courant d'Octobre
Ruau 5 p. c.	30 Juin-31 Décembre	2 Novembre
Russo-Belge, oblig. 4 p. c.	16 Février-16 Août	Courant Décembre
Sarrebrück	—	31 Octobre
Saulnes	—	1er Mai
Thiriau	—	15 Novembre
Vieille-Montagne, oblig. 4 p. c.	15 Mars-15 Septemb.	10 Mai-10 Novembre
VERRERIES		
Cristalleries du Val St-Lambert, obligations 3 1/2 p. c.	1er Mai-1er Novembre	1er Août
Glaces d'Auvelais, oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	1er Octobre
Glaces de Charleroi, oblig. 4 1/2 p. c.	30 Juin	Id.
Glaceries Germania, oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	Courant de Juin
Saint-Roch-Auvelais, oblig. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	15 Octobre
Glaces de Sainte-Marie-d'Oignies	—	15 Avril
Glaces et Verres spéciaux de France, oblig. 4 1/2 p. c.	1er Mai-1er Novembre	15 Octobre
Glaces et Verres spéciaux du Nord, oblig. 4 p. c	1er Janvier-1er Juillet	30 Juin
Glaces du Midi de la Russie	—	1er Décembre
Verreries des Hamendes	—	Courant de Novemb.
Id. **de Mariemont**	—	Courant de Juillet
Id. **de Courcelles**	—	1er Mars
Id. **de Jumet**	—	1er Novembre
Floreffe	—	1er Octobre
VALEURS DIVERSES		
Agricole et industrielle d'Egypte, oblig. 5 p. c.	1er Janvier-1er Juillet / 1er Juin-1er Décemb.	15 Mai
oblig. 4 p. c.	15 Janvier-15 Juillet	—
Bains économiques de Bruxelles	—	15 Mars
Bougies de la Cour, oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	15 Octobre
Carrières de grés de Poulseur	—	1er Mai
Carrières de porphyre du Brabant, oblig 4 1/2 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Juillet
Carrières de Thiarmont, obl. 4 1/2 p. c.	2 janvier	—
Céramique Nationale	—	1er Octobre
Ciments Portland artificiels de Cronfestu	—	1er Février
Cotonnière "La Nouvelle-Orléans", obl. 4 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	1er Avril-1er Juillet
Crédit Foncier de France	1er chaque mois	1er Janvier-1er Juillet

N. B. — *Achat de Billets de Banque et de Coupons étrangers au cours du change le plus avantageux.*

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE BELGIQUE

Liste générale des coupons et titres remboursables payables à ses guichets, après avis.

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS	
	D'OBLIGATIONS	D'ACTIONS
VALEURS DIVERSES (*suite*)		
Eaux de Salonique, oblig. 4 p. c.	1er Juillet	1erJanvier-1erJuillet
Eclairage élect. de Saint-Pétersbourg, obl. 4 1/2 p. c.	1er Février-1er Août	1er Juin
Electrique Anversoise, oblig. 4 p. c.	1erJanvier-1erJuillet	1er Décembre
Liégeoise d'électricité, oblig. 5 p. c.	1er Février	Courant d'Octobre
Ent. de Fours à coke et d'Usines métal.	—	Courant de Mai
Etabl. américains Gratry, à Courtrai, oblig. 5 p. c.	1erJanvier-1erJuillet	1er Décembre
Société financière, commerciale et industrielle, Ernesto Tornquist et Cie	—	31 Décembre
Fabrique de Soie artificielle d'Obourg	—	30 Juin
Faïencerie de Nimy	—	Cour. Avril et Octob.
Forage et Prospections minières	—	15 Décembre
Forêt du Paular	—	Courant de Juin
Galeries Saint-Hubert, oblig 3 p. c.	1er Février-1er Août	—
Gaz. à Liége (Fabrication du)	—	Courant de Novemb.
Société du Gaz à Liége	—	Courant d'Octobre
Gaz, à Mons	—	1er Juin
Grès d'Yvoir, oblig. 5 p. c.	15 Avril-15 Octobre	2 Novembre
Habitations ouvrières	—	1er Juin
Hypothécaire belge-amér., obl. 4 p. c.	15 Février-15 Août	Courant de Juin
Caisse hypothéc. d'Egypte, oblig. 4 p. c.	15 Juin-15 Décembre	—
Immobilière de Belgique, oblig 3.40 p. c.	1er Mars-1erSeptemb.	1er Mai
Immobilière et agricole du Canada 5 p. c.	1er Février-1er Août 1er Avril-1er Octobre	—
Industrielle et pastorale Belge-Sud-Américaine, oblig. 5 p. c.	1er Mai-2 Novembre	15 Octobre
Id. oblig. 4 p. c.	1er Avril-1er Octobre	—
Kasaï, oblig. 5 p. c.	1erJanvier-1erJuillet	15 Avril-15 Octobre
Lainière Barcelonaise	—	31 Décembre
Linière Gantoise, oblig. 3 1/2 p. c.	1er Avril-1er Octobre	Courant d'Avril
Linière « La Lièvre », à **Gand**, obl. 4 p. c.	2 Janvier-2 Juillet	1er Mai
Logement populaire amélioré	—	1er Avril
Loth, oblig. 5 p. c.	1er Avril-1er Octobre	15 Avril
Id. oblig. 4 p. c.	1er Février-1er Août	—
Merbes-le-Château, oblig. 4 p. c. »	1erJanvier-1erJuillet	1er Décembre
Minoteries et Elévateurs à grains, obl. 4 p. c.	1erJuin-1er Décemb.	Courant de Juin
Moulins de Namur et de Jambes, obl. 4 p. c.	1er Mai-1er Novembre	1er Février
Nieuport-Bains, oblig. 4 p. c.	1erJanvier-1erJuillet	1er Avril
Papeteries de Limal, oblig. 5 p. c.	15 Janvier-15 Juillet	—
Pont de Boom	—	Courant d'Avril
Poudrerie de Marcinelle	—	Courant de Juin
Prêts fonciers, oblig. 5 p. c.	1erMai-1erNovembre	—
Id. oblig. 5 p. c., série B.	1er Avril-1er Octobre	15 Novembre
Russo-Belge de Produits céramiques	—	1er Août
Produits chimiques d'Aiseau	—	Courant de Juillet
Id. **de Droogenbosch**	—	15 Novembre
Id. **Laeken**	—	Courant de Juin
Id. **et Engrais chimiques d'Auvelais**	—	1er Juillet
Produits Kemmerich, obl. 4 p. c., 1re et 2e s.	1er Avril-1er Octobre	1er Juin
Secteur des Champs-Elysées, obl. 4 p. c.	1erJanvier-1erJuillet	—
Sucrerie de Merbeke	—	15 Octobre
Sucreries-Raffineries Bulgares, obl. 5 p. c.	1erMars-1erSeptemb.	—
Sucreries et Raffineries en Roumanie	—	1er Février
Sucrières Tucuman	—	1er Août
Tabacs de Portugal, oblig. 4 1/2 p. c.	1er Avril-1er Octobre	Cour. Févr. et Août
Usines d'Everghem	—	Courant d'Octobre
Usines de Wygmael (Soc. an. des Usines Remy), oblig. 4 p. c.	1erJanvier-1erJuillet	1er Avril

N. B. — *Achat de Billets de Banque et de Coupons étrangers au cours du change le plus avantageux.*

MINES DIVERSES

Société des Mines de zinc d'Aïn-Arko

Société anonyme française, définitivement constituée le 28 février 1907.

Objet : L'exploitation de la concession des mines de zinc et autres métaux connexes dites d'Aïn Arko, située sur le territoire de la commune d'Oum el Bouaghi, arrondissement de Guelma, département de Constantine (Algérie) ; l'acquisition des objets mobiliers de toute nature, tels que machines, matériel, outillage rattachés à l'exploitation de ladite concession d'Aïn Arko, ainsi que des approvisionnements et de tout ou partie du stock de minerai extrait, calciné ou brut, existant au jour de l'acquisition ; l'étude, la recherche, l'obtention de concessions, l'acquisition et la prise à bail de toutes autres mines, minières ou carrières, la vente, la location, l'affermage, l'apport contre titres ou espèces à toutes Sociétés ou particuliers, la mise en valeur et l'exploitation de toutes autres mines, minières ou carrières concédées ou acquises ou dont la Société serait locataire ; le traitement et la vente de minerais et, généralement toutes opérations industrielles, financières, commerciales, agricoles, même immobilières, se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Siège social : 20, boulevard Montmartre, Paris.

Durée : 50 années, du 28 février 1907.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune, toutes souscrites contre espèces et entièrement libérées et sur lesquelles 25 francs ont été remboursés à titre d'amortissement du capital.

Il a été créé, en outre, 20.000 parts de fondateurs attribuées, en sus d'une somme espèces de 100.000 francs, à M. de Redon de Colombier, en représentation de ses apports.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, nommés pour six ans et propriétaires chacun d'au moins 25 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 5 actions. Dépôt des titres, 16 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions ; 5 % à la disposition du Conseil pour le personnel. — Sur le surplus, sauf prélèvement à déterminer pour l'amortissement du capital, 60 % aux actions et 40 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. de Redon de Colombier, J. Chailley, A. Vincent, G. Maljean, M. Heep, A. Heep, P. Rançon.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 octobre 1908.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Disponible :		Dettes de la Société envers elle-même :	
En caisse à l'agence de Bône .	3.435 85	Capital-actions	2.000.000 »
En caisse à l'agence de Zenati.	3.601 »	Créances exigibles :	
Banque de l'Algérie.	12.807 65	Appointements et salaires. . .	30.149 45
Caisse Paris	4.040 10	Assurances maritimes.	755 95
Caisse Arko.	25 192 90	Bolfa et Claizergues.	8.142 50
Société Générale.	45.157 30	Enregistrement et timbre. . .	2.356 50
Réalisable à court terme :		Fournisseurs	110.523 60
Débiteurs divers	297.141 »	Service médical.	789 20
Minerais calcinés.	274.756 90	Réserves :	
Réalisable à long terme après traitement et calcination :		Réserve spéciale pour amortissements	80.749 70
Minerais en roches	26.810 60	Bénéfices nets à répartir :	
Terres calaminaires.	1.399.698 20	Profits et pertes.	651.410 70
Minerais mixtes de laverie . .	211.560 »		
Immobilisé :			
Concession Arko	100.871 70		
Agencement, installation à Paris	1.444 85		
Habitations nouvelles. . . .	53.751 »		
Fours nouveaux (Spirek) . . .	26.180 60		
Voies nouvelles.	43.099 »		
Laverie construction	41.423 20		
Dépôts	2.025 »		
Matériel, mobilier, Paris . . .	5.885 20		
Matériel d'exploitation	235.417 70		
Matériel à Bone.	4.929 50		
Mobilier à Arko.	10.377 50		
Outillage.	12.301 65		
Nécessaire au service de l'exploitation :			
Sacherie	15.257 30		
Combustibles.	1.176 35		
Explosifs	8.576 30		
Fournitures et matériels divers	25.996 25		
Frais de premier établissement	20.063 »		
	2.923.877 60		2.923 877 60

Amiantes de Poschiavo

Société anonyme suisse, définitivement constituée le 7 août 1906.

Objet : l'acquisition et la mise en exploitation des gisements d'amiante de la commune de Poschiavo, suivant les prescriptions de la concession donnée par ladite commune, ainsi que toutes opérations commerciales et industrielles se rattachant à ladite exploitation, ou nécessitées par cette dernière.

(D'autres objets accessoires sont énumérés aux statuts.)

Siège social : à Poschiavo, canton des Grisons (Suisse). Bureau à Paris : 9, rue Le Peletier.

Durée : 50 années, du 7 août 1906.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de 100 fr., sur lesquelles **10.000** entièrement libérées, ont été remises aux apporteurs.

Conseil d'administration : de 2 à 5 membres, nommés pour 3 ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix par action, maximum le cinquième des voix pour lesquelles il est pris part au vote. Dépôt 3 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration, 90 % aux actionnaires.

Service financier : 9, rue Le Peletier, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Frey, L. Griette, G. Robinson.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 novembre 1906.

1906	plus haut,	250	plus bas,	200
1907	—	225	—	90

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Concession de Poschiavo . . .	1.000.000 »	Capital.	1.500.000 »
Frais de constitution	4.628 30	Créditeurs divers	40.076 16
Frais de premier établissement	50.072 04		
Matériel et outillage	173.961 24		
Immeubles	18.851 15		
Terrains	4.580 »		
Approvisionnements.	28.126 06		
Travaux de développement . .	64.932 27		
En caisse, tant à Paris qu'à l'exploitation	104.403 10		
Banquiers.	65.072 »		
Débiteurs divers	450 »		
Cautionnements.	25.000 »		
	1.540.076 16		1.540.076 16

Mines et Fonderies d'Antimoine

Société anonyme italienne, définitivement constituée le 6 juin 1885, modifiée les 27 mars 1897, 16 décembre 1899, 28 mars 1903, 21 mars 1905 et 25 mars 1907.

Objet : l'exploitation de fonderies de minerais d'antimoine et de ses dérivés. Elle peut, également, rechercher, exploiter, vendre, acheter, prendre ou donner à bail toute autre mine métallifère, soit en Italie, soit à l'étranger, prendre ou donner des participations dans d'autres Sociétés ; exercer le commerce des minerais et régule d'antimoine, sous quelque forme que ce soit, y compris, occasionnellement, la fusion avec une autre Société. Elle pourra, aussi, installer et exploiter, soit directement, soit indirectement, des usines pour quelque application industrielle que ce soit, des produits de minerais d'antimoines et de ses dérivés.

Siège social : 17, Via S. Sebastiano, à Gênes.

Durée : expirant le 31 décembre 1950.

Capital social : à l'origine, 1.250.000 lire, divisé en 5.000 actions de 250 L., réduit en mars 1897 à 500.000 lire par la réduction à 100 lire de la valeur nominale de chacune des 5.000 actions, puis, porté en 1899 à 1 million de lire, par la création de 5.000 actions nouvelles de 100 lire, en mars 1903 à 1.500.000 lire par la création de 5.000 actions nouvelles de 100 lire, et enfin, en mars 1905 à 5 millions de lire, par la création de 35.000 actions nouvelles de 100 lire, sur lesquelles 20.000 seulement furent émises.

Enfin, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 25 mars 1907, la valeur nominale des actions fut portée de lire 100 à lire 150 et le capital social fixé à 6 millions par la création de 5.000 actions nouvelles à émettre suivant les besoins de la Société.

Le capital est donc de 6 millions de lire, représenté par 40.000 actions de lire 150, sur lesquelles 35.000 seulement ont été émises.

Conseil d'administration : de 5 à 7 membres, nommés pour 4 ans, propriétaires d'un nombre d'actions représentant en valeur nominale le cinquantième du capital et ne représentant pas plus, dans tous les cas, de cinquante mille lire de capital.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars, une voix par action. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve. Sur le surplus : 85 % aux actions, 7 % au Conseil d'administration, 8 % à la disposition du Conseil.

Service financier : Crédit Lyonnais.

Coupures : 1, 5, 10 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Borghèse, G. Falcone, S. Mattei, G. Xenfrey, E. Ferraris, G. da Passano, C. Malatto

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au complant, depuis le 24 juin 1907.

1907 plus haut, 320 plus bas, 125

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	lire	PASSIF	lire
En Italie :		**Capital émis :**	
Concessions minières Rosia, Susnergiu et permissions, limitrophes, terrains, immeubles et fours	805.960	N. 35.000 actions à 150 lire	5.250.000
Machines, outils et meubles	180.372	Fonds de réserve	75.645
Minerai, produits de fonderie et couleurs	330.537	Compte de prévisions	825.000
Marchandises diverses	74.772	Créanciers divers	181.794
Dépense amortissable dans des périodes déterminées	233.696	Déposants des titres comme garantie des administrateurs	350.700
Débiteurs divers et caisse	1.985	Bénéfices nets	332.012
En France :			
Concessions minières Licoulue, La Ressade, Ouche, Couche et Leyvaux (Hte-Loire) et Henri Castello (Corse), terrains, immeubles et fours	2.110.307		
Machines, outils et meubles	497.714		
Minerai, produits de fonderie et couleurs	469.988		
Marchandises diverses	120.852		
Caisse	2.036		
Débiteurs divers	1.836.232		
Titres déposés auprès des banques comme cautionnements des administrateurs	350.700		
	7.015.151		7.015.151

The Aosta Central Mining Company Limited

Société anonyme anglaise, enregistrée le 20 avril 1907.

Objet : l'acquisition et l'exploitation de gisements de plomb, d'antimoine et de pyrites cuivreuses, connus sous le nom de Mines de Flessin et de Menouve, situés dans le district d'Aosta, province de Turin, en Italie.

Siège social : Finsbury Pavement House, Londres E. C.

Capital social : £ 50.000 divisé en 12.500 actions de £ 4 sur lesquelles 10.250 ont servi à rémunérer les apports et 1.250 constituent le capital de travail de £ 5.000. Sur ces £ 5.000, £ 2.375 étaient versées au 30 mai 1907.

Conseil d'administration : de 2 à 5 membres, propriétaires d'au moins £ 100 d'actions de la Société.

Répartition des bénéfices : une somme fixée de £ 100 aux administrateurs, puis 10 % au Conseil d'administration et le solde aux actions.

Service financier : Swiss Bankvercin, 43, Lothbury, Londres E. C.

Coupures : unités et 5 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Farinet, J. Jones, A. Barthez.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 juin 1907.

1907	Plus haut 150	Plus bas 105

Société Française des Mines de l'Ariège

Société anonyme française, définitivement constituée le 18 novembre 1898, modifiée le 27 juin 1899.

Objet : l'exploitation de la minière actuellement ouverte à Riverenert, près Saint-Girons, arrondissement dudit (Ariège), avec tous les droits y attachés et dont M. Oulif fera l'apport ; l'exploitation de toutes autres mines se trouvant sur la concession demandée par M. Schmid et dont le droit est compris dans le même apport ; l'ouverture, la mise en valeur et l'exploitation de toutes autres mines non encore ouvertes dans la même concession, l'acquisition et l'obtention de toutes autres concessions ou de tous permis de recherches concernant les minerais de toute nature, dans le département de l'Ariège et autres ; la mise en valeur et l'exploitation desdites concessions ou permis ; le traitement par tous les moyens et la vente du minerai extrait ; enfin les opérations financières, commerciales et industrielles et autres opérations accessoires qui pourront être la conséquence de celles principales ci-dessus et qui pourront être susceptibles d'en augmenter les produits.

Siège social : 7, rue Laffitte.

Durée : cinquante ans, du 18 novembre 1898.

Capital social : à l'origine 225.000 francs représenté par 2.250 actions de 100 francs, porté, le 27 juin 1899, à 1 million de francs représenté par 10.000 actions de 100 francs.

Il a été créé, en outre, 300 parts de fondateur qui furent attribuées à M. Oulif en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : de 3 à 5 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix par 10 actions, maximum 25 voix. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 8 % au Conseil d'administration,

92 % aux actions, jusqu'à ce que chaque action ait reçu, en dividendes ou en remboursement par suite de réalisation d'actif, 100 fr., c'est-à-dire somme égale au capital engagé.

Lorsque toutes les actions formant le capital primitif et même le capital ultérieur auront reçu, en dividendes (en dehors de l'intérêt de 6 %), ou en remboursement par suite de réalisation d'actif, la somme de 100 francs prévue ci-dessus, les bénéfices après prélèvement de la réserve qui se continuera jusqu'à ce que la réserve ait atteint la moitié du fonds social, serviront à payer en premier lieu : l'intérêt de 6 % aux actions et le surplus : 8 % aux administrateurs, 62 % aux actionnaires et 30 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Baur, C. Baur, E. Paz, L. Trouvé.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, depuis le 17 décembre 1906.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	—176.000 (1)	»
1902	»	»	—150.000 (1)	»
1903	»	»	— 88.000 (1)	»
1904	»	»	— 19.000 (1)	»
1905	»	»	15.000	»
1906	410	315	17.000	»
1907	477 50	60	5.000	»

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Apport (pour mémoire)	»	»	Capital	1.000.000	»
Mines Estimation :			Parts de fondateur	1	»
Mines Rabat	212.232	»	Créditeurs divers	19.203	»
— Riverenert	224.684	»			
— Garrié	55.195	»			
— Ferrobach	14.490	»			
— Larcat	400	»			
— Saint-Antoine	600	»			
— Boutadiol	5.000	»			
— Gourbit	5.000	»			
— Diverses (Lacourt, Saurat)	1.000	»			
Minerais en stock	10.667	»			
Mobilier à Paris et à Foix	665	»			
Matériel et outillage	31.312	»			
Marchandises, magasins	6.956	»			
Explosifs	796	»			
Espèces en caisse	1.397	»			
— en banque	52.905	»			
Débiteurs divers	16.108	»			
Profits et pertes	379.797	»			
	1.019.204	»		1.019.204	»

The Arnoya Mining Company Limited

Société anonyme anglaise enregistrée le 12 mars 1907.

Objet : l'acquisition et l'exploitation de deux mines d'étain connues sous le nom de Sultana et Sultana II, situées dans le voisinage des villes de Ribadavia et Filgueiras et près du village de Paolo, dans la province d'Orense, en Espagne et, à cet effet, l'adoption et l'exécution, avec ou sans modification, d'une convention passée entre The Metalmines Syndicate Ltd d'une part, en qualité de vendeur des deux mines précitées, et T. F. Turner d'autre part, agissant comme acheteur en qualité d'agent de la Compagnie et par laquelle celle-ci accepte de payer au Syndicat £ 5.000 pour la promotion, formation et incorporation de la Compagnie. D'autres objets accessoires sont énumérés aux statuts.

Siège social : 30, Moorgate Street, Londres E .C.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 400.000 divisé en 100.000 actions de £ 4 sur lesquelles, au 1er avril 1907, 66.000 étaient entièrement libérées, 18.100 libérées du quart et 15.900 à la souche.

Conseil d'administration : de 2 à 9 membres, propriétaires d'au moins £ 100 d'actions de la Cie.

Assemblées générales : aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration. Dépôt des titres deux jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 4 % au Conseil d'administration et 96 % aux actions.

Service financier : Banque Robinson, 9, rue Le Peletier.

ADMINISTRATEURS

MM. J. T. Westcott, F. T. Fisher, J. R. Lowndes, O. F. Viola, B. B. Waller, G. Robinson, P. Delaporte.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 avril 1907.

1907 plus haut, 119 plus bas, 70

Compagnie Royale Asturienne des Mines

Société belge constituée le 30 mai 1853, modifiée par arrêtés royaux des 11 juillet 1854, 11 août 1856, 10 juillet 1859; transformée en société anonyme le 1er juillet 1868.

Objet : l'extraction de la houille, des minerais de plomb argentifère, zinc et autres, dans les limites de ses concessions; la recherche de la houille et de ces divers minerais; l'obtention, l'acquisition ou le bail des concessions nécessaires pour les exploiter, le traitement

de tous les minerais qui seront exploités ou acquis, ainsi que toute opération nécessaire pour donner aux métaux qui en proviendront, les formes requises pour leur réalisation; le commerce des divers produits qu'elle peut exploiter ou fabriquer.

Siège social: 152, rue Royale, à Bruxelles; direction générale à Liège, 27, boulevard d'Avroy.

Durée: 90 ans du 9 juin 1853.

Capital social: 6.000.000 de francs, divisé en 20 000 actions sans désignation de valeur.

Conseil d'administration: 5 membres au moins et 7 au plus, propriétaires de 100 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le deuxième lundi de mai ; une voix par 20 actions, maximum 5 voix; dépôt des titres 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: premier dividende de 12 fr. 50 par action; sur l'excédent: 1° 20 % à la réserve, 2° au Conseil d'Administration: 2 % par administrateur sur les premiers 400.000 francs d'excédent; 1 % par administrateur sur les 400.000 francs suivants; 1/2 % par administrateur sur le reste; 3° aux commissaires: 2 1/2 % sur les premiers 400.000 francs d'excédent ; 1 % sur les 400.000 francs suivants, 1/2 % sur le reste; 4° au Directeur général: 2 %. Le surplus aux actionnaires.

Service financier: à Bruxelles, à la succursale de la Banque de Paris et des Pays-Bas; à Liège chez MM. de Mélotte de Noidans et C^ie^, Banque Dubois ; à Paris, Crédit Industriel et Commercial.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Jules Hauzeur, Adolphe Hauzeur, Félix Boisot, Ferdinand Bischoffsheim, de Pidal, P. Schmidt, Guillaume Beer.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 janvier 1899.

	cours		Bénéfices	
Années	Plus haut	Plus bas	nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1901	5.700	4.005	4.310.000	200
1902	5.200	4.550	4.310.000	200
1903	6.045	4.900	4.841.000	225
1904	6.040	5.395	5.905.000	275
1905	6.894	5.930	6.969.000	325
1906	7.350	6.660	6.942.000	325
1907	7.287	6 100	5.360.000	250

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immeubles et concessions	10	»	Capital social	6.000.000	»
Matériel et meubles	10	»	Réserves	10.962.424	67
Approvisionnements et charbons	1.110.152	60	Dividendes arriérés	69.100	»
Minerais	2.548.944	75	Créditeurs divers	836.902	28
Zinc brut et laminé	2.446.952	99	Bénéfices	5.360.398	09
Plomb brut et ouvré	1.336.304	78			
Caisse	335.123	58			
Débiteurs	8.119.142	73			
Effets à recevoir	1.632.183	61			
Rente belge	5.700.000	»			
	23.228.825	04		23.228.825	04

Société Ottomane des Mines de Balia-Karaidin

Société anonyme ottomane, constituée le 25 mai/6 juin 1892.

Objet: L'exploitation de trois concessions minières situées dans le vilayet de Brousse (Turquie d'Asie), savoir : 1° La mine de plomb argentifère avec scories de Khodja-Gumuch, d'une étendue de 17.234 deunums (environ 1.723 hectares) ; 2° La mine de plomb argentifère avec scories du Kara-Aïdin, d'une étendue de 8.654 deunums (environ 865 hectares) ; 3° La mine de lignite de Mandjilick d'une étendue de 2.763 deunums 1/2 (environ 276 hectares) ; 4° La mine de Paslak d'une étendue de 298 hectares.

Siège social : à Constantinople, Agopian Han, rue Voyoïda.

Durée: 93 ans, expirant le 8 février 1985.

Capital social: à l'origine 198.000 livres turques ou 4.500.000 francs, divisé en 9.000 actions de L. t.q. 22 soit 500 francs; porté le 4/17 août 1904 à 6 millions de francs, puis le 16/29 juin 1908 à 6.600.000 fr., divisé en 66.000 actions de 100 fr. au porteur.

Conseil d'administration: de cinq à onze membres, propriétaires de 100 actions.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin : une voix par 20 actions, maximum 25 voix. Dépôt 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 10 % au fonds de réserve, 5 % d'intérêt aux actions ; sur le surplus : 12 % aux administrateurs et 88 % aux actions. L'Assemblée générale peut prélever, sur les bénéfices, le montant nécessaire pour rembourser un certain nombre d'actions désignées par le sort.

Service financier: à Paris, Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. Th. Mavrogordato, E. Eugenidi ; Is. Fernandez, J. de Catelin, T. Rouzaud, Ch. Testa, Ed. Mille, H. Blanchenay.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 mai 1899 et à terme, depuis le 28 novembre 1904.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
			—	—
	ACTIONS DE 500 FRANCS			
1901	740	350	Ltq. 19.013	Fcs. 7 50
1902	513	340	10.597	»
1903	650	465	49.244	45
	ACTIONS DE 100 FRANCS			
1904	430	408 50	97.506	20
1905	760	386	108.723	25
1906	732	592	135.256	30
1907	743	420	134.458	30

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres tq.	PASSIF	livres tq.
Mines et concessions	164.167 39	Capital 60.000 actions	264.000 »
Immeubles	47.592 17	Créditeurs divers	11.989 40
Matériel et outillage	50.746 54	Caisse de secours	1.116 66
Gros travaux de 1er établissement	21.590 50	Compte d'ordre	34.930 29
Electricité	33.383 83	Coupons d'obligations non présentés	0 55
Exploitation Karaïdin	1.769 80	Dividendes 1900/1907 non réclamés	973 96
Réparation chaussée	4.004 57	Réserve statutaire	66.784 24
Voie 6 Smanlar-Valanidia	42.892 23	Profits et Pertes : bénéfice au 31 décembre 1907	134.458 89
Minerais en stock	51.008 62		
Approvisionnements	48.722 14		
Chevaux, voitures et harnais	1.757 66		
Débiteurs divers	5.484 60		
Espèces en caisse	1.590 18		
Compte d'ordre	29.623 14		
Titres en portefeuille	9.920 62		
	514.253 99		514.253 99

Omnium Général des Mines de Barytes françaises

Société anonyme française, définitivement constituée le 15 décembre 1906.

Objet : l'exploitation des mines de barytes françaises suivantes, dont la Société est propriétaire, locataire ou concessionnaire : gisements de baryte et autres matières de la montagne de l'Escaras-sous-au-Martinet, communes de Portes et Saint-Florent-sur-Auzon-

net (Gard), sur une superficie d'environ quarante-trois hectares et cinquante ares ; gisements de baryte du mont Toty, commune de Saint-Florent (Gard), sur une superficie d'environ deux hectares; gisements de baryte du mont Rovergue, commune de Saint-Florent (Gard), sur une superficie d'environ vingt hectares ; gisements de baryte de la Beaume, commune de Cendras (Gard), sur une superficie d'environ cent soixante-dix hectares ; gisements de baryte sur divers terrains sis à Saint-Etienne-de-Ludgarès (Ardèche), sur une superficie d'environ quarante hectares d'un seul tenant ; gisements de baryte et autres matières sur une propriété d'une superficie d'environ trente hectares, sise à Callas (Var) ; gisements de baryte de Barjac (Lozère), sur une surface d'environ vingt hectares, lieu dit les Cayres, le Grand-Champ et le Champ de Périot ; le traitement des barytes et de tous minerais extraits ; la vente des barytes et de tous minerais, soit bruts, soit broyés et travaillés ; l'acquisition, l'exploitation, la location ou la vente de toutes mines et concessions de mines de barytes ou autres, exploitées ou non encore exploitées ; l'achat, le traitement, la vente et revente de tous minerais de barytes et autres, en France ou à l'étranger, et, en général, toutes opérations commerciales, industrielles ou financières se rattachant aux objets ci-dessus indiqués. La Société pourra également fusionner avec toutes Sociétés ayant un but semblable.

Siège social : à Paris, 30, rue Le Peletier.

Durée : 90 ans, du 15 décembre 1906.

Capital social : 700.000 francs en 7.000 actions de 100 francs, souscrites en espèces. Le capital pourra être augmenté en une ou plusieurs fois jusqu'à concurrence de 2 millions de francs.

Il a été créé en outre 10.000 parts bénéficiaires, qui ont été remises en sus d'une somme espèces de 220.000 francs à MM. de Beauregard et Rebois et à la Société Générale d'Etudes et d'organisations industrielles, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : de 3 à 9 membres, propriétaires de 20 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par cinq actions. Dépôt 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 8 % du montant libéré des actions ; 6 % au Conseil. Le solde des bénéfices sera destiné aux parts bénéficiaires jusqu'à ce que chaque part ait reçu 6 francs. L'excédent sera réparti, sauf prélèvement pour fonds de prévoyance ou de réserve extraordinaire, à raison de 50 % aux actions et 50 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Charmeil, L. Mauger, C. Derbecq, Bilhaut, J. Rebois, Raffier-Dufour.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 décembre 1906.

1906	plus haut,	156	plus bas,	135
1907	—	185	—	110

Compagnie française des Mines de Berlanga (Espagne)

Société anonyme française, définitivement constituée le 24 août 1905, modifiée le 13 novembre 1906 et le 7 janvier 1907.

Objet : l'acquisition, l'affermage, la vente et l'exploitation de toutes mines ou minières, quelles que soient leur nature ou leur situation. Et, dès à présent, l'affermage, au besoin l'acquisition et, en tous cas, l'exploitation des Mines de plomb dites Chaparal, Juno et Pastora, situées à Berlanga et à Azuaga (Province de Badajoz, Espagne). La location, l'acquisition ou la construction et l'exploitation de toutes usines et, en général, l'exploitation de toutes industries se rattachant directement ou indirectement au présent objet.

Siège social : 13, rue Auber.

Durée : 50 ans, du 24 août 1905.

Capital social : à l'origine, 2 millions de francs, divisé en 4.000 actions de 500 francs, puis, porté, par décision de l'Assemblée générale du 13 novembre 1906 à 3 millions de francs, divisé en 6.000 actions de 500 francs, sur lesquelles 2.000 entièrement libérées, dénommées actions ordinaires, ont été remises à M. Rostan, en rémunération de ses apports. Par décision de l'Assemblée générale du 7 janvier 1907, le capital a été porté à 6.500.000 francs, par la création de 5.000 actions de priorité de 500 francs souscrites en numéraires et 2.000 actions ordinaires de 500 francs qui furent remises, en sus d'une somme espèces de 1.500.000 francs, entièrement libérées, à M. Schwob, en rémunération de ses apports. Le capital est donc actuellement de 6.500.000 francs représenté par 9.000 actions de priorité et 4.000 actions ordinaires.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 10 actions.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par 10 actions, maximum 100 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Année sociale : close le 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; somme nécessaire pour payer aux actions de priorité d'abord, aux actions ordinaires ensuite, 5 % d'intérêt sur leur montant libéré. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration, et, s'il y a lieu, les attributions bénéficiaires qui auraient pu être consenties. Le solde est réparti également entre toutes les actions ; néanmoins sur ce solde l'Assemblée générale pourra, sur la proposition du Conseil d'administration, opérer un prélèvement devant être affecté soit à la création d'un fonds de prévoyance général ou spécial, soit à l'amortissement des actions de priorité d'abord, des actions ordinaires ensuite.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Rostan, H. de Sarzec, G. de Fontenillat, M. Bernard.

Les actions de priorité de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 1er mai 1907.

1907 plus haut, 570 plus bas, 430

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Propriétés et concessions minières	1.250.000	»	Capital :		
Apports	1.160.000	»	9000 actions priorité de 500 fr. chacune	4.500.000	»
Frais de constitution et premier établissement	238.015	88	4000 actions d'apport de 500 fr. chacune	2.000.000	»
Moitié de la mine Juno	2.500.000	»	Créditeurs divers	128.090	23
Installations, mobilier	181.488	95	Effets à payer	397.421	07
Minerais en stock	4.713	71	Profits et pertes	21.030	64
Approvisionnements	63.994	93			
Espèces	24.222	90			
Débiteurs divers	113.471	65			
Actionnaires	418.000	»			
Portefeuille 5.895 Actions Carolina	1.092.633	92			
	7.046.541	94		7.046.541	94

Mines de cuivre de Campanario

Société anonyme française, définitivement constituée le 20 décembre 1906.

Objet : l'exploitation de mines métalliques ou autres et principalement l'exploitation de gisements de pyrites de fer et de cuivre et métaux connexes en Espagne ; le traitement, par tous procédés, des minerais extraits et le commerce de tous minerais ; la construction, la location ou l'acquisition de toutes usines nécessaires au traitement de tous minerais ; l'obtention de toutes concessions de mines en tous pays, l'acquisition, l'aliénation ou l'exploitation de ces mines ; la prise de tous intérêts et de toutes participations sous toutes formes dans des entreprises analogues ; et d'une manière générale toutes opérations commerciales, agricoles et industrielles, mobilières et immobilières se rattachant à l'objet social.

Siège social : 50, boulevard Haussmann, Paris.

Durée : 50 ans, à compter du 20 décembre 1906.

Capital social : 5 millions de francs, divisé en 10.000 actions de 500 francs chacune.

Il a été créé en outre 8.500 parts de fondateur qui ont été remises, en sus d'une somme espèce de 100.000 francs, aux apporteurs.

Conseil d'administration : 3 à 12 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires de 20 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par 10 actions, maximum 20 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions. Ensuite, 10 % au Conseil. Sur le solde, 40 % aux parts et 60 % aux actions. Des prélèvements pourront être effectués sur le 60 % revenant aux actions, pour amortissements, réserves spéciales ou autres objets.

Service financier : Société Marseillaise, 4, rue Auber, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Ch. Chalupt, A. de Dietrich, P. Keller, M. Landon, Max Lyon, L. Morisson, J. Strap.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 janvier 1907.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1907	580	200	365	50

The Canadian General Mining Cy Ltd

Société anonyme anglaise, fondée à Guernesey, suivant statuts en date du 17 février 1905 et enregistrée le 18 du même mois, puis transformée, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 28 mai 1907, en Société canadienne à charte fédérale.

La Charte canadienne concédée à la Société date du 31 mai 1907.

Objet : principal, l'exploitation de mines de mica au Canada.

Siège social : à Montréal (Canada) ; bureaux à Paris, 4, rue Drouot.

Capital social : £ 60.000, divisé en 50.000 actions ordinaires de £ 1 chacune et 10.000 actions de fondateur également de £ 1 chacune, ces dernières devant être remises à M. A. Fieux, en considération des services spéciaux rendus ou à rendre par lui à la Compagnie.

Les actions ordinaires existent en unités et coupures de 4 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Répartition des bénéfices : avant de proposer un dividende, les administrateurs pourront mettre de côté sur les bénéfices telle somme qu'ils jugeront à propos comme fonds de réserve.

Sur le restant, les actions ordinaires ont droit à un dividende cumulatif de 7 %, et le surplus est réparti à raison de 50 % aux actions ordinaires et 50 % aux actions de fondateur.

Service financier : à Paris, au bureau de Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Wilhelm, Boyer, Baby, Fieux, Sordet, G. Rohart.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 décembre 1906.

1906	plus haut,	64	»	plus bas,	55 »
1907	»	101	»	—	20 »

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	dollars	PASSIF	dollars
Actions à la souche.	15.000	Capital.	300.000
Immeubles, concessions, terrains.	93.934	L. Sohier père	1.817
Frais de premier établissement	144.895		
En caisse et en banque	32.408		
Cautionnements.	8.410		
Débiteurs divers , ...	7.170		
	301.817		301.817

The Canadian Metal Company Limited

Société anonyme canadienne, enregistrée le 20 octobre 1904, sous les lois de British Columbia, au Canada.

Objet : Principalement, dans la province de la Colombie Britannique, l'obtention, la recherche et l'exploitation de mines d'or, d'argent, de cuivre, de plomb, de zinc et d'autres substances métalliques. D'autres objets accessoires sont énumérés au memorandum d'association.

Siège social : à Nelson (Colombie britannique). Siège administratif à Paris, 2, rue du Quatre-Septembre.

Durée : illimitée.

Capital social : 1.100.000 dollars, divisé en 100.000 actions de capital de 10 dollars (sur lesquelles 70.000 actions de Working capital et 30.000 actions d'apport) et 100.000 actions de dividende de 1 dollar.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : le second jeudi du mois de juillet, au siège social.

Répartition des bénéfices : 6 % aux actions de capital sur leur montant nominal ; sur le reste des bénéfices, 40 % aux actions de capital, 40 % aux actions de dividende, 10 % au fonds de réserve, les 10 % restants pourront être attribués aux administrateurs.

Service financier : à Paris, 2, rue du Quatre-Septembre.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Riondel, H. Namur, H. Arsac, J. E. Harrington, O. Jay, M. Lacaussade, P. Pourot, Trouchaud, C. Varinot.

Les actions de capital de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 mai 1908.

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	dollars	PASSIF	dollars
Premier établissement :		Capital	1.100.000 »
Pour actions de dividende	100.000 »	Obligations	422.400 »
Pour frais de constitution, actions de promoteurs et frais d'émission	380.000 »	Créditeurs :	
Frais d'obligations et prime au remboursement	53.048 96	Fonds d'amortissement	498 »
Propriétés :		Ed. Riondel	25.796 04
Etablissement de Frank	226.400 52	Consolidated Mining and Smelting Company of Canada	125.000 »
— de Pilot Bay	51.998 52	Divers	16.243 07
Blue Bell mines	611.507 35	Effets à payer	21.656 55
— concentrateur et bâtiments	218.250 75		
Maison à Nelson	1.310 87		
Réalisables :			
Minerais en stock	9.813 59		
Caisse et banque	256 82		
Cautionnement déposé à Paris	5.621 57		
Vente de concentrés restant à régler	7.262 73		
Profits et Pertes 1908	46.031 98		
	1.711.593 66		1.711.593 66

Cape Copper Company

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 30 avril 1888 comme reconstitution de la Cape Copper Mining Company, fondée en 1863.

Objet: L'exploitation de mines de cuivre. La Compagnie possède en toute propriété des mines de cuivre dans le Namaqualand, dénommées Ookiep, Nababeep, South, Spectakel, Koperberg, Ookiep East, North Spectakel, Ookiep South, Narrap et Carolusberg East. Depuis 1890, la Compagnie a pris à bail à la Tilt Cove Company pour une durée de 99 ans, la mine de Tilt Cove, située à Terre Neuve, moyennant une rente de 4.400 livres par an et la moitié des bénéfices nets.

Siège social: à Londres, 9, Queen street place, E. C. Secrétaire M. P. J. Franks. Agence à Cape Town.

Capital social: à l'origine, 600.000 livr. st. ou 15 millions de francs, divisé en 300.000 actions, de 2 livres soit 50 francs chacune, qui furent échangées contre les actions de l'ancienne Compagnie à raison de 15 nouvelles contre une ancienne; porté en 1891 à 750.000 livres ou 18.750.000 fr. en actions de 2 livres, dont 600.000 livres en actions ordinaires libérées, et 150.000 livres en actions de préférence libérées.

Sur les actions de préférence, le montant émis est de 90.000 livres ; avec 600.000 livres d'actions ordinaires le capital émis se totalise donc par 690.000 livres

Conseil d'administration: de trois à six membres, propriétaires chacun de 500 actions ordinaires ou de préférence.

Année sociale: close le 30 avril au Cap et le 31 août à Londres.

Assemblée générale : en décembre, à Londres ; une voix par action ordinaire ou de préférencc.

Répartition des bénéfices: 6 % à titre d'intérêt cumulatif aux actions de préférence, 6 % aux actions ordinaires. Le surplus se partage entre toutes les actions indistinctement; toutefois, il peut être prélevé sur les bénéfices, une portion destinée aux fonds de réserve.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 20 et 25 actions.

Service financier: à Londres, au siège social.

Les titres doivent se livrer timbrés ; ils existent en coupures de 1, 5, 10, 20 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. E.-A. Pontifex, président; J. C. Champney; T.-R. Kent; J. Taylor, T. Blair Reynolds.

Les actions ordinaires sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	150 »	108 50	248.895	16 25
1902	137 »	52 »	— 6.494 (1)	»
1903	89 »	63 »	96.979	5 »
1904	128 »	62 50	183.795	10 60
1905	161 50	99 »	263.562	16 25
1906	258 »	120 »	343.384	21 25
1907	339 »	175 »	260.636	23 75

(1) Perte.

BILAN AU 30 AVRIL 1907 AU CAP ET 31 AOUT 1907 A LONDRES

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Terrains et constructions . . .	254.873	Capital : 300.000 actions ordinaires	600.000
Nababeep Railway	14.036	75.000 actions préfér. (45.000 émises).	90.000
Chemins de fer et jetée	169.219	Effets à payer.	76.782
Mines et fonderies	88.582	Fonds d'assurance.	11.933
Machines, matériel, etc. . . .	83.358	Fonds de réserve	100.000
Marchandises, etc.	68.257	Fonds d'amortissements divers	214.999
Débiteurs divers	62.079	Compte Tilt Cove.	7.840
En caisse et en banque	336.813	Profits et Pertes	259.906
Fonds d'Etat ou coloniaux. . .	114.270		
Loyers d'avance.	177		
Minerais et métal en stock . .	92.439		
Paiements pour l'exercice 1908	77.357		
	1.361.466		1.361.466

The Carballino Gold and Arsenic Mines L^td^

Société anglaise à responsabilité limitée incorporée le 27 juin 1905.

Objet: L'exécution du contrat passé le 19 juin 1905 entre MM. Catala et Epplé et un groupe représentant la Compagnie en formation pour acquérir des mines aurifères et arsénieuses, dans le district de Boboras, près Carballino, dans la province d'Orense en Espagne, et certains droits d'eau dans la même province; l'acquisition et l'exploitation de toutes autres mines en Espagne ou ailleurs ainsi que le traitement industriel des différents métaux.

Siège social : 147, Leadenhall Street, E. C., à Londres, Direction à Paris, 4, rue Cambacérès,

Capital social: 140.000 livres ou 3.500.000 francs divisé en 140.000 actions d'une livre ou 25 francs, sur lesquelles 80.000 ont servi à rémunérer les apports.

Conseil d'Administration: 3 membres au moins et 7 au plus, propriétaires de 1.000 actions, renouvelables annuellement par tiers, à partir de 1908.

Année sociale: close 4 mois avant l'assemblée générale.

Assemblée générale: aux lieu et date fixés par le Conseil d'Administration; 1 voix par action.

Service financier : Banque des Pays Autrichiens, rue du Quatre-Septembre, Paris.

ADMINISTRATEURS

M. M. C. de Lagatinerie, R. Arnoux, L. Chevalier, L. Bourgois.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 avril 1906.

1906	plus haut,	34	50	plus bas,	29	»
1907	—	41	»	—	23	»

BILAN AU 31 MARS 1908

ACTIF	fr, c.	PASSIF	fr. c.
Concessions et propriétés. . .	2.219.216 55	Capital : 140,000 actions de £ 1 chaque.	3.500.000 »
Frais de premier établissement.	843.564 »	Créditeurs divers.	132.548 95
Frais de constitution	34.141 55		
Avances à valoir sur matériel à livrer.	2.500 »		
Cautionnements divers	20.392 50		
Disponibilités.	170.159 35		
Actions non émises.	342.575 »		
	3.632.548 95		3.632.548 95

Société des Carrières de Corbeil

Société anonyme française, définitivement constituée le 18 avril 1908.

Objet : L'exploitation de carrières de pierres meulières situées sur les territoires d'Evry-Petit-Bourg, Essonnes, Lisses et Courcouronnes, canton et arrondissement de Corbeil (Seine-et-Oise) ; la recherche, la mise en valeur et l'exploitation de toutes autres carrières et de tous gisements ; l'obtention de toutes concessions et de tous permis nécessaires à l'exploitation, ainsi que leur revente ou leur rétrocession ; la vente, l'achat et le traitement de tous produits de cette exploitation ; la participation dans toutes sociétés ou affaires analogues ou pouvant aider au développement de l'entreprise. Et généralement toutes opérations ayant un intérêt quelconque, direct ou indirect avec l'objet général de la Société.

Siège social : à Paris, 5, rue Laffitte.

Durée : 50 années, du 18 avril 1908.

Capital social : 600.000 francs, divisé en 6.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 3.000 ont été remises, entièrement libérées, en sus d'une somme de 100.000 francs espèces, à M. H. Cochin, en représentation de son apport.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun de 50 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions, maximum 10 voix. Dépôt des titres, 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent : 20 % au Conseil d'administration et 80 % aux actions. Toutefois sur cet excédent, l'Assemblée générale pourra, sur la proposition du Conseil, décider tous reports à nouveau ainsi que des prélèvements en faveur de fonds de réserve supplémentaire ou fonds de prévoyance.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Lallier, R.-L. Marquezy, C.-A. Lefebvre, Bioche.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 mai 1908.

Société des Mines de Cuivre de Catemou

(CHILI)

Société anonyme belge, constituée le 2 juin 1899, modifiée par Assemblée générale du 26 juin 1903.

Objet: L'acquisition, la mise en valeur et l'exploitation de certaines concessions minières, fonderies ou propriétés territoriales situées dans la République du Chili et groupées sous les noms de

San-Felipe, province de San-Felipe, Cobre-Melon, département de Quillota, Chagual, Salado-Maquinas, Niguel-Fundo, de Catemou et leurs dépendances, département de Putuaendo, province d'Aconcagua ; cette dernière comportant une hacienda de 12.000 hectares environ, et subsidiairement emportant la propriété du sol à titre définitif : 1° L'acquisition, la mise en valeur, l'exploitation, l'affermage ou la location, la demande en concession et le « denuncio » soit aux autorités compétentes, soit autrement de toutes autres concessions minières ou propriétés situées au Chili ; 2° L'acquisition, la demande en concession, l'exploitation, l'affermage ou la location, la construction de toutes usines ou magasins, moyens de transports, voie ferrée, force motrice hydraulique ou électrique, établissements de toute nature destinés aux exploitations de la Société ; 3° L'achat, la vente, le traitement de tous minerais ou métaux et de tous approvisionnements ; 4° La revente ou l'apport soit contre espèces, soit autrement, des objets énoncés aux paragraphes 1 et 2 ci-dessus, le tout pour son compte, pour compte de tiers ou en participation avec des tiers. — La Société peut également constituer toutes associations ou sociétés spéciales pour la réalisation de l'un ou de l'autre de ces objets, participer à leur constitution, s'intéresser à d'autres sociétés ou fusionner en tout ou parties avec celles-ci. — En un mot, la Société peut faire toutes les opérations industrielles, financières ou commerciales qui seraient l'origine ou la conséquence des opérations principales ci-dessus énoncées.

Siège social: 50, boulevard de la Senne, à Bruxelles; agence à Paris, 50, boulevard Haussmann.

Durée: 30 ans du 2 juin 1899.

Capital social: 5 millions de francs en 10.000 actions privilégiées de 500 francs. Il a été créé, de plus, 35.000 actions ordinaires sans désignation de valeur, attribuées à la Compagnie des Mines et Minerais pour apport de diverses promesses de vente, options, etc.

Conseil d'administration: cinq à neuf membres, propriétaires chacun de 50 actions privilégiées.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale : le dernier vendredi de juin, à 3 heures ; une voix par action ordinaire, dix voix par action privilégiée ; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; la somme nécessaire pour distribuer 8 % du montant versé sur les actions privilégiées ; sur le surplus 7 % au Conseil d'administration et somme suffisante pour donner, à chaque commissaire, le tiers du tantième d'un administrateur ; ensuite 5 % au moins et 10 % au plus pour former un fond de prévoyance à concurrence des deux cinquièmes du capital social ; sur le solde : 60 % aux actions privilégiées et 40 % aux actions ordinaires.

Service financier . au siège social et à la Banque de Paris et des Pays-Bas.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Adam, M. Lyon, Delamarre, E. Renevey, G. Renevey, A. L. Pearse, L. Cousin, R. Franklin.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 janvier 1900, et les actions ordinaires depuis le 2 novembre 1906.

	COURS DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES		COURS DES ACTIONS ORDINAIRES		
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets
1901	395	200	25	14	—167.000 (1)
1902	500	240	30	5	—226.000 (1)
1903	320	205	20	9	— 83.000 (1)
1904	450	140	37	11	1.000
1905	940	397	81 50	30	713.000
1906	1.279	830	100 »	62	— 87.000 (1)
1907	1.180	375	130 »	34	19.000

(1) Pertes.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Mines et concessions	1.995.515 28	Capital	5.000.000 »
Immeubles et constructions	2.608.087 90	Obligations 5 0/0	2.274.500 »
Frais de constitution	41.417 46	Créditeurs divers et effets à payer	959.933 39
Prise de possession et mise en exploitation	41.599 64	Coupons et obligations non payés	83.354 77
Installations minières et installations extérieures	390.532 89	Cautionnement des administrateurs	282.500 »
Matériel, mobilier, outillage, approvisionnements, animaux	2.948.544 87	Profits et pertes	19.143 77
Caisse, banque	102.361 30		
Mattes et barres de cuivre	79.806 99		
Minerais et fondants à traiter	77.421 64		
Débiteurs divers	76.888 14		
Prime de remboursement des obligations	558.249 37		
Compte d'ordre	200 36		
Cautionnement des administrateurs	282.500 »		
	8.619.431 93		8.619.431 93

Société Industrielle et Métallurgique du Caucase

Société anonyme française, définitivement constituée le 28 octobre 1897, modifiée par décision des Assemblées générales extraordinaires des 8 juin 1898, 7 mars 1903 et 26 janvier 1907.

Objet: L'exploitation au Caucase de toutes mines et de tous minéraux dont la Société pourrait devenir propriétaire ou locataire ou dont les concessions lui seraient accordées ; la construction et l'ex-

ploitation de tous établissements industriels ayant pour objet le traitement, la manipulation des produits extraits des mines.

Elle a pour objet immédiat la mise en exploitation de gisements de minerais de cuivre situés au Caucase et appartenant à la Société française des Mines d'Akhtala.

Siège social: à Paris, rue de la Chaussée-d'Antin, 64.

Durée: 99 ans, du 28 octobre 1897.

Capital social: à l'origine 1.250.000 francs, divisé en 2.500 actions de 500 francs chacune ; porté par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 25 avril 1898 à 5 millions de francs par la création de 7.500 actions nouvelles. Par décisions des 7 février et 7 mars 1903, le capital a été ramené à 2.500.000 fr. par la réduction de taux nominal des actions de 500 fr. à 250 fr., et porté ensuite à 4.500.000 francs par l'émission au pair de 8.000 actions nouvelles de 250 fr. En vertu de l'autorisation donnée au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 26 janvier 1907, de porter le capital à 10 millions de francs par émissions successives de 22.000 actions de 250 francs, le capital a été porté, en mars 1907, à 5.500.000 francs, représenté par 22.000 actions de 250 francs.

Conseil d'administration: 6 à 11 membres. nommés pour six ans et propriétaires de 50 actions chacun.

Année sociale: close le 30 juin.

Assemblée générale: avant fin décembre; une voix par dix actions, maximum cent voix. Dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve, 5 % aux actions; sur le surplus 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires.

Service financier : à la Banque Suisse et Française.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Lamarizière, Giraud-Jordan; Bayard, Bonnardel, H. Damour, Gaillochet, Galicier, Raoul Duval, Fontaine.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, **au comptant, depuis le 24 février** 1899.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1901	760	400	»	»
1902	500	150	52.000	»
1903	325	237	106.000	»
1904	306	225	182.000	»
1905	286	120	158.000	»
1906	254.50	127	453.000	»
1907	329	235	475.000	12.50

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations	4.035.507 »	Capital.	5.500.000 »
Magasin	738.258 »	Réserve légale	37.135 »
Redevances Akhtala	460.000 »	Réserve d'amortissement . . .	530.052 »
Débiteurs divers	416.830 »	Créditeurs divers	1.135.973 »
Caisses, banques, portefeuille.	1.508.356 »	Reliquat du dernier exercice.	10.848 »
		Bénéfices de l'exercice.	474.943 »
	7.158.951 »		7.158.951 »

Société Métallurgique et Minière des Cévennes

Société anonyme française, définitivement constituée le 19 janvier 1895, modifiée les 29 juillet 1896, 31 juillet 1899, 1er décembre 1906 et 25 mai 1907.

Objet : l'exploitation et la mise en valeur, soit dans le département de la Lozère, soit dans les départements limitrophes, soit dans tous les autres et en général dans tous pays français ou étrangers, des mines quelconques dont la Société pourra devenir propriétaire, concessionnaire ou locataire.

Elle fera, dans tous pays, s'il y a lieu, la demande en concession, la location, la vente, l'achat, l'échange ou l'exploitation de toutes mines ; l'achat, la vente et le traitement de tous minerais ; la fabrication de tous produits manufacturés, l'achat de terrains, l'établissement et la construction des routes, voies de communication, usines et édifices ayant pour objet de pourvoir aux besoins de l'exploitation, de la manutention, du traitement, de la fabrication, du magasinage et du transport des produits quelconques, provenant de ses mines ou de ses terres, ou achetés par elle ; l'exploitation agricole des terres qu'elle tiendra comme propriétaire ou locataire.

Enfin elle fera toutes opérations immobilières et toutes affaires de banque, opérations sur valeurs mobilières, commerce, industrie, travaux publics et particuliers, transports, etc., se rattachant spécialement à la gestion de la Société.

Siège social : 7, rue Pillet-Will, Paris.

Durée : 99 ans, du 19 janvier 1895.

Capital social : originairement de 600.000 fr., divisé en 1.200 actions de 500 fr. chacune ; porté, par décision de l'assemblée du 29 juillet 1896, à 1.000.000 par la création de 800 actions nouvelles de 500 fr., dont 650 souscrites en espèces et 150 remises contre ap-

ports ; augmenté par décision de l'assemblée extraordinaire du 31 juillet 1899 à 1.500.000 fr. par la création de 5.000 actions nouvelles de 100 fr. et l'échange des 2.000 actions de 500 fr. ; enfin, porté par décision des Assemblées générales du 1er décembre 1906 et du 15 février 1907 à 2.500.000 francs, par la création de 10.000 actions nouvelles de 500 francs, sur lesquelles 5.000, entièrement libérées, furent remises à la Société des Mines de Sainte-Marguerite et Combières (en liquidation) en rémunération de ses apports, contre 10.000 nouvelles de 100 fr. chacune.

Il existe, en outre, 5.000 parts de fondateur remises aux apporteurs.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres nommés pour six ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par 20 actions, maximum 30 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration, ensuite 50 % aux actions et 50 % aux parts de fondateur.

Service financier : à Paris, à la Société auxiliaire de Mines, 7, rue Pillet-Will.

ADMINISTRATEURS

MM. de Créqui-Montfort, Demenge, J. Lebel, J. Bernard, M. Paisant, F. Lebreton.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 février 1907.

1907 plus haut, 250 plus bas, 130

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse et banque	429.893 86	Capital actions non amorti	2.150.000 »
Débiteurs divers	13.577 30	— amorti	350 000 »
Approvisionnements et minerais	164.794 97	Réserve légale	23.184 50
Matériel et mobilier	971.943 36	Amortissements	162.949 58
Immeubles	445.768 18	Capital obligations	350.000 »
Concessions	1.724.288 38	Créditeurs divers	129.413 »
Mineral facturé	139,304 25	Coupons échus et obligations amorties	34.214 50
		Profits et pertes 1906 solde reporté	15.506 19
		Profits et pertes	674.302 53
	3.889.570 30		3.889.570 30

The Cevreni Breg Mining C° L^td

Société anonyme anglaise à responsabilité limitée, incorporée à Londres le 24 janvier 1906.

Objet: L'acquisition et l'exploitation de la concession accordée, pour une période de cinquante ans, le 20 avril 1901, à la Société anonyme belge de Valeurs Industrielles et minières, et située dans le voisinage des communes de Beli-Potok et Ripagne, district de Vratchar, province de Belgrade (Serbie).

Siège social : 30, Moorgate Street à Londres E. C. Bureau administratif: à Paris, 9, rue Le Peletier.

Capital social: 100.000 liv. st., soit 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de £ 4 chacune ou 100 francs.

Conseil d'administration: 3 membres au moins et sept au plus, propriétaires de 25 actions, renouvelables annuellement par tiers.

Assemblée générale: aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration et annoncés sept jours au moins avant la réunion: une voix par action.

Répartition des bénéfices: après répartition de 5 % des bénéfices nets au Conseil d'administration et prélèvement pour les réserves, les actionnaires ont droit à la totalité du solde disponible.

Service financier: au siège social et au bureau administratif de Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Salomon, A. Fontaine, W. E. Thomson, E. Pontney, G. Robinson ; Bertram Whitehill, secrétaire.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 mars 1906.

1906	plus haut,	312	plus bas,	118
1907	—	296	—	100

BILAN AU 31 AOUT 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Concessions minières	65.473	Capital souscrit et émis. . . .	100.000
Dépenses préliminaires	8.476	Créanciers divers	14.293
Immeubles et terrains.	2.848		
Machines, laverie, matériel . .	10.543		
Développement et dépenses minières	15.107		
Frais généraux	1.233		
En Caisse et en Banque	10.613		
	114.293		114.293

Mines et Usines de cuivre de Chañaral (Chili)

Société anonyme française, définitivement constituée le 17 juillet 1906, modifiée le 10 avril 1907.

Objet : l'achat, la mise en valeur et l'exploitation de plusieurs groupes de mines et usines de cuivre, comprenant tous les droits et concessions des mines de MM. Besa et Cie ; et généralement toutes opérations se rattachant à l'exploitation des mines, au Chili.

Apports : M. Renevey a apporté à la Société, la promesse de vente qui lui a été consentie par MM. Besa et Cie de Valparaiso, et concernant les différents groupes miniers de Chanaral avec les usines en dépendant et dont l'achat et l'exploitation constituent le but principal de la Société. M. Renevey a reçu en rémunération de ses apports, une somme de 125.000 francs en espèces et 1.200 parts bénéficiaires.

Siège social : 26, rue de Châteaudun, Paris.

Capital social : à l'origine, 4 millions de francs, divisé en 8.000 actions de 500 fr. chacune ; porté, par décision de l'Assemblée générale du 10 avril 1907, à 6.000.000 fr. par la création de 4.000 actions nouvelles de 500 francs. Il a été créé, en outre, 1.600 parts de fondateurs, sur lesquelles 1.200 ont été attribuées, en sus d'une somme espèces de 125.000 francs à M. Renevey, en rémunération de ses apports, et les 400 autres, remises aux souscripteurs du capital originaire, à raison d'une part par 20 actions.

Conseil d'administration : 5 à 7 membres, propriétaires de 40 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 20 actions, maximum 100 voix. Dépôt, quinze jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % pour la constitution d'un fonds de prévoyance (ce prélèvement est facultatif) ; somme nécessaire pour fournir un intérêt de 8 % sur le montant libéré des actions, à titre de premier dividende. Sur le solde : 10 % au Conseil. Enfin sur le reste, 60 % aux actions et 40 % aux parts.

Service financier : Banque Suisse et Française, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. D. Bethmont, A. Dubois, M. Delattre, E. Renevey, G. Renevey.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 novembre 1906.

1906	plus haut,	930	plus bas,	855
1907	—	1.195	—	37

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations	3.243.527 98	Capital	6.000.000 »
Comptes à amortir	491.610 36	Réserve spéciale	1.200.000 »
Approvisionnements	1.024.284 58	Créanciers divers	129.109 15
Disponibilités	2.441.693 98	Comptes à régler (Paris) . . .	283.303 67
Débiteurs divers	27.841 10	Effets à payer	490.000 »
Profits et Pertes	873.454 82		
	8.102.412 82		8.102.412 82

Colombia

(Société Roumaine-Française de pétrole)

Société anonyme roumaine, constituée en novembre 1905.

Objet : l'exploration et l'exploitation des terrains pétrolifères de Roumanie, pris en concession ou affermés, ou qui seront pris en concession ou affermés dans l'avenir par la Société, et toutes opérations accessoires, ainsi que toutes opérations relatives au commerce et à l'industrie du pétrole et de ses dérivés.

Siège social : à Bucarest (Roumanie), Strada Smardan.

Durée : illimitée.

Capital social : A l'origine, 1.200.000 lei, divisé en 2.400 actions de 500 lei, chacune, porté le 22 septembre/5 octobre 1906, à 2 millions 800.000 lei, et enfin, le 1er mai 1907 à 3.500.000 lei.

L'Assemblée extraordinaire du 22 septembre/5 octobre 1906 ayant décidé de transformer les actions 500 lei en actions de 250 lei, le capital social de 3.500.000 lei se trouve être actuellement divisé en 14.000 actions de 250 lei chacune.

Conseil d'administration : 5 à 9 membres, nommés pour 4 ans, et ayant déposé comme garantie de gestion chacun 15.000 francs en numéraire, effets d'Etat ou actions de la Société.

Année sociale : close le 30 avril.

Assemblée générale : avant fin juillet, 1 voix par action ; dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve. Sur le surplus, dividende de 5 % aux actions. Sur le solde 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires.

Coupures : unités, coupures de 5.

ADMINISTRATEURS

MM. Delavrancea, D. Zarifopoulo, Achille Lévy-Strauss, Rosental, Spayer, A. Blank, L. J. Elias.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt de 1.700.000 lei or ou francs divisé en 3.400 obligations 5 % de lei or ou francs 500, autorisé par décision de l'Assemblée générale des actionnaires du 22 septembre 1906.

Intérêt : 25 lei or ou francs net de tous impôts roumains ou français, payables en deux termes semestriels, les 1/14 avril et 1/14 octobre de chaque année.

Remboursement : en douze années, par 24 tirages semestriels dont le premier a eu lieu le 1/14 avril 1907 et le dernier aura lieu le 1/14 octobre 1918. La Société se réserve le droit de rembourser la totalité ou une partie des obligations par tirages au sort, sous la condition d'un préavis de 6 mois.

Garantie : La Société a affecté par préférence à la garantie du capital et des intérêts de cet emprunt tout son avoir, ainsi que toutes les acquisitions et installations faites depuis sa fondation, jusqu'au remboursement de la totalité de ces obligations. Dans le cas où la Société émettrait de nouvelles obligations, la garantie des titres de ce premier emprunt ne sera pas diminuée. Ils conserveront un droit de préférence sur l'actif social.

Service financier : en France, Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, 43, rue Cambon, Paris.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 janvier 1908 et les obligations depuis le 17 décembre 1906.

Années	COURS DES OBLIGATIONS Plus haut	Plus bas
1906	480	476
1907	481	420

BILAN AU 30 AVRIL/13 MAI 1908

ACTIF	Lei	PASSIF	Lei
Caisse et banquiers, garanties, débiteurs	1.109.271 83	Capital	3.500.000 »
Wagons-citernes	51.900 »	Obligations	1.538.500 »
Obligations non émises	283 500 »	Créances diverses	1.231.958 22
Frais de constitution	34.800 »	Travaux en cours, échange de pétrole	161.301 27
Cautionnement de gestion	127.500 »	Cautionnement de gestion	127.500 »
Sondes et puits	1.860.329 24	Obligations tirées au sort, coupons non réclamés	56.162 50
Réservoirs, cavalerie, chaudières	659.930 »	Fonds de réserve	21.415 25
Terrains pétrolifères	2.665.000 »	Bénéfice de la prime d'émission	150.000 »
Usines et terrains à Plopeni	224.330 19	Profits et pertes	529.724 02
	7.316.561 26		7.316.561 26

De Beers Consolidated Mines

Société à responsabilité limitée, enregistrée le 13 mars 1888 dans la colonie du Cap.

Objet: L'exploitation de mines de diamant dans le Griqualand West (Afrique du Sud).

Siège social: Kimberley, Griqualand Ouest, Afrique Australe; bureau à Londres, 15 St. Swithin's Lane E. C.

Capital social: à l'origine 100.000 liv. st. porté par accroissements successifs à 3.950.000 livres en 790.000 actions de 5 livres et définitivement fixé, par décision d'Assemblée Générale du 23 décembre 1901 à 4.500.000 livres, divisé en 800.000 actions de préférence de 2 1/2 livres chacune et 1.000.000 actions ordinaires de 2 1/2 livres chacune, toutes entièrement libérées.

Conseil d'administration: 18 administrateurs dont deux sont nommés à vie.

Année sociale: close le 30 juin.

Assemblée générale: en novembre à Kimberley, composée de tous les porteurs d'actions ordinaires, les porteurs d'actions de préférence n'ayant droit de vote qu'aux assemblées ayant pour objet la réduction du capital ou la mise en liquidation.

Répartition des bénéfices: après prélèvement d'un dividende cumulatif de 40 % soit 1 livre ou 25 francs par action de préférence, le solde des bénéfices est réparti aux actions ordinaires. En cas de liquidation, les actions de préférence ont un droit de priorité sur le capital, à raison de 20 livres par action.

Service financier: à Paris, chez MM. de Rothschild. Les dividendes sont généralement payés en deux fois : en février acompte pour les actions ordinaires et 10 sh. aux actions de préférence, et en août, solde pour les actions ordinaires et 10 sh. aux actions de préférence.

Les actions au porteur sont en coupures de 1, 5 et 10 actions.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Wernher, gouverneur à vie ; F. Hirschhorn, C. Meyer, C. E. Atkinson, F. Baring-Gould, G. Wm. Compton, R. English, D. Harris, L. S. Jameson, S. B. Joel, M. Bretton, H. Mosenthal, C. E. Nind, F. Oats, H. P. Rudd, T. G. Tyson.

Les actions anciennes de cette Société ont été inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, jusqu'en avril 1902, époque où elles furent remplacées par les actions nouvelles de préférence et ordinaires.

Années	ACT. DE PRÉFÉRENCE Pl. haut	Pl. bas	ACT. ORDINAIRES Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes actions ordinaires
1902	507	467	630	533	£ 2.283.000	sh. 25 »
1903	504	470	579	474	2.423.000	27 60
1904	491	448	517	451	2.066.000	27 60
1905	472	425	466	403	1.949.000	20 »
1906	467	423	625	421	2.193.000	20 »
1907	490	380	785	370	2.725.000	35 »

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	livres	s.	d.
Comple de claims des Mines de Beers et Kimberley, Mines Dutoitspan, Bultfontein et Wesselton, domaine de Wesselton, fermes et propriétés foncières. . . .	6.621.959	3	10
Portefeuille, rentes et actions	853.998	2	3
Machines, matériel et ouvrages permanents	980.898	6	9
Bois de construction, combustible et autres approvisionnements pour les mines	308.712	9	1
Minerai bleu sur carreaux .	585.638	5	6
Débiteurs : prêts et autres comptes	813.645	3	0
Portefeuille-réserve.	995.410	0	0
Diamants en caisse.	298.699	18	1
Effets à recevoir, payés depuis	835.203	11	8
Espèces en banque et en caisse.	46.261	6	8
	12.340.426	6	10

PASSIF	livres	s.	d.
Capital :			
800.000 actions de préférence de £ 2.10 s. chacune . . .	2.000.000	0	0
1.000.000 d'actions différées de £ 2.10 s. chacune . . .	2.500.000	0	0
Obligations 1re hypothèque 5 % de Beers	1.815.420	0	0
Obligations South African Exploration 4 1/2 0/0 de Beers.	1.673.995	0	0
Obligations Bultfontein 4 1/2 0/0 de Beers	101.420	0	0
Réserves	1.497.609	12	8
Compte d'income-tax en suspens	100.000	0	0
Créanciers divers.	464.298	2	
Dividendes semestriels à ce jour, déclarés au 24 juin 1907			
Actions de préférence. . . .	380.000	0	0
Actions différées	875.000	0	0
Solde non employé, suivant le compte de profits et pertes.	932 623	11	5
	12.340.426	6	10

Société de Denek-Maden

Société anonyme française, définitivement constituée le 9 mars 1907.

Objet : l'exploitation des gisements de plomb et de tous autres minerais renfermés dans une propriété minière, appelée « Denek-Maken », constituée province d'Angora (Asie Mineure), à Sanjak de Kirechehir, district de Keskin.

L'acquisition et la location de tous terrains nécessaires à ladite exploitation ; le traitement des minerais extraits, le commerce de tous minerais extraits dans la région ; l'obtention de toutes concessions de mines dans la région, leur revente, location ou exploitation ; la constitution de toutes sociétés pour les objets se rattachant directement ou indirectement à ceux ci-dessus ; la prise de tous in-

térêts, participation dans des entreprises analogues, même situées dans d'autres pays.

En général, toutes opérations commerciales, agricoles, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant à l'objet social.

Siège social : 22, rue Saint-Augustin, Paris.

Durée : 50 ans, du 9 mars 1907.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune. Sur ces 20.000 actions, 8.800 ont été attribuées entièrement libérées à MM. Gatheral et Sgouta, en sus d'une somme espèces de 120.000 francs et de 10.000 parts de fondateur, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : 3 à 10 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 100 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : 1 voix par 20 actions, maximum 50 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration, ensuite : 40 % aux parts de fondateur et 60 % aux actions.

Sur les 60 % réservés aux actions, il pourra être affecté par l'Assemblée générale des sommes destinées à des amortissements, réserves spéciales, remboursement du capital.

Service financier : Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Escudier, J. de Catelin, J. E. Gatheral, D. L. Sgouta, L. Zarifi, J. Blair.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 mai 1907.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1907	159	117	60	59

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Propriété minière.	1.000.000	»	Capital.	2.000.000	»
Immeubles, écuries, frais de constitution	109.879	55	Créanciers	27.650	85
Approvisionnements et minerais	36.395	25	Profits et pertes	3.342	60
Débiteurs divers.	197.718	65			
Actionnaires	687.000	»			
	2.030.993	45		2.030.993	45

Société des Mines du Djebel-Ressas (Tunisie)

Société anonyme française, définitivement constituée le 4 mai 1900.

Objet: L'exploitation de mines métalliques et principalement l'exploitation de gisements de plomb et de zinc, en Tunisie; le traitement, par tous procédés, des minerais extraits et le commerce de tous minerais; la construction, la location et l'acquisition de toutes usines nécessaires au traitement de tous minerais; la prise de tous intérêts et de toutes participations sous toutes formes dans des entreprises analogues; et, d'une manière générale, toutes opérations commerciales, agricoles et industrielles, mobilières et immobilières, se rattachant à l'objet social.

Siège social: à Paris, 50, boulevard Haussmann.

Durée: cinquante ans, du 4 mai 1900.

Capital social: 3.500.000 francs, divisé en 7.000 actions de 500 francs chacune. En raison de ses apports, il a été attribué, à M. Henry Jacquemont 3.000 parts de fondateur sur les 10.000 créées et 200.000 fr. en espèces.

Conseil d'administration: deux membres au moins et sept au plus, propriétaires de 25 actions chacun; premier Conseil nommé pour six ans; ensuite, renouvellement par sixième et par an, par tirage au sort d'abord, par ancienneté ensuite.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant le 1er juin; une voix par dix actions, sans limite maximum; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; 6 % des sommes libérées sur les actions; la somme que l'assemblée générale aura fixée, sur la proposition du Conseil, pour alimenter le fonds de réserve spéciale et d'amortissement. Sur le surplus: 50 % aux actions de capital ou de jouissance; 35 % aux parts de fondateur; 15 % au Conseil d'administration.

Service financier : au siège social, au Crédit Lyonnais et à la Société Générale.

ADMINISTRATEURS

MM. Ch. Cambefort, Max Lyon, E. de Bondeli, Ch. Chalupt, A. de Dietrich, M. Wilmotte.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 mai 1905, et les parts depuis le 13 juin 1905.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS			DIVIDENDES	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Actions	Parts
1902	»	»	»	»	60.000	»	»
1903	»	»	»	»	285.000	»	»
1904	»	»	»	»	455.000	27 50	»
1905	797	550	113	30	956.000	35	2 45
1906	1.240	730	350	90	1.234.000	40	4 90
1907	1.050	560	290	90	620.000	30	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Actif immobilier :			Capital	3.500.000	»
Propriétés	1.352.500	»	Réserve légale	54.572	83
Immeubles	1	»	Créditeurs divers	239.944	17
Subvention pour la construction du chemin de fer de Crétéville à la Laverie	1	»	Compte d'ordre	408.736	15
Voies de communication	1	»	Profits et Pertes	214.385	23
Frais de constitution, Frais d'études et divers	1	»			
Actif mobilier :					
Minerais en stock au 31 décembre	174.077	77			
Approvisionnements	94.115	94			
Matériel et mobilier	1	»			
Appareils mécaniques	1	»			
Participation	372.913	55			
Débiteurs divers	231.321	63			
Actif disponible :					
Caisses, Banques, Portefeuille et Titres en reports	1.787.848	92			
Compte d'ordre	404.854	57			
	4.417.638	38		4.417.638	38

Compagnie Minière du Djendli

Société anonyme française, définitivement constituée le 3 janvier 1906, modifiée le 28 mars 1907.

Objet : L'achat des mines de zinc et métaux connexes connues sous le nom de « Djendli », situées en Algérie, commune de Batna, département de Constantine ; l'exploitation de ces mines, conformément aux droits résultant de cette concession ; le traitement par tous procédés, des minerais extraits et le commerce de tous minerais ; la construction, la location ou l'acquisition de toutes usines nécessaires au traitement des minerais ; l'obtention de toutes concessions de mines en Algérie ou autres pays ; l'aliénation ou l'exploitation de ces mines ; la prise de tous intérêts et de toutes participations sous toutes formes dans des entreprises analogues ; et d'une manière générale toutes opérations commerciales et industrielles se rattachant à l'exploitation du sol ou du sous-sol dont la Société pourra être propriétaire, locataire, cessionnaire ou concessionnaire.

Siège social : 3, rue Pillet-Will, Paris.

Durée : 30 ans du 3 janvier 1906.

Capital social : à l'origine 1.600.000 francs, divisé en 16.000 actions

de 100 fr. chacune, porté le 28 mars 1907 à 3.200.000 francs en 32.000 actions de 100 francs, par la création de 16.000 actions nouvelles.

Conseil d'administration : 3 membres au moins et 7 au plus, propriétaires de 100 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril, 1 voix par 10 actions, maximum 50 voix, dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent, 10 % au Conseil d'administration, le surplus suivant décision de l'Assemblée.

Service financier : Société auxiliaire des Mines, 7, rue Pillet-Will, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. M. Wilmotte, E. de Bondeli, J.-P. Marlier, P. Methol, A. Garat, A. Sèbe.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 7 mai 1906.

	cours		
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets
—	—	—	—
1906	185	135	20.000
1907	174	59	—75.000 (1)

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Concessions	2.910.772	17	Capital	3.200.000	»
Frais de constitution	1	»	Créditeurs divers	105.873	05
Mobilier	3.631	30	Réserve légale	1.010	20
Matériel	103.893	86			
Constructions	70.031	30			
Travaux de premier établissement	27.492	25			
Ecurie	5.984	35			
Magasin vivres	4.791	18			
Magasin d'approvisionnement	11.427	33			
Espèces en caisse et chez nos banquiers	19.702	05			
Stock de minerai	35.288	»			
Débiteurs divers	38.027	23			
Profits et pertes	75.841	23			
	3.306.883	25		3.306.883	25

Société Anonyme
des Mines de la Doubovaïa-Balka

Société anonyme française, définitivement constituée le 7 septembre 1892.

Objet : L'exploitation des minerais de fer contenus dans une propriété connue sous le nom de la Grande Doubovaia-Balka (Russie), d'une contenance de 500 déciatines (545 hectares), située au village de Pokrowskœ, district de Verkniédniéprosk, gouvernement d'Ekaterinoslaw (Russie méridionale) ; l'acquisition de ladite propriété ; l'exploitation, dans le sud de la Russie, de toutes autres mines dont la Société pourrait devenir propriétaire ou locataire, ou dont les concessions lui seraient accordées ; la construction et l'exploitation de tous établissements industriels ayant pour objet le traitement, la manipulation et la transformation des produits extraits des mines, et à cet effet l'achat et la location de tous immeubles ; la vente, le transport et le commerce de tous les produits transformés ou non, provenant des mines, établissements industriels et usines de la Société, et généralement toutes les opérations pouvant se rattacher à l'objet de la Société.

Siège **social :** 6, rue Blanche, à Paris.

Durée : 99 ans, du 7 septembre 1892.

Capital social : 2.500.000 francs, divisé en 5.000 actions de 500 fr. chacune, dont 1.000, entièrement libérées, ont servi à rémunérer les apports, et 4.000 souscrites en espèces.

Conseil d'administration : 7 membres au moins et 11 au plus, nommés pour six ans, et propriétaires de quarante actions chacun.

Année **sociale :** close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix par 10 actions, maximum 25 voix, dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions, somme facultative pour la réserve extraordinaire. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social et chez MM. Mirabaud, Puerari et Cie.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. A. de Bovet, W. d'Eichtal, R. Duval, P. Bayard, M. Gorgeu, L. Le Châtelier, T. Motet, L. Vernes, S. Skalkowsky.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 mai 1898.

Années	Cours : Plus haut	Cours : Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	1.685	1.155	266.000	50
1902	2.215	950	279.000	50
1903	1.745	1.105	427.000	62
1904	1.550	1.280	280.000	50
1905	1.525	900	68.000	50
1906	1.410	1.010	282.000	50
1907	1.450	1.115	306.000	50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	
Premier établissement.	3.397.977	»	Capital.	2.500.000	»
Approvisionnements	326.616	»	Créditeurs divers	398.485	»
Débiteurs divers	894.467	»	Coupons à payer	122.038	»
Portefeuille.	320	»	Amortissement du premier établissement.	2.330.199	»
Caisses et banques	1.479.742	»	Réserve statutaire.	192.033	»
			Réserve extraordinaire	250.000	»
			Profits et Pertes :		
			Reliquat de l'exercice 1906 . .	852	»
			Bénéfices de l'exercice 1907 . .	305.515	»
	6.099.122	»		6.099.122	»

Mines métalliques d'Estramadure

Société anonyme belge, constituée suivant statuts publiés au « Moniteur Belge » du 3 août 1901.

Objet : L'industrie minière, notamment dans la Péninsule ibérique, l'achat, l'extraction, la vente de minerais ainsi que leur traitement et toutes les opérations qui concernent cette industrie ou qui sont de nature à la développer ou à en faciliter l'essor et notamment la construction et l'exploitation de chemins de fer et autres voies de communication et de transport publics ou privés.

Siège social : à Bruxelles, 3, place Royale.

Durée : 30 années du 3 août 1901.

Capital social : à l'origine un million de francs, porté, par décision d'Assemblée générale extraordinaire du 2 novembre 1904, à deux millions de francs, divisé en 8.000 actions de 250 francs chacune. Il a été créé en outre, 4.000 parts de fondateur sans mention de valeur, lesquelles, ainsi que 2.000 actions entièrement libérées, ont été remises à M. F. Galetti Tebar en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : trois membres au moins, propriétaires de 40 actions ou de 40 parts de fondateur, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le premier samedi d'avril ; une voix par chaque action et chaque part ; dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % comme premier dividende aux actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil et au collège des commissaires ; 5 % à la disposition du Conseil pour gratification facultative au personnel. Le solde sera réparti : 50 % aux actions et 50 % aux parts. Le Conseil pourra proposer à l'Assemblée l'affectation de tout ou partie du solde des bénéfices à la dotation d'un fonds de prévision ou de réserve extraordinaire.

Service financier : à Bruxelles, au siège social. A Paris : à la Banque Générale Française, 9, rue Pillet-Will.

ADMINISTRATEURS

M. E. Annez, X. Meeus, P. Steenlet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 mars 1905.

Années	Cours		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1905	**265**	**240**	**148.000**	**14 50**
1906	292	240	161.000	15 50
1907	270	220	215 000	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Apports	475.000	»	Capital	2.000.000	»
Caisse et Banques	20.904	77	Réserve	15.221	36
Portefeuille (titres)	1.215.885	»	Dividendes restant à payer	5.281	50
Cautionnements divers	13.800	»	Créditeurs divers	23.902	91
Débiteurs divers	800	»	Salaires à payer	12.584	65
Minerai	40.000	»	Effets à payer	7.987	50
Matériel et mobilier	69.994	54			
Frais de premier établissement, etc.	173.492	77			
Participations en cours	12.566	»			
Approvisionnements divers	26.181	29			
Ecurie	1.351	65			
Installations	15.002	»			
	2.064.977	92		2.064.977	92

Cie minière « Las Dos Estrellas » (Mexique)

Société mexicaine, constituée le 19 septembre 1898.

Objet : l'acquisition et l'exploitation de mines.

Siège social : 22, Cadena, à Mexico (Mexique).

Durée : illimitée.

Capital social : 300.000 piastres mexicaines, divisé en 300.000 actions de 1 piastre chacune et entièrement libérées.

Conseil d'administration : 5 membres, propriétaires chacun de 500 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars ; chaque action donne droit à 1 voix

et les décisions sont prises à la majorité absolue des actions représentées.

Répartition des bénéfices : au Conseil d'administration : une somme équivalant à 2 1/2 % du montant des dividendes distribués. Sur le surplus : 10 % des bénéfices au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il ait atteint la somme de 60.000 piastres, et le reste aux actionnaires après constitution de tels fonds d'amélioration ou de prévision que l'Assemblée jugera nécessaires.

Service financier : à Paris, au Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS

MM. Louis Requena, F.-J. Fournier, Brockmann, Antonio Pliego Perez, Landa y Escandon.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, depuis le 1er mai 1907.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1907	284	247	$ 34.000	5 piastres 10

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	piastres	PASSIF	piastres
Propriétés minières :		Capital	300.000 »
Fonds miniers	110.000 »	Fonds de réserve et amortissements :	
Actions de Jesus del Monte	20.187 50	Fonds de réserve légale	60.000 »
Propriétés et concessions :		Fonds de réserve pour installations	3.745.875 26
Maisons et bâtiments	232.066 13	Amortissements :	
Propriétés superficielles	233.816 54	Exercices antérieurs	506.224 67
Concession d'eau	4.900 »	Exercice 1907	367.759 81
Immobilisations :		Coupons à payer	463.407 20
Moulin nº 1	1.206.729 71	Effets à payer	39.982 83
Moulin nº 2	1.528.624 07	Créditeurs divers	20.740 32
Travaux hydrauliques	1.500 »	Profits et Pertes :	
Chemins de fer	260.087 26	Bénéfices de l'exercice 1907	3.420.471 57
Installations électriques	683.524 29		
— extérieures	94.539 64		
— pour mines	480.762 42		
Machinerie	182.847 38		
Mobilier, matériel et écuries:			
Mobilier en service	30.321 62		
Matériel et outillage en service	107.156 35		
Animaux de travail	2.521 86		
Harnais et voitures	1.213 76		
Approvisionnements :			
Magasins	508.263 03		
Combustibles	29.460 67		
Caisses et banques :			
Trésorerie	42.240 47		
Caisse de la mine	10.004 36		
Banques	747.758 92		
Barres et minerais en cours de liquidation	835.780 56		
Débiteurs divers	40.155 12		
Dividendes	1.530.900 »		
	8.924.461 66		8.924.461 66

Société des Etains et Wolfram de Portugal

Société anonyme belge fondée à Bruxelles, sous la dénomination de Société des Etains de Portugal, le 2 mai 1900, modifiée par l'Assemblée extraordinaire du 23 février 1903 et par celle du 18 août 1905 qui a donné à la Société sa dénomination actuelle.

Objet : L'exploitation de toutes concessions minières que la Société pourrait acquérir et affermer et notamment l'exploitation des concessions minières et propriétés de la mine de Texugueiras et autres qui lui ont été apportées par M. Estradère.

Siège social : 36, boulevard du Nord, à Bruxelles. Siège administratif : 28, place St-Georges, à Paris.

Durée : 30 ans du 2 mai 1900.

Capital social : A l'origine 1.000.000 de francs, divisé en 4.000 actions privilégiées de 100 francs chacune et 6.000 actions ordinaires de 100 francs chacune ; réduit, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 23 février 1903. à 600.000 francs, divisé en 6.000 actions ordinaires, par l'annulation des 4.000 actions privilégiées, puis porté, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 18 août 1905 à 1.000.000 de francs divisé en 10.000 actions ordinaires de 100 francs chacune, par la création de 4.000 actions ordinaires nouvelles.

Conseil d'administration : 3 membres au moins et 10 au plus, propriétaires de 25 actions chacun et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le deuxième mercredi de mai, une voix par action, maximum la cinquième partie du nombre de voix attachées à toutes les actions ordinaires émises ou les deux cinquièmes des voix attachées aux actions pour lesquelles il est pris part au vote.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration, prélèvement déterminé par le Conseil pour les fonds de prévoyance, le solde aux actions.

Service financier : à Paris, au Comptoir d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. E. S. Huard, G. Estradère, G. Dislère, Bauer et Benqué.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfosses* au comptant, depuis le 23 mai 1906.

Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices	Dividendes
1906	150	140	140.000	»
1907	182	145	39.000	5

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr	c.	PASSIF	fr.	c.
Concessions, constructions, matériel	823.058	86	Capital	1.000.000	»
En caisse, en banque . . .	106.827	85	Réserve légale	12.468	20
Minerais en stock et en route.	118.865	75	Réserve spéciale	14.743	60
Approvisionnements	20.128	39	Comptoir National : compte ordinaire.	1.056	35
			Dividendes non réclamés . . .	815	»
			Profits et pertes.	39.807	70
	1.068.880	85		1.068.880	85

Mines de l'Eyrieux

Société anonyme française, définitivement constituée le 16 juin 1906.

Objet : L'exploitation de mines métalliques ou autres et principalement l'exploitation de gisements de zinc et métaux connexes ; le traitement et le commerce des minerais. Et d'une manière générale toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Siège social : à Paris, 50, boulevard Haussmann.

Durée : 50 ans, du 16 juin 1906.

Capital social : 1.250.000 francs, divisé en 12.500 actions de 100 fr. Il existe en outre 12.500 parts de fondateur qui ont été attribuées, en sus d'une somme de 450.000 francs en espèces, à M. H. Jacquemont qui a apporté à la société la concessoin de Saint-Cierge-la-Serre, d'une superficie de 1.411 hectares, située arrondissement de Privas (Ardèche).

Conseil d'administration : cinq membres au moins et neuf au plus, propriétaires de 50 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par dix actions, maximum vingt voix ; dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve. Sur le surplus : 5 % aux actions : 10 % au Conseil. Sur l'excédent 40 % aux parts et 60 % aux actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Boscher, C. Chalupt, M. Lyon, M. Wilmotte, Ed. de Bondeli.

Les actions et les parts de fondateur de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 juillet 1906.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	COURS DES PARTS Plus haut	Plus bas
1906	190	115	69	49
1907	194	110	59	44

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Concession, immeubles, frais de constitution	1.096.141	69	Capital	1.250.000	»
Mobilier, mat riel	195.297	17	Créditeurs divers	181.603	35
Magasin, minerais, débiteurs	53.881	57			
Caisse et banques	18.298	05			
Compte d'ordre	331	80			
Profits et Pertes	67.653	07			
	1.431.603	35		1.431.603	35

Mines de cuivre du Ferrol

Société anonyme française, définitivement constituée le 25 janvier 1907.

Objet : l'acquisition, la location et l'exploitation de mines de cuivre dans le district de Ferrol, province de la Coruña (Espagne) ; l'acquisition ou la location de tous terrains nécessaires à ladite exploitation ; le traitement par tous procédés des minerais extraits, le commerce de tous minerais extraits dans la région ; la construction, l'acquisition ou la location de toutes usines nécessaires au traitement des minerais ; l'obtention de toutes concessions de mines dans la région, leur revente, location ou exploitation ; la constitution de toutes Sociétés pour les objets se rattachant directement ou indirectement à ceux ci-dessus et à la prise de tous intérêts, de toutes participations sous toutes formes dans des entreprises analogues, même situées dans d'autres pays ; la concession de voies ferrées facilitant l'exploitation des mines intéressant la Société. Et, d'une façon générale, toutes opérations commerciales, agricoles, financières, industrielles, mobilières, immobilières se rattachant à l'objet social.

Siège social : 13, rue Auber, Paris.

Durée : 50 ans, du 25 janvier 1907.

Capital social : 5 millions de francs, divisé en 50.000 actions de 100 francs chacune. Ces actions comprennent : 20.000 actions, dites

privilégiées, souscrites en espèces et 30.000 actions attribuées entièrement libérées, en sus d'une somme espèces de 1 million de francs et des 25.000 parts de fondateur, aux apporteurs. Si des besoins nouveaux d'exploitation l'exigeaient, le Conseil est autorisé à procéder, s'il le juge utile, et sur sa simple décision, à une augmentation de capital de 500.000 francs au moyen de l'émission de 5.000 actions nouvelles de 100 francs ayant les mêmes droits que les actions privilégiées d'origine.

Conseil d'administration : 5 à 10 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires de 100 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 20 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale. Sur le surplus : 5 % d'intérêt non cumulatif, aux actions privilégiées, sur leur montant versé ; 5 % d'intérêt aux actions d'apport. Sur le surplus 10 % au Conseil d'administration. Sur le solde : 60 % aux actions sans distinction d'origine et 40 % aux parts de fondateur. Sur les 60 % réservés aux actions, il pourra être prélevé des sommes destinées à des fonds d'amortissements ou à des réserves spéciales.

Service financier : à Paris, Société Marseillaise de Crédit industriel et commercial et de Dépôts.

ADMINISTRATEURS

MM. M. Biver, J. de Catelin, L.-A. Claudot, P .Dubois, L. Jumentier, E. Maranzana, G. de Montrichard, d'Alauzier, Egidio Cora.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 février 1907.

Année	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS	
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
—	—	—	—	—
1907	131	30	76	8

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Propriétés minières.	4.000.000 »	Capital actions	5.000.000 »
Immeubles, matériel, outillage.	371.585 72	Créditeurs divers	30.809 35
Approvisionnements, marchandises	27.506 28		
Espèces en caisse et en banque.	618.117 35		
Débiteurs divers	13.600 »		
	5.030.809 35		5.030.809 35

Société Anonyme des Mines de Fer de Fillols

Société anonyme française définitivement constituée le 3 juin 1875.

Objet : 1° L'exploitation des Mines de fer de Fillols, sises arrondissement de Prades (Pyrénées-Orientales), des établissements métallurgiques de la Nouvelle, de diverses autres mines de fer, de houille, plomb et zinc, situées dans les départements de l'Aude et de l'Aveyron ; 2° La poursuite de travaux de recherches et l'obtention de concessions de toutes autres mines en France et à l'étranger ; 3° L'exploitation en général de toutes mines, minières ou charbonnages dont la Société pourra devenir propriétaire, l'élaboration et le traitement des produits de ces mines, l'établissement de fours à coke, hauts-fourneaux, forges, laminoirs ; l'établissement, l'achat ou l'exploitation de tous chemins de fer appelés à les desservir ; la fabrication des fers et aciers, la confection de machines et outils, du matériel fixe et mobile, de chemins de fer, routes, canaux et autres voies navigables, ainsi que tous autres objets en fer et en acier, et le commerce de ces produits.

Siège social : à Paris. 43, rue de la Chaussée-d'Antin.

Durée : 50 ans du 3 juin 1875.

Capital social : à l'origine 6.000.000 de francs divisé en 12.000 actions de 500 francs ; ramené le 13 mai 1902, à 2.400.000 francs, par réduction de la valeur nominale des actions de 500 francs à 200 fr. ; porté le 26 novembre 1903, à 3.500.000 francs, chiffre actuel, représenté par 17.500 actions de 200 francs.

Conseil d'administration : trois à sept membres, propriétaires chacun de 50 actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 10 actions, dépôt 5 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 50 % aux actions amorties et non amorties, 30 % au fonds d'amortissement, 15 % au Conseil d'administration, enfin 5 % au personnel.

Service financier : Banque Générale Française, 9, rue Pillet-Will;

ADMINISTRATEURS

MM. E. Delloye-Orban, A. de Woot de Strixke, P. Vanden Eecknoudt, de Ferre de Peroux, Baguenault de Puchesse, L. Bodard.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 juillet 1902.

Années	cours — Plus haut	cours — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1902	224	205	33.000	»
1903	252	222	396.000	12
1904	241	60	143.000	5 50
1905	200	128	153.000	6
1906	150	100	49.000	»
1907	119	74	29.000	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Premier établissement	2.549.095 23	Capital (17.500 actions)	3.500.000 »
Immeubles et propriétés . . .	126.433 06	Caisse de secours (ancienne) .	3.29[illegible] 68
Caisse et banques.	249.223 65	Caisse de secours (nouvelle). .	964 05
Portefeuille actions.	536.281 55	Caisse de retraites	6.001 60
Matériel et outillage	110.432 04	Coupons restant à payer . . .	3.936 75
Magasins d'approvisionnements	36.489 98	Créditeurs divers	15.462 28
Mobilier	316 80	Effets à payer	2.478 25
Magasins de minerais.	49.742 97	Salaires	31.332 52
Débiteurs divers	62.961 75	Fonds de prévision	52.519 82
Effets à recevoir.	14.108 80	Fonds de réserve.	87.034 78
		Provision pour litiges. . . .	4 276 15
		Compte de profits et pertes. .	29 784 95
	3.737.085 83		3.737.085 83

Société Anonyme Française des Mines et Fonderies de Francardo

Société anonyme française définitivement constituée le 30 octobre 1905, modifiée le 24 décembre 1906.

Objet : La mise en valeur et l'exploitation de tous gisements cuprifères en Corse ; l'achat, l'obtention, la prise à bail ou en amodiation de toutes concessions ou extensions de concessions et permis de recherches de gisements de mines de cuivre ; l'achat et la vente, le traitement et la transformation de tous minerais de cuivre ; la création et l'exploitation d'une usine de fonderie pour l'enrichissement de ces minerais ; toutes entreprises commerciales et industrielles se rattachant directement ou indirectement, en totalité ou en partie, à l'industrie des cuivres ; la participation de la société par voie de souscription, — cession, apport, — fusion. ou de tout autre mode, dans toutes entreprises particulières ou associations, dont le but serait similaire au sien ; en un mot tout traité et toutes opérations de nature à favoriser son activité, son développement et la prospérité de ses affaires.

Siège social : 46, rue de Londres, Paris.

Durée : 50 ans du 30 octobre 1905.

Capital social : 1.200.000 francs, divisé en 12.000 actions de cent francs chacune, sur lesquelles 5.000 ont été remises en sus d'une somme de 600.000 francs espèces à MM. Campenon et Santarelli, en rémunération de leurs apports ; par décision de l'Assemblée générale du 24 décembre 1906, le capital a été porté à 3 millions de francs, puis à 3.600.000 fr, par décision de l'assemblée générale du 9 mars 1908, divisé en 36.000 actions de 100 francs.

Conseil d'administration : trois membres au moins et huit au plus, propriétaires de cent actions chacun ; et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 30 juin ; une voix par 10 actions, maximum 100 voix ; délai de dépôt à fixer, chaque fois, par le Conseil d'administration.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du capital versé sur les actions ; sur le surplus : 10 % au Conseil et 90 % aux actionnaires. Sur les 90 % attribués aux actionnaires, l'assemblée générale pourra prélever, chaque année, une somme dont elle fixera l'importance sur la proposition du Conseil d'administration et qui sera destinée à la création d'un fonds de réserve pour l'amortissement du capital. Ce fonds de réserve sera distribué au capital lorsque son montant permettra d'amortir chaque action d'une somme minima de 10 francs. Chaque versement sur le capital sera indiqué par une estampille apposée sur chaque titre. Lorsque tout le capital aura été ainsi amorti, il sera créé des actions de jouissance qui n'auront plus droit au premier dividende de 5 % ci-dessus prévu.

L'assemblée générale pourra également prélever, sur les 90 % attribués aux actionnaires, une somme destinée à la création d'un fonds de prévoyance.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Am. Arnal, B. Desouches, E. Campenon, P. Santarelli, E. Favaron, D. Laazi.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au complant, depuis le 30 novembre 1905

Années	Cours : plus haut	Cours : plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	138	130 50	»	»
1906	129	61	171.000	10
1907	282	50	—134.000 (1)	»

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports :			
Concessions, droits d'exploitation	600.000 »	Capital.	3.000.000 »
Immobilisations :		Obligations.	404.000 »
Frais d'installation et de premier établissement.	2 462.945 71	Réserve légale	8.538 90
Comptes à amortir :		Coupons et amortissements . .	1.007 50
Primes de remboursement sur obligations.	59.280 »	Factures à payer	84.830 »
Valeurs disponibles :			
Espèces en caisse et dans les banques, marchandises . . .	318.870 25		
Débiteurs divers	12.701 20		
Profits et pertes	134.579 24		
	3.588.376 40		3.588.376 40

Société minière Franco-Africaine

Société anonyme française, définitivement constituée le 29 janvier 1904

Objet: L'étude, la recherche et l'exploitation de mines et minières de fer, zinc et autres matières en France, en Algérie et en Tunisie; l'acquisition et l'exploitation de tous terrains, constructions et autres immeubles; le traitement et la vente des produits de l'exploitation; toutes opérations conséquentes à celles ci-dessus énoncées.

Siège social : à Paris, 63, rue de Provence.

Durée: 30 ans, du 29 janvier 1904.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 5.000, entièrement libérées, ont été attribuées en sus de 3.000 parts de fondateurs à la Société civile minière Franco-Africaine, en représentation de ses apports.

Conseil d'administration : de trois à sept membres, nommés pour six ans, propriétaires de cent actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 30 juin ; une voix par dix actions. Dépôt des titres quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale; 6 % aux actions comme premier dividende; la somme nécessaire pour la constitution d'un fonds de réserve extraordinaire, destiné notamment à l'amortissement du capital; ce prélèvement ne pourra dépasser le quart du montant des bénéfices nets. Le surplus sera réparti : 10 % au Conseil; 60 % aux actions; 30 % aux parts.

Service financier : à Paris, chez MM. Guet et Cie, banquiers.

ADMINISTRATEURS

MM. M. Martin, G. de Morsier, E. Guillierme, H. Vanvoeers, P. Gorand.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 31 mai 1904.

	COURS		PARTS		
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices
—	—	—	—	—	—
1904	122	105	»	»	7.000
1905	124	50	»	»	13.000
1906	123	90	»	»	5.000
1907	150	77	104	77	89.000

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c
Immobilisations	1.588.176	40	Capital	1.500.000	»
Approvisionnements	23.754	21	Créditeurs divers	197.358	72
Mobilier de Paris	1.814	35	Acheteurs de Minerais :		
Caisse et Banque	12.686	63	Provisions à valoir sur marchés	498	26
Débiteurs divers	109.781	85	Réserve spéciale	21.000	»
Minerais en stock	72.225	»	Pertes et profits :		
			Solde créditeur au 31 décembre 1906	89.581	46
	1.808.438	44		1.808.438	44

Société Minière
Franco-Rhénane de Plomb et de Zinc

Société anonyme française, définitivement constituée le 8 juin 1908.

Objet : L'exploitation de toutes mines de plomb, zinc et métaux connexes, plus spécialement des mines de plomb et zinc d'Eveshausen (province rhénane) ; l'acquisition, l'exploitation et la recherche de toutes autres mines en tous pays ; l'exploitation, pour le compte de tiers, de mines de toute nature ; le traitement, l'achat et la vente de tous minerais et métaux et leur traitement par tous procédés, etc.

Siège social : 22, rue d'Athènes, Paris.

Durée : 50 années, du 8 juin 1908.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 4.000 ont été remises — en sus d'une somme de 200.000 francs espèces et des 10.000 parts de fondateur. A M. Oliger, en représentation de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, nommés pour six ans, et propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; 1 voix par 10 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le solde — sauf prélèvement ne pouvant excéder 10 % de ce solde, pour fonds d'amortissement — 10 % au Conseil, 65 % aux actions et 25 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Traus, J. Poillot, N. Oliger, A. de Derfall.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 août 1908.

Frank Smith Diamond Estates and Exploration Company

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 28 mars 1900.

Objet : Fusionner les deux compagnies, savoir : le Hartz River Diamond and Estate Syndicate et la Frank Smith Diamond Mines. Cette dernière enregistrée dans la colonie du Cap en 1897, avait été elle-même constituée comme une filiale de la Hartz River Diamond and Estate Syndicate.

Par suite de la fusion, la Compagnie se trouve posséder cinq fermes d'une contenance de 35.000 acres, comprenant 435 claims diamantifères.

Siège social : à Londres, 19, St. Swithin's Lane E. C., M. E. Price, secrétaire.

Capital social : à l'origine 250.000 livres divisé en autant d'actions d'une livre ; porté à 300.000 livres en janvier 1903.

Conseil d'administration : trois membres au moins et sept au plus possédant chacun 500 actions.

Année sociale : close fin décembre.

Assemblée générale : en octobre ; une voix par action.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10, 25, 50 et **100 actions.**

ADMINISTRATEURS

MM. G. Imroth, A. A. Knight, G. Sohn, A. R. Stephenson, E. Turk.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société, sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 mars 1901, au comptant et à terme depuis le 6 mai 1901.

Années	cours — Plus haut	cours — Plus bas
1901	75 »	47 »
1902	127 »	69 »
1903	112 50	31 »
1904	64 75	32 »
1905	64 »	30 75
1906	41 »	22 »
1907	28 »	8 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriété	169.315	Capital émis sur un capital autorisé de £ 300.000	275.000
Constructions et Compound, machines, matériel, installation électrique	40.619	Compte réserve	5.093
Terres sur le carreau de la mine	4.324	Créanciers divers	17.417
Charbon, marchandises, cavalerie	9.609		
Débiteurs divers	10.208		
Diamants en mains	11.952		
En caisse et en banque	39.640		
Profits et Pertes	11.833		
	297.510		297.510

The General Phosphate Company Limited

Société anglaise, à responsabilité limitée, incorporée le 30 décembre 1907.

Objet : la prospection, la recherche et l'exploration, dans toutes les parties du monde, de phosphate, guano, carbonate de chaux, phosphate de chaux, etc. ; le commerce de toutes ces substances. En général, traiter toutes affaires se rapportant au phosphate ou aux produits de même nature. D'autres objets accessoires sont énumérés au memorandum d'association.

Siège social : à Londres, E. C., 65, London Wall.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 200.000, divisé en 200.000 actions de £ 1 chacune, sur lesquelles il a été remis à la *Société Générale pour la Finance et l'Industrie, Limited,* en outre d'une somme de £ 5.000, 35.000 actions entièrement libérées, en rémunération partielle de ses apports.

Conseil d'administration : 2 à 7 membres.

Assemblée générale : une fois l'an, aux lieu et date fixés.

Répartition des bénéfices : 10 % du montant libéré des actions, 10 % au Conseil d'administration, sans que ce prélèvement puisse excéder £ 2.000 ; le solde aux actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. E. H. Williamson, Douglas, J. Neame, J. F. Albright, E. Lautier, C. Bardy.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 mai 1908.

Golconda Consolidated Company Limited

Société anonyme, incorporée le 27 décembre 1906.

Objet : acquérir, dans le Nevada (Etats-Unis d'Amérique), ou partout ailleurs, des mines, droits d'exploitation minière et terrains métallifères et tout intérêt dans ceux-ci ; extraire, traiter, vendre, acheter du quartz et du minerai aurifères, du métal, du charbon et tous autres métaux et substances minérales ; effectuer toutes autres opérations métallurgiques qui pourraient paraître propres à la réalisation de l'un quelconque des objets de la Compagnie ; obtenir et fournir des renseignements précis relativement aux districts miniers et autres des Etats-Unis d'Amérique et d'ailleurs ; servir d'agents entre les propriétaires de mines ou de concessions minères des Etats-Unis d'Amérique et les capitalistes d'Europe ; négocier l'achat de propriétés, etc.

Siège social : à Londres, Suffolk House, Laurence Pountley Hill, E. C.

Bureaux à Paris, 18, rue de l'Arcade.

Durée : illimitée.

Capital social : autorisé £ 250.000, divisé en 250.000 actions de £ 1, sur lesquelles 120.000 ont été attribuées, en actions entièrement libérées, en rémunération des apports.

Conseil d'administration : 2 à 7 membres, propriétaires chacun de 500 actions au moins.

Assemblée générale : chaque année, aux lieu et date à fixer par les administrateurs.

Service financier : à Paris, MM. H. Bachet et Cie, 31, rue Le Peletier.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Massenet, F. Fontaine, H. Baschet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 décembre 1907.

1907 plus haut, 27.75 plus bas, 27

Pétroles de Grosnyi

(RUSSIE)

Société anonyme belge constituée le 12 octobre 1895, modifiée par délibérations d'assemblées du 25 janvier 1896, 25 septembre 1897, 28 avril 1902, 8 juin 1904 et 14 avril 1905.

Objet : La Société a pour objet principal le commerce des pétroles bruts et distillés, naphtes, kérosènes, benzines et autres résidus de pétrole ; l'exploitation des matières pétrolifères dans les terrains dont

il s'agit en l'article 5 des statuts et tous autres terrains dont elle deviendrait propriétaire ou qui lui seraient concédés ou affermés ; la distillation, le raffinage des pétroles, les industries qui s'y rattachent et le commerce de leurs produits. Elle peut s'intéresser, soit directement, soit indirectement, dans la fabrication et le commerce de briquettes d'agglomérés de pétrole avec de la houille ou d'autres produits.

Siège social : Anvers, 14, rue Kipdorp.

Durée : Jusqu'au 31 juillet 1934

Capital social : à l'origine 6.000.000 de francs, divisé en 12.000 actions privilégiées de 500 francs et 12.000 actions ordinaires sans désignation de valeur ; porté par la suite à 8.000.000 de francs divisé en 16.000 actions privilégiées de 500 francs ; le nombre des actions ordinaires a été porté à 14.000.

L'Assemblée extraordinaire du 5 octobre 1908 a décidé l'augmentation du capital à concurrence de 2 millions de francs en 4.000 actions privilégiées nouvelles de 500 francs.

Conseil d'administration : au moins 3 membres possédant 25 actions privilégiées chacun et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale: le deuxième mercredi de septembre à Anvers. Dépôt des actions, 10 jours à l'avance en Russie et 5 jours en Belgique. Autant de voix que d'actions. Maximum : la cinquième partie du nombre des actions émises ou les 2/5 des actions pour lesquelles il est pris part au vote.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve ; le tantième établi par la loi russe au profit de la couronne ; 5 % du montant libéré des actions privilégiées. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration et aux commissaires ; 10 % à la direction ; 80 % à répartir indistinctement entre les actions privilégiées ou ordinaires.

Service financier : au Crédit national industriel, à Bruxelles.
Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. J. M. Waterkeyn, E. Thys, J. Aulit, Ad. Vandewiele, E. Suys.

Les actions ordinaires et privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 avril 1897.

	ACT. PRIVILÉGIÉES		ACT. ORDINAIRES		Bénéfices	DIVIDENDES	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	bruts	Act. priv.	Act. ord
1901	450	200	150	32	1.541.000	»	»
1902	259	120	55	15	195.000	»	»
1903	390	325	92	54	181.000	»	»
1904	675	305	227	50	752.000	30	5
1905	815	600	540	235	1.112.000	40	15
1906	950	705	680	490	2.235.000	72 50	47 50
1907	792	576	580	350	1.793.000	60 »	35 »
1908	»	»	»	»	1.734.000	60 »	35 »

BILAN AU 31 JUILLET 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Portefeuille-actions :		Capital-actions :	
a Actions privilégiées et ordinaires de la Société de Grosnyi pour l'Industrie des pétroles sous la firme J.-A. Akhwerdoff et C°	8.140.836 10	16.000 actions privilégiées de 500 francs	8.000.000 »
b) 6.103 (six mille cent trois) actions de capital de la Société anonyme Pétroles de Boryslaw, de 100 fr. chacune.	610.300 »	14.000 actions ordinaires sans désignation de valeur. . .	Mémoire
c) 2.114 (deux mille cent quatorze) actions de dividende de la Société anonyme Pétroles de Boryslaw, sans désignation de valeur	Mémoire	Réserve légale	175.888 47
d) 1.000 (mille) actions de capital de la Société anonyme de Pétroles de Roumanie de 100 fr. chacune.	100.000 »	Dividendes non encaissés des exercices antérieurs. . . .	9.855 »
e) 920 (neuf cent vingts) actions de dividende de la Société anonyme Pétroles de Roumanie, sans désignation de valeur .	Mémoire	Provisions diverses : obligations remboursables et non présentées au remboursement, coupons d'obligations échus et non présentés à l'encaissement, impôts et patentes pour l'exercice 1906-1907.	83.992 34
f) 22 (vingt-deux) actions de capital de la Société anonyme Compagnie des produits de naphte, de 1.000 fr. chacune	22.000 »	Divers créditeurs.	4.222.976 94
g) Notre participation de marcs 1.200.000 dans la Société Europaïsche Petroleum-Union G. m. T. H	1.500.000 »	Déposants : cautionnements des administrateurs et des commissaires.	Mémoire
h) 816 (huit cent seize) actions de la Société Deutsche Benzin und Oelwerke.	707.497 50	Profits et pertes : solde . . .	1.734.794 68
Droits se rapportant à des concessions pétrolifères. . .	384.240 37		
Banques	862.946 24		
Provisions.	10.454 81		
Débiteurs divers	2.189.232 41		
	14.527.507 43		14.527.507 43

Société des Mines de Guelma

Société anonyme française, définitivement constituée le 28 mars 1905.

Objet : L'exploitation de mines métalliques et principalement l'exploitation de gisements de zinc et de plomb en Algérie et en Tunisie ; le traitement et le commerce des minerais. Et d'une manière générale, toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Siège social : 50, boulevard Haussmann, à Paris.

Durée : 50 ans, du 28 mars 1905.

Capital social : 800.000 francs, divisé en 3.200 actions de 250 fr. chacune, sur lesquelles 200 actions, entièrement libérées, ont été attribuées au fondateur en représentation de ses apports.

Conseil d'administration : deux à huit membres, propriétaires de 25 actions chacun et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par dix actions. Dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale. Sur le solde : 10 % au Conseil et 90 % aux actionnaires. Sur ces 90 % il pourra être prélevé une somme à déterminer pour la constitution de réserves spéciales.

Service financier : Crédit Lyonnais et Société Française de Reports et de Dépôts.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Boscher, E. de Bondeli, C. Chalupt, M. Lyon, M. Pageyral, M. Wilmotte, L. Zuretti.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 29 septembre 1906.

Années	Cours : Plus haut	Cours : Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1906	525	375	151.000	15
1907	530	90	13.400	»

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actif immobilisé :		Capital	800.000 »
Propriétés, Immeubles en Algérie, Frais de constitution, etc.	685.952 20	Réserve légale	2.807 02
Actif réalisable :		Créditeurs divers	8.358 60
Approvisionnements	1.556 65	Compte d'ordre	3.490 40
Stocks de minerais	59.286 40	Coupon n° 1	1.354 36
Impôt sur le revenu	3.297 10	Solde du compte de Profits et Pertes	245 57
Débiteurs divers	4.904 15		
Mobilier à Paris	1 »		
— en Algérie	218 »		
Matériel en Algérie	4.455 10		
Actif disponible :			
Caisses et banques	56.594 34		
	816 264 95		816.264 95

Société Hellénique de Mines

Société anonyme grecque constituée en 1903, modifiée par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 31 mars 1905.

Objet : Entreprendre des travaux miniers, en général, savoir : acquérir, par voie de concession directe ou d'achat, prendre à ferme toute espèce de mines, minières ou carrières pour les exploiter,

les revendre ou les affermer à des tiers ; entreprendre toutes opérations connexes à l'exploitation des mines, minières ou carrières ainsi qu'à l'extraction, la fusion ou autres traitements mécaniques de leurs produits ; négocier de toutes manières la vente des produits miniers, en général, soit à leur état naturel, soit après un traitement quelconque ; en faire le commerce, en général, soit pour son propre compte, soit pour compte de tiers ; enfin participer à toutes entreprises de la nature de celles ci-dessus dénommées, ou à des sociétés fondées ou à créer pour le même objet ou pour des affaires similaires.

Siège social : à Athènes.

Durée : cinquante ans, à dater du décret royal d'approbation des statuts.

Capital social : à l'origine, 3 millions de drachmes, sur lesquels 2 millions seulement avaient été émis et représentés par 9.970 actions privilégiées et 10.030 actions ordinaires de 100 drachmes chacune ; par décision de l'assemblée extraordinaire du 31 mars 1905 le capital a été porté à 3.500.000 drachmes ; enfin, par décision de l'assemblée extraordinaire du 15/28 juillet 1906 à 5 millions de drachmes : il est donc maintenant représenté par 50.000 actions de 100 drachmes chacune.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et sept au plus, propriétaires de 150 actions chacun ; et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre/13 janvier.

Assemblée générale : avant le 1er/14 avril ; une voix par 50 actions, sans limite maximum ; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 7 % à la réserve ; 3 % au Conseil d'administration ; 90 % aux actionnaires.

Service financier : à Paris, Crédit Mobilier Français.

ADMINISTRATEURS

MM. N. Th. Vlangalis, G. Athénogènes, A. Cambas, A. Matsas, D. Vores, C. Wehrung, A. Fort, Eugénidès.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 octobre 1905.

Années	cours — Plus haut	cours — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	85	75	Dr. 239.963	Frs. 3 25
1906	85	59	189.636	3 »
1907	81	50	207.414	3 20

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	drachmes	PASSIF	drachmes
Frais de premier établissement et installations définitives .	4.750.619 20	Capital-actions	5.000.000 »
Installations d'extraction, travaux préparatoires et travaux de recherche	240.000 »	Capital de réserve ordinaire. .	38.288,15
Mine de Vlachopoulo et autres.	300.000 »	Réserve extraordinaire	200.000 »
Mine de Gardiki et de Daskalio	56.011,80	Effets à payer.	8.000 »
Matériel et outils en dépôt . .	111.608,80	Comptes créditeurs	952.217,98
Comptes débiteurs et en suspens	86.058,40	Impôts et timbres sur dividendes	12.960,92
Ameublement à Athènes et Larymna	15.000 »	Dividendes à distribuer, soit 3,50 drachmes par action . .	175.000 »
Disponibilités.	460.881,55	Solde à nouveau	10.408,05
Valeur de minerai prêt à embarquer	376.704,35		
	6.396.884,10		6.396.884,10

Compagnie Hongroise de Mines

Société anonyme belge constituée le 7 mars 1903, modifiée par assemblée générale du 29 août même année.

Objet : L'acquisition des droits qui lui ont été apportés dans la société minière hongroise dénommée « Urvolgi Rezbania Tarsulat » (Compagnie de la mine de cuivre d'Urvolgi).

Siège social : à Bruxelles, 3, place Royale.

Durée : 30 ans, du 7 mars 1903.

Capital social : représenté par 24.000 actions sans désignation de valeur, qui ont été intégralement attribuées aux apporteurs de : 1° Une somme de 1.500.000 francs en espèces ; 2° Les intérêts sociaux de la société minière hongroise susmentionnée.

Conseil d'administration : trois membres au moins et neuf au plus, propriétaires de 40 actions chacun et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : le deuxième samedi de décembre ; une voix par action ; maximum : le cinquième des titres émis et les deux cinquièmes des titres pour lesquels il est pris part au vote. Dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, jusqu'à ce qu'elle ait atteint 600.000 francs ; dividende de 10 francs par action ; sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration. Sur le solde : 50 % aux actions et 50 % au remboursement des actions à 250 francs l'une, par voie de tirage au sort ou par voie d'achat en Bourse si le cours est inférieur à ce taux. Toute action amortie est rempla-

cée par une action de jouissance, laquelle n'a pas droit au dividende de 10 francs.

Service financier : à Paris, Banque Générale Française 9, rue Pillet-Will.

ADMINISTRATEURS

MM. de Ferré de Peroux, de la Grange O'Tard, P. Steenlet.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 novembre 1905.

Années	cours plus haut	cours plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	128	125	»	»
1906	140	116	218.000	7 50
1907	140	94	201.000	5 »

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse et banquiers.	313.266 73	24.000 actions sans mention de valeur	1.500.000 »
Portefeuille.	669.190 »	Créditeurs divers	23.197 78
Mines d'Urvolgy	1 »	Coupons restant à payer . . .	3.502 50
Mines de Zam	310.262 39	Réserves.	21.903 95
Travaux effectués sur les mines de Zam.	402.773 46	Profits et pertes	201.710 35
Participation en cours	55.001 »		
	1.750.494 58		1.750.494 58

Compagnie Huanchaca de Bolivie

Société anonyme bolivienne constituée le 27 octobre 1877, modifiée en 1891.

Objet: Exploiter les mines de Pulacayo, Ubina, Asiento, mines d'argent, zinc, cuivre, étain, utiliser les établissements de traitements et autres éléments appartenant à la Société.

Durée: non indiquée.

Siège social: Valparaiso; agences à Antofagasta (Chili) et à Paris, 29, rue de Londres.

Capital social: 1.600.000 livres sterling, divisé en 320.000 actions de 5 livres chacune, au porteur et nominatives.

Conseil d'administration: cinq membres, propriétaires de 300 actions et nommés pour deux ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: en mai à Valparaiso. Une voix par 40 actions, sans maximum indiqué. Dépôt à Valparaiso, quinze jours avant l'Assemblée ou dans les autres bureaux, dans le délai imposé par le Conseil d'Administration.

Répartition des bénéfices: telle qu'elle est votée par l'Assemblée générale sur la proposition du Conseil, après constitution d'un fonds de réserve de 500.000 piastres.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5, 10 et 20 actions.

Service financier au Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Sénéchal de la Grange, L. F. Puelma, L. M. Sola, S. R. Nava, H. Marijon.

COMITÉ DE PARIS

MM. J. de Gabriac, M. G. Jouanny, M. Detroyat, O. Butin, J. de Catelin.

Les actions au porteur de cette Compagnie sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 5 décembre 1892.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	160 »	76 »	Bol. 2.199.000 »	Fcs. 7 50
1902	142 »	81 50	1.538.000 »	7 50
1903	113 50	72 75	1.495.000 »	2 50
1904	111 50	55 »	265.000 »	»
1905	160 »	77 50	350.000 »	»
1906	142 »	93 »	463.000 »	»
1907	134 »	95 »	606.269 »	5 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	Bolivares	PASSIF	Bolivares
Propriétés minières	6.000.000 »	Capital représenté par 320.000 actions à £ 5 chacune	12.800.000 »
Fonds en banque	491.063 »	Fonds industriel	750.000 »
Blendes, pyrites en transit, Factures à liquider, minerais à réaliser	591.521 18	Fonds de réserve	1.000.000 »
Etablissements de Pulacayo	7.319.022 83	Réserve spéciale	250.000 »
— de Huanchaca	193.432 87	Dividende à payer	3.987 »
— de Playa Blanca	700.000 »	Opérations pendantes	152 895 92
Propriétés : Maisons et terrains à Antofagasta, à Potosi et à Oruro	185.559 04	Profits et Pertes : Solde	1.094.746 21
Chemin de fer d'Uyuni à Pulacayo et Huanchaca	508.871 28		
Télégraphe de Huanchaca à Ascotan, à Tupiza, à Potosi et à Sucre	1 »		
Meubles et économats de Valparaiso, de Paris et d'Antofagasta	43.980 56		
Divers créditeurs et débiteurs	18.168 07		
	16.051.629 13		16.051.629 13

The Huelva Copper and Sulphur Mines Limited

Société anonyme anglaise à responsabilité limitée, constituée le 28 octobre 1903.

Objet: Passer et mettre à exécution le contrat en date du 24 octobre 1903, passé entre M. Jules Claviez, d'une part, et un fidéicommissaire, d'autre part, à l'effet d'acquérir les mines et minerais appartenant précédemment à The Huelva Central Copper Mining Co Ltd.

Siège social : 60, Duncan Terrace, Islington, Londres. Bureau à Paris: 17, boulevard Haussmann.

Capital social: 300.000 livres sterling, divisé en 300.000 actions de £ 1 chacune, sur lesquelles 195.000 entièrement libérées ont servi à rémunérer les apports. Par décision de l'Assemblée du 13 février 1905, le capital a été fixé à £ 400.000, puis par décision de l'Assemblée du 25 février 1907 à £ 600.000, en autant d'actions de £ 1.

Conseil d'administration: trois membres au moins et sept au plus, renouvelables par tiers tous les ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: aux lieu et date fixés par le Conseil d'Administration ; une voix par action.

Répartition des bénéfices: 10 % du montant libéré des actions; sur le surplus 5 % au Conseil d'Administration, en sus des £ 200 affectées à chaque administrateur, le reste à la disposition de l'Assemblée.

Service financier : 17, boulevard Haussmann, Paris.

Coupures : 1, 5, 10, 20 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Bouvard, C. Blanchot, M. Duchanoy, M. Dutreil, M. Gabet, J. Roche.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 mai 1906.

Années	cours		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1906	81	53	519.911	»
1907	56	20	1.191.504	1 25

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Domaine minier et foncier . .	5.579.485 36	Capital émis	12.162.175 »
Constructions à la mine : maisons ouvrières, église, école, hôpital	416.207 04	Réserves, primes sur actions émises	462.587 50
Installations générales : téléphones et canalisations . . .	137.560 38	Créditeurs divers, soldes créditeurs	228.179 76
Routes et chemin de fer, y compris le matériel roulant.	465.269 04	Bénéfices nets.	971.328 75
Matériel et mobilier en service général à Paris et à la mine.	227.190 05		
Recherches, reconnaissances et travaux préparatoires . . .	1.096.430 31		
Cémentation : installation . .	189.097 22		
Monte Romero, Corta, San Alberto.	597.123 94		
Frais de constitution, d'émission et annulation de contrats	431.370 72		
Magasin : Marchandises générales et stocks de minerais.	1.569.022 72		
Débiteurs divers :			
Cautionnement à l'Etat. . . .	221.300 »		
Loyer d'avance.	2.215 »		
Divers	310.515 94		
Caisse :			
Espèces : Paris et mine. . . .	95.483.65		
Banquiers	2.485.999 64		
	13.824.271 01		13.824.271 01

New Jagersfontein Mining and Exploration Company

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée dans la Colonie du Cap et dans la République d'Orange, le 16 mai 1887.

Objet: L'exploitation de claims diamantifères situés dans les Colonies du Cap et de l'Orange et acquis savoir: 220 claims, en 1887, de la Jagersfontein Diamond Mine ; 46 claims, en 1888, de la Kohinoor Company; 44 claims de la President Company; 382 claims de la Keer Diamond Mining Company ; ensuite, 164 claims de l'East End Syndicate et 9 claims de M. A. Wertheim; enfin 377 claims, en 1891, de la Jagersfontein United Mining Company.

Siège social: à Kimberley; secrétaire à Londres, M. Thomas Joice Seel, 5, Copthall Buildings E. C.

Capital social: à l'origine 953.500 livres en actions de 10 livres, porté en 1892 à un million de livres en actions de dix livres. En janvier 1895, les actions de dix livres ont été échangées contre des

actions de cinq livres chacune, à raison de 2 actions nouvelles pour une ancienne, soit 200.000 actions de 5 livres au total. Ensuite suivant délibération d'assemblée générale du 7 janvier 1905, chaque action de 5 livres, valeur nominale, a été échangée contre 2 actions 1/2 privilégiées d'une livre, ayant droit à un dividende préférentiel et cumulatif de 25 %, ou 5 sh. par titre et deux actions et demie ordinaires, ou différées, également d'une livre chacune. Le capital reste donc de 1 million de livres, en 500.000 actions privilégiées d'une livre et 500.000 actions ordinaires d'une livre.

Conseil d'administration: de sept à douze membres, possédant chacun pour 2.500 livres d'actions.

Année sociale: close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin juin, à Kimberley.
Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 10 actions.

Service financier : à Paris, Société générale.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Hirschhorn, L. Breitmeyer, Colonel D. Harris, S. B. Joel, E. Bernheim, W. H. Beddy, J. Wernher, A. Peterson, J.-J. Coghlan, W. S. Harris.

Les actions de préférence et ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme, depuis le 23 mars 1905.

	ACT. ORDINAIRES		ACT. PRIVILÉGIÉES			DIVIDENDES	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Act. ord.	de préf.
1905	207	186	116	105	£ 437.355	sh. 12	sh. 5
1906	260	190	115	101	437.293	12	5
1907	274	88	118	85	429.373	12	5
1908	»	»	»	»	268.000	5	5

BILAN AU 31 MARS 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Propriétés en claims	700.212	Capital	1.000.000
Travaux permanents	172.070	Créditeurs divers	72.591
Machines, installations, immeubles, etc.	187.232	Fonds de réserve spécial	250.000
Stock de minerai bleu	135.113	Dividendes non présentés à l'encaissement	514
Actions en portefeuille	206.492	Dividende déclaré le 27 mars 1908	62.500
Mobilier	81	Profits et pertes (solde)	61.549
Stock de diamants	25.532		
Approvisionnements	17.486		
Débiteurs divers	89		
Espèces	2.127		
	1.447.154		1.447.154

Société Minière Joltaia-Rieka

(KRIVOI-ROG)

Société anonyme belge constituée le 29 octobre 1899.

Objet: L'acquisition et l'affermage de mines et minières, concessions et autres droits d'exploitation en Russie ; l'exploitation de ces mines, minières, concessions et autres droits, la vente de leurs produits. Elle peut aussi acheter tous minerais ainsi que les vendre.

Elle peut étendre son industrie à l'exploitation de charbonnages et de hauts-fourneaux, ainsi qu'à toutes autres industies propres à développer l'une ou l'autre branche de la sienne propre.

Elle peut exploiter tous produits quelconques du sol, du sous-sol, des biens qu'elle occupe.

Elle peut construire et exploiter tous chemins de fer et voies de raccordement ou tous autres moyens de transports susceptibles de favoriser son exploitation et pour lesquels elle aurait obtenu l'autorisation.

Siège social : 43, rue Royale, Bruxelles ; Bureau à Paris , 13, rue La Boétie.

Durée: La plus longue permise par la loi.

Capital social: à l'origine 6 millions de francs, divisé en 60.000 actions de cent francs. Sur ce nombre 20.000 actions et une somme de 3 millions de francs, ont été attribués à M. Serge Michaïlowsky en rémunération de ses apports. De plus, 30.000 actions de jouissance sans désignation de valeur ont été attribuées à la Société Financière Russe pour les différents concours auxquels la constitution de la Société a donné lieu.

Le capital a été réduit de 6.000.000 de francs à 5.000.000 de francs par l'annulation de 10.000 actions de capital, par l'Assemblée générale du 15 mai 1902.

Conseil d'administration: cinq membres au moins et 12 au plus, propriétaires chacun de 250 actions de capital ou de jouissance et nommés pour 6 ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: le troisième jeudi de mai; une voix par chaque action de capital ou de jouissance; maximum, la cinquième partie du nombre des titres émis ou les deux cinquièmes de ceux pour lesquels il est pris part au vote; dépôt six jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve à concurrence du dixième du capital ; somme nécessaire pour payer un intérêt de 5 % sur le montant libéré des actions de capital. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'Administration et aux Commissaires. Sur le solde, deux tiers aux actions de capital et un tiers aux actions de jouissance.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Bouvard, A. Thillot, J. Giraud, S. Michaïlowsky, T. Stiers.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, par délibération d'assemblée générale du 3 novembre 1905, de 4.000 obligations 4 1/2 % de 500 francs chacune.

Intérêt annuel: 22 fr. 50, payable par semestre, les 15 juin et 15 décembre de chaque année.

Amortissement: en 15 ans, au moyen de tirages annuels à effectuer le 1er décembre de chaque année, pour remboursement le 15 du même mois.

Service financier : à Paris, au bureau de Paris.

Les actions de capital de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 février 1900 et les obligations depuis le 1er février 1906.

NOTA. — Cette Société a été déclarée en faillite par jugement du Tribunal de Commerce de la Seine du 23 octobre 1908 avec ouverture au 2 octobre. M. Sébastien a été nommé juge commissaire et M. Benoist, 48, rue Monsieur-le-Prince, syndic provisoire.

Années	COURS DES ACTIONS DE CAPITAL Pl. haut	Pl. bas	COURS DES ACTIONS DE JOUISSANCE Pl. haut	Pl. bas	COURS DES OBLIGATIONS Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes Act. de capital	Act. de jouissance
1901	250	55	»	»	»	»	»	»	»
1902	81	35	»	»	»	»	345.000	»	»
1903	84	40	»	»	»	»	135.000	2.56	»
1904	98	59	52	15	»	»	477.000	5.90	0.55
1905	120	55	50	10	»	»	»	»	»
1906	80	45	30	20.50	440	200	127.000	»	»
1907	64	16	9	sout cours	315	160	—2.267.000 (1)	»	»

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.
Apports statutaires	4.000.000	»
Immeubles, mobilier, machinerie et matériel	1.320.552	08
Terrassements des carrières, Travaux de recherches et préparatoires	915.393	40
Minerai en stock	104.366	34
Effets en caisse et en banque	8.257	68
Débiteurs divers	1.910.046	13
Chemin de fer Catherine	118.161	06
Primes de remboursement sur obligations	664.572	42
Obligations amorties	196.500	»
Frais sur l'exercice 1908	12.775	05
Actions en cautionnements	22.000	»
Magasin d'approvisionnements	188.038	55
Portefeuille	187.500	»
Provisions pr créances à régler	27.331	14
Pertes	2.266.575	29
	11.942.074	14

PASSIF	fr.	c.
50,000 actions de capital de 100 fr. chacune	5.000.000	»
50,000 actions de jouissance sans désignation de valeur	»	
Réserve légale	23.863	15
Emprunt obligataire 1905	2.000.000	»
Obligations à rembourser	188.000	»
Coupons intérêts obligations	90.450	30
Coupons de dividende	123.530	34
Créances à régler sur provisions	27.331	14
Créditeurs divers	2.780.192	77
Créance contestée	1.136.388	13
Effets à payer	475.802	18
Prévisions fiscales	74.138	42
Déposants, administrateurs et commissaires	22.000	»
Reliquat répartition de bénéfices	377	71
	11.942.074	14

Société Ottomane des Mines de Karassou

Société anonyme ottomane constituée le 15/26 mai 1900.

Objet: L'administration et l'exploitation des mines de plomb argentifère et de zinc, ainsi que des mines et minerais y mélangés et ayant de l'analogie avec ces métaux, situées dans le village de Karassou, dépendant du Caza de Kandra (Sandjak d'Ismidt), et concédées par Firman Impérial en date du 31 mai 1314.

Siège social : Agopian Han, rue Voïvoda, Galata, à Constantinople.

Durée: 97 ans.

Capital social: à l'origine 3.200.000 francs, divisé en 12.000 actions privilégiées et 20.000 actions ordinaires de 100 francs chacune; porté par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juillet/10 août 1904 à 4.000.000 de francs par la création de 8.000 actions ordinaires de 100 francs chacune, et enfin, porté par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 25 janvier/7 février 1906 à 4.800.000 francs par la création de 8.000 actions privilégiées nouvelles de 100 francs chacune.

Conseil d'administration: 5 à 11 membres, propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin; une voix par 25 actions, maximum 25 voix; dépôt 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 6 % aux actions privilégiées; somme nécessaire pour amortir les dites actions privilégiées dans une période de 20 ans; 5 % à la réserve, 6 % aux actions ordinaires. Sur l'excédent: 12 % au Conseil d'Administration, 3 % au personnel, 85 % à toutes les actions.

ADMINISTRATEURS

MM. Th. A. Mavrogordato, Suréya Pacha, Chukri Pacha; Is. Fernandez, Habib Effendi Melhamé, T. Rouzaud, L. Zarifi.

Les actions ordinaires et privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 juillet 1906.

	ACTIONS ORDINAIRES		ACTIONS PRIVILÉGIÉES	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1906	170	135	175	157
1907	130	30	130	31

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	Ltq.	PASSIF	Ltq.
Mines et Concessions	139.303 24	Actions privilégiées 20.000 à L.tq 4,40.	88.000 »
Frais de constitution de la Société et d'émission d'obligations.	4.902 63	Actions ordinaires 28.000 à L.tq 4,40	123.200 »
Immeubles	19.888 36	Obligations 8.000 à Ltq 4,40, moins 369 amorties. . . .	33.576 40
Matériel et outillage	27.151 56	Main-d'œuvre.	533 82
Gros travaux de 1er Etablissement et de recherches. . .	57.106 32	Comptes d'ordre	265 55
Magasin d'Approvisionnement.	6.023 25	Créditeurs divers.	21.521 98
Minerai en Stock	1.634 83	Réserves, amortissement de 369 obligations.	1.623 60
Espèces en caisse.	97 84		
Comptes d'ordre	310 57		
Comptes courants chez divers.	155 08		
Solde pertes	12.147 67		
	268.721 35		268.721 35

Société Anonyme Ottomane des Mines de Kassandra

Société anonyme ottomane constituée le 2/14 octobre 1893.

Objet: La mise en valeur et l'exploitation des mines de plomb argentifère, manganèse, antimoine, cuivre et métaux combinés, situés dans la caza de Kassandra, vilayet de Salonique, et concédées: 1° à M. Enrico Misrachi par deux firmans impériaux du 5/17 octobre 1891, pour les mines de Lindjasda et Varvara; par un firman impérial du 10/22 janvier 1891 et par deux autres firmans du 10/22 janvier 1891 pour la mine de Hourouda-Mahala; 2° à la Banque de Constantinople par firman impérial du 30/11 avril 1888 pour la mise Isvoros; à la Société elle-même, par firman impérial, pour la mine de Novocello.

Siège social : à Galata, rue Voïvoda, Agopian Han (Asie-Mineure).

Durée: 98 ans du 2/14 octobre 1893.

Capital social: à l'origine 3 millions de francs, divisé en 2.000 actions privilégiées de 500 francs ou 22 livres turques et 4.000 actions ordinaires de 500 francs ou 22 livres turques. Par décision de l'assemblée extraordinaire du 30 mars 1898, ratifiée par le gouvernement ottoman le 9/21 avril suivant, le capital a été porté à 4 millions de francs par la création de un million en actions privilégiées nouvelles. Par décision du 9/21 avril 1898, le gouvernement ottoman a autorisé la division des actions en coupures de cent francs.

Le capital a été porté, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 14/27 juin 1906 à 4.500.000 francs par la création de 5.000 actions privilégiées de 100 francs. Il est donc actuellement représenté par 25.000 actions privilégiées et par 20.000 actions ordinaires, toutes de 100 francs.

Enfin, l'Assemblée générale du 16/29 juin 1908 a autorisé le Conseil

à procéder, au moment où il le jugera opportun, à l'augmentation du capital social jusqu'à concurrence de 2.000.000 de francs au moyen d'actions privilégiées ou ordinaires ; ou bien à emprunter cette somme par la création d'obligations ordinaires ou convertibles; plus tard, en actions ordinaires au gré des porteurs et à des conditions déterminées.

Conseil d'administration: cinq membres au moins et douze au plus, propriétaires de 250 actions chacun.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin, une voix par 125 actions; maximum 25 voix. Dépôt, dix jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 6 % aux actions privilégiées; somme nécessaire pour les amortir en un délai minimum de vingt ans; 5 % à la réserve; 6 % aux actions ordinaires. Sur l'excédent: 7 % au Conseil d'administration; 5 % aux fondateurs; 3 % au personnel; 85 % à toutes les actions.

Service financier: au Comptoir d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. Serpieri, Is. Fernandez, Th. Mavrogordato, A. Spandony, Ed. Allatini, J. de Catelin, E. Salem, A. Gazay, A. Misrachi, Ch. Testa, T. Rouzaud, L. Sellié.

Les actions privilégiées et ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 février 1899.

	ACT. ORDINAIRES		ACT. PRIVILÉGIÉES		Bénéfices	DIVIDENDES	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	nets	Ord.	Priv.
1901	96	40	96	40	Ltq.10.187	Fcs. 6	Fcs 6
1902	122	55	108	25	20.997	»	»
1903	117	85	112	80	7.063	»	»
1904	128	60	119	60	9.930	»	»
1905	149	80	138	65	11.701	»	»
1906	202	72	207	83	18.137	6	6
1907	200	90	205	100	15.977	6	6

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres tq.	PASSIF	livres tq.
Mines et concessions	132.026 99	Actions privilégiées.	94.600 »
Immeubles.	15.950 47	Actions ordinaires	88.000 »
Matériel et outillage	11.454 34	Créditeurs divers.	16.354 21
Travaux de 1er établissement.	18.190 08	Réserves.	13.355 81
Approvisionnements.	17.608 42	Amortissement d'actions privilégiées.	15.400 »
Minerais en stock.	31.006 77	Bénéfices au 31 décembre 1907.	15.977 97
Espèces en caisse.	1.712 97		
Chargements en cours de route	10.109 56		
Débiteurs divers	244 72		
Comptes d'ordre	5.347 35		
Titres en portefeuille.	36 32		
	243.687 99		243.687 99

Société des Étains de Kinta

Société anonyme française constituée le 18 mai 1886.

Objet: L'exploitation de mines d'étain sises dans la presqu'île de Malacca, et notamment celles formant les concessions de Lahat et de Klian-Lalang et de toutes autres dont l'adjonction sera reconnue profitable à la Société et réalisée, soit par l'obtention de concessions nouvelles, soit par acquisition, soit par affermage ou par apport ; la création ou l'acquisition de tous établissements industriels, commerciaux et agricoles nécessaires à l'exploitation des mines ; la Société pourra aussi se livrer, si elle le juge utile, à l'achat et au traitement des minerais d'étain. Elle pourra également exploiter toutes autres mines dans la presqu'île de Malacca.

Siège social: 62, rue Saint-Lazare, à Paris.

Durée: 90 ans du 18 mai 1886.

Capital social: 840.000 francs représenté par 8.400 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 2.400 ont servi à rémunérer les apports. La Société des Etains de Perak a reçu une part bénéficiaire représentant la valeur de sa concession et lui donnant droit à 75 % des bénéfices nets de la Société des Etains de Kinta. Ce droit a été représenté par 6.000 parts échangées par la suite à raison de 2 pour 1, ce qui porte leur nombre à 12.000.

Conseil d'administration: 5 membres au moins et 9 au plus, propriétaires de 75 actions chacun, et nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juillet. Une voix par 25 actions; maximum 50 voix, dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; 5 % aux actions; somme nécessaire pour assurer l'amortissement des actions en 20 ans; 6 % du reliquat au Conseil d'Administration. Sur le surplus, sauf les réserves extraordinaires qui pourraient être votées par l'Assemblée générale: 25 % aux actions; 75 % aux parts bénéficiaires.

Sur les bénéfices restant disponibles après les prélèvements nécessaires pour la réserve légale, l'intérêt et l'amortissement des actions et les 6 0/0 attribués au Conseil d'administration, l'Assemblée générale pourra encore prélever, avant toute autre distribution, une somme destinée à la création d'un fonds de prévoyance dont elle déterminera le montant et les applications. Ce prélèvement ne pourra en aucun cas excéder 10 0/0 des dividendes à distribuer aux actions et aux parts bénéficiaires.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Descombes, J. Chaubet, P. Many, J. Prevet, A. Salathé.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Des-jossés*, au comptant, depuis le 27 février 1899.

Années	Cours des actions de capital Pl. haut	Cours des actions de capital Pl. bas	Cours des actions de jouissance Pl. haut	Cours des actions de jouissance Pl. bas	Cours des parts Pl. haut	Cours des parts Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes Actions de capital	Dividendes Actions de jouissance	Dividendes parts
1901	420	385	»	»	693	385	1.154.000	34 »	29 »	60 50
1902	460	300	315	265	728	405	809.000	25 »	20 »	42 50
1903	415	241	315	145	625	250	502.000	17 »	12 »	25 »
1904	440	275	325	165	655	320	1.125.000	30 »	25 »	54 »
1905	785	340	700	235	1.200	590	1.368.000	37 50	32 50	67 50
1906	898	680	800	580	1.630	1.145	1.000.000	27 25	22.52	46 25
1907	815	315	710	205	1.480	475	15.000	5 »	»	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
1° Actif disponible :			1° Passif exigible :		
Caisses	19.929	»	Créditeurs divers	699.585	70
Banquiers	24.560	20	Travaux à régler au 31 décembre 1907	63.962	10
Fonds en reports	226.515	10	Amortissements actions	9.800	»
Portefeuille	372.799	95	Coupons échus	23.845	»
Débiteurs divers	352.066	45	Obligations coupon n° 1	10.000	»
Etain	210.347	95	Report exercice 1906	2.310	70
Loyer d'avance	382	15	Obligations	1.000.000	»
Versement sur obligations	324.710	»	2° Passif non exigible :		
2° Actif non disponible :			Capital 840.000 »	231.000	»
Matériel	141.923	45	Capital amorti 609.000 »		
Station électrique et matériel à livrer	665.605	55	Réserve statutaire	84.000	»
Constructions	33.040	55	Réserve extraordinaire	555.626	00
Achats et options	43.816	35	3° Bénéfices exercice 1907 :		
Mobilier	1.900	15	Profits et Pertes	15.731	95
Frais de premier établissement Siab, Ayer-Tungsan, Smyr-Raya, Ayer-Hangat	130.005	80			
Lots 1877 Kampar	88.163	70			
Prime sur obligations	57.000	»			
3° Acompte sur bénéfices exercice 1907 :					
Actions coupons n° 23 payés	3.006	»			
	2.695.862	35		2.695.862	35

The Kis-Banya Mining C° L^td

Société anonyme anglaise, incorporée le 30 octobre 1906.

Objet : l'acquisition et l'exploitation des concessions de minerai d'antimoine et de galène argentifère situées dans les environs de Kis-Banya, comitat de Szetmar (Hongrie). D'autres objets accessoires sont énumérés aux statuts.

Siège social : 30, Moorgate Street, à Londres E. C.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 140.000, divisé en 35.000 actions de £ 1. La rémunération des apports a été fixée à £ 80.000.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, propriétaires de 25 actions.

Assemblée générale : une fois par an, aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration.

Répartition des bénéfices : 5 % au Conseil d'administration, le solde aux actions.

Service financier : 9, rue Le Peletier, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Phillips, H. O'Neill Barry, G. Robinson, H. Guilmin, H. Mercenich, H. Krischer.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 décembre 1906.

1906 plus haut, 145 » plus bas, 131 50
1907 — 216 » — 95 »

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	livres			PASSIF		livres	
Concessions minières et dépenses	80.030	0	0	Capital émis et souscrit :			
Frais de premier établissement	5.489	3	6	35.000 actions de £ 4 chacune . . . . £	140.000 0 0		
Immeubles	2.000	0	0	Moins sommes non appelées.	11.774 16 0	128.225	4 0
Bâtiments de la laverie. . . .	2.020	0	0	Créditeurs divers		2.429	12 7
Machines, matériel, outillage.	12.062	12	6				
Fournitures diverses en magasin.	677	13	7				
Développement	5.069	0	9				
Débiteurs divers	601	5	0				
Frais généraux à la mine. . .	4.050	17	8				
— à Paris. . . .	1.262	16	5				
— à Londres . .	609	6	4				
En dépôt.	1.960	0	0				
Espèces.	14.751	14	10				
	130.654	16	7			130.654	16 7

Société des Usines du Laurium

(LAURIUM GREC)

Société anonyme hellénique, constituée en 1873.

Objet: L'exploitation d'une concession du gouvernement grec (mines de plomb, argent, etc.) qui résulte d'une convention du 29 avril 1873, approuvée par décret royal du 22 janvier 1874, et consacrée par une loi du 8 janvier 1876. Cette concession accorde — moyennant une part de 10 0/0 dans les bénéfices de la fusion du plomb, en dehors d'un prélèvement égal à 7 0/0 du dividende distribué — le droit exclusif, pen-

dant 99 ans, de traiter les scories et les ecvolades existant sur le territoire de Laurium, de la mine Nikias, de la mine Kodja Gumuch en Asie-Mineure (apportée depuis à la Société de Balia-Karaïdin), du domaine immobilier d'Ergastéria, enfin du chemin de fer de l'Attique (apporté depuis à une Société spéciale moyennant 5.400.000 drachmes d'actions dudit chemin de fer.)

Durée: 90 ans.

Siège social: à Athènes.

Capital social: à l'origine, 20 millions de drachmes, divisé en 100.000 actions de 200 drachmes, au porteur et nominatives, libérées de 140 drachmes. Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 10 avril 1905, un versement de 20 drachmes a été appelé sur les actions, puis le capital a été ramené de 20 à 12 millions de drachmes, par la réduction de la valeur nominale des actions de 160 dr. à 120 dr. Le capital est donc actuellement de 12 millions de drachmes, représenté par 100.000 actions de 120 dr. Par une modification aux statuts votée par l'Assemblée extraordinaire du 12/25 avril 1906, le Conseil d'Administration s'est fait autoriser à procéder, suivant les besoins de la Société, à l'émission de 50.000 actions nouvelles.

Conseil d'administration: sept membres, nommés pour six ans, et propriétaires de 200 actions.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: en mars. Une voix par dix actions jusqu'à 400 actions; une voix par chaque centaine au-dessus jusqu'à 1.000; maximum 46 voix.

Dépôt à l'étranger au consulat ou vice-consulat de Grèce, quinze jours à l'avance; dépôt des certificats consulaires, cinq jours à l'avance au siège social.

Répartition des bénéfices: après prélèvement des droits gouvernementaux, 8 % du montant affecté à la réserve, le surplus aux actionnaires. Lorsque les bénéfices permettront la répartition aux actionnaires d'un dividende égal à 6% du capital social, il sera prélevé un tantième ne pouvant excéder 20 % du solde des bénéfices, pour servir à la constitution d'un fonds de réserve.

Les actions au porteur existent en coupures de 5, 10, 20 et 50 actions.

Service financier: à Paris, chez M. Sgouta, 22, rue Saint-Augustin; à Athènes, au siège social; à Bruxelles, à la Société Française de Banque et de Dépôts; à Constantinople, à la Banque de Crédit Industriel de Grèce.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Coupures : 1, 5 et 10 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. B. Cavas, G. Lidorikis, Z. C. Matsas, A. P. Cambas, P. Valaority.

Les actions de cette société ont été inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme seulement, jusqu'au 17 janvier 1899. Depuis cette date elles y sont inscrites au comptant et à terme:

Années	Cours : Plus haut	Cours : Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	97 50	45 75	Dr. 55.000	Dr. 1 60
1902	82 »	43 »	224.000	5 15
1903	102 »	65 »	104.000	2 40
1904	68 75	46 50	—174.000 (1)	» »
1905	71 50	50 »	—132.000 (1)	» »
1906	105 »	57 »	—34.000 (1)	» »
1907	114 »	57 »	136.000	» »

(1). Perte.

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	Drachmes	PASSIF	Drachmes
Actif immobilisé	9.149.092 16	Capital social	12.000.000 »
Approvisionnements	1.592.139 64	Emprunt amortissab.	5.000.000 2.375.000 »
Produits fabriqués	839.862 85	Comptes créditeurs	2.288.313 59
Valeurs en portefeuille	4.845.683 50	Profits et pertes (solde à nouveau)	121.047 75
Comptes débiteurs	271.322 04		
Caisse	86.261 15		
	16.784.361 34		16.784.361 34

Société Nouvelle des Mines de La Lucette

Société anonyme française définitivement constituée le 25 avril 1904, modifiée le 1er juin 1907.

Objet : la recherche, l'obtention et l'exploitation de toutes concessions minières, ainsi que l'exploitation de toutes autres richesses minérales sur tout le territoire français (y compris les colonies et protectorats), et notamment dans le département de la Mayenne; la vente et l'achat de tous minerais; la transformation de tous minerais, provenant ou non de terrains appartenant à la Société, soit en métal pur, soit en tous autres produits dérivés quelconques; l'acquisition, la location et la vente de tous terrains utiles à son objet; la construction, l'achat et la vente de toutes usines; toutes autres opérations immobilières, industrielles ou commerciales se rattachant, d'une manière quelconque, aux industries précitées, ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement; toutes constitutions de Sociétés, toutes interventions, toutes cessions, toutes participations, fusions pouvant se rattacher directement ou indirectement à ce qui précède.

Siège social : 4, rue de Rome, Paris.

Durée : 95 ans, du 21 avril 1904.

Capital social : 2.250.000 francs, divisé en 22.500 actions de

100 francs chacune. Sur ce nombre, 11.000 actions, entièrement libérées, ont été remises à M. Delesalle, liquidateur de la Société anonyme des Mines de la Lucette, en rémunération de ses apports. Par décision de l'Assemblée du 1er juin 1907, le capital a été porté à 3.150.000 francs en 31.500 actions de 100 francs par la création de 9.000 actions nouvelles de 100 francs, sur lesquelles 2.500 ont servi à racheter les redevances et parts dans les bénéfices et les 6.500 autres émises contre espèces à 800 francs chacune.

Conseil d'administration : trois membres au moins et neuf au plus, nommés pour six ans et propriétaires de cent actions nominatives.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril. Une voix par vingt actions, maximum cent voix ; dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % au montant libéré des actions ; prélèvement, jusqu'à concurrence de 30 % des bénéfices, d'une somme destinée à l'amortissement du fonds spécial ou à la création d'un fonds de prévoyance. Sur le solde : 95 % à titre de dividende aux actions, et 5 % au Conseil.

ADMINISTRATEURS

MM. Portier, G. Dubar, J. Faure, H. Heyndrickx, R. Thillaye du Boullay.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 mai 1905.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	295	190	12.000	»
1906	520	415	1.231.000	25
1907	860	500	1.324.000	35

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Droit d'exploitation, Installations générales	1.353.600	»	Capital	3.150.000	»
Frais de constitution	Mémoire		Obligations	310.000	»
Immeubles	120.000	»	Réserves et Compte d'ordre	778.543	25
Travaux neufs, Matériel, Mobilier	726.251	14	Créditeurs divers	462.466	82
Loyer d'avance, dépôt à la Cie du Gaz	1.845	»	Profits et Pertes	1.382.827	17
Caisses et Crédits en Banque	2.561.311	31			
Portefeuille	331.816	50			
Effets à recevoir	8.180	25			
Magasin	111.679	73			
Minerais et produits fabriqués	732.629	45			
Clients et débiteurs divers	97.890	93			
Droits avancés à l'enregistrement	38.632	93			
	6.083.837	24		6.083.837	24

El Magistral Copper

Société américaine, créée en juin 1906 et régie par la législation de l'Etat du Maine (Etats-Unis d'Amérique).

Objet : acquérir par achat, bail, louage, dénonciation ou de quelqu'autre manière légale, des mines, claims et propriétés minières, terrains, cours d'eaux, droits de forêts et d'eaux, qu'ils soient situés dans l'Etat du Maine ou en quelqu'autre des Etats-Unis d'Amérique, ou dans l'un de ses territoires, ou dans la république du Mexique ; et de conserver, posséder, exploiter, vendre, hypothéquer, louer ou disposer d'une autre façon de toutes propriétés ainsi acquises ; acquérir des broyeurs, fonderies, tramways, machines et autres appareils pour l'exploitation de mines et pour le traitement des minerais, et de vendre, traiter ou disposer des susdits ; agir comme mineurs, fondeurs, traiteurs de minerais et métaux de toutes sortes et natures, et acheter, vendre et commercer en minerais et métaux, produits de broyeurs et fonderies ; acheter, vendre et traiter toutes affaires en marchandises, denrées, produits de toutes natures et descriptions ; poursuivre les susdites affaires soit dans l'Etat du Maine, ou dans quelqu'autre, ou territoire des Etats-Unis ou dans la république du Mexique, ou partout ailleurs ; acheter, détenir, vendre et commercer en fonds publics, actions, obligations et autres titres de quelqu'autre société qui peut être ou avoir été organisée dans le but de poursuivre quelqu'un des objets sus-indiqués dans les cinq articles précédents, et enfin faire tous actes et choses qui peuvent en découler, ou, dans le jugement des autorités de la Société, peuvent raisonnablement conduire aux buts et objets ci-dessus.

Siège social : à Portland, comté de Cumberland (Etats-Unis d'Amérique), siège administratif à New-York, 1, Madison Avenue.

Durée : illimitée.

Capital social : 1 million de dollars, divisé en 100.000 actions de 10 dollars l'une.

Conseil d'administration : composé de 9 membres.

Assemblée générale : au siège social, aux lieu et date fixés par le Conseil.

Service financier : à Londres, au Law Guarantee Trust Cº, Limited, Chancery Lane.

Coupures : 1, 5, 10 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Mc Nair, C.-F. Wright, A.-G. Nash, J. Dowdle, J.-P. Fiebig, G.-E. Green, J.-G. Whitmore, H.-R. Woodward, W.-S. Leib, L. Schwabacher, A. Espanel.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 mai 1907.

1907 plus haut, 68 plus bas, 55

BILAN AU 1er JUIN 1907

ACTIF	dollars	PASSIF	dollars
Propriétés minières et intérêts.	985.133 75	Capital.	1.000.000 »
Dépenses d'exploitation, machines, etc.	18.720 21	Frais à payer.	6.600 »
Espèces en banque	2.746 04		
	1.006.600 »		1.006.600 »

Compagnie des Mines et Minerais

Société anonyme belge, constituée le 8 août 1896.

Objet: L'acquisition, l'affermage, la livraison, la mise en valeur ou la vente de toutes mines et concessions minières.

Siège social: à Bruxelles, 28, rue des Douze-Apôtres.

Durée: 30 ans, du 8 août 1896.

Capital social: 2.400.000 fr. divisé en 24.000 actions de 100 fr. l'une; il a été créé, en outre, 100.000 parts de fondateurs sans valeur nominale.

Sauf six actions souscrites en espèces toutes les actions et les parts ont été attribuées à la Banque de l'Ouest, agissant comme liquidateur de la Société anonyme des Mines de Lexington, apporteur de l'actif de ladite Société à la Compagnie des Mines et Minerais.

Conseil d'administration: trois membres au moins et cinq au plus nommés pour six ans et propriétaires de cent actions chacun.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: le dernier samedi de juin, une voix par action; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale, prélèvement pour constituer un fonds de prévoyance; 10 % au Conseil d'Administration. Sur le surplus, 10 % aux parts de fondateurs et 90 % aux actions.

Service financier: au Crédit Mobilier Français.

ADMINISTRATEURS

MM. Eugène Renevey, Ernest Stouls, A. Dubois, Dusart de la Bouglise, L Girard.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 mai 1897.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	70	45	— 368.000 (1)	»
1902	52	35	15.000	»
1903	44	35	71.000	2 25
1904	85	40	130.000	4
1905	160	70	184.000	6
1906	242 50	129 50	219.000	7
1907	225	85	171.000	5

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Propriété au Montana	10.000 »	Capital	2.400.000 »
Valeurs diverses	1.844.607 05	Créditeurs divers	274.719 72
Placers en Californie	1.783 57	Provisions pour exploitation et opérations	273.113 89
Mobilier	7.144 »	Provisions pour créances douteuses	40.000 »
Avances	2.060 »	Réserve légale	66.684 59
Caisses, banques et reports	1.036.227 25	Fonds de prévoyance	114.010 49
Débiteurs divers	295.696 60	Bénéfices de 1906	171.297 33
Participations et avances en Amérique	144.233 60	Report antérieur	1.926 05
	3.341.752 07		3.341.752 07

Société générale des Mines métalliques

Société anonyme belge constituée le 27 juin 1901.

Objet: L'acquisition et l'exploitation de mines métalliques ou autres, l'acquisition, en totalité, ou en partie, de parts d'intérêts dans des sociétés exploitant des mines ou la constitution de sociétés générales pour l'exploitation de mines.

Elle peut faire les mêmes opérations pour toutes affaires, entreprises ou sociétés métallurgiques ou autres, sur tous titres ou valeurs de sociétés métallurgiques et minières ; elle peut faire toutes opérations de banque, de crédit, de finance et de trésorerie. Elle peut construire tous chemins de fer, toutes autres voies de circulation et de transport, tant pour le service public que pour celui de ses établissements ou des établissements dans lesquels elle a un intérêt. Elle peut s'intéresser dans tous établissements ayant en tout ou en partie un objet similaire, se fusionner avec d'autres sociétés, céder ou affermer les établissements qu'elle possède. Elle peut aussi acquérir toutes concessions minières ou autres, les affermer ou les exploiter directement ; intervenir dans toutes entreprises qui peuvent avoir pour effet de créer des débouchés à l'une ou à l'autre branche de son objet ou à l'un ou à l'autre des établissements qu'elle régit ou patronne. Et, d'une manière générale faire en tous pays, soit sous son nom, soit sous le

nom de tiers et pour son compte ou en participation avec eux, toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, de nature à favoriser ou développer son activité ou celle des sociétés dans lesquelles elle est intéressée.

Siège social: Bruxelles, 3, place Royale.

Durée: trente ans, du 27 juin 1901.

Capital social: un million de francs divisé en 4.000 actions de 250 francs chacune, porté en 1906 à 2 millions de francs par la création de 4.000 actions nouvelles de 250 francs. Il a été, de plus, créé 8.000 parts de fondateur qui ont été attribuées aux souscripteurs du capital ; la totalité des actions a été souscrite contre espèces.

Conseil d'administration: trois membres au moins; propriétaires de 50 actions ou parts de fondateur et nommés pour 3 ans.

Année sociale: close le 30 septembre.

Assemblée générale: le deuxième mercredi de décembre, à onze heures du matin. Une voix par action ou part de fondateur. Maximum le cinquième des voix attribuées au total des titres ou les deux cinquième des titres pour lesquels il est pris part au vote. Dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; 5 % du montant appelé sur les actions ; sur le surplus 10 % au Conseil d'administration et aux commissaires. Sur le solde, 50 % aux actions et 50 % aux parts de fondateur.

EMPRUNT BONS MÉTALLIQUES

Création, en 1902, d'un emprunt de 3 millions de francs représenté par des *Bons métalliques*, d'une valeur nominale de 300 francs et garanti par tout l'actif mobilier et immobilier de la Société.

Intérêts : ces bons rapportent un intérêt de 15 francs net, payables semestriellement les 1or janvier et 1er juillet.

Amortissement : par tirages au sort annuels, le 1er octobre de chaque année, le premier ayant eu lieu le 1er octobre 1902 et le dernier devant s'effectuer le 1er octobre 1930. Le remboursement des titres sortis a lieu en janvier suivant chaque tirage.

Service financier : à Paris, Banque Générale Française, 9, rue Pillet-Will.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Steenlet, Annez, Xavier Meeûs, Florent Meeûs.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 février 1904, et les *Bons*, depuis le 26 août 1907.

Années	cours		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1904	325	125	109.000	18 50
1905	335	272	115.000	19 »
1906	325	280	123.000	20 »
1907	305	255	264.000	12 50

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Banquiers, caisse.	466.503 50	Capital.	2.000.000 »
Comptes débiteurs	511.715 15	Bons métalliques	2.042.100 »
Participation.	74.565 »	Réserve.	21.347 85
Portefeuille.	4.290.500 »	Comptes créditeurs.	164.911 55
Premier établissement	1 »	Pertes et Profits	264.985 25
Avances sur titres	50.000 »		
	5.393.344 65		5.393.344 65

Compagnie Minière et Industrielle pour l'Espagne

Société anonyme belge constituée le 1er octobre 1903.

Objet: La recherche, l'étude, l'obtention, l'acquisition et l'exploitation de toutes concessions de mines ou minerais en Espagne et tous autres pays ; la Société peut acquérir et aliéner, prendre et donner en location tous terrains miniers, construire ou acquérir tous établissements pour traiter les produits de ces terrains et les transformer en métaux ou produits industriels, entreprendre tous travaux ayant pour but de mettre des terrains miniers en valeur, etc.

Siège social: à Bruxelles, 3, place Royale.

Capital social: cinq millions de francs, divisé en 10.000 actions de 500 fr.

Service financier: Banque Générale Française, 50, boulevard Haussmann, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Brandau, de Ferré de Péroux, de la Grange O'Tard, H. de Castelane.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu d'une décision d'Assemblée générale extraordinaire du 1er octobre 1903 et d'une décision du Conseil d'administration du 14 du même mois, de 10.000 obligations de 500 fr. 5 %..

Intérêt annuel: 25 francs payables par semestre, les 1er avril et 1er octobre de chaque année.

Amortissement: de 1904 à 1943, suivant tableau imprimé au dos des titres; cet amortissement pourra être opéré par voie de rachat en bourse. La Compagnie s'est réservé le droit de rembourser anticipativement, à toute époque, tout ou partie de l'emprunt.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés.* au comptant, depuis le 21 décembre 1903.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1903	489	486
1904	494 50	125
1905	480	418
1906	478	450
1907	480	420

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Entreprise du dessèchement des terrains de la Sierra Almagrera	8.534.135	93	Capital actions	5.000.000	»
Caisse et banquiers	226.025	60	Capital obligations	4.424.000	»
Participations et valeurs en portefeuille	807.376	»	Obligations amorties	178.500	»
Prime de remboursement	684.800	»	Amortissement des frais d'émission des obligations	250.000	»
Comptes débiteurs	17.195	53	Différence sur inventaire en Espagne	117.000	»
Dépôt de garantie de gestion	145.000	»	Créditeurs divers	298.980	53
			Cautionnement des administrateurs et commissaires	145.000	»
			Profits et pertes	1.052	53
	10.414.533	06		10.414.533	06

Montebras Limited

Société anglaise anonyme, incorporée le 19 mars 1907.

Objet : L'exploitation de mines et entreprises similaires, et notamment des mines de Montebras, situées en France dans le département de la Creuse.

Siège social : 826, Salisbury House, London Wall, Londres. Agence à Paris, 10, rue Copernic.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 250.000, divisé en 125.000 actions privilégiées cumulatives 6 % et 125.000 actions ordinaires, toutes de £ 1 chacune. Il a été émis 113.000 actions ordinaires qui ont été remises entièrement libérées aux apporteurs.

Conseil d'administration : 2 à 7 membres, propriétaires chacun d'actions de la Société pour une valeur nominale de £ 100.

Asemblée générale : au moins une fois par an, aux lieu et date fixés par les administrateurs.

Répartition des bénéfices : 6 % cumulatifs du montant des actions privilégiées ; 6 % du montant des actions ordinaires ; 10 % au Conseil d'administration. Sur le solde, 50 % aux actions privilégiées et 50 % aux actions ordinaires.

Service financier : à l'Agence de Paris, 10, rue Copernic.

ADMINISTRATEURS

MM. H. Rumbold, J. Strap, Dumesnil, E. Sawyer.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 février 1908.

Société Anonyme des Mines de Montecatini

Société anonyme italienne constituée le 26 mars 1888, modifiée par délibérations des Assemblées générales des 30 septembre 1889 et 30 septembre 1890, 18 août 1892, 26 juin 1896, 31 octobre, 3 et 4 novembre 1898 et 23 février 1905.

Objet : L'exploitation des mines de cuivre et autres métaux situés à Montecatini (val di Cecina) et à Boccheggiano dans la commune de Montiéni ; l'acquisition ou l'exploitation de toute autre mine, la fusion des matières minérales et en général toutes les opérations qui se rapportent au travail et à la transformation de quelque matière minérale que ce soit.

Siège social : à Rome (Italie), 49 Piazza S. Apostoli.

Durée : 50 ans du 26 mars 1888.

Capital social : A l'origine 4.000.000 de lires italiennes, porté par décision de l'Assemblée extraordinaire tenue à Rome le 18 août 1892 à 6.000.000 de lires, divisé en 120.000 actions de 50 lires italiennes ; réduit par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 26 juin 1896 à 1.500.000 lires par la réduction à 12 lires 50 de la valeur nominale des actions anciennes. Les assemblées générales des 3 et 4 novembre 1898 ont décidé : L'échange des actions anciennes de 12 lires 50 contre de nouvelles actions de 100 lires à raison de huit actions anciennes contre une nouvelle, puis l'augmentation du capital à 2.500.000 lires par la création de 10.000 actions nouvelles d'une valeur nominale de 100 lires. Par décision d'assemblée générale du 21 août 1899 le capital a été porté de 2 millions et demi à 5 millions de lires, puis, par décision de l'assemblée extraordinaire du 23 février 1905, à 6.500.000 lires, son chiffre actuel, par l'émission de 15.000 actions de 100 lires. Le capital est donc représenté par 65.000 actions de 100 lires. La même assemblée a autorisé le Conseil à porter éventuellement le capital à 8 millions de lires par l'émission de 15.000 actions de 100 lires.

Conseil d'administration : sept membres au moins et douze au plus, nommés pour quatre ans. Tout administrateur doit donner un cautionnement de 50.000 lires.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin octobre. Autant de voix que d'actions, sans limite maximum. Dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; le surplus est réparti aux actionnaires jusqu'à concurrence de 5 0/0 du capital ;l'excédent est réparti ainsi qu'il suit : 10 0/0 au Conseil d'administration, 5 0/0 restant à la disposition du conseil et 85 0/0 aux actionnaires sauf les prélèvements qui pourraient être opérés par l'Assemblée générale pour fonds de réserve extraordinaire et amortissement.

Service financier : au Comptoir National d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Castelbolognesi, A. Deschars, S. Bacci, A. Musnier, E. Rava, F. Serpieri, Gia. Donegani, Giu. Donegani, A. Manzi-Fé, S. Parisi, P. Marengo, O. de Castro.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 février 1899, à terme et au comptant depuis le 28 mai 1900.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	240	126	L. 1.189.000	L. 5
1902	190	76	276.000	5
1903	44	35	237.000	5
1904	128	85	260.000	5
1905	144	116	569.000	7 50
1906	169 50	110 50	667.000	9
1907	240	100	1.364.000	14

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	lires	PASSIF	lires
Minières	1.890.367 78	Capital	6.500.000 »
Immeubles et constructions	175.000 »	Réserves	289.634 24
Terrains	721.847 30	Fonds de prévision	100.000 »
Machines et outillage	209.842 06	Revenu foncier	15.114 98
Mobilier	7.867 90	Cautionnements	693.200 »
Magasin, Approvisionnements	117.145 91	Créditeurs	381.244 80
Minéraux en stocks	1.996.183 28	Salaires (feuille de paye de juin)	172.186 23
Cautionnement	693.200 »	Dividende arriéré	6.341 »
Débiteurs	2.000.337 64	Report dernier exercice	124.724 14
Rente italienne	119.327 60	Bénéfice net de l'exercice	1.364.921 97
Caisse	38.628 35		
Portefeuille : Titres	328.024 30		
Recherches diverses	627.911 92		
Participation	30.000 »		
Carrières de Ferrice Massetana	91.983 32		
	9.647.667 36		9.647.667 36

Société Minière de Montferrier

Société anonyme française, constituée le 5 août 1904.

Objet : l'exploitation de gisements de talc à Montferrier (département de l'Ariège) ; la fabrication et la vente du talc ; la recherche et l'exploitation de tous autres gisements de talc, de toutes carrières et mines, de toutes chutes d'eau. En général tout ce qui a trait aux opérations sur les mines, minières, carrières, chutes d'eau.

Siège social : 59, rue de Provence, à Paris.

Durée : 30 ans, du 5 août 1904.

Capital social : 1 million, divisé en 10.000 actions de 100 francs chacune.

Conseil d'administration : 4 à 8 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par dix actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % d'intérêt aux actions.

Sur le solde : 10 % au Conseil d'administration ; 90 %, soit aux actions, soit en tout ou en partie à un compte spécial ou à un fonds de prévoyance.

ADMINISTRATEURS

MM. R. de Meuron, P. Schneider, E. Schneider, J. Van der Sluys, de Ganay.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt de 1 million de francs, représenté par deux séries d'obligations, d'un montant égal chacune de 500.000 francs, divisé en 1.000 obligations de 500 francs 5 %.

La première série a été émise le 24 mars 1905 et la seconde, le 7 août 1906.

Intérêt annuel : 25 francs, payable par semestre, les 1er juin et 1er décembre.

Amortissement : soit par tirages au sort annuels, à partir du 10 novembre 1905 pour la 1re série et du 10 novembre 1906 pour la 2e série. Les tirages s'effectuent les 10 mai et 10 novembre et le remboursement les 1er juin et 1er décembre suivants. La société peut également amortir les obligations par rachats en Bourse, et les rembourser par anticipation moyennant préavis de trois mois.

Service financier : chez MM. Périer et Cie, 59, rue de Provence, Paris.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 septembre 1906.

1906	plus haut	487 50	plus bas	472 50
1907	—	481 »	—	462 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Carrières de Montferrier. . . .	1.250.000 »	Capital	1.000 000 »
Terrains	88.229.98	Obligations.	967.000 »
Travaux préparatoires	129.776 64	Créditeurs divers	566.191 88
Frais de premier établissement	131 287 79		
Machinerie et construction . .	635.831 07		
Petit matériel, ...	17.117 40		
Talc	4.327 02		
Cautionnement.	5.064 20		
Caisse et banquiers	4.832 65		
Débiteurs divers	6.705 60		
Compte d'ordre.	49.881 40		
Approvisionnements	19.283 35		
Effets à recevoir	6.899 43		
Profits et pertes	183.955 35		
	2.533.191 88		2.533.191 88

Naversberg Falun Copper Mines and Works Limited

Société anglaise, anonyme, incorporée à Londres, le 5 juillet 1907.

Objet : acquérir des mines de cuivre, d'or ou d'autres, dans le royaume de Suède ou partout ailleurs ; exploiter des mines, traiter tous les produits de l'extraction, à cet effet acquérir, construire et exploiter toutes usines, voies de communication terrestres, fluviales ou maritimes. En un mot faire toutes les opérations immobilières, industrielles, commerciales et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social.

Siège social : à Londres, 35, New Broad Street, E. C.

Durée : illimitée.

Capital social : le capital de la Société est de £ 100.000 divisé en : 20.000 actions ordinaires A, de £ 1 chacune, numérotées de 1 à 20000 et 80000 actions ordinaires B, de £ 1 chacune, numérotées de 20001 à 100000.

La Société ayant acquis une mine située en Suède, dans la province de Delarne, moyennant le prix de £ 145.000, qui a été réglé par la remise de £ 65.000 d'obligations et 80.000 actions ordinaires B, le capital d'exploitation est donc de £ 20.000 entièrement souscrit et libéré de 5 % au moins.

Conseil d'administration : 2 à 7 membres, propriétaires chacun d'au moins 200 actions.

Assemblée générale : chaque année, aux lieux et date fixés soit par les actionnaires réunis, soit par le Conseil.

Répartition des bénéfices : les actions ordinaires A ont droit à un dividende de 10 % non cumulatif avant les actions de la série B. Les actions ordinaires B ont droit au solde des bénéfices distribuables sauf prélèvement spécifié ci-dessous en faveur du Conseil d'administration. Le Conseil aura droit à 10 % des bénéfices disponibles après qu'il aura été payé à toutes les actions séries A et B un dividende égal de 10 %.

Service financier : à Londres, à la Parrs Bank.

Coupures : les actions B existent en unités et coupures de 5.

ADMINISTRATEURS

MM. H. R. Savory, H. Yuill, G. C. Eedes, J. Lee, H. Keiller.

Les actions ordinaires série B de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 janvier 1908.

Mines de cuivre de Nerva

Société anonyme espagnole, constituée le 4 mars 1907.

Objet : l'exploitation des mines qui constituent le groupe minier dénommé Ratera, situées dans les limites municipales de Valdeverde del Camino, province de Huelva (Espagne) ; l'étude et, s'il y a lieu, l'acquisition et lexploitation du groupe minier dénommé Chaparrita, situé sur le territoire de la commune de Nerva. L'acquisition et l'exploitation de toute autre mine dans la province de Huelva comme dans n'importe quelle autre de l'Espagne ou de l'étranger et, d'une façon générale, toutes les industries se rattachant directement ou indirectement au commerce des mines.

Siège social : à Madrid.

Durée : illimitée.

Capital social : 20 millions de pesetas représenté par 250.000 actions de 50 pesetas constituant la série A et 15.000 actions de 500 pesetas constituant la série B, sur lesquelles 10.000 ont servi à rémunérer l'apport du groupe Ratera.

Conseil d'administration : de 3 à 15 membres, nommés pour 5 ans et propriétaires de 25.000 pesetas d'actions de la Société.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix par 10.000 pesetas d'actions. Dépôt huit jours avant la réunion.

Année sociale : close le 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % d'intérêt aux

actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration, 90 % aux actions.

Service financier : Banque Franco-Espagnole.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Mellado, de Portago, de Lezera, de Altuna, L. Canalejas, de Petrès, J. Figueras, Talbot, Rochette, de Nerva.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 juin 1907.

1907 plus haut, 50 plus bas, 27

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	pesetas	PASSIF	pesetas
Actions : 5.000 actions série B.	2.500.000 »	Capital.	20.000.000 »
Apports.	5.000.000 »	Effets à payer	1.000.000 »
Caisse et banquiers.	5.071.528 19	Pertes et profits.	350.156 40
Frais de premier établissement.	3.135.567 24	Valeurs nominales	200.000 »
Mobilier	4.514 15		
Débiteurs divers	101.360 90		
Installation de la fonderie . .	169.032 50		
Matériel	69.963 52		
Concessions minières.	5.058.189 90		
Stock de minerais	240.000 »		
Dépôts statutaires	200.000 »		
	21.550.156 40		21.550.156 40

Le Nickel de la Nouvelle-Calédonie

(SOCIÉTÉ MINIÈRE ET MÉTALLURGIQUE)

Société anonyme française, définitivement constituée le 25 mars 1907.

Objet : l'exploitation des mines de nickel dont l'apport lui a été fait aux Statuts, l'acquisition, l'exploitation et la recherche de toutes autres mines, et enfin l'exploitation pour le compte de tiers, de mines de toute nature ; le traitement du minerai de ces mines par tous procédés ; l'acquisition, l'exploitation et la cession de tous brevets d'invention ; l'acquisition, la création ou la location d'usines pour la fonte et l'affinage du nickel, cobalt, cuivre et autres métaux et la fabrication des produits dérivés ; les applications diverses des métaux produits ; l'achat et la vente desdits minerais et métaux ; les opérations de commerce, de transports, de banque et autres se rattachant à son industrie ; enfin la prise ou la cession d'intérêts ou de participations dans toutes sociétés minières,

industrielles, financières, se rattachant aux opérations de la Société; l'achat et la vente d'actions desdites Sociétés.

Siège social : à Paris, 4, boulevard Malesherbes.

Durée : 50 années, du 25 mars 1907.

Capital social : 7.000.000 francs, divisé en 70.000 actions de 100 francs chacune, entièrement libérées sur lesquelles 10.000 ont été remises, en sus d'une somme de 300.000 francs espèces et de 50.000 parts de fondateur aux apporteurs.

Conseil d'administration : 3 à 12 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : en mars ou avril ; 1 voix par 10 actions, maximum 300 voix. Dépôt des titres, 17 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % pour la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le solde : 10 % au Conseil ; 50 % aux actions ; 40 % aux parts de fondateur. Toutefois, sur ce solde, l'Assemblée générale a le droit de décider le prélèvement d'une somme jusqu'à concurrence de 15 % de ce solde, et destinée à la création d'un fonds de prévoyance.

Service financier : Banque Privée Industrielle, Commerciale et Coloniale, 3, rue Pillet-Will.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Prevet, A. Desmazures, C. Niox, A. Gérard, Ch. Bayle, G. Niox, F. Augustin, R. Charbonnel, A. Sallières.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 janvier 1908.

The Ober-Rosbach Mining Company Ltd

Société anglaise, enregistrée le 19 décembre 1906.

Objet : acheter, prendre à bail, acquérir toutes mines, droits miniers, options, concessions minières de toute nature, en Allemagne ou partout ailleurs. D'autres objets accessoires sont énumérés au memorandum d'association.

Siège social : 452, Mansion House Buildings, 11, Queen Victoria Street, Londres E. C.

Capital social : £ 150.000, en actions de £ 1 chacune, sur lesquelles 112.000 ont été remises en rémunération de l'apport fait à la Société de 999 parts sur 1.000 existantes, représentant l'actif de la Société civile Eisen und Manganerz-Gewerkschaft Ober Rosbach. Cet actif comprenant notamment des concessions de fer, de manganèse et de charbon, dans le grand-duché de Hesse, autour du village d'Ober

Rosbach. Il a été fait apport de titres, la loi allemande ne permettant pas aux étrangers de posséder des biens-fonds.

Conseil d'administration : 2 à 7 membres, propriétaires de 200 actions.

Assemblée générale : aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration.

Répartition des bénéfices : le Conseil fixe la répartition des bénéfices. Les sommes applicables aux dividendes sont attribuées savoir : au dividende des actions de préférence (s'il en existe), suivant leurs droits et le surplus forme le dividende à répartir entre les actions ordinaires.

Service financier : à Paris, Banque Commerciale et Industrielle, 8, rue Auber.

Coupures : 1, 5 et 10 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. H. de Villard, E. de Bussierre, O. Daniell, M. Gross, Joly Loeb.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 31 janvier 1907.

1907 plus haut, 36 plus bas, 10

Omnium Franco-Belge

Société anonyme belge constituée le 19 mai 1899.

Objet : s'intéresser dans toutes affaires industrielles de charbonnages, de mines, de minières, de métallurgie, etc. La Société peut faire ces opérations soit directement, soit indirectement, par voie d'exploitation directe, par achat de titres, actions, etc. Elle peut pratiquer toutes opérations d'achat, de vente, de report, de prêt, de nantissement, etc., en un mot toutes opérations financières généralement quelconques sur des actions, obligations ou autres titres de sociétés industrielles ; prendre part à toutes opérations et affaires de cette nature par apports, souscriptions d'obligations, par fusion, alliance ou autrement ; consentir tous prêts et avances avec ou sans garantie; faire toutes émissions d'actions et obligations, soit seule, soit en participation avec d'autres établissements, sociétés et particuliers. L'objet immédiat est limité à l'achat d'autant d'actions des mines de Malines (achat qui absorbe la totalité du capital social) qu'elle émet de fois cent de ses propres actions. La Société se borne pour le moment à encaisser les dividendes des actions Malines qu'elle possède et à les distribuer aux actions Omnium.

Siège social : 130, avenue de la Couronne, Bruxelles ; agents à Paris : MM. Chopy et Cie, 18, rue Saint-Marc.

Durée : 30 ans du 19 mai 1899.

Capital social : à l'origine 1.500.000 francs divisé en 1.500 actions de 1.000 francs chacune ; porté à 3.500.000 francs par acte en date du 18 novembre 1899 et publié au *Moniteur Belge* des 4 et 5 décembre 1899.

Conseil d'administration : 3 membres au moins propriétaires de 10 actions chacun et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : le premier dimanche de juin à trois heures, à Bruxelles. Autant de voix que d'actions ; maximum, le cinquième des titres émis ou les deux cinquièmes des titres ayant pris part au vote. Dépôt, cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve. Le surplus est réparti entre tous les propriétaires d'actions, à moins que, sur la proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée ne décide une certaine partie desdits bénéfices pour un fonds de prévision.

Service financier : à Paris, chez MM. Chopy et Cie, 18, rue Saint-Marc.

ADMINISTRATEURS

MM. Menesclou, Chopy, de Bliqui.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 octobre 1899.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	704	300	157.000	42 50
1902	750	580	83.000	17 50
1903	900	695	105.000	29 »
1904	1.025	850	184.000	50 »
1905	985	301	150.000	40 »
1906	620	200	84.000	23 50
1907	555	405	87.000	23 50
1908	»	»	119.000	32 50

BILAN AU 31 MARS 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
35 actions Mines de Malines. .	3.500.000	»	Capital	3.500.000	»
Droits de transfert sur les dites.	17.534	20	Réserve légale.	55.624	50
Frais de premier établissement.	12.198	65	— pour droits et impôts.	8.555	35
Caisse et Banques.	93.923	55	Coupon n° 6 restant à payer .	29	»
Coupons à recevoir sur 35 actions Malines (solde 1907).	67.200	»	Coupon n° 8 — — .	200	»
			Coupon n° 9 — — .	587	50
			Coupon n° 10 — — .	5.123	»
			Profits et Pertes	120.737	05
	3.690.856	40		3.690.856	40

NOTA. — La Société n'étant intéressée que dans les Mines de Malines, nous croyons utile de publier le bilan de cette dernière Société.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse. Solde à Paris	6.210 91	Capital-Actions.	mémoire
Caisse de la mine, solde à la mine.	14.890 29	Réserve statutaire.	136.000 »
Banquiers, solde disponible. .	841.386 17	Créanciers divers.	218.700 90
Approvisionnements en stock	76.899 90	Solde de l'exercice 1905-06 . . .	584 667 77
Minerais, estimation du stock.	175.478 70	— — 1907. . . .	1.549.706 93
Débiteurs divers	1.274.209 63		
Effets à recevoir	100.000 »		
Immobilisations.	»		
	2.489.075 60		2.489.075 60

Compagnie des Mines d'Ouasta et de Mesloula

Société anonyme française, définitivement constituée le 6 janvier 1903.

Objet : l'exploitation des mines de plomb, zinc, cuivre et métaux connexes, dites de Mesloula, arrondissement de Constantine (Algérie) et d'Ouasta, arrondissement de Guelma (Algérie) ; l'acquisition et l'exploitation de toutes autres mines minières et carrières ; le traitement et la vente de leurs produits. En un mot, toutes opérations commerciales, industrielles ou financières qui pourraient se rattacher à la réalisation de l'objet social.

Siège social : 60, rue de laVictoire, Paris.

Durée : 50 ans, du 6 janvier 1903.

Capital : fixé primitivement à 2 millions de francs et réduit, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 14 mars 1905, à 1.500.000 francs, divisé en 8.000 actions de 187,50 chacune par annulation du quart non appelé. Le capital a été depuis complètement remboursé et est actuellement représenté par 8.000 actions de jouissance sans désignation de valeur nominale.

Il existe en outre 10.000 parts de fondateur.

Conseil d'administration : 7 à 11 membres, propriétaires chacun de 50 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 20 actions, maximum 40 voix. Dépôt 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant versé et non amorti des actions ; somme à déterminer pour affectation à des réserves spéciales. Sur le surplus : 10 % au Conseil. Sur le solde : somme suffisante pour fournir à toutes les actions, sans distinction, à titre de dividende, 12 fr. 50 par litre. Le reliquat est réparti à raison de 50 % aux actions et 50 % aux parts.

Service financier : à Paris, MM. Mirabaud, Puerari et Cie, 56, rue de Provence.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Mirabaud, Denfert-Rochereau, J. P. Marlier, L. Molinos, J. Roux, de Soubeyran, F. Urruty.

Les actions de jouissance et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 octobre 1906.

Années	COURS DES ACTIONS DE JOUISSANCE Pl. haut	Pl. bas	COURS DES PARTS Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	DIVIDENDES Actions	Parts
1903	»	»	»	»	425.000	»	»
1904	»	»	»	»	845.037	»	»
1905	»	»	»	»	1.088.485	»	»
1906	1295	1200	915	750	1.434.132	75	50
1907	1400	925	923	610	1.224.000	75	50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Concessions	1.033.000	»	Capital actions amorties	1.500.000	«
Frais de constitution	55.431	60	Réserve légale	150.000	»
Constructions	443.865	75	Réserve spéciale	500.000	»
Matériel	40.851	15	Créditeurs divers	94.986	54
Mobilier	3	»	Provision pour redevance sur mines	84.044	68
Valeurs à réaliser	867.150	63	Effets à payer à Souk-Ahras	21.982	95
Caisse et banquiers	1.035.919	13	Provision pour entretien des habitations	7.568	01
Participation Aïn-Allega	125 608	78	Dividendes restant à payer	11.977	»
			Profits et pertes :		
			Reliquat de l'exercice 1906	7.080	60
			Bénéfices de l'exercice 1907	1.224.190	26
	3.601.830	04		3.601 830	04

Société des Mines de Parey-Châtillon

Société anonyme française, définitivement constituée en avril 1899.

Objet: La mise en valeur et l'exploitation des mines carbonifères situées dans l'Est de la France, en particulier de la concession de Suriauville et de la concession de Norroy ainsi que le traitement et la vente des produits provenant de ces exploitations. Elle a également pour objet l'exploitation des gisements de gypse, albâtre, phosphates, et de tous autres produits quelconques, à extraire des terrains compris et non compris dans la concession sus-énoncée, ainsi que la fabrication et la vente de briques et briquettes, et de tous produits ou sous-produits se rattachant aux exploitations ci-dessus.

La Société peut, dans tous pays, rechercher des terrains miniers ou des carrières, s'en rendre propriétaire, concessionnaire ou loca-

taire, exploiter des mines et carrières pour son compte ou pour compte de tiers, procédér dans ces établissements, pour elle-même ou pour le compte de tiers, à l'extraction, au traitement et au commerce des produits de ces mines et carrières et de leurs dérivés, acquérir, affermer, exploiter tous procédés, toutes inventions, tous monopoles se rattachant à son industrie ; acquérir, affermer, exploiter toutes eaux minérales ; construire, acquérir, louer, affermer, exploiter tous chemins de fer, tramways et autres moyens de transports utiles. La Société peut s'intéresser à des entreprises similaires à la sienne et, d'une façon générale, elle peut faire toutes opérations immobilières, commerciales, industrielles et financières se rattachant à son but social ou pouvant faciliter la réalisation de celui-ci. La Société peut, moyennant l'autorisation de l'Assemblée générale, aliéner, concéder ses mines, établissements et exploitations, se fusionner ou s'allier avec d'autres Sociétés, et faire cession ou apport, sous une forme quelconque de l'avoir social.

Siège social: 11, rue Louis-le-Grand, Paris.

Capital social: à l'origine 300.000 francs en 3.000 actions de 100 fr. porté à 1.030.000 fr. le 6 avril 1903, au moyen de: 1° L'échange des 3.000 actions anciennes de 100 fr., contre 1.200 actions nouvelles de 500 francs, ensemble 600.000 francs, libérées de moitié; 2° La souscription de 860 actions nouvelles entièrement libérées. Par suite le capital se trouvait être de 1.030.000 fr. en 2.060 actions de 500 fr. Par décision d'Assemblée extraordinaire du 28 novembre 1906, le capital a été porté à 1.330.000 fr. par la création de 600 actions nouvelles privilégiées de 500 fr. chacune.

ADMINISTRATEURS

MM. Ch. Laffitte, Emile Trocard, C. Maréchal, le comte de Ferré de Péroux.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu d'une délibération de l'Assemblée générale du 24 mars 1903, de 2.000 obligations de 500 fr. 5 %.

Intérêt annuel: 25 francs payables par semestre, les 1er mars et 1er septembre de chaque année.

Amortissement : en trente ans, par tirages annuels.

Service financier : Banque Générale Française, 9, rue Pillet-Will, Paris.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 décembre 1903.

Années	Cours	
	Plus haut	Plus bas
1903	490	487
1904	493 50	25
1905	480	420
1906	450	415
1907	440	415

Cette Société ne publie pas ses bilans.

Minas Pedrazzini Gold and Silver Mining Company

Société anonyme constituée le 22 janvier 1907 sous les lois du territoire d'Arizona (Etats-Unis d'Amérique).

Objet : posséder, acheter, louer, acquérir des mines ou propriétés minières, claims et terrains miniers dans l'Etat de Sonora (République du Mexique) ou partout ailleurs, les travailler, les miner, les prospecter, les exploiter, les développer et en extraire des minerais.

Posséder, acheter, louer ou acquérir toute espèce de propriétés mobilières ou immobilières, bétail, concessions, droits d'eau et matériel dans ledit Etat de Sonora ou partout ailleurs ; passer des contrats, acheter, louer, emprunter, etc., et, en général, faire tout ce qui est nécessaire à la propre direction des affaires de la Société, dans le territoire et partout ailleurs, qui ne soit pas incompatible avec les lois des Etats-Unis et du territoire de l'Arizona.

Siège social : 230, Halleck Street, San Francisco (Etats-Unis d'Amérique).

Durée : 25 années, du 22 janvier 1907.

Capital social : 1 million de dollars, divisé en 1 million d'actions de 1 dollar entièrement libérées, sur lesquelles 800.000 actions ont été remises à M. Jean Pedrazzini, en rémunération de ses apports, consistant en propriétés et concessions minières avec usines, matériel, minerai, sises dans l'arrondissement d'Arizpe, Etat de Sonora (Etats-Unis du Mexique).

Sur les $ 1.000.000 formant le capital $ 500.000 sont représentés par 50.000 certificats français au porteur de $ 10, nos 1 à 50.000.

Conseil d'administration : 5 membres, porteurs chacun d'une ou plusieurs actions.

Année sociale : close le 31 janvier.

Assemblée générale : le deuxième mardi de mars ou le premier jour non férié qui suivra cette date. Une voix par action présente ou représentée.

Répartition des bénéfices : 10 % pour le fonds de réserve légale ; 10 % pour les actionnaires sur le capital émis ; sur le solde : 10 % au Conseil d'administration ; 25 % à un fonds de réserve spécial jusqu'à ce qu'il atteigne $ 250.000, et destiné à faire face aux cas imprévus extraordinaires survenant dans les affaires de la Société. Le solde restant sera distribué à titre de dividende supplémentaire aux actionnaires.

Coupures : titres unitaires au porteur de $ 10 chacun.

Service financier : A Paris, Banque Franco-Américaine, 22, place Vendôme.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Pedrazzini, C. G. Tognazzi, H. Brunner, F. Montijo, E. L. Dufourcq.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, à partir du 22 octobre 1908.

BILAN AU 31 JANVIER 1908

ACTIF	dollars	PASSIF	dollars
Propriétés, mines et terrains .	706.462 04	Capital actions	1.000.000 »
Approvisionnements aux mines (magasins)	13.821 50	Réserves diverses.	45.175 30
Fonds disponibles en comptes, prêts et reports.	125 400 »	Réserves spéciales de minerai.	34.888 21
Solde en banques et aux mines	61.874 63	Dividende n° 4 restant à distribuer au 31 janvier 1908, 5 0/0 sur capital-actions. . .	50.000 »
Matériel et approvisionnements pour l'exploitation	39.545 43	Rémunération au Conseil . . .	9.466 78
Compte de construction au 3 janvier 1907.	65.250 »	Solde à nouveau du compte profits et pertes	11.534 03
Augmentation pendant l'année fiscale, déduction faite des amortissements.	44.222 20		
Mobilier du bureau à San-Francisco.	65 »		
Minerai, argent et or en barres en transit	59.555 31		
Minerai, extrait sur le carreau de la mine	34.888 21		
	1.151.064 32		1.151.064 32

Peña Copper Mines

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 19 septembre 1900.

Objet: L'acquisition des mines de la Peña, d'une superficie d'environ 750 acres, situées à environ deux milles des mines de Rio-Tinto, dans la province de Huelva, en Espagne. Un embranchement de deux milles relie la propriété à la ligne ferrée de la Compagnie de Rio-Tinto, laquelle, par contrat, s'est obligée à transporter le minerai jusqu'au port de Huelva.

Siège social: à Londres, Suffolk House, 3, Laurence Pountney Hill, Cannon Street E. C. — M. T. Stevenson Dick, secrétaire.

Capital social : 600.000 actions d'une livre, sur lesquelles 537.600 sont émises, libérées. En rémunération des apports, il a été délivré 300.000 actions libérées et 200.000 livres en obligations.

Conseil d'administration: composé de sept membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin mai, à Londres.

Les titres existent en coupures de 1, 5, 10 et 25 actions.

Service financier: à Paris, à la Société Générale.

ADMINISTRATEURS

MM. N. Brown, C. Laudour, C. H. von Merck, A. Straube, M. Frank, A. de la Roy, H. Schmitz.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 avril 1905.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1903	»	»	£ 21.599	5 %
1904	»	»	24.508	5 %
1905	32 50	20	17.293	4 %
1906	39	18	45.697	7 1/2 %
1907	— 35	19	19.522	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Compte Propriété.	445.367	Capital émis	537.600
Bâtiments, Digue, Réservoirs, Matériel, etc.	76.221	Obligations	63.500
		Fonds de réserve	15.000
Développement de la Mine, Puits principal, etc.	62.688	Amortissement d'obligations .	36.500
		Créditeurs	23.717
Stocks de minerai à la Mine et en transit	88.368	Dividendes non réclamés . . .	823
		Profits et Pertes	24.904
Marchandises.	9.900		
Mobilier de bureau à Londres.	150		
Débiteurs divers	11.205		
Espèces en banque, etc. . . .	8.145		
	702.044		702.044

Compagnie Française de Pétroles

Société anonyme française définitivement constituée le 24 octobre 1903.

Objet : L'achat, l'extraction et la vente de tous produits minéraux pouvant servir au chauffage, à l'éclairage et à la traction ; l'industrie et le commerce des pétroles, de leurs résidus, dérivés ; toutes opérations commerciales, industrielles, toutes constitutions de Sociétés, participations, fusions, pouvant se rattacher à l'un des objets précités.

Siège social : Paris, 43, rue de la Chaussée-d'Antin.

Durée : 30 ans, du **24 octobre 1903.**

Capital social : 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de 100 fr. toutes souscrites en espèces.

Conseil d'administration : de trois à neuf membres, nommés pour six ans, propriétaires chacun de cinquante actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par dix actions, maximum cinq cents voix. Dépôt des titres cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt aux actions ; prélèvement facultatif d'une somme destinée à l'amortissement du fonds social ou à la création d'un fonds de prévoyance. Le solde est réparti comme suit : 10 % au Conseil ; 90 % aux actions.

Service financier : Banque Générale Française, 9, rue Pillet-Will, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. de Ferré de Péroux, F. Lutzcher, X. Meeus, Hamoir.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 octobre 1904.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1904	135	126	»	»
1905	150	130	235.000	8 50
1906	136	100	70.758	»
1907	100 seul cours		—938.000 (*)	»

(*) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse et banques.	143.999 62	Capital.	2.500.000 »
Achats d'exploitations pétrolifères.	1.809.699 »	Dividende, coupons restant à payer.	1.896 15
Participation Pétroleum A. G.	49.197 05	Réserve	13.065 30
Comptes débiteurs	4.618 67	Comptes créditeurs.	5.177 20
Magasin, huile en stock . . .	34.107 95	Salaires dûs payés en janvier 1908	5.590 90
Mobilier et frais de constitution	9.830 40	Créditeurs à terme	600.000 »
Frais de premier établissement.	7.477 02	Cautionnement des administrateurs	25.000 »
Matériel d'exploitation	20.162 85		
Nouvelles installations et nouveaux puits.	98.314 62		
Dépôt de garantie de gestion.	25.000 »		
Abonnement au timbre. . . .	»		
Impôt sur le revenu	9.479 »		
Profits et pertes	938.843 37		
	3.150.729 55		3.150.729 55

Phosphates Tunisiens

Société anonyme tunisienne, constituée le 22 mars 1904.

Objet : l'exploitation, c'est-à-dire l'extraction, la manipulation, puis le transport et, finalement, la vente des phosphates de chaux provenant des gisements de Tunisie et d'Algérie, principalement des gisements de Kalaâ-Djerda (contrôle du Kef, en Tunisie), sans toutefois en exclure ceux de tous autres pays français ou étrangers. La Société peut faire toutes les opérations industrielles, commerciales, financières qui pourraient, en tout ou en partie, se rattacher, directement ou indirectement, à la réalisation de son objet.

Siège social : à Tunis, 12, rue d'Espagne.

Durée : 30 ans.

Capital social : à l'origine, 4 millions de francs, divisé en 16.000 actions de 250 francs chacune, sur lesquelles 1.600, entièrement libérées, ont été remises en sus d'une somme espèces de 1.800.000 fr., en rémunération des apports ; porté à 5 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 250 francs, par l'assemblée du 11 mai 1908.

Conseil d'administration : 7 à 9 membres, dont 3 au moins de nationalité française, nommés pour 3 ans et propriétaires de 100 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 5 actions. Dépôt, 20 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 10 % au Conseil d'administration. Le surplus aux actionnaires sauf prélèvements pour réserves extraordinaires ou amortissements d'immobilisations nouvelles.

Service financier : à Paris, chez MM. Roumagnac et Cie, 12, rue du Quatre-Septembre ; à Tunis, à la Banque Commerciale Tunisienne, 7, rue d'Alger ; à Milan (Italie), à la Banque Commerciale Italienne.

ADMINISTRATEURS

MM. Magno Magni, Ernest Bellot, A. Alessio, L. Mougeot, J. Solari, J. Rotta, J.-P. Peloni, G. Donegani, Ch. Michel, E. Bosisio.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 février 1907.

Années	COURS		Bénéfices	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1906	»	»	957.000	30
1907	1.500	975.	1.022.000	45.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Capital fixe : Mine de Kalaâ-Djerda, immeubles, machines, etc.	3.950.887	39	Capital social	4.000.000	»
Caisse, effets à recevoir	33.781	07	Dépôt administrateurs	100.000	»
Débiteurs	866 466	57	Créditeurs	992.154	77
Magasins et stock	1.117.093	77	Dividendes 1906	7.080	»
Frais de premier établissement	477.043	24	Réserve statutaire	28.087	60
Dépôt, administrateurs	100.000	»	Réserve extraordinaire et spéciale	215.974	05
			Amortissements	170.025	95
			Bénéfices de l'exercice	1.022.949	87
	6.545.272	24		6.545.272	24

Société Française d'Etudes et d'Exploitation des Phosphates en Tunisie

(PHOSPHATES DE BIR-EL-AFOU)

Société anonyme française, définitivement constituée le 28 février 1908.

Objet : l'étude, la recherche, l'obtention, l'acquisition, l'aliénation, la prise à bail de tous gisements de phosphates, de toutes mines, minières et carrières, et principalement des gisements de phosphates dits de « Bir-El-Afou » (Tunisie). Toutes opérations qui peuvent en découler ou s'y rattacher, d'une manière directe ou indirecte.

Siège social : 55, rue de Châteaudun, Paris.

Durée : 99 ans, du 28 février 1908.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 6.000 actions de 250 fr. Il a été créé, en outre, 12.000 parts bénéficiaires remises en rémunération partielle des apports.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, propriétaires chacun de 40 actions au moins.

Année sociale : close le 31 août.

Assemblée générale : avant fin février ; une voix par 10 actions, maximum 30 voix. Dépôt des titres 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions .Au Conseil 10 % du surplus. Le solde est réparti, sauf prélèvements facultatifs pour réserves ou fonds de prévoyance divers, à raison de : deux tiers aux actions et un tiers aux parts bénéficiaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Montfeuillart, F. Duval, O. Duceux-Plé, H. Berget, Levy-Haussmann. E. Revel.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 mai 1908.

Société des Mines et Fonderies de Pontgibaud

Société anonyme constituée le 19 mars 1853, sous la dénomination de: Société anonyme des mines de plomb argentifère et des fonderies de Pontgibaud, transformée en société anonyme libre par Assemblée générale du 30 novembre 1876 et décret du 11 mai 1877, statuts modifiés les 26 novembre 1877, 7 juillet 1879 et 30 novembre 1894.

Objet: L'exploitation des mines de plomb argentifère de Barbecot, des Combres, de Roure, de Saint-Amand-Roche-Savine, de Giroux, de la Brugère ; des mines d'anthracite du Puy-Saint-Gulmier ; l'achat de tous les minerais que la Société trouverait avantage à traiter ; l'exploitation des fonderies de Pontgibaud, des fonderies et laminoirs de Couëron et toutes opérations se rattachant à l'industrie et au commerce des métaux.

Siège social: 3, rue des Mathurins, Paris.

Durée: 99 ans, du 8 avril 1853.

Capital social: à l'origine, 5 millions de francs divisé en 10.000 actions de 500 francs. Lors de la transformation, il a été porté à 7 millions de francs en 14.000 actions de 500 francs entièrement libérées et au porteur, dont 4.000 ont été attribuées en représentation des apports de la Société des fonderies et laminoirs de Couëron, qui s'est fondue dans celle de Pontgibaud le 7 juillet 1879. Enfin, par délibération du 30 novembre 1899, le capital a été réduit de 7 millions de francs à 3.930.000 francs par la transformation des 14.000 actions alors existantes, de 500 francs l'une, en 13.100 actions de 300 francs et l'annulation de 900 actions.

Conseil d'administration: composé de sept à dix membres, possédant 100 actions au moins, nommés pour trois ans.

Année sociale: close le 30 juin.

Assemblée générale: avant fin novembre, une voix par 20 actions: maximum, dix voix. Dépôt des titres, dix jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 10 % à la réserve jusqu'à ce qu'elle ait atteint 1 million de francs. Sur le surplus: 3 % pour gratifications à certains agents et employés; 5% au Conseil d'administration; 92 % aux actionnaires.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. R. de Nervo, J. Chalus, P. de Salvandy, Ch. Cambefort, G. Feray, L. de Nervo, Basset.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	330	190	32.000	»
1902	230	204	175.000	7 50
1903	290	235	290.000	15
1904	345	250	386.000	20
1905	470	290	365.000	20
1906	370	305	326.000	17 50
1907	325	279	324.000	17 50

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles	1.641.977 56	Capital	3.930.000 »
Marchandises, matières et minerais en traitement	4.510.168 10	Fonds de réserve	1.000.000 »
En caisse	17.267 50	Créanciers divers	4.111.864 27
Débiteurs	3.133.775 97	Coupons à payer	9.527 30
		Profits et Pertes : Solde	251.752 56
	9.303.189 13		9.303.189 13

Mines de Poullaouen

Société anonyme française, définitivement constituée le 19 novembre 1906.

Objet : l'exploitation des mines métalliques ou autres et principalement l'exploitation de gisements de plomb, de zinc, argent et autres métaux ; le traitement et le commerce des minerais ; la construction, la location ou l'acquisition de toutes usines nécessaires au traitement de tous minerais ; l'obtention de toutes concessions de mines en tous pays, l'aliénation ou l'exploitation de ces mines et généralement toutes opérations se rattachant à l'objet social.

Siège social : 50, boulevard Haussmann, Paris.

Durée : 50 ans, à compter du 19 novembre 1906.

Capital social : 2 millions de francs, en 4.000 actions privilégiées et 4.000 actions ordinaires, de 250 fr. chacune. Toutes ces actions ordinaires ont été remises en sus d'une somme espèces de 68.500

francs, à la *Société des Mines et Fonderies de Pontgibaud* pour son apport de la concession de Poullaouen. Il a été créé 16.000 parts bénéficiaires qui ont été attribuées à M. Jacques Blum, fondateur de la Société.

Conseil d'administration : 4 à 9 membres, propriétaires chacun d'au moins 25 actions privilégiées ou ordinaires et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par 20 actions, maximum 20 voix. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve. Sur le surplus, somme suffisante pour servir 5 % d'intérêt aux actions privilégiées et ensuite aux actions ordinaires ; 10 % au Conseil. Le reste est distribué à raison de 40 % aux parts et 60 % à toutes les actions indistinctement. Tout ou partie de ces 60 % pourra être affecté à des fonds de réserve ou d'amortissement ou au remboursement du capital.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Boscher, C. Chalupt P. Keller, F. Ledoux, Max Lyon, O. Pourrière.

Les actions privilégiées et les parts de fondateur sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 décembre 1906.

Années	COURS DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES		COURS DES PARTS	
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1906	250	230	40, seul cours	»
1907	239	125	40	13

Société anonyme française des Mines de cuivre de Prunelli (Corse)

Société anonyme française, définitivement constituée le 29 décembre 1906.

Objet : l'acquisition des mines de cuivre, argent et métaux connexes de Prunelli, situées sur le territoire de la commune de Marignana, arrondissement d'Ajaccio (Corse), d'une étendue superficielle de 285 hectares ; l'exploitation de ces mines. L'acquisition et

l'exploitation de la concession des mines de cuivre, argent et métaux connexes, d'Argentella (Corse), d'une superficie de 2.520 hectares ; le traitement par tous procédés des minerais extraits et le commerce de tous minerais ; la construction, la location ou l'acquisition de toutes usines nécessaires au traitement des minerais ou de tous immeubles ; le groupement et la réunion sous une même direction de toutes autres mines en Corse ; l'obtention et l'achat de toutes concessions de mines en tous pays, l'aliénation ou l'exploitation de ces mines ; enfin, toutes opérations commerciales, financières et industrielles pouvant aider au développement de l'objet social.

Siège social : 51, rue Vivienne, Paris.

Durée : 50 ans, du 29 décembre 1906.

Capital social : 1.500.000 francs, divisés en 15.000 actions de 100 francs chacune, toutes souscrites en espèces.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par dix actions, maximum 100 voix. Dépôt des titres, 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % pour la réserve légale ; premier dividende équivalent à l'intérêt du capital versé et non amorti, à raison de 5 %. Sur le surplus, 10 % au Conseil ; 90 % aux actionnaires. Sur les 90 % attribués aux actionnaires, des prélèvements pourront être opérés pour fonds de réserve supplémentaire, de prévoyance ou d'amortissement du capital.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Favaron, H. Duros, R. Joseph, de Marion, J.-E. Marlaud, J. de Choisy, F. Martin, J. Dieras.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 février 1907.

1907 plus haut, 135, plus bas, 21

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations	1.107.489 66	Capital.	1.500.000 »
Disponibilités.	218.006 03	Créditeurs divers.	1.500 »
Profits et pertes	176.004 31		
	1.501.500 »		1.501.500 »

Société Minière et Métallurgique du Quercy

Société anonyme française, définitivement constituée le 16 février 1900.

Objet : la recherche, l'étude et la prise de possession des mines de zinc, plomb et autres métaux connexes, ouvertes ou à ouvrir sur le territoire des communes de Figeac, de Capdenac, de Planioles et de Camburat, arrondissement de Figeac, département du Lot. La recherche, l'étude et la prise de possession de tous gîtes minéraux, ouverts ou à ouvrir, notamment dans les départements du Lot et autres limitrophes, et d'ailleurs en tous lieux, même à l'étranger. La demande et l'obtention, ou la reprise de toutes concessions. La mise en exploitation des dites mines et minerais, et toutes opérations de toute nature se rattachant aux industries minières par achats de terrains, ventes et traitement de minerais.

Siège social : 84, rue de Richelieu, Paris.

Durée : 50 ans, du 16 février 1900.

Capital social : fixé primitivement à 600.000 francs en actions de 500 francs, puis augmenté successivement jusqu'à 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs chacune.

Il existe en outre 24.000 parts de fondateur sans désignation de valeur nominale. Ces 24.000 parts proviennent de la division en vingtièmes des 1.200 parts originaires.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans,

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix par 25 actions, maximum 20 voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % d'intérêts aux actions, sur leur montant versé ; sommes à fixer pour réserves au fonds de prévoyance ou d'amortissement. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration. Après les prélèvements ci-dessus, le solde appartiendra à raison de 50 % aux actions et de 50 % aux parts.

Service financier : Au Crédit Algérien, 10, place Vendôme, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Goudchaux, L. Bernard, M. Garfunkél, H. Maréchal, P. Margis, A. Résimont, Métayer.

Les actions et les vingtièmes de parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 février 1907.

Années	Cours des actions		Cours des 1/20 de parts		Bénéfices nets	Dividendes (1)	
	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas		Actions	Parts
1905	»	»	»	»	587.600	54 16	37 50
1906	»	»	»	»	552.600	21 66	6 25
1907	455	360	145	133	190.000	15 »	4 16

(1) Pour 1905, les dividendes indiqués s'appliquent aux actions de 500 fr. et aux parts entières. Pour 1906, il s'agit d'actions de 100 fr. et de vingtièmes de parts.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations.	1.338.104	68	Capital.	1.000.000	»
Mobilier	1	»	Réserve légale	57.014	43
Caisse, banquiers, reports et titres.	469.210	70	Réserve de prévoyance	400.000	»
Débiteurs divers	244.265	»	Prime sur augmentation de capital.	300.000	»
Stock minerai au 31 Décembre	84.000	»	Caisse de secours.	10 608	»
			Coupons restant à payer . . .	5.629	44
			Créditeurs divers.	43.739	99
			Profits et pertes anciens . . .	127.696	73
			Profits et pertes nouveaux . .	190.892	79
	2.135.581	38		2.135.581	38

Quintera Mining Company

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 4 mai 1888.

Objet: L'exploitation d'un groupe de mines d'argent au Mexique, districts de Sonora et de Sinaloa.

Siège social: à Londres, 20, Bishopsgate Street E. C.; M. J. G. Mills, secrétaire.

Capital social: à l'origine 40.000 livres porté à 52.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre, le 22 octobre 1891; 32.000 actions libérées ont été délivrées aux apporteurs.

Conseil d'administration: composé de trois à douze membres, possédant 100 actions chacun.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: en juin, à Paris.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 10 actions.

Service financier: au Crédit Mobilier, 3, rue Saint-Georges.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Kulp, A. Dubois, S. Einhorn, E. May.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 février 1903.

	cours		Bénéfices	
Années	Pl. haut	Pl. bas	nets	Dividendes
1901	»	»	£ 12.992	4 sh. 6 d.
1902	»	»	9.771	3 6
1903	46	30	9.986	3 6
1904	35	20	4.389	1 6
1905	25	17	4.359	1 6
1906	30	12,50	8.195	2 3
1907	20,50	17	4.323	1

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Immobilisations	53.390	Capital	52.000
Stocks et approvisionnements généraux.	12.918	Compte réserve et assurance .	31.265
Terrains boisés et bois sur pieds et en coupe.	4.312	Créditeurs divers.	3.490
Espèces en caisse, en banque, remises en route de produits à recouvrer.	22.437	Profits et Pertes.	6.302
	93.057		93.057

Compagnie des Mines de Fer de Rakhmanovka-Krivoi-Rog

Société anonyme belge constituée le 12 janvier 1898.

Objet: L'acquisition des mines et concessions de la firme Emeryk et Cie, de Krivoï-Rog, l'exploitation et la vente de leurs produits. La Société peut acquérir ou affermer en Russie tous terrains miniers ou concessions ou droits d'exploitation de mines, les mettre en exploitation. Elle peut aussi acheter tous minerais ainsi que les vendre.

Elle peut construire et exploiter tous chemins de fer et voies de raccordement susceptibles de favoriser son exploitation et pour lesquels elle aurait obtenu l'autorisation.

Elle peut étendre son industrie à l'exploitation de terrains houillers et à celle des hauts-fourneaux.

Elle peut faire ses opérations soit seule, soit en participation avec des tiers, s'intéresser dans toutes entreprises ou sociétés dont le commerce ou l'industrie serait similaire ou de nature à favoriser et à développer son propre commerce et sa propre industrie, fusionner avec elles, entreprendre toutes industries qui seraient de nature à lui fournir des débouchés ou y prendre intérêts et faire, en un mot, toutes opérations qui pourraient en tout ou en partie se rattacher à la réalisation de son objet.

La Société ne peut acquérir en Russie des biens immobiliers que pour les besoins de son industrie. Pour l'acquisition de ces biens comme pour leur aliénation, elle observera les lois et règlements de l'empire.

Siège social: à Bruxelles, avenue de la Toison d'or, 110.

Durée: la plus longue que permette la loi.

Capital social: à l'origine 4.500.000 francs en 9.000 actions de capital de 500 francs. Il a de plus, été créé 9.000 actions de jouissance sans indication de valeur et au porteur, attribuées à M. Félicien Maës en rémunération de ses apports. Le 7 juin 1899 une émission de 3.000 actions nouvelles a porté le capital à 6 millions de francs, divisé en 12.000 actions de 500 fr. l'une.

Le 22 décembre 1902, le capital a été ramené à 4.320.000 francs divisé en 10.800 actions de 400 francs, par l'annulation de 1.200 actions puis par réduction de 500 fr. à 400 fr. du capital de chacune des actions restantes.

Conseil d'administration: cinq membres au moins et douze au plus, propriétaires chacun soit de 20 actions de capital, soit de 60 actions de jouissance, et nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: le troisième jeudi de mai, à dix heures et demie du matin. Une voix par action de capital ou de jouissance ; maximum des voix, le cinquième du total des titres émis ou les deux cinquièmes pour lesquels il est pris part au vote. Dépôt dix jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, à concurrence du dixième du capital, 5 0/0 sur le montant des versements sur les actions et somme suffisante pour les amortir en douze ans, délai dont le point de départ sera fixé par l'assemblée générale ; sur le surplus, 8 0/0 au Conseil d'administration ; le solde sera réparti indistinctement entre toutes les actions et les actions de jouissance.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Kolb Bernard, Giraud Gordan, F. Coste, E. Damour, Alb. Galicier, Hibon, Audebal.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 1er décembre 1898.

Années	cours	
	Plus haut	Plus bas
1901	250	55
1902	159	60
1903	285	140
1904	203	115
1905	197	128
1906	166	100
1907	107	20

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
En caisse et en banque	15.936 78	Capital.	4.320.000 »
Stock Minerai.	420.133 34	Réserve.	2.021 82
Valeurs immobilisées.	4.136.044 55	Créditeurs divers	512.427 89
Profits et Pertes	232.338 04		
	4.834.449 71		4.834.449 71

Société Anonyme de Redevances Minières et de Participations

Société anonyme française, définitivement constituée le 25 avril 1907, modifiée les 30 mai et 3 avril 1908.

Objet : l'acquisition, le recouvrement, la cession ou la rétrocession de toutes redevances et de tous droits sur les produits et dans les bénéfices de toutes exploitations minières, commerciales ou industrielles, immobilières ou mobilières.

La participation dans toutes Sociétés françaises ou étrangères ayant pour objet l'exploitation soit de mines et minières, soit de toutes entreprises commerciales, industrielles, immobilières ou mobilières, notamment par voie d'apport, souscription, achats de titres ou droits sociaux, fusion, création de sociétés nouvelles ou autrement ;

Et généralement toutes opérations ayant pour but la prise d'intérêts, sous une forme quelconque, dans toutes Sociétés ou entreprises minières, industrielles ou commerciales, financières, immobilières ou mobilières.

Siège social : à Paris, 3, rue Pillet-Will.

Durée : 92 années, du 25 avril 1907.

Capital social : à l'origine 2.800.000 francs, divisé en 28.000 actions de 100 francs chacune, puis en vertu de la décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 30 mai 1907, porté à 2.800.000 francs, divisé en 5.600 actions de 500 francs chacune, entièrement libérées.

Le capital a été réduit, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 3 avril 1908, à 2.240.000 fr., divisé en 5.600 actions, de 400 fr. chacune, par le remboursement en espèces d'une somme de 100 fr. sur chaque action.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, propriétaires chacun de 20 actions au moins.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin octobre ; 1 voix par 4 actions, maximum 100 voix. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions ; sur le solde : 10 % au Conseil et 90 % aux actionnaires.

Service financier : à la Banque Industrielle et Coloniale, 2, rue Meyerbeer.

ADMINISTRATEURS

MM. H. Lippens, L. Bignon, P. Gelez, G. Schneider, E. Giard.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*. au comptant, depuis le 22 avril 1908.

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF		fr. c.	PASSIF	fr. c.
Frais de constitution et d'enregistrement des actes d'acquisition des redevances	57.956 30		Capital	2.240 000 »
Amortissement. . .	57.955 30	1 »	Actions (remboursement dû sur actions)	3.100 «
Banquiers		565.785 55	Profits et pertes	342.201 55
Débiteurs divers..		110.000 »		
Portefeuille.		1.909 515 »		
		2.585.301 55		2.585.301 55

Compagnie Minière « El Rey »

Société anonyme mexicaine, constituée par acte passé le 9 septembre 1905.

Objet : principalement l'exploration et l'exploitation des mines compriscs dans les apports faits à la Société et situées dans le district de Temascaltepec (Etat de Mexico), et, généralement toutes opérations commerciales, agricoles, industrielles et financières se rapportant à l'exploitation du sol et du sous-sol des terres dont la propriété ou la jouissance appartiendra à la Société sous quelque forme que ce soit.

Siège social : à Mexico (Mexique). Bureau à Paris, 13, rue Auber.

Durée : 99, ans, du 9 septembre 1905.

Capital social : 2.800.000 pesos ou 7 millions de francs, divisé en 70.000 actions, chacune de 40 pesos ou 100 francs, divisées comme suit : 35.000 actions de capital, privilégiées, souscrites en espèces et 35.000 actions ordinaires. Ces 35.000 dernières actions, en sus d'une somme de 303.000 pesos ou 757.000 francs ont été remises en rémunération d'apports, constitués principalement par les concessions minières.

En outre, il a été émis 16.000 parts de bénéfices.

Conseil d'administration : composé de 5 membres dont le nombre pourra être porté jusqu'à neuf et propriétaires chacun de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, 1 voix par action, dépôt des titres trois jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % à un fonds de prévoyance, somme suffisante pour payer aux 35.000 actions privilégiées un intérêt de 6 % et ensuite même prélèvement en faveur des actions odinaires sur le restant, 10 % au Conseil. Le reste

après déduction facultative pour réserves extraordinaires, est réparti à raison de 60 % aux actions et 40 % aux parts.

Service financier : à Paris, au bureau de Paris.

Les actions privilégiées existent en unités et coupures de 5 et de 10 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. L. E. Torres, C. Eisenmann, L. Signoret, J. Body, G. Monteil, J. de Catelin, P. Bayard, R. Duval, G. Paraf, J. Orenzko.

Les actions privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 octobre 1906.

1906	plus haut,	128	»	plus bas,	110 »
1907	—	122	»	—	15 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	pesetas	PASSIF	pesetas
Actionnaires	830.789 32	Capital	2.800.000 »
Propriétés, immeubles	1.761.645 27	Créditeurs divers	99.183 60
Frais de premier établissement	166.385 04	Profits et pertes	461 13
Matériel et mobilier	80.487 81		
Magasins	32 454 31		
Fonds disponibles	23.286 53		
Débiteurs	4.596 45		
	2.899.644 73		2.899.644 73

Société des Salines de Tunisie

Société anonyme française, constituée le 21 décembre 1905.

Objet: La recherche, l'obtention, l'achat, la vente et l'exploitation de toutes concessions de salines de terre ou de mer et de pêcheries, ainsi que toutes autres concessions quelconques; toutes opérations d'affrètement et d'armement maritime; toutes constructions et exploitations de ports ou de chemins de fer; toutes entreprises de travaux publics ou particuliers, etc.

Siège social: 43, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune.

Service financier : Banque Générale Française, 9, rue Pillet-Will, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. C. d'Alton, E. Annez, G. E. Demange, E. de Ferré de Péroux, V. Guynet.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu d'une décision du Conseil d'Administration, en date du 13 février 1906 de 4.000 obligations de 500 francs 5 %.

Intérêt annuel : 25 francs payables par semestre les 1er septembre et 1er mars de chaque année.

Amortissement: de 1907 à 1936, suivant tableau imprimé au dos des titres; cet amortissement pourra être opéré par voie de rachat en Bourse. La Société s'est réservé le droit de rembourser anticipativement, à toute époque, tout ou partie de l'emprunt.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 mai 1906.

1906	**plus haut,**	**489**	**»**	**plus bas,**	**462** **»**
1907	—	490	»	—	480 »

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Caisse	20.387	75	Capital	2.000.000	»
Concessions	2.563.000	»	Obligations	2.000.000	»
Mobilier et matériel	171.279	11	Créditeurs divers	152.242	10
Débiteurs divers	2.656	04	Coupons, salaires	8.222	65
rvices techniques	7.619	20	Participation	10.000	»
Nouvelles installations	496.565	14			
Immeubles	21.758	95			
Cautionnements	10.079	95			
Frais de constitution, prime de remboursement, etc.	336.556	79			
Participation	20.000	»			
Marchandises	188.386	28			
Profits et pertes	4.675	54			
	4.170.464	75		4.170.464	75

The San Miguel Copper Mines Limited

Société anonyme anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 12 octobre 1904.

Objet: L'exploitation d'une mine de cuivre, dite San Miguel, d'une contenance de 1.900 acres environ, acquise à la Sociedade de minerales de San Miguel, comprenant une installation de machines et des bâtiments, ainsi qu'une ligne ferrée de 12 milles, située dans le district minier d'Almonaster la Real, province de Huelva, en Espagne.

Siège social : à Londres, 23, Queen Victoria Street, E. C.

Durée: indéterminée.

Capital social: de 150.000 livres, divisé en 150.000 actions d'une livre sur lesquelles 120.007 ont été émises.

Conseil d'administration: composé de 4 membres propriétaires de 500 actions chacun.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration.

Service financier: à la Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. Nicolas Brown, J. Andresen, Brückner, Huntington, Pisani-Jourdan, Schmitz.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 septembre 1905.

Année	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices	Dividendes
1905	86	83 50	£ 29.000 (1)	25 %
1906	125	65	6.122	»
1907	92	25	2.152	»

(1) 13 mois.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Mine, railway, bâtiments. . .	133.259	Capital émis	140.007
Développement de la mine . .	2.977	Dividendes non réclamés . . .	29
Machinerie.	27.330	Créditeurs divers.	35.389
Débiteurs divers	643	Compte en suspens	2.247
Marchandises, charbon, minerais	61.780	Fonds de réserve.	49.759
En caisse, en banques	1.357	Profits et pertes	2.152
	227.336		227.336

Compagnie des Mines de cuivre de San-Platon (Huelva)

Acte constitutif : reçu par Me Grange, notaire à Paris, le 21 septembre 1906, C. D. 16 novembre 1906.

Objet : L'acquisition des mines de cuivre et métaux connexes connues sous les noms de *San-Platon, Secunda San-Platon* et *Aumento de San-Platon*, situées province de Huelva (Espagne). L'exploita-

tion de ces mines, le traitement des minerais, la construction, la location ou l'acquisition de toutes usines nécessaires, etc., etc.

Siège social : rue Pillet-Will, n° 3, à Paris.

Durée : 30 ans, du jour de la constitution.

Capital : 3 millions de francs, divisé en 30.000 actions de 100 fr. chacune, souscrites en espèces. Il eixste 30.000 parts de fondateur remises en représentation des apports.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale. Somme suffisante pour fournir aux actions 5 % sur le capital réalisé, non amorti ; somme à fixer par l'Assemblée pour former une réserve extraordinaire ou spéciale. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration. Le solde est partagé de la manière suivante : I. Jusqu'à amortissement complet des actions représentant le capital social originaire, le reliquat des bénéfices est partagé, à titre d'amortissement, entre toutes les actions existantes ; II. — Après amortissement du capital originaire, ledit solde est réparti : 50 % aux actions, 50 % aux parts bénéficiaires.

Service financier : à la Société Auxiliaire des Mines, 3, rue Pillet-Will, Paris.

Parts bénéficiaires : il a été créé une Société civile des porteurs de parts, ayant pour administrateur unique M. Boyer.

ADMINISTRATEURS

MM. Monvoisin, Boyer, Méthol, Foraste, Marlier, Maugras et Sundheim.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 5 décembre 1906.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1906	198	165	104	75	»	»
1907	195	110	84	20	338.000	5

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr, c.
Caisse et banque	467.638 70	Capital	3.000.000 »
Débiteurs divers	104.750 88	Créditeurs	42 656 97
Approvisionnements stocks	35.222 75	Profits et pertes	338.211 16
Concession	2.624.341 84		
Matériel, constructions	90.021 76		
Frais de constitution, travaux préparatoires	2 »		
Corta	58.890 20		
	3.380.868 13		3.380.868 13

Société d'Exploitations minières en Serbie

Société anonyme belge, constituée suivant statuts publiés au *Moniteur belge* des 9 et 10 avril 1906.

Objet : l'exploitation et la mise en valeur des droits de recherches et de concessions minières dans le royaume de Serbie, détenus par le Servian Dredging and Mining Syndicate Limited, notamment : la concession du Pech, le droit de concession Radenka, les droits de recherche Peck, Saliash, Slatina, Brusnick. La Société pourra entreprendre dans le royaume de Serbie ou dans tout autre pays l'exploitation des mines, gisements, sables ou alluvions dont elle jugerait utile de devenir propriétaire par acquisition, échange, apport en Société ou concession directe, ainsi que tous ceux dont elle pourra devenir locataire, etc. Elle pourra s'intéresser, par voie d'apport, de souscription, d'intervention financière ou par tout autre mode, dans toutes Sociétés et entreprises ayant un but similaire au sien ou susceptibles de développer son industrie et son commerce, et se fusionner avec ces Sociétés et entreprises.

Siège social : 29, rue Ducale, à Bruxelles.

Durée : 30 ans, à compter du 10 avril 1906.

Capital social : 3.800.000 francs divisé en 38.000 actions de 100 fr. chacune sur lesquelles 24.000 ont été remises en rémunération d'apports, consistant principalement en l'ensemble des droits et biens de la *Servian Dredging and Mining Syndicate* et divers concours financiers.

Conseil d'administration : 5 à 8 membres, propriétaires d'au moins 50 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le quatrième mercredi d'avril, à 3 heures ; dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % d'intérêt sur le montant libéré des actions. Sur le surplus et sauf prélèvement pour constitution d'un fonds de prévision : 10 % au Conseil et 90 % à toutes les actions.

Service financier : à la Société Financière d'Orient, à Bruxelles.

ADMINISTRATEURS

MM. H. Wiener, G. de Klapka, A. Naville, M. Wilmotte, C. Durrenberger, A. Oserovics, J. Münch.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 janvier 1907.

1907	Plus haut 140	Plus bas 19

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Frais de constitution	38.909	35	Capital social : 38.000 actions de 100 francs.	3.800.000	»
Concessions, permis de recherches, terrains, bâtiments, outillage, mobilier, etc. . . .	3.589.173	48	Provisions et créditeurs divers	67.165	24
Caisses et banques	148.890	80			
Or en transit et or en dépôt .	29.881	60			
Magasin et stock charbon. . .	77.658	95			
Débiteurs divers	2.270	35			
Profits et pertes	19.290	03			
	3.867.165	24		3.867.165	24

Société des Mines et Alluvions de Serbie

Société anonyme belge, constituée suivant statuts publiés à l'annexe au *Moniteur Belge* du 10 novembre 1906.

Objet : l'obtention, l'acquisition, l'exploitation et la mise en valeur en tous pays, et plus spécialement dans le royaume de Serbie, de toutes propriétés et concessions minières, ainsi que de tous gisements, sables ou alluvions, dont elle est ou deviendrait propriétaire ou titulaire par voie d'achat, échange, apport ou concession directe, comme aussi par voie d'affermage ou autrement. La Société, d'une manière générale, peut faire toutes opérations industrielles, financières, commerciales, mobilières, immobilières se rapportant directement ou indirecment à l'objet indiqué ci-dessus.

Siège social : 165, rue de la Victoire, à Bruxelles. Bureaux à Paris, 13, rue Auber.

Durée : 30 ans, du 23 octobre 1906.

Capital social : 3 millions de francs, divisé en 30.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 10.000 ont été attribuées en représentation d'apports consistant notamment en une concession d'une superficie totale de 10 millions de mètres carrés située en Serbie et divers droits de recherches.

Conseil d'administration : 5 à 8 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le 4e mercredi d'avril. Dépôt des titres, 5 jours francs avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % pour constituer la réserve légale ; somme suffisante pour payer aux actions un premier dividende de 6 % sur le montant dont elles sont libérées. Sur le surplus : 10 % aux administrateurs et commissaires ; 10 % à la constitution d'un fonds de réserve extraordinaire ; 80 % à titre de second dividende aux actions.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Trocard, G. Ghentchitch, G. Imbert, Et. de Troussures, J. Hulet, A. Sericyx, P. d'Eaubonne, H. Coulon.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 mai 1907.

1907 . plus haut, 137 . plus bas, 130

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c
Apports	1.000.000	»	Capital	3.000.000	»
Caisse	70.218	51	Créditeurs divers	3.225	39
Frais de premier établissement.	32.476	25	Cautionnements.	80.000	»
Concessions, travaux de recherches	812.742	38			
Mobilier, différents stocks	14.699	55			
Débiteurs divers	1.062.000	»			
Cautionnements	80.000	»			
Profits et pertes	11.088	70			
	3.083.225	39		3.083.225	39

The Sierra Morena Copper Mines Limited

Société anonyme anglaise, incorporée le 17 avril 1900.

Objet : généralement, rechercher, acquérir, exploiter tous gisements quelconques et faire sur les mines ou minerais toutes opérations industrielles, commerciales ou financières quelconques. Plus spécialement, conformément à l'article 3 des statuts, la Société a conclu immédiatement un contrat avec la Société à responsabilité limitée *The Columbia and North West Mines Development Syndicate*, aux termes duquel *The Sierra Morena Copper Mines, Limited,* a obtenu la concession des mines de cuivre Preciosa I, de 12 hectares ; Ampliacion, de 50 hectares ; Preciosa III, de 36 hectares, situées à 800 mètres du village de la station de Penaflor (ligne de Madrid à Séville).

Siège social : 2, Bashinghall Avenue, Londres E. C.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 80.000, divisé en 80.000 actions de £ 1, dont 60.000 actions d'apport entièrement libérées et 2.000 actions formant le working-capital, libérées de 40 %.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires de titres de la Compagnie, pour une valeur nominale de 50 livres sterling.

Assemblée générale : une fois par an, aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration.

Service financier : au siège social.

Coupures : unités, 5 et 10 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. Horace Newhington, Ernest T. Evans, S. R. Adcock, A. S. Plews.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 5 mars 1907.

1907 plus haut, 119 plus bas, 5

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF	Livres	PASSIF	Livres
Mines, installations, machinerie et constructions	60.000 0 0	Capital actions émis : 67.007 actions de £ 1 entièrement libérées, appels impayés déduits	60.000 0 0
Débiteurs divers	25 0 0	Créanciers divers	443 19 1
Comptes en suspens, frais de bureau, correspondance	15 3 4	Frais de transports	0 5 0
Imprimés et papeterie	57 19 9		
Intérêts et escomptés	24 2 8		
Taxes légales	96 18 4		
Premier établissement et frais de constitution	225 0 0		
	60.443 4 1		60.443 4 1

Société de Mines de Zinc de Silésie

Société anonyme prussienne constituée le 28 septembre 1853 dont les statuts actuels datent du 30 mai 1885.

Objet : 1° L'exploitation des minerais de zinc, cuivre, argent, plomb, ainsi que celle de la houille et généralement de tous les minerais utilisables provenant des mines ou des parts de mines que la Société possède ou pourra acquérir à quelque titre que ce soit; 2° Les recherches et l'achat de ces minerais, l'obtention, l'acquisition ou l'amodiation des concessions nécessaires à leur exploitation ; 3° La fabrication du zinc, plomb, cuivre, argent et le commerce de ces métaux et minerais, de même que de tous les produits et marchandises à tirer desdits minerais.

Siège social : à Lipine, arrondissement de Beuthen (Silésie orientale).

Capital social : 5 millions de thalers, réduit par rachat d'actions à 3.552.900 thalers ou 10.658.700 marks.

Par décret du 3 septembre 1856, la Société a été autorisée à émettre pour cinq millions de thalers en actions de priorité, pour l'acquisition de nouvelles mines et usines et l'amélioration de ses installations. Jusqu'à présent 4.290.100 thalers, soit 12.870.300 marks, ont été émis.

Par suite, il y a actuellement en circulation 35.529 actions ordi-

naires et 42.901 actions de priorité, les unes et les autres au capital de 100 thalers ou 300 marks.

Conseil d'administration : composé de treize membres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, en Allemagne.

Répartition des bénéfices : 1° 10 % pour la formation de fonds de réserve 1 et 2 ; 2° 8 % au Conseil d'administration et à la direction ; 3° La somme nécessaire au payement des 4 1/2 % revenant aux actions de priorité ; 4° Le surplus est réparti également entre toutes les actions, après que les actions anciennes ont reçu la même allocation de 4 1/2 % que les actions de priorité.

Service financier : à Paris, 80, rue Saint-Lazare.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. de Donnersmarck, Dr Wachler, de Gramont, de Beauvoir, Henri de Schönaich-Carolath, Louis Delbrück, de Hohenlohe-Oehringen, de Schwerin-Lœwitz, Müller, Kreuser, Glatzel, de Neuflize.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 janvier 1899.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	1.420	1.040	Mks 4.287.000	Mks 48
1902	1.375	1.120	4.587.000	51
1903	1.550	1.145	4.566.000	51
1904	1.530	1.320	5.153.000	57
1905	1.648	1.370	5.574.000	63
1906	1.799	1 572	6.218.000	69
1907	1.790	1.430	5.532.000	63

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	Marks	PASSIF	Marks
Immobilisations.	14.548.000 »	Capital	23.520.000 »
Matériel, outillage, mobilier .	343.667 21	Dividendes non réclamés . . .	45.997 50
Approvisionnements	1.658.775 21	Fonds de réserve	8.477.341 41
Stocks : minerais, charbon, zinc	2.046.094 84	Comptes courants, créditeurs.	1.048.412 41
Encaisse, portefeuille, disponible à la banque.	668.175 95	Profits et pertes	5.695.571 13
Titres en portefeuille	11.693.384 »		
Banquiers débiteurs.	4.697.964 54		
Débiteurs divers	2.406.959 34		
	38.796.322 45		38.796.322 45

The Southern Cross Copper Mine Company Limited

Société anonyme constituée sous les lois canadiennes et incorporée le 5 mars 1906.

Objet : la Société a pour objet, en général, l'acquisition, la gérance, le développement, l'exploitation et la vente des mines, des gisements minéraux et des propriétés minières, et l'obtention l'extraction, le traitement, l'affinage et la vente des matériaux qui en seront extraits. Les propriétés minières de la Compagnie sont situées dans l'île de Vancouver (Canada).

Siège social : à Ladysmith (Colombie Britannique). Bureaux à Londres, 8, Broad Street Avenue, E. C. Représentant à Paris, M. A. Dorgans, 3, rue Marivaux.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 150.000, divisé en 150.000 actions de 1 livre sterling chacune. Toutes les actions entièrement libérées ont été attribuées aux vendeurs pour prix des propriétés cédées par eux à la Société, et contre l'engagement de fournir tout le capital d'exploitation de la Société et de payer toutes ses dépenses jusqu'au moment où les ressources de la Société lui permettront d'y subvenir elle-même.

Service financier : à la Canadian Bank of Commerce, à Ladysmith et à Londres.

ADMINISTRATEURS

Dans la Colombie britannique : MM. T. D. Conway, T. W. Hawes, Samuel Erb ; *à Londres* : MM. Broderick, R. Larchin, A. L. Lindsay.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 décembre 1907.

1907 plus haut, 25 plus bas, 4

The Spies Petroleum Company Limited

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 2 mai 1900.

Objet : acquérir et exploiter des terrains pétrolifères situés à Grosnyi (Caucase), comprenant environ 91 acres, faisant l'objet d'un bail de 24 ans, à partir de janvier 1900.

Siège social : à Londres, 9, Saint Helen's Place, E. C.

Durée : indéfinie.

Capital social : à l'origine, 700.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre, dont 400.000 libérées, attribuées aux vendeurs et 225.000 souscrites en espèces. Par décision d'Assemblée du 25 juin 1903, la valeur nominale des 625.000 actions émises fut réduit d'une livre à 10 shillings et les 75.000 actions non émises furent transformées en 150.000 actions de 10 shillings également. Par suite le capital nouveau se trouve être de 387.500 livres, divisé en 775.000 actions de 10 shillings chacune, dont 710.000 émises

Conseil d'administration : 6 membres, possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 31 janvier.

Assemblée générale : avant fin mars.

Service financier : Compagnie Française de Mines d'or et de l'Afrique du Sud.

Les titres se négocient en unités et coupures de 5 et 25.

ADMINISTRATEURS

MM. J. A. Brice, G. Grinnell-Milne, W. Ritter von Offenheim, W. Gleboff, C. J. Palmer.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 septembre 1905.

	cours			
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	17	8	£ 50.520	7 %
1906	19	8	38.081	néant
1907	19	6	32.184	7 1/2 %

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Immobilisations	403.431	Capital émis	355.000
Fournitures de bureau à Londres	217	Créditeurs divers	57.763
Matériaux en stock	37.375	Factures à payer	32.261
Débiteurs divers	16.526	Dividendes non réclamés	171
Dépôt pour payement de droit au Gouvernement des Cosaques	4.889	Fonds d'assurance et divers	2.663
Hôpital de Grozny	1.058	Profits et pertes	47.952
Avances sur garanties	20.750		
Caisse et banques	11.564		
	495.810		495.810

" Steaua Romana " Etoile Roumaine

(SOCIÉTÉ ANONYME POUR L'INDUSTRIE DU PÉTROLE)

Société anonyme roumaine constituée le 4 septembre 1895.

Objet : l'exploitation, la transformation et la vente du pétrole et des produits similaires ainsi que de tous produits qui peuvent être obtenus et réalisés par le pétrole et ses similaires ou en rapport avec ceux-ci.

La Société peut s'occuper aussi de la production et de la transformation de ses matières, marchandises et installations qui sont nécessaires ou favorables à son exploitation, même si celles-ci ne sont pas employées exclusivement dans les buts de la Société.

Par conséquent elle peut, soit dans le pays soit à l'étranger, acheter, louer ou prendre en ferme des terrains, les cultiver, installer ou les employer de toutes manières, acheter, prendre en ferme, vendre ou affermer des moyens de transport de tout genre, acheter des concessions pour l'établissement ou l'exploitation d'installations dans les buts de la Société, ainsi que de conclure tous contrats de toute nature, avec les gouvernements, les autorités de l'Etat, des communes ou autres.

La Société est de même en droit de s'associer tant dans le pays qu'à l'étranger, à des entreprises qui servent à l'industrie pétrolifère, acheter ou lombarder des actions ou des obligations de telles entreprises, ainsi que, en général, faire toutes démarches et toutes les affaires qui paraissent indiquées, pour atteindre et favoriser le but de la Société.

Siège social : 5, boulevard Carol I, à Bucarest (Roumanie).

Durée : illimitée.

Capital social : originaire 2.400.000 lei. Actuellement le capital est de 30.000.000 de lei divisé en 60.000 actions de 500 lei chacune, entièrement libérées.

Conseil d'administration : 5 membres au moins, propriétaires chacun de 60 actions.

Année sociale : close le 30 avril (vieux style).

Assemblée générale : avant fin octobre (vieux style); une voix par 25 actions. Dépôt des titres, 5 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve ordinaire ; 5 % aux actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration, 90 % aux actions.

Service financier : Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Gwinner, Ioan Boamba, F. Kuranda, W. von Adler, I. Boamba, Raoul Duval, E. Heinemann, A. Herz, P. Hottinguer, J. Seculici, Demètre Stirbey, E. Wolff.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 avril 1908.

BILAN AU 30 AVRIL 1907

ACTIF	lei	PASSIF	lei
Caisse et dépôts aux banques.	1.103.612 62	Capital-actions	30.000.000 »
Garanties.	95.558 40	Obligations.	15.558.270 »
Titres et participations . . .	7.159.358 70	Réserve statutaire.	368.877 18
Traites, coupons, etc.	32.292 15	Réserve Ducroire	250.000 »
Prêts hypothécaires.	446.431 25	Réserve pour assurances . . .	350.000 »
Débiteurs divers	3.328.078 40	Réserve spéciale I	400.000 »
Puits, usines, conduites, wagons et bateaux citernes et autres installations.	29.827.418 58	Réserve spéciale II	1.927.494 »
		Caisse de retraites	362.519 72
		Acceptations	193.177 40
Terrains pétrolifères	10.703.956 05	Créditeurs divers.	9.113.967 42
Marchandises.	3.638.745 27	Provisions pour intérêts aux obligations et pour comptes transitoires.	720.026 97
Matériel	6.517.417 68	Dividendes non réclamés . . .	4.285 »
		Bénéfice reporté de l'exercice précédent.	29.169 56
		Bénéfice net de l'exercice 1906-1907	2.545.081 85
	61.852.869 10		61.852.869 10

Société du Syndicat Minier

Société anonyme française constituée le 3 mai 1906.

Objet : toutes opérations financières, industrielles, commerciales immobilières, agricoles, de travaux publics et de banque. La Société s'intéresse dans ces opérations par voie d'apport, de souscription, de fusion, d'achat de titres ou par tout autre moyen et sous quelque forme que ce soit ; elle peut faire toutes opérations qui se rattachent d'une manière quelconque à la réalisation de l'une ou de l'autre branche de son activité.

Siège social : 80, rue Taitbout.

Durée : 99 ans, du 3 mai 1906.

Capital social : originaire, 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de 100 fr. chacune, toutes émises contre espèces. Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 6 juin 1907, le capital a été porté à 6 millions de francs par la création de 35.000 actions nouvelles de 100 fr., toutes souscrites contre espèces. La même Assemblée a approuvé la fusion avec les Sociétés des Mines du Val d'Aran et du Liat, et la création de 40.000 actions nouvelles de 100 fr. à échanger contre les actions des deux Sociétés désignées ci-dessus.

Conseil d'administration : trois membres au moins, propriétaires de 100 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre, une voix par 10 actions, maximum les deux cinquièmes des voix ; dépôt dans le délai fixé par l'avis de convocation.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus 10 % au Conseil d'administration, 90 % aux actionnaires.

Service financier : Société générale du Crédit minier et industriel.

ADMINISTRATEURS

MM. Boutan, Charet de la Frémoire, Tattelin, Dardoise, de Beaurepos, de Guibert.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 mai 1906.

1906	plus haut,	163 50	plus bas,	110	»
1907	—	225 50	—	198	»

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Frais de constitution	210.511	84	Capital	2.500.000	»
Espèces en caisse et en banque	841.286	96	Caisse de Secours, Débit :		
Débiteurs divers, mobilier, etc.	576.417	30	des Mines de Sentein	97.221	01
Mines de Sentein	596.505	26	— d'Oum-Théboul	12.370	»
— d'Oum-Théboul	137.326	77	— de Castanviels	460	65
— de Castanviels	83 836	35	— de Santander	13.085	17
— de Santander	336.037	67	Profits et pertes	283.785	32
	2.906.922	15		2.906.922	15

The Telemarken Copper Mining and Smelting Company Ltd

Société anglaise anonyme, incorporée à Londres, le 21 mai 1906.

Objet : la recherche, l'achat, la prise à bail, l'exploitation de mines, de quelque nature et dans quelque pays que ce soit, et principalement l'exploitation de gisements de cuivre situés en Norvège, à Aamdal, province de Telemarken ; le traitement, le commerce des minerais extraits et toutes les opérations qui peuvent s'y rapporter. D'autres objets accessoires sont énumérés aux statuts.

Siège social : Finsbury House, Blomfield Steet, Londres, E. C.

Capital social : £ 100.000, divisé en 100.000 actions de £ 1 chacune. £ 80.000 ont été employées à l'achat des mines et £ 20.000 affectées au working capital ou capital d'exploitation.

Conseil d'administration : 2 à 7 membres, propriétaires chacun de titres de la Société pour une valeur nominale de £ 100.

Assemblée générale : au moins une fois par an, aux lieu et date

fixés soit par les actionnaires en assemblée générale, soit par le Conseil d'administration.

Service financier : à Paris, à la Banque I. R. P. des Pays-Autrichiens, 12, rue du Quatre-Septembre.

Coupures : les titres existent en unités et coupures de 5 et 10 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Mc Cully, le colonel R. G. S. Crawford, A. W. Pearce, F. J. Burgon Watts.

Le coupon n° 1 des actions a été payé le 15 mars 1907, à raison de 1 fr. 875.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 novembre 1906.

1906	plus haut,	71 »	plus bas,	42 50
1907	—	66 »	—	10 »

BILAN AU 31 AOUT 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
En caisse et en banque. . . .	5.359	Capital émis	100.000
Débiteurs divers	542	Obligations.	2.000
Propriétés minières.	80.000	Créanciers divers.	1.024
Matériel, chevaux, wagons . .	4.480		
Travaux de surface, etc. . . .	4.983		
Dépenses préliminaires	802		
Frais d'extraction de minerai du 31 janvier 1907 au 31 août 1907	6.858		
	103.024		103.024

Tharsis Sulphur and Copper Company

Société anonyme anglaise constituée le 27 octobre 1866.

Objet : exploitation et vente des pyrites de cuivre des mines de Huelva (Espagne). Fabrication par précipitation du cuivre contenu dans les pyrites ; traitement pour cuivre, argent et or, des résidus des pyrites vendus par elle aux usines de produits chimiques d'Angleterre et du continent.

Siège social : 136, West George street, à Glasgow (Ecosse).

Durée : illimitée.

Capital social : à l'origine 1.250.000 £ (31.250.000 fr.) divisé en 125.000 actions de 10 £ (250 fr.) dont une partie était libérée de 10 £ et l'autre de 7 £. Sur ce nombre 5.734 étaient restées à la souche.

L'Assemblée du 23 avril 1883 a subdivisé chaque action libérée de 10 £ en 5 actions de 2 £. Capital actuel 1.250.000 £ (31.250.000 fr.) divisé en 625.000 actions de 2 £ (50 fr.) entièrement libérées.

Conseil d'administration : douze membres propriétaires de **100** actions et nommés pour trois ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en avril ; une voix par action jusqu'à dix ; en plus une voix par cinq actions dépassant les dix premières jusqu'à cent ; une voix additionnelle pour chaque dizaine d'actions dépassant la première centaine.

Répartition des bénéfices : Sur les bénéfices, il est prélevé d'abord la dotation d'un fonds de réserve dont la quotité annuelle est fixée par le Conseil ; le surplus est distribué aux actionnaires.

Les actions au porteur existent en coupures de **1, 10** et 20 actions.

Service des coupons : à Paris, chez M. Chanlaire, 14, rue de la Banque.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. James Couper, René Millet, Holbrook Gaskell, James King, L.-O. Schmidt, E. M. Chalvet, A. J. J. Messéan, T. Alexander, E. Priaulx-Tennant, Hergh Brown, David Richmond.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant et à terme.

Années	cours — Plus haut	cours — Plus bas	Bénéfices bruts	Dividendes
1901	**240 »**	**126 »**	**£ 350.639**	**sh. 8**
1902	**199 50**	**90 50**	**251.168**	**6**
1903	**128 50**	**93 25**	**282.263**	**7**
1904	**143 50**	**107 »**	**279.936**	**7**
1905	**166 »**	**132 50**	**283.133**	**7**
1906	239 »	145 »	377.152	10
1907	248 »	140 »	282.057	8

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Mines en Espagne.	20.000	Capital.	1.250.000
Chemins de fer et jetées . . .	54.940	Fonds de réserve incendie. . .	10.000
Usines, bâtiments, machines, outillage.	99.248	Actions de capital Huelva, non remboursées	3.976
Marchandises en magasin. . .	324.066	Créditeurs	149.775
Débiteurs.	70 148	Profits et Pertes	292.896
Effets à recevoir, en caisse, etc.	1.138.245		
	1.706.647		1.706.647

Anglo-French Ticapampa Silver Mining Company

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée le 10 décembre 1903.

Objet : Exploiter la propriété minière connue sous le nom de Compagnie Minière de Ticapampa, située au Pérou et dont tout l'actif a été apporté à la présente Société ; acquérir et exploiter toutes autres mines ; s'occuper de toute autre affaire pouvant directement ou indirectement augmenter la valeur ou rendre profitable toute propriété ou droit de la Compagnie.

Siège social à Londres, 56, Cannon Street E. C., Secrétaire M. A. Dangerfield. Bureau à Paris, 13, rue Auber.

Capital social : £ 100.000, en 100.000 actions de £ 1 chacune ,toutes émises. 70.000 actions ont été remises à la Compagnie Minière de Ticapampa, pour ses apports qui comprennent notamment : les gisements de Collaracra et de Huancapeti ; des concessions et des mines d'anthracite, une usine de traitement, des propriétés foncières, des concessions d'eau et canaux d'amenée avec force motrice.

Toutes ces propriétés et concessions sont situées province de Huaraz (Pérou).

Conseil d'administration de trois à dix membres, possédant au moins une quantité d'actions d'une valeur nominale de £ 250.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin septembre.

Service financier : au bureau de Paris.

Les titres existent en coupures de 1, 5, 10 et 20 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. Dubois, président ; J. de Catelin, Ph. Dunant, L. Jumentier, Ch. Ledoux, Gery Reumaux, R. de Thézillat, W. Cousins, E. Quellennec.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 décembre 1904.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1904	31	30	153.000	»
1905	37	30	342.000	6 %
1906	85	32 50	643.700	7 %
1907	90	40	189.442	»

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c	PASSIF	fr.	c.
Valeurs immobilières d'apport.	1.750.000	»	Capital	2.500.000	»
Immobilisations nouvelles . .	389 945	»	Créanciers divers	122.640	»
Approvisionnements	389 978	»	Service des titres.	9.084	»
Minerais et produits en stock.	202.377	»	Réserves	303.483	»
Cautionnement pour la circulation des actions en France.	18.400	»	Profits et pertes :		
Espèces en caisse et chez les banquiers	209.477	»	Solde reporté.	50.000	»
Débiteurs divers	32.744	»	Bénéfices nets.	189.442	»
Produits expédiés, en cours de route.	199.728	»			
	3.174.649	»		3.174.649	»

Société des Mines de Tuco-Cheira

Société anonyme française, définitivement constituée le 8 juillet 1905.

Objet : l'exploitation de mines métalliques ou autres et principalement l'exploitation de gisements de plomb, de cuivre et de charbon au Pérou ; le traitement, par tous procédés, des minerais extraits et le commerce de tous minerais ; la construction, la location ou l'acquisition de toutes usines nécessaires au traitement de tous minerais ; l'obtention de toutes concessions de mines en tous pays, l'aliénation ou l'exploitation de ces mines ; la prise de tous intérêts et de toutes participations, sous toutes formes, dans des entreprises analogues ; et, d'une manière générale, toutes opérations commerciales, agricoles et industrielles, mobilières et immobilières, se rattachant à l'objet social.

Siège social : à Paris, 50, boulevard Haussmann.

Durée : 50 ans du 8 juillet 1905.

Capital social : originaire, 2.500.000 francs, divisé en 10.000 actions de 250 fr. chacune, dont 5.000 actions privilégiées émises contre espèces et 5.000 actions ordinaires, attribuées en sus d'une somme de 50.000 fr. espèces à M. Cacerès en raison de ses apports.

Par décision d'Assemblées extraordinaires du 29 octobre 1906, le capital a été porté à 3.750.000 fr. par la création de 5.000 actions privilégiées nouvelles, émises contre espèces.

En outre, il a été attribué à M. Jacquemont les 20.000 parts bénéficiaires crées, plus 5.000 francs en espèces, en raison de ses apports.

Conseil d'administration : cinq à neuf membres, propriétaires de 25 actions privilégiées et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix pour dix actions, maximum 20 voix ; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 8 % des sommes versées sur les actions privilégiées, 8 % du capital des actions ordinaires ; 10 % du reste au Conseil d'administration. Sur le solde : 40 % aux parts de fondateur et 60 % aux actions privilégiées et ordinaires, indistinctement. Sur la proposition du Conseil, l'assemblée pourra toujours affecter tout ou partie de ces 60 % à tels objets qu'elle jugera utile aux intérêts sociaux, notamment à des amortissements, à la constitution de réserves spéciales ou au remboursement du capital de la société, par répartitions, rachats en bourse ou amortissements d'un certain nombre d'actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. M. Lyon, A. L. Pearse, A. Boscher, V. M. Cacerès, C. Chalupt, E. Leonino, O. Pourrière, E. A. de Bondeli.

Les actions privilégiées et les parts bénéficiaires de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 octobre 1905.

Années	COURS DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES		COURS DES PARTS	
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1905	295	230	90	50
1906	436	230	100	35
1907	345	120	74	20

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Frais de constitution et d'augmentation du capital	175.488 10	Capital :	
Propriétés et concessions	1.418.587 61	Actions privilégiées	2.500.000 »
Maisons, bâtiments d'usines, etc.	343.607 20	Actions ordinaires	1.250 000 »
Travaux de recherches et de développements, routes, installations extérieures, frais généraux, etc.	1.073.951 23	Réserve spéciale	250 000 »
Divers	65.223 21	Créditeurs divers	16.407 74
Mobilier	31 351 80		
Matériel et outillage	199 165 34		
Animaux pour transports, etc.	29.865 83		
Approvisionnements	98.291 93		
Cantine	45.404 97		
Actionnaires	392.250 »		
Impôts à récupérer	21.663 40		
Débiteurs au Pérou	88.757 45		
Caisses et banques	27.266 97		
Compte d'ordre	5.532 70		
	4.016.407 74		4.016.407 74

Société Générale des Mines de la Vallée d'Aoste

Société anonyme belge, constituée le 12 juin 1907.

Objet : l'exploitation des gisements miniers faisant l'objet des apports, ainsi que de tous autres gisements, permis de recherches, concessions, que la Société pourrait acquérir ou obtenir, soit par elle-même, soit par intermédiaires ou participation. Et, en général, toutes opérations industrielles, commerciales ou financières, se rattachant directement ou indirectement à l'une ou à l'autre branche de son objet.

Siège social : à Bruxelles (Belgique), 114, rue du Prévôt.

Durée : 30 années, du 12 juin 1907.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs chacune, dont 5.000 actions souscrites en numéraire et 5.000 actions d'apport entièrement libérées. Il a été créé, en outre, 5.000 actions de dividende sans désignation de valeur nominale.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun d'au moins 20 actions de capital.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le dernier samedi du mois de mai ; 1 voix par action. Dépôt des titres, 5 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % aux actions de capital sur leur montant libéré. Sur l'excédent, 10 % pour être répartis entre les administrateurs et les commissaires. Le solde, sauf prélèvement à déterminer pour réserves ou fonds de prévision.

Service financier : à Paris, Banque Industrielle et Minière, 9, rue de Châteaudun.

ADMINISTRATEURS

MM. Ramoisy, Nicolas, Castelain, Bartholomé, Bitlwiller, Farinet.

Les actions de capital de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 février 1908.

The Vallongo Antimony Company L^td^

Société anglaise anonyme, incorporée à Londres le 19 mars 1906.

Objet : la reprise de l'exploitation des mines d'antimoine de Vallongo (district de Porto), Portugal. La recherche, l'extraction, l'achat de tous minerais. L'achat, la prise à bail, l'acquisition de toutes propriétés et tous droits ou privilèges que la Société pourrait

juger utiles ou nécessaires pour l'un de ses buts ou qui seraient de nature à pouvoir être avantageusement exploitées en rapport avec l'une des propriétés ou des droits de la Société, etc.

Siège social : 792, Salisbury House, Londres E. C. Bureau à Paris, 39, rue de Châteaudun.

Capital social : £ 60.000 et divisé en 60.000 actions de £ 1 chacune. £ 20.000 ont été attribuées aux apporteurs.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, propriétaires chacun d'actions de la Cie pour une valeur nominale de £ 100 au moins.

Assemblée générale : une fois par an, aux lieu et date prescrits par la Société en assemblée générale et, à défaut d'une telle prescription, aux endroit et date qui seront fixés par les administrateurs.

Service financier : à Paris, à la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial.

Les titres existent en coupures de 5 et de 10 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. Th. Peltier, Adrien de la Perrière, Maurice Bernard.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 5 novembre 1906.

1906	plus haut,	70	»	plus bas,	53 »
1907	—	65	»	—	18 »

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Apports et concessions	44.000	Capital autorisé et émis . . .	60.000
Premier établissement.	4.254	Prêt Douglas Read et Co . . .	1.624
Immeubles et constructions. .	1.049	Créanciers divers.	1.846
Matériel industriel	6.685	Théo Schmitz, d'Anvers. . . .	479
Travaux de reprise des mines.	5.703		
Consignation au Trésor français	588		
Marchandises générales. . . .	703		
Débiteurs divers	150		
En caisse et en banque	817		
	63.949		63.949

Société des Mines et Fonderies de Zinc de la Vieille-Montagne

Société anonyme belge, constituée le 24 mai 1837, et modifiée les 22 juin 1847, 11 août 1852 et 15 avril 1853.

Objet: L'exploitation des mines de calamine de la Vieille-Montagne, ainsi que celle de toutes autres concessions de mines de calamine, de blende, de plomb et de houille, directement faites à la Société ou acquises par elle; la fabrication et le laminage du zinc et du plomb dans les usines de la Société et dans tous les autres établissements qu'elle jugerait utile de former ou d'acquérir; toutes les opérations se rattachant à l'exploitation et au commerce du zinc, du plomb et de la houille et à la vente des divers métaux en provenant.

Siège social et direction générale: Angleur près Liège (Belgique). Sous-direction : Paris, 19, rue Richer.

Durée: 90 ans du 1er janvier 1837.

Capital social: à l'origine, 5 millions de francs divisé en 5.000 actions de 1.000 fr. chacune; porté, en 1840 à 5.040.000 fr., par la création de 40 actions de 1.000 fr., réduit à 4.032.000 fr. par deux remboursements successifs de 100 fr. chacun par action effectués en 1846 et 1847 ce qui ramena la valeur nominale des actions à 800 fr.; porté, en 1848 à 5.200.000 fr. par la création de 1.460 actions de 100 fr., puis en 1853 à 7.200.000 francs par la création de 2.500 actions de 800 fr.; et enfin, en 1860, à 9 millions de francs, son chiffre actuel, par l'émission de 2.250 actions de 800 francs. Il est représenté, au total, par 11.250 actions de 800 francs, divisées en dixièmes, soit 112.500 dixièmes d'actions de 80 francs chacun.

Conseil d'administration: neuf membres, propriétaires de dix actions entières et nommés pour neuf ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin avril. Une voix par cinq actions ou cinquante-dixièmes, maximum cinq voix. Dépôt des titres 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % de dividende aux actions, 20 % à la réserve, 9 % aux administrateurs, 2 1/2 % à la réserve et 1 % aux commissaires. Le surplus aux actions.

Service financier : Banque Nagelmackers et fils à Liège ; Société Générale à Bruxelles; à la sous-direction, 19, rue Richer, à Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

ADMINISTRATEURS

MM. Fréd. Braconnier, Léon Lefébure; Emile Dupont; baron de Macar ; baron Lambert ; baron W. del Marmol ; Ludovic de Sinçay ; Henri Hottinguer; G. Saint-Paul de Sinçay.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	cours du 10e d'action — Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes par 10e d'action
—	—	—	—	—
1901	725	505	3.081.000	20
1902	630	532	4.525.000	28
1903	700	576	6.256.000	32
1904	832	650	7.328.000	36
1905	940	816	9.085.000	40
1906	995	875	10.550.000	45
1907	995	798	7.294.000	35

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
1° Immobilisations :		1° Passif non exigible :	
Mines et concessions	1 »	Capital	9.000.000 »
Immeubles et matériel	8.120.935 »	Réserve statutaire	9.000.000 »
2° Disponible :		Assurance maritime	256.186 »
Approvisionnements	3.301.806 »	Assurance contre incendie	183.412 »
Minerais, zincs et blancs	14.879.736 »	2° Passif exigible à terme :	
Caisses et Portefeuilles	3.237.119 »	Obligations	7.600.000 »
Valeurs diverses	395.908 »	Caisse de prévoyance V. M.	1.848.907 »
Comptes débiteurs :		Caisse de retraite et d'assurances vie	2.244.324 »
Banquiers	15.638.887 »	Caisse d'épargne	5.467.113 »
Agences de ventes	5.287.490 »	3° Passif exigible :	
Divers	1.972.563 »	Effets à payer	657.614 »
Avances aux ouvriers	1.854.461 »	Obligations à rembourser	24.000 »
		Comptes courants	10.786.646 »
		Intérêts d'obligations et dividendes	321.344 »
		4° Profits et Pertes :	
		Solde 1906	5.027 »
		Bénéfice 1907	7.294.333 »
	54.688.906 »		54.688.906 »

E. DESFOSSÉS

ET

FABRE Frères

Editeurs du **Cours de la Banque et de la Bourse** (Cote Desfossés)

PARAISSANT SUR DOUZE PAGES TOUS LES JOURS

42, rue Notre-Dame des Victoires

PARIS

Téléphone : **126-04**

Adresse Télégraphique :

DESFOSSÉS-BOURSE-PARIS

Exécution des Ordres de Bourse au comptant et à terme sur toutes les places françaises et étrangères.

Services gratuits pour les Clients

Renseignements financiers sur toutes Valeurs françaises ou étrangères, cotées ou non cotées.

Encaissement de coupons et titres amortis.

Souscriptions à tous emprunts ou émissions.

Garde de Titres en dépôt.

Abonnement gratuit au *Cours de la Banque et de la Bourse*, pendant l'année, a tout client ayant payé cent francs de courtage pour ses opérations.

BANQUE DE BRUXELLES

Société anonyme fondée en 1871

CAPITAL : Fr. **25.000.000** — RÉSERVES : Fr. **9.200.000**

BRUXELLES, Rue Royale, N° 62

TÉLÉPHONES { **Direction, Secrétariat. 3816.**
Service des Ordres de Bourse, 377.
Service des Caisses, 4787.

Conseil d'Administration :
Ernest URBAN, *président.*
Georges DE LAVELEYE, *vice-président.*
Herman STERN, *administrateur délégué.*
Joseph GAY.
Jules AUDENT.
Arthur DUBOIS.
Bon Ed. VAN EETVELDE.

Collège des Commissaires :
Sam. WIENER, *président.*
Henri DELATTRE-GODIN.
Jules JACOBS.
Jules WILMART.
Vicomte B. de JONGHE.

Hector MONNOM, *sous-directeur.*
Hermann LEVI, Id.

COMPTES DE DÉPOT

Intérêt alloué sans prélèvement de commission :

2 0/0 pour les dépôts à vue (comptes chèques) ;
2 1/2 0/0 pour les dépôts à **15 jours** de préavis ;

DÉPÔTS DE TITRES

La **Banque de Bruxelles** reçoit en dépôt à découvert les fonds publics, actions et obligations belges et étrangères, nominatives ou au porteur, aux conditions suivantes :

Le droit de garde **annuel** calculé sur la valeur effective des titres est de **25** centimes par mille francs pour les titres au porteur et de **10** centimes par mille francs pour les titres nominatifs, avec un minimum de fr. **2,50** par dépôt et de fr. **0,05** par titre.

Sont affranchis du droit de garde :

1° Les actions de la Banque de Bruxelles (art. 12 des statuts) ;

2° Les titres de passage par suite d'achat, vente, échange ou conversion.

Exécution d'**Ordres de Bourse** ; Escompte de lettres de change ; Encaissement d'effets, coupons et titres remboursables ; Délivrance sur tous pays de lettres de crédits, traites et chèques ; Avances sur titres ; Ouverture de crédits d'escompte contre garanties à des conditions très modérées, etc.

SERVICE FINANCIER POUR COMPTE DE SOCIÉTÉS

Paiement de coupons, de dividendes et d'intérêts ;
Remboursement de titres sortis aux tirages ;
Dépôt des actions en vue des assemblées générales, etc.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

BANQUE DE BRUXELLES

Liste générale des coupons et titres remboursables, payables à ses guichets, après avis.

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS	
	D'OBLIGATIONS	D'ACTIONS
EMPRUNTS D'ÉTATS ET PROVINCES		
Argentin 4 p. c. 1900	1er Avril-1er Octobre	—
Id. 4 1/2 p. c. 1888 (Intérieur)	1er Mars-1er Septemb	—
Hongrois 3 1/2 p. c 1897	1erJanvier-1er Juillet	—
Ottoman 4 p. c. (Unifié)	14 Mars-14 Septemb.	—
Id. (Oblig. 4 °/o consol. 1890)	14 Mars-14 Septemb.	—
Lots Turcs remboursables	Echéances diverses	—
Portugais 3 p. c. 1902	1erJanvier-1er Juillet	—
Id. 4 1/2 p. c. 1891 (Tabacs)	1er Avril-1er Octobre	—
Roumain 4 p c. 1894	1erJanvier-1er Juillet	—
Id. 4 p c. 1896 et 1898	1er Mai-1er Novembre	—
Russe 4 p. c. 1889 (Consolidé) 1889	1er Mars-1er Juin	—
Anvers 3 p. c. 1891 (Province)	1er Septemb.-1er Déc.	—
Flandre occidentale 3 p. c. 1892 (id.)	1erJuin-1er Décembre	—
Namur 3 1/2 °/o 1905	1erJanvier-1er Juillet	—
Luxembourg 3 1/2 p. c. 1894 (Grand-Duché)	1er Avril-1er Octobre	—
Dordogne 3 p. c. (Département)	1er Mai-1er Novembre	—
	1erJanvier-1er Juillet	—
EMPRUNTS DE VILLES		
Alost 3 p. c. 1891	1er Février-1er Août	—
Anvers 2 1/2 p. c. 1887	1er Janvier	—
Id. 2 p. c. 1903	1er Juin	—
Binche 2 1/2 p. c. 1894	1erJanvier-1er Juillet	—
Blankenberghe 3 p. c. 1885	15 Mars-15 Septemb.	—
Id. 3 p. c. 1892	1er Mai-1er Novembre	—
Bruges 3 p. c. 1904	15 Avril-15 Octobre	—
Bucarest 4 1/2 p. c. 1895	14Mars-14 Septembre	—
Id. 4 1/2 p. c. 1898	14 Janvier-14 Juillet	—
Charleroi 3 °/o 1905	1er Mars-1er Septem.	—
Courtrai 3 p. c. 1905	14 Janvier-14 Juillet	—
Dinant 3 p. c. 1902	1er Avril-1er Octobre	—
Gand 2 p c. 1896	1er Janvier	—
Jassy 4 1/2 p. c.	14 Avril-14 Octobre.	—
Liège 2 p. c. 1897	1er Mars	—
Id. 2 p. c. 1905	1er Juillet	—
Lokeren 3 p. c. 1891	1er Mai-1er Novembre	—
Malines 3 p. c. 1897	1erJanvier-1er Juillet	—
Namur 3 p. c. 1887	1erJanvier-1er Juillet	—
Id. 2 1/2 p. c. 1894	1er Mai-1er Novembre	—
Id. 3 p. c. 1898, 1905 et 1907	1er Avril-1er Octobre	—
Ostende 2 p. c 1898	1er Mai	—
Id 4 p. c. 1877	1er Mai-1er Novembre	—
Roulers 2 1/2 p. c. 1895	1er Mai-1er Novembre	—
Spa 3 p. c. 1905	1er Mars-1er Septem.	—
Turnhout 3 p. c. 1899	1er Avril-1er Octobre	—
EMPRUNTS DE COMMUNES		
Anderlecht 3 1/2 p c. 1907	1er Mai-1er Novembre	—
Borgerhout 3 p. c. 1886	1erJuin-1er Décembre	—
Dison 3 p. c. 1880	15 Janvier-15 Juillet	—
Ensival 3 p. c. 1885	1er Septembre	—
Ixelles 3 p. c. 1894 et 1902	1erMars-1erSeptemb.	—
Id. 3 p. c. 1897	15 Mars-15 Septemb.	—
Laeken 3 p. c. 1902	1erMars-1erSeptemb.	—
Laeken 3 p. c. 1905	15 Avril-15 Octobre.	—
Monceau-sur-Sambre 3 1/2 p. c. 1898	1er Mai-1er Novembre	—
Saint Josse-ten-Noode 3 p. c. 1881	1er Mai-1er Novembre	—
Id. 3 p. c. 1894 et 1902	1erMars-1erSeptemb.	—
Saint-Gilles 3 p. c. 1894 et 1902	1erMars-1erSeptemb.	—
Id. 3 p. c. 1897 et 1904	15 Janvier-15 Juillet	—
Schaerbeek 3 p. c. 1894 et 1902	1erMars-1erSeptemb	—
Id. 2 p. c. 1897	1er Avril	—

N. B. — Achat de Billets de Banque et de Coupons étrangers au cours du change le plus avantageux.

BANQUE DE BRUXELLES

Liste générale des coupons et titres remboursables, payables à ses guichets, après avis.

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS D'OBLIGATIONS	ÉCHÉANCES DES COUPONS D'ACTIONS
CHEMINS DE FER		
Bari-Barletta	1er Janvier-1er Juillet	15 Octobre
Basse-Egypte	1er Avril-1er Octobre	2 Novembre
Congo 4 1/2 p. c.	1er Juin-1er Décembre	—
Congo supérieur aux Grands Lacs	—	1er Juillet
Economiques (1re émission)	1er Janvier-1er Juillet	1er Mai
Id. (2e émission)	1er Juin-1er Décembre	—
Est Algérien	15 Mai-15 Novembre	15 Mai-15 Novembre
Est Français	1er Janvier-1er Juillet	1er Mai-1er Novembre
Gand-Terneuzen	1er Mai-1er Novembre	1er Mai
Iwangorod-Dombrowa 4 1/2 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	—
Malines à Terneuzen	1er Janvier-1er Juillet	1er Mai
Métropolitain de Paris	—	1er Juillet
Midi Français	1er Janvier-1er Juillet	1er Janvier-1er Juillet
Néerlandais	1er Janvier-1er Juillet	—
Orléans	Echéances diverses	1er Avril-1er Octobre
Ouest Français	—	1er Avril-1er Octobre
Paris-Lyon-Méditerranée	—	1er Mai-1er Novembre
Prince-Henri	1er Mars-1er Septemb.	1er Juin
Sud de la France	15 Avril-15 Octobre	Variable
Welkenraedt (Jonction Belge-Prussienne)	1er Mai-1er Novembre	1er Mai
TRAMWAYS		
Alexandrie (Haute Italie)	1er Décembre	—
Barcelone	1er Janv.-1er Juillet	1er Ma
Barmen-Elberfeld	1er Janvier	Mai
Bilbao	—	1er Juin
Bologne	—	1er Octobre
Budapest	1er Février-1er Août	—
Buenos-Ayres	1er Janvier-1er Juillet	—
Caire	1er Janvier-1er Juillet	2 Novembre
Electriques en Espagne	1er Mars-1er Septemb.	15 Avril
Francfort s/M. (en liquidation)	—	Variable
Florentins	1er Janvier-1er Juillet	1er Mai
La Haye	1er Janvier-1er Juillet	15 Mai
Livourne	1er Janvier-1er Juillet	31 Décembre
Milan-Bergame-Crémone	1er Avril-1er Octobre	15 Juillet
Napolitains	1er Avril-1er Octobre	1er Mai
Id.	1er Janvier-1er Juillet	—
Turin	1er Janvier-1er Juillet	1er Mai
Turinaise de Tramways et Chemins de fer	1er Janvier-1er Juillet	1er Avril
Trieste	—	1er Juillet
Varsovie	15 Mai-15 Novembre	15 Avril
Verviétois	30 Juin-31 Décembre	15 Mars
MÉTALLURGIE		
Ateliers Germain	1er Juillet	15 Janvier
Ateliers du Thiriau	—	15 Novembre
Cockerill	1er Février-1er Août	2 Novembre
Laminage annulaire	—	1er Septembre
Monceau Saint-Fiacre	—	2 Novembre
Ougrée Marihaye	—	1er Août
Rumelange-St-Ingbert	1er Avril-1er Octobre	1er Juillet
Sambre et Moselle	1er Janvier-1er Juillet	1er Décembre
Saint-Léonard (Outils)	—	1er Août
Travaux Dyle et Bacalan	1er Mars-1er Septemb.	—

N. B. — *Achat de Billets de Banque et de Coupons étrangers au cours du change le plus avantageux.*

BANQUE DE BRUXELLES

Liste générale des coupons et titres remboursables, payables à ses guichets, après avis.

DÉSIGNATION DES VALEURS	ÉCHÉANCES DES COUPONS	
	D'OBLIGATIONS	D'ACTIONS
CHARBONNAGES		
Comte Furstenberg	1er Janvier-1er Juillet	1er Mai
Dahlbusch	—	15 Avril
Grande Bacnure	—	Août
Ham-sur-Sambre	—	15 Mai
Herve-Wergifosse	—	15 Mai
Minerie à Battice	—	1er Avril
Ormont	—	1er Mai
GAZ ET ÉLECTRICITÉ		
A. E. G. Union électrique	—	1er Juin
Électricité du Bassin de Charleroi	1er Avril-1er Octobre	1er Juillet
Id. **du Borinage**	1er Avril-1er Octobre	1er Juillet
Electricité du Brabant	—	15 Janvier
Entreprises Electriques (Soc. gén. Belge)	1er Janvier-1er Juillet	1er Mai
Gaz (Comp. gén. pour l'éclairage et le chauff.)	1er Mai-2 Novembre	1er Février
Gaz et Electricité à Lisbonne	1er Mai-2 Novembre	2 Janvier
Gaz de Constantinople	1er Janvier-1er Juillet	—
Gaz de Porto 5 p. c.	1er Janvier-1er Juillet	—
Ostende, Gaz et Electricité	1er Juin-1er Décembre	1er Mai
Railways et d'Electricité (Comp. gén. de)	15 Mars-15 Septemb.	1er Avril
Thomson Houston (Méditerranée)	—	15 Mai
SOCIÉTÉS DIVERSES		
Abir	—	Janvier-Juillet
Agricole et Industrielle d'Egypte	15 Janvier-15 Juillet	31 Mai
Andenne (Terres plastiques et prod. réfract.)	—	Variable
Auer du Nord de l'Europe	—	1er Mai
Automobiles (Cie Internationle)	—	1er Avril
Banque de Bruxelles	—	1er Mai
Banque de Flandre	Echéances diverses	1er Avril
Banque de Reports, Fonds publics et de Dépôts	—	1er Avril
Basalte artificiel de Cotroceni	1er Janvier-1er Juillet	1er Juillet
Belgo-Russe pour la Fabrication de Glaces	15 Janvier-15 Juillet	—
Briquettes de Houille du Nord	—	1er Juillet
Caisse hypothécaire d'Egypte	15 Juin-15 Décembre	Mai
Carbonique Française	—	1er Juillet
Crédit Foncier Sud-Américain	Diverses	15 Décembre
Est du Kwango	—	1er Novembre
Fermes Françaises en Tunisie	1er Mai-1er Novembre	—
Hall Signal Company (The Continental)	1er Janvier-1er Juillet	—
Immobilière et Agricole du Canada	—	15 Mai
Katanga	—	1er Decembre
Louisiane à Gand (Filature)	—	1er Mars-1er Septemb
La Lys, à Gand (Linière)	—	1er Mai-1er Juillet
Messageries maritimes	15 Avril-15 Octobre	1er Juin-1er Décembre
Phénix Autrichien	—	1er Juillet
Phosphates de la Malogne	—	2 Novembre
Produits chimiques de Droogenbosch		15 Novembre
Société française de Reports et Dépôts	—	1er Janvier-1er Juillet
Sucreries de Moerbeke	—	Octobre
Tresses et Lacets Torloy	—	1er Avril
Usines Roos Geerinckx, De Nayer & Cie	—	1er Juillet

N . B. — *Achat de Billets de Banque et de Coupons étrangers au cours du change le plus avantageux.*

VALEURS DIVERSES

Compagnie Agricole du Nil

Société anonyme belge, constituée le 29 novembre 1904 et modifiée le 21 avril 1906.

Objet: Toutes opérations foncières, agricoles et commerciales en tous pays et particulièrement en Egypte, ainsi que tout ce qui s'y rattache ou pourrait préparer, faciliter ou favoriser le but social, y compris notamment l'entreprise de tous travaux publics ou privés se rattachant à l'industrie de la construction, tels que création, appropriation et entretien de réseaux de voirie, de quais, de chaussées, de rues, de magasins, d'entrepôts et d'autres bâtiments, l'acquisition et la prise à bail de tous immeubles de quelque nature qu'ils soient, l'exploitation d'immeubles, leur revente au comptant ou à terme par annuités, leur échange ou leur location et, d'une façon générale, toutes entreprises pouvant avoir pour effet de développer l'industrie de la construction et de la mise en valeur des immeubles.

La fabrication et le commerce des engrais, la distribution et la vente de l'eau; l'achat, la revente et la transformation de tous produits agricoles ; la participation dans les entreprises de chemins de fer et de tramways, ainsi que de travaux d'amélioration du sol, par irrigations, drainages, endiguements, dessèchements et défrichements, et dans toutes autres dont le succès pourrait contribuer à l'achèvement du but social.

Siège social: 71, avenue des Arts, à Anvers.

Durée: 30 ans du 29 novembre 1904.

Capital social : à l'origine 3.000.000 de francs divisé en 12.000 actions de capital de 250 francs chacune, et porté, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 21 avril 1906, à 6.000.000 de francs, divisé en 24.000 actions, entièrement libérées de 250 fr. chacune, par la création de 12.000 actions nouvelles de 250 fr. chacune.

Il existe également 12.000 parts de jouissance, sans désignation de valeur.

Conseil d'administration: dix membres au plus, propriétaires de 50 actions, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 mars.

Assemblée générale: le 3e mardi de juillet; une voix par action, maximum: la 5e partie des actions qui prennent part au vote. Dépôt des titres douze jours avant la réunion, au Caire ou cinq jours à Anvers.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions de capital. Sur l'excédent: 10 % au conseil d'administration et au collège des commissaires; 10 % au Comité de direction en Egypte. Sur le surplus, 70 % aux actions et 30 % aux parts de jouissance.

Service financier : à Anvers, Banque de reports, de fonds publics et de dépôts. A Paris, Banque Roumagnac et Cie, 12, rue du 4-Septembre ; chez M. Jacobs, 5, square de l'Opéra. A Lyon, à la Banque Privée.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Giraud-Jordan, E. Dombre, A. Eid, M. de Gorostarza, A. Jacobs, M. Poilay, E. Thys, L. Van Den Bosch, F. Vial.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 mai 1906.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	DIVIDENDES
—	—	—	—	—
1906	272	267	350.000	12 50
1907	270	150	650.000	13 75
1908	»	»	400.000	10 »

BILAN AU 31 MARS 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr	c.
Caisse et banquiers	672.220	17	Capital	6.000.000	»
Débiteurs pour achats de terrains	1.912.825	52	Obligations 5 %	626.500	»
Débiteurs divers	232.718	10	Réserve légale	33.594	28
Propriétés : Domaine agricole de Charabas	2.102.100	82	Fonds d'amortissement	157.776	90
Domaine agricole de Kohofah	1.179.496	13	Dividendes non réclamés	13.783	50
Matériel, magasin, bétail et travaux agricoles	93 916	19	Divers créditeurs	314.418	74
Immeubles en participation	15.554	11	Déposants statutaires et libres	797.164	61
Portefeuille titres	1.288.891	77	Profits et pertes	399.560	21
Frais d'émission des obligations	44.182	80			
1er Etablissement	2.414	»			
Mobilier	1.314	02			
Cautionnements et Dépôts libres	797.164	61			
	8.342.798	24		8.342.798	24

L'Air Liquide

(SOCIÉTÉ ANONYME POUR L'ÉTUDE ET L'EXPLOITATION DES PROCÉDÉS GEORGES CLAUDE)

Société anonyme française, définitivement constituée le 8 novembre 1902.

Objet : l'étude, l'exploitation, la vente des brevets ou inventions de MM. Georges et Eugène Claude, relatifs à la liquéfaction des gaz, à la production industrielle du froid, de l'air liquide et de l'oxygène, à leurs applications ou utilisations ; l'étude, l'acquisition, l'exploitation ou la vente de tous brevets, inventions ou procédés ayant trait aux mêmes objets ; la production et la vente des produits se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, la fabrication, la vente et l'exploitation de tous les appareils ou machines servant à leur production, à leur utilisation ou à leur application; l'exploitation par voie directe ou par constitution de Société de tout ce qui se rattache directement ou indirectement au but de la Société. Toutes

opérations immobilières et toutes affaires sur les valeurs mobilières, commerciales et industrielles, se rattachant à son objet.

Siège social : 43, rue Saint-Lazare, Paris.

Durée : 50 années, du 8 novembre 1902.

Capital social : à l'origine 100.000 francs, divisé en 1.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 500 ont été remises, en sus des 90 parts bénéficiaires, à MM. Gallier, Georges et Eugène Claude et leur groupe, en représentation de leurs apports.

Le capital a été porté par augmentations successives, à 1 million 500.000 francs son chiffre actuel. Il est divisé en 15.000 actions de 100 francs chacune, dont, 10.000 entièrement libérées, nos 1 à 10.000, et 5.000 libérées de moitié nos 10.001 à 15.000.

Il existe, en outre, 900 parts bénéficiaires, provenant de la division des 90 parts créées à l'origine.

Conseil d'administration : de 3 à 12 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun d'au moins 25 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 5 actions. Dépôt des titres, dix jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions ; 10 % à la disposition du Conseil d'administration. Sur le solde 55 % aux actions et 45 % aux parts bénéficiaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Delorme, G. Claude, F. Gallier, F. Brocq, A. Henry Lepaute, Ch. Burton.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 octobre 1908.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Frais d'augmentation de capital	2.876	»	Capital social.	1.000.000	»
Matériel et installation	57.294	19	Réserve statutaire	1.237	25
Modèles et outillage	5 441	07	Réserve pour amortissements.	50.000	»
Mobilier	4.460	30	Créditeurs divers.	319.628	30
Brevets.	86.231	37	Avances sur travaux	120.500	»
Etudes affaires nouvelles . . .	21.487	47	Coupon n° 1	2.022	19
Matériel d'essais	28 957	75	Profits et pertes :		
Frais d'essais.	201.221	30	Report de l'exercice 1906 . . .	1.482	03
Dépôts et cautions	9.153	19	Bénéfices	163.524	22
Magasin	125.976	23			
Appareils en montage, travaux en cours	47.691	06			
Caisse et banquiers.	11.145	53			
Actionnaires	26.976	80			
Débiteurs divers	154.197	70			
Portefeuille, ...	875.284	02			
	1.658.393	99		1.658.393	99

L'Alimaïenne

Société anonyme française, définitivement constituée le **11** juillet 1899.

Objet : faire dans les limites des prescriptions du décret de concession et du cahier des charges, soit par elle-même, soit en constituant des sociétés spéciales, toutes opérations commerciales, d'importation et d'exportation, d'affrètements, de transports terrestres, d'exploitations commerciales et industrielles, minières, forestières, agricoles et autres se rattachant à l'exploitation de sa concession ou de toute autre concession au Congo Français.

Siège social : 24, rue de Milan, Paris.

Durée : 30 ans, du 11 juillet 1899.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 francs chacune.

L'Assemblée extraordinaire du 5 mars 1907 a décidé de porter le capital à 1.200.000 francs par la création de 400 actions nouvelles de 500 francs chacune.

(Cette augmentation de capital ne deviendra définitive qu'après l'autorisation ministérielle.)

Il existe en outre 1.000 parts de fondateur.

Conseil d'administration : 3 à 8 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun de 25 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : courant du second trimestre ; 1 voix par 10 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % d'intérêt au capital actions versé ; prélèvement pour fonds de prévoyance et éventuellement pour amortissement d'actions. Sur le surplus : prélèvement pour redevance à l'Administration ; 10 % au Conseil. Le surplus est réparti à raison de 75 % aux actions et de 25 % aux parts.

Service financier : à Paris, au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Cousin, de Suarez d'Aulan, Guégan, Lamothe, Trannoy.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Disfossés*, au comptant, depuis le 19 février 1907.

Aucun dividende n'a été distribué jusqu'ici.

1907 Plus haut, 415 Plus bas, 195

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Concession	Mémoire	Capital social.	1.000.000 »
Espèces en banque et en caisse	51.118 66	Comptes créditeurs divers. . .	157.744 69
Portefeuille-titres.	32.012 10	Comptes des Agents d'Afrique.	31.780 07
Cautionnements.	32.780 »		
Frais de Constitution.	14.000 »		
Frais de premier établissement.	200.000 »		
Constructions en Afrique . . .	54.648 70		
Plantations et cultures en Afrique.	1 »		
Matériel naval en Afrique. . .	30.626 46		
Matériel et outillage en Afrique	17.685 70		
Marchandises en Afrique et en cours de route	148.080 16		
Produits en Afrique et en cours de route	193.576 30		
Compte de la Société de l'« Ongomo »	131.760 25		
Provisions dans les compagnies de transports	10.953 55		
Comptes débiteurs divers . . .	45.730 35		
Mobilier en Europe	3.918 70		
Profits et Pertes.	217.642 83		
	1 189.524 76		1.189.524 76

Compagnie Anglo-Française-Marocaine Ltd

Société anglaise anonyme, incorporée le 16 novembre 1906.

Objet : faire toutes opérations au Maroc, immobilières, minières, financières, industrielles, maritimes ou autres.

Siège social : à Londres, 5, Copthall Buildings, E. C. Bureau à Paris, 24, rue de Milan.

Durée : indéfinie.

Capital social : £ 100.000 divisé en 100.000 actions d'une même catégorie de £ 1 chacune, sur lesquelles 45.000 ont été remises en sus d'une somme espèce de 125.000 francs aux apporteurs.

Conseil d'administration : 2 à 7 membres, propriétaires chacun d'au moins 200 actions.

Assemblée générale : une fois par an, aux lieu et date fixés par les administrateurs.

Répartition des bénéfices : 6 % du montant libéré des actions, 5 % aux institutions de prévoyance, 10 % au Conseil d'administration, le solde aux actions.

Service financier : au bureau de Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Cousin, F. Amezqueta, d'Aulan, C. de Germiny, H.-S. Massy.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 4 février 1908.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Immeubles	56.231	Capital-actions . . £ 100.000	
Frais de constitution	960	Capital émis	56.000
Mobilier à Tanger	119	Créanciers divers	4.269
Dépenses à ce jour	2.985	Jetons de présence des Administrateurs	322
Débiteurs divers	28		
Caisse et banque	268		
	60.591		60.591

Société Anonyme des Annales Politiques et Littéraires

Société anonyme française définitivement constituée le 17 juillet 1883.

Objet: L'exploitation du journal hebdomadaire *les Annales politiques et littéraires*, l'achat ou la fondation et l'exploitation de tous autres journaux et publications, l'industrie d'imprimeur et la location, l'achat et la vente de tous immeubles consacrés en tout ou partie à l'objet social.

Siège social : 15, rue Saint-Georges, à Paris.

Capital social: à l'origine cent mille francs, divisé en mille actions de cent francs chacune, dont 800 attribuées à M. Brisson pour l'apport de la propriété du journal *les Annales politiques et littéraires* avec son installation et toute sa clientèle ; ledit capital a été porté à deux millions de francs, divisé en 4.000 actions de 500 francs l'une, par l'assemblée générale du 5 avril 1890, puis à 2.200.000 fr. en 4.400 actions de 500 francs.

Conseil d'administration: deux membres au moins et cinq au plus, propriétaires de dix actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin, composée d'actionnaires propriétaires de deux actions depuis un mois au moins, une voix par deux actions, maximum dix voix; dépôt trois jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale; sur le surplus 20 % au Conseil d'administration et 80 % aux actionnaires.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Anatole Duchemin, président; Adolphe Brisson, René Baschet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 janvier 1899.

Années	cours Plus haut	cours Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	620	510	208.000	34
1902	620	545	213.000	34
1903	620	605	237.000	35
1904	680	598	263.000	35
1905	700	620	206.000	35
1906	700	625	211.000	35
1907	730	640	217.000	35

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
1er Etablissement, apports, titre du journal et clientèle.	1.450.000	»	Capital	2.200.000	»
Immeuble	730.000	»	Réserve statutaire	172.023	14
Matériel et mobilier	290.000	»	Obligations	1.000	»
Portefeuille	161.840	55	Coupons à payer	20.762	»
Effets à recevoir	19.888	40	Université des Annales	126.695	22
Espèces en dépôt, en banques	116.849	29	Créditeurs divers	216.436	14
— en caisse	209.748	73	Crédit foncier	200.000	»
Bibliothèque et Archives	40.226	45	Profits et Pertes	190.119	47
Débiteurs divers	86.542	65			
Marchandises en magasin	21.939	90			
	3.127.035	97		3.127.035	97

L'Appareil contrôleur

Société anonyme française, constituée le 9 mars 1894.

Objet: La fabrication. la mise en valeur et l'exploitation, dans toute la France et les colonies françaises, d'un appareil mécanique, imprimeur, distributeur, totalisateur et contrôleur de tickets, faisant **l'objet de quatre brevets français apportés par M. Bossuet,** ensemble l'acquisition, la mise en valeur et l'exploitation de tous les autres brevets se rapportant à l'objet de la Société. Cet objet pourra également comprendre la mise en valeur et l'exploitation à l'étranger, de tout ou partie des brevets ci-dessus, comme aussi la fabrication et la vente à l'étranger de tous appareils, objets desdits brevets.

Durée: trente ans du 9 mars 1894.

Siège social: 44, rue Chanzy, Paris.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 3.000 actions de 500 francs chacune, dont 1.000 attribuées à M. Bossuet.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin mars.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale. Après ce prélèvement, il pourra être créé, par décision du Conseil d'administration, un fonds de prévoyance par un prélèvement qui pourra atteindre 50 % des bénéfices à distribuer. Cette décision sera soumise à l'Assemblée qui ne pourra la repousser que par une majorité représentant les trois quarts du capital social. Le surplus des bénéfices est attribué, savoir : 8 % au Conseil d'administration ; 44 % aux actions et 48 % aux parts bénéficiaires.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS.

MM. Marcilhacy, Marcel Holtzer, E. Bossuet, O. Streubel, G. Soulage.

Aucun dividende n'a été distribué jusqu'ici.

PARTS BÉNÉFICIAIRES

Il a été créé 25.000 parts bénéficiaires au porteur, qui représentent les 48 % de bénéfices mentionnés plus haut.

Ces parts sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 janvier 1897.

Années	cours Plus haut	Plus bas
1901	71	8
1902	34	11
1903	34	5
1904	30	10
1905	43	13 50
1906	40	18
1907	38	9

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
1er Etablissement.	1.378.833 75	Capital.	1.500.000 »
Matériel, Outillage	129.958 95	Obligations.	1,935.000 »
Appareils de courses	306.798 60	Créditeurs	762.532 90
Appareils de chemin de fer et divers	470.603 92		
Matériel d'exploitation et Approvisionnements.	18.635 50		
Loyers d'avance	4.100 »		
Mobilier d'Administration et Installation.	12.124 20		
Portefeuille (obligations) . . .	1.503 500 »		
Caisse et banques, cautionnements	24.916 10		
Débiteurs.	313 250 43		
Profits et Pertes	34.821 45		
	4.197,532 90		4.197.532 90

Société des Ardoisières de Pouancé

Société anonyme française définitivement constituée le 4 juin 1907.

.Objet : la recherche, l'acquisition ou la location, l'exploitation de tous gisements ardoisiers et de toutes carrières d'ardoises, notamment de celles existant ou pouvant exister dans le canton de Pouancé.

Siège social : la Taugourde, commune de Saint-Michel et Chanveaux, canton de Pouancé (Maine-et-Loire).

Siège administratif : Paris, 36, rue Croix-des-Petits-Champs.

Durée : 30 ans, du 4 juin 1907.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de 100 fr.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun d'au moins 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, 1 voix par 10 actions, maximum 50 voix. Délai de dépôt des titres fixé par l'avis de convocation.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 15 % au Conseil et 85 % (sauf prélèvement pour réserve extraordinaire) aux actionnaires.

Service financier : à Paris, au siège administratif.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Fontaine, Sudre, Delagneau.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 novembre 1907.

1907 plus haut, 164 plus bas, 154

Compagnie Industrielle d'Atlixco

Société anonyme mexicaine, constituée en janvier 1899.

Objet : la fabrication et le commerce des tissus et l'impression sur tissus ; l'acquisition et l'amodiation des immeubles nécessaires, la construction et l'exploitation de chemins de fer, télégraphes, téléphones, aqueducs et autres accessoires nécessaires pour obtenir la force motrice, la conclusion de contrats avec le gouvernement fédéral, les gouvernements des Etats ou les corporations municipales pour l'obtention de concessions ou privilèges avec d'autres compagnies à des opérations d'utilité commune.

Siège social : à Mexico (Mexique).

Durée : du 5 janvier 1899 au 31 décembre 1948.

Capital social : originaire, 2 millions de piastres mexicaines, porté, en 1899, à 2.500.000 piastres ; en 1900, à 3.500.000 piastres et, enfin, en 1905, à 6 millions de piastres, son montant actuel.

Le capital est divisé en 60.000 actions de 100 piastres chacune, entièrement libérées.

Ces 60.000 actions se divisent en deux séries :

Série A, comprenant 35.000 actions, dont 3.300 coupures de 10 actions et 2.000 unités.

Série B, comprenant 25.000 actions, dont 2.200 coupures de 10 actions et 3.000 unités.

(Les actions de ces deux séries peuvent se négocier indifféremment l'une pour l'autre.)

Conseil d'administration : composé de membres possédant 200 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars, à Mexico.

Répartition des bénéfices : prélèvement des sommes que l'Assemblée générale, sur la proposition du Conseil, décidera d'affecter au fonds d'amortissement. Ensuite 10 % du solde au fonds de réserve jusqu'à ce qu'il atteigne le quart du capital social. Ensuite 5 % des bénéfices au Conseil.

Le solde appartiendra aux actionnaires sous réserve des prélèvements que l'Assemblée peut, sur la proposition du Conseil, décider d'effectuer en faveur d'un fonds de prévision.

Service financier : à Paris, Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, Banque I. R. P. des Pays-Autrichiens.

ADMINISTRATEURS

MM. Luis Barraso-Arias, Augustin Garcia, Félix Martino, José Oncins Aragon, Egidio Sanchez Gavito, Fernando Pimentel y Fagoaga, Santiago Arechederra.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 avril 1907, et à terme, depuis le 26 du même mois.

Années	COURS DES ACTIONS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
			(en piastres mexicaines)	(en piastres mexicaines)
1902	»	»	56.887 77	»
1903	»	»	502.703 11	»
1904	»	»	449.566 61	»
1905	»	»	804.633 81	9
1906	»	»	856.401 »	9
1907	391	355	895.440 03	9

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	Piastres mexicaines	PASSIF	Piastres mexicaines
Fonds en caisse et en banque	83.806 52	Capital social	6.000 000 »
Prêts ruraux	36.156 97	Obligations	121.000 »
Dépôts	5.335 »	Fonds de réserve	202.116 38
Comptes débiteurs	1.867 484 66	— de prévision	545.139 20
Actions du chemin de fer de San Raphael à Allixco	160.000 »	Comptes créditeurs	119.547 14
Timbres 5 °/₀	1.551 75	Fonds d'amortissement	210 000 »
Propriétés mobilières, machinerie et électricité	2.530 881 11	— de garantie	30.000 »
Marchandises	970.851 65	Effets à payer	1.293.861 66
Produits manufacturés	613.389 79	Bénéfices	805.440 03
Propriétés immobilières et ouvrages hydrauliques	2.535.916 77		
Droguerie	102.086 21		
Combustible	5.493 95		
Réfections	28.488 65		
Coton en caves	452 209 95		
Meubles, ustensiles et bois	23.495 43		
	9.417.104 41		9.417.104 41

Société Coloniale de Bambao

Société anonyme française, définitivement constituée le 17 avril 1907.

Objet : l'exploitation agricole des propriétés de Bambao, Mahindini, Bambao M'Toni, Moihon, Méréhani, Dziani, Bonali, et diverses pièces de terre attenantes aux dites propriétés, le tout formant une exploitation d'une contenance approximative de 8.000 hectares. La vente des produits, et, généralement, toutes les opérations commerciales se rattachant à ladite exploitation.

Les propriétés dont il est parlé sont situées dans l'île d'Anjouan (Comores).

Siège social : rue de Lubeck, 1, Paris.

Durée : 50 ans, du 17 avril 1907.

Capital social : 1.200.000 francs, divisé en 4.800 actions de 250 fr. chacune, sur lesquelles 800 entièrement libérées ont été remises aux apporteurs, et 4.000 souscrites en espèces.

En sus de 800 actions désignées ci-dessus, il a été affecté 650.000 francs espèces et 600 parts de fondateur à la rémunération des apports consistant notamment en les droits aux baux des propriétés désignées dans l'objet de la Société, le droit exclusif à la fabrication du rhum dans l'île d'Anjouan (Comores), le matériel servant à l'exploitation, etc...

Conseil d'administration : 5 à 9 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun de 50 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 25 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % non cumulatifs aux actions sur leur montant libéré et non amorti.

Sur le solde : 10 % au Conseil d'administration ; 15 % aux parts de fondateur et 75 % (sauf la portion attribuée par le Conseil au ou aux directeurs de l'exploitation à Anjouan) aux actionnaires.

ADMINISTRATEURS

MM. Georges Chiris, Ernest Carnot, François Carnot, Georges Bouin, Alfred Regoin.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 mai 1907.

1907 plus haut, 490 plus bas, 450

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Espèces en caisse : au Siège social	1.550	»	Capital	1.200.000	»
Espèces en caisse : à Bambao	5.270	20	Effets à payer	2.000	»
Immeubles	50.000	»	Créditeurs divers	10.241	95
Matériel	138.503	20	Bénéfice de l'exercice (brut)	194.995	45
Mobilier à Paris	1 614	20			
— à Bambao	5.835	»			
Droit au bail	650.000	»			
Licence Rhum	37 500	»			
Marchandises	223.511	15			
Actionnaires	105.312	50			
Débiteurs divers	154 296	45			
Frais de premier établissement	6.190	25			
Frais de constitution	27.404	45			
	1.407.237	40		1.407,237	40

La Bellignite

Société anonyme française, définitivement constituée le 11 février 1905.

Objet : la création et l'exploitation, en France et à l'étranger, d'usines destinées, soit à la production des matières premières entrant dans la fabrication des matières plastiques, soit à l'emploi des déchets produits par les fabriques, et toutes opérations commerciales et industrielles s'y rattachant.

Siège social : à Bellignat (Ain), Bureau à Paris : 123, boulevard Sébastopol.

Durée : 50 années, du 11 février 1905.

Capital social : à l'origine 550.000 francs, divisé en 1.100 actions de 500 francs chacune sur lesquelles 100 ont été remises, en sus d'une part dans les bénéfices sociaux, à M. Edmond Lévy en représentation de ses apports.

Par décisions de l'Assemblée générale du 13 avril 1907, les actions de 500 francs ont été divisées en actions de 100 francs et le capital a été porté à 1.850.000 francs, par la création de 10.000 actions nouvelles de 100 francs, souscrites en numéraire et de 3.000 actions d'apport, ces dernières actions remises, en sus d'une somme de 200.000 francs espèces, à M. Gachon, en représentation de ses apports.

Conseil d'administration : 5 à 12 membres, propriétaires chacun de 50 actions au moins et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin septembre; 1 voix par 10 actions sans limite maximum. Dépôt des titres, huit jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % du montant libéré des actions ; sur le solde : 54 % aux actions; 10 % au Conseil; 23 % à M. E. Lévy; 10 % aux administrateurs-délégués ; 3 % à la disposition du Conseil pour attribution au personnel; sur les 54 % revenant aux actions il pourra être prélevé telle somme à déterminer pour fonds de prévoyance ou d'amortissement.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Rheims, T. Bader, H. Bruhl, A. Cahen, S. Lehmann, R. Bloch, J. Lévy, A. Lehmann, V. Pailler.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 mai 1908.

BILAN AU 5 AVRIL 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Subvention communale	13.300 »	Capital actions	550 000 »
Commune Belliquat	950 »	Obligations	150.000 »
Concours et travaux techniques	31.000 »	Réserve légale	1.266 »
Frais de premier établissement	72.838 50	Actionnaires	295.000 »
Immeubles	134.846 25	Coupons à payer	22.870 05
Matériel	236.765 80	Effets à payer	21.290 25
Installation électrique	76.525 55	Fournisseurs (mat. imm.)	8.679 40
Mobilier	6.034 30	Fournisseurs	17.756 75
Marchandises	314.385 88	Créanciers divers	57.000 »
Participation	10.000 »	Amortissements	23.336 60
Caisse	410 70	Pertes et profits	10.793 91
Banquiers	242.570 50		
Clients	7.817 60		
Assurances	5.612 90		
Stock charbon à l'inventaire	4.935 40		
	1.157.993 46		1.157.993 46

Maison Bernot frères, Ch. Bernot et Cie

Société française en commandite par actions, définitivement constituée le 15 juillet 1890.

Objet : l'achat et la vente des bois, charbons, cokes, anthracite, fabrication et vente de charbon de Paris, boulets Bernot et tous autres produits similaires, ainsi que l'expédition directe et la livraison à domicile dans Paris et autres villes, de ces divers combustibles.

Durée: 30 ans, du 15 juillet 1890.

Siège social : à Paris, 160, rue de Lafayette.

Capital social: 350.000 fr., divisé en 700 actions de 500 fr. entièrement libérées et au porteur, dont 427 ont été attribuées à M. Bernot en représentation de ses apports. Par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 28 juin 1906, les actions ont été divisées en 3.500 cinquièmes d'une valeur nominale de 100 francs chacun.

Année sociale: close le 30 juin.

Assemblée générale : en septembre, une voix pour 10 actions entières ou 50 cinquièmes d'actions, maximum 15 voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, ensuite dividende de 20 francs nets par cinquième d'action, 100 francs par action. Sur le solde : 50 % à la réserve de prévoyance, 25 % au personnel et 25 % aux actionnaires.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Ch. Bernot, gérant; J. Bernot, L. Bardin, V. Bernot, E. Leriche, P. Pierret, membres du Conseil de surveillance.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en 1896, de 2.000 obligations de 100 fr.

Intérêt annuel : 5 francs par an, payables au moyen de coupons semestriels à l'échéance des 15 mars et 15 septembre.

Amortissement: au pair en vingt ans, à compter de 1897, par voie de tirages au sort annuels.

Suivant décision d'assemblée générale du 27 août 1903, il a été créé 10.000 obligations nouvelles, identiques aux précédentes, mais amortissables en 16 ans, à compter de 1905. Elles se confondent, en livraison, avec les précédentes.

NOTA. — En 1894 la Société avait déjà contracté un emprunt par l'émission de 1.450 obligations 5 % de 100 francs l'une, remboursables à 120 fr. par tirages annuels en 15 ans et dont les intérêts sont payables au moyen de coupons semestriels à l'échéance des 15 mai et 15 novembre. Ces obligations ne sont pas négociées sur le marché en Banque.

Les actions et les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant depuis le 21 mai 1897.

Années	COURS DES ACTIONS Pl. haut	Pl. bas	COURS DES OBLIGATIONS Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	1.700	1.530	112 50	100	414.000	100 (1)
1902	1.900	1.800	115	102	302.000	165 33
1903	2.100	seul cours	113 50	95	304.000	166 06
1904	3.200	2.700	105 50	100	350.000	165
1905	3.201	3.150	105	100	356.000	165
1906	Pas de cours		107	101	497.000	165
1907	855	seul cours	107	100	388.000	33 (2)
1908	»	»	»	»	397.000	33

(1) Action entière.
(2) Cinquième d'action.

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fonds de commerce	1 »	Actions (700)	350.000 »
Usines, chantiers, dépôts et succursales	1 »	Obligations	1.975.000 »
Matériel mobile	1 »	Réserve statutaire	35.000 »
Chevaux et voitures (203 chevaux, 256 voitures et 4 automobiles)	1 »	— spéciale	175.000 »
Caisse et banques	322.301 15	— de prévoyance	774.608 15
Marchandises (chantiers, dépôts, usines)	1.568.063 50	— pour affaires diverses	115.293 95
Effets à recevoir et divers débiteurs	1.219.885 25	Effets à payer et divers créditeurs	1.382.819.45
Titres à la Banque de France	873.959 15	Bénéfices de l'exercice 1907-08.	396.627.95
— à l'octroi	61.062 50		
— en portefeuille	451.606 »		
Assurance vie gérant	129.708 »		
Loyers d'avance, assurances et cautionnements	115.533 90		
Constructions et acquisitions des exercices antérieurs, déduction faite des amortissements	310.307 20		
Constructions et acquisitions de l'exercice 1907-1908	116.918 85		
Acompte payé aux actionnaires sur l'exercice	35.000 »		
	5.204.349 50		5.204.349 50

Société des Biscuits Olibet

Société anonyme française, constituée le 11 juin 1898, modifiée le 14 octobre 1899.

Objet: La fabrication et la vente des biscuits et de tous produits similaires ou alimentaires ; l'acquisition, puis l'exploitation du fonds de commerce et de fabrication établi à Suresnes (Seine), quai de Suresnes, n° 22; l'acquisition, la création et l'exploitation de tous autres fonds de commerce, de fabrication et de vente de biscuits

ainsi que tous autres produits similaires ou alimentaires et généralement toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet de la Société ci-dessus défini.

Siège social: à Suresnes (Seine), quai de Suresnes, n° 22.

Durée: 75 ans du 11 juin 1898.

Capital social: 4 millions de francs, représenté par 40.000 actions de 100 francs

Conseil d'administration: quatre membres au moins et onze au plus, nommés pour six ans, possédant chacun cent vingt-cinq actions nominatives.

Année sociale: close le 30 juin.

Assemblée générale: avant fin octobre, une voix par cinquante actions, maximum 20 voix, dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; une somme, acceptée par l'assemblée, destinée à un fonds d'amortissement; 5 % à titre de premier dividende aux actionnaires; la somme nécessaire pour payer les primes de remboursement qui pourraient être allouées aux obligations. Sur le surplus, 4 % au Conseil et 2 1/2 % aux actions. Le solde est réparti à raison de 50 % aux actions et de 50 % aux parts de fondateurs.

Il a été créé 20.000 parts de fondateurs attribuées à la Banque spéciale des Valeurs industrielles en rémunération de ses apports.

ADMINISTRATEURS

MM. Louis Jarnieux, Charles Cédié, Walter, Olibet, Lucas, Lauglès et Martineau.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en 1898, de 10.000 obligations de 100 francs 4 fr. 25 %.

Intérêt annuel: 4 fr. 25 payable au moyen de coupons semestriels de 2 fr. 125 l'un (sauf impôt) aux échéances des 15 juin et 15 décembre.

Amortissement: à 150 francs par tirages annuels de 1899 à 1973 inclus.

Service financier: au Crédit Lyonnais et dans ses agences.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 28 juin 1898 et les obligations depuis le 27 janvier 1899.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBL.		
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	82	59	86	75	309.000	5
1902	85	58	97 50	73	385.000	6
1903	106	83	98 50	89	435.000	8
1904	104	90	96 50	87 50	558.000	8
1905	94	70	100	80	273.000	4
1906	102	72	94 50	80	303.000	4
1907	77	64	95	72	465.000	4
1908	»	»	»	»	340.000	4

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Marchandises en magasin	769.211	45	Capital	6.000.000	»
Caisse et banquiers	246.636	28	Obligations 1re série	959.800	»
Effets à recevoir	258.402	40	Obligations 2e série	646.700	»
Débiteurs divers	412.915	87	Obligations 2.50 0/0	250.000	»
Fonds de commerce	5.570.000	»	Créditeurs divers	911.783	22
Immeubles et matériel	2.836.943	50	Réserve industrielle	100.000	»
Avances :			Réserve légale	182.555	24
Loyer du dépôt de Paris	9.000	»	Amortissements :		
Gaz et électricité	1.325	10	Des frais de constitution	221.013	28
Frais de constitution et de fusion	315 466	03	Du fonds de commerce de Suresnes	528.250	»
Avance sur dividende	120.000	»	Des immeubles et matériel	397.750	»
			P. P. Solde de l'exercice 1906-1907	1.898	82
			Profits et Pertes	340.150	07
	10.539.900	63		10.539.900	63

Compagnie Française des Bois injectés

(ÉTABLISSEMENTS MAAS ET ROSE)

Société française anonyme, définitivement constituée le 1er août 1907.

Objet : le traitement des bois par injections au point de vue de la coloration, de la sénilisation, de l'incombustibilité ou de l'antisepsie, soit pour le compte de la Société et à ses risques et périls, soit à façon pour le compte de tiers ; l'achat et la vente des bois et notamment la revente des bois traités par les procédés de la Société ; la recherche, l'étude et l'exploitation de tous procédés de fabrication relatifs à l'injection des bois ; la prise de tous brevets et licences relatifs aux objets ci-dessus; l'exploitation, la cession ou la vente de ces brevets et licences, et toutes opérations commerciales, financières ou industrielles pouvant aider au développement de la Société.

Siège social : à Paris, 9, rue Louis-le-Grand.

Durée : 30 ans, du 1er août 1907.

Capital social : 1.100.000 francs, divisé en 11.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 3.000 ont été remises, entièrement libérées, en sus d'une somme espèces de 300.000 francs à la Société Maas et Rose, en représentation de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun de 50 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions, maximum 100 voix. Dépôt des titres, 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % aux actions ; toutes sommes que l'Assemblée générale décidera d'affecter à la constitution de fonds de réserve spécial, ou d'amortissement d'actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration, 90 % aux actions.

Service financier : au siège social et chez M. Kampf, 20, rue de Londres.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Celerier, J.-C. Formigé, G. Kampf, L.-A. Laffitte, M. Maas, M. Rose, H. Rose.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 décembre 1907.

1907 Plus haut, 119 Plus bas, 117

Société anonyme des Bois, Pâtes et Papiers du Midi

(ANCIENNEMENT DÉNOMMÉE : USINES SAINT-ANTOINE)

Société anonyme française, définitivement constituée le 6 mai 1904.

A l'origine la dénomination de la Société était : « Société anonyme des Usines Saint-Antoine (Ariège) pour la fabrication de la pâte de papier », elle a été modifiée en vertu d'une décision de l'Assemblée extraordinaire du 14 janvier 1908.

Objet : la fabrication et la vente de la pâte à papier et du papier ; le commerce des bois ; toutes autres entreprises et toutes acquisitions d'établissements se rattachant à l'industrie dont il s'agit, ou pouvant en faciliter l'extension et le développement ; et la participation directe ou indirecte dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher aux objets précités, par voie de création de Sociétés nouvelles, d'apport, de fusion ou autrement.

Siège social : à Paris, 4, rue de Stockholm.

Durée : 50 années, du 1er mai 1904.

Capital social : 2 millions de francs, dont 800.000 francs formant le capital originaire et 1.200.000 francs montant des augmentations réalisées suivant délibérations des Assemblées extraordinaires des 16 mai 1906, 19 juin 1907 et 14 janvier 1908.

Le capital est divisé en 20.000 actions de 100 fr. chacune, dont 7.000 actions ordinaires attribuées au fondateur en sus de 556 obligations de 500 francs, en représentation d'apports en nature, et

13.000 actions de priorité sur lesquelles 8.000 ont été souscrites en numéraire et 5.000 attribuées, en sus de 200 obligations de 500 fr., en représentation d'apports en nature, à MM. Ader et Cie.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin octobre, 1 voix par 25 actions, maximum 100 voix. Dépôt des titres, 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions de priorité d'abord, des actions ordinaires ensuite. Sur le solde, 15 % au Conseil et 85 % aux actions. Sur ces derniers 85 %, il pourra être prélevé telles sommes à déterminer pour la formation d'un fonds d'amortissement.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Chalot, E. Ader, V. Boutet, P. Gouraud, R. Bouvet.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt de 1 million de francs représenté par 2.000 obligations hypothécaires de 500 fr. 5 %, comprenant : 834 obligations 4 1/2 % faisant partie de celles créées en 1904 et non amorties, transformées en obligations 5 % par décision d'Assemblée extraordinaire du 14 janvier 1908 ; et 1.166 obligations 5 % dont la création a été décidée par Assemblées des 15 mai 1907 et 14 janvier 1908.

Intérêt annuel : 25 francs net d'impôts payables les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Amortissement : en 25 ans, par voie de tirage au sort annuels, devant avoir lieu le 1er janvier de chaque année, à partir de 1910. Le remboursement peut aussi s'effectuer par rachat en Bourse ou autrement. La Société s'est réservé la faculté d'anticiper, à partir de 1915, les époques de remboursement.

Garantie : Ces obligations jouissent d'une hypothèque sur des immeubles de la Société.

Les actions de priorité et les obligations 5 % de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 mai 1908.

Société des Bois et Cie des Chantiers du Nord réunis L. Savare et Cie

Société française en commandite par actions, constituée le 24 mai 1858, modifié le 29 juin 1882, 1er avril et 2 décembre 1897.

Objet: Le commerce des bois.

Siège social: quai Caffarelli, à Caen (Calvados).

Durée: expirant le 31 décembre 1927.

Capital social: 600.000 francs, porté à 800.000 francs par délibération d'assemblée générale du 2 décembre 1897 et à 1.280.000 fr. par délibération de l'assemblée générale du 27 novembre 1901. Ce capital est divisé en 800 actions de 1.000 francs et 4.800 actions de 100 francs.

Conseil de surveillance : MM. Levêque, Allainguillaume, Dupuy, de Combiens, Pougheol.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

1° Emission, les 18 et 19 juin 1897, au taux de 476 fr. 50 de 600 obligations de 500 fr. 4 %.

Amortissement: en 40 ans par tirages en assemblée générale annuelle pour remboursement le 1er mai suivant. La Société se réserve la faculté de rembourser par anticipation au pair tout ou partie du présent emprunt.

2° Emission, en 1900, au taux de 477 fr. 50, de 800 obligations en tout semblables aux précédentes, sauf que le remboursement est étendu sur une période de 50 ans, à dater du 1er mai 1902.

Intérêt annuel: 20 fr., payable par moitié, au moyen de coupons de 10 fr. l'un, aux échéances des 1er mai et 1er novembre.

Service financier: au siège social.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 décembre 1900.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1901	488	472
1902	488	474
1903	485	474
1904	488	476
1905	485	474
1906	488	476
1907	488	474

BILAN AU 31 MARS 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Marchandises et Magasins. . .	2.873.901 65	Capital-Actions.	1.280.000 »
Caisse	3 062 95	Obligations.	645.500 »
Effets à recevoir	24.665 60	Réserve	224.415 74
Immeubles	695.875 88	Effets à payer	507.421 73
Scierie et Matériel	416.357 63	Créanciers divers.	1.916.237 67
Débiteurs divers	683.772 22	Bénéfice	188.660 79
Mauvaises créances.	mémoire		
Intérêt statutaire 5 0/0 1 an sur 1.280.000 francs. . . .	64.000 »		
	4.762.235 93		4.762.235 93

Compagnie d'Electro-Chimie de Bozel

Société anonyme française, constituée en 1898.

Objet : les applications de l'électricité à l'électro-chimie et notamment la fabrication de la soude, du chlorure de chaux et de tout autre produit chimique, ainsi que le traitement des minerais ; l'acquisition, la création et l'exploitation, même sous forme de participation, d'usines électro-chimiques et électro-métallurgiques, ainsi que toutes les opérations commerciales, industrielles et financières se rattachant à ces industries. La Société pourra également vendre, louer et exploiter l'énergie électrique dont elle disposera pour assurer ou favoriser le fonctionnement d'industries voisines.

Siège social : 64, rue Caumartin, Paris.

Durée : 25 ans, à compter de 1898.

Capital : 3 millions de francs, divisé en 15.000 actions de 200 francs chacune. Sur ces actions il en a été attribué 2.000 à la Société de Fives-Lille, en représentation d'apports. Ces 2.000 actions étaient au nominal de 500 francs réduit à 200 francs par voie de diminution du capital.

Conseil d'administration : 5 à 15 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun de 50 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai, 1 voix par 10 actions, maximum le nombre de voix qui correspond au huitième du nombre total des actions. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 6 % aux actions sur leur montant nominal au moment de la répartition. Sur le surplus, et sauf prélèvements pour réserve extraordinaire, 15 % au Conseil et 85 % aux actionnaires.

Service des coupons : à Paris, Banque Française pour le Commerce et l'Industrie, Banque Suisse et Française.

ADMINISTRATEURS

MM. Faye, L'Epine, Giraud-Jordan, Langlois, de Glenck, Koller, Vogt, A. Falcouz.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 septembre 1907.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1906	»	»	90.000	10
1907	342	297	565.000	20

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Apports	1	»	Capital	3.000.000	»
Concessions, terrains et chutes	609.132	11	Créditeurs divers	141.097	90
Usines hydro-électrique et électro chimique du Villard	467.855	97	Effets à payer	209.113	28
Travaux d'aménagement de la chûte de Champagny	52.112	25	Non versé sur participation	300.000	»
Mobilier de l'administration centrale, aménagement des bureaux, etc.	1	»	Comptes d'ordre et divers	188.327	20
Approvisionnements	86.350	31	Réserve légale	8.784	25
Stocks	177.278	18	Profits et pertes	531.579	57
Débiteurs divers	547.833	53			
Cautionnements	23.405	»			
Titres et participations	375 001	»			
Comptes d'ordre et divers	12.372	10			
Caisses, banques et comptes courants débiteurs	1.567.300	45			
Effets à recevoir en portefeuille	460.259	30			
	4.378.902	20		4.378.902	20

Société des Brasseries et Tavernes Zimmer

Société anonyme française, définitivement constituée le 12 octobre 1899.

Objet : L'acquisition par voie d'apport et l'exploitation sous toutes ses formes des fonds de commerce de brasserie-café-restaurant connus sous le nom de Brasseries et Tavernes Zimmer, situés à Paris, rue Blondel, 26, 28, 30, boulevard Montmartre 18, et place du Châtelet.

La création, l'acquisition et l'exploitation de toutes tavernes et brasseries, cafés-restaurants et établissements similaires; la vente en gros ou en détail de la bière débitée dans ces établissements et de tous autres liquides généralement quelconques, la préparation et le commerce de tous articles d'alimentation; et par extension toutes opérations soit directement, soit indirectement, par voie de participation, dans toutes Sociétés créées ou à créer ou autrement, se rattachant à l'industrie et au commerce de l'alimentation en général.

Siège social : 26, 28, 30, rue Blondel, à Paris.

Durée : 50 ans, du 12 octobre 1899.

Capital social : 2.200.000 francs divisé en 22.000 actions de 100 fr. chacune sur lesquelles 4.500 ont servi, en sus d'une somme de 1.550.000 francs espèces, à rémunérer les apports.

Conseil d'administration : trois à sept membres nommés pour six ans ; propriétaires de 250 actions chacun.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par 25 actions, maximum cent voix. Dépôt six jours francs avant l'Assemblée.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent, 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actions.

Service financier : à la Société Générale.

ADMINISTRATEURS.

MM. Dupuy-Dutemps, Salvador-Cahen, Baillif, David Falk, Henry Chailly, Achille Neton, Philippe Benedictus.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 décembre 1899.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	110	77	207.000	7 25
1902	80	40	125.000	3 50
1903	85	48	182.000	6 50
1904	75	59	176.000	6 50
1905	83	62	185.000	6 75
1906	83	72	203.000	6 50
1907	87	70	208.000	6 50

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Fonds de commerce	2.000.000	»	Capital	2.200.000	»
Marchandises Générales (stock)	90.112	95	Réserve légale	67.817	61
Effets à recevoir	21.692	60	Réserve extraordinaire	5.101	15
Loyers d'avance	20.041	66	Créditeurs	48.784	05
Débiteurs	14.402	30	Loyers dûs au 30 septembre 1907	12.025	50
Espèces en banque	164.245	50	Balance	207.555	45
Coupons de dividende	52.836	80			
Caisse	6.282	20			
Timbre	2.042	»			
Fonds de caisse	9.500	»			
Consignation, eaux et éclairage	1.221	»			
Réfections de nos établissements	77.581	95			
Obligations	72.324	80			
	2.541.283	76		2.541.283	76

British South African Explosives Company

Société anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée le 3 septembre 1902.

Objet : La fabrication et la vente de la dynamite et autres explosifs au Transvaal, dans le surplus de l'Afrique du Sud et partout ailleurs.

Siège social : à Londres. Secrétaire : M. F. C. Bourne, 612, Salisbury House E. C.

Capital : 1.100.000 livres divisé en pareil nombre d'actions d'une livre, toutes émises.

Conseil d'administration : composé de membres porteurs de mille actions chacun. Le Conseil a droit à une rémunération annuelle de 2.550 livres au minimum, si un prélèvement de 10 % sur les bénéfices, après dividende de 5 %, ne lui donne pas un droit plus fort.

Année sociale : close le 31 octobre.

Assemblée générale : La date de la réunion est fixée par la précédente Assemblée, à défaut, par le Conseil. Une voix pour 300 actions, numéros 1 à 615.044 ; une voix pour 100 actions, numéros 615.045 à 1.100.000.

Les titres existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

Service des coupons à Paris : au Comptoir National d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

Lord Ribblesdale, MM. G. Aufschlæger, Sir Richard Awdry, D. Fox, Heidemann, Th. Johnston, E. Kraftmeier, T. Menz, E. Mueller, T. G. Tulloch, T. F. Walker, R. W. Austruther, A. Falcouz, L. C. G. Sartoris, T. Cochrane, P. Le Play.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 juillet 1904 et à terme, depuis le 18 même mois.

Années	cours — Plus haut	cours — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1904	32	20 50	£ 52.499	4 1/2 %
1905	26 25	20 75	84.397	5 1/2 %
1906	25 »	19 50	88.774	6 1/2 %
1907	29 »	22 »	94.334	5 %

BILAN AU 31 OCTOBRE 1907

ACTIF	Livres	PASSIF	Livres
Fabrique de Modderfontein . .	425.000	Capital émis	1.100.000
Propriété de Leeuwfontein. . .	1.672	Fonds de prévoyance	16.000
Agence de recrutement de Pietersburg	75	Fonds de réserve	97.049
Mobilier à Londres et Johannesburg	750	Créanciers	43.430
Polices et licences en cours. .	1.387	Profits et pertes	151.586
Valeurs diverses	485.771		
Explosifs, matières et approvisionnements au Transvaal.	330.304		
Matières premières et approvisionnements achetés pour être expédiés au Transvaal .	61.177		
Débiteurs	84.041		
Espèces en caisse, chez les banquiers et montant en dépôt.	17.888		
	1.408.065		1.408.065

Le Camphre

Société anonyme française, définitivement constituée le 6 février 1907.

Objet : la fabrication et le commerce de tous produits chimiques, principalement du camphre et de tous ses sous-produits, composés ou dérivés ; la fabrication et le commerce de toutes matières premières ou substances qui, d'après les procédés, soit actuels, soit futurs, pourraient rentrer dans la composition du camphre ; l'acquisition, la construction et l'exploitation de tous établissements industriels destinés à traiter, transformer ou dénaturer les produits obtenus ; l'obtention, l'exploitation, l'acquisition et la vente de tous brevets concernant ces industries ; la concession de licences de ces mêmes brevets ; l'aliénation par vente, échange ou apport de l'ensemble ou de partie des biens, droits et valeurs de la Société, l'affermage de la totalité ou d'une fraction quelconque desdits biens, droits et valeurs ; la prise d'intérêt sous une forme quelconque dans toute Société, syndicat, participation ou affaire concernant les industries dont il est ci-dessus question.

Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Siège social : 68, boulevard de Strasbourg, Paris.

Durée : 60 ans, du 6 février 1907.

Capital social : 7.100.000 francs divisé en 71.000 actions de 100 fr. chacune, toutes souscrites en espèces et entièrement libérées.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; 1 voix par 10 actions, maximum 200 voix. Dépôt des titres 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; somme nécessaire pour fournir aux actions, à titre de premier dividende, un intérêt de 5 % des sommes dont elles sont libérées. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actions.

Toutefois, il pourra être prélevé sur les 90 % revenant aux actionnaires telles sommes à déterminer pour fonds d'amortissement, réserves spéciales et fonds de prévoyance.

Service financier : à Paris, au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Chedville, Schneeberger, Darboy, Bernadac, Basler, Dr Bichler, Lallier.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 4 juin 1907.

1907 Plus haut, 117 Plus bas, 65

Castara Estates Limited

Société anglaise anonyme, incorporée le 18 février 1908.

Objet : l'acquisition et l'exploitation d'un domaine connu sous le nom de Castara, avec des terrains avoisinants, ainsi que des plantations de caoutchouc, cacao et autres arbres, tous situés dans le nord-est de l'île de Tobago, colonie de Trinitad et Tobago (Antilles anglaises de l'Ouest).

Siège social : 7, Union Court, Old Broad Street, Londres E. C.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 100.000, divisé en 100.000 actions de £ 1, sur lesquelles 80.000 ont été remises aux apporteurs.

Conseil d'administration : 3 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Assemblée générale : une fois par an aux lieu et date à fixer par le Conseil.

Service financier : M. Larcher, 11, rue de Rome, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Romeu, H. W. Hall, A. Lyon.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 avril 1908.

Fabrique Rouennaise de Cellulose

Société anonyme française, définitivement constituée le 23 août 1906.

Objet : la création et l'exploitation de toutes usines destinées à la fabrication de la pâte à papier ; l'application de tous procédés se rattachant directement ou indirectement à l'industrie de la pâte à papier ; et, généralement, toutes affaires, participations et opérations relatives aux fins ci-dessus.

Siège social : 4, rue de Stockholm, Paris.

Durée : 50 ans, du 23 août 1906.

Capital social : 2 millions de francs, dont 1 million représentant le capital originaire et 1 million, montant de l'augmentation résultant des décisions des Assemblées générales des 27 juillet 1907 et 28 février 1908. Il est divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune, dont 16.000 actions de priorité souscrites en numéraire et 4.000 actions ordinaires remises entièrement libérées à M. Chalot, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 2 à 5 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre, 1 voix par 25 actions, sans limite maximum. Dépôt des titres, 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 7 % d'intérêt cumulatif aux actions de priorité ; 7 % d'intérêt non cumulatif aux actions ordinaires; 15 % du surplus au Conseil d'administration. Le solde, sauf reports à nouveau et prélèvements pour amortissements supplémentaires et création de fonds de prévoyance ou de réserves diverses, est réparti entre toutes les actions sans distinction.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Chalot, P. Pelpel, R. Bouvet.

Les actions de priorité de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 juin 1908.

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports	400.000 »	Capital-actions	1.000.000 »
Terrains	101.196 70	Effets à payer	81.026 80
Frais de constitution	16.598 60	Créditeurs divers	73.138 »
Frais de 1er établissement	6.261 90		
Matériel	11.173 70		
Constructions	26.052 10		
Actionnaires	300.000 »		
Banquiers	47.899 60		
Avances des travaux et fournitures	226.086 25		
Frais généraux	11.543 80		
Intérêts du capital	7.352 15		
	1.154.164 80		1.154.164 80

Compagnie propriétaire du Cercle International de Vichy

Société anonyme française, définitivement constituée le 25 mars 1899, modifiée le 9 avril 1908.

Objet : L'achat de l'établissement, appelé Cercle international de Vichy, sis à Vichy, rue Sornin, n° 2, son exploitation et toute autre acquisition ou exploitation pouvant être nécessaire à son développement ou pouvant intéresser la prospérité de cet établissement.

Siège social : à Paris, 19, rue Drouot.

Durée : 50 ans, du 25 mars 1899.

Capital social : 3.250.000 francs, divisé en 6.500 actions de 500 fr. chacune, entièrement libérées, ramené par décision de l'Assemblée extraordinaire du 9 avril 1908 à 1.300.000 francs, par réduction de la valeur nominale des actions à 200 francs.

Conseil d'administration : de 3 à 6 membres nommés pour 3 ans, et propriétaires de 50 actions chacun.

Assemblée générale : avant fin août, une voix par 25 actions, maximum 25 voix.

Année sociale : close le 28 février.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; la somme nécessaire pour servir un intérêt de 5 % aux actions non amorties; sur le surplus 15 % au Conseil d'administration et 85 % aux actionnaires.

Service financier : Chopy et Cie, Paris, et Comptoir National d'Escompte, à Lyon.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Crétey, F. Ventre, A. Brancher.

Les actions de cette Société, sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 mai 1899.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	475	258	247.000	25
1902	390	266	355.000	25
1903	419	320	376.000	25
1904	370	235	356.000	25
1905	360	200	159.000	»
1906	249	109	237.000	15
1907	192	85	115.000	»
1908	»	»	49.000	»

BILAN AU 28 FÉVRIER 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports	3.250.000 »	Capital.	3.250.000 »
Espèces en caisse et en banque	155.285 25	Créditeurs divers et dû sur coupons	160.525 »
Actions et Obligations diverses	7.500 »	Réserves.	399.502 05
Pesquiès, solde débiteur . . .	142.754 75	Profits et Pertes	276.667 20
Frais de constitution.	600.000 »	Bénéfice de l'exercice 1907-1908	48.742 05
Boutier (solde débiteur) mémoire	1 »		
Travaux neufs	46.510 90		
Débiteurs	75.138 15		
	4.134.436 30		4.134.436 30

Compagnie nouvelle des Chalets de Commodité pour la France et l'Étranger

Société anonyme française, définitivement constituée le 11 mars 1890, modifiée par Assemblées générales des 15 novembre et 19 décembre même année, et du 10 novembre 1896.

Objet: L'édification de chalets de nécessité et de toilette; l'exploitation de tous chalets de nécessité et de toilette à Paris, en province et à l'étranger ; l'exploitation de la publicité, des concessions de vidange et de balayage, et de toutes opérations mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet principal de l'industrie de la Société.

Siège social : 3, place de Valois, Paris.

Durée : 50 années, du 11 mars 1890.

Capital social : à l'origine 2.500.000 francs, porté par Assemblée générale du 15 novembre 1890, à 6 millions de francs en 12.000 actions de 500 francs, dont 2.000, complètement libérées, ont été attribuées à la Société civile pour ses apports. Enfin réduit à 1.200.000 fr. par l'Assemblée générale du 10 novembre 1896, par abaissement de 500 francs à 100 francs de la valeur de chaque action.

Conseil d'administration : trois membres au moins et cinq au plus, propriétaires de cinquante actions et nommés pour 3 ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par cinq actions, maximum dix voix. Dépôt des titres, cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % pour la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 80 % aux actionnaires et 20 % au Conseil d'administration et au directeur.

ADMINISTRATEURS

MM. Léon Porte, Mouilbau, Dufresne, E. Beauvallet, de Boisguilbert.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création en novembre 1893, de 1.200 obligations de 300 fr. 5 %, offertes à 260 fr.

Intérêt annuel : 15 fr. par an, payables par moitié les 15 avril et 15 octobre.

Amortissement: en 25 ans, à partir de 1895.

Il a été émis en décembre 1903, au prix de 280 fr., une nouvelle série de 1.200 obligations 300 francs 5 %, amortissables au pair en 25 années, à partir de 1905, et productives d'un intérêt annuel de 15 francs payables, sous déduction des impôts, les 15 janvier et 15 juillet.

Service financier : au siège social.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 janvier 1891, les obligations anciennes, depuis le 26 novembre 1893 et les obligations nouvelles, depuis le 1er février 1906.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS					
			Anciennes		Nouvelles			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—	—	—	—	—
1901	90	69	280	240	»	»	72.000	5
1902	87 50	55	288	272 50	»	»	68.000	5
1903	72	61	285	278	»	»	67.000	5
1904	80	55	287	255	»	»	82.000	5
1905	82	70	286	265	»	»	71.000	5
1906	84	66	281	267	282	265	100.500	5
1907	98	72	290	250	298	250	130.000	5

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Compte de premier établissement	1.734.802 65	Capital	1.200.000 »
Mobilier et installations	2.433 65	Obligations	691.100 »
Chalets en magasin	Mémoire.	Réserve légale	33.143 60
Agence nationale d'affichage	1.375 07	Réserve d'amortissement	30.000 »
Caisse	29.416 91	Obligations à rembourser	1.293 50
Effets à recevoir	15.760.49	Coupons à payer	53.615 26
Obligations 5 0/0 nouvelles à la souche	21.000 »	Cautionnements et dépôts	19.349 55
Banques	15.144 30	Provision pour créances douteuses	50.000 »
Fonds en reports	137.428 70	Compte d'ordre	12.088 03
Cautionnements	53.688 70	Créanciers divers	10.396 06
Dépôts divers	256 20	Portefeuille de publicité	448.199 86
Titres en dépôt	2.000 »	Traités de locations	57.124 95
Loyers d'avance	3.250 »	Profits et Pertes	154.990 73
Primes de remboursement	83.140 »		
Impôts à la charge des actionnaires	4.060 19		
Frais d'émission des obligations nouvelles 5 0/0	5.265 »		
Comptes d'ordre	18.507 05		
Clients	490.052 63		
Locataires	57.124 95		
Débiteurs divers	86.586 05		
	2.761.301 54		2.761.301 54

Société des Chalets de Nécessité

Société anonyme française constituée le 16 janvier 1882, modifiée par Assemblées des 20 février 1886, 10 janvier 1891 et 25 octobre 1894.

Objet: La mise en valeur et l'exploitation de la concession de cent chalets de nécessité établis ou à établir dans Paris, de la publicité ou de toutes autres industries à établir dans lesdits chalets; de toutes autres concessions de chalets à obtenir dans Paris, en France ou à l'étranger ; l'annexion par voie d'apports ou d'achats de toutes autres concessions de chalets.

Durée: expirant le 31 décembre 1920.

Siège social: 10, rue de Rivoli, Paris.

Capital social: à l'origine 1.500.000 fr., divisé en 3.000 actions de 500 fr., dont 1.200 attribuées en représentation des apports de la Société civile des chalets de nécessité; porté le 10 janvier 1891 à 3 millions de francs, divisé en 6.000 actions de 500 fr. libérées; enfin ramené par décision de l'assemblée générale du 17 mai 1895 à 1.619.000 francs au moyen du remboursement de 200 francs effectué le 1er janvier 1895 sur chacune des actions restant à amortir, ledit capital représenté par 5.397 actions de 300 francs.

Conseil d'administration: trois à sept membres, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin; une voix pour trois actions, maximum dix voix; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % au fonds de réserve, tant qu'il n'égale pas la moitié du capital. 25 fr. d'intérêt à chaque action. Sur le surplus : 5 0/0 au Conseil d'administration ; puis la somme nécessaire pour amortir les actions pendant la durée de la Société. Tout le surplus aux actions de capital et de jouissance, par égales portions entre lesdites actions.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Grellet, Thomas, Viguier, Martel, G. Peindre.

Les actions de capital et de jouissance sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, ces dernières depuis le 2 novembre 1896.

	COURS DES ACTIONS DE CAPITAL		COURS DES ACTIONS DE JOUISSANCE			DIVIDENDES	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Ac. de cap.	A. de jouis.
1901	1.175	800	820	525	403.000	58	43
1902	1.000	750	725	300	416.000	60	45
1903	900	770	560	400	445.000	64	49
1904	1.144	830	805	490	445.000	64	49
1905	1.220	1.050	850	700	435.000	62 50	47 50
1906	1.220	1.125	824	700	433.000	62 50	47 50
1907	1.223	1.058	800	660	443.000	62 50	47 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Constructions générales. . . .	1.618.723 03	Capital actions	1.085.100 »
— nouvelles. . . .	162.281 97	— amorti	534.000 »
Marchandises en magasin. . .	25.823 45	Amortissement	41.145 »
— Vaporisateurs. .	14.000 »	Réserve légale (compte d'ordre)	161.910 »
Espèces en caisse	28.424 40	Réserve à nouveau	104.767 72
Titres déposés à la Banque de France	85.474 40	Mobilier des chalets et appareils	28.368 50
Banque de France.	1.765 »	Dividendes arriérés	7.316 85
Claude Lafontaine, Martinet et Cie.	8.759 65	Créanciers divers	36.905 45
Comptoir National d'Escompte	71.113 70	Profits et pertes	443.219 72
Offroy, Guiard et Cie.	72.727 »		
Abonnement au timbre	25.570 95		
Dividende 1907 (acomptes payés)	196.973 87		
Débiteurs divers	131.090 82		
	2.442.733 24		2.442.733 24

Compagnie Foncière du Château d'Eau de Paris

Société anonyme française définitivement constituée le 28 juillet 1873, modifiée par délibération d'assemblée du 10 juin 1896.

Objet: L'exploitation, la mise en valeur et la vente ou réalisation, de quelque manière que ce soit, même par voie d'échange, de l'immeuble sis à Paris, place de la République, appelé autrefois « Les Magasins-Réunis » et ensuite « Galeries du Chateau-d'Eau ».
Toutes opérations industrielles ou commerciales se rattachant à l'exploitation dudit immeuble.

Siège social: 63, rue de Malte, Paris.

Durée: primitivement de 30 ans à partir du 28 juillet 1873, prorogée jusqu'au 31 décembre 1971 par délibération de l'Assemblée générale extraordinaire tenue le 10 juin 1896.

Capital social: trois millions de francs représenté par douze mille actions de 250 fr. chacune, entièrement libérées.

Conseil d'administration: trois membres au moins et cinq membres au plus, propriétaires de 20 actions chacun, nommés pour six années.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin mai; une voix par cinq actions, sans limite maximum; dépôt des actions cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus: 10 % aux administrateurs, et 90 % aux actions.

Service financier: au Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS

MM. Alfred Joubert, Jules Ligney, Polonus, Alex. Weil.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 janvier 1899.

	cours			
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1901	220	150	200.000	12 50
1902	181	102 50	182.000	12 50
1903	180	130	179.000	12 50
1904	170	140	176.000	12 50
1905	182	155	177.000	12 50
1906	205	170	181.000	12 50
1907	185	150	175.000	12 50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immeubles et dépenses d'établissement	6.523.000	84	Capital	3.000.000	»
Travaux divers	384.270	21	Réserve légale	153.114	91
Obligations à la souche	3.655.500	»	Crédit Foncier	3.150.452	73
Primes de remboursement	105.300	»	Obligations	1.708.500	»
Mobilier et matériel	1	»	Amortissements	89.268	86
Obligations rachetées	363.623	02	Loyers d'avance	190.355	95
Caisse, loyers échus, dépôts divers, avances	325.041	17	Coupons échus et non réclamés	18.840	40
Acompte aux actionnaires	75.000	»	Provision pour travaux d'entretien	18.292	89
Titres en garantie	81.500	»	Créditeurs divers	9.203	91
Débiteurs divers	6.038	20	Profits et Pertes	181.244	79
	11.519.274	11		11.519.274	11

Société générale des Chaussures Françaises

Société anonyme française définitivement constituée le 24 février 1898.

Objet: L'achat, la vente et l'exploitation de tous établissements commerciaux ou industriels relatifs au commerce ou à la fabrication des chaussures et de tous produits nécessaires à cette fabrication, la constitution de toutes sociétés en nom collectif ou en commandite, anonymes ou en commandite par actions ayant pour objet l'achat, la vente et la fabrication de tous les produits sus-indiqués ; la souscription, l'achat et la vente de toutes parts d'associations, actions ou obligations des mêmes sociétés. La Société pourra consentir auxdites sociétés, des ouvertures de crédits ou prêts sous une forme quelconque, et cautionner ou avaliser tous engagements contractés par ces mêmes sociétés.

Siège social: 47, rue Bolivar, Paris.

Durée: trente ans du 24 février 1898.

Capital social: à l'origine trois millions de francs, porté à 3.500.000 fr., divisé en 35.000 actions de 100 francs par suite des décisions des Assemblées générales extraordinaires des 18 avril et 30 mai 1901.

Enfin, par délibération d'assemblée extraordinaire, en date du 15 octobre 1906, le capital a été porté à 4.500.000 francs, chiffre actuel, par la création de 1.000 actions nouvelles de 100 francs.

Il a été créé, en outre, cinq cents parts bénéficiaires, au profit de la Banque spéciale des Valeurs industrielles, fondatrice de la Société.

Conseil d'administration: trois membres au moins et sept au plus, possédant chacun deux actions, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 28 février.

Assemblée générale : avant fin août une voix par cinquante actions; maximum trente voix. Dépôts des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus 5 % au Conseil d'administration; prélèvement pour l'amortissement des prix d'acquisition des fonds de commerce et du matériel. L'excédent des bénéfices sera ensuite attribué aux actions à concurrence de cinq pour cent du capital versé ou libéré.

Le solde est réparti à raison de moitié aux actionnaires et moitié aux parts bénéficiaires.

Service financier: Crédit Lyonnais.

ADMINISTRATEURS.

MM. Achille Lyon, Simon Bauer, Charles Cédié, Léon Dourdet, Joseph Bernheim, Albert Schuhl, Léon Moïse.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 mars 1898.

Années	cours — Plus haut	cours — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	95	75	323.000	7
1902	140	87	442.000	9 50
1903	150	122 50	466.000	10
1904	150	131	442.000	10
1905	150	130	467.000	10
1906	146	129 50	474.000	10
1907	140	120 »	460.600	10
1908	»	»	551.000	10

BILAN AU 28 FÉVRIER 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fonds de commerce	1.212.375 05	Capital	4.500.000 »
Matériel et agencement	687.025 15	Réserve statutaire	354.750 85
Loyers d'avance et cautionnements	122.199 »	Comptes créditeurs	545.854 15
Titres en portefeuille	1.759.000 »	Profits et Pertes	550.593 50
Marchandises	898.487 80		
Espèces en caisse	3.966 15		
Comptes débiteurs	1.110.645 35		
Dividende : Acompte distribué	157.500 »		
	5.951.198 50		5.951.198 50

Société anonyme des Chaussures « Incroyable »

Société anonyme française définitivement constituée le 14 août 1896; modifiée par assemblées générales des 4 janvier et 28 juin 1897.

Objet: L'achat et l'exploitation du fonds de commerce de M. Charpentier, négociant en chaussures, 38, boulevard de Port-Royal, ensemble la clientèle, l'achalandage, le mobilier et les marchandises existant tant à Paris, 38, boulevard de Port-Royal que dans les diverses succursales, ainsi que la propriété de la marque « Incroyable ».

La Société peut adjoindre à cet établissement la vente ou la fabrication de toutes chaussures, l'installation de nouvelles succursales, en un mot tout ce qui se rattache au genre de commerce exercé par M. Charpentier. Elle peut s'intéresser en quelque façon que ce soit, tant à titre d'associé ou de commanditaire, à toute entreprise de fabrication ou de vente de chaussures.

Siège social: 38, boulevard de Port-Royal, à Paris.

Durée: 30 ans, du 14 août 1896.

Capital social: 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de cent francs. Il a été créé, en outre, 500 parts bénéficiaires.

Conseil d'administration : trois à cinq membres, nommés pour six ans, propriétaires chacun de 250 actions.

Année sociale: close le 31 juillet.

Assemblée générale: avant fin décembre, une voix par 50 actions, sans limite maximum; dépôt dix jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus: 5 % au Conseil d'administration; une somme destinée à l'amortissement du prix d'acquisition du fonds de commerce et du matériel, 5 % du montant libéré des actions, le solde devant être réparti aux actions pour deux cinquièmes et aux parts bénéficiaires pour trois cinquièmes.

ADMINISTRATEURS

MM. Ed. Charpentier; J. Cédié, Ch. Carpentier, Bellet.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création par délibération du Conseil d'administration du 5 novembre 1898, de cinq mille obligations de cent francs.

Intérêt annuel: 5 fr., payable au moyen de deux coupons semestriels de 2 fr. 50 l'un, aux échéances des 1er mars et 1er septembre.

Amortissement: au pair avant le 14 août 1926, au moyen de tirages annuels à opérer à l'issue de chaque assemblée ordinaire de chaque année.

La Société a stipulé la faculté de se libérer par anticipation.

Service financier: Crédit Lyonnais.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 juin 1897 et les obligations, depuis le 29 mars 1899.

	COURS DES ACT.		COURS DES OBLIG.		Bénéfices	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	nets	Dividendes
—	—	—	—	—	—	—
1901	152	130	91	78	414.000	12 50
1902	153	126	92	85	371.000	12 50
1903	175	135	97 50	83	463.000	12 50
1904	182	95	100	90	470.000	12 50
1905	211	180	102	90	488.000	12 50
1906	192 50	170	104	95	498.000	12 50
1907	208	180	105	95	524.000	12 50
1908	»	»	»	»	541.000	12 50

BILAN AU 31 JUILLET 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Espèces en Caisse et en Banques	1.179.684	55	Capital	1.500.000	»
Marchandises	1.962.415	90	Obligations	500.000	»
Fonds de commerce	900.000	»	Réserve légale	150.000	»
Amortissements	1.120.000	»	— d'amortissement	1.120.000	»
Mobilier, installation	49.612	44	Amortissement, fonds de commerce	200.000	»
Loyers d'avance	157.084	15	Créditeurs divers	1.484.807	55
Pas de porte	39.275	»	Intérêts aux obligataires	8.316	70
Débiteurs divers	9.075	70	Bénéfice net	541.127	52
Dépôts divers	5.997	30			
Dividende payé	79.601	18			
Publicité de circonstances	1.505	55			
	5.504.251	77		5.504.251	77

Société Anonyme des Manufactures Choteau

Société anonyme belge, constituée le 18 février 1907.

Objet : l'industrie de la chemise en général pour hommes et enfants aussi bien l'article de luxe que les articles ordinaires pour lycées, militaires, assistances et autres ; tout ce qui a trait à la manufacture de la chemise en général ou articles se rattachant à la lingerie pour hommes. La Société pourra s'intéresser dans toutes entreprises ou sociétés similaires dans le but de favoriser ses opérations.

Siège social : 32, rue Jacques-Jeansen, à Bruxelles. Bureaux à Paris, 27, rue des Jeûneurs.

Durée : 30 ans, du 18 février 1907.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 6.000 actions de 250 fr., sur lesquelles 3.320 ont été attribuées, entièrement libérées, aux apporteurs.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, propriétaires chacun d'au moins 50 actions.

Année sociale : close le 31 octobre.

Assemblée générale : le dernier mardi de février, à deux heures, 1 voix par 10 actions. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % aux actions sur leur montant versé. Sur le surplus : 20 % au Conseil et 80 % aux actionnaires. L'Assemblée pourra décider le prélèvement sur les bénéfices des sommes qu'elle jugera nécessaires à la formation d'un fond spécial de prévision.

Service financier : à Paris, chez MM. Martin et Cie, 30, rue Bergère.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Choteau, J. Verruy-Donard, E. Journé, G. Verruy, G. Van Oye.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 décembre 1907.

1907 plus haut, 280 plus bas, 272

Société des Ciments de Domme

Société anonyme française, définitivement constituée le 2 décembre 1907.

Objet : exploitation des carrières de pierre à chaux et ciments et notamment de celles situées au lieu dit Gavillou, commune et canton de Domme (Dordogne) ; par suite toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rapportant à cet objet.

Siège social : 85, rue Lafayette, Paris.

Durée : 90 ans, du 2 décembre 1907.

Capital social : 600.000 francs, divisé en 6.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 2.800 entièrement libérées ont été attribuées aux apporteurs.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, nommés pour six ans. et propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : dans la première quinzaine d'avril, 1 voix par 20 actions. Dépôt des titres, 5 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % aux actions de leur montant libéré. Sur le solde, 10 % au Conseil et 90 % aux actions. Sur ces derniers 90 % et à concurrence de moitié au maximum, il pourra être prélevé telles sommes à déterminer pour réserves extraordinaires, fonds de prévoyance et d'amortissement du capital.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Pineau de Montpeiroux, T. Debidour, S. de Szepczynski, A. Falempin.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 janvier 1908.

Cinéma-Exploitation

Société anonyme française, définitivement constituée le 27 juin 1907.

Objet : l'exploitation sous toutes ses formes des industries cinématographiques, photographiques et autres s'y rattachant, et notamment l'exploitation de toutes installations et théâtres cinématographiques et phonographiques.

L'achat, la vente, la location de tous immeubles, brevets, machines, appareils, instruments et accessoires utilisables dans ces industries, et, d'une façon générale, toutes opérations industrielles ou commerciales s'y rattachant directement ou indirectement.

Siège social : à Paris, 8, rue Saint-Augustin.

Durée : 50 ans, du 27 juin 1907.

Capital social : fixé primitivement à 1.000.000 de francs et divisé en 10.000 actions de 100 fr. chacune entièrement libérées ; porté par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 16 septembre 1907 à 2.000.000 de francs, par la création de 10.000 actions nouvelles de 100 francs chacune, émises à 110 francs.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; 1 voix par 20 actions. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % aux actions sur leur montant libéré. Sur le solde, 10 % aux administrateurs et 90 % aux actionnaires. Sur ces 90 %, il pourra être prélevé telle somme à déterminer pour fonds de prévoyance, amortissements ou réserves extraordinaires.

Service financier : à Paris, MM. les fils de Bernard Merzbach, 68, chaussée d'Antin.

ADMINISTRATEURS

MM. Madieu, Hermand, Fourel, Lambert, Lelièvre.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 29 octobre 1907.

1907 Plus haut, 155 Plus bas, 130

Société Générale des Cinématographes "Eclipse"

Société anonyme française, définitivement constituée le 30 août 1906.

Objet : la fabrication, l'acquisition, la vente, l'échange, la location et l'exploitation industrielle et commerciale de tous objets concernant la photographie, la cinématographie et la phonographie, et pouvant servir directement aux applications quelconques de la lumière, de l'optique, de l'électricité, de l'acoustique et autres sciences. Toutes opérations pouvant se rapporter directement ou indirectement à cet objet.

Siège social : 23, rue de la Michodière, Paris.

Durée : 50 ans, du 30 août 1906.

Capital : originaire, 600.000 francs, divisé en 6.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 2.600 ont été attribuées en outre de 6.000 parts de fondateur, en représentation d'apports consistant notamment en le fonds de commerce exploité par MM. Rogers et Roux, passage de l'Opéra, galerie du Baromètre, 33, et connu sous le nom de « Urban Trading Company », ensemble clientèle, achalandage, marque de fabrique, matériel, etc...

La capital a été porté à 1 million de francs, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 12 novembre 1906, au moyen de l'émission de 4.000 actions nouvelles de 100 francs souscrites contre espèces, puis, l'Assemblée extraordinaire du 9 juillet 1908 a autorisé le Conseil à porter le capital à 1.500.000 francs, par la création de 5.000 actions nouvelles de 100 fr., émises à 300 fr.

Conseil d'administration : 2 à 7 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 octobre.

Assemblée générale : avant fin mai ; 1 voix par 10 actions, maximum 75 voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, premier dividende aux actions à raison de 5 %. Sur le solde, 10 % au Conseil d'administration, 15 % à la Direction ; second dividende aux actions à raison de 5 %. Et le surplus, sauf prélèvements pour réserves diverses ou fonds d'amortissement, moitié aux actions et moitié aux parts.

Service des coupons : MM. Offroy-Guiard et Cie, 60, rue du Faubourg-Poissonnière, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Rogers, Roux, Silt, E. May, Charles Urban.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 octobre 1906, et les parts de fondateur depuis le 12 mars 1908.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS			DIVIDENDES	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Actions	Parts
1907	580	350	»	»	798.000	34	40

BILAN AU 31 OCTOBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Titres en portefeuille	242.675	»	Capital	1.000.000	»
Banquiers	32.900	45	Créditeurs filiale :		
Caisse	1.740	16	Londres	117.350	75
Fonds de commerce	270.000	»	Kodak	64.812	»
Urban Tdg. Londres C. C.	107.205	80	Comptes courants	78.130	50
Urban Tdg. contre bénéfices après amortissement	373.850	»	Divers	11.203	40
Succ. Berlin, bénéfices	50.936	15	Amortissement	97.684	55
Licence	4.244	70	Réserve légale	8.132	20
Terrain à Courbevoie	10.000	»	Dividende à payer	14.654	34
Négatifs	159.074	60	Profits et pertes	797.730	77
Mobilier	33.168	75			
Dépôts et cautions	10.093	55			
Installation Michodière	13.994	60			
Catalogues et imprimés	4.000	»			
Marchandises et approvisionnements	28.705	95			
Film stock	51.614	55			
Matière première	43.364	»			
Construction usine	131.635	40			
Frais de premier établissement	42.810	90			
Accessoires, théâtre et décors	22.190	70			
Matériel, usine et Paris	58.103	»			
— mécanique	34.599	80			
Débiteurs divers	302.829	45			
Acompte payé sur dividendes	160.000	»			
	2.189.707	51		2.189.707	51

Compagnie des Cinéma-Halls

Société anonyme française, définitivement constituée le 24 juin 1907.

Objet : l'organisation, en France et à l'étranger, de représentations de cinématographe et de projection, avec ou sans intermèdes ; l'aménagement, à cet effet, de tous locaux et salles de spectacle dans les immeubles dont elle sera locataire ou propriétaire ; la création des matériel et répertoires nécessaires, et toutes opérations commerciales, financières ou industrielles pouvant aider au développement de l'objet de la Société.

Siège social : 9, rue Laffitte, Paris.

Durée : 30 ans, du 24 juin 1907.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de 100 fr. chacune, toutes souscrites en numéraire.

Il a été créé 25.000 parts de fondateur sur lesquelles 20.000 ont été remises, en sus d'une somme espèces de 150.000 fr. à M. Henri Danel, en représentation de ses apports. Les 5.000 parts de fondateur de surplus ont été réparties entre les souscripteurs des 15.000 actions représentant le capital, à raison de 1 part pour 3 actions.

Conseil d'administration : 5 à 9 membres, propriétaires chacun d'au moins 25 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions, maximum 100 voix. Dépôt des titres, 15 jours avant la réunion.

Année sociale : close le 31 décembre.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêts cumulatifs aux actions sur le capital versé et non amorti. Sur le surplus : 10 % au Conseil et somme à déterminer pour fonds de réserve et de prévoyance ou d'amortissement des actions. Le solde est réparti à raison de 60 % aux actions et 40 % aux parts.

Service financier : à Paris, au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Adam, H. Barluet, H. Danel, J. C. Formigé, M. Gallet, P. Laffitte, L. Morénas, F. R. Schmatzer.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 1er février 1908.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c	PASSIF	fr. c.
Caisse : espèces en caisse. . .	64.217 80	Capital actions.	1.500.000 »
Espèces dans les banques. . .	520.851 60	Fournisseurs et frais à payer au 31 décembre.	37.305 50
Actionnaires : soldes dûs . . .	360.250 »	Dépréciations statutaires diverses	38.145 20
Correspondants province : soldes débiteurs..	16.941 »	Solde du compte « Profits et pertes »..	273.073 80
Apports.	150.000 »		
Matériel d'exploitation . . .	233.101 60		
Films en magasin.	227.527 75		
Exploitations diverses	75.000 »		
Mobiliers, agencements. . . .	42.155 90		
Loyers d'avance.	65.225 10		
Frais de 1er établissement. . .	32.480 80		
Cautionnements divers	6.258 95		
Approvisionnements divers en magasin	19.282 50		
Recettes à recevoir	25.201 50		
Affiches en magasin et publicité imputable sur 1906 . .	10 030 »		
	1.848.524 50		1.848.524 50

Société Anonyme Omnia

(Cinéma Montmartre et extensions)

Société anonyme française, définitivement constituée le 26 novembre 1906.

Objet : l'exploitation d'un cinématographe système Pathé frères, à Paris, 5, boulevard Montmartre ; la prise à bail des locaux situés à Paris, 5, boulevard Montmartre, dans partie desquels la Société se propose d'installer ledit cinématographe, l'exécution de tous travaux et constructions, la transformation de toutes constructions existantes et leur appropriation à la dite industrie ; la mise en valeur du surplus des locaux non utilisés pour le cinématographe et leur exploitation, soit au moyen des sous-locations, soit au moyen d'exploitations directes d'industries non proscrites dans la promesse de bail ci-dessous rapportée ; l'acquisition, la prise à bail de tous autres immeubles ou partie d'immeubles pouvant être affectés à l'industrie cinématographique, leur exploitation directe ou indirecte par régie ou autrement ; toutes industries se rattachant directement ou indirectement à l'industrie cinématographique et l'exploitation sous toutes formes desdites industries.

Siège social : 5, boulevard Montmartre, Paris.

Durée : 50 ans, du 26 novembre 1906.

Capital social : originaire, 300.000 francs, divisé en 3.000 actions de 100 francs chacune, dont 1.500 actions de priorité souscrites et

payables en numéraire et 1.500 actions ordinaires entièrement libérées, attribuées aux apporteurs.

Par décision d'Assemblée extraordinaire du 12 avril 1907, le capital a été porté à 1.200.000 francs par la création de 9.000 actions nouvelles de priorité de 100 francs, toutes souscrites en espèces ; puis, par décision d'Assemblée extraordinaire du 28 février 1908, il a été porté à 1.600.000 francs, par la création de 4.000 actions nouvelles de priorité. Il est divisé en 1.500 actions ordinaires et 14.500 actions de priorité.

Il a été créé 3.000 parts de fondateur, attribuées pour moitié aux apporteurs et pour l'autre moitié aux souscripteurs d'actions de priorité.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun de 25 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril ; 1 voix par 10 actions sans limite maximum. Dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; somme suffisante pour servir aux actions de priorité, par préférence aux actions ordinaires, et ensuite à ces dernières, 6 % sur leur montant versé ; 15 % au Conseil. Sur le surplus : 50 % aux parts de fondateur et 50 % aux actions sans distinction entre les actions de priorité et les actions ordinaires.

ADMINISTRATEURS

MM. C. F. Dussaud, E. Maugras, E. Benoit-Lévy.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 février 1907, et les parts depuis le 26 mars 1907.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS			DIVIDENDES	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Actions	Parts
1907	345	120	325	193	431.000	13	28

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Frais de premier établissement	806	26 04	Capital social	1.200,000	»
Espèces en caisse et en banque	74.840	18	Parts fondateurs	1	»
Dépôts et loyers d'avance	80.561	80	Effets à payer	483.877	45
Apports	150.001	»	Créditeurs divers	196.086	86
Mobilier	19.465	30	Profits et pertes	431.163	38
Frais de constitution	15.374	75			
Films (après amortissement)	257.310	91			
Matériel	336.969	11			
Actionnaires	343.992	15			
Débiteurs divers	178.653	85			
Acompte sur coupon	9.000	»			
Effets à recevoir	38.532	60			
	2.311.128	69		2.311.128	69

Compagnie
des Cinématographes Théophile Pathé

Société anonyme française, définitivement constituée le 26 janvier 1907.

Objet : la fabrication et la vente de tous appareils et films cinématographiques ainsi que tous appareils de précision; la recherche, l'étude et l'exploitation de tous procédés de fabrication et de tous brevets relatifs à la photographie et au cinématographe ; la prise de tous brevets et licences relatifs aux objets ci-dessus ; l'exploitation, la cession ou la vente de ces brevets ou licences ; l'exploitation publique des appareils et produits de la Société ; et toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles pouvant aider au développement de l'objet de la Société.

Siège social : 99, rue de Richelieu.

Durée : 30 ans, du 26 janvier 1907.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 4.000 ont été remises en rémunération d'apports.

Il a été créé en outre 16.000 parts de fondateur sur lesquelles 6.000 ont été remises aux apporteurs qui ont reçu également une somme de 200.000 francs espèces, les 10.000 autres étant attribuées aux attributaires et souscripteurs des 20.000 actions représentant le capital social, soit à raison d'une part pour 2 actions.

Conseil d'administration : 5 à 11 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 25 actions, maximum 100 voix. Dépôt des titres dix jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % d'intérêts non cumulatifs aux actions sur leur montant versé. Sur l'excédent : 10 % au Conseil, 5 % au directeur technique. Le solde est réparti à raison de 50 % aux actions et 50 % aux parts.

Service financier : Banque Transatlantique, 6, rue Auber, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Célérier, A. Promio, J. Cahen, R. Cahen, A. Hallu, Ed. Lévy-Picard, J. Morenas, L. Orosdi, L. Pénicaut.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 avril 1907.

1907	Plus haut,	200	Plus bas,	66

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c
Apports	600.000	»	Capital	2.000.000	»
Marque de fabrique	330	»	Fournisseurs	210.385	15
Agencement	4.588	05	Entrepreneurs	17.525	»
Mobilier	18.894	90	Commissaire des comptes	1.000	»
Valeurs engagées (terrain de Fontenay)	129.652	»	Profits et pertes	415.099	15
Loyer d'avance	11.399	20			
Edison (cautionnement)	570	»			
Frais de premier établissement	34.420	90			
La Ciotat	5.092	40			
Actionnaires	317.400	»			
Théophile Pathé	10.482	80			
Pathé Morenas	1.455	30			
Clients	273.183	45			
Caisse	38.274	35			
Société Générale A. U.	3.333	20			
Société Générale A. R.	171.356	50			
Diskonto Gesellschaft, Berlin	31.784	95			
Banque agricole, Milan	10.000	»			
Portefeuille	98.748	60			
Magasin (marchandises en magasin)	24.209	65			
Usine Lancry (marchandises et matériel)	6.041	10			
Usine Gaudelet (marchandises et matériel)	155.650	15			
Usine des Gatines (marchandises et matériel)	679.687	30			
Théâtre (matériel, installation, caisse)	16.253	50			
	2.644.008	30		2.644.008	30

Société anonyme
pour l'exploitation de l'Usine Cliff, à Saint-Quentin

Société anonyme française constituée le **14** juillet 1879.

Objet: La fabrication des tulles, nouveautés en soie et en coton, le blanchiment et apprêt des tissus de coton ; le grattage des tissus piqués, et généralement la fabrication et le commerce de tous les articles qui constituent ce genre d'industrie.

Siège social: 8, rue de la Chaussée-Romaine, à Saint-Quentin (Aisne).

Durée: expirant le 31 décembre 1919.

Capital social: 1.600.000 francs, divisé en 3.200 actions de 500 fr. libérées et au porteur, dont 2.000 d'apports.

Conseil d'administration: trois membres au moins, nommés pour 6 ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: en mars, à Saint-Quentin. Une voix par action, sans limite maximum. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 10 % à la réserve; 5 % aux actions ou 25 francs par action. Sur le surplus 16 % aux administrateurs et 84 % aux actionnaires, sauf prélèvement au profit de la réserve spéciale.

Service financier : à Paris, chez MM. Journel et Cie, 6, rue Rougemont, et au siège social, à Saint-Quentin.

ADMINISTRATEURS

MM. Ledoux jeune, Charles Feuillette, G. Sébastien, A. Danjou.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	Cours		Dividendes
	Plus haut	Plus bas	
1901	**1.225**	850	**60**
1902	1.000	799	60
1903	870	795	60
1904	870	800	60
1905	955	865	60
1906	1.025	916	75
1907	1.200	1075	75

Cette Société ne publiant pas ses comptes, il nous est impossible de donner le montant de ses bénéfices ainsi que son bilan au 31 décembre 1907.

The Colombian India Rubber Exploration Cy Ltd

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée en avril 1897.

Objet : L'adoption et l'exécution d'un contrat passé en avril 1897 entre le Colombian Syndicate of London et la Compagnie, pour rendre celle-ci acquéreur d'une concession accordée par le gouvernement colombien ainsi que de biens situés en Colombie. Exercer le commerce du caoutchouc, du bois, d'horticulture, de fermiers et de planteurs. Acquérir en Colombie ou ailleurs des plantations, droits d'eau, mines, moulins, terrains, ainsi que le matériel pour le traitement des minéraux, du caoutchouc, du bois, etc., etc.,

Siège social : à Londres, 9, New-Broad Street E. C.

Capital social : 300.000 livres divisé en 200.000 actions ordinaires d'une livre et en 100.000 actions de préférence d'une livre. Ces deux catégories de titres sont entièrement libérées.

Conseil d'administration : composé de trois à huit membres possédant 500 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : tenue à l'époque fixée par le Conseil.

Les actions au porteur existent en coupures de 1, 5 et 25 actions.

ADMINISTRATEURS

MM. Léopold Silz, J. Lletget, Noblet d'Anglure, Th. Creswell, R. Romeu.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant depuis le 23 mars 1904.

1904	Plus haut	65	Plus bas	30
1905	—	80	—	30
1906	—	97	—	32
1907	—	134	—	87

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Prix d'achat de la concession.	242.992	Capital.	300.000
Caisse et Banque.	14.221	Créditeurs divers.	90
Actions en réserve	40.000		
Bons Colombiens 3 0/0. . . .	172		
Frais généraux.	2.705		
	300.090		300.090

Compagnie Commerciale et Industrielle

Société anonyme française, définitivement constituée le 9 septembre 1907.

Objet : l'exploitation des huit maisons commerciales et industrielles exploitées jusqu'à ce jour par M. L. Pigout, et situées à Paris, à Mexico et à Cuba, ainsi que toutes autres qui pourraient être créées ; l'exportation, l'importation, la représentation, la commission, et, en général, toutes les affaires commerciales et industrielles, tant en France qu'à l'étranger ; la fusion avec toutes autres sociétés similaires.

Siège social : 77, rue Lafayette, Paris.

Dudée : 50 ans, du 9 septembre 1907.

Capital social : 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de 100 fr. chacune, dont 5.000 ont été attribuées, en sus des 5.000 parts bénéficiaires, à l'apporteur.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juillet; 1 voix par 20 actions, maximum 100 voix. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % d'intérêt au capital versé. Sur le restant, 10 % au Conseil. Sur le solde, sauf prélèvement pour fonds de prévoyance, 60 % aux actions et 40 % aux parts.

Service financier : MM. G. Samuel et Cie, 16, rue Grange-Batelière, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Pigout, A. Briant. H. Combarieu, L. Garnier.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 novembre 1907.

1907 plus haut, 131 plus bas, 125

La Cote de la Bourse et de la Banque et le Messager de la Bourse réunis

Société anonyme française définitivement constituée le 31 janvier 1891.

Objet : l'exploitation du journal « La Cote de la Bourse et de la Banque » et « Le Messager de la Bourse » réunis, soit directe, soit à ferme, en régie intéressée ou sous toute autre forme; la négociation et la conclusion des traités à intervenir à cette occasion, leur réalisation, leur cession; l'achat, la location et la vente d'immeubles consacrés en tout ou partie à l'exploitation de la Société, l'achat, l'exploitation ou la fondation de toutes autres publications accessoires de librairie ; toutes opérations accessoires de finance, à raison de sa clientèle de lecteurs et d'abonnés.

Siège social : 1 et 3, place de la Bourse, Paris.

Durée : 30 ans, du 31 janvier 1891.

Capital social : 200.000 francs divisé en 2.000 actions de 100 francs chacune. Il a été créé, en outre, 2.000 parts de fondateur qui ont été remises aux apporteurs.

Conseil d'administration : de 3 à 5 membres nommés pour 6 ans, et propriétaires de 10 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en juin, 1 voix par dix actions, maximum 30 voix ; dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve (celle-ci est aujourd'hui complète); sur le surplus 6 % au Conseil d'administration; 6 % du montant libéré des actions; sur l'excédent 50 % aux actions et 50 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Vidal, Ch. Vidal, E. Astruc.

Les parts de fondateurs de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Société Cotonnière de l'Indo-Chine

Société anonyme française définitivement constituée le 14 novembre 1898, modifiée les 30 mars 1903 et 24 mai 1905.

Objet : l'exploitation, sous toutes ses formes, de l'industrie du coton ou tous autres textiles, en Indo-Chine et pays limitrophes; la construction et l'installation d'usines et établissements de filature, de tissage et de teinture du coton ou autres textiles; l'achat ou la location d'usines, la culture du coton et de tous autres produits textiles; l'obtention et, au besoin, l'achat de toutes concessions cotonnières ou autres, leur exploitation, l'achat et la vente de toutes matières premières ou fabriquées; l'obtention, l'acquisition, l'exploitation et la cession de tous brevets d'invention et licences, relatifs à l'industrie sociale; la création, à Haïphong et dans toutes villes de l'Indo-Chine, de succursales ou dépôts, et généralement toutes opérations commerciales, industrielles et financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet de la Société.

Siège social : 52, rue Caumartin, Paris.

Durée : 50 ans, du 14 novembre 1898.

Capital social : à l'origine 2.500.000 francs divisé en 5.000 actions de 500 francs chacune; ramené, par décision de l'Assemblée générae extraordinaire du 30 mars 1903, à 2.000.000 francs par réductin de la valeur nominale de chaque action de 500 francs à 400 fr.

Conseil d'administration : de 5 à 9 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 20 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai, 1 voix par 10 actions, maximum 50 voix; dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % du montant libéré des actions; sur le solde 15 % au Conseil d'administration et, après allocation au fonds de réserve supplémentaire ou de prévoyance, 85 % aux actions.

Service financier : Banque Privée à Lyon et Banque de Mulhouse, à Mulhouse.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Engel, A. Marchal, Th. Hanhart, E. Engel, A. Gaisman, R. Seyrig.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 juin 1908.

	COURS DES ACTIONS			
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1905	»	»	532.000	22
1906	»	»	246.000	22
1907	»	»	242.000	22

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Usine de Haïphong	2.081.455 60	Capital	2.000.000 »
Frais d'emprunt et d'établissement	34.007 20	Bons 5 0/0	500.000 »
Mobilier Paris et Haïphong	6.116 35	Réserve légale	28.597 50
Approvisionnements (cotons, filés et divers)	2 220.164 45	Réserves	160.000 »
Fournitures diverses pour filature, matériaux de rechange et petit outillage	89.321 30	Effets à payer	248.297 70
Caisse : Paris et Haïphong	4.051 10	Banquiers : Paris et Haïphong	1.257.847 50
Banquiers : Paris et Haïphong	18.278 90	Créditeurs divers : Paris et Haïphong	177.437 »
Débiteurs divers	157.269 90	Profits et pertes	245.947 75
Droits à recouvrer	6.460 90		
Frais généraux payés d'avance	1.001 05		
	4.618.126 75		4.618.126 75

Société cotonnière Russo-Française

Société anonyme française définitivement constituée le 8 juillet 1898.

Objet: L'exploitation, sous toutes ses formes, de l'industrie du coton ou autres produits textiles, en Russie; la création, la construc-

tion, l'installation, l'acquisition, la location et l'exploitation, dans ce but, d'usines et établissements de filature, de tissage et de teinture du coton, ou autres textiles, en Russie ; la culture du coton, la vente et le commerce des produits fabriqués ; l'obtention, l'acquisition, l'exploitation et la cession de tous brevets d'invention et licence relatifs à l'industrie sociale; et généralement toutes opérations commerciales, industrielles et financières, se rattachant au genre d'exploitation de la Société.

Siège social: 60, rue de la Victoire, à Paris.

Durée: 50 ans du 8 juillet 1898.

Capital social : 10.000.000 de fr., divisé en 20.000 actions de 500 fr. chacune. Une somme de 40.000 fr. et 8.000 parts de fondateurs ont été attribuées, en représentation d'apports, à la Société d'études et entreprises; 4.000 autres parts ont été attribuées aux souscripteurs d'actions.

Conseil d'administration: sept membres au moins et douze au plus, propriétaires de 50 actions, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin, une voix par 20 actions, maximum 200 voix. Dépôt dix jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent 10 % aux administrateurs. Sur le surplus 70 % aux actions et 30 % aux parts de fondateurs.

Service financier : Comptoir d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Badin, G. Badin, F. Caillet, A. Dollfus, R. Douine, A. Engel, J. Marchal, A. Mortier, H. Offroy, J. Roux, Ch. Velin, G. Douine.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 mai 1899 et les parts depuis le 24 juin 1907.

	COURS DES ACTIONS		PARTS			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices	Dividendes
—	—	—	—	—	—	—
1901	420	345	»	»	»	»
1902	360	260	»	»	»	»
1903	400	275	»	»	455.000	»
1904	400	330	»	»	1.123.000	»
1905	510	330	»	»	976.000	»
1906	620	400	»	»	604.000	25
1907	790	615	184	132	1.799.000	25

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations.	8.347.618	15	Actions.	10.000.000	»
Inventaire de Pawlowsky : Matières premières, en cours de fabrication, fabriquées et approvisionnements divers.	2.870.797	77	Réserve légale	26.315	78
Effets à recevoir	616.269	68	Obligations.	3.375.000	»
Débiteurs divers	6.399.800	40	Créditeurs divers.	1.393.776	16
Avances sur assurances et sur impôts	67.700	67	Effets à payer.	2.405.202	80
Caisse et banquiers en Russie.	845.180	99	Provision pour intérêts reportés (Art. 43 des statuts). . . .	2.907.638	88
— — en France.	74.187	80	Provision pour impôts sur les bénéfices de l'exercice. . . .	352.028	48
Impôts sur titres au porteur .	8.217	65	Profits et Pertes	1.799.266	93
Impôt sur le revenu	12.000	»			
Prime de remboursement d'obligations.	109.914	04			
Intérêts reportés (Art. 43 des statuts).	2.907.638	88			
	22.259.229	03		22.259.229	03

Cuban Land and Plantation Company

Société incorporée le 16 septembre 1907, sous les lois de South Dakota (Ile de Cuba).

Objet : acheter, bailler ou acquérir de toute autre manière des terres propres à la culture du tabac, des fruits, etc., dans le but de les développer; planter, développer, cultiver tous produits desdites terres et s'occuper de l'élevage du bétail de toute sorte. D'autres objets accessoires sont énumérés à l'acte de constitution.

Siège social : La Havane (Ile de Cuba) ; Représentant à Paris : M. Deschiétère, 76, rue Taitbout.

Durée : 25 années.

Capital social : 1.000.000 dollars divisé en 200.000 actions de 5 dollars chacune, entièrement libérées.

Conseil d'administration : de 6 à 9 membres.

ADMINISTRATEURS

MM. San Miguel, J. Garcia Velez, L. J. Canova, E. D. Gronin, F. Knowlton.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt en 1907 de 1.500.000 francs divisé en 300 obligations hypothécaires 6 % or de 100 dollars (500 francs).

Garanties : Ces obligations sont garanties par un contrat sous la forme de fidéicommis en la personne de M. Sobrado (ministre de la République de Cuba) par lequel la Société a donné en gage les 8.500 acres de propriété foncière et une première hypothèque pen-

dant une durée de quinze ans, sur tout le matériel et actif global tel qu'il se trouve constitué aujourd'hui et pour l'avenir dans la république de Cuba.

Intérêt : annuel 6 % payable par coupons semestriels aux échéances des 1er avril et 1er octobre de chaque année.

Amortissement : les obligations sont remboursables en 1922. Toutefois, la Société se réserve le droit de remboursement à partir de la troisième année par voie de tirages au sort à raison de 105 %.

Service financier : au bureau de Paris.

Les titres doivent se livrer timbrés.

Les obligations, première hypothèque de cette Société, sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 novembre 1907.

1907 plus haut, 480 plus bas, 472

Société générale pour la Fabrication de la Dynamite

(DYNAMITE FRANÇAISE)

Société anonyme française constituée le 17 juin 1875, modifiée par Assemblées générales des 7 mars 1876, 25 octobre 1880, 14 et 30 octobre 1884, et 29 janvier 1887.

Objet: L'exploitation des brevets A. Nobel et Roux; l'exploitation de la fabrique de Paulilles ; la création et l'exploitation en France, d'autres fabriques de dynamite ; la création et l'exploitation, en France, d'usines destinées à la fabrication des amorces, mèches et matières premières entrant dans la fabrication de la dynamite, et des usines destinées à l'utilisation des produits secondaires provenant des fabriques, ainsi que toutes les opérations qui s'y rattachent ; la création et l'exploitation, tant en France qu'à l'étranger, de fabriques semblables, et l'achat des fabriques similaires déjà existantes. La Société peut, tant en France qu'à l'étranger, créer et exploiter des usines destinées à la production de tous autres explosifs ou tous produits chimiques.

Siège: 12, place Vendôme, Paris.

Durée: 99 ans.

Capital social: à l'origine 3 millions de francs, porté à 4 millions, divisé en 8.000 actions de 500 fr. libérées et au porteur; 1.300 actions ont été attribuées pour apports en nature.

Ce capital est complètement amorti et il n'y a plus que des actions de jouissance portant la date du 15 mars 1887.

Conseil d'administration: cinq à quinze membres, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 30 juin.

Assemblée générale: avant fin octobre; une voix pour dix actions, maximum cinquante voix; dépôt six jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve jusqu'à ce qu'elle ait atteint 400.000 fr.; sur le surplus, 6 % au Conseil d'administration; 4 % au maximum au personnel; les 90 % restants sont employés conformément aux décisions de l'Assemblée générale des actionnaires.

Service financier : au Comptoir d'Escompte et dans ses agences.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Le Play, E. Mercet, Sainte-Claire-Deville, P. Le Play, Chaubet, Rambaud, Mialane, P. Leroy-Beaulieu, Many, Clémenceau, Couriot, Weil, L. Arnaud.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	ACTIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	400	375	197.000	25
1902	430	400	210.000	25
1903	470	150	252.000	25
1904	515	440	275.000	25
1905	465	425	287.000	25
1906	470	435	282.200	25
1907	452	450	227.000	25

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF		fr. c.
Immobilisations amorties. . .	Mémoire	Amortissements et réserves :		
Espèces en caisse à Paris. . .	10.110 01	Amortissement général :		
Espèces en caisse aux usines .	12.591 57	Total au 30 juin 1906.	6.156.460 04	
Effets à recevoir	276.540 37	Amortissement de l'exercice.	77.216 51	
Banquiers	423.594 90	Total au 30 juin 1907. . . .	6.233.676 55	Mémoire
Débiteurs divers	625.065 86	Réserve statutaire.		400.000 »
Matières premières :		Fonds de prévoyance		1.375.000 »
A Paulilles.	309.196 30	Fonds d'assurances accidents.		50.000 »
A Ablon	348.278 66	Créanciers divers		333.054 31
A La Rachée	29.732 08	Caisse de secours.		2.463 80
Produits fabriqués :		Coupons échus non présentés .		8.442 03
A Paulilles.	103.785 28	Profits et pertes :		
A Ablon	100.679 70	Reliquat de l'exercice précédent		384.056 46
A La Rachée	9.354 23	Bénéfice net de l'exercice. . .		227.528 94
Aux dépôts.	103.180 20			
A Paris.	2.272 69			
En consignations.	166.966 60			
Titres appartenant à la Société :				
Valeurs en portefeuille	51.270			
Cautionnements en titres et espèces.	123.537 »			
Loyer d'avance	4.000 »			
Acompte sur le dividende de l'exercice 1906-1907. . . .	80.000 »			
	2.780.545 54			2.780.545 54

Société d'Éditions Littéraires et Artistiques

Société anonyme française définitivement constituée en octobre 1898.

Objet: La création, l'acquisition et l'exploitation de toutes maisons de librairie et d'édition, notamment de celle apportée par M. P. Ollendorff ; l'édition, la publication et l'exploitation d'œuvres, revues, journaux ; la reproduction par tous procédés de tous dessins, tableaux, etc., l'impression de tous livres, le brochage, la reliure, la fabrication et la vente de la papeterie ; toutes opérations de publicité, etc.

Siège social: à Paris, 50, rue de la Chaussée-d'Antin.

Durée : 30 ans, d'octobre 1898.

Capital social: à l'origine 1.000.000 de fr. porté à 2.000.000 de fr., divisé en 20.000 actions de 100 fr., par assemblées des 25 juin et 15 novembre 1902. Sur les 10.000 actions représentant le fonds social originaire, 500 entièrement libérées ont été remises à l'apporteur; les 9.500 actions de surplus et les 10.000 actions, montant de l'augmentation, ont été émises contre espèces.

Conseil d'administration: quatre à sept membres, propriétaires de 250 actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 août.

Assemblée générale: avant fin janvier, une voix pour cinquante actions, maximum cinquante voix. Dépôt des titres cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions ; 12 1/2 % au Conseil, 12 1/2 % s'il y a lieu aux directeurs et personnel ; le reste, si le Conseil en décide ainsi, sera affecté au remboursement du capital, à la création d'un fonds de prévoyance, puis à toute répartition proposée par le Conseil et ratifiée par l'assemblée.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Bernard Chan, A. Pellerin, J. Mendel, G. Ohnet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 novembre 1902.

Années	cours — Plus haut	cours — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1902	125 »	seul cours	178.000	12 »
1903	115 »	90 »	270.000	10 »
1904	120 »	110 »	233.000	9 »
1905	176 50	100 »	341.000	11 »
1906	167 »	116 »	236.000	9 »
1907	144 »	122 »	250.000	5 »

BILAN AU 31 AOUT 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Magasin	1.851.437 40	Capital actions	2.000.000 »
Collection Victor Hugo	441.745 50	Capital obligations	365.000 »
Collection espagnole	91.088 50	Prévisions de retours	100.000 »
Espèces en caisse	14.051 32	Héritiers Ollendorff	1.319 73
Effets à recevoir	23.652 72	Représentants	6.138 05
Effets à recevoir (en nantissement à la Société Marseillaise)	705.900 60	Société Marseillaise (Avance sur nantissement)	689.734 70
Société Marseillaise compte librairie	31.776 75	Effets à payer	364.406 74
Société Marseillaise compte coupons	809 70	Fournisseurs	358.527 21
Claude Lafontaine, Martinet et Cie	11.499 95	Créditeurs divers	765.646 53
Crédit Lyonnais, Paris	20.550 50	Coupons d'obligations	13.260 »
Crédit Lyonnais, Bruxelles	6.695 50	Intérêts sur capital et dividende	2.613 60
Comptoir d'Escompte	37.375 45	Fonds de réserve légale	70.250 06
Clients	599.822 62	Fonds de prévoyance	21.391 36
Agence de Bruxelles	31.278 15	Amortissements	142.521 19
Contentieux	21.910 92	Profits et pertes	251.490 36
Auteurs	52.543 42		
Succursale de Berlin	115.941 22		
Collection Victor Hugo (espèces en dépôt)	69.240 80		
Cautionnement Baedeker (espèces en dépôt)	10.000 »		
Loyers d'avance	13.550 »		
Dépôts d'éclairage, téléphone	409 80		
Fonds de commerce	400.000 »		
Frais de constitution	40.640 60		
Frais d'installation, Antin	190.020 48		
Frais d'installation, Vaugirard	54.036 73		
Constructions Levallois	314.411 25		
	5.151.299 53		5.151.299 53

Compagnie de l'Ekela-Kadéï-Sangha

Société anonyme française provenant de la fusion des Sociétés dites « Compagnies de l'Ekela-Sangha » et « Compagnie de la Kadéï-Sangha » approuvée par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Compagnie de l'Ekela-Kadéï-Sangha du 8 avril 1903 et par M. le Ministre des Colonies le 6 novembre 1903, et définitivement constituée par décision de l'Assemblée générale constitutive du 3 août 1903. Statuts modifiés par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 26 mai 1906.

Objet : 1° la mise en valeur de toutes concessions que la Société pourrait avoir obtenu, obtenir ou acquérir au Congo Français, notamment :

a) La concession obtenue par M. Guynet aux termes d'un décret de M. le Président de la République Française, en date du 31 mars 1899 ;

b) La concession obtenue par M. Gazengel, suivant décret de M. le Président de la République Française, en date du 15 avril 1899. Observation faite que cette concession avait été apportée à la Société anonyme dite Compagnie de la Kadéï-Sangha, aux termes de ses statuts déposés à Me Lefebvre, notaire à Paris, le 13 mai 1899, et a été par voie d'apport transmise à la présente Société ;

2° Toutes opérations agricoles, forestières, minières, industrielles et commerciales, toutes entreprises de transports par terre et par eau, de travaux de colonisation et autres ayant pour but d'exploiter les concessions dont il s'agit et de faciliter leur exploitation.

Siège social : 64, rue de la Victoire, Paris.

Durée : 30 ans, du 31 mars 1899.

Capital : fixé à la somme de 1.700.000 francs, divisé primitivement en 3.400 actions de 500 francs chacune, et, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 26 mai 1906, en 17.000 actions de 100 francs chacune par l'échange d'une action ancienne de 500 fr. contre cinq nouvelles de 100 francs.

Cette somme représente, pour 700.000 francs, le capital de la présente Société, et, pour 1.000.000 de francs, celui attribué à la Compagnie de la Kadéï-Sangha en représentation de son apport.

Il existe également des parts bénéficiaires, primitivement au nombre de 6.800, nominatives, et divisées par décision de la même Assemblée générale extraordinaire en cinquièmes, par l'échange d'une part bénéficiaire nominative contre cinq parts bénéficiaires au porteur, ce qui porte à 34.000 le nombre des parts bénéficiaires.

Conseil d'administration : 5 à 9 membres, propriétaires chacun de 200 actions de 100 francs au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 25 actions de 100 francs, maximum 50 voix. Délai de dépôt des titres non indiqué.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; somme nécessaire pour fournir aux actions un intérêt de 5 % sur le montant du capital versé ; 10 % pour constituer un fonds de réserve spécial, appelé fonds de prévoyance. Ce prélèvement cessera lorsque ce deuxième fonds de réserve, ajouté à la réserve légale, aura atteint le quart du capital actions versé. Il reprendrait son cours si, après avoir atteint ce maximum, il venait à être entamé. En cas d'insuffisance des résultats d'un exercice, l'intérêt à verser aux actionnaires pourrait être prélevé sur le fonds de prévoyance, sur la proposition du Conseil d'administration ; somme nécessaire pour assurer l'amortissement des actions par voie de tirage au sort si l'Assemblée générale vote cet amortissement.

Sur le surplus : 15 % à l'Etat Français ; 10 % au Conseil, 37 1/2 % aux actionnaires et 37 1/2 % aux parts bénéficiaires.

Service des coupons : à Paris, Banque Industrielle et Coloniale, 2, rue Meyerbeer.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Schulz, W. Guynet, A. Fondère, G. Trarieux, Despret, Josse, Mathieu, F. Motte, A. Motte.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 octobre 1906.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS			DIVIDENDES	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Actions	Parts
1904	»	»	»	»	431.000	27 85 (1)	1 42 (1)
1905	»	»	»	»	512.000	65 » (1)	20 » (1)
1906	290	195	92	72 50	526.000	13 50 (2)	4 25 (2)
1907	295	120	93	30 »	»	»	»

(1) Actions de 500 fr. et parts entières.
(2) Actions de 100 fr. et cinquièmes de parts.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1906

ACTIF		fr. c.	PASSIF	fr. c.
Frais de premier établissement. .	354.227 70		Capital.	1.700.000 »
Amortissement . .	124.037 95	230.189 75	Réserve légale	30.693 95
Mobilier de bureau à Paris	1.340 50		Fonds de prévoyance	61.387 90
Amortissement . .	1.339 50	1 »	Créditeurs :	
Construction en Afrique. . . .		58.901 »	Personnel blanc	56.636 78
Matériel de navigation		42.865 50	Divers	77.095 75
Matériel divers.		8.807 35	Coupons d'actions et de parts de bénéficiaires.	5.449 06
Cautionnement :			Solde du compte de profits et pertes au 31 décembre 1905 .	7.617 10
Etat français.		43.000 »	Profits et pertes (exercice 1906)	526.126 34
Etat indépendant du Congo . .		2.000 »		
Portefeuille (100 actions et 100 parts de la Société des M. F. C.		55.000 »		
Caisses et banques		681.401 81		
Marchandises en Afrique . . .		433.714 82		
Produits à réaliser		604.406 48		
— à la concession . . .		249.374 26		
Débiteurs divers		55.344 91		
		2.465.006 88		2.465.006 83

The Elysée Palace Hôtel Company

Société anglaise à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 15 janvier 1897.

Objet: L'exploitation d'un hôtel dit: Elysée Palace Hôtel, situé à Paris, avenue des Champs-Elysées.

Siège social: à Londres, 13 et 14, Abchurch lane E. C.; M. Stephen Gorringe, secrétaire.

Capital social: à l'origine 253.000 livres, en pareil nombre d'actions d'une livre, entièrement libérées et toutes émises, dont 250.000 actions ordinaires et 3.000 actions différées. En 1904, les 3.000 actions différées ont été rachetées et annulées et remplacées par 36.000 actions ordinaires d'une livre toutes émises. Le montant autorisé du capital est donc actuellement de 286.000 livres en pareil nombre d'actions d'une livre.

Conseil d'administration : trois à cinq membres, propriétaires de mille actions chacun; rémunération de 2.000 livres par an à l'ensemble du Conseil; deux membres par an sont soumis à la réélection.

Année sociale: close le 30 septembre.

Assemblée générale: en décembre.

Service des coupons: à Londres, payables en décembre de chaque année.

ADMINISTRATEURS

MM. de Ségur-Lamoignon, Ch. Hodges, A. Bird, D. Dalziel, Murland Evans.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Des-fossés*, au comptant, depuis le 18 janvier 1904.

Années	cours — Plus haut	cours — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes %
1901	»	»	£ 12.415	6
1902	»	»	17.529	7
1903	»	»	18.152	6 1/2
1904	29	10	14.131	5
1905	27	20	17.216	5
1906	Pas de cours		17.764	5
1907	25 seul cours		17.015	5 1/2

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Dépenses au compte capital. .	604.239	Capital.	286.000
Mobilier à Londres	50	Obligations 4 1/2 0/0	240.000
Marchandises.	10.112	— 5 0/0.	120.000
Débiteurs divers	7.550	Créditeurs divers	15.864
Frais d'émission d'obligations.	18.500	Fonds d'amortissement obligations.	6.955
Annulation d'actions	33.000	Réserve générale	7.500
Espèces en banques et en caisse	29.119	Intérêts dus	4.200
		Profits et pertes	22.051
	702.570		702.570

Société Générale des Engrais organiques

Société anonyme française, définitivement constituée le 16 juillet 1907, pour reprendre la suite des affaires de la Société des Engrais urbains, en liquidation.

Objet : l'obtention à Paris et dans toutes les localités de France et des colonies et pays de protectorat, de toute concession de traitement des ordures ménagères ; la collecte, le transport, la vente, le traitement et la transformation de ces ordures ménagères en engrais ou autre produit, au moyen du broyage par le broyeur-malaxeur Weidknecht et Schœller, et la création et l'édification d'usines, l'acquisition ou la prise à loyer ou l'édification de tous immeubles, l'achat et la location de tout matériel et de tous objets nécessaires à la Société ou pouvant favoriser son développement.

Siège social : 47, boulevard Haussmann.

Durée : 50 ans, à dater du 16 juillet 1907.

Capital social : 2.500.000 francs, divisé en 25.000 actions de 100 fr., sur lesquelles 10.000, entièrement libérées, ont été attribuées à la Société des engrais urbains, à la Société de salubrité urbaine et à MM. Schœller et Lavenère, en rémunération de leurs apports. Les 15.000 actions restantes ont été émises contre espèces.

Les apporteurs ont reçu, en outre, une somme de 500.000 francs espèces et 100.000 parts de fondateur.

Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 23 juillet 1908, le Conseil d'administration a été autorisé à porter le capital à 5 millions de francs par la création de 25.000 actions nouvelles de 100 fr., en une ou plusieurs fois.

Conseil d'administration : de 5 à 9 membres, nommés pour six ans et propriétaires de 200 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, comprenant les porteurs d'au moins 10 actions déposées 5 jours avant la réunion; autant de voix que d'actions.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration et la somme que l'Assemblée décide d'affecter à un fonds de réserve spéciale sans que cette somme puisse être supérieure à 20 % des bénéfices disponibles en espèces. Sur l'excédent 50 % aux actions, 50 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Bellet, J. E. Descombes, G. Noblemaire, R. P. Thomas, L. de la Robertie, P. de Rouvre, A. Whitcomb.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 août 1907, et les parts de fondateur depuis le 1er juillet 1908.

Années	ACTIONS	
	Plus haut	Plus bas
1907	117	101

Société Générale d'Entreprises Industrielles Ltd

Société anglaise, à responsabilité limitée, enregistrée à Londres le 27 septembre 1907.

Objet : former, créer, gérer, administrer, fournir des fonds et participer, totalement ou en partie, dans toute affaire commerciale, industrielle ou minière, de toute manière et sous toute forme et dans n'importe quelle partie du monde ; poursuivre tout projet, entreprise, affaire ou opération quelconque ayant trait, dans leur totalité ou en partie à une affaire commerciale, industrielle ou minière ou qui s'y rattachent d'une manière quelconque ; aider au développement de toute affaire commerciale, industrielle ou minière, etc.

En résumé la Société a pour objet l'exploitation de toutes entreprises industrielles, commerciales ou minières gérées, administrées et contrôlées par son personnel spécial tant en France qu'à l'étranger.

Siège social : à Londres, 21, Liverpool Street, E. C.

Durée : illimitée.

Capital social : £ 36.000, divisé en 9.000 actions de £ 4, sur lesquelles 3.000 actions ont été attribuées aux apporteurs.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun de 25 actions, renouvelable annuellement par tiers.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration; une voix par action.

Répartition des bénéfices : après répartition de 5 % des bénéfices nets au Conseil d'administration et prélèvement pour les réserves, les actionnaires ont droit à la totalité du solde disponible.

Service financier : au siège social et au bureau administratif de Paris, 46, rue Lafayette.

ADMINISTRATEURS

MM. Thompson, Philips, Foissy.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 avril 1908.

BILAN AU 31 MARS 1908

ACTIF	livres.	PASSIF	livres.
Marque amiante artificiel . . .	400	Capital souscrit.	4.000
Usine Alfortville (installation),	800	Profits et pertes	196
Marchandises en magasin . .	400		
Dépôt au comptoir	48		
Débiteurs.	148		
Disponibilités liquides	2.400		
	4.196		4.196

Etablissements Bognier et Burnet

Société anonyme française, définitivement constituée le 14 décembre 1906.

Objet : l'acquisition et l'exploitation des établissements A. Bognier et G. Burnet, comprenant :

Les immeubles sis à Ivry-sur-Seine (Seine), route de Choisy, nos 71, 75 et 77, à l'usage d'usine pour la fabrication du caoutchouc et le fonds de commerce de fabricants de caoutchouc connu sous le nom de A. Bognier et G. Burnet, exploité à Ivry-sur-Seine, route de Choisy, n° 75, avec magasin de vente à Paris, rue Vieille-du-Temple, n° 125, comprenant le matériel, la clientèle et l'achat, le droit au bail des locaux sis rue Vieille-du-Temple, n° 125, les marchandises et la propriété des brevets.

Le tout mis en adjudication en l'audience des criées du Tribunal civil de 1re instance de la Seine à Paris, pour le 15 décembre 1906, sur la mise à prix de 550.000 francs.

L'acquisition, la création, l'exploitation de toutes affaires similaires.

La participation ou prise d'intérêts dans toutes autres Sociétés ayant pour objet des fabrication et commerce similaires ou s'y rattachant.

Et généralement toutes opérations quelconques ayant un rapport direct ou indirect avec l'objet sus indiqué et qui seront considérées comme nécessaires ou utiles à son développement.

Siège social : 125, rue Vieille-du-Temple, Paris.

Durée : 50 ans, du 14 décembre 1906.

Capital social : 1.400.000 francs, divisé en 14.000 actions de 100 fr. chacune, toutes souscrites en espèces.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril ; une voix par 20 actions, sans limite maximum. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % aux actions sur leur montant versé. Sur le surplus, dix-sept vingtièmes aux actions ordinaires et trois vingtièmes aux administrateurs. Sur la proposition du Conseil d'administration, l'Assemblée générale pourra toujours reporter à l'exercice suivant ou affecter au fonds de prévoyance, amortissements ou réserves extraordinaires tout ou partie des bénéfices revenant aux actionnaires.

Service financier : à Paris, chez MM. Adam et Cie, banquiers, 36, rue Tronchet ; à Boulogne-sur-Mer, chez MM. Adam et Cie, banquiers.

ADMINISTRATEURS

MM. Achille Adam, G. Lelièvre, F. Adam, baron de Senevas, baron F. de Wissocq.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 février 1907.

Années	cours Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1907	405	255	265.000	13.50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Etablissements et installations	607.820 64	Capital	1.400.000 »
Constructions et installations nouvelles	146.663 70	Fournisseurs divers	103.832 20
Fonds de commerce, brevets, marques de fabrique	Mémoire	Créditeurs divers	116.077 75
Frais de 1er établissement	86.079 85	Profits et pertes :	
— — — affaire électro	7.739 95	Amortissements	25.000 »
Caisses	31.470 73	Réserve légale	11.992 96
Banquiers	44.464 77	Dividende statutaire aux actions (5 0/0)	70.000 »
Effets à recevoir	39 550 20	Tantième statutaire	23.679 94
Clients et débiteurs divers	376.746 16	Dividende complémentaire aux actions (8 50)	119.000 »
Stocks (Paris et Ivry) :		Amortissements	15.000 »
Matières premières et produits en fabrication	328.642 35	Report à nouveau	186 35
Produits fabriqués	205.079 75		
Produits électro	10.511 10		
	1.884.769 20		1.884.769 20

Etablissements P. Breton et Cie

Société anonyme française, constituée le 7 août 1900.

Objet : la continuation de la maison P. Breton et Cie, et d'une façon générale le commerce des charbons de terre et autres combustibles ; l'acquisition, la création et l'exploitation de tous autres établissements commerciaux du même genre par voie de création d'établissements nouveaux ou de sociétés nouvelles, d'apport, de fusion ou de commandite ou de toute autre façon, et généralement toutes opérations pouvant se rattacher à l'objet de la Société ci-dessus défini, notamment la représentation de mines de charbons ou autres combustibles, le dépôt et la vente à commission de toutes marchandises se rattachant à celles faisant l'objet du commerce de la Société, etc.

Siège social: 60, quai de la Rapée, à Paris.

Durée : 50 ans, du 7 août 1900.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 fr. sur lesquelles 6.900 ont été remises à MM. Breton et Cie et Noblet, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : 5 membres au moins et 10 au plus, propriétaires de 250 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : dans le courant du 3e ou du 4e trimestre. Une voix par 50 actions, maximum 100 voix. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent: 25 % au Conseil, 75 % à la disposition de l'Assemblée.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. P.-I.-A. Breton ; E.-F. Cadé ; A.-P.-E. Noblet ; G. Breton ; H.-J. Douat ; J.-L. Madieu ; C. Bertrand ; E. Noblet.

Les titres de cette Société sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 mai 1906.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1902	»	»	202.000	6
1903	»	»	202.000	6
1904	»	»	217.000	6
1905	»	»	270.000	6
1906	130	125	319.000	8
1907	160	131	192.000	8

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Fonds de Commerce	420 000 »	Capital	2.000.000 »
Caisse	19.804 80	Créditeurs divers	958.574 38
Portefeuille	58.054 95	Loyers à payer	17.492 75
Marchandises Générales	1.436.119 07	Comptes d'ordre (Rouen et Jeumont)	474.017 79
Débiteurs divers	959.593 78	Amortissement au 30 juin 1907	335.250 75
Banques	214.760 14	Cautionnements	10.776 80
Consignations diverses	56.847 30	Réserve légale	82.588 47
Comptes d'ordre (Rouen et Jeumont)	474.017 79	Réserve extraordinaire	632.011 66
Matériel	814.413 66	Profits et Pertes	192.279 82
Immeubles	170.561 93		
— terrain de Jeumont	78.818 »		
Frais de 1er Etablissement	1 »		
	4.702.992 42		4.702.992 42

Etablissements Chéri

Société anonyme française, définitivement constituée le 27 février 1904.

Objet : l'exploitation de l'établissement de ventes publiques aux enchères, à Paris, connu sous le nom d'Etablissement Chéri et installé, depuis sa fondation, 49, rue de Ponthieu, à Paris ; l'exploitation

de l'établissement de ventes publiques aux enchères dit Haras de Saint-James, l'exploitation de l'établissement de ventes publiques de Deauville (Calvados), l'exploitation d'établissements similaires, tant à Paris que dans la banlieue, en province ou même à l'étranger, déjà fondés ou à fonder ; l'exploitation ou le développement de tous établissements annexes de ceux ci-dessus indiqués, fondés ou à fonder, et devant concourir à la prospérité des affaires sociales, tant pour les ventes publiques de tous objets mobiliers de toute espèce, que pour les ventes à l'amiable, exposition d'objets à vendre, assurances, etc. ; la création de tous établissements nouveaux, destinés aux mêmes genres de commerce et aussi l'acquisition d'établissements de même genre, ou la fusion avec des Sociétés de même nature ; l'acquisition de tous terrains, la construction de tous immeubles, dans le cas ou l'intérêt de la Société commanderait cette mesure ; la prise à bail principal de tout immeuble dans lequel un établissement de la Société serait installé, s'il y a lieu.

Durée : 50 ans, du 27 février 1904.

Siège social : 49, rue de Ponthieu, Paris.

Capital social : 1 million de francs, en 2.000 actions de 500 francs sur lesquelles 1.800 ont été attribuées en représentation d'apports consistant notamment en les établissements désignés à la rubrique « Objet ».

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires d'au moins 10 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; 1 voix par 5 actions, maximum 100 voix. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; sur l'excédent, 10 % au Conseil. Le reliquat aux actions,, à titre de dividende, sauf prélèvement pour fonds de prévoyance.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. de Pontavice, Mme Lyon Chéri Salvador, M. Chéri R. Halbronn.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 décembre 1906.

Années	COURS		Bénéfices	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1904	»	»	95.500	37 50
1905	»	»	126.500	50 »
1906	903	892	78.500	35 »
1907	889	700	91.000	35 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Etablissement Chéri	150.000	»	Comptes courants	350.461	10
Haras de Saint-James	300.000	»	Créditeurs divers	46.472	60
Immeubles Deauville	150.000	»	Factures à payer	21.389	40
Matériel et agencements Paris	100.000	»	Engagements	2.187	50
— — St-James	25.000	»	Amortissements	19.071	70
— — Deauville	25.000	»	Fonds de réserve légale	18.573	»
Constructions Saint-James	117.197	45	Dividende à répartir	66.121	30
Etablissement Deauville	50.000	»	Droits d'entrée	150	»
Pavillon	16.335	05	Dividendes antérieurs	375	40
Boxes	17.628	05	Soldes antérieurs	2.598	25
Frais de constitution de Société	10.490	35	Assurances	7.796	75
Installation électrique	5.616	10	Capital	1.000.000	»
Attelages	466	20			
Débiteurs douteux	833	20			
Caisse	20.606	15			
Crédit Lyonnais	13.959	65			
Comptes courants	441.193	80			
Débiteurs divers	39.535	50			
Loyer d'avance Paris	6.000	»			
— — Saint-James	4.500	»			
Gaz d'avance	100	»			
Magasin	4.873	50			
Acompte sur dividende	36.605	20			
	1.530.030	20		1.530.030	20

Société des Établissements Egrot

Société anonyme française, constituée le 18 décembre 1905.

Objet : La construction, l'achat et la vente des appareils de distillation et de rectification, des alambics pour la fabrication de l'eau-de-vie et des liqueurs, pour l'élaboration des produits pharmaceutiques et des parfums ; la construction des cuisines à vapeur et du matériel approprié à la fabrication des conserves ; la construction des appareils pour la pasteurisation et la stérilisation de tous liquides, ainsi que pour la reproduction des levures et autres ferments ; la construction des chaudières à vapeur ; l'installation complète des distilleries industrielles et agricoles, amidonneries, sucreries, confiseries et fabriques de produits chimiques et, d'une manière générale, tous appareils de chaudronnerie en cuivre et en fer, combinés ou non, avec des appareils mécaniques.

La prise, l'achat, l'exploitation et la vente de tous brevets, la délivrance et l'achat de concessions pour l'exploitation partielle ou totale de tous brevets se rattachant à son objet, soit en France soit à l'étranger.

Siège social : 23, rue Mathis, à Paris.

Capital social : 1.200.000 fr. divisé en 12.000 actions de 100 fr. chacune.

Conseil d'administration: 3 membres au moins et 7 au plus, propriétaires de 50 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 mai.

Assemblée générale : avant fin janvier, une voix par 50 actions maximum 50 voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions; une somme à déterminer pour la réserve extraordinaire. Sur le solde: 10 % au Conseil; 90 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Egrot, G. Brunet, G. Grangé, A. Maguin, M. Tétard, Duprat.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 juillet 1906.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1906	120	100	113.000	6 30
1907	130	108	143.000	7 12

BILAN AU 31 MAI 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Immobilisations	563.407	60	Créditeurs divers	57.682	15
Loyer d'avance	11.000	»	Effets à payer	66.273	»
Gaz d'avance	502	40	Fournisseurs	34.506	40
Mutualité industrielle	1.467	50	Clients	150.052	75
Caisse et Banque	54.422	»	Fonds de réserve	49.280	45
Effets négociables	165.878	30	Capital actions	1.200.000	»
Stock marchandises	586.732	90	Bénéfices de l'exercice	142.946	20
Débiteurs divers	299.634	80			
Fournisseurs	12.553	65			
Impôts à la charge des actionnaires	5.141	80			
	1.700.740	95		1.700.740	95

Établissements Farcy et Oppenheim

Société anonyme française, définitivement constituée le **10 juillet 1897.**

Objet : l'exploitation, dans la ville de Paris et à Clermont (Oise), de tous les établissements ayant pour objet l'industrie en grand du corset, fondés par MM. Farcy, Oppenheim et Kahn et de tous autres établissements similaires et analogues qui pourront être créés par la Société anonyme, laquelle pourra également s'intéresser, direc-

tement ou indirectement, dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet ci-dessus, soit par voie de créations de sociétés nouvelles, fusion, apports ou autrement.

Siège social : 13, rue des Petits-Hôtels, à Paris.

Durée : 50 ans, du 10 juillet 1897.

Capital social: 3.500.000 fr. divisé en 7.000 actions de 500 fr. chacune, sur lesquelles 1.640, entièrement libérées, ont été attribuées à MM. Farcy, Oppenheim et Kahn, en représentation de leurs apports en immeubles.

Les Assemblées extraordinaires du 19 octobre 1907 et du 27 octobre 1908 ont décidé de réduire le capital à 2.975.000 francs en ramenant la valeur nominale de chaque action de 500 francs à 425 francs par voie de remboursement de 50 francs et de 25 francs espèces par titre.

Le capital se trouve maintenant fixé à 2.975.000 francs, divisé en 7.000 actions de 425 francs chacune.

Conseil d'administration: 3 membres au moins et 7 au plus, propriétaires de 100 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin novembre ; une voix par 20 actions. Dépôt des titres 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le solde 25 % aux membres du conseil d'administration faisant partie du comité de Direction, nommés administrateurs-délégués; 2 % à chacun des autres administrateurs n'ayant aucune fonction spéciale et le surplus aux actionnaires.

Service financier : Banque Desfossés et Fabre frères, 42, rue Notre-Dame-des-Victoires, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Farcy, Foin, Rozzi, Kahn, Schiff, Worms, Breyne.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 2 avril 1906.

	COURS DES ACTIONS		Bénéfices	
Années	Plus haut	Plus bas	nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1902	»	»	176.000	15 »
1903	»	»	392.000	25 »
1904	»	»	390.000	25 »
1905	»	»	430.000	40 »
1906	»	»	468.000	40 »
1907	865	728	590.000	40 » (1)
1908	»	»	559.000	40 » (2)

(1) En outre de ce dividende, il a été versé à chaque action une somme de 50 fr. à titre de remboursement de capital.

(2) En outre de ce dividende, il a été versé à chaque action une somme de 25 fr. à titre de remboursement de capital.

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles	951.548 27	Capital de 3.500.000 fr. réduit à	3 150 000 »
Matériel et installations	Amorti	Créanciers divers	159 286 74
Métiers pour la location	10.000 »	Réserve légale	122.791 27
Frais de constitution	Amorti	Réserve pour change et divers	26.290 79
Fonds de commerce	200.000 »	Réserve aux actionnaires	314.364 02
Brevets	Amorti	Profits et Pertes	559.131 79
Marchandises à l'inventaire	921.494 42		
Approvisionnements	34.904 76		
Caisses et banquiers	1.343 647 73		
Effets en portefeuille	131.547 66		
Débiteurs divers	623.266 77		
Avances et cautionnements	27.955 »		
Acompte aux actionnaires	87.500 »		
	4.331.864 61		4.331.864 61

Société des Établissements Galicher

Société anonyme française, définitivement constituée le 30 septembre 1905.

Objet : La reliure, la dorure et la brochure industrielles de tous les ouvrages d'éditions quelconques, tant éditions de luxe qu'éditions commerciales ; tout ce qui concerne l'impression, la fabrication d'albums, cartes postales et cartonnages ; cartonnages classiques et livres de prix, comme conséquence, la vente de tous les objets ci-dessus énoncés ; l'impression en tous genres de la carte postale, édition, vente et représentation en tous genres ; l'acquisition et la prise à bail, avec ou sans promesse de vente, de tous immeubles, construits ou non, et de tous biens mobiliers nécessaires à l'industrie et au commerce de la société ; et la participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'un des objets précités, par voie de création de société nouvelle, d'apport, de fusion ou autrement.

Siège social: à Paris, rue Miollis, 5.

Durée : 30 ans, du 30 septembre 1905.

Capital social : un million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 fr. sur lesquelles il a été attribué à M. Galicher 4.000 actions libérées en sus de 350.000 fr. en espèces, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 membres au moins et 7 au plus, propriétaires de 50 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 septembre.

Assemblée générale: avant fin décembre; une voix par 10 actions, sans limite maximum ; dépôt huit jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % du montant libéré des actions ; 20 % du surplus, au maximum, pour prélèvements prévisionnels, à fixer par l'assemblée sur la proposition du Conseil ; 10 % du restant au Conseil et 90 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Galicher, de Villiers, E. Forest.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 novembre 1905.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	167 »	150 »	»	»
1906	187 50	120 »	177.500	12 50
1907	225 »	203 »	159.000	12 »

BILAN AU 30 SEPTEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Espèces en caisse	103.587	69	Capital actions	1.000.000	»
Banquiers	44.179	50	Effets à payer	6.558	25
Effets à recevoir	7.741	60	Divers fournisseurs	15.004	17
Débiteurs divers	105.829	52	Comptes créditeurs divers	4.385	»
Matières premières et produits fabriqués	153.513	85	Avances sur travaux en cours	72.066	25
			Coupons impayés	5.958	31
Taxe de 4 0/0 (impôt sur le revenu) et taxe de circulation sur les titres au porteur	5.540	»	Fonds de réserve légale	8.875	10
			Profits et pertes : bénéfices nets	158.706	08
Matériel et installation	725.987	83			
Fonds de commerce	50.000	»			
Loyer d'avance	5.500	»			
Frais de constitution, premier établissement	62.850	»			
Compagnies d'assurances	11.823	17			
	1.271.553	16		1.271.553	16

Etablissements Gaumont

Société anonyme française, définitivement constituée le 22 décembre 1906.

Objet : la fabrication, la vente, la location et l'exploitation d'appareils photographiques et de fournitures générales pour la photographie ; la fabrication, la vente, la location et l'exploitation de cinématographes, phonographes, de leurs compléments et de leurs accessoires ; la fabrication, la vente, la location et l'exploitation de tous

instruments, matières ou procédés pouvant concerner les applications quelconques de la chimie, de la lumière, de l'optique, de l'électricité, de l'acoustique, de la photographie et de la mécanique ; l'exploitation, l'achat, la prise de tous brevets relatifs à ces sciences, à ces applications et à ces industries ; la prise d'intérêts, sous une forme quelconque, dans toutes affaires ou entreprises concernant les mêmes industries, sciences ou applications, la constitution de toutes sociétés pouvant les intéresser.

Et généralement, toutes opérations quelconques, financières, commerciales et industrielles, se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Siège social : à Paris, 57, rue Saint-Roch.

Durée : 50 ans, du 22 décembre 1906.

Capital social : 2.500 000 francs, divisé en 25.000 actions de 100 fr. chacune, entièrement libérées, sur lesquelles 10.000 ont été attribuées, en sus de 5.000 parts bénéficiaires, en rémunération des apports consistant notamment en l'ensemble des biens et droits de l'ancienne Société L. Gaumont et Cie. Les 15.000 actions de surplus ont été souscrites contre espèces.

L'Assemblée extraordinaire du 31 octobre 1907 a décidé de porter le capital à 3 millions de francs par l'émission de 5.000 actions nouvelles.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, propriétaires chacun d'au moins 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 50 actions, maximum 100 voix. Dépôt des titres seize jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, jusqu'à ce que ce fonds ait atteint le dixième du capital social, après quoi le prélèvement affecté à ce fonds de réserve pourra être porté à des comptes spéciaux de réserve, de prévoyance et d'amortissement ; 5 % d'intérêt annuel non cumulatif, aux actions, sur leur montant libéré. Le surplus, sauf prélèvements pour fonds de réserves spéciales ou de prévoyance, sera réparti à raison de 10 % au Conseil, 50 % aux actions et 40 % aux parts.

Service financier: à Paris, à la Banque Suisse et Française.

ADMINISTRATEURS

MM. Pierre Azaria, J. Bariquand, Léon Gaumont.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 février 1907.

	cours			
Années	plus haut	plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1907	350	278	802.000	12.50

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Terrains	400.000	»	Capital actions	3.000.000	»
Immeubles et constructions	1.100.000	»	Réserve spéciale	750.000	»
Matériel, outillage et installations diverses	200.000	»	Fournisseurs, entrepreneurs et créditeurs divers	1.246.612	94
Mobilier et agencement	1	»	Profits et pertes	801.981	53
Caisses, banquiers, effets à recevoir	1.102.872	61			
Débiteurs divers	1.070.716	86			
Actionnaires	375.000	»			
Marchandises fabriquées	900.000	»			
Matières premières et matières en cours de fabrication	650.000	»			
Négatifs	1	»			
Frais de constitution	1	»			
Fonds de commerce	1	»			
Brevets	1	»			
	5.798.594	47		5.798.594	47

Société des Anciens Établissements Gavioli et Cie

Société anonyme française, définitivement constituée le 25 août 1905.

Objet: L'exploitation d'une manufacture d'instruments de musique à cylindres et cartons perforés et autres, ainsi que tous commerces accessoires s'y rattachant ; et toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant à l'objet social.

Siège social: 175 bis, rue de Bercy, Paris.

Durée: 30 ans, du 25 août 1905.

Capital social : 1.100.000 francs, représenté par 11.000 actions de 100 francs chacune sur lesquelles 2.000 entièrement libérées, en sus d'une somme de 650.000 fr. espèces et des 6.400 parts bénéficiaires, ont été remises aux apporteurs. Par décision du Conseil d'administration, en date du 27 mars 1906, le capital a été porté à 1.400.000 fr., par la création de 3.000 actions nouvelles de 100 francs. Il est donc actuellement représenté par 14.000 actions de 100 francs chacune.

Conseil d'administration : trois à sept membres, nommés pour trois ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin; une voix par dix actions, sans limite maximum.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions; sur l'excédent: 10 % au Conseil, 20 % pour amortissement des biens divers de la société, en tout ou partie, pendant cinq

ans et ensuite 10 % au minimum; les sommes que l'assemblée jugera utile d'affecter à la création d'un fonds de prévoyance, d'amortissement des actions ou à des réserves spéciales, sans que ces prélèvements puissent excéder 25 % des bénéfices. Sur le surplus: 60 % aux actions et 40 % aux parts.

Service des coupons : Banque Industrielle et Coloniale, 2, rue Meyerbeer, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. L. E. Jalaguier, H. P. Yver, H. Lippens, Max Roubine, J. Blech.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 septembre 1905.

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
—	—	—	—	—
1905	144	123	102.000	»
1906	140	105	200.700	7 ·
1907	121	65	151.000	5 43

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Types, modèles, brevets, etc. .	100.101	65	Capital.	1.100.000	»
Caisse et banques	7.004	56	Obligations.	118.500	»
Effets à recevoir	327.199	35	Réserve légale	16.991	55
Débiteurs divers	120.006	96	Fonds de prévoyance	54.685	38
Marchandises.	480.100	»	Provision pour risques divers.	10.000	»
Maison de Waldkirch.	124.511	21	Coupons à payer	8.449	80
Succursale de New-York . . .	421.131	81	Effets à payer.	12.152	70
Constructions.	187.750	05	Créditeurs divers.	242.329	54
Matériel et outillage	44.942	87	Fournisseurs divers.	35.597	43
Apports	237.130	22	Profits et pertes	151.172	19
	2.049.878	68		2.049.878	68

Établissements Hutchinson

(COMPAGNIE NATIONALE DU CAOUTCHOUC SOUPLE)

Société anonyme française, définitivement constituée le 25 avril 1898, modifiée les 29 juin 1889, 6 août 1900, 24 novembre 1902 et 12 juillet 1905.

Objet: L'exploitation des usines Hutchinson à Langlée près Montargis (Loiret), et à Mannheim (Grand Duché de Bade); l'exploitation

des maisons de vente des produits manufacturés établies à Paris, à Mannheim, à Londres, par l'ancienne maison Hutchinson et Cie, et généralement la fabrication et le commerce du caoutchouc manufacturé et de tous articles s'y rattachant; la participation ou la prise d'intérêts dans toutes autres Sociétés ayant pour objet des fabrications et commerces similaires ou s'y rattachant. La Société pourra faire tous accords et toutes ententes avec lesdites Sociétés et ouvrir à cet effet tous comptes sociaux. Toutes opérations ne se rattachant pas directement ou indirectement à l'objet de la Société, ainsi spécifié, sont formellement interdites.

Siège social: 60, rue Saint-Lazare, Paris.

Durée: 30 ans, du 25 avril 1898.

Capital social: à l'origine, 5 millions de francs, divisé en 10.000 actions de 500 francs, sur lesquelles 8.000 furent remises aux apporteurs et les 2.000 autres divisées en actions privilégiées et actions ordinaires; réduit par décision de l'Assemblée extraordinaire du 6 août 1900 à 3.175.500 francs, divisé en 10.585 actions de 300 francs; porté ensuite par décision de l'Assemblée du 24 novembre 1902 à 4.000.200 francs et divisé en 13.334 actions de 300 francs chacune, dont 1.463 actions privilégiées et 11.781 actions ordinaires et, par décision de l'Assemblée du 12 juillet 1905, à 5.000.100 francs, divisé en 16.667 actions de 300 francs, dont 1.463 actions privilégiées et 15.204 actions ordinaires.

Le capital a enfin été porté, par décision d'Assemblée du 11 juin 1907, à 6 millions de francs, son chiffre actuel, par la création de 3.333 actions ordinaires nouvelles de 300 francs souscrites contre espèces. Il est divisé en 20.000 actions de 300 francs dont 1.463 actions privilégiées et 18.537 actions ordinaires.

Conseil d'administration: cinq membres au moins et onze au plus, propriétaires de 50 actions et nommés pour six ans.

Année sociale: close le 28 février.

Assemblée générale: avant fin juin; une voix par 20 actions, maximum 50 voix, dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve, 10 % du montant nominal des actions privilégiées, avec report d'une année sur l'autre du reliquat qui serait resté dû sur un exercice précédent, 6 % du montant nominal des actions ordinaires. Sur le surplus, 15 % au Conseil d'administration et 85 % aux actions ordinaires.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Adam, G. Périer-Thys, F. de Wissocq, de Sénevas, R. Balbiani, L. de Caladon, Lelièvre.

Les actions ordinaires et les actions privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 17 février 1906.

Années	COURS DES ACTIONS ORDINAIRES Pl. haut	Pl. bas	COURS DES ACTIONS PRIVILÉGIÉES Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	DIVIDENDES Act. ord.	Act. priv.
1904	»	»	»	»	577.000	30	30
1905	»	»	»	»	690.000	30	30
1906	1.070	610	870	465	996.000	30	30
1907	1.595	850	611	550	1.400.000	50	30
1908	»	»	»	»	1.306.000	50	30

BILAN AU 28 FÉVRIER 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Usines, Terrains, Constructions et Matériel.	935.000 33	Capital	6.000 000 »
Fonds de Commerce, Brevets, Frais de 1er établissement, Procédés de fabrication, etc	7 »	Obligations.	1.860 000 »
Participations	694.500 »	Fournisseurs divers.	889.298 45
Caisses.	59.503 23	Créditeurs divers.	633.085 47
Banquiers	372.464 04	Provision pour loyers courus.	4.670 66
Effets à recevoir	274.943 66	Provision pour intérêts courus sur Obligations	15.500 »
Débiteurs.	2.870.736 38	Provision pour risques sur participations	224.073 97
Stocks (Paris, Langlée, Mannheim et Londres).	5.430.282 22	Provision pour fluctuations du cours des matières premières.	634.244 67
Différence sur stocks couverte par le compte provision. . .	634.244 67	Réserve légale	252.936 »
		Fonds de prévoyance.	650 000 »
		Amortissement des Usines . .	1.100.000 »
		Prime d'émission des actions nouvelles.	1 691.135 26
		Profits et Pertes	1.316.737 65
	15.271.682 13		15.271.682 13

Société des Etablissements Keller-Leleux pour les Alliages électro-thermiques

Société anonyme française, définitivement constituée le 5 janvier 1907.

Objet : l'acquisition, l'exploitation de l'usine hydro-électrique de Livet, canton du Bourg-d'Oisans, arrondissement de Grenoble (Isère), ainsi que de l'établissement industriel et commercial qui s'y trouve et de toutes autres usines ou établissements, soit hydrauliques, soit hydro-électriques, dont la Société deviendrait ultérieurement propriétaire ou locataire en France et à l'étranger ; la fabrication et l'exploitation industrielle et commerciale, en France et à l'étranger, de tous produits électro-métallurgiques ou électro-chimiques, notamment celle des ferro-alliages et autres alliages ; l'emploi de la force motrice hydraulique et électrique à toutes les utilisations industrielles et commerciales soit par la Société elle-même, soit par des tiers, en France et à l'étranger ; l'acquisition, la location, la création, en France et à l'étranger, de toutes usines et installations électro-thermiques, leur vente et location ; et toutes opérations pouvant se rapporter aux objets ci-dessus.

Siège social : 3, rue Vignon, Paris.

Durée : 99 ans, du 5 janvier 1907.

Capital social : 3.250.000 francs, en 6.500 actions de 500 francs chacune, sur lesquelles 3.000 ont été souscrites en espèces, et les 3.500 autres ont été attribuées, en sus de 1.000 parts bénéficiaires, en rémunération d'apports consistant notamment en l'établissement industriel et commercial, avec constructions, outillage, droits divers appartenant à la *Société Keller-Leleux et C^ie^*.

Conseil d'administration : 4 à 6 membres, propriétaires chacun d'au moins 25 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 10 actions, sans limite maximum. Dépôt des titres, cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; somme suffisante pour servir aux actions un intérêt de 5 % sur leur montant versé. Sur l'excédent : 10 % au Conseil ; 25 % aux parts et 65 % aux actions. Sur ces 65 %, des prélèvements pourront être effectués pour constituer tous comptes d'amortissements du capital-actions, tous comptes de prévoyance, toutes réserves facultatives et autres, et notamment un compte de réserve spécial pour recevoir les sommes destinées au rachat des parts bénéficiaires.

Service financier : à Paris et à Lyon, à la Banque Privée Lyon-Marseille ; à Lyon, chez MM. Cottet et C^ie^ ; à Angers, à la Banque Veuve Bougère et fils.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Bougère, A. Keller, H. Leleux, L. Robin, A. Bouchayer, A. Galicier.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 février 1907.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1907	610	575	197.000	25

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Apports	1.750.000	»	Capital	3.250.000	»
Brevets	1	»	Obligations hypothécaires	2.978.500	»
Usine de Livet : Rive gauche	3.227.886	20	Créditeurs divers	216.478	85
— Rive droite	178.572	80	Amortissement d'usine	21.500	»
Mines des Ambollas	2.761	50	Provision pour perfectionnements	60.000	»
Débiteurs divers et effets à recevoir	272.640	10	Profits et pertes	197.023	10
Espèces en caisse et en banque	227.066	60			
Frais de constitution	1	»			
Prime de remboursement	148.925	»			
Inventaire des marchandises	750.647	75			
Actionnaires (capital non versé)	750.647	75			
	6.743.501	95		6.743.501	95

Établissements Emile Muller et Cie

(Grande Tuilerie d'Ivry, fondée en 1854)

Société anonyme française, définitivement constituée le 9 juin 1905.

Objet: L'exploitation des usines de produits céramiques connues sous le nom de: Usines Emile Muller et Cie (Grande Tuilerie d'Ivry), fondées en 1854, sises à Ivry-Port (Seine), 6, rue Nationale, et toutes opérations se rattachant à cette industrie. La société pourra s'intéresser dans toute industrie similaire, par toutes voies qu'elle jugera convenables : souscription d'actions, apport ou fusion avec toute Société créée ou à créer ou de toute autre manière.

Siège social : à Ivry-Port (Seine), 6, rue Nationale. Siège administratif à Paris, 18, rue de l'Arcade.

Durée: finissant le 9 juin 1955.

Capital social : fixé primitivement à 750.000 francs, divisé en 3.000 actions de 250 francs chacune ; porté, suivant décisions des Assemblées générales des 3, 12 et 21 novembre 1906, à 1.900.000 fr., divisé en 19.000 actions de 100 francs, les anciens titres ayant été échangés contre des actions de 100 francs, et porté enfin, suivant décision de l'Assemblée générale du 19 janvier 1907, à 2.650.000 fr., divisé en 26.500 actions de 100 francs chacune entièrement libérées.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Une voix par 25 actions, maximum le nombre de voix représentant le dixième du capital.

Service financier : MM. Bruneel et Cie, 63 *bis*, rue de la Victoire, Paris.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, par délibération du Conseil d'administration du 1er juillet 1905, de 2.000 obligations de 500 fr. 5 %, remboursables au pair en 50 années, productives chacune, d'un intérêt de 25 fr. par an, payable par semestre, les 1er janvier et 1er juillet de chaque année. Une hypothèque garantit les droits des obligataires.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 février 1907, et les obligations depuis le 12 octobre 1905.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS			
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	»	»	486	475	»	»
1906	»	»	479	430	305.000	»
1907	100	85	482	220	»	»

N. B. — Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 19 mai 1908, la dissolution de la Société a été définitivement votée et M. Bruny a été nommé liquidateur.

Société des Établissements Porcher

Société anonyme française définitivement constituée le 5 août 1898, modifiée par décision d'assemblées générales des 13 novembre 1898, 28 septembre 1903 et 5 septembre 1906.

Objet: L'exploitation de l'établissement industriel et commercial pour la fabrication et la vente des appareils sanitaires pour le bâtiment, ayant son siège à Paris, rue d'Hauteville, 52, dont M. Porcher a fait apport à la Société, ainsi que tous autres établissements similaires et de toutes maisons de dépôt tant en France qu'à l'étranger; La fabrication et la vente de tous autres appareils et objets utilisés pour l'industrie du bâtiment.

Siège social: 116, rue d'Angoulême, à Paris.

Durée: soixante-quinze ans, du 5 août 1898.

Capital social: à l'origine 850.000 fr. représenté par 8.500 actions de 100 fr. chacune. Sur ce nombre 2.000 actions libérées, plus 500.000 fr. en espèces, non compris 1.200 parts de fondateur, ont été attribuées à M. Porcher en rémunération de ses apports. Ces parts de fondateur ont été rachetées par décision de l'Assemblée extraordinaire du 5 septembre 1906. Le capital a été porté d'abord à 1.450.000 fr. par assemblée du 13 novembre 1898, puis à 1.710.000 francs par décision d'assemblée générale du 28 septembre 1903, par création de 2.600 actions nouvelles attribuées, pour ses apports, à la Société céramique des Ardennes et enfin, à 2 millions de francs, par décision d'assemblée extraordinaire du 5 septembre 1906 par l'émission de 2.900 actions nouvelles de 100 francs, émises à 130 francs. Le capital actuel est donc de 2 millions divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune.

Conseil d'administration: trois à sept membres, propriétaires de 150 actions chacun et nommés pour 6 ans.

Année sociale: close le 30 juin.

Assemblée générale: avant fin octobre; une voix par dix actions, maximum 40 voix, dépôt seize jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent 20 % au directeur et à la réserve. Ensuite 10 % au Conseil d'administration. Sur le surplus, somme suffisante pour compléter à 10 % le dividende des actions. S'il existe un excédent au delà il sera attribué pour 60 % aux actionnaires et pour 40 % aux parts de fondateur.

ADMINISTRATEURS

MM. Léon Orosdi, Julien Kinsbourg, André Porcher, Albert J. Le Héron.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, par délibération du Conseil d'administration prise le 5 août 1898, de cinq mille obligations de 100 fr. chacune.

Intérêt annuel: 4 fr. 25, payable au moyen de deux coupons semestriels aux échéances des 30 juin et 31 décembre.

Amortissement: à 150 fr. par titre en 75 ans (durée de la Société) au moyen de tirages annuels à opérer à l'issue de chaque assemblée ordinaire.

Service financier: au siège social.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 4 mars 1900 et les obligations depuis le 29 mars 1899.

Années	COURS DES ACTIONS Pl. haut	Pl. bas	COURS DES OBL. Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	125	102	86	75	236.000	10
1902	125	60	85	74	126.000	5
1903	97	77	80	65	243.000	6
1904	105	80	88	70	273.000	6 50
1905	136	95	100	75	310.000	7
1906	138	109	105	79	350.000	8
1907	180	120	96	75	351.000	8
1908	»	»	»	»	154.000	5

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Espèces en caisse et banques. effets à recevoir	296.916	33	Capital social actions	2.000.000	»
Portefeuille	131.432	60	Obligations	480.000	»
Débiteurs divers	430.099	89	Réserve légale	65.074	32
Marchandises générales	853.467	65	Coupons d'obligations échus	9.909	35
Loyers d'avance	32.727	34	Dividendes d'actions	3.449	98
Impôts et droits de transmission	8.664	85	Obligations à rembourser	1.448	»
Service des intérêts et prime d'amortissement des obligations	21.701	94	Lavatories souterrains	316.337	85
Propriétés, immeubles, constructions	452.427	15	The Egyptian Sanitary Engineering C° Alexandrie	63.358	81
Fonds de commerce	200.000	»	Comptes créditeurs	109.704	92
Matériel, machines, mobilier	358.219	17	Factures à payer	354.688	67
Installation hydrauliques et électriques	150.000	»	Report de l'exercice précédent	34.482	24
Installations nouvelles	180.733	25	Bénéfices nets de l'exercice	153.659	10
Brevets et procédés de fabrication	224.732	87			
Exposition de 1900 et diverses	»				
Installations place de la Madeleine	»				
Obligations amorties	»				
Frais de premier établissement et d'augmentation de capital	»				
Parts de fondateur	235.600	»			
Participation Record Heisswasser	15.390	20			
	3.592.113	24		3.592.113	24

Société des Fermes Française de Tunisie

Société tunisienne en commandite par actions constituée le 20 février 1899, sous la raison sociale « Jules Saurin et Cie », transformée en société anonyme le 29 juin 1905.

Objet : la création d'exploitations rurales, l'achat de troupeaux, l'établissement de vignobles et plantations, la création de tous établissements industriels agricoles, et notamment de laiteries, distilleries et minoteries, l'achat et la vente, avec ou sans lotissement, de domaines ruraux, de tous immeubles bâtis, de terrains à bâtir, urbains ou ruraux; la construction de tous immeubles, tous prêts et couvertures de crédit avec garantie sur hypothèque; l'acquisition, la location, la vente de tous biens, meublés et immeubles, rentrant dans l'objet de la Société; toute participation ou intérêts dans des opérations ou des établissements industriels rentrant dans l'objet de la Société.

Les opérations de la Société sont limitées à la Tunisie et à l'Algérie.

Siège social : 16 *bis*, rue d'Autriche, Tunis.

Durée : 75 ans, du 1er octobre 1904.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 francs.

Conseil d'administration : de 4 à 10 membres, propriétaires de six actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin avril, une voix par huit actions, maximum 10 voix; au-dessus de 10 voix, une voix par 16 actions. Toutefois, l'actionnaire propriétaire de 4 actions a droit à une voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 9 % au Conseil d'administration, 9 % au directeur, 12 % au personnel, 25 % à M. Saurin ou à ses ayants droit, 45 % aux actionnaires.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en vertu d'une décision de l'Assemblée extraordinaire du 28 avril 1906, de 6.000 obligations de 500 francs 4 1/2 %, affectées à des opérations immobilières émises à 480 francs.

Intérêt annuel : 22 fr. 50 payable au moyen de deux coupons semestriels, les 1er novembre et 1er mai de chaque année.

Amortissement : au pair en 50 ans à dater du 1er janvier 1907. La Société s'est réservé la faculté de rembourser ledit emprunt par anticipation en tout ou partie, à partir du 1er janvier 1912.

Service financier : Crédit Foncier et Agricole d'Algérie.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Bellot, C. Carrier, J. Chandon de Briailles, O. d'Hespel, J. Saurin, P. Viellard, L. Gamet.

Les actions et les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 octobre 1906.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	COURS DES OBLIGATIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1907	pas de cours		490	480	82.000	15

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Exploitations rurales	1.896.075 06	Capital actions	1 000.000 »
Opérations immobilières	1.908.102 07	Souscriptions actions	85.500 »
Frais de constitution	6.000 »	Capital obligations hypothécaires	800.500 »
Mobilier	6.821 90	Capital obligations immobilières	723.000 »
Compte d'ordre (produits agricoles, vins, céréales, semences et superphosphates, divers)	175.340 20	Réserves pour l'intérêt et l'amortissement des obligations	76.150 »
Débiteurs divers (gérants, métayers, divers)	205.315 »	Réserve légale	1.350 »
Avances à l'exercice 1907-1908 (frais généraux, exploitations)	13.782 65	Sommes restant à verser sur achat des domaines ruraux	39.506 50
Fonds disponibles placés à court terme	6.000 »	Sommes restant à verser sur les acquisitions immobilières	845.257 50
Contribution à la réserve pour l'intérêt et l'amortissement des obligations	75.825 »	Capitalisation des enzels dus à la Société	389.362 »
Fonds disponibles (en banques, en caisse)	10.723 54	Fonds de prévoyance pour le personnel	50 »
Déficit de l'exercice 1906 à amortir	53.757 17	Créditeurs divers	314.917 79
		Solde créditeur du compte profits et pertes	82.148 80
	4.357.742 59		4.357.742 59

Le Film d'Art

Société anonyme française, définitivement constituée le 28 février 1908.

Objet : la fabrication, soit suivant les procédés actuels du cinématographe, soit d'après tous autres procédés qui seraient découverts par la suite, de toutes vues et scènes destinées à la projection animée et plus particulièrement de scènes établies sur scénarios signés d'auteurs contemporains, avec le concours d'artistes connus. L'édition et la vente des produits de la Société. L'organisation en France ou à l'étranger de représentations de cinématographe ou de projections. Et toutes opérations commerciales, financières ou industrielles pouvant aider au développement de la Société.

Siège social : à Paris, 9, rue Louis-le-Grand.

Durée : 30 années, du 28 février 1908.

Capital social : 500.000 francs, divisé en 5.000 actions de 100 francs chacune. Il a été créé, en outre, 5.000 parts bénéficiaires qui ont été remises, en sus d'une somme espèces de 50.000 francs, à M. Paul Laffitte, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 5 à 9 membres, propriétaires chacun d'au moins 25 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin; 1 voix par 10 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres, quinze jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % d'intérêt aux actions; 10 % au Conseil d'administration; 20 % au maximum du surplus des bénéfices pour constituer un fonds de réserve et de prévoyance ou d'amortissement des actions. Sur le solde : 50 % aux actions et 50 % aux parts.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. H. Lavedan, C. Le Bargy, J.-C. Formigé, P. Laffitte, L. Laffitte.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 mai 1908.

Compagnie Foncière et Immobilière Suisse et Française

Société anonyme, définitivement constituée le 28 janvier 1907.

Objet : la réalisation et la mise en valeur des promesses de vente de terrains et immeubles situés en France, en Algérie et en Suisse, obtenus ou à obtenir par le fondateur.

En outre, la Compagnie pourra ouvrir ses caisses et guichets à toutes opérations financières, telles que : souscriptions à tous emprunts d'Etats, de villes ou d'établissements publics, comme aussi toutes actions et obligations ou parts de Sociétés civiles ou commerciales, constituées sous quelque forme que ce soit et, notamment, de celles qui ont pour objet tous travaux publics, fonciers ou immobiliers. Elle pourra même soumissionner ces entreprises, les céder ou les réaliser.

Elle pourra aussi faire pour le compte des tiers l'achat et la vente de toutes espèces de fonds publics, actions et obligations, parts et autres valeurs, comme aussi tous recouvrements d'arrérages, intérêts, dividendes et amortissements.

La Compagnie pourra créer et émettre des obligations ou bons. Et généralement, faire toutes opérations mobilières et immobilières, même financières, commerciales et industrielles et notamment, toutes entreprises rentrant dans l'objet social sus-indiqué.

Siège social : 14, rue de Sèvres, Paris. Siège administratif et technique à Alger. Bureau à Bâle.

Durée : 75 ans, du 28 janvier 1907.

Capital : 300.000 francs divisés en 3.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 1.000 ont été attribuées en sus de 200 parts de fondateur en rémunération d'apports consistant notamment en les travaux et études faits pour arriver à la constitution de la Société ; les bénéfices résultant de diverses promesses de ventes, options se rapportant à des immeubles et terrains situés en Suisse et en Algérie. Les 2.000 actions de surplus ont été émises contre espèces.

L'Assemblée extraordinaire du 1er juin 1907 a décidé de porter le capital à 1 million de francs par l'émission contre espèces de 7.000 actions nouvelles de 100 francs.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun de 10 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin. Dépôt des titres 5 jours au moins avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt aux actions sur le montant du capital appelé ; 10 % au Conseil d'administration. Somme qui ne pourra s'élever à plus de 15 % des bénéfices restant disponibles que l'Assemblée décidera, s'il y a lieu, d'affecter à un fonds de réserve spéciale. Le surplus sera réparti ainsi : 70 % aux actions et 30 % aux parts.

ADMINISTRATEURS

MM. G. de Tully, P. Despatys, L. Jardin de Sainville, Emile Giron, Seigle-Goujon, J.-B. Deniort, L.-P. Reichel.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en vertu d'une délibération du Conseil d'administration, en date du 1er juin 1907, de 4.000 obligations 4 1/2 % de 500 francs, 1re hypothèque.

Intérêt annuel : 22 fr. 50, payables en deux coupons semestriels de 11 fr. 25, les 1er juin et 1er décembre de chaque année.

Amortissement : au pair, en 30 années, par tirages au sort annuels, à partir du 1er juin 1911, la Société se réservant le droit de remboursement anticipé, par voie de rachat en Bourse, à partir du 1er janvier 1912.

Garanties : en capital et intérêts par une inscription hypothécaire de premier rang sur toutes les acquisitions foncières et immobilières et par un droit de priorité sur tout l'actif présent et futur de la Compagnie. Une Société civile des obligataires a été constituée le 25 novembre 1907.

Service financier : au siège social.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 mai 1907 et les obligations depuis le 16 décembre 1907.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS		COURS DES OBLIGATIONS	
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Plus haut	plus bas
1907	250	191	1.110	676	464	462

Société Franco-Algérienne Industrielle et Commerciale

Société anonyme française, définitivement constituée le 5 février 1908.

Objet : toutes opérations financières, immobilières, minières, agricoles, de travaux publics, industrielles et commerciales; par voie de conséquence et si besoin est : toutes constitutions de Sociétés de toute nationalité (même à titre de fondateur), tous apports, toutes souscriptions, toutes cessions, toutes fusions, toutes acquisitions ou ventes de titres, toutes participations pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à tout ce qui précède. Le tout en tous pays mais plus particulièrement en Algérie et sur la côte nord de l'Afrique.

Siège social : 51, rue de Clichy, Paris.

Durée : 50 années, du 5 février 1908.

Capital social : 1.200.000 francs, divisé en 12.000 actions de 100 fr. chacune sur lesquelles 2.000 ont été remises, en sus d'une somme espèces de 137.500 fr. et de 800 parts de fondateur, à M. J. Barris, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre; 1 voix par 25 actions, maximum 100 voix. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % du montant libéré des actions; sommes à déterminer pour réserves générales et spéciales et amortissement du capital; 15 % au Conseil et 5 % à la Direction. Sur le solde : 70 % aux actions et 30 % aux parts de fondateur.

Service financier : chez MM. Rabouin et Cie, 26, rue Notre-Dame-des-Victoires.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Barris, H. Lawless, P. Barris, L. Schwab.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 juillet 1908.

Société Générale des Freins Lipkowski

Société anonyme française, définitivement constituée le 20 octobre 1894.

Objet: L'exploitation, dans tous les pays du monde, des brevets pris ou à prendre pour un nouveau système de freins, dits freins Lipkowski, et ce, soit par la construction et la vente par la Société des appareils de freinage en général, soit par des concessions de licences, que la société pourra accorder à des tiers, moyennant des redevances ou des sommes fixes; la cession desdits brevets, en totalité ou en partie, par vente, apport, ou autrement; l'acquisition, l'exploitation et la vente de tous autres brevets se rapportant, directement ou indirectement, aux appareils de freinage et à leurs accessoires; et généralement toutes opérations industrielles et commerciales se rattachant à l'objet de la Société.

Siège social: 37, rue Taitbout, Paris.

Durée: finissant le 20 octobre 1924.

Capital social: à l'origine 600.000 francs divisé en 1.200 actions de 500 francs, sur lesquelles 600, entièrement libérées furent remises à M. Lipkowski, en rémunération de ses apports ; porté à 800.000 fr. le 28 mars 1899, puis à 1.600.000 francs le 12 mars 1901, enfin à 2 millions le 5 février 1903. Par décision des assemblées extraordinaires du 18 et 24 mars 1905, le fonds social a été ramené à 500.000 fr. par réduction de la valeur nominale des actions de 500 à 125 fr., puis porté à 1 million de francs par l'émission de 4.000 actions nouvelles de 125 francs.

Conseil d'administration: neuf membres au moins et quinze au plus, propriétaires de 20 actions chacun et nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin juin, une voix par dix actions, maximum 50 voix; dépôt quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus: 10 % au Conseil d'administration. Sur le solde: 85 % aux actionnaires et 15 % aux 300 parts bénéficiaires.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. de Coutenson, William Seyrig, Husson, d'Amécourt, Saglio, Juge, de Lamage, Lipkowski, de Bourmont.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 mai 1905.

1905	plus haut,	640	plus bas,	410
1906	—	745	—	360
1907	—	610	—	220

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports	145.000 »	Capital	1.000.000 »
Disponibilités (en caisse et en banque)	51 851 85	Libérations à faire sur valeurs en portefeuille	2.500 »
Brevets Papone	8.000 »	Constructeurs et fournisseurs	56.425 50
Association en participation Papone	2 000 »	Comptes créditeurs divers	39.907 »
Valeurs en portefeuille	27.500 »		
Dépôts de garantie	3.110 »		
Augmentation de capital	1.421 65		
Brevets Chapsal-Saillot	78.785 10		
Mobilier	3.683 35		
Matériel et outillage	31.879 40		
Frais de premier établissement et valeur de brevets	472.723 »		
Fabrication (marchandises en magasin)	102 175 05		
Comptes débiteurs divers	113.425 »		
Profits et pertes	57.273 10		
	1.098.831 50		1.098.831 50

Société anonyme des Galeries Lafayette

Société anonyme française définitivement constituée le 30 août 1899.

Objet: Le commerce en détail des nouveautés, des tissus, batistes, mercerie, bonneterie, rubans, de toutes espèces de marchandises servant à la toilette, à l'habillement et, en général, de toutes les marchandises et produits vendus dans les magasins de nouveautés; et notamment l'exploitation de la maison de commerce connue sous le nom « Aux Galeries Lafayette » qui a été apportée à la société ; l'acquisition et l'exploitation de tous autres fonds de commerce de nouveautés que la société déciderait dans la suite d'acheter, de fonder, d'exploiter.

Siège social: 1, rue Lafayette, Paris.

Durée: cinquante ans, du 30 août 1899.

Capital social: à l'origine 2.300.000 fr. porté successivement à 3.600.000 francs en 1901, à 7.200.000 fr. le 17 octobre 1903, à 10 millions de francs le 15 octobre 1904, enfin à 15 millions de francs par décision de l'Assemblée extraordinaire du 6 octobre 1906. Il est représenté par 150.000 actions de 100 francs, sur lesquelles, 10.000 entièrement libérées furent, à l'origine, attribuées à MM. Bader et Kahn, en sus de 800.000 francs en espèces et de la totalité de 1.500 parts bénéficiaires, créées en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration: cinq membres au moins et neuf au plus, propriétaires de cent actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 juillet.

Assemblée générale: avant fin novembre, une voix par 10 actions, maximum 50 voix; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 1° 5 % à la réserve; 2° 7 1/2 % du montant libéré des actions; 3° une somme qui pourra atteindre 15 % du chiffre des bénéfices nets totaux pour être répartie, proportionnellement, aux administrateurs-délégués ou aux directeurs ; 4° une somme qui ne pourra être supérieure à 20 % des bénéfices nets totaux, applicable à l'amortissement du prix des apports ou des fonds de commerce acquis depuis la constitution, du matériel nouveau et des frais de constitution. Cette somme pourra être appliquée à l'amortissement des actions par voie de répartitions entre toutes; 5° 10 % du solde au Conseil d'administration. Sur le surplus, un tiers aux actionnaires et deux tiers aux parts bénéficiaires.

ADMINISTRATEURS

MM. Alphonse Kahn, Th. Bader, Léon Lévy, P. Thiesse, Ch. Kahn, J. Bernheim.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt de 5 millions de francs représenté par 10.000 obligations hypothécaires de 500 francs 4 1/2 %, créées en vertu d'une décision de l'Assemblée extraordinaire du 27 avril 1905.

Intérêt annuel: 22 fr. 50 payable par semestre les 31 janvier et 31 juillet.

Amortissement : au pair de 500 francs, en 35 ans, à dater du 31 juillet 1905, par tirages semestriels effectués dans la première quinzaine de janvier et de juillet, le remboursement des titres s'opérant le 31 du mois au cours duquel le tirage aura été effectué.

Garanties: ces obligations sont garanties par une première hypothèque sur les immeubles de la Société sis à Paris, 1, rue Lafayette, 3, rue Mogador, 4, rue Mogador, 6, cité d'Antin et à Levallois-Perret, 150 bis, rue de Courcelles et par une deuxième hypothèque sur les immeubles situés à Paris, 38, 40 et 42 boulevard Haussmann et 15 chaussée d'Antin, grevés du privilège de vendeur et de l'action résolutoire conservant une somme de 4.500.000 francs, solde du prix d'acquisition de ces immeubles.

NOTA. — La propriété d'une obligation emporte de plein droit adhésion par les propriétaires aux Statuts de la Société Civile des Obligations Hypothécaires des Galeries Lafayette, dont le siège social est à Paris, 8, rue de Hanovre.

La Société s'est réservé le droit d'anticiper le remboursement des obligations, soit pour la totalité, soit en partie, en augmentant le nombre des obligations à amortir à un ou plusieurs tirages, cette faculté ne pouvant être exercée par elle avant le 31 janvier 1911, sauf en cas de vente ou de démolition de l'immeuble sis rue Mogador, n° 6.

Service financier : 40, boulevard Haussmann, au Crédit Lyonnais et Comptoir d'Escompte.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 14 juin 1906 et les obligations depuis le 11 mai 1906.

Années	COURS DES ACTIONS		COURS DES OBLIGATIONS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas		
1901	»	»	»	»	800.000	10 10
1902	»	»	»	»	1.000.000	10 25
1903	200	160	»	»	1.050.000	10 50
1904	179	160	»	»	1.400.000	9 50
1905	168	130	»	»	1.715.000	9 50
1906	150	105	440	425	2.091.000	9 50
1907	150	92	463	405	2.220.000	»

BILAN AU 31 JUILLET 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Actionnaires	150	»	Capital	15.000.000	»
Caisse	656.615	80	Fournisseurs	3.038.255	25
Banque	1.735.400	65	Immeubles	1.686.306	35
Marchandises	7.062.722	85	La Nationale (annuités)	3.461.799	35
Effets à recevoir	32.720	10	Comptes-courants	5.898.656	60
Débiteurs divers	1.067.108	55	Loyers d'avance	44.025	»
Impôts sur le revenu des actions et des parts de fondateur	70.862	10	Caisse de secours des employés	24.138	70
Fonds de commerce	1	»	Caisse de retraite et de secours des employés	100.000	»
Frais de premier établissement	1	»	Coupons restant à payer (actions et parts de fondateurs)	14.467	65
Matériel et agencements	2.927.262	85	Coupons restant à payer (obligations)	91.931	05
Loyers d'avance	80.543	40	Réserves :		
Dépôts aux Compagnies diverses	6.738	75	Légale	433.223	20
Portefeuille titres	77.040	»	Industrielle	1.034.052	90
Frais de premier établissement (immeubles nouveaux)	3.355.728	»	Spéciale	562.001	10
Constructions (immeubles nouveaux)	2.828.294	70	Obligations	4.826.500	»
Immeubles	17.673.983	55	Amortissements obligations	35.500	»
			Report à nouveau	12.986	45
			Profits et pertes	2.220.329	70
	38.484.173	30		38.484.173	30

Société des Grandes Galeries

Société anonyme française constituée en 1900.

Objet : le commerce en gros et en détail, au comptant ou avec facilités de payement, des tissus, nouveautés pour dames, hommes et enfants, et de tous autres articles.

La souscription, l'achat et la vente de toutes parts d'intérêts, de toutes actions et de toutes obligations de sociétés similaires.

Siège social : 19, rue du Château-d'Eau, Paris.

Durée : 30 années, du 1er mars 1900.

Capital social : 1.250.000 francs divisé en 12.500 actions de 100 fr. chacune, entièrement libérées.

Conseil d'administration : de 3 à 7 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close fin octobre.

Assemblée générale : avant fin avril; 1 voix par 30 actions, maximum 30 voix. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; sommes nécessaires aux amortissements et réserves. Sur le solde : 15 % au Conseil d'administration et 85 % aux actions.

Service financier : au siège social.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 janvier 1908.

BILAN AU 5 OCTOBRE 1907.

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Frais de constitution.	1 »	Capital.	1.250.000 »
Caisse, banques et portefeuille	1.100.238 65	Réserve légale	52.178 »
Fonds de commerce.	250 000 »	Créditeurs divers.	126.592 20
Marchandises.	156.861 20	Profits et pertes (7 mois) . . .	82.806 65
Débiteurs divers	4.376 »		
	1.511.576 85		1.511.576 85

La Générale Publicité

Société anonyme française, définitivement constituée le 22 juillet 1902.

Objet : toute publicité dans les journaux de Paris, de province et de l'étranger, mais, plus particulièrement, la publicité financière ; la création, l'achat, l'impression, l'exploitation à bail de tous journaux; la distribution de publicité pour compte de tiers ; la correspondance télégraphique, téléphonique et par lettres par abonnements ou à for-

fait; la publicité par voie d'affiches ou de circulaires ; la location de palissades, murs et murailles et, d'une façon générale, toutes les opérations se rapportant à ces divers objets ou pouvant en faciliter l'exécution.

Siège social : 6, rue des Colonnes.

Durée : 50 ans du 22 juillet 1902.

Capital : 600.000 francs, divisé en 6.000 actions de 100 francs, sur lesquelles 5.000 furent remises à MM. G. Werthenn et G. Viterbo en rémunération de leurs apports, en sus de 1.200 parts de fondateur.

Conseil d'administration : de 2 à 5 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale : avant fin janvier, une voix par 50 actions déposées 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus 10 % au Conseil d'administration, 45 % aux actionnaires, 40 % aux parts de fondateur, 5 % à la réserve spéciale.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Ardant, A. Braun, G. Wertheim.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 août 1907.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	COURS DES ACTIONS Plus bas	COURS DES PARTS Plus haut	COURS DES PARTS Plus bas	Bénéfices	DIVIDENDES Actions	DIVIDENDES Parts
	—	—	—	—	—	—	—
1903	»	»	»	»	77.000	8 52	15 68
1904	»	»	»	»	62.800	7 504	11 137
1905	»	»	»	»	62.100	5 77	3 438
1906	»	»	»	»	66.800	7 79	12 41
1907	150	131	257	245	90.900	9 50	20 047

BILAN AU 31 JUILLET 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Espèces en caisse et à la Société Générale	84.851 85	Capital	600.000 »
Portefeuille (obligations hypothécaires)	15.766 80	Amortissement du mobilier et des frais de constitution	2.785 80
Appel différé sur actions	75.000 »	Dû à divers journaux	1.161 50
Comptes d'apports	500.000 »	Réserve légale	12.264 35
Divers d'avance :		Réserve spéciale	2.401 05
Loyer d'avance	550 »	Profits	90.937 90
Dépôt à la Compagnie de l'air comprimé	84 »		
Frais de constitution (à amortir)	4.821 05		
Mobilier (à amortir)	8.674 95		
Intérêts et dividendes	19.801 95		
	709.550 60		709.550 60

Société anonyme du Musée Grévin

Société anonyme française constituée le 8 février 1881, modifiée par Assemblée générale du 25 mars 1884.

Objet: La création et l'exploitation à Paris d'un musée de figures genre Tussaud.

Siège social: 10, boulevard Montmartre, Paris.

Durée: 50 ans, du 19 mars 1881.

Capital social: un million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 francs libérées et au porteur.

Conseil d'administration: de trois à sept membres, propriétaires de dix actions et nommés pour cinq ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin août; une voix pour 5 actions, maximum vingt voix; délai de dépôt non indiqué par les statuts, mais exigé quatre jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve légale; 10 % aux administrateurs ; 25 francs par action. Sur le surplus, 12 1/2 % à 25 parts bénéficiaires divisées depuis en cinquièmes dont moitié attribuées à M. Grévin et moitié à Arthur Meyer, fondateurs. Ensuite, aux actionnaires 5 % de la somme restant disponible. Sur le surplus 10 % pour amortissement, par tirage au sort, d'actions à remplacer par des actions de jouissance. Le solde appartient pour moitié aux actionnaires, pour l'autre moitié à M. Arthur Meyer. Ce droit est représenté par 2.000 quatre-vingtièmes de parts bénéficiaires.

Service financier: Crédit Lyonnais, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Jules Chéret, Maurice Chaulin, Gabriel Thomas.

Les actions de capital de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant ; les actions de jouissance, depuis le 10 mai 1899 et les parts de fondateur depuis le 27 août 1897.

	ACTIONS de capital		ACTIONS de jouissance		80e PART de fondateur			DIVIDENDES		
Années	Pl. h.	Pl. b.	Pl. h	Pl. b.	Pl. h.	Pl. b.	Bénéfices nets	Act. de cap.	Act. de jouis.	Part de fond.
1901	600	500	150	120	210	95	1.000	»	»	»
1902	600	325	110	45	150	45	80.000	31. »	6. »	5.25
1903	580	510	125	100	110	80	110.000	36.60	11.60	10.40
1904	690	503	200	90	135	70	130.000	40.45	15 45	13.85
1905	750	575	280	125	200	110	152.000	44.75	19.75	17.70
1906	752	682	310	210	235	170	127.000	40.15	15.15	13.60
1907	725	520	295	155	175	100	111.000	37.10	12.10	10.85

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr	c.	PASSIF	fr.	c.
Compte de premier établissement.	385.000	»	Capital social : 1.672 actions de capital, 328 actions de jouissance . .	1.000.000	»
Mobilier, objets d'art et figures.	225.000	»	Réserve statutaire	100.000	»
Palais des mirages.	83.483	10	Coupons restant à payer . . .	7.746	40
Agrandissements et aménagements nouveaux	29.693	30	Amortissement des actions . .	1.463	10
Installation de l'éclairage électrique	43.000	»	Créditeurs divers.	24.303	10
Avances de loyer et cautionnements	61.214	50	Solde du compte de Profits et Pertes	110.963	45
Débiteurs divers	21.088	55			
Rente 3 0/0 amortissable . .	338.625	»			
Guastalla (agent de change) .	48.725	50			
Caisse	8.646	20			
	1.244.476	05		1.244.476	05

Hôtel Regina, Paris

Société anonyme française définitivement constituée le 24 novembre 1898, modifiée par délibérations d'assemblées générales des 28 février 1899, 18 juin 1902, 6 juin 1903, 23 février et 10 mars 1905.

Objet: L'exploitation d'un hôtel meublé, dans les immeubles situés, à Paris, place de Rivoli, 2, et rue des Pyramides, 2; l'acquisition ou la location de tous immeubles pouvant servir à l'hôtel dont il vient d'être parlé, ainsi qu'à son agrandissement et à la création de toutes succursales; l'installation d'ameublement et d'agencement du ou des desdits immeubles pour les approprier aux destinations ci-dessus indiquées.

Durée: 45 ans, du 24 novembre 1898.

Siège social: 2, place de Rivoli, Paris.

Capital social: à l'origine, 400.000 francs, divisé en 800 actions de 500 francs, porté à 600.000 francs le 18 juin 1902 par la création de 400 actions nouvelles de 500 francs, puis à 800.000 francs le 6 juin 1903 par l'émission de 400 actions nouvelles de 500 francs. Enfin le 10 mars 1905 les 1.600 actions représentant le capital furent divisées en cinquièmes et il fut émis 2.000 actions nouvelles de 100 francs. Le capital est donc actuellement de 1 million de francs representé par 10.000 actions de 100 francs.

Parts de fondateur : il a été créé, en outre, 500 parts de fondateur qui ont été remises à M. Tauber en rémunération de ses apports ; ces parts, divisées depuis en vingtièmes, sont maintenant au nombre de 10.000.

Conseil d'administration: trois à cinq membres, propriétaires de 100 actions chacun et nommés pour six ans.

Année sociale: close le 31 décembre.

Assemblée générale: avant fin mars; une voix par cent actions, maximum 25 voix; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices: 5 % à la réserve; la somme que le Conseil déterminera pour les amortissements; 6 % du montant libéré des actions. Sur le surplus: 10 % au Conseil d'administration; 45 % aux actions; 45 % aux parts de fondateur.

Service financier: au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Tauber, H. Weigel, E. Charvet, J. Wetzel, C. Baverez.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 janvier 1906 et les parts de fondateur depuis le 9 juillet 1906.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS			DIVIDENDES	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. bas	Pl. bas	Bénéfices nets	Par 5e d'act.	Par 20e de part
1901	»	»	»	»	251.000	28	9 31
1902	»	»	»	»	392.000	28 80	9 50
1903	»	»	»	»	607.000	28 80	12 10
1904	»	»	»	»	753.000	40	27 20
1905	»	»	»	»	1.108.000	60	45 15
1906	825	655 50	632	555	1.138.000	60	47
1907	815	625 »	607	450	1.130.000	58	47

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Disponibilités	1.060.527	93	Capital	1.000.000	»
Portefeuille	543.265	»	Réserve légale	100.000	»
Propriétés immobilières emphytéotiques	1.568.775	17	Réserve pour amortissement	93.167	94
Promesse de vente	56.764	60	Amortissements de propriétés immobilières emphytéotiques	600.000	»
Ameublement et matériel	506.780	60	Amortissements des installations diverses et indemnités	669.335	41
Cave et marchandises	96.619	93	Amortissements frais de constitution de 1er établissement	84.747	90
Dépôts et loyers d'avance	138.450	»	Obligations	1.110.500	»
Débiteurs divers	649	55	Portefeuille (actions à payer)	150.000	»
Installations diverses et indemnités	1.165.553	45	Loyers d'avance reçus et loyers à payer	68.850	55
Frais de constitution de Société et 1er établissement	84.747	90	Fournisseurs et créditeurs divers	172.809	91
Actionnaires	300.000	»	Effets à payer	3.330	75
			Report à nouveau, bénéfices 1906 : Pour compte aux actionnaires et aux parts de fondateur	336.417	79
			Résultats de l'exercice 1907 :		
			Bénéfice net	1.129.523	88
	5.519	134 13		5.519.134	13

Société des Hôtels Réunis

Société anonyme française, constituée le 7 novembre 1904.

Objet : L'exploitation d'un Hôtel-Restaurant, sis à Dinard (Ille-et-Vilaine), connu sous le nom d'Hôtel Royal.

L'acquisition, la vente, la cession ou l'apport en Société de tous biens meubles et immeubles en vue de l'exploitation de tous hôtels, cafés, restaurants etc., l'édification de toutes constructions destinées à ces usages.

L'acquisition, la création et l'exploitation de tous fonds de commerce en nature d'hôtels, cafés, restaurants et bars; la location, avec ou sans promesse de vente, de tous locaux en vue de ces exploitations.

La création et la constitution de toutes Sociétés filiales et autres, pour l'exploitation de tous immeubles, baux, fonds de commerce quelconques pouvant dépendre de la Société.

Depuis la constitution de la société l'objet social s'est étendu : l'assemblée générale extraordinaire du 23 décembre 1904 a accepté définitivement l'apport, fait à la Société par M. H. Ruhl, de la promesse verbale de bail qui lui a été consentie par M. Emile Jellineck Mercédès, propriétaire, demeurant à Nice, promenade des Anglais, « Villa Mercédès », d'un terrain avec construction situé à Nice, promenade des Anglais, n° 23, pour une durée de dix-huit années, qui commenceront à courir le 1er décembre 1905 pour finir le 30 novembre 1923, avec engagement verbal de M. Jellineck de proroger ladite promesse de bail pour une nouvelle période de douze années à compter du dit jour 30 novembre 1923. La société exploite également l'Hôtel du Grand Condé, à Chantilly.

Siège social : à Paris, 55, boulevard Haussmann.

Durée : prenant fin au 31 janvier 1931.

Capital social : fixé primitivement à 1.000.000 de francs et divisé en 2.000 actions de 500 francs chacune, dont 550.000 francs formant le capital de la Société H. Ruhl et Cie, porté par décision de l'Assemblée extraordinaire du 10 novembre 1906, à 1.500.000 francs, et divisé en 15.000 actions de 100 francs chacune, les 2.000 actions primitives de 500 francs ayant été divisées en actions de 100 francs.

Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 1er mai 1907, le capital a été porté à 2.500.000 francs par la création de 10.000 actions de 100 francs chacune souscrites contre espèces. Il est représenté par 25.000 actions de 100 francs.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin octobre ; 1 voix par 50 actions, maximum 25 voix. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêts

aux actions. Le surplus sera employé suivant les décisions qui seront prises annuellement par l'Assemblée générale sur la proposition du Conseil.

Service financier : au siège social et au Crédit Foncier et Agricole d'Algérie, 43, rue Cambon, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. H. Fossey, H. Ruhl, G. Viguier, H.-L. Eschger, G. Montaillier, H. Viguier, E. Etienne, Cardin, Le Bret, G. Dœuillet.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, à diverses dates d'un total de 3.200 obligations de 500 fr.

Intérêt annuel: 25 francs, net d'impôts, payable par coupons semestriels les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Amortissement: en 25 ans, suivant tableau d'amortissement imprimé au dos des titres.

Service financier: Crédit Foncier et agricole d'Algérie

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 22 mars 1905, et les actions depuis le 5 mars 1907.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	COURS DES OBLIGATIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	»	»	490 »	430 »	»	»
1906	»	»	485 »	456 »	48.000	5 »
1907	160 »	80 »	475 »	250 »	162.000	10 »

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Fonds de Commerce	375.000	»	Capital :		
Immeubles et Constructions	1.290.958	28	15.000 actions de 100 fr.	1.500.000	»
Mobilier et matériel	1.515.844	10	10.000 actions de 100 fr., émission du 28 Mai 1907	1.000.000	»
Cautionnements et loyers d'avance	95.023	20	Obligations	1.600.000	»
Actionnaires	748.125	»	Réserve statutaire	2.389	30
Caisse et banques	93.035	10	Provisions pr amortissements	62.209	71
Débiteurs divers	45.953	15	Coupons restant à payer sur actions et obligations	49.530	50
Marchandises à l'Inventaire	151.980	86	Engagements envers les tiers	569.375	62
Comptes d'ordre	121.947	35	Créditeurs divers	6.712	15
Primes de remboursement des obligations	140.000	»	Profits et Pertes :		
Frais de 1er Etablissement	262.348	35	Bénéfices reportés 5.618 39		
Coupons n° 3 (acompte 7 fr. 50 sur 15.000 actions)	112.500	»	— de l'exercice 156.879 72	162.498	11
	4.952.715	39		4.952.715	39

Compagnie Houillère et Industrielle

Société anonyme française, définitivement constituée le 11 janvier 1907.

Objet : la représentation de toutes mines ou affaires industrielles, l'acquisition de toutes mines ou leur exploitation avec redevances l'achat et la vente de tous produits soit charbon, minerai, etc., et leur transformation en divers autres produits, la prise de tous brevets ou leur exploitation en licence ou autrement, la construction ou la prise en location de toutes maisons, immeubles ou mines et leur revente, ou location de même que toutes opérations commerciales ou de banque, la publication de toutes circulaires ou journaux pour faciliter les opérations ci-dessus.

Siège social : à Poissy (Seine-et-Oise), route d'Achères. Bureaux à Paris, 78, rue Lafayette.

Durée : 50 ans, du 11 janvier 1907.

Capital : 200.000 francs, divisé en 2.000 actions de 100 francs chacune sur lesquelles 1.000 ont été émises contre espèces, et les 1.000 autres remises en représentation d'apports avec 3.000 parts de fondateur. Les apports consistaient notamment en un établissement commercial de vente de charbons avec la clientèle, l'achalandage, les marchandises et le bénéfice de divers traités et marchés. L'assemblée du 12 août 1908 a décidé le remboursement de 20 francs par action.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, propriétaires chacun de 10 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions sans limite maximum. Dépôt des titres, 6 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % au Conseil d'administration. L'excédent est réparti, sauf prélèvement, pour second fonds de réserve, à raison de 50 % aux actions et 50 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. D. G. Soulier, E. Guissez, J. Buisson.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 octobre 1907.

	ACTIONS			
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices	Dividendes
1907	400	355	289.000	15

BILAN AU 31 MARS 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Espèces en caisse ou en banques	235.891 45	Capital	200 000 »
Effets en portefeuille	12.943 20	Fournisseurs	43.957 05
Clients débiteurs	55.337 75	Correspondants créditeurs	195.827 65
Correspondants débiteurs	8.826 55	Profits et pertes	289.276 95
Marchandises en magasins ou entrepôts	316.062 70		
Fonds de commerce, clientèle (suivant statuts)	100.000 »		
	729.061 65		729.061 65

Société anonyme d'Imprimerie et Librairie administratives et des Chemins de fer

Ancienne Société en commandite, constituée le 29 janvier 1835, sous la raison sociale : Paul Dupont et Cie et transformée en Société anonyme par décision de l'Assemblée générale des actionnaires du 17 juillet 1871.

Objet : exploitation de deux établissements d'imprimerie typographique et lithographique dont elle est propriétaire à Paris et à Clichy, ainsi que toutes industries s'y rattachant ; publications d'ouvrages de librairie et de recueils périodiques ; impression et fourniture de cadres, formules et modèles, etc., destinés aux administrations publiques, aux chemins de fer, aux sociétés industrielles et à l'enseignement.

Siège social : 4, rue du Bouloi, Paris.

Durée : expirant le 31 décembre 1939.

Capital social : 2.364.500 francs divisé en 9.458 actions de 250 fr. dont 3.458 actions ordinaires et 6.000 actions privilégiées. Il existe aussi 742 actions de jouissance.

Le capital a été fixé au chiffre ci-dessus par décision de l'assemblée extraordinaire du 27 juillet 1908, laquelle a décidé que le capital qui était alors de 2.100.000 francs, ramené par le remboursement d'actions à 1.729.000 francs, serait réduit de 1 million 729.000 francs à 864.500 francs, soit de moitié par la diminution du taux de chaque action de 500 francs à 250 francs ; puis porté à 2.364.500 francs par l'émission de 6.000 actions de priorité de 250 francs.

Conseil d'administration : 3 à 8 membres, propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : du 15 au 31 mars ; 1 voix par 10 actions, maximum 10 voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions de priorité; 5 % du montant libéré des actions de capital; 3.600 francs à une réserve spéciale. Sur le reliqual, 10 % au directeur, 10 % au Conseil, 80 % aux actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Dubail, L. Gillet, F. Habert, H. Hefti, Boutté, Lévêque.

Les actions de priorité de cette Société seront inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, à partir du 23 octobre 1908.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Caisse de Paris	23.707	61	Coupons d'obligations restant à payer et annuités du Crédit Foncier	301.461	67
Caisse de Clichy	3.233	32	Effets à payer	537 264	60
Banquiers	3.357	18	Créanciers et fournisseurs divers	519.880	66
Effets à recevoir	10.752	30	Caisse d'épargne	39.046	15
Débiteurs divers	753.615	»	Crédit Foncier	209.754	36
Cautionnements	6.191	»	Crédit Foncier	63.612	41
Société des Publications	825.000	»	Crédit Foncier	935.906	48
Valeurs et titres	148.340	27	Crédit Foncier : banque hypothécaire	493.060	11
Créances non échues	207.538	07	Crédit Foncier : acquisition (Montmartre 142 et 144)	1.724.633	86
Approvisionnements et travaux en œuvre	721.465	20	Société du Mémorial	150.561	68
Terrains, immeubles	4.701.902	69	Société des Publications	116.245	64
Matériel	2.662.150	01	Loyers d'avance	26.223	60
Comptes d'ordre	418.280	65	Avance sur nantissement	500.000	»
			Obligations	2.526.570	»
			Actions	1.729.000	»
			Réserve légale	255.488	78
			Réserves diverses	152.765	29
			Bénéfices de l'exercice	166.142	91
			Provision	37.835	08
	10.485.533	60		10.485.533	60

Compagnie Industrielle du Levant

Société anonyme belge, constituée à Bruxelles le 20 septembre 1902.

Objet : l'établissement, l'acquisition, l'affermage et l'exploitation de tous établissements commerciaux, financiers, industriels, agricoles ou autres, ainsi que la recherche, l'obtention et l'exploitation de toutes concessions publiques ou privées. La Société exerce notamment son activité aux pays du Levant sans devoir l'y restreindre. La Société peut s'intéresser par voie d'apport, de cession ou de fusion, ou par tout autre moyen, dans toutes entreprises ou

Sociétés ayant un objet analogue, connexe ou similaire. Elle peut en un mot, pratiquer toutes opérations, quelles qu'elles soient, qui ont pour but direct ou indirect de favoriser ou de développer l'une ou l'autre branche de son objet.

Siège social : 3, place Royale, Bruxelles.

Capital social : 1.600.000 francs, divisé en 6.400 actions de 250 fr.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Dauprat, C. Verbeke, Elie Guiffray, Elzéar Guiffray.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, en 1902, d'un emprunt de 1.500.000 francs, représenté par 3.000 obligations de 500 francs.

Intérêt : annuel, 25 francs payables par coupons semestriels aux échéances des 1er mai et 1er novembre de chaque année.

Amortissement : par tirages au sort ayant lieu en mars, pour le remboursement des titres sortis s'effectuer en mai suivant.

Service financier : à Paris, Banque Générale Française, 9, rue Pillet-Will.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 août 1907.

Années	COURS DES OBLIGATIONS Plus haut	Plus bas
1907	468	450

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF		fr. c.	PASSIF		fr. c.
Immeubles, matériel, machines, mobilier. constructions. . . .	2.017.121 20		Capital-actions : 6.400 actions de 250 francs		1.600.000 »
Amortissement. .	17.121 20	2.000 000 »	Obligations jouissant des droits spécifiés sur le titre.		
Cautionnements divers.		10.728 30	Créées. 3.000		
Caisses à Smyrne et à Bruxelles.		5.778 50	Amorties . 249		
Comptes en banque :			A la souche 901		
Crédit Lyonnais, à Smyrne.	199.978 80		—— 1.150		
Balser et Cie, à Bruxelles. . . .	45.349 20		1.850 de 500 fr.		925.000 »
		245.328 »	Réserve légale.		10.830 21
Stocks colons en laine et filés.		117.650 85	Dividendes restant à payer. . .		2.940 »
Débiteurs divers.		7.257 50	Coupons d'obligations non payés.		24.695 82
Débiteurs avec garantie. . . .		114.833 65	Créditeurs divers		20.147 63
Approvisionnements.		44.900 »	Cautionnements des administrateurs et commissaire. . .		52.500 »
Frais d'émission.		146.400 »	Profits et pertes :		
Dépôt de garantie de gestion. .		52.500 »	Solde précédent. . . 3.716 70		
			Bénéfice net de l'exercice 1906-1907. 107.417 44		
					111.134 14
		2.747.247 80			2.747.247 80

Société Française pour le Développement de l'Industrie textile

Société anonyme française, définitivement constituée le 3 avril 1908.

Objet : la fabrication et le commerce de cordages, ficelles, lavettes, courroies de poils de chameau, tapis, et, en général, de tous produits tissés ou retors, ainsi que toutes matières premières, employées pour ces produits, notamment le coton, le poil, le lin, le chanvre ou autres matières analogues ; la création, l'acquisition, l'exploitation de tous établissements destinés à traiter, transformer ou dénaturer, sous une forme quelconque, lesdites matières premières ; l'aliénation par vente, échange ou apport de la totalité ou de partie du domaine de la Société ; l'affermage de l'ensemble ou d'une fraction quelconque du même domaine ; toutes participations ou prises d'intérêts dans toutes sociétés ou affaires de même nature ou pouvant s'y rattacher, par voie de fusion, apport, souscription, achat de titres ou droits sociaux ou de toute autre manière ; et généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, immobilières et mobilières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus spécifiés.

Siège social : à Paris, 4, rue Choron.

Durée : 99 années, du 3 avril 1908.

Capital social : 1.100.000 francs divisé en 11.000 actions de 100 fr. chacune, entièrement libérées.

Il a été créé, en outre, 9.000 parts bénéficiaires, attribuées à M. Angel.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par 10 actions, sans limite maximum. Dépôt des titres, 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % aux actions sur leur montant libéré et non amorti; sur le solde, sauf prélèvements à déterminer, pour fonds d'amortissements ou réserves spéciales, 5 % au Conseil, 70 % aux actions et 25 % aux parts de fondateur.

Service financier : à Paris, au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. P. Birman, H. Birman Bera, R. Birman, P. Dabadie, O. Lipmann.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 30 avril 1908.

Société générale des Jumelles de Théâtre

Société anonyme française constituée le 23 décembre 1891.

Objet : exploiter, dans tous les théâtres ou établissements similaires de France et de l'étranger, les différents systèmes de jumelles automatiques dont elle est ou deviendra propriétaire.

Siège social : 8, rue Saint-Lazare, Paris.

Durée : 50 ans du 23 décembre 1891.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 francs, sur lesquelles 1.000 entièrement libérées, furent remises, en représentation de ses apports, à M. Chatelain comme liquidateur de la Compagnie parisienne des jumelles de théâtre. En outre, il lui a été attribué 1.000 parts de fondateur, donnant droit à 30 % des bénefices.

Suivant délibération d'Assemblée générale du 21 juin 1894, le capital a été réduit de un million à 700.000 francs par l'échange de deux actions de 500 francs contre sept de 100 francs. En conséquence le capital actuel est représenté par 7.000 actions de 100 francs.

Conseil d'administration : de trois à sept membres, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : aux jour et lieu désignés par les administrateurs. Dépôt cinq jours à l'avance ; une voix pour 5 actions, maximum cinq voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 60 % aux actionnaires, 30 % aux parts de fondateur, 10 % au Conseil d'administration.

Service financier : au Siège social, à Paris, 8, rue Saint-Lazare.

ADMINISTRATEURS

MM. Gugenheim, Hermann, Weinschet, Jué.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 juillet 1893.

Années	Cours — Plus haut	Cours — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	30	18	22.000	3
1902	32	22	22.000	3
1903	31	24 25	21.000	3
1904	30	22	24.000	2 50
1905	35	25	22.000	2 50
1906	31	23	18.500	»
1907	28	16	22.000	1 75

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Frais de premier établissement.	528.357	45	Capital social.	700.000	»
Marchandises générales. . . .	158.966	56	Réserve.	27.146	36
Caisse et banquier	6.143	56	Coupons à payer	1.970	10
Portefeuille.	39.697	50	Profits et Pertes	22.608	66
Mobilier	109	25			
Gaz et loyer d'avance.	755	»			
Droits d'enregistrement. . . .	975	80			
Comptes courants.	16.720	»			
	751.725	12		751.725	12

Société Internationale des Jumelles de Théâtre

Société anonyme française définitivement constituée le 18 janvier 1894.

Objet : exploiter dans tous les théâtres et établissements similaires, tant en Angleterre qu'en tous autres pays, les différents systèmes de jumelles automatiques ; fonder toute Société similaire ou s'y intéresser, soit directement, soit indirectement ; vendre, acheter, louer et construire tous instrumments d'optique ; et d'une façon générale, traiter toute opération se rattachant au genre d'affaire qu'elle exploite.

Siège social : 31, rue de Provence, Paris.

Durée : 25 ans, du 18 janvier 1894.

Capital social : 350.000 francs, divisé en 3.500 actions de 100 francs chacune. 2.250 de ces actions ont été remises en représentation d'apports, en sus des parts bénéficiaires.

Conseil d'administration : composé de trois à cinq membres, propriétaires de 25 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mai ; une voix par 10 actions, maximum 5 voix. Dépôt des titres 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent : 10 % au Conseil d'administration ; 60 % aux actionnaires et 30 % aux parts bénéficiaires.

Service financier : chez M. J. Silvain, banquier, 31, rue de Provence, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Silvain, S. Oppenheim, E. Gugenheim, G. W.-Martignan, A. Silvain.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 avril 1899.

Années	COURS — Plus haut	COURS — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	100	51	31.000	7
1902	85	44	46.000	9
1903	90	55	47.000	9
1904	87	60	49.000	9
1905	100	78	51.000	9
1906	88	78	51.000	9
1907	95	80	47.000	9

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Brevets, contrats, matériel the Opera Glass Company, limited	225.000	»	Capital	350 000	»
Transformation des anciens appareils	5.706	45	Réserve statutaire	26.610	80
Matériel nouveau	125.561	60	Réserve spéciale	10.000	»
Espèces en banque	21.629	95	Coupons à payer	6.739	60
Portefeuille	61.286	90	Profits et Pertes	47.640	50
Droits de l'enregistrement	1.806	»			
	440.990	90		440.990	90

Société anonyme des Kaolins et Produits Céramiques de l'Indre

Société anonyme française, définitivement constituée le 24 décembre 1907.

Objet : l'exploitation de carrières de kaolin, sises à Lourdoueix-Saint-Michel, et de toutes autres que la Société pourrait acquérir soit dans la même commune, soit dans tout autre endroit ;

Le traitement industriel des produits et sous-produits, préparation des pâtes, fabrication de produits céramiques, etc., dans l'usine existant actuellement, ou dans celles que la Société déciderait de créer pour faciliter son extension et son développement ;

Et la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes les opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'un des objets précités, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de fusion ou autrement.

Siège social : à Paris, 11, rue Grange-Batelière.

Durée : 99 ans, du 24 décembre 1907.

Capital social : 1 million de francs, divise en 10.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 8.000 ont été souscrites en numéraire et 2.000 aux apporteurs.

Conseil d'administration : 4 à 8 membres, propriétaires chacun de 50 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le quatrième lundi de mars ; 1 voix par action, sans limite maximum. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; l'excédent après ce prélèvement sera attribué : 15 % aux administrateurs ; 10 % à la disposition du Conseil ; 75 % aux actions. Sur les 75 % à distribuer aux actions il pourra être prélevé certaines sommes pour la création d'un fonds de réserve spécial ou d'un fonds d'amortissement.

Service financier : à Paris, au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Imbert, J. Nagean, J. Webster, L. Sury.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 janvier 1908.

Société anonyme des Manufactures de Lin et de Coton de Kostroma

(ÉTABLISSEMENTS RUSSES GRATRY, GÉRARD ET MILKINE)

Société anonyme belge constituée le 4 juillet 1899.

Objet : l'industrie et le commerce en Russie de tous les textiles et leurs dérivés, et spécialement la filature et le tissage du coton et du lin, l'apprêt, le blanchiment, la teinture et l'impression des fils et tissus de lin et de coton pur ou mélangé; l'achat et la vente des matières premières et des produits fabriqués; la culture du coton et du lin et des autres textiles.

Siège social : à Bruxelles, 184, rue Saint-Bernard.

Capital social : 10 millions de francs, divisé en 20.000 actions pri-

vilégiées de 500 fr. l'une; il a été créé en outre, 30.000 actions ordinaires sans désignation de valeur.

En rémunération des apports faits par MM. Gratry et Gérard, agissant tant en leur nom personnel que comme représentants de la Société anonyme des Etablissements Russes Gratry et Firmin Gérard fils, il leur a été attribué 820 actions privilégiées et 20.410 actions ordinaires.

Conseil d'administration : cinq membres au moins, propriétaires de 100 actions privilégiées et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 13 juillet/30 juin.

Assemblée générale : le deuxième mardi de novembre. Deux voix par action privilégiée, une voix par action ordinaire, maximum le cinquième du nombre des titres émis, ou les deux cinquièmes de ceux pour lesquels il est pris part au vote. Dépôt cinq jours en Belgique et dix jours en Russie avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; le tantième établi par la loi russe, au profit de la Couronne, sur les bénéfices des sociétés anonymes ; 5 % du montant libéré des actions privilégiées. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration et au collège des commissaires; 5 % au Conseil d'administration pour telle destination qu'il jugera convenable. Sur le solde : 25 % aux actions privilégiées, 75 % aux actions ordinaires.

ADMINISTRATEURS

MM. Jules Gratry, président ; Firmin Gérard, Louis Mahieu, Louis Pradel, Francisque Vial, Achille Pauluis.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions privilégiées de cette Société, sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 mars 1900.

	COURS		
Années	Plus haut	Plus bas	Pertes
—	—	—	—
1901	400	245	86.000
1902	304	190	294.000
1903	335	110	378.000
1904	150	100	102.000
1905	234	110	418.000
1906	185	100	457.000
1907	199	112	»

BILAN AU 30 JUIN/13 JUILLET 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Actionnaires (à verser)	12.500	»	Capital.	10.000.000	»
Frais de premier établissement	15.073	05	Réserve en 1900.	6.631	84
Caisses et banques	377.965	73	Fonds d'assurance	233.976	36
Mobilier, chevaux, etc.	67.124	43	Créditeurs divers	573.647	49
Bâtiments et terrains.	2.493.161	90	Effets à payer.	781.058	92
Matériel	1.977.230	18	Sommes à reporter	22.172	16
Générateurs, moteurs, etc. . .	608.766	19			
Approvisionnements.	1.709.127	42			
Magasin de réserve.	179 939	27			
Fils et tissus.	577.817	23			
Débiteurs divers	193.270	81			
Effets à recevoir	213.740	77			
Fonds publics	154.525	71			
Profits et Pertes	2.236.123	31			
	11.617.486	77		11.617.486	77

Société du Caoutchouc par le Latex

(Procédés du docteur Lucien Morisse)

Société anonyme française, définitivement constituée le 1er décembre 1906.

Objet : l'exploitation des brevets français et étrangers du docteur Lucien Morisse, pour la manufacture du caoutchouc par le lait frais non coagulé ; cette exploitation pourra avoir lieu soit en France, soit à l'étranger, et dans les formes qui seront jugées utiles par la Société ; l'utilisation des procédés, machines, outillages se rattachant à cette exploitation et faisant l'objet d'additions aux brevets ci-dessus ; l'achat ou la prise de tous brevets et licences se rattachant à cette invention et à son exploitation ; la fabrication et la vente de tout objet en caoutchouc manufacturé, et, en particulier, des pneumatiques d'automobiles et de cycles, bandages, chambres à air, etc.

Siège social : 55, rue Saint-Lazare, Paris.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 10.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 3.500 ont été attribuées, en outre de 8.000 parts de fondateur, à M. Mourlon, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 11 membres, nommés pour trois ans, et propriétaires de 200 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 25 actions sans limite maximum.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % au Conseil ; somme suffisante pour payer, pendant les cinq premières années de la

Société, aux actions de numéraire entièrement libérées à la constitution, 5 % de leur valeur nominale. Le surplus, sauf prélèvement pour fonds de prévoyance, 70 % aux actions ; 30 % aux parts. A l'expiration de la cinquième année de la Société, la somme affectée, comme il est dit ci-dessus, au paiement d'un intérêt de 5 % aux actions de numéraire, reviendra dans les mêmes proportions aux actions et aux parts.

ADMINISTRATEURS

MM. de la Grange O'tard, J.-A. Delacroix, Ch. Mourlon, Van Zuylen de Nyevelt, de la Roche Fontenilles, de Roussen, Dogny.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 janvier 1907.

1907 plus haut, 145 plus bas, 125

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actionnaires	41.000 »	Capital	1.000.000 »
Apports	350.000 »	Intérêts aux actions libérées à la souscription	20.660 »
Frais de Constitution	487.587 50	Profits et pertes	937.758 75
Caisse	58.055 20		
Marchandises	1.734 95		
Matériel outillage	41.10		
Portefeuille	270.000 »		
Créance sur la Société d'Exploitation de Brevets Français du caoutchouc par le Latex	750.000 »		
	1.958.418 75		1.958.418 75

Compagnie Française du Lithophone

(Société anonyme pour l'exploitation des produits barytiques)

Société anonyme française, définitivement constituée le 21 février 1907.

Objet : le traitement et la vente de tous minerais barytiques et autres, soit bruts, soit broyés ; l'acquisition, l'exploitation, la location ou la vente de toutes mines de barytes ou autres.

La fabrication et la vente de toutes peintures à base de baryte ou autre et, d'une façon générale, toutes les opérations commerciales, industrielles et financières pouvant se rattacher à l'achat, à la vente et aux traitements des minerais barytiques ou autres, ainsi qu'à la fabrication et à la vente des peintures à base de baryte ou autres.

Siège social : 29, rue Mogador, Paris.

Durée : 99 ans, du 21 février 1907.

Capital : 1 million de francs, en 10.000 actions de 100 francs. Il a été créé, en outre, 10.000 parts bénéficiaires, lesquelles ont été attribuées en sus d'une somme de 200.000 francs espèces à la Société Générale d'Etudes et d'Organisations Industrielles, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires chacun de 20 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; 1 voix par action. Dépôt des titres, 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 6 % au Conseil et à la Direction. Sur l'excédent : 60 % aux actions, 40 % aux parts.

Sur le solde de bénéfices revenant au Conseil et à la Direction, aux actions et aux parts, il pourra être effectué des prélèvements pour constitution de fonds de réserve extraordinaire ou de prévoyance et aussi pour amortissements anticipés.

Il est stipulé aux statuts que pendant la période nécessaire à la construction des usines et à la mise en marche de tous les rouages commerciaux, chaque action recevra à titre d'intérêts intérimaires une somme de 6 francs, répartis en trois coupons de 2 francs (impôts à déduire) payables les 15 septembre 1907, 15 mars et 15 septembre 1908.

Pour le premier exercice les parts auront la totalité des bénéfices, jusqu'à concurrence de 24.000 francs.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Derbecq, Bilhant, L. Manger, C. M. Pesson, V. Gueldry, T. Behr.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 mars 1907.

1907 plus haut, 141 · plus bas, 126

Maison Agnès

Société anonyme française, définitivement constituée le 28 mai 1907.

Objet : l'acquisition et l'exploitation de la « Maison Agnès », comprenant le fonds de commerce de couture et de lingerie exploité à Paris, 23, rue Louis-le-Grand, comprenant le matériel, la clientèle et le droit au bail des locaux et des marchandises ; l'acquisition, la création et l'exploitation de toute affaire similaire, et généralement toutes opérations quelconques ayant un rapport direct ou indirect avec l'objet sus-indiqué et qui seront considérées comme nécessaires ou utiles à son développement.

Siège social : 23, rue Louis-le-Grand, Paris.

Durée : 30 ans, du 28 mai 1907.

Capital social : à l'origine, 800.000 francs, porté à 1.200.000 francs, divisé en 12.000 actions de 100 francs par l'Assemblée extraordinaire du 10 juillet 1908.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun d'au moins 50 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin novembre ; 1 voix par 20 actions sans limite maximum ; dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 6 % aux actions sur leur montant libéré. Sur le surplus et sauf prélèvements pour fonds de prévoyance, réserves extraordinaires, amortissements, 17/20 aux actions et 3/20 au Conseil d'administration.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. de Balbiani, de Caladon, Villedary.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 28 octobre 1907.

1907 plus haut, 172 plus bas, 90

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Fonds de commerce	225.000	»	Capital	800.000	»
Clientèle et éléments nouveaux	74.132	25	Créditeurs divers	165.895	»
Compte de 1er établissement	101.821	15	Profits et pertes	62.066	99
Installations et matériel nouveau	12.814	30			
Caisse et banque	64.860	80			
Effets à recevoir	4.988	80			
Marchandises en magasin	178.080	19			
Loyers d'avance	14.500	»			
Débiteurs divers	351.764	50			
	1.027.961	99		1.027.961	99

Société Générale de Maisons et Pavillons économiques

Société anonyme française, définitivement constituée le 25 janvier 1906.

Objet : la construction à tempérament d'immeubles, et principalement de maisons d'habitation avec accessoires et dépendances ; l'acquisition ou la vente, soit à terme, soit au comptant, d'immeubles et de terrains nécessaires aux constructions, à leurs annexes

ou dépendances et à l'établissement, s'il est besoin, de rues, égouts, ou autres accessoires qui pourront être reconnus utiles ; la location desdites maisons et dépendances. Et généralement toutes opérations ou transactions auxquelles lesdites constructions et habitations pourront donner lieu, en s'inspirant du principe de la mutualité sous toutes ses formes.

Siège social : 2, rue Taitbout, Paris.

Durée : 50 ans, du 25 janvier 1906.

Capital social : 250.000 francs, divisé en 2.500 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 1.350 entièrement libérées, ont été attribuées aux apporteurs.

L'augmentation du capital à 1 million de francs a été décidée par l'Assemblée extraordinaire du 22 février 1907.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun de 20 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en mars ; 1 voix par 10 actions. Dépôt cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % aux actions sur leur montant versé. Telle somme qu l'Assemblée générale décidera, sur la proposition du Conseil, pour l'amortissement partiel du capital. Sur le surplus : 10 % au Conseil et 90 % aux actionnaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Ch. Jacquiot-Constant, L. Favaron, E. Holveck, J. Talansier, P. Macheret.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 novembre 1907.

	COURS		Bénéfices	
Années	plus haut	plus bas	nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1907	122	111	17.000	6 %

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Compte apports	25.000 »	Capital	250.000 »
Matériel	5.159 »	Obligations	90.550 »
Caisse	37.317 70	Réserve légale	166 95
Immeuble	110.000 »	Amortissements	403 55
Frais de premier établissement	69.271 70	Travaux en cours	104.200 »
Actionnaires	313.414 85	Entrepreneurs	108.608 70
Débiteurs pour comptes	23.319 35	Créditeurs par comptes	15.521 75
		Bénéfice net	17.032 15
	586.483 10		586.483 10

Société des Maisons de Rapport

Société anonyme française définitivement constituée le 12 février 1894.

Objet : l'acquisition et la revente de terrains, maisons, propriétés et nue-propriétés immobilières; la construction, la location ou l'exploitation de maisons et propriétés immobilières de toute nature; la gérance pour compte de tiers d'immeubles bâtis ou non bâtis; enfin toutes opérations immobilières généralement quelconques, ou toute prise d'intérêt dans des opérations de ces diverses natures, sous forme d'apport, de souscription d'actions ou d'obligations, de participation, commandite ou autrement, en France ou hors de France.

Siège social : 36, rue Saint-Sulpice, Paris.

Capital social : à l'origine 400.000 francs, divisé en 2.000 actions de 200 francs, sur lesquelles 925, entièrement libérées, furent remises à M. de Travanet, en rémunération de ses apports; porté à 600.000 francs le 20 juin 1900; et à 800.000 francs le 29 juillet 1901, divisé en 5.000 actions de 160 francs. Les Assemblées des 8 décembre 1898 et 9 mai 1900 ont autorisé l'augmentation du capital à 1.200.000 francs, par fractions successives de 200.000 francs.

Année sociale : close le 31 décembre.

ADMINISTRATEURS

MM. de Vaulabelle, V. Guilbert, J. Bazerque, Ducroizet.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Obligations 3 %

Création, en vertu d'une délibération en date du 30 mai 1894 du Conseil d'administration, confirmée par l'Assemblée générale extraordinaire du 8 décembre 1898, d'un emprunt obligataire de 1.600.000 francs, représenté par 4.000 obligations 400 francs 3 % émises à 355 francs.

Intérêt annuel : 13 fr. 20, soit 12 francs nets d'impôt, payable au moyen de coupons semestriels les 15 avril et 15 octobre de chaque année.

Amortissement : au pair, en quarante années à dater du 1er janvier 1897.

Obligations 4 %

Création, en vertu d'une délibération du Conseil d'administration, en date du 1er novembre 1906, d'un emprunt obligataire de 1.600.000 francs, représenté par 4.000 obligations de 400 francs 4 % 2e série. L'Assemblée extraordinaire du 2 mai 1908 a autorisé le fractionnement, en obligations de 100 fr., d'une tranche de 1.000 de ces obligations.

Intérêt annuel : 16 francs, payables par coupons semestriels, les 15 janvier et 15 juillet.

Amortissement : au pair en 40 ans au plus, à dater du 1er juin 1908, par tirages annuels devant avoir lieu le 1er juin de chaque année. Le remboursement des titres s'effectuera le 15 juillet suivant le tirage.

Service financier : au siège social.

Les obligations 3 % de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 octobre 1906 et les obligations 4 % depuis le 5 février 1907.

COURS

Années	Obligations 3 % Plus haut	Obligations 3 % Plus bas	Obligations 4 % Plus haut	Obligations 4 % Plus bas
1907	348	340	393	350

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Dû sur actions	35.615	80	Capital	800.000	»
Immeubles	3.173.085	35	Obligations	472.775	»
Dépôts : Avance au gaz	928	70	Créanciers hypothécaires	1.869.737	65
Installation nouveau bureau	1.964	85	Créanciers divers	119.831	50
Loyers échus au 31 décembre 1907	50.041	65	Réserve légale	17.339	35
Espèce en caisse et au Comptoir d'Escompte	12.344	90	Réserve d'amortissement	2 338	15
Débiteurs	11.722	25	Profits et pertes : Bénéfices de l'exercice	22.788	28
Impôts à recouvrer	2.332	73			
Marchandises pour entretien	4.848	75			
Effets à recevoir	433	75			
Frais d'émission obligations	7.346	55			
Frais divers	4.059	»			
	3.304.859	93		3.304.859	93

Maison Alfred Mame et Fils

Société anonyme française constituée le 31 octobre 1899.

Objet : 1° L'exploitation de l'imprimerie Alfred Mame, fondée à Tours depuis de nombreuses années, et de l'établissement de reliure qui en forme une annexe ; 2° Le commerce de libraire-éditeur et la vente des livres en gros, tant en France qu'à l'étranger ; 3° L'exploitation des éditions et publications apportées à la Société ; 4° L'ex-

ploitation de toutes les éditions et publications nouvelles que le Conseil d'administration pourra créer ; 5° La création, l'adjonction et l'exploitation de toutes usines se rattachant aux industries de l'imprimerie et de la librairie et notamment d'une papeterie, et en ce cas, la fabrication, l'achat, la vente et le commerce des papiers ; et 6° en général, tout ce qui concerne l'imprimerie, la reliure, la librairie, l'édition et la papeterie.

Siège social : 18, rue des Halles, à Tours.

Durée : 99 ans, du 31 octobre 1899.

Capital social : 6.200.000 francs divisé en 12.400 actions de 500 fr. ; ramené, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 1er octobre 1904, à 4.340.000 francs par réduction de la valeur nominale de chaque action de 500 à 350 francs. Il a été créé, de plus, 6.200 parts de fondateur. Sur les 12.400 actions, 10.409 actions, plus les parts de fondateur, ont été attribuées pour apports en nature.

Conseil d'administration : trois à neuf membres, propriétaires de 50 actions, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale : avant fin octobre ; une voix pour 50 actions, maximum 80 voix ; dépôt 5 jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 1° 5 % à la réserve légale ; 2° Un intérêt de 4 % aux actions ; 3° Une somme à fixer pour les amortissements. Le surplus est réparti à raison de : 20 % au Conseil d'administration, 40 % aux actions et 40 % aux parts de fondateur.

Service financier : Crédit industriel et Commercial, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Armand Mame, Léonce Guerlin, F. de Lavergne de Cerval, A. de Monplanet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 janvier 1900.

	COURS		Bénéfices	
Années	Plus haut	Plus bas	nets	ividendes
—	—	—	—	—
1901	455	400	416.000	23 75
1902	500	440	323.000	22 50
1903	425	330	198.000	15 »
1904	400	325	néant	»
1905	320	210	234.000	15 55
1906	315	200	206.000	14 725
1907	270	200	223.000	14 90
1908	»	»	137.000	10 50

BILAN AU 31 JUILLET 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Librairie	1.451.105 75	Capital	4.340.000 »
Imprimerie	234.589 20	Coupons à payer	899 11
Reliure	198.237 67	Fournisseurs	29.702 06
Matériel	491.232 35	Participation du personnel	29.615 20
Disponibilités	229.077 68	Caisse de secours contre les accidents	16.000 »
Immeubles	1.300.000 »	Fonds de réserve	96.667 »
Effets en portefeuille	365.138 70	Profits et Pertes	137.624 36
Mobilier	1 »	Report antérieur	164 22
Machines (Approvisionnements des)	1.958 02		
Débiteurs	361.202 18		
Impôts recouvrables	8.529 40		
	4.650.671 95		4.650.671 95

Maxim's Limited

Société anglaise, incorporée le 27 novembre 1907.

Objet : acquérir et exploiter le fonds de commerce de restaurateurs connu sous le nom de « Maxim's », 3, rue Royale, à Paris. D'autres objets accessoires sont énumérés au memorandum.

Siège social : 74, Coleman Street, Londres E. C.

Durée : indéfinie.

Capital social : £ 120.000 divisé en 120.000 actions de £ 1 chacune. Il a été remis aux apporteurs £ 104.000 en espèces en rémunération de leurs apports comprenant : le droit au bail de l'établissement, le mobilier, l'agencement, le matériel, l'installation, ainsi que le paiement des dépenses préliminaires de la Société comprenant l'examen des comptes, l'évaluation de l'actif, les charges et frais légaux et de notaires et d'autres frais divers.

A la date du 12 février 1908, 114.000 actions étaient réparties et 6.000 restaient à la souche.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun de titres de la Société pour une valeur nominale d'au moins £ 200.

Assemblée générale : chaque année, aux date et lieu fixés par le Conseil. Une voix par action.

Service financier : à Paris, MM. Armstrong et Cº, 19, rue Scribe.

ADMINISTRATEURS

MM. J. E. Jameson, H. E. Dering, V. R. Grace, A. T. Dale, G. Lagrange, H. Chauveau, E. Cornuché.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, à partir du 23 octobre 1908.

De Mello Brazilian Rubber Company Ltd

Société anglaise à responsabilité limitée, incorporée le 4 juillet 1906.

Objet : passer et mettre à exécution avec telles modifications (s'il y a lieu) qui pourraient être convenues, le contrat avec l'United Investment Corporation, et Sebastiano Francisco de Mello ; acheter, prendre à bail ou en échange, louer ou acquérir autrement, détenir, améliorer, cultiver et employer des terrains de toutes sortes, et planter, convertir, modifier, installer, entretenir et exploiter le caoutchouc, le thé, le café, le tabac, le coton, la noix de coco, le riz et autres plantations et manufactures. Faire le commerce de planteur, cultivateur et manufacturier et marchand de caoutchouc ou d'autres gommes... Acquérir toutes concessions, dons, décrets, droits, pouvoirs, privilèges ou contrats, de tous gouvernements, compagnies, au Brésil ou ailleurs, dont la Compagnie jugerait pouvoir tirer profit, etc.

Siège social : 794-5, Salisbury House, London Wall, Londres E. C.

Capital : £ 495.000, divisé en 225.000 actions privilégiées de £ 1 chaque et 270.000 actions ordinaires de £ 1 chacune. Sur ces dernières, 269.993 ont été attribuées en sus d'une somme de £ 47.500 en espèces à M. de Mello en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 10 membres, propriétaires chacun de £ 250 d'actions de la Société.

Répartition des bénéfices : somme suffisante pour payer un dividende cumulatif de 7 % aux actions privilégiées originaires et ensuite un dividende de 7 % aux actions ordinaires originaires. Sur le surplus, 5 % au Conseil d'administration, 10 % au maximum pour servir de fonds de réserve. Le solde sera réparti entre les deux catégories d'actions au prorata.

ADMINISTRATEURS

MM. Ch. Steel, B. Wise, J. O. Callender, W. B. Hopkins, Lazare Weiller, C. Mascart, F. de Mello, Costa de Beauregard, Dalziel.

Coupures : les actions privilégiées existent en unités et coupures de 5 et 25 actions.

Service financier : Banque Commerciale et Industrielle, 8, rue Auber, Paris.

Le coupon n° 1 des actions privilégiées a été payé en janvier 1907, à raison de 5 pence 306, et le coupon n° 2, en juillet 1907, à raison de 8 pence.

Les actions privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 janvier 1907.

1907 plus haut, 59 plus bas, 10

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Plantations de caoutchouc, bateaux, propriété, entreprise, etc..	313.974	Capital émis : 195 300 actions privilégiées 7 0/0 de £ 1 sur 225.000 actions autorisées.	195.300
Frais de constitution	1.132	270.000 actions ordinaires de £ 1.	270.000
Mobilier de bureau	533	Effets à payer.	53.973
Effets à recevoir..	7.667	Créditeurs divers	84.768
S. F. De Mello.	56.212	Compte Profits et pertes. . . .	60.198
Débiteurs divers	218.018		
Stock de marchandises. . . .	1.844		
Compte marchandises en suspens	16.522		
Caoutchouc non vendu au prix de vente	18.130		
Frais préliminaires.	31.064		
Timbres sur titres au porteur.	199		
Articles en transit entre Manaos et Londres.	136		
Fonds en mains et en banque.	8.718		
	664.169		664.169

Société Industrielle du Meuble en bois massif

(ANCIENS ÉTABLISSEMENTS LAROUDIE ET ROUGERIE)

Société anonyme française, définitivement constituée le 9 juin 1897, modifiée les 14 décembre 1900, 11 juillet 1902 et 14 janvier 1908.

Objet : la fabrication des meubles, et en général tout travail du bois ; toutes opérations commerciales et industrielles s'y rattachant, directement ou indirectement, de même que toutes créations, toutes acquisitions de toutes maisons de commerce ou établissements analogues ou similaires et toutes ventes et cessions de ces maisons ou établissements par voie d'apport ou autrement.

Siège social : à Limoges, 8, rue Prépapaud.

Durée : jusqu'au 31 décembre 1937.

Capital social : à l'origine 460.000 francs, divisé en 920 actions de 500 francs, sur lesquelles 862 furent remises, entièrement libérées, à MM. Laroudie et Rougerie, en rémunération de leur apport consistant en leur fonds de commerce de fabrication de meubles, menuiserie et tout travail du bois.

Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 14 janvier 1908, les actions ont été divisées en cinquièmes, et le capital porté à 2.500.000 francs, par la création de 20.400 actions nouvelles de 100 francs.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun de 25 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : en février, une voix par action. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 1 % du capital social au Conseil ; l'excédent aux actionnaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Camentron, Laroudie, Pétrissant, Leblanc, Londe, Vergnes.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 25 juin 1908.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles de Limoges	415.279 70	Capital actions	460.000 »
— Bordeaux	270 620 50	— obligations	700.000 »
Matériel	151.709 15	Amortissement du matériel	28.922 93
Caisse	4.807 95	Réserve légale	32.348 52
Bois divers	657.156 56	— spéciale	130.304 74
Effets à recevoir	4 196 50	Amortissement d'obligations	17.500 »
Marchandises générales	175.150 80	Billets à payer	687.058 20
Scierie	2.208 40	Profits et pertes	101.052 66
Divers débiteurs	992.803 44	Divers créditeurs	516.745 95
	2.673.933 »		2.673.933 »

Société anonyme des Bains de mer et du Cercle des Étrangers à Monaco

Société anonyme monégasque constituée en 1863, modifiée par décisions d'Assemblées générales des 30 avril 1895, 13 mai 1896, 21 avril 1897 et 11 janvier 1898.

Objet : exploitation du privilège concédé par le prince de Monaco, en date du 2 avril 1863, aux conditions du cahier des charges modifié le 19 octobre 1882 et par rescrit princier agréé par l'Assemblée extraordinaire du 11 février 1898.

Siège social : à Monaco.

Durée : 50 ans, de 1863 au 1er avril 1913, prorogée jusqu'au 1er avril 1948.

Capital social : 30 millions de francs, divisé en 60.000 actions de 500 francs entièrement libérées et au porteur. Par délibération d'Assemblée du 20 avril 1899, l'échange des actions anciennes contre cinquièmes d'actions a été autorisé.

Conseil d'administration : quatre membres au moins et six au plus, propriétaires de 200 actions, et nommés pour six ans.

Assemblée générale : en avril ; une voix par 200 actions. Dépôt des titres, huit jours avant la réunion.

Année sociale : close le 1er avril.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % au capital versé; 2 % au Conseil d'administration ; le reste aux actionnaires.
Les actions doivent se livrer timbrées.

ADMINISTRATEURS

MM. Camille Blanc, Aug. Piédallu, comte Brossaud de Juigné, Baltazzi, Bornier.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt autorisé par l'Assemblée générale extraordinaire du 11 janvier 1898.
Émission, du 1er au 10 février 1898, à 240 francs, par privilège réservé aux actionnaires, de 80.000 obligations de 300 francs 4 %.

Intérêt annuel : 12 francs payables en deux coupons semestriels de 6 francs, les 1er janvier et 1er juillet de chaque année. Ce revenu de 12 francs est net de tous impôts présents et futurs qui pourraient être établis dans la principauté.

Amortissement : au pair au plus tard en quarante-sept ans à partir de l'année 1898, par tirage au sort en octobre de chaque année. Remboursement des titres sortis le 1er janvier suivant. La Société s'est réservé le droit de rembourser par anticipation les obligations restant en circulation à partir du 1er janvier 1908.

Service financier : actions et obligations, au Siège social et au Crédit Lyonnais, à Paris et à Lyon.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 mai 1891, les cinquièmes d'actions depuis le 6 mai 1899, et les obligations depuis le 14 février 1898.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES 5e D'ACT.		COURS DES OBLIG.		Dividendes
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	p. action
1901	3.750	3.275	745	635	313	300	210
1902	4.050	3.200	810	630	315	305	225
1903	4.710	3.710	938	742	316	303	225
1904	4.675	4.100	940	815	316	300	295
1905	5.900	4.592	1.188	920	315	303	320
1906	7.252	5.490	1.480	1.100	330	302 50	350
1907	6.798	4.448	1.365	900	315	295	290
1908	»	»	»	»	»	»	290

Cette Société ne publie pas ses comptes.

Moulin-Rouge Attractions Limited

Société anglaise anonyme, incorporée le 31 juillet 1907.

Objet : acquérir un bail de la propriété connue sous le nom de « Moulin Rouge » située boulevard de Clichy, à Paris; ensemble la taverne du moulin, le restaurant, les cafés-bars, la salle de bal, etc. Acquérir également le bénéfice de divers contrats et arrangements au sujet de l'exploitation dudit établissement, de la construction

d'une nouvelle salle de bal, des constructions annexes. En résumé, l'exploitation de l'établissement « Moulin Rocge » avec ses annexes.

Siège social : à Londres, 10 et 11 King's House, King Street, E. C.

Durée : non indiquée.

Capital social : £ 105.250, divisé en 10.400 actions ordinaires de £ 10 chacune et 25.000 actions de fondateur de 1 shilling chacune.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun d'actions de la Société pour une valeur nominale de £ 100 au moins.

Assemblée générale : une fois chaque année, aux lieu et date fixés par les administrateurs.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve jusqu'à ce que ce fonds atteigne le montant total libéré des actions ordinaires; dividende non cumulatif aux actions ordinaires, à raison de 6 % sur leur montant libéré.

Ensuite : 10 % du surplus à un fonds d'amortissement jusqu'à ce que ce fonds atteigne £ 20.000 ; 10 % du reste des profits au Conseil d'administration; 8 % du solde à la disposition du Conseil.

Le reliquat sera réparti moitié aux actions ordinaires, et moitié aux actions de fondateur.

Les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 février 1908.

The Nantes Butter and Refrigerating Cy Ltd

Société anonyme anglaise, incorporée le 18 avril 1906.

Objet : toutes opérations concernant l'alimentation et notamment le commerce des beurres en Angleterre et en France ; l'exploitation de pâturages, le commerce des bestiaux, etc... D'autres objets accessoires sont énumérés au mémorandum d'association.

Siège social : à Londres, 5, Copthall Buildings, Copthall Avenue E. C. Bureaux à Paris, 54, rue de la Victoire.

Capital : à l'origine £ 100.000, divisé en 100.000 actions de £ 1 chacune. L'Assemblée extraordinaire du 2 juin 1908 a décidé de porter le capital à £ 250.000.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires chacun d'au moins 250 actions de la Société.

Assemblée générale : chaque année, aux lieu et date prescrits soit par la Compagnie, en assemblée générale, soit par le Conseil d'administration.

Répartition des bénéfices : sur les bénéfices nets annuels, les administrateurs pourront décider le prélèvement des sommes destinées à la création d'un fonds de réserve, à la réparation ou l'amélioration des propriétés de la Compagnie, à la distribution de dividendes spé-

ciaux, etc... La somme qui sera disponible pourra être répartie à titre de dividende entre les actionnaires.

Coupures : unités, 5, 10 et 25 actions.

Service financier : à Paris, au bureau de Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. R. Hasting Harris, M. E. Webb, E. Callard, A. Peugeot, J. Terrasson, T. W. Simpson.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 8 février 1907.

Années	COURS plus haut	COURS plus bas	Bénéfices	Dividendes
1907	51	10	£ 13.026	10 %

BILAN AU 31 MARS 1908

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Achat des usines de Nantes et d'Issé	61.503 15 9	Capital émis	86.351 » »
Constructions nouvelles	5.486 16 0	Créditeurs divers	68.706 18 8
Machinerie et matériel	2.836 16 9	Effets à payer	43.375 19 7
Chevaux, voitures et fournitures diverses, etc.	2.662 5 7	Primes sur titres	662 10 0
Marchandises en magasin	50.601 16 5	Profits et Pertes	13.026 11 8
Frais d'établissement	8.485 12 10		
Débiteurs divers	65.277 8 0		
Effets à recevoir	5.689 12 3		
Espèces en caisse et en banque Londres et Paris	9.576 16 4		
	212.122 19 11		212.122 19 11

New Egyptian Company Ltd

Société anonyme anglaise enregistrée le 31 juillet 1899.

Objet : acquérir des terrains, droits miniers en Egypte ou ailleurs ; exécuter tous travaux publics, etc.

Siège social : à Londres, 34, Clement's Lane, Lombard Street, E. C. Bureaux à Paris, 7, rue Meyerbeer.

Capital social : 500.000 livres, divisé en 500.000 actions d'une livre, sur lesquelles 293.879 ont été émises.

Conseil d'administration : six membres.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : aux lieu et date fixés par le Conseil d'administration ; une voix par action.

Les titres existent en unités, coupures de 5, 10 et 25 actions.

Service financier : MM. Ochs frères, rue Meyerbeer, 7, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. de Chesterfield, B. Euan-Smith, Fitzgerald, H. Pasteur, E. Dicey, A. Clician, J. G. Rogers, Daninos Pasha.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 15 mars 1906.

Années	cours Pl. haut	cours Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	»	»	£ 63.656 (18 mois)	12 1/2 %
1906	»	»	25.885	5 %
1907	43	17	44.966	10 %

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	livres	PASSIF	livres
Espèces en caisse, prêts à court terme	42.140	Capital émis	434.078
Autres prêts	9.749	Compte primes	67.288
Obligations au prix coûtant	33.524	Créanciers divers, y compris £ 105.306 de terrains à payer à longue échéance	139.273
Actions et participations	109.787	Effets à recevoir	5.968
Débiteurs divers	119.707	Dividendes non réclamés	5.335
Travaux de remblayage sur le Nil	175.342	Compte réserve	17.936
Terrains au prix d'achat	180.992	Profits et pertes, solde	3.992
Mobilier, drague	2.129		
	673.370		673.370

Compagnie
Agricole et Commerciale de la Nouvelle-Calédonie

Société anonyme française, définitivement constituée le 27 décembre 1905.

Objet : l'exploitation agricole, industrielle, commerciale et minière des propriétés apportées par M. Gillot en sa qualité de liquidateur de la Compagnie française des Caféières et Elevages de Canala et Thio ; toutes les opérations se rattachant directement ou indirectement à cette exploitation, notamment : la création ou l'achat de toutes plantations, stations d'élevage, fermes, métairies et usines pour

le traitement des produits coloniaux ; la vente et l'achat de tous les produits coloniaux et de tous animaux de boucherie et de reproduction ; l'achat, la vente, la location ou l'échange de tous terrains ou propriétés, en rapport ou non ; leur exploitation et mise en valeur, soit par la Société, soit autrement ; la création de toutes agences ou succursales ; l'exploitation et l'alimentation de toutes maisons de vente et d'achat de marchandises diverses, importées ou du pays ; l'exploitation, par la Société ou des tiers, de toutes mines pouvant exister sur le domaine de la Société ; et en général toutes opérations de nature à augmenter les rendements des propriétés et concessions de la Société et à favoriser son développement.

Siège social : 36, rue Cadet, Paris.

Durée : 50 ans, du 27 décembre 1905.

Capital social : 1.200.000 francs, divisé en 12.000 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 3.250, entièrement libérées, ont été remises en représentation des apports consistant en domaines situés en Nouvelle-Calédonie.

Conseil d'administration : 3 à 7 membres, propriétaires de 30 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; 1 voix par 10 actions, maximum 20 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 10 % à un fonds de réserve extraordinaire. Sur le solde 15 % aux administrateurs et 85 % aux actionnaires.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Simon, G. Gillot, Huet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 janvier 1907.

1907 plus haut, 153 plus bas, 123

Palais de Glace des Champs-Élysées

Société anonyme française définitivement constituée le 24 octobre 1893 et modifiée les 7 janvier 1902, 27 décembre 1902 et 13 octobre 1903.

Objet : L'installation et l'exploitation, directement ou indirectement, dans le Panorama des Champs-Elysées, précédemment occupé par la Société du panorama le *Vengeur*, d'une salle de patinage sur vraie glace et de toutes les industries annexes. L'exploitation, par

elle-même ou par affermage, en France ou à l'étranger, de toutes entreprises similaires. Et, en général, l'utilisation du local précité pour toutes entreprises quelconques, même par sous-traité, sous-location ou participation.

Siège social : aux Champs-Elysées, à Paris.

Durée : expirant le 31 mars 1925.

Capital social : à l'origine un million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 francs libérées et au porteur. Par suite de rachats, le capital a été réduit à 600.000 fr. représenté par 1.200 actions de 500 fr. l'une. Il a été créé, en outre, 10.000 parts de fondateur, qui ont été remises aux apporteurs.

Conseil d'administration : trois membres au moins et douze au plus, propriétaires de 20 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre, une voix pour dix actions, sans limite maximum, dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % du capital versé sur les actions. Sur l'excédent : 45 % aux actionnaires, 45 % aux 10.000 parts de fondateur et 10 % au Conseil d'administration. L'Assemblée pourra décider la création d'un fonds de réserve supplémentaire à l'aide d'un prélèvement sur la seconde partie du dividende attribué aux actions. Cette réserve supplémentaire appartiendra aux seuls actionnaires.

Service financier : Crédit mobilier français.

ADMINISTRATEURS

MM. Jolly, A. Baudaz, J. Gleize, R. de Thezillat.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 décembre 1896, et les parts de fondateur depuis le 23 janvier 1899.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS			DIVIDENDES	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Actions	Parts
1901	250	98	5	0 50	127.000	20	»
1902	450	225	14	5	»	»	»
1903	580	445	25	12	176.000 (18 mois)	25	»
1904	851	540	40	17	140.000	45	3 16
1905	890	700	63	36	172.000	50	3 85
1906	925	760	78	41	211.000	60	4 91
1907	920	676	70	50	221.000	60	4 27
1908	»	»	»	»	272.000	60	4 325

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse	642 40	Capital	600.000 »
Banques	119.428 30	Réserve légale	42.650 55
Valeurs en portefeuille	98.165 »	Réserve spéciale aux actionnaires	24.115 85
Avances sur loyers à la ville de Paris	49.809 05	Dépenses restant à payer au 30 juin 1908	43.960 70
Cautionnements divers	2.801 30	Dividendes arriérés aux actionnaires	6.830 80
Palais de glace de Nice	304.946 35	Provision d'amortissement	50.000 »
Marchandises en magasin et en cave	6.587 70	Dividendes arriérés aux parts de fondateurs	14.669 50
Recettes à recouvrer au 30 juin 1908	1.175 50	Acompte sur dividende 1907-1908 (coupon n° 16 restant à payer)	3.431 »
Droits sur titres afférents aux actions	2.475 45	Profits et Pertes	272.751 85
Droits sur titres afférents aux parts de fondateurs	2.378 20		
Contentieux	1 »		
Actionnaires (acompte sur dividende 1907-1908	30.000 »		
Frais de premier établissement	440.000 »		
	1.058.410 25		1.058.410 25

Société Générale des Papeteries du Limousin

Société anonyme française définitivement constituée le 17 décembre 1898, modifiée par délibérations d'Assemblées des 17 novembre et 6 décembre 1899 et 24 janvier 1900.

Objet : l'achat, la vente et la fabrication de papiers et cartons de toute nature; l'exploitation de tous établissements de vente et de fabrication de papiers et cartons et toutes applications commerciales de ces produits, soit bruts, soit manufacturés; l'acquisition, la location, la prise à bail et la vente de tous biens meubles et immeubles nécessaires à la Société et rentrant dans son objet social.

Siège social : à Saint-Junien (Haute-Vienne).

Durée : 75 ans du 17 décembre 1898.

Capital social : 3.345.000 francs en 33.450 actions de cent francs, dont 26.760, indépendamment de 669.000 francs, soit ensemble une valeur de 2.429.000 francs, ont été attribuées aux apporteurs en nature, les apports consistant principalement en sept usines à papiers de paille. Par les délibérations précitées le capital a été successivement porté à son chiffre actuel de 5.074.000 francs, en 50.740 actions de 100 francs libérées et au porteur.

ADMINISTRATEURS

A. Pornin, E. Barataud, G. Faye, P. Teillet, Th. Rigaud, J. Vigneric, R. de Labrouhe de Laborderie, P. Codet, E. Gibouin.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Création, par délibération d'Assemblée générale, de deux séries comprenant chacune 10.000 obligations de 100 francs l'une, toutes du même type.

Intérêt annuel : 4 fr. 25 net de tous impôts, payable au moyen de coupons semestriels de 2 fr. 12 1/2 l'un aux échéances des 1er février et 1er août de chaque année.

Amortissement : au pair en 75 ans par tirages annuels en Assemblée générale ordinaire, laquelle doit se réunir avant fin novembre.

La Société s'est réservé le droit de rembourser au pair, par anticipation, et à quelque époque que ce soit, tout ou partie des obligations restant en circulation.

Service financier : aux agences du Crédit Lyonnais, de la Société Générale et du Comptoir National d'Escompte.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 mars 1899.

Années	cours Pl. haut	Pl. bas
1901	110	85
1902	94	75
1903	89 50	70
1904	85	75 50
1905	84	80
1906	97	75
1907	105	87

BILAN AU 31 JUILLET 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Espèces en caisse et en banques	97.978 37	Capital-actions	5.074.000 »
Marchandises et approvisionnements divers	767.183 60	Capital-obligations	1.081.500 »
Usines	5.501.185 »	Réserve légale	122.732 10
Impôt sur le revenu des actions	6.290 99	Réserve spéciale	3.797 20
Mobilier de bureau	5.400 »	Amortissement	700 »
Avances aux experts	3.770 45	Coupons d'actions	24.591 70
Cautionnement à la Compagnie d'Orléans	4.000 »	Annuités Farebout	320 000 »
Farebout et Sempinet	831.632 80	Emprunt	350.000 »
Débiteurs divers	381.185 80	Créditeurs divers	310.820 25
		Profits et Pertes	314.282 96
	7.598.627 01		7.598.627 01

Société Petitcollin

(Applications générales du Celluloïd)

Société anonyme française, définitivement constituée le 24 février 1900.

Objet : la fabrication de tous objets à base de celluloïd, notamment ceux imitant l'écaille, l'ivoire, la corne, le caoutchouc, etc., ainsi que tous autres objets en écaille, corne, ivoire, etc., et la vente

de ces objets, soit directement à la consommation, soit à la commission ; l'achat et la vente de toutes matières premières se rattachant aux objets ci-dessus ; l'achat, la vente ou l'exploitation de tous brevets relatifs à l'industrie ou au commerce des objets en celluloïd. Et généralement toutes opérations industrielles, commerciales et financières se rattachant aux objets ci-dessus indiqués.

Durée : 50 ans, du 24 février 1900.

Siège social : 20, boulevard Saint-Denis, Paris.

Capital social : à l'origine 900.000 francs, porté, par décision d'Assemblées extraordinaires des 7 et 29 décembre 1906, à 1.200.000 fr., divisé en 12.000 actions de 100 francs chacune.

Conseil d'administration : 5 à 9 membres, propriétaires chacun d'au moins 150 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 25 actions. Dépôt 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % aux actions sur leur montant libéré. Sur leur surplus 10 % au minimum pour amortissement des immeubles, des constructions et du matériel ; 10 % pour réserve extraordinaire ; 10 % à chaque administrateur en fonction. Le reliquat aux actions comme dividende supplémentaire.

Service financier : au Comptoir d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. N. Petitcollin, de Brondeau, G. Hulin, Oudiette, G. Petitcollin.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 27 novembre 1906.

Années	Cours des actions — Plus haut	Cours des actions — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	32.000	»
1902	»	»	44.000	6
1903	»	»	99.000	6
1904	»	»	68.000	7
1905	»	»	62.000	7
1906	163	140	160.000	8
1907	195	80	150.000	5

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr, c.	PASSIF	fr. c
Espèces en caisse et en banque	155.341 02	Capital	1.200.000 »
Débiteurs et effets à recevoir	548.151 68	Créditeurs divers, fournisseurs	365.450 52
Loyers d'avance et dépôts	2.732 »	Réserves :	
Matières premières et produits fabriqués	582.759 40	Légale	26.256 60
Immeubles et matériel Étain, Lilas, Paris	379.589 16	Extraordinaire	85.689 31
Matériel nouveau	117.571 60	Pour amortissements	379.589 16
Apports et terrain	432.703 40	Profits et pertes	150.872 67
	2.217.858 26		2.217.858 26

Compagnie Générale de Phonographes Cinématographes et Appareils de Précision

Société anonyme française, définitivement constituée le 10 mars 1898, modifiée par Assemblées générales des 13 juillet, 8 août 1899, 10 septembre 1900, 11 juillet 1905 et 4 juillet 1906. Lors de la constitution, la dénomination sociale était *Compagnie Générale de cinématographes, phonographes et pellicules*. La dénomination actuelle lui a été substituée par les délibérations d'Assemblées générales prises les 13 juillet et 8 août 1899.

Objet : L'acquisition et l'exploitation industrielle et commerciale, et la vente d'objets concernant la cinématographie et la phonographie; l'achat, la location et la vente de tous immeubles; la construction, l'achat, la vente et la location de tous appareils, instruments, systèmes, accessoires, machines quelconques, brevets, concession de brevets ou autres pouvant servir, directement ou indirectement, aux applications quelconques de la lumière, de l'optique, de l'électricité et de l'acoustique.

Siège social : 98, rue de Richelieu, à Paris.

Durée : 99 ans, du 10 mars 1898.

Capital social : 5.000.000 de francs, divisé en 44.000 actions de 100 fr. chacune, constitué comme suit : 1.500 actions attribuées en représentation des apports faits à la Société ; 8.500 actions souscrites en espèces à la constitution de la Société ; 10.000 actions créées lors de la première augmentation de capital (délibération de l'Assemblée générale extraordinaire du 8 août 1899) ; 6.666 actions créées lors de la deuxième augmentation de capital de la Société par la fusion de la Manufacture Française d'appareils de précision (délibération de l'Assemblée générale extraordinaire du 10 septembre 1900) ; 5.334 actions créées lors de la troisième augmentation de capital (délibération de l'Assemblée générale extraordinaire du 11 juillet 1905) ; 5.600 actions créées lors de la quatrième augmentation de capital (délibération de l'Assemblée générale extraordinaire du 4 juillet 1906) ; 400 actions créées lors de la quatrième augmentation de capital pour être attribuées en représentation des apports faits à la Société ; 12.000 actions créées par deux émissions successives de 6.000 actions chacune au cours de l'année 1907.

Conseil d'administration : trois à sept membres, propriétaires de 100 actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 28 février.

Assemblée générale : avant fin juillet ; une voix pour vingt actions, maximum 50 voix; dépôt cinq jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % aux actions ; sur le surplus 10 % au Conseil d'administration. L'excédent est réparti

aux actionnaires, sauf prélèvements votés par l'Assemblée sur la proposition du Conseil pour créer des comptes d'amortissements ou de réserves ; un solde pourra être reporté à l'exercice suivant.

Service financier : au siège social ; à Lyon, Saint-Etienne et Grenoble, à la Banque Privée.

ADMINISTRATEURS

MM. F. Gabet, président; J. Neyret; C. Grivolas; L. Devilaine; Ivatts, G. Lelièvre.

Les actions de cette Société fonctionnant alors sous le titre de *Compagnie générale des Cinématographes, Phonographes et pellicules*, ont été inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, du 29 novembre 1899 jusqu'au 28 février 1901. Elles y figurent sous la dénomination actuelle de la Société, depuis le 1er mars 1901.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	114 50	60	345.000	8
1902	115	65	421.000	8
1903	174	114	910.000	10
1904	215	145	1.442.000	12
1905	792 50	140	1.371.000	15
1906	1165	650	2.737.000	40
1907	1390	1155	4.000.000	65
1908	»	»	8.512.000	90

BILAN AU 28 FÉVRIER 1908

ACTIF	francs	PASSIF	francs
Apport (premier établissement et augmentation du capital)	342.400 58	Capital	5.000.000 »
Brevets	176.034 15	Obligations	460.000 »
Mobilier, matériel, outillage en France	7.155.772 76	Amortissements	7.881.499 81
Mobilier, matériel, outillage à l'étranger	678.742 50	Réserve légale	380.000 »
Terrains, usines, ateliers et constructions	7.172.969 64	Compte d'ordre	1.389.877 75
Négatifs non édités	943.733 25	Créanciers divers et fournisseurs	4.798.854 92
Matières premières	3.000 402 40	Effets à payer	689.545 90
Marchandises fabriquées	8.897.805 30	Coupons à payer	1.177.548 64
Cautionnements, avances	134.906 30	Prime d'émissions	8.100.000 »
Actionnaires	2.889.600 »	Profits et pertes :	
Espèces en caisse et banque	2.254.321 74	Report de l'exercice précédent	192.967 96
Effets à recevoir	781.696 45	Bénéfices de 1907-1908	8.512.659 55
Débiteurs divers	4.154.479 46		
	38.582.954 53		38.582.954 53

Société
des Phonographes et Cinématographes "Lux"

Société anonyme française, définitivement constituée le 5 novembre 1906.

Objet : La fabrication, la vente et la location de cinématographes, phonographes et accessoires, ainsi que de tous instruments de précision, concernant la photographie animée et la reproduction des sons, ou pouvant servir directement ou indirectement aux applications quelconques de la lumière, de l'optique, de l'électricité et de l'acoustique ; l'achat et l'exploitation de brevets se rapportant à ces industries ; la fabrication et le commerce de toutes matières ou produits ayant trait à la production des instruments sus-indiqués ; toutes entreprises de spectacles ou autres destinées à vulgariser les appareils dont il est ci-dessus question; et généralement toutes opérations quelconques, financières, commerciales et industrielles, pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus.

Siège social : 32, rue Louis-le-Grand, Paris.

Durée : 50 ans, du 5 novembre 1906.

Capital social : à l'origine, 1.100.000 francs, divisé en 11.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 5.500 ont été attribuées aux apporteurs et les 5.500 de surplus souscrites en espèces. L'Assemblée extraordinaire du 23 septembre 1907 a décidé de porter le capital à 1.500.000 francs, par la création et l'émission contre espèces de 4.000 actions nouvelles de 100 francs. L'Assemblée extraordinaire du 16 mars 1908 a décidé de réduire le capital à 1.400.000 fr. par l'annulation de 1.000 actions d'apport. Il est, par suite, divisé en 9.500 actions souscrites en espèces et 4.500 dites d'apport.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, propriétaires de 25 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 10 actions, maximum 40 voix. Dépôt des titres, 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'administration. Après ces prélèvements et sauf la portion à fixer par l'Assemblée générale pour la formation de réserves spéciales, le surplus aux actions.

Service financier : à Paris, à la Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Chalupt, P. Dubois de Niermont, E. Bernheim, Emile Akar, Max Lyon.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 13 mai 1907.

1907 plus haut, 170 plus bas, 94

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Frais de constitution	14.993 75	Capital	1.500.000 »
Apports	600.000 »	Prime d'émission	60.000 »
Brevets	3.442 »	Créditeurs divers	1.500.000 »
Terrains, usine de Gentilly et théâtre, boulevard Jourdan.	223.489 90		
Matériel, outillage et mobilier.	144.435 15		
Mise en exploitation, négatifs, marchandises fabriquées (ventes et intérêts déduits). .	241.290 40		
Droits de transmission et impôt sur le revenu	2.293 20		
Cautionnements et loyers d'avance	4.705 30		
Espèces en caisse et en banque.	19.988 85		
Débiteurs divers	30.101 35		
Actionnaires	237.775 »		
Frais d'augmentation du capital	60.000 »		
	1.582.514 90		1.582.514 90

Société Industrielle de Photographie

Société anonyme française, définitivement constituée le 15 décembre 1898.

Objet : l'industrie et le commerce de la photographie en général et des différents appareils et produits s'y rattachant et notamment l'exploitation des brevets et des procédés qui vont faire l'objet des apports ci-après :

La fabrication et la vente du papier sensibilisé, des plaques et des pellicules photographiques ;

Et en général toutes les opérations commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant à cet objet principal.

La Société bornera ses transactions en Europe à la France et à la Belgique exclusivement.

En dehors de l'Europe, ses opérations pourront s'étendre à tous pays autres que les Etats-Unis d'Amérique et le Canada.

Siège social : rue du Vieux-Pont, Rueil (Seine-et-Oise).

Durée : 50 ans, du 15 décembre 1898.

Capital social : à l'origine, 750.000 francs, divisé en 1.500 actions de 500 francs chacune ; porté à 1.200.000 francs par la création de 900 actions de 500 francs chacune, votée par les Assemblées générales extraordinaires des 16 janvier 1900, 1er juillet 1901 et 1er février 1902 ; à 1.800.000 francs, par la création de 1.200 actions de 500 francs chacune, votée par les Assemblées générales extraordinaires des 4 mai et 15 juin 1903 ; et, enfin, à la somme actuelle de 2.700.000 francs, par la création de 1.800 actions de 500 francs chacune, votée par les Assemblées générales extraordinaires des 17 décembre 1906 et 15 janvier 1907.

Sur les 5.400 actions de 500 francs chacune, entièrement libérées, formant le capital social, 360 ont été attribuées en représentation d'apports.

Conseil d'administration : 3 à 8 membres, nommés pour 3 ans, et propriétaires de 10 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 10 actions, sans limite maximum. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 4 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : il sera constitué un fonds destiné à l'amortissement des biens et valeurs composant l'actif social et l'Assemblée fixera chaque année, sur la proposition du Conseil d'administration, la somme dont ce fonds de réserve sera doté. Sur l'excédent, 15 % au Conseil d'administration ; 85 % aux actions.

Service financier : à Paris, Société Générale.

ADMINISTRATEURS

MM. L. Weil, L. Cornudet, L. Goffard, G. Thomas, A.-H. Steger, Ch. Voillaume, G. Pereire, J. Level.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 mai 1907.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	99.000	25 »
1902	»	»	130.000	30 »
1903	»	»	209.000	30 »
1904	»	»	339.000	35 »
1905	»	»	308.000	35 »
1906	»	»	315.000	35 »
1907	600	550	370.000	35 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Usine	1.304.748	96	Capital	2.700.000	»
Frais de constitution et d'installation	1	»	Réserve légale	69.874	36
Brevets	60.000	»	Prime sur l'augmentation du capital	10.903	10
Documents photographiques	74.085	90	Créditeurs divers	421.351	38
Frais d'études	41.835	20	Coupons à payer	3.362	20
Marchandises en magasin	753.415	01	Profits et pertes	370.094	12
Caisse et banque	356.033	73			
Effets à recevoir	225.694	85			
Titres en portefeuille	149.983	45			
Débiteurs divers	604.061	97			
Loyers d'avance, dépôts de garantie	5.725	»			
	3.575.585	16		3.575.585	16

Manufacture des Pianos Guillot

Société anonyme française, définitivement constituée le 29 novembre 1907.

Objet : la fabrication, la vente et la location de pianos neufs et d'occasion et autres instruments de musique; l'acquisition, l'exploitation et la vente de tous établissements industriels ou commerciaux relatifs à des opérations similaires; la participation, directe ou indirecte, à toutes entreprises ou opérations ayant le même objet, par voie d'apport, de fusion, création de sociétés nouvelles ou de toute autre manière.

Et plus généralement toutes opérations commerciales ou industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social.

Siège social : à Paris, 16, boulevard Saint-Denis.

Capital social : 850.000 francs divisé en 8.500 actions de 100 fr., chacune, sur lesquelles 5.500 ont été attribuées en sus des 5.000 parts de fondateur aux apporteurs.

Conseil d'administration : 5 membres, propriétaires chacun de 200 actions au moins.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale : avant fin novembre; 1 voix par 20 actions. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % du montant libéré des actions; 10 % du surplus au Conseil d'administration. Sur le solde, sauf prélèvement facultatif pour fonds de prévoyance 60 % aux actions et 40 % aux parts.

Service financier : Banque Fastout et Cie, 17, rue de Châteaudun.

ADMINISTRATEURS

MM. Renard, Cahouet, E. Thion, A. Fastout, Bourguet.

Les actions et les parts de fondateurs sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 décembre 1907.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS		
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	Bénéfices
—	—	—	—	—	—
1907	117	112	43	40	40.000

BILAN AU 31 JUILLET 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Actionnaires	153.684	75	Capital	850.000	»
Frais de 1er établissement	92.680	»	Comptoir National d'Escompte	810	40
Frais d'installation	13.874	85	Fournisseurs	83.039	94
Marchandises en magasin	379.672	81	Commissions aux vendeurs	634	71
Matériel	21.129	10	Fastout et Cie	21.250	»
Fonds de commerce	168 515	»	Loyers et contributions	4.736	»
Loyers d'avance	12.450	»	Administrateurs et Commissaires	2.500	»
Dépôts divers	530	»	Réserves	9.134	40
Abonnement au timbre	866	»	Bénéfices nets	40.068	45
Caisse et banquiers	16.350	»			
Effets à recevoir	23.558	50			
Débiteurs divers	2.439	85			
Société Renard et Cahouet	23.016	57			
Abonnés	9.860	40			
Valeurs en portefeuille	94.446	07			
	1.013.073	90		1.013.073	90

Société Immobilière des Plages françaises Ltd

Société anglaise anonyme, incorporée le 11 décembre 1907.

Objet : achat et acquisition de tous terrains et revente de tous terrains sur les côtes françaises et toutes les plages maritimes déjà existantes ou qui pourraient être établis sur les côtes de la Méditerranée, de l'Océan Atlantique ou de la Manche, et toutes opérations s'y rattachant.

Siège social : à Londres, 5, Copthall Buildings, Copthall avenue.

Siège administratif : à Paris, 1, rue de Châteaudun.

Durée : indéfinie.

Capital social : £ 60.000, divisé en 60.000 actions de £ 1 chacune entièrement libérées.

Conseil d'administration : 5 à 7 membres, propriétaires chacun d'au moins 200 actions.

Assemblée générale : chaque année, aux lieu et date à déterminer ultérieurement.

Service financier : à Paris, au bureau administratif.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Congy, C. Bos, R. Pagès, Sixte Barbe, Bonafous-Murat.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 janvier 1908.

Société anonyme des Plaques, Pellicules et Papiers photographiques J. Jougla

Société anonyme française, définitivement constituée le 9 janvier 1900.

Objet : la fabrication et la vente des plaques et pellicules photographiques; la fabrication et la vente des papiers sensibles albuminés et autres, papiers héliogravures, papiers pelliculaires, soies et toiles sensibles; la fabrication et la vente de tous autres articles, produits et sous-produits se rattachant à la photographie; l'achat, la vente ou l'exploitation de tous brevets relatifs à l'industrie ou au commerce des plaques, papiers et tous autres articles photographiques; et généralement toutes opérations industrielles, financières et commerciales se rattachant aux objets ci-dessus énoncés.

Siège social : 45, rue de Rivoli, Paris.

Durée : 50 ans, du 9 janvier 1900.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de 100 francs, sur lesquelles 3.000 ont été attribuées à M. Jougla et 2.000 à la Société « Fabriques Parisiennes réunies de Papiers photographiques » en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : de 5 à 9 membres, propriétaires de 100 actions et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, 1 voix par 25 actions, maximum 40 voix, dépôt 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % du montant libéré des actions; superdividende de 5 % aux actions; sur l'excédent 10 % au Conseil d'administration 90 % aux actions.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. C. Oudiette, Jougla, Bernadec, Mercier, de Geninville, Monnot, Mercier, Schmidt.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 février 1908.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Fonds de commerce	831.000	»	Capital	1.500.000	»
Dépôts en banques	456.823	55	Obligations	309.000	»
Caisses	14.256	»	Créanciers divers	186.353	45
Effets à recevoir	65.437	60	Effets à payer	35.600	25
Débiteurs divers	220.607	05	Réserve légale	60.772	35
Marchandises en magasin	371.428	80	Réserve d'amortissement	100.000	»
Avances sur impôts	15.206	45	Réserve de prévoyance	200.000	»
Avances à la Compagnie d'Eclairage	212	40	Profits et pertes	327.104	25
Avances sur loyer	5.000	»			
Immeubles et matériel nouveaux	738.768	45			
	2.718.830	30		2.718.830	30

Société des Plaques et Papiers Photographiques A. Lumière et ses Fils

Société anonyme française, constituée le 2 mai 1892, modifiée par délibérations d'Assemblées générales des 26 mars 1898, 2 octobre 1900 et 10 juin 1902.

Objet : la fabrication et la vente des plaques photographiques au gélatino-bromure d'argent; papiers sensibles photographiques au gélatino-bromure et au citrate d'argent; plaques souples, par le procédé Balagny; développateur au paramidol-phénol ; et d'une façon générale la préparation et la vente de tous produits similaires se rattachant à la photographie.

Siège social : rue Saint-Victor, 21, Lyon-Monplaisir.

Durée : expirant le 31 décembre 1950.

Capital social : à l'origine trois millions de francs, divisé en 6.000 actions, entièrement libérées, sur lesquelles 5.600 furent attribuées à MM. Lumière père et fils, en représentation de leurs apports.

Par suite du remboursement complet du capital, l'assemblée du 26 mars 1898 a décidé l'échange de chaque action de capital, (remboursée par une dernière répartition de cent francs le 15 avril 1898), contre cinq cinquièmes d'actions de jouissance. Il existe donc, actuellement, 30.000 cinquièmes d'actions de jouissance, sans valeur nominale et au porteur.

En vue de l'absorption de la Société anonyme des Pellicules françaises, décidée par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 10 juin 1902, il a été procédé à une émission de 8.000 actions nouvelles, dénommées actions de capital, au capital nominal de cent francs chacune, numérotées de 20.001 à 28.000. Dans le but d'absorber la Lumière North American C°, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 27 janvier 1906, le capital a été porté à 4.180.000 francs par la création de 3.800 actions de capital nouvelles de 100 francs, destinées à être remises aux actionnaires de la Lumière North American C° à raison de une action Plaques Lumière contre 30 actions Lumière North.

Conseil d'administration : de six à neuf membres, nommés pour six ans, et propriétaires de 20 actions chacun.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin octobre ; une voix par dix actions, maximum 100 voix. Dépôt huit jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions de capital. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration, 25 % à la direction, et 65 % aux actionnaires.

Service financier : Société générale à Paris et dans ses succursales; Banque Privée, à Lyon.

ADMINISTRATEURS

MM. Antoine Lumière, Albert Galicier, Auguste Lumière, Louis Lumière, P. Dubois, A. Collignon, V. Planchon, L. Pradel, F. Vial, B.-V. Vermorel.

Les actions de jouissance de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 12 mai 1897.

Années	COURS DES ACTIONS DE JOUISSANCE — Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	930	625	3.402.000	30
1902	707	590	1.402.000	30
1903	624	420	1.730.000	25
1904	535	370	1.734.000	25
1905	930	515	1.507.000	»
1906	885	690	1.480.000	»
1907	860	535	2.200.000	20

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apport industriel et commercial	1 »	Capital remboursé (3.000.000).	remboursé
Immeubles et terrains	1 »	Capital non remboursé	1.180.000 »
Matériel ancien	1 »	Réserve légale	118.000 »
— nouveau	50.971 90	Fonds de prévoyance	2.679.276 61
Usines « Couleurs » (compte amorti)	1 »	Réserve pour portefeuille-titres	500.000 »
— — (compte nouveau)	113.294 70	Réserve pour Pellicules	300.000 »
Terrains, constructions, matériel « Pellicules »	1.000.000 »	Réserve pour Usines Couleurs	300.000 »
Constructions nouvelles « Pellicules »	410.904 45	Créanciers divers	852.352 77
Matériel nouveau « Pellicules »	309.265 30	Provision pour débiteurs douteux	30.000 »
Chevaux et voitures (ancien)	1 »	Réserve pour incendie	40.017 40
— — (nouveau)	1.575 »	Coupons à payer	13 517 30
Débiteurs douteux	1 »	Bénéfices reportés	635.947 90
Usines Burlington (30 juin 1906)	1.212.023 91	Bénéfices de fabrication	1.307.447 27
Trésorerie Burlington	299.611 60	Bénéfice annexe	267.762 50
Marchandises générales Burlington	123.647 25		
Contentieux North American	78.438 30		
Caisse et banque	617.886 28		
Portefeuille	221.067 10		
Actions et obligations	677.954 30		
Enregistrement	79.245 28		
Débiteurs divers	782 223 50		
Marchandises à l'inventaire	2.246.206 88		
	8.224.321 75		8.224.321 75

Société des Plâtrières Réunies du Bassin de Paris

Société anonyme française constituée le 25 septembre 1880, modifiée par Assemblées générales des 28 mars 1881 et 29 juin 1901.

Siège social : 76, quai Jemmapes, à Paris.

Durée : 99 ans, du 25 septembre 1880.

Objet : la fabrication, le commerce, et la vente des plâtres crus et

cuits, des chaux, briques et poteries, des ciments, de la pierre de taille, de la pierre meulière et des mœllons ; la propriété et l'exploitation des usines et carrières apportées à la Société et de toutes autres ; généralement toutes les opérations se rattachant à la production, au transport et à la fourniture de la pierre, de tous les produits céramiques et autres, de nature analogue, servant à l'industrie du bâtiment.

Capital social : à l'origine 12 millions de francs dont 10 millions d'apports en nature, porté à 24 millions au moyen de l'apport, le 28 mars 1881, de l'actif de la Société des Plâtrières du bassin de Paris, constitué lui-même à concurrence de 10.822.000 francs par des apports en nature. Le capital social de 24 millions était ainsi représenté par 48.000 actions de 500 francs au porteur. Par décision d'assemblée générale du 29 juin 1901 le capital de chaque action a été ramené à 100 fr. Par suite le capital actuel est de 4.800.000 fr. représenté par 48.000 actions, de 100 fr. chacune.

Conseil d'administration : de cinq à neuf membres, propriétaires de 50 actions et nommés pour cinq ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin, une voix pour 10 actions, sans limite du nombre de voix : dépôt dix jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant nominal des actions ; prélèvement facultatif pour la réserve de prévoyance. Sur le surplus, 10 % au Conseil et 90 % aux actionnaires.

Nota. — Aux termes d'un bail consenti à M. Gougelet pour une durée qui expirera le 30 juin 1911, ce dernier est locataire de tout l'actif social, à charge du payement d'annuités, ensemble 81.000 fr. environ, aux créanciers sociaux; s'il reste un bénéfice au delà, il appartient pour 10 % à M. Gougelet et pour 90 % à la Société.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Allard, Fournier, de Sainte-Marie, Tomasi, Dubois, Tabouis.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

Années	cours — Plus haut	cours — Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	51	30	99.000	1 50
1902	45	35	128.000	2 50
1903	50	31	85.000	1 65
1904	40	25	57.000	1 126
1905	33	24 50	10.000	» »
1906	27	20	2.000 (1)	» »
1907	36	18	15.000	» »

(1) Perte.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Carrières et usines	1.200.000 »	Capital.	1.800.000 »
Loyers d'avance et cautionnements	10.017 65	Réserve légale	134.125 20
Avances de découvertes. . . .	132.567 90	Obligations.	523.200 »
Travaux neufs	788.735 20	Crédit Foncier	285.645 10
Débiteurs par compte.	145.926 10	Banque Hypothécaire.	76.135 75
		Créditeurs par compte	18.029 95
		Dividende restant à payer. . .	24.273 90
		Profits et pertes.	15.836 65
	5.877.246 85		5.877.246 85

Companhia Cessionaria das Docas do Porto da Bahia

(Compagnie du Port de Bahia)

Société brésilienne, anciennement dénommée Cie Internationale des Docks et Améliorations au Brésil et ayant pris le titre actuel en vertu d'une résolution de l'Assemblée extraordinaire des actionnaires de cette dernière Société, en date du 10 septembre 1906.

Objet : l'exécution des travaux d'amélioration du port de Bahia et l'exploitation, jusqu'en 1972, de la concession qui lui a été accordée par le Gouvernement du Brésil, par décrets des 3 janvier 1891, 23 janvier 1900, 6 juin 1905 et 21 août 1906.

Siège social : à Rio-de-Janeiro ; succursale à Bahia ; bureaux à Paris, 366, rue Saint-Honoré.

ADMINISTRATEURS

MM. J.-A.-P. de Magalhaes Castro, de Sebastiao Pinho, A.-J. Ferreira. La Banque Etienne Muller, de Paris, s'est réservée le droit de désigner deux administrateurs pour représenter les intérêts français.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt au capital de 75.000.000 de francs, divisé en 150.000 obligations de 500 francs chacune, nos 1 à 150.000, créé en vertu de l'autorisation de l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires du 10 septembre 1906.

Intérêt annuel : 5 %, soit 25 francs, payables par coupons semestriels en mars et septembre, sous déduction des impôts pouvant exister en France. La Compagnie prend à sa charge les emprunts brésiliens présents et futurs.

Amortissement : au pair, en 50 ans, à partir de 1923, par tirages au sort, qui auront lieu chaque année le 15 janvier, et la première fois le 15 janvier 1923 ; cependant, la Compagnie pourra effectuer l'amortissement des obligations, par rachat, si les titres sont au-dessous du pair et elle se réserve le droit de les rembourser à toute époque, moyennant préavis de six mois.

Garantie : le Gouvernement fédéral brésilien, en exécution du décret du 6 juin 1905, s'est engagé à percevoir un droit de douane spécial de 2 % en or sur la totalité des importations du port de Bahia, et à en affecter le produit à la garantie du paiement d'une annuité de 6 %, sur la totalité des sommes dépensées pour la transformation et la construction du port, conformément à l'acte de concession, et ce, pendant toute la durée de la concession. En outre, la Compagnie affecte à la garantie de son emprunt, en sus de l'actif social, une annuité de 70 % prélevée sur les recettes brutes du port.

Service financier : à Paris, Banque Etienne Muller et Cie, 366, rue Saint-Honoré.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 décembre 1906.

1906	plus haut,	451 »	plus bas,	449 »
1907	—	466 »	—	435 »

Société des Produits Chimiques de Marseille-L'Estaque

Société anonyme française constituée le 3 juin 1890.

Objet : la création ou l'exploitation, tant en France qu'à l'étranger, d'usines de produits chimiques et d'engrais; le traitement des pyrites et autres minerais, ainsi que toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières se rattachant à ces industries.

Siège social : 29, rue Mogador, Paris.

Durée : cinquante ans.

Capital social : 3.760.000 fr., divisé en 7.520 actions de 500 francs. Sur ce nombre 7.500 ont été attribuées à la Compagnie d'exploitation des minerais de Rio en raison de l'apport d'une usine de produits chimiques située à Marseille, quartier de L'Estaque; de l'établissement de la Compagnie apportante, situé même ville et quartier; de tout le surplus de l'actif de la même compagnie: traites. espèces en caisse, clientèle, etc.

Conseil d'administration : trois à sept membres, propriétaires de 25 actions chacun, et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix pour 10 actions, maximum 50 voix ; dépôt quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % au fonds de réserve; un intérêt de

5 % aux actions non amorties; sur le surplus 5 % au Conseil d'administration et 95 % aux actionnaires.

Service financier : chez MM. Mirabaud, Puerari et Cie et à la Société Marseillaise.

ADMINISTRATEURS

MM. Dollfus-Galline, le comte Lavaurs, Gustave Robert, Lucien Bordet, André Leenhardt, André Lavaur, Louis Charlier.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 10 mai 1899.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices bruts	Dividendes
1901	475	375	370.000	»
1902	300	250	165.000	15
1903	pas de cours		171.000	15
1904	300	250	348.000	15
1905	pas de cours		305.000	15
1906	285	225	306.000	15
1907	255	215	377.000	15

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisations	2.858.300 04	Capital	3.760.000 »
Magasin général	223.402 57	Obligations en circulation	1.319.637 45
Matières premières	505 389 45	Obligations remboursées	47.390 30
Produits fabriqués	819.416 15	Réserve statutaire	90.349 56
Caisses et banques	596.724 62	Provisions	554 64
Débiteurs divers	567.069 54	Créditeurs divers	626.626 30
Effets à recevoir	379.652 95	Profits et Pertes	119.397 07
Titres	14.000 »		
	5.963.955 32		5.963.955 32

Société Anonyme des Produits chimiques et Huileries d'Odessa

Société anonyme belge constituée le 30 juillet 1896, et modifiée les 3 juillet et 15 avril 1907.

Objet : la fabrication et le commerce de produits chimiques et huiles et opérations annexes.

Siège social : 59, rue de Namur, à Bruxelles.

Siège administratif : 39, boulevard Haussmann, Paris.

Durée : 30 années, du 30 juiliet 1896.

Capital social : 2.200.000 francs, divisé en 6 000 actions privilé-

giées de 100 francs chacune et 16.000 actions ordinaires de 100 fr. sur lesquelles 7.720 ont été remises, en outre d'une somme espèce de 320.000 francs et des 16.000 dixièmes de parts de fondateur, à M. Brodsky en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 5 membres au moins, propriétaires chacun de 100 actions privilégiées ou ordinaires.

Année sociale : close le 31 octobre.

Assemblée générale : le dernier jeudi de mars de chaque année; autant de voix que d'actions privilégiées, ordinaires ou parts de fondateur, sans que ce nombre puisse dépasser le cinquième des titres émis ou les deux cinquièmes des titres pour lesquels il est pris part au vote.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; tantième au profit de la couronne de Russie; premier dividende cumulatif de 6 % du montant libéré des actions privilégiées. Sur le solde : 10 % à titre de second dividende aux actions privilégiées puis, dividende jusqu'à concurrence de 15 francs par titre aux actions ordinaires. Sur le surplus : 10 % au Conseil et aux Commissaires (100.000 francs au maximum); 10 % à la disposition du Conseil pour le personnel; 20 % aux parts et le reste aux actions ordinaires.

Service financier : à Paris, Banque Ch. Noël et C^ie^, 27, rue de Mogador.

ADMINISTRATEURS

MM. J.-A. de la Fontaine, G. Andrieu, A. Brodsky, G. Geisenheimer, A. Lonhienne fils

Les actions privilégiées ou de priorité de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 1^er^ octobre 1908.

BILAN AU 31 OCTOBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles	1.229.730 19	Capital :	
Matériel et mobilier	1.645.642 07	6.000 actions privilégiées de 100 fr. chacune	600.000 »
Différence sur réalisation d'obligations	74.883 30	16.000 actions de capital de 100 fr. chacune	1.600.000 »
Frais d'augmentation du capital	1 »	16.000 dixièmes de parts de fondateur (sans désignation de valeur)	»
Caisse et banquiers	28.593 05	Obligations	1.316.500 »
Débiteurs divers	598.218 72	Réserve légale	33.255 32
Actionnaires	293.250 »	Fonds d'amortissement	481.832 51
Approvisionnements et produits fabriqués	1.132.423 13	Provision pour remboursement d'obligations amorties	37.500 »
Effets à recevoir	21.239 95	Provision pour amortissement « différence sur réalisation d'obligations »	5.133 30
Créances douteuses	1 »	Effets à payer	367.066 10
Titres en dépôt	Mémoire	Créditeurs divers	563.165 27
		Compt « titres »	Mémoire
		Profits et pertes	9.529 91
	5.013.982 41		5.013.982 41

Société de Produits Électro-Chimiques et Métallurgiques des Pyrénées.

Société anonyme française définitivement constituée le 22 juin 1906.

Objet : L'exploitation, soit en France, soit dans les colonies françaises et pays de protectorat français, soit dans tous pays étrangers, de toute industrie électro-métallurgique, électro-chimique et chimique ; la fabrication, l'achat et la vente de tous produits quelconques se rattachant à cette industrie ; la création, l'acquisition de tous établissements quelconques se rattachant à la dite industrie ou pouvant en faciliter l'extension et le développement ; la participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'un des objets précités par voie de création de sociétés nouvelles, en France, colonies françaises, pays de protectorat français ou à l'étranger, d'apport, de fusion ou autrement avec toutes sociétés françaises ou étrangères.

Siège social : 103, rue La Boétie.

Durée : 30 ans, du 22 juin 1906.

Capital social : 6 millions de francs, divisé en 12.000 actions de 500 francs chacune, sur lesquelles 3.600 ont été remises aux apporteurs.

Conseil d'administration : cinq membres au moins et neuf au plus, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; autant de voix que d'actions. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve. Sur le solde : 10 % au Conseil d'administration et 90 % aux actionnaires. Sur ces 90 %, il pourra être prélevé une somme à déterminer pour fonds de réserve ou de prévoyance.

Service financier : au siège social et à la Banque E. Muller et Cie, 366, rue Saint-Honoré, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Bonnet, A. Lederlin, Ch. Girard, P. Corbin, H. Bouchayer.

Les actions de cette société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 1er septembre 1906.

1906	plus haut,	565	»	plus bas	552 »
1907	—	586	»	—	500 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Chute, terrains et droits immobiliers.	1.026.784	95	Capital-actions.	6.000.000	»
Bâtiments, installations et matériel de constructions . . .	2.791.629	70	Capital-obligations	4.000.000	»
Machines, matériel et mobilier industriels	1.526.643	15	Créanciers divers	326.813	70
Terrains de Saint-Montant et droits acquis sur les gisements de Bédarieux	341.859	85			
Frais de premier établissement.	582.085	10			
Apports	1.800.000	»			
Marchandises et approvisionnements destinés à la fabrication	353.107	85			
Débiteurs sur obligations. . .	1.492.500	»			
Débiteurs divers	174.985	75			
Caisses, banques et portefeuille.	237.217	35			
	10.326.813	70		10.326.813	70

Pretoria Hypotheck Maatschappij

(Société Hypothécaire de Pretoria)

Emission en juillet 1905 de 10.000 lettres de gage, nos 1 à 10.000, série CA, faisant partie d'un emprunt de 10.000.000 de francs représenté par 20.000 lettres de gage et autorisé par le Conseil d'administration de la Société Hypothécaire de Prétoria dans sa séance du 17 juin 1905.

Intérêt annuel : 20 francs nets d'impôts français, et payable à Paris, en or, par coupons semestriels de 10 francs, les 1er janvier et 1er juillet de chaque année.

Amortissement : en 40 ans par voie de tirages au sort annuels ayant lieu à Amsterdam deux mois avant la date fixée pour le remboursement, ou par voie de rachat au-dessous du pair ; remboursement au pair au moment du détachement du coupon qui suit le tirage.

La Société s'est engagée à ne pas convertir ces lettres de gage et à ne pas augmenter l'amortissement pendant un délai de 10 ans à partir de la date de la création du titre, sauf dans le cas où les circonstances ne lui permettraient pas d'utiliser la faculté accordée par l'article 18 des statuts de placer de nouveau les sommes reçues en amortissement des prêts hypothécaires.

Garantie : les lettres de gage sont garanties par toutes les hypothèques et tous les biens, par tout le capital social et par le fonds de réserve de la Société ; leur montant total ne peut dépasser cinq fois le capital placé.

Siège social : 389, Keizersgracht, à Amsterdam (Hollande).
Service financier : à Paris, à la Société Générale.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 juillet 1907.

1907 plus haut, 470 plus bas, 460

Port de Para

Société constituée sous les lois de l'Etat du Maine (Etats-Unis d'Amérique).

Capital social : 17.500.000 dollars, divisé en 7.500.000 dollars d'actions privilégiées de 100 dollars chacune, et 10.000.000 de dollars d'actions ordinaires de 100 dollars chacune.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emprunt de £ 600.000 ou francs 15.120.000 représenté par 30.000 obligations de £ 20 ou fr. 504, numérotées de 1 à 30.000, et réservées aux marchés français et suisse au prix de 463 fr. 70, et faisant partie d'une émission d'obligations d'un montant total de £ 1.250.000 ou francs 31.500.000, faite en exécution de la résolution prise par le Conseil d'administration de la Société du Port de Para, le 25 octobre 1906, de créer des obligations 5 % jusqu'à concurrence d'une somme totale en principal de £ 3.600.000.

Intérêt annuel : 25 francs 20, payable par moitié les 1er janvier et 1er juillet, sans déduction des impôts français.

Remboursement : en 45 ans, à partir de 1912, par le fonctionnement d'un fonds d'amortissement de 1/2 % par an, commençant le 1er janvier 1907. L'amortissement peut se faire par voie de rachats en Bourse ou par tirages au sort à 105 %; le remboursement anticipé de l'emprunt ne pourra avoir lieu qu'à partir de 1916, et dans ce cas au prix de 105 %.

Garanties : les obligations sont garanties par le produit d'un impôt douanier spécial de 2 % or sur la totalité des importations du Port de Para affecté par le Gouvernement Fédéral Brésilien, en exécution du décret 5.978 du 18 avril 1906, à la garantie du paiement d'un intérêt de 6 % l'an sur la totalité des sommes dépensées pour la transformation et la construction du Port de Para, pendant toute la durée de la concession.

Service financier : en France, au Comptoir d'Escompte, à la Banque I. R. P. des Pays Autrichiens, à la Banque Privée Lyon-Marseille.

Les obligations de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 21 février 1907.

Années	cours Plus haut	Plus bas
1907	468	400

Société des Fabriques Russes-Françaises pour la production des articles de Caoutchouc, de Gutta-percha et de Télégraphie, sous la raison « Prowodnik ».

Société anonyme russe, constituée suivant statuts sanctionnés par l'Empereur, le 26 juin 1888 et modifiés les 11 décembre 1892, 9 juillet 1894, 9 juin 1895, 19 juin 1898 et du 18 octobre 1906.

Objet : utiliser le caoutchouc, le gutta-percha, l'asbeste, la corne, le liège, le celluloïd et autres matières similaires à la fabrication de masses diverses, convertir ces masses en objets de toutes sortes, fabriquer tous les articles accessoires de cette industrie, procéder à la vente de tous les produits sus-nommés à Riga et dans les autres contrées de l'Empire russe, ainsi qu'à l'exportation à l'étranger.

Siège social : Riga (Russie).

Capital social : fixé actuellement à 7.000.000 de roubles et divisé en 70.000 actions de r. 100 chacune, dont 35.000 provenant de l'augmentation de capital porté, suivant l'autorisation impériale du 18 octobre 1906, de r. 3.500.000 à r. 7.000.000, et les 35.000 autres provenant de l'échange des 14.000 actions de r. 250 de l'ancien capital en 35.000 actions de r. 100 chacune, à raison de 5 actions nouvelles pour deux anciennes.

Les négociations s'effectuent en France en unités seulement.

Année sociale : close le 1er janvier.

Assemblée générale : avant fin mai ; une voix par 10 actions sans qu'un même actionnaire puisse avoir tant personnellement que par procuration, plus du nombre de voix auquel donne droit la possession de la dixième partie de tout le capital social de la Société.

Répartition des bénéfices : 5 % pour le capital de réserve, 5 % au plus de la valeur primitive des constructions en pierre et 10 % de la valeur des autres biens mobiliers et immobiliers pour l'amortissement de la valeur desdits biens jusqu'à son amortissement total. La répartition de la somme restante, après prélèvement de la rémunération aux membres de la direction, dépend de l'Assemblée.

La déduction obligatoire pour le capital de réserve se poursuit jusqu'à ce que ce dernier égale un tiers du capital social. La déduction obligatoire recommence quand une partie du capital de réserve a été dépensée.

Service financier : à Paris, à la Société Marseillaise de Crédit Industriel et Commercial et de Dépôts, 4, rue Auber.

ADMINISTRATEURS

MM. P. A. Schwartz, T. H. Schwartz, W. Vajen, J. Erhardt, B. Herberz, L. Vernes, R. Finaly.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 31 janvier 1907, et à terme, depuis le 24 avril de la même année.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	Bénéfices	Dividendes
1907	528	430	1.714.000	12 0/0

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	roubles	PASSIF	roubles
Terrains, bâtiments, machines, outils, etc.	7.975.515 84	Capital par actions	7.000.000 »
Espèces, effets, lettres de change, remboursements et avoir dans les banques	738.865 49	Fonds d'amortissements, capitaux de réserve, de ducroire et de roulement	6.620.883 27
Brevets	47.285 »	Acceptations et créditeurs	8.645.071 38
Marchandises, approvisionnements, demi-produits, matières premières et houille	4.084.604 50	Caisse d'épargne des employés	126.788 96
Stocks et marchandises achevés dans 69 succursales	5.837.268 26	Dépôts de débiteurs et déposants d'actions	133.510 »
Divers débiteurs	5.407.546 17	Compte reporté à nouveau	21.791 90
Frais généraux commerciaux et industriels pour 1907	107.093 20	Compte de débiteurs étant ducroire	57.998 42
Dépôts et dépôts d'actions	133.510 »	Compte d'hypothèques de la Ville de Riga	223.416 02
Intérêts avancés	152.687 71	Bénéfice pour 1907	1.714.570 75
Compte de capital de la Caisse d'épargne des employés	59.296 53		
Créances diverses	388 »		
	24.544.030 70		24.544.030 70

Société de Publicité des Produits alimentaires, pharmaceutiques et hygiéniques

Société anonyme française, définitivement constituée le 4 septembre 1906.

Objet : la publicité sous toutes ses formes, en vue de faire connaître et faire valoir les produits alimentaires, pharmaceutiques et hygiéniques mis en vente par tous négociants, droguistes et pharmaciens.

Siège social : 55, boulevard Haussmann, Paris.

Durée : 30 ans, du 4 septembre 1906.

Capital social : 100.000 francs, divisé en 1.000 actions de 100 fr., sur chacune desquelles 25 francs seulement ont été versés.

Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 23 février 1907, le capital a été réduit à 25.000 francs puis entièrement remboursé.

Le capital figure maintenant au bilan pour mémoire et les 1.000 actions qui le composent sont devenues des actions de jouissance.

Il a été créé, en outre, 5.000 parts bénéficiaires attribuées à M. Paul-Alfred Broquisse, fondateur.

Conseil d'administration : 5 membres, propriétaires chacun de 5 actions au moins.

Année sociale : close le 31 mai.

Assemblée générale : en juin ; 1 voix par 2 actions, maximum 20 voix. Dépôt des titres huit jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % au Conseil d'administration. Sur l'excédent : 25 % aux actions et 75 % aux parts bénéficiaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. P.-A. Broquisse, H. Bosquette, G. Revel, Lorot, Schomas.

Les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 24 octobre 1907.

	COURS			
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices	Dividende aux parts
—	—	—	—	—
1907	189	185	110.000	15

BILAN AU 31 MAI 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse	34.771 55	Capital	» »
Crédit Lyonnais	22 208 »	Réserve	5.000 »
Nantissements	20.000 »	Réserve extraordinaire	10.000 »
Loyer d'avance	1.000 »	Créditeurs divers	127 45
Débiteurs	14.410 »	Profits et pertes (solde)	77.262 10
	92.389 55		92.389 55

Raffinerie François

Société anonyme française, définitivement constituée le 26 mars 1899.

Objet : l'exploitation de l'établissement de casseur de sucre exploité par la Société E. François et Fils, à Paris, rue Riquet, 57, apporte à la Société et de tous autres établissements similaires dont la Société deviendrait ultérieurement propriétaire ou locataire, et en général toutes opérations se rapportant directement ou indirectement au commerce des sucres. Par décision du 4 novembre 1900, l'Assemblée extraordinaire des actionnaires a décidé l'extension

des opérations de la Société au raffinage des sucres par la création d'une raffinerie à Quessy (Aisne).

Siège social : 57, rue Riquet, Paris.

Durée : 30 ans, du 26 mars 1899.

Capital social : à l'origine 2 millions de francs, divisé en 4.000 actions de 500 francs, sur lesquelles 3.000 ont été attribuées, en représentation de scs apports, à la Société E. François et fils. Le capital a été porté ensuite à 3 millions au moyen de la création de 2.000 actions de 500 francs sur lesquelles 100 ont été attribuées à MM. François, en rémunération de leur apport d'un terrain en vue de l'installation de la raffinerie de Quessy.

L'Assemblée du 19 février 1905 a décidé la division du capital en 30.000 actions de 100 francs et son augmentation de 3 à 5 millions par la création de 20.000 actions nouvelles de 100 francs émises contre espèces. Le capital actuel de 5 millions de francs se trouve donc représenté par 50.000 actions de 100 francs, libérées et au porteur.

Conseil d'administration : 3 à 12 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires chacun de 125 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars; 1 voix par 100 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % aux actions sur le montant libéré. Sur le solde, 10 % au Conseil. Le surplus, sauf prélèvements ne pouvant dépasser annuellement les quatre cinquièmes des bénéfices à distribuer, pour fonds de prévoyance, réserves extraordinaires ou d'amortissement et réparti entre les actionnaires.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. Lafeuille, W. François, J. François, E. François, G. Vitry, Blainville, E. Mercier, L. Bathereau, Tronchet, P. Mercier, Voyment.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 janvier 1908.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Marchandises	1.102.456 55	Capital	5.000.000 »
Espèces en caisse	37.092 45	Réserve statutaire	26 199 »
Valeurs immobilisées	4.535.405 85	Amortissement	476.249 90
Effets à recevoir	205.003 10	Entrepreneurs raffinerie Quessy	3.500 »
Banquiers	302.335 65	Comptes courants	1.309.436 55
Comptes courants	384.057 80	Dividende 1904	96 »
Premier établissement	45.013 20	Réserves pour mauvaises créances	16.061 30
Loyers à recevoir	1.625 60	Résultat 1906	29.613 35
Droits de transmission sur titres au porteur	5.300 45	Résultat 1907	57.234 55
	6.618.290 65		6.618.290 65

Société Privilégiée pour Favoriser la Production et le Commerce du Raisin de Corinthe

Société anonyme hellénique, constituée le 1/14 août 1905.

Objet : L'exécution de tous les engagements qui résultent de la Convention en date du 8 juillet 1905, passée entre le Gouvernement Hellénique, la Banque Viticole et la Banque d'Athènes, ratifiée par la loi P. H. du 17 juillet de la même année, ainsi que l'exercice de tous les droits et privilèges concédés et enfin toute autre opération ou entreprise relative à la protection de la production et du commerce du raisin de Corinthe.

En conséquence, les objet et opérations de la Société sont les suivants :

1° La protection de la production et du commerce du raisin de Corinthe conformément aux clauses de la convention sus-mentionnée en date du 8 juillet, puis d'une manière générale toute opération s'y rapportant quelle qu'elle soit, ou de nature à améliorer la condition des cultivateurs et enfin le développement dans la mesure du possible de la consommation du raisin de Corinthe exporté ;

2° La protection de l'industrie de l'alcool et des vins, au moyen de capitaux disponibles ou de crédits à ouvrir, ainsi que l'installation directe par la Société de toute industrie ayant pour objet la transformation industrielle des raisins de Corinthe ou des raisins ordinaires et enfin le commerce des produits de toute industrie analogue en tant que ces opérations ne sont pas prohibées ni par la Convention du 8 juillet 1905, ni par les lois existantes ;

3° Les avances sur nantissement de raisins de Corinthe déposés dans ses magasins conformément à l'art. 22 de la Convention, sans qu'il soit interdit à la Société de faire ces opérations par l'entremise de tiers, qui lui seraient alors substitués en tout, ou en partie, en ce qui concerne les obligations afférentes aux dites avances ;

4° La constitution, conformément à l'article 21 de la Convention, d'une Société pour l'installation et l'exploitation des Magasins généraux en Grèce, avec ou sans participation dans cette Société ;

5° La liquidation des comptes de la Banque Viticole de Grèce conformément aux clauses de l'article final de la Convention ;

6° Les avances sur nantissement de raisins de Corinthe à l'étranger ;

7° Toute autre opération ou entreprise, pourvu qu'elle ne soit interdite ni par la Convention ni par les lois existantes et qu'elle soit relative directement ou indirectement à l'un des objets sus-mentionnés de la Société ou au placement avantageux de capitaux qui lui resteraient disponibles ou de ses fonds de réserve, avec la restriction, toutefois, qu'il est interdit à la Société de faire des spéculations de Bourse, ou des placements de fonds d'une durée supérieure à trois mois.

Siège social : à Athènes.

Durée : 20 ans, du 1/4 août 1905.

Capital social : 20 millions de francs, divisé en 80.000 actions de 250 francs. Il a été créé, en outre, 80.000 parts de fondateur, remises à la Banque d'Athènes.

Conseil d'administration : douze membres, dont trois représentant la Banque Viticole de Grèce sont nommés par le Gouvernement.

Année sociale : close le 9/22 août.

Assemblée générale : avant fin décembre, 1 voix par 20 actions, maximum 100 voix.

Répartition des bénéfices : 6 % du montant libéré aux actions ; prélèvement d'une somme maxima de 500.000 drachmes pour compléter l'impôt à payer à l'Etat. Sur le solde : 40 % à la réserve, 10 % au Conseil d'administration, 40 % de l'excédent aux parts de fondateur et 60 % aux actionnaires.
Les actions nos 1 à 60.000 sont seules négociables.

Service financier : à Paris, Banque de l'Union Parisienne.

ADMINISTRATEURS

MM. Bowlby, E. Bowron, E. D. Erlanger, E. Franghiadi, D. Héliopulo, L. Zarifi, N. Missyrli, A. Poniropulo, D. Stéfanu, Ch. Wehrung.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, à terme, depuis le 21 novembre 1905, et au comptant depuis le 23 novembre 1905.

	DIVIDENDES		COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS	
Années	Actions	Parts	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas
1905	»	»	283 50	280	36	20
1906	6	»	287 »	243	58	11
1907	15	»	299 »	168	75	20
1908	25	6 50	»	»	»	»

BILAN AU 9 AOUT 1908

ACTIF	drachmes	PASSIF	drachmes
Disponibilités :		Capital social	22.000.000 »
Caisse	293.221 85	Etat hellénique (solde impôt)	977.961 20
Banque sur place	13.385.849 70	Réserves	1.564.834 70
Titres en portefeuille	2.650.414 30	Dividendes non réclamés	2.076 40
Banque viticole	6.884.954 »	Profits et Pertes	3.051.543 60
Contrevaleur des raisins en dépôt	2.174.678 35		
Frais d'installation	209.521 95		
Comptes provisoires	503.297 20		
Débiteurs divers	66.554 95		
Société hellénique de vins et spiritueux	1.427.923 60		
	27.596.415 90		27.596.415 90

Société du Saint-Raphaël-Quinquina

Société anonyme française définitivement constituée le 23 février 1897.

Objet : la fabrication, la vente et l'exploitation en général du produit dénommé Saint-Raphaël-Quinquina, propriété exclusive de M. Juppet apporteur. La Société pourra s'adjoindre la fabrication, la vente et le dépôt de tous autres produits et s'occuper de toutes opérations industrielles et commerciales se rattachant aux boissons.

Siège social : 18, avenue Parmentier, à Paris.

Durée : 50 ans, du 23 février 1897.

Capital social : 6.500.000 francs, divisé en 65.000 actions de 100 fr. entièrement libérées, dont 25.000 ont été attribuées à M. Juppet, fondateur, en représentation de ses apports, en sus de 3 millions de francs en espèces et des 20.000 parts de fondateur créées.

Par suite du rachat effectué par la Société de 5.000 de ses actions, en exécution des délibérations des Assemblées extraordinaires des 25 juin 1901 et 28 mai 1903, le capital est dorénavant fixé à 6 millions de francs, représenté par 60.000 actions de 100 francs entièrement libérées.

Conseil d'administration : trois membres au moins et neuf au plus, propriétaires de 250 actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix pour 50 actions, maximum 30 voix. Dépôt quinze jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 5 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent, 5 % au Conseil d'administration, prélèvement en faveur des fonds de prévoyance. Sur le surplus : 5 % du montant libéré des actions ; sur le reste, 50 % aux actions et 50 % aux parts de fondateurs.

Service financier : au siège social et à la Société Générale et dans ses agences.

ADMINISTRATEURS

MM. Doistau, Legouey, Ardillier, de Ferol, Lejeune.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au **comptant, depuis le 5 mars 1900.**

Années	COURS		Bénéfices nets	Dividendes
	Plus haut	Plus bas		
1901	90 »	42 50	591.000	7 30
1902	66 50	47 »	624.000	7 975
1903	107 50	67 50	907.000	10 417
1904	124 »	85 »	759.000	9 50
1905	157 »	114 »	703.000	10 »
1906	145 »	117 »	460.000	10 »
1907	119 »	80 »	430.000	2 50
1908	»	»	352.000	5 »

BILAN AU 31 MARS 1908

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Fonds de commerce.	5.080.060	»	Capital.	6.000.000	»
Disponibilités :			Réserves :		
Espèces en caisse et dans les banques	338.028	19	Réserve légale	583.799	»
Rente française.	96.550	»	Réserve extraordinaire	25.060	»
Marchandises et fournitures en magasin	876.600	50	Créditeurs divers	114.995	50
Débiteurs divers.	419.940	»	Coupons à payer	14.330	10
Comptes d'ordre débiteurs :			Profits et Pertes exercice 1907-1908	352.728	55
Frais de premier établissement.	1	»	Reliquat de l'exercice précédent	32.674	34
Matériel et agencements. . . .	66.037	40			
Terrains, immeubles et installation.	363.204	50			
Dividendes	150.000	»			
	7.123.587	49		7.123.587	49

Société Anonyme Ottomane Industrielle et Commerciale de Salonique

Société ottomane fondée à Salonique suivant statuts en date du 5/17 janvier 1898 et conformément à l'iradé de S. M. I. le Sultan, en date du 16 mars 1897.

Objet : Exploiter le moulin mû par la vapeur, sis à Salonique. connu sous le nom de Moulin Allatini, en faisant tous les agrandissements et aménagements utiles ; fabriquer et vendre les farines, en un mot toutes les opérations commerciales et industrielles qui se rattachent à l'exploitation du moulin. Exploiter, en les achetant, les créant ou les louant, tous autres établissements industriels ou agricoles, ou s'intéresser à ceux-ci.

Siège social : à Salonique (Turquie).

Durée : 50 ans, du 5/17 janvier 1898.

Capital social : à l'origine de 2.500.000 francs, en 25.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 15.000 ont été attribuées à MM. Fratelli Allatini, en rémunération de leurs apports consistant principalement en un moulin à vapeur sis à Salonique. En juin 1898, le capital a été porté à trois millions de francs, chiffre actuel, par la création de 5.000 actions nouvelles, sur lesquelles 4.000 ont été attribuées à MM. Fratelli Allatini pour leur apport d'une Briqueterie-Tuilerie sise à Salonique, faubourg de Caragatch, et installée sur un terrain de 90.000 pieds carrés environ.

Conseil d'administration : cinq à douze membres, propriétaires de cent actions chacun, nommés pour trois ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : à une date à fixer par le Conseil. Une voix par cent actions, maximum cent voix. Dépôt des titres, dix jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 10 % à la réserve ; 5 % aux actions. L'excédent sera réparti comme suit : 20 % aux fondateurs ; ces

20 % sont représentés par 1.000 parts bénéficiaires ; 10 % aux administrateurs ; 70 % aux actions.

ADMINISTRATEURS

MM. E. Allatini, H. Allatini, L. Allatini, C. Allatini, G. Allatini, I. Fernandez, A. Misrachi, E. Salem, M. Morpurgo, H. Misrachi, E. Fernandez.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission en vertu d'une décision de l'Assemblée extraordinaire du 29 novembre 1900, d'un emprunt de 1 million de francs, représenté par 2.000 obligations de 500 francs.

Intérêt annuel : 25 francs, payables par coupons semestriels de 12 fr. 50 les 1er janvier et 1er juillet.

Remboursement : au pair, en 20 années, par tirages au sort annuels, à partir de 1901 pour finir en 1920, suivant le tableau d'amortissement figurant au verso des titres.

Service financier : Société Marseillaise, Paris.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 février 1905 et les obligations depuis le 27 mars 1906.

Années	COURS DES ACTIONS Plus haut	Plus bas	COURS DES OBLIGATIONS plus haut	plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	»	»	Ltq. 11.192	Frcs 5
1902	»	»	»	»	9.933	5
1903	»	»	»	»	22.208	10
1904	»	»	»	»	21.087	10
1905	186	155	»	»	21.087	10
1906	170	126	503	460	13.820	7
1907	140	93	»	»	24.000	10

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	livres tq.	PASSIF	livres tq.
Moulin :			
Coût de l'établissement industriel du moulin	108.198,61,05	Capital	131.250, », »
Existence de blés	28.912,14,15	Obligations	45.148,97,35
Existence de farines, sons et criblures	46.411,49,10	Amortissement des obligations.	9.537,50, »
Approvisionnements de charbon	536,21,20	Réserve statutaire	10.959,27,24
» divers	2.908,37,35	Fonds d'amortissements des établissements industriels	13.500, », »
Matériel de sacs vides	6.739,48,10	Créditeurs divers	82.423,58,13
Compte chevaux et charrettes	690,59, »	Comptes transitoires	6.163,82,11
Caisse	2.197,53,30	Coupons d'obligations à payer	1.136,15,20
Débiteurs pour farines et sons	42.426,72,31	Compte dividende	68,56,30
Débiteurs divers	4.417,04,28	Profits et Pertes	24.203,10,11
Briqueterie :			
Coût de l'établissement industriel de la briqueterie	44.454,42,30		
Existence de produits céramiques, de charbon, d'argile, etc.	20.069,09,15		
	324.390,98,24		324.390,98,24

Société Agricole du Sambirano
(Nord-Ouest de Madagascar)

Société anonyme française, définitivement constituée le 4 avril 1907.

Objet : l'exploitation et la mise en valeur de terrains contenant, d'après les titres provisoires, 1.500 hectares environ, faisant l'objet des concessions apportées à la Société et de tous nouveaux terrains ou immeubles qui viendraient à être concédés à la Société, acquis ou loués par elle à Madagascar. L'exploitation des palétuviers avoisinant les concessions ; la vente et l'achat de tous produits, l'élevage, l'établissement sur le territoire, des immeubles exploités de tous comptoirs, la participation de la Société sous quelque forme que ce soit, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet, soit par voie d'apport, de fusion, création de Sociétés nouvelles, soit par tout autre moyen.

Et, en général, toutes opérations agricoles, commerciales et industrielles, ayant pour but de développer le rendement de l'exploitation générale à Madagascar.

Siège social : 56, faubourg Montmartre, Paris.

Durée : 50 ans, du 4 avril 1907.

Capital social : 350.000 francs, divisé en 3.500 actions de 100 fr., sur lesquelles 1.000 entièrement libérées, ont été attribuées en sus de 3.500 parts bénéficiaires à M. Juge, en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, propriétaires de 25 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; 1 voix par 20 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % d'intérêt aux actions sur leur montant versé. Sur le surplus, et sauf prélèvement pour fonds de prévoyance, 10 % au Conseil. Sur le solde : 60 % aux actions et 40 % aux parts.

ADMINISTRATEURS

MM. R. Charbonnel, J. Juge, R. Hacault.

Les actions et les parts de fondateur de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 avril 1907.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS	
Années	Plus haut	plus bas	Plus haut	Plus bas
1907	197	125	93	50

Société Anonyme du Casino municipal de San-Remo

Société aonyme française, définitivement constituée le 15 octobre 1906.

Objet : l'exploitation directe ou indirecte de casinos ou de toute entreprise similaire ou accessoire telles que construction et exploitation d'hôtels, restaurants, etc., et notamment celle de la concession du Casino Municipal de la ville de San Remo (Italie).

Siège social : à Paris, 5, rue Laffitte.

Durée : 30 ans, du 15 octobre 1906.

Capital social : 850.000 francs, divisé en 8.500 actions de 100 fr., sur lesquelles 3.000 ont été remises, en sus d'une somme de 150.000 francs aux apporteurs.

Conseil d'administration : 3 à 5 membres, propriétaires chacun d'au moins 50 actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 avril.

Assemblée générale : avant fin juillet; autant de voix que d'actions, sans limite maximum. Délai de dépôt des titres, non indiqué.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du capital versé. 10 % au Conseil. Le solde, sauf prélèvement pour amortissement du capital ou création d'une réserve spéciale, est répartissable aux actionnaires, à titre de dividende.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. de Rabar, Montoussé, E. Ferret.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 novembre 1907.

1907 plus haut, 125 plus bas, 120

BILAN AU 30 AVRIL 1908

ACTIF	fr. c	PASSIF	fr. c
Apports	950.000 »	Capital	850.000 »
Cautionnements.	200.000 »	Bons.	500.000 »
Caisse, banquiers.	1.001 82	Intérêts.	23.027 80
Premier établissement. . . .	322.557 86	Effets à payer.	24.785 45
Profits et pertes.	229.595 57	Créditeurs divers.	306 242 »
	1.704.055 25		1.704. 055 25

Société Générale d'Etudes et d'Organisations industrielles, commerciales et financières

Société anonyme française, définitivement constituée le 14 avril 1906.

Objet : l'étude et l'examen de toutes affaires et opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières, immobilières et agricoles, de toutes entreprises généralement quelconques se rattachant aux travaux publics et particuliers, travaux de voiries et d'exploitation, etc. ; la création, l'acquisition et l'exploitation de toutes maisons de librairies, d'édition, d'impressions ; l'édition, la publication et l'exploitation de telles œuvres, revues ou journaux que la Société jugera utile, etc. ; la préparation, l'organisation et la constitution en France, dans les colonies ou à l'étranger, de tous syndicats, sociétés en participation, sociétés mutuelles ou à capital variable, sociétés en nom collectif, anonymes, en commandite simple ou par actions et participer dans le capital des sociétés ou syndicats ayant les mêmes objets que ceux déterminés dans l'objet de la société elle-même, etc. ; faire en France, dans les colonies et à l'étranger, soit pour son compte, soit pour le compte de tiers, soit en participation avec des tiers toutes opérations, affaires ou entreprises commerciales, financières, industrielles, mêmes immobilières se rattachant directement ou indirectement aux opérations faisant l'objet social. Les indications énoncées dans l'objet ne sont pas limitatives, mais simplement indicatives, les opérations de la Société devant comprendre tout ce qui, dans l'acception la plus large, pourra être considéré comme faisant partie du programme sus-énoncé.

Siège social : 30, rue Le Peletier, Paris.

Durée : 99 ans, du 14 avril 1906.

Capital social : 500.000 francs, divisé en 5.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 4.000 ont été remises à M. C. H. Rœllinger en rémunération de ses apports

Conseil d'administration : la Société est administrée, soit par un administrateur unique pris parmi les associés et nommé par l'Assemblée générale, soit par un conseil composé de 3 à 12 membres, pris également parmi les associés et nommés par l'Assemblée générale. Les administrateurs doivent être propriétaires de 10 actions au moins.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix par 4 actions, maximum 10 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % pour fonds de prévoyance. Sur le surplus : 5 % à l'administrateur unique ou au Conseil d'administration en exercice ; 95 % aux actionnaires.

ADMINISTRATEURS

MM. Charmeil, Rœllinger, de Beauregard, Senet, Lecat, Broquère, Bourgeot, Lapique.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 février 1907.

1907 210 seul cours

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Apports	500.000 »	Capital	500.000 »
Caisse	12.800 »	Réserve légale	3.793 50
Portefeuille	205.107 »	Fonds de prévoyance	3.793 50
Effets à recevoir	17.875 »	Réserve pour amortissements	270.000 »
Participations financières	200.000 »	Réserve pour capitalisation	134.818 75
Comptes courants	857.486 45	Comptes courants	286.107 »
Débiteurs	241.829 80	Créditeurs divers	645.459 35
		Profits et pertes	91.126 15
	1.935.098 25		1.935.098 25

La Soie Artificielle

Société anonyme française définitivement constituée le 14 mars 1902.

Objet : La fabrication de la soie artificielle, ou toute autre fabrication textile ; l'exploitation des brevets et, éventuellement, la cession ou la cession de licences des dits brevets, lesquels ont été apportés par les liquidateurs de la Compagnie française de la Soie Parisienne; toutes opérations industrielles, commerciales ou financières se rattachant à l'intérêt social ; en général, l'achat et la mise en œuvre de tous brevets ou procédés qui paraîtront les plus conformes à son but et les plus profitables aux intérêts sociaux.

Siège social : 83, boulevard de Sébastopol, Paris.

Durée : 30 ans, du 14 mars 1902.

Capital social : 1.500.000 francs, divisé en 15.000 actions de 100 fr. entièrement libérées. Il a été créé, en outre, puis attribué aux liquidateurs, 35.000 parts de fondateur, en rémunération de leurs apports.

Conseil d'administration : sept à quinze membres, propriétaires de 200 actions chacun, nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin juin ; une voix pour cinquante actions ; maximum 30 voix. Dépôt huit jours à l'avance.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve, 10 % pour l'amortissement des établissements; 6 % du montant libéré sur les actions. Sur le solde, il est prélevé 15 % par le Conseil d'administration pour les répartir comme il l'entendra entre ses membres, le directeur et le personnel. Le surplus appartiendra pour 50 % aux actions et pour 50 % aux parts de fondateur.

Service financier : Banque Française pour le Commerce et l'Industrie.

ADMINISTRATEURS.

MM. Bloch-Pimentel, Chatin, Fougeirol, Fremery, Gillet, Herbelot, Hans Jordan, Monod, Noack-Dollfus, Schlumberger, Ed. Théry.

Les actions et les parts de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 18 novembre 1903.

	COURS DES ACTIONS		COURS DES PARTS			DIVIDENDES	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	Actions	Parts
1903	460	365	147	100	10.000	»	»
1904	475	296	171 50	101	656.000	13 056	3 024
1905	337 50	200	91	48	309.000	10 895	2 098
1906	320	170	80	38	277.000	10 123	1 767
1907	386	235	60	24	339.000	11 63	2 41

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisé :		Capital	1.500.000 »
Usine de Givet :		Prévision	1.300.000 »
Terrains et constructions	635.000 »	Réserve légale	49.255 56
Force motrice et installation	148.000 »	Amortissements	98.511 14
Matériel de fabrication	302.667 26	Coupons impayés	30.676 78
Outillage et matériel roulant	1 »	Créditeurs divers	106.217 19
Mobilier à Paris et Givet	1 »	Bénéfice net	339.794 56
Augmentation des moyens de production de la société	250.708 75		
Frais de premier établissement	Mémoire		
Mobilisable à réaliser :			
Usine de Vitry	177.877 39		
Matières premières en magasins	154.403 90		
Matières d'exploitation en magasins	313.994 80		
Disponible :			
Parts (10.000) Soie d'Izieux	Mémoire		
Produits fabriqués et en cours de fabrication	401.610 75		
Espèces en banque et caisse	702.446 54		
Débiteurs divers	337.743 84		
	3.424.455 23		3.424.455 23

Soie artificielle d'Izieux

Société anonyme française, définitivement constituée le 27 février 1904.

Objet : La fabrication de la soie artificielle par les brevets et procédés appartenant à la Société anonyme par actions connue sous la dénomination « la Soie Artificielle » ; l'obtention, de cette dernière Société, d'une cession de licence de fabrication et d'exploitation de soie artificielle dont elle a la propriété exclusive pour la France, ses colonies et pays de protectorat français; la construction d'une usine à Izieux et éventuellement d'usines dans d'autres localités, ayant une puissance de production correspondant aux licences obtenues et satisfaisant aux clauses et conditions de la cession de licence... et toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant à l'objet social directement ou indirectement.

Siège social : quai de Serin, 9, Lyon.

Durée : finissant le 31 décembre 1931.

Capital : 2.000.000 de francs, divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune, toutes souscrites en espèces.

Conseil d'administration : de cinq à neuf membres, propriétaires chacun d'au moins 250 actions, et nommés pour six ans.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 10 % pour l'amortissement du prix des licences de brevets, non compris les redevances annuelles et ce, jusqu'à l'extinction totale de ce compte, et après cette extinction à un amortissement complémentaire des immeubles et du matériel; 6 % d'intérêt aux actions. Sur le surplus des bénéfices, il est affecté : 15 % à la disposition du Conseil pour les répartir entre ses membres et les principaux agents du personnel. Le solde appartiendra : 50 % à la société « La Soie Artificielle » représentés par 20.000 parts bénéficiaires ; 50 % aux actions.

Service des titres : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Gillet, H. Balay, L. Chatin, C. Gillet, E. Gillet, P. Gillet.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les parts bénéficiaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 juillet 1904.

Années	cours	
	Plus haut	Plus bas
1904	171 50	101
1905	125	60
1906	95	12
1907	92	35

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Avoir en banque	15.799 15	Créanciers	661.332 30
— en caisse	1.724 05	Capital	2.000.000 »
Débiteurs	77.475 65		
Matières fabriquées et en cours de fabrication	788.184 95		
Avances sur coupons	13.985 50		
Actions tramway de Saint-Chamond	10.000 »		
Bâtiments	500.000 »		
Matériel	650.629 10		
Mobilier	1 »		
Licences	500.000 »		
	2.661.332 30		2.661.332 30

Société Lyonnaise de la Soie Artificielle d'après le Procédé de Chardonnet pour les États-Unis et l'Amérique du Nord

(SOIE DE CHARDONNET AMÉRICAINE)

Société anonyme française, définitivement constituée le 30 juillet 1904.

Objet : La fabrication, au Mexique et dans l'Amérique du Nord, de la soie artificielle à base de cellulose nitrée, et d'après le procédé de Chardonnet, tel qu'il est exploité par la Société anonyme pour la fabrication de la soie de Chardonnet à Besançon. L'achat, dans l'Amérique du Nord, de tous terrains et constructions pour l'installation et le fonctionnement des usines de production; la construction et l'aménagement des dites usines, et la vente des produits fabriqués par ladite Société dans les pays sus-indiqués. Enfin, la Société pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant à l'objet social, directement ou indirectement et dans les mêmes pays sus-indiqués.

Siège social : à Lyon, 2, rue de la République.

Durée : 60 ans, du 30 juillet 1904.

Capital social : à l'origine 5 millions de francs, divisé en 50.000 actions de 100 fr. chacune. Six mille actions ont été remises, entièrement libérées, à la Société de la soie de Chardonnet de Besançon, pour ses apports.

Les apports de la Société de la soie de Chardonnet de Besançon comprenaient notamment : les brevets américains; l'engagement de fournir les plans et renseignements pour la construction et l'installation des usines; l'initiation du personnel dirigeant. La Société de la soie de Chardonnet de Besançon et la présente société créé-

ront une agence générale de vente pour les Etat-Unis et l'Amérique du Nord, et tous les ordres concernant ces pays seront concentrés dans cette agence. Toutes les opérations et tous les résultats de cette agence seront en compte à demi entre les deux sociétés, et cela jusqu'au 3 décembre 1920, maximum. En plus des 6.000 actions mentionnées plus haut, la Société Chardonnet de Besançon a reçu une somme d'un million de francs en espèces. Elle recevra, en cas d'augmentation du capital de la présente société par l'émission d'actions nouvelles, 30 % des actions nouvellement émises, en titres entièrement libérés.

MM. de Lecroix, Maës et Faye, en rémunération de leurs travaux préparatoires, démarches, etc... ont reçu 2.500 actions et 750.000 fr. en espèces.

Suivant délibération d'assemblée extraordinaire du 3 décembre 1904, le capital a été réduit à 4.750.000 francs par l'annulation des 2.500 actions d'abord attribuées à MM. de Lecroix, Maës et Faye, dont l'attribution en espèces a été réduite à 500.000 francs. Par suite le capital social actuel est de 4.750.000 francs, divisé en 47.500 actions de cent francs l'une, entièrement libérées.

Conseil d'administration : sept à neuf membres, propriétaires chacun de cent actions et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 30 juin. Une voix par vingt-cinq actions; maximum cent voix. Dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 3 % pour l'amortissement des immeubles; 10 % pour l'amortissement du matériel, d'après sa valeur portée sur les livres.

Les affectations de ces 3 % et 10 % pour l'amortissement ne seront pas faites lorsqu'il aura été effectué des amortissements sur les sommes dépensées pour la construction d'usines propres à la Société Chardonnet américaine et établies, en suite d'association, en participation avec la Société Chardonnet de Besançon. Ces affectations reprendraient leurs cours pour être appliquées si les amortissements, par suite de l'association avec la Société Chardonnet de Besançon, venaient à cesser.

Sur le surplus il sera prélevé la somme suffisante pour servir, aux actions non amorties, un intérêt de cinq pour cent sur le capital versé et non encore remboursé.

Quant à l'excédent, il sera réparti de la manière suivante : 10 % au Conseil d'administration ; le surplus sera laissé à la disposition du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale des actionnaires qui en régleront l'emploi à chaque inventaire pour la constitution de réserves, de fonds d'amortissement supplémentaires, d'un fonds de roulement et de la fixation de la partie qui pourra être distribuée aux actionnaires sous forme de dividende.

ADMINISTRATEURS

MM. Ulysse Pila, J. Douge, J.-V. Clarac-Duvivier, L. Saillard, Audras, H. Bernardin, E. Faye, G. Giraud-Jordan.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 9 août 1904.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1904	282	180
1905	230	63
1906	85	35
1907	82	26

NOTA. — Par jugement du Tribunal de Commerce de Lyon, en date du 6 septembre 1907, cette Société a été mise en liquidation.

Société Hongroise pour la fabrication de la soie de Chardonnet

(MAGYAR CHARDONNET SELYEMGYAR R.T.)

Société anonyme hongroise, enregistrée le 26 avril 1904.

Objet : La fabrication et la vente de la soie artificielle connue sous le nom de soie de Chardonnet et, généralement, tout ce qui se rattache directement ou indirectement à cet objet principal; l'exploitation, dans des usines à créer, à acheter ou à louer, soit directement, soit par vente, cession ou autrement : 1° de tous procédés, inventions, tours de mains faisant l'objet des apports de M. de Chardonnet ; 2° de tous brevets à prendre ou à acquérir par elle, se rapportant à son objet social.

Siège social : à Sarvar (Hongrie). Siège administratif à Paris, 47, boulevard Haussmann.

Durée : 60 ans à dater du 12 avril 1904.

Capital social : 4.000.000 de couronnes, divisé en 32.000 actions de 125 couronnes chacune, dont 16.000 souscrites en espèces, sur lesquelles 8.000 ont été attribuées à M. de Chardonnet et 8.000 autres, toutes entièrement libérées, à la Société anonyme pour la fabrication de la soie de Chardonnet à Besançon, en représentation de leurs apports.

L'Assemblée du 21 mai 1907 a décidé la réduction du capital de 4.000.000 à 3.200.000 couronnes, en ramenant de 125 à 100 couronnes la valeur nominale des actions.

Conseil d'administration : de trois à neuf membres, nommés pour trois ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant le 30 juin ; une voix par vingt actions, maximum cent cinquante voix. Dépôt des titres cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale; 5 % à un fonds de prévoyance, d'assurance et de réserve spéciale; 10 % au Conseil; 80 % aux actionnaires.

Service financier : au siège administratif, 47, boulevard Haussmann, et chez MM. Etienne Muller et Cie, 366, rue Saint-Honoré, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Clarac-Duvivier, S. Fabri, de Montureux, Etienne Muller, de Saint-Seine, Muller-Coulaux.

RÉPARTITIONS

Il n'a pas été distribué de dividende jusqu'ici.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 juin 1904.

Années	COURS	
	Plus haut	Plus bas
1904	**544**	**185**
1905	**346**	**125**
1906	200	60
1907	146	49

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	couronnes	PASSIF	couronnes
Apports	2.000.000 »	Capital	3.200.000 »
Immeubles	652.935 76	Banquiers	1.400.455 37
Voie de raccordements, installations diverses	279.560 22	Créditeurs divers	114.394 »
Matériel de fabrication, mobilier	1.036.456 39	Acceptations	348.520 91
Dépôts de garantie	1.513 65	Amortissement	251.885 28
Banques, Caisse	165.654 24		
Portefeuille	100.257 48		
Débiteurs divers	320.493 93		
Matériel en magasin	17.851 54		
Matières premières et demi-produits	181.312 91		
Marchandises fabriquées	304.524 30		
Frais de premier établissement	41.384 59		
Comptes d'ordre	3.565 21		
Solde (pertes)	204.598 92		
	5.315 255 56		5.315.255 5

Soie artificielle de Tubize

Société anonyme belge, constituée à Bruxelles, le 19 avril 1900, modifiée les 8 avril 1902, 14 avril 1903, 6 mai 1903, 27 janvier 1904, 22 juillet 1904, 13 mars 1905 et 27 décembre 1905.

Objet : La fabrication de la soie artificielle et des produits chimiques.

Siège social : à Tubize (Belgique).

Durée : 30 ans, du 19 avril 1900.

Capital social : à l'origine 800.000 francs, porté le 6 mai 1903, à 1 million, en 2.000 actions privilégiées de 500 francs, et 1.600 actions ordinaires sans valeur nominale. Par délibération d'assemblée générale du 22 juillet 1904, les actions ordinaires et privilégiées ont été divisées en dixièmes. Enfin, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 27 décembre 1905, le capital a été porté à 1.300.000 francs, son chiffre actuel, par la création de 600 actions privilégiées nouvelles de 500 francs, divisibles en 6.000 coupures d'un dixième d'action privilégiée. Le capital est donc représenté par 26.000 dixièmes d'actions privilégiées et 16.000 dixièmes d'actions ordinaires.

Conseil d'administration : de trois à cinq membres, propriétaires chacun de quarante actions privilégiées ou de quarante-cinq actions ordinaires.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : le deuxième mardi de mars. Chaque action privilégiée et chaque action ordinaire donne droit à une voix, sans qu'aucun membre de l'assemblée puisse prendre part au vote pour un nombre de titres dépassant la cinquième partie du nombre total des titres émis ou les deux cinquièmes de ceux pour lesquels il est pris part au vote. Dépôt des titres cinq jours avant l'assemblée.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % aux actions privilégiées. Sur le surplus : 12 % au Conseil; 2 % aux commissaires; 3 % à la disposition du Conseil pour rémunération éventuelle de certains concours; le solde, déduction faite des amortissements qui ne pourront dépasser 10 % du capital social, sera distribué entre toutes les actions privilégiées et ordinaires au prorata, c'est-à-dire que chaque action touchera le même superdividende.

Service financier : Crédit Anversois, à Anvers; Caisse Générale de Reports et de Dépôts, à Bruxelles; Banque Suisse et Française, à Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. de Baudry-d'Asson, L. Van Huele, G. de Coral, Ch. Librecht, P. de la Plante.

Les dixièmes d'actions privilégiées et ordinaires sont inscrits à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 20 août 1904.

	10me d'action privilégiée		10me d'action ordinaire			Dividendes	
Années	Pl. haut	Pl. bas	Pl. haut	Pl. bas	Bénéfices nets	10e act. privilégiée	10e act. ordin.
1903	»	»	»	»	1.333.000	12 50	10 »
1904	570	420	551	435	2.710.000	37 50	35 »
1905	530	199	497 50	250	2.004.000	25 »	22 50
1906	350	207	325	120	1.300.000	20 »	17 50
1907	269	293	222	165	1.923.000	22 50	20 »

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Terrains	71.490 96	Capital	1.300.000 »
Matériel	180.628 70	Réserve légale	130.000 »
Bâtiments	66.713 52	Fonds de prévision	200.000 »
Mobilier	1.027 32	Créditeurs divers	1.831.534 01
Brevets	192 50	Solde bénéficiaire	1.923 765 68
Frais de premier établissement	1 »		
Approvisionnements	332.032 22		
Matières fabriquées	159.992 80		
Banquiers et caisse	2.035.898 11		
Débiteurs divers	2.521.741 56		
Portefeuille	15.551 »		
	5.385.299 69		5.385.299 69

Société Française des Spécialités Industrielles

Société anonyme française, définitivement constituée le 8 mai 1898.

Objet : l'étude et l'exploitation de toutes affaires commerciales, industrielles, immobilières, minières et de transport en France et à l'étranger, la préparation et la constitution de toutes sociétés relatives à ces affaires ; elle pourra se charger de toutes opérations d'achat, de vente, ainsi que de la représentation de toutes les affaires précitées. La Société peut s'intéresser dans toutes entreprises dont le but serait connexe à celui des statuts, par voie d'apports, d'association, de fusion, d'achat d'actions, d'obligations et de parts d'intérêts.

Siège social : 167 et 169, rue Saint-Denis, Paris.

Durée : 50 ans, du 8 mai 1898.

Capital social : à l'origine, 500.000 francs, divisé en 1.000 actions de 500 francs, sur lesquelles 120 entièrement libérées ont été remises, en sus d'une somme espèces de 40.000 francs, en rémunération des apports. Par décision de l'Assemblée extraordinaire du 30 octobre 1898, le capital a été porté à 1 million de francs, par la création de 1.000 actions nouvelles de 500 francs, puis, par décision de l'Assemblée extraordinaire du 6 novembre 1905, le capital a été ramené à 400.000 francs, son chiffre actuel, par l'échange titre pour titre des actions anciennes de 500 francs contre des actions nouvelles de 200 francs. Il est donc, maintenant, représenté par 2.000 actions de 200 francs.

Conseil d'administration : de 3 à 5 membres, nommés pour 6 ans et propriétaires de 10 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; une voix par 5 actions, maximum 10 voix ; dépôt 10 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 4 % du montant libéré des actions. Sur l'excédent : 80 % aux actions, 20 % au Conseil d'administration.

Service financier : au siège social.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 30 octobre 1907.

1907 plus haut, 215 plus bas, 149

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	fr.	c.	PASSIF	fr.	c.
Frais de 1er établissement. . .	1	»	Capital.	400.000	»
Etablissements industriels . .	60.000	»	Réserve légale	20.254	50
Actionnaires	10.000	»	Coupons échus	1.498	31
Avance Enregistrement	4.491	51	Représentants	8.098	93
Caisse	4 653	75	Créances litigieuses.	364	85
Participations Portefeuille . .	27.296	»	Fournisseurs	18.204	30
Terrains	12.150	»	Clients créditeurs.	17.152	71
Marchandises en magasin. . .	166.520	74	Profits et pertes	65.899	85
Loyers d'avance et Cautionnements divers	12.174	60			
Clients débiteurs	116.566	14			
Banquiers	55.139	45			
Effets à recevoir	54.483	36			
Modèles nouveaux	1.709	»			
Affaire Angleterre.	4.727	»			
Matériel et outillage	211	90			
Albums.	1.349	»			
	531.473	45		531.473	45

Compagnie des Sucreries de Porto-Rico

Société anonyme française, constituée le 22 avril 1904.

Objet : la construction et l'exploitation d'une ou plusieurs fabriques de sucre, dans l'île de Porto-Rico; la plantation, et l'exploitation de la canne à sucre; la construction et l'exploitation de toutes usines destinées directement ou indirectement au traitement de la canne à sucre et de ses sous-produits et généralement toutes opérations agricoles, commerciales, financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus.

Siège social : 15, rue du Louvre, à Paris.

Durée : 50 ans, du 22 avril 1904.

Capital social : à l'origine, 4.500.000 francs, divisé en 14.400 actions privilégiées et 3.600 actions ordinaires de 250 francs chacune, sur lesquelles 10.000 actions priviégiées et 3.600 actions ordinaires ont été remises aux apporteurs. Par décision des Assemblées générales extraordinaires du 11 octobre 1905 et du 4 décembre 1905, la Société, usant du droit de rachat qui lui avait été réservé par les apporteurs, leur a repris 8.000 actions privilégiées d'apport qui ont été annulées. Le capital social, par suite, a été réduit à 2.500.000 francs, puis reporté à 5.500.000 francs par l'émission de 12.000 actions privilégiées. Enfin, par décision de l'Assemblée générale extraordinaire du 7 mai 1906, le capital a été porté à 10 millions de francs, par l'émission de 18.000 actions privilégiées nouvelles.

L'Assemblée extraordinaire du 14 septembre 1907 a décidé de ramener dè 10 à 5 millions le capital social par voie de réduction de la valeur des actions ordinaires et privilégiées de 250 à 125 fr. Elle a décidé, en outre, d'augmenter le capital ainsi réduit et de le porter à 5.900.000 francs par l'émission de 7.200 actions nouvelles privilégiées dites de premier rang, de 125 francs chacune, comportant un droit de priorité sur les anciennes actions privilégiées et ordinaires.

Le fonds social est maintenant fixé à 5.900.000 francs, divisé en 7.200 actions nouvelles privilégiées, dites de premier rang, 36.400 actions privilégiées anciennes, dites de deuxième rang et 3.600 actions ordinaires de 125 francs chacune.

Conseil d'administration : sept membres au moins et douze au plus, propriétaires de 40 actions privilégiées et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 juillet.

Assemblée générale : en novembre. Une voix par 10 actions privilégiées ou ordinaires; maximum 50 voix. Dépôt 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % d'intérêt cumulatif aux actions privilégiées de 1er rang ; 5 % d'ntérêt cumulatif aux actions privilégiées anciennes à calculer depuis la constitution de la Société ; 5 % d'intérêt à toutes les actions privilégiées. Sur le surplus et sauf prélèvement pour fonds de prévoyance : 10 % au Conseil et 5 % au personnel. Le solde sera réparti au prorata entre toutes les actions privilégiées et ordinaires.

Service financier : au Crédit Foncier et Agricole d'Algérie.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Ragot, président; F.-J. Benedetti, G. Béliard, H. Buhot, C. Camuset, J. Féray, E. Lattès, H. Manoury, G. Richou, de Sentmenat y de Fontcuberta, H. Tourneur, A. Dolabaratz.

Les actions privilégiées de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 6 février 1906.

Années	cours Pl. haut	cours Pl. bas	Bénéfices nets	Dividendes
1905	»	»	400.000	11 15
1906	335	270	378.000	15 »
1907	265	53	—506.000 (*)	»

(*) Perte.

BILAN AU 31 JUILLET 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Etablissement.	8.543.877 56	Capital	10.000.000 »
Matériel mobile et animaux. .	1.267.371 18	Effets à payer, ...	854.465 13
Apport de la Société d'études. .	900.000 »	Créditeurs	384.196 52
Chemin de fer Ponce-Coamo. .	931.566 66	Banquiers Paris (Ouverture de crédit)	2.656.265 35
Frais d'augmentation capital.	477.322 35	Amortissements.	577.150 39
Frais de constitution et Premier établissement.	198.783 24	Réserves.	1.184.853 86
Marchandises.	531.818 41		
Débiteurs.	517.620 52		
Banquiers.	103.195 45		
Caisse	45.069 73		
Avances aux cultures.	1.583.882 97		
Profits et pertes.	506.422 88		
	15.656.931 25		15.656.931 25

Société Générale
des Sucreries et Raffineries en Roumanie

Société anonyme belge, constituée le 18 mai 1899, suivant statuts publiés au *Moniteur Belge* du 2 juin 1899.

Objet : l'industrie sucrière. Toutes opérations qui se rattachent à cette industrie ; la Société exerce ses opérations principalement en Roumanie et peut les étendre à d'autres pays.

Siège social : à Bruxelles, 34, rue de l'Industrie.

Durée : la plus longue que permette la loi.

Capital : 9 millions de francs, représenté par 18.000 actions de capital de 500 francs chacune, entièrement libérées, sur lesquelles 5.600 ont été attribuées en représentation d'apports et les 12.400 restantes souscrites en espèces.
Il a été créé, en outre, 18.000 actions ordinaires, sans mention de valeur.

Conseil d'administration : 5 membres au moins, propriétaires chacun d'au moins 50 actions de capital ou ordinaires.

Année sociale : close le 31 août.

Assemblée générale : chaque année, le deuxième lundi de décembre ; dépôt des titres, 5 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; somme nécessaire pour attribuer aux actions de capital un premier dividende de 6 % sur leur montant libéré. Sur le surplus, 10 % au Conseil d'ad-

ministration et au collège des commissaires. Le restant est partagé par moitiés égales entre les actions de capital et les actions ordinaires.

Service financier : à Paris, au Comptoir d'Escompte.

ADMINISTRATEURS

MM. Josse Allard, R. Raeymaeckers, A. Elias, O. Jaumotte, J. Lewin, H. Lowet, A. Van den Nest, M. Baeyens, Al. Baicoiano, J. Beauduin.

Les actions de capital et les actions ordinaires de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 7 décembre 1906.

	COURS					COURS	
	Actions de capital		Actions ordinaires		Bénéfices		
Années	Plus haut	Plus bas	Plus haut	Plus bas	nets	A. de cap.	A. ord.
1901	»	»	»	»	880.000	»	»
1902	»	»	»	»	1.184.000	31	1
1903	»	»	»	»	1.665.000	35	5
1904	»	»	»	»	2.386.000	40	10
1905	»	»	»	»	2.192.000	40	10
1906	990	940	420	405	2.676.500	45	15
1907	980	895	460	400	3.124.000	50	20

BILAN AU 31 AOUT 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Premier établissement.	8.130.592 64	Capital :	
Bâtiment ferme de Roman. . .	32.233 45	16.800 actions à 500 francs . .	8.400.000 »
Usine de Branceni, participation.	288.156 37	1.200 actions amorties	600.000 »
Constructions nouvelles. . . .	974.620 66	18.000 actions ordinaires sans disignation de valeur	Mémoire
Caisse Bruxelles, Bucarest, Roman et Sascut	13.930 71	1.200 actions de jouissance sans désignation de valeur. . . .	Mémoire
Titres déposés en garantie à l'Etat roumain	296.842 20	Obligations.	1 280.000 »
Mobiliers, outillages et écuries.	118.764 22	Réserve légale	328.766 94
Marchandises et approvisionnements	2.524.913 56	Fonds de reconstitution de capital	890.882 93
Débiteurs divers	3.544.421 84	Obligations sorties restant à payer et coupons à payer . .	65.219 75
Dépositaires (cautionnements).	322.000 »	Créditeurs divers	1.130.711 48
Portefeuille : 1.200 actions de jouissance	Mémoire	Solde du compte de prévisions.	105.291 75
		Déposants	322.000 »
		Bénéfice	3.123.602 80
	16.246.475 65		16.246.475 65

Société Sud-Russe pour la Fabrication et la Vente de la Soude et d'autres Produits Chimiques

Société anonyme russe définitivement constituée par l'Assemblée générale du 1er mars et modifiée par l'assemblée générale du 27 décembre 1898.

Objet : installation et exploitation, dans les Gouvernements de Kharkof et d'Ekatérinoslaw et dans d'autres provinces de l'Empire. d'usines produisant de la soude caustique et d'autres produits chimiques, ainsi que la vente des produits desdites usines, tant en Russie qu'à l'étranger.

Siège social : à Saint-Pétersbourg.

Capital social : 1.875.000 roubles ou 5 millions de francs, divisé en 10.000 actions de 187 roubles 50 ou 500 fr. chacune.

Conseil d'administration : cinq membres, propriétaires de quarante actions et nommés pour trois ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin octobre. Une voix par dix actions, maximum soixante voix.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve jusqu'à ce qu'elle ait atteint le quart du capital social ; puis il est prélevé une certaine somme pour amortissement du matériel; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus 10 % pour la Direction. Le reste est réparti suivant la décision de l'Assemblée générale.

Service financier : à Lyon, à la Banque Privée Lyon-Marseille; à Paris chez MM. Roumagnac et Cº, rue du 4-Septembre, nº 12.

ADMINISTRATEURS

MM. Adolphe Grube, baron Jules Dellingshausen, F. Vial, L. Pradel, A. Crottet.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 novembre 1897.

	COURS		Bénéfices	
Années	Plus haut	Plus bas	nets	Dividende
—	—	—	—	—
1901	700	500	R. 166.000	Frs. 25
1902	635	500	238.000	25
1903	775	605	275.000	30
1904	958	676	385.000	40
1905	1.100	800	393.000	40
1906	940	844	416.000	45
1907	1.025	865	567.000	50

BILAN AU 30 JUIN/13 JUILLET 1907

ACTIF	Roubles	PASSIF	Roubles
Usine.	2.259.023 45	Fonds social	1.875.000 »
Outillage de l'usine Sud-Russe	45.594 42	Réserves	420.084 79
Mobilier	6.322 93	Fonds d'amortissement	930.538 30
Travaux en cours à l'usine Sud-Russe	76 865 38	Fonds d'assurance incendie . .	125.426 72
Usine Elektron	930.201 82	Dividendes non payés.	3.860 77
Outillage de l'usine Elektron .	5.099 34	Réserve spéciale	37.500 »
Mobilier	1.361 35	Créditeurs	819.619 83
Travaux en cours à l'usine Elektron	4.899 07	Profits et Pertes	568.065 74
Mobilier du siège social . . .	3.307 78		
Frais payés pour comptes d'exercices à courir.	20 328 03		
Compte d'ordre.	1.130 81		
Approvisionnements et stocks.	574.155 45		
Fonds déposés en cautionnement.	62.703 64		
Caisse, Banques.	110.321 57		
Débiteurs.	678.781 11		
	4.780.096 15		4.780.096 15

Sultanats du Haut-Oubangui

Société anonyme française définitivement constituée le 29 novembre 1899.

Objet : l'exploitation de la concession des terres domaniales au Congo français, accordée à MM. Bouchard, Couvreux, Devos, Duchanoy, Gauthey, Lemoine, Mante, Vallete-Duc et Watel, par décret de M. le Président de la République française du 1er septembre 1899. Toutes opérations commerciales d'importation et d'exportation, ainsi que toutes opérations financières, industrielles, immobilières, minières, forestières, agricoles et autres, se rattachant à ladite concession. Toutes entreprises de transports par terre ou par eau, de travaux de colonisation et autres ayant pour but la mise en valeur de la concession dont il s'agit ou son exploitation. Toutes participations dans toutes entreprises et sociétés ayant le même objet. Enfin, l'exploitation des autres concessions que la Société pourrait éventuellement obtenir et les opérations financières, commerciales, industrielles, immobilières et agricoles y relatives.

Siège social : 7, rue de Surène, Paris.

Durée : 30 ans, du 29 novembre 1899.

Capital social : 9.000.000 de francs, divisé en 18.000 actions de 500 fr. chacune, libérées de 125 fr. Il a été créé, en outre, 18.000 parts bénéficiaires sans désignation de valeur, attribuées aux apporteurs de concessions.

Conseil d'administration : neuf à quatorze membres, dont les quatre cinquièmes doivent être Français, nommés pour six ans et propriétaires de 50 actions.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin octobre ; une voix par vingt actions, maximum vingt voix. Délai de dépôt à fixer par le Conseil.

Répartition des bénéfices : sur les recettes brutes, il est prélevé : 1° le montant des dépenses d'exploitation; 2° le service des obligations et le service des intérêts à 3 % sur les versements anticipés effectués sur les actions; 3° les affectations aux fonds de réserve, mais seulement jusqu'à concurrence de 15 % de la différence entre la recette brute et les dépenses énoncées aux §§ 1 et 2, étant stipulé d'autre part qu'il ne sera plus fait déduction de ce prélèvement, lorsque l'ensemble de la réserve légale et des autres réserves statutaires dépassera le quart du capital-actions versé; 4° la somme à prélever, s'il y a lieu, sur les bénéfices pour l'amortissement des actions ; 5° 5% du montant libéré des actions non amortics. Sur le surplus : 15 % à l'Etat Français, 10 % au Conseil d'administration. Sur le solde 75 % aux actions et 25 % aux parts bénéficiaires.

Service financier : Comptoir Industriel et Colonial, 23, rue Taitbout, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Bernard, Bunge, Couvreux, Dhanis, Duchanoy, Mante, Raverat, Vallete-Duc, Watel, Mirand-Devos, Mascart, Mabilleau, Engeringh, Pierre.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés* au comptant, depuis le 15 février 1900.

Années	COURS Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	640	530	4.000	»
1902	pas de cours		117.000	6 25
1903	pas de cours		340.000	12 25
1904	660	625	536.000	18 25
1905	800	seul cours	1.196.000	36 25
1906	1.200	900	1.550.000	48 25
1907	1.220	900	2.151.000	57 25

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	francs	PASSIF	francs
Mobilier de Paris	1 »	Capital	9.000.000 »
Loyer d'avance	4.500 »	Créditeurs divers	826.507 56
Cautionnement (3.000 fr. rente française 3 0/0)	95.425 »	Effets à payer	1.218 »
Portefeuille-valeurs	1.868.753 77	Jetons de présence	54.000 »
Disponibilités, débiteurs	352.784 20	Réserve légale	186.994 32
Produits de la concession	1.566.110 97	Fonds d'amortissements d'actions	30.000 »
Approvisionnements, Marchandises	1.555.966 18	Bénéfices de l'exercice	2.151.378 47
Armements, Munitions	1 »	Report de l'année précédente	60.294 39
Matériel et immeubles en Afrique	1 »		
Matériel fluvial	1 »		
Espèces en Afrique	118.346 62		
Capital à appeler sur actions	6.748.500 »		
	12.310.302 74		12.310.302 74

Société des Plantations de Caoutchouc de Tapanoelie

Société anonyme hollandaise constituée le 15 février 1908.

Objet : la plantation et la culture aux Indes Néerlandaises (à l'exception des résidences de Djokjokarta et de Soerakarta) de toutes espèces de plantes et notamment d'arbres à caoutchouc, la préparation et la vente de leurs produits ; l'achat et la vente, la prise à bail et la location de terrains ou de propriétés et, en général, tout ce qui peut être considéré dans l'intérêt de la Société, ainsi que la participation à d'autres entreprises ou sociétés analogues.

Siège social : La Haye (Hollande). Bureaux à Paris, 31, rue Lafayette.

Durée : jusqu'au 31 décembre 1975.

Capital social : 1.000.000 de florins, divisé en 10.000 actions de 100 florins chacune, sur lesquelles 1.750 ont été remises, en sus d'une somme espèces de 250.000 florins et de 5.250 actions de dividende, à la *Société des Plantations de Caoutchouc de Sumatra*, en rémunération de ses apports. Il a été créé, en outre, 10.000 actions de dividende, sans désignation de valeur.

Conseil d'administration : de 5 à 11 membres, nommés pour 9 ans, et propriétaires chacun d'au moins 50 actions.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin décembre ; dépôt des titres, cinq jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : prélèvement de telle somme que le Conseil déterminera pour l'amortissement des propriétés de la Compagnie ; attribution, au fonds de réserve, d'une somme à fixer également par le Conseil. Sur l'excédent, 5 % du montant libéré des actions, puis 15 % au Conseil et au collège des commissaires. Sur le solde : 60 % aux actions de capital et 40 % aux actions de dividende.

Service financier : Banque de l'Union Parisienne.

ADMINISTRATEURS

MM. de Lameth, E. Thys, C. Cambefort, C. Poirson, C. Engeringh, Van Romburg, Osterrieth, P. de Rohan-Chabot, O. Le Grelle, L. Donnet.

Les actions de capital et les actions de dividende (parts) de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 septembre 1908.

Société des Tavernes Pousset et Royale Réunies

Société anonyme française définitivement constituée le 12 août 1897.

Objet : 1° l'exploitation du fonds de commerce de café-brasserie-restaurant, connu sous le nom de Grande Taverne Pousset, exploité à Paris, boulevard des Italiens, 14; 2° L'exploitation du fonds de commerce de café-brasserie, connu sous le nom de Taverne Royale, exploité à Paris, rue Royale, 25; 3° La création, l'acquisition et l'exploitation de toutes tavernes et brasseries-restaurants ainsi que de tous établissements ouverts au public dans lesquels se débitent des objets de consommation, le commerce de tous liquides à consommer sur place ou à emporter, la préparation ou le commerce de tous objets d'alimentation.

Siège social : boulevard des Italiens, 14, Paris.

Durée : 50 ans, du 12 août 1897.

Capital social : 3.500.000 fr., divisé en 35.000 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 30.000, entièrement libérées, ont été remises aux apporteurs en sus des 2.000 parts de fondateur.

Conseil d'administration : trois membres au moins et cinq au plus, possédant deux cent cinquante actions chacun et nommés pour six ans.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin octobre; une voix par cinquante actions; maximum quarante voix. Dépôt huit jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 20 % à la réserve spéciale; sur l'excédent : 5 % au Conseil d'administration, 5 % aux actions. Sur le solde : 50 % aux actions et 50 % aux parts de fondateur.

Service financier : Crédit Lyonnais, Paris.

ADMINISTRATEURS

MM. Louis Lévy, Arnold Reichenbach, Gustave Bloch, Emile Bernays, J. Akar.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 23 septembre 1897.

	Cours		Bénéfices	
Années	Plus haut	Plus bas	nets	Dividendes
1901	134	100 50	586.000	10
1902	112	97	437.000	10
1903	104	80	352.000	8
1904	100 50	77 50	376.000	8
1905	115	95	399.000	7
1906	115	100	337.000	7
1907	119	100	340.000	7
1908	»	»	311.000	7

BILAN AU 30 JUIN 1908

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Actions remboursées	350.000 »	Capital.	3.500.000 »
Fonds de commerce.	3.511 000 »	Réserve légale	204.487 29
Caisse et banques.	164.452 89	Réserve spéciale	902.500 »
Titres et valeurs	365.821 40	Créditeurs divers.	144.122 45
Loyers d'avance.	115.802 60	Profits et Pertes	311.386 12
Cautionnements divers	3.777 90		
Marchandises en magasin . .	324.813 75		
Travaux de transformation. .	150.000 »		
Acompte de dividende.	120.860 31		
Débiteurs. divers.	25.967 01		
	5.062.495 86		5.062.495 86

Société anonyme de teinture, impression et Apprêts de Thizy

Société anonyme française définitivement constituée le 3 février 1898, modifiée par assemblées extraordinaires des 13 juin 1899 et 23 mai 1903.

Objet : l'exploitation des apports faits par MM. P.-A. Paillac, L. Paillac et O. Paillac, ainsi que de toutes autres usines qui seraient ultérieurement apportées ou acquises et, d'une manière générale, le blanchiment, l'impression, la teinture et l'apprêt de tous tissus; ensemble toutes opérations commerciales, industrielles, financières et immobilières qui y sont relatives.

Siège social : à Thizy (Rhône).

Durée : 20 ans, du 3 février 1898.

Capital social : 1 million de francs, divisé en 2.000 actions de 500 fr., sur lesquelles 1.600 ont été attribuées à MM. Paillac, en représentation de leurs apports comprenant : deux établissements de teinturerie, l'un à Thizy (Rhône), l'autre à Régny (Loire), le premier établi dans les immeubles apportés, le second exploité dans des locaux loués à bail. Ont été exceptés les marchandises, matières premières et approvisionnements en magasin.

Par suite du remboursement d'une somme de 150 francs par action, la valeur nominale des titres a été ramenée à 350 francs. Le capital n'est donc plus que de 700.000 francs, représenté par 2.000 actions de 350 francs.

Conseil d'administration : cinq membres, propriétaires de 40 actions, nommés pour cinq ans.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin juillet, une voix par vingt actions, maximum six voix. Délai de dépôt non indiqué.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve; 5 % du montant libéré des actions. Sur le reste : 15 % à la Direction; 5 % au Conseil d'administration; 80 % aux actionnaires; l'Assemblée pourra décider que les 80 % attribués aux actionnaires pourront, en tout ou partie, servir à créer une réserve de prévoyance et que les dividendes s'imputeront sur le capital social et l'amortiront à due concurrence.

Par une autre disposition il est dit que le prélèvement pour la réserve, les intérêts des actions amorties et ceux des sommes non encore employées à l'amortissement, seront appliqués au remboursement d'actions par tirages. Les actions ainsi amorties seront remplacées par des titres de jouissance qui n'auront plus le droit qu'à un premier dividende de 2 0/0 et au partage des 80 0/0 attribués aux actionnaires. En cas d'insuffisance des produits pour assurer le remboursement par tirages, la somme nécessaire serait prélevée sur les premiers produits nets des années suivantes, par préférence et antériorité à toutes attributions de dividende aux actionnaires.

Service financier : à Lyon, à la Banque Privée, et à Paris, chez MM. Roumagnac et Cie.

ADMINISTRATEURS

MM. J. Reverchon, F. Dupuis, B. Martinon, L. Robin, F. Vial.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 16 décembre 1903.

Années	COURS Plus haut	COURS Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	»	»	209.000	27 50
1902	»	»	198.000	27 50
1903	736	715	267.000	35
1904	750	630	205.000	35
1905	610	615	201.000	32 50
1906	860	600	406.000	25 (*)
1907	760	655	291.000	21 25 (*)
1908	»	»	417.000	20 » (*)

(*) Plus 75 fr. à titre de remboursement.
(*) Plus 25 fr. à titre de remboursement.
(*) Plus 50 fr. à titre de remboursement.

BILAN AU 31 MARS 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immobilisé	1.147.087 40	Capital	850.000 »
Réalisable	379.418 55	Réserves	285.638 35
Disponible	281.680 50	Engagements	381.812 45
		Solde bénéficiaire	290.735 65
	1.808.186 45		1.808.186 45

N. B. — Cette Société a pris la décision de ne plus publier ses bilans. A titre documentaire, nous reproduisons ci-dessus le dernier connu.

Société du Journal « Le Temps »

(A. HÉBRARD ET C^ie^)

Société en commandite par actions constituée le 11 juin 1861, modifiée par Assemblées générales des 20 août 1862, 6 et 7 juillet 1865, 28 mars 1867, 11 mai 1874, 29 mars 1884 et 26 juin 1894.

Objet : La publication et l'exploitation d'un journal quotidien politique, littéraire et d'économie sociale ayant pour titre le *Temps*.

Siège social : 5, boulevard des Italiens, Paris.

Durée : expirant le 11 juin 1911.

Capital social : à l'origine 400.000 francs, successivement modifié par délibérations des Assemblées générales des 20 août 1862, 6 et 7 février 1865 et 11 mai 1874. Il est actuellement de 900.000 francs, divisé en 1.800 actions *de capital* de 500 francs chacune, nominatives ou au porteur et pareil nombre d'actions de jouissance, ces dernières créées lors du dédoublement opéré en 1882 d'une action ancienne en une action de capital et une action de jouissance, portant les mêmes numéros. De plus, il a été créé 400 actions de jouissance, numérotées 1.801 à 2.200, remises à M. Hébrard.

Les actions de jouissance possèdent au point de vue du dividende, les mêmes droits que les actions de capital, mais elles ne donnent pas droit d'assister aux Assemblées générales et ne participent à une part proportionnelle de l'actif, en cas de liquidation, qu'après que les actions de capital ont reçu 500 francs chacune.

Conseil de surveillance : sept membres, possesseurs de cinq actions au moins et nommés pour cinq ans.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars, une voix pour deux actions ; maximum, vingt voix. Dépôt des titres et pouvoirs, trois jours au moins avant la date de la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % pour la réserve, jusqu'à ce qu'elle ait atteint 100.000 francs. Cette réserve doit être placée en rentes sur l'Etat. Elle est maintenant complétée. Ensuite il est attribué, aux 4.000 actions de capital et de jouissance, 50 francs par action. Sur le surplus, 5 % reviennent au Conseil de surveillance. De l'excédent, moitié est attribuée aux rédacteurs et employés, maximum 50.000 francs, et moitié aux actions de capital ou de jouissance.

Service financier : au siège social.

Gérance : MM. A. Hébrard, directeur-gérant ; Alfred Mézières, T. Morin, J. Siegfried, L. Grondeau, Lagrange de Langre, L. Mill, Borel.

Les actions de capital et de jouissance sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant :

Années	ACTIONS DE CAPITAL Plus haut	ACTIONS DE CAPITAL Plus bas	ACTIONS DE JOUIS. Plus haut	ACTIONS DE JOUIS. Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
1901	900	700	700	400	87.000	30
1902	720	500	535	225	149.000	30
1903	670	450	375	250	158.000	30
1904	560	525	365	260	137.000	30
1905	725	550	475	250	159.000	30
1906	779	615	400	350	212.000	30
1907	670	500	395	300	164.000	30

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Caisse	42.715 22	Capital	900.000 »
Portefeuille-Effets	4.914 95	Coupons à payer	2.700 »
Portefeuille-Titres	502.891 45	Fonds de garantie des abonnements	100.000 »
Banquiers	156.880 83	Réserve statutaire	100.000 »
Correspondants et divers	21.070 76	Réserve extraordinaire	100.000 »
Frais de premier établissement	900.000 »	Bénéfices réservés	202.127 81
		Divers	60.139 50
		Bénéfice de 1907	163.505 90
	1.628.473 21		1.628.473 21

Société des Tuileries mécaniques du Berry et de Bordeaux

Société anonyme française constituée le 24 avril 1879 et modifiée les 12 mars 1880, 31 janvier 1881, 16 juin 1888 et 11 août 1896.

Objet : la fabrication et la vente des tuiles, briques et ornements d'architecture de toutes sortes, en terre rouge, réfractaire, sables ou laitiers, ainsi que de tous autres produits céramiques et notamment de la porcelaine, dans les diverses usines apportées à la présente Société, ainsi que dans toutes celles que ladite Société pourra louer, construire et acquérir, et notamment dans l'usine de Bordeaux.

Siège social : 43, rue de Clichy, Paris.

Durée : 50 ans, du 24 avril 1879.

Capital social : 900.000 francs divisé en 1.800 actions de 500 francs chacune.

EMPRUNT PAR OBLIGATIONS

Emission, en 1879, de 5.000 obligations de 300 francs, dont la valeur a été ensuite ramenée à 250 francs.

Intérêt annuel : 10 francs nets, payable par coupons semestriels de 5 francs, les 1er avril et 1er octobre.

Amortissement : au pair, soit à 250 francs, par voie de tirages au sort, dans un délai dont le terme expire le 1er juillet 1929.

Service financier : au siège social.

Ces obligations sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant.

Années	COURS Plus haut	Plus bas
1901	230	210
1902	250	210
1903	225	195
1904	230	210
1905	230	210
1906	233	195
1907	225	200

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1907

ACTIF	fr. c.	PASSIF	fr. c.
Immeubles groupe du Berry . .	1.100.842 54	Capital social	900.000 »
— — de Bordeaux	1.073.032 »	Obligations en circulation. . .	1.167.428 36
Constructions générales. . . .	106.225 77	— sorties aux tirages mais non remboursées . . .	43.691 92
Mobilier et outillage mobile. .	153.962 65	Réserve statutaire.	33.362 60
Matières premières et produits fabriqués (Terres, Houilles, Approvisionnements divers et Produits fabriqués).	257.917 65	— spéciale.	337.468 18
Valeurs mobilières	10.813 95	— pour amortissement des obligations	25.360 50
Obligations en portefeuille :		Assurances contre les accidents	5.556 09
Anciennes Obligations.	29.214 17	Créanciers sur immeubles. . .	71.300 »
Nouvelles obligations.	1.626 80	Service des titres.	10.770 90
Débiteurs divers	105.786 70	Créanciers divers.	148 754 20
Créances litigieuses (pour mémoire).	259 »	Feuilles de paie.	24.320 95
Caisses et banque.	18.926 02	Effets à payer.	16.126 85
Portefeuille.	36.309 »	Actionnaires	5.954 »
		Profits et Pertes	104.911 70
	2.895.006 25		2.895.006 25

Unione Italiana fra consumatori e fabbricanti di concimi e Prodotti chimici

(UNION ITALIENNE DES CONSOMMATEURS ET FABRICANTS D'ENGRAIS ET DE PRODUITS CHIMIQUES)

Société anonyme italienne, constituée le 26 septembre 1903.

Objet : la production et le commerce d'engrais et de produits chimiques de toute nature et toute autre industrie ou tout autre commerce similaire ou connexe.

Siège social : 7, rue San Nicolao, Milan (Italie).

Durée : jusqu'au 30 juin 1928.

Capital social : à l'origine 12.000.000 lire ; porté, par décision du Conseil d'administration en date du 25 janvier 1905, à 15.000.000 lire, et divisé en 80.000 actions de 250 lire chacune, entièrement libérées et, enfin, par décision de l'Assemblée générale du 28 mars 1907, à 20.000.000 lire.

Conseil d'administration : de 11 à 12 membres, propriétaires chacun de 400 actions au moins.

Année sociale : close le 30 juin.

Assemblée générale : avant fin septembre ; dépôt des titres, sept jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve ; 5 % au Conseil, 90 % aux actionnaires. Toutefois l'Assemblée peut décider l'affectation d'une partie de ces bénéfices, soit à la constitution de réserves spéciales, soit à tout autre but dans l'intérêt de la Société.

Service financier : à Paris : Compagnie Française des Mines d'or et de l'Afrique du Sud, 20, rue Taitbout.

ADMINISTRATEURS

MM. A. Alessio, M. Magni, R. Alessio, B. Clementi, A. Corinaldi, G. da Zara, A. Ducco, G. Rotta, G. Rossi, D. Rostagno, G. Solari.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 3 décembre 1907.

	COURS			
Années	Plus haut	Plus bas	Bénéfices nets	Dividendes
—	—	—	—	—
1907	507	485	Lire 3.626.000	Lire 32 50

BILAN AU 30 JUIN 1907

ACTIF	Lire	PASSIF	Lire
Capital social.	25.000 000 »	Capital fixe.	22.695.298 83
Prime sur actions.	5.700.000 »	Portefeuille titres.	4 942.727 11
Fonds de réserve	290.215 89	Caisse et effets	537.246 07
Allocations pour dépréciations et consommation	3 198.440 02	Co-participations.	155.000 »
Obligations.	7.758 253 75	Débiteurs divers	11.020.522 24
Créanciers divers.	11.154.201 99	Stock de marchandises . . .	25 410.391 36
Comptes courants.	8.015.665 48	Comptes de dépôts..	4.836.493 05
Dividendes et intérêts arriérés	18.143 75		
Comptes des déposants.. . . .	4.836.493 05		
Bénéfice net de l'exercice . . .	3.626.264 73		
	69.597.678 66		69.597.678 66

Société Anonyme des Usines Réunies d'Origny-Sainte-Benoîte

Société anonyme française, définitivement constituée le 18 octobre 1907.

Objet : l'exploitation d'usines pour fabriquer les cossettes de betteraves, les agglomérés en tourteaux, biscuits ou, sous toutes autres formes, les produits mélassés et autres pour la nourriture des animaux ; une distillerie de betteraves ; une huilerie ; l'exploitation d'un fonds de commerce de grains et fourrages, situé à Levallois-Perret. Toutes opérations connexes à ces différentes industries.

Siège social : à Levallois-Perret (Seine), 3, rue Deguingand.

Durée : 25 années, du 18 octobre 1907.

Capital social : à l'origine 250.000 francs, divisé en 2.500 actions de 100 francs chacune, sur lesquelles 965 ont été remises à M. Gustave Denis en rémunération d'apports, et 1.535 souscrites contre espèces. L'Assemblée extraordinaire du 7 novembre 1907 a décidé de porter le capital à 1 million de francs par la création de 7.500 actions nouvelles de 100 francs.

Il a été créé, en outre, 3.000 parts bénéficiaires sur lesquelles un millier ont servi à rémunérer les concours apportés pour la formation de la Société et les 2.000 de surplus ont été remises aux premiers souscripteurs du capital.

Conseil d'administration : 3 à 9 membres, propriétaires chacun de 100 actions au moins et nommés pour 6 ans.

Année sociale : close le 31 mars.

Assemblée générale : avant fin septembre ; 1 voix par 20 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres, 15 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale, 5 % du montatnt libéré des actions ; 5 % à la disposition du Conseil ; prélèvement facultatif de 5 % pour fonds de prévoyance ; sur le solde des bénéfices : 75 % aux actions et 25 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. G. Fournier, E. Gauvin, L. Amiot, L. Villetard, G. Denis.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 11 février 1908.

Société des Verreries de Dijon « A. Marmion et Cie »

Société française, en commandite par actions, définitivement constituée le 2 mars 1908.

Objet : la continuation de l'exploitation industrielle et commerciale d'une usine de verreries de tous genres ; l'acquisition ou la location d'autres usines, la création de succursales et dépôts tant

en France qu'à l'étranger ; l'achat de machines, marques de fabrique, brevets, licences, relatives à la fabrication du verre ; l'industrie verrière en général, l'achat la vente, tant en France qu'à l'étranger ; enfin, généralement, toutes opérations commerciales et industrielles se rattachant par un côté quelconque aux objets ci-dessus indiqués.

Siège social : 61 *bis*, faubourg Saint-Denis (cour des Petites-Ecuries, n° 1), Paris.

Durée : 50 années, du 2 mars 1908.

Capital social : 350.000 francs divisé en 3.500 actions de 100 fr. chacune, sur lesquelles 3.200 ont été souscrites contre espèces et entièrement libérées.

Les 300 actions de surplus ont été remises, en outre d'une somme de 200.000 francs espèces et des 1.000 parts bénéficiaires créées lors de la constitution, à M. Marmion, en représentation de ses apports. Ceux-ci consistant notamment en : la promesse de vente verbale de l'usine des Verreries de Dijon, sise à Dijon, avec constructions, installations, fonds de commerce, matériel, clientèle, achalandage.

Conseil de surveillance : 3 à 5 membres.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars ; 1 voix par 10 actions, maximum 50 voix. Dépôt des titres, 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale ; 5 % du montant libéré des actions ; prélèvement facultatif et à déterminer en faveur du personnel. Sur le surplus : 20 % au gérant, 10 % au Conseil de surveillance, 10 % aux parts bénéficiaires et 60 % aux actions.

Service financier : au siège social.

Gérant : M. Marmion.

Conseil de surveillance : M. E. Bardot, D. Kahn, L. Logeat.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 19 octobre 1908.

Société Continentale du Verre-Soleil

Société anonyme française définitivement constituée le 29 juillet 1907.

Objet : l'achat et l'exploitation du fonds de commerce, clientèle, matériel, objets mobiliers, brevets, licences, marques de fabrique et généralement tout ce qui concerne l'installation et l'exploitation de la Société anonyme du Verre-Soleil, au capital de 200.000 francs, tel que tout se comporte ensemble contrats et marchés avec les tiers, soit pour la fabrication , soit pour la vente du Verre-Soleil, en

France et dans le monde entier, à l'exception de l'Angleterre, de ses colonies, des Etats-Unis, du Canada et du Mexique ;

L'exploitation, en France et à l'étranger, par tous moyens, soit directement, soit par la création de Sociétés filiales, dudit Verre-Soleil et de toutes inventions et découvertes ou de tous procédés s'y rattachant directement ou indirectement.

L'acquisition, la vente, la location ou l'échange de tous biens mobiliers ou immobiliers, la cession, la vente, l'échange ou la location de tout ou partie des biens et droits de la Société, la construction de tous bâtiments, l'achat ou la prise de tous brevets ou licences se rattachant à l'objet de la Société directement ou indirectement ; la participation, sous quelque forme que ce soit, de la Société dans toutes opérations industrielles, commerciales, financières ou autres, pouvant être utiles à sa réalisation ou à son développement, soit par voie d'apport, de fusion ou création de Sociétés nouvelles ou par tout autre moyen.

Siège social : 43, rue Saint-Georges.

Durée : 25 ans, du 29 juillet 1907.

Capital social : 2 millions de francs, divisé en 20.000 actions de 100 francs chacune.

Il a été créé, en outre, 20.000 parts de fondateur qui ont été remises, en sus d'une somme espèces de 800.000 francs, à M. D. Houvenagel en rémunération de ses apports.

Conseil d'administration : de 3 à 9 membres, nommés pour 6 ans, et propriétaires de 100 actions chacun.

Année sociale : close le 31 décembre.

Assemblée générale : avant fin mars, une voix par 5 actions dépôt 16 jours avant la réunion.

Répartition des bénéfices : 5 % à la réserve légale : 5 % du montant libéré des actions. Sur le surplus : 10 % au Conseil d'administration. Sur l'excédent : 60 % aux actionnaires, 40 % aux parts de fondateur.

Service financier : au siège social.

ADMINISTRATEURS

MM. J. C. Formigé, P. Jacquemart, P. Prins, E. Raphaneaud, F. Saintenoy.

Les actions de cette Société sont inscrites à la *Cote Desfossés*, au comptant, depuis le 26 août 1907.

1907 plus haut, 134 plus bas, 125

Paris. — Imp. P. Mouillot, 13, quai Voltaire. — 35330.

Emprunts d'Etats.

- Alagoas (Etat d')
- Amazone (Etat de l')
- Argentine (République). Emprunt 4 % or, 1897-1900
- Argentine (République). Dette intérieure consolidée 6 % de la Province de Buenos-Ayres
- Argentine (République). Emprunt Province de Buenos-Ayres 3 et 3 1/2 % or 1907
- Brésil (République des Etats-Unis du). Emprunt 5 % 1895
- Brésil (République des Etats-Unis du). Emprunt 4 % Rescision
- Brésil (République des Etats-Unis du). Emprunt 5 % 1903
- Buenos-Ayres (Province). Dette intérieure consolidée 6 %
- Buenos-Yyres (Province). Emprunt 3 et 3 1/2 % or 1907
- Chili (République). 4 1/2 % or 1906
- Colombie (République de). Emprunt 5 % or 1906
- Cuba (République de). Emprunt 5 % or 1904
- Cuba (République de). Emprunt 5 % or 1905
- Dominicaine (République). Emprunt 5 % or 1908
- Espagne (Royaume d'). Rente intérieure 4 % perpétuelle 1882
- Haïti (République d'). Emprunt 1875 (Bons de coupons)
- Hongrie (Royaume de). Emprunt intérieur 3 1/2 % 1897
- Hongrie (Royaume de). Emprunt 4 %, couronne
- Italie (Royaume d'). Rente 3 1/2 %
- Mexique (Etats-Unis du). Emprunt intérieur 5 %
- Mexique (Etats-Unis du). Emprunt 3 % intérieur
- Mexique (Etats-Unis du). Emprunt extérieur 5 % or 1899
- Norvège (Royaume de). (Banque hypothécaire.) Emprunt 3 1/2 %
- Para (Etat de). Emprunt 5 % 1902
- Parana (Etat de). Emprunt 5 % 1905
- Pernambuco (Etat de). Emprunt 5 % 1905
- Roumanie (Royaume de). Emprunt 5 % amortissable 1903
- Serbie (Royaume de). Lots serbes 3 %. (Intérêt réduit à 2 %)
- Serbie (Royaume de). Société Serbe de la Croix-Rouge)
- Suède (Royaume de). (Banque hypothécaire.) Emprunt 3 1/2 %
- Transvaal (Gouvernement du). Emprunt 3 % 1903
- Vénézuela (Etats-Unis du). Emprunt 3 % intérieur
- Vénézuela (Etats-Unis du). Emprunt 6 % intérieur 1896
- Vénézuela (Etats-Unis du) Dette diplomatique 3 % 1905

Emprunts de Villes.

- Anvers. Emprunt de 1887
- Copenhague. Emprunt 1902
- Christiania
- Florence. Emprunt 3 %
- Fribourg (Canton de). Emprunt 1902
- Fribourg (Canton de). Emprunt 1861
- Fribourg (Ville de). Emprunt 1878
- Helsingfors. Emprunt 1902
- Liège. Emprunt 1853
- Liège. Emprunt 1897
- Madrid. Emprunt 1868
- Milan. Emprunt 1861
- Milan. Emprunt 1866
- Moscou. Emprunt 1908
- Naples
- Odessa. Emprunt 4 1/2 % 1903
- Para (Ville de). Emprunt Municipalité de Para 5 % or 1906
- Saint-Pétersbourg. Emprunt 4 1/2 % 1902
- Saint-Pétersbourg. Emprunt 5 % 1906
- Stockholm. Emprunt 1908
- Varsovie. Emprunt 4 1/2 % 1903
- Venise. Emprunt 1869
- Vienne. Emprunt 4 % 1902
- Zurich. Emprunt 3 1/2 % 1894

Assurances.

- Assurance hypothécaire (Compagnie l')
- Avenir National (L')
- Fondiaria (Incendie)
- Fondiaria (Vie)
- Secours (Le) (Accidents)
- Soleil-Sécurité Générale et Responsabilité civile Réunis (Le) (Accidents)

Banques et Sociétés de Crédit.

- Banque de Commerce de l'Azoff-Don
- Banque Centrale Française
- Banque de Cochinchine
- Banque d'Egypte
- Banque Franco-Espagnole
- Banque Générale Française
- Banque de Grèce
- Banque d'Haïti
- Banque du Mexique
- Banque du Pérou et de Londres
- Banque de Salonique
- Banque de Yucatan (Banco Yucateco)
- Caisse hypothécaire d'Egypte
- Comptoir Lyon-Alemand
- Crédit Foncier Egyptien. Emprunt 3 % 1886
- Crédit Foncier Egyptien. Emprunt 3 % 1903
- Crédit Foncier du Royaume de Hongrie
- Crédit Foncier Mexicain
- Crédit Foncier Mutuel de Russie. Obligations 3,80 %
- Crédit Foncier de Santa-Fé (Société du)
- Crédit Mobilier Français

Chemins de fer.

- American Railroad of Porto-Rico
- Autrichiens locaux (Chemins de fer)
- Auxiliaire de Chemins de fer et de Travaux publics (C^{ie})
- Berck-Plage à Paris-Plage
- Buenos-Ayres Midland Railway C° (The)
- Carolina et Extensions (Chemins de fer de la)
- Colombian Central Railway C°
- Générale de Chemins de fer et de Travaux publics (C^{ie})
- Espagne (Chemin de fer Nord-Est de)
- Est-Meusien (Chemins de fer de l')
- Guillaume Luxembourg (Société anonyme royale Grand-Ducale des Chemins de fer)
- Gulf and Chicago Railway C°
- Italienne des Chemins de fer Méridionaux (Société)
- Italiens 3 % (Chemins) (Réseaux Adriatique-Méditerranée-Sicile)
- Koslow-Voronèje-Rostow (C^{ie} de Chemins de fer de)
- Linarès à Almeria (Sud de l'Espagne)
- Livournais (Chemins de fer)
- Mashonaland Railway Company Ltd (The)
- Méridionaux (Société Italienne des Chemins de fer)
- Midi de la France (Chemins de fer et Tramways départementaux du)
- Mobile, Jackson and Kansas City Railroad C°
- Nord du Brésil (Compagnie des Chemins de fer du)
- Nord-Est de l'Espagne (Chemin de fer)
- Nord-Ouest du Brésil (C^{ie} des Chemins de fer du)
- Nord du Parana (Compagnie du Chemin de fer du)
- Ottomans (Chemins) (Lots Tures). Chemins de fer de la Turquie d'Europe
- Pirée-Athènes-Péloponèse (C^{ie} des Chemins de fer)
- Porto-Rico (C^{ie} des Chemins de fer de)
- Rjasan-Ouralsk (C^{ie} du Chemin de fer)
- Romains (Chemins de fer)
- Rostow-Wladikawkas (Société du Chemin de fer de) (Vladicaucase)
- Russes (Grande Société des Chemins de fer)
- Saint-Louis and San-Francisco Railroad Cy
- Salonique-Monastir (Société du Chemin de fer Ottoman)
- San-Sébastian à Hernani (Compagnie du Chemin de fer de)
- Séville-Xérès-Cadix Chemins de fer de)
- Sud de l'Espagne (C^{ie} des Chemins de fer du) (Linarès à Almeria)
- Turquie d'Europe (Chemins de fer de la) (Lots Turcs)
- Vénézuela Central Railway C° Limited
- Volga-Bougoulma (Chemin de fer de)

Tramways et Transports.

- Atlantique (L')
- Automobiles de Place (C^{ie} Française des)
- Automobiles-Taximètres (C^{ie} Générale des)
- L'Auto-Parisienne (C^{ie} des Automobiles)
- Central Electrique du Nord (Le)
- Electrique Lille-Roubaix-Tourcoing (L')
- F. I. A. T. Motor Cab C° Ltd (The)
- General Motor Cab Company Limited
- Intercontinental Railway Company Ltd (The)
- Messageries Françaises de Madagascar
- Motor Cab Company Limited (The General)
- Rio de Janeiro Tramways Light and Power C°
- Taxi-Autos de Dion-Bouton (Société des)
- Voitures Automobiles (C^{ie} Générale des)
- Tramways électriques de Brest (C^{ie} des)
- Tramways et Chemins de fer vicinaux en Espagne (C^{ie} Générale de)
- Tramways de Douai
- Tramways électriques et Chemins de fer (Société Française de)
- Tramways électriques de Limoges (C^{ie} des)
- Tramways de Tiffis (Société anonyme des)
- Tramways de Tunis
- Tramway à vapeur de Versailles à Maulo (C^{ie} Française du)
- Tramways et Eclairage électrique de Vladicaucase
- Union des Tramways

Industrie automobile et Industries annexes.

- Brasier (Société des Automobiles)
- Brouhot (Usines d'Automobiles G.)
- Carrosserie Automobile (Société Parisienne de)
- Charrue Automobile (La)
- Chenard et Walcker (Société des Anciens Etablissements)
- Delahaye and C° Limited
- Falconnet-Pérodeaud (Société des Anciens Etablissements)
- Fiacres Automobiles à Taximètres (C^{ei} Commerciale des)
- Garages Kriéger et Brasier (Société des)
- Mestre et Blatgé (Anciens Etablissements)
- Nilmelior (Société d'Electricité)
- Palladium (Le)
- Védrine and C° Ltd (A.)

Gaz, Eaux, Electricité

- Bec Auer pour l'Europe du Nord (Société anonyme du)
- Buisson Hella (The Universal Gas Methane and)
- Canalisation électrique (La)
- Départementale d'Usines à Gaz (Société)
- Centrale d'Eclairage et de Force par l'Electricité (C^{ie})
- Eaux de Barcelone (Société Générale des)
- Eaux minérales de la Bourboule (C^{ie} des)
- Eaux de Calais (Société Générale des), Susini et C^{ie}
- Eaux Minérales de Châtel-Guyon (Société des)

Eaux de Martigny-les-Bains (Vosges) (Société Nouvelle des)
Eaux Minérales de Pougues et autres (C^ie des)
Eaux Minérales de Royat (C^ie Générale des)
Eaux minérales de Thonon-les-Bains (Société des)
Eclairage et de Chauffage (Société Française d')
Electrique de la Loire (C^ie)
Electricité de Limoges (C^ie Centrale d'Eclairage et de Force par l'Electricité)
Electricité de Moscou (C^ie Centrale d')
Est-Lumière (C^ie d'électricité de l'Est-Parisien)
Etablissement thermal de Bagnoles-de-l'Orne
Forces Motrices et d'Eclairage de la Ville de Grenoble (Société Générale de)
Forces Motrices de la Haute-Durance (Société des)
Française Electrique (La)
Gaz de Beyrouth (Société anonyme ottomane du)
Gaz Franco-Belge R. Lesage et C^ie
Gaz de Lisbonne (C^ies réunies Gaz et Electricité)
Gaz de Maubeuge et extensions (Société du)
Gaz de Villerupt
Hellénique d'Electricité, système Thomson-Houston (C^is)
Hudson River Electric Power C°
Manchons Farkas (Société Française des)
Manchons Hella (Société Française des)
Secteur de la Rive-Gauche de Paris (C^ie Electrique du)

Charbonnages.

Albi (Société anonyme des Mines d')
Blanzy (Mines de Houille de)
Bruay (Mines de)
Canadian American Coal and Coke C° Ltd
Cawdor and Garnant Collieries Ltd
Champleix (Charbonnages de)
Charbonnages Belges à Frameries (C^ie de)
Charbonnages (C^ie Générale de)
Clarence (C^ie des Mines de houille de la)
Czeladz (Société anonyme des Mines de)
Ekaterinovka (Société d'Industrie minière d')
Exploitations houillères (Société Française d')
Gelsenkirchen (Société anonyme des Mines de)
Générale de Charbonnages (C^ie)
Harpen (Charbonnages de) (Harpener-Bergbau-Actien-Gesellschaft
Irmino (Donetz) (Société Houillère d')
Laviana (Charbonnages de)
Malonne-Floreffe à Charleroi (Société des Charbonnages et Agglomérés de)
Osani (Charbonnages d')
Pekin Syndicate Limited (The), Shansi
Pobedenko (C^ie des Charbonnages de)
Prokhorow (Donetz) (Charbonnages)
Prokhorow (C^ie fermière des Charbonnages de)
Saint-Etienne (Houillères de)
Saint-Micaud (Houillères de)
San Martino (Houillères de)
Shansi (The Pekin Syndicate Limited)
Ujo-Mières (C^ie des Houillères de)
Urikany (Charbonnages Hongrois d')

Industrie des Métaux

Aciéries de Paris et d'Outreau (Société des)
Alliages Cothias
Alliages Vanadiés (Les)
Alpines (Société minière et métallurgique des Alpes autrichiennes)
Anzin (Société anonyme de Mécanique industrielle)
Anzin (Société anonyme de Galvanisation d')
Bertin frères (Etablissements)
Bi-Métal C^ie Française du)
Bouhey (Usines)
Cartoucheries de Toula (Société des Laminoirs de cuivre et)
Chantiers navals, Ateliers et Fonderies de Nicolaïeff
Chaudronnerie de Nevers
Chili (Hauts-Forneaux, Forges et Aciéries du)
Diétrich (Société Lorraine des Anciens Etablissements de)
Dniéprovienne du Midi de la Russie (Société)
Donetz (Société des Forges et Aciéries du)
Electrolytique (Société française)
Electrolytic C° (Spain and Portugal)
Electro-Industrielle (Société)
Galvanisation d'Auzin (Société anonyme de)
Hartmann (Société Russe des Usines de construction de Machines)
Haut-Volga (Société de Matériel de Chemin de fer du)
Huta-Bankowa (Société anonyme des Forges et Aciéries de)
John Cockerill (Société anonyme)
Kama (Société anonyme des Forges et Aciéries de la)
Kertch (Société anonyme des Usines Métallurgiques et Mines de)
Lorraine Industrielle (Société)
Machines-Outils pour Automobiles et industries diverses (Société Française de)
Maltzoi (Société des Usines)
Mécanique Industrielle d'Anzin (Société de)
Moteurs à gaz et d'Industrie Automobile (Société de) (Marques Otto)
Moteurs à gaz et des Constructions mécaniques (C^ie Française des)
Nicolaïeff (Chantiers navals, Ateliers et Fonderies de)
Ougrée-Marihaye (Société anonyme d')
Périgord (Société métallurgique du)
Platine (C^ie Industrielle du)
Providence (Société anonyme des Laminoirs, Hauts-Fourneaux, Forges. Fonderies et Usines de la)
Providence Russe à Marioupol
Russo-Belge (Société métallurgique)
Sabron (Etablissements)
Sarrebrück (Société des Mines du Luxembourg et des Forges de)
Taganrog (Société métallurgique de)
Tôleries de Konstantinowka
Tonla (Société des Laminoirs de cuivre et Cartoucheries de)
Tubes, à Louvroil (Société pour la fabrication des)
Usines Franco-Russes
Usines métallurgiques de Saint-Pétersbourg (C^ie des)
Volga-Vichera (Société minière et métallurgique)

Mines d'or, Trusts et Compagnies d'exploration.

Bechuanaland Exploration Company Ltd (The)
British South Africa Company (Chartered) (The)
Cassinga Concessions (Ltd
Champ d'Or, French Gold Mining Company Ltd
Chartered (The British South Africa Company)
Charterland Goldfields Ltd
Comoë (Gisements aurifères du)
Consolidated Main Reef Mines and Estates Ltd
Consolidated Goldfields of South Africa, Ltd
Crown Deep Ltd
Crown Reef Gold Mining Company
Durban Roodepoort Deep, Limited
East Rand Proprietary Mines Limited
Ferreira Gold Mining Company, Limited
French Rand Gold Mining
Geduld Proprietary Mines, Limived
Geldenbuis Deep, Limited
Geldenhuis Estate and Gold Mining Company Limited
General Mining and Finance Corporation Limited
Goech Gold Mining, Limited (New)
Goerz and Company. Limited (A.)
Golden Horse-Shoe Estates Company Ltd
Goldfields of South Africa, Limited (Consolidated)
Gold Trust (South African) Ltd
Guinée (C^ie minière de)
Guyane (C^ie minière et de dragages de)
Haute-Guinée (Mines de la)
Horse-Shoe Estates C° (Golden)
Johannesburg Consolidated Investment Company Ltd
Kaffirs Consolidated Investment and Land C°
Kleinfontein Company Ltd (New)
Lancaster Gold Mining Ltd
Lancaster West Gold Mining Company Ltd
Langlaagte Deep Limited
Langlaagte Estate and Gold Mining Company Ltd
Madagascar (C^ie Occidentale de)
Main Reef Consolidated Mines and Estates Ltd
May Consolidated Gold Mining Company Ltd
Meyer and Charlton Gold Mining Company Ltd
Minière de Guinée (C^ie)
Monte-Rosa (New)
Mossamedès (Companhia de)
Mozambique (C^ie de)
Nevada Goldfields Reduction C°
New Goch Gold Mining C° Ltd
New Kleinfontein C° Ltd
New Monte-Rosa
New Primrose Gold Mining C° Ltd
New Rip Gold Mining C° Ltd
New Steyn Estate Gold Mines C° Ltd
Occidentale de Madagascar (C^ie)
Oceana Consolidated Company Ltd (The)
Ouest Africain français (C^ie de l')
Placer Enfin (Guyane Française) (Société anonyme du)
Primrose Gold Mining Company Ltd (New)
Randfontein Estates Gold Mining Company (Witwatersrand) Ltd
Rand Mines Ltd
Rhodesia Exploration and Development Cy Ltd
Rip Gold Mining Company Ltd (The New)
Robinson Central Deep
Robinson Deep Gold Mining Company Ltd
Robinson Gold Mining Company Ltd
Robinson Randfontein Gold Mining Company Ltd
Roodepoort Central Deep Ltd
Rose Deep Ltd
Saint-Elie (Gisements d'or de)
Sheba Gold Mining Company Ltd (The)
Siguiri (C^ie des Mines de)
Simmer and Jack Proprietary Mines
South African Gold Trust Ltd (The)
Steyn Estate Gold Mines Ltd (New)
Tanganyika Concessions, Ltd
Taquah and Abosso (Gold Mining Company (1900) Ltd
Transvaal Consolidated Land and Exploration Company Ltd
Van Dyk Proprietary Mines
Village Main Reef Gold Mining Company Ltd (The)
Windsor Gold Mines Ltd

Witwatersrand Gold Mining Company (Knight's)
Zambèze (Cie du)
Zancudo (Cie unifiée du)

Mines diverses.

Aïn-Arko (Mines de Zinc d')
Amiantes de Poschiavo
Anglo-French Ticapampa Silver Mining Company
Antimoine (Mines et Fonderies d')
Aosta Central Mining C° Ltd
Ariège (Société Française des Mines de l')
Arnoya Mining Company, Ltd (The)
Asturienne des Mines (Cie royale)
Balia-Kraïdin (Société Ottomane des Mines de)
Barytes Françaises (Omnium général des Mines de)
Berlanga (Cie Française des Mines de)
Campanario (Mines de cuivre de)
Canadian General Mining
Canadian Metal Company Ltd
Cape Copper Company
Carballino Gold and Arsenic Mines Ltd
Carrières de Corbeil
Catémou (Société des Mines de cuivre de)
Caucase (Société industrielle et métallurgique du)
Cévennes (Société minière et métallurgique des)
Cevreni-Breg Mining C° Ltd (The)
Chanaral (Mines et Usines de cuivre de)
Colombia (Société Romano-Française de Pétrole)
De Beers Consolidated Mines
Denek-Maden (Société de)
Djebel-Ressas (Société des Mines du)
Djendli (Cie Minière du)
Doubovaïa-Balka (Société anonyme des Mines de la)
El Magistral Copper
El Rey (Cie minière)
Estramadure (Mines métalliques d')
Estrellas (Cie minière Las dos)
Etains et Wolfram de Portugal (Société des)
Eyrieux (Mines de l')
Ferrol (Mines de cuivre du)
Fillols (Société des Mines de fer du)
Française de Pétroles (Cie)
Francardo (Société Française des Mines et Fonderies de)
Franco-Africaine (Société minière)
Franco-Rhénane de Plomb et de Zinc (Société minière)
Frank Smith Diamond Estates and Exploration Cy
General Phosphate Company Limited
Golconda Consolidated Company Ltd
Grosnyi (Pétroles de)
Guelma (Société des Mines de)
Hellénique de Mines (Société)
Hongroise de Mines (Cie)
Huanchaca de Bolivie (Cie)
Huelva Copper and Sulphur Mines Ltd
Jagersfontein Mining and Exploration Company (New)
Joltaïa-Rieka (Krivoi-Rog) (Société minière)
Karassou (Société des Mines de)
Kassandra (Société Ottomane des Mines de)
Kinta (Société des Etains de)
Kis-Banya Mining C°, Ltd
La Lucette (Société nouvelle des Mines de)
Las dos Estrellas (Cie Minière)
Laurium (Société des Usines du) (Laurium Grec)
Magistral Copper (El)
Minas Pedrazzini Gold and Silver (Mining Company)
Mines et Fonderies d'antimoine
Mines et Minerais (Cie des)
Mines métalliques (Société générale des)
Minière et Industrielle pour l'Espagne (Cie)
Minière et métallurgique des Cévennes (Société)
Montebras Ltd
Montecatini (Société des Mines de)
Montferrier (Société minière de)
Naversberg Falum Copper Mines and Work Limited
Nerva (Mines de cuivre de)
New Jagersfontein Mining and Exploration C°
Nickel de la Nouvelle-Calédonie (Société minière et métallurgique Le)
Ober-Rosbach Mining Company Ltd
Omnium Franco-Belge
Omnium général des Mines de Barytes Françaises
Ouasta et de Mesloula (Cie des Mines d')
Parey-Châtillon (Société des Mines de)
Pedrazzini Gold and Silver Mining Company (Minas)
Pea Copper Mines
Pétroles (Compagnie Française de)
Pétroles de Grosnyi (Russie)
Phosphates Tunisiens
Phosphates en Tunisie (Société Française d'études et d'exploitation des)
Pontgibaud (Société des Mines et Fonderies de)
Poschiavo (Amiantes de)
Portugal (Etains et Wolfram de)
Poullaouen (Mines de)
Prunelli (Mines de cuivre de)
Quercy (Société minière et métallurgique du)
Quintera Mining Company
Rakhmanovka-Krivoï-Rog (Compagnies des Mines de fer)
Redevances Minières et de participations (Société)
Rey (El)
Salines de Tunisie (Société des)
San Miguel Copper Mines Ltd
San Platon (Cie des Mines de cuivre de)
Serbie (Société d'exploitations minières en)
Serbie (Sociétés des Mines et Alluvions de)
Sierra Morena Copper Mines, Ltd
Silésie (Société des Mines de Zinc de)
Southern Cross Copper Mine Company Ltd
Spies Petroleum Company Ltd (The)
"Steana Romana" Etoile Roumaine (Société pour l'industrie du pétrole)
Syndicat Minier (Société du)
Telemarken Copper Mining and Smelting C°, Ltd
Tharsis Sulphur and Copper C°
Ticapampa (Anglo-French C°)
Tuco-Cheira (Société des Mines de)
Vallée d'Aoste (Société Générale des Mines de la)
Vallongo Antimony C°, Ltd
Vieille-Montagne (Société des Mines et Fonderies de Zinc de la)

Valeurs diverses.

Agnès (Maison)
Agricole et Commerciale de Nouvelle-Calédonie (Cie)
Agricole du Nil (Cie)
Air liquide (L')
Alimaienne (L')
Anglo-Française Marocaine Ltd (Cie)
Annales Politiques et Littéraires (Société anonyme des)
Appareil contrôleur (L')
Ardoisières de Pouancé
Atlixco (Cie Industrielle d')
Bambao (Société Coloniale de)
Bellignite (La)
Bernot Frères, Ch. Bernot et Cie (Maison)
Biscuits Olibet (Société des)
Bognier et Burnet (Etablissements)
Bois injectés (Cie Française des)
Bois, pâtes et papiers du Midi (Société des)
Bois et Cie des Chantiers du Nord réunis L. Savare et Cie (Société des)
Bozel (Cie d'Electro-Chimie de)
Brasseries et Tavernes Zimmer (Société des)
Breton et Cie (Etablissements P.)
British South African Explosives Company
Camphre (Le)
Caoutchouc par le Latex (Société du)
Casino Municipal de San-Remo
Castara Estates Ltd
Cellulose (Fabrique Rouennaise de)
Cercle International de Vichy (Cie propriétaire du)
Cercle de Monaco
Chalets de commodité pour la France et l'Etranger (Compagnie nouvelle des)
Chalets de nécessité (Société des)
Chardonnet Américaine (Soie de)
Chardonnet Hongroise (Soie de)
Château-d'Eau de Paris (Cie Foncière du)
Chaussures Françaises (Société Générale des)
Chaussures "Incroyable" (Société anonyme des)
Choteau (Société des manufactures)
Chéri (Etablissements)
Ciments de Domme (Société des)
Cinéma-Exploitation
Cinéma-Halls (Cie des)
Cinéma-Montmartre et Extensions (Omnia)
Cinématographes Eclipse (Société Générale des)
Cinématographes Théophile Pathé (Cie des)
Cliff, à St-Quentin (Société anonyme pour l'exploitation de l'Usine)
Columbian India Rubber Exploration Ce Ltd (The)
Commerciale et Industrielle (Cie)
Cote de la Bourse et de la Banque et le Messager de la Bourse Réunis
Cotonnière de l'Indo-Chine (Société)
Cotonnière Russo-Française (Société)
Cuben Land and Plantation Company
De Mello Brazillian Rubber Company Ltd
Domme (Société des Ciments de)
Dynamite Française (Société Générale pour la fabrication de la Dynamite)
Editions Littéraires et Artistiques (Société d')
Egrot (Société des Etablissements)
Ekela-Kadeï-Sangha (Cie de l')
Electro-Chimie de Bozel (Cie d')
Electro-Chimiques et Métallurgiques des Pyrénées (Société de produits)
Elysée Palace Hôtel Company (The)
Engrais Organiques (Société Générale des)
Entreprises Industrielles (Société Générale d')
Etablissements Bognier et Burnet
Etablissements P. Breton et Cie

Etablissements Chéri
Etablissements Egrot (Société des)
Etablissements Farcy et Oppenheim
Etablissements Galicher (Société des)
Etablissements Gaumont
Etablissements Gavioli et C^{ie} (Société des Anciens)
Etablissements Hutchinson (Compagnie Nationale du caoutchouc souple)
Etablissements Keller-Leleux pour les Alliages électro-thermiques
Etablissements Emile Muller et C^{ie}
Etablissements Porcher (Société des)
Farcy et Oppenheim (Etablissements)
Fermes Françaises de Tunisie (Société des)
Film d'Art (Le)
Foncière du Château-d'Eau de Paris (C^{ie})
Foncière et Immobilière Suisse et Française (C^{ie})
Franco-Algérienne Industrielle et Commerciale
Freins Lipkowski (Société Générale des)
Galeries Lafayette (Société anonyme des)
Galeries (Grandes)
Galicher (Société des Etablissements)
Gaumont (Etablissements)
Gavioli et C^{ie} (Société des Anciens Etablissements)
Générale Publicité (La)
Grévin (Société Anonyme du Musée)
Haut-Oubanghi (Sultanats du)
Hôtel Regina, Paris
Hôtels Réunis
Houillère et Industrielle (C^{ie})
Hutchinson (Etablissements) (C^{ie} nationale du caoutchouc souple)
Hypothécaire de Pretoria (Société)
Imprimerie et Librairie administratives et des chemins de fer
"Incroyable" (Société anonyme des Chaussures)
Industrielle du Levant (C^{ie})
Industrie textile (Société française pour le Développement de l')
Industrielle et Commerciale de Salonique (Société Ottomane)
Internationale des Jumelles de Théâtre (Société)
Izieux (Soie artificielle d')
Jumelles de Théâtre (Société générale des)
Jumelles de Théâtre (Société internationale des)
Kaolins et Produits Céramiques de l'Indre
Keller-Leleux (Etablissements)
Kostroma (Société anonyme des Manufactures de Lin et de Coton de)
Latex (Société du Caoutchouc par le)
"Le Temps" (Société du Journal). A. Hébrard et C^{ie}
Lipkowski (Société générale des Freins)
Lithophone (C^{ie} Française du)
Lumière et ses Fils (Société des Plaques et Papiers photographiques A.)
Maison Agnès
Maisons et Pavillons Economiques (Société générale de)
Maisons de Rapport (Société des)
Mame et Fils (Maison Alfred)
Manufactures Choteau (Société des)
Marseille L'Estaque (Société des Produits chimiques de)
Maxim's Limited
Mello Brazilian Rubber, Company, Ltd (De)
Meubles en bois massif (Société Industrielle du)
Monaco (Société anonyme des Bains de mer et du Cercle des Etrangers à)
Moulin-Rouge attractions Ltd
Muller et C^{ie} (Etablissements Emile)
Musée Grévin (Société du)
Nantes Butter and Refrigerating C°, Ltd
New Egyptian Company
Nil (C^{ie} agricole du)
Nouvelle Calédonie (c^{ie} Agricole et Commerciale de la)
Olibet (Société des Biscuits)
Omnia (Société anonyme) (Cinéma-Montmartre et Extensions)
Palais de Glace des Champs-Elysées
Papeteries du Limousin
Petitcollin (Société)
Phonographes, Cinématographes et Appareils de précision (C^{ie} générale des)
Phonographes et Cinématographes "Lux"
Photographie (Société Industrielle de)
Pianos Guillot (Manufacture des)
Plages Françaises (Société Immobilière des)
Plaques Jougla
Plaques et Papiers photographiques A. Lumière et ses Fils (Société des)
Plâtrières réunies du Bassin de Paris (Société des)
Porcher (Société des Etablissements)
Port de Bahia (C^{ie} du)
Port de Para
Porto-Rico (C^{ie} des Sucreries de)
Prétoria (Société Hypothécaire de)
Produits Chimiques de Marseille-L'Estaque (Société des)
Produits Chimiques et Huileries d'Odessa
Produits Electro-Chimiques et Métallurgiques des Pyrénées (Société de)
Prowodnik (Société des Fabriques Russes-Françaises pour la production des articles de caoutchouc, de gutta-percha et de télégraphie sous la raison)
Publicité des Produits alimentaires, pharmaceutiques et hygiéniques (Société de)
Raffinerie François
Raisins de Corinthe (Société privilégiée pour favoriser la production et le commerce du)
Rouennaise de Cellulose (Fabrique)
Russo-Française (Société cotonnière)
Saint-Raphaël-Quinquina (Société du)
Salonique (Société anonyme Ottomane, Industrielle et Commerciale de)
Sambirano (Société Agricole du)
San-Remo (Casino Municipal de)
Savare et C^{ie} (Société des Bois et Compagnie des Chantiers du Nord réunis. - L.)
Société Générale d'Etudes et d'Organisations industrielles, commerciales et financières)
Société Hypothécaire de Prétoria (Pretoria Hypotheck Maatschappy)
Soie artificielle (La)
Soie artificielle d'après les procédés de Chardonnet pour les Etats-Unis et l'Amérique du Nord (Société Lyonnaise de la) (Chardonnet Américaine)
Soie artificielle d'Izieux
Soie artificielle de Tubize
Soie de Chardonnet (Société Hongroise pour la fabrication de la) (Magyar, Chardonnet, Selyemgyar. R. T.)
Spécialités industrielles (Société Française des)
Sucreries de Porto-Rico (C^{ie} des)
Sucreries et Raffineries en Roumanie (Société Générale des)
Sud-Russe pour la fabrication et la vente de la Soude et d'autres Produits chimiques (Société)
Sultanats du Haut-Oubanghi
Tapanoelie (Société des plantations de caoutchouc de)
Tavernes Pousset et Royale Réunies (Société des)
Temps (Société du Journal Le)
Thizy (Société anonyme de teinture, impression et apprêts de)
Tuileries mécaniques du Berry et de Bordeaux (Société des)
Tuilerie d'Ivry (Grande) Etablissements Emile Muller et C^{ie}
Unione Italiana Concini et Prodotti Chimici
Usines réunies d'Origny-Sainte-Benoite
Usine Cliff, à Saint-Quentin (Société anonyme pour l'exploitation de l')
Verreries de Dijon (Société des)
Verre-Soleil (Société continentale du)
Vichy (C^{ie} propriétaire du Cercle international de)
Zimmer (Société des Brasseries et Tavernes)